

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

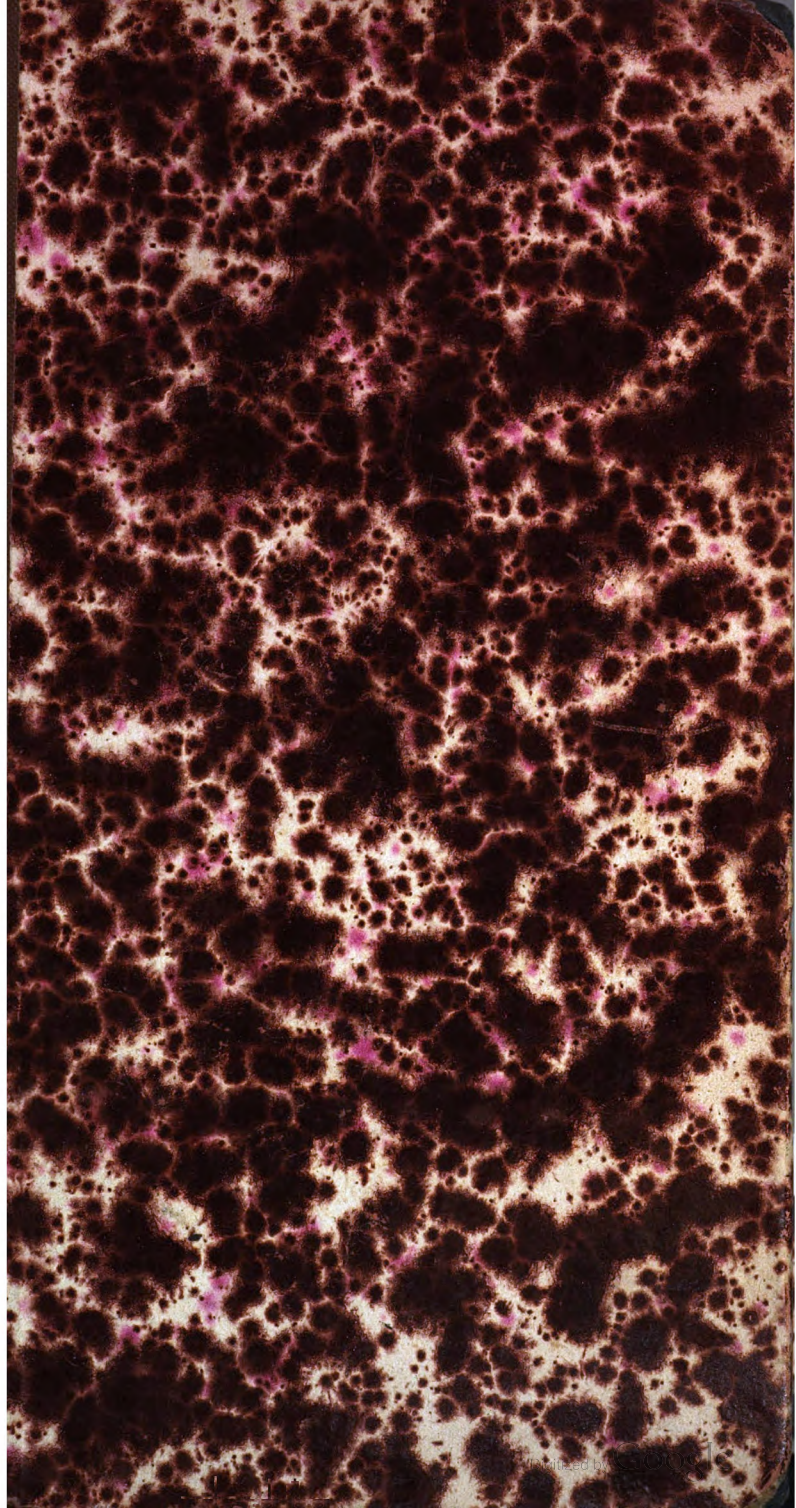
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>











REVUE  
CONTEMPORAINE

2<sup>e</sup> S. — TOME LIV. — 15 NOVEMBRE 1886.

1

---

**En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction  
et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.**

---

700131  
REVUE

# CONTEMPORAINE

---

QUINZIÈME ANNÉE

---

2<sup>e</sup> SÉRIE.—TOME CINQUANTE-QUATRIÈME

LXXXIX<sup>o</sup> DE LA COLLECTION



PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 17

---

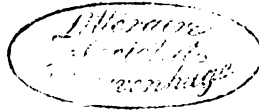
1866

---

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.







---

# DANS LES DUNES

---

DEUXIÈME PARTIE

VII

Le lendemain, à mon réveil, j'étais enivré de mon bonheur, et en même temps effrayé de ce que j'avais fait, car je n'étais pas de ces cœurs d'acier qui marchent à un but coupable et s'apprentent à l'atteindre sans inquiétude et sans remords.

Il y avait dans mes émotions une naïveté et en même temps une vivacité et une puissance que peu d'hommes, je crois, ont éprouvées à cet âge ; car j'étais resté, jusqu'à vingt-sept ans, chaste et sans passion ; rien n'avait usé ni mon cœur ni mes sens. Rien ne m'avait préparé à l'envahissement d'une telle passion et d'un tel bonheur. J'étais d'un tempérament nerveux et ardent, et l'amour tombait comme la foudre dans l'organisation la mieux faite pour en ressentir toute la redoutable puissance. Ma sagesse même se tournait contre moi.

Je me sentais entraîné par toutes les forces de mon être, et pourtant, au fond de mon cœur, la pensée de résister n'était pas encore éteinte. Que faire ? Partir sans dire où j'allais. Mais n'était-ce pas une lâcheté, après cet aveu que j'avais reçu la veille ? Sa main n'avait-elle pas répondu à la pression de la mienne ? « Non, non ! disais-je, il est trop tard ! » Et je couvrais de baisers le lambeau de chiffon qu'elle m'avait donné et qui me semblait une parcelle de

\* Voir 2<sup>e</sup> série, t. LIII, p. 647 (livr. du 31 octobre 1866).

son âme ; et je me promenais en tremblant et en pleurant dans ma chambre comme un insensé.....

Enfin je m'assis à mon bureau, devant une feuille de papier sur laquelle j'avais commencé la résolution d'une équation ; et, sans pouvoir dire comment cela se fit, j'écrivis au-dessous de mes calculs interrompus et déjà oubliés quelques lignes rimées qui invoquaient la présence de l'être aimé.

J'étais comme en proie à une torture.

Ce morceau d'étoffe était pour moi comme la robe de Nessus : il me dévorait. Je continuai :

Mais ne contiens-tu pas un lambeau de son âme,  
.....

Je m'arrêtai : on frappait discrètement à ma porte. « Entrez, » dis-je en tâchant de prendre un visage calme. La femme de chambre de lady Darnley entra d'un pas furtif et mystérieux, me remit une lettre et sortit sans attendre de réponse.

Les aromes émanant de cette lettre me rappelèrent les parfums aimés de Carolina. Je la baisai et l'ouvris en tremblant. Elle était en italien, en voici la traduction :

« Hier, j'ai été imprudente, coupable. N'abusez pas d'un instant de faiblesse ; ne me revoyez plus. Je ne puis fuir : j'ai mon mari et mon enfant ; mais ce que je ne puis faire vous est possible. Allez à Paris ; travaillez pour votre gloire et oubliez-moi, partez ! Je vous en supplie au nom de vos sentiments d'honnête homme, au nom de la force qui est en vous, au nom de votre mère morte, au nom de la mienne ! au nom de ma fille !

» Adieu pour toujours ! adieu ! »

Que faire ? Toutes mes terribles incertitudes revinrent. C'était la première lettre d'amour que je recevais. J'étais enivré d'avoir inspiré cette passion, et torturé par la nécessité de m'arracher à cette première et divine conquête. « Et pourtant il le faut ! » dis-je. Au nom de ma mère ! et de la sienne ! Ces souvenirs sacrés invoqués par elle eurent une puissance singulière sur moi, car j'étais, je le répète sans orgueil, naturellement porté au bien, comme tous les jeunes gens que le travail a sauvés des tentations mauvaises. Et j'avais été élevé par une sainte mère, dont les vertus et les leçons étaient sacrées pour moi. Il me sembla la voir se lever devant moi avec sa douce figure, son doux sourire, sa douce voix, et me dire : « Mon enfant, il faut partir. — Oui, je partirai, » dis-je ; et je me mis à

pleurer et à sangloter. Puis tout à coup mes larmes se séchèrent sur mes joues brûlantes..... et, emporté par la passion, je m'écriai : « Non ! elle m'aime, je la reverrai ; chez elle, malgré elle s'il le faut ! je l'enlèverai et je m'enfuirai avec elle sur le premier navire qui sera prêt. » Et je commençai à combiner des moyens d'enlèvement absurdes et à former les projets les plus insensés.

« Mais tout cela est impossible, ajoutais-je aussitôt. Il faut partir..... partir seul ! O ma mère ! ma mère ! Pourquoi m'as-tu parlé ainsi ! » Et il me venait au cœur des explosions de colère et de haine et des aspirations farouches à maudire ma mère elle-même. Bientôt il me sembla que des glaives entraient dans mon cerveau et qu'un étau serrait ma tête dans ses mâchoires d'acier. Mes tempes battaient et brûlaient, et je craignis un moment de devenir fou : je sentis le besoin de me baigner le front dans l'air humide des bords de l'Océan. Je sortis.

Le temps était gris et pluvieux ; il tombait de petites gouttes fines comme des pointes d'aiguilles. Cherchant la solitude, j'allai sur la grève et me promenai jusqu'au soir le long de la mer houleuse et retentissante. Mon agitation se calma peu à peu comme l'agitation des flots qu'avait bouleversés un violent coup de vent.

Quand je rentrai chez moi, il me sembla que mes facultés intellectuelles, éteintes quelques heures auparavant, se réveillaient avec une vivacité et une puissance nouvelles.

« Allons, dis-je, tâchons de voir clair dans cette situation. Je suis un enfant ! je suis victime de la naïveté de mes sentiments ; j'ai ressenti un horrible déchirement là où un cœur quelque peu expérimenté n'aurait pas même été effleuré d'une égratignure. Mais heureusement cette crise m'a mûri ; mes idées redeviennent limpides, et je retrouve cette faculté d'analyse que j'applique avec quelque succès aux questions scientifiques. Pourquoi cette agitation et ce trouble quand je touche au but ? Après tout, bien d'autres jeunes gens ont eu de grandes dames pour maîtresses. Je ferai comme eux. Insensé, elle t'écrit qu'elle t'aime et tu te désespères ! Quant à son invitation à fuir, elle prouve qu'elle sent elle-même combien sa passion est forte. C'est un sentiment d'effroi naturel à une honnête femme, qui prévoit et redoute sa chute prochaine, mais qui au fond aussi, et malgré elle, la désire et l'appelle. L'écouter, ce serait la trahir. Un immense bonheur m'attend, le ciel s'ouvre et je fuirais !... Non, non ! J'épierai l'absence de son mari, je me présenterai à sa porte ; il faudra bien qu'elle me reçoive..... elle me recevra ! » Je me couchai avec ces pensées et ces résolutions.

Dans les luttes entre deux sentiments contraires, comme l'amour et le devoir, il y a des moments de repos. Je m'éveillai dans un de

ces moments. Il s'établit alors entre les forces opposées un équilibre parfait, d'où l'on sort d'abord par le côté des pensées habituelles et des impressions anciennes. Or, mes premières amours avaient été pour la vertu et pour la science ; et c'étaient elles qui me reprenaient tout entier en ce moment. La nature semblait leur venir en aide : le soleil, déjà sur l'horizon depuis quelques heures, commençait à percer la brume orientale et souriait à travers les nuages. La vigne qui ombrageait la fenêtre de ma chambre à coucher était couverte de limpides gouttes de rosée, et formait un cadre de verdure charmant dans lequel j'apercevais le soleil monter lentement sur l'horizon. Le chant des oiseaux jetait dans mon âme comme une sereine clarté. Je me sentais disposé au bien, au dévouement, au sacrifice. Je me levai et m'assis à mon pupitre, le cœur gros, mais résolu à écrire à Carolina pour lui dire adieu.

Je cherchais un commencement à ma lettre lorsque mon domestique ouvrit tout à coup la porte de mon cabinet et annonça :

« Monsieur le colonel Darnley ! »

Que venait-il faire à cette heure, et pourquoi l'annonçait-on sous le nom de colonel Darnley ? Ce titre était-il une menace de duel ? Avait-il saisi un brouillon de lettre chez sa femme, ou remarqué nos allures l'avant-dernière nuit ? Ces réflexions furent faites en une seconde. Je tournai la tête et vis le colonel qui s'avançait gravement vers moi. Sa mine sévère et son flegme britannique, accentués plus que d'habitude, n'annonçaient rien de pacifique ni de rassurant. Il paraissait réfléchir profondément, et sur un sujet pénible. « C'est bien, dis-je, il vient me demander raison. » Je me ressouvins du temps où j'avais, à l'école, une épée au côté, que j'avais appris à manier assez bien. J'étais disposé à ne refuser au colonel aucune satisfaction, à l'arrêter au premier mot désagréable, et à l'accabler, s'il m'agaçait trop les nerfs, de railleries insultantes que je sentais prêtes à monter de mon cœur et à faire explosion sur mes lèvres. Je me disposais à montrer un immense dédain, un immense mépris à cet homme, qui avait eu le ridicule odieux d'épouser une femme qui aurait pu être sa fille. « Eh bien, oui, je l'aime, et elle sera à moi avant que je me batte avec toi, j'en jure par Dieu ! »

« Veuillez vous asseoir, milord, lui dis-je froidement.

— Cher monsieur, me dit-il d'un air visiblement préoccupé, j'ai une question à vous faire, une question grave. »

Fort bien, me dis-je, il va procéder par interrogations et chercher à railler. Je l'attends sur ce terrain.

« Je vous écoute, colonel.

— Depuis plusieurs jours, je suis poursuivi par une idée.... quelle est votre morale ?

— Ma morale, milord, dis-je d'un ton sec, c'est celle des honnêtes gens, et je crois n'y avoir jamais manqué. »

Il me regarda d'un air étonné.

« Vous ne me comprenez pas, dit-il ; veuillez ne voir que ma question, sans aucune préoccupation étrangère. Je suis panthéiste, vous l'êtes au fond plus que vous ne pensez. Supposons que vous le soyez tout à fait. Je demande, dans cette hypothèse, sur quoi vous élevez, ou, si vous l'aimez mieux, sur quoi vous pourriez élever l'édifice de la morale. Ce que vous m'avez dit l'autre jour m'a fait réfléchir sur ce point. Je croyais mes principes moraux hors de toute atteinte ; mais quand, aiguillonné par vos paroles, j'ai voulu chercher leur fondement dans la doctrine panthéiste, j'ai vu que je ne pouvais le trouver.

— Le panthéisme est la fumée qui monte de l'abîme, obscurcit toutes les intelligences et énerve tous les cœurs, répondis-je sentencieusement.

— Je voudrais au moins, reprit-il, préserver la morale de ses atteintes. Vous qui vous préparez à une lutte loyale contre le panthéisme, et qui avez dû réfléchir à toutes ses conséquences, croyez-vous sincèrement qu'il détruit la morale ?

— Dans tous les systèmes panthéistes, lui dis-je, ceux de l'Inde, comme ceux de la Chine et de l'Égypte, comme ceux de la Grèce antique et de l'Italie de la renaissance, comme ceux de l'Allemagne et de la France modernes, la morale doit périr, et péricule en effet. Le polythéisme et le monothéisme l'enseignent et l'imposent au nom d'une autorité, le panthéisme la montre comme une efflorescence artificielle, exagérée de la nature arrivée à un certain degré de développement. La morale existe, c'est un fait, depuis l'origine des sociétés. Mais l'essence du panthéisme est de tout expliquer par des lois nécessaires et fatales, et d'après lui, la morale n'existe que comme conséquence nécessaire de la nature humaine et de l'institution sociale. — Elle est comparable à ce qu'on appelle des monstruosité en botanique. — Cultivée dans certains milieux, une fleur devient double ou triple par le changement des étamines en pétales. Dès lors, la morale change de caractère. Elle est nécessaire et fatale si l'on veut, mais non plus *obligatoire* ; elle est de la nature des lois qu'on découvre en physique ; on a le droit de s'y soustraire, tout comme on a le droit de se soustraire aux effets de la pesanteur en montant dans un ballon. C'est pourquoi, ajoutai-je audacieusement, je ne comprends pas que vous vous disiez panthéiste, car vous avez une femme et une fille. De plus, vous n'êtes pas de ces

panthéistes misérables qui disent : après nous le déluge ! Vous vous inquiétez du sort de l'humanité ; et que deviendra l'humanité avec une telle doctrine ? Sans doute, les effets ne seront pas immédiats ; mais les siècles sont les heures de la vie du genre humain, et, tôt ou tard, les conséquences mortelles du panthéisme se produiront.

— En sorte, me dit-il sans s'émouvoir, que si par hasard vous deveniez sérieusement panthéiste, vous n'auriez plus de morale ?

— Non ! je n'en aurais pas ! lui dis-je en me levant. »

Je pensais qu'il allait me dire : « Eh bien ! vous êtes un panthéiste ! » Il ne le dit pas. Mais je connaissais la plaisanterie anglaise. Je savais que l'humour est un dard lent à sortir de sa gaine, lent à atteindre l'épiderme de l'ennemi, mais qui, une fois qu'il l'a touché, s'enfonce d'un coup rapide et brutal jusqu'aux os, fait jaillir le sang et distille le poison dans la plaie. Je me rassis et j'attendis.

« Malheureux, malheureux que nous sommes ! dit-il, j'en suis à ce point ! Pourtant je veux garder mes principes moraux, car je les ai reçus de ma famille et de ma race comme un patrimoine sacré. Cette lutte entre mon esprit et mon cœur me torture. Vous êtes mon ami, me dit-il en me tendant la main, j'ai confiance en votre esprit pénétrant ; cherchez, et vous trouverez l'accord de la morale et du panthéisme. Aimez-moi assez pour me faire part de vos lumières. » Je n'étais pas encore rassuré. Il ajouta : « Dans quelques jours, je reviendrai à vous comme à un prêtre, car quelque jeune que vous soyez, j'ai en votre intelligence autant de confiance, que je professe d'estime pour votre caractère. Ayez quelque chose à me dire pour la tranquillité et le salut de mon âme. »

Je n'y tins plus, je lui serrai la main avec effusion.

« Bon et excellent homme, dis-je en moi-même, comment puis-je songer à te trahir ! »

Il continua à me parler sur le ton mystique, familier aux panthéistes de l'Inde. Il me regardait comme le médecin de son âme et pensait que je le guérirais de ses angoisses par ma science.

« La science absolue, dit-il, est la vraie et unique voie du salut et de la vie. Par la science, l'âme arrive d'un coup d'aile, sans avoir besoin de passer par des migrations successives, dans le sein du brahma suprême, s'identifie avec lui, devient brahma lui-même, et goûte les joies divines du nirvana. Cherchez la solution de la difficulté qui nous arrête, et faites-la-moi connaître ; vous affranchirez mon âme. »

J'étais attendri de la bonté et de la simplicité de ce cœur d'enfant.... et en même temps cependant, de mauvaises pensées s'élevaient encore dans mon cœur.

Je me disais : « Au fond, peut-être suis-je panthéiste plus que je ne pense. Et après tout, peut-être cette doctrine contient-elle la vérité, et alors quel mal y a-t-il à ce que j'aime Carolina et à ce qu'elle soit ma maîtresse, pourvu que nous sauvions les apparences, qu'il n'en sache rien, qu'il n'en souffre pas ? Et encore, quand il en souffrirait ? ce serait la faute de cette force fatale et impersonnelle qui gouverne tout, de ce brahma suprême, du développement fatal de sa vie, et non notre faute à nous, jouets de cette force invincible et impeccable. »

Imprudent ! trois fois imprudent brahmane ! tu poussais mon âme encore chancelante vers l'abîme où tu devais périr toi-même !

« Il me reste à vous prier d'excuser mon indiscrétion, me dit-il en se levant ; je vous ai fait perdre une demi-heure, adieu. Je vais maintenant me promener dans nos dunes en pensant à ce que vous m'avez dit. Où en sont vos études ?

— Elles avancent, répondis-je. »

Et j'eus en même temps l'audace de lui demander des nouvelles de lady Darnley.

« Elle n'est pas très bien, me dit-il. »

Je reçus au cœur une commotion étrange et ne pus en demander davantage.

Un quart d'heure après, on me remit le billet suivant :

« Je désire vous parler une dernière fois. Ne perdez pas un instant. Je ne puis vous laisser partir ainsi. Avant que vous me quittiez pour toujours, je pourrai vous parler du fond du cœur. Hélas ! je ne sais plus ce que je veux ! »

Je partis, en proie, comme une mer houleuse au pied des falaises, aux mouvements les plus violents et les plus opposés, incapable de prendre une résolution et prêt à livrer ma vie au hasard des circonstances. Tout le long de la route, mon cœur bondissait dans ma poitrine comme un coursier sauvage. En songeant à sa lettre, il me semblait par moments que Carolina allait se rendre ; et un étrange sentiment, composé d'espérance et d'effroi, m'envahissait tout entier. Pourquoi d'effroi ?

Quand j'entrai chez elle, je la trouvai enveloppée dans un châle de l'Inde et étendue sur un canapé, avec sa petite fille à ses pieds. Elle était d'une grande pâleur. Un sentiment de pitié douloureuse surgit en moi, en voyant sur son visage et dans tout son extérieur les traces de la lutte terrible qu'elle soutenait contre un amour trop fort, et en songeant aux déchirements de son cœur, aux affres de sa conscience.

Elle se leva lentement, prit son enfant dans ses bras, et, sans me dire un mot, la mit dans les miens et me la fit embrasser. La petite fille eut peur d'abord, puis elle me sourit et me caressa de ses petites mains. Cette enfant était belle de la beauté suave et idéale que les petites filles anglaises conservent jusqu'à sept ans, c'est-à-dire de la beauté des anges. Je reçus de ses caresses une telle impression de pureté et d'innocence, que mon sang agité et furieux s'apaisa tout à coup, et coula frais et calme dans mes veines. Je me sentis comme transformé en un frère de cette petite fille.

« Ah ! pensais-je, une mère à son foyer, près de ses enfants, est comme dans un sanctuaire, elle est sacrée et invulnérable. Jamais Carolina n'eût été attaquée, ni par conséquent vaincue sur ce terrain-là. Que vont donc faire au bal tant de jeunes mères ? »

Entraînée par l'amour, elle avait compris qu'elle avait dans sa fille un moyen de salut, et, par une ruse touchante et gracieuse, elle avait voulu s'en faire un bouclier. Elle me fit asseoir sur le canapé et plaça son enfant sur un tapis à nos pieds.

« Vous souffrez, lui dis-je, et je lui tendis la main.

— Oui, dit-elle en la pressant dans la sienne comme eût fait un ami. Je meurs ; aimer, c'est souffrir ; mais il faut savoir briser son cœur. »

Et, les yeux noyés de larmes, elle appuya ses deux mains sur sa poitrine, comme pour en comprimer les battements.

« J'ai voulu vous revoir, ajouta-t-elle, pour vous dire que je vous aime, que je vous aime du fond de l'âme et qu'il faut que vous partiez. Un billet est toujours sec et froid ; j'ai pensé qu'il y aurait, pour vous et pour moi quelque douceur à nous voir et à nous dire adieu avant de nous séparer. »

J'allais parler, elle m'interrompit :

« Il faut que nous nous séparions, car ma résolution est prise ; je mourrai plutôt que de manquer à ce que je dois à mon époux et à cette enfant. Ah ! pourquoi vous ai-je connu.... Mais non ! j'en remercie Dieu malgré moi, car je sais maintenant ce que c'est qu'aimer.... Vous vous en irez demain. »

Et des larmes coulaient le long de ses joues pâles.

« Ah ! puisque vous le voulez !.... Mais je meurs comme vous, » lui dis-je.

Elle prit son enfant dans ses bras et la dévora de baisers avec une ardeur étrange.

« Mais, avant de me voir partir, sachez bien que je vous aime comme on n'a jamais aimé, que je vous aime de mon premier amour, d'un amour d'adolescent dans un cœur d'homme. Jamais femme n'a été aimée de moi, jamais une autre femme n'aura une place dans



mon cœur. Vous seule, Carolina, comme une divinité jalouse, y aurez un culte jusqu'à mon heure dernière, un culte pur et sans tache, car je ne veux pas concevoir même une espérance qui serait une souillure pour vous dans ma pensée. »

Je disais tout cela de très bonne foi. Elle ne pleurait plus. Elle m'écoutait pâle et haletante d'émotion, la tête tendue vers moi, les lèvres entr'ouvertes avec une expression de joie céleste et passionnée.

Elle remit son enfant à ses pieds.

« Ah ! oui, dit-elle en me tendant les deux mains, vous êtes bien tel que je vous avais rêvé ! grand comme un Dieu !... »

Elle s'arrêta. Puis, avec un soupir, elle ajouta :

« Et il faut que vous partiez ! »

Je lui demandai un baiser, « le premier, l'unique baiser d'amour, lui dis-je, baiser bien triste, puisqu'il sera le signal d'une éternelle séparation. »

Elle se pencha vers moi. En l'embrassant, je sentis un flot de larmes sur ses joues.

« Tenez, me dit-elle vivement, emportez cela comme souvenir de moi. » Et elle me remit son bracelet. Je lui donnai la bague que j'avais au doigt.

« Elle vient de ma mère, lui dis-je ; je ne puis mieux placer cette relique sacrée qu'à votre doigt, vous êtes digne de la porter..... Adieu ! »

La petite fille nous avait regardés jusque-là sans comprendre et sans rien dire, cherchant seulement à embrasser sa mère quand elle la voyait pleurer. Lorsque je pris la porte, l'enfant s'écria tout à coup, moitié italien, moitié anglais :

« Non, non, ne partez pas, s'il vous plaît.

— Et pourquoi, mon enfant ? lui dis-je.

— Parce qu'il faut jouer avec Edith.

— Ah ! cher ange, m'écriai-je en baisant ses petites mains, ton innocence ne sait rien et ne peut rien craindre pour nous.

— *Santa Madona !* dit Carolina en séchant ses larmes, que ne sommes-nous purs comme elle ! nous ne craindrions rien non plus et vivrions heureux ! »

Puis, comme un naufragé qui saisit un débris de navire :

« Ne pourriez-vous pas être un frère pour moi ? Mais non, non ! vous ne pourriez pas vivre près de moi comme un frère.

— Je jure de ne jamais exprimer d'autre désir que celui de vous voir et de vous parler, m'écriai-je avec un élan sincère et passionné.

— Vous le jurez ?

— Je le jure, repris-je en levant mes mains vers le ciel.

— Ah! restez! s'écria-t-elle en m'ouvrant ses deux bras. Aussi bien, je n'aurais pas vécu longtemps loin de vous. »

Je la couvris de baisers, elle me repoussa vivement; je crus que j'allais m'évanouir. Jamais, jamais je n'avais éprouvé de telles émotions. Nous nous assimes.

« Ah! oui, ce sera le ciel ainsi; nous serons heureux, » dit-elle en me regardant en face, radieuse et souriante, et pourtant inquiète, car elle lisait dans mes yeux les traces de sensations ardentes qui n'étaient pas encore calmées. Puis elle ajouta, avec une joyeuse et singulière volubilité, comme pour me réveiller de l'immobilité farouche qui avait suivi les baisers que je lui avais donnés.

« Nous nous occuperons de nos dunes, et surtout de vos projets de gloire. Oh! soyez sans crainte pour votre avenir! je vous ferai travailler; je vous gronderai, je vous punirai si vous vous avisez de vouloir être paresseux par amour. Vous avez du génie, oui, un grand génie! je veux que vous arriviez à la gloire. Mon rôle, mon bonheur sera de vous encourager dans vos travaux et de vous soutenir dans vos défaillances; vous serez grand, illustre, en-vié, recherché. Moi, en silence, je jouirai dans mon cœur de votre gloire. »

Elle me parla de notre future manière de vivre et de ses projets pour nous voir tous les jours sans exciter les soupçons. Sa beauté, sa grâce, son humeur joyeuse m'enchantèrent, et je sentis, sous son regard et sous sa parole, couler en moi un torrent d'idées ravissantes!

« Nous lèverons ensemble le plan des dunes, disait-elle; plus tard, nous habiterons la même villa, au milieu des blondes moissons et des prairies en fleurs écloses par nos soins. »

Nous bâtîmes ainsi mille projets.

Je caressai Edith, qui me regardait de ce regard fixe et profond des petites filles qui veulent comprendre ce qu'on dit. Les enfants m'ont toujours aimé. Bientôt Edith joua familièrement avec moi. Elle prit mon chapeau, le mit sur sa tête et voulut être placée devant une glace pour se voir; là, elle poussa des éclats de rire enfantins, sonores et joyeux, dont la contagion nous gagna. Puis elle me fit mettre sur le tapis à genoux et courir à *quatre pattes*. Je me prêtai à tout, malgré les remontrances de Carolina, avec une docilité et une bonne humeur qui éveillèrent la gaieté la plus charmante dans ce petit cœur d'enfant. A la fin, elle courut chercher un châle de sa mère et me le mit sur la tête. Je m'enveloppai la figure de ce châle..... et je le dévorais de baisers..... quand milord entra.

Carolina ne riait plus, et moi, me dégageant de mon châle, je devais avoir dans les yeux une ardeur qui aurait pu me trahir. Lord

Darnley, attiré en entrant par la gaieté bruyante de son enfant, qui sautait et criait autour de moi, ne vit qu'elle d'abord. Quand il me salua et quand je fus levé pour lui serrer la main, toute trace d'émotion avait disparu de mon visage et de celui de Carolina, et il ne vit devant lui que trois figures heureuses et gaies qui fêtaient sa bienvenue.

Il apprit de la petite fille tout le plaisir que nous avions eu à jouer, et fut charmé de me voir ainsi dans ses bonnes grâces.

« Votre visite ici est une bénédiction, me dit-il; vous avez distrait Lady Darnley, dont l'humeur sombre me causait ce matin beaucoup d'inquiétude. Vous avez fait la conquête de ma fille, et vous allez me renseigner sur quelques questions que j'ai à vous faire relativement aux dunes, si toutefois vous voulez bien nous faire l'amitié de rester et de dîner avec nous. »

Je m'excusai; il insista; Carolina se mit de son côté, et je dus céder.

Pendant le dîner, Carolina parla peu, mais ses longs regards fixés tour à tour sur son mari, sur son enfant et sur moi, disaient tout le trouble délicieux de ses pensées, et tout le bonheur qui l'inondait. Mes émotions ne répondaient guère aux siennes.

A la vue de son mari, je sentais naître peu à peu en mon cœur des sentiments mauvais, des élans de mépris, de jalousie et de haine. Elle me devina.

« Ah! me dit-elle pendant un instant où nous fûmes seuls. Sachons vivre heureux ainsi, et elle me prit la main. Ce jour est le plus délicieux de ma vie..... O joie du ciel! être aimée et rester pure!.... Soyez pour moi un frère et un ami.

— Oui, et moins qu'un mari, repris-je avec amertume. »

En causant avec elle, je comprenais mieux encore que je ne l'avais senti quand elle repoussa mes baisers, que le compromis que j'avais juré était inexécutable, et que la parole donnée ne serait qu'un mensonge, quoi que je pusse faire.

« Non, autre et plus qu'un mari, continua-t-elle. »

Et, comme pour jeter un baume sur la plaie saignante qui venait de s'ouvrir en mon cœur, elle ajouta avec une certaine solennité : « Nous vivrons, lord Darnley et moi, comme les premiers évêques chrétiens vivaient près de leurs chastes épouses, je vous le jure, et il y consentira : il est si religieux, si mystique et si bon! Ce veuvage volontaire vous sera un exemple, vous donnera courage et me rendra digne de votre amour à mes yeux et aux vôtres. »

## VIII

Plusieurs jours de suite je retournai chez elle, et particulièrement aux heures où je la savais seule ; car, trahire, dans le fond, à mon serment, j'espérais qu'un moment d'émotion et de surprise nous ferait oublier nos promesses, et qu'elle succomberait sans que je lui demandasse rien.

Mais toujours son enfant était avec elle, et je savais que la bonne était dans une chambre voisine, prête à entrer au moindre coup de sonnette. Je n'obtenais rien que quelques paroles caressantes et quelques privautés qui ne faisaient que me brûler le sang et exaspérer ma souffrance.

Aux heures de méditations solitaires, je me laissais envahir par les idées panthéistes de lord Darnley. Dans la passion, on ouvre son cœur aux doctrines auxquelles on a fermé l'oreille en temps de calme. Je me persuadai que tout était le produit d'une force sourde, aveugle et fatale, parce que j'avais intérêt à le croire.

« Dès lors, quel mal y a-t-il, disais-je, à ce que je manque à une parole ridiculement donnée ? J'ai fait serment de ne lui rien demander ; mais ce serment est impossible à tenir dans la situation où nous sommes vis-à-vis l'un de l'autre. » Voilà ce que je disais ; mais je n'osais pas oser ; et je passais des journées et des nuits agitées de transports terribles.

Ah ! combien était vrai ce que m'avait dit la sagesse de M. de Baur, ce que m'avait répété le solide bon sens de mon oncle ! Une fois sorti des voies sûres, tracées par les mœurs et par la sagesse des ancêtres, il n'y a plus ni calme, ni bonheur, ni travail, ni dignité !

Et pourtant j'aimais mon martyr, et y renoncer eût été pour moi plus difficile que de renoncer à la vie. Je dédaignais mes livres, je méprisais la science, je maudissais la vertu et je soupirais après ma bien-aimée, comme l'oiseau altéré des déserts soupire après la source d'eau vive. Je songeais parfois à tuer lord Darnley, et il me semblait alors que je l'aurais fait sans plus de remords qu'on n'en a à écraser un ver sous ses pieds. J'en venais à considérer comme un être malfaisant et digne de mort cet homme qui ne pouvait rendre cette femme heureuse, et s'opposait à son bonheur. Les idées fatalistes m'envahissaient de plus en plus, et je me disais que posséder Carolina était aussi permis que de respirer le parfum d'une rose ; et que supprimer cet homme, s'il voulait s'y opposer, était aussi indif-

fèrent aux yeux de la nature que d'arracher une herbe nuisible d'un champ cultivé.

La vue de Carolina faisait envoler ces affreuses idées ; mais elles revenaient loin d'elle. En même temps, s'élevaient en moi des désirs bas et grossiers, et mon imagination s'arrêtait avec plaisir sur une proposition de mon cousin que j'avais d'abord accueillie avec dégoût et presque avec indignation. Oui, il est une chose terrible qu'il faut dire, et à laquelle ne songent pas les femmes qui se donnent à moitié, c'est qu'elles corrompent et dégradent ceux qu'elles aiment. J'étais presque disposé, moi dont le cœur était resté jusque-là si fier et si pur, à accepter pour maîtresse une femme méprisante, que je ne connaissais pas ; à descendre des hauteurs de la passion idéale à ces grossières amours qu'on vend et qu'on paye.

Il est des circonstances où il faut une volonté surhumaine, la force et la résolution d'un héros ou d'un saint, pour échapper au mal. Carolina, entourée de sa fille et de son mari, et fortifiée par leur vue ou par leur image, luttait avec moins de peine et moins de désavantage que moi.

Je transcris ici de nouveau quelques feuilles volantes qui portent la trace encore vive et chaude de ce passé agité d'orages.

26 juin. — J'ai résolu de m'expliquer avec Carolina ce soir, au Casino des bains de mer. Il me semble que là, je serai plus libre.

27 juin. — Un fait singulier et étrange dont je vais dire quelques mots, a bouleversé tout mon plan de conduite.

J'attendais, pour parler à Carolina, que le bal fût dans sa plus grande animation, ce qui arrive d'ordinaire vers minuit. A onze heures le colonel m'attira dans l'embrasure d'une fenêtre et me dit : « Vous êtes mon seul ami ici présent, je vous confie ma femme, vous la reconduirez chez elle le plus tard possible. Faites-moi l'amitié de l'occuper et de la distraire ici. Si je ne suis pas revenu dans deux heures, elle me trouvera chez moi en rentrant. Tâchez de la faire rester ici jusqu'à une heure du matin. » Le colonel était pâle, sa voix était émue et saccadée. Je ne savais que penser. Sans demander aucune explication, je promis de faire ce qu'il désirait ; il partit en me serrant la main.

Sa confiance en moi me liait envers lui. « Les plus vulgaires principes d'honnêteté, me dis-je, m'ordonnent de me taire au moins jusqu'à demain. » J'ajouterai que je sentais mon courage faiblir en voyant approcher l'heure de m'expliquer avec lady Darnley, dont l'attitude pendant cette soirée était loin de me provoquer à des explications du genre de celles que je méditais. Au milieu de la société mêlée des bains de mer, entourée de personnes pour la plupart inconnues, elle avait cet air de fière et chaste prêtresse qui la

faisait ressembler aux blanches vierges chantées par Ossian, ou à quelque Velleda des forêts de la Germanie.

Elle ne s'aperçut pas d'abord de l'absence de son mari. Un peu avant minuit elle le chercha, et me demanda si je ne l'avais pas vu. « Je viens de lui parler, lui dis-je. » Elle attendit quelques instants d'un air inquiet et préoccupé; ne le voyant pas reparaitre, elle fit demander sa voiture.

Mon domestique avait l'ordre de m'attendre à la porte du bal avec mon cheval, car j'avais résolu, en partant pour le Casino, de revenir chez moi par les dunes, à cheval, sans passer par la ville, et même de faire une course sur la grève si la nuit était belle.

Je fis monter Carolina dans sa voiture et l'escortai à la portière. Quand nous fûmes arrivés en face de sa maison, je l'aidai à descendre de voiture et la fis entrer dans le corridor. Resté seul avec elle, je la pris dans mes bras et cherchai ses joues de mes lèvres, en lui disant : « Je t'aime.

— Laissez-moi, laissez-moi ! » s'écria-t-elle.

Elle s'échappa de mes bras et monta son escalier, légère et tremblante comme un oiseau effaré.

Je la laissai partir, stupéfait et effrayé de l'audace que j'avais eue, et enivré de mon bonheur. A peine eut-elle fait dix pas que je songeai à la poursuivre; mais je réfléchis que son mari pouvait être en haut, que la servante allait venir, que tout bruit dans l'escalier pouvait être un scandale. Une heure plus tard je me reprochai de n'être pas tout simplement entré chez elle en lui offrant mon bras.

La nuit était admirable; la brise, qui soufflait du sud, était d'une douceur extrême; la lune, dans tout son plein, brillait comme un fruit d'or au milieu des étoiles, ces fleurs du ciel, comme dit la poésie de l'Orient. Je m'élançai à cheval du côté de la mer. Rien n'est plus fantastique que l'aspect des dunes, la nuit, à la clarté de la lune. Le regard suit une série indéfinie de monticules éclairés d'un côté d'une lumière bleuâtre, et noyés de l'autre dans une ombre immobile et menaçante. On dirait des files de cavaliers gigantesques arrêtés par la nuit et reposant au bord de la mer sur leurs chevaux accroupis. Qu'un nuage vienne à passer sur le disque de la lune, aussitôt des ombres courent et galopent sur la plaine sablonneuse; le camp immense semble secouer son sommeil et partir bride abattue à travers l'espace, fondre sur vous ou fuir vers l'horizon, selon le caprice du vent..... Puis tout rentre dans l'immobilité de la mort; une lumière calme dort sur le flanc et la croupe des coursiers, jusqu'à ce qu'un nuage en passant fasse recommencer les cavalcades silencieuses. D'autres fois, quand le vent

se tait et quand le ciel gris ne laisse passer qu'une lumière douteuse, ce n'est plus un camp endormi que l'on croit voir, mais les tombeaux de quelque grand peuple disparu. Et, lorsque le cri aigu d'une mouette vient percer le silence solennel qui règne alentour, le voyageur sent un frisson courir dans ses veines, comme si quelque âme souffrante passait en jetant à la terre sa plainte sinistre.

Depuis quelque temps, je vais me promener dans les dunes, la nuit, pour calmer, par l'agitation d'une course à cheval et par ces impressions fantastiques, les agitations de mon cœur troublé par l'amour. Parfois, quand du haut d'un monticule je contemple, baignées par la lumière mystérieuse de la lune, ces longues steppes sablonneuses et désertes, quand je contemple l'Océan, qui vient mourir à mes pieds, et au-dessus de ma tête ces vastes profondeurs du firmament où roulent des mondes silencieux, il me semble que j'ai trouvé la paix. Plus souvent, comme un lion blessé, j'erre en vain pour trouver un instant de repos et l'oubli de mon mal : j'emporte le trait dans mon flanc.

Cette nuit, la mer phosphorescente montait lente et calme avec ses flots étincelants sous les rayons de la lune ; le spectacle était grandiose et splendide. Tout à coup, je vis dans le lointain deux fantômes noirs se détacher du rivage et s'avancer vers moi. Je crus d'abord à l'illusion produite par le mouvement d'un nuage. Je levai les yeux : il n'y avait pas une tache au ciel. Java poussa un soupir profond et aspira l'air bruyamment. Les deux formes noires marchaient rapidement. Je n'avais d'autre arme que ma cravache. Fuir était un moyen douteux d'échapper au danger, s'il y en avait un ; et d'ailleurs ce moyen ne me plaisait pas. J'attendis..... Je distinguai bientôt deux cavaliers. En un instant, ma résolution fut prise. Je pressai de l'éperon les flancs de Java, et m'élançai au galop à leur rencontre. Ils s'arrêtèrent, étonnés sans doute de me voir fondre ainsi sur eux.

« Où allez-vous ? on ne passe pas ! » crièrent-ils tous deux au moment où j'allais passer entre eux emporté par ma course. Et ils se jetèrent à la bride de mon cheval.

« Et pourquoi ne passe-t-on pas ? dis-je ; qui êtes-vous donc ?

— Quoi ! c'est vous, monsieur Onfroy ? me dit l'un d'eux, que je reconnus aussi ; seul ici ! et à cette heure !

— Il aura appris ce duel, » lui dit l'autre à l'oreille.

Je l'entendis.

« Un duel ! dis-je, la nuit !

— Un secret absolu nous est prescrit, répondirent-ils. Nous sommes témoins ; nous avons ordre d'empêcher qu'on n'approche ; et nous vous prions instamment de vous retirer. »

Je me disposais à m'éloigner, lorsque, jetant, avant de tourner bride, un dernier regard vers la grève, j'aperçus à la clarté de la lune un uniforme anglais.

« Quoi ! le colonel Darnley ! m'écriai-je.

— Ah ! vous le saviez d'avance, dirent-ils.

— Non, sur l'honneur ! repris-je. Mais, puisque je l'ai reconnu, permettez-moi de lui serrer la main avant le combat. »

La permission me fut donnée, et on ne s'opposa plus à me laisser assister à la rencontre.

Un jeune commandant de hussards, venu en permission à Dunkerque, avait, le premier jour de son arrivée, aperçu au théâtre lady Darnley, sur le devant d'une loge. Sa beauté éblouissante l'avait comme fasciné, et, pendant tout le premier acte, il n'avait cessé de la regarder. Lord Darnley n'arriva que plus tard au théâtre. La vue seule du colonel, sa taille élevée, sa grande mine, ses longues moustaches blanches, son air grave et imposant suffisaient pour protéger sa jeune femme contre les regards indiscrets. Cette fois, il n'en fut pas de même. Le colonel regarda fixément le jeune commandant d'un air mécontent et hautain. Celui-ci le prit pour un oncle ou un tuteur, et lorgna la dame de plus belle. Lord Darnley alla trouver l'officier français, se fit connaître et exigea des excuses. Des explications orageuses eurent lieu, et un duel devint nécessaire. Mais il fallait tromper la police, qui avait l'éveil. On fit courir le bruit d'un accommodement, et on décida qu'une rencontre aurait lieu sur le bord de la mer, la première nuit que les témoins trouveraient favorable.

J'allai serrer la main de lord Darnley pendant que les témoins, que j'avais un instant dérangés, achevaient de se concerter sur les conditions du combat.

« Elle est rentrée ? me demanda-t-il.

— Oui. Je n'ai pu la retenir plus longtemps.

— Malheur ! dit-il en mordant ses moustaches ; je serai de mauvaise humeur en me battant. Mais, après tout, tant pis pour mon adversaire. »

Le combat devait avoir lieu sur la grève, à cheval.

Les témoins du commandant étaient deux Français, les témoins du colonel deux Anglais.

J'allai me poster au haut d'une dune qui dominait la grève, et sur laquelle les témoins me laissèrent, en qualité d'ami de l'un des combattants. L'officier français en uniforme, comme le colonel, s'approcha de celui-ci, la tête découverte, et lui dit :

« Milord, le combat doit avoir lieu, et, pour rien au monde, je ne voudrais l'empêcher ; mais je ne veux pas, si je meurs, que vous



conserviez de moi un mauvais souvenir. J'ai eu les premiers torts, et je désirerais que lady Darnley sût que je regrette les regards indiscrets que j'ai dirigés vers sa loge.

— Le nom de lady Darnley ne doit pas être prononcé ici, répondit le colonel ; et elle ne saura jamais rien de tout ceci, je l'espère. Mais j'accueille l'expression de vos sentiments, et j'en tiendrai bon souvenir si Dieu m'accorde la vie. »

Et, ôtant son chapeau, il salua son adversaire. Puis :

« Allons, monsieur, ajouta-t-il, prenez du champ et hâtons-nous ! car la mer monte, et bientôt nous serions obligés de nous battre au milieu des vagues. »

Et, se retournant, il piqua son cheval jusqu'à la distance marquée par les témoins. L'autre en fit autant.

Cinq cents pas les séparaient.

Au signal convenu, ils fondirent l'un sur l'autre, rapides et furieux, comme deux ouragans. Sous les fers des chevaux, les cailloux de la grève jetaient des étincelles rouges ; sur leurs flancs et sur les étriers sonores, bondissaient les fourreaux d'acier ; les sabres levés lançaient des éclairs bleuâtres et sinistres.

La mort de lord Darnley eût rendu Carolina à la liberté, et la pensée qu'il courait peut-être à la mort caressa un instant les mauvais côtés de mon cœur. Mais bientôt je rejetai cette espérance avec indignation. Devant le danger qu'il courait, je fis des vœux sincères pour qu'il eût la vie sauve, car je lui donnais raison et, au fond, je l'aimais.

Cette course dura quelques secondes ; le galop des chevaux retentissait dans ma poitrine. Les deux adversaires se heurtèrent en face de moi. Les chevaux se dressèrent sur leurs pieds de derrière en tournoyant. Penchés l'un vers l'autre, l'œil en feu, les deux cavaliers s'attaquaient comme deux lions. J'entendais les coups secs et répétés des sabres, la respiration haletante et profonde des chevaux, les soupirs rauques des combattants. De temps en temps, effleurés par le tranchant des armes, les chevaux se câbraient en poussant des gémissements aigus et plaintifs. Le commandant français attaquait avec furie ; le colonel anglais, se tenant sur la défensive, semblait mesurer ses moindres mouvements et attendre le moment de frapper un coup décisif. Tout à coup, un grand cri fendit l'air et un sabre tomba sur la grève. Nous courûmes tous. Le commandant avait le bras droit profondément entaillé. Il demanda à recommencer le combat de la main gauche.

« Je suis à vos ordres, » dit lord Darnley en prenant son sabre de l'autre main.

Les témoins se consultèrent. Mais le commandant pâlit ou plu-

tôt bleuit sous le rayon de la lune et s'affaissa en arrière, la tête sur la croupe de son cheval. On s'empressa autour de lui, on l'enleva de selle, et les témoins déclarèrent l'honneur satisfait. Une voiture attendait avec un chirurgien ; on y fit monter le blessé, qui reçut le premier pansement. Je revins à cheval avec lord Darnley. Tout à coup, au milieu de la rue, il se mit à fondre en larmes.

« Je suis un malheureux ! dit-il ; mais c'est la dernière fois, je le jure, que je répands le sang. »

Il devait tenir sa parole, et d'une manière sublime, comme on le verra plus tard.

« Milord, lui dis-je, vous vous êtes battu loyalement, et ce duel n'a pas dépendu de votre volonté.

— Oh ! sans doute ; mais cela empêche-t-il que le sang ait coulé sous ma main ? Il y a en moi deux hommes. Dans la vie ordinaire, je me fais un scrupule de tuer un insecte et même d'arracher une fleur de sa tige, craignant de la faire souffrir ; et j'ai des moments de fureur froide et terrible..... Voici que j'ai blessé, peut-être tué, un de mes frères en Dieu. »

Puis, dominant son émotion, par un effort de sa volonté, en approchant de chez lui :

« Veuillez entrer avec moi, me dit-il, et dire à lady Darnley que vous m'avez rencontré au cercle..... »

Elle attendait son mari avec anxiété. J'arrangeai un mensonge qui la satisfit ou parut la satisfaire. Ma présence y fut peut-être pour quelque chose. Elle nous reçut dans sa chambre à coucher aux tapis moelleux, aux lourdes portières en tapisserie, aux meubles exquis, charmants ou capricieux, produits raffinés du génie de l'Inde et du goût français, vrai temple de l'amour. A ma vue, elle rougit et me regarda d'une manière qui me rappela les baisers que je lui avais donnés.

Ils m'ont rappelé tous deux mes études dans les dunes. J'ai promis d'être prêt dans quinze jours.

## IX

2 juillet. — Lord Darnley vieillit beaucoup. Depuis moins d'un an que je le connais, il est devenu tout blanc. La pensée, ou le remords, rongé cette organisation..... S'il mourait !

Aujourd'hui, Carolina m'a montré quelques-unes de ses poésies italiennes. On y retrouve cette fécondité créatrice, cette haute ima-

gination, cette pureté et cette fermeté de lignes qui caractérisent les grands artistes et les grands poètes florentins.

Mon amour s'en est encore accru. Comment ne pas l'aimer davantage, cette muse si belle, en lui voyant ce grand et fier génie ?

J'essayerai de traduire ici un de ces morceaux, mais seulement pour donner une idée de son imagination poétique, car je ne pourrais rendre comme je le voudrais ni ce style sobre et nerveux, ni ces grandes images tracées d'un burin si ferme, ni cette phrase d'airain sonore, d'un timbre si mordant et si pur.

Ce morceau est intitulé *Vision du Dante*. Quelques mots mettront au courant du sujet.

Le Dante, exilé, jeune encore, par un usurpateur qui vient de s'emparer perfidement et violemment du pouvoir à Florence, se retire à quelque distance de la ville, dans la demeure d'un de ses amis. Le lendemain, il raconte à son hôte une vision qu'il a eue. Il lui semblait être, la nuit, dans la chambre à coucher du tyran. Tout à coup, il voit entrer une femme belle et jeune d'une éternelle jeunesse, mais dont le visage est pâle et les habits en lambeaux. Elle s'adresse à lui pendant qu'il tremble d'effroi et pousse des gémissements d'épouvante sans pouvoir s'éveiller.

La nuit, tu vois souvent, à travers les ténèbres,  
Paraitre un fantôme attristé ;  
Son front est pâle et sombre, et son regard funèbre.  
C'est moi ! Je suis la liberté !

Du tranchant du remords, je laboure ton âme,  
Dans tes longues nuits sans sommeil.  
Lorsque tu dors, tu vois l'enfer qui te réclame ;  
L'enfer, ce sera ton réveil.

En attendant, tu vois chaque nuit, dans ta chambre,  
Bouillonner des vagues de sang,  
Et chaque flot te jette en passant : Vingt septembre !  
Et le flot passe en frémissant.

Vingt septembre !.... Oh ! jamais je n'oublierai la date :  
Ce fut l'aurore d'un tyran.  
Les Florentins, surpris sous ta perfide patte,  
S'éveillèrent en rugissant.

Mère, j'ai vers le ciel envoyé ma prière :  
Les Florentins sont mes enfants.  
Mais il était trop tard, et j'ai vu la poussière  
Voler sous tes chars triomphants.

Tu nous assassinas, ô Gueife sans entrailles !  
En ce jour, de tes propres mains,  
Tu fis à ton honneur d'immenses funérailles,  
En immolant des corps humains.

Lorsque, près des palais, sur nos places tombantes,  
Le peuple indigné se cherchait,  
De deux points opposés, deux troupes frémissantes  
Sortaient.... L'une à l'autre marchait.

## REVUE CONTEMPORAINE.

Surpris, hommes, enfants, vieillards, femmes pleurantes,  
 En vain imploraient du secours ;  
 Et l'état redoutable, aux mâchoires vivantes,  
 Toujours se resserrait!.... toujours !

Alors on entendait des clameurs lamentables ;  
 Puis rien..... et tes sbires vainqueurs  
 Passaient le sabre au poing, sombres et formidables.....  
 Quelques-uns essayant des pleurs.

Puis, après ta perfide et sanglante victoire  
 Sur le peuple et la liberté,  
 Tu bannis sans pitié, pour couronner ta gloire,  
 Quiconque t'avait résisté.

Mon lait t'avait nourri, je croyais t'être chère ;  
 Je t'abritais sous mon manteau.  
 Sans trembler, sans pâlir, dans le sein de ta mère  
 Tu plonges ton large couteau.

Si le pressoir foulait tes palmes souveraines,  
 Ton manteau de pourpre éclatant,  
 Du pressoir indigné, sur nos monts, dans nos plaines,  
 A grands flots jaillirait du sang.

Tu nous assassinas, et des lâches t'oncensent,  
 Viennent lécher tes doigts sanglants ;  
 Ces chiens couchants, pour prix de leur lâcheté, pensent  
 Avoir des colliers plus brillants.

Mais aussi tous les noms que le pays honore,  
 Cenci, Carcelli, Melvio,  
 Se lèvent contre toi. Le peuple qui t'abhorre  
 Redit les chants de Silvio.

Car la liberté vit, tu le sais bien, ô traître,  
 Au cœur des généreux Toscans ;  
 Si l'on croit quelquefois qu'elle va disparaître  
 Sa mort ne viendra de longtemps.

Chaque jour, tu le sens, le sol sous tes pas tremble,  
 Et tu regardes effrayé ;  
 Ton cœur, ton lâche cœur s'épouvante ; il te semble  
 Que ton palais est foudroyé.

Tu nous jetas meurtris au fond des Catacombes,  
 Et c'est là que nous conspirons :  
 Un jour nous briserons la pierre de nos tombes ;  
 Au grand jour nous nous reverrons !

14 juillet. — Voici deux semaines que je travaille avec courage  
 au milieu des sables échauffés par les rayons d'un soleil caniculaire.  
 Hier, vers deux heures de l'après-midi, je tenais ma lunette dirigée  
 vers la ville, lorsque je vis arriver au trot, de mon côté, un cavalier  
 et une amazone.

Elle était ravissante. Elle avait une élégante jupe en soie de  
 l'Inde d'un vert sombre, un corsage de même étoffe, mais claire,  
 qui moulait admirablement sa poitrine. Un chapeau mousquetaire  
 avec une plume blanche protégeait contre les rayons du soleil

son beau visage heureux et souriant. D'un geste vif et gracieux, elle indiquait à son mari de quel côté elle m'avait aperçu.

« Eh bien, monsieur le savant, à quoi en sommes-nous, me dit-elle après les saluts d'usage.

— Je pense être en mesure de vous exposer, selon ma promesse, un plan de défrichement des dunes. Si vous le voulez bien, ajoutai-je en montant à cheval, nous ferons une promenade, et, chemin faisant, l'explication se développera d'elle-même, provoquée par vos questions et par la vue des lieux. »

Je te ferai grâce de ce plan, qui allongerait inutilement ce récit.

Nous arrêtâmes nos idées ce jour-là, et dès le lendemain nous nous mîmes en instance auprès des conseils municipaux pour la cession des dunes, décidés à dépenser quatre cent mille francs en acquisition de terrains et en frais d'installation.

Carolina se prit pour ce projet d'une véritable passion.

Plusieurs jours de suite, nous fîmes des courses dans les plaines sablonneuses et sur le bord des *cavées*, qui sont comme les oasis naissantes de ces déserts. Mais quand son mari n'était pas avec nous, Edith et sa bonne nous accompagnaient toujours.

Pour la villa que nous devions bâtir, elle fit choix, à une demi-lieu de la ville, d'un emplacement plus heureux encore que celui dont elle avait eu précédemment l'idée.

En cet endroit, une ancienne brèche de mer entaille largement la chaîne de hautes collines qui séparent le Rosendal des dunes. A droite, un monticule élevé au-dessus de tous les autres, aux flancs larges et arrondis, couvert d'une maigre verdure, s'élève solitaire, comme un gardien d'un des passages par lesquels autrefois les flots, à la marée haute, s'élançaient sur le pays. A gauche s'élèvent deux collines, moins larges, mais plus longues, boisées et fuyant vers la ville. Entre les deux lignes d'arbres qu'elles projettent sur le ciel, on aperçoit, dans une verdoyante perspective, les toits de plusieurs édifices de la ville et la sombre masse du beffroi. En face s'étend l'Océan aux flots verts, que sillonnent de blanches voiles ou de noirs panaches de fumée; derrière s'étend l'oasis du Rosendal; à droite et sans fin les steppes désertes que nous voulons couvrir de pâturages et de moissons. Sur le monticule isolé s'élèvera l'habitation principale; les deux collines jumelles seront couronnées chacune d'un pavillon, dont l'un sera pour moi, et l'autre pour les amis qui viendront nous demander l'hospitalité.

Carolina jouit d'avance de la vue des dunes couvertes de verdure et de fleurs.

« Au lieu des ânes chétifs, lourds et mal faits du Rosendal, me disait-elle, nous nourrirons la jolie et charmante espèce des chevaux

islandais, aussi sobres que les ânes, et capables de rendre plus de services. Quelle joie de les voir bondir dans les herbes fraîches et de parcourir avec eux les domaines créés par nous ! et le soir, quel doux plaisir d'entendre la voix de nos chèvres et la clochette de nos vaches rentrant à l'étable ! »

Je l'accompagnais, je l'écoutais, suspendu à ses lèvres, brûlant et ne disant rien de mes souffrances ; car elle m'avait plusieurs fois rappelé ma promesse. Mais sous toutes ces secousses ma santé s'al-térait. J'avais des moments d'exaltation comprimée, suivis d'heures de noire mélancolie, pendant lesquelles Carolina, quand elle en était témoin, déployait pour me distraire tous les charmes de sa conversation et toutes les grâces de son sourire. Mais souvent elle échouait et se taisait, attristée et inquiète.

## X

29 juillet. — Hier, nous revenions par la grève, elle et moi, précédés de la bonne, qui portait Edith fatiguée. Nous avons admiré le soleil sombrer lentement, comme un navire en feu, dans l'Océan immobile. Quel grand et harmonieux spectacle que celui d'un coucher de soleil sur les flots, par un calme et beau soir d'été ! Le jour baissait lentement, car le crépuscule est long dans ces climats. Nous ne parlions pas ; et la mer, de son mouvement monotone, semblait bercer nos pensées. Des nuages semblables à de légères montagnes aériennes sommeillaient à l'occident, colorés de teintes fraîches et limpides, d'une suavité charmante, qui se détachaient sur un fond de vapeurs rutilantes. Quelques-unes de ces teintes faisaient songer aux touches d'un pinceau délicat qui serait trempé dans le sang pur et rosé d'un enfant. Tandis que devant nous l'occident brillait d'un éclat aussi doux que celui de l'aurore, mais incomparablement plus beau, en nous retournant nous voyions l'orient déjà plongé dans des ombres vaporeuses, aux teintes ardoisées, qui rappelaient le mot du poète : *la nuit brune*, et du sein desquelles se détachait la pâle figure de la lune. Ainsi, la nuit avait déjà envahi l'horizon de ce côté, quand le jour, radieux encore, jetait en face un dernier et splendide reflet qui se répétait dans les flots. Le spectacle des dunes, du ciel et de la mer, par ce beau soir, était d'un calme, d'une grandeur et d'une mélancolie qui nous pénétraient à la fois d'admiration et d'impressions rêveuses.

C'est sans doute auprès de celle qu'on aime qu'on est le plus sensible aux beautés de la nature. J'admirais, avec une émotion que je

n'avais jamais ressentie, ces grandes et divines choses, le soleil, la mer, le désert terrestre et les déserts du ciel. Jamais je n'en ai éprouvé aussi vivement l'impression ; jamais je n'ai été aussi sensible à ce silence harmonieux, à ce calme profond, à ces ombres transparentes, qui se répandent sur la terre et les flots à cette heure indéfinie, entre le jour et la nuit, la plus douce, la plus charmante des heures. Le crépuscule du matin est loin de faire naître des impressions semblables. Ce qui fait la suavité mélancolique du crépuscule du soir, c'est la pensée de la nuit qui vient, du temps qui s'écoule, de nos jours qui s'enfuient, du peu que nous sommes. On se sent pressé en même temps de saisir le bonheur dont l'occasion vient s'offrir, et d'en jouir à la hâte, puisque tout ne fait que passer. Ce sentiment, malgré moi, monta de mon cœur à mes lèvres. « Oui, lui dis-je, nous pouvons être heureux !... » Elle me serra la main comme pour me faire taire, et se rapprocha vivement de sa fille. Je la laissai aller et marchai à quelques pas en arrière. Mon cœur se gonflait ; je me sentais prêt à éclater en sanglots et en cris d'indignation, de colère et de rage, pendant qu'elle jouait avec sa fille et la caressait. Je luttais contre mes nerfs pour ne pas faire un scandale devant la camériste qui nous accompagnait. Je cherchai à fixer mes yeux et ma pensée sur le spectacle que j'avais devant moi. Mais ce spectacle même me ramenait au sentiment de ma souffrance.

Ces belles eaux, calmes comme celles d'un lac, semblaient se rire du tumulte de mes pensées, et en même temps me rappelaient les vers d'un grand poète. « Heureux Lamartine, me disais-je, qui as pu soupirer la romance du *Lac* en te rappelant de telles heures ! ma romance à moi sera un sombre chant d'ironie et de désespoir. »

La nuit tombait ; la mer était phosphorescente. Des milliers de flammes rouges, bleues et vertes, couraient sur les rides des flots, et chaque vague, en retombant sur elle-même, se brisait en gerbes lumineuses plus éclatantes que les reflets de l'arc-en-ciel. Un navire hollandais, qui gagnait le port, semblait fendre une mer de feu. Des flammes jaillissaient étincelantes devant sa proue, des flammes couraient le long de ses flancs, qu'elles léchaient de leurs langues rutilantes, tandis que derrière lui deux larges et longs sillons de feu, allumés par ses aubes, empourpraient la route qu'il avait suivie. Carolina s'était rapprochée de moi timidement et comme pour me demander pardon des souffrances qu'elle me faisait endurer malgré elle.

« Tenez ! lui dis-je d'une voix pleine de sanglots et vibrante de colère, vous voyez ce navire ? et j'étendis mon bras tremblant vers l'horizon.

— Oui, dit-elle.

— Eh bien, madame, vous êtes comme lui ; vous passez calme et froide au milieu des flammes que vous allumez ; et moi, je brûle et je meurs dans l'incendie. »

Elle baissa la tête ; et deux ruisseaux de larmes coulèrent sur ses joues. Ces pleurs m'apaisèrent soudain.

« Carolina ! dis-je en me rapprochant vivement d'elle et en lui prenant la main. Carolina, vous souffrez ? pardonnez-moi ! je suis injuste et cruel ! »

Ses larmes redoublèrent. J'aurais voulu les boire, mais nous n'étions pas seuls. Elle reprit mon bras et nous revînmes sans plus oser nous dire un mot, dans la crainte de rouvrir nos blessures. Ainsi nous souffrons et nous sommes malheureux ! où donc est le bonheur que promet la passion ?

4 août. — Je suis sans espoir, Carolina ne quitte pas sa fille. Je passe la plus grande partie de mes heures à me promener machinalement dans les dunes, sous prétexte d'y faire des études. Je ne songe qu'à la revoir ; et quand je suis près d'elle, je suis mécontent, grondeur, âpre et sauvagé comme le vent du nord soulevant pendant l'hiver l'Océan sur nos grèves. Je souffre et je la rends malheureuse..... « Et la science, » me dirait M. de Baur ?

Tout autre amour que celui de Carolina est éteint dans mon cœur.

Cette femme est la vertu même. Les duels dont m'avait parlé mon cousin en revenant de Florence, ont eu lieu en effet, mais sans qu'elle en ait rien su avant son mariage. Son mari seul lui en a parlé. Ils étaient causés par ces vives passions italiennes, par cette jalousie instantanée et furieuse qui éclate si souvent dans les cœurs sous le ciel de Florence, de Rome et de Naples, et arme deux rivaux l'un contre l'autre. Il n'y avait nullement de sa faute ; elle n'avait donné d'espérance à personne. Mais pouvait-elle empêcher les jeunes gens de la trouver belle ? Elle n'a jamais aimé que son mari..... « ou plutôt, a-t-elle ajouté, je croyais l'aimer, et je lui demande pardon, à lui et à cet enfant que j'embrasse, d'en aimer un autre aujourd'hui. »

— Ah ! si vous m'aimiez, dis-je, me laisseriez-vous mourir ainsi ?

— Je vous aime, dit-elle ; mais ma volonté sera plus forte que cette surprise de mon cœur. J'ai promis d'être fidèle à un honnête homme, et je garderai ma parole. Tenez, ajouta-t-elle, en me montrant un petit poignard, le suicide est moins coupable aux yeux de Dieu que le manque de foi à l'époux qu'on a choisi, et je mourrai plutôt que d'être vaincue. Si vous m'aimez, ne me parlez donc plus de vos désirs coupables. Si vous m'aimez, ne laissez point se dé-



truire votre santé dans une sombre mélancolie. Ne suis-je point déjà assez criminelle de vous aimer et de vous le dire, sans avoir encore vos souffrances à me reprocher ? Ah ! vous ne saurez jamais toutes les tortures que j'endure à vous voir ainsi, quand vous pourriez être si heureux, et faire mon bonheur en même temps que le vôtre. »

Je lui baisai la main avec attendrissement, puis je finis par m'emporter contre ses résistances invincibles, par m'exaspérer et blasphémer. Elle a de la religion, elle est pieuse; j'ai renié et maudit son Dieu devant elle, et m'en suis fait un plaisir !

## XI

5 août. — Ah ! la fortune est avec moi ! Je vaincrai ! Lord Darnley nous a annoncé qu'il allait passer trois jours à Londres pour assister aux séances de la société asiatique, où d'intéressants rapports doivent être lus sur la littérature, sur la législation et la philosophie des Hindous. On doit même, et c'est là surtout ce qui l'attire, donner lecture de quelques mémoires inachevés, laissés par le savant et profond indianiste Collebrooke. Carolina a pâli, d'une pâleur mortelle.

6, dans la nuit. — Je viens de le conduire au bateau qui est parti à dix heures du soir pour Londres. Quand nous nous dîmes adieu, lui sur le pont, moi sur le quai, au moment où le vapeur frémissant détachait son amarre, il me sembla qu'il se creusait entre nous un abîme plus large et plus profond que celui de l'Océan qui allait nous séparer.

En revenant, j'entrai chez elle. La bonne m'ouvrit le salon. Carolina tournait le dos à l'entrée et était agenouillée. Elle ne fit pas attention au bruit de la porte qui s'ouvrait, pensant que la femme de chambre venait ranger quelque chose. Elle était absorbée dans sa prière.

Je restai quelque temps dans une contemplation muette, retenant mon souffle, admirant ses cheveux noirs, son beau cou penché comme la tige d'une fleur fatiguée. J'entendais ses soupirs monter vers Dieu. Tout à coup, des sanglots éclatèrent, elle pleura. Je m'avançai vers elle. Au bruit de mes pas, elle se retourna vivement.

« *Anima mia, tu sei !* s'écria-t-elle, ô mon âme c'est donc toi ! » et ses bras s'ouvrirent.

De ce mouvement je me souviendrai pendant l'éternité. Mais sou-

dain lisant dans mes yeux l'ardeur qui me dévorait, elle se jeta au cordon de la sonnette.

« Que fais-tu ? m'écriai-je ! arrête ! »

Mais il n'était déjà plus temps, le coup partit et une femme de chambre entra. « Betsy, lui dit-elle en anglais, éclairez-nous à la chambre de ma fille ; monsieur voudrait voir Edith endormie. » Betsy prit la lampe et nous la suivîmes. J'avais la rage dans le cœur et l'envie de la tuer..... Mais je vis le berceau de l'enfant.

« Anges du paradis, blonds chérubins, fleurs du ciel, vous êtes moins blancs et moins roses que cette enfant ; moins fraîche est votre haleine, que son souffle léger ; moins beaux sont vos yeux que ses yeux clos aux paupières veinées de bleu ; moins pures sont vos pensées que les rêves aériens qui traversaient son cerveau et agitaient doucement ses petites lèvres roses. »

Je subis l'enchantement de cette innocence, et mon sein grondant se calma comme les mers orageuses d'équinoxe sous l'haleine des brises qui viennent de l'Occident. En partant, je tendis la main à Carolina.

7 aout, à midi. — L'insensé qui l'abandonne ainsi aux plus redoutables tentations pendant ces jours d'été où l'air semble imprégné d'amour, où les vents brûlants portent sur leurs ailes des parfums enivrants qui brisent les forces de l'âme ! Elle lutte pourtant, elle lutte et souffre, et malgré moi, dans un coin de mon cœur, j'ai pitié des tortures que je lui fais endurer. Mais un féroce instinct, une soif cruelle et implacable me fait poursuivre mes tentations ; car mon âme vit penchée vers sa proie, et je marche à mon but sans plus rien voir, sans plus écouter, ni devoir ni pitié. Je veux que cette femme soit ma maîtresse, et il me semble qu'il n'y a qu'un moyen que cela ne soit pas : c'est qu'elle meure ou moi.

Ce matin, quand je suis entré chez elle, elle était étendue sur un canapé, le sein oppressé, les joues pâles. Ses grands yeux bleus cerclés de noir étaient pleins de flammes sèches et ardentes. Elle était enveloppée d'un peignoir flottant comme pour ne sentir aucun fardéau sur ses membres et respirer plus à l'aise. Je n'ai rien obtenu, mais elle faiblit. Qui vaincra de cette volonté héroïque mais limitée et faible, ou de la grande et toute-puissante nature qui combat pour moi ?

O vents du sud, embrasez les airs, ô fleurs du désert, célébrez vos hymens ! et que l'amour triomphe aussi dans le cœur de Carolina !

Même jour, le soir. — Dans l'après-midi, je suis retourné chez elle. Quand j'entrai au salon, je coupai avec mon canif le cordon de la sonnette. Elle vint sans sa fille ; j'inondai de baisers ses joues, son cou, ses beaux bras. Effrayée, elle voulut saisir le cordon

de la sonnette et se vit trahie. Elle se dégagea par un effort violent et s'enfuit à l'autre bout du salon. Je la suivis hors de moi. Elle mit la main dans son sein et en tira un objet suspendu à un collier de cheveux, et je vis reluire la lame fine et aiguë d'un petit poignard qu'elle tourna contre elle-même. Je poussai un cri, elle s'arrêta, les lèvres pâles et frémissantes, et prête à frapper si je faisais un pas. Je m'arrêtai aussi, effrayé du geste qu'elle faisait et ébloui de sa beauté terrible. Je tressaillais comme un orgue ébranlé par les mains d'un artiste souverain. Elle restait là, debout, à quelques pas devant moi, les narines gonflées, les joues pâles, le regard perdu de désespoir, le bras menaçant. Je reculai à pas lents et allai tomber sur le canapé.

« Ne craignez plus rien, dis-je, en étouffant mes soupirs et en tâchant de comprimer ma violente agitation.

— Est-ce la paix ? reprit-elle.

— Oui, » répondis-je.

Elle s'enveloppa dans son peignoir en rougissant, se rapprocha de moi avec confiance, et s'assit sans crainte à mon côté. Je n'avais juré à Carolina qu'une paix fausse. Tout en parlant, je l'examinais et cherchais le moyen de lui enlever le poignard qu'elle avait au cou. Elle le vit et se tint sur ses gardes. Je fis un geste ; elle me repoussa ; nous nous levâmes à la fin comme deux lutteurs prêts à en venir aux mains. Elle passa la main droite sous son peignoir..... je retombai sur le canapé. Elle parut souffrir cruellement de me voir en cet état et chercha à me consoler par ses paroles, puis elle alla chercher sa fille, et l'amena près de moi. Je repoussai l'enfant.

« Non, dis-je, mieux vaut mourir ! Je pars d'ici, vous ne me reverrez plus, jamais ! jamais plus ! » Et je me précipitai vers la porte. Elle fit un mouvement et ouvrit la bouche comme pour m'appeler et se rendre ; mais ses lèvres pâles restèrent entr'ouvertes sans pouvoir articuler un son, ses pieds parurent se river au plancher, et elle resta debout, pâle et immobile comme une statue, d'un bras soutenant son enfant, de l'autre semblant prendre Dieu à témoin de ses tortures.

Insensible à cette image du désespoir, je me précipitai hors du salon en proférant des menaces terribles !

## XII

La femme dont mon cousin m'avait parlé vint chez moi le lendemain, pendant que ma gouvernante et mon jardinier étaient sortis.

Elle était grande et belle et enveloppée de cet ample manteau noir que portent en tout temps les femmes du peuple dans la Flandre maritime. Elle entra tremblante comme une feuille. Je la fis asseoir près de moi. Nous ne savions que dire. Elle se mit à examiner d'un air distrait tout ce qui se trouvait dans le salon ; puis me regarda en face, et soudain baissa les yeux.

Elle se remit cependant peu à peu en voyant que je n'étais ni moins embarrassé, ni moins confus qu'elle, et deux ou trois fois relevai à lui prendre la main et la taille ; le courage me manqua ; je pensais à lady Darnley. Je comparais dans ma pensée l'air intelligent et fin de Carolina, son exquise beauté, sa grâce idéale à la beauté jeune et appétissante sans doute, mais plate et vulgaire de la femme que j'avais devant moi. A la fin, elle parut inquiète et blessée ; cependant elle restait là, attendant d'un air obéissant et passif, comme une femme de harem, que je voulusse bien faire un signe et prononcer un mot. Mais elle n'était pas aussi sottre que les femmes de l'Orient. Irritée de mon silence et se rappelant sans doute quelque conseil de mon cousin, elle me dit brusquement :

« Eh bien, monsieur, en attendant, voulez-vous me prêter un livre amusant, à moins que vous n'aimiez-mieux me donner une leçon d'algèbre. »

Ce trait me plut, et je la regardai avec attention, ravi qu'elle ne fût pas sottre.

En ce moment, coiffée d'un de ces chapeaux à larges bords, que les dames portent dans les villes de bains, le visage caché par un voile épais couvert de broderies, une femme pâle et tremblante entra dans le salon où nous étions.

« Vous ! » dis-je en me précipitant vers elle.

D'un geste rapide et impératif elle m'arrêta, et son regard, qui flamboyait à travers son voile, me désignait cette malheureuse confuse et pétrifiée qui était là.

« Oh ! ne croyez pas !.... » lui dis-je en tendant les bras vers elle. Elle m'arrêta encore.

Puis, s'approchant de cette femme pour lui faire sentir l'irrésistible puissance de son regard.

« Sortez ! » lui dit-elle.

Et son bras, tendu violemment, lui montrait la porte. L'autre, d'abord dominée, se leva et fit un pas pour sortir. Puis revenant et la regardant en face, elle lui dit :

« Il n'est pas marié ; qui êtes-vous donc ? »

La taille de Carolina sembla grandir d'une coudée. Par un mouvement furieux de son sang, ses joues s'empourprèrent et pâlirent

plusieurs fois en quelques secondes. Ses bras se levèrent menaçants. Terrible et sauvage, elle semblait chercher une arme. La violence de son sang italien pouvait amener un éclat scandaleux ou un crime ; je me jetai entre elles. La Flamande pâlisait et chancelait devant une telle colère. Je la soutins pour l'empêcher de tomber et la fis sortir doucement, en lui promettant et en lui faisant promettre un silence absolu sur tout ce qui venait de se passer.

Cette femme partie, Carolina se jeta sur le canapé en poussant des cris inarticulés ; puis elle se leva et parcourut la chambre avec une agitation insensée, saisissant et cherchant à ébranler de ses mains crispées, les bras et le dos des fauteuils et les tables et les consoles.

« Carolina ! disais-je, mon amour !... »

Elle me repoussait toujours et sans me regarder. Quelques mots inintelligibles sortirent enfin de ses lèvres. C'étaient quelques lambeaux de phrases italiennes : « Oh ! il ne m'aimait pas ! il ne m'aime pas ! disait-elle ; le lâche ! le traître ! Je venais à lui, effrayée de son départ subit d'hier, n'y pouvant plus tenir, redoutant un acte de désespoir ! Je venais à lui, et je tremblais de le trouver tout sanglant sur son lit ! Je me reprochais d'avoir été cruelle, barbare ! et il ne m'aimait pas, et il avait une maîtresse !... Ah ! elle est donc votre maîtresse, cette femme ! dit-elle, en se tournant enfin vers moi et en me regardant en face. Dites, dites ! s'écriait-elle en frappant du pied ! »

J'étais ému de tant d'amour, j'avais pitié de tant de souffrance. Je m'approchai d'elle doucement pour lui prendre les mains ; j'avais des larmes dans les yeux.

« Non ! répondez, répondez avant tout !

— Eh bien, dis-je en levant les mains vers le ciel, je le jure : Non ! elle n'est pas ma maîtresse ! Il y a quelques minutes à peine qu'elle est ici ; en sa présence tout mon sang s'est glacé ; près d'elle je ne songeais qu'à toi ; ton image gardait mon cœur, et j'allais la renvoyer honteuse et confuse quand tu es venue.

— Ah ! est-ce vrai ? dit-elle avec un rayon de joie dans les yeux ; est-ce bien vrai ? redis-le-moi encore !

— Je le jure sur ma tête ; je le jure par le souvenir de ma mère, dis-je, osant employer ce nom sacré dans un tel moment. Plus encore que mes paroles, mon accent la convainquit,

— Ah ! tu me rends la vie, s'écria-t-elle. »

J'ajoutai des malédictions contre moi, si je la trompais.

« Que je vive proscrit et maudit, m'écriai-je, que je meure de la mort des traîtres et des lâches si tout ce que je dis n'est pas la vérité !

— Ah ! tais-toi, dit-elle en se rapprochant vivement de moi et en mettant un doigt sur ma bouche ; ces malédictions m'effrayent. » Et ses bras s'ouvrirent comme sous l'action d'une force indépendante de sa volonté.

Se résignant au sacrifice, non de son honneur, mais de sa vie, elle me rendit tous mes baisers, et, passant lentement sa main dans sa poitrine, elle en tira une chaîne de cheveux. Je saisis sa main au moment où apparaissait la garde du poignard florentin.

« Non ! lui dis-je, non, tu ne te tueras pas !

— Si ! dit-elle, je dois mourir ! ô ma fille, adieu ! »

Et elle lutta pour dégager son bras avec l'énergie du désespoir. A la fin, le poignard resta entre mes mains. Epuisée et vaincue par la fatigue, elle tomba sur une chaise en pleurant. Je vis bien cependant que je n'avais rien gagné, et que, pour l'empêcher de mourir, il fallait autre chose que la force physique. Pendant une demi-heure, j'employai toutes les ressources de la parole humaine pour lui persuader de renoncer à mourir. J'eus les séductions, les larmes, les grâces souriantes, la persistance et la ruse des enfants qui veulent qu'on satisfasse à leurs caprices. Je tirai habilement parti de l'imprudence irréparable qu'elle avait commise en venant chez moi. Je fus tour à tour âpre raisonneur et orateur séduisant, humble et fier, suppliant et menaçant.

La passion me dicta des accents que je chercherais en vain maintenant. Elle était loin de sa fille, elle m'aimait, elle était chez moi..... les saintes ont été moins tentées. Elle se leva, me jeta ses bras autour du cou en pleurant et cacha son visage dans mon sein.....

Carolina, dans son langage poétique, comparait mon âme à des lilas en fleurs, couverts de rosée par une belle matinée de printemps. Puis elle eut un quart d'heure de confusion, pendant lequel elle n'osait plus me regarder. Mes domestiques ne devaient revenir que fort tard ; elle accepta à goûter chez moi. Notre collation pendait aux arbres ou brillait dans l'herbe. Cette collation à la pointe de l'épée la rendit d'une humeur charmante. Ses yeux bleus si chastes avaient de longues flammes qui pétillaient et pénétraient jusqu'à mon cœur.

Nous nous fîmes l'histoire de nos sentiments. Le lecteur connaît la mienne. Carolina m'avait à peine remarqué la première fois qu'elle m'avait vu. Mais un jour une dame anglaise de ses amies lui parla de moi sur le ton de l'admiration : j'étais un jeune homme distingué, un travailleur opiniâtre, un savant déjà connu et réservé à la gloire.

« Je vous regardai avec attention, me dit-elle ; votre air ouvert et intelligent me frappa, les éloges de mon amie vous transfigurèrent à mes yeux. Cependant j'éprouvai d'abord pour vous plus de curio-

sité et d'admiration que de sympathie ; mais celle-ci vint aussi, et la sympathie est un sentiment innocent qui conduit à un autre qui ne l'est plus.

» Je pris plaisir à votre conversation, et je vous aimais déjà depuis longtemps que je n'en savais rien encore. Le jour où, me repliant sur moi-même, je dus m'avouer que j'éprouvais de l'amour pour vous, je résolus de vous éviter et de vous repousser par une froideur et des dédains étudiés ; mais il n'était plus temps ; je n'en eus pas le courage. D'ailleurs, me disais-je, il ne saura rien de mes sentiments, et je ne faillirai jamais à mes devoirs ; je m'en fais à moi-même le serment solennel !

» Pleine de confiance en ma volonté, je me laissai aller tout entière à ce penchant nouveau.... »

Le jour baissait, il fallut nous quitter.

« Je vais revoir ma fille, dit-elle. Ah ! ma fille, mon enfant bien-aimée, mon ange pur et béni ; où suis-je, et qu'ai-je fait ? » Et des flots de larmes coulèrent sur ses joues.

Jusqu'ici l'ivresse du bonheur l'avait soutenue ; au moment du départ, le remords retombait de tout son poids sur son cœur.

« Comment oserais je l'embrasser encore ? continuait-elle. Quelle autorité aurais-je désormais pour la conduire dans la voie du bien, épouse coupable, mère indigne ? Je n'ai plus que mépris et horreur pour moi.... Et je craius que toi-même tu ne me méprises ! »

J'eus beaucoup de mal à la calmer. Je n'essayai pas de lui prouver par des sophismes menteurs que l'amour est une chose sacrée, et qu'une femme est une sainte en se livrant. Nous avions tous deux trop de bon sens pour cela, même au milieu de la passion. Je lui dis que mon estime pour elle égalait mon amour ; qu'elle avait montré une vertu dont aucune femme n'eût été capable, en résistant si longtemps à un amour si profond et si bien partagé ; que, puisqu'elle avait dépassé les limites des forces humaines dans cette lutte, c'est que notre destinée était d'être l'un à l'autre. Je lui promis de l'épouser, si, comme cela devait naturellement arriver, son mari mourait avant nous, et d'aimer sa fille comme mon propre enfant.

« Ah ! si je n'avais la certitude d'être toujours aimée de toi, si je ne te savais si bon, si généreux, si aimant, je me donnerais la mort en sortant d'ici. »

Je lui fis promettre de ne plus répéter cette affreuse parole.

Pendant la nuit, elle m'écrivit une lettre passionnée et incohérente, pleine de remords et d'amour, d'accablement et d'ivresse, de reproches et de tendresse infinie ; toute frémissante de l'orage qui bouleversait son sein.

« Comme j'ai pleuré sur le berceau de ma fille, disait-elle. Ah si elle eût été là, je n'aurais jamais succombé !

» Chère enfant ! Elle dormait quand je suis rentrée ; je n'ai point osé l'embrasser ; il me semblait que c'était un crime de poser mes lèvres sur ce front si pur. Le remords n'était plus seulement dans mon cœur, il était là, devant moi, respirant et vivant sous la forme d'un enfant endormi, et le souffle si frais et si doux qui s'exhalait de sa petite bouche mi-close, était pour moi brûlant et vengeur comme le souffle mortel des déserts.

» En revoyant mon lit, mes larmes et mes sanglots ont redoublé. Quand je suis entrée coupable dans cette chambre, jusqu'ici sanctuaire inviolé de la chasteté conjugale, j'ai tressailli et frémi comme si j'y réveillais de froides couleuvres endormies. J'ai caché avec honte ma tête dans mon oreiller, cherchant à étouffer mes cris de désespoir, et versant un torrent de larmes. La chambre retentissait de mes sanglots, et ce bruit me faisait peur à moi-même comme une voix qui se serait élevée dans la nuit pour me reprocher ma faute. Ah ! je sens déjà ce que coûtent ces joies coupables ! Malheur ! malheur ! Pourquoi t'ai-je connu ? Hélas ! et j'aime mon crime !

» Oui ! et je t'écris parce que le temps me paraît déjà trop long, et que loin de toi, ma vie semble s'être arrêtée. Ah ! oui, la vie est près de toi ! ô bonheur, ô ivresse de jouir d'une âme aimante et pure ! de pénétrer jusque dans les derniers replis d'un cœur vierge et profond comme le tien ! d'y faire les premières découvertes, d'entendre ses premières confidences et d'écouter son premier chant d'amour !

» Moi aussi, j'aime pour la première fois ; tout ce que j'ai de vie, de tendresse et de dévouement, je te le donne. Prends tout en moi, je suis ton esclave et ta chose ; fais de moi ce que tu voudras. Tout le bonheur que tu désires, je te le donnerai. »

Betsy m'apporta cette lettre de bon matin. Je la relus dix fois et la baisai dix mille. Puis, ayant donné congé à mon domestique et à ma gouvernante, je sortis pour faire une promenade, en attendant le moment de la revoir. Elle avait fixé quatre heures de l'après-midi.

Il était huit heures du matin. Le soleil commençait à percer le brouillard qui s'était élevé de la mer ; la rosée couvrait de perles et de diamants l'herbe et les fleurs des champs ; un air frais et doux circulait dans les allées du Rosendal. J'allumai un cigare. En respirant le parfum qu'il répandait autour de moi dans la brume légère du matin, je me sentais inondé d'un bonheur calme et doux auquel je ne pouvais rien comparer dans mon passé.



O premier réveil de l'amant heureux ! ô lente promenade au milieu de la verdure et des fleurs, embellie par le souvenir, embellie par l'espérance. Ceux-là seuls peuvent comprendre tes charmes qui ont aimé comme moi !

J'allai déjeuner dans une ferme au milieu des champs.

Je rentraï à trois heures et demie, une demi-heure avant l'heure dite. Elle était déjà chez moi.

« O mon amour, me dit-elle, je ne sens plus, je ne respire plus, je ne vis plus que par toi ! »

On ne sait pas tout ce que la culture intellectuelle ajoute au bonheur de l'amour, quelles joies délicieuses on goûte dans le tête-à-tête à causer finement ou éloquemment de toutes choses, surtout des choses les plus élevées et les plus nobles. Deux amants sans esprit, ou dont l'esprit n'a point été affiné par l'étude, ne sont que deux brutes qui s'embrassent. Ceux qui joignent à une vive sensibilité un esprit naturel développé par l'étude savourent des joies que la foule ne connaîtra jamais. Enfin, je l'avais trouvé, cet ami, ce confident et ce contradicteur de mes idées, que je cherchais vainement depuis ma sortie de l'école ! et je l'avais trouvé jeune, beau, savant, spirituel, avec tous les trésors de l'esprit et du cœur, toutes les grâces et toutes les séductions de la femme, tous les feux de l'amour et tous les enchantements de la volupté ! Quelles heures délicieuses nous avons passées à causer ensemble jusqu'au soir ! et, comme les soirs venaient vite ! O bras enlacés, ô lèvres qui se cherchent, ô baisers alanguis comme la brise d'occident expirant mollement, au coucher du soleil, sur les fleurs des dunes altérées, que ne peut-on fixer le temps qui fuit, et pourquoi les heures s'envolent-elles si rapides ?

### XIII

Cependant, notre bonheur était comme un beau fruit venu sur un arbre désigné à la cognée du bûcheron.

Un matin, elle me dit :

« Mon mari arrive cette nuit à onze heures ; tu iras au-devant de lui.

— Oh non ! dis-je ; je ne puis pas aller lui serrer la main.

— Je le veux, répondit-elle en me prenant une main dans les siennes et me regardant dans les yeux d'un air de reproche.

— J'irai ; mais tu m'imposes une cruelle torture. Passe encore de le voir quand il viendra à moi ; mais aller au-devant de lui et l'ac-

cueillir comme un ami, lorsque.... »

Elle baissa la tête.

« Vous ne pouvez pas me reprocher plus durement ma faute, dit-elle.

— J'irai, chère adorée, dis-je. Je suis maladroit ; pardonne-moi, car je t'aime. »

Je souffrais pourtant d'être forcé à une démarche que je regardais comme une déloyauté.

« Je serai forcé à bien d'autres hypocrisies, me dis-je ensuite, et ainsi se flétrira cette fleur de sentiments honnêtes et délicats que j'aurais conservée dans une autre union » Je fis ainsi des réflexions amères que Carolina devina aussitôt. Elle chercha à me distraire. Nous déjeunerâmes vers dix heures, puis nous nous promenâmes pendant une heure dans le jardin. La conversation de Carolina tournait à la mélancolie. Elle me parla de sa fille.

« Je deviens mauvaise mère, me dit-elle, je laisse cette enfant aux soins des bonnes. »

Il était évident que nous ne nous donnions pas tout entiers ; que je faisais des réserves sur la nature des relations que je voulais avoir avec lord Darnley, et que, dans le cœur de Carolina, sa fille et même son mari conservaient une grande place que je n'occuperais jamais. Heureux, heureux mille fois ceux qui ont connu l'amour sans arrière-pensée, l'union sans réserve de deux âmes, le don complet et absolu de deux cœurs l'un à l'autre, l'idéal du bonheur, l'amour dans une union sainte qui ne se cache pas, qui s'affirme à la face du ciel et de la terre, qui jouit et d'elle-même et de l'estime de tous.

Elle me recommanda sa fille, dans le cas où cette enfant resterait un jour orpheline.

« Mais, qu'ai-je donc ? ajouta-t-elle. Mes pensées tournent au sombre. Peut-être est ce la crainte d'être aperçue dans ce jardin par quelque passant. Je suis sans voile, rentrons. Et puis, cette vieille gouvernante qu'il a fallu mettre dans notre confiance, est-elle une femme bien sûre ?

— Je réponds d'elle comme de moi-même. »

Nous rentrâmes et le cours de nos idées changea. O derniers moments de bonheur, ralentissez votre marche ! laissez-nous savourer nos suprêmes embrassements ! laissez-nous répéter encore que nous nous aimons pour l'éternité et que jamais rien ne nous séparera !

Il était une heure de l'après-dînée. Tout à coup, nous entendons un bruit de pas auprès de la porte de l'appartement où nous causions. Une main s'appuie vivement sur la serrure, et je fis un bond

comme lancé par un ressort ; Carolina poussa un cri d'effroi et tomba évanouie.

C'était lord Darnley.

Après avoir salué gravement, il releva lui-même sa femme, la soutint dans ses bras, puis la remit doucement aux mains de ma gouvernante, qui était accourue.

Il fit tout cela sans qu'une fibre remuât sur sa figure et trahit une émotion.

« Quant à vous, monsieur, me dit-il lorsque nous fûmes seuls, et avec le même calme terrible, j'espère que vous voudrez bien me donner une des deux épées que voici pendues au mur, et prendre l'autre. Nous n'avons pas besoin de témoins ; la loi française me donne le droit de vous tuer, mais je veux bien vous laisser celui de vous défendre. »

Je m'inclinai sans répondre ; je fermai les portes en dedans ; nous mimes habit bas et croisâmes nos épées.

Au calme de cet homme, à sa pâleur, à son regard d'aigle, à son premier mouvement, je fis d'avance le sacrifice de ma vie, tout en prenant la résolution de la vendre le plus cher possible. Mais je me sentais presque paralysé sous ce regard fixe, et j'avais peine à me mouvoir. Je ne tremblais pas, mais tous mes membres étaient raidis. Il attaqua, heureusement, d'une manière prudente, comme un homme qui ignore la force de son adversaire et craint de s'engager trop. Cependant, le grincement des épées réveillait peu à peu mes nerfs engourdis. Quelques coups hardis du colonel amenèrent de ma part des parades et des ripostes instinctives qui dénouèrent mes membres. A un coup de tierce, le frôlement de sa pointe sur mon épaule réchauffa mon sang, et quand il m'attaqua vivement et sérieusement, j'avais retrouvé toute ma souplesse et toute mon ardeur. Non-seulement je me défendis avec solidité, j'eus encore de vives ripostes et des attaques vigoureuses qui auraient pu déconcerter un autre adversaire ; mais le colonel parait tous mes coups presque sans remuer, tandis que je m'agitais et me fatiguais beaucoup. Je reconnaissais que son jeu était supérieur au mien en science et en précision ; je me disais que son calme devait lui assurer la victoire, et je n'attendais mon salut que d'un hasard heureux. Au bout de quelques instants, je crus m'apercevoir que ses yeux perdaient de leur éclat froid et métallique ; un moment, j'y crus même voir le reflet d'une émotion de pitié.

Ses idées et ses sentiments, puisés dans la société des mystiques de l'Inde, prenaient-ils le dessus, et voulait-il m'épargner ? Ou bien, au moment où il s'appretait à me tuer, était-il attendri malgré lui ?

Je sentais mon cœur bondir de rage en pensant que ma vie dépendait de lui et qu'il pouvait me faire grâce.

Bientôt, au lieu d'attaquer, il se borna à se défendre.

Pour m'empêcher de le presser trop fort, il faisait, d'instant en instant, des ripostes si vives, que je me croyais perdu. Plusieurs fois, je ne pus arriver à la parade; mais il semblait qu'une main providentielle détournât chaque fois son épée de ma poitrine ou qu'il m'épargnât.

Bientôt, je n'en pus douter. Mais quelle pouvait être son intention? Voulait-il seulement m'effrayer comme si j'étais un enfant et m'amener à tomber à ses pieds, épuisé par une lutte qui ne semblait nullement le fatiguer?

« Ah! non, il n'en sera pas ainsi, » dis-je avec un rugissement intérieur, et je l'attaquai avec furie.

Il était temps d'en finir, car je me sentais à bout de forces et j'étais résolu à me jeter au-devant son épée plutôt que de lui demander la grâce d'une minute de repos. Son regard prenait une expression étrange. Déjà, il semblait que son âme était ailleurs et que son corps seul se défendait par des impulsions purement instinctives.

A un coup de seconde imprudent que je risquai et qui me livrait à lui s'il eût paré et riposté, ce qui lui était facile, je sentis mon fer s'enfoncer profondément dans son flanc. Il tomba en arrière en s'appuyant sur sa main gauche; j'ouvris la porte pour appeler du secours, mais ma voix s'arrêta dans ma gorge. Sur le seuil, je vis se dresser devant moi comme un cadavre galvanisé : c'était Carolina, pâle, défaite, effrayante à voir. Elle m'écarta d'un geste et me fit signe de me taire; puis, s'appuyant aux montants de la porte, aux fauteuils, aux chaises, elle marcha jusqu'à son époux. Là, elle me fit signe de venir près de lui. Retrouvant sa force, elle m'aida à le mettre sur le canapé. Puis elle prit son mouchoir pour étancher le sang de sa blessure; mais il écarta doucement ses mains et la remercia du geste.

« Je vais appeler? dis-je.

— Non, répondit-il, les soins ne serviraient à rien; je me connais en blessures; celle-ci est mortelle. »

Des sanglots jaillirent de la poitrine de Carolina.

« Je voudrais, ajouta-t-il, avant de mourir, vous faire connaître à tous deux le fond de mon cœur. »

Je me rapprochai de lui ainsi que Carolina, et je fus alors témoin brisé et acteur passif dans une scène qui, par son étrange grandeur et par son pathétique déchirant, égale tout ce que contiennent de plus émouvant les annales de la passion humaine.

« Je vais mourir !.... » dit-il.

Carolina tomba à genoux en sanglotant avec plus de violence encore, en se tordant les mains et en demandant pardon.

« Je vais mourir, répéta-t-il, et je n'ai de haine contre personne. Vous, monsieur, j'eus pu vous tuer dix fois pendant ces quelques minutes.... En entrant, j'avais juré votre mort pour venger l'outrage que vous m'aviez fait.... Mais l'horreur du sang a été plus forte; le souvenir de celui que j'ai déjà versé en duel, le remords surtout des massacres de l'Iude a fait chanceler ma colère.... et hésiter mon bras aussitôt que je me suis senti maître de votre vie....

» Aux approches de la mort, le ciel s'ouvre et la lumière se fait; et la doctrine à laquelle je voulais vous amener m'apparaît telle qu'elle est. Je vois l'impuissance de ces principes à expliquer le mouvement et la vie, et l'ombre mortelle qu'elle projette sur le monde, sur la civilisation et la liberté. Je me rattache du fond de mon âme à la doctrine du Dieu personnel et provident. Je ne veux conserver de mes doctrines passées que la résignation, qui apprend à souffrir, et la douceur, qui fait qu'on pardonne. Je vous pardonne donc, ou plutôt j'oublie, car vous n'avez pas besoin de pardon, puisque le mal s'est fait par moi et par la toute-puissante nature. »

Ainsi, ce malheureux et divin vieillard rejetait le mal sur la nature et doutait encore de la liberté au moment où il l'affirmait, au moment où il venait d'en faire un si terrible usage. Il ne voulait pas renier tout à fait ses principes fatalistes dans la crainte de ne pouvoir nous excuser. Après un moment de repos, il poursuivit :

« Puisse Dieu vous pardonner aussi ! »

Carolina, à genoux à ses pieds, fondait en larmes et baisait ses mains ensanglantées. Moi, j'étais écrasé sous cette indulgence sublime, et je baissais la tête devant cet homme qui avait été mon ami, que j'avais trahi, que j'avais tué, et qui mourait en me disant :

« Je pardonne, j'oublie ! »

Nous ne pouvions arrêter le sang : sa voix s'altérait de plus en plus. Il recommanda sa fille à Carolina :

« Prenez soin de ma fille. Qu'elle ignore toujours le genre de ma mort; taisez-lui le mal que j'ai fait; ne lui dites que le bien : le souvenir des morts doit être l'exemple des vivants. »

Il ajouta encore plusieurs choses pleines d'un langage mystique et d'une passion sublime. Sa voix s'affaiblissait toujours.

« Pardonnez n'est point assez, » dit-il tout à coup en semblant retrouver des forces sous l'inspiration d'une grande pensée.

Il se leva alors pâle, et, nous dominant de sa haute taille, il nous regarda avec une affectueuse pitié courbés devant lui. Son front

haut et dégarni, ses cheveux blancs, sa barbe blanche, sa pâleur lui donnaient un aspect vénérable et sacré. Comme le prêtre qui va consommer le divin sacrifice, il leva les yeux au ciel et se recueillit quelque temps dans un silence solennel; puis, au moment où sa bouche allait s'entrouvrir pour prononcer une dernière parole, un sanglot déchira sa poitrine, sa tête se pencha en arrière et il retomba. Son âme était retournée dans le sein du Brahma suprême et jouissait de la félicité divine.

Carolina, le visage inondé de larmes, lui ferma les yeux et lui baisa les mains. Puis, se mettant à genoux devant lui, elle pria.

Moi, debout, la tête découverte, le regard fixé sur elle et sur lui, je restais dans une attitude morne et immobile.

Elle pria longtemps.

Quand elle eut fini, elle se leva, et, sans me tendre la main, sans dire un mot, sans m'adresser un regard, elle partit.

Et je restai seul en présence de l'ami que j'avais tué.

#### XIV

O joies coupables, de quels remords cuisants, de quelles souffrances terribles vous êtes suivies ! Ainsi j'ai trahi et tué un ami, disais-je, et elle ! Elle ne m'aime plus ! Avant d'expirer, il a reconquis son cœur par la beauté de son sacrifice, par la grandeur de sa mort. Oui, c'est lui qu'elle aime maintenant, et moi, je ne suis plus à ses yeux qu'un misérable enfant, qu'un méprisable jouet de la passion.

Elle avait chargé le consul anglais du soin de ses affaires et des derniers devoirs à rendre à son mari. Puis nul ne l'avait plus revue. Moi, j'allai me constituer prisonnier. Les dépositions des domestiques, l'aspect des lieux, la vue des deux épées teintes de sang, car j'avais reçu moi-même une légère blessure, montrèrent jusqu'à l'évidence que la mort de lord Darnley était le résultat d'un duel.

Qui donc avait amené lord Darnley chez moi à une heure où nous le croyions encore en mer ? Qui donc l'avait mis sur la trace de nos coupables amours ?

Le navire à vapeur qui le ramenait, favorisé par un vent de nord-ouest, avait fait une route beaucoup plus rapide que de coutume, et, au lieu d'entrer au port avec la marée de la nuit, avait pu entrer avec celle du matin, vers onze heures.

En arrivant chez lui, il avait demandé sa femme.

« Madame est sortie, lui avait dit la camériste, mais elle ne tardera sans doute pas à rentrer. »

Il joua avec son enfant en l'attendant. L'heure se passait sans qu'elle revînt. Il pressa la femme de chambre de questions ; celle-ci fut impénétrable. Il continua à causer et à jouer avec sa petite fille. Tout à coup, il vit celle-ci mettre la main dans son corsage.

« Que fais-tu là, mon enfant ? lui dit-il.

— Je cache une lettre.

— Comment, tu caches une lettre !

— Oui, je fais comme maman.

— Ah ! ta maman cache comme cela des lettres ?

— Oui. »

Une lueur terrible illumina son esprit ; il courut au secrétaire de Carolina, en força la porte, et découvrit des brouillons de lettres d'elle et un billet de moi.

Pour ne pas m'éloigner des lieux où je me sentais enchaîné par les plus terribles et les plus émouvants souvenirs de ma vie, j'allai demeurer sur la frontière belge.

Seul, toujours seul désormais, je parcourais, sombre et désolé, ces dunes qui avaient vu éclore tant de doux rêves et tant de projets brillants ensevelis désormais dans la tombe avec lord Darnley.

## XV

Connaissez-vous le cri triste et sinistre de la mouette, qui, la nuit, perce le bruit de la tempête et des flots, et entre au cœur comme l'acier d'un poignard ? Chaque nuit, je l'entendais et j'aimais à l'entendre. Chaque nuit, en effet, je revenais visiter, avec la fidélité d'un spectre qui hante les lieux qu'il est condamné à revoir, cette maison du Rosendal qu'avaient rendue sacrée pour moi le séjour de celle qui m'avait aimé et la mort de son époux. Elle était restée inoccupée ; un attrait invincible m'y attirait. J'y restais des heures entières, baisant les meubles et les objets qu'avait touchés Carolina, l'appelant au milieu des escaliers sombres et des corridors déserts ; puis je retournais par la grève ou à travers les dunes jusqu'à ma nouvelle demeure.

J'avais parfois des visions terribles dans mes promenades nocturnes au milieu de ces déserts silencieux : il me semblait qu'une forme blanche, au sein des ténèbres, qu'une femme belle et jeune, fondant en larmes et éclatant en sanglots, me suivait sans prononcer

une parole. Elle marchait aussi vite que mon cheval lancé au galop, s'arrêtait quand il s'arrêtait, et reprenait sa course avec lui.

Je cherchais à lui parler : « Que me veux-tu, lui disais-je, ombre pâle et plaintive ? » Elle restait silencieuse, et quand j'étendais la main vers elle, elle s'éloignait en frissonnant. Une fois, je descendis de cheval pour la saisir entre mes bras, mais elle disparut à travers les dunes avec la rapidité d'un nuage poussé par l'aiglon, et en poussant des cris douloureux comme un oiseau blessé.

D'autres fois, c'était un grand vieillard avec une longue barbe et de longs cheveux blancs, et une plaie saignante dans le flanc droit. Il me tendait la main, et un frisson terrible circulait dans mes os. Je lançais Java au triple galop. Je me serais plutôt jeté dans les gouffres de l'enfer que de toucher cette main loyale dont la mienne avait peur, et qui me suivait rapide et implacable jusqu'à ma porte.

Je ne savais ce qu'était devenue Carolina. Tout était-il fini entre nous ? était-elle morte ? Nul n'avait de ses nouvelles. Je restais toujours plongé dans un abîme de mélancolie. Je ne parle pas de mes remords, quelque grands qu'ils fussent ; la grande torture de mon cœur était l'idée qu'elle vivait loin de moi, et qu'elle ne m'aimait plus.

Le jour, dans mes promenades, je rencontrais parfois des enfants. — Carolina, pensais-je, avait une petite fille qui serait devenue la mienne. Je m'approchais des enfants et les questionnais, je les caressais, les plus jeunes surtout.

Quelqu'heureux couple de pêcheurs, travaillant à ses filets, me regardait de loin.... « Petits enfants, têtes blondes, anges adorés, vous ne savez pas ce que vos chers regards nourrissent de douces et de fortes vertus. Vous ne savez pas combien de cœurs découragés sont redevenus vaillants à vos doux sourires, combien d'âmes brûlées par la passion se sont raffranchies à votre souffle, combien d'autres, emportées par les tempêtes, se sont retenues à vos petites mains bénies ! Oui, vous êtes la vie, le bonheur et la vertu du monde. Ah ! pourquoi ai-je fui loin de la route commune, dans des sentiers orgueilleux et solitaires ? Heureux, heureux ceux qui vivent près de ces doux gages d'amour, dans l'innocence et dans la paix ! »

L'hiver arriva, glacial et désolé, et couvrit les dunes d'un manteau de neige triste à voir comme un linceul. J'étais incapable d'aucun travail. Je lisais encore parfois, ou plutôt j'essayais de lire quelque ouvrage de littérature ; mais, au bout de cinq minutes, je lisais, entre les lignes, l'histoire de ma vie et son dénoûment fatal. Je dis dénoûment, car je me regardais désormais comme retranché de la société des hommes, et destiné à vivre toujours seul avec ma fatale et dévorante pensée.



Souvent, dans ma maison, le coude appuyé sur un livre, je passais une partie du jour à écouter le bruit lointain des vagues, semblable à celui de sourds tonnerres grondant à l'horizon, et à regarder les fronts chauves et tristes des dunes, qui s'élevaient comme des têtes de vautours au-dessus des neiges éboulées ou fondues.

D'autres fois, dans mes courses, je contemplais la mer verdâtre qui hurlait et écumait sous le fouet du vent du nord. Je restais de longues heures sur ses bords, attiré par l'agitation sans fin de ses eaux et le mystère sans fond de ses abîmes, et je sentais dans mon cœur un vide affreux, plus vaste et plus profond que l'abîme des mers.

Elle est partie, sans doute, disais-je, sur le dos mugissant de l'Océan, et je cherchais sur les flots la trace de sa fuite.

Je fis un voyage en Angleterre et en Italie pour apprendre ce qu'elle était devenue ; nul ne le savait, nul ne l'avait vue.

Enfin, un jour, à la fin de l'hiver, quand apparaissaient les premières perce-neige, je reçus la lettre suivante :

« L'Italie est prête à se soulever sous les pieds des envahisseurs. La France nous soutient, des corps francs s'organisent. Venez à nous ; je vous crois digne de cet appel et vous l'adresse. Cela vaudra mieux que d'user votre vie dans de sombres et inutiles pensées. Ce sera aussi un moyen de réparer le passé, en vous associant à une grande œuvre. Celui qui n'est plus eût certes marché aux premiers rangs des soldats de l'indépendance italienne.

» Quant à moi, je demande pardon à Dieu de ma faute dans la pénitence ; cependant passez les monts et combattez, et je ne refuserai pas de vous voir.

» Celle qui, sous le cilice, se souvient de vous. »

Elle m'aime toujours ! Ah ! j'irai et je la verrai ! m'écriai-je.

## XVI

Le lendemain, un cavalier parti de la frontière belge suivait la route de Furnes à Dunkerque ; il allait prendre le chemin de fer pour courir tout d'une traite à Marseille et de là à Gènes. Enveloppé dans un grand manteau noir, car il faisait froid sur la route couverte de neige, il songeait à l'Italie, aux combats futurs, et surtout à celle

qu'il espérait revoir. Arrivé près de la ville, il rencontra le convoi d'une jeune fille que l'on conduisait à sa dernière demeure. Un drap blanc frangé de bleu, une couronne blanche, symbole de la virginité, décorait la bière où elle reposait. Ses compagnes, vêtues de blanc, tenaient les coins du drap ou suivaient silencieusement son cercueil.

La terre avait pris un blanc manteau de neige pour recevoir dans son sein la jeune vierge endormie par la mort ; les arbres, où commençaient à poindre les bourgeons, semblaient s'être couverts de fleurs blanches pour la voir passer, et le long des haies, dans les buissons, les oiseaux la saluaient de ces petits cris mélancoliques qu'ils poussent pendant les froides journées de printemps.

Le voyageur arrêta son cheval, et, la tête nue, regarda passer le convoi.

Puis il arrêta une pauvre vieille femme qui suivait le cercueil de loin, en pleurant.

« Qui enterre-t-on ? lui dit-il.

— Mathilde Raoul. »

Et pâissant, il ajouta :

« De quoi est-elle morte ?

— Tout le monde le sait bien, répondit la pauvre vieille : elle est morte d'un désespoir d'amour. »

Deux ruisseaux de larmes coulèrent le long des joues du voyageur. Il sauta de cheval et suivit le convoi. Caché derrière un bouquet d'arbres du cimetière, il vit descendre le corps dans la tombe ; et quand tout le monde fut parti il vint s'agenouiller seul sur de la terre fraîche encore et pria, puis il partit et, depuis, jamais on ne l'a revu dans le pays.

Il était dans les rangs de la petite armée qui prit Varese et tint en échec l'armée autrichienne dans les montagnes qui séparent le lac Majeur du lac de Como ; il fut ramené blessé à Milan.

Quelques jours après, il recevait une lettre de la femme adorée. Elle lui écrivait pour savoir ce qu'il était devenu et pour lui dire le lieu de la retraite qu'elle avait choisie.

Elle était malade depuis longtemps ; sa fille était morte ; ç'avait été pour elle le coup de grâce. Quand il put la revoir, elle n'avait plus qu'un souffle de vie. Des religieuses entouraient son lit de mort. A la vue du soldat blessé qui entrerait, un éclair de joie illumina ses yeux et son front. Elle fit signe qu'on la laissât seule quelques instants avec lui.

Elle était pâle et amaigrie, mais belle encore, belle jusque sous la main de la mort.

Le désespoir torturait le cœur du soldat, et il dut n'en rien laisser paraître pour ne pas attrister les derniers moments de celle pour qui il eût voulu pouvoir donner sa vie.

« Vous avez été blessé ! lui dit-elle avec un élan plein de fierté et en versant des pleurs ; ah ! je suis contente de vous ! venez que je serre votre main dans les deux miennes avant de mourir ! »

Puis elle lui parla de sa pénitence dans cet asile, où elle était venue demander le calme en attendant la paix du ciel.

Elle vécut quelques heures encore, et s'éteignit avec le déclin du jour.

La pénitence avait été rigoureuse, la mort fut sainte.

Tout ce qu'on raconte des nobles et illustres repenties du grand siècle n'approche pas de ce qu'elle sut et voulut souffrir. Je ne profanerais ici ni cette pénitence ni cette mort en les racontant. Il est des secrets dont le monde n'est pas digne.

VALREG.

---

---

# JEAN GUTENBERG

D'APRÈS LES DERNIERS DOCUMENTS.

---

Jean Gensfleisch, surnommé Gutenberg, naquit à Mayence, un peu avant l'année 1400.

Mayence était depuis longtemps, comme Strasbourg et Worms, une des villes allemandes qui avaient été proclamées *libres*. Elle était, dans l'Allemagne du moyen âge, ce qu'étaient, à la même époque, en Italie, les petites républiques de Gènes, Florence et Venise ; et ce qu'a été Francfort, dans l'Allemagne contemporaine, jusqu'à son annexion à la Prusse, à la suite de la guerre de 1866.

Grâce à l'établissement des communes, à l'affranchissement des artisans et des gens de métiers, au développement de la vie sociale et de l'industrie, qui en avaient été la conséquence, il s'était formé à Mayence une sorte de *classe moyenne* ou bourgeoisie, qui, par sa richesse et par son influence sur les classes inférieures, se trouva bientôt en état de lutter contre la noblesse féodale.

En possession d'élire leurs magistrats, leurs juges, leurs conseillers municipaux, et par conséquent de se gouverner elles-mêmes, les villes libres d'Allemagne ne purent contempler leur indépendance présente sans rechercher, avec un légitime orgueil, les analogies qui pouvaient exister entre elles et les villes de l'antiquité. C'est ainsi que, dirigés par les souvenirs de l'histoire romaine, Mayence et plusieurs autres villes allemandes avaient adopté des lois, des institutions et une organisation générale calquées sur celles de l'ancienne Rome.

A Mayence, comme autrefois à Rome, la totalité des citoyens était divisée, au moyen âge, en deux classes : les *patriciens* et les

plébéiens. Il y avait, comme à Rome, un *sénat*, des *consuls*, des *édiles*, etc. Des conseillers municipaux, des maires, des adjoints, étaient décorés du titre ou des fonctions de sénateurs, consuls, proconsuls, etc.

La noblesse féodale faisait partie des patriciens, mais elle n'y formait qu'une faible minorité; sans cela, Mayence eût bientôt cessé d'être une ville réellement libre. La majorité de la population de la ville se composait de familles bourgeoises, qui s'étaient élevées, les unes par des richesses acquises dans le commerce et dans l'industrie, les autres par l'exercice des professions libérales, d'autres par les charges syndicales dont elles avaient été investies dans leurs corporations.

Il ne faut pas oublier que dans l'ancienne Rome, tous les états et professions étaient organisés en corporations, ou *collèges*, et que, plus d'une fois, des hommes de mérite partirent de simples charges syndicales dans les arts et métiers, pour s'élever jusqu'aux premiers rangs dans l'Etat. A Rome, le boucher Varron (Caius Terentius Varro), après avoir été nommé plusieurs fois *prior*, c'est-à-dire syndic de la corporation des bouchers, obtint le titre de consul, 216 ans avant Jésus-Christ. On sait qu'il livra et perdit, contre Annibal, la bataille de Cannes.

C'est à une de ces familles bourgeoises, élevées, par un certain degré de fortune, à la classe patricienne, qu'appartenait Jean Gensfleisch, dit Gutenberg<sup>1</sup>.

Selon l'Allemand Schaab, auteur d'un ouvrage en trois volumes, publié en 1830 à Francfort, sur l'*Histoire de l'Imprimerie*, la famille Gensfleisch se divisait en deux branches principales, dont l'une prenait le nom de *Gensfleisch* et l'autre celui de *Sorgenloch*. Le père de l'inventeur de l'imprimerie s'appelait Frielo (diminutif de Frédéric) Gensfleisch, et sa mère Else (diminutif d'Elisabeth).

Le savant Schaab a fait preuve d'imagination dans la généalogie qu'il a donnée de Gutenberg, mais il n'en est pas pour cela plus amusant. M. Charles Paeile, dans son ouvrage sur l'*Invention de l'Imprimerie*, publié en 1859, et que nous aurons à citer plus loin, avoue « qu'il a été souvent arrêté d'ennui et de lassitude en suivant cet auteur dans l'exposé de ses sources historiques. »

La famille Gensfleisch avait sans doute quelque petite propriété.

<sup>1</sup> Dans des actes authentiques rédigés à Strasbourg et publiés par Schoeplin (*Indicia typographica* 1740), il est ainsi désigné *Johannes dictus Gensfleisch, alias noncupatus Gutenberg de Maguntia*, c'est-à-dire Jean dit Gensfleisch, quelquefois nommé Gutenberg de Mayence. Le surnom de Gutenberg provenait, selon les uns, du nom d'un domaine appartenant à la famille Gensfleisch, selon d'autres, de la ville de Kutenberg en Bohême, d'où cette famille serait originaire.

Elle devait jouir de cette modeste aisance qui résulte d'un travail régulier. Mais rien ne prouve ni qu'elle appartint à la noblesse féodale, ni qu'elle eût jamais été en possession d'une grande fortune. Du reste, de même que, dans la France du moyen âge, certaines professions, telles que celle de verrier et de peintre en vitraux, conféraient la noblesse, de même, dans les cités libres de l'Allemagne, la qualité de patricien pouvait avoir la même signification que celle de *noble*. Mais la qualification de *gentilhomme*, que plusieurs biographes, et surtout M. de Lamartine, qui abuse étrangement de cette qualification, accordent si libéralement à l'inventeur de l'imprimerie, ne lui appartenait pas avec les idées qu'on attache communément au titre de gentilhomme.

On ignore quelle était la profession de Frielo Gensfleisch, père de Gutenberg. On peut présumer, d'après sa qualité de patricien, qu'il exerçait une profession libérale. La profession du père n'est pas une donnée sans importance, quand il s'agit d'apprécier les instincts, les goûts, les aptitudes, l'ensemble des dispositions physiques et morales du fils.

La famille Gensfleisch habitait, à Mayence, une maison où l'on avait sculpté, sur la porte d'entrée, une tête de taureau. Aussi la désignait-on sous le nom de *Maison du Taureau noir*. Elle portait cette inscription : *Rien ne me résiste*. Cette devise, qui devint celle de Gutenberg, n'est-elle pas aussi celle de l'imprimerie ?

Quel genre d'éducation Frielo Gensfleisch fit-il donner à son fils ? Il l'envoya, sans doute, d'abord dans une école primaire. Il y avait alors à Mayence, comme dans toutes les villes d'Allemagne, des corporations religieuses qui, se consacrant à l'éducation de la jeunesse, tenaient des écoles de divers degrés. Le jeune Gensfleisch dut apprendre de bonne heure la lecture, l'écriture et le calcul. L'enseignement primaire était donné, alors, non en latin, mais en langue vulgaire, et la langue vulgaire, à Mayence, était l'allemand. L'enseignement donné par les corporations religieuses devait comprendre, outre la lecture, l'écriture et le calcul, quelques notions générales de grammaire allemande, d'écriture sainte, de cosmographie et de géographie. Si ces connaissances élémentaires ne constituent pas, à elles seules, l'*instruction* proprement dite, elles peuvent du moins être regardées comme le moyen de l'acquérir. Bernard Palissy, Franklin, J.-J. Rousseau et plusieurs autres qui, dans leur enfance et dans leur première jeunesse, n'avaient fréquenté que des écoles primaires, n'en devinrent pas moins des savants ou des écrivains de premier ordre.

Rien ne fait présumer que Jean Gensfleisch ait fréquenté des écoles d'un degré supérieur à celui de l'enseignement primaire.

L'étude de la langue latine était alors une préparation indispensable pour aborder l'enseignement supérieur, car tous les cours de rhétorique, de philosophie, de mathématiques se faisaient en latin. Or, rien ne prouve que Jean Gensfleisch ait jamais compris cette langue. Nous croyons avec l'un de ses biographes, J.-B. Gama, qu'il avait été destiné de bonne heure à une profession manuelle ou mécanique, à la profession d'orfèvre ou de bijoutier. Ses parents avaient dû partir de là pour limiter d'avance l'étendue de ses études premières.

Il n'avait guère plus de quatorze ans lorsqu'il perdit son père, et sa mère ne jouissait que d'une aisance fort médiocre. Il commença donc, sans plus attendre, son apprentissage d'orfèvre ou de bijoutier.

Presque toujours, les hommes de génie se sont formés d'eux-mêmes. Franklin, dans le dernier siècle, en fut un exemple remarquable. D'abord, simple ouvrier imprimeur en Angleterre, il devint, dans sa patrie, un des écrivains, un des législateurs, un des savants dont s'honore le plus l'Amérique. Cet exemple, et bien d'autres analogues, prouvent que, dans les pays libres, les développements du génie sont indépendants de la position sociale, et même de toutes les études classiques ou universitaires. D'ailleurs, ces sortes d'études auraient peut-être écarté le jeune Gensfleisch de l'invention qui l'a illustré, en le jetant dans une carrière trop étrangère aux travaux mécaniques. S'il est vrai que, privé des connaissances littéraires, il ait commencé par être apprenti bijoutier, on s'explique aisément pourquoi il ne s'occupa toute sa vie que de recherches, d'inventions ou de perfectionnements relatifs aux arts mécaniques. L'exécution de certains travaux de bijouterie demande la délicatesse du tact, l'habileté des doigts, la justesse du coup d'œil, joints à un véritable goût.

Parmi les objets d'art qui, au XV<sup>e</sup> siècle, appartenaient directement ou indirectement à cette profession, se trouvaient les glaces de Venise encadrées de cristal et ornées de figures gravées sur verre. Les gravures sur métal et sur bois, tant en relief qu'en creux, alors fort répandues, rentraient aussi dans l'art de l'orfèvre et du bijoutier, art si important au moyen âge. On peut se demander si ces sculptures ou ces gravures, faites sur le bois, le verre et les métaux, ne donnèrent pas au jeune apprenti de Mayence l'idée de graver des lettres et des mots; et si cette première idée, se fixant dans son esprit et y prenant plus de consistance et d'extension à mesure qu'il y rêvait davantage, ne le conduisit pas progressivement, de la xylographie ou art d'imprimer au moyen de planches de bois, qui était alors florissante, à la typographie ou art

d'imprimer en caractères mobiles, malgré l'énorme distance qui sépare ces deux procédés d'impression!

On ne peut fixer le temps que dura son apprentissage. Dans l'industrie, la durée de l'apprentissage est toujours connue. Quand elle est expirée, l'ouvrier doit prendre un parti. Le but que se proposait Jean Gensfleisch n'était pas assurément de rester ouvrier toute sa vie. En effet, il eût ainsi cessé d'appartenir à la classe patricienne; car l'état d'ouvrier ou d'employé mercenaire était incompatible avec la qualité de patricien. La distinction entre les patriciens et les plébéiens devait avoir, au moyen âge, dans la cité de Mayence, des effets analogues à ceux qu'elle avait eus dans l'ancienne Rome.

Gutenberg aurait voulu s'établir à Mayence, comme orfèvre ou bijoutier. Mais pour cela, des capitaux lui étaient nécessaires, ou tout au moins du crédit, et il n'avait ni l'un ni l'autre. Il sentit qu'il ne pouvait passer de l'état de simple ouvrier à celui de maître, qu'au moyen de quelque invention utile ou d'un perfectionnement notable, qui le fit placer au premier rang dans la pratique d'un art quelconque. Bien des idées, bien des projets fort différents flottèrent et se succédèrent dans son esprit sans amener de résultat. Une de ses sœurs, Hébèle Gensfleisch, était religieuse dans le couvent de Sainte-Claire, à Mayence, et le jeune ouvrier allait de temps en temps voir sa sœur dans ce couvent. Il aimait à lui parler, avec tout l'entraînement d'une imagination ardente, de ses méditations, de ses essais, de ses découvertes et des succès qui ne pouvaient manquer de couronner un jour ses efforts. Hébèle n'accueillait ces beaux rêves que par un sourire d'incrédulité. Elle essayait de montrer à son frère toutes les difficultés de son entreprise.

« Mon pauvre Jean, lui disait-elle, en admettant que tes idées soient parfaitement justes, où prendrais-tu l'argent nécessaire pour les réaliser ?

— Quant à cela, chère sœur, ne sois pas en peine. Quand il est établi qu'une idée nouvelle, convenablement appliquée, peut rapporter de grands bénéfices, les capitaux se présentent bientôt d'eux-mêmes.

— Je ne vois cependant pas qu'il s'en soit présenté beaucoup jusqu'ici. Je dois te l'avouer, mon pauvre Jean, ton avenir me cause souvent les plus vives inquiétudes.

— Ne te tourmente pas ainsi, Hébèle, je t'assure que les secrets dont je suis en possession m'enrichiront tôt ou tard. »

Quelle était l'idée, quelle était l'invention dont s'entretenaient ainsi le frère et la sœur dans le couvent de Sainte-Claire? Ce n'était pas, tant s'en faut, l'idée de la typographie; mais c'était quelque chose du même ordre. Le jeune orfèvre avait reproduit, au moyen



d'une presse qui servait à tirer les gravures, des feuillets portant de l'écriture à la main. On prétend que plusieurs exemplaires de ces feuilles, exposés en vente chez les marchands d'images, causèrent parmi le peuple de Mayence une certaine émotion. On aurait accusé de sorcellerie l'auteur de ce travail. Cet incident est vraisemblable, mais il nous semble qu'il a été fort exagéré. Depuis assez longtemps, on faisait en Hollande, au moyen de la xylographie, de semblables reproductions de l'écriture, et personne ne s'en montrait surpris. Il est difficile d'admettre que ces produits fussent restés jusque-là inconnus à Mayence.

Nous venons de voir Jean Gensfleisch, d'abord envoyé dans son enfance à l'école primaire, pour y acquérir quelques éléments d'instruction; puis apprenti chez un bijoutier, où des planches de bois sculptées en relief, qui tombent entre ses mains, font germer dans son esprit des idées relatives à l'art de l'imprimerie; enfin ouvrier, mais moins occupé de la bijouterie proprement dite que des moyens d'arriver, par quelque invention, à l'état de maître. Il est très jeune encore. Bien des déceptions, des obstacles et des revers l'attendent sur la route de la vie. Mais il a encore trop peu d'expérience pour les prévoir. Il est à cette époque heureuse de la jeunesse où l'avenir ne s'offre à notre imagination que sous les plus riantes couleurs. C'est une matinée de printemps avec ses joies, ses sourires et ses lueurs d'espérance, qui voilent les tristesses et les amertumes des jours, encore éloignés, du rude et sombre hiver.

Ces feuillets imprimés, où l'écriture à la main était si bien reproduite, feuillets qu'il avait d'abord exposés en vente chez des marchands d'images, et qu'il avait été contraint ensuite de retirer, devaient avoir en soi quelque chose de blâmable et de compromettant. Quelles étaient ces écritures? On ne le dit pas. Il se peut que le peuple de Mayence se fût imaginé qu'elles avaient une origine diabolique, car, au moyen âge, on en venait bien vite à invoquer la sorcellerie et la magie. Il y avait pourtant à Mayence, comme dans toutes les autres cités libres de l'Allemagne, beaucoup de gens éclairés, qui n'auraient pas admis un tel soupçon à la légère. Si Gutenberg se vit obligé de retirer ses *fac-simile* de chez les marchands d'images, ce fut probablement pour des raisons où le diable n'avait rien à voir.

Est-ce à la suite de cet événement que notre jeune ouvrier fut obligé de quitter la ville et de s'expatrier? Ou bien, se trouva-t-il impliqué dans un événement plus sérieux, en se mêlant aux luttes qui éclataient fréquemment alors entre les patriciens et les plébéiens de Mayence?

Une cité dont l'organisation politique et sociale avait été calquée

en miniature sur celle des anciens Romains devait imiter en tout les Romains, par la raison que donne La Fontaine :

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,  
 Tout petit prince a des ambassadeurs,  
 Tout marquis veut avoir des pages.

Les Mayençais, dans leur petite cité, avaient, comme l'ancienne Rome, leurs séditions populaires et leurs conflits des patriciens et du peuple. Seulement, dans cette miniature de Rome ou d'Athènes, les proscrits d'un parti politique n'étaient pas exposés à un exil bien lointain ; ils n'avaient pas à passer les mers. Le vaincu politique de Strasbourg allait à Mayence, et l'exilé de Mayence allait à Strasbourg, attendant, l'un et l'autre, un retour de la capricieuse fortune ou un rappel de leurs concitoyens apaisés. Jean Gensfleisch, ayant pris parti dans une lutte politique de ce genre, aurait été, selon plusieurs historiens sérieux, obligé de s'expatrier, pour éviter les vengeances ou les poursuites du parti vainqueur. Quoi qu'il en soit de ce point, qui restera sans doute à jamais incertain dans l'histoire de sa vie, Jean Gensfleisch quitta Mayence en 1420, pour n'y rentrer que vingt-cinq ans après, c'est-à-dire en 1445.

Où alla-t-il, et que fit-il durant cette longue période ? Rien ne prouve qu'après avoir quitté Mayence, en 1420, il se soit immédiatement rendu à Strasbourg, dans l'intention de s'y fixer. Nous croyons que, conformément à l'usage établi dans les divers corps d'état, il voyagea dans divers pays, comme ouvrier bijoutier, et qu'il visita particulièrement la Hollande, pays alors renommé par le développement de tous les arts mécaniques et sa grande activité industrielle.

Le premier acte qui constate positivement la présence de Gutenberg à Strasbourg, est un document daté de 1434, et qui a été publié par Schœpflin, en allemand et en latin. Il commence ainsi : *Ego Johannes Gensfleisch, junior, dictus Gutenberg, notum facio, quum honesti ac prudentes viri, consules et senatus civitatis Maguntiae, etc.* « Moi, Jean Gensfleisch, jeune, dit Gutenberg, je fais savoir par ces présentes que, etc. » Au moment où il fait cette déclaration, il y a déjà près de quatorze ans que Jean Gensfleisch a quitté Mayence. Comme rien ne prouve que, pendant ce long intervalle, il ait constamment habité Strasbourg, nous présumons, sans toutefois pouvoir l'appuyer d'aucune preuve, qu'il passa quelques années à voyager. L'usage, en effet, était alors généralement établi,

<sup>1</sup> *Danielis Schœpflini Vindicia typographica. Argentorati (Strasbourg) 1760, in-4o, document 1, p. 2.*

parmi les jeunes gens de différents métiers et professions, d'employer les quatre ou cinq ans qui suivaient l'apprentissage à parcourir diverses provinces, et à faire, dans chaque ville qu'ils visitaient, un séjour dont la durée dépendait du salaire qu'ils obtenaient pour l'emploi de leur travail.

Nous présumons aussi que, dans le cours de ses voyages, il visita la Hollande, et même qu'il séjourna quelque temps dans la ville de Harlem. Cette conjecture ne manque pas de fondement, quand on considère qu'à Mayence, Gensfleisch avait déjà exécuté le petit travail consistant à reproduire, par la presse à gravures, des feuillets d'écriture ordinaire ; ce qui montre qu'il s'était préoccupé de bonne heure de l'idée de l'imprimerie et qu'il espérait trouver, par quelque invention dans cet art, le moyen d'arriver à la fortune. A Harlem existait l'imprimerie *xylographique*, c'est-à-dire de gravures sur bois, dirigée par Laurent Coster. De cette imprimerie sortaient une foule de petits ouvrages xylographiques, fort défectueux, il est vrai, mais qui se répandaient pourtant en diverses contrées de l'Europe. Il serait bien surprenant que Gensfleisch, tout occupé d'inventions et de perfectionnements, n'eût pas éprouvé le désir de visiter l'imprimerie de Laurent Coster, afin de juger par lui-même du degré auquel était déjà parvenu un art sur lequel il fondait l'espoir de sa carrière. Il nous paraît donc bien naturel de penser, non-seulement que Gensfleisch séjourna à Harlem, mais bien plus, qu'il y fut employé, pendant quelque temps, dans les ateliers de Coster.

Nous ne croyons nullement diminuer, par cette hypothèse, la gloire qui revient à Gutenberg devant la postérité. On ne saurait citer un art quelconque qui ait été inventé, développé, perfectionné par un seul homme. De l'idée première qui en a été pour ainsi dire le germe, jusqu'à son complet développement, il y a souvent un intervalle énorme ; et cet intervalle ne peut être comblé qu'avec le concours du temps, c'est-à-dire par les méditations et les travaux de plusieurs générations successives.

La *xylographie*, c'est-à-dire l'impression avec des planches de bois portant des caractères sculptés en relief, d'où la typographie sortit au XVII<sup>e</sup> siècle, grâce aux efforts de Gutenberg, florissait à Harlem, au temps de Coster. Mais l'idée première de cet art se perd dans l'obscurité des âges.

La doctrine de l'Egyptien Hermès, gravée sur les colonnes des temples, et dont parlent plusieurs auteurs grecs ; — les découvertes astronomiques gravées par les enfants de Seth sur des colonnes en briques et en pierres ; — les tables de la loi gravées ou sculptées par Moïse ; les médailles très anciennes sur lesquelles étaient gravées des inscriptions en caractères étrusques, — les sceaux, les

cachets gravés, soit en creux soit en relief; — tout cela remonte à la plus haute antiquité.

Il y a sûrement une grande affinité, dit Lambinet, entre l'art monétaire et l'art typographique; même poinçon, mêmes caractères taillés en relief, ou frappés ou moulés en creux. On n'imprima d'abord que sur un seul côté du métal, et c'est ainsi qu'à la naissance de l'imprimerie on n'a d'abord imprimé que sur un seul côté du feuillet. Il est même constant que ce sont les monnayeurs, les orfèvres et les graveurs qui ont le plus contribué à l'invention de l'art typographique. D'après les transpositions et le renversement de lettres qu'on voit sur d'anciennes médailles, Caylus présume que, dans l'antiquité, on se servit de caractères mobiles<sup>1</sup>.

Daunou, homme fort savant, semble partager sur ce point l'avis de Caylus. Il cite un passage de Cicéron où l'idée des caractères mobiles lui paraît exprimée<sup>2</sup>. M. Ambroise Firmin Didot, dans un savant article sur la *typographie*<sup>3</sup>, a tracé à grands traits l'histoire des diverses formes sous lesquelles, dès les temps les plus reculés, l'idée de reproduire, par un procédé de l'art, les figures et les caractères qui servent à peindre le sentiment et la pensée, s'est présentée à l'esprit de l'homme.

Les Egyptiens, les Grecs et surtout les Romains, dit M. Didot, gravaient en relief des lettres, des chiffres et des légendes, dans le sens inverse, qu'ils imprimaient à chaud ou à froid sur les briques, le pain, les monnaies, même sur le front de leurs esclaves fugitifs, en sorte que les mots, gravés à rebours, se reproduisaient dans leur sens véritable sur les objets ainsi marqués.

L'antiquité, comme le remarque M. Ambroise Firmin Didot, qui cite à ce propos Quintilien et Procope, fit usage, pour apprendre à lire et à écrire aux enfants, des *lettres mobiles* et des *patrons découpés*. L'emploi des patrons fut appliqué beaucoup plus tard, à la fabrication des cartes à jouer et autres petits travaux analogues.

De temps immémorial, l'imprimerie fut en usage en Chine, mais les procédés employés par les Chinois diffèrent considérablement de

<sup>1</sup> *Origine de l'imprimerie*, par Lambinet, 2 vol. in-8°. Paris, 1810, t. I, p. 14.

<sup>2</sup> Voici ce passage: « Supposez, dit Cicéron, qu'on jetât à terre, par milliers, les vingt et une lettres de l'alphabet, formées en or ou en une matière quelconque, pensez-vous qu'en tombant elles pourraient s'arranger de manière à reproduire exactement les *Annales d'Ennius*? (De la nature des Dieux, liv. II, chap. XXXVII). Cité par Daunou: *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, lue à l'Institut national, in-8°. Paris, an II, p. 3-4.

<sup>3</sup> *Encyclopédie moderne*, t. XXVI, p. 557.

la typographie. En Chine, on imprimait au moyen de planches gravées sur bois, mais sans aucun caractère mobile. C'était un procédé de gravure xylographique, non de typographie. Ce qui constitue la typographie, ce qui est la base fondamentale de cette invention, ce qui est l'imprimerie même, c'est l'emploi de caractères mobiles.

L'emploi de types ou de caractères mobiles, pour l'impression des livres, paraît une idée si naturelle, que l'on s'étonne qu'elle ne soit pas venue la première, ou qu'il ait fallu tant de siècles pour comprendre l'importance fondamentale d'un tel moyen.

Mais ce n'était pas tout que d'imaginer l'emploi de caractères mobiles. Il fallait aussi tailler des poinçons, frapper des matrices, fondre des lettres séparées, etc., conception grande et féconde, qui exigeait un véritable effort de génie, et sans laquelle *l'art typographique* proprement dit ne pouvait exister encore. A quel homme faut-il attribuer l'invention de cet art merveilleux ?

La gloire de cette invention est attribuée, par les Hollandais, à Laurent Coster de Harlem ; à Jean Gutenberg, de Mayence, par les Allemands. Le nombre des ouvrages qui ont été écrits, en Allemagne, pour défendre la cause de Gutenberg, est considérable, et l'autorité des témoignages vraiment imposante. D'un autre côté, il n'y a qu'une voix en Hollande, pour attribuer l'invention de l'imprimerie à Laurent Coster (Lourens Janszoon Coster). Gutenberg n'aurait fait autre chose que dérober à Coster le secret de sa découverte, ou du moins, que profiter du larcin dont l'imprimeur hollandais aurait été victime. Un écrivain hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle, Pierre Schryver, a dit que, nier le droit de Coster à l'invention de l'imprimerie, c'est nier l'existence de Dieu.

Pour prononcer une telle parole, pour émettre une telle pensée, il faut que la conviction soit bien absolue. Nous essayerons de démêler la vérité entre des assertions si exclusives de part et d'autre, ou plutôt nous parviendrons sans doute à les concilier, en disant que Laurent Coster avait réellement inventé, à Harlem, l'art d'imprimer avec des caractères mobiles, et que Gutenberg, ayant eu connaissance de l'invention de Coster, qui n'avait encore produit que d'imparfaites ébauches, s'appliqua à le perfectionner, et, par le travail de sa vie entière, fit de la typographie l'art admirable que nous connaissons. La vérité de cette proposition ressortira, nous l'espérons, des développements qui vont suivre.

Le plus ancien document historique qui parle de l'invention de l'imprimerie est une chronique allemande anonyme, ayant pour titre : *Cronica van der hilliger stat van Coellen*, et qui fut imprimée à Cologne en 1499. On trouve dans cette chronique le passage suivant :

L'imprimerie, cet art admirable, fut d'abord inventée en Allemagne, à Mayence sur le Rhin. Et c'est, pour la nation allemande, un honneur insigne qu'on puisse trouver chez elle des hommes aussi ingénieux. Et cela nous arriva vers l'an de Notre-Seigneur 1440. Et, depuis ce temps, jusqu'à l'année 1450, cet art, et tout ce qui s'y rapporte, fut perfectionné. Et, dans l'année de Notre-Seigneur 1450, qui fut une année d'or (l'année du jubilé), on commença à imprimer, et le premier livre que l'on imprima fut la Bible en latin, et elle fut imprimée avec les gros caractères dont on se sert maintenant pour l'impression des missels. *Item*, bien que cet art ait été inventé à Mayence, comme nous l'avons dit, de la manière qui est maintenant en usage, cependant, sa première ébauche a été réalisée en Hollande, dans les *Donats*<sup>1</sup>, qui ont été imprimés dans ce pays avant ce temps, et de ces *Donats* date le commencement du susdit art. Et l'art actuel est beaucoup plus magistral et plus subtil que ne l'était cette première manière, et, avec le temps, il s'est perfectionné davantage. *Item*, un certain Omnebonus écrit dans la préface du livre *Quintilianus*, et aussi dans beaucoup d'autres livres, qu'un Wallon de France, nommé Nicolas Jenson, avait le premier inventé cet art admirable, mais cela est manifestement faux. Car ils vivent encore, ceux qui peuvent témoigner que l'on imprimait des livres à Venise avant que le susdit Nicolas Jenson s'y établît et qu'il y gravât et préparât ses caractères. Mais le premier inventeur de l'imprimerie a été un bourgeois de Mayence, qui était natif de Strasbourg et qui se nommait messire Jean Gudenburch. *Item*, de Mayence, cet art se répandit d'abord à Cologne, puis à Strasbourg et ensuite à Venise. L'origine et les progrès du susdit art m'ont été racontés par honorable homme, maître Uulrich Tzell de Hanauwre, actuellement encore imprimeur à Cologne, en cette année 1499, et par qui cet art a été porté à Cologne<sup>2</sup>.

Ce témoignage d'un écrivain complètement désintéressé dans la question de priorité relative à l'invention de la typographie, et qui vivait dans le demi-siècle où s'étaient accomplis les premiers perfectionnements de l'art, est d'une importance fondamentale. La méprise où tombe l'auteur en supposant que Gutenberg était né à Strasbourg est sans importance. Elle ne peut infirmer, en rien d'essentiel, l'authenticité de son assertion. L'auteur de cette chronique ne savait guère autre chose sur Gutenberg, sinon qu'on le regardait comme le principal inventeur de la typographie. M. Léon de Laborde, qui s'est livré, sur cette matière, à des recherches spéciales d'une grande érudition, déclare que le récit du chroniqueur de Cologne mérite d'être pris en considération très sérieuse<sup>3</sup>.

Il y a, toutefois, dans le passage que nous venons de citer de cette

<sup>1</sup> *Éléments de grammaire*, par Donat.

<sup>2</sup> Traduction de Ch. Paeile, *Essai historique et critique sur l'invention de l'imprimerie*, in-8°. Paris, 1859.

<sup>3</sup> *Histoire de la découverte de l'impression*.

célèbre chronique, quelques lignes d'une haute valeur historique : « Sa première ébauche, est-il dit, a été réalisée en Hollande, dans les *Donats*. » On appelait les *Donats*, au moyen âge, la grammaire latine de Donat, comme nous disons un *Bouillet* pour un *Dictionnaire d'histoire et de géographie* de Bouillet, ou un *Lhomond*, pour une grammaire latine de Lhomond. Ces grammaires latines de Donat, que la chronique de Cologne nous dit avoir été imprimées avant Gutenberg, renferment la solution du grand problème qui nous occupe. L'artiste qui avait exécuté les *Donats*, ces premiers livres imprimés, c'était Jean Coster, de Harlem, et ces livres étaient exécutés par la *xylographie*. Le *Speculum Salvationis*, la *Grammaire latine* de Donat, et quelques petits livres, d'un usage courant dans les écoles du moyen âge, avaient été imprimés, avant 1440, à Harlem, dans les ateliers de Coster, d'abord par le procédé de la xylographie, c'est-à-dire avec des planches de bois portant les lettres sculptées en relief, ensuite, avec des caractères mobiles. Un des hommes les plus compétents sur les questions pratiques qui se rattachent à l'imprimerie, M. Auguste Bernard, a examiné, avec une attention scrupuleuse, des fragments de ces livres imprimés en 1440 par Coster, et il est arrivé à conclure qu'une partie de ces livres a été imprimée par Coster, avec des caractères mobiles non en bois, mais en métal<sup>1</sup>.

Depuis longtemps, la *xylographie*, ou l'impression au moyen de planches de bois gravées, était en usage dans les différentes villes de l'Allemagne et des Pays-Bas. L'impression s'obtenait, non au moyen de la presse, mais par un frottement opéré contre le type de bois, sur la feuille de papier. Ce procédé est encore, d'ailleurs, employé aujourd'hui par les fabricants de cartes. Les cartiers appellent *frotton* un tampon de drap, enduit d'encre grasse colorée, qu'on promène sur le *verso* de la carte. Si l'on cherche à se rendre compte des résultats qu'on pouvait obtenir dans l'imprimerie, par un procédé d'exécution aussi élémentaire, on voit bientôt que ces résultats devaient être détestables. Malgré toutes les peines qu'on se donnait, on ne parvenait donc, par le *frotton xylographique*, à produire que des livres informes.

Mille essais durent être tentés pour obtenir des résultats plus satisfaisants. Il fallut du temps et du génie pour arriver à l'idée des caractères mobiles, et plus de génie encore pour trouver le moyen, d'abord, de faire de bons caractères mobiles, ce qui, au commencement, n'était pas facile, ensuite d'apprendre à les employer convenablement. Pour maintenir les caractères dans une exacte direction,

<sup>1</sup> De l'Origine et des débuts de l'Imprimerie en Europe, 2 vol. in-8°. Paris, 1853.

on les perça d'un petit trou, par lequel on fit passer un fil de fer, et ce fut sans doute par là qu'on essaya de remplir l'office de nos *interlignes* actuelles (petite lame de métal qu'on place entre les lignes.) L'usage des *interlignes* ne fut sûrement pas la première idée qui se présenta dès le début. Parmi les *fac-simile* des premiers résultats qu'on obtint par l'emploi des caractères mobiles, on remarque, en effet, des lignes dont les mots sont très mal alignés.

Il est probable qu'on essaya vers les premiers temps, dans l'imprimerie de Coster, de sculpter en bois les caractères mobiles. Mais on dut y renoncer bien vite. M. Auguste Bernard a prouvé, par diverses raisons techniques, qu'il serait impossible d'imprimer convenablement un livre tout entier au moyen de caractères mobiles en bois. En effet, l'humidité et la sécheresse qui agissent si vite sur le bois, feraient varier inégalement les dimensions des lettres et détruiraient toute précision, toute harmonie dans l'ensemble. Il serait impossible de laver les formes après qu'elles auraient servi à tirer, etc. M. Auguste Bernard nie donc formellement « qu'il existe aujourd'hui des livres qui aient été imprimés en caractères mobiles de bois. » Il prouve que les livres qu'on a regardés comme exécutés ainsi furent imprimés au moyen de lettres en métal fondu.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre le savant imprimeur et auteur dans le curieux examen auquel il se livre au sujet du *Speculum Salvationis* de Coster. Il distingue, avec une finesse de tact et une habileté d'observation assez rares, ce nous semble, la partie du texte obtenue par le procédé xylographique et l'emploi du *frotton*, de la partie obtenue par le procédé typographique et l'emploi de la *presse*. La différence des types, la couleur de l'encre, les divers accidents de l'impression, etc., rien n'échappe à son coup d'œil juste et exercé. Il montre que les quatre éditions de ce livre, à l'exception de vingt pages de la première édition, ont été imprimées en caractères métalliques mobiles. Suivant lui, pour toute personne initiée à l'art typographique, la simple inspection des feuillets du *Speculum Salvationis* suffit pour établir que les caractères mobiles employés pour imprimer ce livre étaient en métal.

Une des raisons qui nous frappent le plus, ou qui, pour mieux dire, nous paraît sans réplique, c'est que l'on remarque sur le *Speculum Salvationis*, des lettres retournées. Nous tenons cette remarque de M. de Laborde, le savant conservateur de la bibliothèque impériale des estampes. Ce fait prouve l'emploi des caractères mobiles, car l'artiste qui aurait sculpté une planche sur bois pour l'impression n'aurait pas eu la distraction de sculpter une lettre la tête en bas !

M. Auguste Bernard conclut, à l'égard du *Speculum Salvationis*, « que l'imprimeur de ce livre avait trouvé, avant Gutenberg, un



procédé imparfait d'impression. » Il se propose de prouver que ce fut seulement vers 1436 que Gutenberg conçut lui-même son plan. M. Charles Paeile, qui, sur beaucoup de points, partage entièrement l'opinion de M. Auguste Bernard, pense que tous les *incunables* ont été imprimés pendant les trente premières années du XV<sup>e</sup> siècle.

M. Ambroise Firmin Didot, dans l'article *Typographie* de l'*Encyclopédie moderne*, a combattu les droits de Laurent Coster à l'invention des caractères mobiles. Ce savant typographe rapporte, relativement à l'invention de l'imprimerie, une foule de documents et de témoignages qui méritent d'être examinés avec soin, et par là il fait preuve, au point de vue historique, d'une grande érudition. Ces documents, toutefois, sont loin d'être d'accord entre eux. Il ne suffit pas de les rapporter, il faut les discuter sans parti pris, et, pour mieux juger de leur valeur relative, les comparer aux premiers essais plus ou moins grossiers de l'art typographique. C'est ce qu'a fait M. Auguste Bernard. Il a prouvé que c'est en Hollande qu'ont été exécutés les premiers essais d'une impression encore très imparfaite. Nous ne voyons point pourquoi un Hollandais, vivant dans un pays où l'art de la *xylographie* était depuis longtemps en usage et en honneur, n'aurait pu avoir l'idée, plutôt que le jeune orfèvre de Strasbourg, de substituer dans l'impression les caractères mobiles aux planches portant des caractères fixes. M. Auguste Bernard a suffisamment établi, non sur des témoignages vagues, incertains, quelquefois contradictoires, mais sur des faits positifs, habilement et minutieusement examinés et discutés, que des ébauches grossières avaient été déjà obtenues par l'emploi de caractères mobiles, avant l'époque où Gutenberg, reprenant la même idée, parvint enfin à la réaliser, par l'invention d'un véritable procédé typographique.

Il nous semble que M. Ambroise Firmin Didot fait trop bon marché des traditions. Toute tradition repose ordinairement sur un fondement réel, auquel des erreurs et des fables, nées de la superstition du peuple, de l'imagination des écrivains ou de l'amour-propre national, viennent presque toujours se mêler. Ce n'est pas, ce nous semble, une raison suffisante pour reléguer, comme le dit M. Ambroise Firmin Didot, *au vaste amas d'erreurs qui ne doivent pas être reproduites*, le récit tout entier de Junius, que l'on a toujours invoqué à l'appui des droits de Laurent Coster.

L'idée de la mobilisation des lettres typographiques n'a-t-elle pu venir, nous le répétons, à un homme déjà spécialement occupé d'impressions xylographiques, et qui avait nécessairement entrevu une partie des avantages qui résulteraient de l'emploi de ce perfectionnement capital ? Est-il impossible que, pour réaliser ces avantages, il ait imaginé un procédé, sans doute fort incomplet, grossier si l'on

veut, et dont les imperfections de diverse nature se sont immédiatement révélées par l'application ? C'est là ce que M. Auguste Bernard a parfaitement expliqué. Toute invention a été précédée d'une série d'essais qui, tous, quoique infructueux, renferment la même idée première et tendent au même but, mais auxquels il manque toujours quelque chose ; et celui qui est assez heureux pour trouver ce *quelque chose* qui empêchait l'invention d'être entièrement réalisée, ne doit-il pas être considéré comme l'inventeur de cet art ? A ce titre, nous croyons très positivement que le père de la typographie c'est Laurent Coster de Harlem.

Nous voudrions pouvoir donner des indications précises sur la personne de Laurent Coster. Malheureusement, on ne sait presque rien sur cet artiste, dont le nom sera immortel. Né vers l'an 1370, mort en 1439, Lourens-Jeanszoon Coster sortait d'une honorable famille de bourgeois, ou plutôt d'artisans, et non d'une famille noble, presque princière, comme le disent des écrivains dont l'esprit tend à tout transporter du domaine de l'histoire dans le pays des légendes<sup>1</sup>. Quelques membres de sa famille obtinrent des charges municipales ; mais ces charges, bien qu'assimilées au *consulat* et à l'*édilité* de l'ancienne Rome, n'avaient guère plus d'importance, dans les petites cités du XV<sup>e</sup> siècle, que les fonctions de maire et d'adjoint, lesquelles ne supposent point, on le sait, la qualité de *gentilhomme*, ni ne peuvent la donner.

Nous croyons avec Daunou, Auguste Bernard et d'autres écrivains qui se sont livrés à de longues recherches sur l'origine de l'imprimerie, que Laurent Coster était déjà imprimeur en xylographie lorsqu'il conçut l'idée de sculpter des lettres en bois, et d'en faire usage pour imprimer quelque livre en caractères mobiles, très grossièrement sans doute. Cette idée, agrandie par la réflexion, finit par se fixer dans son esprit ; il chercha de diverses manières le moyen de l'appliquer utilement. Enfin, par une longue suite de tâtonnements et d'essais, il fut conduit à faire usage des caractères mobiles en fonte.

C'est à un écrivain du XVI<sup>e</sup> siècle, Adrien de Jonghe, connu sous

<sup>1</sup> M. de Lamartine, dans sa *Vie de Gutenberg*, fait de Laurent Coster un sacristain amoureux, le sacristain de la cathédrale de Harlem. Il raconte son entrevue avec le « gentilhomme Gutenberg, » auquel il montre une planche imprimée avec des caractères taillés sur une planche de bois. A l'aspect de cette planche grossière, l'éclair jaillit du nuage pour Gutenberg !... Le sacristain étonné, assiste, à son insu, à l'éclosion de l'idée de l'invention de l'imprimerie, etc.

Il n'est pas défendu aux poètes d'écrire l'histoire ; mais quand ils prennent la plume comme historiens, ils devraient faire comme les gens du métier, c'est-à-dire consulter les textes, les documents, les auteurs accrédités, et, avant de conclure, peser les témoignages. Ils éviteraient ainsi de nous donner des élégies sentimentales pour des biographies de grands hommes.

le nom latinisé de *Junius*, qu'on doit, en grande partie, le peu que l'on sait sur la vie de Coster de Harlem, et sur l'invention de la typographie en Hollande. Ce Junius, fils du bourgmestre de Hoorn, était né en 1512. Il appartenait, selon Bayle, à une famille fort honorable. Après avoir fait ses premières études à Harlem et à Louvain, il avait voyagé en France et en Italie. A Bologne, il avait pris le grade de docteur en médecine. En 1543, nommé médecin du duc de Norfolk, il partit pour l'Angleterre, où il publia divers ouvrages. Il était donc, en même temps, homme de lettres et médecin. « De son vivant, dit M. Ch. Paeile, sa réputation était immense ; il était à la fois historien, poète de talent, philologue distingué, philosophe et médecin. Il écrivait et parlait huit langues. On le comparait à Erasme. » L'ouvrage dans lequel Junius parle de Coster et de l'art typographique a pour titre : *Batavia*. Il est écrit en latin.

Ce fut vers 1569 que Junius termina et transcrivit, non tout l'ouvrage, mais seulement la partie où Lambinet, M. Auguste Bernard, M. Ch. Paeile et d'autres, ont puisé les renseignements relatifs à Coster et à son imprimerie. M. Ch. Paeile a donné le texte de ce passage, avec la traduction française en regard. Comme il est impossible de trouver dans la langue latine les termes propres à un art qui fut entièrement ignoré des Romains, Junius, ayant à parler de la typographie et non de la scolastique, eût mieux fait de s'en tenir à la langue vulgaire, et de laisser le latin aux érudits. Mais il aurait sans doute craint de blesser les préjugés de l'école. Il parvient toutefois à se faire entendre. Ce qui le prouve, c'est la bonne traduction qu'en a faite M. Ch. Paeile. Comme le récit de Junius se rapporte directement, et par son objet même, à l'une des plus importantes inventions des temps modernes, nous croyons devoir le reproduire ici en entier, malgré son étendue.

Il y a cent vingt-huit ans, dit Junius, mourut à Haarlem, dans une maison d'assez splendide apparence (ainsi que le prouve la construction conservée entière jusqu'à ce jour, située sur la place du Marché, vis-à-vis du palais du roi (Laurent, fils de Jean, surnommé le Sacristain ou le Coutre (parce que la famille connue sous ce nom possédait par droit d'héritage cette charge, alors lucrative et honorable), celui-là même qui, par une légitime revendication, rentre maintenant dans la jouissance de l'honneur d'avoir inventé la typographie, honneur injustement possédé et usurpé par d'autres, et qui devrait lui attirer une gloire supérieure à tous les triomphes. Un jour donc qu'il se promenait dans le bois du faubourg (comme le font d'habitude, après leur repas ou les jours de fête, les citoyens qui jouissent de grands loisirs), il se prit à sculpter, en forme de lettres, des écorces de hêtre, puis, renversant ses types et les imprimant l'un après l'autre sur du papier, il se plut à obtenir ainsi quelques versets

pour enseigner la lecture à ses petits-fils, enfants de son gendre. Cet essai ayant réussi heureusement, comme il était d'un esprit vaste et pénétrant, il dirigea ses méditations sur un objet plus relevé, et avant toutes choses, avec l'aide de son gendre Thomas, fils de Pierre, lequel eut quatre fils, presque tous revêtus plus tard de la charge consulaire (ce que je remarque afin que tout le monde sache que l'art a pris naissance dans une famille distinguée, noble et de haute condition), il inventa une encre plus visqueuse et plus épaisse que celle dont on se sert pour écrire, parce qu'il avait observé dans ses expériences que celle-ci s'étendait et maculait le papier par sa fluidité, au moyen de laquelle il imprima des gravures en y ajoutant un texte, et, dans ce genre, j'ai vu des révers de pages imprimés par lui, ébauches informes de ses travaux, imprimés d'un côté et nullement opisthographes (de *opisthographum*, écrit sur la page et sur le revers). Ce livre, écrit en langue vulgaire par un auteur anonyme, avait pour titre : *Miroir de notre salut* (*Speculum nostræ salutis*) On pouvait observer dans ce premier essai d'un art encore au berceau (car jamais un art n'arrive à sa perfection dès son origine) que les pages opposées étaient collées dos à dos, pour que les côtés blancs ne vinsent déparer en rien son travail. Plus tard, pour ses caractères, il se servit de plomb au lieu de bois de hêtre, et ensuite d'étain, afin que la matière en fût plus solide, moins flexible et de plus de durée. L'on voit encore aujourd'hui des vases à vin très-anciens, fondus avec les restes de ces caractères, et conservés dans la maison Laurencienne, laquelle, ainsi que je l'ai dit déjà, a vue sur la place et fut habitée depuis par Gérard, fils de Thomas, son arrière-petit-fils, citoyen distingué, que je cite ici pour lui rendre hommage, et qui mourut, il y a peu d'années, dans un âge avancé. Comme c'est l'ordinaire, le public accueillant avec faveur l'invention nouvelle, et cette nouvelle marchandise que personne n'avait vue jusqu'alors attirant de tous côtés les acheteurs et procurant les plus beaux bénéfices, l'amour de l'inventeur pour son art s'agrandit en même temps que se développaient ses travaux ; il s'adjoignit des ouvriers étrangers aux membres de sa famille, mais là fut la première cause du mal.

Parmi ces ouvriers se trouva un certain Jean, soit que ce fût (ainsi qu'on le suppose) Faustus, au surnom de mauvais augure, infidèle à son maître et funeste à sa gloire, ou bien un autre du même nom, ce qui m'importe peu, parce que je ne veux pas inquiéter les ombres des morts, qui, pendant leur vie, ont été suffisamment bourrelés de remords. Cet homme donc, initié, sous la foi du serment, aux travaux de l'imprimerie, après avoir appris l'assemblage des caractères, le secret de la fonte des lettres et tout ce qui a rapport à l'art, et choisi un temps opportun, qu'il ne put pas trouver plus favorable que la nuit même de Noël, pendant laquelle tous les chrétiens assistent à l'office divin, cet homme, disons-nous, s'introduit avec effraction dans le magasin des types, fait un choix des instruments inventés avec tant d'art par son maître, et, chargé de son larcin, s'enfuit de la maison. Il gagna d'abord Amsterdam, puis Cologne, et de là se réfugia à Mayence, comme en un asile sacré, où il pût, hors de la portée du trait (comme on dit proverbialement), demeurer en toute sé-

curité et recueillir, en ouvrant un atelier, les bénéfices abondants de son insigne larcin. Toujours est-il certain que ce fut environ un an après ce vol, vers l'année 1442, que parurent avec les types mêmes qu'avait employés Laurent à Haarlem, le *Doctrinale*, d'Alexandre Gallus, grammairer fort en vogue à cette époque, et les traités de Pierre d'Espagne, qui furent certainement les premières productions de cet atelier. Voilà bien exactement ce que j'ai entendu jadis de la bouche de vieillards fort âgés et dignes de toute créance, et qui avaient recueilli cette tradition comme un flambeau ardent qui se passe de main en main, et j'ai trouvé d'autres témoins racontant et attestant ces faits d'une manière identique. Il me souvient que Nicolas Gallus, le précepteur de ma jeunesse, homme d'une mémoire prodigieuse, et qu'une longue vieillesse rendait vénérable, m'a raconté que, dans son enfance, il avait entendu plus d'une fois un certain relieur, nommé Cornélius, vieillard de plus de quatre-vingts ans (qui avait travaillé dans cet atelier), rappeler avec tant de chaleur et de véhémence la suite des événements et (selon le récit de son maître) la marche de l'invention, les progrès et les développements de cet art d'abord grossier, en un mot tout ce qui s'y attachait, que, malgré lui et par l'indignation que lui causait cette conduite infâme, il se répandait en larmes amères toutes les fois qu'on venait à lui parler de ce vol. L'injure faite à la gloire de son maître enflammait habituellement son courroux au point qu'il se disait prêt à servir de bourreau au voleur, s'il eût encore été vivant, qu'il livrait sa tête sacrilège aux vengeances de l'enfer, et qu'il maudissait et exécrait les nuits qu'il avait passées pendant plusieurs mois dans le même lit que ce scélérat. Ce récit concorde entièrement avec celui que Quirinus Talésius, consul, m'a dit avoir entendu autrefois lui-même de la bouche de ce relieur.

En écrivant ces lignes, je n'ai eu d'autre mobile que le soin et l'ardent désir de défendre la vérité, quoique le plus souvent elle n'engendre que l'aversion ; mais j'aime infiniment mieux m'attirer les inimitiés en prenant sa défense que lui faire défaut.

Si l'on en écarte la légende poétique des lettres gravées sur le tronc d'un arbre, légende dans le goût du moyen âge, ce récit porte l'empreinte d'un sentiment tout autre que celui qu'éprouve un écrivain qui se propose d'accréditer des fables, et qui trompe sciemment ses lecteurs. Junius croit certainement lui-même à ce qu'il dit. Les témoignages des vieillards qu'il a consultés se trouvent pleinement confirmés, non-seulement par les traditions populaires, mais encore par divers auteurs, inconnus pour la plupart les uns aux autres, et qui n'ont pu se concerter entre eux pour exprimer à peu près les mêmes opinions, tels que le chroniqueur de Cologne, l'Autrichien Eytzinger, Ludovic Guicciardini, etc. On peut, en commentant et discutant phrase par phrase le récit de Junius, trouver dans des détails sans importance, quelques erreurs de fait ou d'appréciation, sans qu'il en reste pour cela moins établi que les pre-

mières ébauches de l'art typographique avaient été réellement produites en Hollande, avant que Gutenberg eût encore rien exécuté en ce genre. Le fait du vol des instruments typographiques n'a rien d'impossible en lui-même. N'a-t-on pas vu, de nos jours, bien des exemples d'ouvriers infidèles et félons dérobant à leur maître le secret d'une fabrication, et allant l'exploiter audacieusement à l'étranger pour leur propre compte ?

On convient généralement que, de tous les pays de l'Europe, la Hollande est le premier où l'on ait fait usage de la *xylographie*, le premier où l'on ait employé le procédé de stéréotypage, le premier où l'on ait fabriqué un papier pour l'impression, dont la beauté devint proverbiale. Il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans un tel pays, il se soit trouvé un homme, appartenant à une famille de xylographes, qui ait songé à remplacer les caractères fixes par des caractères mobiles, les lettres en bois par des lettres en fonte, le procédé du *frotton* par celui de la presse, et la couleur à la détrempe, qu'employaient les imagiers, par une encre oléagineuse qu'il apprit à fabriquer. Tout cela se fit incontestablement en Hollande, dans les ateliers de Coster. Les preuves de fait qui résultent de l'examen du mode d'impression et de la forme des caractères employés pour l'exécution des ouvrages typographiques produits dans la Hollande avant 1440, et les témoignages formels et désintéressés de plusieurs écrivains qui n'avaient rien à revendiquer dans ces inventions, ni pour eux-mêmes ni pour leur pays, ne laissent planer aucune incertitude sur la légitimité des prétentions élevées à cet égard par la Hollande.

Ainsi, l'invention des caractères mobiles, c'est-à-dire l'invention de l'imprimerie ou typographie, par Laurent Coster, en Hollande, nous paraît incontestable. Il nous paraît également incontestable que Gutenberg, dans ses voyages, séjourna à Harlem et y prit connaissance des produits de l'invention de Laurent Coster. Nous ne croyons nullement qu'il soit l'auteur ou qu'il ait profité du larcin coupable que raconte Junius, mais qu'il visita, à titre de curieux, l'atelier de ce typographe, et que peut-être même il y travailla comme ouvrier. Si l'on n'admet point cette hypothèse, qu'on nous dise en quel lieu Gutenberg demeura depuis l'année 1420, époque où il quitta Mayence, jusqu'en 1434, époque seule où sa présence à Strasbourg est constatée par le document que nous avons cité, et sur lequel nous aurons à revenir plus loin.

Il y a, dans la vie de Gutenberg, quatorze années dont l'emploi ne peut être expliqué autrement que par des voyages. Comment admettre, avec un de ses biographes, P. Gama, qu'il les passa à Strasbourg, où « il vivait très retiré, se renfermait chez lui, personne ne

pénétrant dans l'intérieur de son atelier, qui était aussi sa chambre, etc. <sup>1</sup>. » Est-ce qu'un homme doué d'une grande activité d'esprit, et dans la force de la jeunesse, aurait pu vivre ainsi, isolé, sans famille et sans relations ? Quand on fait des hypothèses sur un homme de la trempe de Gutenberg, on doit s'attacher à les prendre dans un ordre d'idées et de faits qui s'accordent non-seulement avec les instincts et les déterminations propres à la nature humaine, mais avec les mœurs et les usages relatifs aux temps et aux lieux. Dans le moyen âge, les jeunes gens de toutes les classes, ouvriers, étudiants, gentilshommes, ne se fixaient dans un pays qu'après avoir un peu voyagé. Les voyages étaient alors généralement regardés, dans tous les Etats et dans toutes les professions, comme le complément indispensable de l'apprentissage ou de l'éducation.

Par toutes ces raisons et par plusieurs autres qui nous éloigneraient de notre objet principal, nous concluons de cette discussion que Gutenberg, ouvrier bijoutier, ne crut pas pouvoir se dispenser de suivre un usage établi dans toute l'Europe, — qu'il parcourut divers pays, s'arrêta en Hollande, — que là, il fut initié, on ne saurait dire précisément dans quelles circonstances, mais qu'il fut initié aux résultats obtenus par Coster, — qu'il comprit les défauts de ses procédés, et résolut de perfectionner un art qui lui parut devoir réaliser tous ses rêves de fortune.

Grâce au décret d'amnistie qui fut porté au mois de mars 1430 par l'archevêque (promu électeur), Gensfleisch put revenir à Mayence. Il ne profita pas cependant immédiatement de cette faculté. Il n'y rentra qu'en 1432. Il y venait d'ailleurs, non dans l'intention de s'y fixer, mais pour réaliser sa fortune, et aller ensuite s'établir à Strasbourg, afin de mettre en pratique les inventions dont il avait conçu l'idée. Sa famille possédait quelques rentes sur la ville de Mayence. Il en fit régler les comptes, puis il quitta sa ville natale, chargeant sa mère de terminer une affaire d'intérêt qu'il avait avec son frère Frielo <sup>2</sup>.

En venant s'établir à Strasbourg, en 1434, après avoir réalisé

<sup>1</sup> *Esquisse biographique sur Gutenberg. Strasbourg, 1840.*

<sup>2</sup> Il résulte d'un document authentique, en date de 1430, que la veuve Else Gensfleisch, mère de Gutenberg, est en négociations, au nom de son fils Hengen (variante de *Hans*, c'est-à-dire Jean), pour une pension de quatorze florins (Wetter, *Kritische Geschichte*). Gutenberg ne se trouvait pas alors à Mayence. Selon Köhler, un de ses biographes, il n'y vint qu'en 1433, pour régler ses affaires d'intérêt. Plus tard, en 1434, un second document établit qu'il écrivait à sa mère de terminer une autre affaire d'intérêt avec son frère Frielo. Cela est constaté, d'après Vatter, par un acte inscrit dans un livre de comptabilité de rentes de la ville de Mayence, et dans un livre de comptes de la famille de *Zun Zungen*, de Francfort. Ce document est cité dans tous les ouvrages qui traitent de l'histoire de l'imprimerie, notamment dans le livre de Daniel Schœpflin (*Vindiciae typographicae*, document I, p. 2).

tous ses biens et réuni toutes ses ressources, soit en titres, soit en espèces, Gensfleisch avait évidemment l'intention de créer un établissement dans cette ville, pour mettre à exécution l'invention qu'il méditait, dès qu'il serait parvenu à la rendre commercialement exploitable. Ayant réalisé sa fortune et capitalisé son revenu, c'est sur son capital qu'il prélevait les fonds dont il avait besoin pour sa dépense personnelle et pour l'achat de tout le matériel qui lui était nécessaire.

Mais notre spéculateur avait mal calculé le temps et la dépense. Ses ressources se trouvèrent épuisées avant qu'il eût atteint le but qu'il s'était proposé. C'est, d'ailleurs, presque toujours ce qui arrive aux inventeurs. Arrêté dans l'exécution de ses travaux par le manque d'argent, Gutenberg se vit obligé d'avoir recours à des emprunts ; et bientôt commencèrent pour lui des embarras sérieux, suivis de procès. C'est par les pièces authentiques conservées dans les greffes des tribunaux que nous serons, de temps en temps, initiés aux difficultés et aux misères de son existence commerciale.

Le premier procès qu'il eut à soutenir ne résultait cependant pas d'un embarras pécuniaire. Il s'agissait bien, à la vérité, d'une obligation par lui souscrite, mais cette obligation n'avait rien de commercial. C'était une promesse de mariage que ses préoccupations d'inventeur, ou des distractions d'un autre genre auxquelles on est exposé dans la vie de garçon, avaient effacée de ses souvenirs. Une jeune fille de la bourgeoisie patricienne de Strasbourg, nommée Anne, se chargea de lui rafraîchir la mémoire. En 1436, *Annette de la Porte de Fer* (tel était son surnom) assigna Jean Gensfleisch à comparaître devant le tribunal ecclésiastique de Strasbourg. On ignore en quels termes fut rendue la décision judiciaire, mais on croit, sans pouvoir l'assurer, qu'*Annette de la Porte de Fer* devint la femme légitime de Gutenberg<sup>1</sup>.

Ce mariage forcé n'empêcha pas Gensfleisch de consacrer toutes les forces de son esprit au perfectionnement de ses inventions mécaniques, et en particulier de l'imprimerie. Il avait alors trente-sept ans. Son modique patrimoine avait été vite absorbé. Il ne parvenait que très difficilement à contracter des emprunts, et les fonds, ainsi réunis à grand'peine, étaient insuffisants pour lui permettre de continuer seul et en secret ses travaux, avec l'espoir d'obtenir bientôt des résultats décisifs. Il songea donc à une association. Il chercha

<sup>1</sup> Cette hypothèse s'appuie seulement sur ce que l'on voit figurer sur le rôle des contributions de Strasbourg le nom d'une dame *Ense Gutenberg*, qui, dit-on, ne pouvait être que la femme de Jean. On n'en a pas d'autre preuve. Il n'est question de cette dame dans aucun des actes subséquents relatifs à Gutenberg, et rien ne prouve qu'elle eût suivi Gutenberg lorsque ce dernier quitta Strasbourg pour s'établir à Mayence.



et finit par trouver dans la bourgeoisie de Strasbourg des associés qui lui fournirent quelques fonds<sup>1</sup>.

Gensfleisch, toujours à court d'argent, fut souvent obligé d'avoir recours à des emprunts. Mais de là il ne faut pas conclure qu'il ait jamais vécu dans une situation précaire. Il était trop habile ouvrier pour ne pas trouver à gagner sa vie partout et en tout temps. Il savait tailler les diamants et les pierres précieuses, graver ou ciseler les glaces de Venise, et exécuter divers autres travaux de l'art du bijoutier, qui exigent de la justesse dans le coup d'œil et de l'habileté dans les doigts. D'ailleurs, nous ne voyons pas que, depuis 1420 jusqu'à 1432, il ait eu, pour vivre, d'autre ressource que celle du travail manuel, ni qu'il ait pu voyager autrement qu'en simple ouvrier. Il passait pour être en possession de divers secrets relatifs à l'industrie, et la bonne opinion que l'on avait de ses talents en ce genre dans la bonne ville de Strasbourg lui permit de trouver facilement les associés qu'il cherchait.

Le premier qui consentit à faire avec lui une association commerciale fut un bourgeois nommé Jean Riffe, bailli de Lichteneau. C'était en 1436. L'année suivante, un autre bourgeois de Strasbourg, André Dritchen, qui se trouvait déjà lié d'intérêt avec Gensfleisch pour une fabrique de miroirs, consentit à entrer dans l'association formée avec Jean Riffe. Enfin l'association s'accrut d'un troisième bourgeois, André Heilmann, dont le frère, Anter Heilmann, venait de créer à Strasbourg la première fabrique de papier.

L'association du financier et de l'inventeur ne date pas d'hier. Il y avait, au moyen âge comme aujourd'hui, des capitalistes qui spéculaient sur les talents des hommes à idées, et qui apportaient leur argent là où un autre apportait son génie.

Les conditions étant posées et acceptées des deux parts, un acte fut rédigé. Aux termes de cet acte, les bénéfices résultant de l'exploitation des inventions de Gutenberg devaient se diviser en quatre parts : une pour Riffe, une autre pour André Dritchen et Heilmann ensemble ; les deux autres pour Gensfleisch seul. On accordait en outre à Gensfleisch 160 florins, dont la moitié lui serait comptée sur-le-champ.

L'association était à peine conclue que Dritchen et Heilmann vien-

<sup>1</sup> C'est par le procès qui résulta, en 1439, de cette association, que les premiers essais typographiques de Gutenberg ont été connus. Les pièces authentiques de ce procès existent encore en original dans la bibliothèque de Strasbourg. Schœpflin, qui les trouva dans une vieille tour, parmi les protocoles du sénat de Strasbourg, les publia et en donna une traduction latine. Elles ont été traduites depuis en diverses langues. M. Léon de Laborde en a donné une traduction française. Quant aux pièces originales en langue allemande, M. Auguste Bernard s'est trouvé à même de les parcourir et d'en constater l'authenticité.

ment à découvrir que Gutenberg s'occupe d'une invention tout autre que celle qui a été stipulée entre eux. Il n'était question dans l'acte d'association que d'exécuter des travaux divers d'orfèvrerie, et nos trois associés surprirent un jour Gutenberg s'occupant seul et sans aucun aide d'une invention non spécifiée entre eux. Cette invention, c'était le perfectionnement des procédés typographiques en usage en Hollande. Dritchen et Heilmann demandent aussitôt à entrer en participation dans cette nouvelle association, jugeant, par les refus obstinés de Gensfleisch, que le nouveau secret a bien plus d'importance que les autres. Ils finissent par décider Gensfleisch à les admettre dans la nouvelle association, à la condition toutefois de verser 250 florins, dont 100 lui seraient payés immédiatement après la signature de l'acte.

Aux portes de Strasbourg se trouvait un édifice abandonné et en ruines : le couvent de *Saint-Arbogaste*. Il y restait encore quelques salles spacieuses que le temps avait à demi épargnées. On y trouvait des cellules, des chambres même où quelques personnes pouvaient se loger. Les vastes couloirs de l'ancien couvent pouvaient desservir un atelier. Gutenberg avait plusieurs fois visité ce vieux monument, dans les excursions fréquentes qu'il faisait aux environs de Strasbourg. L'idée lui vint de s'y établir, avec ses meubles, ses instruments, ses ustensiles. Il y fut aisément autorisé, soit comme locataire, soit à titre gratuit.

Le couvent de *Saint-Arbogaste* était, en effet, une admirable résidence pour un homme qui aimait à méditer et à travailler dans la solitude, et qui, par-dessus tout, cherchait à soustraire le résultat de ses recherches aux regards des curieux. C'était là qu'André Dritchen et Heilmann, ses associés, l'avaient surpris un jour et qu'ils l'avaient trouvé mystérieusement occupé d'un art dont il ne leur avait pas encore livré le secret. On voyait, rangés autour de lui, presque tous les objets qu'exige la pratique de l'imprimerie, déjà confectionnés à Strasbourg, par l'orfèvre Dünn. Il ne restait plus qu'à tailler certaines matrices de lettres, et à faire quelques recherches nécessaires pour imiter parfaitement les manuscrits dont Gutenberg, à l'exemple de Coster, tentait la reproduction.

Heilmann et Dritchen, qui lui avaient arraché son secret, se devouèrent dès lors à la réalisation de l'œuvre commune. Au moment de commencer cette grande entreprise, à laquelle il avait déjà consacré trois années de travaux, Gutenberg déclara à ses associés qu'il y avait tant d'ustensiles entièrement prêts et tant d'autres en cours d'exécution. Il établit que, pour chaque associé, la mise de fonds se trouvait à peu près compensée par le droit qui lui était acquis sur le matériel. Le seul état des sommes qu'avait reçues l'orfèvre Dünn,

pour la fonte des caractères, suffit pour établir que la valeur de ce matériel était considérable. Dans sa déposition comme témoin au procès, l'orfèvre Dünn déclara devant le tribunal que, dans un espace d'environ trois ans, il avait reçu de Gutenberg près de 100 florins pour les objets relatifs à l'imprimerie.

Lorsque les associés se trouvèrent initiés à tous les secrets de l'entreprise, ils furent éblouis par la perspective certaine de son succès immense. Ils voyaient déjà l'énorme débit que ne pouvaient manquer de trouver des livres, ou plutôt des manuscrits imités, exposés en vente à la foire d'Aix-la-Chapelle. Les honnêtes bourgeois de Strasbourg étaient heureux en idée, et par anticipation, à la manière de *Perrette*, dans la fable de *la Laitière et du Pot au lait*. Sans doute, la vente d'un ouvrage important tel, par exemple, qu'une Bible nettement et correctement imprimée et vendue au prix ordinaire des manuscrits, aurait procuré de grands bénéfices. Mais il fallait arriver à l'exécuter ; et là se trouvait un abîme de difficultés.

Ils se mettent donc à l'œuvre avec ardeur. Dritchén, surtout, déploie un zèle infatigable. Malheureusement, dès que Gensfleisch a livré le secret d'une invention, elle ne paraît plus avoir pour lui la même importance, et il passe à autre chose. C'est là un des traits caractéristiques de l'esprit inquiet de notre inventeur. Toutefois, si Gensfleisch est l'âme de l'association, André Dritchén en est le bras. Il travaille jour et nuit, secondant de toute son énergie l'inventeur occupé à son œuvre. Malheureusement le pauvre Dritchén tomba malade de ses fatigues et mourut en 1438. Sa perte porta un coup terrible à l'association.

Dritchén avait fait transporter à Strasbourg, chez un de ses frères, Clauss, tous les ustensiles de la nouvelle industrie. La presse avait été construite et installée dans la maison de Clauss Dritchén, située au centre de la ville. Gensfleisch y avait consenti, bien qu'il tint par-dessus tout, à cacher à tous les yeux la nature de ses recherches. Il avait été stipulé par l'acte d'association que, si l'un des associés venait à mourir avant cinq ans, ses héritiers recevraient la somme de 100 florins, représentant la part du défunt dans la valeur du matériel et des dépenses, dont les résultats resteraient en la possession des survivants. Cette clause, favorable à tous les associés, avait été adoptée dans le but d'éviter la nécessité d'un inventaire, qui aurait divulgué le secret de l'entreprise, en montrant aux héritiers tous les instruments du travail.

Après la mort d'André Dritchén, ses deux frères, Georges et Clauss demandèrent, comme héritiers, ou leur admission dans la société, ou les 100 florins qui étaient dus à la succession d'André.

Gensfleisch refusa de les admettre dans la société. Par une clause stipulée dans l'acte, il s'était, en effet, réservé le droit de refuser la communication du secret de l'entreprise aux héritiers de ceux de ses associés qui viendraient à mourir. Quant aux 100 florins, ils auraient été dus aux héritiers d'André Dritchen si André avait lui-même rempli ses engagements. Mais, sur les 125 florins qu'André Dritchen s'était engagé à payer, Gensfleisch n'en avait reçu que 40. Il y avait donc 85 florins à prélever sur la succession d'André ; ou plutôt, pour compléter les 100 florins qu'il devait aux héritiers, il ne lui en restait que 15 à payer, et il les offrait. Tout cela se trouva pleinement confirmé par les dépositions des témoins.

Tels sont les faits de la cause qui fut plaidée, en 1439, devant le tribunal de Strasbourg. Les nombreux témoins qui furent entendus n'eurent point à s'expliquer sur l'entreprise elle-même, dont le véritable objet fut tenu caché au tribunal par les associés. Les seuls témoins qui eussent pu donner des explications relatives à l'art en lui-même étaient l'orfèvre Dünn, qui avait fondu les caractères, et le mécanicien Conrad Sahspach, qui avait construit les presses. Mais le premier n'eut à parler que sur les sommes qu'il avait reçues de Gensfleisch, et l'autre n'eut qu'à répondre s'il était vrai qu'André Heilmann lui eût dit un jour : « Cher Conrad, comme c'est toi qui as fait les presses et que tu sais comment on les manie, va retirer les *formes* ou les pièces de la presse qui est chez Clauss Dritchen. » Il se borna à dire qu'il y était allé, et qu'il n'avait rien trouvé<sup>1</sup>.

Quand on interrogeait les fils Dritchen sur l'objet de l'entreprise de Gutenberg, ils répondaient, comme avait fait toujours leur père, qu'il s'agissait de la *fabrication des miroirs*. André Dritchen se disait miroitier (*spiegelmacher*), afin de cacher l'industrie secrète dont il s'occupait. Le procès ne toucha donc qu'aux questions de commerce et d'argent. C'était d'ailleurs un procès de mince importance, vu la faible somme qui était en litige. Il s'agissait de 15 florins !

<sup>1</sup> Les dépositions des témoins ne manquent pas d'intérêt ; mais, comme elles sont nombreuses et comme les mêmes déclarations s'y reproduisent plusieurs sous diverses formes, il nous suffira d'en résumer ici quelques-unes, ou d'en donner des extraits.

La mercière Barbel, de Zabern, dépose qu'un soir, après avoir causé de différentes choses avec André Dritchen, elle lui dit : « Enfin, ne voulez-vous donc pas aller dormir ? » A quoi Dritchen avait répondu : « Oui, sans doute, mais il faut auparavant que je termine ceci. » Le témoin reprit alors : « Mais, Dieu me soit en aide ! Quelle énorme somme d'argent dépensez-vous là ! Cela vous coûte au moins dix florins ? — Dix florins, répliqua André ; tu crois que cela ne coûte que dix florins ! Tu es folle, apparemment ! Cela ne revient pas à moins de cinq cents. Et encore, dit-il, si la dépense totale devait se borner à cette somme, ce ne serait rien ! Mais songe qu'il m'a fallu engager mon bien, mon héritage ! — Et si cela réussit mal, répliqua le témoin, que ferez-vous ? — Oh ! cela ne sau-

On comprend parfaitement la nécessité du secret que devaient s'imposer Gutenberg et ses associés. De quoi s'agissait-il au fond ?

rait mal réussir. Avant que l'année soit entièrement écoulée, nous aurons recouvré notre capital, et alors nous serons heureux, à moins que Dieu ne veuille nous accabler. »

La dame Ennel, femme de Ham Schultheide, marchand de bois, dépose qu'un jour le domestique de Gutenberg vint dans sa maison à elle, et que, s'adressant à Clauss, Dritzchen, son cousin, il lui dit : « Cher Clauss, feu André avait quatre couchées dans une presse; Gutenberg vous prie de les retirer de la presse et de les séparer les unes des autres, afin qu'on ne puisse comprendre à quoi cela se rapporte; il ne voudrait pas que cela fût exposé aux regards des curieux. »

La dame Ennel dépose encore que, lorsqu'elle se trouvait chez André Dritzchen, son cousin, elle l'aidait à faire cet ouvrage, dont il était occupé nuit et jour. Elle n'ignorait pas qu'André, dans ce temps-là, avait engagé son capital; mais, quant à l'emploi qu'il avait fait de ses fonds, elle ne pouvait le dire, parce qu'elle n'en savait rien. La déclaration de la dame Ennel est confirmée par celle de son mari et par celle de l'ouvrier qui avait construit la presse.

Cette presse, sur laquelle s'étaient trouvées quatre pièces, a servi, comme on le verra dans la suite, à initier des hommes éminemment compétents dans l'art typographique, tels qu'Auguste Bernard, au genre de travail dont André Dritzchen s'occupait avec un ardeur qui épuisa sa vie.

Le témoin Ham Schultheiss dit qu'à l'époque de la mort d'André, lorsque Lorentz Beildeck, domestique de Gutenberg, était venu prier Clauss de retirer et de séparer les unes des autres les quatre pièces qui étaient couchées dans une presse, Clauss Dritzchen y était allé et qu'il n'avait trouvé aucune des pièces.

Conrad Salspach dépose qu'André Heilmann était un jour venu chez lui, sur la place du Marché et lui avait dit : « Cher Conrad, puisque André Dritzchen est mort, comme c'est toi qui as fait les presses, et, par conséquent, comme tu connais la chose, va donc retirer les pièces de la presse; sépare-les ensuite les unes des autres, décompose-les, pour que personne ne puisse comprendre à quoi cela peut servir. » C'était le jour de Saint-Étienne. Le témoin alla sur-le-champ dans le lieu où devaient se trouver les presses; il chercha vainement, tout avait disparu.

Auguste Bernard présume que Gutenberg, qui redoutait fort les investigations des curieux, avait envoyé quelques presses qui ne devaient pas se trouver dans un lieu bien sûr, si, comme semble l'indiquer la déposition de Ham Schultheiss, cette personne envoyée par Gutenberg avait pu y pénétrer à l'insu de Clauss Dritzchen.

Lorentz Beildeck dépose que Jean Gutenberg l'envoya, après la mort d'André, chez Clauss, frère d'André, pour lui dire que la presse était sous sa garde, qu'il ne devait la montrer à personne, qu'il le priait de se donner la peine d'aller l'ouvrir lui-même au moyen de deux vis, et que la presse une fois ouverte, les pièces se détacheraient les unes des autres. Il suffisait ensuite qu'elles fussent placées dans la presse ou sur la presse pour que personne n'y pût rien comprendre. Clauss était en outre prié d'aller, à sa première sortie, voir Jean Gutenberg, qui avait quelque chose à lui dire. Le témoin se rappelle fort bien que Gutenberg ne devait rien à André, mais que c'était, au contraire, André qui devait à Jean Gutenberg. Il déclare aussi que, depuis Noël, il n'a été présent à aucune de leurs réunions. Il a vu souvent André Dritzchen dîner chez Gutenberg, mais il ne l'a jamais vu donner la moindre petite pièce de monnaie.

La déposition si précise de Lorentz Beildeck lui attira des injures de la part de Georges Dritzchen, et même une menace de procès pour faux témoignage. Georges l'apostropha ainsi hors du prétoire : « Témoin, il faut que tu dises la vérité, quand j'en devrais arriver » avec toi à la potence. » Lorentz alla se plaindre au juge; mais il paraît que cette affaire n'eut aucune suite. (Note d'Aug. Bernard, 1<sup>re</sup> partie, p. 130.)

Antoine Heilmann déclare qu'ayant appris que Gutenberg consentait à recevoir André Dritzchen dans la société pour vendre des miroirs lors du pèlerinage d'Aix-la-Chapelle, le pria instamment de prendre aussi son frère André (frère d'Antoine), l'assurant que, par là, il lui rendrait à lui-même (Antoine) un grand service. Gutenberg répondit qu'il craignait que les amis d'André Heilmann ne prétendissent que son entreprise était une affaire de sorcellerie. Là-dessus, Antoine Heilmann, ayant insisté auprès de Gutenberg.

D'imiter les manuscrits, d'exécuter une sorte de contrefaçon. Il faut bien savoir, en effet, que les caractères mobiles qui furent employés par les premiers imprimeurs, par Gutenberg, par Fust, etc., comme par Laurent Coster, étaient des caractères d'écriture à la main, des lettres de manuscrits. Les premières productions de Gutenberg furent vendues à la foire d'Aix-la-Chapelle et à Paris, comme des manuscrits ordinaires. Un moment même il fut question, à Paris, de poursuivre les fabricants des premiers ouvrages imprimés, non pour avoir commis œuvre du diable, mais pour avoir fait acte de

fini par en obtenir un écrit qui devait être montré aux deux futurs associés, lesquels, après s'être consultés, acceptèrent les conditions qui leur étaient posées, et l'affaire s'arrangea. Dans le temps même où l'on s'occupait de ces arrangements, le témoin Heilmann fut prié par André Dritzchein de l'aider de quelque argent, à quoi il répondit qu'il l'aiderait volontiers, si André pouvait lui offrir un bon gage. Et, en effet, il lui porta, à Saint-Arbogaste, quatre-vingt-dix florins. André avait besoin de cet argent, parce que, deux ou trois jours avant l'Annonciation, il devait payer à Gutenberg quatre-vingts florins. Et comme on était convenu que la mise de chaque associé serait de quatre-vingts florins, le témoin avait encore à payer, pour son frère André, quatre-vingts florins. Quant au tiers restant, que Gutenberg avait encore, il lui revenait à lui (Gutenberg) pour sa part et comme inventeur et ne devait pas être confondu avec le capital de la société. Gutenberg, après cela, dit à Heilmann qu'il ne fallait point oublier un point essentiel, savoir : qu'en toute chose l'égalité devait exister entre eux et qu'ils devaient toujours s'entendre, de telle façon que l'un ne cachât rien à l'autre et que chaque chose tournât au profit de tous. Le témoin ajoute qu'il avait été très satisfait de ce progrès, et qu'il l'avait rapporté avec éloge aux deux autres. Quelque temps après, Gutenberg ayant lui-même répété les mêmes paroles le témoin, à son tour, renouvelant ses protestations, déclara qu'il était heureux de les entendre, et qu'il désirait de s'en rendre digne. Gutenberg lui remit après cela un écrit, en lui disant : « Consultez-vous bien là-dessus et voyez si cela vous convient. » Les associés discutèrent longtemps sur les dispositions contenues dans cet écrit ; ils prirent même l'avis de Gutenberg, lequel leur dit : « Il y a maintenant tant d'ustensiles prêts ; il y en a tant en voie d'exécution, et votre part, dans ce matériel, est bien près d'égaliser votre mise de fonds ; partant, le secret vous sera confié. » Ils tombèrent ainsi d'accord au sujet de deux articles, dont l'un devait être supprimé, et l'autre mieux éclairci. L'article à supprimer était relatif à Ham Riffe, auquel ils ne voulaient rien devoir, ni peu ni beaucoup, puisqu'ils n'avaient contracté envers lui aucune obligation ; ils ne voulaient d'autres droits que ceux qu'ils tiendraient directement de Gutenberg. L'article à éclaircir était relatif au cas où l'un d'entre eux viendrait à mourir : il fut convenu, à cet égard, que dans cinq mois on payerait aux héritiers cent florins pour les formes, pour les divers objets, en un mot, pour toutes les dépenses faites. Sur quoi, Gutenberg dit que, s'il venait à mourir le premier, ce serait pour les autres associés un grand avantage attendu que, par sa mort, ils profiteraient de tous les frais qu'il avait pris à sa charge, tandis qu'ils ne seraient tenus de payer à ses héritiers que cent florins. On adopta cette clause, également favorable à tous les associés, pour se soustraire, dans le cas où l'un d'entre eux viendrait à mourir, à l'obligation de laisser faire un inventaire et de divulguer le secret de l'entreprise en montrant tout aux héritiers. Le témoin était présent lorsque Gutenberg reçut quarante florins d'André Dritzchen et cinquante d'André Heilmann. On tomba d'accord relativement aux époques où les autres paiements devaient être effectués. Après la mort d'André Dritzchen, le témoin savait que bien des gens auraient volontiers examiné la presse, et c'est pour cela qu'il fit dire à Gutenberg d'envoyer quelqu'un pour défendre, de sa part, qu'on la laissât voir, et Gutenberg envoya son domestique.

La déposition la plus curieuse, bien que la plus courte, fut celle de Jean Dün. Cet orfèvre déclara qu'il avait reçu, depuis environ trois ans, de Jean Gutenberg, près de cent florins, seulement pour des choses qui concernaient l'imprimerie.

contrefaçon. Tout cela imposait donc à Gutenberg et à ses associés la nécessité du secret. La poésie et la légende ont représenté jusqu'ici l'inventeur de l'imprimerie sous un jour parfaitement faux. Nous nous attachons ici à rétablir le vrai Gutenberg, le Gutenberg de l'histoire. C'était un homme d'affaires, un artiste à l'esprit éminemment ingénieux, un créateur fécond en matière d'industrie et d'arts mécaniques, mais il n'y avait assurément rien de poétique en sa personne.

Gutenberg gagna son procès ; mais l'entreprise ne s'en trouva pas mieux. Le jugement ne fut rendu que vers la fin de 1439. On essaya, immédiatement après, de se mettre à l'œuvre ; mais le succès ne vint pas. Le bras de l'entreprise, André Dritchen, n'existait plus, et il n'était pas remplacé. D'ailleurs, à cette perte si difficile à réparer, étaient venues se joindre d'autres causes de dissolution, telles que les mécontentements réciproques et les récriminations haineuses qu'avaient dû soulever les dépositions des témoins ou les incidents du procès. Nous n'en citerons qu'un exemple. La déposition précise et circonstanciée de Lorentz Beldeck, domestique de Gutenberg, avait mis hors de lui Georges Dritchen, qu'elle paraissait atteindre directement. A l'issue de l'audience, Georges Dritchen, rencontrant Beldeck, l'apostropha ainsi publiquement : « Témoin, il faut que tu dises la vérité, quand j'en devrais arriver avec toi à la potence ! » A cette apostrophe, il ajouta des injures et des menaces. Lorentz rentra dans le prétoire et alla se plaindre au juge. Mais cet incident qui ne dut pas être le seul de ce genre, n'eut aucune suite. Il fait seulement présumer que Gensfleisch lui-même ne dut pas être épargné.

Les dépositions des témoins, dans ce procès, ne nous apprennent que bien peu de chose sur l'état où se trouvait alors l'invention de Gutenberg. On avait construit des presses ; l'orfèvre Dünn avait fourni « ce qui était nécessaire. » Tout cela avait été confectionné sur les indications et d'après les modèles donnés par Gutenberg. Mais où en était réellement alors l'art de l'imprimerie ?

Gutenberg employait des caractères mobiles, dont il avait emprunté l'idée et le mode d'exécution à Laurent Coster. Pouvant façonner ses lettres une à une, il les obtenait d'une meilleure forme, mieux gravées et d'un contour plus gracieux. Il pouvait aussi retirer un mot fautif, une lettre, un signe de ponctuation. Quant aux caractères, ils étaient semblables, comme nous le disions tout à l'heure, à ceux des manuscrits de cette époque. « La régularité et la correction, deux conditions à remplir pour que le caractère imprimé se rapproche du caractère du manuscrit, étaient ainsi à peu près

atteintes, » disent MM. Paul Lacroix, Edouard Fournier et Serré, dans leur *Histoire de l'imprimerie*.

Nous ne croyons pas, avec les auteurs que nous venons de citer, que Gutenberg fit alors, et qu'il ait jamais fait aucun usage de caractères de bois. Le bois est une matière qui ne saurait servir à former des types propres à l'impression typographique d'une manière continue. Les caractères employés par Gutenberg, nous ne le mettons pas en doute, étaient en métal. Seulement ce métal était trop mou. Il s'écrasait sous l'effort de la presse, et donnait au livre les défectuosités qui ont marqué les commencements de l'imprimerie. Nous croyons qu'ils étaient en fonte. L'alliage de plomb et d'antimoine, qui forme les caractères actuels d'imprimerie, alliage qui n'est ni trop mou, ni trop dur, et qui supporte admirablement l'effort de la presse, n'était pas encore trouvé. Ce fut la dernière invention de Gutenberg. La presse dont il se servait avait à peu près la forme du pressoir de vendange, comme il est dit dans l'une des dépositions du procès. La presse ainsi construite fut conservée dans les imprimeries pendant plus d'un siècle sans subir de modifications sensibles, selon M. Hammann<sup>1</sup>.

Revenons à notre inventeur. Nous l'avons laissé au moment où il vient de gagner son procès et où il essaye de reprendre son entreprise.

Souvent un procès gagné est une affaire perdue. C'est ce qui arriva à Gutenberg. Le capital de la société était épuisé, et il était impossible de songer à le reconstituer par un emprunt, car l'entreprise, désormais discréditée, n'était plus un gage sur lequel on pût faire des avances avec sûreté. Pour une industrie qui se fonde sur une invention nouvelle, un insuccès, auquel un procès judiciaire a donné un grand retentissement, est presque toujours, pour l'inventeur, une cause de ruine.

Gutenberg fut un moment étourdi, mais non découragé par ce contre-temps. Il se retira dans son asile solitaire de Saint-Arbogaste, où il essaya de reprendre la suite de ses travaux. Aux termes du contrat signé, en 1438, avec les trois bourgeois de Strasbourg, la société devait durer cinq ans. Elle avait donc encore trois années d'existence. Mais le découragement des associés et la pénurie d'argent lui permettaient à peine de végéter. Néanmoins, dans cet intervalle, Gutenberg fit des efforts pour mettre la société en état de continuer ses travaux. Son oncle, Jean Richter, dit Leheymer, juge séculier à Mayence, lui avait laissé une rente de quatre livres. En

<sup>1</sup> *Histoire des Arts graphiques*, par Herman Hammann, in-18. Genève, 1860.



1442, il vendit cette rente au chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg<sup>1</sup>. Il reçut, pour le capital de cette rente, la somme de quatre-vingts livres.

Cependant, Gutenberg comprit qu'il n'avait plus aucune chance de réussir à Strasbourg, et il prit la résolution de quitter cette ville. En 1444, il était pourtant encore à Strasbourg, car son nom figure sur le rôle des impositions. Mais, après cette époque, il ne paraît plus sur les registres municipaux. On y trouve seulement celui d'une dame Ensel (Anne) Gutenberg, ce qui a fait penser, comme nous l'avons déjà dit, que c'était la femme de Gutenberg.

Gutenberg quitta donc cette ville de Strasbourg, où il avait conçu de si beaux projets et commencé à réaliser l'œuvre grandiose, objet de ses préoccupations et des études constantes de sa jeunesse. Il partit pauvre et attristé. Un *Album typographique* du dernier siècle représente Gutenberg sortant de Strasbourg, accompagné d'un apprenti et suivant à pied une simple charrette qui porte ses outils, sa presse et tout son matériel typographique. Il alla se fixer à Mayence, son pays natal. C'est là que nous allons bientôt le voir, toujours persévérant et opiniâtre, comme le sont généralement les hommes de génie, modifiant son projet, en améliorant les parties demeurées imparfaites, et se préparant, avec une ardeur nouvelle, à tenter un dernier effort.

Le premier acte qui constate positivement la présence de Gutenberg à Mayence est de 1448. Cet acte nous apprend que Gutenberg, toujours à court d'argent, est alors réduit, pour en emprunter, à fournir la caution de ses parents : il ne trouve d'argent qu'à cette condition. La maison *Zum Jungen*, qu'il alla habiter à Mayence, avait été louée, en 1443, par Jean Gensfleisch, son oncle. Il est extrêmement probable que sa position à Strasbourg ne lui paraissant plus supportable, il avait pris la résolution de partir pour Mayence immédiatement après l'expiration de l'acte de société, et que son oncle, désirant faciliter son retour, avait loué, en son propre nom, une maison que Gutenberg devait trouver toute prête à son arrivée. On croit qu'en vertu d'une transaction faite avec ses anciens associés, il avait obtenu le droit d'emporter ses ustensiles. C'est ce que l'on suppose d'après la gravure de l'*Album typographique* dont nous venons de parler, et qui le représente conduisant à pied, de Strasbourg à Mayence, une charrette chargée de ses instruments.

Gutenberg n'avait eu, à Strasbourg, que des caractères en fonte,

<sup>1</sup> La bibliothèque de Strasbourg conserve l'original de l'acte de cette vente. Schœpflin *Vindictæ typographicæ*, document n° 6) en a publié une copie.

lesquels devaient se détériorer vite. Il songea à s'en procurer d'autres. Nous avons dit plus haut que la presse dont il faisait usage était une imitation des pressoirs à vin, et le statuaire David, en exécutant le *Gutenberg* de Strasbourg, a suivi cette version. M. Auguste Bernard croit cette opinion mal fondée. Selon lui, avec un pareil instrument, Gutenberg n'aurait rien pu exécuter en imprimerie. On faisait alors usage, dans plusieurs professions, de presses qui s'appropriaient beaucoup mieux à l'art de l'imprimerie. Telle était, par exemple, celle dont on se servait dans les ateliers monétaires. Nous ne nous prononcerons pas entre ces deux opinions, concernant ce fait de peu d'importance.

Si l'on en croit la tradition hollandaise, un ouvrier imprimeur, sorti des ateliers de Laurent Coster, avait déjà établi une imprimerie à Mayence lorsque Gutenberg y arriva. Comme il s'agissait de lutter avec avantage contre ce concurrent, Gutenberg commença par perfectionner sa presse. Il conçut ensuite l'idée d'un poinçon en acier pour frapper des matrices en cuivre. Enfin, il parvint à trouver un alliage qui lui permit de donner plus de consistance à ses caractères, jusque-là coulés en fonte ou en plomb, dans des matrices de même métal.

Dès qu'il se croit à peu près sûr du succès, Gutenberg, avec l'ardeur de l'inventeur et de l'homme de génie, forme le projet d'imprimer une *Bible*, livre dont le débit était le plus assuré. Cette œuvre était évidemment considérable dans un temps où la typographie n'était qu'à son début. Gutenberg n'avait ni associé ni bailleur de fonds, il était seul. Néanmoins, il osa entreprendre cette tâche immense. Seulement, pour commencer, il fallait de l'argent, et il n'en avait point. Deux de ses compatriotes, Reinhart Bromser et Jean Rodonstein, consentirent à lui prêter cent cinquante florins, à condition, toutefois, qu'il offrirait une garantie suffisante. Cette caution fut fournie par un de ses parents, Arnulphe Gelthus. Les cent cinquante florins furent fournis moyennant une rente annuelle de huit florins et demi. Le contrat fut signé le 6 mars 1448.

C'était une bien petite somme pour une si grande entreprise. Gutenberg pourtant se met à l'œuvre. Il travaille avec toute l'activité dont il est capable. Mais les cent cinquante florins sont bientôt absorbés, et il se trouve encore arrêté par le manque d'argent. Il lui vint alors à l'idée de s'adresser à un banquier de Mayence, nommé Jean Fust, homme riche et d'un assez mauvais renom. Mais dans la situation où il se trouvait, Gutenberg n'avait pas le choix. Il expose donc son projet à Fust. Il lui fait connaître ses plans et lui demande sa coopération financière. Jean Fust est frappé du mérite de l'invention. Il voit qu'en peu d'années elle peut donner de grands bé-

néfices, et il consent, moyennant certaines conditions, à faire les avances nécessaires.

Voici les clauses principales du traité qui fut signé, en 1450, entre Fust et Gutenberg : 1° L'association aura une durée de cinq ans, et, dans cette période, la Bible sera entièrement imprimée ; 2° Fust avancera à Gutenberg, pour l'établissement de l'imprimerie, la somme de huit cents florins, dont l'intérêt lui sera payé au taux de 6 p. 0/0 ; 3° les instruments resteront engagés à Fust comme garantie de la somme prêtée, jusqu'au remboursement intégral.

Il fut en outre stipulé, non par écrit, mais verbalement, que, du moment où tout serait prêt, Fust payerait annuellement à Gutenberg, pour les frais de la main-d'œuvre, pour les gages des ouvriers, pour le loyer, le chauffage, le parchemin, le papier, l'encre, etc., une somme de trois cents florins. Fust, de son côté, se réservait une part dans la vente des produits de l'imprimerie, sans avoir à coopérer, sous aucun rapport, à l'exécution, et sans participer, en aucune façon, à l'excédant de la dépense. Gutenberg était seul chargé de monter l'imprimerie et d'effectuer tous les travaux. Par cet arrangement, le banquier Fust était peu exposé à perdre son argent, et il se ménageait les chances d'en gagner beaucoup. Dans tous les temps, l'inventeur qui n'a que son génie et son travail a été à la discrétion du capitaliste. Il en sera toujours de même tant que l'on n'aura pas établi, à l'usage des artistes, des gens de lettres et des savants, des institutions de crédit, dans lesquelles les espérances du génie ou celles du talent soient admises comme une garantie aussi sûre qu'un champ ou une maison. Mais ce temps est encore éloigné.

Gutenberg monta son imprimerie dans la maison *Zum Jungen*. C'est là qu'il eut son atelier, dont le loyer, conformément aux termes du traité, devait être payé par Fust. Cette maison reçut plus tard le nom d'*imprimerie*. Elle était située sur la petite place des Franciscaïns. On y voit aujourd'hui une brasserie, placée sous le patronage de Gutenberg.

Il fallut à Gensfleisch près de deux ans pour se procurer tous les instruments nécessaires : poinçons, presses, moules, matrices, etc. Ce fut alors seulement que l'imprimerie put être regardée comme installée, et que les trois cents florins, qui devaient être accordés annuellement pour la main-d'œuvre, commencèrent à être payés. Il ne faudrait pas aujourd'hui deux mois pour monter une imprimerie beaucoup plus considérable. Mais alors tout était à faire, et il fallait former des ouvriers. On perdait donc en tâtonnements un temps considérable.

Quand on fut au moment de commencer l'exploitation, les huit

cents florins avancés par Fust se trouvèrent absorbés. Pour procéder avec rapidité, il restait encore à faire de grandes provisions de papier, de vélin, etc. Les trois cents florins annuels promis pour la main d'œuvre ne pouvaient suffire à tout. Il fallut donc faire un autre arrangement. L'association devait encore durer trois ans. Pendant ces trois ans, Fust aurait eu à payer une somme totale de neuf cents florins. Il en offrit huit cents une fois payés. Il gagnait cent florins à cet arrangement. A titre de compensation, Fust s'engagea verbalement, hélas ! et non par écrit, à ne pas réclamer les intérêts des huit cents premiers florins.

Plein de confiance dans son entreprise, Gensfleisch accepta, sans hésiter, ce nouvel arrangement. Il signa tout les yeux fermés. Il était trop embarrassé pour songer à faire autrement.

Selon Wimpheling<sup>1</sup>, Gutenberg fut fort aidé dans ses travaux par les conseils pleins de justesse et d'intelligence qu'il recevait de son oncle Jean Gensfleisch, vieillard que son grand âge avait rendu aveugle<sup>2</sup>.

La Bible, à laquelle travaillait Gensfleisch, se composait, selon M. Auguste Bernard, qui en a donné une description complète, de six cent quarante et un feuillets, ou douze cent quatre-vingt-deux pages in-folio<sup>3</sup>. Chaque page avait deux colonnes, chacune de quarante-deux lignes, et chaque ligne avait quarante-deux lettres, ce qui donne treize cent quarante-quatre lettres par colonne, deux mille six cent quatre-vingt-huit par page, dix mille sept cent cinquante-deux par feuille, cinquante-trois mille sept cent soixante par cahier de cinq feuilles. Cela fait supposer une fonte de cent vingt mille lettres au moins, attendu qu'il faut avoir de quoi composer une seconde série de feuilles pendant qu'on tire les premières. Le nombre des poinçons devait être aussi fort grand, à cause de la variété des types qui étaient alors en usage, pour imiter les caractères de l'écriture des manuscrits.

Gutenberg ne passa probablement pas tout le temps qu'exigeait l'impression de la Bible sans publier quelque édition de livres moins importants. Il dut en donner au moins une de la *Grammaire de Donat*, petit ouvrage destiné à l'enseignement élémentaire, et qui se tirait à un nombre immense d'exemplaires, parce que dans les classes, les élèves en usaient beaucoup. On possède des fragments de trois éditions différentes de *Donat*, imprimées avec les caractères de la Bible de quarante-deux lignes, et dont une au moins, selon

<sup>1</sup> *Catalogus Argentiniensium.*

<sup>2</sup> *Ex sento cæcus.*

<sup>3</sup> *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*, 2 vol. in-8°, t. 1er, p. 181 et suiv. Paris, 1859.

M. Auguste Bernard, paraît devoir être attribuée à Gutenberg. Il dut imprimer aussi d'autres petits ouvrages d'un débit facile. C'était le moyen de se créer, par intervalles, quelques ressources passagères, et de soutenir avec moins de difficultés les dépenses énormes de l'impression de la Bible.

Cependant Gutenberg n'avait pu monter son imprimerie et commencer à imprimer sa Bible sans employer une foule d'ouvriers, graveurs, fondeurs, mécaniciens, compositeurs, imprimeurs, enlumineurs, relieurs, etc. Il est donc facile de comprendre que bientôt ses procédés typographiques ne furent plus un secret dans Mayence. Avant que l'impression de sa Bible ne fût achevée, une ou deux nouvelles imprimeries, qui opéraient d'après son système, s'étaient établies à Mayence, en concurrence avec la sienne. Un industriel, peut-être même un de ses ouvriers, imita son procédé de fonte pour les caractères, et, comme il n'existait alors aucune loi sur la contrefaçon, il se l'appropriâ et le mit en pratique.

Parmi les hommes compétents qui ont écrit sur l'origine de l'imprimerie, il en est plusieurs, mais deux surtout, M. Léon de Laborde et M. Auguste Bernard, qui, en examinant les premiers monuments de l'imprimerie, se sont longtemps arrêtés sur ce qu'on a appelé *Lettres d'indulgences*. Nous croyons nécessaire d'expliquer, en passant, ce que c'était que ces *Lettres d'indulgences*, dont le savant typographe M. Ambroise Firmin Didot possède de précieux échantillons, qu'il a bien voulu nous montrer.

Vers 1454, le roi de Chypre, Jean III, de la dynastie française des Lusignans, étant menacé par les Turcs, envoya demander des secours dans les divers pays de la chrétienté, et particulièrement à Rome. Le 12 avril 1451, le pape Nicolas V donna une bulle, par laquelle il était accordé des indulgences plénières de trois ans, à tous ceux qui, du 1<sup>er</sup> mai 1452 au 1<sup>er</sup> mai 1455, aideraient le roi de Chypre par des dons pécuniaires. On décida qu'en échange de chaque don, il serait délivré un acte indiquant le motif et le but de l'indulgence, avec le nom du donateur, la date et le montant de l'ofrande. Cet acte portait en outre les signatures de ceux qui étaient préposés à cette sorte d'opération et les sceaux nécessaires pour en constater la validité. Ces pièces furent nommées *Lettres d'indulgences*. On les avait d'abord écrites à la main ; mais il en fallait un si grand nombre, vu l'abondance avec laquelle arrivèrent les ofrandes de cette espèce de *denier de Saint-Pierre* du moyen âge, que bientôt ce procédé devint impraticable. On eut, dès lors, recours à l'art nouveau de l'imprimerie, pour multiplier à peu de frais ces diplômes. C'est par la différence des caractères employés pour l'impression de ces *Lettres d'indulgences*, qu'on a reconnu qu'il existait

déjà à cette époque au moins deux imprimeries à Mayence. Ne pouvant entrer ici dans des détails techniques, nous renvoyons aux notices de MM. de Laborde, Firmin Didot et Auguste Bernard, qui ont savamment discuté ce point de l'histoire de la typographie.

D'après l'acte passé en 1450, entre Gutenberg et Fust, leur société ne devait durer que cinq ans. C'était en 1455 qu'elle devait être ou renouvelée ou dissoute. A cette époque, Gutenberg avait imprimé plusieurs ouvrages, et la Bible était entièrement achevée; mais son prix excessif ne permettait pas encore un prompt débit.

Fust avait fait un coup de maître, si on peut appeler ainsi une perfidie calculée contre un associé noble et loyal. Par une clause du contrat, il s'était réservé de réclamer les sommes dont il avait fait l'avance. A défaut de remboursement, il avait le droit de s'emparer de tout le matériel de l'imprimerie. Le rusé spéculateur avait bien prévu qu'à l'expiration du temps de la société, l'inventeur se trouverait dans l'impossibilité de lui rembourser les huit cents florins. Il comptait donc devenir le maître du matériel de l'imprimerie, et, en homme avisé, il s'était assuré d'avance et en secret, le secours d'un ouvrier intelligent, qui était employé depuis quelque temps, soit comme compositeur, soit comme calligraphe, dans l'établissement fondé et dirigé par Gutenberg. L'ouvrier gagné par Fust avait eu tout le temps de se mettre au courant de l'imprimerie. Cet ouvrier s'appelait Schœffer ou Schoiffer. Malgré les honneurs qu'on lui a rendus, tant à Strasbourg qu'à Mayence, nous ne pouvons nous empêcher de voir en lui un traître, qui devint, contre le malheureux Gutenberg, l'instrument d'un financier déloyal.

Le plan concerté et bientôt mis à exécution, Fust cite Gutenberg devant le tribunal. Il réclame, aux termes du traité, ou le capital et les intérêts à 6 p. 0/0 des sommes dont il a fait l'avance, ou la remise du matériel typographique. Il soutient, avec serment, que le capital n'est pas à lui; qu'il l'a emprunté et qu'il en paye l'intérêt. L'assistance d'un compère lui permet de prouver tout ce qu'il veut. On voit d'ailleurs, par l'exposé de l'affaire, exposé dont le greffier du tribunal donna lecture, que « *le frère du financier, l'honnête et prudent Jacques Fust, était présent.* » On croit même qu'un autre parent de Fust, Nicolas Fust, siégeait parmi les juges, et qu'il ne se recusa pas.

Jean Fust demandait à Gutenberg une somme totale de deux mille vingt florins. En réalité, Gutenberg ne devait que les premiers huit cents florins avancés pour la préparation ou l'achat des ustensiles. Il ne devait pas avoir à rembourser les trois cents florins reçus annuellement pour le loyer, les gages des domestiques, etc. Fust

feignit d'avoir oublié qu'il avait renoncé aux intérêts des huit cents florins. Malheureusement, cette renonciation avait été, de sa part, purement verbale, et pour cause. Il demanda donc aussi les intérêts. Il allait jusqu'à réclamer trente-six florins qu'il avait payés, disait-il, à titre de commission, à celui qui l'avait aidé à négocier l'emprunt.

Gutenberg avait contre lui les termes formels de son traité; il ne pouvait donc que perdre son procès. Il le perdit. On lui enleva, non-seulement tous ses instruments, mais en outre, sa part de profit dans la vente des exemplaires de la Bible. Jean Fust fit emporter chez lui le matériel de l'imprimerie et l'édition entière de la Bible. Dépouillé de tout, le malheureux Gensfleisch quitta la maison *Zum Jungen* devenue trop vaste pour un locataire sans ressources. Le propriétaire de cette maison demeurait à Francfort, elle fut saisie en 1461, et vendue au profit de Fust.

Il est curieux de savoir que, sur l'emplacement de cette maison de Mayence, où fut établie la première imprimerie, s'élève aujourd'hui le gymnase ou lycée.

Fust devait avoir dans Mayence la réputation qu'il méritait, et il est permis de présumer que le jugement rendu en sa faveur contre Gutenberg ne fut pas confirmé par l'opinion publique. En effet, Gutenberg ne se trouva pas obligé d'abandonner son art. On vint à son aide, et il est prouvé, par divers documents, qu'on ne tarda pas à le mettre à même d'établir à Mayence une nouvelle imprimerie.

Mais son dernier procès l'avait ruiné. A partir de 1457, il cessa de payer la rente de quatre livres qu'il devait au chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg. Cité, en 1461, devant la chambre impériale aulique de Rottweil, il fit défaut et ne paya point. Le chapitre dirigea alors ses poursuites contre Martin Brechter, qui s'était porté caution. Brechter, qui, lui-même, ne se trouvait pas alors dans l'aisance, ne mit pas plus d'empressement que n'avait fait Gutenberg à satisfaire le chapitre, de sorte qu'après plusieurs années, s'étant lassé de faire des frais inutiles, ledit chapitre finit par renoncer tacitement à la créance. Le titre toutefois en fut conservé. Voici ce que M. G. Schmidt<sup>1</sup>, qui a découvert cette pièce, en a dit dans une petite brochure publiée à Strasbourg, en 1841 :

Les personnes qui ont visité l'exposition des livres, lors des fêtes de Gutenberg, se souviendront d'avoir vu ce beau parchemin revêtu des sceaux de la cour épiscopale, de Jean Gutenberg et de Martin Brechter. Par un heureux hasard, le sceau de l'inventeur de l'imprimerie est de-

<sup>1</sup> *Nouveaux détails sur l'histoire de l'imprimerie*, in 8°. Strasbourg, 1841.

meuré parfaitement intact. Ce précieux document, appartenant jadis aux archives de Saint-Thomas, d'où il est sorti on ne sait comment, se trouve déposé aujourd'hui à la bibliothèque du séminaire protestant.

En compulsant les livres de comptes des receveurs du chapitre, M. Schmidt a trouvé que Gutenberg avait payé régulièrement jusqu'en 1458.

Parmi les hommes qui protégèrent Gutenberg et qui l'aidèrent à monter une nouvelle imprimerie, lorsqu'il eut été ruiné par Fust, on trouve le prince archevêque de Mayence, chef de la cité, le docteur Conrad Humery, syndic, etc.<sup>1</sup>. Un document judiciaire, rédigé après la mort de Gutenberg et traduit de l'allemand en français, par M. Auguste Bernard, fournit la preuve incontestable que Gutenberg resta jusqu'à sa mort en possession d'une imprimerie. Voici ce document :

Je soussigné, Conrad Humery, docteur, reconnais, par cette lettre, que Son Altesse le Prince, mon gracieux et cher seigneur Adolphe, archevêque de Mayence, m'a fait gracieusement livrer quelques *formes (formen)*, caractères, instruments, outils et autres objets relatifs à l'imprimerie, qu'avait laissés après sa mort Jean Gutenberg, et qui m'appartenaient et m'appartiennent encore ; mais pour l'honneur et pour le plaisir de Son Altesse, je me suis engagé et m'engage par cette lettre à ne jamais m'en servir ailleurs que dans la ville de Mayence, et, de plus, à les vendre à un bourgeois de cette ville préférablement à tout autre, à prix égal. En foi de quoi, j'ai mis mon sceau à la présente, laquelle a été donnée l'an 1468, le 26 février.

A quel titre, demande-t-on, Humery était-il propriétaire, en tout ou en partie, de l'imprimerie de Gutenberg ? Pourquoi ne pas supposer ici une action généreuse, analogue à celle que nous allons raconter en quelques mots ? Il y avait, à Paris, du temps de Louis XIV, un avocat célèbre, nommé Patru. Les causes dont l'équité n'était point douteuse pour lui étaient les seules dont il voulût se charger devant les tribunaux. Ses plaidoyers, travaillés avec soin, étaient de vrais modèles. Il appartint à l'Académie française. Toutefois, il ne s'était pas enrichi au barreau. Vieux et pauvre, comme l'était Gutenberg à l'époque où il venait de perdre son procès contre Fust, l'avocat Patru se trouvait dans un tel état de gêne, que pour se procurer quelques ressources il fut obligé de mettre en vente sa bibliothèque. Boileau Despréaux, son confrère à l'Académie, en ayant été informé, courut aussitôt chez lui et acheta la bibliothèque, au

<sup>1</sup> J. Oberlin, *Essai d'annales et documents des archives de Mayence*.



prix que Patru lui-même avait fixé ; mais avec cette condition expresse, que le célèbre avocat la garderait chez lui, et qu'elle continuerait à être à son usage comme auparavant. Qui nous dit que le docteur syndic Humery ne s'était pas conduit à l'égard de Gutenberg comme le fit plus tard le poète Boileau envers l'avocat Patru ?

Gutenberg eut donc une imprimerie jusqu'à sa mort, qui arriva à la fin de 1467 ou au commencement de 1468, car, on n'en connaît pas la date précise. Mais, dans les derniers temps de sa vie, épuisé par ses travaux et plus encore par les obstacles de toute nature contre lesquels il avait été sans cesse obligé de lutter, et vieilli avant l'âge, il devait sans doute se borner à diriger, à surveiller, n'ayant plus ni assez de force, ni une assez bonne vue pour se livrer lui-même à des travaux effectifs.

On manque de détails précis sur sa personne, sur ses habitudes, sur sa manière de vivre, sur son tempérament, etc. Les portraits que l'on a de lui, et sur lesquels on s'est guidé pour les monuments que lui a consacrés la reconnaissance de notre siècle, c'est-à-dire pour les statues qui ornent les places de Mayence et de Strasbourg, n'ont aucune authenticité. La figure que l'on donne à Gutenberg sur chacune de ces statues est de pure convention. On s'inquiétait peu au moyen âge de transmettre à la postérité les traits des artisans modestes, quel que fût leur génie, avéré ou ignoré.

Gutenberg fut enterré au couvent des Franciscains de Mayence, qui était voisin de son domicile. C'est ce que prouve l'épithaphe suivante, qui existe dans ce couvent.

D. O. M. S.

JOANNI GENSFLEISCH  
ARTIS IMPRESSORII REPERTORI  
DE OMNI NATIONE ET LINGUA OPTIME MÉSITO  
IN NOMINI SUI MEMORIAM IMMORTALEM  
ADAM GELTUS POSUIT.  
OSSA EJUS IN ECCLESIA D. FRANCISCI MAGUNTINA FELICITER CUBANT.

Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, Ivo Wittich, n'ayant pas trouvé cette épigraphe assez précise, en composa une autre, qu'il fit placer dans la maison où Gutenberg était mort. La voici telle que nous l'a conservée Serrarius :

IO. GUTENBURGENSI MAGUNTINO  
QUI PRIMUS OMNIUM LITTERAS AERE IMPRIMENDAS INVENIT,  
AC ARTE DE ORBE TOTO BENE MERENTI  
IVO WITIGISIS HOC SAXUM  
PRO MONUMENTO POSUIT MDVIII.

Gutenberg, de même que presque tous les hommes dont les apti-

tudes et les talents ont dépassé la mesure ordinaire, s'était formé seul. S'il n'avait pas été mis en évidence par ses procès, dont les pièces nous ont été conservées par un hasard miraculeux, on saurait sans doute que Jean Gutenberg est bien réellement l'inventeur de l'art typographique, mais on n'aurait pu parvenir à se faire une idée de sa personne. Au lieu du Gutenberg de l'histoire, nous n'eussions eu que le Gutenberg de la légende, tel à peu près qu'on le trouve dans l'*Esquisse historique* de P. Gama<sup>1</sup>. Ce n'est qu'en scrutant jusque dans les moindres détails les différentes pièces de ses procès, qu'on parvient à se figurer Jean Gensfleisch tel, à peu près, qu'il devait être, c'est-à-dire loyal, intelligent, actif, sans cesse occupé de projets industriels, plutôt théoricien que praticien, mais sachant réaliser, par les mains de ses associés, tous les plans que son esprit fécond a conçus. Dans ses procès, jamais la droiture de son caractère ne fut mise en doute. On voit, par celui de Strasbourg, que la vérité de ses déclarations fut pleinement confirmée par tous les témoins, sans aucune exception. On voit, par le procès de Mayence, qu'il avait traité avec Fust comme un homme dont la simple parole équivalait à un contrat, et qui, dans sa candeur d'enfant, ne soupçonne pas que le financier industriel pourra un jour oublier une promesse verbale. Il était de trop bonne foi pour mettre en doute la foi d'autrui.

Un fait qui prouve incontestablement que Gutenberg avait conservé sa réputation d'honnête homme, et que, même après la perte de son procès avec Fust, il jouissait, dans Mayence, son pays, d'une grande considération, c'est que le prince-archevêque, électeur de cette ville, le nomma son gentilhomme et lui fit une pension. Ainsi, Gutenberg conserva toujours des amis. Il ne mourut point dans la misère et dans l'abandon, comme cela est arrivé, hélas ! à tant d'hommes qui, par leurs inventions, ont servi et honoré l'humanité.

LOUIS FIGUIER.

<sup>1</sup> In-8°. Strasbourg, 1840.

---

---

LES CONSÉQUENCES  
DU  
POUVOIR ABSOLU

---

UNE PAGE DE L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

---

*Mémoires secrets de J.-M. Augeard, secrétaire des commandements  
de Marie-Antoinette (1760-1800), 1 vol. in-8°. Paris. 1866.*

Le siècle qui s'agit entre les deux dates de 1689 et 1789 est tout plein d'enseignements dont notre époque pourrait faire son profit. Il en est peu qui méritent autant de fixer les méditations de l'homme politique et du philosophe. Ces deux dates, très inégalement célèbres, semblent avoir entre elles une relation mystérieuse; la première, que marquent à la fois l'apogée de la puissance royale, sous un roi le plus roi qui fut jamais, et les excès d'ambition et d'omnipotence monarchique, les protestants persécutés, l'Europe exaspérée contre la France, la France sourdement irritée contre le roi; la seconde, encore retentissante de la chute de la monarchie absolue, et qui ouvre l'ère des temps nouveaux par l'avènement du gouvernement de la France par elle-même. Cent ans ont suffi pour passer de Louis XIV, qui dit : « L'Etat, c'est moi, » à Sieyès et à ceux qui feront dire à la nation : « Le roi, c'est moi. » Que s'est-il donc accompli entre ces deux dates qui puisse expliquer la ruine soudaine d'un édifice dont la liberté n'avait pas été le couronnement, et dont,

ainsi, on ne saurait accuser le faite d'avoir, avec lui, entraîné à terre tout le reste? La faute en est-elle aux hommes seuls, à leurs erreurs ou à leurs faiblesses, ou bien ne serait-elle pas plutôt celle d'un système politique dont le temps se chargea de tirer les conséquences rigoureuses? A la mort de Louis XIV, les fautes du monarque avaient fait plus de tort au roi qu'à la royauté. Le prestige de celle-ci était encore entier, peut-être même brillait-elle d'un éclat plus aimé dans la personne de ce jeune enfant de cinq ans, qui mêlait comme à la grâce de son visage le souvenir de ces trois générations de rois, descendues en quelques jours au tombeau, et dont il était le frère et charmant rejeton<sup>1</sup>. Sans doute, l'été n'avait pas tenu toutes les promesses de ce printemps. A l'administration tapageuse de M. le Duc, avait succédé celle trop pateline et sénile du cardinal de Fleury; puis, avec plus de bon vouloir que d'énergique persévérance, le roi avait tenté de gouverner par lui-même; mais la résolution avait peu duré, et l'autorité était allée à des ministres dont on peut dire que la durée fut le plus souvent en raison inverse de leur mérite. Des fautes furent donc commises, et le spectacle des amours royales occupa trop la scène des événements; mais, à tout prendre, le scandale des Mailly, des Châteauroux et des Pompadour n'était pas plus grand que n'avait été celui des Montespan, des Fontanges et des Soubise, et l'on ne voyait plus du moins celui des bâtards adultérins légitimés; de nouvelles victoires, Parme et Guastalla, Fontenoi et Lawfeld, n'étaient pas indignes des anciennes; la Lorraine avait été assurée à la France, et si la Prusse s'était accrue de la Silésie, c'était du moins contre l'Autriche, encore redoutable et menaçante, maîtresse des Pays-Bas, de Milan et de Florence, et l'on pouvait croire que cet agrandissement était celui d'un allié de la France. A ces succès diplomatiques ou militaires, s'en étaient ajoutés d'autres, et ceux-ci ne paraissaient pas, aux gens de cour, les moins importants: la royauté, fidèle aux principes du pouvoir absolu, avait tenu tête aux parlements, et les lettres de cachet et l'exil avaient eu raison de l'opposition des gens de robe. Telle nous apparaît, en 1752, la royauté, vue à distance et dans son ensemble. Rien ne semble encore faiblir et pencher dans cette grande masse, et cependant, si on sonde ses assises, si on demande aux contemporains leur pensée secrète, combien le spectacle ne change-t-il pas? Ne sent-on pas déjà le souffle de 89 et même de 92 dans ces lignes écrites alors par d'Argenson:

« La mauvaise issue de notre gouvernement monarchique absolu

<sup>1</sup> On peut voir, dans le précieux *Journal de Mathieu Marais*, édité par M. de Lescure, les preuves nombreuses de l'engouement des Parisiens pour les espiègleries de l'enfant-roi. C'est toute une légende. (T. I, p. 194 et suiv.)

achève de persuader en France, et par toute l'Europe, que c'est la plus mauvaise de toutes les espèces de gouvernement. Je n'entends que philosophes dire, comme persuadés, que l'anarchie même lui est préférable, puisqu'elle laisse au moins les biens à chaque habitant, et que, quelques troubles, quelque violence qui y surviennent, ils ne préjudicient qu'à quelques particuliers, et non au corps de l'Etat, comme celui-ci. Nous voyons ceci dans un grand jour sous le règne actuel.... Tout va à la perte nationale de plus en plus, tout tombe par morceaux, et les passions particulières font leur chemin sous terre pour nous miner et nous détruire.... Cependant l'opinion chemine, monte, grandit, ce qui pourrait commencer une révolution nationale<sup>1</sup>. » Tels étaient les progrès de l'opinion publique en ce sens, que les ennemis de la France s'apprétaient déjà à tirer parti de cette *révolution nationale*, qui semblait prochaine. « De profonds politiques, dit ailleurs le même écrivain, pensent encore que la ligue générale contre nous peut avoir dessein de profiter des mauvaises dispositions de nos peuples, très fatigués du gouvernement arbitraire qui les réduit à la misère, et, causant une révolution en France, y introduire le gouvernement par États généraux et provinciaux, ce qui engraisserait le royaume certainement, mais donnerait plus de paix à nos voisins; car le gouvernement despotique de France, tout semblable à celui de Turquie quant à l'absolu pouvoir, a rendu les derniers règnes très entreprenants pour les guerres qui ont incommodé nos voisins et nous ont ruinés ici. » (21 novembre 1751<sup>2</sup>). Enfin, ce qu'on pourrait appeler *les partis*, en se servant d'une expression familière à notre temps, ne voyaient pas sans une satisfaction secrète l'Etat intervenir de plus en plus dans les affaires religieuses, et s'attirer tour à tour la haine des jansénistes et des molinistes; volontiers auraient-ils aidé à des mesures qui augmentaient le nombre des mécontents. « On m'a conté, rapporte le marquis d'Argenson qu'il faut toujours citer, que, dernièrement, un moine, s'asseyant sur un banc, au Luxembourg, avait entendu des discoureurs qui disaient: « Oui, il est à propos que le » ministre pousse le clergé. » Sur cela, le religieux avait défendu doucement les droits de son ordre. Mais les discoureurs, après l'avoir laissé parler, lui avaient dit: « Mon père, nous savons vos raisons; » nous n'en parlions pas dans ce sens-là, mais en ce sens que les violences du gouvernement contre le clergé hâteraient la révolution. » *Rasez le roi*, tel était le mot horrible qui circulait alors dans Paris, que tourmentait la disette, et on osait placarder dans la

<sup>1</sup> *Journal de M. d'Argenson*, T. VII, p. 281.

<sup>2</sup> *Journal*, t. VII, p. 22.

capitale ces vers fameux, qui faisaient au surnom du roi cette cruelle allusion :

Le Bien-Aimé de l'almanach  
N'est plus le bien-aimé de France.

Le mal, on le voit, était grand. Le gouvernement chercha-t-il à y porter remède par une administration plus paternelle et plus éclairée, par d'utiles et nécessaires réformes? Peut-être, autant qu'on peut le conjecturer par l'histoire encore fort obscure des intendances. Mais avant tout et surtout, il eut recours à un nouvel accroissement d'autorité et à l'anéantissement de toute contradiction. Le coup d'Etat Maupeou eut lieu. La voie était-elle bien choisie, pouvait-elle être celle du salut pour la royauté? Était-ce en un mot dans le perfectionnement d'un système dont le dernier terme était l'absolutisme complet et à découvert, sauf à être tempéré par des chansons, ou au contraire dans sa réforme volontaire que la monarchie eût retrempé ses forces et retrouvé son prestige? C'est ce qu'il est peut-être curieux d'examiner, et ce qu'on peut faire dans les nouveaux mémoires d'Augeard, qui abondent en précieux détails sur ce qu'on appelait alors « la révolution opérée dans la Constitution de la monarchie française par le chancelier Maupeou. »

Jacques Mathieu Augeard, dont M. Evariste Bavoux, déjà connu par un très intéressant travail sur *Voltaire à Ferney*, nous donne aujourd'hui les *Mémoires*, naquit en 1731, à Bordeaux, et appartenait à l'une des premières familles du parlement de cette ville. Par les siens, il aurait pu avoir d'assez hautes visées dans la robe ou dans les intendances, mais le duel trop éclatant d'un oncle, le chevalier d'Augeard, et surtout l'existence désunie de ses père et mère, avaient fort compromis la fortune de la maison, et il fut destiné à la refaire en entrant dans la lucrative carrière des fermes. Toutefois il ne devait jamais avoir qu'un pied dans la finance, et son véritable terrain, son centre, fut le monde parlementaire, auquel le rattachait sa parenté avec les Lamoignons, les d'Aguesseaux et les Bretignières. On peut donc dire tout d'abord que ces nouveaux mémoires donnent très bien la note du palais à cette époque. Pourvu en 1763, à l'âge de trente-deux ans, d'une charge de fermier général, grâce à l'intervention bienveillante du duc d'Orléans, près duquel son père avait rempli les fonctions d'intendant, il fut à la fois un financier très appliqué, sachant le fond du métier, et un partisan très actif, très enthousiaste, et quelquefois trop zélé du parlement. Avant la publication de ses mémoires, on connaissait, par les Helvétius, les La Popelinière, les La Reynière, le fermier général homme de lettres, amateur ou gourmet; mais on ignorait encore le fermier gé-

néral robin et parlementaire : c'est celui-là dont Augeard nous offre aujourd'hui le type achevé. Parlementaire de naissance, il le fut cependant plus encore par entraînement et passion. De très bonne heure, il eut au palais son héros, et, comme il nous le dit naïvement, « il s'attacha à lui au point de lui vouer toute son existence. » Mais n'est-ce pas l'histoire de chacun, et ne faut-il pas souvent, comme Augeard, tomber de Plutarque à la réalité, et revenir de son admiration ? L'objet de celle d'Augeard était un de ses parents, président au parlement de Paris, ce Lamoignon de Baviille, qui devait plus tard, dans les dernières années du règne de Louis XVI, celles des choix irréfléchis et malheureux, devenir garde des sceaux, et engager avec le parlement une lutte où se donnèrent carrière ses mesquines rancunes. Il s'était laissé prendre à la gravité du personnage, et avait une haute idée de son caractère et de ses vertus. Ce ne fut qu'après avoir senti ce qu'il y avait sous l'écorce qu'il en fit ce portrait, où il ne prétend tracer que celui de ses illusions : « Il est peu d'hommes, dit-il, qui eussent les dehors plus honnêtes ; il affichait la plus grande austérité dans les mœurs et les principes ; sa manière de vivre dans son intérieur me paraissait exemplaire ; il avait toutes les apparences d'un mari accompli, d'un père tendre et du gendre le plus attentif pour sa belle-mère. Comme magistrat, son service était assidu au palais, et ses propos ne respiration que la justice et la plus grande honnêteté. Il était impossible d'avoir l'extérieur plus vertueux, plus réfléchi et plus sage. » Dans son enthousiasme, Augeard ne s'épargna pas à soutenir cette belle statue d'honneur parlementaire, et, quand le coup d'Etat Maupeou vint mettre à l'épreuve la constance des magistrats, placés par le chancelier entre la perte de leur charge, qui pour beaucoup était celle de leur fortune, et une *liquidation* approbatrice des nouvelles mesures, il alimenta de sa bourse l'indépendance du président. Grâce ainsi à une opulente subvention de quaranté mille livres par an, sorties de la caisse de son parent, et surtout de son admirateur le fermier général, M. Lamoignon de Baviille tint jusqu'au bout son rôle de magistrat inflexible. Mais encore ne fut-ce pas sans plus d'une défaillance que gourmandèrent et Augeard et surtout la fougueuse sœur du président, la présidente de Gourgues. Cette dame, en effet, fut l'âme de la résistance, et son influence nous est attestée par ce passage d'une lettre de M<sup>me</sup> du Deffand : « En attendant le facteur, écrivait-elle le 13 juin 1773 à Horace Walpole, je vais vous dire les nouvelles que j'avais oubliées. La mort de la présidente de Gourgues ; c'était une femme importante, qui avait des amis considérables ; votre ambassadeur était du nombre ; M<sup>me</sup> de Montesson l'aimait passionnément.... La douleur de celle-ci est extrême ; elle est

allée trouver M. le duc d'Orléans au Raincy, et quelques-unes des plus intimes de la défunte s'y sont rendues auprès d'elle. » La conduite de son frère, trop porté aux accommodements, avait plus d'une fois allumé sa colère, et si même elle ne l'avait pas déshérité, la crainte de voir « son corps insulté par le peuple, » encore fort attaché au président, avait été pour beaucoup dans ses résolutions dernières. Quant à Augeard, ambitieux pour son idole, il en remontait bien souvent les ressorts. « Tout ce que je vous demande, disait-il à M. de Lamoignon, c'est de ne jamais montrer de faiblesse ; le chancelier finira par être renvoyé..... Vous serez l'homme des princes, il est impossible que vous n'arriviez de bonne heure à la première dignité de la magistrature. Il faut seulement afficher un grand désintéressement et une grande fermeté dans le caractère. » Ce petit discours, qui témoigne à la fois des faiblesses et des calculs de celui à qui il était adressé, dut mettre l'admiration d'Augeard à une forte épreuve ; mais il avait la foi. « Pendant dix ans, a-t-il dit lui-même, je fus aussi aveugle sur le compte de M. de Lamoignon, que Seïd le fut de Mahomet, » ou plutôt, pour ramener les choses à des proportions plus justes, il tenait à son héros en raison même du prix que celui-ci lui coûtait, et deux cent mille livres placées successivement sur la fidélité du président étaient une raison bien suffisante pour y croire jusqu'à évidence contraire. Celui-ci d'ailleurs goûta l'avis d'Augeard, sauf à le modifier par toutes sortes de ruses et d'intrigues, qui étaient fort dans son caractère, et d'où sortit une véritable trahison contre ses collègues.

Les princes, on le sait, les d'Orléans, les Condé, le prince de Conti, à l'exception du fils de ce dernier, le comte de la Marche, avaient protesté en faveur du Parlement et de ce que, dans un langage nouveau et enhardi, on appelait la Constitution de l'Etat. Exilés de la cour, ils faisaient cause commune avec les parlementaires. C'était ce faisceau d'opposition, si fort par son union même, que le triumvirat ministériel s'efforçait de rompre soit par des *liquidations* obtenues de magistrats nécessaires ou ambitieux, soit par le retour des princes à la cour. Chacun s'encourageait et se soutenait de son mieux, aussi bien contre les rigueurs du roi, dur souvent jusqu'à l'inhumanité, que contre la séduction plus dangereuse encore de ses faveurs. L'un et l'autre de ces moyens étaient en effet mis en œuvre avec une énergie et une habileté qu'il faut reconnaître sans l'admirer. En même temps que le brutal et cynique abbé Terray, celui qu'on appelait le *grand houssoir*, prenait les princes par la famine en publiant une déclaration sur les domaines engagés qui leur enlevait une grande partie de leurs revenus, disant « qu'il convenait bien à des princes du sang de se mettre en état de révolte



vis-à-vis de celui qui les faisait vivre, » on circonvenait aussi leur faiblesse ou leur ambition. Le prince de Condé était bercé de l'espoir de je ne sais quelle grande charge militaire, et le duc d'Orléans, plus envieux de bonheur domestique que de gloire, recevait l'assurance de voir enfin déclarer son mariage avec M<sup>me</sup> de Montesson. « Nous la reconnaltrons, gros père, » disait dans ce langage de fille qui plaisait si fort au roi, la demoiselle l'*Ange*, devenue comtesse Du Barry<sup>1</sup>. Ce mobile, cependant, ne semble pas, dans les nouveaux mémoires, avoir eu sur la conduite de ce prince l'influence qu'on lui avait attribuée jusqu'ici. Prince débonnaire, mais loyal, chez lequel un amour contrarié pour M<sup>me</sup> Henriette de France, seconde fille de Louis XV, puis une union malheureuse avec la sœur du prince de Conti, princesse spirituelle mais fantasque, avaient brisé l'élan et le ressort d'une nature plus généreuse au début, le duc d'Orléans ne tarda pas à suivre l'exemple donné par le prince de Condé, et à faire sa paix avec la cour, mais ce fut du moins par des raisons plus relevées et moins égoïstes que celles qu'on lui attribuait précédemment. A la nouvelle de la soumission du prince de Condé, Augeard s'était rendu au Palais-Royal : « j'y trouvai, dit-il, le duc d'Orléans dans une terrible inquiétude de voir la maison de Condé à la cour et la sienne à l'écart. » La maison d'Orléans en effet, qui depuis Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, avait eu le rang et le titre de premier prince du sang, sentait cette grande situation prête à lui échapper par l'existence du comte de Provence et du comte d'Artois, tous deux frères du futur héritier de la couronne. Un simple règlement d'étiquette pouvait effacer les derniers honneurs qui la plaçaient encore au-dessus des Condés et la confondre parmi ces héritiers possibles, mais non immédiats, et en quelque sorte volontairement imprévus, à la couronne de France. Ces craintes, et surtout l'hésitation que les intrigues du président de Lamoignon avaient déjà jetées parmi les membres du parlement, influèrent beaucoup plus sans doute sur la conduite du duc que ce prétendu mariage qui ne fut jamais déclaré, du moins officiellement, et dont Augeard ne parle pas. Très activement et très efficacement mêlé aux rapports que ce prince en-

<sup>1</sup> Cette faveur de M<sup>me</sup> Du Barry, qui à bon droit, ce semble, a révolté la postérité, était jugée bien différemment par un contemporain dont l'indifférence morale fournit, en même temps qu'elle, un trait caractéristique de cette époque : « Jamais je n'ai pu concevoir, disait le roi de Suède Gustave III, lors de son second voyage en France, en 1784, jamais je n'ai pu concevoir comment bien des gens n'allaient point chez elle quand elle était à la cour..... Il n'y a qu'en France où l'on n'aille point chez l'amie du roi. — Mais savez-vous pourquoi ? ajoutait-il. C'est que Louis XV était bon, M<sup>me</sup> Du Barry n'était pas méchante, et l'on ne craignait ni l'un ni l'autre. » (*Détails sur le séjour du roi de Suède*, d'après un manuscrit des archives des affaires étrangères, et publié par M. Feuillet de Conches, t. IV, des *Lettres de Louis XVI et de Marie-Antoinette*.)

tretint alors avec les parlements, Augeard, dont nous connaissons l'ardeur et la partialité en cette matière, lui a rendu cette justice : « que dans toutes les affaires qu'il eut à traiter avec lui, ce prince y mit toujours un esprit de suite, une exactitude et une loyauté au-dessus de toute expression. » — « Jamais, ajoute-t-il, il ne m'a compromis ni désavoué dans la moindre chose de tout ce qu'il m'avait dit : en fait de probité, il était impossible de trouver un homme plus parfait. » Il n'avait pas, en effet, tenu au duc d'Orléans, que les magistrats du *grand banc*, comme on disait alors, c'est-à-dire les présidents de la grand'chambre, n'aient persévéré dans leur résistance à toute *liquidation*, et n'aient formé entre eux une indissoluble union. Lui-même avait dépêché Augeard à Bavière, auprès de M. de Lamoignon, pour que celui-ci assurât ses collègues du concours des princes, et les affermit dans leurs desseins. Par son nom, par une conduite décorée encore de toutes les apparences du plus pur honneur parlementaire, par les relations enfin qu'on lui savait avec les princes, le président avait la plus grande influence sur sa compagnie. Il ne s'en servit cependant que pour conduire à bonne fin la singulière comédie à laquelle nous fait assister l'auteur des nouveaux mémoires. Chargé de prononcer le mot qui doit unir les princes au parti des parlements, il rehausse d'abord son dévouement de toute l'incertitude de l'événement, et il doute si peu de la défection de ses collègues, qu'il semble moins prévoir et redouter une défaite que la ménager à ses vues secrètes. « Je pense absolument comme les princes, dit-il à Augeard, mais mes confrères sont des plats : ils se conduisent toujours suivant le vent, et je crains bien leur défection. » Quelques jours plus tard, un conciliabule réunissait à Saint-Germain, chez M. d'Ormesson, les présidents de la grand'chambre. M. de Lamoignon s'y rendit et y prit la parole, mais de sa promesse ce fut tout ce qu'il tint, ou plutôt il la trahit odieusement en déclarant à ceux mêmes dont il s'était chargé de soutenir le zèle que « le désir des princes était que les *liquidations* fussent effectuées. » On devine dès lors si les appréhensions fâcheuses qu'il avait exprimées se réalisèrent. Quelques jours plus tard tous les présidents se firent liquider, sauf M. de Lamoignon qui, grâce à cette défection qu'il avait préparée sans vouloir la suivre, bénéficia seul d'une popularité dont il avait adroitement évincé ses confrères. Perdu dans l'esprit de ceux-ci, il n'en fut que plus porté à nouer des intrigues avec la cour. « Il lia sa partie, nous dit Augeard, avec le duc d'Aiguillon pour pouvoir rentrer, lui premier président, avec quatre-vingts membres de l'ancien parlement. » A la mort de Louis XV, cette négociation était assez avancée, et l'on peut croire que, si ce prince eût vécu quelques années de plus, une

nouvelle magistrature, moins décriée que celle qui avait été improvisée par le chancelier, se fût définitivement établie. Qu'eût-elle été? Il importe de le savoir dans l'intérêt de la moralité de l'histoire, et pour l'enseignement pratique qu'elle doit apporter aux générations suivantes. Nulle part cette magistrature du chancelier Maupeou ne se peint mieux que dans les raisons et les espérances de ceux qui en tentèrent l'établissement, et que les nouveaux mémoires nous font connaître avec une énergie de langage qui mérite d'être recueillie. « L'abbé Terray, dit Augeard, avait grande attention de représenter au roi que la détresse de ses finances exigeait un nouvel ordre de choses; qu'il était dans les impossibles de compter que le parlement se prêtât à l'enregistrement de nouveaux impôts ou de nouvelles banqueroutes, qu'il fallait lui chercher une querelle quelconque, lui trouver des torts pour avoir un prétexte de le supprimer, et lui substituer d'autres membres moins récalcitrants aux volontés ministérielles, que cette opération une fois faite; Sa Majesté n'essuierait de son règne aucune contradiction; qu'il fallait fixer les membres du parlement à soixante-quinze, et surtout avoir la plus grande attention de ne choisir que des gens absolument indigents, couchés journellement près de la nécessité, et dont les gages, fixés à cinq mille livres, seraient le taux le plus strict pour ne pas mourir de faim. » Rendre le pouvoir plus absolu qu'il ne l'était déjà, tels étaient évidemment la raison et le but de l'opération; et c'est là un penchant si naturel au régime monarchique qu'il serait fort superflu d'y contredire, et il est plus curieux et à la fois plus utile de constater, dans la monarchie même, les résultats des accroissements successifs de ce qu'on a appelé depuis le principe d'autorité et d'examiner s'ils fortifient ce principe autant qu'on l'a prétendu. L'histoire et les nouveaux mémoires, en particulier, nous offrent sur ce point de précieux renseignements.

La question peut se poser ainsi : Est-ce véritablement l'autorité et la stabilité monarchiques qui profitent en réalité de toutes les extensions nouvelles qu'on peut apporter au pouvoir royal; ou, au contraire, n'existe-t-il pas une limite et comme une proportion naturelle qu'il doit garder dans son intérêt propre? C'est à quoi l'histoire répond par des faits qui portent avec eux leur enseignement. Au moment même où Louis XV brisait le dernier obstacle que les parlements opposaient au pouvoir absolu, cette royauté, qui n'avait plus de contradicteur, était tombée au dernier degré de l'affaissement et de l'impuissance. En France, la royauté se mourait littéralement. Rien de cette autorité, accrue avec tant de peine et souvent par tant de violences, n'était resté aux mains du roi. On peut dire qu'il avait abdiqué, non pas au profit des peuples, ce qu'on ne

connaissait pas encore, mais au profit des ministres et de leurs passions les plus égoïstes. En réalité, l'accroissement du pouvoir royal n'avait profité qu'à ceux-ci, et l'accroissement du pouvoir ministériel n'avait profité qu'à l'intrigue et à l'anarchie. Ce qu'était alors l'omnipotence ministérielle est à peine croyable quand on n'a pas devant les yeux les témoignages irrécusables des contemporains ; et, après les avoir recueillis, on peut affirmer que le pouvoir absolu, lorsqu'il n'est pas au service d'un de ces génies puissants et rares qui en font l'instrument de leur volonté unique, est la plus décevante des chimères et la plus fausse des apparences. Plus d'un monarque, dont l'autorité semble encore entière, ne règne déjà plus que par l'étiquette de cour et a laissé couler la réalité du pouvoir aux mains de ses agents souvent les plus subalternes. Et ce mal est tellement le mal organique de la monarchie absolue, qu'il se cache sous sa plus brillante floraison. Peut-on contester que M<sup>me</sup> de Maintenon, esclave de Louis XIV dans le particulier, ait cependant dominé, par elle ou par ses créatures, ministres et généraux, toute la politique du règne finissant ? Et déjà auparavant, au midi même du grand siècle, est-il bien certain que Louvois n'ait pas régné plus réellement que Louis XIV, et que la France ait eu beaucoup à s'en applaudir ? L'impolitique guerre de Hollande, celle, plus fâcheuse encore, que termina le traité négatif de Riswick, prouvent le contraire. Les faits le proclament, les contemporains le disent, non pas seulement Saint-Simon, le médisant et le mécontent, mais d'autres encore, plus froids et plus rassis. « Un des malheurs de ce règne, écrit l'insoucieux marquis de La Fare, l'ami de l'épicurien abbé de Chauflieu, a été le pouvoir que le roi a donné à ses ministres dans chaque partie du gouvernement qui leur était commise.... Il a eu d'abord d'habiles ministres, qui l'ont moins mal conduit et qui avaient pris quelque sorte d'empire sur lui. A la fin, il a pris des gens de peu d'esprit, dans la pensée qu'il les conduirait et ferait mieux reconnaître ses grands talents ; mais il a été encore gouverné par ceux-ci, sans que les talents du prince aient pu prévaloir pardessus l'incapacité des ministres. Il s'est même cru obligé de les soutenir en tout et contre tous, et s'est souvent privé, pour l'amour d'eux, des secours de ceux de ses meilleurs sujets, qui avaient le mieux mérité de lui<sup>1</sup>. » Mais, ce mensonge du pouvoir absolu, auquel de grandes visées politiques donnent encore, sous ce règne, l'apparence de la réalité, éclate tout à fait sous celui qui le suit. Le roi Louis XV, comme on en a aujourd'hui la preuve dans sa correspondance avec le maréchal de Noailles et dans celle avec le comte

<sup>1</sup> *Mémoires du marquis de La Fare*, p. 307. Amsterdam, 1755.

de Broglie et ses agents secrets, n'a été ni aussi indifférent aux choses de son temps ni aussi égoïste qu'on l'avait cru jusqu'ici ; mais, ce qui ressort avec non moins d'évidence des documents nouvellement mis au jour, c'est sa faiblesse, son impuissance contre des ministres dont il n'approuvait ni les vues ni les actes, et qui, à côté du roi, gouvernaient en quelque sorte malgré le roi et contre lui. Tout-puissant encore contre les hommes qui, comme Chauvelin, comme Maurepas, comme Machault, comme Choiseul, pouvaient être chassés par une de ces disgrâces si mystérieuses dans leurs causes, qu'elles nous semblent encore d'éclatantes et capricieuses ingratitude, et si irrémédiables, qu'elles étaient un anéantissement, ce prince ne pouvait rien cependant, sur la fonction même, sur l'autorité et la conduite ministérielles. Rien ne prouve mieux cette impuissance directe de la royauté, que la diplomatie secrète que Louis XV dirigea à l'insu de ses ministres, non pas par passion des petites intrigues et des voies souterraines, mais pour faire triompher une politique qu'il n'aurait pu leur imposer que par une sorte de coup d'Etat, politique très-généreuse, très-française et qui contrecarrait presque toujours celle de son gouvernement. Ces secrétaires d'Etat de l'ancien régime, si humbles de nom, si puissants en fait, étaient, on le voit, bien différents du portrait qu'on en a fait dans ces derniers temps, lorsque, sous l'apparence de commis modestes et laborieux, on a voulu les opposer aux ministres responsables du système représentatif. Il n'y avait guère qu'une exagération de mots dans ces paroles que le marquis d'Argenson, ancien ministre lui-même, écrivait en 1753 : « Les ministres des monarchies sont des monstres dévorants, qui absorbent aristocratie et démocratie <sup>1</sup>. » Que les Mémoires de Noailles, faisant remonter jus qu'au cardinal de Fleury la responsabilité de cet amoindrissement de l'autorité royale au profit de l'omnipotence ministérielle, nous représentent Louis XV « timide, modeste, se défiant de lui-même, s'accoutumant trop à voir par les yeux d'autrui ou à laisser faire, quoiqu'il vît qu'on pouvait faire mieux <sup>2</sup> ; » ou bien qu'avec plus de finesse la duchesse de Brancas nous dise « qu'ignorant les principes de son pouvoir, il craignait d'en compromettre les effets, et n'osait gouverner parce qu'il était absolu <sup>3</sup>, » peu importe ! La cause peut varier ; tantôt ce sera la nature, tantôt l'éducation ; ici, l'énervement qui suit les passions, là, la défiance de soi-même ; le résultat est identique. Cette marche continue et triomphante de la royauté vers le pouvoir absolu, où a-t-elle été aboutir ? A la toute-puissance des Maintenon, des Fleury, des Choiseul, des

<sup>1</sup> *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, t. VII, p. 80, édit. de M. Rathery.

<sup>2</sup> *Mémoires de Noailles*, p. 312, édit. Michaud.

<sup>3</sup> *Mémoires de la duchesse de Brancas*, nouv. édit., par L. Lacour.

d'Aiguillon et des Maurepas, et, plus bas encore, à des ministres obscurs et subalternes se disputant dans l'intrigue les attributs que la royauté a conquis sur les droits de la nation. Un personnage, qui connaissait d'autant mieux Louis XV, qu'employé par lui à la fameuse correspondance secrète, il l'avait vu faire œuvre de gouvernement, le chevalier d'Eon, a dit de lui : « Ayant, au milieu de sa cour, moins de pouvoir qu'un avocat du roi au Châtelet, par une faiblesse incroyable, il a toujours laissé ses serviteurs infidèles triompher sur ses fidèles serviteurs secrets, et a toujours fait plus de bien à ses ennemis déclarés qu'à ses véritables amis <sup>1</sup>. »

A côté de cette peinture de la royauté affaiblie et dépouillée, il reste à faire un tableau non moins curieux et dont plus d'un trait nous est fourni par les *Mémoires* d'Augéard : celui du ministère lui-même, ou plutôt de la puissance ministérielle à cette époque. Jaloux de cette omnipotence que le roi laissait échapper de ses mains, chaque ministre la convoitait pour lui seul et en souffrait difficilement le partage. De là une rivalité continuelle entre les différents secrétaires d'Etat ; de là aussi l'origine de ces ministres dirigeants qui, maîtres du premier rang par l'intrigue, la faveur ou même le mérite, s'efforçaient de le conserver en ne permettant qu'aux médiocrités d'être les satellites de leur astre ministériel. — Qui sait le nom des collègues des Fleury, des d'Argenson, des Machault, des Choiseul, des Maurepas ? Le ministère eut ses premiers sujets, qui tâchèrent de plus en plus à faire autour d'eux la solitude rassurante de l'incapacité. Ainsi agit le comte d'Argenson, ministre de la guerre de 1743 à 1757 : « Il a contribué, nous dit de lui son frère, le rude et sincère chroniqueur, à ne mettre en place que ce que Grotius appelle des *homunculi*, des Saint-Contest, des Rouillé, des Saint-Florentin et mon fils, qu'il tient petit et bas. Il leur laisse et fait faire des *fautes d'Etat*, mais non des *fautes de cour*, et, toute la machine allant avec l'irrégularité destructive que nous voyons, il pousse le roi aux extrémités qui le forceront à prendre un principal ministre..... » Cette pratique eut de si prompts et si satisfaisants résultats, qu'on en vint bientôt au système qu'on pourrait appeler celui des ministres ambulatoires. On sait que le duc de Choiseul, ministre dirigeant, se portait tour à tour à la guerre, à la marine, aux affaires étrangères, partout où l'insuffisance des autres secrétaires d'Etat rendait nécessaire la présence de la forte tête du ministère. Ingénieux expédient pour concilier ce qu'on devait à l'omnipotence et à la sécurité d'un premier ministre de fait, et ce qu'il fallait bien accorder à l'intérêt de l'Etat.

<sup>1</sup> Lettre au comte de Broglie, du 7 juillet 1774. Boutaric. (*Corr. secr. de Louis XV.*)

Telle était la dernière et naturelle conséquence de la disproportion qui existait entre la somme de pouvoirs remise aux mains du roi et ce qu'il pouvait humainement ou même individuellement en retenir : ce superflu de bon plaisir et d'arbitraire allait alimenter l'ambition et la rivalité des ministres. Le roi ne voulait pas de parlements et ses ministres ne voulaient pas de rivaux. Chacun rêvait la toute-puissance dans l'isolement, sans compter avec l'infirmité humaine, et c'était en définitive au profit de celle-ci que chacun avait entrepris et osé. L'immensité du fardeau n'effrayait personne, pourvu qu'on fût seul à le porter, et, dans les revers, on s'en prenait plus volontiers à la fatalité qu'aux vices d'un système qui avait la double prétention d'asseoir sur la base ruineuse de la médiocrité des hommes le présomptueux édifice du pouvoir absolu. Louis XV qui, plus d'une fois, eut conscience de cet état de choses, s'écriait douloureusement en 1743 : « Ce siècle n'est pas fécond en grands hommes, et il serait bien malheureux pour nous si cette stérilité n'était que pour la France ! » Mais ne pouvait-on pas lui demander compte des Chauvelin et des Machault, disgraciés ; des d'Estrées, des Broglie, des La Bourdonnais, écartés et jetés en prison ; de même que l'on pouvait aussi demander compte aux Fleury, aux d'Argenson et aux Choiseul de cette foule de médiocrités auxquelles seules ils permettaient l'abord du ministère ? N'était-ce pas cette médiocrité qui faisait la plus précieuse qualité d'un collègue et la première recommandation pour un secrétaire d'Etat en expectative ? Écoutons à cet égard un récit que nous fait Augeard. L'intrigue était enfin parvenue à renverser Malesherbes, et il s'agissait de lui choisir un successeur ; Augeard insistait auprès du comte de Maurepas en faveur de M. Amelot, dont les talents et le caractère formaient un parfait contraste avec le ministre disgracié : « Prenez-y garde, disait-il à M. de Maurepas, si vous mettez à ce département un intrigant ou un être systématique comme M. Turgot, il vous fera enrager ; il faut mettre là un homme absolument à vos ordres et qui soit comme votre premier commis. Je sais que M. Amelot n'est pas bien fort, mais vous le guiderez, et ce département-là n'est pas la mer à boire ; donnez-lui un bon premier commis. » L'argument était décisif, M. Amelot fut nommé, et ce nouveau ministre passa aussi inaperçu que l'avait fait son père, un des plus obscurs secrétaires d'Etat qui aient dirigé les affaires étrangères sous le règne de Louis XV. *Un bon premier commis*, tel était le remède apporté à l'insuffisance du choix, et il n'était pas nouveau. Le portrait du pre-

<sup>1</sup> Lettre du roi au maréchal de Noailles, du 21 octobre 1743. (*Corr. de Louis XV*, t. II, p. 49, publiée par M. C. Rousset.)

mier commis nous a été ainsi très vivement tracé, dès 1753, par un auteur anonyme qui alla expier sa sincérité à la Bastille. Par un rapprochement aussi piquant qu'il est instructif, le personnage qui servit de modèle était précisément ce même M. Amelot, dont le fils fut appelé à être le collègue très complaisant de Maurepas. « Tomela (M. Amelot) a épousé Clitie. C'est une belle brune dont on parle avec admiration. Elle plaît à Florus (le cardinal de Fleury, dont la carrière avait commencé dans le boudoir de la maréchale de Villeroy), qui est en place de donner les meilleures commissions et de faire la fortune d'un homme par sa seule position. Tomela n'a plus qu'à parler. Veut-il les affaires de mer ou celles de terre? Aime-t il mieux commander les légions? Lui plaît-il d'entrer dans le conseil? Il n'a qu'à choisir. Florus est homme à le rendre propre à tout. Car en savait-il davantage lui-même? Je vous entends. Vous ne vous connaissez ni aux affaires étrangères ni aux domestiques. N'importe, il n'est que de mettre le pied dedans; entrez. Vous aurez un bon premier commis. Crassus dirigera vos bureaux. Vous savez signer; en voilà plus qu'il ne faut. Vous n'êtes pas le seul qui ait un Crassus. Etes-vous placé : mettez à profit l'instant où la fortune vous rit. Dépêchez; vous n'avez peut-être pas longtemps à en jouir. Payez-vous largement par vos mains des complaisances que la jeune Clitie a pour Florus, qui est octogénaire. Amassez millions sur millions. Avez-vous fait? Florus se meurt : il est mort. Tout le mérite de Tomela est enseveli avec lui. Sa place est donnée à un autre qui a autant besoin de Crassus, et qui le prend à son service. Dites-moi, je vous prie, que peut-il donc tant manquer à Crassus, qui a des connaissances si étendues pour remplir cette place dont il est si digne? Une Clitie, quelque sœur ou quelque cousine, jeune, commode et d'un joli minois'. » Tels étaient les fruits de ce pouvoir absolu que les rois de France avaient conquis à leurs risques et périls, mais dont un jurisconsulte d'autrefois aurait pu dire que leurs ministres avaient tout le *domaine utile*.

Est-ce à dire cependant que les prétentions du parlement, au point où elles avaient été poussées en 1770, fussent légitimes, et que la royauté pût un seul instant les admettre? Non sans doute, et c'eût été, comme on le disait énergiquement alors, mettre la couronne au greffe. Mais ces prétentions mêmes, très populaires dans leur illégalité, n'étaient-elles pas une preuve de plus à l'appui de cette vérité historique, qu'une usurpation est presque toujours neutralisée par une usurpation contraire, tant est naturel et nécessaire l'équi-

<sup>1</sup> *L'Ecole de l'Homme ou Parallèle des Portraits du siècle et des tableaux de l'écriture sainte*, 2 vol. in-12. Amsterdam, 1752.



libre des forces gouvernementales? Entre l'usurpation des parlements et l'établissement définitif et complet du pouvoir absolu, double alternative dont le second terme n'était pas plus accepté par les sujets que le premier par le roi, il existait d'ailleurs une voie assez large pour livrer à la fois passage et à la dignité royale et aux droits de la nation; c'était celle des Etats généraux. Ce grand nom, qui, dix-sept ans plus tard, en 1787, devait retentir comme la foudre, n'était pas encore prononcé, mais il était déjà l'objet des méditations de quelques esprits qui ne s'aveuglaient ni sur l'inanité des prétentions parlementaires ni sur les résultats de l'arbitraire royal. Parmi eux, on doit compter M. de Malesherbes, celui qu'on a surnommé plus tard le *vertueux Malesherbes*, et que les nouveaux mémoires d'Augeard nous montrent aussi éloigné des coteries turbulentes du palais que des projets absolutistes de la cour. Moins parlementaire qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, il garda, au milieu des événements qui suivirent le coup d'Etat Maupeou, une attitude d'impartialité et de clairvoyance politique qui, pour être un peu différente de celle qu'on lui avait supposée, ne fait qu'ajouter à sa brillante renommée. Augeard, qui lui dut de revenir à des idées plus saines sur les rapports de la royauté et des parlements, nous a conservé du célèbre président de la Cour des Aides une conversation qui nous montre à ce sujet le fond même de sa pensée, et qui mérite d'être recueillie : « Le parlement de Paris, disait-il, n'a pas plus de droit en matière d'impôt et d'emprunt que les parlements de Pau, de Bourgogne, etc. Tout le royaume est un pays d'Etats, à la différence seulement qu'il y existe des provinces dont les représentants s'assemblent périodiquement, et les autres à la volonté du roi, qui, seul, a le droit immémorial de les convoquer et de les dissoudre; mais il n'est nul prince ni seigneur sur terre qui ait le droit et le pouvoir de faire aucune levée d'argent sur ses sujets sans leur consentement. Le parlement de Paris n'est que la cour de justice du roi, provisionnée et gagée par lui; elle n'a d'autre pouvoir que celui qui lui est attribué et circonscrit dans un ressort quelconque par le souverain..... » Et, comme Augeard, un peu étonné, lui demandait quelle aurait dû être alors la conduite du parlement? « Il fallait, ajoutait-il, que le parlement, chambres assemblées, discutât et mit dans le plus grand jour le piège caché adroitement dans les termes amphibologiques de l'édit, et ne point faire des remontrances au roi, mais lui adresser une lettre cachetée et remise en main propre de Sa Majesté par le premier président..... Cette lettre, conçue dans les termes les plus respectueux, aurait remercié Sa Majesté de sa bonté d'avoir bien voulu remettre le parlement à son ancienne institution, c'est-à-dire à une simple cour de justice, dépositaire des lois au

royaume..... que désormais en matière d'emprunt et d'impôts il devait s'adresser à ses sujets, suivant les moyens les plus sûrs que lui dicterait sa sagesse. » C'est dans ce langage, aussi ferme qu'il était modéré, que Malesherbes demandait, à une époque où la royauté pouvait encore maîtriser les événements, ce que plus tard elle fut obligée d'accorder aux menaces d'un tribun parlementaire, le fougueux Duval d'Espreménil, et à la puissance de l'opinion publique : la convocation des états généraux. Une telle mesure, prise avant l'heure fatale des nécessités politiques, celle où les événements, quand ce ne sont pas les peuples, prononcent le célèbre *il est trop tard* des révolutions, eût-elle sauvé la monarchie? On peut le croire, car, dans le contrôle salutaire qui lui eût été imposé, elle aurait trouvé ces principes de responsabilité et de moralité qui sont aux gouvernements ce que la conscience est aux individus. Quel contraste entre ce que fut le règne de Louis XV, finissant dans la honte et le despotisme, et ce qu'il aurait pu être! et ne se demandait-on pas à quoi tient la destinée des empires quand on lit les lignes suivantes dans les Mémoires de M<sup>me</sup> de Brancas? « On ne pensait pas sans trembler que le berceau d'un malheureux enfant pût devenir, d'un moment à l'autre, le tombeau de la monarchie entière, et que des guerres civiles en pussent sortir. Aussi, notre ami, le comte de Boulainvilliers, persécuta-t-il dès lors le régent pour convoquer les états généraux; et, en vérité, je ne sais ce qu'il en fût arrivé, si le cardinal Daboïs fût mort plus tôt et si le régent fût mort plus tard..... Le régent nous disait, en parlant de Louis XV : « Eh bien, nous l'élèverons pour être roi du duc de Saint-Simon et du comte de Boulainvilliers; il semble destiné pour cela. Pour moi, je suis déjà trop gâté..... » Mais l'évêque de Fréjus ne chercha, dans cette faiblesse du roi, que le moyen de devenir cardinal et premier ministre. « C'était la fortune d'un homme de rien, di-ait le comte de Boulainvilliers; la nôtre eût été de devenir citoyens. » Quant à l'amoindrissement de pouvoir qui en aurait été la suite, on peut penser qu'il eût moins coûté à la royauté même qu'aux intrigues et aux ambitions qui s'agitaient et vivaient sous son ombre.

Telle est la conviction dont on se sent bientôt pénétré au spectacle des causes misérables qui, sous le règne de Louis XVI, donnèrent à Turgot et à Malesherbes tant de successeurs intrigants ou incapables. Parvenu, avec les nouveaux *mémoires*, à la veille de la Révolution française, peut-on regretter, pour la royauté même, ce pouvoir absolu que 89 va bientôt faire disparaître, quand on voit « une intrigue de cour, ourdie par Thierry, valet de chambre du roi, et d'Ogny, intendant des postes, porter aux finances M. de Cluny, » ce déplorable ministre dont Augéard nous peint ainsi l'administra-

tion : « A peine arrivé, dit-il, M. de Cluny renouvela les affaires de finances, pour en tirer des pots-de-vin secrets et établir des croupes au profit de ses maîtresses et de ses créatures. Le contrôle était réellement devenu un mauvais lieu et le rassemblement des fripons et des catins de Paris ; et si la Providence, qui veillait encore sur le sort de la France, ne l'en eût débarrassée, les états généraux seraient arrivés douze ans plus tôt. » Changeons seulement la conclusion de l'auteur et regrettons que ces Etats généraux, qui devaient tout renouveler et tout purifier, aient tardé douze ans encore, pour la dignité royale comme pour l'honneur et le salut de la France.

EUGÈNE ASSE.

---

---

---

TROIS MOIS  
DE  
CAPTIVITÉ CHEZ LES INDIENS  
DE L'AMÉRIQUE DU SUD

---

DEUXIÈME PARTIE \*

III

La grande chaîne des Cordillères est coupée çà et là de gorges profondes, qui, quoique d'une grande altitude, offrent cependant un passage au voyageur. Les montagnes de la Suisse ou de la Savoie ne peuvent donner qu'une faible idée du grandiose aspect des Andes. Ce ne sont de toutes parts que rocs escarpés, abîmes profonds, entonnoirs vertigineux, pics nacrés de neige. Cette nature tourmentée est morne, ce chaos est un sépulcre. Parfois cependant, l'on entend le cri rauque du condor, le bêlement des guanacos ou des vigognes, l'appel plaintif des marmottes blanches; mais, à part ces faibles bruits, il règne dans ces solitudes un silence effrayant. Perdu dans cette étendue, le vertige s'empare du cerveau, l'œil s'égaré dans cet horizon de neige; tout semble tourner dans des voltes insensées, et les mornes moussus, les dunes de pierres, les collines

\* Voir 2<sup>e</sup> série, t. LIII, p. 647 (livr. du 31 octobre 1868.)

rousses, se meuvent, s'approchent, oscillent sur leurs bases comme ébranlées par des Titans. — On ne peut rendre ces sensations ; les tempes battent, le cœur se soulève dans un spasme effrayant ; on veut crier : aucun son ne sort des lèvres, et, la main crispée au pommeau de la selle, l'œil sanglant, fixe, sans regard, on lutte, on lutte éperdu ; peu à peu, les doigts se desserrent, le râle s'apaise, et le voyageur, dans une dernière crispation, sans force, sans voix, s'abat avec la mule sur le chemin.

C'est là le « sorrocho, » l'épouvantable torture bien connue des aéronautes, odieux malaise produit par la raréfaction de l'air ; peu de gens résistent à cette souffrance ; les Indiens seuls, soit par habitude, soit par la conformation de leurs poumons, peuvent traverser ces hauteurs avec insouciance et à pied ; suivis de femmes et d'enfants, ils marchent sans fatigue, pendant des semaines, poussant devant eux les grandes troupes de llamas chargés de minerai.

J'avais quitté Tacna depuis deux jours ; après avoir acheté des armes, cinq mules et une provision de *tortillas* (viande séchée et réduite en poudre), accompagné de deux guides et d'un domestique, j'étais parti. Nous approchions de Paita, le dernier village sur le versant oriental des Cordillères, et notre caravane gravissait les pentes abruptes du col du Tacorah ; je suivais au pas de ma bête un chemin caillouteux, bordé de pins rabougris qui laissent à l'œil une vaste étendue. Les mornes de sable dorés par le soleil levant s'étageaient à l'horizon comme les mouvants marchepieds des Andes dont les pics chauves se perdaient sous un dais de nuées. En me retournant, j'apercevais la silhouette pâle de Tacna perdue dans la vapeur matinale ; elle formait une ligne sombre, coupée par les pointes aiguës des clochers dont le zinc étincelait sous les rayons lumineux ; parfois, le brouillard s'éclaircissant, traçait de longues arêtes blanches ; les façades peintes resplendissaient, puis, l'ombre se reformant, il ne restait plus que cette longue ligne de cases, ces toits gris, ces hauts clochers, et la ville semblait flotter dans les vagues d'or de la brume.

Nous arrivâmes vers le soir à Paita, pauvre village indien qui forme un étrange amalgame de maisons et de castes : à côté de la riche ferme du « cholo, » le pauvre jardin du « sambo ; » plus loin, l'hacienda du fastueux propriétaire ; à deux pas, la hutte misérable de l'Indien. Sur la place, ornée d'une pauvre mesure figurant l'église, des groupes de toutes classes, de toutes couleurs ; quelques prêtres marchent indolemment ou confessent en plein soleil. De grands troupeaux de llamas défilent le long des rues, poussent des cris plaintifs, broutent les pousses vertes et regardent de toutes parts avec cet air craintif et gracieux qui leur est particulier, puis, çà et là, parais-

sent des mules fougueuses, les oreilles dressées, marbrées d'écume, lançant des ruades aux arrieros qui les poursuivent à cheval et font tourner leur lazzo, puis encore de maigres vaches, des taureaux qui mugissent, des chiens qui hurlent, toute l'animation des peuples méridionaux ; mais si la cloche de la « oracion » (notre *angelus*) vient à lancer sa claire sonnerie, la scène change et présente un saisissant tableau. Cette populace se recueille dans la pose même où l'a surprise la prière : le prêtre penché pour écouter son pénitent, l'ha-ciendero le pied sur l'étrier, le muletier le bras levé, le cholo le verre d'aguardiente à la main ; les animaux mêmes s'arrêtent, et le silence se fait. Seul, parfois, au milieu de cette foule superstitieuse, « l'Indio bravo, » fier et sauvage, passe au galop de son cheval maigre, ardent, à tous crins, et sourit de mépris à la vue du « manzo » dégénéré qui, la tête découverte, les cheveux tressés, la poitrine nue, frotte d'un air stupide son corps cinglé des coups de fouet du maître. L'Indio bravo est à lui seul une poésie ; le torse enveloppé de peaux d'ours, de puma ou de chinchilla, suivant son territoire de chasse, la chevelure longue, noire, flottant au vent, l'arc ou la carabine à l'épaule, le couteau planté dans ses polenas de cuir, le lazzo enroulé aux crins de l'étalon, il rappelle nos hardis guerriers gaulois, dont le regard était un éclair, le glaive une menace et le bardit un chant de mort.

Je donnai ordre à Pepé de desseller les bêtes et de préparer le bivouac de la nuit ; en peu d'instant, les mules furent déchargées, entravées, et s'éloignèrent pour manger le lichen et les mousses tendres ; les guides tendirent mon hamac à deux pieux fichés en terre et le nègre alluma le brasier ; alors, brisés de fatigue, nous nous couchâmes en rond autour du feu ; chacun alluma sa cigarette, et, après avoir mangé quelques tranches de tortillas, bu le « maté, » la veillée commença. Il y a trois ans bientôt de cela, mais ces souvenirs me charment encore.

Combien de fois, depuis lors, n'ai-je pas rêvé à ces longues nuits américaines, quand, couché dans les grandes herbes, l'oreille attentive pour percevoir le moindre bruit, l'approche d'un fauve ou l'attaque de l'ndien, — je serrais mon rifle entre mes mains crispées, l'œil fixé sur l'étendue de la pampa, dont les fleurs ondulaient sous la brise de nuit, le cœur battant de cette émotion délicieuse du danger, me sentant seul, sous l'œil de Dieu, veillant pendant que mes serviteurs dormaient, heureux de cette vie de luites et — pourquoi ne pas le dire — fier d'être un homme libre dans la belle acception du mot. Oh ! je ne puis rendre ces souvenirs, ils m'oppressent ; tout ce passé me parle encore ; je revois le désert avec ses vagues d'herbes, le ciel étoilé, je sens encore la chaude atmosphère

des nuits, les parfums de la flore ; j'entends le cri du grillon, l'aboi du chacal, les sourds glapissements de l'hyène qui fixe ses yeux rouges sur le feu ; au loin, le puma miaule<sup>1</sup> ses amours, et les mules terrifiées, serrées les unes contre les autres, battent le sol du sabot et reniflent avec bruit. — Ah ! toute cette poésie du désert est toujours vivante en moi.

Ce soir-là, nous étions encore sur une terre quasi civilisée ; les précautions à prendre étaient donc nulles. Notre bivouac avait été installé à quelque distance du village, et la lueur du foyer de branches mortes suffisait pour éloigner les chiens sauvages et les chacals. — Les bruits de la bourgade cessèrent ; les lumières s'éteignirent une à une ; Pepé jeta sa cigarette dans le brasier, s'enroula dans son poncho et s'assoupit la tête contre sa selle ; quant à moi, je ne pouvais dormir ; je passais là ma première nuit de vie aventureuse, et une foule de réflexions vinrent m'assaillir. Poussé par je ne sais quelle folie, sans regrets, je m'engageais dans une entreprise insensée, loin des miens, fuyant les douleurs de mon passé, cherchant l'avenir ; mais lequel ? Croyez-le, elles sont longues et tristes, ces heures solitaires du bivouac ; elles sont amères, ces pensées de l'homme perdu dans l'infini de la pampa ; l'on vieillit vite dans le désert américain.

Que servirait de décrire ici la première partie de ce voyage ? La monotonie des journées de marche ne peut se conter ; aussi, glisserai-je rapidement sur les quatre mois qui précédèrent la scène que l'on va lire. Cette existence, qu'on pourrait croire mouvementée, pleine d'agitation et de luttes, est toujours la même ; ce sont de longues marches dans les herbes qui viennent jusqu'à la ceinture, ou parmi les forêts sombres, où l'on se fraye un passage à coups de hache ; ce sont des chasses aux bisons, à la vigogne, à l'ours gris sur les plateaux des Andes, aux guanacos, parfois au puma, dans la plaine, et c'est alors que le cœur bat quand, en face du fauve, serrant entre ses jambes la mule cabrée, l'on vise l'œil sanglant de l'animal, avec cette alternative de mourir ou de tuer. Ce sont là des émotions trop rares, car le lion d'Amérique fuit d'ordinaire le chasseur, et ne l'attaque que s'il est pressé par la faim ; mais nos armes à feu nous donnent un avantage lâche sur le roi des pampas, et il faut avoir vu l'Indio bravo, monté sur son mustang, sans autre arme qu'un lazzo, attaquer seul le puma, sans espoir s'il n'étrangle pas la bête féroce ; il faut avoir vu cet homme rouge, la chevelure flottante, l'œil agrandi, fixe, les traits crispés, lutter presque corps à corps avec la bête, pour comprendre tout l'attrait

<sup>1</sup> Le *puma*, lion d'Amérique, a tous les caractères de la race féline, et son rugissement est semblable parfois au miaulement d'un chat énorme.

de ces dangers, tout ce qu'il y a d'audacieux dans cette chose.

Nous avions quitté depuis longtemps les Cordillères et, après avoir visité la Paz, laissé à gauche Oruro et Cochabamba, nous étions descendus vers le sud de la Bolivie, pour remonter ensuite au nord par les provinces Argentines, et nous avons traversé toutes ces villes de l'intérieur : Chayauta, Chuquisaca, Potosi, Pilaya, Cachumosa, San-Giusepe, Coimbre, San-Miguel, San José, Matto-Grosso, etc., qui présentent toutes le même caractère de misère et d'abandon. Cependant, durant le cours de ce voyage, j'eus lieu de faire quelques rencontres curieuses et de recueillir des observations qu'on ne lira peut-être pas sans intérêt.

Depuis quelques jours, j'étais à Potosi, et j'avais gravi ce pic fameux qui a fourni de l'or au monde entier. Sur cette montagne où, jadis, quatre à cinq mille hommes étaient réunis, je n'avais trouvé qu'une misérable bourgade enfouie dans la neige, et quelques pauvres mineurs perdus dans les grandes galeries, aujourd'hui désertes et glacées. Il n'y a plus d'or à Potosi.

Ce n'était pas l'avis de Pepé, qui, pris de fièvre chrysophile depuis notre arrivée, ne cessait de me conter d'étranges légendes, et me parlait d'acheter une herbe qui, prétendait-il, fait découvrir les trésors. Fatigué de ses obsessions, et, je l'avoue, alléché par ses descriptions magnifiques, je cédaï enfin et lui permis d'agir comme il l'entendrait. Mais, auparavant, je lui demandai quelques renseignements sur cette plante qui devait nous enrichir.

« Señor, dit-il, le guar-guar est une herbe connue des Indiens seuls, et qui endort ceux qui l'absorbent, en les douant de seconde vue ; ils découvrent l'or et tous les métaux..... Ne riez pas, caraf ! ce que je dis est sérieux ; au reste, vous jugerez. Le guar-guar est fort dangereux ; il faut en connaître la juste dose et la graduer suivant les individus. Mais, s'interrompt-il, que sert de parler, barajo ! vous assisterez à l'expérience ; c'est moi-même qui *boirai* l'herbe. »

Le lendemain, et comme je ne pensais plus à cette conversation, Pancho, l'un de mes arrieros, vint à moi et me salua d'un air mystérieux :

« Qu'est-ce ? demandai-je.

— L'heure est venue, caballero, dit l'Indien, Pepé a pris le guar-guar.

— C'est donc pour aujourd'hui, répondis-je en me levant ; parbleu, le temps est propice aux évocations magiques. »

En effet, la nuit était sombre, un vent violent grondait sur la cime du Potosi, et la neige, soulevée, tourbillonnait contre les rochers ou les cases du village. Après un quart d'heure de marche, nous arrivâmes, l'Indien et moi, près des ruines d'une « chacra, » détruite par



un incendie; l'arriero poussa la porte, et voici ce que j'aperçus : Dans une salle froide, était posé un matelas sur le sol battu; à terre, gisaient quelques bouteilles où l'on voyait encore une préparation verdâtre; plus loin, une sorte de baignoire ou cuve et des bailles pleines d'eau. Sur la paille, un homme nu couché; on eût dit un cadavre, à voir son corps rigide, ses lèvres pâlies, ses yeux ternes et ses dents serrées; seule, une respiration saccadée, une diastole spasmodique montraient que le malheureux vivait encore; mais cette vie avait quelque chose de plus hideux que la mort : c'était un râle sourd et continu, et le corps, bondissant comme touché par la vie voltaïque, retombait ensuite immobile. Ce moribond, c'était Pepé.

Nous nous assimes en face de lui, surveillant avec une fiévreuse anxiété ses mouvements, et j'avoue que je regrettais d'avoir permis à cet homme de se torturer ainsi; à ce moment, j'eusse donné tous les trésors promis pour voir revivre le pauvre diable. Une demi-heure se passa ainsi. Tout à coup, le guide fit un geste, ferma les yeux, étendit les bras à plusieurs reprises, se leva comme ivre, et essaya quelques pas titubants. L'arriero saisit une corde correspondant à la ceinture de cuir qui entourait le corps de Pepé, et, s'adressant à lui d'une voix basse et tremblante :

« Guar-guar, vois-tu? »

Le guide fit quelques pas encore, toucha la muraille de ses mains, qui y laissèrent une marque moite et répondit sourdement : « Je vois, je vois ! »

— *Gracias a Dios*, me dit l'Indien à l'oreille, je craignais que la dose ne fût trop forte; puis de nouveau : Où vois-tu, guar-guar, dis-moi?... »

Il n'acheva pas; Pepé s'était élancé en avant et se fût cassé la tête contre le mur, sans la corde qui fouetta le bras de l'Indien.

« Ouvrez la porte, señor, me dit celui-ci. »

De nouveau, le guide se précipita, nous traînant après lui avec une force irrésistible à travers les ruines de la case abandonnée; c'était une course furieuse, folle. Nous tendions le lien de toutes nos forces pour l'empêcher de se briser le crâne. De temps à autre, il s'arrêtait comme inquiet, et j'entendais la voix de l'arriero redemandant :

« Vois-tu, guar-guar, vois-tu? »

Et le guide s'élançait comme si ce nom l'eût terrifié, en répétant « guar-guar, guar-guar ! » Cette marche au milieu des ténèbres était accompagnée des gémissements du vent sous les voûtes de la chacra déserte. La lune, sortant parfois des nuages, éclairait de sa lueur pâle les ruines moussues, et la lumière tremblotante dessinait les formes indécises de blancs fantômes. Nous allions toujours sans

repos, sans trêve, revenant sur nos pas, croisant nos traces, heurtant des troncs d'arbres ou de larges pierres, et ce nom lugubre de guar-guar éclatait à mon oreille avec l'effrayant accent que lui donnait le possédé. Tout à coup, au moment où, brisés de fatigue, nous ne tenions plus que faiblement la corde de cuir, Pepé s'arrêta, s'accroupit sur les dalles, les parcourut un moment de ses yeux vitreux, se fixa sur l'une d'elles et commença à râcler la pierre avec une inexprimable rage : Je vois, je vois ! répétait-il en grattant, et ses mains saignantes, les ongles arrachés, on eût dit qu'il voulait s'engloutir sous le grès. Cette fureur dura un quart d'heure ; l'Indien et moi, nous restions en arrière, regardant cet homme d'un noir rouge, en proie à un atroce délire, creusant la pierre, plaquant sa face sur la dalle, brisant ses dents sur le granit, hurlant sans cesse : Guar-guar, guar-guar !

« Que faire ? me dit l'arriero ; nous ne pouvons le laisser là ; les attaques vont commencer ; emportons-le dans la salle pour le baigner ; c'est le seul moyen de dompter cette ivresse. »

Nous nous approchâmes et le saisîmes par le bras, mais lui, hurlant toujours, envoya le nègre rouler par terre d'un coup de poing et me mordit la main jusqu'au sang.

« Il n'y a qu'un moyen, fit l'Indien, il faut le tirer par la longe, carai, faisons vite, la crise approche. » Et nous nous attelâmes au lazzo, halant le misérable derrière nous. Ce fut alors horrible, et ces cris, je les entends encore ; il hurlait, rugissait, beuglait ; c'étaient des sons rauques, paraissant sortir de la poitrine de quelque fauve plutôt que d'une bouche humaine, et tout le corps ramassé, s'accrochant à chaque pierre, il tentait avec des efforts inouïs de revenir à la place où il avait creusé. Ce n'était pas le moment de faire de la « sensiblerie, » et nous étions forcés, à chaque arrêt, de lui meurtrir les mains du talon pour le faire lâcher prise, puis nous tendions de nouveau la corde, pendant que le malheureux se tordait, se roulait, laissant échapper une bave rougeâtre. Nous parvînmes enfin dans la chambre, dont je fermai la porte.

« Voici la crise, fit l'Indien avec terreur, barajo ! la dose était trop forte ; jamais nous ne pourrions le mettre dans l'eau.

— Essayons toujours, repartis-je. »

Amarrant fortement le lien à un crampon de fer fiché au mur, l'arriero prit une baille pleine d'eau et la versa sur le corps de Pepé. Celui-ci tomba comme une masse, se releva pour retomber encore ; on eût dit que le liquide le brûlait comme un damné : il bondissait, faisant craquer ses os, les membres contournés, les dents croisées, les lèvres violettes, les yeux pleurant de grosses larmes. Nous ne pouvions l'approcher. Chaque fois que l'un de nous s'avançait, il

était lancé avec une force de taureau à l'extrémité de la salle, et la courroie de peau serrant le ventre claquait à chaque tension de furie.

« Reste, señor, et surveille-le, me dit l'arriero; je vais chercher du secours. »

Je demeurai seul en face de ce fou, et c'était, je vous jure, un horrible tableau que cette chambre humide, éclairée par la lune, gémissante sous les rafales du vent, et ce démoniaque se tordant à terre dans d'atroces douleurs; il était temps qu'on vint m'arracher à ce spectacle; le vertige me gagnait dans la compagnie de cet insensé, et je courais tout autour de lui, stupide, hagard, mêlant mes cris aux siens, appelant à l'aide. La porte s'ouvrit enfin, et l'Indien reparut suivi de cholos et de nègres — *peones* des habitations voisines — qui s'arrêtèrent épouvantés à la vue du guide râlant. Cinq hommes, réunissant leurs forces, le couchèrent dans la cuve, et, après deux heures d'un bain glacé, il s'évanouit.....

Le lendemain, il était prêt à recommencer — mais non pas moi, je l'assure — et son premier soin fut de creuser sous la pierre qu'il avait désignée dans son somnambulisme. Chose étrange, et qui me surprit en le déconcertant, l'on trouva un paquet de vieilles ferrailles, des clous en cuivre, des monnaies sans valeur, mais pas un atome d'argent ou d'or. Pepé quitta Potosi désespéré.

A quel-que temps de là, au « Cerro de Pascua » (près de Cuzco), j'eus l'occasion d'assister à une expérience identique, et les résultats furent presque les mêmes. Ces faits, dont aucun auteur n'a parlé, que je sache, sont fort connus dans toute l'Amérique centrale, où le guar-guar est employé par tous les gens qui croient posséder un trésor. Cette herbe, qui rappelle les vertus chrysophiques que Walter Scott prête à une baguette<sup>1</sup>, posséderait donc des effets magnétiques, car l'extase furieuse dans laquelle tombent les sujets qui l'absorbent présente tous les caractères de la science découverte par l'Allemand Mesmer<sup>2</sup>. Au reste, ces effets ne sont pas nouveaux, et les pythouises grecques entraient dans l'œstre poétique au moyen de simples qui se rapprochent fort du guar-guar. — Mais je laisse à de plus érudits le soin de rechercher les causes de ce fait. Je raconte et n'explique pas.

Un mois après, j'étais à Coimbre, et je visitais, ébloui, l'admirable église de San-Ildelonso, la plus belle peut-être de toute l'Amérique méridionale. Elle a sa façade principale sur la « plaza Mayor, » et longe à gauche un amas de bicoques appelées palais du gouver-

<sup>1</sup> *Le Monastère*.

<sup>2</sup> D'autres disent le marquis de Puységur.

nement, puis se perd de l'autre côté dans une succession de « cuadras » ou ruelles. Elle dresse ses deux clochers à une hauteur prodigieuse, et sa base est protégée par une quadruple rangée d'escaliers en marbre. Malgré sa masse imposante, cet édifice est riant et le style mauresque lui prête un charme infini. Il est, du reste, décoré, sculpté, doré du haut en bas. Un millier de statues se dressent dans des poses impossibles; d'innombrables amours se mêlent, s'entrelacent et forment des grappes de pierres vivantes. Plus loin, la Vierge, les saints, les apôtres, toute la série évangélique regardent les gorgones, les griffons, les animaux fabuleux, qui leur font concurrence sur les murailles. Je me rappelai les vers de Musset :

Le Christ regarde Louis-Philippe  
D'un air surpris.....

L'on ne sait vraiment dans quel style ranger ce monument, où tous les styles sont confondus; commencé par les Incas, il a été achevé par annexes successives et suivant le goût de divers architectes; malgré cela, il n'en présente pas moins un ensemble imposant, et l'on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour les hommes qui l'ont construit. L'intérieur répond au dehors. La nef, d'une élévation prodigieuse, éblouit le regard de mille étoiles d'or qui scintillent dans un cintre azuré formé d'inextricables rosaces et de supports d'une merveilleuse audace.

Quand j'entrai pour la première fois dans San-Ildefonso, il se préparait une curieuse cérémonie; j'eus à peine le temps d'admirer le maître-autel, tout resplendissant d'or, de gemmes, de broderies; le chœur en chêne ouvragé; de grands bahuts latéraux sculptés, et je regardai peu les prêtres, vêtus d'étrange sorte, se promenant dans les chapelles en fumant leur papelito. Il y avait ce jour-là une *rifa de animas* !

Un moine, couvert d'un camail de velours rouge et d'un rochet de dentelles venait de monter en chaire, et prononça un discours que je ne pus entendre. Après une assez longue allocution entremêlée de gestes bizarres et d'aspirations de fumée de cigarette, il descendit, gravit une estrade élevée au milieu de l'église et fut rejoint par une vingtaine de prêtres; l'orgue alors lança ses notes graves sur la foule recueillie et, au milieu d'un silence profond, quelques enfants de chœur s'approchèrent avec un sac où l'un d'eux, sur le signe d'un chanoine, plongea la main. Il en sortit un rouleau de papier que le moine déploya avec lenteur. A ce moment, les orgues se turent, l'anxiété parut sur tous les visages, chacun re-

\* Loterie d'âmes.

tint son haleine, et, le prêtre enflant sa voix, prononça à trois reprises ce seul mot : don Juan Mendos ! Et ce ne fut qu'un cri dans toute l'église, cri de joie, cri d'allégresse, poussé malgré la majesté du lieu. Une âme venait d'être rachetée du purgatoire !

Dans les parties reculées de l'Amérique centrale, qui sont restées sous le despotisme clérical et dans un état de superstition inouï, les moines, non contents des dîmes, des aumônes et des donations, ont institué des loteries qui se tirent chaque semaine pour le rachat d'une âme condamnée aux flammes du purgatoire. Tout habitant est tenu — riche ou pauvre — d'apporter son obole, et l'homme heureux dont le hasard amène le nom a le droit de faire sortir ses parents ou amis défunts — un par un bien entendu — de cette première étape du paradis. Il est des gens qui n'ont pas de chance : après avoir donné la somme exigée, ils n'ont pas la consolation de délivrer aucun de leurs proches décédés ; mais tout le monde paye, et la coutume a force de loi.

On se ferait difficilement une idée, dans nos pays catholiques, de l'état d'abaissement où sont tombés les prêtres de ces contrées, où tout lien de discipline et de morale fait défaut. Fainéants, gourmands, luxurieux, ils vivent dans une indolence idiote, n'en sortent que pour satisfaire leurs passions, et, par tous les moyens possibles, accréditent la superstition et l'ignorance chez leurs ouailles. Le clergé est la véritable puissance dans l'Amérique du Sud, puissance qui repose sur le fanatisme des habitants et sur des richesses incalculables, bien plus que sur l'esprit religieux de la foule, dont la foi n'est que vaine démonstration ou habitude. Quel respect les populations pourraient-elles garder aux dogmes dont les interprètes professent le cynisme le plus révoltant ? L'effronterie, l'impudence du prêtre est si grande, qu'il ne prend même pas la peine de déguiser ses vices sous le voile de l'hypocrisie, et, s'il est vrai que celle-ci soit un hommage rendu à la vertu, on peut juger par l'absence de la première combien la seconde est rare. Un jour, un moine me présenta ses « deux femmes et ses cinq enfants » (*mis dos mujeres y mis cinco niños*). Et combien de fois plus tard, à Lima, n'ai-je pas aperçu un franciscain, un barbone, un augustin, un dominicain ou mieux encore, un « fraile de la Buena-Muerta » entrer dans des cases de jeu ou dans des maisons de débauche, tandis que d'autres, ivres, trébuchants dans la rue, rassasiés de luxure et de vin, roulaient comme des brutes dans le ruisseau !

## IV

Après une semaine passée à Coimbre, j'étais parti pour Matto-Grosso, nommée aussi Villabella ; puis, toujours chassant, vivant de cette vie libre, au grand air et parmi les dangers, nous étions arrivés, en remontant vers le nord, dans les pampas innommées qui s'étendent de Santa-Cruz de la Sierra, jusqu'à la frontière du Brésil. Depuis quinze jours, nous marchions dans cet océan d'herbages, sans avoir aperçu le moindre gibier. Nos provisions de tortillas étaient épuisées, et déjà nous avions abattu deux mules pour les manger. C'est chose horrible que la faim dans la pampa : l'estomac serré, la gorge sèche, nous allions, poussés par la fièvre, les entrailles tordues et en proie aux étranges hallucinations du mirage ; par bonheur, l'on trouve dans ces plaines d'abondantes sources, mais la soif apaisée, la faim, la hideuse faim dressait de nouveau son spectre hâve. Pas un être vivant dans ces étendues, nul bruit sur cette mer de fleurs ; cependant, au loin, bien loin, l'on apercevait parfois des « recuas » de buffles et de vigognes ; nous pressions alors nos mules brisées de fatigue ; mais bientôt éventés, l'on voyait les sentinelles du troupeau dresser leurs têtes baveuses, de sourds beuglements nous arrivaient malgré l'éloignement, et la troupe entière fuyait ventre à terre ; alors un soupir s'échappait de nos poitrines, et de nouveau, haletants, affolés, nous marchions l'amble, serrés les uns contre les autres, dans une atonie stupide, et sous les torrides rayons d'un ciel embrasé.

Depuis longtemps, Pepé, mon guide, avait interrompu ses chants monotones, les arrieros, anxieux mais calmes, interrogeaient l'horizon, et je n'apercevais sur leurs faces brunes et huilées qu'une contraction nerveuse, produite par l'angoisse. Tout à coup, l'un d'eux fit un mouvement brusque, mit la main sur ses yeux et poussa un cri guttural :

« *Estamos salvados, señor, una manada de cavallos bravos !* »

En effet, à la ligne bleue de l'horizon, l'on apercevait une légère poussière, augmentant de volume à chaque minute ; plus de doute, des mustangs venaient à nous, et, placés contre le vent, nous ne pouvions être éventés. Il s'agissait de vie ou de mort ; chacun descendit de sa bête, la sangla fortement ; les guides préparèrent leurs lazzos, et moi-même je visitai les amorces de mon rifle. La « ma-

\* Nous sommes sauvés, monsieur, un troupeau de chevaux sauvages !

nada » piquait droit sur nous. Je distinguais déjà les corps souples des belles bêtes, crinières au vent, la queue droite, qui frappaient du sabot le sol durci avec un roulement de tonnerre. Au-dessus des grandes fleurs onduleuses, on voyait paraître des croupes noires, des yeux brillants, puis tout cela mêlé, confus, s'évanouissait dans des tourbillons de poussière.

Penchés sur le col de nos mules, nous suivions ces évolutions du regard, attendant que la bande sauvage s'approchât. Quelques minutes se passèrent; tout à coup, les arrieros poussèrent un cri, enfoncèrent leurs éperons au flanc des mules et partirent bride abattue, le lazzo levé; je les suivis en armant ma carabine. Aux voix, à l'apparition d'êtres animés, la « manada » s'arrêta net, comme frappée de la foudre; ces bêtes superbes, l'œil fixe, agrandi par l'effroi, reniflant, grattant la terre avec fureur, étaient belles à voir; mais cet arrêt eut la durée de l'éclair; la bande entière fit volte-face et se répandit dans toutes les directions; une confusion étrange s'ensuivit : les étalons cabrés, hennissants, se mordaient, ruaient pour se faire place; nous étions arrivés au galop, et les cris de *arrea, arrea*, que poussaient les guides, mes coups de feu, le chant de victoire lancé par Pepé, tout cela faisait un bruit formidable, qui ajoutait encore à l'étrangeté de cette scène. En un instant, deux chevaux furent lacés; j'en abattis un autre, et mon nègre se jeta à bas de sa selle pour donner le coup de grâce aux pauvres bêtes et boire le sang qui s'échappait de leurs blessures.....

« Mais quoi? *Señor, señor, los Indios bravos!* »

Je me retourne et aperçois la face blême des arrieros qui montrent un point de la main. Je souris et hausse les épaules. C'est une seconde troupe de chevaux qui vient sur nous avec vitesse.

— Où voyez-vous donc des Indiens ?

Les guides tremblants se sont placés derrière moi, tandis que Pepé récite ses *ave* et fait des signes de croix.

La seconde manada s'était rapprochée; chose curieuse, elle décrivait un demi-cercle autour de nous, et j'apercevais distinctement les mustangs lancés au galop. Ces chevaux semblaient pris de folie, ils couraient de côté, présentant le flanc; on pouvait se rendre compte de cette tactique dans leurs mouvements rapides et au milieu de la poussière. Je ne tardai pas à voir ce dont il s'agissait.

Un grand cri, un hurlement qu'il me semble entendre encore, sort à la fois de cent bouches humaines; comme par miracle, sur chaque étalon se dresse un cavalier, — ce sont les Aymarras! Montés à poil sur leurs bêtes à demi sauvages, après s'être suspendus à la crinière en plaçant le talon sur la croupe comme appui, chaque guerrier s'est relevé et d'un bond s'est mis à cheval; le corps

porté en avant, l'œil sanglant, les lèvres crispées, ils viennent sur nous ; c'est terrible et grandiose à la fois : l'arc bandé, la lance en arrêt, le lazzo tournoyant dans l'air, ils s'avancent avec le bruit d'une avalanche ; le sol résonne sous leurs pas, les chevaux hennissent, les hommes hurlent. Je suis seul, mes guides et Pepé ont tourné bride ; épouvanté, je les suis des yeux ; une flèche atteint l'un dans l'épaule ; il chancelle, bat l'air de ses deux bras et tombe ; la mule fuit sans cavalier. Pepé, lacé par un Indien, est traîné à terre ; le troisième a reçu un coup de lance. Je me prépare à mourir ! La mule tremble sous moi ; j'ai tiré un revolver de la fonte et fais feu ; un Indien frappé, en pleine poitrine, lâche son arc, et son mustang le secoue comme un fardeau ; au même instant, avec une force inouïe, je suis enlevé de ma selle ; une horrible strangulation me comprime le cou ; je roule à terre et les mains crispées, les yeux presque sortis des orbites, je me sens emporté ; je veux crier, j'étouffe, je me meurs....

J'étais prisonnier des Aymarras.

Quand je revins à moi, la nuit était venue, et il se passa quelques minutes avant que je pusse me rendre compte de ma position ; je sentais seulement une horrible douleur au cou et la pression de cordes fines qui serraient mon corps ; j'étais attaché horizontalement sur un cheval, la tête appuyée sur la croupe, et chaque secousse de l'animal m'arrachait un cri de souffrance ; à mes côtés, galopaient quelques cavaliers, et leurs ombres noires s'éclairaient de rouges lueurs quand par hasard la pâle clarté de la lune, perçant les nuées, glissait sur leurs armes. Nous allions toujours, moi poussant des gémissements étouffés, eux muets et sombres ; parfois, l'animal qui me portait ralentissait sa marche ; l'un des Indiens poussait alors un sifflement sourd et, d'un coup de la lanière du lazzo, cinglait mon corps et celui du mustang.

Comment mes cheveux n'ont-ils pas blanchi dans les tortures de cette nuit d'épouvante ! j'écris ceci près de mon feu, dans ma chambre close, mais le seul souvenir de ces heures horribles me fait frissonner. Brisé, meurtri par les cahots de l'éta lon, sans souffle, le cœur serré d'angoisse, j'allais ainsi, la tête heurtée par chaque réaction du cheval, les jambes pendantes, le visage froissé par les grandes herbes piquantes, le regard fixé sur le ciel sombre et sans espoir, pleurant de rage et de douleur. Oh ! comme, à cette heure-là, j'étais loin du scepticisme de notre siècle ! comme j'invoquais Dieu dans d'ardentes supplications, priant, demandant grâce ! Et c'était le doux visage d'une chère morte, ma mère, qui passait devant moi, me montrant les cie ux. Je revoyais le foyer de la famille, la table de chêne, le meuble rouge, et le grand chien, la tête entre ses pattes,



regardant le feu; puis ma pensée cherchait dans d'amers souvenirs, fouillait comme un scalpel dans la plaie saignante de mon cœur....

Combien ces heures d'angoisse durèrent-elles? Je ne sais; j'étais anéanti, dans une prostration stupide, quand quelques gouttes d'eau tombèrent sur mon front; un orage se préparait, et il faut avoir vécu sous ces latitudes brûlantes pour comprendre ce que ce seul nom présage. L'atmosphère était d'une chaleur lourde; de gros nuages noirs, courant d'un bord à l'autre de l'horizon, se heurtaient, et de longs roulements de tonnerre ronflaient au-dessus des grandes herbes qui semblaient plier sous cette voix puissante. Tout s'était tu, la nature attendait, rassemblant ses forces pour le formidable choc des éléments; les animaux, blottis sous les mousses, avaient cessé leurs cris; seuls, parfois, on entendait l'aigre hurlement de l'hyène, les lointains mugissements des bisons ou la voix criarde du condor regagnant son aire battue par les vents. Le ciel s'était chargé de bandes noires, estompées de bistre dans les bords. Peu à peu, la nuit s'étendait, sombre, opaque, comme un voile de poix, et, d'instant en instant, de larges éclairs, perçant les ténèbres, montraient la sublime horreur de ce tableau. — Tout à coup, la tempête éclata.

Notre cavalcade, comme celle de Faust allant au Broken, courait sombre et silencieuse; les Indiens, demi-nus, poussaient de rauques exclamations, et, de temps à autre, j'entendais leurs dents grincer de rage. Nous courûmes ainsi pendant longtemps; je fermais les yeux, et, sans forces, sans voix, roulais comme un homme ivre sur ma monture; cependant, la pluie drue et serrée qui tombait sur mon visage avait un peu calmé ma fièvre, et je pus me rendre compte de ce qui m'entourait. Nous venions d'arriver grand train à un bois de peu de largeur, mais qui s'étendait à perte de vue à droite et à gauche, et, comme une avalanche, les Indios s'engagèrent sous les arbres; là était la nuit. Au milieu des bois obscurs, emportés avec furie, nous galopions au gré des mustangs devenus fous de terreur; tout autour, les arbres criaient, pliaient, et parfois s'abattaient avec un bruit profond. Le vent, d'une effroyable violence, passant par rafales sur la cime des pins, courbait tout sur sa route, secouait les branches, tordait les feuilles et les faisait voler autour de nous; les torrents de pluie se succédaient, produisant une impression de froid et d'angoisse. Quand surgissaient les clartés lumineuses des éclairs, j'apercevais une ceinture d'arbres secoués, gémissants, et des cataractes tombant en diagonale. Ivres d'épouvante, les étalons, n'obéissant plus au frein, se mordaient, ruaient en hennissant. Comme un tourbillon, nous courions dans les té-

nèbres, la face cinglée des branches flexibles, et tressautant aux longs hurlements des fauves. Parfois, un chat-tigre, suspendu au tronc d'un arbre, fixait sur nous ses yeux rouges, qui brillaient comme deux charbons dans l'obscurité. Lorsque la foudre, traçant ses sillons d'or dans l'encre du ciel, illuminait tout pendant une seconde, les armes peintes des Indiens, leurs vêtements de peaux, leurs longues chevelures s'éclairaient de ce feu rougeâtre, et, le visage contracté, les yeux fixes, les lèvres crispées, ils semblaient des démons courant au sabbat dans la nuit de Valpurgis.

Elle cessa enfin, cette nuit d'épouvante et de douleur ; l'orage s'apaisa par degrés, et le ciel s'éclaira des premières lueurs du jour ; la nature semblait sortir d'un mauvais rêve et se réveiller plus pure et plus souriante ; sous le triste tableau de la pampa froissée, battue par les vents, l'on voyait cependant se redresser les grandes herbes ; de la mort sortait la vie, et des milliers d'êtres animés, quittant leurs repaires, chantaient l'hymne de résurrection. Depuis longtemps, nous avions quitté le bois, et notre troupe cheminait de nouveau dans la savane. Le jour croissait peu à peu, et je pus examiner mes ennemis. Ils étaient près d'une centaine, et la cavalcade formait un long ruban onduleux ; près de moi, deux hommes galopèrent en me jetant des regards farouches. Ils étaient couverts de peaux de bison ; leurs jambes nues serraient les flancs des étalons, et leurs longs cheveux flottaient derrière eux comme un manteau ; leur face glabre était brune et huilée, et l'œil noir, perçant et dur, avait des éclairs farouches. A la tête de la troupe, j'aperçus deux autres Indiens, qui me parurent les chefs ; leurs compagnons ne s'adressaient à eux qu'avec déférence ; leurs vêtements étaient en peaux de chinchilla ; au cou, un triple collier fait d'ongles d'ours descendait en cascades sur leurs poitrines ; tous deux montaient à poil des mustangs, et la hache, le lazzo, l'arc, la lance pendaient, retenus aux crins de l'animal.

Ils parlaient avec animation, se retournant parfois pour me désigner, et je compris que c'était de moi dont il était question. Je ne puis dire avec quelle anxiété je suivais leurs mouvements ; mon existence était en jeu, et j'allais mourir ou vivre. La discussion dura à peine quelques minutes, mais ces minutes me parurent longues ; enfin, le plus âgé la termina d'un geste impératif, et son compagnon s'inclina sur le cou du cheval en prononçant un mot qui m'arriva malgré l'éloignement : *Karak* !

L'autre retint alors sa monture et laissa les Indiens défilier devant lui ; quand ce fut au tour de mes gardes de passer, il les arrêta d'un

*Bien ou oui.*

signe et leur dit d'une voix forte quelques paroles que je ne pus comprendre ; tous deux descendirent de leurs bêtes, et, contenant le cheval qui me portait, ils coupèrent mes cordes ; je roulai à terre. Il se passa quelques minutes avant que je revinsse à moi ; le sang, trop longtemps comprimé par mes liens, avait afflué au cœur, et j'étouffais ; enfin, je pus me soulever : un des hommes me versa dans la gorge quelques gouttes d'une affreuse liqueur, le mescal, et je me relevai. Le chef m'avait considéré attentivement, et son œil, dur d'abord, s'était adouci peu à peu. Qui sait ? peut-être était-il touché de ma jeunesse !

« Qui es-tu ? me demanda-t-il en mauvais ibérien et avec un accent guttural.

— Je ne suis pas Espagnol, répondis-je.

— Hoch ! fit-il avec une exclamation d'étonnement ; tu n'es pas *gavacho* ? Et pourquoi, reprit-il d'une voix plus douce, viens-tu violer le pays des Fils du Soleil ? »

J'expliquai, autant qu'il me fut possible, le but de mon voyage d'exploration ; je dis que je n'étais qu'un voyageur inoffensif, venu pour visiter la terre américaine et vivre de la vie libre des enfants de la pampa.

Le chef parut satisfait de cette flatterie ; il sourit ; puis, tout à coup, son visage se rembrunit :

« Tu as tué un de nos frères, dit-il durement ; tu sais que tu dois mourir ?

— Je me défendais, repartis-je, et vous en auriez fait autant.

— Ecoute, reprit-il ; je veux bien te laisser la vie, contre l'avis de mes guerriers, qui veulent venger leur frère mort ; mais tu seras mon serviteur et tu apprendras à tous ces hommes à se servir de l'arme qui lance la foudre.

— Faites de moi ce que vous voudrez, répondis-je.

— Tu vas montrer à mes guerriers ta science, songe que de ton adresse dépend ta vie. »

Il fit un signe, et deux Indiens s'éloignèrent au galop. Quelques minutes après, ils revenaient, apportant mon rifle.

J'avoue que je tremblais en prenant la carabine. Mon existence dépendait de quelques lignes, d'une capsule humide. Par deux fois, j'épaulai, mais mes yeux voyaient trouble et tout semblait tourner autour de moi ; enfin, je repris mon sang-froid, et j'avisai, à une trentaine de pas, le tronc mince et blanc d'un boldu<sup>2</sup>. J'arcboutai fortement mes jambes, visai longtemps et fis feu.

<sup>1</sup> Terme de mépris pour désigner les Espagnols.

<sup>2</sup> Arbre particulier à la Bolivie, dont la tige s'élève perpendiculaire à une dizaine de pieds, et qui se termine par un panache de verdure.

*Holoch ! holoch ! karak !* crièrent les hommes d'une seule voix : la balle avait coupé le tronc.

Ce coup, où il y avait peut-être plus de chance que d'adresse, m'avait gagné les sympathies du chef, orgueilleux du reste d'avoir fait preuve de courage. Aussi, s'approchant de moi, il me prit la main et me dit avec un sourire :

« Tu es mon serviteur, et tu apprendras à mes guerriers à vaincre les blancs avec leurs armes. Quel est ton nom ? »

Je jugeai inutile de donner au chef mon extrait de naissance, et répondis par la traduction de mon nom en espagnol :

« Pancho<sup>2</sup>.

— Tu es fier de ta foudre ? reprit-il après un silence ; mais regarde, je vais te montrer ce que peuvent faire les Fils du Soleil. »

Et le chef secoua avec orgueil ses longs cheveux, remonta à cheval, puis, mettant l'animal au galop, il lui fit décrire un cercle, banda son arc, et la flèche partit droit en l'air ; je la perdis de vue, l'Indien courait toujours ; détachant brusquement son grand manteau, il le tendit, se pencha de côté, et la flèche, tombant perpendiculairement avec la rapidité de l'éclair, traversa la peau du vêtement et vint se ficher dans le sol.

Je m'inclinai devant ce tour d'adresse inouï, et le chef, heureux de mon humilité, vint de nouveau me serrer la main. Je crus alors l'instant favorable pour le prier de me donner à manger ; en effet, j'étais affamé, et l'on se rappelle que, la veille, je n'avais fait que boire le sang chaud qui sortait de la blessure d'un cheval. L'Indien répondit affirmativement à ma demande et donna l'ordre d'établir le bivouac ; en un instant, les cavaliers furent descendus de leurs montures, et, après les avoir entravées, préparèrent les feux. Je fis alors un repas dont je me souviendrai toute ma vie ; accroupis autour d'une vingtaine de foyers recouverts d'une peau de bison pour que la fumée s'échappât horizontalement dans les herbes, tous ces hommes se mirent à manger avec avidité de la viande crue ; ce n'était pas le moment de faire le difficile, et je dévorai la portion qui me fut offerte. Deux heures après, nous nous remettons en route, mais j'étais libre sur mon cheval, et seulement gardé à vue par deux Indiens ; du reste, je ne songeais pas à m'évader. Où aurais-je été sans armes, sans boussole, seul dans la pampa ? Je m'abandonnai donc à mon sort, et réagis avec courage contre la tristesse qui m'envahissait.

FRANCIS MAGNIN.

(La 3<sup>e</sup> partie à la prochaine livraison.)

<sup>1</sup> Bravo ! bravo ! bien !

<sup>2</sup> Pancho, diminutif de Francisco.

---

---

# L'ÉCONOMIE POLITIQUE

# EN ALLEMAGNE

---

LIST

SA VIE, SES ŒUVRES ET SON INFLUENCE

---

L'ère des traités de commerce qui vient de s'ouvrir est généralement considérée comme une première étape des nations européennes vers le libre-échange. En effet, les concessions ont leur logique comme les mesures restrictives. Plus les peuples sortent de l'isolement, échangent leurs services et se prêtent mutuellement assistance, plus ils sentent le besoin de s'unir encore davantage et de former une seule société. Les barrières qui les séparaient tombent d'elles-mêmes; elles perdent leur cohésion et leur raison d'être. Bientôt ce ne seront plus que des ruines informes, monuments de défiances éteintes dont il faudra déblayer le sol. Que la protection s'y cantonne, qu'elle y prolonge de quelques jours une existence condamnée. On lui laissera cet abri précaire; on attendra patiemment la fin de son agonie. Après la défaite qu'elle vient d'essuyer, sa cause est perdue sans retour; et ce n'est plus pour le libre-échange qu'une ennemie hors de combat, blessée à mort, dont il faut respecter les derniers instants.

Ainsi raisonnent les économistes. Cependant, il se hâtent trop de triompher. Leur victoire est moins décisive qu'ils ne croient. Elle l'est, quant aux conséquences pratiques, dans notre pays. Les faits

ont démontré que la production française est assez fortement constituée pour défier désormais toutes les concurrences et pour vivre au grand air de la liberté. Mais ce résultat avantageux pour notre industrie, flatteur pour notre amour-propre, n'est pas une solution scientifique. Le débat reste ouvert comme auparavant, et la protection, battue par les chiffres, écrasée par les données victorieuses de nos statistiques, peut ouvrir une nouvelle campagne dans le domaine de la théorie.

La doctrine du libre-échange a eu, chez nous, plusieurs bonnes fortunes. Des écrivains éminents, des penseurs d'élite ont plaidé sa cause avec toute l'ardeur du prosélytisme. Ses plus fameux adversaires ont été des utopistes dont les aberrations ont laissé dans notre histoire un souvenir néfaste et lugubre. Quant à la protection proprement dite, ses avocats ont été des chefs d'industrie suspects de calculs égoïstes, ou des hommes d'Etat accusés d'esprit rétrograde. La phalange des penseurs libéraux l'a combattue avec persistance. Les deux Say, Bastiat, Blanqui, Garnier, ont épuisé sur elle les forces de la dialectique et de l'ironie la plus pénétrante. Les économistes français de notre siècle forment une pléiade qui restera certainement illustre dans les annales de la science. Jamais autant de talents ne se coalisèrent contre le monopole. Jamais les privilèges sociaux ne furent attaqués avec autant d'énergie, d'habileté, de conviction et d'ensemble. Grâce à eux, la protection ne nous apparaîtrait plus que comme un abus révoltant, synonyme des corvées et de l'oppression féodale. Prendre en main une cause aussi compromise serait affronter la défaveur publique et le ridicule, genre de courage dont l'esprit français n'est guère susceptible.

Un puissant renfort pour le libre-échange, c'est la faveur ou plutôt l'engouement dont jouissent chez nous les idées d'origine anglaise. Le succès d'une idée, comme celui d'une marchandise, dépend presque toujours de son étiquette. Le libre-échange s'est présenté chez nous sous le patronage d'Adam-Smith. C'est en Angleterre qu'il a vu le jour et qu'il s'est affirmé pour la première fois. C'est là qu'il a gagné ses premières batailles. De là son auréole britannique ; de là sa popularité dans notre pays. C'est surtout depuis quinze ans, et dans notre école libérale, que la doctrine de Cobden a recruté de fervents adeptes. Beaucoup d'esprits indépendants ont cherché dans les problèmes économiques une revanche de leurs déceptions. Obsédés par leurs préoccupations ordinaires, l'apparence même de la liberté les séduit : ils poursuivent dans le régime douanier le fantôme de l'absolutisme. Ils semblent oublier que le libre-échange existe en Turquie comme en Angleterre, et que Montesquieu lui-même a prononcé cet arrêt : « C'est dans les pays

de la liberté que le négociant trouve des contradictions sans nombre ; et il n'est jamais moins croisé par les lois que dans les pays de la servitude<sup>1</sup>. »

En Allemagne, les préoccupations sont toutes différentes. Le rêve des Allemands, on le sait, n'est pas la liberté, c'est la concentration des forces nationales. Toutes leurs théories en politique, en histoire, en philosophie et même en jurisprudence se ressentent de cette ambition. Leur philosophie en est imprégnée ; leur sens moral en a subi l'influence. Ce n'est pas l'Angleterre, c'est la France dont l'image les fascine, et dont ils envient la grandeur. Avoir une armée, une flotte, une diplomatie, peser dans l'équilibre européen, être puissants et redoutés dans le monde, tel est le mirage qu'ils poursuivent. Chez nous, on se plaint des sacrifices que l'Etat réclame des individus. On s'attendrit sur les souffrances que les particuliers doivent s'imposer pour des intérêts abstraits, et parfois contestables. En Allemagne, c'est l'individu qu'on accuse de trop se choyer : on voudrait que l'Etat fût moins complaisant. On l'estimerait en raison de sa dureté pour les citoyens : on lui sait gré de toutes les privations qu'il impose.

Le même esprit se retrouve dans l'économie politique. Plus que toute autre, cette science est subordonnée au patriotisme : on ne lui demande pas, comme en France, de définir les besoins de l'homme, l'échange, la valeur, le capital et la propriété. Sa mission est d'accroître la production nationale pour réaliser l'unité allemande. On lui fait même un mérite de mépriser les lois générales, de s'insurger contre la théorie. Cette hardiesse, nouvelle pour les Allemands, leur plaît fort. Ils en veulent tant à la métaphysique, ils ont contre elle tant de rancune, que toute infraction à ses lois leur semble œuvre pie. Toute victoire sur l'abstraction est célébrée par eux comme une nouvelle bataille de Leipsick.

Cette réaction contre l'absolu ne date pas d'hier. Elle couve en Allemagne depuis une trentaine d'années. Henri Heine et Louis Børne en ont été les précurseurs dans la littérature. MM. Gervinus et Mommsen en sont les représentants dans l'histoire. — En économie politique, ce mouvement se résume dans une grande personnalité, Frédéric List, écrivain original, esprit et caractère agités, dont la vie n'a été qu'une longue croisade contre le libre-échange. List est une des grandes célébrités allemandes de notre siècle. Ses compatriotes l'ont persécuté pendant toute sa vie : ils l'ont laissé mourir dans le besoin ; ils vont aujourd'hui, dit-on, lui ériger une statue. L'autorité de ses ouvrages s'accroît chaque jour. Les Allemands se

<sup>1</sup> *Esprit des Lois*, liv. XX, chap. XII.

font gloire de l'opposer aux Adam Smith, aux Say, aux Bastiat, aux noms les plus illustres de la science. Nous pouvons donc lui consacrer une étude spéciale. Sa vie et ses écrits nous montreront l'Allemagne dans une de ses manifestations les plus intéressantes.

## i

Frédéric List naquit en 1789, à Reutlingen, ancienne ville impériale, qui fut réunie au Wurtemberg en 1802. Il appartenait à une famille de commerçants aisés, qui, suivant la coutume, crurent anoblir leur fils en le destinant aux fonctions publiques. Le jeune List fit son droit, fut préposé aux douanes, et quelque temps après (1816), conseiller des comptes à Stuttgart. Dès cette époque, il se distingua par des vues originales sur l'état économique de l'Allemagne, et par des mémoires qui dépassaient de beaucoup la portée ordinaire d'un employé subalterne. Ses essais, d'abord encouragés, par ses supérieurs, lui valurent un avancement rapide. Une chaire lui fut même confiée à Tubingen pour la propagation des sciences politiques. Encouragé par cette bienveillance, List fonda un journal. Mais la faveur administrative ne le suivit pas dans cette voie. On trouva mauvais qu'un fonctionnaire fit du journalisme et se mit en rapports directs avec le public sur des matières se rattachant au gouvernement. Les tendances mêmes du journal parurent trop indépendantes. Bientôt la malheureuse feuille criblée, d'amendes et de confiscations, dut cesser de paraître. Pour List, mis en demeure de rentrer dans l'orthodoxie bureaucratique, en promettant de ne plus écrire, il aima mieux déposer son titre de conseiller et renoncer aux fonctions publiques. Cet acte d'indépendance, inouï pour l'époque, étonna le gouvernement. Le roi lui-même en fut, dit-on, irrité et conçut contre le démissionnaire une profonde rancune. Six semaines après, les électeurs de Reutlingen nommèrent List pour leur représentant à la deuxième chambre. Cette fois, la cour ne put réprimer son dépit, et, sans égard pour le Parlement, cassa l'élection du jeune député sous un prétexte illusoire.

Ce coup d'autorité n'était pas seulement une violence, c'était surtout une profonde méprise ; List n'était pas un ennemi du gouvernement ; l'opposition au pouvoir n'était pas son fait. Il s'intéressait même médiocrement à la politique. Il poursuivait un but qui n'avait assurément rien de factieux ni d'inquiétant pour les trônes, le *développement des forces productives et de la richesse publique en Allemagne*.



Jeune encore, List avait été très frappé des phénomènes économiques dont sa patrie avait été le théâtre. Pendant la domination française et le blocus continental, l'Europe, sevrée des produits anglais et coloniaux, avait dû se suffire à elle-même. Elle avait souffert, mais réalisé un progrès immense. L'industrie avait pris un rapide essor, et l'Allemagne particulièrement semblait vivifiée. Les manufactures s'y multipliaient, le commerce prenait de l'importance. Les villes augmentaient en population. Les propriétaires fonciers eux-mêmes s'étonnaient de voir le revenu de la terre s'élever. Napoléon tomba. Les ports de la Hanse redevinrent des marchés anglais : en quelques mois, l'Allemagne fut inondée de produits britanniques. Presque aussitôt, les ateliers se vidèrent, la misère et l'oisiveté rentrèrent triomphalement à la suite des princes restaurés. La bourgeoisie redevint famélique, obséquieuse, et, déçue des hautes ambitions, se parqua dans les petits emplois. Les chefs d'usine se transformèrent en conseillers de police, en bureaucrates de toute sorte et en professeurs de philosophie. Les paperasses et les creuses abstractions s'étendirent comme une lèpre sur l'intelligence nationale. Ainsi, l'affranchissement du territoire ouvrit pour l'Allemagne une période néfaste. Le blocus continental l'avait poussée en avant. Le libre-échange la fit retourner en arrière.

Ce libre-échange, il est vrai, était fort relatif et n'existait que dans les rapports avec l'étranger. Chaque Etat était entouré d'une ceinture de douanes, non que les souverains eussent en vue la protection de l'industrie indigène ; l'exiguité de leurs territoires leur interdisait de telles ambitions. Les douanes n'étaient pour eux qu'un expédient fiscal, un prélèvement sur le travail des populations. Par ce système, chaque Etat excluait les produits des contrées voisines ; toutes les fabrications devaient donc ou se consommer sur place ou payer, à quelques lieues de leur origine, les mêmes droits que les marchandises du dehors. Comment l'industrie pouvait-elle se développer au milieu de pareilles entraves ? Tout paraissait combiné pour stériliser ses efforts et pour la retenir dans une éternelle enfance.

List pensa que le seul moyen de la relever était de créer aux manufactures allemandes un vaste marché par l'abolition des douanes intérieures. La France n'avait-elle pas gagné immensément par l'union intime de toutes ses provinces ? Le bénéfice serait le même pour l'Allemagne dès que ses forces, au lieu de se neutraliser, concourraient à la richesse nationale. Toutefois, cette réforme était infructueuse tant que les étrangers inondaient l'Allemagne de leurs marchandises, écrasant toute industrie naissante par la force de leurs capitaux. Il fallait donc, du moins pour un certain temps, re-

pousser avec héroïsme les présents du dehors, pour donner à la fabrication allemande le temps de s'organiser. C'était le blocus continental dans des proportions moins onéreuses et sous une forme moins tyrannique. Sans doute, la liberté des transactions devait en souffrir ; mais il était impossible de susciter autrement l'essor des forces productives.

C'était dans ce sens que List avait dirigé la rédaction de son journal à Stuttgart et qu'il avait fait ses premières leçons à Tubingen. Une fois libre de liens officiels, il se mit à la tête d'une agitation qui se formait dans le commerce allemand pour arriver à l'union douanière. Il écrivit une pétition, qui fut envoyée à la Diète de Francfort, couverte de plus de mille signatures. Puis il fonda un comité permanent à Nuremberg et se rendit à Berlin et à Vienne, pour gagner les concours des gouvernements de Prusse et d'Autriche. De ce mouvement, de ces efforts, résulta, quelques années plus tard, le Zollverein, cette célèbre association qui fonda la grandeur industrielle de l'Allemagne. List en eut la première idée, il en fut le père et l'initiateur. C'est à lui que l'Allemagne de nos jours en attribue la principale gloire. Toutefois, ses services ne furent pas tout de suite reconnus. List, après s'être donné gratuitement beaucoup de peine, après avoir dépensé, en voyages et en travaux non rétribués, une partie notable de son avoir, se vit en butte à de mauvais procédés, et froidement remercié par ses collaborateurs. Il revint alors à Reutlingen, où ses concitoyens l'envoyèrent pour la seconde fois au Parlement de Stuttgart.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, List n'était pas un révolutionnaire. Il était même l'ennemi des commotions sociales, qui retardent presque toujours l'essor économique d'un pays. Il admettait la royauté, la noblesse même, et leur demandait seulement de coopérer au progrès. En revanche, il avait une antipathie prononcée contre le pouvoir des bureaux. La bureaucratie, à ses yeux, était le fléau de l'Allemagne. Elle y perpétuait la routine, les labeurs oisifs, le pédantisme ; elle pétrifiait les intelligences. Il se savait du reste, l'objet d'une rancune particulière de la part de ses anciens supérieurs, depuis qu'il avait quitté le service public. Il en était fier, et voulait justifier leur ressentiment. Quelque temps après son élection, il rédigea une pétition à la Chambre des députés pour demander la réforme administrative du royaume. « Une caste, disait-il, distincte du peuple, répandue dans tout le pays, et concentrée dans les mains du ministère, ignorante de nos besoins et de notre vie sociale, revendique le monopole de toute impulsion, regardant ses préjugés et son formalisme étroit, comme la plus haute expression de la sagesse politique. Partout où l'on porte ses regards, on ne voit que conseil-

lers, assesseurs, teneurs de registres, commis de chancelleries, uniformes, luxe et bien-être depuis le ministre jusqu'au dernier garçon de bureau. D'autre part, c'est-à-dire dans le peuple, les yeux ne rencontrent que misère, poids écrasant des impôts, découragement, paralysie du commerce et de l'industrie. Le mécontentement est partout, hors sous l'habit du fonctionnaire..... Telle est l'esquisse abrégée de notre administration intérieure. »

Pour remédier à ces maux, List proposait de diminuer les attributions des fonctionnaires publics et de donner aux districts ainsi qu'aux communes la libre gestion de leurs intérêts. Ainsi, List, en 1820, soulevait le problème qui s'agite chez nous en 1866. Il voulait décentraliser, non que l'autorité lui pesât, et qu'il voulût en affaiblir le prestige, pour livrer le Wurtemberg aux partis. Sa seule ambition était de susciter l'énergie privée. Le développement du travail et de la richesse publique était pour lui la conséquence naturelle de l'autonomie.

J'ignore quel sera le succès des décentraliseurs actuels, mais je les crois à l'abri des persécutions qu'essuya leur précurseur de 1820. A peine la pétition de List avait-elle paru, qu'une tempête se déclina, dans les régions officielles, contre son auteur. List fut accusé d'excitation à la révolte et poursuivi comme criminel de lèse-majesté. Son titre de député le couvrait. Le ministère demanda d'urgence son exclusion immédiate. List se défendit avec talent et prouva, par des arguments péremptoires, que sa pétition n'avait rien de séditieux, qu'elle était le simple exercice d'un droit assuré par la Constitution à chaque citoyen. Mais la majorité composée en grande partie de fonctionnaires publics, était acquise au gouvernement. List, sans être formellement exclu, fut livré à la justice. Son procès fut alors poussé avec acharnement. Ce ne fut pas assez de l'accusation primitive; on incrimina le discours qu'il avait prononcé à la Chambre pour sa défense, comme si ce discours était justiciable d'un tribunal ordinaire. List, sommé de répondre sur certains passages, refusa toute explication. Les juges le menacèrent alors « des voies de contrainte contenues dans l'ordonnance royale de 1809 : » c'est-à-dire de coups de bâton. Et c'était à un député que s'adressaient de pareilles menaces, parce qu'il déclinait la compétence de la justice ordinaire, pour un discours prononcé par lui dans le parlement! La cour dut être satisfaite; les ministres et la bureaucratie se sentirent vengés. L'insulte faite à un élu du peuple rejaillissait sur le principe populaire et lui infligeait une sévère leçon!

Enfin, le 6 avril 1822, List fut condamné, pour calomnies et diffamations envers le gouvernement, à dix mois de réclusion et de tra-

vail forcé dans une forteresse. Mais, averti d'avance, il avait pu s'enfuir dans le pays de Bade ; puis, espérant un asile plus assuré sur la terre française, il passa le Rhin à Kehl et se réfugia à Strasbourg. Là, seulement, il crut respirer un air libre. Strasbourg, ville libérale, accueillit le proscrit avec distinction. Il fut surpris et flatté des prévenances dont il se vit l'objet. Lui-même le raconte dans des lettres qui peignent d'une manière piquante l'esprit et les mœurs du temps. Sa propriétaire, patriote exaltée, le traitait avec une sorte de vénération ; elle voulait même lui remettre le prix du loyer : « Ce serait la première fois, observa List, que le libéralisme m'aurait rapporté quelque chose. » Il dit ailleurs : « J'aimerais mieux être ici marchand de cassonnade que conseiller intime à Stuttgart. » Ce qui le séduisait dans la société alsacienne, c'était l'égalité des conditions, non-seulement inscrite dans la loi, mais passée dans les mœurs et servant de base à tous les rapports. « Là, point de démarcations insultantes entre la noblesse et la bourgeoisie, point de loges réservées au théâtre pour « les admis à la cour et les fonctionnaires, » point de minorité arrogante ni de multitude méprisée. Le travail et le mérite sont des noblesses reconnues. Chacun a conscience de ses droits et sait les faire respecter par les autres. » Ces impressions de List sont dignes d'intérêt ; elles nous montrent combien l'œuvre de la révolution était déjà féconde, et quelle distance elle avait mise entre la France et les autres pays de l'Europe.

List se rendit ensuite à Paris et s'y lia d'amitié avec le général Lafayette. Fêté par le parti libéral, traité partout avec considération, il pensait à se fixer en France et reprenait ses études interrompues sur l'économie politique. La haine de ses ennemis troubla ces projets innocents. La bureaucratie wurtembergeoise s'irrita de le voir tranquille, honoré sur une terre voisine. Des démarches furent faites à Paris pour obtenir son extradition, comme s'il s'était agi d'un malfaiteur en rupture de ban. La police française, chose triste à dire, n'osa pas couvrir le fugitif de sa protection. Sans doute, elle craignait de se compromettre vis-à-vis de la Sainte-Alliance ; elle tenait à donner des gages. Toutefois, elle eut la pudeur de ne pas trahir le proscrit. Elle l'invita secrètement à partir. List se retira d'abord à Carlsruhe, puis en Suisse, où les mêmes persécutions le chassèrent successivement d'Aarau et de Bâle. Fatigué de cette vie errante et pris de nostalgie, il essaya de fléchir ses persécuteurs et demanda sa grâce au roi de Wurtemberg. On lui répondit durement qu'il eût d'abord à subir sa peine. C'était ainsi que le gouvernement wurtembergeois entendait le pardon des injures. List se soumit et se laissa écrouer dans la prison d'Asperg, à quelque distance de Stuttgart. On l'y laissa languir sept mois, confondu avec les crimi-

nels ordinaires soumis au travail forcé. Un jour, on lui fit copier un mémoire sur l'artillerie française. Le pauvre captif mit en note : « Les engins destructifs de l'étranger ont été bien observés. Plût au ciel qu'on en fit autant pour ses lois et son industrie. »

Cependant sa patience se lassait : sa santé s'altérait d'une manière visible. Le gouvernement restait sourd aux instances de ses amis (List avait encore des amis !), aux supplications de sa femme. A la fin, on lui fit entendre qu'on tolérerait son évasion, pourvu qu'il sortit du territoire, sa présence dans le Wurtemberg étant jugée dangereuse. Sans doute, on eût pu faire plus tôt cette belle découverte et lui épargner sept mois de détention inutile. Mais vis-à-vis d'un député, d'un libéral, on n'y mettait pas tant de façons. List réalisa tout son bien et s'embarqua avec sa femme et son fils en bas âge pour les Etats-Unis.

A Philadelphie, List retrouva Lafayette, qu'il avait connu à Paris. Le vétéran du libéralisme, dans sa promenade triomphale, était pour un émigré le meilleur des introducteurs. Il prit List sous son patronage, et le recommanda à Clay, à Harrison, aux principaux hommes d'Etat de la république. List se fixa près de Pittsburg, au milieu même des forêts défrichées par des colons allemands. C'était une consolation pour lui, dans son exil, d'entendre les accents de la langue maternelle. Tout en se livrant à l'agriculture, il poursuivait ses études économiques, et publia dans les journaux anglais de Philadelphie plusieurs articles qui firent une grande sensation. Un jour, faisant une excursion dans les montagnes bleues, il découvrit un gisement de charbon. Aussitôt, il se mit à l'œuvre, rassembla des souscripteurs, et forma une société pour l'exploitation de la mine. Un chemin de fer fut construit pour la mettre en communication avec le canal de Shuil-Kill. Deux villes, Tamaqua et Port-Clinton, s'élevèrent comme par enchantement aux deux extrémités de la ligne. C'est par ces services que l'émigrant, le fugitif conquérait son droit de cité dans sa patrie d'adoption. En peu d'années List s'était fait une place parmi les citoyens les plus utiles, les plus honorés de la république. La richesse lui venait avec la réputation. Cependant, au milieu de cette prospérité, ses pensées restaient obstinément fixées sur l'Allemagne, malgré les injustices dont elle l'avait abreuvé. « Ce que j'éprouve pour l'Allemagne, disait-il, ressemble à l'amour que les mères ont pour leur enfant malade. Plus ils sont chétifs, plus elles l'aiment. Derrière tous mes plans, je retrouve un désir invincible de retourner en Allemagne. » Ce langage est d'autant plus touchant que List ne se faisait illusion ni sur son pays, ni sur l'accueil qui l'y attendait. Il allait quitter la fortune, un rang, des amitiés noblement conquises et l'air vivifiant de la liberté, pour

retrouver l'insolence de cour, l'étroitesse d'idées et l'esprit de routine. Mais il n'était pas de ceux qui disent : *ubi bene, ibi patria*. L'intérêt et l'ambition personnelle n'étaient pour lui que des mobiles secondaires. C'était un homme d'idée et d'initiative, un de ces lutteurs qui s'acharnent aux difficultés et dont rien ne lasse la persévérance. Tous les biens dont il jouissait aux Etats-Unis, il s'en croyait débiteur envers l'Allemagne, et, pour acquitter cette dette, il sacrifiait sans hésiter fortune, honneur et indépendance.

Ce fut en 1830 qu'il mit ses projets de retour à exécution. Les principes libéraux venaient de triompher en France, et leur victoire avait ébranlé l'Europe. On pouvait même supposer, sans trop d'in vraisemblance, que le contre-coup s'en était fait ressentir jusqu'en Wurtemberg. List, par le crédit dont il jouissait à Washington, se fit nommer consul des Etats-Unis à Hambourg. Mais le sol de la patrie lui portait malheur. La ville de Hambourg refusa de donner l'*exequatur* au démocrate List, chassé du Wurtemberg pour ses opinions subversives. List se rendit alors à Leipzig, espérant y trouver plus de tolérance. Mais le gouvernement saxon lui dénia également tout titre officiel et ne l'admit qu'à titre de particulier. List perdit ainsi les avantages et les émoluments attachés à sa position consulaire. En même temps, il apprenait qu'une faillite survenue à New-York avait englouti presque toute sa fortune des Etats-Unis. Cette catastrophe, en le privant de toute ressource assurée, le réduisait, sur le retour de l'âge, à gagner sa vie par le travail de sa plume.

List, âme sereine, dégagée des intérêts matériels, n'en fut pas troublé. Depuis son retour en Europe, toutes ses pensées étaient dirigées vers un but, le progrès économique de l'Allemagne. C'était l'époque où la fièvre des chemins de fer commençait à se faire sentir dans le monde entier. Les Etats-Unis et l'Angleterre étaient déjà sillonnés en tous sens par des voies ferrées. Mais les choses allaient moins vite sur notre vieux continent, et spécialement en Allemagne. Les gouvernements mettaient des projets à l'étude, se faisaient présenter des devis par les ingénieurs, des rapports par les bureaux, et s'arrêtaient là. Les uns s'étaient ruinés à faire les Mécènes et n'avaient plus de fonds pour les entreprises utiles; les autres se perdaient en conceptions gigantesques, unissaient, sur le papier, l'Océan Atlantique à la mer Caspienne et regardaient comme indigne d'eux toute entreprise plus modeste. List comprit que le succès dépendait de l'initiative populaire. Il écrivit une brochure, exposant en style très vif l'essor que les chemins de fer allaient imprimer à l'industrie nationale. Il exhortait les capitalistes allemands à s'unir pour entreprendre cette œuvre

patriotique. Cet écrit, publié à Leipzig, fit une si vive impression, que List reçut des remerciements du gouvernement et des Chambres saxonnes. Presque aussitôt, une société d'actionnaires se forma, sous sa direction, pour construire immédiatement un chemin de fer entre Dresde et Leipzig. La ligne fut achevée en quelques mois. De là, l'impulsion se communiqua rapidement aux pays voisins, et les chemins de fer surgirent comme par enchantement sur tous les points à la fois. List avait donc, par son énergie, tiré l'Allemagne de sa somnolence et vaincu les obstacles résultant de sa division. Ce succès était d'autant plus remarquable, que la France, pays de centralisation, s'essayait encore timidement à quelques lignes de banlieue. Pour un tel service, List reçut une récompense dérisoire. On lui avait promis, avec un certain nombre d'actions, une place d'administrateur. On le congédia avec un cadeau de 2,000 thalers.

Malgré sa gêne croissante, List continua ses travaux intéressants pour la science, féconds pour l'Allemagne, stériles pour ses intérêts personnels. De plus en plus absorbé par les problèmes d'économie politique, il trouvait chaque jour, dans les faits et dans l'histoire, des arguments contre la doctrine d'Adam Smith. Son désir était de les réfuter *ex professo* dans un ouvrage théorique. Dans ce but, il vint à Paris en 1836, y suivit les cours du collège de France et s'y mit en rapport avec les économistes. Ses amis de 1822, alors au pouvoir, l'accueillirent avec prévenance et le présentèrent au roi Louis-Philippe. M. Thiers, alors ministre, se prit d'un goût particulier pour cet apôtre de la protection et voulut même l'engager au service de la France. List refusa, craignant d'être employé un jour contre son pays. Scrupule bien touchant, après la froideur dont l'Allemagne avait payé ses services. Mais il était dit qu'il serait jusqu'à la fin de ses jours martyr de son patriotisme.

Deux ans après, List, de retour en Saxe, y publia l'ouvrage qu'il élaborait depuis longues années et qui résumait les réflexions de sa vie entière. Il l'intitula *Système national*. Ce livre, attendu depuis longtemps, fit une sensation considérable et suscita de vives controverses. Les libres-échangistes traitèrent l'auteur d'esprit rétrograde. Les protectionnistes l'accusèrent de trop concéder à la liberté et de considérer le régime douanier comme un expédient, non comme un principe. List répondit qu'il n'avait pas voulu fonder de doctrine, qu'il ne se posait pas en révélateur; que sa prétention, beaucoup plus modeste, était d'élever les Allemands à l'esprit pratique et de les rendre actifs, industriels comme le peuple anglais. Un fait remarquable, c'est que des attaques très vives contre le *Système national* partirent justement de l'Angleterre, que List proposait à ses compatriotes pour exemple. C'est que les Anglais, avec

leur flair mercantile, sentaient que les théories de List tireraient l'Allemagne de leur dépendance et susciteraient à leur commerce une concurrence redoutable. De là, leur ferveur si méritoire pour le libre-échange. Toutefois, la polémique anglaise se distingua par une parfaite courtoisie. Cobden, Mac-Grégor et tous les chefs de l'école nouvelle, traitaient List comme un adversaire digne d'eux. Dans sa patrie, on l'appelait charlatan, plagiaire; on l'accusait d'avoir puisé toutes ses idées dans un ouvrage parfaitement inconnu, composé par le docteur Schmitt-Henner, de Giessen. Ses ennemis les plus acharnés étaient dans le monde universitaire, où les adeptes du libre-échange étaient comptés par centaines, et dans les administrations, dont il froissait les préjugés et les instincts les plus chers. List récusait les uns et les autres, affirmant que les questions économiques n'étaient pas de leur compétence et devaient être exclusivement résolues par les hommes d'affaires! « Le malheur de l'Allemagne, disait-il, c'est que les songeurs, les hommes de cabinet font loi dans des matières qui réclament avant tout la décision et l'expérience; c'est que les bureaux y endorment l'activité nationale par leur pédantisme. L'Angleterre, les Etats-Unis sont une école toute différente. Que serait devenu M. Gladstone par voie bureaucratique? Tout au plus un conseiller intime de première ou de seconde classe, en supposant qu'il eût passé ses examens *sur les sciences d'Etat* d'une manière brillante. Peut-être eût-il reçu le titre de conseiller intime effectif, comme couronnement de sa carrière, en supposant, toutefois, qu'il eût des protections et le bon vouloir de ses chefs. Dans un gouvernement libre, le talent s'impose et se fraye sa voie. Dans la bureaucratie, les destinées sont à la merci du hasard et de la routine<sup>1</sup>. » De pareilles satires n'étaient guères propres à désarmer les puissantes inimitiés liguées contre lui.

Cependant List vieillissait : cette vie militante commençait à le fatiguer : sa situation toujours précaire le rendait soucieux. Si désintéressé qu'il pût être, il ne pouvait envisager avec calme la gêne qui menaçait sa femme et sa fille. Il avait fondé une feuille, le *Zollverein*, dont il était à peu près le seul rédacteur : ce travail incessant épuisait ses forces sans le tirer du besoin. Plusieurs cotisations furent ouvertes à son profit par des négociants d'Allemagne, mais n'aboutirent qu'à des résultats insignifiants. Sa vie nomade avait développé en lui le goût et le besoin des voyages : il se trouvait à

<sup>1</sup> Ces boutades humoristiques ne doivent pas être prises au sérieux. Les assemblées populaires sont sujettes à l'erreur aussi bien que les rois ou que les ministres, et les majorités ont poussé plus d'un homme médiocre au pouvoir. Au surplus, les administrations allemandes sont pleines d'hommes distingués, qui doivent leur élévation à leur seul mérite.



l'étroit dans une petite ville allemande; il étouffait dans cette atmosphère où fleurissent tant de Philistins. Pour s'étourdir, il parcourait l'Allemagne en tous sens, s'irritant contre la somnolence qu'il trouvait partout. En 1845, il poussa jusqu'en Angleterre, et se sentit renaître au milieu de ces grandes luttes oratoires, contraste brillant avec le silence de son pays. « Quelle activité! écrivait-il, quelle grandeur! on voit pousser l'histoire! » Epris de ce grand spectacle, il ne cessait de proposer à son pays l'exemple de l'Angleterre. Il voulait même fonder entre les deux nations une alliance intime, dans la prévision d'un conflit entre l'Angleterre et la France. « Cette alliance, disait-il, donnera l'empire du monde aux races germaniques. Par l'Allemagne, l'Angleterre dominera sur le continent: par l'Angleterre, l'Allemagne sera maîtresse de la mer. » L'Angleterre devait livrer la Turquie d'Europe à l'influence germanique et peupler l'Asie Mineure de colons allemands. Elle devait cesser d'entraver, par sa législation et sa diplomatie, le développement industriel de l'Allemagne. Sinon, elle pousserait les patriotes allemands dans les bras de la France. Ainsi List, sous l'obsession du même rêve, tournait le dos à la fusion internationale, et tendait à perpétuer les vieilles haines de races.

De retour en Allemagne, de terribles réalités l'attendaient. Son journal n'existait plus, ses ressources étaient épuisées. Quelques souscriptions ouvertes dans la Prusse Rhénane le soutinrent encore pendant quelque temps. Humilié de ces aumônes, vaincu par la rigueur inexorable du sort, il tomba dans une mélancolie désespérée. Un jour, il disparut de chez lui: sa femme et ses amis le cherchèrent vainement. Le surlendemain, ils apprirent que son corps avait été retrouvé dans la neige à Küffstein, petite ville perdue dans les montagnes du Tyrol. On crut généralement qu'il était mort par suicide.

En présence de cette fin tragique, l'Allemagne comprit enfin son ingratitude. Les patriotes le pleurèrent et répandirent d'abondantes fleurs de rhétorique sur sa tombe. Une souscription fut ouverte pour sa veuve, sous les auspices du roi de Bavière, Louis I<sup>er</sup>. Aujourd'hui, les Allemands honorent List comme le plus grand de leurs économistes, et le classent parmi leurs illustrations nationales. J'ai dit plus haut qu'on veut lui élever une statue. Par ces apothéoses tardives, les peuples croient sans doute expier leurs erreurs passées. Mieux vaudrait un peu moins d'enthousiasme pour les morts et plus de justice envers les vivants.

## II

Si j'ai raconté avec quelque détail la vie de List, c'est qu'elle se lie intimement à ses ouvrages et qu'elle éclaire ses doctrines. List n'est pas un de ces philosophes qui considèrent l'homme d'une manière abstraite et qui l'étudient avec l'ardeur désintéressée de la science. C'est un patriote qui rêve pour son pays de hautes destinées et professe un suprême dédain pour les chercheurs de formules. Son idéal n'est pas précisément la justice; il s'accommode même assez volontiers de certains abus; il leur demande seulement de correspondre à une utilité nationale. S'il attaque parfois l'organisation politique de l'Allemagne, c'est parce qu'elle endort l'activité du peuple. La liberté le touche médiocrement. On pourrait même dire qu'il s'en défie et qu'il n'a pas foi dans sa valeur intrinsèque. List appartient donc à la famille de ces législateurs dont l'horizon ne dépassait pas les murs d'Athènes ou de Sparte. La seule différence, c'est qu'il ne cherche pas à élever des citoyens pour la guerre et la spoliation. C'est sur le travail qu'il veut fonder leur grandeur.

Cette ambition exclusive, mais patriotique, respire d'un bout à l'autre dans son *Système National*, ouvrage qui l'occupa pendant plusieurs années et qui résume les idées de sa vie entière. Ce livre se distingue par une précision et une vigueur assez rares chez les écrivains d'outre-Rhin. Le ton, un peu agressif, rappelle à chaque page le caractère militant de l'auteur. Ce n'est pas, à proprement parler, l'exposition d'un système. C'est plutôt une série d'escarmouches contre l'école du libre-échange. List n'admet pas qu'en matière économique on puisse fonder de théorie absolue. Il raille ces raisonneurs qui veulent employer dans une science expérimentale les procédés des sciences abstraites, et qui transforment les choses palpables en entités scolastiques. Sa méthode à lui est toute différente, et c'est dans le monde réel, c'est-à-dire dans l'histoire, qu'il puise ses principaux arguments.

Suivant List, Adam Smith et ses principaux sectateurs ont méconnu la loi du progrès humain. Le libre-échange suppose la paix universelle. Or, sans dire que la paix universelle est un rêve, on peut dire que ce n'est pas l'état actuel de l'humanité. Sans doute, c'est vers ce but qu'il faut tendre, et c'est le devoir du philosophe d'enseigner aux hommes la fraternité; mais la prédication, pour être efficace, doit agir sur toutes les nations à la fois. Désarmer l'une

d'elles tandis que les autres maintiendraient leur état de guerre serait tout simplement livrer le faible à la rapacité du plus fort. La justice, la fraternité sont assurément des choses respectables : mais la pire des utopies serait de demander à un peuple l'immolation de soi-même, le sacrifice perpétuel de ses intérêts. On ne fonde pas une nation de dupes ; on n'organise pas des agneaux pour les livrer à la dent des loups ravisseurs.

L'intérêt d'une nation, disent les économistes, est comme celui des particuliers, d'acheter au plus bas prix possible les objets dont elle a besoin. Cet axiome est trop absolu. Tout le monde convient que l'intérêt immédiat d'un consommateur, Etat ou particulier, est de se procurer de l'agrément ou de l'utilité avec le moins de peine et de sacrifices qu'il pourra. Mais un autre intérêt, encore plus pressant que le bon marché, c'est celui de gagner par son travail les moyens de vivre. Dans ce but, l'homme doit se maintenir bien portant, sain d'esprit, et cultiver en lui les talents ou connaissances nécessaires à son industrie. Il peut donc faire un mauvais calcul en achetant à bas prix, c'est-à-dire pour un moindre travail, ce qu'il gagnait péniblement à la sueur de son front. Car souvent il perd en indépendance, en énergie, en industrie personnelle, ce qu'il peut gagner en bien-être. Prenons un exemple : il vaut mieux pour le laboureur acheter ses chaussures ou ses vêtements en sacrifiant quelques sacs de blé que de les fabriquer lui-même ; mais il peut arriver que le tailleur et le cordonnier, le voyant à leur merci, le rançonnent et lui prennent, pour une mauvaise étoffe ou de mauvais cuir, la moitié de toute sa récolte. S'il se brouille avec eux, il doit renoncer à se vêtir ou à se chausser, à moins qu'il n'aliène son indépendance, en subissant toutes leurs conditions. Il aurait donc fait un meilleur calcul en exerçant lui-même ces deux industries ; car on gagne toujours à se maintenir libre, même par un surcroît de travail. Ainsi, tout n'est pas bénéfique dans le bon marché, et l'on s'expose souvent à vendre son droit d'aïnesse pour un plat de lentilles.

Il est évident que, dans une société comme la nôtre, les dangers dont nous venons de parler sont imaginaires. Nul commerçant, nul industriel ne peut se flatter d'imposer sa loi aux consommateurs. Si la division du travail place les hommes dans une dépendance réciproque, la concurrence leur rend toute leur liberté. D'ailleurs, la cupidité, soumise aux lois, doit se renfermer dans certaines limites. Nul ne peut faire prévaloir son intérêt par la force et requérir la gendarmerie pour habiller, nourrir, amuser ses concitoyens, malgré eux. Mais les nations sont encore régies entre elles par l'état de nature. Elles n'ont pas de police internationale pour empêcher le fort d'opprimer le faible et de s'approprier ses dépouilles. Une nation

industrielle et prospère peut être, à tout instant, troublée dans son développement pacifique par un voisin ambitieux. Pour fermer ses manufactures, affamer ses ouvriers, tarir toutes les sources de sa richesse, il suffit d'une mauvaise chicane, soutenue par une armée aguerrie. Peut-on, en présence d'un pareil péril, se reposer sur la liberté des échanges, et lui laisser le droit de fixer la production suivant les ressources naturelles? Non, car les hasards, les capitaux, l'industrie, peuvent mettre une nation à la merci d'une autre. L'une a tous les avantages de la concurrence, puisqu'elle est libre dans ses achats; l'autre subit un vrai monopole, elle est tributaire: et ce mot est d'autant plus juste, que ce vasselage commercial est presque toujours fatal à l'indépendance politique. Est-il un joug plus odieux, plus intolérant, que celui des peuples navigateurs? Ne les voit-on pas, pour d'ignobles calculs, séquestrer, abrutir des nations entières, les vouer pour des siècles à l'ignorance et à la barbarie? Telle était la politique des Carthaginois dans l'antiquité, celle des Vénitiens dans le moyen âge. Mais Carthage et Venise n'étaient que des puissances maritimes; elles ne produisaient rien par elles-mêmes; leur monopole, réduit aux transports, n'était pas écrasant pour leurs tributaires. L'Angleterre, dans les temps modernes, offre une tyrannie plus révoltante, plus inventive et plus insatiable. Puissance maritime, elle a voulu ruiner toutes les marines de l'Europe; puissance industrielle, elle cherche encore de nos jours à ruiner le travail de tout l'univers. Ses colonies elles-mêmes n'ont pas trouvé grâce devant elle. Le plus grand de ses hommes d'Etat, lord Chatam, disait en 1710 qu'il ne fallait pas permettre aux Américains de fabriquer un clou à ferrer. Dans l'Inde, elle a ruiné ses propres factoreries, en interdisant le débit des cotonnades indiennes dans la métropole. A diverses reprises, elle a fait la guerre aux Chinois pour leur imposer l'usage d'une plante vénéneuse. 200 millions d'hommes s'abrutissent pour enrichir quelques marchands de Calcutta et de Londres. Peut-on rêver un genre d'oppression plus infâme? Aux yeux des Anglais, c'est le libre-échange.

Mais la grande erreur de l'école a été d'échafauder tout un système social sur l'interprétation étroite du contrat de vente. Le contrat doit être libre, dit-elle, autrement une des parties est lésée. Donc l'Etat, en protégeant des monopoles, ôte aux consommateurs la liberté de débattre leurs prix; il les dépouille au profit de quelques privilégiés. Partant de là, les économistes ont condamné toute limitation du droit individuel. Point de corporations, parce qu'elles gênent la liberté du travail; point de douanes, parce qu'elles sont un impôt injuste sur l'acheteur, une extorsion légale exercée avec le concours des pouvoirs publics. A leurs yeux, l'Etat n'est qu'un

tiers indiscret et maladroit dont l'immixtion, toujours injuste et intempestive, fausse partout la sincérité des contrats. Le seul service qu'il puisse rendre, c'est de s'effacer, de laisser le champ libre aux particuliers, et de se borner à la répression des délits. Sa seule mission est d'assurer la justice : si bien que l'Etat par excellence serait celui dont les habitants ne pourraient espérer aucune assistance publique et devraient se procurer tout par eux-mêmes. D'après cette théorie, observe judicieusement List, les pays les plus prospères, les plus avancés, doivent être les pays sauvages, car nulle part l'intervention de l'Etat n'est plus nulle; nulle part l'individu n'est plus livré à lui-même.

Ces aberrations ont une cause : c'est que l'école dogmatisant toujours sur les droits et sur les rapports individuels, n'a jamais voulu concevoir l'idée d'une nation : une nation est un être collectif aussi réel, aussi doué de vie, aussi digne d'intérêt pour le philosophe, que l'individu. Elle naît, se développe et s'éteint de la même manière. La seule différence, c'est que ses organes et ses éléments de vie sont complexes. Une nation est un composé homogène d'hommes parlant la même langue, soumis au même gouvernement, et liés, vis-à-vis des autres peuples, par des intérêts solidaires. Ce n'est point une combinaison factice éclosée dans le cerveau de quelques songeurs. L'humanité, depuis qu'elle existe, n'a pas connu d'autre organisation. La diversité des races est dans la nature; jamais les hommes n'ont vécu indistinctement dans une fraternité banale et cosmopolite. Partout, ils se sont divisés en groupes; partout, ils ont obéi d'instinct à certaines affinités, recherché certaine cohésion. Sans cet instinct, les hommes seraient restés à l'état individuel, sans affections, sans rapports sociaux; chacun eût existé pour lui-même, dans un état de faiblesse et d'ignorance semblable à celui de la brute. L'instinct cosmopolite n'eût pas été autre chose que la tendance à l'isolement, l'absence de toute civilisation. Les nationalités ont élevé l'homme, et lui ont donné la puissance de l'association : mettant en commun les forces productives, elles ont formé les idées, les mœurs, les religions, les arts, les littératures. Elles sont l'origine de tous les progrès. Il est vrai que leurs jalousies ont causé des guerres et de sanglantes catastrophes. Mais ces rivalités mêmes ont été fructueuses, elles ont développé le courage, le patriotisme et l'abnégation dans les âmes, stimulé l'esprit d'invention, enrichi l'industrie de magnifiques découvertes. Chacune, après des ruines passagères, a légué à la postérité, soit un progrès, soit un enseignement. L'homme isolé n'eût pas été moins destructeur ni moins sanguinaire, mais il eût détruit et tué d'une manière stérile.

La nation n'est donc pas une entité scolastique. C'est une des forces qui composent le mouvement de l'humanité.

Cette conception une fois admise, le philosophe ne se bornera plus à envisager les hommes comme producteurs et consommateurs; il ne déduira plus les lois générales de leurs besoins individuels; il s'abstiendra surtout de les juger par leurs résultats immédiats. L'existence d'un peuple ne se limite pas, comme celle d'un homme, à plusieurs années. Il faut des siècles pour le tirer de l'enfance et le conduire à l'âge mûr. Or, l'homme laborieux, le père de famille, ne se propose pas pour but la jouissance du moment. Il consent à se priver, à souffrir même pendant de longues années pour assurer à ses descendants le bien-être. De même, le législateur étend ses prévisions bien au delà de son siècle. Il a le droit d'imposer des sacrifices à la génération présente au profit des âges à venir. Et c'est là justement ce qui fait la grandeur et la noblesse des nations: c'est que les citoyens y sont moins soucieux d'avantages pour eux-mêmes que pour leur postérité. Toute société disparaît quand chaque membre, retranché dans son égoïsme, demande impérieusement des jouissances et du profit pour lui-même, quand il concentre sa sollicitude sur sa vie présente, refusant à ses descendants la prévoyance qu'ont eue pour lui ses ancêtres. Il ressemble au père de famille qui mettrait en viager tout son patrimoine sous prétexte qu'il en est le propriétaire, et que ses enfants n'ont pas de compte à lui demander. Pensée sordide et flétrie par l'opinion comme le plus ignominieux de tous les calculs.

Mais si c'est un devoir pour nous de transmettre à nos descendants nos biens matériels, à plus forte raison leur devons-nous la richesse morale. Un père doit l'éducation à ses enfants; car l'ignorance les voue à la dépendance et à la misère; de même le législateur doit une forte discipline aux générations à venir, sinon la nation tombera en décadence, et sera la proie des ambitions étrangères. Tel est le but que se proposent les protectionnistes en réclamant, pour les produits indigènes, des faveurs toutes particulières. S'ils excluent les fabrications étrangères du marché national, ce n'est pas, comme on paraît le croire, pour le frivole plaisir de voir tourner des bobines saxonnes ou wurtembergeoises, ou de se vêtir avec du drap allemand; ce n'est même pas pour l'orgueil de former dans leur pays de bons tisserands, d'habiles distillateurs, ou de savants constructeurs de machines. La qualité des étoffes, celle des objets à usage ne sont pas l'affaire du législateur. Sa mission n'est pas d'habiller ni de nourrir ses compatriotes. Encore moins songe-t-il à prélever un impôt sur la masse des consommateurs pour édifier

dans le pays quelques grandes fortunes ; il sait bien qu'on n'augmente pas la richesse en la déplaçant. Son véritable but est de susciter les forces productives, c'est-à-dire de développer dans le peuple l'énergie, l'esprit d'initiative et l'habitude du travail. Un peuple accoutumé à tirer sa subsistance du dehors est pauvre au milieu des plus grandes ressources. Les fleuves, les forêts, les pays les plus fertiles ne sont pour lui que des non-valeurs. Le fer, la houille dorment inutiles dans les entrailles de la terre. Un peuple industrieux tire parti du sol le plus ingrat, et s'asservit tous les éléments. Bientôt l'exubérance de sa force le pousse au dehors : il fonde des comptoirs et des colonies qui répandent son influence, sa langue, ses institutions aux extrémités du monde. Les citoyens, au lieu de végéter, ennuyés, oisifs sur leur coin de terre, règnent sur l'Océan, fondent des villes, défrichent des déserts, civilisent des nations barbares. Le gouvernement n'est pas tracassier ni tyrannique ; il n'a pas de bureaucratie formaliste ni de diplomatie arriérée ; ses vues sont larges et libérales, son action modérée et bienfaisante. Les hommes d'étude, enfin, ne vivent pas, retranchés dans des abstractions, étrangers au mouvement du siècle. Ils inventent, donnent l'impulsion : la science entre leurs mains est le moteur du progrès ; elle entre dans le corps social et participe à sa vie puissante.

A croire les libres-échangistes, l'essor des forces productives est toujours spontané ; chaque particulier sait ce qui lui convient ; c'est à lui de choisir sa voie et d'employer à sa guise ses facultés ou ses ressources personnelles. L'Etat n'a pas mission de les enrichir ni de substituer sa prévoyance à la leur. Cette immixtion dans leurs intérêts les fatigue ou les exaspère, ou bien elle les endort et tue leur activité. Cette théorie n'a qu'un défaut, c'est d'être contredite par l'histoire. Partout, les peuples sont sortis de la barbarie par l'initiative des gouvernements. L'énergie individuelle se ment dans un horizon très étroit ; le moindre obstacle la décourage. Les plus forts, les plus intrépides, après quelques années de lutte, retombent sous le joug des vieilles habitudes. Tous leurs efforts se perdraient donc dans le vide, si l'Etat, intérêt collectif, ne rassemblait ces forces éparses et ne se chargeait de les diriger.

Rien n'est plus illusoire que de se reposer sur les particuliers pour policer les nations. On voit des peuples languir ignorants et misérables pendant des milliers d'années, faute d'hommes d'Etat et de législateurs. Ce n'est pas que la nature ait été plus avare de ses dons envers eux qu'envers le reste des hommes ; mais ces dons n'ont pas fructifié. Un jour, la nation s'est transformée sous la main d'un homme de génie, et la face du pays s'est renouvelée. Les découvertes utiles sont venues, l'industrie a fait des prodiges, les âmes

mêmes se sont élevées au souffle de l'art et de la poésie. Ces transformations sont l'histoire de tous les peuples qui, par leurs travaux, ont enrichi le patrimoine de l'humanité. Les Perses, les Assyriens étaient des hordes sauvages avant de se réunir sous un gouvernement. Les Egyptiens n'ont laissé d'autre trace de leur passage sur la terre que les œuvres de leurs souverains. En Grèce, où prévalut longtemps la forme républicaine, la liberté individuelle fut de bonne heure étroitement limitée par l'Etat. Les citoyens, il est vrai, prenaient part à la souveraineté. Mais en dehors de l'action commune, ils n'avaient nulle initiative, et se devaient entièrement à l'Etat. La Grèce n'a dû sa grandeur qu'à cette immolation perpétuelle de l'intérêt privé au salut public. A Rome, cet héroïsme fut poussé jusqu'à ses dernières limites. Pendant des siècles, plébéiens, patriciens, sénateurs, ne vécurent que pour la patrie. Jamais les citoyens ne réclamèrent contre l'immixtion de l'Etat dans leurs affaires personnelles ; jamais ils ne virent profit pour eux à désarmer la puissance publique. Que, par cette cohésion, Rome ait conquis l'empire du monde et l'ait gardé pendant cinq cents ans, ce n'est rien sans doute aux yeux de l'économiste ; mais les Romains n'ont pas été seulement des conquérants ; ils ont fondé des villes, colonisé des pays barbares, civilisé la Gaule, l'Espagne et la Germanie, couvert l'Asie et l'Europe de monuments admirables. Leurs lois ont fixé la société antique et servent encore de base à la nôtre. Telles sont les fruits d'une forte organisation, d'une politique sage et persévérante.

Les Etats modernes, dira-t-on, laissent plus de place à la liberté individuelle ; c'est une preuve que l'esprit humain est plus mûr, et qu'il a moins besoin de tutelle ; mais cette maturité, ces lumières, nous les devons à l'antiquité. Sommes-nous justes quand nous condamnons le principe de son développement, c'est-à-dire des bienfaits dont elle nous a légué l'héritage ?

Après la ruine de l'empire romain, le système féodal inaugura pour plusieurs siècles l'ère du droit individuel. Fut-ce une phase heureuse pour l'humanité ? L'histoire est là pour répondre. A chaque victoire de l'individu sur l'Etat, la société recule en arrière. Toute culture intellectuelle disparaît, un silence de mort s'étend sur l'Europe. Les villes sont détruites ou tombent en ruines ; c'est dans les forêts, dans les solitudes que l'homme cherche son refuge. Le fort se construit un repaire sur le sommet des montagnes ; le faible, voué à la servitude, abrite dans une hutte sa misérable existence. Hors l'Eglise, puissance organisée, le monde appartient à la force brutale. Pour sortir de cette léthargie, il faut à l'esprit humain plusieurs siècles. Et comment le progrès reprend-il son cours ? Par là



royauté, par les communes, par les corporations commerciales, c'est-à-dire *par la résurrection des forces collectives*. En Italie, c'est Venise, Florence et la ligue Lombarde; en Allemagne, la Hanse, les villes impériales; dans les Pays-Bas, les communes; en France et en Angleterre, le pouvoir royal. Dès que ces forces apparaissent, on pressent que l'avenir est à elles; on les voit grandir, s'emparer du monde et le transformer, tandis que la force individuelle, renfermée dans ses châteaux, attend que sa dernière heure ait sonné. En même temps, les lumières renaissent, la justice reprend ses droits, des poètes et des artistes se montrent; les cathédrales gothiques sont construites; on invente la poudre à canon, la boussole et l'imprimerie. Les navigateurs découvrent le Nouveau-Monde. Si la doctrine du laisser-faire avait prévalu dans le moyen âge, jamais la raison humaine ne se serait élevée à cette hauteur. Les communes ne se seraient jamais formées, car chacune d'elles, en naissant, a lésé des droits individuels. La royauté ne se fût pas substituée aux seigneurs, car elle n'avait aucun mandat pour le faire. C'était même illégalement qu'elle jetait la perturbation dans une société régulière. Les corporations n'auraient jamais existé, le travail serait resté libre; il n'aurait manqué que des travailleurs. Le commerce, franc de monopole, aurait été ouvert à tout le monde, mais nul n'aurait osé se faire négociant. La mer, enfin, serait restée libre..... on n'aurait pas vu de navigateurs.

Il ne faudrait pas se méprendre sur la portée de ces arguments et classer List parmi ces théoriciens qui remplacent la liberté et l'initiative individuelle par la toute-puissance de l'Etat. Par nature, par réflexion, List était ennemi du régime administratif. Il n'investit les fonctionnaires publics d'aucun sacerdoce, et, bien loin de les constituer en caste privilégiée, il fait justice du prestige dont la superstition vulgaire les entoure. Ce qu'il reproche partout à ses compatriotes, c'est d'exagérer l'influence des employés de l'Etat, et de se laisser régler par eux comme des automates. Mais autre chose est la bureaucratie, autre chose l'action de la puissance collective. La première énerve, affaiblit, paralyse; la seconde développe, élève, fortifie. L'une repose sur l'apathie générale; elle a peur du patriotisme; l'autre réclame le concours de tous et fonde la prospérité commune sur des sacrifices réciproques.

### III

Il est facile maintenant d'établir l'importance du rôle que jouent les manufactures dans toute nation constituée. Leurs produits ne

sont pas seulement une marchandise dont la valeur se mesure d'après les lois de l'offre et de la demande, ou d'après les besoins des consommateurs. Ils représentent l'association des forces intellectuelles, les conquêtes de l'esprit sur la matière, l'émancipation des classes inférieures, le progrès de tout un peuple vers le bien-être et la liberté. Les anciens politiques ne s'occupaient que de l'agriculture. Aujourd'hui, la théorie et l'expérience sont d'accord pour donner à l'industrie la prééminence. L'agriculture, sans doute, est un point de départ nécessaire. Elle représente la nourriture quotidienne, et, par suite, toutes ses défaillances sont un péril de mort pour la société; mais son rôle social s'arrête là. Les agriculteurs vivent dispersés sur de grands espaces. L'isolement, la rudesse de leurs travaux leur interdisent toute culture d'esprit. Ils n'apprennent que par tradition, et transmettent, sans les discuter, à leurs descendants les notions et les préjugés de leur premier âge. Etrangers à tout mouvement d'idées, ils n'inventent rien et sont incapables de perfectionner même leurs instruments de labour. On voit des pays, même en Europe, où l'on remue la terre avec des bèches en bois; la charrue et l'usage du fer y sont encore inconnus. Les hommes y vivent dans une ignorance que les siècles ne peuvent entamer. Si la richesse et l'instruction apparaissent, c'est dans le sein d'une caste jalouse, qui les considère comme son privilège. Le reste est une plèbe vouée au servage, sevrée de tous les biens qui font la grandeur de l'homme. Pas de bourgeoisie, pas de classes éclairées, pas de liberté. Tel est l'état de la Russie, de l'Espagne, de l'Autriche et de la Turquie. Ce fut celui de l'Europe entière sous le régime féodal. On le retrouve à toutes les époques, dans toutes les sociétés agricoles. C'est là peut-être une des lois les mieux établies de l'histoire : tous les peuples agriculteurs ont été entre les mains de deux classes : la noblesse et le sacerdoce.

L'industrie développe chez l'homme des facultés différentes. Au lieu de disperser les hommes, elle les réunit. Par l'échange des idées, par l'émulation, elle éveille leur intelligence. Tout ouvrier, avec un peu d'intelligence, peut comprendre les merveilles de l'industrie. La concurrence, l'ambition, l'espoir de s'élever par ses œuvres, tiennent les facultés dans une fermentation permanente. La force du corps est comptée pour rien; un enfant, un rachitique peut rendre plus de services et gagner dix fois le salaire d'un hercule. Des êtres chétifs s'élèvent à la richesse, parfois même à la renommée par la seule puissance de l'esprit et du caractère. Utiles exemples, qui répandent dans la société l'amour du travail et les saines aspirations au bien-être. En même temps tombent les préjugés et le fétichisme, sur lesquels reposaient la puissance des hautes

classes. L'aristocratie, caste oisive, tombe au second rang et perd toute influence sur le peuple. Ses privilèges disparaissent; les nobles devenus simples bourgeois, vivent obscurément de leurs rentes. Les plus sages, les mieux avisés entrent dans le mouvement général et deviennent les fils de leurs œuvres. Peu à peu, tous les abus tombent d'eux-mêmes; l'ignorance fait place aux lumières, et la justice s'établit. La liberté paraît tôt ou tard, car partout où les hommes sont industriels, ils savent s'affranchir; l'énergie conquise par le travail leur sert contre l'oppression.

Une erreur fréquente dans l'école anglaise, c'est de regarder l'industrie et l'agriculture comme deux forces opposées, vivant dans un perpétuel antagonisme. D'après certains économistes, il semblerait que l'industrie est un parasite qui vient s'enrichir aux dépens des campagnes, en les dépeuplant, et se faire récompenser pour des services imaginaires. L'expérience, au contraire, démontre que l'industrie est nécessaire pour vivifier les travaux des champs. L'agriculture, livrée à ses propres forces, languit. Elle n'a pas de stimulants. Ses produits périssent sur place faute de consommateurs. Les manufactures apportent avec elles l'activité, l'esprit d'entreprise, des capitaux; elles multiplient les véhicules et les moyens de transport; elles tirent le paysan de sa routine et l'obligent à perfectionner ses cultures. Pourquoi l'économie rurale n'est-elle nulle part mieux entendue qu'auprès des grandes villes? Parce que l'agriculteur participe aux ressources multipliées qu'elles présentent, et que son travail est stimulé par l'élévation du salaire. Il a des espaliers et des serres; il utilise avec un art infini toutes les découvertes de la science; il s'élève dans l'ordre intellectuel, et d'agriculteur devient agronome. La terre elle-même est plus estimée; elle vaut dix et vingt fois plus qu'aux alentours d'un village. De même dans un pays industriel, la valeur des produits ruraux, celle des terres augmentent avec la richesse nationale. L'Angleterre, reine de l'industrie, est en avance sur le monde entier pour l'agriculture. C'est la patrie des fermes-modèles, du drainage, des prairies artificielles. L'élève des bestiaux, le croisement des races, les systèmes d'engrais, tout y est l'objet d'études approfondies et de coûteuses expériences. Bien loin que les capitaux manquent à la terre, l'argent se verse à profusion pour la féconder. Aussi la Grande-Bretagne a-t-elle l'aspect d'un vaste jardin. Ses *farmers* sont des gentlemen instruits, policés, initiés à toutes les élégances de la vie. En Espagne, en Hongrie, en Pologne, pays exclusivement agricoles, le cultivateur est ignorant, un misérable en guenilles, quand ce n'est pas un esclave.

C'est donc à tort que Say, Sismondi et l'école anglaise représentent l'agriculture comme désintéressée dans les succès de l'indus-

trie nationale. Sans doute, les besoins de la consommation restent les mêmes, en ce sens que l'homme ne peut pas manger au delà d'une certaine quantité de pain ; sous ce rapport, l'estomac d'un fabricant ressemble à celui d'un agriculteur. Mais une population pauvre et clair-semée mangera de la grossière polenta, faite avec du maïs ou de l'orge pilé. Un peuple industrieux consomme du froment, de la viande, des légumes, du vin. Ici, de vastes espaces produiront à peine la maigre subsistance d'une famille ; là, le travail et le capital défrichent des landes, des steppes et des marécages, nourrissent une population décuple et trouvent encore le moyen d'exporter. On dirait que les manufactures possèdent une vertu spécifique pour faire fructifier la terre autour d'elles, tant elle est prompte à se transformer sous leur influence. En elles est la source de toute prospérité agricole. Que l'industrie anglaise disparaisse, et les campagnes, loin d'y gagner, redeviendront en très grande partie des bruyères incultes. La terre tombera au prix où elle s'acquiert en Pologne, c'est-à-dire au vingtième de sa valeur actuelle.

Si tel est le rôle de l'industrie dans un peuple, elle doit figurer au premier rang parmi les préoccupations du législateur. Mais l'industrie d'une nation ne s'improvise pas en un jour. Elle ne grandit et ne se consolide que par les efforts des générations vouées successivement au même but. Les sociétés primitives comprenaient bien cette nécessité. De là, chez les Egyptiens, l'obligation pour le fils de se vouer à la profession de son père. Les castes ont eu leur raison d'être. Elles ont, comme les corporations, les universités, les ordres religieux, les compagnies de commerce, puissamment contribué à répandre les richesses et les lumières dans le monde. Il en est de même pour la protection. Les esprits superficiels n'y voient qu'un privilège institué pour enrichir quelques-uns : son vrai caractère est de représenter les sacrifices de la génération présente au profit de la postérité. La richesse sociale ne peut pas s'accroître autrement. Laisser l'arène ouverte à la concurrence du dehors, sous prétexte de respecter les principes, c'est ruiner infailliblement toutes les entreprises naissantes ; c'est tuer dans une nation l'esprit d'entreprise. Toute industrie, fût-ce la plus viable, est pauvre à son début ; elle a peu de capitaux, peu de ressources. Comment luttera-t-elle contre l'étranger, quand celui-ci, menacé dans son monopole, baissera ses prix afin d'écraser sa rivale naissante ? De tels sacrifices ne coûtent pas aux grandes entreprises, organisées depuis longtemps pour la lutte. Elles ont des réserves, du crédit ; elles peuvent attendre patiemment l'heure de récupérer leurs avances. Une entreprise nouvelle, au contraire, lutte contre la défiance générale ; les clients sont rares, exigeants ; les créanciers inexorables. Le

premier embarras d'argent est pour elle un péril de mort ; elle a donc besoin de profits immédiats. N'est-il pas dérisoire de la mettre aux prises, nue et désarmée, avec un adversaire bardé de toutes pièces, sous prétexte que le soleil luit pour tous et que la liberté se chargera de rétablir l'équilibre ? La lutte, dans de telles conditions, n'est pas autre chose que le droit concédé à l'homme fait d'écraser l'enfant au berceau. Les lois, dira-t-on, protègent l'enfant contre la violence : oui, mais elles permettent de l'exposer aux intempéries, de corrompre ses aliments et de vicier jusqu'à l'air qu'il respire. Qu'est-ce que la liberté sous cette forme, sinon une sanglante ironie ?

Cette comparaison va nous servir à bien comprendre le rôle de la protection. L'utilité de ce régime n'est pas absolue ; elle diminue à mesure que l'enfant prend des forces et qu'il peut marcher sans lièsières. La protection est un rempart derrière lequel l'industrie d'un peuple croît et se fortifie. Il vient un temps où ce rempart n'est plus qu'un étau, où la tutelle n'est plus qu'une cause de langueur. Au lieu d'activer le progrès, elle le retarde ; elle endort dans une sécurité énervante le pupille, déjà mûr pour l'action ; elle le fait vieillir dans une enfance prolongée. Alors, elle dégénère en privilège abusif ; elle crée des castes oisives et spoliatrices ; elle engendre, au lieu du travail, le parasitisme. C'est alors que la classe protégée devient une ennemie publique. Elle ne sent pas que sa raison d'être n'est plus, que ses services ont été payés depuis longtemps par les privilèges dont ont joui ses aïeux. Elle imagine des théories absurdes ; elle extorque des lois injustes pour soutenir sa prépondérance. En un mot, elle ne veut céder qu'à la force et devient une cause de révolution. La faute des économistes est de n'avoir pas aperçu la différence de ces deux époques, et d'avoir basé leurs théories sur l'une ou sur l'autre, comme sur un état absolu. La mission du législateur est de deviner l'instant précis où la transition entre les deux régimes peut et doit s'accomplir. Toute réforme retardée ou anticipée peut causer d'irréparables malheurs.

Voici maintenant la formule où ces considérations, appuyées sur l'étude de l'histoire, nous conduisent : il y a dans la vie des peuples trois phases bien distinctes : la première est celle d'un Etat agricole où s'opère le premier travail de la civilisation. Il y a peu ou point de villes ; la population est clair-semée dans les champs. Aucune industrie indigène n'est encore viable. Les exportations étrangères apportent de nouvelles ressources ; elles développent la production agricole en échangeant contre les matières brutes du pays des objets manufacturés ; elles répandent l'aisance, l'instruction et l'aspiration vers les jouissances élevées. Dans cette première phase,

le libre-échange est un régime bienfaisant et même nécessaire. Le système protecteur appliqué aux sociétés dans l'enfance les vouerait à la barbarie. Aussi tous les Etats primitifs, lorsqu'ils ont le sentiment de leurs intérêts, ouvrent-ils leurs ports et leurs frontières aux vaisseaux et aux caravanes du dehors. Chez les anciens, l'industrie était implantée par les colonies ; de nos jours, la Russie, la Pologne, la Turquie, les Principautés danubiennes tirent leurs étoffes, leurs vêtements, leurs meubles, etc., de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. L'Amérique du Sud est dans la même dépendance. Au yeux des libres-échangistes, ces pays devraient être les plus fortunés et les plus riches de la terre, puisqu'il n'y a ni corporations ni monopoles, que les consommateurs n'y payent au travail indigène aucune redevance, et que les lois de l'offre et de la demande y sont souveraines. Cependant le libre-échange n'est là qu'un signe de faiblesse ; il atteste l'insuffisance de la production nationale, l'ignorance et la pauvreté des populations.

La seconde période est celle où la nation, plus civilisée, plus riche, est mûre pour l'industrie. Les centres de population sont plus denses, les besoins plus multiples et plus raffinés. On est fatigué des provenances étrangères ; on veut sortir du malaise causé par cette dépendance. On raisonne, on mesure ses forces ; on aperçoit les richesses du sol, on s'étonne de ne les avoir pas mises à profit. Les esprits deviennent entreprenants, inventifs. En même temps, des capitaux se sont accumulés et cherchent de l'emploi ; quelques entreprises se forment. De leur succès va dépendre l'avenir industriel du peuple. Succombent-elles, leur malheur arrêtera l'élan national et fera retomber les esprits dans l'indolence primitive. Réussissent-elles, le pays va se couvrir de manufactures, les cours d'eau seront utilisés, les forêts se convertiront en usines, en magasins, en navires ; des routes, des ponts, des chemins de fer iront porter la vie dans les plus lointaines solitudes. Le moment est donc critique, car les industries étrangères vont faire les derniers efforts pour conserver le débouché qui leur échappe. Elles abaisseront leurs prix, feront des emprunts, se résigneront à des pertes énormes. En présence de cette lutte, le gouvernement n'a qu'un devoir, c'est de protéger l'industrie nationale par tous les moyens. Le meilleur, le plus efficace, est, sans contredit, la création de taxes frappant les marchandises étrangères à l'entrée et détruisant l'effet de leur abaissement factice. Ces taxes, d'après l'opinion de List, doivent s'élever graduellement, à mesure que la concurrence se passionne. Une fois entré dans cette voie, le législateur ne peut reculer. Il ne doit pas céder aux réclamations des consommateurs. Il y aura des souffrances, sans doute, mais ces sacrifices ne sont rien auprès du

désastre qu'entraînerait pour toute la nation la perte d'une bataille aussi décisive.

La troisième période est celle du retour vers le libre-échange. La bataille est gagnée; l'industrie nationale ne craint plus rien pour son existence : elle a des capitaux, du crédit et de la renommée; l'écoulement de ses marchandises est assuré au dedans; elle a même des débouchés au dehors; la protection du réseau douanier est devenue superflue; c'est le moment de la retirer. Cette réforme, qu'on y prenne garde, n'est pas moins nécessaire ni moins délicate que la précédente. Pour l'opérer, on se heurtera contre la résistance des privilégiés, invoquant les traditions, l'intérêt public, et considérant leurs droits comme acquis. Il faudra réduire au silence une voix bien autrement forte que celle des consommateurs, à savoir la clameur d'un monopole puissant et organisé. Dans cette troisième phase, comme dans les précédentes, le sort du peuple est en jeu, car le triomphe du privilège serait la décadence, l'appauvrissement, la décrépitude.

Les peuples se sont élevés ou abâtardis, suivant qu'ils ont observé ou méconnu ces trois lois. Ainsi, la Hanse, Venise, Gênes ont été, pendant plusieurs siècles, de grandes puissances maritimes, parce qu'elles avaient développé chez elles le commerce et la navigation d'une manière exclusive, parce que tous les arts qui s'y rattachaient, honorés comme des services publics, jouissaient d'immenses privilèges. Pourquoi sont-elles tombées? Parce que, républiques étroites, sans liens avec les États de terre ferme, elles ont cru pouvoir subsister par elles-mêmes. Or, le négoce ne peut se soutenir que par une alliance intime avec l'industrie. Elles ne formaient donc pas ce tout homogène et compacte que nous appelons « une nation. » C'étaient de simples corporations commerciales. Leur intérêt était de se rattacher à de grandes monarchies et de s'absorber dans une vie plus large et plus puissante que la leur. Mais une telle abnégation dépasse les forces d'aristocraties orgueilleuses et étroites comme l'étaient celles de Hambourg, de Lubeck et des républiques italiennes. Elles ont mieux aimé chercher leur salut dans une politique aussi tortueuse, aussi cruelle, aussi perfide que celle des Carthaginois. Mais l'injustice corrige toujours imparfaitement les erreurs du calcul. La diplomatie machiavélique de la Hanse et des Vénitiens n'a pu lutter contre la force des choses, et ne les a pas empêchés de périr. La Hollande et le Portugal, qui recueillirent leur héritage, ont succombé par le vice d'une situation analogue.

L'Angleterre s'est fondée sur des bases autrement solides. Avant de se répandre au dehors, elle s'est assujéti l'Irlande et l'Écosse,

puis elle a favorisé dans son sein la formation d'une industrie nationale. Edouard VI avait prohibé les draps étrangers et fait venir toute une colonie d'ouvriers belges dans la Grande-Bretagne. Elisabeth interdit l'importation d'objets de métal ainsi qu'une foule d'autres fabrications. Au siècle suivant, sous Cromwell, fut rendu le fameux acte de navigation, qui créa pour la marine anglaise un immense et lucratif monopole. Le résultat de cette mesure fut la ruine de la marine hollandaise, alors sans rivale dans le monde. Le commerce britannique prit un rapide essor, les colonies se développent, les transports du monde entier passèrent aux vaisseaux anglais. Pendant cent quarante ans, l'Angleterre est restée fidèle à cette politique; elle a perdu ses possessions d'Amérique, soutenu la guerre contre Napoléon, supporté le blocus continental, plutôt que de s'en départir. L'acte de navigation n'a été réformé qu'en 1823, sous le ministère Uskinson, alors que l'arbre avait produit tous ses fruits et que le pavillon anglais jouissait d'une prépondérance universelle, incontestée. Aujourd'hui, l'Angleterre offre au monde le spectacle d'une grande conversion. Elle confesse ses erreurs, pleure ses iniquités, en témoigne le plus touchant repentir. Elle prêche le libre-échange et sème les ouvrages d'Adam Smith dans tout l'univers, comme les traductions de la Bible. C'est fort édifiant sans doute, et la philosophie lui en tiendra compte; seulement, l'histoire ajoutera que, de toutes les expiations, l'Angleterre a choisi la plus lucrative. Elle n'a pris le chemin de Damas qu'après avoir fait fortune dans la société des Gentils; elle ne s'est mise en route qu'après avoir escompté d'avance les profits du pèlerinage. La ferveur des Anglais pour le libre-échange prouve qu'ils sont arrivés à cette phase où les peuples peuvent se passer de la protection et doivent même la rejeter loin d'eux, comme la chrysalide quitte son enveloppe en prenant des ailes.

La France, moins âpre au gain, et surtout moins persévérante, a développé moins rigoureusement sa force productive. Elle s'est laissé distraire et arrêter plusieurs fois, tantôt par le fanatisme religieux, tantôt par des entreprises militaires, tantôt par des révolutions politiques. Colbert, par l'application du régime prohibitif, l'avait dotée d'une industrie et d'une navigation florissantes. En quelques années, ses manufactures étaient devenues les premières du monde, sa marine inquiétait celle de l'Angleterre. La richesse nationale s'était décuplée. La révocation de l'édit de Nantes, les dépenses fastueuses, les guerres impolitiques arrêterent cette prospérité. Les économistes modernes ont voulu rendre Colbert et le système protecteur responsables de la détresse où la France était tombée au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Rien n'est plus injuste.



Est-ce impunément qu'une nation ferme ses ateliers les plus industriels et rejette de son sein 600,000 ouvriers dans la vie errante? Est-ce impunément qu'on tarit la richesse publique pour construire des palais, donner des fêtes ou pour soutenir des guerres dynastiques? Le système de Colbert a donc péri violemment, avant d'avoir porté ses fruits naturels. Remis en vigueur par Napoléon, puis par la Restauration et le gouvernement de juillet (List écrivait en 1839), le même système a préparé à l'industrie française une nouvelle ère de splendeur. L'histoire de l'Allemagne offre un exemple encore plus frappant. Là, pas de gouvernement, point de direction générale. La noblesse toute-puissante vit de chasse et de pillage, s'embusque sur les grandes routes pour rançonner les bourgeois, tyrannise brutalement les classes laborieuses. Cet état social, en se prolongeant jusqu'aux temps modernes, a paralysé le développement de la nation. L'Allemagne est restée pays agricole, tandis que la Belgique et la Hollande s'enrichissaient par l'industrie et par le négoce. C'est ainsi que l'Allemagne n'a été jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'un immense marché, ouvert à toutes les nations du dehors. L'idée de créer une production nationale par des règlements protecteurs n'était même pas entrevue. Les douanes, instrument de fiscalité pour les princes, pesaient inutilement sur les peuples. Il a fallu la conquête étrangère et les rigueurs du blocus continental pour susciter chez les Allemands l'esprit d'entreprise. Dix ans de tyrannie ont plus fait pour l'industrie nationale que dix siècles de régime patriarcal et de léthargie. Depuis cette époque, les Allemands ont compris la nécessité de combiner leurs forces et de s'unir entre eux par des intérêts solidaires. De ce sentiment est née l'association douanière ou zollverein, modeste création, bien dédaignée par les diplomates de la vieille école, bénie par les classes laborieuses et par tous les vrais patriotes. Le zollverein a été pour l'Allemagne plus qu'une augmentation de territoire. Il a été le signal de son avènement à la production. Par le zollverein, la nation s'est élevée à la vie commune, une séve nouvelle a circulé dans tous les rameaux du tronc germanique. Les esprits se sont élevés aux grandes tentatives. Le zollverein est à la fois un bienfait et un objet d'orgueil pour l'Allemagne. Pas un prince n'oserait briser ce pacte, sans danger pour sa couronne. Son maintien est devenu pour les gouvernements la première des nécessités. On dirait l'arche d'alliance qui porte les destinées de la nation dans ses flancs.

List considérait, non sans raison, le zollverein comme son ouvrage, et l'aimait avec une tendresse paternelle. Son rêve était de fortifier cette institution, de l'étendre par l'addition de la Belgique et des Pays-Bas. « Toute nation, disait-il, a besoin d'une ligne de

côtes non interrompue, pour assurer son expansion au dehors. Sans ports, sans marine marchande, l'Allemagne reste étrangère au commerce transatlantique; elle dépend des facteurs d'Anvers et de Rotterdam. Une guerre ou simplement une mesure de douanes peut l'enfermer chez elle et ruiner toute son industrie. » Contre un tel danger, Hambourg et Lubeck, étrangers du reste au Zollverein, n'étaient pas, aux yeux de List, une protection suffisante. Il y avait donc urgence pour le peuple Allemand à s'assimiler les Belges et les Hollandais. C'étaient des enfants de la même famille, séparés de la mère patrie par une politique désastreuse, et qui tôt ou tard devaient rentrer dans son sein. De telles idées, en 1836, s'appelaient des songes; peut-être sommes-nous à la veille de les voir passer en réalités. List allait plus loin; il voulait que l'Allemagne s'unît avec l'Angleterre contre la France et la Russie. Les Allemands, disait-il, n'ont d'ennemis que les Français et les Russes. Les uns et les autres ont besoin de notre division pour nous dominer. La Grande-Bretagne, au contraire, ne prétend rien sur notre liberté; elle n'a rien à craindre de nous. Pourquoi ne recherche-t-elle pas notre alliance, au lieu d'arrêter notre développement par une jalousie étroite et malentendue? Cette fausse politique la rend impopulaire chez nous et livre l'Allemagne à la propagande démocratique des Français. »

Ici, le patriote domine l'économiste et représente plutôt les préjugés que les intérêts de l'Allemagne. Notons que List avait été longtemps l'hôte de la France, qu'il y avait trouvé un asile, des amis et des protecteurs. Nous aurions donc le droit de nous plaindre et de lui demander la raison d'une gallophobie si tenace. Mais l'antagonisme vis-à-vis de la France est chez les Allemands l'élément essentiel du patriotisme: ni l'étendue de l'esprit, ni le souvenir des services rendus n'en dispensent. Ce sentiment est, pour ainsi dire, l'âme de tous leurs travaux intellectuels. Il est naturel que les sciences morales en soient imprégnées, et nous devons nous estimer heureux de ne pas le retrouver dans la chimie, l'histoire naturelle ou l'astronomie.

Le patriotisme et une passion très noble; mais il ne doit pas usurper la place de la science. Aussi, bon nombre d'économistes refusent-ils de considérer List comme un des leurs: cette exclusion est pourtant injuste, car le sentiment chez List se concilie fort bien avec l'esprit et la méthode scientifique. Ils ont également tort lorsqu'ils accusent son système d'être antisocial. List est aussi philanthrope que les apôtres les plus fanatiques du libre-échange. Son but n'est pas d'isoler les peuples les uns des autres, et d'aviver entre eux les haines et l'antagonisme. Il déplore les guerres, comme philosophe et comme moraliste; il désire la paix universelle autant que l'abbé de Saint-Pierre. Seulement, il n'admet

pas qu'on ferme le temple de Janus en livrant le faible à l'exploitation du plus fort. Il ne veut pas d'alliance léonine comme celles qui sont imposées par la Grande-Bretagne à ses tributaires; pas de pacte pharisaïque autorisant et sanctionnant l'injustice. L'amitié, la concorde peuvent-elles fleurir entre deux peuples dont l'un ruine systématiquement toutes les entreprises de l'autre, afin de le tenir dans sa dépendance? Evidemment non. Le libre-échange cache donc, sous ses fleurs, des dangers aussi réels, aussi graves que la protection. Le vrai moyen d'éteindre la guerre est d'opposer aux convoitises humaines de solides remparts; c'est de rendre les nations égales par l'industrie et par les lumières; c'est enfin de les amener, par une gradation intelligente, à l'échange consenti de leurs valeurs réciproques. La protection ainsi comprise est donc plus sociale, plus humanitaire que le libre-échange. Elle fonde la paix et la fraternité internationale sur des bases beaucoup plus solides. L'école d'Adam Smith perpétue chez les uns la spoliation, chez les autres la pauvreté, et demande naïvement aux seconds de s'immoler aux principes. La protection affranchit le vassal, en l'élevant au niveau de son suzerain. Laquelle des deux doctrines a le mieux travaillé pour la paix du monde?

On a fait tout récemment au système de List un reproche plus sérieux, c'est d'être antilibéral. De nos jours, on veut l'expansion illimitée de l'individu, la suppression de l'Etat dans tous les rapports de la vie privée. On dénie à la nation le droit de veiller sur les intérêts privés de ses membres. Que chacun se pourvoie et veille à ses affaires comme il entendra. La richesse générale résultera de tous ces efforts abandonnés à eux-mêmes. Bastiat, dans ses harmonies, fait de cette liberté la loi du progrès humain. Suivant lui, le plus grand obstacle au développement des nations, c'est la prétention qu'ont les gouvernements de se faire la providence des particuliers. De quel droit l'Etat impose-t-il aux citoyens sa manière de voir? A-t-il la science infuse? A-t-il une délégation d'en haut? Non, il n'y a donc aucun profit pour nous à remettre entre ses mains la direction de nos actes et le soin de nous enrichir. C'est lui frayer les voies vers le despotisme; c'est faire dépérir le peuple par la compression de ses forces vitales.

Ici, la discussion change de nature et sort du domaine purement économique pour s'élever aux problèmes les plus ardues de l'ordre social. De telles questions ne s'abordent pas en passant: Que les Montesquieu, les Tocqueville de l'avenir en fassent l'objet de leurs spéculations, et déterminent exactement le rôle de l'Etat dans une nation progressive. Une étude aussi transcendante dépasse les bornes de notre sujet. Nous ferons seulement une observation: si l'inter-

vention de l'Etat dans les affaires des particuliers est nécessairement abusive, il faut supprimer toutes les lois civiles, et ne conserver dans la législation que le code pénal. De quel droit l'Etat intervient-il dans le mariage, entre le mari et la femme, pour régler leurs droits réciproques? Est-ce qu'il a la justice infuse? Est-ce que le mariage n'est pas une matière mille fois plus délicate que l'industrie et le commerce? Est-ce qu'enfin le législateur, en imposant aux époux, son intervention n'est pas plus importun et plus oppressif qu'en taxant l'entrée de telle ou telle marchandise? L'homme et la femme sont bien capables de distinguer par eux-mêmes leurs avantages et leurs convenances respectives. Ils ont des parents, des tuteurs, des conseillers pour peser les clauses du contrat. Enfin, ils sont libres de s'unir comme ils l'entendent, sans avoir recours à personne. La loi, c'est-à-dire l'Etat, intervient également entre le père et le fils; elle limite l'autorité paternelle, impose des devoirs à l'amour filial, règle les successions, les modes de partage: elle assiste à nos conventions, se charge d'exiger nos dettes, de faire recouvrer nos créances. Partout, en un mot, et sous toutes les formes, nous retrouvons sa sollicitude ou sa surveillance. Pourquoi? Parce que la conscience des particuliers n'est pas pour l'ordre moral une garantie suffisante; parce que le droit ne peut être abandonné au libre arbitre de chacun, et que toute injustice privée est un péril pour la société. De même, l'Etat, gardien de la fortune nationale, doit écarter du pays toutes les causes de ruine ou d'affaiblissement. Sans doute, les citoyens doivent s'aider eux-mêmes; nuls règlements ne peuvent suppléer à leur indolence. Mais l'Etat doit les avertir des pièges que l'étranger peut leur tendre; il doit stimuler leur énergie et les encourager à la production par la perspective d'un gain sûr. Il faut, dit-on, que le commerce et l'industrie subsistent et fleurissent d'eux-mêmes: soit; mais ils peuvent aussi languir et s'éteindre par l'incurie ou l'ignorance du gouvernement. En présence de tels intérêts, l'Etat n'est pas neutre; il n'a pas le droit d'invoquer la loi du laisser-faire pour excuse.

La seule critique, suivant nous, qui puisse être adressée au système de List, c'est le manque d'opportunité. Les nations, comme les individus, ont leur temps: elles ne peuvent pas remonter le cours des âges ni se soustraire à l'influence de leur siècle. La tendance de l'Europe est évidemment de former un tout homogène, et d'unir les peuples par la fusion de leurs intérêts. Par la science, par l'industrie, par la presse, cette grande assimilation devient chaque jour plus complète. Chaque découverte, chaque idée nouvelle est un progrès dans cette voie. Est-il philosophique de contrarier un pareil mouvement pour isoler un membre de la grande famille qui

tend à s'organiser? J'honore beaucoup la nation allemande et lui reconnais toutes sortes de mérites; mais la civilisation européenne représente un intérêt supérieur. N'a-t-elle pas le droit de demander certains sacrifices aux peuples qui la constituent, de même que les cités antiques à leurs citoyens, les Etats modernes à leurs provinces respectives? Aratus, Philopœmen étaient de grands citoyens; mais la Grèce pouvait-elle rester autonome au milieu de l'empire romain? Brutus fut un héros; mais il n'a pu sauver la république de sa ruine; l'empereur Julien fut un grand homme; il n'a pu rajeunir le paganisme et n'a laissé que le souvenir d'une tentative ridicule. Bien des esprits éminents se sont perdus par des méprises analogues et figurent dans l'histoire comme des visionnaires.

Cette réserve faite, je n'hésiterai pas à classer le *système national* parmi les œuvres monumentales de notre temps. C'est là que les futurs économistes iront chercher l'antidote contre les formules absolues, contre les généralités dogmatiques, principal écueil de leur science. Chez Adam Smith, chez Say et même chez Bastiat, l'économie politique est trop spéculative et trop rigoureuse; elle vise aux démonstrations mathématiques et fait abus de la méthode rationnelle. List lui restitue son caractère expérimental; il dégage avec une grande netteté les successives transformations subies par le corps social en voie de développement, et l'impossibilité pour le philosophe de soumettre ces différentes formes à un même principe. Le libre-échange n'est pas un droit, ni même un bien absolu; c'est un régime applicable à certaine situation donnée, et salutaire au degré de civilisation qu'elle suppose. Appliqué à tort, le libre-échange peut être inopportun et même funeste, tout aussi bien que le Code civil ou le système représentatif octroyés aux Patagons ou bien aux naturels de l'Océanie. Telles sont les vérités que List fait admirablement ressortir. On remarquera sa définition du mot peuple et le tour nouveau, original qu'il donne à cette antique conception. On s'attachera surtout aux aperçus et aux déductions historiques qui font l'attrait et l'intérêt puissant de l'ouvrage. Sous ce rapport, le livre de List offre une application heureuse de la méthode appelée exégèse, qui tend à remplacer dans toutes les sciences les procédés déclamatoires et creux de la dialectique. A l'Allemagne la gloire d'avoir découvert cette lumière nouvelle et de l'avoir portée dans toutes les investigations de l'esprit humain. A List l'honneur d'avoir projeté ses rayons sur l'économie politique. Cette seule tentative suffirait pour sauver son nom de l'oubli, et pour lui assurer une place parmi les hommes éminents de notre siècle.

E. LINANGE.

---

---

---

# L'ALLIANCE PRUSSIENNE

---

Les alarmes qu'ont fait naître en France les projets de réorganisation de l'armée se sont accrues depuis qu'un décret inséré au *Moniteur* du 30 octobre a institué une commission, sous la présidence de l'Empereur, pour étudier « la question de savoir s'il n'y a pas lieu d'introduire dans les forces militaires de l'empire les modifications que les circonstances semblent indiquer. » On s'est demandé avec inquiétude, d'une part, si l'ennemi était à nos portes, et, d'autre part, si, pour vouloir réorganiser l'armée, on n'allait pas la détruire.

Dès les premiers bruits qui furent répandus sur ce sujet par un recueil qui couvre une marchandise antidynastique du pavillon des confidences ministérielles, nous crûmes nécessaire de réagir contre ces idées de réforme, parce qu'elles nous semblaient dangereuses et en désaccord avec la politique très honorable et très sage suivie jusque-là par le gouvernement impérial. Notre patriotisme, que nous ne saurions séparer de notre attachement pour la personne de l'Empereur, nous faisait une loi de rechercher si le péril était si grand qu'on se plaisait à le dire, si même il existait, et nous n'avions pas de peine à démontrer, chiffres en mains, d'accord avec toutes les déclarations du gouvernement, que les victoires de la Prusse et la dissolution de la Confédération germanique avaient été plus profitables que nuisibles à notre pays. Le même sentiment nous engageait à examiner si les plans qu'on faisait circuler dans le public étaient bien de nature à augmenter nos forces militaires, et si le système dit « prussien, » qu'on nous proposait d'adopter au moment même où la Prusse venait de le modifier à son grand avantage, n'entraînait pas après lui des inconvénients très graves et ne tendait pas à porter atteinte aux forces vives et à la richesse de la nation. Nous n'avons

pas l'espoir que nos paroles aient convaincu tout le monde, et, bien que l'exacte précision avec laquelle nous avons exposé dans la *Revue* le développement des événements de cette année, bien que la justesse des prévisions que nous n'avons cessé d'émettre depuis quatre ans, prévisions depuis lors justifiées, nous donnent peut-être quelque droit d'être écouté, nous craignons bien de jouer le rôle de cette fille de Priam qu'un journal quotidien confondait plaisamment l'autre jour avec un personnage de la comédie italienne. Nous n'avons nullement le don de seconde vue, mais nous examinons les questions avant d'en parler et tâchons de les résoudre suivant les données du bon sens. Qu'une consigne bien suivie ou un parti pris de silence étudié couvre de son ombre nos modestes travaux, il n'en est pas moins vrai que nos idées font leur chemin et qu'elles s'introduisent un peu partout, sans en excepter les régions dont l'accès nous est le plus sévèrement interdit. C'est ainsi que notre idée d'une garde nationale mobile d'un million d'hommes a été patronnée là où nous sommes traités habituellement en parias ; que notre idée d'introduire l'élément chemin de fer et télégraphe dans l'armée a été prônée là où il est interdit de prononcer notre nom ; c'est ainsi surtout que nous avons vu un recueil très infatué abandonner tout à coup la politique qu'il soutient depuis plusieurs années pour se rapprocher de la nôtre vis-à-vis de l'Allemagne. Ce sont là les seuls succès que nous ambitionnions : nous ne nous plaindrons jamais d'être mis au pillage, pourvu que cette petite piraterie politico-littéraire profite à la vérité. Peu nous importe comment nos idées triomphent, pourvu qu'elles triomphent.

Eh bien, le sentiment qui nous a poussé à ces recherches nous engage aujourd'hui à en faire une autre non moins curieuse et non moins utile. Nous voulons nous demander à quelle opinion appartiennent les hommes et les feuilles qui poussent le plus vivement le gouvernement à opérer de grands changements dans l'armée et quel intérêt, avoué ou latent, ils poursuivent.

Nous avons dit d'où était parti le ballon d'essai. Le lieu où on l'a gonflé n'est pas de ceux où l'on professe d'habitude une grande vénération pour la personne du souverain. L'encens qu'on y brûle abondamment ne s'élève jamais au-dessus de ses ministres, et si l'on sait y distiller la louange pour les hommes au pouvoir, on y connaît aussi, quand il s'agit d'atteindre plus haut, la recette des plus subtils poisons. Ce n'est assurément pas là qu'il faut aller chercher cet attachement dynastique que les Anglais appellent *loyalty*. Nous ne le trouverons pas davantage dans le journal le *Temps* qui est un des promoteurs de l'idée de réforme ; nous ne croyons nullement l'offenser en disant cela ; nous ne croyons pas même lui déplaire. Parmi

les journaux de province, ceux qui ont avec le plus d'ardeur relevé la balle sont précisément ceux qui posent en organes d'opposition convaincus. D'un autre côté, il nous est permis de supposer que les hommes politiques qui ont avec tous ces journaux des relations notoires, ne sont pas éloignés de partager leurs idées. Nous n'incriminons personne ; nous ne doutons nullement que, dans leur pensée, ils ne préparent ainsi le bonheur de la France ; c'est une prétention que nous avons tous ; nous constatons seulement ce fait, que c'est dans les rangs de l'opposition la moins dynastique, ce qui ne veut pas dire la moins ministérielle, qu'on rencontre les sympathies les plus vives pour une réforme de l'armée dans le sens d'une extension de nos forces militaires, et d'une application plus ou moins exacte du système prussien. Si j'avais l'honneur d'être pour une part quelconque, si petite fût-elle, dans les conseils du gouvernement, je me méfierais beaucoup de cette singulière coïncidence, et je m'efforcerais de faire naitre les mêmes appréhensions dans l'esprit de mes collègues. Je me demanderais quel piège cache cette grande ardeur des combats, si nouvelle pour eux et si contradictoire à leurs précédentes déclarations.

Qu'ils l'aient ou non prémédité, le piège existe et a quatre portes béantes par lesquelles on peut y trébucher. Contraindre tous les Français au service militaire, c'est accroître les causes déjà trop nombreuses de mécontentement, c'est compromettre la popularité du gouvernement, provoquer contre lui une antipathie funeste, c'est armer la nation, le plus grand danger auquel on puisse exposer le pays, à moins d'invasion étrangère. C'est en second lieu désorganiser peut-être une armée excellente, dont on est sûr, avec laquelle on a vaincu souvent, pour lui substituer, quoi ? l'inconnu, un système bâtard, mal approprié à nos goûts, à nos habitudes, à nos mœurs. C'est, de plus, augmenter les dépenses improductives qui pèsent déjà d'un poids si lourd sur la nation ; car il ne faut pas se figurer qu'on doublera l'effectif actuel, même avec une landwehr, sans accroître d'un quart ou d'un tiers le budget de la guerre. Si nous ne parvenons pas aujourd'hui, avec un effectif restreint, à équilibrer nos finances, que sera-ce lorsqu'il faudra ajouter encore 100 à 150 millions à nos dépenses annuelles ? A-t-on bien songé aux désastres qui ont accablé l'Autriche pour n'avoir pas su conformer son établissement militaire aux ressources de l'Etat, et il faut rappeler une fois de plus que la Prusse a dû ses promptes victoires tout autant aux réserves de son trésor qu'à l'excellence de son armement. C'est en quatrième lieu nous rendre suspects à nos voisins, nous aliéner une grande nation qui vient de manifester sa puissance au moment même où, reconnaissante du secours passif que nous



avons prêté à son développement, elle penchait vers nous et, libre dans le choix de ses alliances, semblait rechercher la nôtre pour en faire la base d'un nouvel équilibre européen.

Nous n'avons cessé de le dire avant, pendant et après la guerre d'Allemagne, c'est avec la Prusse que la France doit contracter sa grande alliance continentale. Les deux nations ont de telles affinités d'idées, des points de contact si nombreux et si intimes, leurs intérêts sont si heureusement combinés pour s'appuyer et se servir, que leur union semble toute naturelle et se scellerait suivant toute apparence, si l'esprit de parti et les erreurs qu'il propage ne venaient de temps en temps se placer à la traverse. Le développement de la richesse en Allemagne, fruit heureux des victoires de la Prusse, ouvre à notre industrie de luxe le plus large et le plus sûr marché de l'univers. L'esprit libéral qui souffle sur l'Allemagne du Nord est parti de France; depuis deux siècles, c'est un commerce habituel d'idées entre elle et nous. Nous-lui communiquons notre vivacité, elle nous offre en échange sa solidité; ensemble, nous avons fait faire les plus grands progrès à la civilisation et assuré le plus de bien-être aux classes laborieuses; nulle part la bourgeoisie n'est plus éclairée, nulle part elle n'exerce une plus grande influence sur la marche des affaires. Plus que nous, la Prusse jouit des « libertés nécessaires » et son contact peut nous aider à les recouvrer; car il en est des libertés comme des liquides, elles tendent à prendre leur niveau dans les pays qui se trouvent en communications constantes.

Enfin, et ce n'est pas le moindre de ses avantages, l'alliance prussienne nous permettrait de résoudre la plupart des problèmes politiques qui s'imposent à notre siècle. Il y a des fautes diplomatiques à racheter en Europe, et des réparations à accomplir. Visant au même but élevé de l'indépendance des nations et des libertés assises sur la justice, la France et la Prusse peuvent tout tenter pour l'atteindre, sûres qu'elles seraient d'y réussir. Il n'est pas nécessaire qu'elles se partagent le monde; il suffit que l'on sache que derrière l'une on trouvera toujours l'autre. Nous l'indiquions récemment, c'est avec la Prusse et l'Angleterre que nous devons mettre fin à la question d'Orient. Une simple entente des trois puissances pour débarrasser l'Empire Ottoman des entraves que les traités successifs lui ont imposées, et le faire entrer dans le droit commun, suffirait à assurer les intérêts des chrétiens en Orient. Leur situation sera précaire tout le temps qu'un système d'exception pèsera sur la Sublime Porte. La Prusse n'a d'autre intérêt direct en Orient que celui de la chrétienté et de la civilisation; c'est aussi le nôtre, et nous ne comprendrions pas que les deux Etats ne fussent point unis pour le satis-

faire. On a parlé d'une alliance entre la Prusse et la Russie. Il faudrait que le gouvernement français fût bien maladroit pour la laisser s'accomplir, car elle est contre nature, et la Prusse, pour y souscrire, aurait besoin d'y être violemment poussée par nos imprudences et nos fautes.

Si l'alliance prussienne est pour nous si désirable, que serait une lutte de la France avec la nation germanique? Car il ne faut pas se le dissimuler, la Prusse, c'est la nation germanique. Un peu plus tôt, un peu plus tard, le groupe sera complet, comme il le serait devenu sous l'empire de l'ancienne Confédération si elle avait eu la cause nationale à soutenir. Il n'y aurait pas, à nos yeux, de guerre plus impie ni plus folle. Mieux vaudrait retourner au Mexique; là, du moins, nous n'aurions pas à redouter l'envahissement de notre territoire, et la civilisation ne risquerait pas de s'engloutir dans le choc formidable de deux peuples géants, qui entraîneraient nécessairement dans leur tourbillon tous les autres peuples de l'Europe. L'Allemagne, abattue sous le poids d'une coalition que nous aurions formée, laisserait un vide immense, sur lequel nous serions les premiers à gémir et qu'il faudrait aussitôt combler. Nous ne sommes plus au temps où l'on faisait disparaître les nations sous la loi de la conquête. On détruit un Etat, on ne détruit pas un peuple. Morcelé de nouveau, il renaîtrait un jour à l'unité, et à son tour gonflerait de son levain le cœur de ses coalisés. N'est-il pas plus sage de reconnaître dès aujourd'hui son droit et de souffrir qu'il existe puisqu'on ne saurait l'empêcher d'exister? N'est-ce pas le conseil que donne la froide raison, sans qu'il soit besoin d'appeler à son aide le sentiment? Retournerons-nous l'hypothèse? Supposerons-nous la France vaincue? Il nous répugne d'envisager de ce côté la question, et pourtant faut-il nous dissimuler le péril? Sommes-nous bien sûrs d'avoir conservé, chez les nations étrangères, ces sympathies que notre génie national y avait fait naître et que les instincts généreux de notre caractère y avaient entretenues? On nous aimait naguère, chez les peuples étrangers, on nous redoute aujourd'hui; mais du jour où ils se sentiraient trois, ils nous feraient payer bien cher la peur que nous leur avons causée.

Voilà pourquoi notre patriotisme s'alarme quand on nous parle d'augmenter nos forces militaires. Ne vaudrait-il pas mieux développer ces forces morales et intellectuelles qui nous avaient assuré naguère la conquête pacifique du monde? N'est-ce pas là qu'est la vraie grandeur et la vraie force, plutôt que dans les manifestations de la force brutale? Pourquoi tout ce bruit, s'il ne s'agit que d'améliorer nos défenses et de ne point faire échec à la paix? Quand nous voyons tant d'illustres soldats réunis aux Tuileries sous la prési-

dence d'un Souverain qui a marqué dans la guerre, il nous prend un frisson ; car nous entendons en même temps les ennemis de la dynastie applaudir et les ennemis de la France énumérer leurs bataillons. Sans doute, l'esprit de modération préside le débat, et plus d'une voix amie de la paix peut s'y faire écouter. M. Fould, M. Rouher, d'autres encore ont à cœur de préserver le gouvernement des plans aventureux et des projets menaçants. M. le ministre d'Etat n'oublie pas qu'il aura à défendre les idées qui auront prévalu dans la commission devant le Corps législatif, et il pèse dans son intelligence, qui est très pratique, les dangers qui peuvent en sortir. Nous regrettons cependant que, dans ce synode où siègent tant d'hommes éminents, on n'ait pas appelé celui qui, dans l'Etat, est plus particulièrement l'organe de la paix. Puisqu'on ne discute pas les moyens de faire la guerre, il nous semble que la présence du ministre des affaires étrangères eût été là plus nécessaire que celle même de certains hommes spéciaux. Seul, il eût été en mesure de dire l'effet que ces réunions solennelles produisent au dehors, l'action que les idées qui transpirent exercent sur les gouvernements et sur les peuples, par quelle attitude et quelles réflexions les uns et les autres y répondent. Ces projets d'augmentation de nos forces militaires sont beaucoup moins une question intérieure qu'une question extérieure. Suivant que tel ou tel plan sera adopté, nous pouvons voir les nations amies se rapprocher de nous ou s'en éloigner. M. le marquis de Moustier n'aurait-il pas été plus à même qu'aucun de ses collègues d'apporter sur ce point des avis éclairés et de montrer les voies qui conviennent à la prudence ? Il est regrettable, suivant nous, que, dans une circonstance aussi grave et sur des questions aussi délicates, d'où doivent sortir la paix ou la guerre, M. le marquis de Moustier ait été tenu à l'écart. Si l'on ne savait l'estime où le chef de l'Etat tient son haut mérite, on pourrait craindre que ses talents ne fussent à dessein rejetés dans l'ombre ; et, quand on se rappelle que, dernièrement, dans une autre circonstance solennelle, lorsqu'il s'agissait de déterminer la ligne de conduite du gouvernement français à propos des affaires d'Allemagne, ce fut une autre plume que la sienne qui contresigna cet acte important de la politique impériale, on se prend à penser que deux courants non divergents, mais parallèles, pourraient bien exister dans les hautes régions du gouvernement. Ce serait purement alors un conflit d'influence et d'ambition. On aimerait mieux voir une entente parfaite conduire la France aux destinées que les événements récents lui indiquent.

L'opinion en Prusse est généralement favorable à un étroit rapprochement avec la France. Elle l'était davantage encore il y a quelques mois, au lendemain de la victoire. Nous avons un peu gâté la

position par nos fautes. La première fut ce regret qu'on laissa voir, que M. de Bismark n'eût pas détaché un morceau de ses conquêtes pour nous en faire hommage. La seconde fut cette fameuse augmentation des forces militaires, dont on fit une affaire de relations extérieures en la mêlant à des instructions diplomatiques. L'Allemagne cependant a un sens trop juste des choses pour garder longtemps ses appréhensions, si nous savions lui offrir un gage de nos sentiments pacifiques. Volontiers, la Prusse inclinerait vers nous sa puissance nouvelle, si elle était assurée qu'il ne se trame rien contre elle. Il suffit de suivre avec attention la presse allemande pour reconnaître cette heureuse tendance de l'opinion. La presse en Allemagne reflète plus fidèlement qu'en France les phases de l'esprit public, parce qu'elle y jouit d'une liberté plus grande, et qu'elle n'est pas un instrument aussi docile dans les mains du gouvernement. On peut donc l'interroger avec la certitude d'y trouver les éléments de la vérité. Un estimable recueil qui se publie à Berlin, (*Annales des sciences politiques et sociales*), sous la direction d'un professeur distingué, M. J.-E. Glaser, semble avoir voulu ménager nos peines et notre temps en résumant dans son dernier numéro, celui du 26 octobre, les sentiments de la nation allemande à notre égard. Dans un article intitulé *la Politique de M. de Bismark*, il porte des jugements et expose des idées qui se trouvent en parfaite conformité avec les nôtres.

Il constate d'abord que les traités de 1815 sont rompus, et que la Prusse, qui naguère dans la Confédération était à côté et derrière l'Autriche, est aujourd'hui le pouvoir dominant de l'Allemagne. « Les grandes puissances de l'Europe, dit-il, ont permis ce changement, et la France a même coopéré à sa réalisation. » Il convient de se rappeler ce qu'étaient ces traités de 1815, que le canon de Sadowa a achevé de déchirer. C'était un rétablissement quelconque de l'ancien ordre de choses. L'empire germanique n'avait pas été reconstitué, mais on avait donné à l'Autriche une prépondérance qui s'étendait sur l'Italie. La vieille ennemie de la France ou son infidèle alliée était en possession d'un pouvoir immense, qu'il a fallu un demi-siècle et les efforts de trois peuples intéressés pour abattre. C'est la guerre d'Italie qui a porté le premier coup au colosse, et par là préparé sa chute; la Prusse ne saurait l'oublier. On a vu que, pendant cette guerre, elle avait résisté non sans peine au courant que l'Autriche avait, au sein de la Diète, déterminée contre nous. Dès lors, elle avait compris que l'affranchissement de l'Italie était le prélude de l'affranchissement de l'Allemagne. Un moment, l'empereur Napoléon III sembla songer à établir en Italie, et en Allemagne ensuite, une sorte de Confédération qui se serait trouvée naturelle-

ment placée sous le protectorat de la France. Ce plan, le vœu des peuples n'avait pas permis qu'il s'exécutât en Italie; il était encore moins réalisable en Allemagne. Jamais l'Allemagne n'aurait consenti à voir renouveler chez elle la Confédération du Rhin.

Selon toute apparence, les Etats allemands formeront bientôt deux confédérations, l'une étroite, qui réunira entre eux les Etats situés au nord du Mein, l'autre étendue, qui englobera les Etats du Sud jusqu'à ce que leurs intérêts les poussent à se serrer autour de la Confédération étroite, ce qui ne peut manquer de se réaliser un jour, et ce dont la France ne doit pas prendre ombrage. « Loin d'en subir les atteintes, la France, dit le recueil allemand, a tiré grand profit de la guerre. Elle n'a pas obtenu d'accroissement de territoire, mais elle n'avait aucun droit d'y prétendre, et les avantages moraux qu'elle a recueillis seront d'autant plus grands qu'elle laissera paisiblement l'Allemagne faire ses affaires et développer sa richesse. » Jusqu'ici, cette parole : « l'empire c'est la paix, » n'avait pas trouvé sa justification dans les faits. « Aussi longtemps que les traités de 1815, qu'il avait violés, pouvaient être considérés comme la base du droit public, l'empire était regardé comme une menace pour la paix. Maintenant, ces traités sont détruits, les fondements d'un nouvel ordre de choses sont jetés, et, dans ce mouvement nouveau, le rôle réservé à la France, s'il n'est celui d'une direction maîtresse des affaires, demeure toutefois prépondérant et décisif; partant, la parole de Bordeaux est devenue une vérité. La France, en effet, n'a pas seulement une influence protectrice à exercer sur le nouveau système; son propre intérêt la convie à l'affermissement du nouvel équilibre, qui peut seul la mettre à l'abri des restaurations du vieux droit. » Ainsi parle la Prusse par l'un de ses principaux organes. N'est-ce pas dire qu'une alliance étroite avec nous est dans les vœux de la nation, et qu'il ne tient qu'à nous de la réaliser?

Puisse ce noble appel être entendu non pas seulement dans les hautes régions du pouvoir, où nous croyons qu'il est compris, mais de ceux qui ont méconnu et les droits de l'Allemagne et les devoirs de la Prusse, de ceux qui ont faussé l'esprit public et répandu des erreurs funestes aux intérêts de la France! Le pays a soif de la paix; il en a besoin pour continuer sa lutte contre les grandes nations industrielles, pour raviver son génie, distraire des hautes conceptions, pour développer son agriculture languissante et meurtrie, pour compléter, sans grever l'avenir, cet « outillage de la paix » dont on a tant parlé ces jours-ci; il en a besoin surtout pour recouvrer ses libertés.

ALPHONSE DE CALONNE.

---

---

## REVUE CRITIQUE

---

*Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, in-16, par M. Jules BARNY. — *Nécessité de refondre l'ensemble de nos Codes et notamment le Code Napoléon, au point de vue de l'idée démocratique*, brochure, par Émile AOLLAS. — *Le Travail*, par M. Jules SIMON.

Il y a désormais dans les lettres toute une armée de philosophes, de penseurs, d'économistes travaillant avec ardeur à porter la lumière sur des questions mal connues, mal définies; dans leurs livres consciencieux, il règne un esprit large et tolérant, un désir de vérité, une poursuite fervente de la justice, qui ne sauraient être que féconds et aider à l'établissement solide des idées libérales. C'a été jusqu'ici un problème insoluble, de faire pénétrer la morale dans la politique. Les ouvriers n'ont point manqué à la tâche; mais leur labeur n'a guère été productif. Il faut cependant constater leurs efforts généreux, leurs hardies tentatives. Qui sait si, de toutes ces épaves, on ne réussira pas un jour à construire le monument rêvé. M. Jules Barny est un des sectateurs les plus fervents et les plus autorisés de ces tendances civilisatrices, et il a coopéré avec succès à leur utile diffusion par ses cours faits, il y a quelques années, à l'Académie de Genève, sur *l'histoire des idées morales et politiques en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, et par la publication de l'ensemble de ces études, qui, désormais, s'adressent non plus seulement aux quelques jeunes gens qui ont pu se réunir autour du maître, mais aussi à tous les hommes de cœur droit, d'âme jeune et de bonne volonté. Pour rendre plus intéressante l'analyse des idées qu'aurait alourdies une exposition dogmatique, l'auteur a choisi la méthode vivante de la biographie, venant sans cesse appuyer l'idée par le fait. Les trois écrivains puissants à qui nous devons la révolution intellectuelle dont nous procédons tous, l'abbé de Saint-Pierre, Voltaire et Montesquieu, remplissent à eux seuls le premier volume de cet ouvrage. L'abbé de Saint-Pierre, qui, le premier, a parlé de la diffusion de l'instruction primaire dans les campagnes, de la paix perpétuelle, fut un esprit généreux; mais, faute de savoir écrire, il ne parvint point à s'attirer des lecteurs. Ses idées, mal semées, mais prodiguées à tous les vents, ont porté leur fruit; on en a entendu parler dans le monde, et l'étude de M. Barny, nous donnant une physionomie neuve, bien accentuée, de l'abbé de Saint-Pierre, ne pouvait qu'être bien accueillie. La

biographie de Voltaire, nourrie d'idées et de faits, n'est pas moins intéressante. Voltaire n'a point de doctrine arrêtée; il ne s'est point quinquiescencié en axiomes et en formules; mais il avait l'esprit d'humanité et avec cela le bon sens le plus clairvoyant, l'esprit le plus acéré et une forme étincelante; il a mis ses qualités vivaces au service de l'éternelle raison et de l'inéluctable justice; il a agrandi le champ d'élaboration des idées libérales de son temps; il a été l'apologiste de la tolérance, un infatigable redresseur des torts; sans cesse, il protesta contre les iniquités de la justice, contre les barbaries regrettablement conservées dans les institutions et les lois du XVIII<sup>e</sup> siècle, et c'est ainsi qu'il a si énergiquement contribué à populariser les principes nouveaux d'où a jailli notre transformation politique et morale. L'étude qui nous a le plus séduit dans ce premier volume d'un travail consciencieux, que nous souhaitons de voir bientôt achevé, est celle qui est consacrée à Montesquieu. Avec beaucoup de précision, l'auteur a tracé les contours de cette physionomie que tant d'autres ont déjà essayé de nous faire connaître et vénérer; il cite avec enthousiasme les admirables pages où le noble penseur prodigue les principes les plus justes, les plus humains, les théories les plus élevées, les plus généreuses, et les enveloppe de cette expression lumineuse et attrayante qui lui est personnelle; il caractérise très nettement l'influence salutaire exercée par lui sur la réforme de la législation pénale, et tous les bienfaits que son esprit clairvoyant et fécond a répandus dans le champ de la libre pensée. Avec non moins de sagacité, notre critique relève les fâcheuses ambiguïtés de choses et de mots, les inexactitudes de définition et le défaut de vigueur philosophique qui troublent la lucidité de pensée de Montesquieu et déparent son génie. Tout ici est à lire et à méditer. A côté des grands penseurs, qui sont comme les apôtres du progrès, il y a dans chaque civilisation des promoteurs moins en vue, mais dont les services ne sont pas moins utiles, bien qu'ils aient moins d'éclat, ou au moins un éclat moins durable. Ils façonnent directement la pensée contemporaine; mais quand tout a germé dans le sillon qu'ils ont tracé, de nouveaux semeurs arrivent, et il ne reste plus d'eux que leur bienfait même; leur souvenir s'oblitère ou s'éteint. L'encyclopédie, si peu lue désormais, les encyclopédistes si peu connus, si méconnus aujourd'hui, bien peu en sauraient parler avec autorité, avec utilité. Cette compilation énorme qui, pendant plus de vingt ans, s'attaqua à tant de choses qu'on croyait bien solides, qui, par la lutte face à face ou par des menées sourdes, ruina tant de préjugés, d'ignorances, d'abus, d'hypocrisies, comment a-t-elle été produite au jour et quel accueil lui a-t-on réservé? Son développement n'a-t-il pas été entravé? n'a-t-elle pas rallié la collaboration ardente des écrivains les plus militants de l'époque? n'a-t-elle pas fait l'éducation de toute une génération qui mérite bien sa part de gloire, bien que la génération de 1789, qui procède d'elle, la relègue un peu dans l'ombre, et le siècle où elle s'est produite ne s'y est-il pas entièrement reflété? C'est à toutes ces questions que répond l'ouvrage de M. Pascal Duprat, qui, avec beaucoup de brièveté et de clarté, a su donner à cette étude intéressante tout le piquant de l'actualité. Une semblable machine

de guerre n'est-elle pas en effet toujours à recommencer, et quel labeur poursuivons-nous, nous tous écrivains, journalistes, penseurs, philosophes, économistes, sinon de remanier sans cesse cette toile de Pénélope, qui jamais ne se terminera? Collaborateurs non ralliés à une œuvre d'ensemble, nous poussons chacun nos petites phrases, nos petites pages en apparence inutiles et bien humbles le plus souvent. Qu'importe! L'un ou l'autre y trouve sa nourriture, et c'est ainsi que l'esprit humain se renouvelle, se recommence lui-même sans cesse. Dans un certain nombre d'années, par exemple, à quoi pourront servir les travaux de M. Jules Simon, de M. Acolas, qui vont nous occuper? Mais leur effet aura été produit, et ils auront beaucoup aidé et directement, dans leur temps, à l'émancipation humaine.

Notre vie civile se poursuit-elle en vertu de nos codes ou bien malgré eux et même à leur rencontre? La réponse n'est pas douteuse. Elle l'est bien moins pour M. Acolas, qui, après avoir examiné dans une revue rapide, mais claire et sûre, nos principaux codes, réclame pour conclusion la réorganisation de ce troisième pouvoir de l'Etat, qui est la magistrature; il constate que le suffrage des penseurs les plus autorisés, des spécialistes les plus accrédités, est unanimement acquis à la refonte des codes issus du 18 brumaire, et qu'il est temps de ne plus céder au prestige un peu usurpé et bien éclipsé désormais de ces codes, qui n'ont été qu'une sorte de compromis entre les institutions de la révolution et les traditions de l'ancien régime; il voudrait que la magistrature, encore méconnue chez nous, fût relevée de la subordination regrettable qu'elle subit. La partie critique est naturellement fort intéressante. M. Acolas déclare que, d'après les principes du Code d'instruction criminelle et du Code pénal, dans la procédure civile, la dignité humaine, la liberté, le droit de l'accusé, de l'innocent injustement condamné, sont bravés, presque annulés par toute une suite de mesures restrictives, afflictives, vexatoires, de règles empiriques, de procédés arbitraires, sous l'amas desquels disparaît la notion vraie et pure de la justice, et il réclame comme une mesure générale l'introduction du jury dans toutes les parties de l'organisation judiciaire où il ne fonctionne pas encore, contrairement à l'Angleterre, aux Etats-Unis et au canton de Genève, où cette institution, « surtout pour les matières civiles, a corrigé tant de vices. » L'auteur demande également que l'on révisse par des lois moins insuffisantes, moins tyranniques en bien des occasions, et partant plus en rapport avec les besoins de l'avenir et l'état de notre civilisation, la propriété, si singulièrement protégée par le Code de commerce et le Code Napoléon. Il désire aussi que l'on restitue le contentieux administratif à la justice du droit commun, et que l'élection du juge soit faite par les justiciables, « tradition de 1789, dit l'auteur, désertée par la France et appliquée à l'étranger. » La question du mariage, de l'état de la femme et de l'enfant, arrive à son tour, et ce n'est point la plus indifférente, malgré tout ce qui a été dit et écrit par tant d'hommes compétents, de savants spéciaux, d'écrivains remarquables. Tous partent presque unanimement des mêmes critiques pour aboutir aux mêmes conclusions. M. Acolas présente à son tour les contradictions, les iniquités,



l'arbitraire dont le Code Napoléon offre en ces matières le regrettable tableau, que ne voile même pas l'ordre apparent des formules.

Certes, pour opérer en tout ceci des réformes nécessaires et partout réclamées, il sera temps que les penseurs, les hommes de cœur et d'intelligence, pour qui le progrès n'est pas une parole frivole et dérisoire, la préparent de longue main et avec toutes les lumières que les méditations isolées peuvent apporter aux éclairs qui jaillissent de la controverse. Personne n'accepterait de résoudre inopinément la question du droit paternel, la question du divorce, celle des enfants nés en dehors du mariage, celle des libertés nécessaires à la femme ainsi que de ses rapports avec l'homme dans l'état de mariage en tant que personne égale; il faut cependant ne pas reculer devant l'œuvre capitale et antérieure à toute autre, qui est l'organisation réelle, vraie, solide, morale et naturelle de la famille. La propriété vient ensuite, puis la cité, puis enfin l'organisation politique, l'affirmation et le développement de la liberté sous toutes ses faces, et la réalisation, au moyen d'institutions nouvelles, de la justice dans la liberté. Le Code Napoléon n'a reproduit qu'en le dénaturant le Code civil de la Convention, qui, bien qu'étant une œuvre supérieure, n'en est pas moins encore un travail imparfait, qu'il faudra sans cesse remanier, avec le but non discutable désormais d'affirmer le droit de la conscience et de la science indépendante sous une loi générale de liberté, en dehors de tout préjugé religieux ou juridique. Le Code Napoléon, le Code civil de la Convention et le droit romain seront désormais mal venus à tyranniser, comme une bible, comme un texte sacré nos jurisconsultes. S'aider de tous les travaux, mais se détacher des erreurs du passé, est un devoir absolu si nous voulons aborder sans défaillance, sans utopie, mais aussi sans anxieux et inutiles tâtonnements, l'élaboration synthétique de la civilisation moderne.

Dans la *religion naturelle*, dans la liberté, M. Jules Simon avait, non sans succès, tenté de populariser les idées générales qui régissent la société; puis il a quitté ces vastes carrefours de la philosophie sociale et s'est renfermé successivement dans deux questions fort grosses, d'où sont sortis deux livres qui ont eu leur jour d'éclat, *l'Ouvrière* et *l'Ecole*; il reprend aujourd'hui une question d'intérêt général, le *Travail*, et, la remaniant avec les idées modernes, plus en philosophe qu'en économiste, la rend bien plus accessible et attrayante pour la masse des lecteurs, que les gros et peu sympathiques volumes publiés chez Guillaumin ne sauraient point tenter. Admettons que c'est là une qualité, et, sans nous demander si M. Jules Simon n'aurait pu faire mieux, louons notre auteur de tout ce que la philosophie sociale peut trouver en lui d'assimilable. De tous nos publicistes contemporains, il faut le reconnaître, M. Jules Simon est celui qui a le plus activement contribué à intéresser le public au sort de l'ouvrier, de l'ouvrière, et surtout à la question des divers modes d'association qui ont déjà été essayés en France ou à l'étranger. C'est là, en réalité, le but de l'ouvrage un peu lourd et un peu long, mais cependant assez réussi et suffisamment clair, grâce à une exposition heureuse des faits, une distribution sage des matières et à un certain esprit tolérant et libéral qui

permet à la lumière de descendre, douce et bienfaisante, sur chaque détail, même les plus ardues de la question. Contrairement à J.-B. Say, mais avec moins d'audace et de conviction que M. John-Stuart Mill, M. Jules Simon revendique, pour faire partie de l'ensemble des efforts qu'on nomme le travail, le travail intellectuel qu'on a trop séparé jusqu'ici du labeur purement matériel. La prééminence est légitimement rendue ici à la science, à l'art, à la spéculation philosophique, sur les différentes sortes de travail ; puis vient l'étude sur la condition de l'ouvrier prolétaire dans le passé et le présent, et l'histoire du travail manuel en France avec la conclusion que le monopole dans l'industrie est un grave danger. Le problème social, tel qu'il est actuellement posé, préoccupe ensuite M. J. Simon, qui, énumérant pour les rejeter les divers palliatifs tentés dans le passé pour circonscrire ou pour rendre inoffensif le prolétariat, repoussant la protection de l'Etat le patronage du riche, et tout ce qui rappelle l'assistance publique ou l'aumône particulière, parle enfin de l'association, organisation plus pratique, plus salutaire, et conséquemment préférable à tous égards. « Deux principes, dit l'auteur, dominant toute la question. La liberté, d'abord, c'est le premier et le plus grand besoin. La liberté est également nécessaire à l'Etat, dans le marché, dans l'atelier. Sans la liberté, il n'y a pas de justice. Dépendez-vous d'un homme ? S'il est juste (il pourrait ne pas l'être.) son honnêteté n'est qu'un heureux hasard. Dépendez-vous du règlement ? Qui l'a fait ? D'où prend-il son autorité qui en garantit la justice ? Il ne faut dépendre que de soi. Toute doctrine qui supprime la liberté supprime l'homme. L'association est très nécessaire à la liberté. Elle donne de la force à ceux qui n'ont pas de force. La liberté, sans la liberté de s'associer, aboutirait tôt ou tard à l'oppression. Elle reconnaît le droit des minorités ; mais elle en supprimerait l'usage. Par l'association volontaire, le droit est en même temps reconnu et armé ; il devient un fait : ce qui équivaut à dire que par elle la société devient juste. Un bon livre sur le travail serait celui qui enseignerait aux patrons la démocratie et aux ouvriers les affaires. » Il est louable d'avoir tenté une œuvre semblable. Il serait beau de l'avoir complètement réussie. Sans être le dernier mot de la question, qui ne sera pas dit de longtemps, le livre de M. Jules Simon peut être considéré comme un manuel de l'ouvrier désireux de connaître les charges et les bénéfices de l'association. Du moment qu'une association ne peut pas réussir, et il ajoute : « La question a d'ailleurs un si puissant intérêt d'actualité que le gouvernement lui-même a dû s'en occuper, et qu'un projet de loi sur les sociétés coopératives est en ce moment à l'étude. » Il suffira de ce que nous avons dit pour faire connaître le livre de M. Jules Simon, qui lui laisse entière la place à part que sa conscience persévérante lui a acquise entre les publicistes contemporains. Ce qui nous charme dans les livres et dans les écrivains dont nous venons d'étudier les récentes publications, c'est l'ensemble du but poursuivi, c'est l'esprit libéral et tolérant, c'est le désir de faire pénétrer la morale dans la politique. Chacun apporte sa petite pierre au grand labeur synthétique par lequel se prépare et se recommence sans cesse l'évolution sociale. L'encyclopédie

est impossible aujourd'hui. Mais chacun de nous, dans son labeur isolé, dans son journal, dans sa revue, dans sa petite brochure, dans son livre, émet les aspirations secrètes, les méditations et le profit de ses études et de son expérience, et quand il semble que la pensée est endormie, et que le monde n'a plus souci de l'idée du devoir, de la liberté, tout au contraire un immense frémissement se fait ressentir partout; on sent bien que la vie est là : *e pur si muove*.

MAURICE CRISTAL.

*Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'Histoire romaine*, par L. DE BEAUFORT, nouvelle édition, publiée par M. A. Blot. Paris, Maillet.

Il y a non pas seulement vingt-cinq ans, comme le dit M. Blot, mais bientôt trente-cinq, que M. Michelet, dans la préface de son *Histoire Romaine* (1833), a rendu pleine et entière justice au travail de Louis de Beaufort. Les plus habiles critiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles n'avaient fait aux origines romaines qu'une guerre de partisans. La grande guerre ne commence qu'à Pouilly et à Beaufort (1722-1738), dont les historiens et les critiques modernes n'ont fait souvent que répéter les arguments. Entre ces deux précurseurs, la palme de l'initiative appartient incontestablement au premier, mais le second est à la fois plus lisible et plus complet, et il faut savoir gré à M. A. Blot d'avoir publié cette nouvelle édition d'un livre important, devenu à peu près introuvable. Le mérite de Beaufort ne consiste pas tant à faire ressortir l'invraisemblance de faits merveilleux qui se réfutent assez d'eux-mêmes, qu'à démontrer avec une logique et une lucidité remarquables la fausseté d'un grand nombre d'événements importants de cette histoire primitive, rigoureusement possibles, mais dont l'authenticité ne résiste pas à un examen sérieux, comme l'échec de Porsenna, la revanche immédiate de Camille contre les Gaulois après la prise de Rome, même le fameux coffre de Régulus, faits douteux ou plus que douteux, reproduits imperturbablement jusqu'à nos jours par la plupart des faiseurs d'abrégés historiques. Beaufort n'a laissé presque rien à dire sur le peu d'autorité des plus anciens historiens de Rome, sur l'excessive rareté et le caractère équivoque des monuments originaux. Cet écrivain, au surplus, n'était pas seulement un démolisseur; dans son traité de la *République Romaine*, qui mériterait également d'être réimprimé, il avait essayé de dégager et de fixer les faits traditionnels les plus vraisemblables et qui donnent le moins de prise à la critique. C'était un révolutionnaire modéré, et non un niveleur. Ses attaques contre les Annales des Pontifes, répétées et amplifiées par des critiques plus modernes, ont trouvé un contradicteur habile et zélé dans M. V. Leclerc, dont le remarquable mémoire sur ce sujet pourra toujours servir d'antidote contre les emportements du scepticisme. Après tout, ces exagérations de victoires, ces dissimulations de revers, ces fictions romanesques et pieuses ont leur raison d'être, leurs résultats glorieux et providentiels dans l'histoire de Rome comme plus tard dans celle de France. Ainsi que l'a si bien dit M. Leclerc, une nation

faible et réservée à une vie passagère ne se serait jamais créé de tels aïeux.

L. CHALVET.

*Manuel de l'Amateur des Jardins, Traité général d'Horticulture*, par MM. DECAISNE et NAUDIN, membres de l'Institut, etc., 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> parties. Paris, F. Didot.

Suivant les savants auteurs de ce livre, « le jardinage est la branche cadette de l'agriculture. » Mais nous vivons à une époque où les branches cadettes sont ambitieuses! Celle-ci du moins n'aspire pas à supplanter son aînée; elle se contente d'un apanage dont l'importance tend journellement à s'accroître aux dépens de l'univers entier. Dès à présent, son répertoire compte plus de vingt mille espèces de végétaux, utiles ou d'ornement, recueillis dans toutes les régions du globe par des explorateurs hardis, infatigables, dont les trophées ne coûtent de larmes à personne. L'horticulture est, aujourd'hui, plus qu'un art, c'est une véritable science, qui exige des connaissances approfondies, non-seulement en botanique, mais en physique et en histoire naturelle. Le *Manuel de l'Amateur des Jardins* nous offre, pour la première fois, un résumé complet de toutes ses connaissances indispensables à un bon horticulteur.

Avant même d'être terminé, l'ouvrage de MM. Decaisne et Naudin a pris place parmi les classiques du genre. Le premier volume contient les notions de botanique et de physiologie végétale indispensables à l'horticulteur; l'exposé des conditions générales de la culture et de ses divers procédés. Le second volume, qui vient de paraître, est consacré tout entier à la culture et à l'indication des plantes d'agrément dans les différents climats de la France. Le troisième comprendra la culture particulière des plantes d'utilité, légumes et arbres fruitiers. Cette dernière catégorie est, depuis longues années, l'objet favori des études de M. Decaisne, et nous savons que le savant professeur s'occupe avec une prédilection singulière de ce dernier traité, résumé de ses longues et curieuses investigations. Le *Traité général d'Horticulture* a été dignement illustré par l'habile dessinateur de Sèvres, M. Riocreux, dont les dessins, d'une délicatesse et d'un fini vraiment incroyables, soutiennent victorieusement la comparaison avec les photographies les mieux réussies.

B. E.

---

---

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

---

THÉÂTRES. — **Odéon** : *La Conjuratton d'Amboise*, drame en cinq actes, en vers, par M. Louis BOUILHET. — **Palais-Royal** : *La Vie parisienne*, comédie en cinq actes, en prose, par MM. MEILHAC et Ludovic HALÉVY.

Il n'y a pas, dans toute la suite des guerres de religion, d'épisode plus intéressant que la conjuration d'Amboise. Il faut en chercher le récit dans les vieux historiens : dans Castelnau, Vieilleville et quelques autres. M. Louis Bouilhet l'y a cherché sans doute, car les événements se présentent à peu près dans son drame comme dans l'histoire. On sait que la conjuration d'Amboise fut le signal de ces terribles luttes entre catholiques et protestants, qui, selon l'expression de d'Aubigné, décapitèrent la France pour plus d'un siècle. Le sang y coula « très abondamment, » comme à Vassy, comme à la Saint-Barthélemy, comme chez les Vaudois. Quinze cents gentilshommes y périrent, sans compter les adhérents de bas étage. Voici, à peu de chose près, comment Castelnau et Vieilleville racontent les faits : Henri II venait de mourir ; son fils, François II, lui avait succédé, roi timide, roi malade, roi enfant, que gouvernait un peu sa mère Catherine de Médicis, et beaucoup sa femme Marie Stuart. Or, Marie Stuart était la nièce des Guises, et les Guises régnaient, de par elle, à la place du roi, et par-dessus le roi, qu'ils tenaient dans le plus complet esclavage. Ce n'étaient pas deux hommes ordinaires que ces deux frères ; le cardinal, dur et impitoyable comme un inquisiteur espagnol ; le duc, grand homme de guerre, et qui avait pris Calais. En eux se cachait, ou plutôt éclatait déjà toute l'ambition de cette audacieuse maison de Lorraine, faite pour dominer la royauté et pour l'usurper au besoin ; en eux vivait et respirait déjà ce qu'on appellera plus tard la Ligue. L'adversaire de ces premiers Guise était le premier Condé,

Ce petit homme tant joli,  
Qui toujours chante, toujours rit,  
Et toujours mordille à la pomme !  
Dieu gard' de mal le petit homme.

Le contraste est bizarre ; à côté des Guises, fanatiques et sombres, une espèce de chérubin protestant ! En général, c'est le contraire qui arrive, et les protestants ont sur les catholiques l'avantage d'être sérieux. Voyez plus tard Coligny, voyez plus tard encore les Rohan. Condé, ou plutôt

toute cette joyeuse maison de Bourbon, fait exception à la règle. Il n'y en a pas en France de plus galante et de plus spirituelle. On sent déjà qu'Henri IV est né.

Or, comme la cour était à Blois, et que les Guises y gardaient le roi ni plus ni moins que dans une prison, une conjuration se forma, dans laquelle il entra encore « plus de mécontentement que de huguenerie. » Condamné était le chef secret ; mais un gentilhomme limousin, nommé La Renaudie, en était à la fois l'âme et le bras. Il s'agissait d'enlever le roi aux Guises et de convoquer les Etats généraux. De tous les points de la France, les conjurés, au nombre d'environ douze cents hommes, sans compter une troupe que Castelnau amenait d'Allemagne, se dirigèrent vers Blois, et se trouvèrent réunis dans les villages environnants vers le 10 mars 1560. Seul, La Renaudie était resté à Paris, liant les derniers fils, surveillant les derniers ressorts du complot. Il logeait au faubourg Saint-Germain, chez un avocat protestant, qu'il croyait sûr, et qui, par peur encore plus que par vénalité, s'en fut révéler aux Guises tout ce qu'il savait. Ceux-ci s'empressèrent de transporter le roi à Amboise, château plus fort que Blois, et La Renaudie comprit alors qu'il était trahi. Il paya d'audace, et alla rejoindre les siens, comptant sur la force de sa petite armée. Quand les Guises apprirent qu'Amboise était cerné, et que les protestants arrivaient, ils leur dépêchèrent le duc de Nemours, Jacques de Savoie, qui, les rencontrant en chemin, leur demanda si c'était l'habitude que les sujets prissent les armes pour faire au roi leurs réclamations. Il leur garantit, sous serment, le meilleur accueil, s'ils consentaient à déposer leurs armes, et à venir exposer pacifiquement leurs griefs. Quinze chefs des principaux le suivirent et furent immédiatement mis à la torture, puis décapités ou pendus, tandis que le pauvre duc, soutenu par la reine-mère Catherine de Médicis, et par la jeune reine Marie Stuart, courait éperdu à travers les appartements, s'écriant qu'il avait engagé la parole du roi qu'on ne leur ferait aucun mal, à quoi le chancelier Olivier, grand légiste, répondit qu'un roi n'est nullement tenu de sa parole à son sujet rebelle.

Le reste des conjurés fut dispersé, tué ou pris ; La Renaudie fut arquébusé des premiers et attaché ensuite à une potence ; d'autres furent pendus, avec de grandes cordes, aux fenêtres mêmes du château ; Castelnau et sept de ses amis furent décapités ; parmi eux, Vilmongis, qui, à genoux sur l'échafaud, trempa ses mains dans le sang de ses compagnons, et, les élevant vers le ciel : « Seigneur, dit-il, voici le sang de tes enfants, tu ne le laisseras pas sans vengeance. » On tua pendant quinze jours dans Amboise et autour d'Amboise. La ville était pleine de gibets ; les cadavres illustres furent accrochés sur le pont même, et plusieurs semaines après, on pouvait encore les reconnaître. Dans les jours qui suivirent le massacre, un homme qui passait par là mit la main sur la tête de son fils, enfant de dix ans, qui chevauchait à ses côtés, et lui dit : « Ils ont décapité la France, les bourreaux ! Il ne faut épargner ta tête après la mienne, mon enfant, pour venger ces hommes illustres ; et que, si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » L'enfant ne s'y épargna point, et fut le fameux Théodore-Agrippa d'Aubigné.

Quel épisode, quel roman! quel drame! M. Louis Bouilhet ne pouvait mieux faire que de se conformer aussi exactement que possible aux données de l'histoire, et de tirer parti des rudes caractères qu'elle lui offrait. Quels types! La Renaudie, Castelnau, Guise, Condé et jusqu'à ce pauvre roi malingre, François II, qui intéresse par sa faiblesse même. On a beaucoup ri, le premier soir, d'un vers qu'il prononce en mettant la main sur son cœur :

Je sens là comme un roi qui ne veut pas sortir.

C'est en effet un vers malheureux, étant donnée la malice du spectateur français; mais l'idée est juste et l'expression est vive. En Allemagne, on ne rirait pas! A ces figures puissantes, il faut ajouter celle de Poltrot de Méré, le fanatique protestant que M. Louis Bouilhet, anticipant un peu sur l'histoire, a mis là, dans toute son exaltation religieuse, pour servir de repoussoir à l'étourderie de Condé. Nous ne nous rappelons pas que ce Poltrot, qui, plus tard, assassina Guise, ait joué un rôle très actif dans la conjuration d'Amboise. Mais il dut y prendre part, en effet; dans tous les cas, il s'y trouve très naturellement placé; c'est le mystique, c'est l'enthousiaste, c'est le fou de religion. M. Louis Bouilhet lui a donné beaucoup de relief, et, en présence de ce Poltrot, on songe involontairement à 'admirable Balfour des *Puritains*.

La difficulté pour l'auteur de la *Conjuration d'Amboise* n'était pas de trouver un héros : il en avait dix pour un, et Condé par-dessus tous les autres; c'était de trouver une héroïne. Sur le titre du drame, on se demande immédiatement, comme ce magistrat : Où est la femme? Ce n'est pas que la cour en manquât; elle en était pleine, au contraire, et M. Bouilhet avait le choix dans tout le fameux bataillon de Médicis. Il y avait bien Catherine elle-même, admirable héroïne politique, insuffisante pour les nécessités amoureuses du drame; il y avait Marie Stuart, trop haut placée, trop exploitée, trop usée. D'ailleurs, le roman de Marie Stuart est en Angleterre. M. Louis Bouilhet lui a préféré une petite comtesse de Brisson, mariée à un barbon qui est l'âme damnée des Guises. Catherine et Marie Stuart ne paraissent plus qu'à l'état de personnages épisodiques. La première explique, dans un premier acte, qui est peut-être un peu froid, mais qui fourmille de jolis vers, la politique de bascule dont on sait qu'elle eut d'abord l'idée, et qui lui paraissait la plus propre à conserver entre la maison de Lorraine et la maison de Bourbon le trône si menacé de ses trois enfants. Elle redoute avec raison la jeune Marie.

..... La reine aujourd'hui, ce n'est plus moi, c'est l'autre,  
 La nièce, l'espion des Guises..... L'on se vautre  
 Devant la nouveauté de cet astre d'amour!  
 C'est un miroir posé sur un piège de cour :  
 Les Français y sont pris comme des alouettes.  
 Et quand tous nos pantins lui font leurs pirouettes,  
 Je n'ai pour consoler ma solitude en deuil  
 Que ta vieille amitié, duchesse, et mon orgueil.

Elle voudrait inspirer confiance aux princes de Bourbon :

Si je pouvais ! mais non, ces princes irrités  
Comme des trahisons redoutent mes bontés.  
Nul appât ne les prend, nul avis ne les touche,  
Et, traînant au hasard leur désespoir farouche,  
Ils pensent que je suis, en toute bonne foi,  
Pour les Guises, grand Dieu ! lorsque je suis pour moi.

Catherine de Médicis dit ici, sur elle-même, le mot de l'histoire. Elle n'était en effet pour personne, sinon pour elle et pour ses enfants; mais elle n'avait pas l'habitude de s'en vanter, même à ses confidentes; il vaudrait donc mieux que le trait fût placé dans une autre bouche que la sienne; mais à cela près, tous ces vers sont jolis, encore assez simples, et d'une bonne facture, sauf quelques malheureuses concessions à la rime. Tout de suite, le poète se montre, un vrai poète, un amoureux des beaux vers et du grand langage, un lyrique toujours prêt à se répandre en comparaisons ingénieuses, en images brillantes, en discours éloquentes, et à sacrifier, s'il le faut, au besoin de rester poète, l'auteur dramatique, qui essaye, à certains moments, de percer cette étincelante cuirasse de poésie.

On a beaucoup admiré et vanté le cinquième acte de cette *Conjuration d'Amboise*; et il est impossible, en effet, de ne point se rendre à ce grand duo suprême des amoureux. Celui que vient d'écrire M. Louis Bouilhet rappelle, sans autre infériorité que celle d'une imitation involontaire, les grandes scènes semblables qui couronnent tous les drames de Victor Hugo, *Hernani*, *Marion Delorme*, *Ruy-Blas*. Condé et la jeune comtesse de Brisson nous paraissent, en tous points, dignes de leurs aînés. Séparés par des circonstances cruelles, puis réunis dans une crise finale, ils luttent de générosité, de tendresse, de désintéressement, de passion. Condé, condamné à mort, refuse de demander sa grâce au duc de Guise. La comtesse lui répond que s'il tient à mourir, elle mourra avec lui, et, pour lui prouver que ce n'est point une vaine menace, elle s'empoisonne immédiatement sous ses yeux. Condé s'applaudit de n'avoir qu'une heure à lui survivre, lorsque soudain la cour tout entière envahit sa prison et lui apporte mieux que sa grâce. Le roi est mort ! Condé est libre ! Pauvre petite comtesse qui n'a pas voulu attendre ! Condé se poignarderait pour ne pas manquer au rendez-vous funèbre qu'ils se sont donné; mais son frère, très judicieusement l'en empêche. Sur quoi, cédant, Condé, surpris tout à coup par le pressentiment de Jarnac :

A défaut de ce fer qui pouvait tout finir,  
Quelque assassin d'entre eux saura nous réunir,

s'écrie-t-il en regardant la suite des Guises, et voilà comment finit la *Conjuration d'Amboise*. Nous avons parlé d'abord de ce cinquième acte et de la scène finale, parce que c'est là que le drame a rencontré son succès éclatant. En passant ainsi par-dessus toute l'intrigue et tout le mouvement de la pièce pour aller chercher le morceau à effet, nous avons voulu montrer qu'en France un duo de ce genre réussit et réussira toujours. Mais à coup sûr, ce n'est point là que réside l'œuvre de M. Louis Bouilhet:



les parties capitales sont ailleurs. Nous allons maintenant revenir sur nos pas, et emprunter quelques citations à des morceaux dont la supériorité nous paraît incontestable. Le meilleur de tous, à notre avis, est le second tableau, qui représente les préparatifs de la conspiration. Les conjurés sont réunis dans une salle basse d'un vieux château, dans les environs d'Amboise, sans doute le château de Noysé, où eut lieu, en effet, la réunion, et où Nemours vint les trouver. Tous les chefs sont là : Poltrot, La Renaudie, Castelnau, Lavigne, et Poltrot commence par une invocation qui est bien à la fois dans son caractère et dans le caractère de la scène :

Seigneur, viens secourir ton peuple qui se lève !  
 Ou si ta volonté, que nous respectons tous,  
 Garde un si beau triomphe à de meilleurs que nous,  
 Fais à ceux qui mourront cette grâce infinie,  
 De confesser ta foi jusqu'à leur agonie,  
 Et donne aux survivants, s'il en reste au retour,  
 La sainte ambition de les venger un jour !

Ce début a de la grandeur; la prière est d'une bonne couleur protestante et d'un ton simple, qui prouve que M. Louis Bouilhet peut prendre parfois assez d'empire sur lui-même pour plier sa poésie aux exigences de l'histoire. C'est presque une prière du temps. On en ferait, un musicien aidant, quelque beau cantique. Elle est interrompue par l'arrivée de deux éclaireurs huguenots qui amènent une femme. C'est la comtesse de Brisson. Les conjurés veulent la garder en otage; mais Condé paraît, et la laisse aller, non sans lui donner à entendre qu'il est fort épris d'elle, quoique catholique, et qu'il ne dédaignerait pas cette délicate récompense pour le service insigne qu'il lui rend :

Et si moi-même, un jour, comme vous cette nuit,  
 Dans quelque grand danger le hasard me conduit;  
 Si de votre secours mon destin peut dépendre,  
 Si je vous jette un cri, daignerez-vous m'entendre ?

Elle l'entendra, soyez-en sûrs, car elle répond en *à parte* :

Quelle force m'enchaîne, et d'où vient que j'envie  
 Plus la mort avec lui qu'avec d'autres la vie ?

En même temps, elle lui prouve une première fois sa reconnaissance en l'avertissant que le complot est découvert. Et cet avertissement donne lieu à une très belle scène entre Condé et La Renaudie. Ce dernier avoue qu'en effet, il a été trahi par son hôte.

Un lâche en qui j'ai cru, mon vieil ami, mon hôte,  
 Quand je dormais chez lui sous la foi du serment,  
 Pour quelques écus d'or m'a vendu bassement.

Il faut mentionner encore le défi de Condé au duc de Guise, après la défaite des conjurés, et les exécutions sanglantes à l'intérieur du château d'Amboise.

Le prince de Condé, qui ne s'en doute guère.  
 Connaîtra d'un seul coup les chefs de cette guerre.

on peut les compter de notre appartement ;  
l'élection complète, au moins pour le moment,

dit sournoisement Guise, et Condé lui répond :

Qu'est-ce à dire, messieurs, et pourquoi ces murmures ?  
I vos cœurs sont glacés au froid de vos armures,  
Le mien, moins fort sans doute ou meilleur de moitié,  
Sait brûler de colère et battre de pitié.  
Quand au pays français, sous mes yeux, par centaines,  
Je vois ces durs soldats et ces vieux capitaines  
Qui, dans toute l'Europe, ont suivi nos clairons,  
Pendre honteusement au gibet des larrons !

.....  
proclame rebelle et traître décidé,  
Je tiens pour ennemi personnel, je le jure,  
Quiconque par la force ou bien par l'imposture,  
De son propre intérêt se faisant une loi,  
Cherche à circonvenir l'autorité du roi.  
I, moi, Louis premier, prince de Bourbon, comte  
De la Marche, et d'un sang dont la source remonte  
A de telles hauteurs que, à part Leurs Majestés,  
Nul n'a le droit, ici, d'aller à mes côtés,  
quelqu'un parmi vous d'un seul doute m'effleure,  
Je veux bien jusqu'à lui descendre pour une heure,  
Et fort peu soucieux d'un tenant assorti,  
(*Tirant un de ses gants.*)  
Je lui jette ce gage et dis qu'il a menti.

Voici, maintenant, la réplique de Guise :

Et moi, François de Guise, oncle de votre reine,  
Duc suzerain d'Elbeuf, prince aîné de Lorraine,  
Lieutenant général du royaume, et d'un sang  
Dont le peuple français, dans maint péril pressant,  
A connu la couleur encor mieux que la source,  
Si quelqu'un d'entre vous veut tenir cette course  
Et, l'épée à la main, sans pitié ni merci,  
Prouver que Son Altesse a mené ces gens-ci,  
Devant toute la cour, je déclare à cet homme,  
Fût-il d'une humble race ou d'un lieu qu'on renomme,  
Que dans un tel débat sur le terrain vidé,  
Je serai le second du prince de Condé.

Ces citations suffisent, nous l'espérons, pour faire ressortir les défauts et les qualités de la pièce, qui sont les défauts et les qualités ordinaires de l'auteur. On reprochera toujours à M. Louis Bouilhet d'être un peu trop lyrique et d'encadrer d'admirables morceaux dans une bordure dramatique plus ou moins artificielle. Mais c'est là une belle faiblesse, et le public a prouvé à l'écrivain qu'il ne lui en savait pas mauvais gré, car il a franchement applaudi sa pièce. Quant à nous, rien ne nous paraît plus respectable et plus intéressant que cette littérature élevée, grandiose, épique, ennemie de nos petites ressources, dédaigneuse de nos combinaisons microscopiques, supérieure, il faut le dire, à notre aimable littérature contemporaine.

Et cependant la *Vie parisienne* est une jolie chose. Il n'y a rien au

monde de plus léger, de plus amusant, de plus gai, de plus bouffon que la *Vie parisienne*. C'est une suite de folies, mais de folies très fines, comme savent en faire des gens du meilleur esprit. C'est la pièce la plus véritablement parisienne qu'on ait jamais écrite ; aussi a-t-elle obtenu un éclatant succès. Couplets, musique, costumes, travestissements, acteurs et actrices, tout est à l'avenant. Et des jolies femmes, en veux-tu, en voilà ! Quand on pense qu'il y a des naïfs pour crier au scandale. Qu'a donc la morale à faire en cette gaieté ? La morale est une belle chose, la gaieté en est une autre, et nous sommes bien convaincus que MM. Ludovic Halévy et Meilhac

Sont de fort bonnes gens, qui boivent comme nous.

Seulement ils sont gais, et amusants, et spirituels, et endiablés d'esprit français. Leur pièce semble avoir été écrite sur le boulevard. Nous n'en parlerons pas aujourd'hui en détail, parce que nous avons l'intention d'y revenir avec quelques développements. Ils ont créé, ou plutôt popularisé un genre qui maintenant a droit de cité. Nous nous promettons, à la première occasion, de faire une étude spéciale de ce genre, et de montrer comment leur fantaisie se rapproche par maint endroit de ce qu'a produit de mieux la bouffonnerie étrangère. Nous avons souvent regretté que la farce italienne et la bouffonnerie espagnole, si inventives, si gracieuses, si romanesques, sans en avoir l'air, n'aient été importées en France que par des traductions ; mais voici qui vaut mieux que des traductions. Quel brio ! quelle verve ! ce n'est pas seulement la *Vie parisienne*, c'est la comédie parisienne dans ce qu'elle a de plus extérieur, de plus frappant, de plus spécial. C'est le triomphe de notre civilisation, et aussi de notre centralisation. Celui qui n'a pas vécu pendant un an de la Madeleine au boulevard Montmartre ne peut pas comprendre tout ce qu'il y a de plaisant dans l'imagination de MM. Halévy et Meilhac. Au contraire, celui qui connaît Paris, les avoue, les reconnaît immédiatement pour siens, et leur sait gré, en fin de compte, d'avoir peint avec tant de variété et de belle humeur cette foire aux plaisirs qui nous fait tant d'honneur aux yeux des étrangers. Il n'y a qu'un Paris, on a beau dire, et il n'y a pas autant de Parisiens qu'on le pense. Après *Nos bons Villageois*, on n'est pas fâché de voir autre chose, et le vicomte de Gardefeu nous console heureusement de Grinchu. Aussi quel succès, quel triomphe ! Il faut s'y prendre huit jours à l'avance pour trouver une place. La pièce menace de survivre même à l'Exposition universelle, et de dépasser, si c'est possible, le succès de la *Belle Hélène*. Ce n'est pas du Molière, non, ni du Beaumarchais, ni du Regnard ; ce n'est pas du Scribe non plus, ni du Barrière, ni du Sardou ; c'est autre chose, c'est la plus gracieuse folie qui soit jamais sortie de deux têtes françaises. Encore une fois, c'est presque un genre national, et nous y reviendrons.

A. CLAYTON.

## REVUE MUSICALE

Je voudrais bien savoir ce que l'on entend par « musique classique. » Nous lisons tous les jours ces mots dans les journaux spéciaux et dans les livres sur la musique ; tout le monde les prononce autour de nous ; nous les voyons même affichés sur les murs de Paris : « Concerts populaires de musique classique. » Si nous interrogeons les écrivains, si nous interpellons les compositeurs, si nous nous rendons à l'appel des annonces, on nous dit que la « musique classique » est tout simplement la musique des auteurs morts les plus célèbres, tels que Bach, Palestrina, Hændel, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Mendelssohn, voire Schumann et Meyerbeer. Pourtant, si l'on prend les mots « classique » et « romantique » dans le sens que les lettrés leur ont donné, nous nous étonnerons un peu de découvrir que Meyerbeer, Weber, Beethoven, comptent aujourd'hui parmi les classiques, eux qui ont passé dans leur temps pour les plus romantiques des disciples d'Orphée. Ne sont-ils devenus classiques que parce qu'ils étaient vivants ? Ou bien ne les nommait-on romantiques que parce qu'ils étaient vivants ? Pour moi, sans m'arrêter à résoudre cette double question, j'estime qu'il n'y a ni musique classique ni musique romantique ; il n'y a que de la bonne ou de la mauvaise musique, ou de la médiocre, qui est la pire. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent beaucoup de nos nouveaux opéras. Pour ce qui est de la musique des maîtres, ce n'est pas « classique » qu'il faudrait l'appeler, mais « classée. » Ce sont leurs œuvres les plus estimées qu'on exécute, leurs œuvres admises par tous, de tous admirées, choisies, mises à part, *classées* en un mot, et j'imagine que c'est cela qu'on veut dire quand on dit autre chose, la musique ne différant point des autres produits de l'imagination humaine.

Classique ou classée, les deux mots nous paraissent également impropres quand on les applique au *Soir en Mer* de M. J.-J. Abert, dont M. Pasdeloup, dans son deuxième concert populaire de cette année, vient de révéler les hauts mérites à la population parisienne. Des hommes que j'estime, et dont l'imagination me plaît, nous avaient dernièrement, à propos d'un opéra du même auteur, joué à Stuttgart, beaucoup vanté le génie de M. Abert. Le public n'a pas trouvé que le *Soir en Mer* justifiait la grande renommée qu'on lui avait faite. Il a cru rencontrer quelques réminiscences et trop de lieux communs dans cette symphonie maritime, et s'est montré médiocrement satisfait de l'harmonie imitative, où l'auteur s'est complu. Je ne veux pas dire de mal de l'harmonie imitative ; elle a de bons côtés quelquefois, mais souvent aussi elle peint imparfaitement les sables du désert et le tangage des dromadaires ; Beethoven a peint l'ouïe, l'éclair, la pluie et le beau temps ; mais cette école de peinture musicale a des recherches qui dépassent la mesure. « Un soir en mer » est une belle chose à peindre ; toutefois j'aimerais à en laisser le privilège aux

peintres, qui se servent du pinceau, plutôt qu'à ceux qui n'emploient que l'archet. La musique peut imiter les voix de la nature et rendre les passions humaines ; il lui est interdit d'imiter ce qui ne fait ni bruit physique ni impression morale. Un musicien ne me semble pas en meilleure position pour peindre le silence, qu'un peintre pour nous donner une idée exacte du tonnerre. Depuis quelques dizaines d'années, la confusion s'est mise dans les arts ; les frontières se sont effacées, les barrières abaissées, et le libre échange s'est introduit dans leurs domaines. La peinture est devenue littéraire, la musique pittoresque, la littérature a délaissé la plume pour le pinceau et l'écrivoire pour la palette, et le maçon s'est cru architecte parce qu'il a couvert ses pignons de reliefs et de sculptures ; tous les petits ruisseaux de la poésie ont débordé et envahi les terres du voisin. Je voudrais voir une vaillante réaction contre ces signes certains de décadence.

Nous en avons une qui, je le crains, tient plus à la mode qu'à un sentiment conscient et profond, en faveur des œuvres classées dont nous parlions tout à l'heure. On nous joue l'*Orphée*, l'*Alceste* de Gluck, aux applaudissements de la foule. Une tentative dix fois renouvelée en vain, pour faire entendre à tout le monde les chefs-d'œuvre symphoniques d'Haydn, de Beethoven, de Mendelssohn, réussit à la fin, lorsqu'elle trouve une salle dix fois plus grande que celle où elle essaya naguère d'attirer les passants. Les concerts populaires de M. Pasdeloup ont une vogue qui tient évidemment à un progrès du goût, ou, pour parler plus juste, à une augmentation du nombre des gens de goût dans une ville dont la population a presque doublé depuis quinze ans. La Société des concerts du Conservatoire, de son côté, est amenée à ouvrir une seconde série de ses séances, sans parvenir à satisfaire aux exigences du public. Il faut s'en féliciter, sans croire pour cela à une illumination soudaine des intelligences. Il suffit de suivre avec une certaine assiduité tous ces concerts et de noter sur son calepin les morceaux et les auteurs qui sont le plus applaudis, pour que le doute vous entre dans l'esprit sur la sincérité des enthousiasmes. A part les œuvres qui s'imposent par leur mâle beauté, comme la symphonie en *ut mineur* de Beethoven, comme la symphonie de *la Reine* de Haydn, remarquez-le bien, ce sont les morceaux de style léger ou gracieux qui obtiennent le plus de succès. On applaudit plus volontiers la *Marche turque* que les ouvertures de *Léonore*, et l'on a des tendresses plus grandes pour les petits airs de ballets de M. Gounod que pour les pages sévères de S. Bach.

La musique de M. Wagner, aux concerts populaires, a le privilège d'exciter les passions et de réveiller les âmes endormies aux doux bercements des accords de Mozart. Les uns la sifflent, les autres l'applaudissent ; cela fait du bruit et semble une continuation de l'œuvre interrompue ou reprise. Il est incontestable que depuis l'échec de *Tannhauser*, M. Wagner a gagné chez nous des partisans, non qu'on le goûte davantage, mais on s'est imaginé, je ne sais trop pourquoi, que M. Wagner faisait de la musique politique et n'employait les sonorités de l'orchestre que pour exprimer des idées sûr le contrat social ou le suffrage universel. Cette

manière d'envisager l'œuvre du célèbre compositeur ne paraît pas dépourvue de raison, quand on voit le rôle important qu'il joue en ce moment dans une petite cour d'Allemagne. Il est bien possible, en effet, que le défaut d'harmonie qu'il est parvenu à établir entre le roi de Bavière et son peuple ne soit qu'une application de son système musical, et il n'y aurait pas trop lieu de s'étonner que, profitant du crédit dont il jouit auprès du prince, il voulût introduire dans ses Etats la politique de l'avenir. Nous sommes sûr à l'avance que la Prusse y applaudira.

De Wagner à l'Opéra, il y a un abîme : franchissons-le. En attendant que le nouvel opéra du maître Verdi, *Don Carlos*, soit représenté, le théâtre impérial a donné un nouveau ballet pour élancher la soif de ses abonnés. Ce ballet se nomme la *Source*. Jamais source ne vint plus à propos. Il paraît qu'il régnait un véritable sirocco sur les fauteuils de l'Opéra. Les plus belles fleurs de la fashion s'y desséchaient sur leurs tiges et le vent brûlant de l'enfer d'*Alceste* avait balayé jusqu'aux derniers débris des vieilles lupercales. C'était un spectacle navrant que de voir errer dans le désert brûlant des coulisses ces lèvres altérées de sourires et d'œillades. La Direction en a pris pitié et a mis un terme à leurs tortures. Le réservoir de ses grâces s'est ouvert et la source a coulé.

Il n'est pas un homme lettré qui ne sache ce que c'est que la *Source* de M. Ingres : Une belle fille blonde, portant une cruche sur l'épaule et versant l'eau à ses pieds. Dans le ballet, nous avons retrouvé l'eau et la cruche ; sur ces deux points, la ressemblance est frappante. Pour le reste, il faut retourner au tableau. Je crois pourtant que si le ballet s'était borné à reproduire fidèlement, très fidèlement, la peinture, même sans y ajouter de musique, il aurait eu plus de succès que n'en obtiendront jamais ses trois actes, ses quatre ou cinq décors et ses deux cents ballerines. Il a été impossible, paraît-il, de rencontrer dans Paris une source qui pût rivaliser avec celle de M. Ingres, ce qui a contraint, bien malgré eux, les auteurs à suppléer à cette insuffisance par un nombreux cortège de fleurs, de papillons, de libellules et de bayadères, d'Hindous, de Persans, d'eunuques, de tcherkesses, de piétons et de cavaliers.

Non, ce n'est pas moi qui entreprendrai de raconter les faits et surtout les gestes de tous ces personnages. Ils vont, viennent, s'agitent, sautent, courent, s'arrêtent, tournent, se prennent la tête, se battent la poitrine, allongent les bras, cassent des branches, tombent évanouis, se relèvent, mettent leur manteau, le quittent, frappent du pied les planches, se prennent la taille, se montrent au doigt et se donnent des baisers à l'occasion, tout cela en formant des tourbillons, des groupes, des ronds, des ovales et même des carrés, en liant les mains, en croisant les bras, en marchant, en dansant, en glissant, et en mesure quelquefois. Non, ce n'est pas moi qui raconterai toutes ces choses mobiles et uniformes, agitées et vides, brillantes et ténébreuses. Si la poésie se complait au mystère, il doit y avoir beaucoup de poésie dans le ballet de la *Source*, car tout y est mystère, excepté les jambes des danseuses. Et pourquoi le mystère ne s'étend-il pas jusque-là ? De quelle source de poésie on s'est privé en les montrant ?

Je ne sais si le livret peut aider le spectateur à pénétrer les arcanes du nouveau ballet. J'ai la faiblesse de croire qu'un ballet dont on ne saisit pas le sens et les développements à première vue, sans la béquille de l'imprimé, est un ballet manqué, qui sort du genre et entre dans un domaine qui lui est étranger. Les sentiments les plus naturels, l'action la plus simple, les incidents les moins compliqués sont seuls du ressort de ce genre gracieux, mais limité et d'ordre secondaire. Une idée poétique suffit pour faire un joli ballet, témoin la *Sylphide*; un roman fortement noué ne fera jamais qu'un ballet détestable, à moins que le sujet ne soit bien connu de tous les spectateurs, comme *Manon Lescaut*, dont M. Scribe fit naguère un ballet fort piquant. Si les épisodes se croisent et s'enchevêtrent, si les sentiments qu'il s'agit d'exprimer sont prétentieux et recherchés, le mime, qui n'a à son service qu'un langage très limité, s'épuise en vains efforts pour les rendre; il gesticule, se contourne, grimace, devient ridicule, ce qui lui est toujours facile, et le spectateur fatigué ne prend plus qu'un intérêt médiocre, pour peu qu'il ne soit pas un sot, à ces danses sans cause et à ces trémoussements sans but. Le nouveau ballet en est là. Il manque d'un fil solide pour guider dans son labyrinthe, et l'on se prend à regretter, en voyant tant de richesse dans les costumes, tant de splendeur dans les paysages, tant de talent chez les danseuses, et surtout chez M<sup>lle</sup> Salvioni, qui en a beaucoup, enfin, tant de soin et de chaleur chez M. Mérante, qui devient bon mime, on se prend à regretter, dis-je, que le tableau de M. Ingres n'ait pas dicté un poème moins enveloppé de voiles, que la *Source* de l'Opéra ne soit pas plus claire.

Ce n'est certes pas le défaut de M<sup>lle</sup> Ad. Patti. Sa voix est en quelque sorte transparente comme le cristal; rien de limpide et de naturel comme son chant. Nous l'avons dit déjà, nous le répéterons sans cesse. Depuis six semaines que le Théâtre italien est rouvert, elle a abordé à peu près tous les rôles de son répertoire habituel, et a pris, dans *Crispino e la Comare*, le rôle où l'on avait applaudi avec raison, l'an dernier, M<sup>lle</sup> Vitali. Ce n'est pas avec raison qu'on y a applaudi cette année M<sup>lle</sup> Ad. Patti, c'est avec fureur. Il y a un véritable enthousiasme ici pour la diva, et on ne saurait dire qu'il y ait exagération dans un engouement si bien justifié. Il ne faudrait pas toutefois que la faveur du public et le charme irrésistible de la jeune cantatrice nous rendît injuste pour le talent consommé, parfait, toujours élevé, de M<sup>lle</sup> E. Lagrua. Elle nous a rendu une Desdemone dont on avait perdu la trace depuis M<sup>me</sup> Malibran. On ne peut apporter dans ce rôle, si hautement poétique, si profondément tendre, une poésie plus magistrale, une tendresse plus pénétrante. Dans la « romance du saule » elle sait trouver des accents d'une mélancolie profonde. Quel malheur qu'autour d'elle s'agitent des talents si secondaires! M. Pancani pourtant est un chanteur de mérite; il lance les notes élevées avec une belle puissance, et il chante en homme qui sait chanter; mais il marche sur la scène en homme qui ne sait pas marcher.

MAX BERTHAUD.

---

---

## CHRONIQUE POLITIQUE

---

14 novembre 1866.

Il se produit, depuis quelque temps, à la surface du monde politique des courants variés, des tourbillons et des gouffres, au milieu desquels nous voyons flotter et s'entremêler les idées les plus surprenantes. On a rarement vu pareille confusion. Il semble que l'étonnement causé par les événements du mois de juillet dernier ait atteint dans leur bon sens ceux qui n'avaient pas su les prévoir, et que, par suite de ce malheur, nous soyons menacés d'une sorte de cataclysme intellectuel. Il serait temps cependant de reprendre son sang-froid, de revenir aux saines réflexions et à l'exacte appréciation des faits. Nous voilà bientôt arrivés à l'époque de la session législative ; l'Europe va se tourner de notre côté pour entendre ce qui se dira chez nous et pour juger de l'effet qu'aura produit dans notre pays la série des évolutions politiques accomplies dans ces six derniers mois. Il ne faudrait pas que la tribune française se fit l'écho des contradictions énormes qui ont déjà figuré dans un certain nombre de journaux, et se mit à répéter tantôt que les succès militaires de la Prusse nous humilient, et qu'il y allait de notre honneur de les empêcher, tantôt, — ce qui ne serait guère d'accord avec la précédente assertion — que notre armée n'est point en état de lutter contre l'armée prussienne. Que penserait de nous l'Europe si elle apprenait de notre propre bouche que cette brillante armée française, qui faisait hier encore notre force et notre gloire, et que nous allions voir défilér aux revues de Longchamp avec des frissons d'orgueil, n'est plus qu'une armée de parade, et que notre invincible fantassin n'a plus que l'intérêt archéologique du lansquenet, du mousquetaire et de tous ces vieux types démodés de nos fastes militaires ? « Il faut réorganiser l'armée, disent les uns ; il faut la supprimer, disent les autres ; — il faut emprunter incontinent un milliard pour l'outillage de la paix ; — nous avons une armée, nous n'en avons pas ; — il nous faut une armée, il n'en faut pas ; — nous sommes la première nation guerrière de l'univers ; — nous sommes avant tout une nation industrielle ; — creusons des canons, fabriquons de nouveaux fusils ; — faisons l'union douanière, levons un million de soldats ; — vive la paix ! vive la guerre ! » Voyons, messieurs les Français, tenez-vous bien, on vous regarde. Il faut d'abord vous



mettre un peu d'accord entre vous avant d'aborder les débats publics qui vont bientôt vous exposer aux regards du monde entier. C'est l'avis de tous les hommes de bon sens et de tous ceux qui ont le sentiment de la dignité nationale, qu'il y a nécessité urgente à sortir de ces palinodies et de cette agitation bruyante qui pourraient nous donner, si nous n'y prenions garde, l'apparence d'un peuple égaré par la peur.

Ce n'est pas d'elle-même que l'opinion publique se laisserait entraîner dans de tels excès. Elle a, chez nous, plus encore que dans d'autres pays, l'instinct de la justice et le sentiment de la force; elle voit le danger là où il est, et ne cède pas à de vaines terreurs. Mais l'opinion publique est sujette à des influences; elle peut être trompée et pervertie. C'est malheureusement ce qui vient de lui arriver dans la dernière crise. Des organes de publicité, qui ont la prétention mal fondée de lui servir de guide, ont su capter sa confiance par l'assurance de leurs assertions et un faux renom de perspicacité et d'indépendance; ils ont agi sur elle de la façon la plus déplorable, lui annonçant la paix lorsque la guerre était proche, lui montrant le bon droit aujourd'hui d'un côté, demain de l'autre, et ne sachant point se résigner, devant l'évidence des faits, à l'humble aveu de leurs erreurs. Il en coûte un peu à notre réserve habituelle et aux allures pacifiques de ce recueil de nous engager dans une telle discussion; mais il faut en finir avec ces prétendus esprits politiques, que les plus éclatantes déconvenues ne parviennent pas à rendre modestes, et qui le prennent encore de très haut aujourd'hui pour donner le change sur leur ignorance et leur incompétence absolue. Un recueil existe, dont la périodicité est en tout semblable à la nôtre, et qui vit sur la vieille réputation que lui ont faite jadis des hommes de talent, dont le nom a marqué dans la politique et dans les lettres; c'est la *Revue des Deux Mondes*. Elle a certainement encore des collaborateurs distingués; lui refuser ce mérite, ce serait nier la valeur d'un certain nombre d'écrivains dont le nom a figuré d'abord avec honneur dans la *Revue Contemporaine*. Nous aurons aussi le bon goût de ne point critiquer les petits changements que les nécessités du moment, les influences diverses qui l'entourent, les amis qu'il a su conserver partout et l'occasion ont apportés dans les traditions de cet organe. Du reste, chacun le sait, et bien d'autres l'ont dit avant nous: la *Revue des Deux Mondes* est une église. L'église s'est agrandie avec le temps; son fondateur lui a donné des annexes et des compartiments nouveaux; autour du maître-autel, qui garde son culte et ses oracles, se sont groupés des autels secondaires, destinés à des cultes de circonstance, et sur lesquels les néophytes du saint lieu sont admis à brûler de loin en loin quelques grains d'encens à de mystérieuses divinités. Il y a tous les quinze jours, à l'endroit le plus sonore du temple, un petit discours varié, dont les phrases, tour à tour caressantes ou ironiques, mais agréablement cadencées, redites par les échos du dehors, se font écouter de la foule. C'est là que l'on passe, avec une facile désinvolture, du blâme à la louange, que l'on substitue adroitement l'idole d'aujourd'hui à l'idole d'hier, et que l'on prophétise, en perçant d'un regard inspiré les profondeurs de la politique, tout le contraire de ce qui arrivera. Parfois, l'oracle

rencontre la vérité, c'est lorsqu'il a soin d'aller se renseigner en lieu sûr et qu'il nous révèle vingt-quatre heures à l'avance les décrets du *Moniteur*.

Il n'avait pas pris encore l'habitude de cette sage précaution, le 31 mai dernier, lorsqu'il affirmait comme *certaine et prochaine* — ce sont ses expressions — la réunion de la conférence et l'acceptation par les puissances neutres de l'invitation qui venait de leur être adressée. Quinze jours après, non-seulement la conférence n'était point réunie, mais la guerre était déclarée, et le chroniqueur, qui n'avait pas assez d'éloges le 31 mai pour l'idée d'un congrès, écrivait le 15 juin que c'était un expédient *bien tardif et bien débile*. Écoutons-le, maintenant que la guerre est engagée; il va nous en prédire l'issue. La Prusse sera-t-elle victorieuse? — «Jusqu'à présent, écrit-il, cette perspective ne paraît guère vraisemblable». Erreur excusable; l'écrivain de la *Revue des Deux Mondes* ne fut point le seul à la commettre; aussi ne faut-il pas la lui reprocher trop amèrement. D'ailleurs, on croit si facilement ce que l'on désire! notre confrère désirait, avec ardeur, que la Prusse fût battue; il avait pour cela ses raisons: «Si la victoire appartenait à l'Autriche, l'équilibre européen ne courrait aucun danger. L'Autriche victorieuse serait sans doute coulante à l'égard de l'Italie. Il n'y aurait ni rupture d'équilibre, ni modification de la carte de l'Europe. Seuls, les succès prussiens et les conquêtes prussiennes pourraient nous imposer l'obligation de nous assurer une extension de frontières.» (*Revue des Deux Mondes* du 15 juin, page 1040.) Son opinion était aussi que d'honnêtes libéraux devaient donner tort aux revendications prussiennes, et il ne pouvait voir, quant à lui, *sans indignation*, les violences *tyranniques* commises par la Prusse; il ne pouvait assister de sang-froid aux *brutalités* (textuel) par lesquelles M. de Bismark «répondait à l'explosion de l'esprit public en Allemagne, et même en Prusse». — Il ajoutait: «Du côté de l'Italie, il y a encore le prestige moral d'un peuple qui marche à l'indépendance nationale par la liberté; chez la Prusse de M. de Bismark, il n'y a qu'une ambition conquérante qui a besoin de fouler aux pieds la liberté, pour accomplir ses *desseins sinistres*. L'Italie va à la guerre pour faire triompher la cause des Italiens de Venise, et non par fureur contre l'Autriche. M. de Bismark affiche contre son ennemi des sentiments haineux, *qui n'ont point l'excuse d'une passion nationale*, et dont l'expression descend, dans une de ses dernières dépêches, *au ton le plus grossier de l'insulte*.» (Page 1041.) Ailleurs, mais toujours à la même date, M. de Bismark est un *unioniste fanfaron*. Cependant, les événements suivent leur cours et se précipitent vers un rapide dénouement. Ce n'est point l'Autriche qui est victorieuse, c'est la Prusse, et on sait comment. L'on doit être bien dérouté, si l'on a cru sur parole le prophète de la *Revue des Deux Mondes*, de voir que l'équilibre européen n'est pas rompu, et que les conquêtes prussiennes ont été assez modérées pour que nous ne fussions pas dans l'obligation de nous assurer une extension de frontières. Que sont devenus et l'ambition conquérante de M. de Bismark et ses desseins sinistres? Où voit-on, dans l'établissement d'une confédération du Nord; dans l'évacuation par la

Prusse de la Bohême conquise; dans l'intégrité de l'Autriche respectée, la trace de ces sentiments haineux qui n'avaient point l'excuse d'une passion nationale? Et « cette haute réprobation du peuple prussien pour les desseins sinistres de M. de Bismark, » (Chronique du 1<sup>er</sup> juin, p. 803.) qu'est-elle devenue? Le peuple prussien est ivre de joie, M. de Bismark est son dieu; et dans le parlement, où l'opposition était dominante, tous les partis se confondent pour donner à sa politique la plus éclatante marque d'approbation. Et les Etats moyens, que l'on nous représentait le 1<sup>er</sup> juin « prêts à résister aux entreprises violentes et néfastes qui voudraient livrer l'Allemagne à la dictature militaire de Berlin » (Page 803.), quelle a été en réalité leur attitude? Voyez-les tous se grouper autour de la monarchie prussienne et aspirer même déjà, le plus ouvertement du monde, à une union plus intime. Vous avez écrit, grand politique : « Une réforme fédérale qui ferait passer toutes les ressources de guerre de l'Allemagne aux mains de l'une des deux grandes puissances de la confédération conférerait à cette puissance une force militaire qui ne serait plus en rapport avec les forces des peuples voisins » (Page 805.), et vous vous êtes encore trompé; cette réforme a eu lieu, et ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie, comme vous l'annonciez, ne se sont opposées à cette révolution, et la paix générale n'a point été troublée. On n'est pas plus mal inspiré que notre honorable confrère, et on n'a pas la vue plus courte; il n'a compris ni les situations, ni les événements, ni les tendances, ni les hommes. Les hommes! rappelons le jugement qu'il portait alors sur M. de Bismark. Il écrasait ce ministre sous le poids de sa mordante ironie; il le toisait de haut, lui parlant d'un petit ton pointu et quasi protecteur. « Il y avait, disait-il, dans le fait du *pétulant* M. de Bismark plus d'*étourderie* que de véritable résolution. » « *Le terrible agitateur prussien*, disait-il encore, sera bientôt ramené à la taille la plus modeste. » (Chronique du 15 mai, page 526.)

Il y aurait de notre part peu de générosité à insister plus longtemps sur un pareil sujet. Il est d'ailleurs de notoriété publique, en ce qui concerne M. de Bismark, que M. Forcade s'est beaucoup amendé; on parle avec plus de déférence de cet homme d'Etat dans la *Revue des Deux Mondes*, et l'on n'y ose plus écrire qu'il est un « étourdi » et un « fanfaron ». Les idées de notre confrère sur les tendances de l'Allemagne et sur le rôle de la Prusse ne sont plus absolument les mêmes; il s'est laissé vaincre, lui aussi, par le merveilleux fusil qui a mis les Autrichiens en déroute, et il est tellement ébloui des rayons et des foudres de Sadowa qu'il en a l'esprit tout troublé. Il est tombé d'un excès dans un autre, ou plutôt d'une tactique dans une autre; il ne craignait pas assez les Prussiens, il les craint trop; il ne dormira tranquille que lorsqu'il verra la France défendre par un million de soldats. C'est lui qui a parlé le premier de réorganiser l'armée française, et qui a jeté les bases d'un projet de réforme marqué au coin d'une admiration passionnée pour la Prusse. Il lui faut le fusil prussien, le recrutement prussien, la landwehr prussienne; tout, comme en Prusse, voire même, s'il ne craignait de blesser des susceptibilités qu'il respecte, un ministre semblable à M. de Bismark. Pour le moment, et en attendant mieux, la land-

wehr lui suffit ; il a, sur les questions qui touchent à la spécialité des hommes de guerre, des idées qui ne le cèdent en rien, pour la justesse et la profondeur, à ses conceptions politiques. Mais on voit qu'il n'a pas tout tiré de son propre fonds et que son mode de recrutement vise plutôt à mériter quelque haute approbation, qu'à soulever un débat sérieux. Comment prendre au sérieux, en effet, des théories qui se produisent sous le pavillon suspect de ce même écrivain qui n'a jamais su distinguer la vérité de l'erreur, et qui nous a préparés à ses dissertations guerrières en exaltant en phrases creuses la nécessité de maintenir la paix et d'écartier tout prétexte pour faire la guerre. Hier, il faisait un crime à la cour de Berlin « d'enlever à la Prusse ses capitaux, de faire le vide dans les comptoirs et dans les usines pour remplir ses camps » (Chronique du 15 mai, p. 523.). Aujourd'hui, il conseille au gouvernement français de suivre l'exemple de la cour de Berlin, et il s'ébahit, avec une grosse gaieté, contre les Sangrados financiers qui parlent d'emprunter un milliard ; il n'aime ni l'emprunt, ni la bâtisse, ni le moellon, ni le plâtras. La France, dit-il, a besoin d'une distraction morale, et il offre sa recette : une augmentation considérable dans l'effectif de l'armée et de nouveaux fusils, un million d'hommes sous les armes, ni plus ni moins. Nous pouvons, à ce qu'il paraît, nous donner cette distraction *morale* sans délier les cordons de nos bourses. Ceci est le secret de la *Revue des Deux Mondes*, qu'elle nous révélera tôt ou tard ; en attendant, elle presse le gouvernement d'aller vite en besogne, et s'étonne que nous n'en soyons encore qu'à la nomination d'une commission, tandis que les Prussiens ont déjà, depuis la fin de la campagne, trois nouveaux corps d'armée. Les hommes de guerre que l'Empereur a réunis plusieurs fois pour discuter ces questions n'ont qu'à se bien tenir, le chroniqueur de la *Revue des Deux Mondes* a l'œil sur eux ; ils n'ont pas une minute à perdre s'ils veulent le contenter. D'ailleurs, ne leur a-t-il pas préparé la besogne en mettant hors de discussion les points les plus essentiels, et, en particulier, celui-ci : faut-il augmenter l'effectif de l'armée ? — D'après notre confrère, ceci ne fait plus question, c'est *indiscutable* et doit saisir tous les esprits. « Il s'agit, écrivait-il, il y a quinze jours, dans un langage prétentieux, d'une question de relations de forces simple, nette, inflexible comme un rapport mathématique, comme une loi de dynamique qui régit les forces matérielles. »

Eh bien, cette vérité indiscutable, nous la discuterons, s'il vous plaît, et, avec plus de modestie, mais avec autant de conviction, nous dirons qu'il n'y a aucun rapport mathématique à établir entre deux armées pour savoir laquelle des deux triomphera de l'autre. Y avait-il un rapport mathématique quelconque entre les petites armées vaillantes des Grecs et les multitudes brillantes des Perses ? Y avait-il un rapport mathématique quelconque entre les valeureux défenseurs de la république romaine et tous les ennemis qu'ils subjuguèrent ? La phalange macédonienne avait pour elle la force, et triompha toujours du nombre. Et cette poignée de braves que la république française lança sur l'Europe avait-elle un rapport mathématique avec les armées qu'on lui opposait et qu'elle vainquait toujours ?

Demandez là-dessus l'avis de Dumouriez, de Bonaparte, et, sans remonter si haut, interrogez les maréchaux et les généraux qui forment la commission militaire, ils vous diront quel véritable rapport existe entre un nombre donné de soldats français et un nombre de soldats étrangers. D'après l'avis de quelques hommes plus compétents en ces matières que l'écrivain de la *Revue des Deux Mondes*, un soldat français est à un soldat étranger ce que 1 est à 3. La proportion est sans doute plus patriotique que mathématique; mais du moins peut-on affirmer, sans se laisser enivrer par la fumée d'une vaine gloire, et sans sortir des bornes de la froide raison, qu'une armée solide et peu nombreuse vaut mieux qu'une multitude mal disciplinée et mal instruite; de même qu'un écrivain, lorsqu'il veut arriver à une démonstration, doit plutôt s'appuyer sur deux ou trois bons arguments que sur une multitude de mots vides et prétentieux.

Cette vérité si simple a certainement des chances de prévaloir auprès des hommes pratiques dont se compose la commission nommée par l'Empereur. Ils ne perdront pas de vue, si l'idée de former une landwehr à la prussienne leur est soumise, que la Prusse n'est devenue redoutable à ses voisins que depuis qu'elle a diminué sa landwehr et augmenté son armée permanente. Pour peu qu'ils aient suivi de près les opérations de la dernière campagne, ils ont pu voir que l'issue de la guerre dépendait de l'armée permanente, et que, si celle-ci avait succombé, quels qu'eussent été les efforts héroïques de la landwehr, c'en était fait de la Prusse: elle était du même coup battue et ruinée. La conclusion pratique de ces observations, dont l'exactitude ne peut échapper qu'aux esprits inattentifs, est que, si des modifications doivent être introduites dans l'armée française, elles ne doivent tendre qu'à fortifier l'armée permanente qui, chez nous, a fait ses preuves bien avant l'invention du fusil à aiguille et sans ce puissant auxiliaire. Il n'est même pas bien nécessaire d'élever de beaucoup le chiffre de l'effectif; après tout, nous pouvons mettre sur pied 700,000 hommes. Nous avons vaincu l'Europe avec moins que cela. Que l'on modifie le mode de recrutement, que l'on abolisse l'exonération et surtout le remplacement militaire à prix d'argent, rien de mieux; ce sera relever le métier des armes et supprimer une inégalité qui n'est plus en rapport avec nos mœurs démocratiques. Par ce moyen encore, on arrivera peu à peu à faire de la France une nation militaire. Nous ne sommes qu'un peuple guerrier. Tous les Français, même les moins fanfarons, savent se battre; ils savent défendre leurs foyers, comme nos paysans l'ont prouvé aux cosaques de 1814 et comme nos gardes nationaux l'ont prouvé aux insurgés de 1848, comme les Bretons et les Vendéens l'avaient prouvé dans nos troubles civils. Nous aurons toujours chez nous une landwehr armée de piques et de faux, de madriers et de bâtons, avec laquelle il faudra compter quand on aura réussi à vaincre l'armée française. Mais ce que nous n'avons pas et ce que nous n'aurons pas de longtemps, parce que nos mœurs et toutes nos habitudes répugnent à cela, ce sera cette double qualité de bourgeois et de soldat que, chez nos voisins d'Allemagne, on trouve réunie dans le même individu. Nos avocats, à qui

on coupe la moustache, n'apprendront pas aisément à faire l'exercice ; ils auront nécessairement mauvaise grâce sous l'uniforme. Les mœurs pacifiques d'un honnête négociant répugneront à la discipline militaire, et l'on n'arrachera pas facilement nos financiers, même pour un temps limité, à leur riche sillon, sous le prétexte de les rendre propres à défendre leur pays.

Nous n'avons pas, comme en Prusse, des ministres qui pratiqueraient au besoin la charge en douze temps ; ils ont bien assez de gouverner. Que si tout homme doué d'une constitution suffisante et n'ayant pas la garde d'une veuve est sujet à la conscription ; si l'or ne peut exempter aucun Français de ce devoir, non-seulement le contingent sera augmenté et arrivera facilement au chiffre demandé d'un million d'hommes, mais encore, tous les rangs de la société fourniront des soldats en nombre égal, et les mœurs militaires contractées pendant le temps du service gagneront toutes les classes. Les professions libérales souffriront peut-être un peu de cette innovation ; elles seront moins encombrées, bien que les loisirs de garnison laissent souvent assez de temps à un soldat pour s'occuper de beaucoup d'autres choses. Mais d'ailleurs où serait le mal si nous avions un peu moins d'avocats, moins de médecins, moins d'aspirants aux ambassades ou au conseil d'Etat ? Nous croyons d'ailleurs qu'un peu de discipline ne gênerait point notre jeunesse, qui n'apprend plus nulle part à obéir depuis que, dans la famille même, on laisse faiblir le frein de l'autorité. L'armée française, telle qu'elle est organisée, est une bonne école de discipline, et il faut surtout prendre garde de ne point en relâcher le lien et de ne point détruire l'esprit de corps, qui est la sauvegarde des bonnes et vigoureuses coutumes. N'y aurait-il pas lieu de craindre, si on organisait, à côté de l'armée régulière, une sorte de landwehr, que le soldat, voyant sa responsabilité partagée, ne perdît quelque peu le sentiment qu'il porte si haut aujourd'hui de ses devoirs et de sa dignité ? Dans l'état actuel des choses, le soldat français est convaincu qu'à lui seul a été confiée la tâche élevée de protéger l'intégrité du territoire et de l'honneur national. Une partie de sa force et de sa fierté jaillit de la conscience qu'il a de cette noble mission. Il serait imprudent d'altérer, dans l'âme du soldat, ces sentiments virils. Le système que la commission nommée par l'Empereur devra repousser avec énergie sera précisément celui qui paraîtra le plus sujet à altérer l'excellent esprit de l'armée française, en touchant aux causes qui l'ont développé et qui le maintiennent. N'oublions pas d'ailleurs que notre armée, telle qu'elle est, peut servir et a plusieurs fois servi de modèle aux autres armées européennes, que nous allons réformer ce que nous avons de meilleur, et que, dans un pays comme le nôtre, il doit suffire de frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions.

Il est un rêve charmant que caresse avec ardeur et persévérance un esprit novateur et auquel se rallient un petit nombre d'adhérents, c'est le rêve du désarmement général. Plus d'armée, plus de soldats, plus de garnison dans les villes, plus de factionnaires aux portes des monuments publics, plus de revues, plus de beaux régiments défilant sur la voie publique tambour battant, au bruit des musiques bruyantes ! Si, du jour au lendemain,

on le privait de ces spectacles guerriers, pour lesquels il a toujours eu du goût, le peuple français tomberait soudain dans une sombre nostalgie. Il serait bien habile, le gouvernement qui pourrait imaginer quelque distraction nouvelle pour réveiller la fibre française, et nous ne sommes pas très convaincus que la pratique la plus large de la liberté serait une assez puissante diversion. Il faut prendre les peuples comme ils sont ; l'art de gouverner consiste à savoir utiliser leurs qualités et jusqu'à leurs travers. M. Emile de Girardin, très résolu quand il écrit, y regarderait certainement à deux fois si la fortune, qui lui fut toujours si propice, lui réservait cette dernière surprise de lui mettre un jour le pouvoir dans les mains. Il se dirait qu'après tout, le peuple français n'est ni le peuple anglais ni le peuple américain, et qu'il ne faut point se presser de donner à chaque soldat, au lieu d'un fusil, un hoyau ou une varlope, que d'ailleurs il n'est guerre possible à un pays aussi exposé que le nôtre à toutes sortes de périls intérieurs et extérieurs, de donner l'exemple du désarmement, et qu'une mesure aussi grave ne peut être prise que d'un commun accord, au même jour et à la même heure, par tous les Etats du continent et du monde entier. Malgré sa répugnance pour la routine, M. de Girardin deviendrait routinier comme les autres, sans abandonner pour cela des idées qui lui font honneur et qui marquent une des étapes les plus avancées du progrès humain. Lorsque nous en serons là, — et ce n'est point notre génération qui verra luire cet âge d'or, — il sera plus opportun qu'aujourd'hui de contracter, sans inspirer d'ombrage à personne, un grand emprunt national pour l'armement de la paix. — C'est l'expression heureuse de M. de Girardin. — Et même alors faudrait-il encore se demander s'il n'est pas plus sage de laisser à l'initiative privée, en lui prodiguant les encouragements et les secours, le soin de compléter le réseau des chemins de fer, et de toutes les voies de communication qui sont au territoire ce que les veines sont au corps, les véhicules de la vie. Ces idées jetées à la polémique des journaux, qui les ronge depuis quelques jours et n'en tire rien de bien substantiel, ont pris naissance dans une lettre de M. de Persigny adressée au directeur de la *France*. Le public n'y a vu que la perspective d'un emprunt nouveau, et, malgré toute la peine que l'on s'est donnée pour imprimer à ce projet un caractère pacifique, il s'en est ému comme s'il s'agissait d'un emprunt guerrier. Mettre un milliard aux mains de l'Etat dans les conditions actuelles de l'Europe, alors surtout que l'on agite la question d'une réorganisation de l'armée, ne semblait pas à notre monde financier une garantie bien sérieuse du maintien de la paix, et il s'est trouvé bien plus rassuré quand il a appris que ce projet d'emprunt n'aurait aucune suite, que lorsqu'on le lui présentait comme la preuve la plus concluante des dispositions pacifiques du gouvernement impérial.

Avant de prendre des engagements positifs pour le maintien de la paix, le gouvernement de l'Empereur doit laisser se dissiper les nuages que l'on voit encore flotter sur plusieurs points de l'horizon. Le plus gros n'est pas celui dont quelques journaux nous ont menacés : une alliance entre la Prusse et la Russie, en vue de la question d'Orient. D'abord, la question d'Orient nous semble fort ajournée depuis que les manœuvres

de la Russie dans les principautés et en Crète n'ont pas réussi à la faire surgir, et surtout depuis que nous voyons l'Empire Ottoman entrer dans une voie de tolérance et de conciliation qui défie tous les mauvais vouloirs. Et quand bien même il faudrait se résigner à aborder en face ce grand épouvantail européen, nous croyons bien que la France ne serait pas assez malheureuse pour voir l'alliance de la Prusse glisser du côté le plus opposé à ses intérêts. Le bénéfice de notre attitude dans le conflit allemand, inaperçu de ceux qui savent si bien dissimuler, dans leurs petites préfaces, les avantages d'une situation difficilement et lentement conquise, ne se révélera complètement à ces myopes esprits que le jour où quelque grand conflit éclatera sur l'Europe. N'oublions pas ce que nous disait la circulaire du 16 septembre : du dénouement des affaires allemandes est sortie la liberté des alliances. La Prusse, que des liens de famille et de vieux errements politiques enchaînaient à la Russie, est affranchie de cette contrainte; plus libre qu'en 1852, alors que la France eut tant de peine à obtenir sa neutralité dans le conflit oriental, cette puissance, si ce conflit se réveille, pourra se porter du côté où l'entraîneront ses intérêts. Il ne faut pas être doué d'un esprit bien pénétrant pour voir que la Prusse, si tant est qu'elle ait des intérêts en Orient, n'aurait aucun avantage à s'allier dès à présent avec la Russie, abdiquant sans raison, et le plus étourdiment du monde, cette liberté diplomatique dont ses récents succès l'ont mise en possession. Ce n'était point une phrase vide de sens, jetée au hasard dans le manifeste politique du gouvernement français, que cette phrase sur la liberté des alliances qui nous revient à la mémoire. La liberté des alliances en Europe, c'est le vieux lien monarchique brisé; c'est la vieille coalition rompue; c'est la France dégagée et pouvant être sûre qu'elle n'aura d'ennemis désormais que ceux qu'elle voudra bien avoir. Toute question politique rallie autour d'elle une certaine quantité d'intérêts; la France, recrutant des alliés partout où elle aura des intérêts communs avec d'autres puissances et pouvant borner son effort à ne laisser surgir que les questions qui lui donneront des alliés naturels, aura, comme on le voit, un rôle singulièrement simplifié. Il fut un temps moins heureux, quoique très audacieusement préconisé aujourd'hui, où l'isolement de la France était un fait consacré, et résistait aux plus suppliantes tentatives. Qu'il fût question de la Pologne, de l'Orient ou de l'indemnité Pritchard, nous étions toujours impuissants, toujours seuls. Les plus ingénieuses combinaisons, les plus savants procédés, l'effort des cerveaux les plus renommés ne parvenaient point à rompre ce cercle de fer dont nous entourait le mauvais vouloir des monarchies liguées contre nous. Nous aimons notre pays, et nous n'avons pas le cœur de regretter ce temps-là. C'est en considérant le terrain que nous avons gagné depuis quinze ans au point de vue des relations diplomatiques et de notre influence au dehors, que nous repoussons comme chimérique la possibilité d'une alliance entre la Russie et la Prusse en vue de la question d'Orient. Ce bruit, du reste, n'a guère trouvé que des incrédules à Paris, à Berlin et à Vienne; répandu à dessein par la Russie, qui voit tous ses complots avorter, il a perdu créance le jour où l'on a essayé de lui donner pour fonde-



ment la présence à Saint-Pétersbourg du prince royal de Prusse. Le prince est allé assister au mariage du césarewicz avec la princesse Dagmar ; mais on sait partout qu'il n'y a pas d'homme moins sympathique que lui aux idées russes, et que, pour l'alliance dont il s'agit, on ne pouvait choisir pire négociateur. Le prince royal de Prusse n'avait pas plus de mission politique en Russie que n'en avait le prince de Galles, qui est allé représenter la famille royale d'Angleterre aux solennités matrimoniales de Saint-Pétersbourg. Nos correspondances, d'ailleurs, ne nous laissent pas le moindre doute à ce sujet ; elles nous font de plus observer avec assez de raison qu'une si grosse affaire, qui engagerait tout l'avenir de la politique prussienne, n'aurait pu être entamée par le gouvernement de Berlin en l'absence du comte de Bismark. Ainsi tombent les nouvelles propagées par la *Gazette de Moscou* et répétées bruyamment par quelques organes de la presse française. Ce journal, au surplus, n'a aucun caractère officiel ; il exprime des idées et des tendances qui n'ont souvent rien de commun avec les idées et les tendances du gouvernement. Que l'empereur de Russie juge à propos de renforcer son armée, rien de plus naturel ; chaque Etat de l'Europe, sans en excepter l'Angleterre, qui parle de faire venir de l'Inde 30,000 sichks, est dominé par la préoccupation d'augmenter son effectif militaire. Ces dispositions, il est vrai, nous sont une pauvre garantie du maintien de la paix, mais elles ne fixent nullement, quant à présent du moins, le point précis où éclatera le danger d'une guerre générale.

Dans tous les cas, on est assez tranquille à Berlin, et on y paraît plus occupé de la prochaine convocation du Parlement national que de l'éventualité de quelque nouveau conflit. On ne s'est pas ému outre mesure, dans les organes de la presse berlinoise qui reflètent les impressions du gouvernement, du choix singulier que vient de faire l'empereur d'Autriche dans la personne de M. de Beust. Si même nous prêtons une oreille attentive à ce que l'on murmure tout bas dans les cercles politiques de l'Allemagne, nous surprenons des phrases ironiques à l'adresse de cette pauvre Autriche, qui, après avoir étonné le monde par la supériorité de ses diplomates, en est réduite à venir solliciter un petit pays voisin de lui prêter un de ses hommes d'Etat. Quant à M. de Beust, sa position est bizarre : il prend du service à Vienne, auprès de ce même gouvernement qui a mis celui qu'il dirigeait à deux doigts de sa perte. Après avoir demandé pour la Saxe un appui trompeur à l'Autriche, après avoir entraîné le roi Jean dans une alliance qui ne lui a procuré que déceptions et avoir donné ainsi la preuve la plus évidente de son manque de perspicacité, le baron de Beust prétend sauver le gouvernement qui n'a pu sauver aucun de ceux qui s'étaient fiés à lui. En prenant possession de son portefeuille de ministre des affaires étrangères, cet étranger propose un programme de réformes, qui n'est autre chose que la critique amère de la politique suivie par ses prédécesseurs, et que le journal officiel de Vienne enregistre modestement. Jusqu'à présent, en effet, la Prusse n'a pas trop lieu de s'inquiéter des nouvelles expériences de Vienne, et si peu agréable que soit pour M. de Bismark le choix que vient de faire l'empereur d'Au-

triche de son plus violent ennemi, le ministre du roi Guillaume sait tout ce qu'il peut attendre du sentiment national, dans le cas où M. de Beust ferait quelque tentative pour replacer l'Allemagne sous la tutelle de l'Autriche. La prépondérance est aux mains de la Prusse et n'en sortira pas. C'est un fait reconnu, non-seulement de l'autre côté du Rhin, mais encore dans tous les Etats de l'Europe, où l'on voit les plus grandes puissances très portées à centraliser la gestion des affaires diplomatiques de l'Allemagne du Nord entre les mains de la Prusse seule. L'Angleterre a donné l'exemple en rappelant son ministre de Dresde et en supprimant la légation anglaise établie dans cette capitale. Les autres grands Etats ne vont pas tarder à faire, comme l'Angleterre, l'économie de quelques postes diplomatiques devenus un luxe inutile auprès des souverains honoraires dont le gouvernement prussien a pris la tutelle.

Pour la légère contrariété qui lui arrive à Vienne, la Prusse, on le voit, a de douces compensations. Tout favorise ses vues dans le Nord, et, si peu que les princes des Etats du Sud veulent prendre pour modèle le jeune roi de Bavière, les succès de la Prusse pourraient bien ne pas tarder à dépasser les limites, si larges qu'elles soient, de son ambition. Le roi Louis, malgré l'état précaire où l'ont mis les derniers événements, ne veut rien se refuser. Il verse dans la politique folâtre dont un de ses prédécesseurs lui a laissé le beau modèle, et songe peut-être à régénérer la Bavière au bruit d'une musique de l'avenir, tout comme son aïeul voulait la régénérer par une peinture et une architecture de l'avenir. Il a contracté une sorte d'amitié morganatique avec un compositeur célèbre, qui paraît vouloir demander à la politique la revanche de ses disgrâces théâtrales. Le crédit de ce favori a été assez grand pour ébranler la position de l'homme éminent qui dirigeait les affaires politiques du royaume, du baron Pfordten. La Bavière est ballottée dans une tumultueuse crise ministérielle; le parti clérical d'un côté, le parti démocratique de l'autre, croisent leurs intrigues, et n'arrivent à rien. Richard Wagner, revenu de l'exil auquel M. de Pfordten l'avait condamné, dirige, du haut de la faveur royale, cet orchestre confus et bruyant; il a, pour le seconder, M. Pfistermeyer que le maestro a déjà fait entrer dans le cabinet pour déplaire au baron de Pfordten. Voilà dans quels dissolvants le roi Louis laisse tomber le gouvernement bavarois; perdue dans les extases philosophiques et harmoniques que son fidèle Wagner lui prépare, cette rêveuse majesté allait oublier de visiter les villes de son royaume les plus éprouvées par la guerre; elle songeait à un voyage humoristique dans le Tyrol. La clameur que ce projet a soulevée dans Munich a arrêté le jeune prince; des hommes du parti libéral lui ont fait observer qu'un voyage dans le Tyrol ressemblerait trop en ce moment à une avance faite à l'Autriche, et qu'il serait mieux de se tracer un sage itinéraire dans l'intérieur du pays. On comprend quel chemin doit faire, à la faveur de pareils incidents, la propagande des idées unitaires. La Bavière commence à réfléchir sérieusement à ses destinées; elle considère les institutions que la Prusse va donner à l'Allemagne du Nord comme bien supérieures à celles que lui promet la fantaisie de son jeune souverain, et l'opinion publique se prononce avec une croissante

énergie en faveur d'une liaison intime avec les Etats septentrionaux.

C'est ainsi que tombe, pièce par pièce, tout l'édifice de 1815. M. Prévost Paradol nous annonce dans sa préface<sup>1</sup> que nous serons réduits à faire la guerre pour le relever, prophétie originale, qui s'écarte des lieux communs ordinaires dans lesquels aiment à tourner les adversaires de notre politique extérieure. Si jamais nous n'avons aucun autre motif de faire la guerre, notre pays peut dormir en paix ; les traités de 1815 ne sauraient être trop effacés, et le gouvernement qui tenterait de les relever ne serait pas éloigné de subir le sort pitoyable de celui qui n'a rien pu faire pour les détruire.

L'Empire a fait des fautes, ce n'est jamais nous qui avons eu la faiblesse de ne point les lui signaler, mais il a eu aussi ses habiletés et ses grandeurs. Parmi ses fautes, nous rangeons l'expédition mexicaine, qui est — nous n'avons pas hésité sur le mot — un grand dessein avorté. Aussi, serions-nous peu surpris si un triste dénouement venait faire perdre à notre pays le fruit de cette coûteuse expédition. Un incident nouveau vient de se produire et semble être l'indice de combinaisons que les ennemis du gouvernement mexicain n'avaient point prévues. Le câble transatlantique a jeté avant-hier, sur les côtes d'Irlande, une phrase courte et serrée qui renferme tout un monde de conjectures : « Le général Sherman est parti pour le Mexique » disait la dépêche, sans ajouter un mot d'explication, sans nous dire si le délégué de Washington se rend auprès de Maximilien ou auprès d'un des nombreux présidents qui tiennent la campagne dans le Tobosco et le Yucatan. Ces indications sont cependant indispensables pour tirer quelque induction du fait important qui nous est signalé et qui n'a pu, jusqu'à présent, que jeter, dans l'opinion publique, déjà fortement surexcitée, un trouble plus profond. Nous ne chercherons pas à l'augmenter en ajoutant nos commentaires à ceux de tout le monde ; mais il ne nous paraîtrait pas impossible que l'empereur Maximilien, qui doit tout entreprendre avant de suivre le mauvais conseil que lui donnent certains journalistes français, n'ait consenti à faire le sacrifice de quelques provinces, et ne soit prêt à s'entendre avec le gouvernement des Etats-Unis pour lui en abandonner la destinée. Le défaut du territoire mexicain est d'être trop grand ; son immense étendue, plus encore que les habitudes et les mœurs qui y règnent, rend ce pays fort difficile à gouverner. Un empire composé de sept ou huit provinces, telles que Vera-Cruz, Tamaulipas, Puebla, San-Luis de Potosi, Nuevo Leon, Mexico, Guanajuato, aurait une étendue suffisante et un aspect aussi imposant que beaucoup d'Etats européens ; il serait d'une défense très facile. On comprend aisément que l'abandon d'une ou deux provinces puisse être, avec les Etats-Unis, l'occasion d'une transaction avantageuse au point de vue politique et au point de vue financier.

Mais le moment est vraiment bien choisi pour nous occuper des affaires des autres, quand un grand danger nous menace. Ecoutons les menaçantes paroles que nous apportent les échos de la Manche. C'est lord Derby qui

<sup>1</sup> *Quelques Pages d'Histoire contemporaine*. Paris, Lévy.

parle, le premier ministre de la reine : « J'annonce franchement, quoique cela ne soit peut-être pas diplomatique, que notre intention est de faire une immense invasion, l'année prochaine, chez nos voisins les Français. Je crois que la ville de Paris, cette grande et belle ville, sera très sérieusement alors en danger de tomber au pouvoir d'une multitude accourue de l'Europe et de toutes les parties du monde, à tel point qu'il lui sera extrêmement difficile de trouver pour tous les envahisseurs un abri et des subsistances. Mais il y a dans cette invasion quelque chose d'agréable, et ce en quoi elle diffère de toutes les autres invasions, c'est que les envahisseurs et non les envahis sont ceux qui très probablement seront mis à contribution. » — Nous aimons la joyeuse humeur de lord Derby ; elle a un accent de sincérité qui nous plait. Nous voulons finir sur ces bonnes paroles, et nous laissons de côté, pour n'en pas perdre la saveur, le spectacle assez triste du pape concertant avec M. Gladstone les conditions de son exil, le spectacle plus consolant du roi d'Italie épousant l'Adriatique devant le palais des doges, et ce magnifique réveil de Venise, qui semble avoir retrouvé son luxe, son bruit et son joyeux délire.

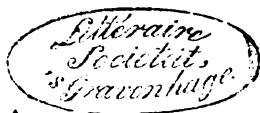
LÉONCE DUPONT.

---

ALPHONSE DE CALONNE.

---

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Co, rue Coq-Héron, 5.



LA

# PRÉDICATION CHRÉTIENNE

DANS L'ÉGLISE ORTHODOXE

M<sup>GR</sup> PHILARÈTE, MÉTROPOLITE DE MOSCOU

*Choix de Sermons et Discours de Son Em. Mgr Philarète, membre du très saint Synode de Russie, métropolitain de Moscou, traduits du russe sur la seconde édition, par A. SERPINET, 3 vol. in-8°. Paris, Dentu. 1866.*

S'il y a dans l'humanité un élément vital par excellence, c'est l'élément religieux ; comme le cœur dans le corps humain, il est le premier à vivre et le dernier à mourir. Ceux qui viennent se joindre à lui, selon les stimulants étrangers ou les tendances intimes, il les organise, leur communique sa chaleur, les anime de son énergie. Il peut s'affaiblir, non s'éteindre. Les racines qu'il a jetées dans l'âme, et pour ainsi dire dans le sang des peuples, y tiennent à jamais : on ne les en arracherait qu'en arrachant le cœur où elles ont grandi. Aussi le génie d'une race n'a-t-il pas de manifestation plus générale que sa religion : littérature, science, art, politique, tout porte cette marque ; les grandes choses, parfois aussi les mauvaises, tout part de ce commun principe. Une religion est donc, en thèse générale, autant et plus que la littérature, l'expression de la société. Certes, pour qui sait lire les grands sermonnaires du XVII<sup>e</sup> siècle, les plus délicates profondeurs de la vie sociale s'éclair-

rent, grâce à eux, d'une lumière que l'histoire ne trouve pas méprisable; rien qu'à suivre la transition de Bossuet à Massillon, de la théologie dogmatique à la simple prédication morale, on s'aperçoit qu'on entre dans l'âge qui entendra la profession de foi du vicaire savoyard; enfin, si, dans une centaine d'années, nos neveux feuilletaient seulement les conférences prêchées chaque carême à Notre-Dame, ils jugeraient assez exactement, par certains côtés, de notre état intellectuel et moral. Que sera-ce s'il s'agit d'une société régie par un pouvoir en quelque sorte théocratique, où, comme en Russie, le spirituel et le temporel sont dans la même main, où les intérêts religieux et les intérêts politiques se confondent dans l'unité du point de départ et du but? Etudier la Russie dans sa religion serait l'étudier dans sa pensée la plus profonde, la voir non-seulement dans les faits, mais dans l'inspiration qui la dirige, qui lui prépare un avenir et lui ménage une place sur la vaste scène des deux mondes. Tout au moins, la connaissance de sa littérature sacrée ne serait-elle pas sans prix pour qui désirerait pénétrer quelque peu dans l'esprit de l'Eglise « orthodoxe, » et par suite dans l'esprit russe.

Or, cette littérature existe. L'Eglise russe, qui a pu citer depuis la seconde moitié du dernier siècle les noms de Gédéon, de Platon, d'Anastase, de Lévandà, de Michel, d'Augustin, en compte dans le nôtre deux particulièrement célèbres, celui d'Innocent, mort en 1857, archevêque de Kherson et Tauride, et celui de Philarète, métropolitain actuel de Moscou. L'un passe pour son Massillon, l'autre pour son Bourdaloue. On verra dans les pages qui vont suivre si le second de ces parallèles est exact, car c'est M<sup>re</sup> Philarète que je voudrais présenter à nos lecteurs. Membre du très saint synode, de l'Académie des sciences de Russie, de l'université de Moscou, saint-archimandrite de la Laure de saint Serge de la Trinité, l'illustre métropolitain, autant par son mérite personnel que par sa haute situation, est une des notabilités de son pays, et sa réputation en a franchi les limites. Récemment, l'honorable G.-V. Fox, envoyé par les Etats-Unis pour féliciter le tzar d'avoir échappé à l'attentat du 4 avril, lui rendait visite avec la mission américaine, dans son *ermilage de Gethsémani*. M<sup>re</sup> Philarète, de son nom de famille Basile Drozdoff, est âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans. Né à Colomna, ville du gouvernement de Moscou, il y commença ses études, qu'il alla terminer au séminaire de la Laure de Saint-Serge. Distingué par le métropolitain Platon, il y fut nommé professeur aussitôt ses cours achevés, et entra en religion en 1808. Quatre ans plus tard, il était recteur de l'Académie ecclésiastique de Saint-Alexandre-Neovski, à Saint-Petersbourg; en 1817, évêque de Revel; en 1819,

archevêque de Tver et membre du très saint synode; en 1820, archevêque de Yaroslav; en 1821, archevêque de Moscou; en 1826, métropolitain. Sa carrière, comme prédicateur et comme écrivain, commence dès 1811. Il publia successivement un *Examen des causes morales des succès surprenants des Russes dans la guerre de 1812*, un *Essai de commentaire sur le psaume LXXVII*, des *Entretiens entre un sceptique et un croyant sur l'Eglise gréco-russe orthodoxe*, traduits en français par l'archiprêtre Soudakoff; une *Esquisse de l'histoire ecclésiastico-biblique*, des *Notes sur le livre de la Genèse*, un *grand catéchisme* approuvé par le synode et adopté comme normal par tous les établissements d'éducation de l'Empire. Cet ouvrage, qui date de son élévation à la dignité métropolitaine, est le dernier. A partir de cette époque, il s'est consacré exclusivement à la prédication; de là, des *sermons* et des *instructions religieuses* paraissant dans une publication mensuelle, les *Appendices aux Œuvres des saints Pères*. Le nombre en est considérable et s'accroît tous les jours, car M<sup>r</sup> Philarète consacre littéralement au troupeau qu'il doit nourrir de la parole de vie *les derniers restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint*. — Depuis longtemps déjà, pour se faire entendre, il est obligé de s'avancer, dit son traducteur, « jusqu'à l'entrée du sanctuaire, pendant que ses auditeurs se pressent avec une familiarité filiale autour de lui, jusqu'à le toucher et l'empêcher de respirer, et tandis que quelques personnes seulement, les plus heureuses, peuvent recueillir à peine quelques sons intelligibles de sa voix presque éteinte, les autres sont là, émus et frémisants sous ce souffle, dont ils ne comprennent que ce qu'il apporte d'inspiration. » C'est d'un choix de ces sermons et discours que M. Serpinet vient de donner la traduction en trois beaux volumes publiés aux frais de M. A.-J. Lobkoff, avec le concours de M. A.-Z. Egoroff. Cette publication, précédée d'une substantielle préface, s'adresse à cette partie du public qui ne trouve pas hors de propos de suivre le mouvement des idées à l'étranger. La Russie n'est pas la contrée sur laquelle nous soyons le mieux renseignés à cet égard : l'étude de son plus grand sermonnaire contemporain offrirait donc quelque intérêt, s'il était possible d'en retirer, outre la connaissance nouvelle d'un orateur et d'un moraliste, quelques indications sur le milieu social et sur le rôle de l'Eglise « orthodoxe »

## I

A en juger par le petit tableau que nous empruntons tout à l'heure à son biographe, l'éloquence de M<sup>r</sup> Philarète a, comme l'at-

titude de son auditoire, quelque chose d'affectueusement familier ; et, de fait, il parle avec l'accent paternel d'une âme droite, bienveillante, échauffée de l'amour du bien et sachant le faire aimer, unissant à un sentiment profond de son ministère les tempéraments que réclame la faiblesse humaine. Mais ne poussons pas trop loin des inductions trop hâtives : le vénérable orateur est plus qu'octogénaire, et j'imagine que sa voix, plus jeune, a, dans plus d'un cas, atteint à des notes plus sonores et plus sévères. Car un père reprend les enfants qu'il aime, et M<sup>re</sup> Philarète sait attaquer en face les défauts des siens, mais toujours sous une forme simple et d'une extrême sobriété. C'est là un nouveau caractère qui frappe tout d'abord. Il accorde si peu au développement de son texte, qu'on se demande s'il n'a voulu que l'indiquer : on dirait d'un sommaire plutôt que d'un discours achevé. On ne peut guère admettre qu'il se défie de la patience de son public. Serait-ce l'orateur qui manquerait à son sujet, ou le temps et la liberté nécessaires qui manqueraient à l'orateur ? Une lecture plus attentive conduit à penser qu'il se conforme plutôt aux habitudes de la chaire en Russie. En tout cas, ni la science ni l'inspiration ne lui font défaut : il est à un trop haut degré clair et substantiel, pour qu'on ait à le soupçonner d'éviter par faiblesse le parcours d'une plus longue carrière. Sa parole, toujours nette et lucide, s'empare aussitôt de l'attention ; dès les premiers mots, sans préambules ni temps perdu, il entre dans son sujet et, avec lui, dans l'esprit et le cœur de son auditoire ; mais comme si, à son tour, il se méfiait de lui-même, il en appelle plutôt à l'autorité qu'à une argumentation tirée de son propre fonds. De là, la faiblesse à la fois et la force de sa parole, trop brève et en quelque sorte trop impersonnelle ; on le regrette surtout quand, par échappées, on vient à s'apercevoir de l'essor qu'elle eût été capable de prendre. Nous n'avons que le choix des exemples, et nous puiserons libéralement à la source ; car, comment faire connaître un orateur sans le citer ? Ainsi, rien de plus heureux que la façon dont il aborde un sujet tel que l'immortalité de l'âme. Après avoir rappelé, à propos de la fête de saint Alexis, que Pierre, pénétrant dans le sépulcre du Christ, n'y trouve que les linceuls laissés à terre, il ajoute :

Et nous aussi, assemblés ici aujourd'hui, nous sommes réunis autour du tombeau d'un serviteur et d'un imitateur du Christ. Et ce tombeau, lui aussi, s'est ouvert par l'effet d'une commotion dont il est difficile de se représenter l'accomplissement sans le concours d'une main angélique : en effet, une église de bois, après avoir recouvert durant bien des années ce tombeau, s'est écroulée tout à coup, pendant le service divin, sans blesser personne et pour donner seulement l'occasion de le découvrir. Et que



voyons-nous dans ce sépulcre ouvert? Nous n'offenserons point la vérité en disant que *nous y voyons des linceuls à terre*, non les linceuls du corps, mais le corps lui-même, le linceul, le vêtement d'une âme immortelle, qui l'a laissé là en s'élevant à la vie éternelle; nous voyons des linceuls disposés convenablement, qui ne sont ni endommagés ni déchirés, c'est-à-dire nous voyons un corps qui n'a pas été soumis à la corruption, mais reposant intact et tranquille. »

Ce fait, à propos rappelé, était de nature à frapper l'imagination des auditeurs et les préparait à écouter des considérations sérieuses sur l'immortalité; l'orateur, passant à côté de la métaphysique religieuse, est éloquent et persuasif, mais dans l'ordre purement moral :

*Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.* (I, Cor., xv, 32.) Cette maxime que l'apôtre met, à leur honte, dans la bouche de ceux qui ne croient pas ou qui ne veulent pas croire à la résurrection des morts, qui conviendrait parfaitement à la philosophie morale des êtres privés de la raison, s'ils avaient le privilège de philosopher, pourrait, en effet, composer aussi toute la sagesse, toute la morale et l'unique loi des hommes, si l'on éloignait d'eux la pensée de la vie future. Mais alors, ne vous étonnez pas, mon ami et mon frère, si vous devenez vous-même la pâture des gens qui aiment à manger et à boire : car, s'il ne vaut pas la peine d'arranger sa propre vie, puisque *nous mourrons demain*, il vaut encore moins la peine d'épargner la vie des autres, que la tombe engloutira *demain*, sans qu'il en reste trace. Ainsi, l'oubli de la vie future conduit à l'oubli de toutes les vertus et de tous les devoirs, et fait de l'homme une brute ou une bête féroce.

O homme, nécessairement immortel, quand tu n'y songerais pas, quand tu ne le voudrais pas! prends garde d'oublier ton immortalité, de peur que l'oubli de l'immortalité ne devienne un poison meurtrier pour ta vie mortelle, et que l'immortalité que tu oublies ne cause ta mort éternelle, si elle venait à te surprendre sans que tu t'y attendes et que tu y sois préparé.

Voici, dans un autre sujet, un passage sur la souffrance imméritée, tiré d'un sermon *pour la fête du saint martyr, l'orthodoxe Tsaré-vitch Dimitri*, et qui mérite d'être remarqué :

Il faut avouer qu'il n'est pas facile de s'accoutumer à la pensée de la souffrance innocente. Toute la nature s'élève en quelque sorte contre elle, soit la nature humaine, soit celle de toutes les autres créatures de Dieu. Puisque tout a été créé par un Dieu unique, infiniment sage et tout clément, tout a été créé dans l'unité, disposé selon la loi de l'ordre, et dirigé vers la félicité : *car Dieu n'a point fait la mort.* (Sag., I, 13.) Il est donc tout naturel qu'aucun objet ne soit disposé pour ce qui rompt l'unité, détruit l'ordre, éloigne de la félicité. Ainsi, toute vie aime à vivre et repousse

la mort ; tout organe de connaissance ou de sensation désire trouver son aliment et sa satisfaction dans les objets qui répondent à son organisation, et n'avoir pas à souffrir de ceux qui ne correspondent pas à ses propriétés et sont destructifs pour sa constitution.

Dans l'homme, outre la répulsion naturelle pour la souffrance, le sentiment de justice propre à sa nature élevée se soulève encore contre la pensée de la souffrance innocente. Si la nature corporelle, selon le principe de son organisation, exige que la vie soit à l'abri de tout danger, la nature morale, selon le principe de liberté et de vérité divine imprimé en elle, exige encore plus fortement que l'innocence soit en sécurité. Et, par conséquent, de même que la vue de la destruction remplit d'effroi la nature corporelle, ainsi la nature morale s'émeut et se trouble doublement à la vue de la souffrance imméritée.

Ici, l'orateur se plaît à poursuivre sa pensée ; on sent qu'il est sur un terrain qu'il peut remuer et creuser à volonté et sans préoccupation. Il en est de même quand, prêchant sur le *Jugement des Saints*, il réveille dans la conscience le sentiment de la responsabilité :

Par qui, et quand (demande-t-il) sera écrit le livre de notre vie, pour le jugement futur des saints ? — Je pense que nous l'écrivons nous-mêmes, et que nous l'écrivons sans interruption, au moment même où nous agissons ou parlons, où nous désirons ou pensons : il en doit être ainsi afin que nous n'ayons aucun prétexte de le renier au jugement, et de dire que quelqu'un y a écrit, quand ou quand, quelque chose que nous ne savons pas et qui n'est pas de nous. Mais où se trouve ce livre ? — Qui sait où le juge conserve le jugement écrit, jusqu'à ce que vienne le temps de l'ouvrir devant tous les peuples ? Toutefois, j'espère que nous ne commettrons pas d'erreur grave en disant que le livre de vie se trouve dans le cœur de chacun de nous pour notre jugement futur, — là où non-seulement ceux qui connaissent Dieu, et sa loi, et sa grâce, mais encore les païens *montrent que ce que la loi ordonne est écrit, leur conscience leur rendant témoignage, et leurs pensées se condamnant ou se justifiant l'une l'autre* (Rom. II, 15), car cette manifestation intérieure n'est pas autre chose qu'une ouverture plus ou moins grande du livre de vie qui, à la fin, s'ouvrira tout entier, du commencement à la fin, et s'éclairera de notre intérieur aussi, ou d'une douce lumière, ou d'un feu dévorant, *au jour où Dieu jugera les secrets des hommes*. On peut dire encore que, dans notre corps même, qui, sous son apparence corruptible, se prépare à la résurrection, nous écrivons, comme dans un livre, notre vie en caractères invisibles maintenant, mais qui seront visibles pour notre jugement futur, *puisque tous les trésors, dit saint Macaire, que l'âme amasse maintenant en elle-même, s'ouvriront et paraîtront alors tels quels dans le corps*.

Observateur de la nature humaine, il sait les avenues secrètes qui mènent au cœur et à l'intelligence de l'auditeur, à l'intelligence sur-

tout, non pas toujours les *molles aditus*, les *molliora tempora fandi* que préconise la rhétorique profane, mais enfin il frappe à la porte et sait se faire ouvrir. Veut-il montrer qu'un saint est un modèle, que l'imiter c'est s'avancer, et que l'imitation est un moyen de progrès plus ancien, plus efficace peut-être que la parole de l'enseignement : une mère, dira-t-il, ne peut expliquer scientifiquement à son jeune enfant par quels mouvements de la langue et des lèvres, par quelles aspirations il doit produire les différents sons pour prononcer les mots. Mais « l'enfant entend ces mots prononcés par sa mère, et à mesure qu'il s'éveille à l'activité de la vie qui se développe en lui, activité qu'il ne peut ni trouver ni diriger lui-même, parce qu'il n'en est pas encore capable, il se sent porté à faire ce qu'il voit faire à sa mère; en un mot, il l'imité, entre autres choses, dans la prononciation des sons vocaux, et, après bien des tentatives et des essais renouvelés de plus en plus heureusement, — l'enfant sait parler. Telle est, ajoute-il alors, la puissance de l'imitation implantée dans la nature même de l'homme. Avec l'âge, elle se trouve limitée et soumise par les autres facultés qui apparaissent, et par les autres forces qui se développent : le libre arbitre, l'instruction, la réflexion, l'invention. Cependant la puissance de l'imitation reste toujours considérable, d'abord, parce que se révélant plus tôt que les autres, et embrassant un grand nombre d'objets, elle est soutenue et par l'habitude et par la nécessité; en second lieu, parce que peu d'hommes sont suffisamment doués pour parvenir à une instruction supérieure, à l'investigation intellectuelle, à l'invention, tandis que tout le genre humain est capable d'imitation; en troisième lieu, parce que l'investigation intellectuelle poursuit son objet dans le domaine abstrait de l'imagination et de la mémoire, dans les traits indéfinis des idées générales, tandis que l'imitation voit son objet existant dans la nature, sous les traits déterminés et définis de la réalité, et que, par conséquent, la première, en transportant ses abstractions dans la réalité, se trouve assez souvent embarrassée et déroutée, tandis que la seconde fait plus facilement et avec plus d'assurance ce qu'elle a déjà vu faire. »

Dans un autre discours, il aborde une des questions les plus difficiles à traiter quand on veut s'en tenir aux simples données de la raison humaine, et qu'il formule ainsi : « Dieu — dans la lumière inaccessible — Dieu — dans le monde entier — Dieu — dans les cieux — Dieu — dans un temple — Dieu — dans l'homme — comment donc concilier des images si diverses de connaissance dans une seule perception, toujours conforme à elle-même, de la présence unique d'un Dieu unique ? » Comment lui-même s'y prendra-t-il pour résoudre ou du moins expliquer ce problème de l'omniprésence

divine, tant débattu par la philosophie? Le soleil lui servira de terme de comparaison : le soleil est en un seul point de l'espace, mais il est présent partout, où il agit par sa puissance de lumière, de chaleur, de mouvement. M<sup>re</sup> Philarète ne s'élève pas sans doute de cette similitude platonicienne à la sublime hauteur du philosophe athénien avec lequel il se rencontre, mais il en tire parti, et ses moyens de persuasion ont un naturel et un charme qui ne sont pas le moindre prix de tout ce morceau. Je placerai ce court passage sous les yeux des lecteurs :

On pourrait continuer encore à faire des applications diverses de la comparaison que nous avons prise, mais il est mieux de ne pas aller trop loin dans cette voie. Il n'est ni possible ni nécessaire de tout expliquer : il y a beaucoup de choses que l'on n'est obligé que de croire, parce qu'on ne peut que les croire. Les créations visibles de Dieu, selon la parole du créateur lui-même, ne nous le présentent que par derrière ; mais elles ne peuvent nous montrer sa face. La lumière des objets créés n'est rien de plus que l'ombre de la lumière incréée, et l'ombre, assurément, ne peut être aussi claire que la lumière. Les créatures aussi ont leurs mystères, dont la science naturelle ne peut ne pas reconnaître les effets, en les rencontrant dans l'expérience, mais sans pouvoir les expliquer. Est-il donc permis d'être mécontent si un Dieu incompréhensible nous présente des mystères pour lesquels l'esprit curieux aiguise en vain sa pénétration ? Ne devait-on pas s'y attendre de la part d'un Dieu incompréhensible ? — Si je vous montre une grappe mûre, et que je vous dise qu'en elle se trouve la bienfaisante influence du soleil, vous devez m'en croire, parce que, même à son aspect extérieur, vous pouvez reconnaître sa maturité, et que vous pouvez vous en convaincre par le goût, et qu'en outre vous savez que le raisin ne mûrit pas sans le soleil, mais ce serait en vain que vous exigeriez de moi l'explication, ou que vous vous efforcerez de vous expliquer à vous-mêmes comment le soleil entre dans le grain et transforme en sang pour la grappe des molécules de terre, d'eau et d'air. Ne scrutez donc pas les mystères du soleil des esprits ; n'exigez pas un compte rendu des effets de la grâce du Père des lumières.

On voit quel est le ton le plus habituel de cette éloquence, et à quelle source elle va ordinairement chercher ses moyens de conviction. L'illustre prélat ne dédaigne pas de s'arrêter jusqu'aux menus faits de la vie quotidienne. S'il parle de l'amour qui donne la force d'accomplir la loi et rend légère l'exécution des commandements, il dira : « Un fils qui court voir un père bien-aimé sent-il la fatigue du chemin ? » — « Vous priez, dit-il ailleurs, mais de quelle prière ? Est-ce avec le cœur ou seulement avec la bouche ? — Que fait l'enfant qui commence à penser, pour obtenir de son père ou de sa mère un objet désiré ? Ne joint-il pas à ses instances toutes les expressions

d'amour et de câlinerie enfantine qu'il peut imaginer? Par conséquent, ne devons-nous pas nous regarder comme moins intelligents que les enfants eux-mêmes, quand nous pensons, par nos prières froides, sans attention, sans amour, sans ferveur, obtenir quelque chose du Père céleste qui, lui, *regarde particulièrement le cœur*, tandis que *l'homme regarde le visage?* » (1, Rois, xvi, 7.) Il reste toujours simple, et se maintient dans un milieu tempéré. Fait-il quelques questions qui peuvent paraître hardies au point de vue du dogme, il dira : « Ne m'accusez pas, pour ces questions, de curiosité ou de témérité. Ecoutez tranquillement : je cherche un enseignement. » Même quand il prononce des paroles de blâme, sa gravité n'est jamais pompeuse ni déclamatoire ; loin d'ôter à son langage la force ni la haute raison, la sobriété et le naturel lui impriment un caractère plus saisissant. A la fin d'un sermon où il n'avait pas ménagé les dures vérités : « Je désire, dit-il, mes frères, qu'il y ait parmi nous le moins possible de personnes pour lesquelles se trouve, dans nos réflexions présentes, une condamnation. — Quant à celui qui trouvera ici une condamnation pour lui, qu'il ne s'en prenne pas à celui qui le condamne par devoir, mais qu'il entende son avertissement plein de bienveillance, et qu'il le fasse servir à son amendement. »

Il reste un dernier trait à constater dans l'éloquence du métropolitte de Moscou, et qui tient comme les autres, et de plus près peut-être, au génie de la race slave ; je veux dire la tendance au mysticisme. L'esprit russe n'est pas tout d'une pièce ; parmi les éléments qui le composent, une certaine imagination contemplative, une foi empreinte de mysticité en même temps rêveuse et pratique, occupent une très large place. M<sup>re</sup> Philarète est de sa race et de son pays. Lisez ces lignes sur sa retraite de Gethsémani, à quelque distance de Moscou, où il a l'habitude d'aller se recueillir tous les ans, près d'une église et d'un monastère opulents et peuplés aujourd'hui, mais dans un lieu qui était jadis un désert :

Si c'est le propre d'un monument de faire remonter la pensée vers les temps et les objets qui sont signalés par un monument, alors, pardonne-moi, grande Laure de Serge : ma pensée se reporte avec un enthousiasme particulier vers l'antique désert de Serge. Je vénère assurément dans tes temples magnifiques d'aujourd'hui les œuvres des saints, les demeures de la sainteté, les témoins de la piété antique et contemporaine..... je sais que la Laure de Serge et le désert de Serge sont une seule et même chose, riches du même trésor, c'est-à-dire de la grâce de Dieu qui habita dans le bienheureux Serge, dans son désert, et qui habite encore en lui et en ses reliques, dans sa Laure ; mais, malgré tout cela, je voudrais revoir le désert qui acquit et amassa le trésor qu'il laissa ensuite en héritage à la

Laure. Qui me montrera la petite église de bois à laquelle fut donnée ici pour la première fois le nom de la Très-Sainte-Trinité? J'y voudrais assister à ces offices de nuit où une latte de bois résineux, pétillante et fumeuse, éclairait la lecture et le chant, tandis que les cœurs de ceux qui priaient brûlaient d'une lumière plus silencieuse et plus vive, et que la flamme en atteignait le ciel, et que les anges montaient et descendaient dans la flamme de leur sacrifice spirituel. Ouvrez-moi la porte de la cellule étroite, afin que j'en puisse aspirer l'air qui frémit de la voix des prières et des soupirs du bienheureux Serge, qui fut imprégné de la pluie de ses larmes, dans lequel sont imprimées tant de paroles spirituelles, prophétiques, miraculeuses. Laissez-moi couvrir de mes baisers le seuil de son entrée, qui fut usé par les pieds des saints et que franchirent un jour les pas de la Reine des cieux. Montrez-moi encore cette autre entrée de cette autre cellule que le bienheureux Serge construisit en un jour, tout entière, de ses mains; après quoi il reçut, pour récompense de son travail du jour, et pour apaiser sa faim de plusieurs jours, une croûte de pain pourri. Je voudrais voir comment, transplanté dans ce désert plus tard que les autres, le bienheureux Nikon se hâta de croître et de mûrir pour arriver à être prêt à recueillir la succession du bienheureux Serge. Je voudrais entendre le silence d'Isaac qui, sans aucun doute, était plus instructif que mes discours. Je voudrais voir le sage archimandrite Simon, qui comprit d'assez bonne heure qu'il était plus utile d'être frère convers auprès du bienheureux Serge, que chef dans un autre endroit. Apparemment, tout cela est ici : seulement cela se trouve caché sous le temps, ou bien enfermé dans ces édifices majestueux, comme un trésor d'un haut prix dans une magnifique cassette. Ouvrez-moi cette cassette; montrez-moi ce trésor ; il est impossible à dérober et inépuisable ; on y peut prendre, sans l'entamer, les choses les plus utiles, par exemple le silence de la prière, la simplicité de la vie, l'humilité de la sagesse. Ou bien tout cela ne vous paraît-il qu'un rêve de l'imagination? — Oh ! si nous étions dignes de le contempler d'un œil plus pur de l'esprit, dans les manifestations plus réelles de la lumière spirituelle, et non pas seulement dans les peintures de notre propre imagination ! — Mais il me semble qu'il vaut mieux rêver même de cette manière, que de poursuivre la sagesse dans le sens opposé.

Me pardonnera-t-on cette longue citation ? Il m'a paru qu'il fallait saisir au passage cet élan inaccoutumé d'une âme contenue, noter ce cri d'une parole ordinairement plus calme. Ici, l'orateur parlait à des moines; devant un autre public, et dans une autre circonstance (en 1814, en mémoire des événements de 1812), il analyse ce « vide d'esprit, » ce « serrement de cœur, où se cache le profond et incessant soupir » d'un cœur dégoûté de la terre :

Observez plus constamment cette sensation secrète, renfermez-vous plus souvent loin du bruit du monde qui l'étouffe, dans la chambre inté-

rière de votre âme<sup>1</sup>, fermez avec plus de soin toutes les issues vers la distraction, vous reconnaîtrez dans votre soupir intérieur cela même pour-quoi soupire toute créature ; peu à peu, il se résoudra soit en un navrant *rugissement* (ps. xxxvii, 9) comme celui du lion, soit en un attendrissant *gémissement* comme celui de la colombe, et enfin vous entendrez la véritable *voix de celui qui crie* dans votre *désert* intérieur vous annoncer que la marche dans les voies tortueuses du monde et de la chair ne fait que blesser et exténuer votre âme, que c'est en vain que vous élargissez pour elle les sentiers de son voyage dans l'exil, par lesquels elle ne fait que s'éloigner davantage de la patrie céleste ; qu'il faut chercher pour elle les chemins du retour vers le Père céleste et de la visite salutaire d'en haut, *préparer les voies du Seigneur et rendre droits ses sentiers*.

Ailleurs, dans une *homélie sur l'oraison dominicale*, il parle de *la prière en esprit* d'une manière qui rappelle l'Espagnol Jean de la Croix :

La prière en esprit est un état d'oraison dans lequel l'homme doué des ailes de la foi et de l'amour, parvenu, pour ainsi parler, au sommet extrême de son être, à sa faculté et à sa puissance suprêmes, par où il est comme contigu à la divinité, s'élançait et s'abîme dans l'esprit de Dieu, reçoit l'infusion de l'esprit de Dieu, se livre tout entier à cette infusion, de sorte qu'alors ce n'est pas autant l'homme lui-même qui prie, que *l'Esprit-Saint* qui souffle en lui, soufflant où il veut.....

C'est là l'intime de l'homme que nous achevons de découvrir par cette ouverture. Mais le prélat, le dignitaire de l'empire, qui a doublement charge d'âmes, sent qu'il doit les diriger dans une voie qui ne soit pas comme celle-là, une voie d'exception. Son enseignement aura donc pour objet d'abord de guérir les maladies morales, ensuite de tourner vers un but déterminé et dont il ne lui serait guère possible de s'écarter les forces vives du peuple qu'il a mission d'enseigner.

## II

Un grand orateur, surtout un orateur religieux, se peint moins encore dans ses discours qu'il ne peint son public : aux exhortations qu'il lui adresse, on devine les vertus qu'il n'a pas ; aux réprimandes dont il le poursuit, les vices dont il est travaillé. M<sup>re</sup> Philarète, attaquant les plaies de la société russe avec l'insistance menaçante et

<sup>1</sup> Louis de Grenade, le mystique dominicain, recommande aussi qu'on élève en son âme un secret oratoire, qu'on s'y crée un désert spirituel.

grondeuse d'un ministre de Dieu, nous en trace indirectement un portrait aussi peu flatteur qu'il est peu flatté. Souhaitons pour elle que les couleurs en aient été chargées. Aussi bien, c'est une nécessité pour l'orateur moraliste, comme pour l'écrivain dramatique, de forcer le dessin, de grossir le relief, s'il veut que l'impression pénètre et persiste. Le médecin des âmes aperçoit surtout le mal ; il a trop affaire avec nos infirmités pour avoir le loisir d'admirer nos meilleurs côtés, et de nous en louer ; si nous nous portions bien, son emploi serait supprimé. Vraisemblablement il y aurait erreur de perspective à ne voir le peuple russe que sous le jour incomplet et fâcheux dont s'éclairent les objurgations de son métropolitain. Nous n'avons point à lui faire son procès. M<sup>re</sup> Philarète s'en est d'ailleurs chargé ; ici encore et surtout, il convient de lui laisser la parole.

On brigue les postes élevés, mais on ne fait pas attention aux précipices, c'est-à-dire aux dangers qui se trouvent sur les chemins qui y conduisent, ou qui les environnent. L'un, par exemple, demande un siège de justice, mais il ne songe pas que ce siège est peut-être couvert des filets du mensonge, miné par la vénalité ; qu'il n'attend pas quelqu'un qui vienne s'y montrer comme sur un trône dans l'éclat de la gloire, mais bien qui y apporte en sacrifice, comme sur un autel, son repos, ses intérêts, et quelquefois la bienveillance de beaucoup de forts pour sauver un faible. Combien ne s'efforcent pas d'arriver à ce trône, qui sont tout prêts à fuir l'autel ? Que dire de ce genre d'ambition, dont quelques ambitieux sentent eux-mêmes l'absurdité — de l'ambition de ceux qui s'efforcent d'arriver au siège sacré de la justice par le chemin de l'injustice et de la simonie, d'atteindre aux plus hauts degrés de la société par les vils moyens de l'adulation, de la bassesse et de la servilité ? — Ce n'est faire aucune injure à aucun ambitieux que de leur dire à tous, sans exception, ce que disait le Premier et le Dernier à ceux qui le sollicitaient pour obtenir le premier rang : *Vous ne savez ce que vous demandez.*

Dans un sermon *Avant le serment pour une élection de juges*, il s'adresse en ces termes aux électeurs :

Si — ce que je ne suppose pas être en effet, mais que je dis par mesure de précaution — si vous ne mettez toute l'attention et toute la sollicitude possibles à découvrir, appeler et élire aux fonctions sociales les hommes les plus dignes et les plus recommandables : — si vous donnez vos suffrages à l'un parce qu'il désire beaucoup être élu, à l'autre parce qu'il est votre ami, à un troisième parce qu'il faut bien enfin que quelqu'un soit élu, et ainsi de suite, et que cependant vous n'examiniez pas assez si l'élu a les facultés et les connaissances requises pour les affaires pour lesquelles il est élu, et si ses principes et ses actes connus précédemment garantissent qu'il remplira, conformément à l'utilité publique, les fonctions que vous voulez lui confier ; — si plus tard, par suite d'une



élection si inattentive et si dépourvue d'impartialité, le serviteur de la justice choisi par vous pervertit la justice et les jugements, absout l'injustice des riches et des puissants, et ne fait pas attention aux droits des veuves et des orphelins ; si le gardien de l'ordre et de la tranquillité du district, au lieu d'alléger et de dissiper les embarras des humbles de la terre, devient pour eux un joug qui les lie et les opprime ; si le chef de vos assemblées héréditairement honorables se montre moins droit et moins ferme dans ses voies que ne l'exige la dignité de cette classe particulièrement évidente et élevée dans l'empire, dans laquelle naissent les colonnes destinées à soutenir la magnificence du trône de l'autocrate ; — si des anomalies et des erreurs pareilles, et de plus grandes encore, se découvrent dans ceux qui auront été élus par vous, par suite d'une élection inattentive ou dépourvue d'impartialité, permettez-moi de vous dire, avant que cela soit arrivé, que, dans ce cas, vos boules électORALES polies se changent dans vos mains en flèches aiguës, qui blesseront le bien-être public, et se retourneront pour blesser votre conscience tranquille, peut-être, pendant l'opération de l'élection, à cause d'une inattention aussi grande par rapport à vous-mêmes que par rapport aux autres.

Ajoutez, sans autre commentaire, un dernier trait, acéré celui-là et allant au vif sans le détour d'une transparente hypothèse ; il complète le tableau en mettant en face des juges les justiciables.

Vous vous plaignez de l'injustice des juges ; mais vous, pourquoi apportez-vous au tribunal une injustice manifeste, au lieu que, dans une société où règne la justice, il ne faudrait chercher auprès d'un tribunal que la solution des doutes sur la justice provenant de l'incertitude et du conflit des droits ? Vous criez contre la vénalité des juges ; mais pourquoi les séduisez-vous vous-mêmes par la corruption ? Pourquoi vous efforcez-vous d'offusquer dans le tribunal la justice non dorée par votre injustice dorée ?

Pourquoi cette vénalité ? On aime l'argent parce qu'on n'ose pas être pauvre, la pauvreté passant pour une honte aux yeux du monde :

Celui qui est honoré, dans la société, des fonctions du gouvernement ou de la magistrature sait et sent combien il est bon d'avoir les mains pures de toute iniquité et de toute corruption. Cependant il craint que le monde ne rabaisse sa noble pauvreté : dès lors on ne saurait répondre qu'il n'ouvrira pas sa main d'abord aux dons de la reconnaissance, et, après cela, il est difficile de répondre qu'il ne l'ouvrira pas à la récompense de l'iniquité.

On aime l'argent parce qu'on aime le jeu, le jeu qui fait commettre à « des gens qui estiment très haut l'honnêteté des actions que l'honnêteté n'estime pas très haut, » le jeu tellement entré dans les

mœurs, dans les exigences de la vie mondaine, que, par respect humain, des « hommes prudents, » des « hommes d'un âge et d'un esprit mûr » n'osent s'en affranchir, dans la crainte « d'être exclus de la société, » car « le monde » punit « de son mépris le mépris des lois du monde. »

Est-ce tout ? On aime l'argent parce qu'on aime la bonne chère et la grasse vie, et qu'insensiblement « on passe de la nourriture à la gourmandise, de la boisson à l'ivresse. »

Combien la raison s'abaisse quand elle s'épuise en inventions pour que le tribut exigé journellement par le ventre, comme par un maître inexorable, lui soit payé avec le plus de magnificence possible, et soit reçu par lui dans la plus grande quantité possible ! Et quel outrage le ventre inflige à cette raison servile, en faisant aboutir tous ses soucis de l'élégance à la malpropreté et à l'ordure ! Redresse-toi, malheureux adorateur du ventre, et, si tu ne peux pas élever tout d'un coup tes yeux au-dessus de toi, place-toi debout devant un miroir et regarde si, sur toi-même, n'est pas inscrite la loi contre la servitude du ventre. Ne vois-tu pas qu'au-dessus de ton ventre il y a une poitrine dans laquelle bat un cœur qui désire le bien, qui sent l'amour ; qu'au-dessus d'elle encore s'élève une tête dans laquelle règne un esprit qui contemple la vérité, une raison qui réfléchit sur les probabilités ; qu'au-dessous de l'une et de l'autre, comme un enfer au-dessous d'un ciel et d'une terre, est relégué le ventre obscur, qui ne sait ni penser ni désirer ? Faut-il beaucoup de pénétration pour s'apercevoir qu'il ne doit pas dominer les puissances supérieures, mais demeurer dans la servitude, dans l'esclavage, dans le mépris ? Si, au contraire, tu t'efforces de plus en plus de satisfaire le ventre en tout ce qu'il exige aveuglément, en tout ce que tu désires pour lui, tu imagines pour lui, alors prends garde qu'il ne devienne chez toi plus fort que la tête et supérieur à elle, et que, de sa masse informe, il n'opprime et n'étouffe les plus nobles facultés de l'esprit et du cœur.

A ce tableau énergique et saisissant des trois âmes dont Platon avait déjà tracé l'allégorie, on serait tenté de croire que le vénérable métropolitain n'est pas sans connaître les philosophes, pour lesquels cependant (ou le verra bientôt) il n'a pas un grand faible. En tous cas, de quelque arsenal que ses armes soient tirées, la trempe en est bonne ; ni le tranchant ni la pointe n'en sont émoussés ; tout le monde est atteint. Prononçant l'éloge d'un saint personnage qui, dès son enfance, avait renoncé aux grandeurs du monde pour la vie monastique, il ouvre une parenthèse à l'adresse des jeunes nobles :

Il serait très bien que certains fils de boyards sussent aussi le considérer comme il convient, du moins pour ne pas se considérer comme animés de pensées très sages et très élevées, lorsque, se hâtant de sortir des écoles,

ils n'aspirent pas autant à la recherche des actions d'éclat et de l'utilité de la patrie, qu'ils ne se mettent à la poursuite du fantôme des honneurs, ou ne se jettent dans le tourbillon des plaisirs et du luxe.

La jeunesse russe, quelque hâte qu'elle puisse mettre à « sortir des écoles, » quelque avantageuse opinion qu'elle puisse avoir d'elle-même, n'a point, par privilège spécial, l'exploitation de ces petits défauts. Ce qui suit n'est applicable et explicable qu'en Russie :

Celui qui a des esclaves, qu'il se souvienne de celui qui a pris la forme d'esclave, et qu'il n'humilie plus, par son mépris, ceux qui sont humiliés par leur destin, et, élevé par Dieu au-dessus d'eux, qu'il ne cherche pas à s'élever encore lui-même par son orgueil.

L'orateur, qu'on ne s'y trompe pas, ne se propose ici que d'atténuer les conséquences d'un fait qu'il accepte en lui-même ; s'il parle avec charité des petits, il n'a garde d'exciter leur ambition au-dessus de leur fortune. Un jour, il citait en chaire ce proverbe : « Celui-là est un mauvais soldat qui ne désire pas devenir général. » Un tel proverbe n'est guère de mise en Russie, où une giberne de simple soldat renferme rarement un bâton de maréchal ; aussi l'orateur ajoute : « Ce n'est pas là un proverbe de Salomon, ce n'est pas là de la sagesse, mais bien un sophisme mondain et frivole. » Autre avertissement de même nature à ceux qui ne sont pas dans l'armée : « Vous que transporte l'idée de sortir du cercle des simples citoyens et de monter au rang des hommes nobles, êtes-vous bien assuré de vous soutenir, par la noblesse de vos sentiments, sur le même rang que ceux qui appartiennent à cette classe élevée, ou n'y figurerez-vous que par un étalage frivole et un éclat extérieur qui ne feront que montrer ce que vous n'avez pas, et épuiseront probablement bientôt ce que vous avez ? Plus un homme a la vraie connaissance de soi-même, moins il se croit capable de soutenir de semblables épreuves, et c'est pour cela qu'il prend pour règle de sa conduite ce précepte du sage : *Ne cherche pas ce qui est au-dessus de toi.* »

Une préoccupation analogue domine ses idées sur l'éducation en général, et sur l'éducation professionnelle en particulier, car cette branche a poussé jusqu'en Russie, indice des aspirations de la classe inférieure. En 1854, M<sup>r</sup> Philarète eut l'occasion d'en exprimer son sentiment, lors de la consécration d'une église près l'école de commerce de Moscou :

Nous payerons notre dette d'estime au savoir et à l'érudition. Nous dirons, si vous voulez, que les hommes qui possèdent des connaissances profondes dans les sciences de la nature, de l'humanité et de la société hu-

maine, sont les yeux de la nation. Cependant, de même que chaque membre du corps n'a pas besoin d'être un œil, ainsi chaque membre de la société n'a pas besoin d'être un savant. Mais les reproches répétés faits à l'ignorance et les éloges accordés à l'instruction comprise d'une manière indéterminée ont fait naître dans quelques hommes l'idée exclusive que l'éducation digne de son nom est uniquement scientifique ; qu'élever, c'est enseigner les sciences ; qu'il faut considérer comme élevé celui qui a suivi un certain nombre de cours scientifiques. C'est adresser l'éducation plutôt à la tête qu'au cœur et à tout l'homme..... Si la piété, quoiqu'on en expose les règles, n'est pas établie dans l'âme elle-même du disciple comme base des connaissances humaines, celles-ci ne seront pas assises sur une vraie base ; des connaissances mal fondées ne servent pas à la bonne direction de la vie, et cependant elles enorgueillissent ordinairement ; celui qui est orgueilleux d'une science et d'une éducation imaginaires se place le plus souvent au-dessus de sa condition. De là proviennent des hommes qui ne se réconcilient pas avec la pauvreté, ne s'accordent pas avec la médiocrité, ne conservent pas la modération dans l'abondance ; qui sont altérés d'élévation, d'éclat, de puissance ; qui se désenchantent par la satiété aussi bien que par l'impossibilité de trouver des aliments à leurs passions ; qui sont toujours mécontents ; qui aiment les changements et non la constance, et qui, en poursuivant des rêves, jettent le désordre dans la réalité présente et future.

Les savants eux-mêmes ont reconnu qu'une éducation savante n'est pas toujours à sa place ni applicable avec utilité, particulièrement dans les conditions moyennes et inférieures de la société, puisqu'ils en ont distingué et se sont efforcés d'organiser séparément pour ces conditions, l'éducation professionnelle, c'est-à-dire appropriée aux professions de ces conditions, à l'agriculture, aux métiers, aux arts, à l'industrie et au commerce. Pensée sage moyennant une sage exécution. Du reste, ce n'est pas à moi de raisonner là-dessus. Mon devoir est de rappeler, — de rappeler, dis-je, parce que je pense qu'il n'est pas besoin de démontrer — que l'éducation professionnelle ne peut, qu'avec le secours de l'éducation religieuse et morale, former des agriculteurs, des artisans, des industriels, des commerçants laborieux, honnêtes, capables de s'arranger une bonne position et d'être des membres utiles de la société.

Son langage, en cette circonstance, est l'écho d'une parole plus haute : « le très pieux autocrate apporte avec prévoyance une attention particulière à l'éducation morale, et, comme en étant la base, à l'éducation religieuse. » Organe de l'Eglise orthodoxe, il est en même temps celui de l'Etat ; le moraliste est doublé du personnage officiel. Nul risque que, dans ces conditions, il éveille ou encourage les espérances d'émancipation, les rêves de liberté. On devine ce qu'il en peut dire et penser, mais il n'en est pas moins curieux d'entendre un des chefs de l'épiscopat russe s'en expliquer du haut de la chaire, dans un sermon prononcé le jour anniversaire de la nais-

sance de l'empereur Nicolas (en 1851). S'appuyant sur un texte sacré, il formule ainsi son enseignement : « Soyez soumis comme des hommes libres. Soyez soumis, et demeurez libres. » Bien habile qui résoudra le problème de cette conciliation. Il comprend du moins tout ce qu'elle a d'épineux : « Il y a de la difficulté à trouver par quel moyen accorder et réunir la soumission et la liberté, puisqu'eux leurs directions se présentent comme opposées : — la liberté veut élargir l'activité humaine, tandis que la soumission la limite. En ce cas, la chose dépend surtout de la manière dont on comprend la liberté. En effet, à peine y a-t-il dans les langues humaines un mot qui soit exposé à une fausse interprétation et aux abus autant que ce mot : *liberté*. Quelques-uns, sous le nom de liberté, veulent entendre la faculté et la latitude de faire tout ce que l'on veut. C'est une chimère, et une chimère non pas simplement irréalisable et absurde, mais impie et funeste. » Rien de plus vrai, mais l'abus n'est pas la chose, et il eût été bien de faire équitablement la part de l'un et de l'autre, de montrer la liberté politique fondée sur la liberté morale, et de les distinguer toutes deux. « La liberté, lisons-nous plus loin, est la faculté et la latitude de choisir raisonnablement, et de faire ce qui est mieux ; elle est par nature l'apanage de tout homme. Que peut-on, ce semble, désirer de plus ? Mais cette doctrine a sa lumière sur la hauteur de la théorie de la nature humaine telle qu'elle doit être, tandis qu'en descendant vers l'expérience et la réalité telle qu'elle est, elle rencontre l'obscurité et des pierres d'achoppement. » Sans doute, mais celui qui est « soumis » et qui l'est en quelque sorte par droit de naissance, est-il réellement libre « de choisir raisonnablement et de faire ce qui est mieux ? » Une « pierre d'achoppement » de cette nature vous arrête dès le premier pas, voulût-on se maintenir « sur la hauteur de la théorie ; » elle ne permet pas même un culte platonique. Convenons que le sujet était trop délicat pour l'orateur et pour la circonstance. Sa théorie de la liberté n'est qu'une théorie de la soumission : « Craignez Dieu, honorez le *tzar*. » Sans en être autrement surpris, bornons-nous à relever plus qu'une antithèse de mots dans le piquant rapprochement d'un discours sur la liberté à l'occasion de la fête d'un « autocrate orthodoxe. » Peut-être aujourd'hui l'orateur serait-il plus à l'aise sur le même terrain ; la Russie est entrée dans une voie dont les résultats ne sauraient encore être appréciés ; ils peuvent être longs et difficiles à réaliser, mais ce qui est l'œuvre du temps n'en est que plus fort et plus vivace.

Un partisan si tiède de la liberté n'est pas un zélé ardent de l'instruction, ni un enthousiaste de la science humaine. Entre autres sources d'information spéciale sur ce point, je signalerai no-

tamment deux sermons : l'un, *pour la consécration de l'église de l'Université de Moscou*, le 12 septembre 1837 ; l'autre, *pour l'anniversaire séculaire de l'Université impériale* de la même ville, le 12 janvier 1855. Il s'agit ici, non plus de l'éducation en général, mais de l'instruction proprement dite. Voici le début du premier discours : « Il paraît que la religion et la science veulent habiter ensemble et travailler en commun à ennoblir l'humanité. C'est une condescendance de la part de la religion : soyons-lui reconnaissants de toutes nos forces pour sa condescendance. C'est un acte de sagesse de la part de la science : félicitons-la de sa sagesse. » Ainsi félicitée, la science va ouvrir ses trésors et répandre

La parole de vie, — philosophie, non selon les éléments du monde, réfutés et réduits en poudre par les expériences de l'art, et produisant, par la relation naturelle de l'effet à la cause, des connaissances d'une vie et d'une étendue assez bornées, mais selon les principes vivants et vivifiants de *l'infinie sagesse de Dieu cachée dans le mystère, que Dieu a préparée avant les siècles pour notre gloire* ; — contemplation de l'Unité souveraine dans la Trinité consubstantielle et de la Trinité dans l'Unité, comme vraie racine de tout nombre, comme base incommensurable de toute quantité ; — connaissance de la terre et du ciel, non cette connaissance sépulcrale de la terre, qui descend, de glèbe en glèbe et de couche en couche, dans ses profondeurs comme dans une tombe, et, sur les restes de la destruction, veut expliquer la vie ensevelie et la vie restante, sans espoir de ressusciter celle qui est ensevelie, ni de conserver celle qui reste ; non cette connaissance télescopique du ciel, qui suit, au moyen de longues lunettes, la course des étoiles, sans ouvrir à l'observateur aucun chemin vers le ciel, mais la connaissance de la terre et du ciel dans leur état parfait au commencement, de la terre maudite ensuite dans les œuvres de l'homme, et du ciel devenu *impur* (Job, xv, 15) ; puis de la terre, qui sera consumée par le feu avec toutes les œuvres qui s'y trouveront, et du ciel qui passera, enfin, d'un nouveau ciel et d'une terre nouvelle, dans lesquels la vérité vit, et dans lesquels nous pouvons transmigrer, nous aussi, si nous vivons selon la vérité ; — jurisprudence, non pas une jurisprudence quelconque, prise de l'antiquité grecque et romaine, à laquelle le temps a donné de l'importance, et dont le temps a montré la faiblesse par là que les Etats qu'elle a voulu fonder et affermir ont disparu depuis longtemps, mais jurisprudence par laquelle le Roi du ciel et de la terre établit son règne de tous les siècles et sa puissance sur les générations des générations, et, ce qui est particulièrement important pour chacun de nous, jurisprudence par laquelle il veut établir son règne en nous, si nous désirons résolument et efficacement devenir les fils de son royaume ; — médecine des âmes, enseignant les moyens, non-seulement de guérir les maladies de l'âme, mais de la ressusciter de la mort spirituelle, indiquant des méthodes, non-seulement pour préserver de funestes maladies morales la vie que nous possédons, mais encore d'en acquérir une nouvelle et meilleure ;

nous découvrant non pas un remède imaginaire, mais le vrai remède qui guérit tous les maux, la chair et le sang du Dieu-Homme, et le principe unique d'une vie plus haute, la grâce du Saint-Esprit. — Ces objets d'enseignement ne doivent-ils pas être intéressants? N'est-il pas digne d'une attention et d'un empressement zélés, le Professeur unique qui les a enseignés et les enseigne dans son école universelle? Et y a-t-il quelque empêchement à entendre et à suivre ses leçons? Au contraire, comme c'est près et à notre convenance! *Approchez-vous de lui et instruisez-vous.*

Je ne sais ce que deviendraient les médecins, les jurisconsultes, les astronomes, les géologues, les philosophes, avec un tel programme entre les mains; mais je suppose qu'il ne fait pas loi, même en Russie, car on y compte des savants, des esprits avancés qui n'ont pas dû s'en tenir à celui-là. Il est évident que les sympathies de M<sup>r</sup> Philarète l'entraînent vers un monde symbolique et mystique d'une remarquable élévation morale, mais d'où la science positive, même animée du souffle le plus spiritualiste, serait exclue. N'insistons pas. Dans le second des sermons que j'ai indiqués, il semble pourtant vouloir faire réparation à la science et à la raison. Il pose en principe que la vérité est une des nécessités naturelles et essentielles de l'esprit humain; de plus, il faut croire qu'il est possible de la trouver « puisque l'esprit ne peut pas vivre sans elle, et puisqu'il vit, à ce qu'il semble, et qu'assurément il ne veut pas s'avouer privé de la vie. » A ceux qui prétendent établir qu'elle est inaccessible à l'intelligence humaine, il répond très pertinemment que, si ce qu'ils disent est vrai, c'est qu'il y a une vérité connue, et qu'il est absurde de nier la vérité à la fois et de s'en servir. Mais qui la fera connaître? Sera-ce la philosophie? Poursuivons la lecture :

On peut entendre la philosophie du temps le plus moderne dire que ce qui est borné, composé de parties, conditionnel, relatif, sensiblement apparent (*φαινόμενον*), changeant, passager, ne présente pas de vérité parfaite; que la vérité fondamentale et parfaite doit être trouvée dans ce qui est impérissable, dans ce qui est immuable, dans ce qui est accessible à l'esprit (*νοούμενον*), dans ce qui est indépendant, dans ce qui est absolu, dans ce qui est un, dans ce qui est infini. Dans ces paroles, on entrevoit quelque chose de la vérité; mais n'y a-t-il pas en elles trop peu de clarté? Beaucoup comprendront-ils facilement et exactement chacune d'elles? Mais est-ce que la vérité ne serait que pour quelques bourreaux de leur propre esprit, et non pour toute l'humanité? Et est-ce qu'il faut nécessairement aller au principe de la lumière par une voie obscure? Sera-t-il moins satisfaisant, et ne sera-t-il pas plus intelligible pour tous que nous disions que la racine et la base de la vérité, le centre des vérités, le soleil du monde intellectuel, c'est la pure perception de l'esprit, ou, comme vous dites, l'idée de Dieu, du Créateur, du Tout-Puissant, et que cette vérité est très accessible à la connaissance de tous les hommes?....

S'étonner qu'un théologien ne préférât pas la philosophie à la théologie serait de mauvais goût et de peu de justice, et nul plus que nous n'est disposé à s'incliner devant les scrupuleuses exigences de la foi ; mais la question est de savoir si elles doivent aller jusque-là, que le catéchisme tienne lieu de tout le reste dans les choses de l'esprit. Or, c'est ce que n'ont pensé ni le précepteur du grand Dauphin, ni celui du duc de Bourgogne, ni, pour prendre un exemple plus récent, l'éminent auteur de *La haute éducation intellectuelle*. Non, M<sup>r</sup> Philarète, qui nous donne ici son dernier mot, ne mesure pas assez largement à la raison son légitime contingent de lumière. A quiconque cherche « la vérité naturelle » en dehors de la révélation, au « philosophe et scrutateur de la nature, » au « perquisiteur de la vérité des récits des événements humains, » à « l'investigateur des étoiles, des planètes et de leurs lois, » à « l'amateur et au cultivateur de l'éloquence, » à tous il fait la même réponse, à tous il déclare que la destinée de l'humanité aurait été « pour toujours l'ombre impénétrable du doute, l'égarément dans les ténèbres de l'inconnu, si Dieu, qui a manifesté aux hommes, par le moyen de la nature des choses créées, ce qui peut être connu de lui, ne s'était, par une surabondance de miséricorde, manifesté à nouveau par le moyen de son Verbe incarné, de son Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ. » Son langage même, en ces occasions, ne semble-t-il pas dégénérer de sa netteté habituelle, revêtir, au lieu de sa ferme précision, une allure embarrassée, une obscure pliraseologie ? Pour un motif ou pour un autre, ce milieu-là n'est pas le sien : faut-il dire le sien ou celui de son Eglise ? L'homme et l'institution sont inséparables. Le connaître, c'est la connaître elle-même : il la représente, elle l'inspire, et c'est elle dont nous apprécions légitimement l'esprit en appréciant ses rapports avec la science. Or, elle ne se montre pas favorable à la culture indépendante de l'intelligence, à la libre pensée scientifique. C'est plus ou moins le cas de toute religion, mais particulièrement de la religion russe, et cela pour des causes dont la recherche nous mènerait trop loin, sans nécessité pour l'objet direct de cette étude. Chargée de « moraliser et d'instruire, » l'Eglise « orthodoxe » croit pouvoir faire l'un sans l'autre ; elle se trompe. Là se révèle un des traits les plus saillants qui la caractérisent, son alliance intime avec l'Etat et le rôle que lui impose cette situation. Placée directement sous la main du souverain, indépendante de toute autorité religieuse au dehors, dégagée des préoccupations qui alarment les consciences dans plus d'une contrée de l'Europe occidentale, elle est Russe de cœur comme de nationalité, et tout entière à son pays. Le libre développement de la pensée y perd-il ? cela est hors de doute ; la religion en elle-même y



gagne-t-elle, cela est contestable : il est des sujets à jamais interdits à l'orateur sacré ; le prêtre doit mettre un sceau sur ses lèvres et sur son cœur, il n'est plus l'homme de la vérité et de la charité universelles, sa dépendance politique entraîne en quelque façon la dépendance de sa conscience. M<sup>re</sup> Philarète ne prononce pas une seule fois le nom de la Pologne ; les larmes de son cœur d'homme, *sunt lacrymæ rerum et mentem mortalitæ tangunt*, il ne leur permet pas de monter jusqu'à ses yeux. Tout cela est trop connu, et je n'infligerai pas au lecteur les banales redites de ce lieu commun. Mais dans un autre ordre de faits et d'idées, cet état de choses, en consacrant l'union de la religion et du patriotisme, est une des forces de la Russie. Le sentiment national se fortifie par le sentiment religieux, s'y retrempe dans les grandes crises extérieures : la communauté d'émotions et de croyances crée le dévouement sans arrière-pensée. L'Eglise en profite autant que l'Etat, habile à se servir des événements pour ranimer la foi dans les cœurs : « les Gaulois » nous ont envahi, dit M<sup>re</sup> Philarète, « parce que nous avions méprisé Dieu dans nos demeures. » « Nous ne parlerons pas, disait-il encore (en 1814), des coups par lesquels le Seigneur ébranle tout le grand désert de la chrétienté occidentale. Entendez-vous la voix qui a tonné si haut naguère, et qui à peine encore s'est éteinte aux frontières de notre propre pays dans les ruines, dans le désert d'une grande cité ? Cette voix douloureuse et mourante de tant de citoyens, cette voix de la ruine de remparts séculaires, cette voix de la profanation des temples, n'est-ce que l'effet d'un coup accidentel ? — Les Gaulois ont dévasté, renversé le Kremlin ; mais ce temple, ce rempart des antiques et saintes images, est demeuré debout, soutenant les attaques des hommes, des temps et des éléments, parce qu'il est affermi sur le roc. »

Toutes les fois qu'une occasion se rencontre de réveiller les souvenirs de cette époque, il la saisit avec empressement. Dans une homélie pour l'anniversaire du couronnement de l'empereur Alexandre II, ce jour rappelant par sa date la bataille de la Moskowa, il s'écrie :

Le jour actuel est plus resplendissant que beaucoup d'autres, parce qu'en lui se réfléchit l'éclat du jour qui fut il y a un an, qui illumina toute la Russie de la lumière de la couronne tzarienne, et répandit sur elle le parfum de la sainte onction tzarienne. Reviens, jour mémorable. Rapproche-toi de nos regards. Alors, nous l'avons considéré surtout de l'œil d'un cœur plein de joie ; maintenant il nous sera plus loisible de te considérer aussi de l'œil d'un esprit livré à la méditation. Nous nous souvenons que ce fut le jour digne de mémoire de Borodino, dans lequel la Russie à elle seule résista à toute l'Europe, dans lequel l'esprit de con-

quête et de domination qui jusque-là n'avait pas connu de bornes, donna du front contre un mur en se heurtant contre l'esprit d'amour pour le tzar et la patrie. A ce jour appartenait dignement l'honneur d'être le jour du couronnement du tzar, et le témoin solennel de l'amour de la nation pour le tzar.

La guerre de Crimée ne pouvait être passée sous silence : elle lui fournit la matière de deux manifestations particulièrement remarquables ; la première fois, au départ des *Veuves de la Miséricorde* allant donner des soins aux soldats blessés « dans la guerre pour la foi, le tzar et la patrie ; » la seconde fois, à la conclusion de la paix.

La guerre, — chose sainte pour ceux qui l'acceptent par nécessité, pour la défense de la justice, de la foi, de la patrie ! Celui qui combat dans cette lutte accomplit par les armes l'exploit de la foi et de la justice que les martyrs chrétiens ont accompli par la confession de la foi et de la justice, par la souffrance et la mort pour cette confession ; et en recevant des blessures, en immolant sa vie dans cette lutte, il marche à la suite des martyrs vers la couronne incorruptible.... N'auriez-vous pas regardé comme une bénédiction particulière pour vous de la Providence divine, qu'il vous eût été donné de servir un martyr pour l'allègement de ses souffrances ? Une pareille bénédiction vous attend dans le fidèle accomplissement du service qui vous est réservé. La blessure d'un guerrier fidèle que vous soulagez par le bandage et les remèdes, brille de vaillance maintenant, et elle resplendira dans l'éternité. Si par vos soins il revient du chemin de la mort, vous méritez non-seulement sa reconnaissance, mais encore celle de la patrie, à laquelle vous rendez un fils précieux. S'il est arrêté qu'il finisse son voyage terrestre, et qu'il passe dans la patrie céleste, vous aurez dans les cieux quelqu'un qui vous sera reconnaissant et qui appellera sur vous la bénédiction du Père céleste.

Inutile de faire remarquer que la responsabilité de la lutte est rejetée sur les ennemis de la Russie, notamment sur ce « peuple infidèle, qui ne connaît pas la justice, qui vit de l'oppression des chrétiens et du christianisme, » et que le tzar n'a pas « commencé, mais accepté avec confiance en Dieu une guerre déclarée injustement : » tactique et langage communs aux chancelleries, mais non pas aux clergés de tous les pays. Même quand a sonné l'heure de la paix, après un conflit où l'honneur du drapeau est resté intact, et qu'il faut remercier le ciel de la fin des épreuves sanglantes, l'irritation mal apaisée du patriotisme gronde encore dans sa poitrine : « Que pensez-vous en ce moment, fidèles enfants de la Russie ? Que sentent vos cœurs ? Sentent-ils la paix intérieure ? Ou bien la colère ne s'éteint-elle pas encore ? l'indignation bout-elle encore contre l'in-

justice qui a poussé sur nous la guerre et qui l'a rendue impitoyable? » Puis l'orateur, ému de cette même émotion qu'il doit calmer chez son auditoire, s'apaise et, pour ainsi dire, se console en traçant de la lutte un résumé plein de vigueur. On ne le lira pas en France sans curiosité ni sans plaisir. Le voici tout entier :

Il est impossible de rappeler de sang-froid quelles difficultés a dû vaincre l'armée russe dans cette guerre, quels fardeaux a dû supporter le peuple, à quelles privations et à quelles souffrances ont été soumis par les ennemis nos compatriotes rapprochés du spectacle ignominieux de la guerre. Mais à ces tristes souvenirs en est joint un autre, consolant et majestueux. Nos guerriers de la mer, après avoir commencé leurs exploits par la destruction de la flotte turque, lorsqu'ils ont dû éviter les forces maritimes énormément supérieures de plusieurs puissances, non-seulement n'ont pas cédé leurs vaisseaux, mais encore en ont fait une fortification sous-marine pour la défense du port et de la ville. Ensuite, nos guerriers de mer et de terre réunis ont résisté victorieusement durant onze mois, à Sébastopol, aux armées très nombreuses de quatre puissances, et à des instruments de destruction sans exemple jusqu'à ce jour. Enfin, quoiqu'il ait été encore permis aux ennemis de travailler, sur les ruines à eux abandonnées, à multiplier les ruines, l'armée russe est debout jusqu'à ce jour à Sébastopol<sup>1</sup>. A l'Orient lointain, une petite fortification, avec une poignée d'hommes, a repoussé les attaques par mer et par terre d'ennemis incomparablement plus forts, de l'aveu de ceux qui ont pris part à cela plus par la prière que par la force. A l'Occident, deux flottes très fortes ont épuisé inutilement leurs efforts contre une seule forteresse, et n'ont fait que considérer l'autre de loin. Au nord, il y a eu une étrange lutte : d'un côté, des navires de guerre et des bouches à feu, de l'autre des serviteurs de l'autel et des moines promenant la sainteté et la prière sur les murs du monastère, et quelques hommes avec des armes faibles et en mauvais état : et le monastère est resté invaincu, et la sainteté inviolée. Contre la Russie ont combattu les armées de quatre nations, et au nombre de celles-ci étaient les plus fortes du monde. Entre les nations paisibles, quelques-unes ont été complètement paisibles, tandis que d'autres, par leur attitude indécise, ont diminué la facilité de notre action, et que cela s'est tourné en facilité pour les ennemis. Et, malgré tout cela, nous n'avons pas été vaincus en Europe, et nous avons été vainqueurs en Asie. Gloire à l'armée russe ! Bénie soit la mémoire des combattants de la patrie, qui lui ont apporté en sacrifice leur courage, leur art et leur vie !

Je ne conseillerais pas à un historien, curieux de la vérité vraie, de n'aller chercher ses renseignements sur la guerre de Crimée que dans les sermons de M<sup>gr</sup> Philarète, je le renverrais plutôt aux *Souvenirs* que M. Ch. Fay racontait récemment ici même ; mais on

<sup>1</sup> Cette homélie était prononcée le 25 mars 1856.

ne refusera pas au métropolitain de Moscou la vérité que j'appellerais volontiers, et dans une acception très favorable, la vérité oratoire. Cette page habile, remplie de faits réels, présentés, groupés, commentés, gazés, selon le droit de tout orateur, d'allusions transparentes, et même, si on osait le dire, de sous-entendus faciles à compléter, est une nouvelle preuve que les plus fines ressources de l'art sont familières à M<sup>re</sup> Philarète. Un évêque russe entretenant des Russes de la patrie commune et de ses épreuves, faisant vibrer la corde du patriotisme sincèrement et d'abondance de cœur, non par convention ni convenance, tel est surtout le point de vue sous lequel il nous apparaît en cette occasion ; mais nous y retrouvons encore l'écrivain et l'orateur.

### III

Cet orateur est-il décidément un Bourdaloue ? Les citations qui précèdent ont déjà fait connaître, avec le caractère général de l'éloquence sacrée dans l'Eglise gréco-russe, les qualités et les défauts de son plus illustre représentant.

De tous nos maîtres de la chaire, Bourdaloue est celui auquel il ressemble le plus. Ni Bossuet, qui reste hors de pair, ni Massillon, à moitié Grec pourtant, plus près des pères de l'Eglise d'Orient que des pères de l'Eglise latine, de Chrysostôme que d'Augustin, Massillon, le Racine de la chaire, le génie de l'amplification facile, douce, abondante ; ni Fénelon, un peu de la même famille, avec son éloquence coulant, comme celle du vieux Nestor, en ruisseaux de miel, et ce mélange d'imagination méridionale dont le feu sortait de son vif regard ; ni l'élégant, le disert et peu profond Fléchier, ne prêteraient autant que le célèbre Jésuite à un parallèle avec l'éminent orateur russe. Moins sublime, moins entraînant que ceux-ci, moins apprêté que ceux-là, plus austère que les uns, plus familier que les autres, M<sup>re</sup> Philarète garde un charme de naturel qui lui est propre et qu'il sait allier au raisonnement ; car lui qui estime si peu la raison en théorie, compte sur elle dans la pratique plus que sur le sentiment et l'imagination. C'est par cet endroit qu'il touche à Bourdaloue et aussi par la franchise du langage ; mais, au vrai, la ressemblance est plus apparente que réelle. Plus logicien que dialecticien, s'il discute, il aime encore mieux affirmer et dogmatiser ; les textes de l'Ecriture sont assez souvent ses plus forts arguments ; s'il prévoit et cherche les objections, il ne trouve pas toujours les plus em-

barrassantes ; si toujours il les réfute, c'est qu'il est parfois, le dirions-nous, plus subtil que solide, et tous ses triomphes ne sont pas sans retour. Je ne citerai qu'un texte à l'appui. Il prétend démontrer que l'erreur n'est pas fille de l'ignorance :

Les égarements, dit-on, viennent de l'ignorance ! Arrêtez ! Est-il vrai que l'ignorance soit la mère de l'erreur ? L'ignorance est stérile, elle n'enfante rien, parce qu'elle-même n'est pas quelque chose, mais seulement un terme, une borne, une absence d'existence. Prenons pour exemple la faculté de la vue. Ton œil est borné : c'est pour cette cause, que, lorsqu'un objet s'éloigne de toi à une distance déterminée, tu cesses de le voir et rien de plus. Mais si ton œil t'induit en erreur en te représentant les objets qui l'entourent comme tournant et tombant dans un cercle imaginaire à la suite de quoi tu tombes aussi, ce serait en vain que tu chercherais des causes à cela dans la faiblesse de l'œil ; il faut les chercher, ces causes, dans ton vertige provenant d'un poison stupéfiant, ou du vin pris en surabondance. Raisonne aussi de la même manière sur la vue spirituelle de l'esprit. Ton esprit est borné : c'est pour cette cause que les objets éloignés de ses regards intellectuels sont ou inconnus ou incompréhensibles pour lui, et rien de plus. Mais si, dans ton esprit, surgissent des idées qui soient contraires à l'ordre naturel des choses observé et reconnu d'un commun accord par tous les hommes d'un jugement sain, par lesquelles tu penses mettre tout l'univers sens dessus dessous, mais au lieu de cela tu te précipites toi-même dans l'absurdité, peut-on expliquer cela par l'ignorance, qui n'est pas un principe efficient, et qui est un défaut commun à tous les hommes ? Ne doit-on pas, au contraire, nécessairement attribuer cela à l'ivresse d'un vin impur ou en fermentation, ou au poison stupéfiant d'une sagesse qui, il est vrai, dans le domaine où elle se manifeste, s'appelle terrestre et humaine, mais dont la source est pire que quelque chose de simplement terrestre, dont la racine est plus bas que l'humanité.

Bourdaloue ne se fût point payé d'arguments aussi peu sérieux, aussi aisément réfutables. C'est que, d'abord, il accordait plus à la raison, non-seulement en matière de savoir humain, mais en matière de foi : on a de lui une dissertation tout entière sur « l'accord de la raison et de la foi, » et dans laquelle il pose sa thèse en termes catégoriques : « Un homme du monde, dit-il, qui fait profession de christianisme, et à qui l'on demande compte de sa foi, dit : « Je ne » raisonne point, mais je veux croire. » Ce langage, bien entendu, peut être bon ; mais, dans un sens assez ordinaire, il marque peu de foi, et même une secrète disposition à l'incrédulité ; car qu'est-ce à dire, je ne raisonne point ? Si ce prétendu chrétien savait bien là-dessus démêler les véritables sentiments de son cœur, ou s'il les voulait nettement déclarer, il reconnaîtrait que souvent cela signifie : Je

ne raisonne point, parce que, si je raisonnais, je ne croirais rien ; je ne raisonne point, parce que, si je raisonnais, ma raison ne trouverait rien qui la déterminât à croire ; je ne raisonne point, parce que, si je raisonnais, ma raison même m'opposerait des difficultés qui me détourneraient absolument de croire. Or, penser de la sorte et être ainsi disposé, c'est manquer de foi : car la foi, je dis la foi chrétienne, n'est point un pur acquiescement à croire, ni une simple soumission de l'esprit, mais un acquiescement et une soumission raisonnables ; et si cette soumission, si cet acquiescement n'étaient pas raisonnables, ce ne serait plus une vertu. Mais comment sera-ce un acquiescement, une soumission raisonnable, si la raison n'y a point part ? Il faut donc raisonner..... » Qu'il ajoute immédiatement « mais jusqu'à un certain point et non au delà, » ce correctif n'est pas pour nous surprendre : outre que Bourdaloue n'avait pas l'avantage de vivre en plein XIX<sup>e</sup> siècle, l'appel qu'il adresse à la raison mise en demeure de prononcer, n'en atteste pas moins qu'il entend autrement que le prélat russe le *rationabile obsequium*.

Il est un grand nombre de sujets qu'ils ont traités l'un et l'autre, dans des vues exclusivement chrétiennes, à tel point qu'on y saisirait difficilement la différence des deux Eglises : celle qui les sépare est donc toute personnelle et sort de leur propre fonds. Comparez leurs sermons *sur l'ambition* ; celui de M<sup>r</sup> Philarète est un des plus longs qu'il ait écrits, et c'est pourquoi je le choisis de préférence à d'autres. Lequel des deux est conçu de la façon la plus magistrale, le plus profondément creusé et avec la plus pénétrante connaissance du cœur ? Bourdaloue, non plus, ne s'attarde pas aux alentours de son texte ; il s'en empare d'abord, mais avec quelle méthode, avec quel ordre lumineux ! Le flambeau va répandre sa lumière sur tout le reste du chemin. Comparez encore deux autres sermons *sur l'amour de Dieu*. Admirables tous deux, celui de M<sup>r</sup> Philarète va plus à l'âme, par suite d'une circonstance personnelle à l'orateur, mais il n'a ni la substance de celui de Bourdaloue, ni la belle ordonnance. Quand Bourdaloue entame une question, il l'épuise, sans rhétorique, sans faux-fuyants, sans réticence, sans souci de faire crier le patient ; quand il a promis de démontrer, il tient parole, et, une fois engagé dans la chaîne serrée de ses déductions, il ne s'arrête plus, au risque de heurter sur sa route et de renverser les gens. M<sup>r</sup> Philarète ne ménage pas non plus son public, mais, dans ses plus grandes hardiesses, il ne produit pas les coups de tonnerre « du Bourdaloue, ainsi que disait M<sup>me</sup> de Sévigné, frappant comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers » des vices du siècle : l'adultère, le luxe, surtout les dettes et l'excès du jeu, poussés à un tel degré qu'il n'est pas un

prédicateur du temps qui n'en ait dit un mot. Sans compter le sermon sur *la Restitution*, qu'on relise seulement ce passage sur le jeu :

Vous aimez le jeu, et ce qui perd votre conscience, c'est ce jeu-là même ; un jeu sans mesure et sans règle ; un jeu qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur ; un jeu dont on peut bien dire à la lettre que c'est un abîme qui attire un autre abîme ou même cent autres abîmes, *abyssus abyssum invocat*. Car de là viennent ces innombrables péchés qui en sont les suites, de là l'oubli de vos devoirs, de là le dérèglement de votre maison, de là le pernicieux exemple que vous donnez à vos enfants, de là la dissipation de vos revenus, de là ces tricheries indignes, et, s'il m'est permis d'user d'un terme plus fort, ces friponneries que cause l'avidité du gain ; de là ces emportements, ces juréments, ces désespoirs dans la perte ; de là, souvent et plus que de la fragilité du sexe, ces honteuses ressources où l'on se voit forcé d'avoir recours ; de là cette disposition à tout et peut-être au crime pour trouver de quoi fournir au jeu.

On a entendu M<sup>sr</sup> Philarète s'élever, et non sans énergie, contre le jeu, la corruption et la vénalité ; mais ses audaces pâlisent devant des sorties aussi véhémentes, et qui sont vraiment « d'une force à faire trembler. » Ne serait-ce pas que la chaire catholique a plus de liberté, même dans l'ordre moral, que la chaire « orthodoxe ? » De même cette sobriété de développements, d'autant plus frappante si on la compare à l'étendue des sermons de nos prédicateurs, ne tiendrait-elle pas à l'état des deux Eglises ? La littérature catholique, de l'aveu de tout le monde, est d'une richesse inouïe ; même en omettant ce qui concerne spécialement le dogme et la controverse, elle offre à l'étude une mine inépuisable d'observations sur la nature humaine, sur les plis et les replis de l'âme, les faiblesses et les passions, les vertus et les vices dont l'ensemble forme la moralité des individus et des peuples dans toutes les conditions de la vie privée et publique. Depuis les premiers docteurs jusqu'à saint Bernard, depuis saint Bernard jusqu'à saint Thomas, quelle abondante moisson pour le prêtre catholique ! Où qu'il se tourne, il rencontre à point nommé des inspirations, des conseils et des guides. L'Eglise grecque n'a pas pour ses prêtres des ressources analogues, non qu'elles lui soient toutes interdites ; mais, en réalité, ce n'est pas la nourriture offerte au commun du clergé russe. Somme toute, le catholicisme représente une civilisation bien autrement étendue et puissante que l'Eglise gréco-russe. Celle-ci compte dans son sein des individualités supérieures, témoin M<sup>sr</sup> Philarète ; car ces

réflexions, il est presque inutile de le dire, n'ont pas pour but de diminuer sa valeur, d'amoindrir, par un amour-propre national singulièrement déplacé, au profit de nos gloires littéraires, un talent non moins digne de vénération et d'estime que le caractère dont il est la noble et durable expression. Mais ces individualités s'agitent dans une sphère où leur génie manquant d'air et d'espace ne porte peut-être pas tous ses fruits.

C'est déjà un grand honneur pour un sermonnaire (surtout quand il ne nous arrive que sous un vêtement étranger, car la plus consciencieuse traduction ne supplée pas à l'original), c'est un grand honneur, assurément, que de prêter à une comparaison avec celui qui passe pour le premier de tous, mais l'intérêt véritable de cette comparaison est dans la situation respective des deux Eglises, et le rapprochement deviendrait plus instructif encore si l'étendue de ce travail, déjà trop long, ne nous interdisait de le pousser jusqu'à nos jours. Oui, qu'un auditeur de M<sup>sr</sup> Philarète ait eu la curiosité d'entendre chez nous quelqu'un des prédicateurs dont le renom, depuis une quarantaine d'années, attire la foule à Paris et dans nos grandes villes, quel n'a pas dû être son étonnement ! Les questions les plus vitales de la société et de l'esprit modernes, philosophie de l'histoire, panthéisme, matérialisme, morale indépendante, science, industrie, économie politique, tout cela traité, agité, discuté sous la voûte des cathédrales par des moines, dominicains, carmes, jésuites, quels signes du temps et du pays ! Quel abîme un tel spectacle ne révèle-t-il pas, non entre les hommes mis hors de cause, mais entre les Eglises, les peuples, les civilisations ! Les Lacordaire, les Ravignan, le P. Hyacinthe, le P. Félix, tout aussi dévoués au catholicisme que M<sup>sr</sup> Philarète à la communion grecque, font aux droits légitimes de la raison, à la marche irrésistible de l'esprit humain et de la science des concessions, spontanées ou forcées, peu importe : ils les font. Si le P. Lacordaire s'attaque à la philosophie, ce n'est pas pour lui faire son procès en quatre mots ni pour la déclarer de tous points impuissante ou coupable ; si le P. Félix aborde, comme l'an dernier, une question sociale, il ne se borne pas à flétrir *in transitu* la soif toujours plus ardente de jouir et de posséder : il met le doigt sur la plaie, l'étale au grand jour, et quel que soit le remède qu'il propose, il en propose un. Ceci — et je prie de nouveau qu'on veuille bien le comprendre — n'est pas une critique à l'adresse du vénérable métropolitain : c'est tout simplement la constatation d'un fait qui donne la mesure d'un double état social, d'un double courant intellectuel dans deux parties de l'Europe séparées par quelques centaines de lieues. Ici et là, les hommes d'élite chargés de distribuer aux peuples l'enseignement de la parole sacrée leur tiennent le langage



qu'ils sont préparés à entendre. Ici, la métaphysique et la science sembleraient déplacées dans la chaire, là elles servent d'appoint à l'élément religieux ; ici, les allusions politiques, les excitations au patriotisme ne sont une cause ni d'étonnement ni de péril, elles sont spontanées et tournent au bien commun ; là.... à Dieu ne plaise que nous paraissions soupçonner nos prédicateurs catholiques de n'avoir pas au cœur le sentiment national aussi généreux, aussi intimement enraciné qu'il l'est dans le clergé russe ; nous sommes de ceux qui croient à l'amour et au dévouement de tous les cœurs français pour leur pays. Ce que nous voulons dire, c'est que par l'effet d'une organisation sociale propre à l'immense empire des tzars, il règne entre l'idée religieuse et celle de la patrie une telle sympathie qu'elles vivent de la même vie et s'alimentent au même foyer.

Un semblable état de choses a de grands inconvénients, mais un grand avantage, celui de servir admirablement l'ambition moscovite. On a parlé plus d'une fois de la réconciliation des deux Eglises : le catholicisme la désirerait au point de vue religieux ; la Russie y donnerait les mains avec plus d'empressement encore, mais dans un sens qui la rend plus que jamais impossible : elle en fait une question politique autant qu'une question de dogme. Cela est si vrai que la plupart des branches du schisme grec qui ont fleuri en Orient préfèrent la suzeraineté du sultan à celle du tzar. « C'est sous l'influence dominante de l'orthodoxie d'Orient que s'est constituée la monarchie autocratique de la période des tzars, » a dit un Russe, historien de la civilisation russe<sup>1</sup> ; c'est sur l'idée religieuse que la Russie veut asseoir toutes ses conquêtes, par elle qu'elle veut légitimer, autoriser les accroissements qu'elle rêve depuis Pierre-le-Grand. A la veille de la guerre de Crimée, M<sup>re</sup> Philarète disait dans un sermon pour l'anniversaire de la naissance de l'empereur Nicolas : « Écoutons, de la bouche de notre très pieux autocrate, la parole parvenue aux oreilles de tout le peuple, par laquelle, unissant l'amour de la paix à la fermeté dans la justice, il garantit les droits et la sécurité de la chrétienté orthodoxe en Orient et particulièrement dans les lieux saints de la terre sainte. N'est-il pas consolant de le voir ici dans la voie qu'a tracée d'avance la prophétie aux tzars pieux, — dans la voie du tzar gardien et défenseur de la Sion de Dieu ? » Est-il exagéré de ne pas voir une simple excursion de touriste, fût-ce une excursion princière, dans le voyage du grand duc Constantin à Jérusalem, en 1856 ? La paix de Paris était signée, mais quand le canon se tait, il est plus d'une manière de continuer

<sup>1</sup> M. N. de Gershtzoff, *Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie*.

la question d'Orient. Déjà, à côté de l'ancienne Jérusalem, s'élève la Jérusalem nouvelle pour les nombreux pèlerins de la « sainte Russie. » Quoi d'étonnant? N'est-ce pas la mission providentielle des tzars, annoncés par Isaïe comme les « nourriciers de Sion, » depuis « le tzar Constantin égal aux apôtres » jusqu'au tzar « Nicolas Pavlovitch, » « prévus et préparés du fond de l'éternité » par Dieu, « non-seulement pour leur empire terrestre, mais encore pour son empire céleste ! » Avec « cette théorie fondée sur la prophétie, » consacrant « la corrélation mystérieuse des tzars pieux avec le gouvernement suprême du Tzar des tzars, » on peut aller loin, parce qu'elle s'adresse aux forces vives de l'âme humaine et de l'âme d'un peuple.

Nous n'envions en aucune façon un état social qui rend possible, que dis-je? obligatoire, une telle immixtion de l'Eglise dans le domaine politique, une telle influence sur la direction de l'esprit public; nous constatons ce qui est, et, comme le jeu des choses humaines se joue précisément avec ce qui est, non avec ce qui devrait être et n'est pas encore, nous en concluons qu'il sort de là un avertissement sérieux. La paix est une belle chose et enviable entre toutes; mais si l'esprit d'antagonisme et de guerre est destiné à disparaître un jour, ce jour, hélas! n'est pas prêt à luire, malgré les efforts du gouvernement français, dont la mission semble être une mission de paix et de concorde. Nous avons des amis partout, et la Russie ne songe guère à nous menacer, je le sais bien; elle se désintéresse même des affaires occidentales: ainsi-soit-il; si, pourtant, par un de ces retours qui ne sont pas sans exemples dans l'histoire, estimant qu'elle s'est suffisamment recueillie, elle se sentait quelque velléité d'action, elle trouverait dans l'idée religieuse peut-être un *casus belli*, à coup sûr un *instrumentum belli*. Ce n'est donc pas le moment pour le catholicisme de s'affaiblir en Occident; mais un rôle analogue à celui de l'Eglise orthodoxe n'est ni possible ni désirable de sa part. A défaut de cette force, il en est une autre plus que jamais vivace et florissante: le principe de l'unité nationale et de l'affinité des races, qui se montre partout et qui triomphera, parce qu'il est basé sur la nature et sur la raison, parce qu'il est juste et conforme aux lois de l'humanité que chaque race recouvre la plénitude de son unité et de ses forces. L'Italie est enfin italienne; aux yeux et du consentement de l'Europe entière, l'Allemagne tend à devenir un tout homogène; peut-être, dans un avenir plus ou moins prochain, ne sera-t-elle plus l'Allemagne, mais la Prusse, tant, sur certains points du sol germanique, on se hâte de renoncer aux tradi-

\* Voir tout le sermon, t. III, p. 316-324.

tions de la vieille patrie allemande. Suis-je hors de mon sujet en me permettant cette échappée inoffensive sur les terres de nos rédacteurs politiques? Pas autant que j'en ai l'air. M<sup>sr</sup> Philarète, en nous nommant, ne dit pas les Français; il dit « les Gaulois » : c'est qu'à ses yeux la France est partout où était la Gaule, partout où il y avait, où il y a encore unité d'origine, même sang, même langue, même religion. Si donc on aperçoit ici une innocente allusion à notre fameuse frontière, qu'on s'en prenne à lui, pourquoi nous appelle-t-il des Gaulois?

PAUL ROUSSELOT.

---

---

---

LA

# DERNIÈRE PASSION

D'UN

## HOMME A BONNES FORTUNES

---

« Enfin, ma tante, dit M<sup>me</sup> de Preuilly, tout en jetant un regard de satisfaction sur la plus coquette des toilettes du matin, voulez-vous me permettre une insinuation un peu risquée ? C'est qu'il a été amoureux de vous.

— Lui, Laurencey ? Jamais, je t'assure ! repartit M<sup>me</sup> de La Fresnaye. » Elle rattacha sa laine et elle ajouta : « Ni lui ni personne, vois-tu. »

Sa voix tremblait légèrement ; elle avait un peu pâli sous ses cheveux noirs semés de quelques cheveux blancs qu'elle ne prenait même pas la peine de dissimuler, et M<sup>me</sup> de Preuilly se mordit les lèvres. Elle n'ignorait pas, en effet, que M<sup>me</sup> de La Fresnaye avait éprouvé, avant son mariage, un chagrin de cœur des plus amers, au ressentiment duquel l'eût à peine soustraite un meilleur mari, et elle regrettait d'avoir réveillé, par cette parole inconsidérée, des souvenirs auxquels elle attribuait le trouble de sa tante. Elle l'aimait beaucoup, et cette affection était partagée par tous ceux qui connaissaient la comtesse. Après avoir vécu, pour s'étourdir, dans la dissipation coûteuse d'une femme à la mode, elle n'avait usé de la liberté du veuvage que pour venir se fixer dans ses terres, où elle avait achevé l'éducation de son fils unique, qui était alors en Italie.

En attendant, l'embarras de M<sup>me</sup> de Preuilly était manifeste, et ce fut M<sup>me</sup> de La Fresnaye qui lui vint en aide en ajoutant :

« Mais il m'a bien fait un peu la cour, comme il la fait à toutes les femmes. Seulement, il a compris qu'il perdrait son temps, et il n'a pas insisté. Ce sera peut-être ton tour un de ces jours, qui sait ?

— Je ne crois pas, répondit nettement M<sup>me</sup> de Preuilly, il n'ignore pas combien nous nous aimons, mon mari et moi, et puis..... Mais ce ne sont pas mes affaires..... »

C'était une femme de vingt-six ans, blonde, maigre, avec le teint inégal des blondes qui n'ont plus quinze ans, pleine d'élégance, très adroite, médiocrement riche et rongée d'ambition. Elevée dans un salon politique, où elle avait vu passer tout ce que Paris, j'allais dire l'Europe, renferme d'hommes éminents, elle avait promptement acquis ce tact sûr, ce sens pratique et rassis, sans lesquels on n'arrive à rien, mais avec lesquels on peut arriver à tout dans ce monde-là. Son mari, sans manquer d'intelligence, ne la valait pas ; en somme, c'était elle qui menait la barque de leur fortune présente et future. Par son esprit, son instruction, par la perfection de sa conduite et la souplesse irrésistible de ses manières, quand elle voulait faire la souple, M<sup>me</sup> de Preuilly s'était conquis une influence. Par malheur, l'homme duquel dépendait l'avancement de son mari était le seul qui résistât à cette adroite personne ; prévenu soit par des rapports défavorables, soit par son peu de confiance dans les talents de M. de Preuilly, cet insaisissable diplomate, tout en promettant beaucoup, s'obstinait à ne rien faire ; le bruit courait que, tant qu'il serait là, M. de Preuilly n'obtiendrait pas la place qu'il ambitionnait, celle de premier secrétaire d'ambassade à Vienne, à Londres ou à Berlin. Laurencey connaissait beaucoup ce ministre intraitable, mais ils étaient brouillés, et Laurencey, sans se refuser à un rapprochement, avait juré qu'il ne ferait pas le premier pas. Or, comme le ministre en avait dit autant, il y avait peu d'apparence qu'on les vît se rencontrer sur le terrain de la conciliation.

« Et Pierre ? demanda tout à coup M<sup>me</sup> de Preuilly, nous espérons bien le trouver ici quand mon mari m'y a amenée. Pourquoi lui faites-vous prolonger son séjour là-bas ?

— Ah ! répondit la comtesse, ce ne sera pas, j'espère, une prolongation bien longue. Tu sais, quand on fait un voyage, il ne faut pas l'écourter ; mais Pierre se plat à Florence, il s'y porte bien, et j'ai pensé..... »

En cet instant, une jeune fille en robe de percale imprimée traversa le salon, non sans s'arrêter devant une table pour y prendre un livre.

« Vous allez lire dans le jardin, ma belle, lui dit la comtesse. Allez, cela vous fera du bien, et je vous trouve un peu pâlotte depuis trois ou quatre jours. Est-ce que vous avez encore mal dormi? N'êtes-vous pas bien dans votre chambrette? S'il vous manque quelque chose, il faut le demander à Justine.

— Oh! vous êtes trop bonne, ma cousine, et je serais bien difficile de ne pas me trouver bien chez vous. »

En disant cela, Rose de La Fresnaye se rapprocha de la comtesse et lui baisa la main avec une grâce étudiée.

« Rose, dit alors M<sup>me</sup> de Preuilly de sa voix la plus caressante, savez-vous que vous m'avez accompagnée comme on ne l'est guère, hier au soir. Et comme vous avez chanté vous-même! M. Laurencey en était ravi. Cela vous ennuerait-il de me faire répéter quelque chose avant dîner?

— Mais non, madame, au contraire. Voulez-vous que je vous attende ici à cinq heures?

— C'est cela, reprit M<sup>me</sup> de Preuilly, avec son sourire de syrène; seulement, c'est mon jour d'écrire à mon mari, et si je me faisais un peu attendre.... vous ne m'en voudriez pas trop, n'est-ce pas? Quelle jolie personne, ajouta-t-elle quand Rose fut partie, et voyez-moi quelle tournure.... Tenez, ma tante, vous avez raison de retenir notre ami Pierre loin d'ici. Car savez-vous que c'est un vrai contretemps que la présence de cette jeune fille, maintenant qu'il s'offre pour votre fils un de ces mariages....

— Si je le sais! interrompit la comtesse, mais il y a des obligations de famille auxquelles on ne peut se soustraire.

— Le tout est de la marier, dit M<sup>me</sup> de Preuilly.

— Tu sais, reprit la comtesse, que je m'en occupe. Fais-la donc causer sur le compte de ce M. Mortimer.

— C'est fait, et je crois qu'elle aimerait mieux Laurencey.

— Elle, Laurencey, s'écria M<sup>me</sup> de La Fresnaye, à dix-huit ans, un homme de cet âge, un vieux roué, un sceptique, un endurci du célibat.... La malheureuse est folle, il ne l'épousera jamais....

— Pourquoi donc pas? demanda M<sup>me</sup> de Preuilly. Et au fait, peu vous importe, n'est-ce pas, que M<sup>lle</sup> Rose devienne M<sup>me</sup> Laurencey ou M<sup>me</sup> Mortimer, pourvu que M<sup>lle</sup> Leharivel devienne M<sup>me</sup> de La Fresnaye.

— Il est certain, dit la comtesse, que pour moi.... Mais, je te le répète, Laurencey ne l'épousera pas, et, ce qui pourrait bien résulter de tout cela, c'est qu'elle évincât un futur sans mettre la main sur un mari.

— Elle ne sera pas si sottte, j'espère, reprit M<sup>me</sup> de Preuilly. Ou

elle n'est pas femme, ou elle a bien vu que Laurencey est amoureux d'elle, et dès lors.....

— Amoureux, lui, et surtout amoureux comme il faut l'être pour faire un mariage aussi risqué que celui-là; je veux le voir pour y croire, s'écria M<sup>me</sup> de La Fresnaye avec une vivacité qui frappa sa nièce.

— Eh bien, chère tante, reprit-elle, vous n'avez qu'à regarder, car rien n'est plus visible. Bien plus, observez-les seulement une heure, par exemple ce soir à dîner, et vous verrez qu'ils sont bien près de s'entendre. Cela vous contrarie ?

— Oui, dit la comtesse, car je crains qu'il n'en advienne rien de bon. Ce mariage avec Mortimer eût été bien plus raisonnable. »

Henri Mortimer était un jeune homme établi dans le pays depuis peu de temps et qui paraissait jouir d'un aisance modeste. On ne savait rien de sa famille; mais comme il était bien élevé, d'un caractère doux, en somme, de relations agréables, on le recevait volontiers. Bien avant l'arrivée de Rose, Henri Mortimer fréquentait assidûment La Fresnaye, où il trouvait, dans la personne de Pierre, un compagnon de son goût : ils chassaient ensemble; Pierre prêtait son cheval à Henri, qui n'en avait pas, Pierre empruntait à la modeste bibliothèque de Henri les livres dont il avait envie. Quand M<sup>me</sup> de La Fresnaye avait dû se séparer de son fils, auquel on avait ordonné le climat du Midi, elle avait été touchée de voir que son jeune voisin n'avait pas discontinué ses visites; loin de là, il semblait avoir pris à tâche d'adoucir par ses soins les regrets de cette séparation. Grâce à lui, la comtesse trouvait encore à faire une partie de tric-trac ou d'écarté. Voyant que Mortimer se renfermait dans un silence absolu en ce qui concernait ses antécédents, elle s'était abstenue de toute investigation. A partir de l'arrivée de Rose, Mortimer avait redoublé d'assiduités, et, bien qu'il ne se fût pas départi de la réserve qui lui paraissait habituelle en toute chose, M<sup>me</sup> de La Fresnaye était en droit de croire que tout cela finirait par un mariage, comme aussi bien le désirait-elle vivement. Depuis trois semaines, Mortimer était parti en annonçant qu'il allait faire un voyage à Paris; c'était vers le même temps que Laurencey était venu habiter sa terre de Génonville. En attendant, ce que M<sup>me</sup> de La Fresnaye venait d'apprendre lui causait un trouble extrême, puisque tous ses projets étaient traversés, et elle s'était mise à réfléchir à tout cela si profondément, qu'elle ne s'aperçut pas que sa nièce l'avait quittée.

Le salon du château de la Fresnaye, où nous avons si brusquement pénétré, n'avait de remarquable que les tapisseries dont il était tendu. Présent de Sully à ce comte de La Fresnaye, qui s'était

retiré dans ses terres de la Beauce en quittant le service, où il s'était distingué à la solde ou plutôt à la suite du Béarnais, elles reproduisaient trois épisodes plus ou moins authentiques de la descente de Scipion en Afrique et de la défaite d'Annibal, qui était constamment représenté avec une barbe de sapeur, tandis que Scipion, rasé de frais, respirait la grâce adorable d'un danseur de ballet héroïque. Chaque panneau avait un entourage de fleurs et de fruits d'un travail merveilleux ; c'était là que l'artiste s'était surpassé, le cadre valait mieux que le tableau, tradition qui ne s'est pas complètement perdue. Le quatrième côté de la pièce avait, au milieu, une cheminée de chêne à corniches et à moulures d'une extrême simplicité. Nombreux, propres et plus ou moins commodes, les meubles dataient indifféremment de Henri IV, de l'Empire et de la Restauration ; le lustre de cuivre qui pendait du plafond appelait des réparations toujours différées. C'est qu'outre l'énorme brèche faite à sa fortune par les prodigalités d'une jeunesse entraînée, M<sup>me</sup> de La Fresnaye avait aussi perdu une somme assez forte dans une entreprise, où elle avait cru trouver la Californie sans sortir du département de la Seine.

Un cheval de selle pour Pierre, assez joli produit du Yorkshire, deux autres chevaux, de six ou sept cents francs l'un, qu'on attelait en poste le dimanche et qui menaient en semaine le sable et les cailloux, telle était la composition de l'écurie, dont le personnel était avantageusement représenté par le jardinier et son garçon. C'était lui qui montait à cheval après avoir endossé un costume assez peu classique. A la vérité, et avec toute l'économie possible, M<sup>me</sup> de La Fresnaye ne savait trop comment elle ferait pour garder sa terre, après avoir pourvu à l'établissement de son fils, si elle ne prenait pas le parti douloureux de ne lui donner en dot que le vivre et le couvert.

Sur ces entrefaites, le tuteur de M<sup>lle</sup> Leharivel lui avait formellement proposé sa pupille pour bru. C'était un riche cultivateur, fermier de son bien, médaillé, membre du conseil municipal, un peu brusque, mais homme de sens, et qui, se voyant bien reçu, avait bellement proposé à M<sup>me</sup> de La Fresnaye de la prendre dans son cabriolet, pour aller à Chartres voir l'enfant. Aussitôt dit, aussitôt fait, et je n'ajouterai pas marché conclu, car rien n'est plus légitime de la part de deux familles, que de préparer un mariage de loin, en réservant la ratification du contrat à la volonté des jeunes gens. Fille d'un beau-frère de son tuteur, Eulalie n'était au fond qu'une paysanne, mais une paysanne bien élevée, pourvue d'une dot de deux millions. Promettant d'être jolie, elle était l'orgueil et la joie du couvent, où le grand vicaire se trouva par hasard pour



donner à la comtesse d'excellents renseignements sur la famille.

Quand, le soir de ce jour mémorable, la comtesse de La Fresnaye, Tosinghi par sa mère, se trouva seule dans sa chambre avec la pensée de cette mésalliance, elle n'éprouva rien des scrupules d'une Française du faubourg Saint-Germain. Si les Loharivel avaient vendu du seigle, du blé, de l'avoine et de l'orge, les Tosinghi avaient cardé, tissé, et surtout teint de la laine, à côté de la boutique où la fortune des Médicis commença, et cela par le commerce de la droguerie, selon toute apparence. M. Pierre de La Fresnaye, qui avait un nom, épousait une fille qui avait de la fortune, cela était conforme, non-seulement aux traditions du bon sens italien, mais de bien des pays circonvoisins. Refuser un semblable arrangement eût été de la démençe, et enfin, M<sup>me</sup> de La Fresnaye, qui remontait à 1254 par les marchands, aimait autant s'allier à la bonne bourgeoisie du pays qu'à cette noblesse de province, dont l'origine ne se perd pas toujours dans la nuit des âges. Quel soulagement pour une mère de n'avoir plus à se dire :

« Il est pauvre, et c'est ma faute pour une bonne part ! »

Et cette petite personne qui tombait du ciel comme tout exprès pour ruiner tant d'espérances avec ses beaux yeux ! Pierre avait le cœur tendre, il avait toujours exprimé l'intention de se marier selon son cœur, et comment admettre qu'ainsi fait, il vécût impunément près de Rose, sous le même toit ! C'était à se damner. Aussi avec quel empressement M<sup>me</sup> de La Fresnaye avait accueilli l'idée d'un mariage qui coupait court à tout, on se le figure aisément. La suite de ce récit, où Pierre de La Fresnaye n'apparaîtra même pas, prouvera une fois de plus combien sont vaines la plupart du temps nos préoccupations d'avenir, mais chacun comprendra celles de M<sup>me</sup> de La Fresnaye. Cependant, se dit-elle enfin, de deux choses l'une, ou ma nièce se trompe, et alors Mortimer donne tête baissée dans ce dot de trente-deux mille francs, ou Laurencey se mettra sur les rangs, et cela fait deux futurs au lieu d'un. Encore une fois, que lui importait ? Mais une troisième hypothèse se présentait, et c'était pour le moins la rupture, sans compensation, de ce projet de mariage un instant caressé. Cette pensée causait naturellement à la comtesse une certaine agitation.

« Qu'avez-vous donc, madame ? dit tout à coup un homme qui venait d'entrer dans le salon ; est-ce que vous jouez la comédie ce soir ? On dirait que vous répétez un rôle ? »

— Ah ! c'est vous, Laurencey reprit la comtesse en levant les yeux, lisez-moi le journal, vous serez aimable.

— Volontiers, répondit Laurencey, en se dirigeant vers une table,

où la *Gazette de France* fraternisait avec le *Constitutionnel*; faut-il supprimer la politique?

— Pas du tout, s'écria M<sup>me</sup> de La Fresnaye, est-ce que vous me prenez pour une linotte? »

Quel âge avait-il? Mystère impénétrable! Le fait est qu'il ne montrait guères que la quarantaine, un peu plus peut-être. D'une taille moyenne, mais d'une structure accomplie, ni gros, ni maigre, musculeux et élégant, il avait conservé des cheveux abondants et noirs sans le secours de l'art. Des moustaches fines et touffues ombrageaient une bouche volontaire et spirituelle, que le rire même entr'ouvrait à peine pour montrer des dents blanches et régulières. Il avait le pied fort, mais droit et haut, de belles mains sèches, et à l'annulaire de la main gauche une turquoise de prix. Ses traits étaient réguliers, sans froideur, le nez droit, le regard caressant et calme. Il semblait ignorer l'envie, la médisance et la peur, et le fait est qu'il s'était réfugié dans l'impugnabile indifférence des hommes qui ne tiennent à rien parce qu'ils ne croient à rien. Ses gens l'adoraient; ils étaient tous vieux dans la maison, et d'ailleurs, s'il les payait bien, il leur donnait peu. Il en était de même pour les journaliers du pays qu'il employait sur sa terre, et qui le craignaient tout en l'aimant. Il était à l'aise avec tout le monde, et, à moins qu'il ne le voulût bien, personne n'était à l'aise avec lui. En somme, il était aimable au suprême degré, parfait galant homme, mais souvent sec, comme quiconque a vécu dans une continuelle défiance des autres.

Laurencey portait, ce jour-là, une jaquette et un gilet de velours marron, avec un pantalon gris de fer, tombant sur des guêtres de coutil blanc et une cravate gros bleu. Il avait déjeuné au château, et, quand il était rentré dans le salon, il tenait à la main un chapeau de campagne.

Tout à coup, il interrompt sa lecture, et se passa la main sur le front, en réprimant à peine un profond soupir.

« Juste ciel, dit la comtesse, vous soupirez, Laurencey! Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce que vous avez des peines de cœur, mon pauvre ami? »

— J'en ai du moins d'une autre nature, répondit-il, et d'assez vives; quant aux peines que vous dites, j'en ai eu, et vous savez que cela dure longtemps, comtesse.

— Oui, reprit sèchement M<sup>me</sup> de La Fresnaye, toujours. Seulement un temps vient où l'on n'en souffre plus. Et vous souffrez?

— Oui, dit-il, de l'estomac, souvent!

— Ah! reprit-elle, ce n'est pas cela. Vous êtes amoureux, mon cher, et de Rose.

— Amoureux..... vous vous trompez. Votre jeune cousine est charmante, et je regrette de n'être plus d'âge à l'aimer, voilà tout.

— C'est déjà bien grave, dit la comtesse, qui voulait tâter le terrain. Pourquoi dissimuler avec moi, si cette jeune fille vous plaît : après tout, elle est à marier et vous aussi.

— Non, je suis vieux, et elle est si jeune ! Ce serait une folie. Qu'aimerait-elle en moi ? ma fortune !... Et sérieusement, comtesse, pas un mot devant cette enfant qui puisse lui donner à croire..... Sur mon honneur, je ne songe pas plus à l'épouser..... Cela est si vrai, que si, pour faciliter son mariage, il fallait..... comment dire cela..... je serais heureux..... heureux de la savoir heureuse ! Voilà ! Je.....

— C'est la première fois que je vous entends balbutier, remarqua M<sup>me</sup> de La Fresnaye. Soyez donc franc, ajouta-t-elle avec effort, mon devoir est de marier cette jeune fille le plus tôt possible ; il se présentera probablement un autre parti..... Je veux savoir à quoi m'en tenir.

— Eh ! bien, dit Laurency, je ne suis pas sur les rangs ; tel est mon dernier mot. Maintenant, permettez-moi une simple question : pourquoi me parlez-vous ainsi ? qui est-ce qui vous y autorise, madame ?

— Ma foi, je ne sais pas, s'écria la comtesse d'un air moins tendu, et aussi je ne suis qu'une sottise d'attacher cette importance aux bavardages de ma nièce. C'est elle qui prétend que vous êtes amoureux de Rose. Chut ! la voici. »

En effet, Rose entra presque en même temps dans le salon. Laurency se leva, lui avança un siège, attention dont elle le remercia par une jolie petite révérence, tandis que M<sup>me</sup> de La Fresnaye affectait de les laisser en tête-à-tête comme une femme qui ne veut plus s'en mêler. A la vérité elle était de méchante humeur, et savait bien que Rose ne courait nul risque.

Rose de La Fresnaye était une brune un peu petite, mais bien faite ; elle avait la bouche assez grande, avec la lèvre d'un rouge vif, et de grands yeux noirs pleins de finesse, en attendant que la passion s'en mêlât. Ses cheveux abondants et soyeux brillaient même au grand jour d'un éclat lustré que d'autres ont à peine à la lueur des bougies, et lorsqu'elle se décolletait, elle montrait de magnifiques épaules, auxquelles s'attachaient des bras longs et blancs, d'une rondeur parfaite ; une taille flexible, un sourire alanguiné, certains airs de tête, charmants à voir, indiquaient une nature aimante et sensuelle. A la vérité, Rose était jeune, ardente, inexpérimentée, mais elle avait de la droiture.

Fille d'un officier mort en brave, Rose avait été élevée à Saint-Denis, avec la perspective désespérante ou de rester attachée à la maison en qualité de sous-maitresse, ou de pourvoir par elle-même à son existence une fois ses études terminées. Recueillie inopinément par une vieille amie de sa mère, qui vivait à Saint-Mandé, d'une rente de quinze cents francs et du produit d'un bureau de papier timbré, Rose avait remplacé deux ans, pour cette brave femme, une fille morte jeune et sans enfants. Sentant sa fin prochaine, M<sup>me</sup> Lebreton avait eu la bonne idée d'écrire à M<sup>me</sup> de la Fresnaye pour la prier de se charger de Rose jusqu'au moment où on la marierait.

M<sup>me</sup> de la Fresnaye qui, probablement, ne se serait pas crue tenue de soustraire sa cousine à la louable mais aventureuse carrière de maîtresse de piano, considéra qu'il lui en coûterait peu de chose pour remplacer la veuve Lebreton auprès de sa modeste héritière; elle dépêcha Justine à Saint-Mandé, avec pleins pouvoirs de lui ramener l'orpheline. Bienfaisante puissance du capital! ces trente-deux mille francs arrangeaient tout. C'eût été dommage, pensait Laurencey, de voir tant de jeunesse et tant de beauté laissées aux mauvais conseils de la pauvreté et de l'isolement.

Et déjà il avait adressé à Rose, fort intimidée, quelques bonnes paroles propres à la rassurer. A vrai dire, elle n'aimait ni Mortimer, ni personne. Au bout de dix minutes, cette situation l'amusait. C'était la première fois qu'un homme du monde s'occupait d'elle; elle en était flattée, elle le trouvait poli, plein de tact, spirituel, bien mis. Il ne la jeta pas dans les brouillards du sentiment; il ne fit rien briller à ses yeux des plaisirs d'une vie à laquelle elle ne semblait pas destinée; il ne fit rien pour paraître aimable en un mot, et voilà sans doute pourquoi il le fut tant. Cet esprit de bon aloi, fortement teinté d'ironie, ce naturel inimitable d'un homme sûr de lui, cette distinction personnelle qui faisaient remarquer Laurencey quelque part qu'il fût, d'une gare de chemin de fer à un salon du grand monde, agirent vivement sur cette jeune fille déjà préoccupée de certaines idées ambitieuses; et comment en aurait-il été autrement?

Au bout d'une heure, qui s'était passée soi-disant à attendre M<sup>me</sup> de Preuilly — le piano était tout ouvert — et en réalité, à causer amicalement, un changement notable s'était opéré dans l'esprit de Rose. Elle éprouvait, en présence de cet homme en qui elle devinait un homme supérieur, une sorte de confiance mêlée d'embarras qui ne manquait pas de charme. Lequel valait le mieux d'être M<sup>me</sup> Mortimer au fond d'une maisonnette perdue dans la plaine, ou M<sup>me</sup> Laurencey à Paris, à Londres, à Naples, partout où l'on vit

d'une vie brillante et large? Ajoutons que Rose avait puisé dans les phases diverses d'une existence difficile bien des notions pratiques, une expérience du monde que n'ont pas les demoiselles élevées à la maison, sous les regards compassés d'une institutrice anglaise.

N'ayant esquivé les humiliations sans nombre de la dernière pauvreté que pour celles d'une fortune médiocre, elle appréciait mieux qu'on ne le fait généralement à cet âge les privilèges de la fortune, ne fût-ce que dans leurs rapports avec notre dignité. Poursuivie par le cauchemar de la chambre sans feu où il lui faudrait rentrer, souvent sans argent, après une journée de leçons et de courses en omnibus, Rose s'était jetée sur l'espoir d'une vie obscure, mais assurée, comme un naufragé sur une épave qui vient à passer. Un secret instinct l'avertissait que, peu faite pour cette existence toute de privations, elle pourrait tout au plus se raidir quelque temps contre la tentation d'en sortir, pensée qui la faisait frémir. Aussi, quand Mortimer avait multiplié ses visites, Rose s'était bien promis de le prendre au mot s'il se déclarait; cela par le calcul, il est vrai, très avouable d'une femme qui sait n'avoir pas le droit de faire la difficile. Une froide estime suffit, on le lui avait dit plus d'une fois.

L'arrivée de Laurencey avait promptement modifié ces sages résolutions, et d'autant plus que Mortimer venait de partir. Par sa tenue, ses chevaux, sa livrée, par les nouvelles qu'il donnait de Paris dans son langage humoristique et mordant, par sa réputation d'homme à bonnes fortunes, Laurencey avait réveillé chez l'orpheline bien des sensations perçues jadis, dans ces promenades du dimanche, alors que, tout en cheminant à côté de la veuve Lebreton, Rose recueillait des œillades, auxquelles elle répondait parfois. Que celle qui est sans péché lui jette la première pierre! C'était alors qu'elle voyait passer sur la route des femmes en fraches toilettes, dont l'équipage tournait bientôt sur le sable fin d'une cour plantée, au fond de laquelle s'élevait une jolie maison. Au grincement des roues et au cliquetis des gourmettes, la dame de céans apparaissait sur le perron, et c'étaient des embrassades à n'en plus finir, plus bruyantes peut-être que sincères, mais de loin (et quelquefois de près), on n'y voit rien. Souvent aussi, par les fenêtres ouvertes d'une salle à manger où s'escrimaient des valets en grande livrée, Rose apercevait une table éblouissante, où l'argenterie et les cristaux miroitaient, entre les convives, aux feux du soleil couchant.

« Ma petite, disait alors la veuve Lebreton, il n'y a pas besoin de tant de mets ni de tant d'apparat pour bien dîner, pas vrai? Et dis-moi : est-ce que tu aimerais à te mettre à table à sept heures? Moi,

la faim me prend quand cinq heures sonnent, c'est réglé comme le canon du Palais-Royal.»

Ressaisie par la vie réelle au milieu d'extases qui n'avaient rien de platonique, Rose répondait d'un air distrait; puis, que sa vieille protectrice rencontrât une amie avec laquelle elle pût échanger de ces niaiseries inoffensives, qui sont le fond de la conversation des petits bourgeois, la pupille, délivrée, prenait par le premier chemin creux qu'on rencontrait, pour ne reparaitre qu'à la nuit tombante, les mains pleines de branches d'aubépine, dont l'odeur enivrante offusquait délicieusement cet ardent cerveau. Pendant deux mois même, Rose avait été recherchée par un jeune homme de bonne famille, auquel elle n'avait rien accordé, dont elle avait impitoyablement refusé les lettres après avoir lu la première, mais qu'elle allait peut-être encourager en changeant de conduite, quand le père de cet écervelé, se méprenant sur la nature de cette innocente intrigue, lui avait fait offrir une assez forte somme pour qu'elle rompit; c'était le mot dont il s'était servi. Indignée, Rose avait congédié l'intermédiaire et l'amoureux, le tout sans que la veuve Lebreton se doutât de rien. L'épisode n'eut pas de suite, et cependant nous avons dû le rappeler ici pour des raisons qui s'expliqueront d'elles-mêmes.

Avec Laurencey s'étaient reproduites des défaillances dont Rose s'était crue délivrée, lorsque devenue, à sa grande surprise, l'héritière de M<sup>me</sup> Lebreton, elle avait cru pouvoir compter sur un établissement modeste et honorable. Etat d'esprit assez inquiétant, résultat d'une éducation un peu aventureuse et de la jeunesse.

Comme six heures allaient sonner, M<sup>me</sup> de Preuilly entra dans le salon :

« Je vous dérange, dit-elle en promenant de l'un à l'autre un regard malicieux et bienveillant.

— Non, madame, s'écria Laurencey, mademoiselle me demandait des renseignements sur la création et l'aménagement des prairies artificielles et je les lui donnais. Voulez-vous que je continue? »

La conversation avait, à la vérité, tourné à l'agriculture, Laurencey s'en occupait beaucoup. Pour toute réponse, M<sup>me</sup> de Preuilly s'assit au piano et joua d'une seule main le commencement d'un air bien connu : *Mon cœur soupire*, et Laurencey fronça le sourcil; M<sup>me</sup> de Preuilly s'en aperçut, coupa court à sa mélodie, fit piroïter son tabouret, et dit au roi de la mode :

« Vous nous restez à dîner, n'est-ce pas? Je vous invite.

— Que veut-elle me demander, dit-il. En tous ças, elle pourrait bien l'obtenir; elle s'y prend à merveille! »

A table, il mit tout le monde en train, conta les plus drôles d'his-

toires sans un mot de trop ; fit dire à M<sup>me</sup> de La Fresnaye, qui était plutôt réfléchie que spirituelle, les choses les plus spirituelles ; il posa la question du mariage de Pierre sans avoir l'air de rien, mais de manière à ne pas laisser d'illusion à Rose, si elle en eût eu à cet égard, faisant à la fois les affaires de la maison et les siennes, ce dont M<sup>me</sup> de La Fresnaye lui sut bon gré après tout.

« Quel esprit, quel à propos, quelle dextérité, dit M<sup>me</sup> de Preuilly, tandis que Laurencey s'éloignait sous prétexte de fumer un cigare ; quel diplomate il aurait fait ! Et tant de moyens sans emploi ajouta-t-elle avec une crudité voulue, parce qu'une demoiselle de je ne sais où l'a quitté pour je ne sais qui, il y a..... combien de temps !.... Voyons, ma tante, cessez ces signaux télégraphiques ; il n'y a pas d'enfants ici : Rose est d'âge à savoir que les hommes sont sujets à avoir des maîtresses qui, généralement, les font endéver. C'est aux honnêtes femmes de les en dédommager. »

À ces mots, Rose se sauva les joues enflammées.

« Tu es folle, Henriette, dit alors M<sup>me</sup> de La Fresnaye.

— Non, ma bonne tante, non, je ne crois pas.

— Et tiens, continua la comtesse, tu montes la tête de cette jeune fille le plus imprudemment..... car Laurencey m'a déclaré qu'il ne l'épouserait pas.

— Et puis, demanda la Parisienne, en trempant un morceau de sucre dans le café de M<sup>me</sup> de La Fresnaye, qu'est-ce que cela prouve ?

— Enfin, reprit M<sup>me</sup> de La Fresnaye, tout bien considéré, je crois qu'il vaut mieux pour elle épouser Mortimer, aussi bien ce mariage a-t-il beaucoup plus de chance de réussir que l'autre. Et demain, dès demain..... j'ai mon idée.

— Et moi la mienne, pensa M<sup>me</sup> de Preuilly, idée contre idée, je ne demande pas mieux, tante de mon cœur ; Rose sera Laurencey comme je suis Preuilly, mon mari sera secrétaire à Vienne ou j'y perdrai..... ma réputation d'habile femme ! »

Pendant ce temps-là Laurencey avait franchi la grille, et quand il se retourna, il vit le château de La Fresnaye assez loin derrière lui. Il éprouvait je ne sais quel besoin de silence et de solitude, et il continua.

D'abord, il suivit une sente à travers champs, c'est-à-dire un de ces sentiers qui disparaissent à la vue quand les blés sont hauts, et dont un œil de paysan peut seul distinguer les détours à la nuit tombante. Donc Laurencey donna en plein dans le guéret.

Tout à coup, pris de je ne sais quelle lassitude, il ôta son chapeau, passa la main sur son front, qu'il s'étonna de trouver brûlant, et se laissa tomber sur un tertre, au bord d'un fossé. De toute part, la

plaine, vaste à l'œil, comme un bras de mer, dégageait le savoureux parfum des chaumes échauffés par les derniers soleils d'août. Les grillons chantaient dans les sillons par myriades tandis que le courlis solitaire jetait son cri mélancolique à l'espace assombri, qu'embrassaient vers l'occident les dernier reflets de l'astre disparu. Hors de son milieu, le courlis est un oiseau insipide à voir; en plaine, il a sa raison d'être; on se plaît à suivre ses évolutions pesantes; sa voix plaintive acquiert une sorte de charme, et lorsqu'on repasse dans ces plaines où l'on a passé jadis, il peut arriver qu'à l'entendre on tressaille sous l'effet mystérieux d'un souvenir de jeunesse, toujours jeune au fond du cœur vieilli.

« Ah! disait M<sup>me</sup> Laurencey, c'est du beau temps pour demain, voici le courlis! Georges pourra chasser....

— Voyez-vous cela, répliquait M. Laurencey; vous le mettez dans du coton, votre Georges; je vous demande un peu si un bon chasseur se soucie de la pluie autrement que pour tenir sa poudre et son arme au sec! Le beau malheur quand monsieur votre fils serait mouillé!

— Vous m'avez tout l'air de le renier, reprenait-elle en riant; eh bien, monsieur, je le garde pour moi toute seule! » Puis ils l'embrassaient à qui mieux mieux.

Vingt-cinq ans plus tard, quand ces choses-là vous reviennent à l'esprit, il est rare qu'il ne s'ensuive pas une certaine émotion. Laurencey savoura la sienne au milieu du silence à peine troublé par le bruit de quelques platanes; puis il regarda lentement autour de lui, sans rien voir, qu'un moulin à vent, dont l'aile gigantesque et dépourvue de toile à cette heure, se détachait avec toute sa nervure sur la partie rouge du ciel. Trois bonnes femmes glanaient encore au loin, courbées sous le faix qui représentait leur pain d'hiver, acharnées à la tâche, dont l'usage a fait un droit. Quand le jour leur manqua tout à fait, elles se prêtèrent une mutuelle assistance pour assujettir leurs gerbées; après quoi elles se mirent à la file pour regagner le village.

En passant près de Laurencey, la plus vieille s'arrêta, campée sur la hanche gauche, la jambe droite jetée en avant, attitude familière aux femmes du pays, surtout quand elles sont chargées, et lui dit d'une bouche édentée mais d'un ton cordial: « Voici M. Georges qui se repose! »

Puis elle reprit son chemin en toussant creux, tandis que les deux autres murmuraient le bonsoir inintelligible et bref des paysans intimidés.

C'était la Houssiaux, mère de trois grands fils, lorsqu'était né ce « monsieur Georges, » qui plus tard avait tant battu le pays le



fusil sur l'épaule, et tant fait danser les filles aux assemblées, sans leur demander rien au delà du baiser réglementaire toléré par l'autorité. Laurencey avait voulu qu'il y eût du moins un petit coin du monde où personne n'eût à se plaindre de lui. En attendant, il y était bien seul ; mais cet isolement, à qui la faute, et qui l'empêchait d'y mettre fin ? Que ne recommençait-il à vivre ? Que ne déchirait-il le suaire où il s'enveloppait depuis tant d'années ? S'il aimait, s'il était aimé!... Il repoussa cette idée, mais ce ne fut que pour y revenir aussitôt, et comme, après tout, il voyait clair en lui-même, souvent trop, il dut s'avouer que depuis quelques jours il était fort préoccupé de Rose de La Fresnaye. Quoi de plus naturel, quoi de plus pur que le sentiment qu'elle lui inspirait ? Quelle sottise que cette misanthropie qui, pour une déception, si amère qu'elle soit, supprime le meilleur de la vie.

Mais le château de Génonville était là-bas avec sa façade blanche du temps de Louis XV, sa longue avenue pavée, flanquée de bandes sablées en jaune et de deux contre-allées de tilleuls, sa pièce d'eau rectangulaire, où la lune se mirait, et une fortune princière derrière le tout ! Et laisser périr ce bon vieux nom de Laurencey de Génonville, jadis l'honneur des parlements de France ! Il s'agissait bien des parlements, Rose était jolie et il l'adorait.

Au bruit de pas bien connus, un concierge classique, épais, important, galonné, s'empressa d'ouvrir la grille à deux battants (telle était sa manie), et s'effaça, sa casquette à la main, tandis que le maître passait.

« Bonsoir Hermann, dit Laurencey ; je vous remercie ; dormez bien. »

En général, il soulevait son chapeau sans rien dire, et Hermann pensa qu'il y avait du nouveau. Le lendemain, à son lever, on remit à Laurencey une lettre couverte de timbres étrangers, il la lut et la brûla à la flamme d'une bougie, en poussant un soupir de découragement.

Le même jour, vers deux heures de l'après-midi, trois femmes tournaient autour de l'enclos où s'élevait la maison de Henri Mortimer, en cherchant une porte qui pût les introduire dans la place. C'étaient M<sup>me</sup> de La Fresnaye, M<sup>me</sup> de Preuilley et Rose. Feignant d'avoir un renseignement à demander à une vieille paysanne nommée Manette, qui formait à elle seule tout le domestique de leur jeune voisin, M<sup>me</sup> de La Fresnaye n'avait voulu en réalité que réveiller, dans le cœur de Rose, le souvenir d'un absent qui avait de plus en plus tort, et elle avait imaginé ce prétexte pour l'introduire dans le petit domaine dont il ne tenait qu'à elle de devenir la maît-

trousse. Plus d'une fois, avant l'arrivée de Laurencey, Rose avait ravi d'aise le cœur de sa protectrice en lui exprimant les idées pleines de sagesse dans lesquelles elle se complaisait alors : un cœur dans un cottage ! Les fruits du jardin, le lait de la prairie, l'air du temps ! Raviver cette saine inspiration en mettant sous les yeux de Rose comme qui dirait un programme visible de la félicité à laquelle elle était destinée en épousant Mortimer, voilà ce que M<sup>me</sup> de La Fresnaye avait imaginé, telle était l'idée, faut-il dire ingénieuse ? à laquelle elle avait fait allusion la veille. Comme la porte qu'on cherchait disparaissait à demi sous les lierres, et comme elle s'ouvrait peu, on eut quelque peine à la trouver, puis à l'ouvrir, mais on en vint à bout. Cependant pas une servante ne se montra, pas un chien n'aboja, et ni M<sup>me</sup> de La Fresnaye, ni ses deux compagnes ne savaient plus si elles devaient avancer ou reculer.

Elles avaient en face d'elles un carré long, dans lequel était inscrite une pelouse de la même forme, brûlée par le soleil et encadrée de quatre allées en terre battue, où croissaient, de place en place, des bouquets d'herbes, des pieds de boutons d'or et de chicorées sauvage. Au bout de la pelouse, et séparée d'elle par une allée un peu plus large, s'élevait la maison. A un seul étage, écrasée par un toit démesuré, un vrai toit de grange, elle était construite en moellons, dissimulés par un revêtement de plâtre, jadis lie de vin, qui s'écaillait par places. La porte d'entrée, vitrée et toute grande ouverte, donnait dans une salle à manger, dont le meuble de noyer était plus propre qu'élégant. Il y avait, à gauche de cette porte, deux fenêtres à rideaux de calicot sans rideaux de vitrage, celles du salon. Un perron de trois marches, conçu et exécuté, dans un jour de prodigalité folle, par le dernier propriétaire, déroulait devant le tout son balustre craquelé, orné de deux boules de pierres rongées par les lichens et assez semblables aux projectiles de ces canons du Bosphore, dont parle Châteaubriand, et qui n'étaient peut-être pas la meilleure sauvegarde de l'Empire Ottoman. Sur la droite était la cuisine, avec une porte coupée, comme les portes de paysans, et à laquelle on arrivait, non plus par un perron à boules, mais par deux cubes de grès jointoyés à la chaux. Dans un des angles qu'il formait avec la muraille, brillait un magnifique chaudron de cuivre, noir au dehors, jaune au dedans.

« Quels beaux rhododendrons, dit M<sup>me</sup> de La Fresnaye, en dirigeant la pointe de son ombrelle vers un massif des belles fleurs lilas tendre de la rose-arbre.

— Très beaux, repartit M<sup>me</sup> de Preuilley en regardant le chaudron. Et ceci ! un vrai tableau de Teniers ! Allons, mesdames, avan-

çons, arrive qui peut, je périss faute d'un verre de cidre. Et nous en retourner à pied par le soleil qu'il fait ! Tenez, ma tante, après l'ancre, voici la sibylle, consultez-la tout à votre aise. »

C'était la vieille Manette qui revenait d'étendre du linge au fond du clos, et s'empressait vers la comtesse, qu'elle avait reconnue. Harassée de fatigue, celle-ci se laissa tomber sur le siège que la bonne femme s'était empressée d'apporter, et M<sup>me</sup> de Preuilly s'étant approchée de Rose, lui dit en lui prenant la main :

« Venez donc ! »

Puis elle l'entraîna, et elles disparurent derrière la maison.

Là, s'étendait le clos, c'est-à-dire une sorte de pâture, où croissaient au hasard divers arbres fruitiers, tandis qu'une chèvre blanche, tournant autour de son piquet, pouvait passer pour le symbole désespérant des destinées de la maîtresse de la maison, quand il y en aurait une ; telle fut précisément la remarque que fit M<sup>me</sup> de Preuilly. Cela ne déplut pas à Rose, mais elle fit comme si cela lui eût déplu ; c'est ce qui se voit tous les jours.

« Cependant, dit-elle nettement, qui épouserai-je si je n'épouse pas M. Mortimer ? Pourquoi donc affectez-vous de me donner à entendre que je pourrais aspirer à une union plus brillante ? Que m'en adviendrait-il si je vous en croyais ? »

— Si vous m'en croyiez, ma belle, répliqua M<sup>me</sup> de Preuilly, vous seriez la plus heureuse des femmes d'ici à deux mois, peut-être six semaines. Est-ce que vous ne voyez pas que Laurencey est très occupé de vous ? Est-ce que je ne vois pas qu'il vous plaît ? Alors pourquoi vous laissez-vous pousser vers ce Mortimer, qui n'a rien de plus à vous offrir que ce que vous voyez ?

— Ce n'est pas sa faute, interrompit Rose avec l'hypocrisie naturelle aux femmes. Et tenez ? M. Laurencey me trouve jolie, et l'autre m'aime. »

M<sup>me</sup> de Preuilly savait parfaitement que Rose n'en pensait pas un mot, que c'était pour la faire parler ; mais comme elle ne demandait pas mieux, elle feignit de donner dans le piège.

« Et vous, demanda-t-elle, lequel aimez-vous ? Celui qui n'a contre lui que quelques années de trop et de qui vous pouvez attendre un nom honorable, une grande fortune, et la passion sans borne d'un mari plus âgé que sa femme, ou de celui qui n'a derrière sa jeunesse, sans parler d'antécédents mal définis, que deux mille six cents livres de rente à vous offrir ? J'ai pris mes informations, je suis sûre des chiffres. Croyez-vous que ce soit pour rien que je me sois laissé faire la cour par le fondé de pouvoirs de la recette générale, samedi dernier, pendant toute une mortelle soirée ? En admettant que vos trente-mille francs vous en rapportent quinze cents,

cela fait quatre mille francs de revenu. A la vérité, c'est plus qu'il n'en faut pour vivre ici, mais quelle vie pour vous ! Osez me dire que vous n'enviez ni mes robes, ni mes bijoux, ni ma situation dans le monde !....

— Madame !....

— Eh ! ne dissimulez donc pas, Rose ! Entre femmes ! Moi, mon enfant, que m'importe ? Mais vous me plaisez, je vous aime, et je vous donne un bon conseil. Vous me dites que Laurencey vous trouve jolie, je crois bien ! Et si vous étiez laide, probablement il ne vous disputerait à personne. D'ailleurs, ce qui le tente à présent, ce n'est pas une jolie..... aventure, c'est une jolie femme. Quoi d'offensant pour vous là-dedans ? N'oubliez pas une chose non plus, c'est qu'une parente pauvre qui va devenir une parente riche éveille plus d'une jalousie autour d'elle..... Ma tante est la meilleure des femmes, et elle aura bien vite pris son parti de vous voir à Génonville, mais dans le premier moment..... Sa bru ne sera plus la reine du pays, car si elle a deux millions, Laurencey en a bien dix. »

Elle laissa respirer sa compagne, qui suffoquait, et elle reprit de sa voix la plus insinuante :

« Vous me trouvez sans doute bien positive, mais je ne m'en cache pas. Le monde, disait-on un jour devant moi, et ce détail infiniment petit du monde qui s'appelle la société sont un ensemble de forces ; on n'y vaut que par la force, et l'argent est la principale. Donc, puisque vous pouvez vous enrichir par un excellent mariage, enrichissez-vous. Avez-vous quelque engagement ailleurs ? »

Rose hésitait, quand tout à coup la chèvre fit entendre un bèlement plaintif.

« Un engagement, dit Rose, aucun, nulle part !

— Alors, songez-y. Et, en attendant, venez délivrer ma tante des ragots de cette vieille bavarde. »

Elles retrouvèrent M<sup>me</sup> de La Fresnaye un peu reposée, et ayant devant elle un guéridon couvert d'un naperon bien blanc, qui supportait un pot de cidre et des verres. Manette leur en versa un bon coup, qu'elles dépêchèrent en faisant un peu la grimace, puis elles se mirent en devoir de regagner le château.

« Ouf ! la jolie campagne que nous avons faite là, dit M<sup>me</sup> de Preuille au bout de quelques instants. Et que ne donnerais-je pas pour une voiture à quatre chevaux qui me ramènerait à la maison ! O Providence, Providence ! Eh ! monsieur Laurencey, monsieur Laurencey de Génonville ; ah ! s'il vous plaît, prenez en pitié trois pauvres femmes..... Stop !

— Qu'est-ce qui te prend donc, demanda M<sup>me</sup> de La Fresnaye en

se retournant, est-ce que le cidre te monte à la tête? Eh! mais oui, c'est Laurencey.....

— Et surtout sa voiture, ajouta M<sup>me</sup> de Preuilly. »

En effet, on voyait distinctement un break, conduit par le maître de Génonville, passer dans un chemin creux. Averti par l'interpellation sympathique de M<sup>me</sup> de Preuilly, Laurencey souleva son chapeau de castor gris, et fit un mouvement pour signifier qu'il ne pouvait tourner. Mais il s'arrêta et envoya un domestique au-devant de ces dames, pour leur dire qu'il avait été à la Fesnaye dans l'intention de leur proposer une promenade en voiture; que, ne les ayant pas trouvées, il était venu rôder de ce côté avec l'espoir de les rencontrer. Il les engageait en même temps à venir le rejoindre; il n'y avait que deux ou trois fossés à sauter, disait le groom.

« C'est trop pour moi, s'écria la comtesse en mesurant la distance d'un air découragé.

— Mais non, ma tante, mais non, dit M<sup>me</sup> de Preuilly; Rose et moi, nous vous enlèverons comme une plume. Vous allez voir cela! »

On rit en chemin, on s'anima, et, quand on arriva près de la voiture, Laurencey s'excusa de ne pas quitter son siège sur ce qu'il avait des chevaux un peu vifs. Déjà M<sup>me</sup> de La Fesnaye et sa nièce étaient montées et Rose se préparait à en faire autant, quand Laurencey lui demanda si elle voulait monter sur le siège, près de lui.

« C'est cela, montez, Rose, dit M<sup>me</sup> de Preuilly en fermant elle-même la portière, on est très bien. »

A ces mots, le groom, qui se tenait à côté de la voiture, alla rejoindre son camarade à la tête des chevaux, et Rose escalada vivement le marchepied.

« Mademoiselle, dit Laurencey en rendant la main quand elle se fut assise, je vous remercie de m'avoir donné la préférence, et ma foi, vous êtes leste! Je n'en aurais pas fait autant; c'est qu'aussi il y a de bonnes raisons, puisque je pourrais être votre père. Avez-vous quelquefois songé à cela?

— Vous ne me l'aviez pas dit, monsieur. Et puis ce n'est pas la première fois que je monte sur un siège de break.....

— Ah! vraiment, ce n'est pas la première fois, reprit Laurencey, moins flatté de cette confiance que de ce qu'il venait d'entendre. est-ce que vous alliez en break à Saint-Mandé, mademoiselle?

— Non, monsieur, répondit-elle froidement, à peine en fiacre; seulement votre voiture était dételée l'autre soir; il n'y avait personne, et j'ai voulu voir comment on était là-dessus, voilà tout. Ce n'est pas, je pense, un grand crime.

— Eh bien, demanda Laurencey, ravi de ce qu'il entendait, comment est-on là-dessus ?

— Pas trop mal, répondit-elle. Est-ce bien difficile de conduire quatre chevaux ?

— Non, quand on sait. Voulez-vous essayer ?

— Oh ! non, monsieur, non certainement, murmura-t-elle, je vous en prie. Tenez, je crois que la tête me tourne. »

Il prit le pas ; au bout d'un instant elle n'y pensait plus, et la voiture recommença à rouler plus vite. Pendant ce temps, et profitant du bruit des roues qui l'empêchait d'être entendue, excepté de M<sup>me</sup> de La Fresnaye :

« Voyons, ma bonne tante, disait M<sup>me</sup> de Preuilley, laissez là votre mine sévère. Parce que je l'ai fait monter sur le siège, est-on perdue pour cela ? Cela m'est arrivé souvent et je n'en suis pas pire. »

On gravissait une côte, et Laurencey, se retournant à demi, annonça à M<sup>me</sup> de Preuilley que, selon toute apparence, il allait se réconcilier avec le ministre. Elle inclina la tête d'un air d'indifférence, bien que cette nouvelle comblât ses vœux.

Vers cinq heures, comme l'ombre des arbres commençait à s'allonger à leur pied, M<sup>me</sup> de La Fresnaye, que sa nièce avait mise sur le mariage de Pierre, et qui ne tarissait pas, s'aperçut que la voiture roulait sur le pavé.

« Mais où nous mène-t-il donc, demanda-t-elle ; nous voici dans l'avenue de Génonville. »

Un instant après, on s'arrêtait devant le perron, et Laurencey pria ces dames de vouloir bien dîner chez lui, en ajoutant qu'il attendait quelques personnes.

« C'est justement pour cela que nous ne pouvons rester, s'écria M<sup>me</sup> de Preuilley ; voyez comme nous voici fagotées après cette belle excursion ! »

Toute objection cessa quand le maître de la maison répondit que la distance n'était pas longue, et que ces dames pouvaient envoyer à La Fresnaye la liste détaillée des choses dont elles avaient besoin ; peu importait d'ailleurs qu'il n'en fût pas de la liste comme de la distance.

« Restons donc, » dit M<sup>me</sup> de La Fresnaye, qui, tout en renonçant au monde par raison d'économie, n'avait pas cessé de l'aimer.

Le dîner, moins recherché peut-être qu'un dîner de la Chaussée-d'Antin, se distinguait du moins par la qualité des mets, par la perfection miraculeuse des rôtis et des sauces. A force d'argent, d'activité et d'imagination, le cuisinier avait improvisé un menu vraiment féodal. Les étangs, la ferme, les bois, le verger avaient été mis à contribution, tandis qu'on allait quêrir à la ville

un filet de bœuf homérique et des quartiers de mouton à rassasier un clan écossais ; avec des vins supérieurs, de la glace, des fruits exquis on s'en tire.

C'était le premier grand dîner auquel Rose assista.... autrement que de loin ; ainsi se réalisait, comme par magie, le rêve si souvent formé d'une soirée de *high life*, à la flamme des bougies, à l'éclat éblouissant des toilettes, et, bien qu'elle eût à peine trempé ses lèvres dans une coupe de vin de Champagne frappé, Rose, dès la fin du premier service, éprouvait comme les premières atteintes d'une délicieuse ivresse. Trois bouquets de fleurs sans parfum, posés sur la table, entre des candélabres de vermeil, grisaient les yeux à défaut de l'odorat, tandis que l'oreille, troublée par le bruit des conversations diverses commencées à voix basses, mais qui tendaient à s'animer, avait peine à saisir ce qui s'adressait directement à elle. De temps en temps, une femme, en dépliant son éventail, faisait miroiter les diamants d'un bracelet ou la blancheur d'une poitrine éclatante ; par les fenêtres tout ouvertes soufflait la chaude brise des nuits d'été. Autour de la table circulaient des domestiques en livrée blanche galonnée bleu et or ; les couverts, changés à chaque plat, allaient s'entasser, avec les assiettes écussonnées d'un chiffre de bon goût, sur un dressoir monumental placé tout exprès à l'extrémité de la salle à manger.

M<sup>me</sup> de La Fresnaye occupait la droite du maître de la maison, tandis que la femme du préfet, sa parente, s'était assise en face de lui ; les trois filles du fonctionnaire étaient à côté de Rose. Une fois ou deux, Laurencey lui avait adressé des paroles aimables, auxquelles elle n'avait pas trop mal répondu, et, quand on fut rentré dans le salon, la comtesse vint à elle et lui dit en lui prenant les mains :

« Eh bien ! mon enfant ? »

Excellente femme au fond, M<sup>me</sup> de La Fresnaye avait déjà répudié toute pensée hostile à ce mariage, quelle qu'elle fût ; sa voix avait même quelque chose de moins contraint, de plus cordial que la veille. La nuance n'échappa pas à Rose, et aussi bien remarquait-elle que tout le monde lui témoignait l'espèce de déférence due à une jeune fille qui va se marier, surtout quand le futur est riche. Souvent atteinte par les conséquences d'une situation qui n'est pas tout sucre, celle d'une orpheline au sein de sa famille, Rose se sentit flattée dans toutes ses vanités de femme par ce virement de situation : elle devenait un personnage ! Son bon petit cœur ne pouvait concevoir l'idée d'une revanche où elle rendrait coup pour coup, mais il était ravi de n'avoir plus à en recevoir. Comment ne se fût-il pas tourné, dans un élan de gratitude bien naturelle, vers celui qui,

selon toute apparence, voulait l'épouser, et à qui revenait, par conséquent, tout le mérite de l'affaire ?

Tandis qu'elle songeait à lui, il vint lui offrir son bras, l'emmena sur la terrasse, rafraîchie par une ondée de pluie artificielle ; ils y firent quelques tours, et quand Rose rentra dans le salon, elle était tellement émue, qu'elle se laissa tomber sur le premier divan qu'elle rencontra. En moins de rien, un cercle d'hommes se forma autour d'elle et la peur la prit ; mais M<sup>me</sup> de Preuilly vint s'asseoir à ses côtés pour lui rendre courage, et alors commença entre elles deux et ceux qui les entouraient un de ces entretiens à bâtons rompus, où il se dépense généralement plus d'esprit que de charité. Rose recueillit force mots flatteurs, et, comme ces témoignages d'une admiration plus ou moins sincères commençaient à l'embarrasser, elle se leva, et, tout en prenant le bras de M<sup>me</sup> de Preuilly, elle lui dit à l'oreille :

« Qu'ont-ils donc tous?... Il me tomberait des perles de la bouche comme à une fée des *Mille et Une Nuits*, qu'ils ne s'empresseraient pas plus à les ramasser. Oh ! l'argent, ma chère ! »

Puis, sans chercher à rattraper la locution familière qu'elle n'eût pas même songé à se permettre la veille, elle se retourna vers Laurencey et lui dit :

« Monsieur, voulez-vous savoir ? Eh bien, nous sommes là cinq ou six qui danserions bien un peu, n'est-ce pas, mesdemoiselles ?

— Alors, dit Laurencey, je vais demander l'orchestre.

— Comment, l'orchestre ; vous aviez prévu que nous voudrions danser ?

— Peut-être, répondit-il, n'y avait-il pas besoin d'être sorcier. Seulement, je ne puis pas me dispenser de vous demander la première contredanse, et voilà l'embarrassant. Il y a bien..... il y a je ne sais combien de temps que je n'ai dansé ! »

Un piano, un violon et une clarinette, il n'en faut pas davantage pour s'amuser à dix-huit ans, et Rose s'amusa de tout son cœur. Aux premières lueurs du matin, il fut question de partir ; mais il faisait frais et l'on avait oublié d'apporter pour Rose un châle ou un manteau. Alors, Laurencey alla chercher lui-même une grande pelisse hongroise, doublée de fourures de prix et qu'il avait rapportée de voyage comme un objet de curiosité, puis, tout en l'arrangeant sur les épaules de la jeune fille, il trouva moyen de lui prendre la main. Elle se dégagaa de cette furtive étreinte avec la précision que les femmes savent mettre à cela quand il ne leur convient pas de répondre à une familiarité de cette nature, et Laurencey demeura tout interdit.

« Viendrez-vous ce soir à La Fresnaye ? lui demanda-t-elle en montant en voiture.



— Ma parole d'honneur, se dit-il, elle est charmante; c'est parfait ! »

Le lendemain, ce n'était plus le même homme, ou plutôt la transformation commencée en lui s'était accomplie. Il aimait Rose, il la voulait pour sienne, il ne rêvait plus que bambins frais et gentils, qui lui sauteraient sur les genoux en l'appelant « papa. » Jamais il n'avait mieux senti combien on se rend dupe de soi-même en vivant comme il avait vécu, ou, pour mieux dire, la pensée des joies paisibles et faciles du mariage avait achevé de séduire un homme qui allait dépasser l'âge où l'on plaît par soi-même sans avoir pour cela perdu le goût des femmes. Cette dernière et légitime passion avait, par certains côtés, pour Laurencey, toute la saveur provocante de ces liaisons misérables auxquelles un célibataire sur le retour n'est souvent que trop prédisposé. Avouons que, sous le caractère sacré de l'épouse, perçait tant soit peu l'attrait charnel de la jolie femme, et que Laurencey avait le tort d'interrompre parfois les méditations supérieures qui se rattachent au quatrième sacrement pour un pied mignon, une taille ronde et un regard à tout brûler dans le cerveau d'un vieil homme à bonnes fortunes.

Le général Leclair, son ami d'enfance, qui vint déjeuner avec lui, reçut ses confidences et les trouva chaudes comme une matinée du Sahara :

« Bref, lui dit-il, te voici fiancé, mon brave ! Je savais bien que tu ne l'échapperais pas. Et Mortimer ?

— Comment, Mortimer, demanda Laurencey, qui Mortimer ?

— Tu ne connais pas M. Mortimer, ton voisin de campagne ?

— Ce jeune homme qui habite une maisonnette près des Aubiers ?

— Précisément. On l'a dit amoureux de M<sup>lle</sup> de La Fresnaye, et il est de retour dans le pays.

— Tu le connais ? reprit Laurencey.

— Un peu !

— Quel homme est-ce ?

— C'est un homme..... c'est un homme comme un autre, que veux-tu que je te dise ? Joli garçon, un peu timide, bon tireur, à ce que prétend mon fils.

— Et tu crois qu'il aime Rose ?

— Il ne me l'a pas confié, mais le bruit en court et me parait assez fondé. Pourquoi ne l'aimerait-il pas ? Il vient de faire une absence de six semaines ; mais, auparavant, il allait souvent à La Fresnaye — tu n'étais pas encore à Génonville — et je ne suppose pas qu'il soit revenu pour s'enfermer chez lui, quand il y a dans les environs d'aussi jolies personnes. »

En disant cela, le général tordit sa moustache blanche et reprit, tout en se promenant dans le salon :

— Bref, tu vas avoir un rival, et pas mal plus jeune que toi..... Aussi, quelle diable d'idée d'aller épouser une fille de dix-huit ans à ton âge, car, à ce point de vue, nous ne pouvons avoir d'illusion l'un sur l'autre, n'est-ce pas ? Laisse-la-lui donc tout de suite, c'est bien plus simple.

— En un mot, demanda Laurencey, tu ne me crois plus bon qu'à.....

— Précisément, dit le général, et c'est toi qui l'auras voulu.... Epouse M<sup>me</sup> de La Fresnaye, si tu veux absolument te marier, ce sera logique !

— Sacrédié, tu m'ennuies, toi, s'écria Laurencey ; M<sup>me</sup> de La Fresnaye.....

— Eh bien ! elle a l'âge de ma femme, et notre fils a l'âge du sien, tu as le même âge que moi..... tu vois que cela s'arrangerait pour le mieux. Enfin, si tu ne veux absolument pas de M<sup>me</sup> de La Fresnaye, épouses-en une autre, une veuve quelconque.....

— J'épouserai Rose, dit Laurencey.

— Tope là, répliqua le général en lui tendant la main ; je voudrais bien être à ta place. Ah ! tonnerre, le mariage a du bon, comprends de cette façon-là. Tu prends ton chapeau ?

— Je veux aller voir à La Fresnaye si M. Mortimer n'y est pas. »

Il y était. C'était un grand jeune homme, un peu grêle, assez pâle et, le général avait raison, fort timide. Sa figure, aux yeux bleus, au front large, respirait la mélancolie en même temps qu'elle semblait indiquer une grande élévation de caractère. Il s'exprimait bien. Il portait une redingote d'étoffe légère, avec un gilet et un pantalon blancs, frais et bien coupés. Du premier coup d'œil, Laurencey reconnut un homme comme il faut, qui n'était pas placé dans le monde comme il aurait dû l'être, qui en avait souffert, qui en souffrait encore, et, par cela seul, digne des plus grands égards. Il commença donc par prier Mortimer de reprendre la place qu'il occupait auprès de Rose ; on se mit à causer, et, au bout d'une heure, Laurencey ne dissimulait qu'à grand'peine les préoccupations dont il était assailli. Ce trouble, celui qui en était la cause, Mortimer fut le seul à ne pas le remarquer, et cela s'explique par les attentions mêmes dont il était l'objet de la part de Laurencey ; il avait à cœur de répondre de son mieux aux questions bienveillantes que son interlocuteur lui adressait sur différentes choses, et parfois sans s'apercevoir qu'il allait peut-être un peu trop loin. Mais Mortimer, comme s'il eût senti qu'il y avait là-dessous toute autre chose qu'une vaine curiosité, ne songeait pas à se formaliser de cet interrogatoire ; il

paraissait plutôt y prendre plaisir ; apparemment, l'intérêt singulier de cet étranger avait éveillé en lui quelque chose de semblable.

« Il ne nous en avait jamais dit si long, fit remarquer la comtesse à sa nièce, tandis qu'ils s'en allaient ensemble, et les voilà, contre toute prévision, les meilleurs amis du monde. »

Rose était à bouder dans sa chambre, désappointée par la tournure que les choses avaient prise durant cette visite, où Laurencey s'était si peu occupé d'elle. Pendant une huitaine de jours, il fut moins assidu à la Fresnaye, et le facteur aurait pu dire qu'il entretenait avec Paris une correspondance plus active qu'à l'ordinaire. On remarquait aussi autour de lui qu'il ouvrait certaines lettres avec plus d'anxiété qu'à l'ordinaire, et comme le valet de chambre s'en étonnait en présence de la lingère du château, femme étrangère au pays et à qui le maître, sans doute en raison de quelque service rendu, témoignait une confiance particulière.

« Tout cela n'a pourtant rien de bien extraordinaire, dit-elle aisément, et il me semble, Baptiste, que s'il est dans le monde deux personnes que cela ne dût pas étonner, c'est vous et moi. »

Puis elle se remit à compter un service de table, comme pour rappeler à Baptiste qu'il valait mieux laisser ce sujet-là.

Cependant Laurencey, s'il avait paru hésiter quelque temps sur ce qui lui restait à faire, parut tout d'un coup avoir pris une résolution. C'est que si Rose, comme il le remarqua non sans plaisir, observait la plus grande réserve envers Mortimer, Mortimer lui faisait la cour à peu près ouvertement. Peut-être même n'était-il pas aussi indifférent à Rose qu'elle le croyait elle-même : un jour, elle avait surpris les regards du pauvre garçon fixés sur elle avec une expression qui l'avait émue ; un autre jour, Laurencey sentit qu'il commençait à perdre du terrain ; Rose avait trouvé le matin dans son panier à ouvrage un sonnet..... médiocre, mais un sonnet, des vers faits pour elle ! Laurencey fit un pas décisif, supposant dans sa suffisance d'homme à succès, que Mortimer allait lui céder la place, tandis qu'il ne s'y montra nullement disposé. Il acceptait la rivalité, fort de son amour et de la témérité de son âge. Laurencey fut piqué au vif d'une situation qui n'eût fait que l'amuser dix ans plus tôt ; ce n'est pas impunément qu'on néglige les côtés sérieux de la vie ; le meilleur esprit s'y rétrécit, et, à l'âge ou d'autres s'épanouissent dans toute la force de leur maturité, on décline ; là où il y eût pu avoir un père de famille, un homme utile à son pays, il n'y avait plus qu'un fat. Une demande en mariage eût tout simplifié, mais c'est précisément parce que Rose semblait hésiter, que Laurencey dédaigna de recourir à cet expédient vulgaire. Il voulait être aimé, et le moyen qu'il employa témoignait d'une habileté consommée.

Laissant à Mortimer le domaine des soupirs et des grands sentiments, il attaqua Rose par tout ce qu'il peut y avoir de côtés faibles dans le cœur d'une jeune fille inexpérimentée. L'impression causée sur elle par la petite fête que nous avons racontée avait été manifeste, et il en fit le thème de diverses variations ; la vanité, le cœur et la tête, il les fit parler, et finit par une déclaration d'amour à l'improviste ; à la vérité, il comptait la différer encore, elle lui échappa, et fut entraînant, venant d'un homme entraîné. Depuis six semaines, Rose avait pour ainsi dire vécu dans un tourbillon, dans un vertige ; l'incertitude où Laurencey l'avait laissée jusque-là sur la nature de son attachement lui avait été extrêmement cruelle, car elle n'avait pas oublié comment avait fini son aventure de Saint-Mandé, et, bien qu'il parût à peu près sûr que Laurencey voulait l'épouser, la pensée d'une nouvelle humiliation, d'une nouvelle insulte lui était odieuse. En revanche, que de fois, la nuit, tandis que le vent sifflait à la vitre, n'avait-elle pas formé de séduisants projets, pour le cas où elle deviendrait M<sup>me</sup> Laurencey de Génonville. Dans quelles élégantes calèches n'avait-elle pas monté la grande avenue des Champs-Élysées ! Dans quels cachemires et dans quelles fourrures ne s'était-elle pas enveloppée ! Une loge à l'Opéra, un cheval de selle et quels bals ! D'ailleurs le mari avait bien sa petite place dans ce diorama du mariage. Quelquefois aussi, comme au diorama, la lanterne s'éteignait, cette fantasmagorie papillotante cessait, et Rose frissonnait au milieu de ces ténèbres affligeantes ; à ces périodes d'excitation, en un mot, il en succédait d'autres, et ce fut en plein abattement que la déclaration de Laurencey vint la surprendre.

La réaction fut vive, et Rose ne fit point de grimaces ; mais elle put à peine répondre quelques mots confus, dont il était impossible de deviner le sens précis ; quand Laurencey la prit par la taille, elle n'eut pas la force de résister, et, renversée sur le bras qui l'entourait, elle attendit en fermant les yeux le baiser de ces lèvres qu'elle avait vues chercher les siennes.

Au moment de sceller ainsi ses promesses, Laurencey s'arrêta : entre elle et lui, Mortimer avait apparu, il serait peut-être plus poétique de dire sanglant et souillé comme l'ombre de Banco, à l'acte du festin, mais à la vérité, ce fut tel que Laurencey l'avait vu, en venant au château, une heure auparavant, triste et sombre, faisant mal à voir.

Rose, pour qui l'apparition n'avait pas eu lieu, fut peut-être un peu surprise de ce dénouement, qui n'en était pas un ; mais le mieux était d'en prendre son parti. En tout cas, elle eut le temps de s'éloigner de quelques pas avant que Laurencey ne s'en aperçût. Avec la

raison — il l'avait bel et bien perdue — la vue lui revint, et il courut après Rose. Alors la réaction se fit :

« Si ce *monsieur* Mortimer vient ce soir, dit-il, congédiez-le, je vous prie. Demain, ma chère Rose, je demanderai votre main, et nous serons mariés dans six semaines. »

Il voulait en finir avec des appréhensions puérides, mal définies pour lui-même, et que rien ne justifiait assurément.

Il pouvait être cinq heures, Laurencey dina au château. Le soir, Mortimer vint; Rose fit en sorte qu'il pût lui parler sans témoin, et il lui déclara son amour; elle le remercia des sentiments qu'il lui exprimait, en ajoutant que son cœur ne lui appartenait plus. Mortimer la salua et disparut: cette fois, il renonçait à la lutte.

« Eh bien! demanda à Rose Laurencey, qui ne guettait que le moment.

— Eh bien, répondit-elle tranquillement, je lui ai dit que je ne pouvais lui laisser ignorer plus longtemps que..... je n'étais plus libre. »

Laurencey baissa la tête.

« Mais, monsieur, dit-elle d'un air blessé, je n'y comprends rien. Eussiez-vous préféré que je l'encourageasse à continuer ses assiduités? »

C'était sur le perron qu'ils s'étaient rencontrés, et, tout en causant, ils l'avaient redescendu. Ils suivirent en silence l'allée qui coupait la terrasse à angle droit sur la gauche, et quand ils eurent fait cent pas :

« Georges, dit Rose, en saisissant la main de Laurencey, il y a quelque chose d'étrange en vous ce soir, et je tremble.... Quel rôle jouez-vous auprès de moi. Qu'avez-vous, que se passe-t-il en vous? Je m'y perds. S'il y avait ici une femme amoureuse de vous, si vous me chargiez de lui faire entendre que vous ne l'aimez pas, parce que vous m'aimez, croyez-vous que je m'embarrassasse beaucoup du chagrin que je pourrais lui faire? Or, voyez, vous m'avez dit de congédier Mortimer, que vous le vouliez, qu'il le fallait, j'ai obéi, et voilà que vous semblez m'en savoir mauvais gré? Que voulez-vous que je pense de pareilles contradictions? Vous m'avez trompée, vous ne m'aimez pas!

— Voyons, Rose, dit-il, vous êtes nerveuse; calmez-vous, chère enfant!

— Vous êtes calme pour deux, reprit-elle, ah! mais d'un calme.... désolant! Je voudrais vous voir jaloux, moi qui serais jalouse, qui le suis peut-être.... Tenez, soyez bon, et ne vous occupez plus autant de M<sup>me</sup> de Preuilly.... Je sais bien qu'il n'y a rien.... et n'importe, cela me fait mal.... Elle a tant d'esprit, cette femme, elle

fait de vous ce qu'elle veut !.... Pourquoi demain ? pourquoi ne demanderiez-vous pas ma main ce soir même à ma tante ? Faut-il absolument que vous mettiez un habit noir pour cela ? Si vous m'aimiez ?

— Si je vous aimais....

— Si vous m'aimiez comme je vous aime, vous ne vous feriez pas tant prier ! Mais comment en serait-il ainsi ? A combien en avez-vous dit autant avant moi, et qu'est-ce que l'amour pour vous ? Un passe-temps, une satisfaction de vanité, et si je venais à vous manquer, que ce fût par la mort ou l'inconstance, que de distractions ne vous resterait-il pas ! Moi, j'étais là, pauvre fille, dans mon coin, ne sachant que faire de mon cœur vide, effrayée de la vie qui m'était réservée, même en la supposant la meilleure possible, quand vous êtes venu. Dès le premier jour, je me suis sentie attirée vers vous, vous me plaisiez ; je vous observais sans que personne s'en doutât, et, peut-être, sans m'en douter moi-même. Plus d'une fois, effrayée de ce qui se passait en moi, car jamais je n'avais cru pouvoir vous plaire, j'essayai de combattre les sentiment que vous m'inspiriez, je me rattachai à de sages projets de médiocrité formés le jour où la médiocrité me sauva de la misère..... Rien n'y fit, vous étiez toujours là, présent à ma pensée..... Un jour, je crus comprendre que je ne vous étais pas indifférente ; plus tard, je vous vis tout prêt à me faire la cour ; vous me l'avez faite, vous avez voulu être aimé, vous l'êtes, et comment vous aurais-je résisté..... vous m'avez ensorcelée..... et voilà que vous avez l'air de ne plus vouloir de moi..... que voulez-vous que je pense, que deviendrai-je ? Oui ou non, ajouta-t-elle en serrant plus fort la main qu'elle n'avait pas quittée, suis-je aimée ou dupée ? »

C'était bien le ton de la passion, c'étaient bien ses allures exorbitantes, et Laurencey eût voulu que Rose continuât sur ce ton une heure encore. Jamais il n'avait affecté cette excuse mise à la mode par les interprètes de lord Byron et qui consiste à farder le goût des aventures galantes de je ne sais quel galimatias prétentieux ; il ne se donnait pas pour une âme en quête de l'idéal féminin ; il cherchait le plaisir avec l'entrain et le sang-froid d'un homme qui ne voit rien au delà. La sincérité des femmes lui paraissait suffisante, dès qu'elles en faisaient autant ; chez les autres comme chez lui, il n'attendait rien du cœur. Mais il n'en était pas de même depuis qu'il avait rencontré Rose, et la certitude d'être aimé d'elle comme il l'aimait lui causa quelque chose de la joie profonde d'un premier amour. En devenant son mari, et avec un peu d'adresse, il pouvait compter sur quelques années de bonheur ; et déjà, qu'il était heureux ! Toutefois, il ne pouvait cesser absolument d'être ce qu'il était

depuis si longtemps, c'est-à-dire un esprit positif, peu disposé à jouer son rôle dans les scènes à grand fracas :

« Tenez, dit-il, on dirait que nous sommes, vous et moi, sous l'influence de l'orage qui se prépare, et ce que nous avons de mieux à faire est de ne plus parler de tout cela. Demain, nous causerons de l'avenir à tête reposée. En attendant, Rose, ma chère Rose, n'attribuez pas à de l'indifférence pour vous un sentiment après tout bien simple. Je vois bien que Mortimer vous aime ; il est jeune, isolé, sans appui, et je ne puis m'empêcher de regretter que mon bonheur soit au prix du sien. Qu'y a-t-il, là dedans, d'injurieux pour vous? »

Mais, avec cette ténacité de l'idée fixe :

« Vous ne m'aimez pas, reprit-elle.

— Alors, pourquoi serais-je ici? Pourquoi vous demanderais-je de devenir ma femme? Ecoutez, il y a de cela bien longtemps, vous n'étiez pas née, et moi, j'en aimais une autre. J'étais joué, je m'en aperçus un jour, et je pardonnai la plus cruelle des injures que puisse faire une femme à son amant.....

— Après, dit-elle, après?....

— Après..... ce fut le néant. Ce ne fut pas de parti pris que je cessai d'aimer, je ne pouvais plus, et si j'ai revu l'avenir me sourire, c'est en vous voyant ; tout ce qui m'a manqué, tout ce qui menaçait de me manquer jusqu'au bout dans la vie, je puis le trouver en vous ; seule, vous pouvez me le donner. Et que vous ai-je demandé, Rose, excepté ce que demande un amour sincère et vrai? Ne vous sentez-vous pas en sûreté près de moi? Si la joie doit rentrer dans ma maison, n'est-ce pas avec vous, et ne croyez-vous pas qu'elle ait assez de sa tristesse? Où pensez-vous donc que je vous mène, si ce n'est sous le toit de mon père, pour en faire le vôtre? Dites-moi que mon âme est trop mêlée, dites-moi qu'il y a, dans un passé dont je ne puis, même pour vous, lever le voile qu'à demi, des souvenirs tellement amers, que je n'en puis toujours surmonter l'amertume; dites-moi que je n'aime plus en jeune homme, que j'aime mal, mais cessez de me dire que je ne vous aime pas. Non, je ne veux vous céder à personne ; rien au monde ne saurait me faire renoncer à vous, et vous sentez bien que je vous aime, à présent.....

— Oui, dit-elle, ah ! quel bien vous m'avez fait ! »

Leurs têtes s'étaient calmées, comme il arrive toujours à la suite de ces épanchements brûlants du cœur, et certes, si la conduite de Laurency avait eu besoin d'excuses, elles auraient été dans le langage qu'il venait de tenir à Rose. N'était-il pas d'un homme sérieusement attaché à elle? Il fallait, pour qu'il crût avoir à se blâmer lui-même, non-seulement toutes les délicatesses d'une âme d'élite, mais je ne sais quel concours de circonstances romanesques. Ils re-

venaient sur leurs pas en causant tranquillement de ces projets d'avenir qui s'attachent toujours à la situation qui était la leur.

« Qu'avions-nous donc tout à l'heure, dit Rose, comme l'entretien venait de tomber? Nous étions comme fous..... C'était peut-être l'orage..... »

Elle avait retrouvé sa voix fraîche et douce, et, à la lueur de la lune qui s'était levée, Laurencey regardait cheminer à côté de lui cette jolie femme, dont le pied mignon faisait craquer le sable encore humide d'une récente ondée.

Faute de mieux, et sentant l'humidité qui venait, Rose avait plié son mouchoir en pointe, et s'en était fait une coiffure quelconque en le nouant sous le menton. Elle donnait le bras à Laurencey, en relevant sa robe de l'autre main, mais sans coquetterie, simplement avec la précaution d'une jeune fille qui n'a pas de robe à gâter. Et, tout en s'appuyant ni trop ni trop peu sur le bras de celui qui l'avait autorisée à le considérer comme son mari, elle allait posément, parlant bien de toute chose, on eût dit que l'entraînement qui les avait poussés l'un vers l'autre avec trop de violence pour ne pas remuer leurs cœurs jusqu'à la lie, tendait à s'épurer de plus en plus. Non-seulement ils s'aimaient, mais ils se convenaient, ce qui vaut peut-être mieux encore quand on va se marier. Rose trouvait dans ce mari plus âgé qu'elle l'initiateur dont elle avait besoin pour entrer dans le monde qu'elle aimait, ce qui n'est pas un crime; Laurencey, épousant cette jeune fille sans famille directe et simplement élevée, n'avait à redouter ni les exigences ni l'entourage d'une héritière. Le ciel s'était éclairci, et leur promenade se prolongea un peu plus peut-être que les convenances ne le permettent en pareil cas.

Aussi, lorsqu'en rentrant au salon, Rose le vit plein de monde, elle se troubla; sa confusion fut remarquée. Deux familles du voisinage, qui s'étaient réunies pour une promenade du soir, surprises par l'orage, s'étaient réfugiées au château de La Fresnaye, et il était plus de onze heures quand Laurencey reparut avec sa jeune compagne.

« Mon ami, lui dit amicalement la comtesse, au moment où il prenait congé d'elle — ils étaient seuls — vous avez trop l'usage du monde, et vous êtes trop galant homme pour ne pas savoir ce qui vous reste à faire à présent? Dire que Rose est compromise, serait aller trop loin, mais après ce qui s'est passé depuis quelque temps, après ce qu'on a vu ce soir, on est en droit de croire que vous songez à vous allier à nous, et étant le chef de la famille, j'ai le devoir de vous demander quelles sont vos intentions? Comme d'ailleurs, je crois que jusqu'ici tout le monde est libre, je ne veux pas vous mettre, comme on dit, le pistolet sous la gorge; prenez le temps de réfléchir, mais réfléchissez, et décidez-vous. »



Puis elle lui tendit la main avec la dignité froide d'une grande dame blessée. Pourquoi ne répondit-il pas qu'il était tout décidé, il ne le sut jamais. L'influence mystérieuse à laquelle il se sentait soumis depuis quelque temps se manifesta de nouveau, et cela dès le lendemain matin, dans la rencontre qu'il fit au milieu d'une promenade qu'il avait dirigée d'un côté où il n'était pas allé depuis dix ans, celle de Mortimer. Il ne crut pas pouvoir passer si près de lui sans lui adresser la parole, ou plutôt il lui fut impossible de se refuser au désir qu'il en avait, désir non moins irrésistible qu'inexplicable dans leur situation réciproque. Mortimer lui répondit froidement, mais avec politesse, et, chose bizarre, sans la moindre amertume; il y avait dans ses paroles aussi bien que dans son attitude et dans son regard, quelque chose de ce détachement complet qui coïncide souvent avec les agonies lucides, quand le mourant regarde au delà de ce monde et voit peut-être dans l'éternité. Tellement que Laurencey se demanda ce qu'il lui en coûterait pour céder Rose à Mortimer. Mais en même temps qu'il trouva le sacrifice au-dessus de ses forces, il s'expliqua que son abnégation n'entraînerait pas dans le même parti une jeune fille dont il s'était plu à éveiller l'esprit à d'autres idées. Le dénoûment logique de la situation était son mariage avec M<sup>lle</sup> de La Fresnaye, sans parler de l'existence brisée du jeune homme qui était devant lui. Il lui demanda, à tout hasard, comment il trouvait le pays, et Mortimer lui répondit qu'il allait le quitter.

« Pourquoi, demanda Laurencey.

— Vous voulez le savoir, monsieur? répondit Mortimer avec douceur, écoutez donc. Lancé dans le monde, non pas sans ressources d'argent, mais sans appui, sans famille; jeté à l'improviste, d'un pensionnat d'où je n'étais jamais sorti, dans ce dévorant Paris, qui a absorbé tant d'existences, j'ai voulu m'y faire une place, mais j'ai promptement senti que je n'avais rien de ce qu'il faut pour cela. Que devenir au milieu de cette mêlée d'intérêts divers, lorsqu'on ne se rattache à rien, lorsqu'on n'a pas à apporter aux défaillances d'un esprit épuisé l'énergie d'une ambition quelconque ou ses sophismes pour tromper les scrupules d'une conscience délicate? Au prix de quels efforts et surtout de quelles concessions n'est pas le succès dans sa capitale par excellence; c'est ce que savent seuls ceux qui ont dû courir après pour un morceau de pain.... Je n'en étais pas là, mais j'en savais assez pour pressentir les amertumes d'une pareille entreprise. Au fait, pourquoi m'y serais-je acharné, sentant fort bien qu'il ne suffit pas de tourner passablement un sonnet pour se faire un nom dans les lettres, comme j'y avais un instant aspiré? Ce besoin de célébrité qui aiguillonne le talent m'était étranger, et si

j'aimais les bons livres, c'était sans le pressentiment d'en faire un jour. J'essayai de me marier, mais je m'aperçus bientôt que cela me serait difficile, à moins de faire du mariage la plus périlleuse des affaires et la moins attrayante. Dès lors, pourquoi persister dans des tentatives sans issue, le plus simple bon sens était là pour m'en avertir? Du moment que je préférerais la tranquillité d'une existence médiocre aux éventualités d'une vie active, je n'avais plus qu'à m'en retirer. C'est alors que je quittai Paris, où je ne pouvais vivre de mon mince revenu, c'est alors que je vins ici..... »

Laurencey, qui l'avait écouté avec une attention croissante, ne put s'empêcher de lui tendre la main. Mortimer feignit de n'en rien voir, et continua :

« Une fois là, et au risque de passer à vos yeux pour un esprit bien versatile, je vous l'avouerai, je regrettai Paris. Je m'aperçus qu'il est bien difficile de changer les conditions normales de l'existence à laquelle on est destiné par l'âge qu'on a ; je trouvai cette longue solitude amère, horrible ; j'étais dans la situation d'un homme qui, dans un accès de désespoir, aurait muré sur lui le cachot où il voulait s'engloutir, et se reprendrait à la vie. J'avais des tentations folles de retourner à la bataille et de m'y jeter en désespéré. La crainte de la déconsidération où je pouvais tomber par suite de cette tentative empirique, si elle ne réussissait pas, et si je n'avais pas le courage d'en finir par le suicide.....

— Monsieur, dit Laurencey en tressaillant, le suicide est un acte de faiblesse insigne.....

— Evidemment, reprit Mortimer. Me suis-je donné pour un de ces esprits altiers que rien ne brise ? Je restai donc ici et je me résignai ; c'est, ce me semble, une force comme une autre. Et peut-on refuser tout mérite à un homme qui a du moins eu celui de ne pas s'abuser sur sa valeur, qui a choisi entre tous le genre de vie dans lequel il risquait le moins, surtout quand ce n'était pas un genre de vie bien agréable?..... Au moment où j'avais pris mon parti de l'isolement auquel je me croyais condamné, je devins amoureux de M<sup>lle</sup> de La Fresnaye, qui venait d'arriver dans le pays. Qui plus est, je dus croire que sa famille me la donnerait, et qu'elle consentirait elle-même à notre mariage. Inconnu de tout le monde ici, je ne pouvais guère formuler ma demande sans m'être mis en mesure de répondre aux questions qu'on allait m'adresser, et j'allai chercher moi-même les papiers dont on doit se pourvoir en pareil cas. Quand je revins, vous aviez su détourner de moi un cœur que je m'étais trop hâté de me croire acquis. Vous aimez M<sup>lle</sup> de La Fresnaye, et vous allez l'épouser.

— Il ne suffit pas d'adresser à un homme une question indiscreète pour qu'il y réponde, dit Laurencey.

— Je ne vous adresse pas de question, monsieur ; j'exprime ma pensée, voilà tout, et vos paroles évasives n'y changent rien. Dès lors, je n'ai plus qu'à m'éloigner, et, je vous le répète, c'est ce que je vais faire. Loin de celle qui va devenir votre femme, peut-être souffrirai-je moins de l'avoir perdue....

— Vous l'aimez donc....

— Oui, monsieur, et puisque vous l'aimez aussi, supposez qu'on vous la prenne, et vous saurez ce que j'éprouve. Qu'ai-je donc à faire, sinon ce que je fais ? Lutter avec vous, je n'y songe plus ; vous avez à offrir tout ce qui séduit les femmes ; vous êtes le plus fort, je cède ; car on a beau dire, la loi du plus fort est une vérité ; on la retrouve partout, et il n'y a qu'à la subir ou à en profiter. Je la subis. »

Puis il salua et s'éloigna lentement, laissant Laurencey véritablement attré de ce qu'il avait entendu. Qu'il la comprenait bien, cette douleur âpre et désespérée, cette âme dégoûtée de la vie, blessée à mort par la légèreté d'une femme ! Qu'elle était pareille à la sienne, avant le jour où il avait vu Rose ! Pourquoi fallait-il qu'un cruel enchaînement de circonstances lui fit jouer envers Mortimer le rôle odieux qu'un autre avait joué jadis envers lui ? Peu importait la forme de l'injure ; au fond, l'injure était la même. Il prenait une femme à celui dont elle était toute la vie, et celui-là.... enfin quel était-il, ce jeune homme, et d'où venait-il ? Il fallait le savoir ! Mais comment ? S'il ne le disait pas, ou s'il paraissait déterminé à ne le dire que dans un de ces cas où l'identité d'un homme doit nécessairement être constatée, quelle qu'elle soit, c'est qu'il avait un grave intérêt à cela. Dès lors pouvait-on aller lui demander de semblables explications, surtout après ce qui s'était passé ? Laurencey le pouvait moins que personne. Il l'essaya néanmoins. En un mot, il hâta le pas, rejoignit Mortimer et essaya de renouer l'entretien, mais la réponse qu'il obtint lui fit comprendre que c'était une tentative inutile. Bien plus, Mortimer parut blessé de cette insistance, et Laurencey n'insista plus. Mais à partir de ce moment, il resta persuadé que son mariage avec Rose donnerait lieu à quelque catastrophe, qui serait pour lui un remords éternel : c'était la voix de la conscience qui le lui disait, avec quelque chose de plus fort, s'il est possible. Que faut-il entendre par là ? Laurencey seul aurait pu le dire, car les pressentiments et les réminiscences sont des choses toutes personnelles, et d'un caractère tellement intime que nous éprouvons souvent quelque embarras à les délinir pour nous-mêmes, alors que nous y cédon. Cela ne revient-il pas à dire que souvent

la raison de nos déterminations nous échappe, qu'elles soient bonnes ou mauvaises? Nos calculs les plus serrés, cela n'est pas rare, ont un coefficient inconnu, qui se glisse entre les chiffres, et modifie sensiblement le résultat de l'opération, en dépit de l'apparence logique et de la rigidité des règles. Était-il impossible qu'il y eût dans le passé de Laurencey de sérieux motifs à ce qu'il éprouvait? qu'à la demi-confiance qu'il avait faite à Rose, se rattachât quelque souvenir réveillé par la vue d'un jeune homme sans famille? La correspondance qu'il entretenait avec divers pays ne semblait-elle pas annoncer qu'il poursuivait des recherches vaines jusque-là, mais dont l'importance était attestée par la persistance qu'il y mettait? On doit se rappeler aussi qu'il avait un jour parlé de peines secrètes à la comtesse de La Fresnaye. Enfin, depuis que Mortimer avait prononcé devant lui le mot de suicide, il avait à chaque instant comme des coups de pistolet dans les oreilles. Tout au monde, tout plutôt que la responsabilité d'un pareil malheur! Il lui en incomrait déjà d'assez lourdes, à ce qu'il pensait. Il adopterait Mortimer, Mortimer épouserait Rose.

Comment l'y décider; Laurencey n'en savait rien, et probablement s'il eût eu le temps de la réflexion, il n'eût pas eu la force d'essayer; mais il n'avait pas fait cent pas, qu'il rencontra Rose et M<sup>me</sup> de Preuilly, qui, suivies de Justine, avaient fait la partie de venir déjeuner de lait et de pain bis dans une ferme voisine.

Rose avait une petite robe de mousseline à mille raies, bleues et blanches.

« La jolie robe, dit Laurencey du ton le plus naturel.

— N'est-ce pas, répondit Rose; c'est le cadeau que ma pauvre vieille amie m'avait fait pour ma fête, et comme je la ménageais! Chère femme! qu'elle était bonne! — M<sup>me</sup> de Preuilly avait pris les devants pour les laisser causer plus librement — et comme elle serait contente et fière de mon mariage avec vous! Il est vrai que si elle avait vécu, il n'aurait certainement pas eu lieu, puisque je serais restée là-bas. »

Légère et babillarde comme un oiseau!

« Mais, monsieur, reprit-elle en s'emparant du bras de Laurencey, comment vous trouvez-vous si matin par ici? Est-ce que vous nous auriez vu passer de votre fenêtre? M<sup>me</sup> de Preuilly voulait entrer au château pour vous demander de renforcer notre escorte. C'est moi qui n'ai pas voulu, et pourtant je grillais de vous voir! Quand je serai votre femme, nous irons tous les deux déjeuner aussi là-bas une fois, avant de partir pour Paris; n'est-ce pas? Et puis vous savez que c'est aujourd'hui que ma cousine nous attend. A quelle heure sera-ce? Viendrez-vous à cheval? »

M<sup>me</sup> de Preuilly lui avait donné de jolis bas de fil d'Ecosse, des souliers du bon faiseur — elles avaient le même pied — et un chapeau de paille d'Italie auquel elles avaient cousu de grandes brides blanches, et des gants de peau de Suède frais et bien ajustés ; cela faisait la plus simple et la plus gaie des toilettes. N'oublions pas une rose fanée passée dans la ceinture, que fixait la plus naïve des boucles de chrysocale.

« C'est ma fleur d'hier, demanda Laurencey. »

Elle fit une petite révérence avec un signe de tête qui disait oui. Jusque-là elle l'avait mal regardé, ses yeux allaient de ci de là comme son esprit ; comme lui ils battaient la campagne. Elle allait se marier ! Mais les choses les plus simples peuvent être dites d'un accent inquiétant. L'accent de Laurencey avait inquiété Rose, et cette fois elle le regarda mieux. Il était extrêmement pâle, une idée terrible lui était venue à l'esprit, et puisqu'il voulait à tout prix perdre le cœur de Rose, il tenait son moyen :

« Vous voici comme hier au soir, dit-elle ; oh ! c'est affreux ! Que vous manque-t-il ? Où est votre pensée, qui n'est plus avec moi ? Qui regrettez-vous ainsi ? Georges, mon ami, est-ce que j'aurai toujours à redouter les mêmes angoisses, est-ce que l'amour n'est qu'une souffrance ? Vous êtes déjà las de moi, vous me trouvez naïve, vous m'abandonnez..... »

— Eh ! non, ma belle, dit Laurencey d'un ton qui la froissa cruellement, je vous trouve ravissante, et si vous m'aimez vraiment..... nous serons heureux. Venez là. »

Il l'entraîna derrière un bouquet d'arbres et reprit :

« Rose, ma chère enfant, je voudrais de toute mon âme pouvoir vous épouser, mais je ne puis..... »

— Vous ne pouvez m'épouser, monsieur !

— Non, je suis marié ; mais madame Laurencey n'est pas gênante, et l'Europe est vaste..... »

— Misérable ! » s'écria Rose.

Puis elle se sauva.

Laurencey rentra chez lui dans un état difficile à décrire ; en ressongeant à ce qui s'était passé, à peine y pouvait-il croire. Où avait-il pris le courage de cet expédient désespéré ? comment avait-il versé dans la coupe le poison, dont l'âcre saveur avait averti Rose de la briser de sa propre main ? Il l'ignorait, mais depuis quelques jours il vivait en plein mystère, jouet d'alternatives dévorantes, et il en résultait pour lui une invincible lassitude. Il se jeta sur un fauteuil, et s'y engourdit progressivement, sans douleur, sinon sans malaise ; c'était quelque chose de semblable à ce qu'il avait éprouvé un jour, en Russie, quand le traîneau s'était brisé, et que ses

jambes refusant de le porter plus loin, il s'était couché sur la neige, en écoutant si le cocher ne revenait pas de la maison de poste, où il avait été chercher du secours, en regardant les corbeaux planer. Il avait froid, les jointures étaient raides, le poumon pompait son air habituel, comme si c'eût été l'air raréfié du steppe ; c'étaient en un mot toutes les approches de la mort ; il la laissait approcher ; sa conscience était plus tranquille ; il avait bien agi ; le reste ne le regardait plus.

Le soir, on lui remit deux lettres ; celle qu'il ouvrit la première était de M<sup>me</sup> de Preuilly. Rose l'avait mise au fait ; mais une pareille conduite lui paraissait inexplicable, et elle supposait un motif secret. Toutefois, ajoutait M<sup>me</sup> de Preuilly, s'il fallait absolument que ce mariage fût rompu, il y avait mille autres moyens, et les amies de M<sup>lle</sup> de La Fresnaye avaient lieu de se plaindre amèrement de cette lâche insulte, ne fût-elle qu'apparente, faite à une orpheline, sans personne pour la défendre. Que M. Laurencey sût du moins toute la vérité : c'est que la vie de Rose était brisée, et qu'elle parlait d'entrer en religion. M<sup>me</sup> de Preuilly disait encore qu'après ce qui s'était passé, Rose serait plus difficile que jamais à marier, et que, dans ces circonstances, elle n'oserait prendre sur elle de la détourner de ce parti, le meilleur peut-être. Mais il était bien dur ! Et cependant, qui épouserait Rose, du moment qu'elle était décidée à ne rien accepter de ce Mortimer, qu'elle avait presque évincé dans l'espoir d'un parti plus brillant, et cette décision paraissait inébranlable chez elle. Que M. Laurencey se jugeât lui-même ! Il avait été convenu qu'on épargnerait à la comtesse le récit de ce douloureux incident, qu'on colorerait à ses yeux cette rupture de prétextes honorables pour tout le monde.

Rose aux Carmélites, Mortimer traînant au loin une vie qu'il abrégierait peut-être, voilà ce qu'il y aurait eu au fond de la dernière passion de Laurencey, sans parler de sa propre existence à jamais empoisonnée. Alors cet esprit altier s'humilia, détesta ses fautes. Rien de tout cela ne fût arrivé s'il se fût marié à temps ; tout venait de sa mauvaise vie ; c'était de là que le serpent s'était élancé. Pour parler sans figure, là, sous bien des douleurs, était un grand remords.

Un profond silence régnait au château ; si cette crise était la plus forte, elle n'était pas la première à laquelle les gens eussent assisté. Quand le maître prenait un certain air qui coïncidait généralement avec la réception de certaines lettres, on eût entendu voler une mouche, car il n'aimait pas le bruit ces jours-là. On mettait le couvert, on tenait le dîner prêt, mais on ne le sonnait pas, attendant qu'il le demandât, et la plupart du temps il n'y songeait pas. Mais cette fois on lui avait trop obéi ; il écouta, n'entendit rien :

« Oh ! quelqu'un, dit-il tout haut, là, près de moi, quelqu'un ! »

Son valet de chambre, qui lui était très attaché, se tenait aux aguets, et, se méprenant sur le sens de cette exclamation :

« Monsieur désire quelque chose ? dit-il en ouvrant la porte.

— Non, s'écria Laurencey, mille fois non ! Que me veut ce nigaud-là ? Va au diable, toi et tes pareils ! Qu'ai-je besoin de vingt faïnésants en livrée pour me servir ? Je n'aurai donc jamais que vous autour de moi ? Va-t'en..... Baptiste, mon enfant, j'ai tort, oublie encore cela.....

— Ah ! monsieur !....

— Et donne moi cette seconde lettre, là, sur le coin du bureau. »

Il la lut, et demanda un grand verre d'eau, qu'il avala d'un trait, il était livide : c'était un cartel de Mortimer. Laurencey n'avait pas pensé à cela. Quant au motif de ce duel, il était bien simple : Mortimer avait assisté à la scène du matin, et si Laurencey la niait, il devait s'attendre à ce que Mortimer, sans la raconter, s'exprimât sur son compte en toute occasion dans les termes les plus blessants. On pouvait d'ailleurs dissimuler la cause du combat. Le paysan qui porterait la lettre était chargé de rapporter la réponse. Tout en se demandant celle qu'il devait faire, Laurencey prit machinalement un livre tout ouvert sur son bureau, c'était un des plus beaux romans de sir Walter Scott, *Ivanhoé*, et il était ouvert à la place où Rébecca, tout en soignant le jeune chevalier alité par suite de ses blessures, sent son cœur s'ouvrir à l'amour. Si Mortimer se battait pour Rose, et si Rose était appelée à charmer par ses soins les ennuis d'une convalescence, suite d'une blessure qui n'aurait jamais été bien dangereuse, se montrerait-elle plus insensible que Rébecca, pour qui Ivanhoé ne s'était pas battu ? Cela n'était pas probable ; Laurencey se croyait assez sûr de lui, les armes à la main, pour donner au combat l'issue qu'il voudrait, et il répondit à la lettre de Mortimer comme il convient de le faire en pareil cas, quand on relève le gant. En tous cas, cet expédient, si aventureux qu'il fût, était le seul qui se présentât, et il n'était pas improbable qu'il réussît.

Il sembla même qu'en prenant cette résolution, Laurencey eût rompu le charme néfaste qui semblait peser sur lui ; par une contradiction bizarre, il considérait froidement un duel avec celui à qui il avait cru devoir se sacrifier dans une rivalité d'amour. Pour mieux dire, et par un effet qui n'est pas sans exemple, cette dernière secousse avait rétabli l'équilibre dans son organisation, comme on remet une mâchoire décrochée d'un coup de poing sous le menton. Quand il songeait aux agitations par lesquelles il avait passé : « Où donc avais-je la tête, se disait-il, et sur quoi pouvaient se fonder

de pareilles conjectures? » Il se figurait même qu'il avait été beaucoup moins amoureux de Rose qu'il ne l'avait cru lui-même; il se disait qu'il ne l'aimait plus, et, comme il causait de tout cela avec le général Leclair, qui était un de ses témoins :

« On a de vrais instants de folie en pleine santé, dit-il; et te figures-tu ton ami Laurencey affublé de cette petite fille? Mais le désœuvrement, la campagne et une paire de beaux yeux vous mèneraient loin si l'on n'y prenait garde.

— Tu fais le brave, dit le général, mais cela n'empêche pas que le blanc-bec ne t'ait soufflé la petite, car autrement..... Au fait, mon cher, pourquoi vous battez-vous? Fichtre! c'est important, cela, et je ne le sais pas bien au juste.

— Ni moi non plus, ni lui non plus. Est-ce qu'on sait jamais bien au juste pourquoi on se bat?.... Et toi qui parle.....

— Mais encore faudrait-il connaître.....

— Un mot un peu vif qui m'est échappé l'autre soir à la Fresnaye, en présence de ces dames, et que M. Mortimer n'a laissé passer qu'avec l'intention de m'en demander raison le lendemain matin; j'ai vu cela tout de suite. Le général Leclair est-il content?

— Sans doute, sans doute, je ne t'en demandais pas davantage, répondit le général; au fait, on se bat parce qu'on se bat; c'est clair, que diable!

Les conditions du combat furent réglées dans la journée, et les témoins de Laurencey arrivèrent chez lui à l'heure voulue. Sa première parole fut pour leur demander si l'on pouvait compter sur un chirurgien. On lui répondit que oui, et il parut plus tranquille. Au bout d'un instant, le général, qui s'était assis, donna le signal du départ en se levant; Laurencey resta sur son fauteuil :

« Eh bien, lui dit le général, es-tu prêt?

— Nous avons encore dix minutes, » répondit Laurencey en mettant le coude sur le bras de son fauteuil et en s'appuyant le front sur la main.

Le général était un brave homme, mais s'il brillait ce n'était pas par la finesse; son affaire était d'enfoncer un carré d'Autrichiens, comme il l'avait fait à Solférino et ailleurs, et non de se retrouver dans les nuances fugitives de la psychologie.

« Nous arriverons les derniers, dit-il en battant le rappel sur son chapeau.

— Qu'importe, murmura Laurencey d'une voix abattue. Ne m'as-tu pas dit que M. Mortimer est d'une certaine force à l'épée?

— Qu'importe? répliqua à son tour le général d'un ton de désapprobation manifeste; tu n'es pas maladroit non plus.

— Connaissant à peine M. Laurencey, dit un gentilhomme du



voisinage, que le général s'était adjoint, je ne sais pas de quelle force il est sous les armes, mais, comme son témoin, je dois l'avertir d'être sur ses gardes; son adversaire tire des mieux.

— S'il me tuait? demanda Laurencey, comme en se parlant à lui-même.

— Sacrédié, reprit le général Leclair, ça me ferait du chagriu; mais quand on se bat..... Enfin tu peux le tuer, toi!

— Tais-toi, s'écria Laurencey en se levant brusquement; puis, comme pour atténuer l'effet de ses paroles :

— Il est toujours fâcheux de se battre avec un homme plus jeune que soi, ajouta-t-il.

— Alors, monsieur, reprit le gentilhomme, on pourrait peut-être arranger l'affaire.

— Plumez les canards, dit le général avec une mordante ironie. Vous voilà bien encore, vicomte.

— Oui, général, repartit le vicomte sans se décontenancer; c'est bien moi, je ne m'en dédis point.

— Voyons, reprit le général, voyons, ne vous fâchez pas; je suis dans mon tort, et si l'affaire peut s'arranger, je ne demande pas mieux, bien que je n'aime pas les arrangements sur le terrain. Au fond, voyez-vous, je ne suis pas autrement belliqueux, moi. »

C'est que Laurencey n'était pas ce que le général aimait qu'on fût en pareille occurrence; une sombre tristesse avait remplacé sa fausse gaieté de la veille; il était pâle et se disait souffrant. Outre cela, le général était superstitieux comme un Breton, et, tout en venant, il avait vu, par cinq fois, des corbeaux partir à gauche de la voiture. Quand il avait son fusil, et que le « bougre » partait à portée, il s'en riait encore, vu qu'il ne manquait jamais d'anéantir le présage en abattant l'oiseau; mais il fallait cela. Enfin, la générale, ayant appris qu'il n'avait pas empêché ce maudit duel coûte que coûte, l'avait traité de Turc à More, et il la craignait comme le feu.

« Voyons, messieurs, dit-il, décidons-nous! Ferons-nous, oui ou non, des propositions d'arrangement? D'abord, je n'en étais pas d'avis; mais, en réfléchissant tant au courage prouvé de Laurencey, qu'à l'âge encore si tendre de son adversaire, j'ai senti se modifier mon opinion.

— Laisse, interrompit Laurencey en boutonnant ses gants, partons.

— Nous avons le temps. Quand un de mes amis se bat en duel, je paye tous les domestiques de la maison pour qu'ils fassent avancer les pendules, tandis que je règle ma montre sur le soleil. Vois! »

En effet, la pendule avançait, bien que ce fût par hasard.

— Eh! messieurs, reprit le général tout en regardant à la dérobée Laurencey qui l'inquiétait de plus en plus, en quoi consiste le

vrai courage? Je vais vous le dire. Remarquons d'abord que les plus grands capitaines de l'antiquité, à commencer par Alexandre.....

— Tu ne remontes pas au delà? lui demanda Laurencey en lui prenant le bras. Allons, viens! » Il ajouta tout bas que Mortimer ne le tuerait pas, et qu'il le blesserait à l'épaule, de manière à le mettre au lit pour six semaines.

« Alors c'est parfait, dit le général en respirant plus librement. »

Il serait peut-être plus dramatique de dépeindre la matinée comme pluvieuse et sombre; mais à la vérité il faisait un temps superbe, un peu trop frais, voilà tout. La nature, grande mangeuse d'hommes, ne saurait s'émouvoir d'un duel entre deux messieurs. Les deux adversaires arrivèrent ensemble, aussi froids, aussi pâles l'un que l'autre. On remarquait seulement chez Mortimer tous les indices d'une surexcitation nerveuse et excessive. On devinait qu'il venait de traverser une crise affreuse, et l'on concevait à peine que sa faible complexion y eût résisté. Quand il jeta sur l'herbe sa redingote et son gilet, et que sa taille grêle apparut sous la chemise, ni ses témoins ni ceux de Laurencey ne purent se défendre d'une impression pénible, et le général fit signe à celui qu'il assistait de ménager son adversaire. Quoi qu'on lui eût dit de l'adresse de Mortimer, il ne pouvait se figurer qu'elle suppléât complètement à ce qui lui manquait en force.

Tout changea dès les premières passes, et Laurencey ne fut pas le dernier à comprendre qu'on en voulait à sa vie, et qu'il n'était pas le plus fort, à beaucoup près. Evidemment, et au risque d'y passer lui-même, Mortimer voulait le tuer: c'est qu'il s'en tenait à ce jeu serré, patient, perfide, du duelliste de profession, qui ne manque jamais de déconcerter un homme, fût-ce un homme de cœur, pour qui un duel est plutôt une formalité assez dangereuse qu'une satisfaction sanglante.

Que dut-ce être pour Laurencey? qu'éprouva-t-il quand il sentit voltiger devant ses yeux et lui effleurer à chaque instant la poitrine le fer de ce jeune homme à qui une voix mystérieuse lui avait ordonné de tout sacrifier? C'était comme une mouche malsaine qui cherche en bourdonnant la meilleure place pour sa piqûre. On la chasse, elle revient; sa persistance vous irrite: on veut la prendre pour l'écraser, elle fuit et reparait. La pointe étincelait sans cesse, ici, là, partout, ailée, méchante, altérée de sang. Déjà la main de Laurencey fléchissait sous la sollicitation de plus en plus pressante de ce poignet endiablé; en moins d'une minute, il frissonna et brûla: il eut des bourdonnements d'oreilles; la lumière du matin se transforma, pour lui, en une sorte de clarté vitreuse: il avait sur les yeux comme une buée; il allait être tué, et son cœur se souleva de

l'horreur d'une mort abominable, car ce qu'il avait supposé, il en était sûr à présent ; ce n'était point à de puérides appréhensions qu'il avait cédé ; oui, Mortimer..... Mais déjà l'épée échappait à la main du jeune homme, Laurencey lui avait transpercé le bras d'un coup désespéré. On entendit un cri sourd ; qui prit tout le monde aux entrailles. Ce n'était pas Mortimer qui l'avait poussé. On le porta au château de La Fresnaye, qui était près de là, et quelques mois après il épousa Rose.

Un an plus tard, la comtesse de La Fresnaye reçut de Laurencey, qu'on croyait parti pour l'Orient, un billet par lequel il la priait de venir à Génonville ; il était malade et désirait causer avec elle. Elle le trouva dans son cabinet, seul, au coin du feu, enveloppé d'une robe de chambre de velours gros bleu, en pantoufles, une potion à côté de lui, quelques livres épars sur le tapis, tout l'attirail des maladies de langueur. Un vieil épagueul avait paresseusement allongé la tête sur les genoux du malade, qui le caressait d'une main jaune et osseuse.

« C'est vous, comtesse, dit-il, je vous remercie ; excusez-moi si je ne me leve ; je ne puis..... »

Cette vue navra M<sup>me</sup> de La Fresnaye ; car elle jugea du premier coup d'œil que Laurencey était perdu. Mais elle avait l'apparente insensibilité de celles qui ont beaucoup souffert, et elle répondit de sa voix de tous les jours : « Vous êtes enrhumé, mon pauvre ami ?

— Je suis mourant.

— Que non ! Et depuis quand de retour ?

— Je ne suis jamais parti ; je me suis caché. Veuillez prendre ce pli : c'est mon testament. M. et M<sup>me</sup> Mortimer s'installeront ici, s'ils veulent, quand je n'y serai plus : Génonville leur appartient. Et Pierre ? et sa femme ?

— Ils vont bien, répondit la comtesse, mais ils m'ont quittée ; ma bru s'ennuyait à La Fresnaye. J'y suis bien seule, allez ! Vrai, je languissais après vous, comme une vieille femme après son seul ami..... Et si près de moi, et malade, et ne pas m'appeler ! Voyons, que s'est-il passé ; car je ne l'ai jamais su au juste ?

— Eh ! l'ai-je su moi-même, répondit Laurencey. Seulement, ce que j'ai ressenti est bien étrange, et c'est surtout pour vous le dire que je vous ai priée de venir ici. Je dois d'abord..... Ah ! je l'adorais, cette jeune fille !..... »

La mort lui coupa la parole. M<sup>me</sup> de La Fresnaye lui ferma les yeux sans le secours de personne. Il y avait quinze ans qu'elle l'aimait sans qu'il s'en doutât.

PAUL DELTUF.

---

---

# L'UNION AMÉRICAINE

## APRÈS LA GUERRE

---

A l'issue de la guerre d'Amérique, lorsque le président Lincoln fut enlevé à son triomphe et aux espérances de son parti par le couteau d'un assassin, l'opinion publique s'émut singulièrement en France. Les amis du Sud furent troublés dans leurs convictions. Les indifférents, les timides, qui n'attendaient qu'une occasion pour se prononcer, tous ceux enfin que le succès affole, se joignirent aux partisans du Nord. Alors, enhardis par l'anéantissement des vaincus, séduits par l'espoir d'un succès sans obstacles, des écrivains de tous les ordres, depuis les plus illustres jusqu'aux plus obscurs, célébrèrent la victoire du Nord, et il n'y eut qu'une voix parmi eux pour livrer le Sud à l'exécration publique. Quelques-uns allèrent même jusqu'à accuser ses illustres chefs de participation dans l'assassinat de M. Lincoln : la nature humaine est tellement idolâtre du succès, qu'il lui semblerait ravir quelque chose à son triomphe si elle ne cherchait encore à flétrir le malheur.

L'opinion était alors trop prévenue pour que la vérité sur le Sud pût être dite utilement. Tout au plus, pouvait-on s'élever jusqu'à une dénégation formelle des calomnies alors répandues. Les circonstances étaient trop favorables au Nord, et leurs apparences trop habilement exploitées, pour que le public ne fût pas trompé ; on semblait même chercher, par la violence des attaques et l'audace des affirmations, à ôter toute envie de mettre les faits dans leur vrai jour et, par conséquent, d'éclairer l'opinion. Lorsque les passions s'élèvent en tumulte contre la raison, celle-ci ne peut que se taire et attendre son heure, qui ne vient pas toujours. Aujourd'hui,

pourtant, que plus d'une année a passé sur ces tristes événements, on peut espérer que le public, dégagé des influences critiques du moment, est mieux préparé à jeter un regard en arrière et à demander aux événements accomplis ce que les fédéraux ont tiré de leur victoire et à quoi ils ont fait servir le sang versé.

Pour bien comprendre la situation, il faut se former une idée précise de la position que la guerre a faite aux Etats du Sud dans le pays. Ils dépendent des trois pouvoirs suivants :

Du président, en vertu des pouvoirs que la Constitution lui accorde, augmentés de ceux qui sont nés de la guerre et qui, n'étant pas prévus, ne sont limités que par l'opinion ou les circonstances. Du Congrès, non tel que la Constitution le définit, mais d'un congrès exceptionnel dont les Etats du Sud sont exclus, mais où ils sont gouvernés par les représentants des Etats du Nord<sup>1</sup>. En troisième lieu, enfin, du ministère ou département de la guerre, à la tête duquel est le général Grant, et qui est représenté dans les Etats du Sud par les commandements militaires et le bureau des affranchis, institution née de la guerre, aussi arbitraire que nuisible, et dont le seul résultat, pour ne pas parler du but, a été jusqu'à présent d'entretenir l'animosité entre les blancs et les noirs, d'enrayer le travail et d'aggraver, pour les deux races, les difficultés qui naissent de l'émancipation dans un pays à moitié ruiné.

Les plus constitutionnels de ces pouvoirs ne le sont qu'à demi, et ils ont trop d'occasions d'empiéter les uns sur les autres, dans leurs sphères respectives, pour ne pas en user largement. Ils ne répudient pas pour cela la Constitution. Ils prétendent, au contraire, en être les défenseurs. Ils se vantent d'avoir sauvé la patrie d'une dissolution. Si on leur objecte que depuis plus d'un an que la guerre a cessé ils n'ont point encore rétabli l'Union sur les bases qui leur ont servi de prétexte à faire la guerre, ils invoquent la nécessité, — cet *αὐτοκρατορική* politique que les oppresseurs tiennent toujours suspendu sur la tête des vaincus, et au moyen duquel les principes sont sacrifiés brutalement aux intérêts du moment, ou, par une sorte de concession faite à l'équité, ils sont commentés avec hypocrisie, de manière à les accommoder à la situation présente et aux passions des vainqueurs.

Ces remarques s'appliquent aux trois pouvoirs énumérés ci-dessus, mais dans des mesures différentes; moins au président Johnson qu'aux deux autres, car s'il y a eu un effort pour rétablir l'Union sur

<sup>1</sup> La dernière mesure du Congrès a été de refuser des fonds pour réparer les levés du Mississippi. On sait que la Louisiane a été désolée cette année par d'affreuses inondations. Ce refus inqualifiable a été dû à l'influence du sénateur N.-P. Banks, qui n'a pu oublier sa défaite de Mansfield.

ses anciennes bases, comme la plus simple notion de justice l'exigeait, c'est lui seul qui l'a fait. Quant au département de la guerre, les vexations que la force dont il dispose lui permettent de faire souffrir aux citoyens du Sud, sont innombrables, et comme elles s'exercent partout, et tous les jours, la publicité cesse d'être une ressource contre elles. Leur fréquence même est pour elles une garantie d'impunité. Tantôt c'est un officier municipal dont l'élection est annulée, tantôt c'est un coupable condamné que l'autorité militaire remet en liberté. On a même été jusqu'à faire arrêter le *juge et le jury* pour avoir rendu une sentence qui déplaisait. Enfin le bureau des affranchis couronnait l'œuvre en Louisiane, en s'arrogeant le droit de lever un impôt dans l'Etat, acte dont la répression nécessita l'intervention directe du président<sup>1</sup>.

Tout cela se fait au nom de la liberté; car s'ils en accordent peu, ils en prennent beaucoup, et c'est en la gardant pour eux qu'ils ont réussi quelquefois à se faire passer pour ses champions, contre je ne sais quels principes antilibéraux qu'ils s'enorgueillissent d'avoir écrasés, mais qu'ils n'ont jamais bien définis. Car c'est ici que la difficulté commence. Leur libéralisme leur fait défaut au moment même où ils ont écarté les obstacles qui s'opposaient à son application. C'est comme une ombre qui se cache toujours derrière quelque objet. Il leur est facile de parler de liberté, mais c'est la liberté de tyranniser qu'il faut entendre, la seule qu'ils convoitent, et à laquelle ils soient toujours fidèles.

On admire beaucoup qu'au sortir de la guerre, les Etats-Unis aient cru pouvoir réduire leur armée. Cela tient à ce que le rôle que joue l'armée n'a pas été apprécié à son véritable point de vue. Il est clair que le pays n'en a pas besoin pour se défendre contre ses voisins; et si elle avait pour but de réprimer un nouveau soulèvement du Sud, elle serait fort insuffisante. Mais son objet est de gouverner les Etats du Sud, en d'autres termes de permettre aux autorités militaires d'intervenir partout et à chaque instant dans la direction des affaires des moindres localités; d'annuler les élections municipales qui ne leur conviennent pas, de casser les sentences des juges, en un mot de prendre la haute main sur tout ce qui se fait dans le pays. C'est là le rôle de l'armée, et on conserve ce qui est nécessaire pour obtenir ce résultat. Le reste ne sert à rien, et il serait inutile d'en charger le budget. Voilà le secret du désarmement dont on a fait tant de bruit.

<sup>1</sup> Une commission d'inspection du bureau des affranchis nommée par le gouvernement et composée des généraux Steadman et Fullerton, a fait dernièrement son rapport au président, duquel il appert que ledit bureau, outre le mal qu'il a fait à la population blanche du Sud, a encore fraudé les nègres et le gouvernement.

Cette intervention de la force armée dans le gouvernement des Etats abattus n'est que trop ordinaire, mais elle n'est pas la seule. La tyrannie revêt en Amérique les formes les plus variées et les plus inattendues. N'a-t-on pas vu un jour une convention radicale s'assembler à la Nouvelle-Orléans, sans autre mandat que celui qu'elle s'était attribué elle-même ? Ailleurs, dans le Missouri, c'est un gouverneur qui, se défiant peut-être de la complaisance des troupes fédérales, organise de son autorité privée une force armée qui ne dépend que de lui, et avec laquelle il annonce hautement l'intention de se maintenir au pouvoir si les élections ne lui sont pas favorables.

Le malheureux Etat du Missouri est obligé d'envoyer ses protestations au président Johnson. Les hommes qui n'appartiennent pas au parti radical n'ont pas le droit de voter ; s'ils plaident ou s'ils prêchent, ils sont jetés en prison. « Enfin, disent-ils, nous n'avons plus *une forme républicaine de gouvernement*, et le temps est venu où il faut nous adresser au gouvernement général pour nous la garantir d'après la Constitution, car nous sommes soumis à la tyrannie d'une faction qui nous a ôté toute liberté civile et toute liberté religieuse. » Le président, en réponse à ces plaintes, a annoncé que le général Hancock, qui commande ce département militaire, prêterait, à la justice et à leur bon droit, le secours nécessaire. Si cette promesse est tenue, le conflit peut avoir de graves conséquences, car les radicaux n'abandonneront pas le gouverneur et sa garde, et ils ne sont pas sans influence sur l'armée.

En réalité, il n'existe plus de libertés dans les Etats du Sud que par accident ou par tolérance. Le congrès a détruit leurs libertés politiques ; le département de la guerre empiète tant qu'il lui plait sur leurs libertés municipales, et, pour la liberté individuelle, le bureau des affranchis en fait bon marché. C'est un vrai tribunal d'inquisition scrutant la conduite privée, descendant au besoin dans les consciences. A voir tous les partis si étroitement unis pendant le conflit contre l'ennemi commun, on les aurait dits animés du plus pur patriotisme. Des gens peu clairvoyants s'y sont trompés. Mais au lendemain de la victoire, tout a changé. Le partage des dépouilles engendre les disputes. Les vieux partis renaissent, et d'autant plus ardents, que le moment est plus propice pour prendre la suprématie dans l'Union. Selon l'usage, chacun se proclame seul *libéral et patriote*. Les autres sont des ennemis de la patrie ; ils sont dangereux ; ce sont des *traîtres*. Pendant la guerre, ce mot ne s'appliquait qu'au Sud ; comment faut-il donc l'entendre, puisque leur triomphe à peine assuré, ses ennemis se le jettent réciproquement à la figure ? Qu'on n'aille pas croire que ces mots de déloyauté, de trahison répondent à un ordre d'idées, ou si l'on veut, de méfaits

politiques reconnus par la loi. Ils perdraient tout leur prestige à être définis. C'est un des moyens dont se servent en politique les gens violents qui veulent justifier une cause mauvaise. Ils appliquent une qualification odieuse à leurs adversaires, et la foule, qui ne va pas au fond des choses, l'accepte. Les conséquences ne s'en font pas attendre. Le Sud, ravagé, pillé et subjugué en est un exemple. Les radicaux du Congrès ont senti que, pour mener leurs entreprises à bout, il fallait infliger à leurs adversaires une flétrissure proportionnée à l'énormité de ces mêmes entreprises. Les confiscations, les proscriptions, le droit de conquête ont tour à tour été vantés dans le Congrès, et souvent avec l'adhésion du plus grand nombre. A l'occasion du veto sur le bill des droits civils, M. Ben Wade, un des sénateurs de l'Ohio, remerciait Dieu en plein Sénat de la maladie des sénateurs Wright et Dixon, qui devait assurer la majorité à son parti. C'est ainsi que la religion prend part à toutes ces violences du cœur et de la parole. Le fanatisme du Nord sait la faire marcher côte à côte avec la poursuite très assidue des intérêts matériels. C'est un moyen de tout justifier. Souvent, les scènes tournent au grotesque. Il y a quelques mois, le gouverneur du Michigan, qui porte le nom ingrat de Crapo, « après quoi, dit le correspondant américain du *Standard*, il est presque inutile d'ajouter que Son Excellence est un radical, » fixait un jour de jeûne, d'humiliations et de prières pour l'Etat de Michigan, afin que, par l'intervention divine, le cœur du président Johnson s'adoucit et se tournât vers le *parti radical* en souffrance. Moins humains que le sensible Crapo, d'autres radicaux prient Dieu tout simplement « d'ôter M. Johnson du siège présidentiel. » Et ils ne laissent pas tous à la Providence le soin d'en choisir le moyen, car l'un d'eux, il y a quelque temps, disait un dimanche, du haut de sa chaire, à Carrolton, Illinois : « Je prie Dieu d'envoyer un autre Booth pour enlever l'iniquité du siège présidentiel. »

Le mélange de la religion et de la politique a toujours été de mode dans le Nord, surtout dans le parti radical. Certains ministres de la religion sont appelés prêcheurs politiques. Le plus célèbre d'entre eux est Beecher. Dernièrement, dans le Connecticut, en même temps qu'ils annonçaient leurs « meetings de prières, » ils faisaient savoir que des brochures politiques, sur la crise actuelle, seraient distribuées du haut de la chaire. Il faut pourtant rendre cette justice à l'Eglise épiscopaliennne (ou anglicane), que ses ministres se sont toujours abstenus de s'ingérer dans les affaires politiques du pays et de prostituer leur caractère religieux aux passions et aux intérêts du jour.

Il eût été étrange que la véhémence des radicaux ne les entraînaît



pas quelquefois en dehors de leurs propres idées. Le *Radical*, journal de Boston, qui se pique de représenter la pure démocratie, s'emportait l'autre jour jusqu'à traiter le président Johnson de « vil tailleur. » Ce n'est que de l'inconséquence ; mais voici un fait où brille cette duplicité dont nous parlions plus haut. Il s'agissait d'admettre dans l'Union l'Etat du Colorado. Au point où en était venu le différend entre le président et les radicaux, il était très important pour ceux-ci d'augmenter le nombre de voix dont ils pouvaient disposer au Congrès. Le territoire du Colorado leur parut offrir l'occasion désirée. On s'était assuré de l'élection éventuelle de deux sénateurs radicaux, ce qui était d'autant plus facile que le Colorado ne possède que 5,000 électeurs, condition dans laquelle on n'avait jamais auparavant admis de territoire dans l'Union. Un véritable marché fut passé, mais il y avait une difficulté. On sait que le parti radical a toujours, par la bouche de M. Sumner et de ses amis, revendiqué le suffrage des nègres dans les Etats du Sud, et en a fait une des conditions de leur réadmission dans l'Union. Or, le territoire du Colorado, sans avoir un grand désir d'entrer dès à présent dans l'Union, avait pourtant accepté les conditions du parti radical. Mais il fut intraitable sur la question du suffrage des nègres. Il le repoussait de toutes ses forces, et la constitution qu'il a votée et avec laquelle il devait être admis dans l'Union excluait les nègres du droit électoral. La question métaphysique du suffrage des nègres se présentait là tout entière. La liberté, l'égalité, les droits naturels de l'homme, tous les arguments au moyen desquels les radicaux avaient si souvent établi, à leur entière satisfaction, que la plus simple notion d'humanité donnait au nègre le droit au vote dans les Etats du Sud, réclamaient l'exclusion du Colorado ou une modification à sa constitution. D'un côté se levait l'intérêt politique du parti radical à renverser ou à dominer le président Johnson ; de l'autre, tous ses principes. M. Sumner et ses amis ne furent pas longtemps à se décider : le Colorado fut admis. Et il importe de remarquer que cette circonstance n'était pas une de celles qui s'imposent quelquefois à une nation, et dont la difficulté et l'inopportunité peuvent exiger une sorte de transaction avec les principes abstraits qu'on voudrait lui appliquer. Elle était, au contraire, entièrement de la création des radicaux. Le Colorado ne les appelait pas ; ce sont eux qui allèrent le chercher, parce qu'ils en avaient besoin ; il n'y avait là qu'une intrigue politique, une manœuvre de parti. L'événement toutefois, a tourné à leur confusion : le président a mis son veto sur le bill d'admission du Colorado, et, par un retour perfide, ce territoire a envoyé au Congrès deux délégués conservateurs. Mais par ce trait caractéristique, on peut juger

de la valeur morale d'un parti dont on lit pourtant les louanges tous les jours. En mettant en regard ses paroles et sa conduite, l'homme impartial pourra se convaincre que la prétendue bienveillance que ce parti affiche pour le nègre n'est qu'un masque pour tromper l'opinion.

A mesure qu'on avance dans l'injustice, on prend moins de peine pour déguiser ses sentiments. Hier, encore, le comité du budget, en faisant son rapport au Congrès, recommandait de frapper le coton, — produit du Sud, — d'un impôt de cinq sous par livre, tandis que l'huile de pétrole, — produit du Nord, — serait affranchie de tout impôt. Voilà l'équité du Nord, voilà sa façon d'entendre la liberté. Au fond, le radical du Nord, le puritain, le yankee pur sang, n'a d'autre principe que son intérêt. Mais il ne veut pas le laisser voir, et il revêt toujours ses actes d'une apparence de désintéressement qu'il abandonne sans pudeur le jour où la contradiction devient trop flagrante.

Il ne faut pas chercher d'autre explication à la conduite des radicaux pendant et depuis la guerre. On se flatte que l'émancipation des nègres amènera la fin de la guerre par le massacre des blancs : vite on la décrète. On espère que leur émancipation politique assurera la prépondérance du parti dans tout le territoire de l'Union : aussitôt la liberté, la fraternité, l'humanité, l'évangile et jusqu'à la divinité sont invoqués pour démontrer la nécessité de cette mesure. Puis vient un jour où on a besoin du Colorado. Les mêmes raisonnements s'appliquent à l'admission des nègres aux droits politiques dans ce territoire, moins l'intérêt qu'y prend le parti et l'avantage qu'il doit en tirer. Ce jour-là, l'humanité dort, l'Evangile est fermé; la divinité est muette; le Colorado est admis, et les nègres exclus. Enfin, s'agit-il d'établir le budget? Le moyen n'en est pas moins simple : les Etats du Sud ne sont pas représentés au Congrès; la circonstance est favorable, et le coton est imposé. Même en y regardant de près, on s'aperçoit qu'un règlement judicieux de l'impôt sur le coton permettrait de le substituer à celui dont est grevée l'huile de pétrole. On propose donc un impôt de cinq sous par livre et voilà du même coup le budget réglé et l'huile de pétrole dégrevée. En vérité, c'est là un procédé admirable, et l'humanité ne peut manquer de reconnaître l'importance d'un service rendu à une industrie naissante, dont il ne serait pas juste d'amoindrir les bénéfices. Ainsi le pensent assurément nos bons radicaux. On ne se doute même pas à première vue de l'étendue de leurs sacrifices; car ils ont immolé à ce budget les principes qui, de tous temps, leur ont été les plus chers. Ici la question financière se rattache à un axiome politique de la plus haute importance. Les Etats du Sud se trouvent taxés

sans représentation. C'est le grief des anciennes colonies contre Georges III et qui a amené leur rupture avec la mère-patrie. Le droit à être représenté si l'on est imposé a été jadis érigé en principe par les fondateurs de la république, et ce principe, ils l'ont trouvé digne de le défendre les armes à la main. Il semblerait donc que les partisans de la politique qui prévaut donneraient, *ipso facto*, aux États, ou plus proprement aux colonies du Sud, le droit de se révolter. Oui, et ils le savent bien. Mais ils le font après une longue guerre, quand la lutte a épuisé leur adversaire.

Raisonner est inutile. En vain dira-t-on qu'il serait sage d'appliquer — la guerre finie — les principes au nom desquels elle a été faite. En vain, s'étonnera-t-on de voir la Constitution, dont la guerre devait établir l'éternelle suprématie, méconnue par ses propres défenseurs, qui ne songent plus à l'appliquer du moment où elle devient applicable. Peut-être les radicaux essayeront-ils de répondre que c'était le Sud qui attaquait la Constitution ; que c'est donc lui faire droit que de ne pas la lui imposer, et qu'il a mauvaise grâce à venir chicaner un adversaire qui lui accorde d'avoir eu raison après qu'il l'a égorgé pour lui prouver qu'il avait tort. Telle est la logique de MM. Sumner, Thaddeus, Stevens, etc., et de leur parti, logique dont, en politique, on ne peut méconnaître l'excellence, mais fort discutable en morale. Leur principe est de faire ce qui leur est avantageux, et ils s'en justifient en proclamant que leur parti est celui de la liberté et que Dieu et l'Évangile sont avec eux.

Le président Johnson, calmé de ses premières ardeurs, s'est montré jusqu'ici comme un modérateur entre la haine du Congrès et les exactions des commandants militaires. Il est un des hommes influents du parti vainqueur qui ont été conséquents avec leurs principes. Il a rêvé de bonne foi la restauration de l'Union par la force, dangereuse utopie, selon nous, ainsi que le démontrent chaque jour les événements. Ayant écrasé ce qu'il appelle, bien arbitrairement sans doute, « la rébellion, » il ne songe qu'à rétablir l'Union sur ses anciennes bases. Il conteste aux vainqueurs le droit de la transformer, eux qui n'ont eu le droit de combattre que pour la maintenir, et surtout de la transformer sans le concours des États du Sud, leur imposant ainsi une nouvelle forme de gouvernement et faisant des lois pour eux et sans eux, ce qui est en opposition manifeste avec les doctrines les plus chères de la société américaine, comme avec les principes fondamentaux de toutes les institutions démocratiques. En un mot, il nie le droit de conquête qu'affirment les radicaux, et prétend qu'à son point de vue et au leur, cette prétention est insoutenable. Puisqu'ils affirment avec lui que les États du Sud n'avaient pas le droit de sortir de l'Union fédérale, il doit en

résulter que, du moment qu'ils ont mis bas les armes, ils sont, *ipso facto*, rentrés dans cette Union et y reprennent de droit leur ancienne place. Ceci fait honneur à ses sentiments de justice. Mais si la théorie en est simple, il faut avouer que l'exécution ne laisse pas que d'offrir quelques difficultés. Car, pour avoir succombé dans la lutte, le Sud n'a pas répudié ses idées. Il croit toujours à la justice de sa cause; mais, ayant été trop faible pour établir son indépendance, le peuple s'est rallié de bonne foi à l'Union. Toutefois, la pensée n'est pas morte chez lui, et les élections l'ont prouvé. Car, au lendemain de sa défaite, encore sous le talon de l'armée victorieuse, on se souvient qu'il nomma des représentants liés par leurs antécédents au parti sécessionniste, qu'on croyait écrasé. Ce fait montre combien étaient dignes de foi ces écrivains qui nous peignaient la sécession comme l'œuvre d'une oligarchie oppressive, qui avait entraîné le peuple malgré lui. S'il en avait été ainsi, la défaite et les calamités qui en avaient été la suite auraient infailliblement amené une réaction. Loin de là, désarmé, mais non intimidé, on a vu le peuple, par la voix du suffrage universel, donner raison à ses défenseurs. Ce spectacle remarquable révéla aux vainqueurs un nouveau péril. On craignit que les Sudistes, qui n'avaient pu prévaloir par la force, ne persistassent à prévaloir par la raison. Chacun s'en émut et se prépara à éviter le danger à sa façon. Les radicaux, tranchant la question du premier coup, refusèrent d'admettre les représentants du Sud. Comme ils n'avaient à cela aucune espèce de droit constitutionnel, ils se servirent d'un expédient qu'il n'est pas inutile de rappeler. Il a toujours été d'usage, quand un Congrès est remplacé par un autre, de faire faire l'appel des nouveaux membres par le *clerk* du Congrès qui s'en va. Ce *clerk* est une sorte de secrétaire, qui n'est pas un représentant. Or, il se trouvait appartenir au parti radical. Ce fut donc sans peine qu'on l'instruisit à omettre, en faisant l'appel, les noms de tous les représentants du Sud. Le Congrès se trouva, de la sorte, composé uniquement des représentants du Nord. On aura peine à imaginer, parmi nous, qu'une pareille supercherie puisse être couronnée de succès. A coup sûr, les auteurs de la Constitution ne se doutaient pas qu'une mesure, qui est toute de forme et d'étiquette, pourrait, un jour, devenir un instrument puissant entre les mains d'un parti stimulé par ses passions et son intérêt, et que ce règlement, insignifiant en soi, donnerait à un homme irresponsable et facile à gagner le pouvoir de régler, pour ainsi dire à sa guise, la représentation du pays. Sans doute, en admettant que chacun agit de bonne foi, le règlement était sans danger; mais l'abus qu'on en a fait démontre une fois de plus la fragilité des prévisions humaines et prouve que

la meilleur règle en politique est celle qui, sans être absolue, résout les questions, à mesure qu'elles se présentent, à l'aide du bon sens et de l'équité. Quoi qu'il en soit, le Congrès fut constitué comme il a été dit, et cette supercherie n'excita, dans le Sud, ni opposition ni surprise, tant les procédés du Nord y sont connus et appréciés. Le président ne jugea pas à propos d'intervenir. Il blâmait l'exclusion des représentants du Sud. Sa politique n'était pas pourtant sans restrictions. Il voulait bien que le Sud envoyât des représentants, mais il voulait qu'il les choïst d'une certaine sorte, c'est-à-dire de son opinion. Cela n'était pas facile; mais en trouver de l'opinion des radicaux eût été complètement impossible. On voit donc qu'au fond tous poursuivaient le même but, quoique par des moyens différents. Une sérénade qui fut donnée au président, le 18 avril 1866, par des soldats et des marins, lui fournit l'occasion d'exposer en abrégé toutes ses vues. « Je suis décidé, dit-il, à combattre les traîtres et la trahison dans le Sud comme dans le Nord..... Jadis, dans le Sénat des Etats-Unis, j'ai combattu la doctrine de séparation et de sécession..... Nous avons dit que les Etats ne pouvaient pas sortir de l'Union; nous avons nié le droit de sécession et nous avons démontré que nous avions raison. Nous l'avons démontré *par la force de notre bras*. Oui, les soldats et les marins, que Dieu les bénisse l'ont démontré, par leurs cœurs patriotiques et leurs bras forts, que les Etats n'avaient pas le pouvoir de quitter l'Union..... La rébellion a été écrasée, et pourquoi? Etait-ce pour *anéantir les Etats*? Pourquoi tant de vies sacrifiées? Pourquoi ce trésor dépensé? Etait-ce dans le but de détruire les Etats? Non. C'était dans le but de conserver les Etats dans l'Union de nos pères. C'est pour cela que vous vous êtes battus. » La démonstration qu'invoquait le président contre le droit de sécession, si elle n'était pas entièrement satisfaisante au point de vue du raisonnement, ne laissait rien à désirer en pratique, et nous ne pouvons mieux faire que d'engager les détracteurs périodiques du Sud, dans la presse française, à s'en tenir à cette raison-là. Leurs écrits y gagneront en clarté et en force.

Ayant exposé ses principes quant au passé, le président, dans le même discours, passait à l'examen de la crise actuelle. « Il s'agissait, dit-il, de conserver un grand principe qui avait été établi dans notre révolution, lorsque nos ancêtres luttaient contre le pouvoir de la Grande-Bretagne. Quel était un de leurs principaux griefs? c'était de se voir refuser le droit à la représentation. Un des grands principes posés par nos pères, et qui a enflammé leurs cœurs, c'est qu'il ne doit pas y avoir d'impôts là où il n'y a pas représentation. Eh bien, alors où en sommes-nous? Qui est-ce qui a usurpé le pouvoir? qui a détruit l'effet de la Constitution?.... La Constitution dé-

clare en termes exprès que chaque chambre, le Sénat et la Chambre des représentants, chacune en ce qui la concerne, sera juge des élections et de la qualité de ses membres..... La Constitution déclare, en outre, qu'aucun Etat ne sera privé de son suffrage égal dans le Sénat des Etats-Unis sans son consentement. Alors, où en sommes-nous ? Tout ce qu'il faut pour finir la grande œuvre de restauration, c'est que les deux chambres déterminent respectivement la question. Oh ! mais quelqu'un dira : Un traître pourrait s'introduire. La réponse à cela est que chaque chambre en sera le juge ; et si un traître se présente, ne peut-elle pas découvrir qu'il est un traître ? Et s'il est un traître, ne peut-on pas le jeter dehors et le renvoyer chez lui, en disant *au peuple qui l'a envoyé* : Envoyez-nous un homme loyal. » Les journaux rapportent qu'à ce passage il y eut des applaudissements, et qu'une voix dans la foule cria : « c'est logique, cela !... » Le président le pensait ainsi, et il continua : « Y a-t-il à cela l'ombre d'une difficulté ? Si un traître se présente dans l'une ou l'autre chambre, cette chambre ne peut-elle pas lui dire : Non, vous ne pouvez pas être reçu dans cette assemblée. Retournez d'où vous venez. Nous ne refusons pas à votre peuple le droit de représentation, mais il faut qu'il nous envoie un représentant loyal. »

Sans pousser plus loin la traduction littérale des passages sailants de ce célèbre discours, on peut dès à présent préciser les tendances des radicaux et du président. Les premiers excluent la représentation, le second les représentants, quand ils sont reconnus « traîtres » et « déloyaux. » Il ne serait donc pas malaisé d'accommoder les deux partis, s'ils parvenaient à s'entendre sur le sens qu'il convient de donner aux épithètes de « déloyal » et de « traître. » Mais c'est là que naît la difficulté. Nous l'avons dit plus haut, il importe de ne pas trop définir. Ces mots sont délicats : l'ombre leur est favorable. Le président veut écarter les hommes déloyaux ; les radicaux prétendent que, dans le Sud, ils le sont tous. Les uns ne veulent pas les laisser entrer, l'autre les jetterait à la porte. Chacun appelle « déloyal » quiconque ne pense pas comme lui. Pour le président, les radicaux sont déloyaux ; pour les radicaux, le président est un traître. Quel espoir qu'ils s'entendent jamais ? Ils ont fait ensemble une guerre injuste, et la pente est fatale ; après avoir écrasé le droit, il faut étouffer la pensée. Lorsque, dans un Etat, les différents pouvoirs manquent de limites définies et ne dépendent que des circonstances, ils ont bientôt fait de se régler sur la nécessité ; chacun l'interprète à sa manière, et l'anarchie devient souveraine. C'est ce qui a lieu en ce moment aux Etats-Unis. Depuis que la guerre est finie, il n'y a entre les pouvoirs de l'Etat

que querelles systématiques, incriminations passionnées, récriminations violentes, et tout ce que peut amener le désordre des passions politiques que la peur ne retient plus. Entre le président et le congrès, la lutte a été constante ; elle a été moins vive entre celui-là et le département de la guerre. Pourtant, il y a peu de temps, lorsque le président fit paraître une proclamation pacifique, où se manifestait le désir de rendre aux Etats du Sud leurs libertés municipales, le département de la guerre s'émut et informa les populations de ces Etats que cette proclamation n'affectait pas le bureau des affranchis, qu'elle ne rétablissait pas l'*habeas corpus*, qu'elle n'abolissait pas la loi martiale, en un mot qu'elle n'avait point d'effet et ne servait à rien. Le président fut obligé de se soumettre. Qu'aurait-il pu contre le congrès et l'armée ? qu'aurait pu le droit contre les passions servies par la force ?

Je pourrais clore ici cet aperçu politique sur la situation des Etats-Unis, si, quelques organes de la presse française, séduits par les charmes de l'union américaine, n'avaient entrepris d'égarer l'opinion sur ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique. A l'issue de la guerre, il parut en France plusieurs écrits exaltant la cause du Nord, dont le succès stimulait leurs auteurs. Cette cause était celle de la justice, de la liberté, disait-on, et certes, s'il en était ainsi, nous ne prendrions pas la plume pour le contester. De tous ces écrits, le plus remarquable fut celui de M. de Montalembert<sup>1</sup>, et j'en dirai quelques mots parce qu'il contient à peu près tous les genres d'erreurs qui aident à noircir le Sud, et que par là il peut servir de type à tout ce qu'on a fait paraître sur le même sujet.

L'expédient généralement employé pour combattre le Sud est de représenter l'esclavage comme la seule cause de la guerre. M. de Montalembert n'y a pas manqué. Et voyez comme il justifie son intention. « La preuve, dit-il, que l'esclavage et la sécession ne font qu'un, c'est que l'intensité des sentiments sécessionnistes peut être mesurée dans les Etats du Sud à l'intensité de l'esclavage. » Et il cite l'exemple de la Virginie, dont une partie, l'extrême ouest, presque sans esclaves, avait des tendances nordistes, qui se manifestaient aussi dans un ou deux autres Etats. Voilà qui est subtil et qui paraîtra bien trouvé. Mais si l'auteur s'était avisé d'étudier ces mêmes localités à un autre point de vue que celui de l'esclavage, il aurait pu recueillir des observations capables d'infirmer singulièrement ses conclusions. Il eût découvert que dans ces mêmes districts la population était sensiblement moins éclairée, notoirement inférieure en moralité et sur certains points presque nomade et récemment émigrée du

<sup>1</sup> La Victoire du Nord aux Etats-Unis.

Nord; il eût trouvé aussi que, dans ces mêmes districts, l'intensité des sentiments sudistes suivait la progression de l'éducation et de l'intelligence, en sorte que ce n'était guère que dans les rangs de la classe la moins éclairée qu'il fallait chercher les amis du Nord. Il eût peut-être été plus généreux de mettre le lecteur en possession de toutes ces données et de le laisser décider laquelle était la plus puissante. Il a préféré n'en montrer qu'une, qu'il s'est efforcé de présenter sous un aspect favorable à son but. Aussi nous a-t-il paru légitime de mettre le public en garde contre ses conclusions.

Mais puisque l'auteur a choisi cet exemple, il ne sera pas sans intérêt de rapporter un des derniers traits d'une de ces fractions d'Etat hostiles au Sud. Dans l'East-Tennessee (Tennessee de l'est), les partisans du Nord voyaient d'un œil jaloux les amnisties que le président Johnson accordait de temps à autre à ceux qui avaient pris le parti du Sud. Pour mettre fin à cet état de choses, il fut décidé en justice qu'un homme par un acte d'adhérence au Sud était coupable d'une *double trahison*, l'une envers les Etats-Unis, l'autre envers son Etat, et que le pardon du président, bien qu'absolvant la première offense, demeurait sans effet vis-à-vis de la seconde. Voilà certes un curieux jugement et qui ne montre pas grand souci de la fameuse sentence juridique *non bis in idem*. Quoi! la population du Sud se lève en masse pour défendre les droits de ses Etats, et là voilà, après coup, déclarée coupable de trahison envers elle-même et envers ces Etats qu'elle voulait garantir? Bien plus, une fraction de l'East-Tennessee adhère au gouvernement fédéral, nie l'indépendance des Etats; le président a le droit de les réduire par la force il peut brûler, dévaster, exterminer, mais s'il pardonne, c'est lui qui empiète à son tour! L'Etat, qui abdiquait naguère, réclame aujourd'hui son indépendance, et il le fait sentir. Heureux exemple de la bonne foi et des vertus de la fraction nordiste dans le Sud; M. de Montalembert ne pouvait faire choix d'un plus loyal client.

On tire un grief contre le Sud, de quelques lois édictées naguère dans certains Etats, interdisant les écoles libres pour les noirs. Ici encore une partie de la question est habilement sous-entendue. L'auteur s'est mépris sur le sens et le but de ces lois. A l'entendre, ce seraient là des mesures de persécution vis-à-vis du nègre; elles n'étaient que des mesures de précaution contre l'humanitaire, le pseudo-philanthrope du Nord. Les pamphlets dont les abolitionnistes ont inondé le Sud ne laissent pas de doute à cet égard, et le Yankee, ce maître d'école infatigable, n'aspirait qu'à venir éclairer à sa manière la population noire, en lui communiquant un enseignement pratique, dans lequel la main aurait moins appris à se servir d'une plume que d'un couteau. C'est là qu'il faut chercher la



raison de ces lois votées de temps à autre sous l'empire de la surexcitation et sous l'impression d'un danger réel ou imaginaire, mais facile à concevoir ; le moment passé, on n'y pensait plus, car ce n'était pas l'instruction qu'on redoutait, mais bien les instructeurs, et il est incontestable qu'on aurait pu vivre dans le Sud dix ans sans se douter de l'existence de pareilles lois. Il en est de même dans tous les pays. En Angleterre, par exemple, et en Ecosse, qui fouillerait dans le code des lois ferait des découvertes surprenantes ; il y a tout un arsenal de vieux statuts tombés en désuétude, et d'après lesquels il serait injuste de juger ce grand peuple : c'est plutôt par ses mœurs que par ses lois qu'un peuple doit être jugé. Le vote d'une loi dépend souvent d'une circonstance fortuite, et tout le monde n'y prend point part. Les mœurs, au contraire, dépendent du tempérament uniforme de la société. En Amérique, où il n'y a ni gendarme, ni sergent de ville, l'exécution des lois dépend, en dernier ressort, du bon vouloir du peuple, et il arrive tous les jours que, lorsqu'une loi ne répond pas à un besoin constant, mais qu'elle est l'expression d'une surexcitation momentanée, elle tombe d'elle-même en oubli, et n'est pas appliquée. Pourtant elle figure dans les archives. Quel nègre n'a pu apprendre à lire s'il l'a désiré ? Il faut avoir vu les petits négillons partager les jeux des petits blancs sur un pied d'égalité qui ne faisait pas naître à l'esprit l'idée qui s'attache d'habitude au mot d'esclavage, il faut les avoir vus recevant les leçons de la mère de famille, leur maîtresse et leur institutrice, pour comprendre tout ce qu'il y a d'erroné dans ces jugements formés à la légère d'après des dires intéressés. Je ne crois pas me tromper en affirmant que la population noire du Sud était plus morale que n'importe quelle autre population noire du globe. Elle l'était certainement plus que les populations manufacturières et blanches du Nord. Il y a à cela une double raison ; ils n'avaient pas les écoles yankees, et ils avaient l'exemple ! L'exemple de la famille, base de l'édifice social dans le Sud, nulle part plus sainte et plus vénérée. La religion, de son côté, leur prodiguait les moyens d'instruction ; ils avaient leurs églises, et, dans les villes, les jeunes filles les plus élégantes ne dédaignaient pas d'aller tenir l'orgue.

M. de Montalembert surpris dans sa bonne foi, parle quelque part, des « haras de noirs. » C'est un mot qu'il aurait bien dû laisser au philosophe humanitaire, au lieu de se faire l'écho d'une ridicule calomnie. Il est certain que le noir, bien traité et bien nourri, sous l'influence d'un climat chaud, devait se reproduire avec la fécondité particulière à cette race. Pour qu'il en fût autrement, il aurait fallu le placer dans de mauvaises conditions ou prendre des mesures sommaires contre cet accroissement, œuvre de la nature, comme

cela se fait en Chine, dit-on. Cet accroissement était loin d'être toujours profitable. Dans les Etats frontières, il était même souvent une cause de ruine. Les détracteurs du Sud n'ont point vu ces familles, où la population noire avait augmenté au point de rendre son travail improductif, se gêner pour nourrir ces noirs, plutôt que de les vendre. Quand il s'agit des hommes du Sud, on se croit dégagé de tout scrupule et en droit de mépriser la vérité. C'est un thème si fécond que celui de l'esclavage ! Il est si aisé de représenter le propriétaire de noirs dans sa plantation, le fouet à la main, faisant suer le sang à ses nègres pour féconder sa terre ! L'effet dramatique est saisissant, et il atteint à peine des hommes, des propriétaires d'esclaves ! est-ce la peine de se priver de cette source inépuisable de déclamations ? Aussi, que de pamphlets, que de drames, que d'articles de journaux, que de romans ! De là est sortie *la Case de l'oncle Tom*, et les imitations à la suite, toute une littérature faite pour les niais, qui n'ont pas manqué de s'y laisser prendre. Les auteurs avaient habilement spéculé sur l'ignorance et la sensiblerie du public, et avaient recueilli, avec de beaux profits, la renommée d'un philosophe, la gloire d'un héros de l'humanité. Et si par hasard quelqu'un s'avisait d'élever la voix pour contester la véracité de ces peintures, vite on lui fermait la bouche en l'appelant « l'esclavagiste. »

Certes, l'esclavage est une mauvaise chose en soi, que repoussent nos mœurs, nos institutions, nos sentiments chrétiens. On commettrait, au surplus, une erreur grossière si l'on prétendait que l'esclavage était tout profit pour le Sud ; il y a incontestablement retardé le développement industriel, et la force des choses l'aurait fait disparaître sans qu'il fût nécessaire de recourir aux armes. Quoiqu'il en soit, l'esclavage étant imposé à une société par un passé qu'il ne faut pas justifier, mais qu'il faut bien admettre comme un fait ; il appartenait à la noble race des hommes du Sud d'en faire ce qu'ils en ont fait, une institution douce et tutélaire. Il est douteux que les abolitionnistes du Nord se fussent tirés aussi honorablement d'une si difficile épreuve.

On peut prévoir le jour où, peut-être, le Nord se repentira d'avoir participé à l'introduction du travail des blancs dans le Sud, par l'abolition de l'esclavage. Le travail du noir, esclave ou libre, est stationnaire de sa nature, celui du blanc est envahissant autant que productif. De même qu'il avait chassé le nègre des Etats du Nord, de même son accroissement naturel tendait à le faire disparaître des Etats du Sud. Ce n'était qu'une question de temps, et le Sud ne pouvait qu'y gagner. La preuve en est dans le mouvement constant des nègres des Etats frontières vers le sud à mesure que l'assainissement des terres et le développement de l'industrie attiraient le travail

des blancs. Mais combien ce mouvement ne devait-il pas être accéléré par l'abolition de l'esclavage ! Le nègre libre perdant son droit à la protection doit être refoulé par le flot sans cesse croissant de la race blanche, plus nombreuse, plus ambitieuse et plus intelligente. A cela il n'y a pas de remède, et, sous ce rapport, la servitude était sa sauve-garde. Rien n'est absolu ici-bas, pas même en philanthropie ; sans doute, l'introduction du travail des blancs dans les Etats du Sud était retardée et combattue par l'accroissement rapide des noirs ; il est donc aisé de comprendre que ces fameux haras étaient loin d'être toujours profitables, et que dans certaines localités, notamment dans cette malheureuse Virginie, si calomniée et si merveilleusement adaptée par la nature à l'industrie, il eût été de l'intérêt général, aussi bien que de l'intérêt particulier, d'arrêter cet accroissement, loin de le favoriser. La philanthropie des gens du Sud n'a jamais été jusque-là : nous devons cette rectification à nos adversaires.

Les nègres ont deux sortes d'amis, ceux qui leur font du bien et ceux qui parlent du bien qu'on leur pourrait faire. Les gens du Sud appartiennent à la première catégorie. Les seconds se rencontrent généralement partout où il n'y a pas de nègres, et ils ont voué une haine d'autant plus forte aux premiers, que ceux-ci traitent mieux les noirs. C'est, en effet, leur dérober une partie de la tâche de donateurs de conseils, qu'ils se sont imposée, et les forcer souvent à joindre à leur principal soin, qui est de s'apitoyer sur les souffrances des nègres, celui de les inventer. L'intérêt ou l'esprit de parti fournissent aisément des matériaux à l'imagination. La question de l'esclavage est un vaste champ pour les amateurs de question sociales, et il n'est pas étonnant qu'elle soit exploitée par beaucoup d'écrivains. Il serait peut-être juste, avant de prononcer sur leurs écrits, qu'on leur demandât de les sceller par des actes et qu'on exigeât que leurs conseils fussent puisés à la grande source de l'expérience ; mais je ne veux pas revendiquer ce droit du public à leur égard. Qu'ils exploitent leur industrie négrophile, puisqu'ils y trouvent avantage, mais qu'ils ne cessent pas pour cela d'être humains ; qu'ils ne mêlent pas la haine à leurs attendrissements et ne souillent pas leur amour pour les noirs d'un *væ victis* contre les blancs. Qu'ils ne profanent pas les tombes et ne vendent pas à leur profit les dépouilles des morts. Le Nord n'offre-t-il pas ample matière à leur talent ? L'énergie du Yankee, son amour du lucre, son habileté, son astuce, son développement rapide, ses immenses richesses, voilà un champ où la plume peut s'exercer à l'aise. Mais le tableau, par hasard, serait-il moins admirable de près que de loin ? Quelque motif secret l'interdirait-il à leur plume ? La plupart des écrivains qui par-

courent à la hâte les Etats du Nord, afin de pouvoir donner à leurs écrits l'autorité de l'expérience, n'ont que peu de chose à nous apprendre sur ce qui s'y fait, et se bornent ordinairement à entretenir leurs lecteurs des Etats du Sud, qu'ils n'ont pas vus et qu'ils ne connaissent que par les diatribes passionnées du Nord. Le voyageur qui visite un pays pour y puiser des renseignements sur ce qui se fait dans un autre ne peut manquer d'être trompé si ses hôtes ont intérêt à ce qu'il le soit, surtout s'il est déjà prévenu en leur faveur. Et si, à ces conditions défavorables pour la certitude de son jugement, l'écrivain ajoute encore le désavantage d'écrire pour l'organe d'un parti, il ne faudra pas attendre de lui les qualités de l'historien ni d'accepter ses récits qu'à titre de délassement littéraire, si tant est qu'il y ait là de la littérature. Ne demandons pas aux hommes que mène l'esprit de parti de voir les choses sous leur vrai jour et de ne pas faire intervenir dans leurs débats des considérations étrangères au sujet. Ce sont même celles-ci qui, le plus souvent, l'emportent et décident les partis sur l'opinion qu'ils doivent avoir. C'est ainsi qu'on voit les mêmes hommes soutenir alternativement le pour et le contre dans des questions qui reposent sur les mêmes principes, selon les circonstances et les pays ; par exemple, plaider la cause des nationalités en Italie ou en Pologne, l'abandonner en Allemagne ; admirer la séparation des colonies américaines de l'Angleterre, blâmer celle des Etats du Sud, *et vice versa*. Cela tient à ce que les principes mis en avant ne sont pas toujours les véritables mobiles, à ce qu'au fond de tous les partis il y a certaines idées favorites dont l'influence est toute-puissante, mais tient à rester secrète ; réticence qui ne peut manquer de produire des contradictions. Il ne serait sans doute pas difficile de montrer dans chaque cas particulier quelle est la raison secrète de tel ou tel parti pour se contredire en apparence ; mais cette étude importe peu ; chacun peut la faire pour soi en se rappelant que les vrais motifs se trouvent moins dans l'application du raisonnement à telle ou telle circonstance que dans l'impulsion du sentiment, c'est-à-dire des haines ou des affections, qui ne raisonnent pas. Il en est de même des écrits, où il importe moins pour eux d'éclairer l'opinion publique que de la diriger selon une opinion particulière. Tout cela est fort naturel, et, comme ces défauts tiennent à la faiblesse de la nature humaine, il serait absurde de chercher à les corriger ou de s'en plaindre. Je n'en fais mention que pour mettre le public en garde contre tout ce qui s'écrit sur la question qui m'occupe. Avant de puiser ses opinions dans telle ou telle feuille périodique, il faut se rappeler ses tendances particulières, et si l'on accepte sans contrôle les affirmations favorables aux Etats du Nord, tout oblige à n'admettre qu'avec une

extrême réserve les attaques dirigées contre les Etats du Sud.

Le nombre en est grand, car le malheur attire l'insulte, et la chute du Sud a donné à beaucoup le courage de s'illustrer à son détriment. Que les hommes du Nord abusent de leur victoire dans l'espérance de la rendre définitive, on le conçoit ; mais on comprend moins facilement qu'une portion de la presse française, désintéressée en apparence dans la question, ou qui devrait y être intéressée d'une toute autre façon si elle était conséquente avec ses principes, se laisse entraîner à un dénigrement aveugle et systématique contre un pays qu'elle ne connaît pas et n'a pas cherché à connaître. Il y a quelque chose de triste à voir ces écrivains élever leur petite notoriété sur le deuil et les souffrances de tout un peuple. Mais je ne sais si je ne préfère pas cependant le mensonge impudent ou l'injure sonore à ces procédés ingénieux et subtils qui, d'une vérité font une fausseté, et d'un fait réel aident à tirer les conséquences les plus erronées. J'en veux citer un exemple. Un tout jeune homme qui a passé *huit mois* dans l'Amérique du Nord, et dont la *Revue des Deux Mondes* a publié les impressions de voyage, a trouvé bon de recueillir l'annonce suivante, tirée d'un journal de l'Alabama, le *Selma Despatch*. « Elle jette, dit l'auteur, quelque lumière sur les vrais sentiments du Sud : « *Un million de dollars pour avoir la paix le 1<sup>er</sup> mars.* — Si les citoyens de la confédération du Sud veulent me fournir en espèces ou en bonnes sécurités la somme d'un million de dollars, je ferai en sorte que la vie d'Abraham Lincoln, celle de W.-H. Seward et celle d'Andrew Johnson soient prises avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année prochaine. Cela nous rendra la paix et montrera au monde que les tyrans ne peuvent vivre dans un pays de liberté. Si ce but n'est pas atteint, rien ne sera demandé, que la somme de 50,000 dollars d'avance, que nous supposons nécessaire pour atteindre et tuer les trois coquins. Je donnerai moi-même 1,000 dollars pour cette entreprise patriotique. Tout souscripteur pourra adresser sa contribution boîte X, poste restante, Cahaba Alabama. » L'annonce était datée du 1<sup>er</sup> décembre 1864. Voilà certainement un document qui doit ébranler les sympathies qu'on a pu concevoir pour le Sud. Cette annonce, cette souscription publique, cet assassinat arrivant presque à point nommé, constituent un concours de circonstances suffisant pour présenter le Sud sous un jour odieux, pour « jeter, comme dit le jeune voyageur, quelque lumière sur les vrais sentiments du Sud. » Les timides hésiteront, les faibles condamneront ; et, pour peu qu'on ait quelque tendance à pencher vers la partie adverse, il n'en faudra pas davantage pour convaincre le Sud, sans jury, d'avoir trempé dans l'assassinat de Lincoln, et pour démontrer clairement que cet attentat est la conséquence de la souscription. La conclusion en est

pour ainsi dire forcée. Un lecteur ne peut apporter l'attention d'un juge d'instruction, et on ne saurait attendre de lui une étude approfondie du pour et du contre ; son opinion doit se former sur les conséquences immédiates de ce qu'on lui met sous les yeux. Mais un observateur plus sagace et moins naïf trouvera dans tout ceci matière à réflexion. Avant d'admettre la corrélation de la souscription avec l'assassinat, il se demandera si elle a été couverte en tout ou en partie, sur quoi l'auteur du pamphlet garde un silence calculé. De plus, il ne pourra manquer d'observer qu'il n'était guère probable qu'un complot conduit avec aussi peu de mystère pût mener à un résultat. Ces simples considérations tendront à amoindrir l'importance du document et feront naître des doutes, que l'historique suivant suffira pour éclaircir.

Un homme dont je tairai le nom, quoiqu'il soit seul responsable, parce que les événements l'ont assez puni de sa folie, inspiré par de copieuses libations, imagina un jour l'intéressant « document » qu'un recueil que l'on croit sérieux, offre à ses lecteurs pour les éclairer sur les véritables sentiments du Sud. Inutile d'ajouter qu'il n'avait pas de collaborateurs. Les extravagances de tout genre qu'engendrent certains abus d'intempérance sont malheureusement trop fréquentes aux Etats-Unis pour qu'il soit besoin de citer celle-là, afin d'en produire un exemple. Tout le monde connaît ces scènes de « bar-room, » où les discussions politiques qui y forment le fond de la conversation finissent souvent par demander leurs arguments au « revolver » ou au « bohie-knife. » Dans le cas qui nous occupe, le dénoûment a été l'annonce qu'on a lue. Elle fut publiée et parut dans le *Selma Despatch*, en l'absence et à l'insu de l'éditeur<sup>1</sup> du journal. Ceux qui en connaissaient l'origine n'eurent pas lieu d'en être fort surpris ; les autres la regardèrent comme une plaisanterie de mauvais goût, que des événements inattendus ont rendue depuis plus imprudente qu'elle ne pouvait le paraître à première vue. L'auteur ne possédait pas, au su de toute la communauté, 1,000 piastres pour toute fortune, bien qu'il se portât pour cette somme en tête de sa liste, toutes deux également imaginaires. L'ivresse a ses illusions, et peut-être avait-elle changé les sous en ducats dans l'imagination du pauvre diable ; peut-être aussi avait-elle augmenté son importance à ses propres yeux, au point de lui faire croire que l'acte de vaine forfanterie auquel il s'abandonnait, pourrait frapper de terreur les ennemis du Sud. Quoi qu'il en soit, lorsque le réveil arriva, c'est-à-dire le lendemain, l'auteur, envisageant sans doute les conséquences possibles de son extravagance,

<sup>1</sup> *Editor*. Il est en général propriétaire et rédacteur en chef du journal.

retira lui-même son annonce, et cet épisode grossier passa en laissant aussi peu de traces derrière lui qu'il avait attiré d'attention sur son passage.

Ce serait presque insulter les honnêtes citoyens de Selma que de les justifier de complicité dans cette affaire ; ainsi que tous leurs compatriotes, ils ont défendu avec des armes loyales une cause qu'ils n'ont pas cessé de considérer comme juste, et ils auraient rougi comme eux de confier son succès au couteau d'un assassin. Mais la malveillance a tant de ressources, que je crois de mon devoir de mentionner ici les résultats réels de la fameuse souscription. Elle ne produisit jamais un centime. Il est juste d'ajouter que son fondateur ne fit jamais aucun effort pour la faire couvrir, et son succès fut bien négatif et éphémère, puisque le malheureux ne retrouva même plus le lendemain les 1,000 dollars qu'il avait promis la veille. Voilà l'histoire du document *important* au moyen duquel on prétend « éclairer » l'opinion : Une souscription sans souscripteurs ; une feuille de papier blanc sur laquelle un homme entre deux vins inscrit une somme qu'il ne possède pas ! Cet épisode peut en effet servir à « éclairer sur les véritables sentiments du Sud, » mais non sans doute au gré de l'auteur.

Dans le même écrit et à la même page, l'auteur n'a pas craint d'affirmer la complicité des chefs du gouvernement de Richmond avec l'assassin. Sa main téméraire n'a-t-elle pas tremblé en reproduisant ici cette odieuse calomnie que les gens du Nord ont eux-mêmes abandonnée depuis longtemps ? A quel sentiment obéit donc le recueil qui s'en fait le tardif écho ? comment dans une Revue si bien informée ignore-t-on que les faux témoins ont parlé, qu'ils ont fait leurs révélations, qu'elles ont été publiées, et, comme on devait s'y attendre, qu'elles n'ont servi qu'à mettre en relief la mauvaise foi des radicaux ?

Nous n'aurions jamais fini si nous voulions relever toutes les inexactitudes dont se composent ces prétendus « documents » sur le Sud. Pendant la guerre, le Nord seul était accessible aux écrivains et aux touristes, et le public n'a lu trop souvent, pour former son opinion, que des bribes de médisance et de calomnie balayées dans le ruisseau des villes du Nord et ramassées dans ses carrefours. Nous n'avons cité l'annonce de Selma que pour montrer comment la vérité même peut, à l'occasion, servir d'instrument à l'erreur. Le tout consiste dans la manière de la présenter, et c'est un moyen de tromperie d'autant plus dangereux que celui qui en use peut toujours se retrancher dans une position inattaquable ; il ne fait que présenter des faits au public : c'est à celui-ci de conclure ; c'est à lui qu'incombe la responsabilité de l'erreur.

Les esprits éminents, quels que soient les liens qui les attachent à leur parti, savent fort bien s'en dégager quand le parti s'égare; ils ne souffrent pas que son influence s'exerce sur leur conscience, et fasse échec à leur impartialité. Ils appliquent leur droit de libre examen dans les discussions; ils ne se font pas le miroir passif des vues collectives nécessairement subordonnées aux circonstances; ils apportent des arguments qui procèdent du raisonnement individuel qui seul recherche la vérité sans conditions comme sans aliage. Certes, si un homme appartenait par ses antécédents au parti politique qui s'est montré notoirement favorable au Nord dans la question d'Amérique, c'était bien le penseur que la France a récemment perdu, c'était bien Proudhon. Répudiant sur ce point les inconséquences du parti dont il était le plus rapproché sur tant d'autres points, il n'a pas craint d'appuyer la cause du Sud de l'autorité de sa plume et de sa pensée.

« En 1846, écrivait-il ' il y a deux ans, lorsque la confédération suisse fut au moment de se dissoudre par la sécession des cantons catholiques (Sonderbund), la majorité n'hésita point, pour ramener les scissionnaires, à employer la voie des armes. Elle n'agit point alors, quoi qu'on ait dit, en vertu du droit fédéral, qui était positivement contre elle. Comment les treize cantons protestants, tous souverains, auraient-ils prouvé aux onze cantons catholiques, tous également souverains, qu'ils avaient le droit, en vertu du pacte, de les contraindre à l'Union dont ceux-ci ne voulaient plus? Le mot de fédération jure contre une prétention pareille. La majorité helvétique agit en vertu du droit de conservation nationale; elle considéra que la Suisse, placée entre deux grands Etats unitaires, ne pouvait, sans un extrême péril, admettre une confédération nouvelle, plus ou moins hostile; et, en cédant à la nécessité, en appuyant son droit sur l'argument de la force, elle affirme, au nom et sous les insignes de sa confédération prétendue, la prééminence du principe d'unité. — A l'heure où j'écris, et certes avec une bien *moindre excuse* que les libéraux suisses de 1846, puisque la liberté américaine ne court aucun risque, les Etats-Unis du Nord prétendent aussi retenir dans l'Union, par la force, les Etats-Unis du Sud, les appelant *traîtres et rebelles*, ni plus ni moins que si l'ancienne union était une monarchie et M. Lincoln un empereur. Il est clair cependant que de deux choses l'une: Ou le mot de confédération a un sens par lequel les fondateurs de l'Union ont voulu la distinguer nettement de tout autre système politique: dans ce cas, et abstraction faite de la question

' De la Capacité politique des classes ouvrières, par P.-J. Proudhon. Paris, Dentu. 1845.



d'esclavage, la guerre faite au Sud par le Nord est injuste ; ou bien sous apparence de confédération, et en attendant l'heure favorable, l'on a poursuivi secrètement la formation d'un grand empire : dans ce cas, les Américains feront bien de rayer à l'avenir de leurs plateformes les mots de liberté politique, de république, de démocratie, de confédération et même d'union. Déjà l'on commence à nier de l'autre côté de l'Atlantique le droit des États, ce qui signifie le principe fédératif, signe non équivoque de la prochaine transformation de l'Union. Ce qui est plus étrange encore, c'est que la démocratie européenne applaudit à cette exécution, comme si ce n'était pas *l'abjuration de son principe* et la ruine de ses espérances<sup>1</sup>. »

L'erreur fondamentale, cause primordiale de toutes les autres, c'est la persistance de certains esprits à ne voir d'autre motif à la séparation du Sud que le désir de perpétuer l'esclavage, et dans le but poursuivi par le Nord, la pensée de l'abolir. Cette opinion erronée montre que ses auteurs ont étudié avec peu de soin les questions multiples qui se rattachent à la dernière guerre d'Amérique, et qu'entraînés par leurs sympathies et par leurs haines, ils ont confondu la cause avec l'occasion. Si l'esclavage a servi de prétexte à l'esprit de domination des États du Nord, s'il a servi à mettre en relief leurs injustices, leurs empiétements incessants, leur manque d'égards — pour ne pas parler d'affection — envers leurs concitoyens du Sud, s'il a montré leur mépris souverain pour le pacte fédéral, couronné par l'élection du candidat d'un parti qui proclamait hautement dans ses paroles et dans ses actes, sa désobéissance à la Constitution, il ne faut pas en conclure que le désir de perpétuer l'institution fût le motif de la lutte. Ce n'était même pas le besoin momentané de la maintenir, puisque l'administration de Lincoln, à son début, ne la menaçait pas. Il y a plus. Ce besoin de prolonger l'existence de l'esclavage, impérieux dans la vieille union, disparaissait avec l'indépendance du Sud. Car s'il est une chose bien démontrée par l'histoire des États-Unis, c'est que l'union a été la cause que l'esclavage s'est si longtemps perpétué. L'union ne dégénérait pas en domination d'une section sur l'autre, était forcée de le maintenir ; car sans la représentation basée sur l'esclavage, l'infériorité numérique du Sud détruisait tout équilibre politique. Voilà

<sup>1</sup> M. de Montalembert trouve que le Sonderbund a été « lâchement écrasé » (p. 84 de la brochure déjà citée), et que la Confédération des États du Sud a été justement écrasée. La contradiction entre ces deux assertions, il n'en voit point. Le seul moyen de sonder l'abîme de son argumentation est de la résumer dans une sorte de syllogisme boiteux : Le « Sonderbund » était catholique ; — or le « Sud » avait des esclaves ; — donc le « Nord » avait raison et les cantons protestants avaient tort.

comment l'union imposait l'esclavage aux Etats du Sud. Mais leur indépendance une fois établie, l'esclavage cessant d'être une question politique, devait retomber sous l'empire des lois sociales qui tendent partout à le faire disparaître, tant en raison des exigences de la civilisation moderne, qu'en raison des besoins de la race blanche, auxquels le travail libre des blancs est bien plus profitable. Aussi, en dépit de l'intérêt politique, voyait-on chaque jour l'industrie des blancs empiéter sur celle des nègres, surtout l'industrie mécanique, à laquelle le nègre est mal adapté; empiètement dont l'union et les causes que nous avons signalées retardaient le progrès; et on pouvait entrevoir le jour où la race noire, refoulée par le courant de la race blanche, que l'indépendance du Sud devait augmenter dans une immense proportion, se serait disséminée dans les lieux retirés où la culture n'avait pas encore pénétré, d'où, chassée peu à peu, elle aurait, comme les Indiens, fini par disparaître.

Cette conséquence forcée n'échappait pas aux gens clairvoyants, et, à part quelques considérations politiques, elle était vue d'un œil favorable, comme devant donner au Sud le développement industriel et commercial que le Nord avait déjà acquis. En outre, le temps eût fourni à la question embarrassante de l'esclavage une solution plus humaine et plus douce, surtout pour le nègre, que celle que la guerre a engendrée. Il est difficile d'estimer à moins de 1 million le nombre des noirs que la lutte a fait disparaître. De plus, la condition actuelle du pays et la leur, qui rendent impossibles les soins d'autrefois; les maladies qui en sont la conséquence; l'antagonisme naturel des deux races, que le congrès et le bureau des affranchis se plaisent à réveiller et à entretenir; les luttes qu'il amène et dans lesquelles les noirs ont naturellement toujours le dessous; toutes ces causes déciment leurs rangs d'une manière cruelle, et préparent le jour où l'œuvre de bienfaisance du Yankee sera couronnée par l'extinction de la race noire, qu'il prétendait affranchir. Les Américains, dont l'esprit est pratique, n'ignorent pas qu'il est illusoire d'espérer que les deux races vivent à côté l'une de l'autre, en nombres à peu près égaux et sur le pied d'une égalité absolue. Ils savent fort bien que, dans de telles conditions, il faudra que l'une des deux s'efface devant l'autre. Les radicaux cachent peu leur désir de résoudre l'alternative en faveur du nègre; et c'est ce que fait virtuellement le « bill des droits civils, » qui, sous prétexte d'abolir toute distinction basée sur la couleur, met le nègre en dehors et au-dessus de la loi, dans les Etats du Sud seulement bien entendu. La haine pour le Sud, et le désir d'annihiler son influence politique se manifestent trop clairement dans les dispositions de cette loi pour qu'il

soit nécessaire de nous y arrêter<sup>1</sup>. Remarquons seulement comment, de conséquence en conséquence, la politique de la force a amené ce triste résultat. Les pertes matérielles pour le Nord, qu'entraînait la séparation du Sud, décida le premier à s'y opposer par les armes. Cela est dans l'ordre des choses humaines. Il serait vain d'exiger d'un peuple qu'il sacrifie ses intérêts au droit d'autrui ou même à ses propres principes. Seulement, au lieu de laisser paraître la vraie raison, qui était une simple question d'argent, les partisans de la guerre mirent en avant, avec une hypocrisie qui leur a été fort utile, la question politique de l'Union, ou, selon le langage du jour, de l'unité américaine, et la question sociale de l'esclavage. L'injustice engendre l'injustice, comme l'erreur engendre l'erreur. *Abyscus abyssum invocat*. Et ils en sont arrivés à étouffer la liberté civile et individuelle dans les Etats du Sud. Ils sont descendus aux lois spéciales, aux tribunaux militaires<sup>2</sup>. Ils en sont venus à s'opposer au rétablissement de l'Union fédérale, qu'ils prétendaient protéger.

Il était impossible de mêler la question de l'esclavage à celle de la séparation des Etats sans être entraîné dans l'injustice et l'erreur. Les écrits que nous combattons nous en offrent un exemple frappant. Tous défendent le Nord au point de vue de l'abolition de l'esclavage. Mais qu'en résulte-t-il ? C'est que la guerre contre le crime de l'esclavage est une guerre sainte, une sorte de croisade dans laquelle le fer punit le péché, ou, selon la phraséologie des fanatiques de tous les âges, accomplit les desseins de la Providence. On ne peut éviter cette conséquence si l'on admet que le Nord faisait la guerre

<sup>1</sup> Voir la réponse du président Johnson à la délégation de la Convention de Philadelphie, août 1866. Selon lui, le « bill des droits civils » et celui du « bureau des affranchis, » qui mettaient à la disposition du président toute la force armée et 50 ou 60 millions de dollars, étaient les instruments les plus commodes de *dictature* pour celui qui eût voulu en faire usage.

<sup>2</sup> En Amérique, la loi prévoyant les abus avait pris mille précautions contre les sentences des tribunaux militaires, précautions que les passions politiques ont rendues illusoire. Les cas dans lesquels un tribunal militaire ou conseil de guerre pouvait prononcer la peine capitale étaient définis avec le plus grand soin par le Code militaire. Il y en avait très peu, même dans le cas de meurtre. Un soldat, coupable d'assassinat sur la personne de son supérieur, ne pouvait pas être condamné à mort par un conseil de guerre, à moins que le supérieur n'eût été, au moment même, dans l'exercice de ses fonctions, et que l'attentat ne provint d'un acte d'insubordination. Dans tous les autres cas, le coupable était livré aux autorités civiles. On voit donc qu'abstraction faite des faux témoins et des mensonges de tout genre, qui ont fait du jugement de M<sup>me</sup> Surrate et d'autres une ignoble parodie de la justice, la simple comparution devant un conseil de guerre de personnages en dehors de l'armée était un fait monstrueux, d'après les lois et les mœurs américaines. Et, quand même ils eussent appartenu à l'armée, le conseil de guerre eût été incompétent. C'est ainsi que, chez les honnêtes radicaux et dans leurs honnêtes tribunaux, se manifeste l'amour de la liberté, de la justice et du maintien des lois. — Avis à leurs défenseurs !

pour extirper l'esclavage des Etats du Sud et qu'il avait raison de la faire. Il est donc permis de prendre les armes pour abolir l'esclavage, et les calamités qui en résultent ne sont pas imputables aux champions de la cause sainte. Cela peut paraître cruel, mais c'est logiquement déduit des prémisses, et il vaut mieux encore être cruel et logique que de cesser d'être logique sans pour cela cesser d'être cruel. Pourtant il est à remarquer que les auteurs qui se sont le plus acharnés contre la confédération des Etats du Sud (surtout depuis sa chute) ont généralement reculé devant cette conséquence forcée de leur principe. Ils n'ont pas osé affirmer le droit de détruire l'esclavage par les armes, et après avoir cherché à établir, au moyen des raisonnements les plus subtils, que le Nord faisait la guerre contre l'esclavage (ce que les faits démentent de la manière la plus évidente), ils se sont crus obligés d'ajouter que le Sud n'avait pas « l'ombre d'un prétexte » pour sortir de l'Union<sup>1</sup>. Mais quoi, lorsqu'une cause est aussi pieuse que l'était cette sainte croisade contre le péché, quand on invoque à son appui l'autorité de la Bible, est-il besoin de chercher d'autres raisons? Et comment n'ont-ils pas vu qu'ils invalidaient par là toute leur argumentation? Si le Nord faisait la guerre à l'esclavage et s'il avait le droit de porter le fer et le feu dans les Etats du Sud pour les purger de ce péché, pourquoi ne pas oser affirmer ce droit? Si le Nord, au contraire, n'était justifiable que par cette raison que le Sud n'avait pas le droit de quitter l'Union, il avait donc tort de faire la guerre, puisque, d'après eux, il la faisait contre l'esclavage!

On est ainsi amené à reconnaître qu'un peuple où l'esclavage est encore en vigueur n'est pas dans le droit commun; qu'il peut être mis hors la loi, et qu'il n'est pas besoin d'autre raison pour le livrer au pillage. Les conséquences de ces prémisses sont fort étendues, car, ce droit reconnu, rien ne saurait empêcher nos *croisés* d'aller détruire l'esclavage partout où il existe. Il serait vraiment absurde, et cela n'est pas soutenable, de proclamer le droit d'abolir l'esclavage par les armes sous une latitude et de le nier sous une autre; de sorte qu'en vertu du même principe, les nations qui se sont purgées de l'esclavage pourraient se coaliser contre celles où il subsiste encore, l'Espagne d'abord, le Brésil ensuite, puis porter leurs armes victorieuses parmi les populations indigènes de l'Afrique, ce berceau de la servitude. Mais ici, comme les individus sont tour à tour maîtres et esclaves, il n'y aurait d'autre moyen d'en finir que de tout massacrer, et l'abolition définitive de la servitude des noirs se trouverait consommée par l'extermination de leur race. C'est à cette

<sup>1</sup> Voir la *Victoire du Nord aux Etats-Unis*, par M. de Montalembert, p. 81.

solution essentiellement pratique que le radical d'Amérique marche à grands pas sur son continent. Quant à ceux qui repoussent ces conclusions, ils doivent se borner — s'ils tiennent à justifier le Nord — à affirmer que le Sud n'avait pas le droit de sortir de l'Union, et que la guerre a été faite indépendamment de la question de l'esclavage.

Les défenseurs du Nord ne peuvent se résoudre à séparer ces deux questions. Il leur serait trop pénible d'avouer que le Nord aurait sacrifié l'abolition de l'esclavage au rétablissement de l'union s'il eût pu. Ils ont donc tâché de concilier en apparence les faits avec leur désir, et, tout en montrant de leur mieux que le Nord cherchait à abolir l'esclavage, ils ajoutaient qu'il avait le droit de faire la guerre pour maintenir l'union. Ils espéraient par là échapper aux conséquences barbares qu'entraîne la concession du droit de guerre contre l'esclavage, et en même temps dissimuler qu'il pût y avoir dans la conduite du Nord d'autres motifs que celui-là. Par ce moyen, ils réussissaient à mettre le procédé des partisans de la guerre sous un jour très brillant, et à faire passer leur cause pour celle de l'humanité, en même temps qu'ils trouvaient l'occasion de se servir eux-mêmes, en s'en proclamant les champions, dans des écrits qui, pour les uns étaient un moyen d'acquérir de la notoriété, pour les autres d'étendre une notoriété déjà acquise. Au fond, c'étaient leurs propres théories, c'étaient eux-mêmes qu'ils encensaient dans la personnalité abstraite du gouvernement fédéral. Ayant ainsi préparé leur double argumentation afin d'adapter la conduite du Nord à leurs propres idées, ils se trouvaient avoir réponse à tout. A ceux qui partageaient leur haine pour les pays à esclaves, ils disaient : « Le Nord fait la guerre à l'esclavage. » A ceux qui, tout en désirant voir finir cet état de choses, étaient pourtant opposés à l'emploi de la force pour y parvenir, ils disaient : « Le Nord a le droit d'empêcher la rupture de l'union. » Mais cet édifice subtil péchait en ce que leur théorie sur l'intégrité de l'union se bornait à une espèce d'aphorisme politique, tandis que leur argumentation était basée tout entière sur l'esclavage, leur thème favori, auquel ils revenaient tout naturellement, en sorte que, pour les esprits logiques, il était manifeste que le Sud n'avait pas le droit de sortir de l'union, uniquement parce qu'il avait encore des esclaves. On voit en cela, qu'ils suivaient moins leur raison que leur sentiment ; car il va de soi que le droit de se retirer de l'union, qu'il existât ou qu'il n'existât pas, était indépendant des institutions locales des Etats, et par conséquent aussi de l'esclavage ; de sorte que c'était infirmer d'avance la valeur de ses arguments que de vouloir tirer parti d'une des questions pour établir quoi que ce soit concernant l'autre.

Aussi a-t-on vu à quelles échappatoires ils ont été réduits et qu'ils ont acceptées pourtant plutôt que d'avouer qu'un peuple peut avoir raison avant d'avoir aboli l'esclavage.

Un tel système d'argumentation, en ce qu'il flatte les passions, a toujours été de mode; et celui-ci en particulier rappelle la morale des casuistes d'Escobar, qui permettait d'accomplir un acte condamnable en dirigeant son intention vers un autre qui était permis. C'est ce qui ressort d'un des écrits que nous avons cités. Il représente l'esclavage comme étant la cause de la guerre. Or, le droit de « croisade » contre l'esclavage n'est pas affirmé. Cela pourrait paraître condamnable. C'est ici qu'il faut diriger son intention sur le maintien légal de l'union; ou autrement on fait la guerre pour rétablir l'union avec une direction secrète d'intention vers l'abolition de l'esclavage. Le beau de cette morale est qu'on peut l'arranger comme on veut.

Il n'est pas difficile d'imaginer des circonstances où les théories des défenseurs du Nord eussent été forcées de se modifier; comme, par exemple, si l'esclavage n'eût pas existé dans le Sud; s'il eût au contraire existé dans le Nord, auraient-ils alors osé nier le droit de séparation? L'auraient-ils osé si les Etats-Unis eussent été une monarchie et que les Etats du Sud s'en fussent séparés pour se former en république? Toutes ces hypothèses, qui mettent en évidence le fond de la question dégagé de considérations accessoires, montrent que les partisans du Nord chez nous ont pris sa défense bien plus au point de vue des exigences momentanées de tel ou tel parti qu'au point de vue de la liberté. Et ces exigences, se modifiant selon les cas, doivent amener un changement correspondant dans les opinions ou les maximes de ceux qui les servent; en sorte que, avec eux, la justice ne dépend que de l'occasion.

Pour en finir, nous poserons une question: Admettant que le Nord eût cédé aux tendances du parti abolitioniste extrême<sup>1</sup>, et se fût de lui-même de nouveau retiré de l'Union pour se soustraire à tout pacte avec l'esclavage, l'eussent-ils approuvé, oui ou non? S'ils approuvent, ils sont en contradiction avec eux-mêmes, puisqu'ils admettent le droit de séparation. Mais s'ils condamnent, ils sont encore en contradiction avec eux-mêmes, puisqu'ils imposent l'esclavage! Voilà l'alternative qu'ils se sont créée. Il ne pouvait manquer d'en être ainsi. Séduits par de belles théories, dont l'application devait enfanter mille injustices, ils ont perdu de vue le senti-

<sup>1</sup> On sait que ce parti brûlait tous les ans la Constitution en place publique, qu'il considérait, à cause de l'esclavage, comme l'œuvre du démon. Wendell Phillips, un de ses chefs, soutint la sécession pour la même cause.

ment de l'équité, et ont essayé de rendre la raison responsable de leurs erreurs et la Providence complice de leurs cruautés.

Que ne lui a-t-on attribué, à cette Providence, qui remplace si avantageusement le *deus ex machina* du poète? Quels abus n'a-t-on pas mis à sa charge? Que de sang répandu pour elle! Que de crimes commis en son nom!

Tantum Religio potuit suadere malorum!

« O Providence! s'écrie M. de Montalembert dans un accès de pueril enthousiasme : généreuse, lumineuse et ingénieuse Providence! C'est un régiment nègre qui entre le premier dans la capitale des insurgés, dans ce Richmond si longtemps imprenable. » Or, si M. de Montalembert connaissait mieux les Yankees, leur formation naturelle, ou, s'il préfère, leur empressement à abandonner à leurs frères de couleur le poste de l'honneur et des premières balles, il pénétrerait aisément les secrets de cette Providence-là!

L'avantage des partisans du Sud dans la discussion consiste en ce que, leur cause étant fondée sur ce qu'ils considèrent comme un droit commun à tous les peuples, les arguments avec lesquels ils l'appuient sont indépendants de tout esprit de parti, du temps et des circonstances. Leurs adversaires professent ostensiblement les mêmes principes; mais, en cette circonstance, ils les ont répudiés, encore qu'ils s'en défendent, les uns par intérêt, les autres par esprit de parti, ceux-ci pour le succès, ceux-là à cause de l'esclavage. En agissant ainsi, ils ont subordonné leur opinion et leurs principes aux exigences du jour. Pour les sudistes, au contraire, les circonstances ne sont rien. Ainsi, que le Sud et le Nord aient ou non l'esclavage, que le Nord soit une république ou une monarchie; que le Sud ou le Nord quittent l'Union pour fonder monarchie ou république, leurs principes sont les mêmes; parce qu'ils mettent la vérité au-dessus de l'esprit de parti, et la liberté, comme le droit, au-dessus de toute forme de gouvernement.

Il est un fait qui se rattache aux derniers moments de l'esclavage aux Etats-Unis, et qui peut servir de mesure à la pensée dominante du Sud dans leur guerre d'indépendance. Lorsque Lincoln menaçait d'abord d'abolir l'esclavage, puis l'abolit par une proclamation dans les Etats, faussement appelés rebelles *seulement*, cette mesure à deux fins fut reçue dans les Etats confédérés avec tout le dédain qu'elle méritait. Lui-même eut occasion de voir peu après qu'un tel acte était une double faute, en ce qu'il était inconstitutionnel, et de plus, inutile, puisqu'il n'abolissait l'esclavage que dans les Etats

<sup>1</sup> *La Victoire du Nord aux Etats-Unis*, p. 76.

ou portions des Etats sur lesquels le gouvernement fédéral n'avait aucun contrôle, et qu'il le maintenait, au contraire, là où il avait le pouvoir de l'abolir. Il sentit donc le besoin de donner une autre forme à un procédé qui, par son évidente duplicité et son inefficacité absolue, mécontentait tous les partis; et, s'étant assuré du concours du Congrès, il fit passer aux deux tiers des voix un amendement à la Constitution qui affranchissait les esclaves dans toute l'étendue du pays. Or, pour que cet amendement eût force de loi, il fallait, aux termes de la Constitution, qu'il fût ratifié par un vote populaire dans les trois quarts des Etats. Cela paraissait facile; car les Etats intéressés étant exclus, on ne doutait pas qu'il ne fût possible d'abolir l'esclavage par un vote préalable, pour le jour où les Etats du Sud seraient ramenés dans l'Union. C'est au moyen de cette petite supercherie, que Lincoln espérait donner satisfaction aux clameurs de son parti. Mais l'événement trompa son attente. Trois Etats du Nord refusèrent de ratifier l'amendement, de sorte que l'administration fédérale, n'ayant jamais eu le pouvoir d'abolir l'esclavage, n'en put même obtenir le droit. Ce résultat inattendu mit fin à la petite comédie politique qu'on avait essayé de jouer.

Les choses en étaient là lorsque le Sud mit bas les armes. La question de l'abolition fut naturellement remise sur le tapis, et, pour lui donner une apparence de constitutionnalité, on songea à faire ratifier le défunt amendement, cette fois par les Etats du Sud. On aurait pu s'attendre à quelques difficultés; mais il n'en fut rien. Tous les Etats du Sud acceptèrent la clause abolissant l'esclavage, excepté *un*, le Mississippi, et il motiva son refus sur ce que le gouvernement fédéral se réservait de veiller sur la situation qui serait faite aux affranchis, et s'immisçait par là au gouvernement municipal des Etats. C'est là le dernier cri que le Sud, écrasé par le nombre, jetait pour la cause à laquelle il avait donné son sang. Les autres Etats, sachant la protestation inutile, crurent sans doute inopportun d'y recourir; mais il est bon de remarquer comment cette question de « State-rights » (droits des Etats) est revenue une dernière fois à propos de celle de l'esclavage. Et cela tient à ce que — malgré les efforts de nos adversaires pour dénaturer les motifs du Sud — la première était la vraie cause de la guerre; la seconde n'en était que l'occasion, en ce qu'elle avait servi à montrer l'esprit de haine et d'injustice, d'un parti puissant dans le Nord. Lors donc que l'instrument de ce parti, M. Lincoln, obtint la majorité relative dans le Nord, grâce à la division sur deux candidats des voix formant la majorité absolue, les Etats du Sud, qui ne lui avaient pas donné une seule voix, voyant arriver à la présidence le candidat d'un parti qui avait affirmé publiquement son intention de



désobéir à la Constitution, résolurent de rompre ouvertement le pacte fédéral, que leurs ennemis avaient déjà dénaturé, et qu'ils ne respectaient que dans la limite de leurs intérêts<sup>1</sup>. Il n'y avait pas à se faire illusion, le nouveau pouvoir n'aspirait qu'à dominer le Sud et à lui enlever ses libertés tout en le maintenant dans l'Union, ce à quoi l'esclavage servait de prétexte. En un mot, ce que les hommes du Nord ont fait après la guerre, ils espéraient le faire pendant la paix, ce qui eût été pour eux plus commode et moins coûteux. La malveillance seule peut chercher à dissimuler ce fait, comme l'aveuglement peut seul se refuser à l'admettre. Toutes les lois exceptionnelles qu'on a vues depuis la chute de la confédération couronnées par le « bill des droits civils, » étaient fatalement destinées au Sud, du moment que l'ère du parti dit abolitionniste était inaugurée<sup>2</sup>. Sans doute, le Sud, avant d'avoir été vaincu ne se serait pas soumis à une pareille tyrannie; et sa résistance eût amené la lutte. Il ne s'agissait pour lui que de choisir entre deux partis ou d'attendre que l'administration fédérale, ayant préparé sa conquête, ne craignît plus de lui imposer la lutte, ou la devancer alors que la victoire pouvait encore être disputée. D'un côté, la perte était certaine; de l'autre, le succès était possible. Peut-on blâmer le Sud d'avoir choisi le dernier parti? Voilà le fond de toute la question. Désir immodéré de domination de la part du Nord; désir bien naturel de la part du Sud de maintenir sa liberté. Toutes les considérations que l'on peut chercher en dehors, comme celle de l'esclavage, ne font qu'obscurcir la question et la dénaturer. Si elles servent l'intérêt particulier, elles nuisent à la vérité.

En résumé, on peut dire que le gouvernement fédéral, en cherchant à maintenir l'Union par la force, a rompu avec tout son passé et avec le principe de sa propre existence. Car si le droit politique d'abandonner l'Union pouvait être contesté à un Etat, il est certain que le droit moral de l'y maintenir par la force n'était pas soutenable d'après la Constitution, les principes, les tendances et les précédents du peuple américain. Et c'est même cette prétention qui a été la cause immédiate de la scission de la Virginie, et, avec elle, de celle des Etats du centre; car, malgré la considération soi-disant omnipotente de l'esclavage, que les avocats du Nord en Europe ont si bien exploitée à leur profit, il n'en est pas moins vrai que la Vir-

<sup>1</sup> Voir *the Administration on the Eve of the Rebellion*, par James Buchanan, sur le « Dred Scote case et le territoire du Kansas. » A cette époque, une partie du Kansas refusait de reconnaître la suprématie du gouvernement fédéral, et on vit cette anomalie — bien naturelle chez des gens sans principes — que ceux-là mêmes qui niaient l'indépendance des Etats affirmaient celle d'un territoire.

<sup>2</sup> La lutte du Congrès contre la Constitution avait même déjà commencé. (Voir *the Administration on the Eve of the Rebellion*, sur le célèbre « Covode committee. »)

ginie ne consentit à quitter l'Union que le jour où Lincoln eut l'audace de lui demander son contingent pour la rétablir par les armes. Une pareille tentative devait être reçue par la « mère des Etats » le palladium des libertés américaines, le sanctuaire des plus chères traditions d'indépendance du jeune peuple, avec ce cri d'indignation que le sentiment de l'injustice arrache à toutes les consciences droites. Ce n'était rien moins à ses yeux que la prétention d'ériger l'arbitraire en droit, et la violence en devoir. A partir de ce jour, la Virginie n'hésita plus. Elle se sacrifia noblement quand l'ennemi était déjà à ses portes, et qu'elle n'avait encore rien préparé pour le combat ; et les Etats du Centre suivirent ce courageux exemple. Ces faits sont concluants à l'égard de l'esclavage en tant que considéré comme cause déterminante de la guerre.

Il est impossible que, dans un pays aussi vaste que les Etats-Unis il ne se produise pas des modifications politiques qui, selon le tempérament de la génération présente, dégèneront en luttes ou s'accompliront pacifiquement. Les révolutions pacifiques sont rares dans l'histoire, parce que les passions humaines y font obstacle, et il eût été bien digne de la jeune république d'en fournir un exemple au monde. Les quatre années de la présidence de Lincoln se fussent écoulées en paix ; et il n'eût pas été surprenant de voir ensuite les deux sections se réunir sur de nouvelles bases plus conformes à l'esprit du temps et aux besoins du moment. Beaucoup de personnes d'expérience pensent que, sans la guerre, la séparation n'eût été que de courte durée. Quoi qu'il en soit, le principe de révolution pacifique eût été consacré au grand avantage de tous<sup>1</sup>. Car si l'on admet que des changements sont inévitables, tout ce qu'on est en droit d'exiger est qu'ils se produisent dans un esprit conforme aux institutions libérales d'où la société américaine tire sa raison d'être. Mais c'est précisément le contraire qui eut lieu. Le gouvernement fédéral roula dans l'ornière des préjugés humains. Il fit ce que les despotes du vieux monde avaient fait avant lui. Il sacrifia la liberté à une unité politique qui, du moment qu'elle était imposée, ne pouvait aboutir qu'à l'oppression. Son droit fut celui du plus fort ; son principe, que la fin justifie les moyens, et bien qu'il ne le formulât pas explicitement, ses actes l'ont proclamé d'une manière irréfu-

<sup>1</sup> M. Seward lui-même (depuis le bras droit de Lincoln), avait annoncé ce résultat dans un discours prononcé à Baltimore longtemps avant la guerre et qu'on a souvent cité. Il y disait : « La rupture de l'Union est inévitable. Lorsque cet événement arrivera, les Américains donneront au monde un brillant exemple de la vertu des institutions républicaines ; ils se sépareront en paix sans verser de sang. » Le jour est arrivé, mais le monde attend encore l'exemple. — Edward Everett et d'autres partageaient ces mêmes sentiments. (Voir l'excellent article de M. H.-Marie Martin, dans le *Constitutionnel*, 4 juillet 1865.)

table et en ont fait désormais une maxime fondamentale de la nouvelle société américaine.

Donner la prééminence au principe politique de l'unité américaine était une théorie dangereuse, subversive et rétrograde de sa nature. Si l'indépendance des colonies avait eu pour but l'inauguration d'un gouvernement libre, ses défenseurs avaient, sans contredit, bien mérité de leur postérité. Mais s'ils n'avaient créé qu'une unité politique, ils n'avaient vraiment rien fondé ! C'est pourtant à cette chose insignifiante que l'administration dont Lincoln était le chef a rabaisé la noble tâche des signataires de la déclaration d'indépendance. Aussi, de même que Washington peut être appelé le fondateur de la société américaine, Lincoln peut en être appelé le destructeur. Prendre l'unité politique ou territoriale pour la liberté, c'est commettre une erreur qui ne peut sortir que d'un cerveau malade ou qui a intérêt à déguiser sa pensée. L'œuvre de Washington ne se terminait pas par la séparation d'un ou de plusieurs Etats, mais elle était nécessairement anéantie par leur centralisation. Les partisans du Nord ne peuvent donc pas éviter cette conclusion ; ils préfèrent l'unité politique à des institutions municipales libres ; c'est-à-dire l'ombre de la liberté à sa substance, et leur aversion pour la tyrannie est de mauvais aloi, en ce qu'elle ne s'exerce que lorsqu'ils en sont les victimes, mais qu'ils n'ont pas scrupule à s'en faire les instruments. L'événement l'a bien prouvé. Le Nord, à l'issue de la guerre, tout en se vantant de perpétuer le principe des fondateurs de la république, a réduit le Sud à l'état de colonie, et sous un régime bien autrement rigide que celui de la mère-patrie ne le fut jamais, bien qu'il fût arbitraire ; et pour que la comparaison fût complète, il l'a imposé sans admettre sa représentation.

Quand l'hypocrisie et la tyrannie sont aussi palpables, on s'étonne que les radicaux du Nord aient pu se faire passer pour les défenseurs du droit et de la liberté. Mais ils savent que les passions humaines se payent plus de mots que de raison, et ils sont assez habiles pour mettre de leur côté la providence des gros bataillons. A défaut d'arguments, ils ont, il faut l'avouer, un vocabulaire politique complet. Ils font sonner bien haut les mots de « rebelles, » de « traîtres ; » ils parlent de loyauté.... car ils ont aussi la leur. Et quelle est-elle ? Est-ce envers un homme ? Non. Vis-à-vis d'un prince ? Non. D'un Etat ? Pas davantage. D'un peuple ? Il n'en est pas question. Quel objet a-t-elle donc en vue, cette loyauté ? Un parti. La loyauté envers soi-même, envers ses intérêts, même ceux de l'ordre le moins élevé, envers un système qu'ils ont bâti sur les épaves des institutions libres, voilà celle qu'ils imposent, car ils ne peuvent la déduire ni de la Constitution, ni des traditions, ni des précédents du

peuple américain. La soumission à un parti qui a institué un gouvernement dans lequel la moitié du pays est déclarée, en permanence, traître à la patrie, voilà ce qu'ils demandent au nom de la liberté.

Telle est la prétention. Il ne leur suffit pas d'être les plus forts, ils veulent paraître les plus justes. Il ne leur suffit pas qu'on leur obéisse, ils veulent qu'on les encense; et, se parant d'une sentimentalité qui ne sort pas du cercle étroit où l'enferment la vanité et l'égoïsme, ils prétendent qu'on leur sache gré même de leurs cruautés !

Et ils trouvent des admirateurs ! N'avons-nous pas entendu dire à satiété que le gouvernement fédéral avait su vaincre sans « voiler la statue de la Liberté, » expression aussi ridicule dans la forme qu'elle est fautive dans le fond. Puisque ce style boursofflé est de mode, disons qu'il est bien inutile de voiler une statue quand on la brise. C'est ce que l'administration fédérale a fait dès le début de la guerre. Des journaux supprimés sommairement, des citoyens arrêtés sans accusation et retenus en prison sans jugement, d'autres envoyés devant des tribunaux militaires ou exilés par le pouvoir exécutif..... tout cela, dans le Nord même. Si la Liberté ne se voile pas la face, c'est qu'elle n'est qu'un vain simulacre, une déesse sans pudeur. Qu'on cite dans le Sud des faits pareils ! qu'on trouve des journaux supprimés ! qu'on cherche, non pas seulement dans le gouvernement, mais même dans l'armée, le mépris des lois et des libertés du citoyen ! Que les gens impartiaux comparent, et qu'ils décident où est la tyrannie et où était la liberté.

Des dehors trompeurs, un prétexte, un masque, voilà les moyens des radicaux comme de tous les faux amis de la liberté. Il est des mots qui exercent, sur certaines gens peu éclairés, un charme tout-puissant, précisément parce qu'ils leur communiquent une impression où le raisonnement n'a aucune part. Quand le pouvoir de ces mots finira, le monde des humanitaires s'écroulera. Mais jusque-là qu'ils se réjouissent ! Ils ont encore bien du sang à faire couler. Ils auront bien des occasions de proclamer leur humanité. Privilégiés, aristocrates du sentiment, peu leur importe ce qui sort de leurs clamours. Leur apostolat n'est pas pour mettre en pratique, mais pour mettre aux prises. Leur humanité se caractérise en cela, qu'il n'est pas nécessaire que personne en profite, mais qu'il est indispensable que quelqu'un en souffre. Qu'on en juge par ce qui se passe dans les Etats du Sud ! En affranchissant leurs esclaves sans compensation d'aucune sorte, vous auriez cru qu'ils se purgeaient à tout jamais de l'esclavage. Vous auriez pensé peut-être qu'ils ne pouvaient faire plus, et que cela devait suffire. Erreur ! Il n'y a plus d'esclaves, mais il y a encore des esclavagistes<sup>1</sup>, ce qui prouve bien que l'hu-

<sup>1</sup> On se sert encore de ce terme dans le Nord des Etats-Unis et dans une partie de la

manité des abolitionnistes du Nord s'exerçait moins *pour* les premiers que *contre* les seconds. De peur que l'affranchissement n'enlève tout prétexte à la calomnie, on feint de le croire mal affermi, simulé. A défaut d'esclavage réel, on a inventé « l'esclavage déguisé. » Il fallait un mot, on l'a trouvé. Nous savons bien ce qu'il y a de déguisé dans l'affaire.

Il est curieux, du reste, de lire à travers les apologies du Nord le trouble que la défense d'une cause si injuste doit jeter dans la pensée des écrivains qui exercent à cela leur talent. M. de Montalembert nous en offre un exemple. Il est forcé d'admirer Washington, bien qu'il eût des esclaves. Mais John Brown? il pourrait bien être un martyr! Sumner est certainement un héros; pourtant Lee est près de son cœur<sup>1</sup>. Car il n'est pas tellement fermé aux souffrances du Sud qu'il ne condescende à jeter de temps en temps une goutte de baume sur ses plaies. Il faut protester contre ces aumônes du sentiment: elles ne servent qu'à couvrir l'injustice. Si les apologistes du Nord ne peuvent, à certains moments, se défendre d'un sentiment d'admiration pour les héros du Sud; si son héroïque défense, si le patriotisme de tant d'épouses et de tant de mères commandent le respect du monde entier, quel respect et quelle admiration peut-on donner aux radicaux du Nord? Faut-il admirer Butler, justement surnommé la brute, pour avoir cherché à outrager les femmes? ou Brownlow, ce célèbre ministre de l'Évangile, pour avoir récemment exprimé en public le vœu que, dans la prochaine guerre, une partie de l'armée marche avec le fer, l'autre avec la torche, et que tout soit mis à feu et à sang? Faut-il admirer ce parti qui a combattu, par des mercenaires et sous de faux semblants, pour la domination qu'il exerce aujourd'hui? Que faut-il respecter, de l'hypocrisie ou de la cupidité? Et par quelle étrange perversion d'idées appelle-t-on loyauté la soumission à l'égoïsme d'un parti? Je sais qu'on a vu des exemples de fidélité et de dévouement à de mauvais princes; le cœur aussi peut errer, mais il semble que la défense des hommes du Nord, et moins encore la connivence avec eux, ne peuvent même chercher leur excuse dans un égarement du cœur. Ils n'ont pour eux ni l'élévation de la pensée, ni la noblesse des sentiments, ni la générosité du caractère, ni le prestige du rang, ni la grandeur. Ils ont le succès, cela est vrai, mais il est étrange que ceux-là s'en fassent les adorateurs en Amérique, qui en nient la légitimité en Europe. Pour nous, nous n'avons pas de ces inconséquences. A nos

presse européenne, pour désigner les citoyens du Sud opposés aux radicaux, c'est-à-dire à très peu de chose près tout le pays. Car il n'y a guère de radicaux dans le Sud que les émigrés du Nord pendant et depuis la guerre.

<sup>1</sup> Voir la *Victoire du Nord aux États-Unis*.

yeux, tous les oppresseurs se valent; qu'ils s'appellent Néron ou Jacques Bonhomme; qu'il soient vêtus de pourpre ou les manches relevées; qu'ils soient armés d'un sceptre ou d'un couteau.

La crise que les Etats-Unis viennent de traverser, ou plutôt la révolution qui s'y accomplit, et dont la guerre n'a été que la première phase, a complètement transformé le tempérament et dénaturé le principe de son gouvernement. L'Amérique d'hier et celle d'aujourd'hui n'ont de commun que le nom. Il faut choisir entre l'Amérique des colonies devenues indépendantes, et celle des Etats redevenus colonies. Pour nous, notre choix est fait. L'Amérique de Washington, l'Amérique du grand et bon Jefferson Davis a notre admiration et nos sympathies. Quant à l'Amérique nouvelle, celle de la Nouvelle-Angleterre, l'Amérique des Ben Wade, des Sumner, des Brownlow, des Butler, l'Amérique du masque et du dollar, nous en laissons l'amour à de moins scrupuleux que nous.

Nous sommes heureux de penser que le sentiment de la France est avec nous. Nos adversaires l'ont avoué. Le plus illustre d'entre eux l'a reconnu en rappelant ce cri célèbre : « Tant pis, » sorti spontanément des poitrines des représentants de la France, lorsque la défaite du Sud leur fut officiellement annoncée; cri national et non pas honteux, comme n'a pas craint de l'écrire une plume française. Ce qui nous semble honteux, c'est de ne l'avoir point compris.

L'instinct du peuple français, si droit, si loyal, si généreux, a guidé ses sympathies vers le Sud opprimé. Cette remarque n'a pas échappé aux radicaux d'Amérique. Leur haine traditionnelle pour tout ce qui est Français s'est accrue du sentiment instinctif de cette sympathie, et s'est manifestée dans tout ce que l'occasion a pu lui fournir de plus amer. Au milieu des outrages dont on s'est plu à accabler le malheur, c'est une sorte de consolation de penser que nos adversaires, en France, ont fait cause commune avec les ennemis les plus acharnés du nom français. Le Sud, au contraire, n'a pas cessé d'honorer la France. Au temps où nous étions loin de la patrie, ce contraste nous a souvent frappé, et la conscience de la sympathie qu'il révélait est venue souvent adoucir notre exil volontaire, et nous fortifier dans nos travaux. Il nous était doux de penser que nous combattions dans les rangs d'une nation aimée de la France, digne de devenir son alliée et de suivre avec elle, comme une sœur, les droits chemins de la civilisation. C'était une sorte de récompense, que comprendra tout cœur français. Si c'est une illusion, elle nous a été chère. Et elle a été partagée par des milliers de braves, qui l'ont emportée dans la tombe, où ils reposent maintenant en paix, sous le sol vénéré de leur pays.

CAMILLE DE POLIGNAC.

---

---

# LES PRÉCURSEURS

DE LA

# CRITIQUE MODERNE

---

LESSING

---

*Lessing, sa vie et ses œuvres*, par DANZEL, 1850, avec une suite par GUHRAUER, 1853. — *Vie de Lessing*, par A. STAHR, Berlin, 1850. — *Lessing et Gœtze*, par Aug. BODEN, 1862. — *Etude sur la Dramaturgie de Lessing*, par H. SCHMIDT, Colmar, 1863. — *Lessing et le goût français en Allemagne*, par L. GROUSLÉ, Paris, 1863. — *Lessing considéré comme théologien*, par SCHWARTZ. — *Lessing philosophe*, par le docteur JACOBY 1863. — *Laocoon*, traduction nouvelle avec notes, par A. COURTIN, Paris, 1866.

Ceux qu'on est convenu d'appeler les anciens et qui n'étaient, au contraire, que les premiers-nés de notre espèce, les Grecs, les Romains, ajoutons-y, si l'on veut, les Indiens, ont ignoré, à vrai dire, les conditions et les lois de la critique dans le sens actuel du terme. Ils n'entendaient par là que l'expression d'un certain idéal philosophique ou littéraire, qu'une suite de prescriptions et de formules absolues, qu'une collection de règles découlant d'un système préconçu ou de modèles façonnés d'après ces règles : ils discutaient des textes ; ils disséquaient des mots et des syllabes. Aristote lui-même, qui, sur tant de points divers, a fait l'éducation de l'intelligence humaine, imposait à l'art et à la science des limites que, pendant deux mille ans, on se garda de déplacer ou de franchir. Le moyen âge n'en aurait pas eu seulement la pensée ; Bacon et Des-

cartes l'essayèrent avec plus d'audace que de succès, et il suffit de se rappeler comment, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'abbé d'Aubignac, et le grand Corneille tout autant que lui, comment Boileau, Batteux, Dubos, Laharpe et jusqu'à Voltaire, comprenaient l'esthétique pour en apprécier le mouvement, la marche et le progrès durant ces cent dernières années. Quel chemin parcouru ! Quels horizons découverts ! Aujourd'hui qui se préoccupe encore d'observer à cet égard un formulaire précis et exclusif, de suivre un code étroit et rigoureux ? Tous les drapeaux sont arborés, toutes les barrières sont détruites : pour le goût comme pour la politique, il n'est plus d'Alpes ni de Pyrénées. Des qualités nouvelles, et peut-être aussi de nouveaux préjugés, ont pris naissance. La critique moderne affecte de n'être plus générale et abstraite, constante et inflexible ; elle se vante d'être variable et personnelle, de changer selon les époques et les lieux, d'utiliser même à son profit les données de la physiologie et les indications de la température. Son impartialité manifeste n'est pas toujours fort éloignée de l'indifférence : sa tolérance équivaut parfois au dédain. Elle vise à l'indépendance ; elle préconise le libre examen : d'aristocratique, elle est devenue bourgeoise ou populaire ; d'une orthodoxie excessive, elle a passé aux hérésies les plus outrées. Elle recherche avant tout l'inconnu et l'inédit, les variétés et les curiosités : elle exhume de la poussière les moindres débris ; elle fouille soigneusement les ruines du passé ; ce qui est tout neuf ou très vieux lui plaît également. Se souciant médiocrement de se contredire, d'un côté, elle favorise ouvertement les tendances particulières et les aspirations nationales ; de l'autre, elle affiche des prétentions éclatantes à l'ubiquité et à l'universalité : elle se dit, elle se croit humanitaire et cosmopolite. Tout a-t-il été bon et utile dans ces transformations successives ? Tout a-t-il été justifié dans ces visées ambitieuses ? Je n'oserais l'affirmer ; mais la route est tracée, le pli est pris, et il n'est plus possible de retourner en arrière. Or, Lessing, au siècle précédent, fut un des novateurs qui modifièrent le plus profondément les traditions intellectuelles, un des maîtres qui initièrent le plus puissamment leurs contemporains à d'autres principes et à d'autres habitudes. Epris de la poésie, et cependant voué à l'érudition, rêvant pour la Muse allemande l'originalité et la fantaisie, tout en imitant discrètement à l'occasion cette France qu'il attaquait en face, il nous intéresse presque autant que ses compatriotes, et, au moment où la race germanique et la race gallo-romaine paraissent sur le point de se trouver rapprochées et mêlées, non plus par les tristes conflits de la guerre, mais par les nobles liens d'une fraternité pacifique, il ne saurait être superflu de rendre hommage à un homme éminent et malheureux,



dont la vie ne fut qu'une série de dures épreuves, et dont le génie lumineux et hardi devançait de si loin les théories de l'avenir.

## I

Notre but ne peut être ici ni de raconter en détail, après tant d'autres, sa biographie bien connue, ni d'analyser minutieusement ses ouvrages, qui sont entre toutes les mains ; mais il nous est permis de retracer à grands traits les principaux faits de sa carrière si laborieusement remplie, et surtout d'esquisser l'histoire si importante de ses sentiments et de ses idées. Son frère Charles Gotthelf (à Berlin, 1793-1795), M. Stahr, dans un ouvrage en plusieurs volumes, qui en est à sa quatrième édition, MM. Danzel et Guhrauer ont écrit sa vie avec un soin scrupuleux. M<sup>me</sup> de Staël, MM. Gervinus, Julien Schmidt, Saint-Réné-Taillandier, tous les historiens de la littérature allemande lui ont assigné la place qu'il mérite. MM. Schwarziz, Boden, Johann Jacoby, Henri Schmidt, enfin M. Crouslé, par un livre consciencieux et solide, que tout récemment l'Académie française a honoré d'une de ses précieuses récompenses, ont éclairci telle ou telle partie de ses doctrines, et l'illustre Macaulay, le plus compétent et le plus désintéressé des juges, ne craignait pas de le déclarer (chronologiquement ou comparativement, peu importe), le *premier critique de l'Europe*. Si la théorie des talents providentiels et des existences indispensables n'était pas fort sujette à caution, on n'aurait guère de peine à soutenir qu'il était né tout à fait à propos dans cette Allemagne, qui cherchait alors à secouer le joug spirituel de ses voisins d'outre-Rhin, et à l'heure où les agrandissements territoriaux de la Prusse et les vastes projets de Frédéric II semblaient devoir appeler des efforts correspondants et des victoires analogues dans le domaine de la pensée. Notre influence à l'extérieur, prépondérante sous Louis XIV, ne s'était point affaiblie sous Louis XV autant qu'on le croirait ; seulement elle ne s'exerçait plus par la voie des armes, mais par le moyen des lettres. Le conquérant de la Silésie lui-même, malgré ses triomphes diplomatiques ou sa gloire militaire, subissait notre loi pour tout ce qui relevait des choses de l'esprit : il s'escrimait laborieusement à versifier en français, et Voltaire lui donnait des leçons de prosodie et de grammaire, assez chèrement payées de part et d'autre en caprices et en railleries. A quoi pouvait mener un pareil vasselage ? Aux pâles élucubrations de l'école dramatique des Gottsched et consorts. Lessing vint, et ces chaînes furent brisées :

l'inspiration se retrempa aux sources de la nature et de la vérité ; Wieland, Herder, Gœthe, Schiller purent apparaître, et la Germanie eut son âge d'or littéraire.

Sans en tirer des inductions exagérées, comment nier l'influence des antécédents, des circonstances et de ce qu'on nomme aujourd'hui les *milieux* sur l'élaboration d'un esprit ou d'un caractère ? Gotthold-Ephraïm Lessing vit le jour le 22 janvier 1729, dans la haute Lusace, petite province située entre la Bohême de Jean Huss et la Saxe de Luther, à Camenz, ville obscure, mais non pas humble, qui, à force d'énergie, avait arraché à ses souverains des franchises locales ; en une sorte de centre théologique confinant, d'une part, au piétisme de Leipzig, de l'autre, aux frères moraves de Herrnhut. Il trouva au fond de son berceau les germes de cette tolérance dont il voulut plus tard se faire l'apôtre. Parmi ses modestes ancêtres, il comptait d'honnêtes bourgmestres et de dignes ministres du culte réformé ; son aïeul, dès 1670, prêchait la fusion de toutes les religions de la terre. Mais il fut l'aîné de dix fils et de deux sœurs, et la pauvreté fut pour lui une sorte de péché originel, que les efforts de son existence entière ne purent expier. En revanche, il aura le juste orgueil d'un plébéien de mérite, et ce ne sera pas sans motifs qu'il essayera d'inaugurer, en littérature, le règne de la bourgeoisie. Si sa mère avait d'assez faibles lumières, son père, premier pasteur à Camenz, s'occupait de théologie, d'histoire et de traductions du français ou de l'anglais. A huit ans, le jeune Lessing est envoyé au collège de la ville ; à douze ans, à celui de Meiszen, avec une bourse payée par la famille de Carlowitz. Dans la suite, il regrettera d'y avoir appris une foule de choses qui n'étaient d'aucun usage au milieu de la société, et il raillera le pédantisme de cette éducation, qui était principalement théologique. Mais, à l'instar de Descartes, il se donne à lui-même une autre éducation tout intime et passablement large ; il dévore des livres de toute provenance ; il ébauche un poème sur la *Pluralité des mondes*, et le souvenir de Fontenelle l'induit déjà à médire des Français, qui sont, à l'entendre, « un peuple plagiaire, se parant du savoir d'autrui et le dérochant aux voisins à mesure qu'il éclôt. » Il préfère le fond à la forme, l'invention au style, prenant ainsi par avance le contrepied des dogmes rhétoriques de Buffon. Il dépasse, à chaque instant, le cercle trop borné des études régulières de la maison ; le recteur le comparait à un cheval qui demande une double charge. Il lit pêle-mêle Anacréon et Théophraste, Plaute et Horace, Haller et Hagedorn : il estime fort les anciens ; surtout, il est impatient de connaître le monde réel et les hommes tels qu'ils sont. Sur ces entrefaites, la guerre avait éclaté ; la ville de Meiszen est encombrée de blessés et de mourants,

le désordre y règne, la peste menace de s'y répandre ; il conçoit là, pour les jeux sanglants des batailles, une horreur et un mépris qui ne l'ont plus abandonné. L'érudit de dix-sept ans fit ses adieux au collège par un discours en latin, *De mathematicâ barbarorum*, et, en septembre 1746, ses parents, non sans anxiété, l'expédiaient, sur sa demande, à l'Université de Leipzig. Voilà un écolier précoce, bien fait pour inquiéter tout bas ses maîtres ; voilà un apprenti docteur décidé à tenter plus d'une excursion en dehors de l'Évangile.

Leipzig se flattait d'être alors l'Athènes et le Paris de l'Allemagne ; c'étaient le même éclat, les mêmes séductions et les mêmes dangers ; le nouveau venu l'appelait *un monde en petit*, et, encore effrayé du tumulte de la vie, il écrivait, le 20 janvier 1747, à sa pieuse mère : « Pendant les premiers mois, j'y vécus plus retiré que je n'avais fait à Meissen ; toujours au milieu des livres, exclusivement occupé de moi-même, je pensais aussi rarement aux autres hommes que peut-être à Dieu. » Il eut là deux professeurs habiles, Ernesti, philologue consommé, et Christ, archéologue paradoxal ; un conseiller sérieux, Kœstner, philosophe et lettré. Il avait été présenté à celui-ci par Mylius, son propre compatriote, un des partisans les plus chauds de Gottsched, et dont les doctrines indépendantes et aventureuses exercèrent une grande influence sur ce jeune esprit ouvert à toutes les témérités. Mylius était un type : intelligent, souple, avide de connaître, sans principes bien arrêtés, dénué de ressources, désordonné dans sa conduite, improvisant à son gré en vers ou en prose, il réalisait déjà cet idéal du journaliste vulgaire, dont les copies sont devenues innombrables. Un des premiers chez les Allemands, il transforma en métier, en gagne-pain, la profession, jusque-là plus glorieuse que lucrative, d'homme de lettres ; Lessing s'enrôla sous sa bannière et subsista désormais des produits du journal, mais en conservant sans cesse une dignité qui faisait, à ses yeux, de ce labeur quotidien un véritable sacerdoce. Il commença par insérer, dans les recueils de son ami Mylius, quelques bagatelles poétiques, de chétives épigrammes, des chansons banales à la louange du vin et de l'amour, et une comédie intitulée : *Damon ou la Véritable Amitié*, thèse froide et embarrassée sur la vraie et la fausse vertu. Ici, comme dans les autres essais dramatiques de sa jeunesse, on sent tour à tour les imitations de Molière ou de Marivaux, de Destouches ou de La Chaussée, du Danois Holberg ou des farces italiennes. Mylius, en 1745, avait fondé une feuille périodique qui portait le titre de *Freigeist* (le libre penseur), titre qui, depuis, a fait fortune, mais qui était aussi odieux en Allemagne que celui de *free-thinker* en Angleterre, ou celui de *libertin* en France ; le nom lui en resta à lui-même, et il le justifiait assez. A sa suite,

Lessing se range parmi les poètes *anacréontiques* de l'école de Gleim et persille les poètes *séraphiques* de l'école de Klopstock ; il s'éloigne de l'orthodoxie et blâme le rigorisme ; il réduit le christianisme à la morale, et subordonne la foi à la charité. Il veut se lancer, sans autre boussole que ses instincts, à travers l'orageux océan de la société, et il s'y trouve bien vite inexpérimenté et gauche ; il écrivait, le 20 janvier 1747 : « Une timidité villageoise, un extérieur sauvage et inculte, une ignorance absolue des usages et des manières, des grimaces maussades, où chacun croyait lire le mépris de soi, tel me parut être mon lot. » Il prend des leçons de danse, d'escrime et de voltige ; Mylius lui ouvre le paradis enfumé des coulisses ; il aime une actrice ; il songe un instant à monter sur les planches ; on croit voir déjà sentir et agir le Wilhelm Meister de Gœthe ; de cette expérience avortée, il lui restera du moins le goût et la science des choses théâtrales. Il rêvait aussi des succès d'auteur. Quel fut donc sa joie quand la Neuber, la fondatrice de la scène germanique, qui dirigeait la troupe de Leipzig, lut sa pièce du *Jeune Erudit*, esquissée par lui au collège de Meiszen ! Elle salua en lui *un génie vraiment dramatique, le soleil levant du théâtre nouveau*, c'était beaucoup d'enthousiasme ou de complaisance ; car cette pièce d'un écrivain de dix-huit ans eut beau être jouée et applaudie en janvier 1748, en dépit de ses cinq actes, ce n'était qu'une pâle imitation de nos comédies de la Régence, encadrant le caractère d'un pédant ; mais ce caractère, où plus d'un reconnaissait son voisin, suffit pour la faire réussir. Elle avait trop bien réussi au gré de sa famille, qui rappela dans son sein l'enfant prodigue, et ne lui permit de retourner à l'Université de Leipzig qu'à la condition qu'il étudierait la médecine, puisque la théologie l'effrayait. Il promit tout ; vaines promesses ! Des dettes pressantes le chassèrent de Leipzig : il s'arrêta à Wittenberg ; puis, en novembre 1748, n'ayant pas encore vingt ans, il arriva secrètement à Berlin, convaincu que sa plume lui assurerait là rapidement la fortune et la gloire ; on voit que toute naïveté n'était pas éteinte en lui.

Son odyssee est commencée ; elle ne se terminera qu'avec sa vie. Indépendant, isolé, discret même vis-à-vis de ses amis, cachant ses projets et ses voyages, privé de moyens d'existence, n'ayant pas même un habit neuf, il est partagé entre Mylius qui le fascine et ses parents qui le réprimandent. Il collabore à quelques journaux ; il fréquente les théâtres ; il assiste d'en bas et de loin à ce singulier spectacle de la cour de Frédéric II, où un Maupertuis, un d'Argens, un Lamettrie professaient l'athéisme : enfin il connaît, il aborde le roi de l'époque, l'éblouissant et capricieux Voltaire. Hélas ! la connaissance ne fut pour lui ni durable ni utile. Le poète français était

alors engagé dans son triste procès contre le juif Abraham Hirsch ; suivant son usage, il multipliait factums et mémoires ; il fallait les traduire en allemand : on lui proposa, à cet effet, le jeune étudiant en médecine, qu'il regardait, sans nul doute, de l'œil le plus distrait et le plus dédaigneux. Lessing, lui, ne semble pas avoir été subjugué par le grand enchanteur, qui perdait un peu à être examiné de près ; il osa décocher une épigramme à celui qui pouvait être qualifié le démon de la satire. Il eut, en outre, l'imprudence d'emprunter furtivement un exemplaire du *Siècle de Louis XIV*, récemment achevé, dont Voltaire réservait la primeur au roi et à ses familiers. Le philosophe, toujours défiant et irascible, crut à une infidélité ; il cria qu'on allait publier son œuvre à son insu et à son détriment, et il congédia brusquement son auxiliaire. On sait combien il détestait les *Tudesques*, qu'il accusait sévèrement d'être lourds et obscurs ; Lessing, de son côté, jura une haine implacable à la légèreté des *Welches* : il devait tenir pleinement sa parole.

Constituer les bases d'un théâtre national, c'était sa passion et son rêve : « Nous n'avons, » disait-il, « que peu de pièces qui nous appartiennent en propre, et encore y retrouve-t-on presque toujours l'élément étranger. » Il y avait d'abord à préparer le terrain et à amasser les matériaux. A Leipzig, il avait traduit l'*Annibal* de Marivaux et le *Joueur* de Regnard ; à Berlin, le *Catilina* de Crébillon et la *Vie est un songe* de Caldéron. De concert avec Mylius et à l'instar du *Théâtre des Grecs* du père Brumoy, il entreprit un recueil périodique où, par des versions et des analyses exactes, on résumerait les chefs-d'œuvre des scènes étrangères : seulement on ne puiserait en France que fort sobrement, vu qu'on avait abusé à l'excès de ses modèles ; ce dessein, interrompu en 1750, fut repris en 1754. Lessing ne cessait de mêler la pratique à la théorie : il entassait plan sur plan, ébauche sur ébauche ; en 1749, il enfante une tragédie en vers, une comédie en cinq actes, une troisième pièce encore. Ses essais en ce genre étonnent par leur nombre, sinon par leur mérite ; la liste en serait longue et oiseuse : s'il n'eut pas le bonheur d'accomplir la tâche destinée à Gœthe et à Schiller, il était beau, certes, de la concevoir et de la tenter. Il traduit ou il invente : tous les moyens lui sont bons pour travailler à la régénération de l'art dramatique. Il approprie à la scène le conte de Pétrone et de La Fontaine sur la *Matrone d'Ephèse* ; il restaure le *Misogyne* de Ménandre à l'aide d'emprunts faits à Molière et à Sainte-Foix ; il arrange les *Captifs*, le *Pseudolus*, le *Trinummus* et le *Stichus* de Plaute ; il veut imiter Shakespeare en interprétant l'histoire ancienne d'une manière intime et neuve par deux tragédies de *Brutus* et

d'*Alcibiade*; il aborde un sujet turc, *Giangir* ou le *Trône dédaigné*, et le traite dans le goût pseudo-classique des Français d'alors : que dis-je ? Il s'évertue à écrire en notre langue un acte de comédie en prose, appelé *Palaion*. La troupe de la Neuber joue sa pièce de la *Vieille Fille*, où, dit-on, il se vengeait des tracasseries que lui avait suscitées sa sœur aînée : il y avait intercalé le type populaire de Hanswurst, espèce de Jeannot ou de Jocrisse, très employé sur le vieux théâtre allemand. En 1749, il emprunte aux annales de la Suisse contemporaine son drame bourgeois de *Henzi*, et il achève une œuvre qu'il remaniera souvent plus tard, et qui ne sera représentée qu'en 1767, à Hambourg, son *Libre Penseur*, où il tournait en ridicule le vice dominant de la société berlinoise et de tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'irrégion ; car il était aussi éloigné de l'impiété que du fanatisme, et il n'eût pas été fâché de prouver à son père, l'honnête pasteur de Camenz, qu'une comédie peut être morale et même chrétienne. Par malheur, celle-ci était médiocrement comique ; c'était un ouvrage à tendances, une dissertation dialoguée. Adraste, un esprit fort, corrompu par ses voyages en France et en Angleterre, à la fois plein de sentiments vertueux et dénué d'idées religieuses, y était mis aux prises avec un *bon prêtre*, Théophane, qui résume en lui toutes les perfections. Les deux filles du bourgeois Lysidor, qui leur sont destinées, leur futur beau-père, leurs deux valets complètent l'action, qui est un peu lente ; les objections les plus hardies contre la foi y sont publiquement exposées ; mais la charité du jeune ecclésiastique finit par triompher des sophismes de l'incrédule. En revanche, dans cette année 1749, Lessing flétrissait l'intolérance par sa pièce des *Juifs*, qui ne fut que le germe de sa fameuse production de *Nathan le Sage*. Les rôles de Lisette, l'éternelle soubrette, malicieuse et lutine, et d'un laquais grossier et impudent, ne suffisaient pas pour égayer une intrigue des plus sérieuses, où le principal caractère était celui d'un israélite, doué de mille qualités et pourtant obligé de dissimuler sa condition. Lorsqu'il arrive à la révéler, un baron, qu'il a sauvé, s'écrie en soupirant : « Ah ! que les juifs seraient estimables s'ils vous ressemblaient tous ! » Et l'autre de répondre : « Que les chrétiens se feraient aimer s'ils avaient vos vertus ! » L'auteur allait jusqu'à exagérer les mérites de la classe qu'il désirait justifier ; il ne voyait que l'oppression dont elle était victime, même sous le règne du philosophe Frédéric II. Ici déjà, l'on distingue les principaux traits de son génie : une liberté d'opinions rare, qui le place en dehors des diverses sectes et qui lui inspire l'horreur de tous les extrêmes ; une chaleur d'âme vraiment touchante, dès qu'il s'agit de venir au secours des opprimés ; la haine des préjugés et de la routine ;

l'instinct de la polémique et de la controverse ; un penchant insurmontable à transformer la scène en tribune et à y plaider hautement en faveur des persécutés. Telle était la vraie vocation de Lessing ; ce fut là sa meilleure gloire.

Ces nombreuses tentatives d'un jeune homme de vingt ans n'ont pas jeté, sans doute, un bien vif éclat ; mais qui oserait affirmer qu'elles ne contribuèrent nullement à l'avenir du théâtre allemand ? D'ailleurs, rien n'est plus curieux que les incertitudes et les contradictions de cette intelligence, avide de connaître et impatiente de juger. Il se mêlait peu de politique, acceptant ou plutôt subissant les théories de pouvoir absolu et de droit divin, déclarant qu'il fallait abandonner l'art du gouvernement « à ceux que la Providence a élus pour l'exercer, et particulièrement à celui dont la nature a voulu faire, en même temps, un philosophe, parce qu'elle l'a prédestiné à servir d'exemple aux rois. » Voltaire n'en aurait pas pensé, ou du moins n'en aurait pas dit plus, à la louange de son cher et terrible Frédéric. Quatre ans de suite, Lessing inséra une ode en l'honneur du monarque dans le *Journal de Berlin*, dirigé par Vosz, auquel il fournit fréquemment des articles à propos des matières les plus variées. Plus que tolérant en religion, il approuvait le luthéranisme, sous prétexte qu'il suffisait de s'y entendre sur les principaux points, ajoutant, par une image familière, que « mille têtes diverse- peuvent se trouver à l'aise sous le même chapeau. » Il défendait les Frères moraves violemment incriminés. En littérature, il était moins modéré ; quoique affectant d'être neutre entre les écoles de Gottsched et de Breitinger, il préférait la clarté un peu plate du premier au mysticisme vague et prétentieux du second ; la poésie sacrée, telle que l'avaient conçue Bodmer et Klopstock, le laissaient froid ; le pittoresque, le merveilleux, le sublime lui faisaient peur : l'antiquité l'attirait plus que la Bible. Cela ne l'empêchait point, à l'occasion, de formuler des opinions comme celles-ci : « Un esprit que la nature a destiné à devenir un modèle est ce qu'il est par lui-même ; il devient grand sans le secours des règles ; quelque hardie que soit sa marche, il va sûrement, sans qu'on lui montre le chemin. A lui seul, il crée : il se tient lieu de livres et de mattres ; ce qui le touche émeut les autres ; ce qui lui plaît réussit à plaire ; son heureux goût est celui de tout le monde. » N'est-ce pas déjà, en fait d'art, notre formule romantique sur l'originalité native et la fantaisie illimitée ? Il est à noter que celui qui, dans la suite, devait faire la guerre si rudement à notre système dramatique et à notre influence littéraire, louait l'*Amélie* de Voltaire ou l'*Idoménée* de Crébillon, admirait la diatribe de J.-J. Rousseau contre les arts et les sciences, et ne se montrait sévère qu'à l'égard de Diderot, un de

ses futurs favoris. En un âge encore si tendre, ses jugements annonçaient plus de vivacité que de sûreté; qui s'en étonnerait?

Las du tumulte d'une grande ville, qui lui semblait nuire à ses travaux, à la fin de 1751, il court à Wittemberg s'enfermer dans une chambre d'étudiant, qu'il partage avec son frère, et il dévore tous les livres de la bibliothèque universitaire; ses idées s'élargissent et se calment d'autant. Bayle, que M. Villemain a surnommé le *Père du libre examen*, et qui avait séduit, des deux côtés du Rhin, Voltaire, Gottsched et Christ, le fascina également par sa science encyclopédique et son scepticisme raisonné. Lessing, lui aussi, doute et attaque: mais il ne veut pas renverser les religions positives; il se contente de les analyser, de les comparer, de vérifier leurs titres. Nous le voyons alors publier des monographies des réformateurs, censurer Luther, réhabiliter Cardan, exalter le mahométisme, réclamer la discussion la plus explicite pour toutes les doctrines religieuses. « C'est avoir, s'écriait-il fièrement, une bien faible confiance dans les vérités éternelles, enseignées par le Sauveur, que de ne pas oser les mettre en présence du mensonge; que peut-il y avoir de plus vrai que le vrai et quelle place trouverait le dénigrement, là où m'apparaît la raison en face de la folie? » C'est le même homme, qui, vingt-sept ans plus tard, écrira cette phrase ardente: « Si Dieu tenait dans sa main droite toutes les vérités ensemble, et gardait dans sa main gauche l'effort et l'aspiration vers la vérité, même à la condition de se tromper partout et toujours, et qu'il me dît: *choisis*; désespéré, mais résolu, je saisirais, en me prosternant, sa main gauche, et je m'écrierais: O mon père, donne-moi la recherche de la vérité, puisque la vérité pure est pour toi seul! » Dans ses *Pensées sur les Herrnhutes*, ou Frères moraves, il jugeait ces sectaires comme Voltaire dans ses *Lettres anglaises* jugea les quakers, avec une bienveillance mêlée d'ironie; à l'instar de Bayle, il niait la prétendue fusion qu'on cherchait à opérer entre la religion et la philosophie; son christianisme était si large et si libre, si conciliant et si tempéré, qu'il ne différait guère du rationalisme: à ses yeux, la foi passait après la morale et la charité. En même temps qu'il s'occupait de controverses théologiques, il ne délaissait point les anciens: il soutint, pendant deux ans, une lutte violente contre le pasteur Lange, traducteur en vers des odes d'Horace, et, par plusieurs opuscules, il tenta de réhabiliter la mémoire, trop suspectée suivant lui, du poète de Venouse, qu'il lava des reproches de corruption, de lâcheté et d'irréligion. Il se ralliait ainsi de plus en plus, au mouvement littéraire des écrivains de Halle, Uz, Gleim et autres, dont l'épicurisme élégant servait de contre-poids aux tendances par trop éthérées de l'école mystique de Klopstock. Il étudia pareille-



ment Martial, et, d'après lui, écrivit un recueil d'*Epigrammes* médiocrement piquantes, mais assez bien tournées. A la fin d'avril 1752, il obtenait ses grades dans la Faculté de philosophie de Wittemberg, et quittait cette ville pour retourner à Berlin : il cessait d'être l'écolier curieux, remuant, précoce, dont nous avons signalé les premiers pas ; désormais, en dépit de ses vingt-trois ans, c'était un homme, un homme d'action, un véritable maître.

## II

Rentré dans la capitale de la Prusse, Lessing, avec plus d'expérience et de confiance qu'auparavant, reprend sa place au *Journal de Vosz* ; il y publie la plupart des œuvres indiquées plus haut, puis ses *Fables et Contes* en vers, où il se rapprochait de Hagedorn et de Gellert, en écartant toute imitation de notre inimitable La Fontaine, qu'il n'a pas toujours sainement apprécié. Les amis et les ennemis du chantre de la *Messiede* se disputaient à l'envi le concours de l'habile critique : mais il haïssait et il fuyait tout ce qui ressemblait à un parti ou à une secte. En revanche, c'est de cette époque que datent ses relations avec deux jeunes gens qui furent presque ses disciples, le libraire Frédéric Nicolai, qui, riche et généreux, favorisa puissamment les progrès du journalisme en Allemagne, et le juif Moïse Mendelssohn. Lessing avait fréquenté avec sympathie des comédiens ; le titre d'israélite était loin de le repousser : quiconque souffrait des atteintes du préjugé lui devenait cher et respectable. C'est lui qui découvrit dans ce déshérité de la fortune et du sort l'étoffe d'un philosophe, qui le poussa à écrire, qui fit imprimer à son insu son premier livre ; de leurs conversations journalières naquirent les *Entretiens du matin* de Mendelssohn et ses *Lettres sur les sensations*. Ce dernier subissait si bien son utile influence, que, plus tard, il lui disait : « Mon esprit est privé de tout mouvement quand vous n'en faites pas jouer les ressorts ; commencez à traiter le sujet qui vous plaira et je vous suivrai avec plaisir. » De son côté, il révéla plus profondément à Lessing les doctrines de Leibnitz, celles de Wolff et surtout celles de Spinoza. Ces deux compagnons d'études si distingués l'initièrent encore à la littérature anglaise, qui devint entre ses mains une arme pour combattre le goût français, jusque-là prépondérant au delà du Rhin, et par *littérature anglaise*, il faut entendre l'ancienne, celle des contemporains de Shakespeare : car celle du temps des Stuarts lui déplaisait autant que celle de notre XVII<sup>e</sup> siècle, dont elle n'était qu'un écho souvent affaibli. Il recherchait

dans les lettres l'élément bourgeois ou plébéien, et visait à déraciner autour de lui l'admiration exclusive de la France. D'ailleurs, par sa *Bibliothèque théâtrale*, il réalisait une des idées de sa première jeunesse en traduisant des tragédies ou des comédies françaises, anglaises et espagnoles. Enfin, il appliquait ses théories, en composant, au commencement de 1755, dans une retraite austère, à Postdam, un drame intime à la manière d'outre-Manche, *Miss Sara Sampson*. A des personnages de condition élevée il substituait des individus de la classe moyenne, à la pompe solennelle de l'alexandrin, la familiarité de la prose : cette révolution dramatique, essayée chez nous par Diderot et Mercier, Sedaine et Beaumarchais, fut inaugurée dès lors en Allemagne. Mais, là-bas comme ici, l'important n'était pas de produire une pièce de théâtre, le difficile était de la faire jouer. Il n'y avait en Prusse que des troupes ambulantes, et Lessing dut exhiber son drame nouveau devant un public de passage à la foire de Francfort-sur-l'Oder, en juillet 1755 : sa passion pour la scène le ramena vers le séjour de Leipzig, plus favorable à ses plans, et, sans en prévenir ses amis, selon son habitude, au mois d'octobre, il revenait dans cette ville, riche de projets et ne doutant pas de l'avenir.

Leipzig était, en effet, alors, grâce à Gottsched et à Gellert, le vrai centre dramatique de l'Allemagne, et l'on y joua aussitôt sa *Miss Sara Sampson*, qui réussit ; en somme, ce succès était mérité, malgré les imperfections de l'œuvre. Elle était visiblement imitée du *Marchand de Londres* de Lillo et de la fameuse *Clarisse Harlowe* de Richardson ; il s'agissait de démontrer dans quels malheurs les parents peuvent plonger leurs enfants en contrariant leurs inclinations ; thèse peu neuve, développée lentement et non sans subtilité, mais que relevait çà et là plus d'un trait vigoureux. Une jeune fille, Sara, séduite par un certain Mellefont, émule du trop célèbre Lovelace, aime son séducteur, qui ne se résout ni à l'épouser ni à la fuir : elle réduit au désespoir Sampson, son malheureux père ; elle est aux prises avec une ancienne rivale, coquette, astucieuse et violente, la Marwood, qui l'empoisonne, et le séducteur se tue sur son corps. Les événements les plus sombres et les luttes les plus pathétiques, se passant à l'ombre du foyer domestique ; de modestes personnages, souffrant et mourant comme les héros antiques ; la tragédie, où ne figuraient jadis que des empereurs et des rois, transportée au sein de la famille : tel était l'idéal scénique du jeune dramaturge ; déjà souvent abordé en Angleterre, essayé en France, encore neuf pour la muse germanique, on sait ce que ce genre est devenu depuis partout, un prétexte à peintures intimes et à déclamations bourgeoises. Lessing refait l'*Heureuse héritière* de Goldoni,

fréquente des comédiens, discute les questions les plus ardues de la philosophie et fonde un recueil périodique sous ce titre singulier : « *Ce qu'on peut extraire de mieux dans les mauvais livres.* » Son activité n'avait d'égale que sa malice, et on lui attribuait la paternité de tous les pamphlets qui voyaient le jour ; on ne se trompait pas constamment. Ainsi, l'académie de Berlin ayant, à l'instigation de son président Maupertuis, mis au concours une comparaison de l'optimisme de Leibnitz et de celui de Pope, il trouva ce parallèle passablement forcé, et, de concert avec son cher Mendelssohn, il publia, à ce propos, un écrit vif et satirique, intitulé : *Pope un métaphysicien* ! Les lecteurs applaudirent, mais les académiciens firent la sourde oreille. Un d'eux, pourtant, Sulzer, qui était le protecteur le plus influent de Lessing, aurait voulu le tirer de la gêne ; mais il n'était pas aisé de le secourir, tant ses instincts d'indépendance le rendaient solitaire et presque sauvage. Il se décide à suivre un jeune Saxon, nommé Winckler, dans un voyage qui devait se prolonger pendant trois années ; il se brouille avec lui ; leurs conventions sont rompues : de là, un procès qui dura sept ans, juste autant que la guerre que Frédéric II était en train de soutenir contre l'Autriche et la France. Le vent ne soufflait guère du côté des études calmes et sérieuses ; Lessing accusé, en outre, d'avoir lancé deux brochures à l'adresse, l'une du parti prussien, l'autre du parti saxon, ne subsistait qu'en traduisant de l'anglais des livres de piété et de morale ou des pièces de théâtre ; il fallait vivre et il servait chacun à son goût.

Pendant c'était le théâtre qui conservait ses préférences : il en faisait l'objet d'une correspondance intéressante avec Mendelssohn et Nicolai. Celui-ci ayant établi à Leipzig sa *Bibliothèque des Belles-Lettres*, Lessing l'y suivit et surveilla l'impression de ce recueil, qui débuta par un traité sur la tragédie ; c'est lui encore qui fut le principal juge d'un concours institué par le riche éditeur en faveur du meilleur ouvrage du genre tragique : enfin, il commençait secrètement son drame d'*Emilia Galotti*, qui ne sera terminé et représenté qu'en 1772. Tandis que, par tous les moyens, il travaillait à régénérer la littérature nationale, le vainqueur de Rosbach, tout partisan qu'il était de la poésie et de la philosophie françaises, contribuait énergiquement, quoique indirectement, à affermir et à élever l'esprit de l'Allemagne ; ses triomphes militaires exaltaient tous les cœurs. Le Tyrtée de cette guerre fut Gleim : les *Chants d'un grenadier prussien*, où ce poète épanchait son belliqueux patriotisme, furent insérés dans le journal de Nicolai, puis imprimés séparément par Lessing, lequel le louait d'être un barde populaire, à l'opposé de ces versificateurs français, qui ne son-

geaient qu'à récréer des auditeurs aristocratiques. N'oublions pas que si Leibnitz avait admiré Bossuet, si Frédéric II avait recherché Voltaire, si Gottsched avait imité nos auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, si plus tard Gœthe, Wieland, Schiller, les Humboldt rendirent hautement hommage au génie de la France, Lessing, lui, ne négligeait aucune occasion de combattre nos idées et nos systèmes. Il y avait là, de sa part, de l'exagération et un peu d'ingratitude ; car une revue parisienne, le *Journal étranger*, que dirigèrent successivement l'abbé Prévost, Fréron et l'abbé Arnaud, et où l'on tâchait de faire pénétrer parmi nous quelque connaissance des littératures exotiques, consacra à Lessing, de 1757 à 1761, les articles les plus flatteurs. Toujours errant, cherchant toujours sa voie, en mai 1758, il quitta une fois de plus, une dernière fois, cette ville de Leipzig, où il avait beaucoup souffert, que la guerre venait de dévaster, et où il osait à peine dire tout bas que le roi de Prusse était un grand roi, quoique ce fût son opinion très sincère et très juste ; il retourna à Berlin, devenu le centre de la vie intellectuelle de l'Allemagne. Dès les premiers jours de 1759, de concert avec ses deux inséparables confidants Nicolai et Mendelssohn, il commença la publication des *Lettres sur la littérature contemporaine*, adressées en apparence à un officier malade qu'on se proposait de distraire, c'est-à-dire au major Kleist, qui, au mois d'août de cette même année, allait tomber sur le champ de bataille de Kunersdorf. Ce fut un véritable manifeste ; il y avait là le germe d'une révolution importante dans l'art de la critique. Séparer soigneusement les croyances des œuvres, apprécier les auteurs vivants aussi librement que des anciens, ne considérer que ce qu'ils avaient voulu faire et ce qu'ils avaient fait, laisser de côté les personnes et élever au-dessus de toutes les raisons particulières l'amour et la recherche de la vérité : tel était le but, telle fut la méthode de ces journalistes de la première heure, dont la conscience égalait le talent. Lessing censura les mauvais traducteurs, les imitateurs éternés, les plagiaires serviles ; il attaqua Gottsched, Cramer, Basedow, le jeune Wieland, qui, alors, était singulièrement puritain, et qui, depuis, se corrigea bien de son rigorisme exagéré : en prêchant l'indépendance absolue des jugements, il prépara de loin les voies à l'éclectisme délicat de Gœthe, ce sublime indifférent. Ce qui était vraiment national avait ses préférences : il en revenait à comprendre le spiritualisme abstrait de Klopstock ; il estimait Gleim et Kleist ; il publiait les épigrammes du Silésien Frédéric de Logau ; il remontait jusqu'aux vieilles poésies du cordonnier Hans Sachs. Tout lui était bon pour miner autour de lui l'influence française.

Cette influence, excessive à ses yeux, l'indignait comme une

humiliation. Citant la réponse singulière du savant Leibnitz à l'évêque d'Avranches, Huet : « Qu'attendre des Germains, de cette nation qui, entre toutes les qualités de l'esprit, n'a en partage que l'assiduité? » il écrivait en murmurant : « Etonnez-vous, après cela, que les Français fassent si peu de cas de nos érudits, lorsque les meilleures têtes de l'Allemagne rabaissent à ce point nos compatriotes, dans l'unique pensée de mériter une réputation de politesse et de savoir-vivre ! » Quant à lui, si, dès 1759, il donnait des *Apologues* en prose en y joignant des *Dissertations sur la fable*, c'était encore une machine de guerre qu'il dirigeait contre nous : à l'admiration de nos maîtres il substitua l'imitation de l'antiquité. Plusieurs écrivains d'outre-Rhin, Stoppe, Hagedorn, Breitinger, Gottsched, Gellert, Lichtwer, Gleim et d'autres, avant Pffel, abordèrent la théorie ou la pratique de ce genre : tout en consentant à rendre justice à l'imagination et à la grâce de notre La Fontaine, Lessing préconisa l'affabulation utile, mais sèche, à la façon de celles d'Esopé. Était-ce toutefois un grand progrès que de rétrograder de plus de vingt siècles en arrière vers les moralités prosaïques attribuées à l'esclave grec? Convenait-il bien aux docteurs allemands de donner durement des leçons de goût à nos plus charmants auteurs? Sans nier le mérite relatif de ces petites compositions de Lessing, où des idées judicieuses étaient exprimées en un style simple et net, qui aura jamais l'idée de les égaler aux drames si poétiques et si pittoresques de l'immortel *bonhomme*? Au reste, il ne s'en faisait guère accroire sur ce chapitre, et il sentait bien tout bas son infériorité, puisqu'il écrivait à Gleim, le 23 octobre 1759 : « J'ai eu à terminer mes bagatelles..... Ce sont des fables, mon cher ami ; mais je puis prévoir que ni mes fables ni mes traités sur la fable n'obtiendront l'assentiment d'un poète et par conséquent le vôtre. » Mais il avait beau, de temps en temps, se dégoûter de la littérature, au point qu'en novembre 1757 il avait écrit à son ami Mendelssohn : « Vous avez raison ; les belles-lettres ne devraient nous prendre qu'une partie de notre jeunesse ; avant de mourir, nous avons à nous exercer à des choses plus importantes ; » l'aiguillon poétique, dramatique surtout, revenait bientôt l'exciter. Tout en préparant une *Vie de Sophocle*, il commençait une tragédie de *Codrus* et composait un drame de *Philotas*, en un acte et en prose, sans épisodes et sans amour, ajoutons sans action et sans intérêt, quoiqu'il s'y agisse d'un jeune héros qui se donne la mort pour dégager le roi, son père, des obligations d'un traité honteux. Enfin, sur la vie et la mort du docteur Faust, sujet légendaire que Marlowe avait déjà traité avec énergie, qui eût été digne d'inspirer Shakespeare, et que les spectacles de marionnettes popularisèrent

dans l'Allemagne entière, il produisit une ébauche théâtrale dont il ne reste que des fragments et que le chef-d'œuvre de Gœthe devait aisément éclipser. Il paraît qu'elle tournait singulièrement à l'allégorie, s'il est vrai, comme on l'a affirmé, qu'à la fin du prologue un ange annonçait d'avance au public que les démons triompheraient d'un vain fantôme que Dieu leur abandonnait, tandis que le Faust réel, seulement endormi, voyait en rêve toute la pièce et se réveillait au dénouement pour jurer de se convertir. Quoi de moins émouvant qu'une pareille donnée? Il aurait eu, lui aussi, son second *Faust*; car il conçut un plan différent, d'où le surnaturel était banni et où le savant n'échappait à la tentation que par les forces de la nature humaine. D'un autre côté, il avait l'intention de remanier le roman satirique de *Reinecke Fuchs* ou du Renard, si célèbre au moyen âge en France et dans toute l'Europe, ce roman qui séduisit également plus tard la vaste imagination de Gœthe. N'est-il pas curieux de penser que le jeune et pauvre critique saxon fut, à plusieurs reprises, le précurseur intellectuel du riche et puissant ministre de Weymar?

En 1760 et 1761, il traduisait le théâtre de Diderot, qui lui inspirait une sympathie extraordinaire; insatiable de travail et d'ambition, il disait à Gleim: « J'écris jour et nuit, et je ne désire rien moins que de faire trois fois autant de comédies que Lope de Véga. » Efforts inutiles! Sa position demeurait chétive et bornée; il perdit son noble ami Kleist, qui mourut prisonnier des Russes; il les vit entrer en vainqueurs à Berlin et fouetter sur la place publique deux journalistes, dont l'un était son successeur au *Journal de Vosz*; en outre, il tomba malade: il était désespéré; un secours inattendu le sauva. Un certain général Tauentzien, gouverneur de Breslau et directeur général des monnaies, l'appela auprès de lui en qualité de secrétaire; il y courut furtivement, en novembre 1760, sans prévenir personne, au moment où on le nommait membre étranger de cette académie berlinoise offensée par lui. Son patron, qui pratiquait des opérations monétaires d'une nature assez équivoque, s'enrichit de cent cinquante mille thalers. Pour lui, il se contentait d'écrire, le 22 octobre 1762: « Laissez-nous encore battre monnaie pendant trois ans, et les richesses les plus positives deviendront de pures imaginations; » mais il se gardait de faire fortune et refusait même un petit héritage légué par une amie. En revanche, il dépensait son argent aussi largement que son temps, étudiant pêle-mêle les théologiens, Leibnitz et Spinoza, achetant force livres, aidant ses parents, jouant gros jeu et fréquentant des acteurs d'arlequinades. Il suivit son général au siège de Schweidnitz; puis à Postdam, chez le roi; puis à Breslau, lorsqu'on l'insti-

tua gouverneur de la province de Silésie. Après la prise d'Hubertsbourg, Frédéric II soulagea ses finances épuisées en licenciant la majeure partie de ses troupes : il y avait là une foule d'aventuriers de tous les pays et quelques honnêtes gens, qui furent congédiés sans autre forme de procès. Les diverses scènes dont Lessing fut alors le témoin lui inspirèrent l'idée de sa *Minna de Barnhelm* ou la *Fortune du soldat*, drame assez original et foncièrement allemand, dans lequel il chercha à résumer les misères de cette vie des camps et des casernes ; de même que, de nos jours, Alfred de Vigny a consigné dans son livre intéressant de *Servitude et grandeur militaires* les résultats de son expérience personnelle. Ce drame, imité en France par Rochon de Chabannes sous ce titre : les *Amants généreux*, y réussit, grâce au jeu de Molé et de Préville, et depuis il a été traduit dans notre collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* ; c'est un des trois meilleurs de l'auteur. Gœthe y a démêlé ou supposé une intention bien délicate, celle de réconcilier la Prusse triomphante et superbe avec la Saxe vaincue et mécontente, en montrant la jeune Saxonne Minna, qui, noble et opulente, s'offre d'elle-même et se donne à Tellheim, un major prussien mutilé, licencié et pauvre. Ce major fier et désintéressé, ce guerrier philosophe avait un faux air de Kleist ou de Lessing lui-même : l'intrigant, qui lui fait opposition, est un Français, ce qui était assez peu flatteur pour nous ; par malheur, il n'y en avait que trop de ce genre dans les armées du grand Frédéric. L'ombre du vainqueur de Rosbach semblait planer sur tout l'ouvrage, où (chose rare chez notre écrivain !) il n'y avait pas trace de controverse philosophique ni religieuse : les rôles de la piquante soubrette Franziska, du brave sergent Werner, du fidèle domestique Just, y contrastent heureusement avec celui du chevalier d'industrie Riccaut. En résumé, c'était un succès, et Lessing n'avait pas tort d'écrire à Ramler : « Si cette pièce n'est point meilleure que tous mes autres ouvrages dramatiques, je suis fermement résolu à ne plus rien composer pour le théâtre. » C'est à ce même correspondant que, faible et languissant, il adressait, le 5 août 1764, ces réflexions curieuses : « Souhaitez-moi la santé, mais, autant que possible, avec un petit avertissement, un petit clou dans la chair qui fasse sentir de temps en temps au poète la fragilité humaine, qui lui rappelle que tous les tragiques n'atteignent pas, comme Sophocle, à quatre-vingt-dix ans, et que, quand même ils y parviendraient, Sophocle avait fait une centaine de tragédies, tandis que je n'en ai encore fait qu'une. Une centaine de tragédies ! Cela me donne le vertige. » Il l'avait si bien que, malgré les recommandations de sa famille, après cinq années de séjour à peu près infructueux à Breslau, il dit précipitamment

adieu au général Tauentzien, et rentra pour la quatrième fois dans cette ville de Berlin, où il allait enfanter des œuvres nouvelles et subir d'autres épreuves, toujours ébranlé, jamais abattu.

### III

Au bout de deux mois de résidence sur les terres de quelques amis de distinction, il s'installa encore provisoirement dans la capitale de la Prusse, et y mit la dernière main à son œuvre préférée, le *Laocoon*, qui parut en 1766 et qui devait fonder solidement sa renommée. Il n'est pas question ici de l'examiner en détail, avec tous les problèmes qui s'y rapporteraient; il suffit de préciser le rôle que l'auteur y prenait et qui faisait de lui un novateur éminent. Si l'esthétique était une science connue depuis longtemps, son nom était neuf en Allemagne, puisqu'il n'y datait que de Baumgarten, qui l'y avait introduit en 1750; spécialement la question des ressemblances ou des différences de la poésie et de la peinture préoccupait tous les savants : Fénelon, l'abbé Dubos, Bodmer, Breitinger, Dolce, Spencer, Webb, de Caylus, Hagedorn, surtout l'illustre Winckelmann, dans ses *Réflexions sur l'imitation des ouvrages des Grecs en peinture et en sculpture*, l'avaient agitée tour à tour. Lessing, que Christ, dès sa jeunesse, avait initié à la critique d'art et à l'archéologie, et qui s'était exercé à traduire de l'anglais l'*Analyse de la beauté* du peintre Hogarth, et l'*Essai sur le beau et le sublime* de Burke, osa tenir tête à Winckelmann, qui venait de publier tout récemment son *Histoire des arts dans l'antiquité*, et qui avait sur lui l'avantage d'un séjour à Rome et de la connaissance approfondie des œuvres anciennes. Son adversaire avait préconisé la beauté morale, l'harmonie dans le calme, une majestueuse et régulière simplicité; il avait choisi comme type le Laocoon de la statuaire grecque, bien qu'il n'appartint probablement qu'à l'époque des Césars; il l'avait comparé à l'Hercule ou au Philoctète de Sophocle et au Laocoon même de Virgile. Lessing préférait l'expression, la vérité, l'action, le drame : on sait si cette théorie était destinée à réussir de notre temps : il blâma la poésie descriptive, qui alors, en Angleterre, en Allemagne et en France, jouissait d'une si grande faveur. Combien il eût été choqué de ce que nous appelons aujourd'hui le *réalisme*, lui qui niait toute similitude entre les arts plastiques et les productions de l'imagination poétique ! Il a montré judicieusement que les anciens soumettaient leurs artistes à l'influence positive des lois civiles et sociales; qu'ils ne s'inspiraient que du



sentiment de la beauté pure ; qu'ils écartaient avec soin l'image du laid ; que chez eux, l'enfer même, la Mort, les Furies étaient terribles, sans avoir rien de repoussant, mais que les modernes s'inquiètent principalement de peindre vivement et d'émouvoir. Ce livre, qui devait avoir plus d'un volume et que terminent des fragments détachés, n'a été interprété pour nous qu'en 1802 par Charles Vanderbourg ; une version nouvelle vient d'en être donnée : Lessing avait eu l'intention de le traduire lui-même en français, et quel français ! Bornons-nous à signaler cette phrase d'une préface : « Je vais rédiger de nouveau cet ouvrage, et d'en donner la suite aux Français, *cette langue* m'étant, dans ces matières, tout au moins aussi familière que l'autre. » Il était un peu permis d'en douter. Quoi qu'il en fût, il y sacrifiait hautement notre goût au goût antique, et il y attaquait notre compatriote de Caylus tout autant que le sien, ce Winckelmann, avec lequel nécessairement il fut brouillé désormais. Le public allemand goûta d'abord médiocrement son manifeste ; mais, plus tard, des juges éminents lui rendirent hommage. Herder, qui avait vingt-deux ans à cette époque, l'approuva ; Goëthe, qui n'en avait que dix-sept, fut rempli d'enthousiasme en le lisant sur les bancs de l'université de Leipzig ; Schiller, dans son opuscule sur le *Pathétique*, en adopta les conclusions. Il opéra donc une révolution lente, mais sérieuse, dans la critique de son pays, et les générations naissantes grandirent sous l'impression de ces idées énergiques et fécondes.

En attendant, le premier effet avait été froid chez les lecteurs et les connaisseurs : Lessing, découragé, songeait à voyager en Italie et en Grèce ; indépendamment jusqu'à l'obstination, il refusa une chaire à Königsberg, parce qu'il fallait prononcer, tous les ans, l'éloge de ce même Frédéric qu'il admirait ; la place de bibliothécaire du roi étant devenue vacante, le souverain lui préféra le bénédictin français Pernéty. Qu'importe ? La pratique de sa vie répondait à merveille à ses principes. Dans une lettre sur l'*Etat actuel de la littérature*, en juin 1765, n'avait-il pas déclaré que la protection des princes était plus nuisible qu'utile, qu'un monarque, fût-il un Louis XIV, ne saurait substituer ses caprices aux inspirations du génie, « que celui-ci, livré à lui-même, sait s'ouvrir son chemin, comme un torrent à travers les plus redoutables obstacles ? » Revenant sans cesse à ce qu'il croyait être sa vocation, il voulut demander au théâtre cette fortune et cette liberté que toutes les cours et toutes les universités eussent été impuissantes à lui donner. *Quod non dant proceres, dabit histrio*, s'écriait-il, à la suite de Juvénal. Il se rend à Hambourg ; il y retrouve l'habile acteur Eckhoff, qu'il y avait déjà rencontré précédemment, et à eux deux, dans cette ville

tout industrielle, ils veulent fonder une scène nationale. La troupe, qu'en 1764 Ackerman y avait établie ayant mal marché, douze riches bourgeois se chargèrent de l'organiser, contribuèrent de leur argent à la soutenir et prièrent Lessing de la diriger et de la seconder au point de vue littéraire. Jamais offre n'aurait pu lui sembler plus douce, plus flatteuse, plus conforme à ses inclinations. Il était arrivé à Hambourg en décembre 1766 ; les représentations allaient recommencer au mois d'avril de l'année suivante : il s'engagea à fournir aux membres de la compagnie, non pas des pièces, qu'il eût fallu improviser à la légère, mais des articles raisonnés, qui les éclaireraient dans leurs choix et les guideraient dans leur jeu. C'est la réunion de ces articles, au nombre de cent, qui formera le traité, si connu sous le titre de *Dramaturgie d'Hambourg* ; il s'y érigeait naïvement en docteur-juré des choses théâtrales : professer à l'ombre des coulisses, redresser les erreurs des artistes, censurer l'ignorance des uns, réprimer la vanité des autres ; quelle tâche ! de plus exercés que lui s'y fussent brisés cent fois. Il ne se proposait rien moins que de faire d'un même coup l'éducation des acteurs, celle des écrivains et celle des spectateurs. Quel étonnement et quel scandale, dès qu'on s'aperçut qu'il grondait toujours, qu'il s'abstenait de flatter, qu'il blessait à tort et à travers ceux qui lui paraissaient trahir les intérêts sacrés de l'art dramatique ! Il appelait à grands cris des chefs-d'œuvre originaux qui ne venaient pas ; il flétrissait les copies des comédies étrangères, et c'étaient les seules qui plaisaient à la foule. Hélas ! ses généreux efforts échouèrent. Le peuple ou plutôt la bourgeoisie de Hambourg avait longtemps réservé ses prédilections pour les opéras et les arlequinades, les marionnettes et les ombres chinoises, les ballets et les pantomimes ; au bout de six mois de régénération poétique, on fut obligé d'en revenir à ce prosaïque régime, et le malheureux Lessing put gémir sur l'abandon du genre noble. Des commerçants, qui, toute la journée ont languis dans un bureau ou trafiqué dans un comptoir, exigent, le soir, des amusements faciles, et non point d'austères leçons. De plus, l'intolérance de quelques théologiens de la localité ne nuisait pas peu à l'entreprise : le principal pasteur de la cathédrale, Melchior Goetze, le même qui a renouvelé contre Molière les anathèmes fanatiques de Jean-Jacques Rousseau, lança du haut de sa chaire protestante les foudres de l'excommunication contre quiconque se livrait à ces plaisirs coupables ; c'en fut assez pour que les pieux marchands se hâtassent de désertier à l'envi le théâtre. Huit mois après l'ouverture solennelle de cette scène fertile en promesses, la troupe se remit en route, à la recherche d'un meilleur avenir, prenant congé de ses auditeurs par un discours d'adieu, que terminaient ces mots mélan-

coliques : « Public allemand, n'oublie pas les comédiens allemands ! » Pour le moment, les ouvrages et les acteurs français recommandèrent à être accueillis de tous côtés ; triste dénouement d'un dessein si patriotique ! Lessing prolongea encore de quelques mois la série de ses articles, qui n'avaient plus un but spécial et urgent ; en avril 1768, il y renonça et mit fin à sa *Dramaturgie*, en déplorant la perte de ses espérances. Mais ne nous y trompons pas : son insuccès n'avait été qu'apparent ; il avait semé pour la suite des germes qui devaient fructifier. La guerre plus ou moins violente, plus ou moins exagérée qu'il avait soutenue contre l'influence française, amena des résultats importants. Cinq ans à peine s'écoulèrent, avant que le *Goëtz de Berlichingen* du jeune Gœthe fût représenté à Berlin ; le théâtre national était décidément établi et les vœux de Lessing étaient exaucés.

Sans y insister à fond, voyons rapidement ce que la *Dramaturgie* contenait d'appréciations neuves et de critiques hardies : notre école romantique, si différente de celle qui a porté ce nom en Allemagne, avait pu puiser dans cet ouvrage la plupart de ses théories et de ses censures. Lessing recherchait le mouvement dans l'action, la simplicité dans le style, la prose familière au lieu du vers pompeux, le drame bourgeois au lieu de la tragédie classique, un théâtre plébéien et indigène au lieu d'une scène tout aristocratique et livrée aux contrefaçons des pièces étrangères. Encore une fois, où en étaient alors les Allemands ? Deux genres se partageaient leurs préférences. D'une part, des canevas improvisés à l'italienne et où revenait invariablement le type local de Hanswurst ou d'Harlekin, successivement niais et rusé, malicieux et crédule, insolent et lâche, ridicule et caustique, tenant à la fois de notre Panurge et de notre Pierrot ; de l'autre part, des comédies de mœurs et de caractères, écrites par les deux Gottsched et jouées par la Neuber, à l'imitation de Molière et surtout de ses successeurs, reflets pâles et faibles de nos principaux chefs-d'œuvre. Ajoutez-y quelques imbroglis à machines et à massacres, à la façon anglaise, des danses d'enfants, notre *Polyeucte* arrangé en mimodrame, des rhapsodies, où des intermèdes d'opéra se mêlaient à des spectacles horribles et dignes de la Grèce, où Pan, Neptune et Cupidon figuraient au milieu de l'enfer chrétien, tout plein de démons et de flammes. Quel chaos ! et c'est de là qu'il fallait tirer un art national ! Animé d'une sainte ardeur, Lessing ne néglige aucune des circonstances qui lui permettent de prêcher la croisade contre la France ; voyez comment il gourmande le pauvre Gottsched, notre copiste fidèle : « Il aurait dû comprendre, » dit-il de lui, « que, dans nos tragédies, nous voulons voir et penser plus que la tragédie française ne nous donne à penser et à

voir; que le grand, le mélancolique, le terrible agissent plus profondément sur nous que le gracieux, le tendre et le galant, et qu'une simplicité excessive nous fatigue autant qu'un extrême complication. Il aurait dû aller droit au théâtre anglais. Qu'on ne me dise point qu'il a tâché de le mettre à contribution, et que son *Caton* en est la preuve. Car, du moment qu'il a regardé le *Caton* d'Addisson comme la meilleure tragédie anglaise, cela indique clairement qu'il n'a vu que par les yeux des Français. » Le Français, voilà pour lui l'ennemi; selon lui, le *Cid*, *Horace* et *Cinna*, *Britannicus*, *Iphigénie* et *Phèdre* n'ont rien que de galant et de tendre; il serait capable de s'écrier, à l'instar de ce fat que Boileau a mis en scène :

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.

Afin de comprendre Lessing et de l'excuser, il est bon de se rappeler qu'alors, au delà du Rhin, notre critique était représentée par d'Aubignac et Batteux, notre épopée par Dubartas, notre tragédie par La Grange-Chancel et Campistron. L'auteur de la *Dramaturgie* péchait donc par exagération plutôt que par faute de jugement; d'ailleurs, autour de lui, le milieu était favorable, l'heure était propice à l'expansion de ses principes et de ses œuvres dramatiques; pourquoi les unes ne furent-elles pas toutes excellentes, pourquoi les autres ne furent-ils pas tous irréprochables?

Vérifions quelques-uns de ces principes, très nets et très absolus, en dépit de certaines contradictions de détail. Chose bizarre! c'est au nom d'Aristote, interprété à sa manière, qu'il attaque notre théâtre sérieux; il porte aux nues le philosophe de Stagyre, tout en réprouvant la distinction généralement établie entre les différentes espèces de poésie, et l'adversaire de notre système théâtral fait grâce à la loi des trois fameuses unités, que d'Olivet attribue positivement à Chapelain et qu'une telle origine ne rendait guère respectable. Il trouvait peu d'intérêt dans nos pièces; il y blâmait l'abus des règles et l'uniformité; il n'aimait point que Corneille, à la *terreur* et à la *pitié* traditionnelles, se fût permis d'ajouter un troisième ressort tragique, l'*admiration*. Tout cela était moins une critique froide et équitable qu'une polémique mordante et passionnée. Dieu sait qu'il n'estime pas beaucoup Voltaire, et cependant il triomphe quand il reproduit les mille chicanes soulevées par ce trop spirituel commentateur, à l'adresse de la muse cornélienne. Il n'est pas moins empressé à répéter les sarcasmes lancés par Diderot contre nos classiques. Comment ne point s'affliger lorsqu'on entend un homme d'un esprit aussi pénétrant infliger au poète de *Polyeucte* l'épithète brutale et inique de *bousilleur*? La chaleur de la lutte ne saurait

justifier de si inqualifiables violences. Il est vrai que *Polyeucte* lui agrée médiocrement ; aussi peu croyant que l'ermite de Ferney, il censure les pièces chrétiennes, les coups subits de la grâce, le merveilleux des miracles. Ecoutez ce libre penseur des temps modernes : « Nous vivons, s'écrie-t-il, à une époque où la voix de la saine raison retentit trop haut pour que tout furieux ait le droit de se poser en martyr, parce que, de gaieté de cœur, sans aucune nécessité et au mépris de tous ses devoirs de citoyen, il se précipite vers la mort. Nous savons trop bien, aujourd'hui, distinguer les faux martyrs des vrais ; nous méprisons ceux-là autant que nous honorons ceux-ci ; c'est tout au plus s'ils peuvent nous arracher quelques larmes de commisération sur la folie et l'aveuglement dont ils nous montrent que l'humanité est capable en leur personne ; mais ce ne sont pas là de ces larmes agréables que la tragédie doit exciter. » Lessing allait bien plus loin ; disons mieux, il franchissait toutes les bornes dans ses confidences intimes, témoin ce passage incroyable d'une de ses lettres à Mendelssohn, à la date du 18 décembre 1756 : « Corneille a fait de *Polyeucte*, son héros, un énergumène ; quand il veut l'envoyer au supplice, c'est-à-dire au moment où il veut nous émouvoir le plus fortement, il lui donne à débiter un certain nombre de fanfaronnades sublimes sur son mépris de la mort et sur son indifférence à l'égard de la vie. La compassion diminue précisément à mesure que s'accroît l'admiration. En conséquence, je tiens pour blâmable le *Polyeucte* de Corneille, quoique des beautés d'une autre sorte le rendent à jamais louable. *Polyeucte* veut devenir martyr ; il aspire aux tortures et à la mort ; il ne les considère que comme le premier degré d'une félicité infinie. J'admire ce pieux enthousiaste ; mais, au sein de la béatitude éternelle dont il jouit, je craindrais de le mettre en colère si je m'apitoyais sur son sort. » Lessing n'est pas moins sévère pour la pièce de *Rodogune*, où toutefois la pitié et surtout la terreur ne manquaient pas : on dirait, à l'entendre, qu'il convient de personnifier en elle toute la tragédie française, et que l'immoler, c'est anéantir notre théâtre entier. Quant à ce Racine, à propos duquel Voltaire s'écriait du ton le plus exalté : *Beau, sublime, parfait !* notre farouche Germain s'arrête rarement à lui, et c'est pour le nommer le *sage*, le *correct*, il ose ajouter l'*insipide !* Il lui reproche son langage de cour et son respect de l'étiquette ; il le rappelle à l'observation de la nature et de la vraisemblance ; tout cela n'a-t-il pas été redit à satiété par les prétendus novateurs du temps de Louis XV, comme par ceux du règne de Charles X ? Mais, au fond, qu'est-ce qu'on entend par la vraisemblance et la nature ? Il est permis, là-dessus, de discuter, et on ne s'en est pas fait faute des deux côtés du Rhin. On est confondu en

lisant, dans la *Dramaturgie*, ces lignes, où l'esprit de système de Wilhelm de Schlegel et l'orgueil de Victor Hugo semblent résumés, sinon dépassés par avance : « Les Français n'ont pas encore de théâtre, au moins pas de théâtre tragique, et ce qui les en a empêchés, c'est leur vanité ; ils ont cru en avoir un. La faute en est à Corneille et à Racine ; mais Corneille est le plus coupable. Racine n'a nui que par les modèles qu'il a donnés ; Corneille a nui par ses exemples et ses leçons. Celles-ci, adoptées de toute la nation comme des oracles, et suivies par tous les poètes postérieurs, n'ont pu produire (je pourrais le démontrer pièce par pièce) que ce qu'il y a au monde de plus pauvre, de plus incolore, de moins tragique. Qu'on me cite une seule composition de leur grand Corneille que je ne me charge de refaire mieux que lui ! » De semblables assertions à l'endroit de notre Eschyle et de notre Sophocle n'ont plus besoin d'être réfutées : on sait de reste, à présent, que Corneille et Racine étaient aussi nationaux pour nous, aussi franchement Français qu'Euripide a été Grec, Shakespeare Anglais, Lope de Véga Espagnol et Schiller Allemand. Quant à Voltaire, le dieu du jour, le roi de l'Europe philosophique et littéraire, en outre du fâcheux souvenir de leurs relations de Berlin, Lessing le combat et comme étranger et comme classique, et l'adversaire étant ici plus débile et moins invulnérable, il n'a pas de peine à avoir raison contre lui : encore apporte-t-il à cette partie de sa tâche autant de malveillance que d'énergie. Il découvre aisément que sa *Méropé* ne vaut point les chefs-d'œuvre d'Euripide, et qu'*Hamlet* ou *Othello* s'élèvent au-dessus de *Sémiramis* et de *Zaïre*. Il affirme que Voltaire ne comprend rien au surnaturel ni à la peinture des passions, et qu'il se contente d'employer le style de la *chancellerie de l'amour*. De là, il passe à nos tragiques de second et de troisième ordre, et, ce qui est passablement singulier, c'est qu'il est fort indulgent envers les écoliers, lui qui harcèle si rudement les maîtres ; il leur pardonne davantage, parce qu'il les craint moins. Ses arguments sur ce point sont spécieux : « Peut être, dans le médiocre, le comédien ajoute-t-il plus du sien ; peut-être le médiocre nous laisse-t-il plus de calme et de loisir pour suivre attentivement leur jeu ; peut être, dans le médiocre, tout repose-t-il sur un ou deux personnages saillants, tandis que, dans un ouvrage achevé, chaque personnage, souvent, exigerait un acteur de premier ordre, et qu'un mauvais comédien, qui estropie son rôle, contribue à gâter tout le reste. » Il s'étendra longuement sur *le Comte d'Essex* de Thomas Corneille, en lui préférant, il est vrai, deux pièces, l'une anglaise et l'autre espagnole, sur le même sujet ; car déjà s'introduisait chez nos voisins la coutume de sacrifier la régularité de notre théâtre à la licence et à la bizarrerie des scènes étrangères : Lessing

devançait là Herder et W. de Schlegel, Tieck et Bouterweck. Notre tragédie ne semblait à Lessing ni assez libre, ni assez populaire, ni, pour tout dire, assez tragique. Celles de ses opinions, qui sont relatives à nos comédies, ne provoquent pas moins notre étonnement et nos réserves. Il célèbre Regnard et Marivaux; il applaudit Brueys et Sainte-Foix; il a des sourires pour le larmoyant La Chaussée, pour la romanesque M<sup>me</sup> de Graffigny, voire même pour l'inconnu Joseph L'Affichard. Mais son auteur de prédilection, c'est Destouches, qui imite les Anglais et qui, étant moins gai, moins vif, plus froid que d'autres, lui paraît plus distingué. Il serait tenté de le placer avant notre incomparable Molière, dont la verve et l'ampleur le troublent. Citons textuellement ses paroles, de peur d'être taxé d'exagération : « Les pièces plaisantes de Destouches ont été accueillies sans enthousiasme par le public français, quoiqu'elles fassent rire du fond du cœur et qu'elles eussent pu seules lui assurer un rang avantageux parmi les comiques de la France..... Dans ses pièces du *Philosophe marié*, du *Glorieux* et du *Dissipateur*, Destouches avait donné des modèles d'un comique plus profond et plus délicat qu'on n'y avait été habitué par Molière, même dans ses ouvrages sérieux. » D'ailleurs, si Lessing, à nos yeux, a le grand tort d'avoir incriminé durement les représentants les plus illustres de notre système dramatique, était-il si coupable de voir que ce système, usé par une pratique excessive de cent cinquante ans, s'en allait à la dérive, par suite de l'impuissance et de la stérilité des imitateurs? N'était-il pas en droit d'appeler de ses vœux les plus ardents la venue d'un régime nouveau, qui, du reste, par malheur, a été, jusqu'ici, plutôt ébauché que réalisé, et qui est encore bien loin d'avoir tenu tout ce qu'il avait pompeusement promis?

La critique négative de Lessing, sa polémique était virulente jusqu'à la rigueur; sa critique dogmatique, ses théories mêlaient çà et là l'étrange et le suspect au juste et au vrai. Il discutait, et, en général, approuvait les diverses règles, plus ou moins expressément posées par Aristote, et il trouvait moyen de démontrer que Shakespeare et Diderot les avaient observées. C'était là, en fait d'esthétique, un véritable tour de force ou d'adresse, qui exigeait toute la finesse d'un dialecticien exercé; comment s'en tirer à moins d'être versé à fond dans les mystères les plus abstraits de la thèse et de l'antithèse, de la synthèse..... et de l'hypothèse? Il réclame un plan suivi dans l'action et de la constance dans les caractères, aussi bien que l'eût fait Horace en son *Art poétique*; il tient en médiocre souci l'érudition historique, les curiosités de l'archéologie et la couleur locale, si chères à nos romantiques. Il désire qu'on respecte fidèlement les types traditionnels; qui supporterait en effet, sur la scène,

un Saint-Louis raisonneur et philosophe, une Jeanne d'Arc douce-reuse et galante, un François I<sup>er</sup> mélancolique et rêveur? De plus, il distingue soigneusement les deux genres tragique et comique, loin de les fusionner ensemble, ainsi que le demandait notre école littéraire de 1830. Il ne supposait point une influence excessive à l'effet moral du théâtre. Avec de tels principes, pendant qu'il condamnait hautement l'imitation des écrivains français, il se gardait d'appuyer toutes les innovations des dramaturges allemands. De là, une situation mixte, isolée et parfois presque fausse. Arrivé à Shakespeare, qui n'avait été guère révélé à l'Allemagne qu'en 1753, grâce à Nicolai, et à la France qu'en 1723, grâce à Voltaire, il le rapproche des tragiques grecs; il observe en lui le sentiment de la fatalité et l'étude de la nature humaine: il reconnaît ses erreurs en histoire; il ne loue pas beaucoup l'emploi qu'il fait du fantastique; il condamne chez lui le mélange du ton élevé et du ton trivial; il a horreur des tueries dont le poète anglais est prodigue. En tout cela, n'oublions point que Lessing semblait suivre pas à pas Diderot; non pas qu'il le copiât servilement, mais parce qu'il existait entre eux une conformité instinctive d'idées et d'aspirations. Tous deux affirmaient que notre tragédie était épuisée, et tous deux, néanmoins, ne jugeaient Shakespeare ni bon ni facile à imiter. Tous deux rompaient des lances en faveur du drame populaire avec sa recherche exclusive du simple et du vrai, son intérêt modéré, ses incidents empruntés à la vie intime, ses tableaux des mœurs communes et des malheurs domestiques, au risque de côtoyer un réalisme plat et vulgaire. L'un composait le *Fils naturel* et le *Père de famille*; l'autre écrivit *Miss Sara Sampson* et *Emilia Galotti*. En toute sincérité, nous l'avons dit, Lessing chérissait Destouches; il admirait La Chaussée; il goûtait le *Sidney* de Gresset, la *Célie* de M<sup>me</sup> de Graffigny, le *Beverley* de Saurin: il eût loué l'*Eugénie* de Baumarchais. La comédie sentimentale et le drame bourgeois, ces deux créations équivoques de son siècle, lui plaisaient également: la lecture des pièces anglaises de Lillo, Edward Moore et autres, des romans de Richardson, avait augmenté en lui ce penchant inné. Il ne serait pas malaisé de déterminer ce qu'une pareille révolution dans le goût public pouvait produire d'inconvénients; mais elle était inévitable. Les contre-coups de l'agitation politique et sociale, de plus en plus croissante en Allemagne et en France, devaient nécessairement se reproduire dans le domaine des conceptions intellectuelles: l'introduction des classes moyennes ou du peuple sur le théâtre devenait forcée, et l'on ne saurait refuser à Lessing, non plus qu'à Diderot, le mérite d'avoir pressenti, annoncé, préparé la littérature dramatique de l'avenir.



## IV

Décidément, ces novateurs, ces promoteurs de réformes n'ont pas l'existence douce et calme : ils luttent et ils souffrent ; ils sèment sans récolter et ils recueillent plus de haines que de profits. Telle était la destinée de Lessing. Remuant et agressif, il ne pouvait se reposer : à peine débarrassé de la tâche infructueuse qu'il s'était imposée à Hambourg, il prend à partie l'archéologue Klotz, professeur d'éloquence à l'université de Halle et conseiller privé, « le mieux renté de tous les beaux esprits d'Allemagne, » qui avait osé contester les principes du *Laocoon* : or, les critiques les plus acerbes (on le sait) aiment médiocrement être critiqués eux-mêmes. Il s'attacha à lui et ruina sa réputation, et, lorsque Klotz se fut éteint avant l'âge, victime peut-être de ses impitoyables sarcasmes, Lessing, dans une lettre du 9 janvier 1772, aura la dureté d'écrire : « Cette fois, l'homme s'est montré plus sage que je n'aurais cru, il est mort ! j'aurais bien envie de rire de cet accident, mais il me rend plus sérieux que je ne l'eusse pensé. » Notons, d'ailleurs, que les *Lettres sur des matières d'archéologie*, publiées en 1769, où il soutenait cette petite guerre, étaient tout à fait remarquables, ainsi qu'un traité *sur la manière dont les anciens ont représenté la mort*. Il y touchait à la question intéressante de savoir pourquoi les artistes chrétiens affectionnent trop souvent le laid et l'horrible : « Il est certain, disait-il, que la religion qui, la première, a appris aux hommes que la mort, même naturelle, est le fruit et le salaire du péché, a dû augmenter de beaucoup l'horreur du trépas. Il y a eu des philosophes qui ont regardé la vie comme un châtiment ; mais tenir aussi la mort pour une peine, c'est ce qui ne serait jamais venu, à moins d'une révélation spéciale, à l'esprit d'un homme éclairé des seules lumières de la raison. A ce point de vue, c'est également, sans doute, notre religion qui a banni du domaine de l'art, cette ancienne figure, si sereine, de la mort. Et cependant, puisque cette même religion n'a pas voulu nous révéler cette sombre vérité pour nous désespérer uniquement, comme elle nous assure, au contraire, que la fin du croyant n'est que douceur et rafraîchissement, je ne vois pas ce qui empêcherait nos artistes de rejeter ce hideux squelette et de revenir à des images plus riantes. L'Écriture nous parle d'un ange de la mort, et ne vaudrait-il pas mieux peindre ou sculpter un ange qu'un squelette ? La religion mal entendue peut seule nous éloigner du beau, et c'est un argument en faveur de la vraie religion

bien comprise que de nous ramener en toute chose vers la beauté. » Cette idée de dépeindre la mort jeune et belle était originale ou plutôt antique : elle charma l'étudiant Gœthe, grand amateur, dès l'enfance, de la beauté physique et de la majesté des anciens. Ni l'un ni l'autre n'eussent approuvé les théories des romantiques français sur l'utilité de la laideur dans la poésie et les arts ; en général, nous avons reconnu que l'influence des opinions de Lessing sur la formation du génie de Gœthe fut considérable, et ce n'est pas peu de chose d'avoir contribué à façonner un semblable élève. Les résultats féconds que devait avoir plus tard ce noble enseignement n'empêchaient pas le maître d'être en proie à de continuelles déceptions et à un triste découragement ; il a, un instant, l'idée de travailler aux gages de la France, lui, le Germain par excellence ; d'écrire en latin, lui, le champion de l'art national. A Hambourg, il s'avise de s'occuper de librairie et d'imprimerie, de concert avec un associé nommé Bode ; il met dans cette entreprise tout ce qu'il possédait, à savoir, une précieuse bibliothèque péniblement formée et qu'il revend à bas prix ; en sa qualité d'homme de lettres, il fait de très mauvaises affaires : il cherche de tous les côtés de l'horizon une espérance, une lueur, une voie de salut. Il avait cessé d'avoir foi en Frédéric II, qui, très dévoué politiquement aux intérêts de sa patrie, était exclusivement français par ses doctrines littéraires et philosophiques. Quelle confiance lui inspirait ce grand prince, c'est ce qui ressort de ce passage hardi d'une lettre, écrite par lui, le 25 août 1769 : « Ne me parlez plus de votre liberté de Berlin..... Elle se réduit purement, et simplement à la liberté d'apporter au marché autant de sottises qu'on veut contre la religion ; bientôt les honnêtes gens rougiront d'user d'un tel privilège..... Mais supposez un peu qu'un homme vienne à Berlin élever la voix en faveur des droits des sujets contre les sangsues publiques et contre le despotisme, comme cela se fait maintenant en France et en Danemark, et vous ne tarderez pas à découvrir quelle est, jusqu'à ce jour, la nation la plus esclave de l'Europe. » En revanche, on lui avait parlé du prétendu libéralisme de l'empereur d'Autriche Joseph II et d'un théâtre à diriger à Vienne : ce plan lui convenait ; mais il échoua. Enfin, pour la première fois, il devint fonctionnaire, ses fonctions nouvelles étant, bien entendu, plus honorables que lucratives. Le duc de Brunswick lui donna la place de bibliothécaire à Volfenbüttel, place déjà remplie autrefois par l'illustre Leibnitz ; le 28 décembre 1769, il l'accepta, malgré sa soif invétérée d'indépendance, et, sauf une excursion en Italie et l'incident extraordinaire de son mariage, il ne devait plus quitter son humble cabinet d'érudit.

La petite cour de Brunswick était présidée par une femme émi-

nente, la princesse Philippine-Charlotte, dont la fille Amélie était appelée à jeter un si vif éclat sur la cour de Saxe-Weymar. Mais ici il n'y avait à compter ni sur un Herder ou un Wieland, ni sur un Goëthe ou un Schiller. Toutefois la poésie y était représentée convenablement par Zachariæ et Ebert, la théologie par Conrad Schmidt et A. Jérusalem, dont le fils fournit par son déplorable suicide une conclusion mélodramatique au fameux roman de *Werther*. Lessing, toujours un peu sauvage, s'obstina à fuir le séjour du château et les avances du prince héréditaire ; on lui avait fait des promesses, qu'on hésita à tenir ; il continuait d'être pauvre et il avait cessé d'être libre. Malade, inquiet, sombre, il conçut le dessein d'abrégier ses jours ; mais des pensées plus consolantes succédèrent pour lui à ces accès de désespoir. Depuis longtemps, il nourrissait une passion vive, mais contenue, pour l'épouse d'un de ses amis, Kœnig, un riche commerçant de Hambourg : il était le parrain d'un de ses enfants. La mort subite de Kœnig lui permit de se rapprocher de sa chère Eva, femme supérieure, qui eut à lutter plusieurs années pour recouvrer la fortune des siens, compromise par les hasards de l'industrie. En même temps, le père de Lessing, le digne pasteur de Camenz, expirait, laissant des dettes à payer et une famille à soutenir. Il lui faut recourir à sa plume : le dépôt scientifique dont il était chargé lui offrait cent mille volumes à consulter, des manuscrits inédits à explorer, des trésors cachés à mettre au jour. Les découvertes qu'il y fit en théologie, en archéologie, en poésie, furent consignées par lui dans ses *Documents historiques et littéraires, tirés de la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel*. Il publia aussi une édition complète et annotée de ses œuvres, afin de déjouer les contrefaçons dont elles étaient l'objet. Revenant insensiblement avec l'âge vers les études théologiques de son adolescence, il y apportait (est-il besoin de le dire ?) des dispositions fort différentes, tout au moins un esprit fortifié et mûri par l'expérience. Quel eût été son rêve sur ces matières si délicates et si ardues ? De faire intervenir le progrès, même au sein des doctrines en apparence les plus immuables de la religion, de remplacer les railleries frivoles et partiales des encyclopédistes français du XVIII<sup>e</sup> siècle par les discussions loyales et graves de la critique et de l'histoire ; libre examen et tolérance, telle était sa devise. Il est facile de voir que nos générations actuelles sont imbues de ces idées et marchent résolument dans cette route. Défenseur convaincu, comme il l'était, de l'indépendance de la pensée et des droits de la conscience, il fut charmé de rencontrer sur les rayons poudreux de la bibliothèque du grand-duc un livre ignoré de Bérenger de Tours, l'hérésiarque du XI<sup>e</sup> siècle, que les protestants flétrissaient aussi bien que les catho-

liques ; il ne voit en lui qu'un opprimé à réhabiliter : « Mais quoi ! » lui dit-on, « c'est un hérétique, et, qui pis est, un hérétique relaps ! » — « Ce qu'on appelle hérétique, » répondait-il, « a un beau côté ; c'est en tout cas un individu qui veut regarder à l'aide de ses propres yeux : la question est donc de savoir si ses yeux sont bons ou mauvais. Certes il y a des siècles où le titre d'hérétique est la plus grande recommandation qui puisse honorer un savant devant la postérité. » On devine comment les exaltés des deux partis et les fanatiques de toute couleur pouvaient qualifier cette largeur de vues et cette sympathie mal déguisée pour quiconque avait ébranlé les bases du culte officiel. Trois ans après cette exhumation, en 1773, il fit imprimer deux opuscules de Leibnitz, l'un *sur l'éternité des peines*, l'autre *sur le dogme de la Trinité*. Puis il eut la hardiesse, de 1774 à 1778, de donner ses *Fragments extraits des papiers d'un anonyme*, qui n'étaient autres que des dissertations fort peu orthodoxes, composées par Samuel Reimar, professeur de langues orientales au gymnase de Hambourg, et que lui avait communiquées la fille de cet érudit téméraire : la guerre ne devait pas tarder à éclater contre lui dans le camp des théologiens. En attendant, il traitait tous les sujets ; il bravait toutes les difficultés ; il aidait de sa coopération éclairée des philologues tels que Reiske et Heyne ; il étudiait les poèmes et les apologues primitifs de la Germanie ; il remontait jusqu'aux *Minnesinger*. Son infatigable activité égalait la profondeur de son intelligence et la variété de ses aptitudes.

On en avait eu récemment une nouvelle preuve : tandis qu'on l'aurait cru plongé dans l'examen des in-folios les plus arides, il courtisait secrètement la Muse théâtrale. Nous voulons rappeler en peu de mots son meilleur drame, cette *Emilia Galotti*, contre-épreuve rajeunie sous une forme moderne et bourgeoise de cet ancien sujet de *Virginie*, qui a été successivement traité par Campistron, Laharpe, Montiano, Sheridan Knowles, La Tour (de Saint-Ybars) ; mais, comme l'a fait remarquer M<sup>me</sup> de Staël, « ce sont des sentiments trop forts pour le cadre ; c'est une action trop énergique pour qu'on puisse l'attribuer à un nom inconnu. » Là est l'avantage de la tragédie ou du drame historique ; là est l'inconvénient du mélodrame. Si le style de cette pièce est un peu faible, si l'intrigue est un peu timide, certains caractères y sont assez nettement tracés. Le jeune prince de Guastalla, Hector de Gonzague, absolu et passionné, mais sans vigueur réelle ; sa fière favorite, la comtesse Orsina ; l'inflexible Odoardo Galotti ; sa femme, si vaine et si imprévoyante ; sa fille Emilia, si aimante et si pure ; le lâche confident du souverain, Marinelli : tous ont une figure distincte, et l'ensemble ne manque point d'intérêt. En somme, c'était là un modèle

de composition dramatique, qui depuis a été dépassé assurément, mais qui a été copié bien des fois. Lessing avait travaillé à cette œuvre dès 1771, en secret et en ne consultant que son frère ; mais à peine fut-elle achevée que les acteurs de Berlin s'en emparaient, et on la joua à Brunswick, en mars 1772, au théâtre, puis à la cour. Seulement les malveillants ouvrirent les yeux et les oreilles, et, dans cette comtesse Orsina, l'impérieuse complice du prince Hector, ils prétendirent reconnaître la marquise Branconi, maîtresse du duc de Brunswick. L'auteur avait-il songé tout bas aux relations illicites de son auguste patron ? Peut-être ; mais, quoi qu'il en fût, il ne parut ni aux répétitions ni aux représentations. Néanmoins l'ouvrage fut monté sur plusieurs scènes allemandes, par exemple à Berlin, où on l'applaudit avec enthousiasme, et à Vienne, où il fut mal exécuté, au point que l'empereur Joseph II déclarait *n'avoir jamais tant ri à une tragédie*. Le drame du spirituel critique fut fort critiqué ; mais les jeunes gens, Herder et Gœthe en tête, battaient des mains. Cependant, il était si peu chanceux, que le succès même ne lui réussissait guère ; il se plaignait de la parcimonie de ses aristocratiques protecteurs. Les gens de lettres d'alors étaient encore condamnés à la médiocrité et à la pénurie en proportion directe de leur talent ; qui d'entre eux aurait prévu les splendeurs financières de notre temps, les hôtels, les villas, les carrosses de nos poètes et de nos artistes, les prodigalités banales du roi-public, de ce millionnaire capricieux et blasé, cent fois plus magnifique, lorsqu'on l'amuse, que ne le furent jamais Périclès et Auguste, Léon X et Louis XIV ? Lessing se rendit bientôt dans la capitale de l'Autriche pour y revoir sa fiancée, M<sup>me</sup> Kœnig ; il repoussa les propositions gracieuses de l'impératrice Marie-Thérèse et les avances non moins flattieuses du public viennois. Il s'empressa de partir, le 15 avril 1775, à la suite du prince héréditaire de Brunswick, afin de visiter cette Italie rêvée en vain par Voltaire, si peu romanesque qu'il fût, cette Italie que Winckelmann et Gœthe ont tant admirée, et où ont passé tour à tour tous les écrivains distingués de notre siècle : Chateaubriand et Byron, M<sup>me</sup> de Staël et Paul-Louis Courier, Lamartine et Ampère, George Sand et Alfred de Musset. Les deux touristes virent en courant la haute Italie, Gènes, la Toscane, Rome, la Corse : on a publié dernièrement le *Journal* de ce voyage, sommaire minutieux et sec, où ne se trahissent guère l'imagination et le goût d'une nature supérieure. Lessing revint en décembre, se sépara à Munich de son noble compagnon, traversa Dresde et Berlin, et rentra à Wolfenbüttel, où il parvint à obtenir une chétive augmentation de traitement et le titre, très envié au delà du Rhin, de conseiller de cour : cela équivalait presque à une position. D'ail-

leurs, il avait déjà quarante-huit ans, et n'avait plus le temps d'ajourner ses projets de bonheur : le 8 octobre 1776, il épousait l'aimable Eva, la veuve de son ami ; l'heure du repos et de l'aisance allait-elle enfin sonner pour lui ?

La fortune semblait disposée à lui sourire : un de ces petits princes allemands, qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se proposaient perpétuellement d'imiter nos usages et nos coutumes, notre luxe et nos vices, l'électeur palatin Charles-Théodore le nomma membre de l'Académie des sciences fondée à Mannheim, et lui offrit une pension annuelle de cent louis d'or, à la condition d'administrer le théâtre de cette ville ; au bout de quelques démarches peu actives de part et d'autre, l'affaire échoua, et notre philosophe se renferma encore dans la solitude. Hélas ! l'isolement lui devenait de plus en plus habituel : ces générations naissantes, dont il avait encouragé la venue, allaient plus loin que lui et déconcertaient ses prévisions. Il avait vu luire le soleil couchant du XVIII<sup>e</sup> siècle ; l'aurore du XIX<sup>e</sup> siècle devait lui paraître un peu confuse. Croit-on que Voltaire se fût montré sympathique à Chateaubriand, quand Buffon n'a pas même compris Bernardin de Saint-Pierre ? De même, Lessing resta assez froid devant les premières créations de la nouvelle école : en n'entendant parler que d'art, d'exaltation, de génie, de sublime, il se dégoûta de ces grands mots trop prodigués, et fut dur envers les novateurs. Quand on représenta avec éclat à Berlin le *Goëtz de Berlichingen* de Gœthe, Lessing affirma que ce triomphe ne faisait pas plus d'honneur à l'auteur qu'aux spectateurs : « ceux-ci, » disait-il, « ne s'aperçoivent pas qu'ils ne se passionnent que pour des décors et des habillements, et que le théâtre retourne à la barbarie primitive ; quant au jeune poète, qu'y a-t-il de plus insupportable que ce talent dont il se vante ? » Un an après, l'apparition de *Werther* vint mettre le comble à sa surprise et à son inquiétude : son esprit pénétrant et précis n'eut pas de peine à discerner ce que pourraient avoir tôt ou tard de dangereux cette sensibilité artificielle et vaniteuse, ces transports de l'amour érigés en vertu, cette morale suspecte et cette logique spécieuse, parées de toutes les grâces de la poésie : la mollesse des idées, et, par contraste, l'effervescence du langage, une mélancolie malade, la folie, le suicide, n'étaient-ce pas les conséquences possibles de ces théories aventureuses ? René, Manfred, Obermann, Sténio, Rolla, n'ont-ils point hérité de ces traits caractéristiques de leur aïeul ? Lessing eut l'intention d'écrire une comédie de *Werther corrigé* : il s'en tint au plan ; mais, si l'on veut avoir son jugement sur ce roman mémorable, sur ce bruyant succès du jour, qu'on médite ces lignes franches et presque brutales d'une lettre adressée par lui à Eschen-

burg, le 26 octobre 1774 : « Pour qu'une pareille production ne fasse pas plus de mal que de bien, ne pensez-vous pas qu'il faudrait y ajouter une petite conclusion rafraîchissante ? Il y aurait à expliquer par quelques incidents comment Werther est arrivé à avoir un naturel si inflammable et à montrer comment un autre jeune homme, à qui le ciel aurait donné les mêmes dispositions, aurait à se tenir en garde contre de tels excès. Car un individu de ce genre pourrait bien prendre la beauté poétique pour la beauté morale et se persuader qu'un personnage qui a su si vivement exciter notre intérêt a été nécessairement bon ; et pourtant, en vérité, il ne l'était point..... Croyez-vous que jamais un jeune homme grec ou romain se serait arraché la vie de cette manière et pour cette cause ? Assurément non..... Produire de tels originaux, si petits dans leur grandeur, si méprisables dans leur enthousiasme, c'était une chose réservée à l'éducation chrétienne, qui met tant de pompe à transformer un pur besoin physique en perfection morale. Allons, allons, cher Gœthe, un autre chapitre de conclusion, et plus il sera païen, meilleur il sera. » Lessing n'eut pas de relations directes avec Gœthe non plus qu'avec Schiller ; Herder et Wieland ne le fréquentèrent qu'en passant : il appartenait à une autre époque, à un autre mouvement intellectuel. Les épreuves douloureuses s'accumulèrent sur lui au moment où il espérait s'être ménagé le recueillement de la retraite ; après quinze mois d'une union, attendue pendant six années, en janvier 1778, il perdit une épouse chérie et l'enfant qu'elle venait de lui donner : « Si j'avais pu, » s'écrie-t-il en stoïcien, « au prix de la moitié des jours qui me restent, acheter le bonheur de passer l'autre moitié avec cette femme, je l'eusse fait volontiers. Mais cela ne va point ainsi, et il faut que je recommence à suivre seul mon chemin. Une bonne provision de laudanum, c'est-à-dire de distractions théologiques ou littéraires, m'aidera à supporter les journées l'une après l'autre au milieu de la douleur. » Il avait vu briller un éclair de félicité, et la nuit était retombée autour de lui, plus épaisse qu'auparavant : il devait mourir en luttant, ainsi qu'il avait vécu.

La converse était au fond de toutes ses pensées, et ses derniers écrits devaient être des œuvres de polémique. Les *Fragments d'un Anonyme*, publiés en 1774, étaient contenus dans les limites du déisme, et ils ne firent pas beaucoup de bruit. Mais il publia, en 1777, cinq autres extraits, tirés de la même source, des papiers de Reimar, et qui portaient ces titres significatifs : « Des déclamations de la chaire contre la raison ; » — « Impossibilité d'une révélation à laquelle tous les hommes puissent accorder une foi solide ; » — Que les livres de l'ancien Testament n'ont pas été composés pour

enseigner une religion ; » — « Du passage de la mer Rouge par les Israélites ; » — « De l'histoire de la Résurrection. » Un cinquième morceau suivit, en 1778, « sur les intentions de Jésus et de ses disciples, » et c'était le plus hardi. Négation du caractère divin du christianisme, récit de son établissement opéré dans des vues et par des voies tout humaines, examen des textes des saintes Ecritures, recherches à propos de l'authenticité et de la concordance des quatre Evangiles : tel était le résumé de ces différents travaux, et c'est justement sur ce terrain que se livre aujourd'hui le combat décisif entre le rationalisme et la foi. L'éditeur ne craignait pas de rendre justice à la loyauté de l'auteur mort, et il tâchait d'élever le débat à un niveau où l'impiété ne pût atteindre : « La lettre, » disait-il, « n'est point l'esprit ; la Bible n'est point la religion. Par conséquent, des objections contre la lettre et contre la Bible ne portent pas contre l'esprit et contre la religion. La religion existait avant qu'il y eût un livre sacré ; le christianisme existait avant que des apôtres et des évangélistes eussent écrit. Si la religion est vraie, ce n'est pas parce que les évangélistes et les apôtres l'ont prêchée ; ils l'ont prêchée parce qu'elle est vraie. » Il est aisé de concevoir ce qu'un semblable commentaire, ajouté à de semblables opinions, pouvait soulever d'orages : en moins de trois années, il circula plus de trente réponses, et tout naturellement la discussion dégénéra en dispute. Obéissant à des convictions sincères et se préoccupant assez peu du scandale qu'elles devaient produire au dehors, Lessing, dans un écrit intitulé : *De l'argument de l'Esprit et de la Force*, chercha à établir que la question des miracles, fussent-ils invinciblement prouvés, n'avait qu'une valeur historique et ne saurait exercer aucune influence sur la croyance à des dogmes métaphysiques ; en dernière analyse, la raison lui paraissait le *critérium* suprême. Dans un autre opuscule (le *Testament de saint Jean*), il ramenait toute la religion à la morale, et toute la morale à l'amour et à la fraternité. En 1778, sa *Duplique* donne clairement la formule de ce scepticisme sans réserves, qui n'est ni le pyrrhonisme subtil des anciens, ni l'incertitude dédaigneuse de Montaigne ou de Charron, ni le doute scientifique de Descartes, ni l'amer découragement de Pascal. S'il hésite, s'il tâtonne, c'est qu'il cherche le vrai et qu'il éprouve plus de plaisir à le poursuivre qu'à en jouir : pour lui, le mérite et la joie sont dans l'effort même. Il le disait expressément : « Ce qui fait la dignité de l'homme, ce n'est pas la vérité qu'il possède ou croit posséder, mais le désir loyal qu'il a de la saisir. Non, ce n'est point la possession, mais la recherche du vrai qui développe ses forces ; en cela seulement consistent les progrès de sa perfection ; la jouissance de la vérité nous rend mous, in-



différents, orgueilleux. » L'orthodoxie la plus tolérante peut-elle s'accommoder d'un examen si rigoureux, de ces perpétuelles aspirations à ce qui est nouveau et meilleur, de cette course effrénée vers l'absolu ? Les théologiens de ce temps-là ne le pensèrent point, et un d'eux, le pasteur Goëtze, de Hambourg, celui que Lessing avait déjà rencontré sur sa route comme adversaire, soutint contre lui une lutte acharnée. Le hardi publiciste y dépensa une verve et une ardeur incroyables, une ironie, qui rappelait Lucien ou Voltaire ; la *Parabole*, la *Prière à Goëtze*, la *Déclaration de rupture*, les *Axiomes, s'il y en a en pareille matière*, les *Onze Antigoëtze*, véritables philippiques allemandes ; tels furent les coups d'épée ou plutôt les coups de fouet dont il harcela ses contradicteurs. On le foudroyait au nom du protestantisme officiel, et lui de répondre avec une logique, qui n'était pas du goût de tout le monde : « Le vrai luthérien doit s'appuyer sur l'esprit de Luther et non pas sur ses écrits ; or, l'esprit de Luther exige absolument qu'on n'empêche personne de s'avancer, selon son propre instinct, dans la connaissance de la vérité. » On lui reprochait de scandaliser les faibles ; il s'écrie : « Scandale par-ci ! scandale par-là ! Je dois songer à mon âme ; que la moitié du monde, que le monde entier se scandalise, n'importe. » On lui conseillait d'écrire en latin, et non en allemand, afin d'être moins compris : Y a-t-il donc deux religions, l'une pour les savants, l'autre pour le peuple ? » « Mais il met le feu à l'Eglise ! — Quand le feu couve, » dit-il, « si l'on veut l'éteindre, il faut lui donner de l'air. » Il affecte d'être plus chrétien que les défenseurs du christianisme, plus luthérien que les disciples de Luther : il n'en use pas moins d'habiles ménagements vis-à-vis des catholiques, et il loue Joseph II, dont l'indulgence lui était nécessaire. A quoi se réduisirent les persécutions dont Goëtze l'accabla, et dont les biographes de Lessing ont fait grand bruit ? A fort peu de chose. Le duc de Brunswick le condamna à déposer entre ses mains le manuscrit des *Fragments* de Reimar, ainsi que les notes qu'il y avait jointes ; mais le prince héréditaire continua à le protéger. Le consistoire lui interdit de traiter des matières religieuses : il n'en rédigea pas moins, à l'adresse de son ennemi, d'autres factums, qui furent imprimés à Hambourg. Enfin, il professa, en plein théâtre, ses maximes et ses antipathies, en livrant au jugement du parterre son drame de *Nathan le Sage*.

Il l'avait depuis longtemps en portefeuille : il y vit une arme de guerre ; n'espérant plus le faire imprimer aux frais du duc de Brunswick, il le publia par souscription. C'était, on le sait de reste, beaucoup moins un drame qu'une thèse philosophique, où les tendances de l'auteur étaient clairement accusées : le but qui y était indiqué

était, sans nul doute, la douceur, la conciliation, la tolérance, nous ne voulons pas dire l'indifférence. Trois cultes y étaient mis en présence; mais le christianisme y était sacrifié trop aisément à l'islamisme et au judaïsme; au fond, c'est la religion naturelle, c'est le déisme que Lessing prêchait. S'il avait recueilli avec empressement dans l'histoire les vertus du musulman Saladin, il ne se souvenait pas avec moins d'admiration des talents et des mérites du juif Mendelssohn, personnifiés dans le type du sage Nathan. Du premier, il faisait un chevalier accompli et un philosophe rationaliste; du second, un modèle de franchise et de charité, de bonté et de prudence. Au contraire, les rôles de catholiques, ceux du templier, qui ne rêve que l'extermination des infidèles, du patriarche de Jérusalem, toujours prêt à allumer la flamme des bûchers, du moine, son agent subalterne, de la servante, avide de prosélytisme et de propagande, sont médiocrement flattés et offrent une teinte assez forte de fanatisme. Un reproche sérieux qu'on peut adresser au poète, c'est précisément qu'il choisit des caractères brillants et exceptionnels pour figurer les deux sectes ennemies de la nôtre, tandis que les chrétiens sont dépeints sous des couleurs très défavorables, et présentés comme des êtres vulgaires et corrompus. Était-ce là de la justice et de l'impartialité? L'amour de ce templier pour une jeune et belle israélite était neuf, avant l'*Ivanhoë* de Walter Scott, l'opéra de Nicolai, la *Juive* d'Halévy et le *Don Juan d'Autriche* de Casimir Delavigne. L'invention, cependant, ne brillait guère en cette pièce: le récit symbolique des trois anneaux y était emprunté à Boccace; on y trouve des ressemblances avec *Alzire*; la reconnaissance du dénoûment rappelle celle de *Zaire*. Le cadre tout oriental de l'action et l'époque des croisades permettaient un certain spectacle; néanmoins, il y a peu de mouvement et d'intérêt; malgré des incidents romanesques et de belles idées, la froideur y règne: on y sent trop l'effort, on y voit trop l'effet. La forme adoptée était celle de l'iambique non rimé, forme nécessairement facile et lâche; le style est parfois défectueux et affecté; l'ouvrage entier est fort curieux, mais inégal. Traduit trois fois en français, spécialement en vers pompeux par Marie-Joseph Chénier, qui ne le destinait point à la scène, imité par Schiller, vanté par M<sup>me</sup> de Staël, ce sermon dramatique a reparu bien des fois sur les théâtres allemands, de 1783 à 1804, à Berlin, à Presbourg, à Weymar; des critiques autorisés, tels que Gervinus et Stahr, sont allés jusqu'à le placer au niveau de *Faust* pour la partie dogmatique et pour l'originalité nationale, et, récemment encore, le fameux docteur Strauss le prenait pour sujet d'un grand commentaire. Sauf quelques interdictions passagères en Autriche et en Saxe, il avait été édité sans obstacles; mais son suc-

cès s'étendit et se confirma seulement après la mort de Lessing, qui n'assista qu'aux débats passionnés auxquels il donna lieu.

Plus il marchait vers sa fin et plus ses idées se coloraient en noir, plus il se préoccupait des problèmes ardu de la métaphysique. De très bonne foi, il se persuadait avoir rendu des services signalés à la religion, en l'éclairant, en l'épurant, en la rectifiant par les lumières de notre intelligence ; il acceptait les dogmes, mais à la condition de les interpréter à sa guise. Ainsi, dans un écrit revêtu d'un titre fort explicite, *le Christianisme de la Raison*, il expliquait celui de la Trinité par des arguments subtils, qu'il puisait d'ailleurs chez Leibnitz. C'est également de cet illustre penseur qu'il s'inspirait dans son traité de *l'Education du genre humain*, où, bien différent en cela de Voltaire et des encyclopédistes, il proscrivait toute marque de raillerie ou de colère dirigée contre les cultes positifs, y découvrant, selon les temps et les pays, autant de manifestations plus ou moins remarquables de nos instincts spiritualistes, autant d'instruments plus ou moins parfaits de notre progrès moral. Le plan de ce traité est à la fois des plus simples et des plus importants. Suivant l'ingénieux controversiste, c'est Dieu lui-même qui fait l'éducation du genre humain et qui proportionne l'étendue de ses leçons au degré de notre faiblesse intellectuelle. L'Ancien Testament fut le livre élémentaire où il lui apprit à épeler ; le Nouveau Testament l'initia à des conceptions plus larges et plus profondes ; un troisième âge s'approche, l'âge de l'Evangile éternel, pressenti de loin par les rêveurs du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, et que nous sommes réservés peut-être à voir inaugurer, celui où l'humanité comprendra Dieu, non plus en apparence et en paroles, mais en esprit et en réalité. Le vrai christianisme existait donc avant qu'il y eût des Ecritures, un Médiateur, des apôtres, des pontifes, des martyrs. Nous serions arrivés à le découvrir tout seuls : l'Etre suprême ne nous l'a révélé qu'afin de hâter considérablement notre marche sur la route du bien. Il est progressif dans son histoire, progressif dans ses destinées ; la charité est sa pure essence, et sa doctrine définitive, c'est la vérité, aperçue clairement et sans voiles par l'œil de notre conscience. Nous n'avons pas ici à discuter la valeur de ces théories ; qu'il nous suffise de rappeler le retentissement qu'elles ont eu depuis, en Allemagne et à travers l'Europe entière, et les conséquences extrêmes qu'on en a tirées. Les principes de Lessing ne sont-ils point ceux de l'Eglise libre du présent et de l'avenir ? L'exégèse, si développée de nos jours dans les chaires germaniques, ne continue-t-elle pas à reposer sur les bases qu'il avait fixées ? Au point de vue strictement philosophique, Lessing était un actif remueur d'idées ; tout à l'opposé de l'égoïste Fontenelle, il eût ouvert ses deux mains

sur le monde s'il avait cru pouvoir en laisser échapper des germes de science ou de moralité. On s'est efforcé, après coup, de faire de lui tantôt un spinoziste, tantôt un leibnitsien : il est certain qu'il s'était approprié plus d'un raisonnement de Spinoza, plus d'une formule de Leibnitz, mais en conservant toujours son caractère individuel et sa place à part. L'unité de substance de l'un, l'harmonie préétablie de l'autre lui convenaient assez ; il s'assimilait le tout, en y mêlant quelques contradictions puisées dans son propre fonds. Il serait injuste d'exiger de lui un système lié et suivi ; car c'était avant tout un penseur convaincu, qui tendait les bras à tout homme de bonne volonté, ou un ardent polémiste, combattant au jour le jour et changeant de tactique selon les besoins de la lutte. Ses doctrines politiques furent pareillement très indépendantes et très larges, mais assez vagues et un peu incohérentes. Un de ses principaux biographes a démêlé en lui un démocrate, un républicain, un esprit *historiquement conservateur et théoriquement radical*. On entrevoit une partie de ses aspirations dans ses *Entretiens sur la Franc-maçonnerie*, qu'il déclare perpétuelle et indestructible, parce que, pour lui, c'est la suppression de toutes les inégalités de castes et de fortune, de toutes les différences de religion et de nationalité, absorbées en une fraternité universelle, et tendant à améliorer, sans les bouleverser, les sociétés humaines. Utopie généreuse, quand bien même elle ne serait pas réalisable, et qui décelait du moins ses nobles intentions ! De ces *Entretiens*, au nombre de cinq, il en dédia trois au duc Ferdinand de Brunswick, grand-maître des francs-maçons allemands, qui l'engagea à modérer ses opinions, tout en lui demandant un travail sur le mouvement religieux de l'époque ; nul, en somme, ne fut moins persécuté que lui.

## V

Que l'on compare, en effet, les vicissitudes de sa vie et ses épreuves, presque toutes volontaires et cherchées, aux efforts pénibles et souvent infructueux que nos philosophes et nos réformateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, Voltaire et Rousseau en tête, ont faits pour propager leurs idées. Sauf exceptions, Lessing n'a subi d'autres difficultés que celles que rencontrent devant eux tous ceux qui, de propos délibéré, heurtent les règles établies. S'il a trouvé des adversaires violents ; si on a travesti ses pensées ; si on l'a calomnié sans pudeur, n'est-ce pas le lot inévitable de quiconque vise au nouveau, poursuit le vrai et froisse des intérêts ou des préjugés ? Au bout du compte, dans toutes ses controverses, c'est lui qui a fini par avoir le dernier mot. Tant d'agitations et de tentatives ne

l'en avaient pas moins épuisé, et il ne survécut que trois ans à son bonheur domestique, d'ailleurs si chèrement acheté et si rapidement détruit. En 1778, il avait perdu sa femme et son enfant ; il remplit cette année de travaux et de productions qui devaient tromper sa douleur et concentrer toutes les forces de son âme ulcérée. Mais cet excès d'activité fiévreuse le consuma, et son corps, tout robuste qu'il était, plia sous le poids trop lourd de sa pensée. En vain il recourut aux distractions et aux voyages ; en vain, pressé d'argent et repris de la passion du théâtre, cette inclination de toute sa carrière, il s'entendit avec une troupe de comédiens de Hambourg, s'engageant à leur fournir deux pièces par an : une suite de maladies et enfin la mort résilièrent le contrat. Elle le surprit dans la ville de Brunswick, comme il s'apprêtait à retourner à Wolfenbüttel ; il succombait, le 15 février 1781, n'ayant que cinquante-deux ans. Le duc de Brunswick, son patron, daigna se charger des frais de ses funérailles ; la plupart des compagnies dramatiques de l'Allemagne, comprenant la grandeur de la perte qu'elles venaient d'éprouver, célébrèrent en son honneur des solennités funèbres. Mais c'est surtout depuis sa mort que sa patrie lui a rendu justice : un comité s'est formé pour ériger à Berlin un monument à sa mémoire ; le gouvernement saxon a voulu aussi lui élever une statue dans son pays natal, à Camenz. Parmi les souscripteurs les plus empressés, on a remarqué l'association israélite universelle, qui devait quelque reconnaissance à l'auteur de *Nathan le Sage*. Disons plus, toutes les nations sont solidaires, quand il s'agit de la gratitude et de l'admiration que mérite le génie. Lessing a puissamment contribué à affranchir la pensée moderne ; il a revendiqué en face de tous, il a conquis, il a fondé les droits de la critique et de l'histoire. Ses défauts ont été bien dépassés par ses qualités : né à une époque de transition, il a su, au milieu des ruines qui s'accumulaient autour de lui, frayer la voie à une école nouvelle, aux innovations des Herder, des Gœthe et des Schiller. Rallié à l'imitation du drame et du roman anglais, hostile à nos traditions classiques, il a appuyé de l'autorité de ses suffrages le système théâtral qui allait triompher après lui. Ses vues sur les beaux-arts furent intelligentes et élevées. Il haïssait l'impiété autant que la superstition ; il avait soif de modération et de tolérance. Peut être a-t-il embrassé plus de matières qu'il n'en a approfondi : l'universalité de ses connaissances était pourtant constatée par ses rivaux les plus obstinés. On peut affirmer que son talent a été encore supérieur à ses œuvres, et notre siècle serait ingrat d'oublier un de ses précurseurs les plus honnêtes et les plus éminents, un de ceux qui, par avance, ont le mieux entendu et le mieux appliqué les lois de la critique contemporaine. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

---

---

# LA ROUMANIE

## SOUS LE PRINCE CHARLES I<sup>ER</sup>

---

### I

Dans la nuit du 22 au 23 février dernier, à deux heures du matin, quarante conjurés conduits par Grégoire Serrurier, Stan Popescu et Constantin Ciocorlan, sous l'inspiration de C.-A. Rossetti, un publiciste éminent, dix fois emprisonné par Couza, se présentent au palais de Buckarest. L'officier de service leur ouvre les portes; les conjurés se trompent et pénètrent dans la chambre du beau-frère de Charles-Jean; celui-ci, réveillé, fait des efforts pour se barricader; sa porte est enfoncée, et, sous l'empire de la menace, il signe l'acte d'abdication suivant :

« Nous, Alexandre-Jean I<sup>er</sup>, conformément au désir de la nation entière et à l'engagement que j'ai pris en montant sur le trône, je dépose aujourd'hui, 11-23 février 1866, les rênes du gouvernement entre les mains d'une lieutenance princière et du ministère élu par le peuple. »

Cette révolution subite, bien que depuis longtemps attendue, n'était pas une révolution militaire comme on l'a prétendu dans quelques organes de la presse, mais l'armée y avait prêté son concours. Il n'y eut pas une seule goutte de sang versé, l'ordre ne fut pas troublé un seul instant, pas un des papiers du prince ne fut même enlevé; enfin, jamais révolution ne s'accomplit plus pacifiquement. Buckarest était dans la joie; il semblait que le vœu de toutes les classes, que la pensée de la nation entière eussent animé les conjurés. Si les paysans, dont le prince Couza avait, durant son

règne, manifestement servi les intérêts, virent avec regret cette révolution s'accomplir, nul ne le sait, car nulle part il ne fut fait de manifestation pour le prouver. Il est donc permis de le dire, la chute du prince Couza n'a été que l'effet du sentiment unanime de la nation Roumaine. Blessée dans sa pensée patriotique et dans ses intérêts beaucoup plus qu'on ne l'a cru généralement en Occident, par les stipulations du 30 mars 1856, elle recouvrait, dans cette nuit du 23 février, après un essai de dix années, les droits qu'elle avait si hautement proclamés dans ses divans *ad hoc*, et marquait avec une persistance et une énergie qu'il faut bien reconnaître, sa volonté de ne former qu'une seule et même nation, et d'être gouvernée par un prince étranger. En effet, ce même jour, le Sénat et la Chambre des députés, que le prince Charles-Jean avait pu croire, par la manière dont les élections s'étaient faites, tout entiers remplis de ses créatures, proclamaient prince de Roumanie S. A. R. le comte de Flandre, frère cadet du roi des Belges. Vainement les diplomates réunis autour du tapis vert traditionnel, s'efforcent de régler le sort des nations et de rogner leurs droits suivant les petits intérêts des hautes puissances contractantes; vainement ils s'efforcent de dessiner des frontières et de créer des « expressions géographiques. » Il vient un jour où les peuples savent faire entendre leur voix et souvent malgré leur faiblesse, imposer leurs droits aux gouvernements les plus forts. Cette petite révolution de Roumanie est une leçon; puisse-t-elle profiter!

La puissance la plus intéressée dans les faits qui venaient de s'accomplir, la Porte Ottomane, crut devoir, au premier moment, protester et évoquer l'affaire devant une conférence des puissances signataires du traité du 30 mars 1856. C'était son droit. Mais en même temps elle fit avancer des troupes vers la frontière et ne dissimula point son désir de revendiquer la suzeraineté que les conventions lui attribuaient. En même temps, la Russie concentrait des troupes en Volhynie et faisait mine de menacer les Provinces danubiennes, sur lesquelles la cour de Pétersbourg a sans cesse les yeux fixés. Ce fut à l'attitude que prit la France et aux démarches actives de son gouvernement que les Provinces durent de voir s'éloigner d'elles le double danger qui les menaçait. La conférence se réunit aussitôt à Paris. Elle était composée des plénipotentiaires des puissances signataires du traité de 1856. Elle tint plusieurs séances, mais ne fit en définitive qu'enregistrer successivement les faits à mesure qu'ils s'accomplissaient dans les principautés. Quelques désordres, qui eurent lieu dans la journée du 15 avril à Jassy et dans lesquels on prétendait avoir reconnu la main de la Russie, amenèrent une manifestation de la part de celle-ci, qui répudiait toute complicité dans les

intrigues et les menées coupables dont on l'accusait. Sans rechercher ici ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans ces accusations, bornons-nous à constater que ces désordres n'eurent aucune influence sur la suite des choses.

Cependant le jeune prince belge n'avait point accepté la couronne qui lui était offerte, et il fallait chercher ailleurs que dans cette petite Belgique, modèle que la nation roumaine paraissait s'être proposé, un prince désireux d'associer ses destinées à celles des Provinces-Unies. La lieutenance générale, qui était composée de MM. le général Nicolas Golesco, Lascar Catargi et le colonel Haralamb, et qui avait pour ministres Jean Ghica, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, Demètre Ghica à l'intérieur, Jean-Constantin Cantacuzène à la justice, Pierre Mavrojéni aux finances, Constantin A. Rosetti, le chef des conjurés, aux cultes et à l'instruction publique, le major Démètre Leça à la gnerre, Démètre Stourdza aux travaux publics ; la lieutenance princière, disons-nous, convoqua les Chambres pour le 10 mai, à l'effet d'élire un autre prince choisi comme il avait été décidé par la nouvelle constitution, parmi les familles souveraines de l'Occident. A ce moment même, on faisait courir le bruit que le prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen était le candidat de la nation roumaine, mais en même temps on affirmait que la conférence réunie à Paris repoussait cette candidature. Cependant, dans la séance du 13 mai, le jeune prince était élu prince souverain héréditaire de Roumanie, et la conférence, désormais sans but, à moins qu'elle ne voulût recourir à la force pour contrarier encore une fois les vœux des populations, n'avait plus qu'à se dissoudre.

Quel était ce jeune prince qu'une nation tout récemment émanicipée appelait ainsi à la gouverner ? Qui l'avait désigné au choix des représentants de cette nation ? L'histoire nous en dira long là-dessus. Mais bien qu'il soit assez difficile aujourd'hui de préciser le rôle qu'ont joué les diverses cours en cette circonstance, il n'est pas absolument impossible d'y reconnaître les traces d'une heureuse entente entre deux puissances qui ont, l'une exercé de tout temps, et depuis douze ans surtout, une influence considérable sur le sort des principautés ; l'autre, montré dans ces derniers temps la volonté et le pouvoir de peser désormais d'un grand poids dans tous les conflits européens.

Le prince Charles de Hohenzollern est né le 20 avril 1839 ; il est le second fils du prince Charles-Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen et de la princesse Joséphine, fille de feu le grand duc Charles-Louis-Frédéric de Bade. Il est, par conséquent, d'une ancienne maison souveraine. Le prince Charles a reçu une brillante éduca-



tion et faisait partie de l'armée prussienne, avec le grade de lieutenant d'artillerie de la garde. Il avait un autre frère qui servait dans la même armée, et qui, dans la journée mémorable de Sadowa, fut relevé couvert de blessures. Il a succombé quelques temps après, et sa mort fut à la fois un exemple de résignation pour les autres officiers victimes de la guerre, et une gloire nouvelle pour cette famille des Hohenzollern qui compte tant de guerriers illustres. Après la chute du prince Couza, des hommes d'État, que l'histoire, comme nous le disions tout à l'heure, nommera plus tard, jetèrent les yeux sur le jeune prince Charles. Des négociations furent entamées et conduites avec autant de discrétion que de promptitude, et, comme il s'agissait avant tout de prévenir les lenteurs de la diplomatie, le prince, aidé par quelques patriotes Roumains, auxquels la patrie devra une éternelle reconnaissance, fit un acte de hardiesse et de courage. Il quitta Dusseldorff, où il tenait garnison, et, traversant toute l'Allemagne et la Hongrie, il arriva incognito dans sa capitale, où il était impatiemment attendu. Ceci se passait le 22 mai, au moment même où le conflit entre la Prusse et l'Autriche préoccupait toute l'Europe, et menaçait de l'entraîner dans une guerre générale. Certes, ce n'était pas le moment pour les puissances signataires de l'acte de 1856 de se montrer bien difficiles dans une affaire qui touchait avant tout la Turquie. L'incident, s'il émut un peu la Russie et beaucoup la Porte Ottomane, n'était pas de nature cependant à réveiller la question d'Orient, que primait en ce moment la question autrement grave de la dissolution du vieux corps germanique. Nous ne redirons pas ici l'accueil enthousiaste qui fut fait à Buckarest au nouvel élu. Son élection, validée et confirmée par le plébiscite de la nation, montrait assez qu'il ne serait pas facile de revenir sur le fait accompli. Les puissances occidentales s'étaient rangées à cette opinion; mais il restait à obtenir l'acquiescement de la Russie, et surtout l'investiture du Sultan.

## II

Pour bien apprécier les rapports qui existent entre les principautés danubiennes et l'Empire Ottoman, il faut se rappeler que la Moldavie, aussi bien que la Valachie, étaient autrefois des principautés complètement indépendantes. C'est au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle que les principautés sont entrées dans une sorte de dépendance vis-à-vis de la Turquie, sans que cependant l'état de vasselage ait jamais été positivement établi. C'était plutôt une sorte de protection dont

la Porte s'était chargée moyennant un tribut annuel. Ce tribut même porte, dans la capitulation de 1514, le nom de *peschkesch*, qui signifie cadeau. Les principautés élurent librement leur prince, mais s'obligèrent dès lors à faire ratifier l'élection par la Porte Ottomane. La preuve la plus péremptoire de la parfaite autonomie des principautés se trouve dans l'art. 7 de la capitulation du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y est dit : « Il n'est permis à aucun mahométan de posséder en Moldavie ni territoire, ni maison, ni magasin, et, en général, il ne doit pas séjourner dans le pays, si ce n'est avec le consentement du prince et pendant un temps limité. » Ces rapports entre les principautés danubiennes et la Turquie n'avaient, à l'époque où ils s'établirent, rien d'anormal. L'Empire Ottoman étendait alors sa puissance jusque sous les murs mêmes de Vienne; il pouvait donc naturellement protéger les petits Etats qui n'avaient que des rapports éloignés avec les Etats chrétiens du centre de l'Europe. Mais, on l'a dit bien des fois, et il faut encore le répéter, ce qui faisait en même temps l'importance et le malheur de ces pays, c'était leur position entre trois empires dont la rivalité a fait naître des guerres presque séculaires. Sans qu'il soit nécessaire de remonter plus haut, nous voyons, en 1812, la Russie profiter des complications dont l'Europe était le théâtre pour arracher la Bessarabie à la Moldavie. Après avoir, depuis Pierre le Grand, successivement affaibli l'Empire Ottoman, la Russie devenait, par le traité d'Andrinople, la seconde puissance protectrice de la Moldavie, et, sans les efforts de la France et de l'Angleterre, elle aurait, en 1833, complètement absorbé cet ancien boulevard de la Turquie. Ce fut alors que l'initiative de la France, en conformité des vœux bien souvent exprimés de la nation roumaine, tenta sinon d'affranchir complètement les principautés danubiennes de ce double protectorat, du moins de le réduire à son importance historique, c'est-à-dire en la mettant à l'abri d'une invasion russe par la garantie des puissances signataires du traité de Paris, et en leur préparant, d'un autre côté, une sorte d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis de la Turquie. On sait que les efforts du gouvernement français ne furent pas, à cette époque, couronnés d'un plein succès. L'union des provinces ne put être obtenue de la conférence. La question, après avoir passé par les différentes phases pendant lesquelles l'Europe civilisée est intervenue pour émanciper autant que possible la Roumanie de la double influence dont nous venons de parler, en était encore à peu près au même point.

Ce furent les principautés elles-mêmes qui se chargèrent de donner à la majorité de la diplomatie européenne la leçon dont, après tant d'enseignements, elle paraissait avoir besoin. On leur avait in-

terdit d'élire un prince étranger; on leur avait interdit de s'unir pour former un seul Etat. Au début, alors que rien encore n'était fondé, qu'elles étaient dans la main des puissances et pour ainsi dire à leur discrétion, elles firent preuve d'un grand sens politique en poursuivant un seul des deux buts promis un jour à leur persévérance. Elles élurent un prince indigène, mais par une de ces habiletés que les peuples savent trouver sous l'empire d'une pensée unanime, le même personnage qui avait été choisi en Valachie obtint aussi les suffrages en Moldavie. Et quel était ce personnage? Appartenait-il à l'une des grandes familles du pays? Occupait-il une haute position dans l'Etat? Annonçait-il un génie supérieur? Non, c'était au contraire un homme de petite noblesse, un simple colonel de milice, parvenu à son grade par la faveur du prince Vogoridès, le caïmacan qui gouvernait les principautés par intérim au nom de la Porte. Rien ne faisait supposer qu'il y eût dans le colonel Couza l'étoffe d'un régénérateur d'empire. Homme de plaisir plus que de gouvernement, il s'inspirait seulement d'idées démocratiques, et ne paraissait lui-même avoir accepté le pouvoir que pour préparer un régime plus conforme aux vœux de la nation. A cette époque on vit un spectacle qui ne manquait pas de grandeur. Tous les représentants des anciennes familles princières, dont les membres avaient autrefois gouverné le pays comme hospodars, s'étaient, d'un commun accord, tenus à l'écart de toute candidature; ils savaient que leurs rivalités auraient pu engendrer un grand péril pour leur pays et peut-être donner prétexte aux puissances protectrices de pousser l'ardeur du protectorat plus loin qu'il ne convenait à une nation libre. En choisissant pour leur souverain un homme que ne recommandaient ni son passé ni ses talents, un homme manifestement placé au-dessous d'eux, ils accomplissaient un acte de politique habile et de vrai patriotisme. Le prince Charles-Jean ne se faisait aucune illusion sur l'honneur inespéré qui était venu le surprendre, car, en acceptant la couronne, il avait pris l'engagement de la déposer le jour où les vœux de la nation lui en feraient une loi. Rien ne prouve qu'il n'ait pas voulu tenir cet engagement. De nombreux griefs ont été articulés contre le prince Couza. Il avait mécontenté les classes élevées; il s'était mis en opposition avec tout ce que la nation avait de plus éclairé; il avait, disait-on, maintes fois faussé les élections, gaspillé les finances, violé la constitution et les lois. La facilité avec laquelle il a signé son acte d'abdication, ce qui pouvait être, il est vrai, l'effet de la violence, les déclarations qu'il a faites en quittant le pays, laissent au moins supposer que, s'il a voulu éterniser le pouvoir en ses mains, il changea d'avis au moment suprême. Il nous plaît de croire qu'il était sincère lorsqu'il

proclamait, dans une lettre demeurée célèbre, adressée au président du conseil des ministres, que, dans sa pensée, « un prince étranger pouvait seul assurer le sort de la Roumanie. »

Ce prince étranger, la Roumanie le possède aujourd'hui. Pour lui, elle a modifié profondément sa première constitution. Reconnu désormais par toutes les puissances protectrices, il a reçu récemment l'investiture du sultan. Toute la presse de l'Europe a retenti de l'accueil flatteur fait au jeune souverain par le souverain dont il est le tributaire. Par là s'est marquée déjà la haute raison qui avait déterminé les principautés à réclamer un membre d'une des maisons princières de l'Europe pour la gouverner désormais. Issu d'une des plus anciennes et des plus illustres familles, il était en droit d'obtenir de la Porte quelque chose de plus qu'aucun prince indigène. Il traitait pour ainsi dire avec le sultan d'égal à égal, et si le tribut que payent les Provinces-Unies à la Porte pour l'espèce de protectorat nominal qu'elle exerce sur elles a été augmenté, si le gouvernement ottoman a refusé jusqu'ici au nouvel hospodar le droit de créer un de ces ordres de chevalerie que possèdent tous les petits principicules d'Allemagne, que valent ces réserves si on les compare aux nouvelles concessions que la Porte vient de faire aux provinces danubiennes. Le droit de s'unir et de ne former désormais qu'un seul Etat leur est acquis. La dernière investiture a été faite, car le prince règne suivant le droit héréditaire, ses successeurs n'auront plus à la demander que comme une vaine formule, et la Porte s'est interdit le droit de la refuser. Ce serait peu pourtant, pour l'avenir de la Roumanie et pour les intérêts bien entendus de la Porte, si ce nouvel état de choses ne devait pas produire tous les effets qu'il semble promettre et donner tous les fruits qu'il est permis d'entrevoir. Mais, avant d'examiner ce point important, ce point capital de la question, il est nécessaire peut-être de jeter un rapide coup d'œil sur la nouvelle constitution, qui est encore peu connue dans l'Europe occidentale.

### III

C'est le 16 mai que le gouvernement provisoire a proposé au Corps législatif le nouveau projet de constitution. C'était le 13 mai que la Chambre avait sanctionné l'élection du prince Charles ; elle l'avait fait dans les termes suivants : « La Chambre, fidèle à la volonté nationale, constante et affirmée avec tant de force par les di-  
vans *ad hoc*, par toutes les assemblées ultérieures, dernièrement

encore par le Corps législatif et par le plébiscite du 28 avril, déclare pour la dernière fois devant Dieu et devant les hommes que la volonté immuable des Principautés-Unies est de rester toujours ce qu'elles sont. Une Roumanie unie et indivisible, sous un prince héréditaire étranger, d'une famille souveraine de l'Occident, et que le prince héréditaire de la Roumanie une et indivisible est le prince Charles-Louis de Hohenzollern-Sigmaringen, que l'assemblée à son tour proclame sous le nom de Charles I<sup>er</sup>. « Cent onze députés sur cent dix-sept présents avaient voté cette proposition ; il y eut six absentions, mais pas un seul vote négatif. La constitution n'était qu'une conséquence de ce vote. A ce moment, on n'était pas encore assuré du bon vouloir des puissances protectrices, et il convenait d'éloigner tout prétexte à une intervention. L'article 13 de la convention du 30 mars 1856 faisant une condition expresse de l'indignat pour le prince souverain ; les représentants de la nation Roumaine avaient, cette fois encore, imaginé un biais pour l'é luder, et le jour même où le prince Charles faisait son entrée triomphale à Buckarest, au milieu des cris enthousiastes de la population, l'assemblée législative votait à l'unanimité la naturalisation du prince Charles-Antoine de Hohenzollern, père du nouvel hospodar. Ainsi se trouvait écartée, du moins, en apparence, la difficulté dont la Porte pouvait se faire un prétexte pour opposer un obstacle à la réalisation des vœux de la nation roumaine. On fournissait par là une occasion aux puissances garantes de reconnaître les faits accomplis. On le voit, le sens politique ne manque pas plus aux populations de la Roumanie qu'à celles de l'Italie, d'où les Roumains se piquent de tirer leur origine.

La constitution de 1866 déclare par son titre I<sup>er</sup> que les « Principautés-Unies-Roumaines constituent un seul Etat indivisible sous la dénomination de Roumanie. » C'est le but provisoirement atteint par la double élection du prince Couza. Il est désormais inscrit dans la constitution reconnue par les puissances. Cette constitution, incontestablement très libérale, reconnaît « la liberté de conscience, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse et la liberté de réunion. » Pourquoi faut-il qu'elle refuse la naturalisation aux étrangers qui n'appartiennent pas à un des rites chrétiens ? Un sectateur de Bouddha, pas plus qu'un sectateur de Mahomet, ne peut donc espérer devenir Roumain, et si des Chinois ou des Japonais aspiraient à ce titre, ils ne pourraient l'acquérir qu'en abdiquant leur religion, c'est-à-dire par une violation de la liberté de conscience. Cette contradiction entre l'article 5 et l'article 7 de la constitution ne peut s'expliquer que par l'état de sujétion où la Porte a voulu quelquefois réduire les principautés danubiennes. Les Roumains ont

voulu par là élever une barrière à l'envahissement des Turcs. Etait-ce bien nécessaire? Est-ce bien du côté de la Turquie que les Roumains ont désormais quelque chose à craindre? N'est-ce pas plutôt du côté de certain rite chrétien, qui ne cesse pas d'affirmer sa prépondérance spirituelle sur toutes les branches de la religion dite orthodoxe? Il nous semble, quant à nous, que l'introduction de quelque élément mahométan dans le sein des populations roumaines est beaucoup moins à redouter pour leur indépendance que les revendications incessantes de l'Eglise russe. Pour un danger plus apparent que réel, les représentants de la nation roumaine se sont donné le tort d'une contradiction et d'un écart de leur voie libérale.

Mais à côté de cette disposition, dont nous ne voulons pas exagérer la portée, nous en trouvons une autre qui mérite d'être signalée. L'article 9 est ainsi conçu : « Tout Roumain d'un Etat quelconque, sans distinction du lieu de naissance, dès qu'il a prouvé sa renonciation à la protection étrangère, peut immédiatement obtenir l'exercice des droits politiques par un vote des corps législatifs. » Pour bien mesurer l'importance de cet article, il convient de se rappeler qu'il y a des Roumains ailleurs qu'en Roumanie. La Bessarabie, d'un côté, la Bulgarie, de l'autre, même les provinces plus centrales de la Turquie d'Europe, enfin la Serbie, la Transylvanie et la Hongrie contiennent, mêlés à leurs populations, des éléments roumains dans une proportion assez considérable. Il est clair que la constitution nouvelle a voulu, vis-à-vis de ces éléments, poser une pierre d'attente; si la Roumanie actuelle, sous l'empire d'un gouvernement national, intelligent et fort, parvenait à dégager complètement son indépendance, il se passerait là quelque chose d'analogue à ce qui s'est vu en Italie, et la principauté de Charles I<sup>er</sup> pourrait bien être un jour le Piémont de ces contrées. Il est permis de le dire, l'article 9 de la constitution est une porte largement ouverte sur l'avenir.

Calqué en grande partie sur la constitution de la France antérieure à 1852, et surtout sur la constitution de Belgique, le nouveau pacte de la nation roumaine reproduit les conditions de liberté individuelle et de propriété que nous sommes habitués à pratiquer en Occident. Les actes de l'Etat civil sont placés en dehors de l'autorité religieuse. La presse périodique n'est soumise à aucune restriction autre que celles qui résultent du droit commun. Ni censure, ni autorisation préalable, ni cautionnement, ni avertissement, ni suspension, ni suppression, le jury pour réprimer ses écarts; on peut dire que la presse en Roumanie est entrée dans son âge d'or. Mêmes libertés et mêmes droits pour les réunions; seules, les réunions en plein air sont soumises à des restrictions de police. Il n'est pas néces-

saire d'obtenir une autorisation préalable pour poursuivre un magistrat ou un fonctionnaire prévaricateur. Mais pour qu'il soit mis une limite à la malveillance humaine, avec laquelle il faut toujours compter, le dénonciateur, s'il a dénoncé à faux, sera puni par une loi spéciale.

Le côté purement politique de la constitution la rapproche plus particulièrement de la constitution belge. En principe, c'est de la nation que relèvent tous les pouvoirs. Toutefois, les pouvoirs constitutionnels du prince sont héréditaires dans la descendance directe et légitime de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leurs descendances. Il y a deux assemblées électives, le Sénat et la Chambre des députés. L'initiative des lois appartient à chacune des trois branches du pouvoir législatif. Les droits des deux assemblées sont aussi étendus que possible. Elles ont le droit de nommer leurs bureaux, de faire des enquêtes, d'adresser des interpellations, d'amender les lois, de recevoir des pétitions, de les transmettre aux ministres. Toute loi relative aux recettes et aux dépenses de l'Etat ou au contingent de l'armée doit d'abord être votée par l'assemblée des députés. La principauté étant divisée en districts, le corps électoral est, dans chaque district, divisé en quatre collèges. Le premier collège est formé de tous les individus ayant un revenu foncier de 300 ducats et au-dessus. Le deuxième collège, de ceux qui ont un revenu de moins de 300 ducats jusqu'à 100 inclusivement. Le troisième collège se compose des habitants des villes, commerçants et industriels, qui payent à l'Etat une contribution de quatre-vingts piastres. Les professions libérales, les officiers en retraite, les professeurs et pensionnaires de l'Etat sont exemptés du cens. Les deux premiers collèges nomment chacun un député. Le collège des villes nomme un nombre de députés proportionné à la population. Ainsi Buckarest en a six, Jassy quatre, Craiova, Galatz, etc., en ont trois chacun; d'autres en ont deux ou un; en tout cinquante-huit. Le quatrième collège, et ceci est une singularité essentielle à noter, ne jouit pas du droit de vote direct. Il se compose de tous ceux qui payent à l'Etat une contribution quelconque, si minime qu'elle soit, et qui ne sont pas compris dans les trois catégories précédentes. Cinquante électeurs de cet ordre nomment un délégué; les délégués réunis au chef-lieu du district élisent un député. On le voit, le système est assez compliqué; mais il a l'avantage de fournir une représentation exacte des différents intérêts et des différentes classes de la société. Les membres de la Chambre sont élus pour quatre ans; on est éligible à vingt-cinq ans.

Le Sénat est également électif. Ses membres, pas plus que les

députés, ne reçoivent aucune indemnité. Ils sont nommés séparément par deux collèges, comprenant l'un les propriétaire terriens du district ayant au moins 300 ducats de revenus, l'autre les propriétaires des villes jouissant d'un revenu de même importance. Par une imitation de la loi anglaise, mais s'appliquant ici à la Chambre haute, les universités de Jassy et de Buckarest ont droit chacune d'élire un sénateur. En outre, sont sénateurs de droit l'héritier du trône, les métropolitains et évêques diocésains. Pour pouvoir être élu sénateur, il faut avoir au moins quarante ans et jouir d'un revenu de 800 ducats, sauf quelques exceptions.

Nous n'entrerons point dans le détail des conditions suivant lesquelles le prince gouverne, transmet et délègue son pouvoir. La plupart des articles reproduisent les dispositions de la constitution belge. Il y a toutefois, perdu parmi les autres, un certain art. 91 qui ne laisse pas que de donner plus de force à des observations que nous avons présentées plus haut. Cet article dit que « le prince ne peut être en même temps chef d'un autre Etat sans l'assentiment des deux Assemblées. » Pour qui sait lire entre les lignes, il y a là une seconde pierre d'attente en vue des annexions possibles. L'esprit politique des Roumains ne nous semble dépassé que par l'unanimité de leurs ambitions.

Les ministres sont responsables, cela va de soi, mais il n'est pas nécessaire d'être député ou sénateur pour être ministre. Ils ne sont pas non plus soumis à la réélection. Pour montrer combien les mœurs, en Roumanie, sont loin de l'état sauvage où nous les représentaient naguères encore quelques publicistes de l'Occident, il suffira de dire que la peine de mort n'y existe pas et que la plus lourde peine qui puisse frapper un ministre « responsable » est la détention. On sait ce que valent, du reste, ces responsabilités ministérielles, aussi bien que les *irresponsabilités* souveraines. Pour peu que les ministres condamnés à la détention soient traités comme le prince Couza le fut pendant quelques jours, ils n'auront vraiment pas le droit d'occuper l'Europe de leurs infortunes.

Les Assemblées qui ont rédigé, en cent trente-trois articles, la nouvelle Constitution de la Roumanie ne se sont point flattées d'être infaillibles ; elles se sont donc réservé le droit de révision. En ce point, mais en ce point seulement, la Constitution roumaine se rapproche de la Constitution actuelle de la France. Enfin, les communes et les districts s'administrent eux-mêmes, et le *self-government* de l'Angleterre semble avoir plus préoccupé les constituants de Buckarest que les formes tutélaires sous lesquelles la Constitution de 1852 abrite la faiblesse communale en France.



## IV

Si tous les hommes éclairés en Roumanie, et la population entière à leur suite, ont tant de fois réclamé l'union des provinces sous un prince étranger et de maison souveraine, ce n'est pas seulement qu'ils voulussent resserrer leurs liens et condenser leur administration. Il faut savoir aller au fond des choses et dégager la pensée essentielle que recèlent des vœux si souvent exprimés et couronnés enfin par le succès. Ce que voulaient surtout les Roumains, c'était d'introniser chez eux une dynastie qui pût marcher de pair avec les autres dynasties de l'Europe ; qui pût, par conséquent, à un moment donné, tenir tête aux puissances plus grandes et plus fortes dont le pays est entouré. L'histoire en est témoin, les peuples privés de dynastie sont sujets à périr. Au milieu des conseils de l'Europe, où les institutions monarchiques dominent de si haut, les nations, à moins qu'elles ne soient placées dans des conditions géographiques exceptionnelles, ne sauraient maintenir leurs droits et faire reconnaître leur existence, si elles n'ont ou la force de cohésion de l'Angleterre et de la France, ou la force dynastique qui sauva la Saxe et tant d'autres petits Etats en 1815. L'exemple de la Pologne, livrée à l'anarchie par ses plus grandes familles, dont aucune n'était assez grande pour dominer les autres, les partages successifs dont cette illustre nation fut victime pour n'avoir pas su être tout à fait monarchique, cet exemple, disons-nous, est un enseignement qui paraît avoir été médité par les hommes politiques de la Roumanie. Ils savaient qu'une dynastie, branche détachée d'une maison souveraine, assurait mieux leur existence et préparait mieux leur avenir que n'eussent pu faire tous les protocoles de la diplomatie européenne. Heureuse la nation qui, en cherchant une dynastie, a trouvé, du même coup, un prince jeune, ardent, décidé, pour mettre au service d'une noble cause son intelligence et son dévouement.

Ce serait se faire illusion toutefois que de croire la Roumanie assez forte, même sous un prince capable de la régénérer complètement, pour résister aux attaques dont elle sera indubitablement l'objet. Nous avons parlé des trois empires qui l'entourent. Le moins à craindre pour la Roumanie est certainement celui qui semble le plus intéressé à combattre son indépendance. La Turquie, nous l'avons déjà dit, n'est plus en situation de revendiquer des droits de suzeraineté, qu'elle n'a d'ailleurs jamais possédés pleinement, et il semble au contraire, par l'accueil brillant qui a été fait au prince Charles à Constantinople, que la Sublime Porte ait entrevu dans ces derniers temps, éclairée peut-être par d'utiles con-

seils, l'avantage qu'elle pouvait retirer pour sa conservation d'une force nationale et indépendante, assise sur les rives du Danube. Nous ne doutons pas, pour notre part, qu'on ne commence, dans les parages du Divan, à considérer avec moins de méfiance la présence à Buckarest d'un prince étranger, qui peut, à un moment donné, par ses alliances et ses liens de famille, déterminer en sa faveur l'action d'une puissance de premier ordre. La Sublime Porte n'a pas oublié qu'elle n'eut jamais sur ces populations qu'un droit bien fugitif; elle a tout à gagner à remplacer ce droit nominal par une bonne et solide barrière, qui saura un jour se défendre elle-même.

L'ennemi de la Porte ne peut jamais être en Roumanie; il est en Autriche ou en Russie. Refoulée de l'Allemagne par des victoires dont il y a peu d'exemples dans les annales du monde, l'Autriche est naturellement portée à se rejeter vers l'Orient. Un moment, on s'en souvient, on avait fait luire à ses yeux l'acquisition des principautés danubiennes comme compensation à l'abandon de la Vénétie. Nous sommes loin, il est vrai, de ces temps où l'empire d'Autriche était une force considérable en Europe et prépondérante en Allemagne. Ils sont passés, ces jours où, pour une querelle personnelle, elle pouvait entraîner tout le corps germanique à la guerre. Elle reste pourtant une puissance de premier ordre, sans cohésion, il est vrai, mais toute peuplée de races guerrières, imbue elle-même de l'esprit militaire, désireuse de réparer ses échecs, attentive à saisir les occasions. Lequel vaudrait mieux pour la Turquie ou d'un petit royaume roumain ou d'un grand empire slavo-germanique pesant sur ses flancs? La réponse n'est pas douteuse.

Le sera-t-elle davantage si nous considérons cet autre empire slave qui ouvre ses territoires immenses au delà du Pruth, et qui, depuis Pierre le-Grand, n'a cessé de menacer Constantinople? La chute de Sébastopol n'a pas suffi pour décourager des ambitions qui ne sont que trop justifiées par la force du colosse dont les « pieds d'argile » nous paraissent coulés d'un bronze qu'il ne serait pas facile de briser. Si le mauvais vouloir de l'Autriche vis-à-vis du nouveau prince de Roumanie s'est maintes fois accusé dans les journaux officieux du cabinet de Vienne, la malveillance de la Russie s'est manifestée plus hautement encore dans les journaux de Moscou et de Pétesbourg et jusque dans la tardive reconnaissance du nouvel ordre de choses par le gouvernement russe. Ce serait trop présumer en effet de l'impartialité et de la justice des hommes politiques que de croire que les vœux unanimes de la nation roumaine aient détourné les ambitions russes de leur cours naturel. Gardons nous d'en douter: la Russie n'a point abdiqué ses prétentions; elle n'a fait qu'ajourner ses visées. Le jour où le moment lui paraîtrait op-

portun, elle ne manquerait pas de renouveler l'assaut qui lui a si mal réussi en 1854, et la Moldavie, ce jour-là, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, privée de sa complète indépendance, arrêtée dans ses légitimes développements, ne présenterait qu'un bien faible obstacle à l'accomplissement des plus hardis desseins. Par la conquête entière du Caucase, l'empire russe s'est rapproché de l'Empire Ottoman, sur des points où la nature semblait lui avoir opposé des difficultés insurmontables. Désormais, quand elle le voudra, et elle le voudra quand elle le pourra, la Russie ira prendre à revers la Turquie, et la frappera dans ses possessions asiatiques. La position qu'elle prend en Asie, au delà de la mer Caspienne, peut tenir en échec les alliés naturels de la Porte, et même paralyser dans une certaine mesure une des grandes puissances qui l'ont sauvée en 1854. Il semblerait donc utile pour l'Europe, et pour la Turquie surtout, de favoriser la formation, aux embouchures du Danube, d'un Etat assez fortement constitué pour tenir en respect de ce côté les forces de la Russie. Si cet Etat pouvait entrer librement dans les alliances avec les autres Etats européens, la Russie, obligée de reporter sur d'autres points ses moyens de défense, et de faire face à d'autres ennemis, ne pourrait plus faire converger ses armées sur la Turquie d'Europe ; le champ de bataille du Danube lui serait interdit, et elle ne menacerait plus perpétuellement de la conquête la clef de la Méditerranée. Couverte du côté du Danube, la Turquie reporterait ses forces vers ses contrées asiatiques de la mer Noire, que la Russie lui a ravies, et aurait loisir de soulever des populations encore toutes frémissantes sous le joug moscovite.

Nous ne croyons pas nous tromper, il y a là, pour la diplomatie européenne et pour les gouvernements intéressés, une occasion bien favorable de couper dans sa racine cette malheureuse question d'Orient, qui renaitra sans cesse si l'on ne parvient à l'éteindre complètement. Cette occasion, si elle n'est pas saisie, pourrait bien ne plus se représenter de sitôt, du moins dans des conditions aussi favorables qu'aujourd'hui. Tout le monde est convaincu qu'une transformation doit un jour s'accomplir dans la Turquie d'Europe. Les bons esprits voudraient qu'elle s'opérât sans porter un préjudice trop considérable aux droits du sultan. Nous avons montré récemment ici<sup>1</sup> que l'élément turc dans la Turquie d'Europe était le plus considérable après l'élément slave, et qu'il avait sur celui-ci l'avantage d'être homogène et en possession du pouvoir ; qu'il a par conséquent plus de droits qu'aucun autre de tenir ces contrées, beaucoup moins misérables et beaucoup moins foulées qu'on ne le

<sup>1</sup> *Le Réveil de la question d'Orient*, 2<sup>e</sup> série, t. LHI p. 179 (livr. du 15 octobre 1886).

reconnait habituellement en occident. Néanmoins, il est des provinces presque complètement chrétiennes, et ce sont précisément celles qui avoisinent de plus près la Roumanie, pour lesquelles on peut légitimement souhaiter une situation meilleure que celle qui leur est faite aujourd'hui. Sans être précisément indépendantes, elles ne font pas toutes partie intégrante de l'Empire Ottoman. La Serbie, le Monténégro, la Bosnie elle-même, échappent par bien des côtés à l'influence de la Porte ; elles sont constamment minées par les intrigues de la Russie, qui saura profiter du premier bouleversement qui aura lieu dans l'Europe centrale, pour se ménager l'accès d'un pays préparé de longue main à connaître sa puissance. De toutes ces contrées qui forment pour ainsi dire la limite entre la civilisation occidentale et la civilisation de l'Orient, la Roumanie est sans contredit celle qui se rapproche le plus de nous, et qui contient le plus d'éléments susceptibles d'un développement progressif. Là se retrouvent mêlés aux mœurs et à l'instruction de l'Allemagne, les usages, les grâces, les habitudes policées de la France. Paris et Vienne semblent retrouver leur image dans les salons de Buckarest, et il n'y a pas à douter que les qualités solides de l'Allemagne du nord ne se reflètent bientôt à leur tour au sein de ces populations douces, aimables et faciles, sous l'influence d'un prince allemand, qui appartient à l'illustre maison à laquelle l'Allemagne doit elle-même sa régénération. N'est-il pas à désirer, dans l'intérêt bien entendu de la civilisation, intérêt que nous ne saurions séparer de celui de l'Europe, ni même de celui de la Turquie, n'est-il pas à désirer qu'il se forme là le noyau d'un peuple nouveau, destiné à transporter vers l'orient de l'Europe cette forte civilisation dont l'Angleterre, l'Allemagne et la France sont les modèles les plus accomplis de l'univers.

Le jeune prince, à qui les destinées de ce pays sont aujourd'hui confiées, semble profondément pénétré de cette haute pensée ; ses déclarations et ses actes en font foi. « Elu spontanément par la nation prince des Roumains, disait-il en langue française, le 22 mai, devant l'assemblée des députés à Buckarest, j'ai quitté sans hésiter mon pays et ma famille pour me rendre à l'appel de ce peuple, qui m'a confié ses destinées. Ayant mis le pied sur cette terre sacrée, je suis devenu Roumain. L'acceptation du plébiscite m'impose, je le sais, de grands devoirs. J'espère qu'il me sera donné de les remplir. Je vous apporte un cœur loyal, des intentions droites, une ferme volonté de faire le bien, un dévouement sans bornes à ma nouvelle patrie, et cet invincible respect des lois que j'ai puisé dans l'exemple des miens. Citoyen aujourd'hui, demain, s'il le faut, soldat, je partagerai avec vous la bonne comme la mauvaise fortune. Dès ce mo-

ment, tout est commun entre nous. Comptez sur moi comme je compte sur vous. Dieu seul peut savoir ce que l'avenir réserve à notre patrie ! Pour nous, contentons-nous de faire notre devoir ; fortifions-nous par la concorde ; unissons nos efforts, afin d'être à la hauteur des événements. La Providence, qui a guidé votre nouvel élu jusqu'ici, et qui a aplani les obstacles sur ma route, ne brisera pas son œuvre inachevée. »

Le prince, depuis lors, n'a pas dévié de son programme, et il a saisi avec empressement toutes les occasions de renouveler et de confirmer ses premières déclarations. L'autre jour encore, au moment où de nouvelles élections conviaient les Roumains à exprimer leurs vœux, il rappelait au président du Conseil que le gouvernement ne devait intervenir d'aucune façon dans les élections, ni peser sur les suffrages. « Je considère comme de mon devoir, disait-il, de veiller avec persistance à ce que la loi électorale soit exécutée avec la plus grande sincérité, sans l'ombre d'une influence administrative. Toutes les opinions doivent se manifester avec franchise et loyauté, comme il convient à des hommes libres, afin que les actes de mon gouvernement soient jugés par une assemblée de véritables représentants du pays. » Un de nos correspondants nous écrivait l'autre jour de Bucarest : « Je ne suis pas encore depuis assez longtemps ici pour pouvoir me rendre compte des affaires embrouillées de ce pays ; mais ce qui se révèle à moi avec évidence, c'est l'amour et la considération dont le prince jouit ici partout. Voilà ce qui me fait espérer que nous marchons vers un avenir heureux. Le prince mérite pleinement la haute considération qu'on a pour lui, car il ne veut que le bien du pays. Il est d'une affabilité qui plaît à tout le monde ; mais il montre en même temps une fermeté de caractère qui est presque au-dessus de son âge. Il ne cesse de travailler aux affaires de l'Etat, et, quoiqu'il laisse aux ministres une grande latitude dans l'exercice de leurs fonctions, il se fait rendre compte des moindres détails du gouvernement. » Le correspondant non suspect qui nous écrivait ces lignes ne nous dit pas si les hommes politiques du pays conforment, de leur côté, leur conduite aux vœux qu'ils ont si souvent exprimés. Son silence sur ce point, aussi bien que l'attitude des différents corps de l'Etat depuis le 22 mai, nous donnent la certitude que tous sont pénétrés de cette pensée de concorde et d'union qu'invoquait le jeune souverain dans son discours d'avènement.

ALPHONSE DE GALONNE.

---

---

# REVUE CRITIQUE

---

*Le Roland furieux* de l'Arioste, traduit en vers par M. F. DESSERTEAUX. Paris, Michel Lévy et Librairie nouvelle.

On ne saurait croire combien, en dehors des poètes de profession, il y a en France de gens qui versifient, combien la province renferme de lettrés, dont Paris s'accommoderait fort, combien spécialement la magistrature compte de ces esprits ouverts et cultivés, qui se délassent par le culte de la science ou de la poésie des austères devoirs que leur noble profession leur impose. Un conseiller à la Cour impériale de Dijon, M. Dessertheaux, est un de ces hommes studieux et infatigables qui n'usent de leurs loisirs que pour se livrer à de sérieux travaux et qui tempèrent l'aridité des études juridiques par le doux commerce des Muses. Il s'est imposé une tâche difficile en tout temps, ingrate et rude à notre époque, la tâche de traducteur et, deux fois déjà, il l'a heureusement remplie. Au reste, les difficultés d'une semblable entreprise et les variations du goût public, qui ne semble guère se porter de ce côté, n'ont pas empêché, de nos jours, bien des tentatives de ce genre. Milton n'a-t-il pas été traduit par Châteaubriand et Pongerville, Virgile par Barthélemy, le sixième chant de l'*Odyssée* par M. Ponsard, diverses pièces du théâtre grec par MM. Léon Halévy et Mesnard, Dante par Brizeux, Lamennais, MM. Ratisbonne et Mesnard, l'*Arioste* par MM. Mazuy et Philippon de la Madeleine, l'*Anthologie* elle-même par M. Dehèque, Shakespeare par MM. Benjamin Laroche, François-Victor Hugo, Emile Montégut, plusieurs chefs-d'œuvre espagnols par MM. Damas-Hinard, Louis Viardot et Germond de la Vigne, tout récemment le *Don Juan* de Byron par un amateur de lettres? On pourrait constituer pour le dix-neuvième siècle toute une bibliothèque de traducteurs, dont quelques-uns sont célèbres, dont la plupart furent très estimables. La lutte entre les partisans des *Belles infidèles* et ceux de la littéralité est vidée depuis longtemps : il est bien évident qu'il s'agit de concilier le mieux possible l'élégance et la fidélité. Quant à la question de savoir si les poètes anciens ou étrangers doivent

être rendus en vers ou en prose, elle est encore indécise, et c'est une affaire d'appréciation personnelle. Pour moi, je suis de l'avis de Voltaire et de M. Desserteaux, et je penche résolument vers les traductions en vers. L'habile interprète dont nous nous occupons avait, en 1853, publié les vingt chants de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, reproduits octave pour octave avec une exactitude et une aisance singulières, et une lettre très flatteuse, que lui adressa à cet égard un juge des plus compétents, l'auteur de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday*, ne faisait que constater le jugement du public. Bien loin de s'endormir sur son succès, M. Desserteaux s'est remis à l'ouvrage, et il a pris à partie un modèle plus délicat peut-être et plus embarrassant que le Tasse, cet Arioste, si séduisant et si aimable, mais qui a quelque chose de souple et d'ondoyant, parfois quelque chose d'insaisissable. Ici, comme dans son premier essai, il s'est astreint à la loi d'employer la forme de l'octave, afin de suivre d'autant plus près les traces de la stance italienne; seulement il s'est abstenu d'entre-croiser les vers et il a conservé notre alexandrin classique, auquel nos oreilles sont accoutumées. De plus, renonçant à la pensée de traduire le poëme entier du chantre de Ferrare, qui n'a pas moins de quarante-six chants et qui contient plus de trente-huit mille vers (les épopées indienne du *Râmâyana* et du *Mahâbhârata* ont seules plus d'étendue), M. Desserteaux a cru pouvoir resserrer en vingt livres tout l'épisode de Roland, dont on ne saurait nier l'importance et l'intérêt, en le dégageant des deux autres parties de l'ouvrage : les Amours de Roger et de Bradamante et le Siège de Paris par les Sarrasins. C'est une réduction de cette espèce qui a été tentée, dans ces dernières années, par M. Jules Janin pour la *Clarisse Harlowe* de Richardson, par M. Giguet pour les œuvres d'Homère. On peut discuter sur l'utilité de ces abréviations : l'essentiel est qu'elles soient faites avec goût; il vaut beaucoup mieux que le public lise les poètes ainsi abrégés que de les admirer de confiance sans en connaître une page. La version, complète d'ailleurs, qu'il avait faite du Tasse, a valu à M. Desserteaux une deuxième édition; nous souhaitons ou plutôt nous espérons une faveur non moindre de la part des lecteurs, pour le poétique résumé qu'il nous donne maintenant des charmantes fictions de l'Arioste.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

*De la réunion des diverses parties de la Chrétienté*, par M<sup>r</sup> MANNING, archevêque de Westminster, traduit de l'anglais par M. l'abbé FALCIMAGNE. Paris, Regiss Ruffet.

Cette lettre pastorale de M<sup>r</sup> Manning, le digne successeur du cardinal Wiseman, est un document précieux pour l'histoire ecclésiastique moderne de la Grande-Bretagne. C'est le meilleur commentaire de la décision suprême de l'autorité pontificale, sur la célèbre « Association pour procurer la réunion des diverses parties de la chrétienté, » à laquelle quelques catholiques avaient adhéré avec plus de zèle que de circonspection. Tout en voyant dans ce mouvement un signe heureux du temps, un symptôme marqué de l'affaiblissement des préjugés hostiles de

la majorité du peuple anglais contre le catholicisme, M<sup>gr</sup> Manning repousse avec une fermeté placide tout semblant de transaction de la part de l'Eglise, toute tolérance d'une séparation entre le dogme et la morale évangéliques. « L'union, dit-il, est un don de grand prix, mais seulement moins précieux que la vérité. Nous ne pouvons l'offrir qu'à la seule condition sous laquelle nous en sommes possesseurs : sous la condition d'une soumission absolue, non-conditionnelle, à la voix vivante et perpétuelle de l'Eglise de Dieu. » Il fait ressortir avec une grande puissance de dialectique le contraste de la doctrine stable et continue de l'Eglise catholique, avec les tâtonnements de l'école dite unioniste. « On peut, dit-il encore, nous trouver tranchants, exclusifs, déraisonnables ; mais on sait du moins ce que nous disons, parce que nous savons ce que nous voulons dire. » Avec un tel langage, il n'y a plus de malentendu possible, et l'attitude prise par M<sup>gr</sup> Manning dans cette grave question nous semble conforme à la dignité, comme aux intérêts bien entendus du catholicisme, dont il est le représentant le plus éminent en Angleterre. B. E.

*Zywila*, légende lithuanienne, par Adam MICKIEWICZ, traduite par Ladislas MICKIEWICZ. Paris.

Cette légende parut en 1819, dans une revue lithuanienne, sous le voile de l'anonyme. Il y a loin de cet essai juvénile à *Conrad Wallenrod*, aussi loin que du *Culex* à l'*Enéide*. Néanmoins les admirateurs du grand poète ne peuvent que savoir gré à son fils d'avoir exhumé ce canevas poétique, où l'on sent vibrer déjà les nobles sentiments auxquels Mickiewicz devait consacrer son talent et sa vie, l'amour de la patrie et la haine de l'oppression étrangère. Zywila est la fille d'un prince lithuanien. Séduite par un guerrier d'une naissance obscure, elle est enfermée dans un cachot, dont elle ne sortira que pour mourir. Son séducteur, traître à sa patrie par amour, vient la sauver à la tête d'une armée de Ruthéniens ; mais Zywila, en bonne Polonaise, repousse avec horreur un pareil salut, et transperce son indigne amant de sa propre épée. A cet aspect, « le peuple, remué comme si on l'eût aspergé de flammes, » court aux armes et extermine les Ruthéniens. La princesse ne survit pas à cette terrible épreuve, mais elle emporte en mourant la consolation d'avoir réparé, par un sacrifice héroïque, les conséquences funestes de sa faute, et son nom passe soudain de l'opprobre à la gloire. Ce récit n'est qu'une esquisse, mais, comme le dit avec raison le traducteur, « les amis des belles-lettres, aussi bien que les amis des arts, ont toujours une curiosité pieuse pour les esquisses des maîtres. » B. E.

*Biographies nationales.* — Jean Bart, par A. BADIN. Paris, Hachette.

Ce volume fait partie de la série de biographies que MM. Hachette consacrent aux principales illustrations militaires, politiques et industrielles



de la France, ce qui doit former à la longue un véritable panthéon national. L'étude sur Jean Bart peut être citée comme un modèle du genre. L'auteur ne se borne pas à une nomenclature aride des exploits de son héros et des autres incidents de sa vie. Il donne sur la marine de cette époque des explications aussi claires qu'instructives et indique la forme et l'emploi des *galiotes*, des *dogres*, des *pinasses*, des *buisés*. Ces définitions techniques sont indispensables pour faire comprendre l'importance des captures et le mérite des exploits de Jean Bart. Le plus glorieux combat de cet illustre marin fut celui du 20 juin 1694, dans lequel Jean Bart, avec six frégates portant seulement 200 canons, attaqua huit frégates hollandaises dont l'armement était double du sien, enleva trois de ces bâtiments à l'abordage, reprit et ramena en France une flotte chargée de blé. Jean Bart a sa légende comme tous les héros populaires ; son dernier biographe discute avec une grande sûreté de critique plusieurs anecdotes douteuses ou tout à fait apocryphes, reproduites de confiance par les précédents historiens. Il prouve que la jalousie secrète du chevalier de Forbin et d'autres marins appartenant à la noblesse se plaisait à exagérer la rudesse native de Bart, son sans-*façon* au milieu des splendeurs de Versailles. Il aurait pu ajouter que l'amour-propre populaire, sentiment alors tout nouveau, prenait ces exagérations au sérieux. Il trouvait son compte à se figurer Jean Bart prenant, séance tenante, sa revanche des rires mal étouffés des courtisans, en figurant dans le salon d'Hercule, à la demande du roi, un combat naval, où il infligeait aux principaux railleurs le rôle des bâtiments ennemis, et leur distribuait avec usure de vigoureuses bourrades, représentant la canonnade et l'abordage.

E. DE V.

---

---

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

---

**De choses et d'autres.** — *Cadet la Perle*, au théâtre de la Gaîté. — *Les Thugs* et M. de Girardin. — Un mot des *Odeurs de Paris*. — Gavarni. — M. de Barante. — M. Victor Chauvin. — De quelques livres nouveaux : *Pages intimes*, poésies par M. Eugène MANUEL.

Voici une véritable chronique : un peu de tout. Espérons qu'on ne nous en fera pas un crime, et que choses et gens, rapprochés subitement par le hasard de la quinzaine, ne nous en voudront pas trop de les avoir entassés tous ensemble dans un pêle-mêle qui serait injurieux s'il n'était obligatoire.

Un drame à la Gaîté, *Cadet la Perle*, cinq actes et huit tableaux, par MM. A. Royer et T. de Langeac ; il a réussi. *Cadet la Perle*, c'est le comte d'Harcourt changé en ivrogne. Blessé en Allemagne, au service du duc de Saxe-Weimar, le comte d'Harcourt est sauvé par une jeune fille, qui lui infuse de son propre sang et qui pense en mourir. Un si beau dévouement mérite une récompense ; aussi d'Harcourt abandonne-t-il sa maîtresse pour courir de nouveau les champs de bataille ; la guerre a tant d'attraits quand on s'appelle d'Harcourt et qu'on a du sang neuf à verser ! Cependant, notre héros n'est pas tout à fait content de lui-même ; il se reproche d'avoir délaissé un peu vite celle qui l'a ressuscité, et, de retour en France, il grise ses remords dans un cabaret, où viennent rire avec lui tous les illustres buveurs du temps, entre autres, Saint-Amand, de glorieuse mémoire. Le croirait-on, c'est là qu'il retrouve sa pauvre H.lda, sa maîtresse allemande, sous les habits d'une servante. Singulier cabaret : il y vient des nièces de cardinal. Richelieu y envoie la sienne pour convertir *Cadet la Perle*. Elle vous lui fait un beau sermon, et qu'il est prince lorrain, et que la Lorraine, à peine incorporée à la France, a besoin d'un

excellent gouverneur, et qu'elle l'aidera au besoin à gouverner, enfin, toute une politique en trois points, sur quoi Cadet se sauve et court après l'intéressante Hilda. Le cardinal, contrarié dans ses plans, procède immédiatement à sa manière : il fait arrêter Hilda comme une espionne et envoie d'Harcourt faire la guerre en Piémont. Qui rapprochera les amants désunis ? La nièce de Richelieu, la duchesse, dans un moment de générosité plus que féminine, conçoit le noble projet de se sacrifier et de les réunir ; mais elle s'en repent bientôt et trouve plus naturel de faire enfermer l'Allemande dans un couvent, que prend d'assaut Cadet la Perle, retour d'Italie. Pour cet exploit d'un genre particulier, d'Harcourt vainqueur est accusé de haute trahison et condamné à mort, ce qui semble un peu dur à une époque où de pareilles invasions n'étaient point rares. C'est le cas de répéter les beaux vers de *Marion Delorme* :

Votre père Henri, de mémoire royale,  
N'eût pas ainsi livré sa noblesse loyale,  
Lui qui.....

Lui qui, *changeant de religion* tous les soirs, comme disait Biron, allait sans cesse de Passy à Montmartre à travers les abbayes. Mais Richelieu ne plaisantait pas ; il ordonne impitoyablement de couper cette jeune tête chargée de lauriers. Cadet la Perle épouse Hilda *in extremis*, et se prépare à bien mourir. C'est encore la pauvrete qui le sauve en s'empoisonnant. Elle meurt, laissant d'Harcourt à la duchesse, mais elle meurt mariée, et elle se console en songeant que la nièce de Richelieu n'épousera qu'un homme veuf. Tous les acteurs de la Gaité ont fait merveille dans ce beau drame ; mais il faut surtout féliciter M. Alexandre de la tournure qu'il donne au personnage de Saint-Amand.

J'allais oublier les *Thugs* des Variétés. Les Variétés sont un petit théâtre assez mal venu, qui comble de billets de faveur n'importe quel bohémien, et qui n'a jamais daigné nous faire un service. Nous en sommes fier et heureux, comme on dit, fier parce que cette façon de nous distinguer ressemble fort à un hommage ; heureux parce que cette exception, injurieuse peut-être dans leur pensée, mais certainement flatteuse pour ceux qui en sont l'objet, nous dispense de toucher jamais à leur besogne. Il faut une circonstance unique, un raccroc, par exemple *Barbe-Bleue*, dont les auteurs apparemment nous ont trouvés dignes d'être conviés à leur pièce (on sait que les auteurs de *Barbe-Bleue* sont des gens d'esprit), pour que nous disions un mot de ce qui se fait aux Variétés. La littérature des vrais théâtres, du Théâtre-Français, du Gymnase, des théâtres de drame, et aussi du Palais-Royal, dans un autre genre, suffit largement à nous occuper. Que dans ces théâtres-là, on estime plus ou moins le peu

que nous sommes, ce n'est point la question ; c'est assez que notre critique soit sérieuse pour qu'on nous appelle avec tous nos confrères, et pour que la *Revue Contemporaine* jouisse de la faveur commune ; il n'y a que les Variétés qui nous jugent indignes ; mais les Variétés n'ont pas affaire à des ingrats.

Les auteurs des *Thugs* ont mis M. de Girardin sur la scène ; ils ont bien fait ! M. de Girardin a pris plaisamment cette plaisanterie ; il a encore mieux fait. Depuis huit jours, toutes les discussions roulent sur ce sujet délicat : Faut-il mettre en scène des hommes vivants ? Oui, morbleu, et le plus d'hommes vivants qu'il sera possible ; à une seule condition : c'est que la liberté existera pour tout le monde, et que la vie privée sera interdite aux auteurs. Nous ne sommes pas suspect à cet endroit ; nous avons le culte d'Aristophane et de ses plus hardies personnalités. Nous croyons que tout acte comique et public appartient à la comédie. Il n'y a que les poltrons ou les coquins qui aient véritablement peur d'une pareille licence. Tant pis pour vous si vous êtes ridicule. D'ailleurs, le ridicule ne tue pas en France autant qu'on le prétend ; sans quoi la dépopulation serait encore plus considérable chez nous qu'on ne le dit. M. de Girardin a été drapé, comme on disait autrefois, et certainement sa situation est meilleure aujourd'hui qu'hier. Pourquoi ? Parce que M. de Girardin est un homme d'esprit, qui a ri, et qui, en riant, a mis de son côté les rieurs. D'ailleurs, la loi peut être juge de l'excès, et le public surtout est juge de la convenance. Quand l'exécution est injuste ou mal faite, c'est lui qui se charge de remplacer les victimes par les bourreaux. Donc, vivent les *Thugs*, et le grand *Thug*, M. de Girardin, qui ne s'est point fâché.

Encore une fois, nous sommes fidèle à cette antique opinion, si peu parisienne qu'elle soit, que la personnalité doit être autorisée dans une certaine mesure. Elle l'est d'ailleurs, et on en use constamment dans les revues de fin d'année. On en use aussi dans les livres ; c'est un droit. Nous sommes, croyons-nous, un des rares stoïciens qui ont applaudi aux *Jeudis de madame Charbonneau*. « Ce n'est pas parisien, cela ! » disait notre maître à tous, M. Sainte-Beuve. Malgré lui, malgré l'autorité de sa parole et de ses arguments, malgré notre irrésistible penchant à nous laisser vaincre par un aussi habile homme, nous avons résisté cette fois, nous avons tenu bon, et nous continuons à croire que les *Jeudis* sont un livre excellent et très français. De même, le *Fils de Giboyer* au théâtre. Presque seul, parmi les indifférents, c'est-à-dire parmi ceux qui ne sont point suspects, nous avons soutenu le droit de M. Emile Augier à attaquer M. Veillot. Nous avons même trouvé que, dans sa préface, M. Emile Augier ne maintenait pas assez énergiquement ce droit imprescriptible. Par la même raison, nous trouvons aujourd'hui que M. Louis Veillot est parfaitement libre de s'en prendre à qui bon lui semble dans les *Odeurs de Paris*. Tant pis pour lui s'il attaque mal à propos, et si,

malgré tout son talent, quelques coups portés à faux lui retournent en pleine poitrine. Ce juste retour des bottes mal dirigées vient à l'appui de notre thèse. Nous n'avons pas encore lu le livre de M. Veuillot, nous n'avons fait que l'entrevoir, et par conséquent, nous n'en pourrions parler tout à loisir que dans notre prochaine chronique; mais enfin, nous avons parcouru son chapitre contre la science.

Eh bien, avec toute l'éloquence et tout l'esprit du monde, ce chapitre est mort-né; il fait le plus grand tort à l'œuvre. Sans doute, la science n'est pas tout pour un chrétien, mais elle devrait être quelque chose, même pour un chrétien. La nier, l'insulter au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est méconnaître son temps; c'est trahir l'absence d'une case dans un admirable cerveau, la lacune d'une maille dans une des plus belles intelligences que la nature ait faites; si grand que l'on soit, c'est se montrer borné; c'est étaler un côté médiocre; c'est s'amoindrir soi-même volontairement. De deux choses l'une, chrétien éloquent et illustre; ou la science n'est qu'une fumée, et son impuissance sera démontrée, et ses calculs contradictoires ne feront que trahir son néant, et ses progrès lui révéleront à elle-même son impuissance; et alors, votre Dieu brillera plus radieux encore sur ses ruines; par conséquent, vous avez tort, vous faites fausse route en attaquant ce qui doit vous régénérer; vous êtes maladroît en contestant à la science le droit et les moyens de se convaincre elle-même d'impuissance et de néant; vous lui conservez vous-même le prestige qu'elle travaille à perdre. — Ou bien, la science est; la science marche; la science repose déjà, à l'heure qu'il est, sur des données certaines, sur des bases inébranlables; elle dispose de deux ou trois découvertes qu'on ne peut plus contester. Ses efforts ont porté des fruits peu nombreux, mais visibles, et que vous êtes forcé de reconnaître vous-même. Elle a un passé réel, par conséquent un avenir; et alors, en l'attaquant, vous attaquez la vérité elle-même, c'est-à-dire l'image de Dieu. Votre livre, même à ce point de vue chrétien, renferme une semence de mort que vous ne soupçonnez pas. On ne craint pas l'expérience quand on est si sûr de soi. Votre foi même est ébranlée, car vous avez peur!

Gavarni est mort; d'autres feront son oraison funèbre. C'était, entre Granville et Doré, le plus étonnant dessinateur du siècle; mais il ne dessinait plus. Il faisait des figures et écrivait des formules sur un grand tableau noir; l'algèbre le tourmentait, et par là encore se trahissait ce que fut avant tout Gavarni: un penseur. Oui, un penseur et un philosophe; il m'étonne encore plus par ce qu'il dit que par ce qu'il dessine; sa pensée va plus loin que son crayon. Misanthrope et hypocondriaque dans ses derniers jours, il vivait seul, loin de tout ce monde brillant qu'il avait peint; il refusait obstinément sa porte. Il est mort seul, à peine visité de temps à autre par quelques amis. C'est ainsi qu'il devait mourir, et sa mort proclame sa sincérité. Quand on le voyait, chaque jour plus saou!

des hommes, trahir graduellement ce dégoût dans son œuvre, et croître en amère tristesse, et arriver jusqu'à la nausée, on pouvait croire à un peu d'affectation ; il n'en était rien. Il avait bien réellement, pour regarder les âmes, l'œil de Diogène ou de Timon, et, pour peindre les corps, la finesse d'un artiste athénien. Gavarni, élégant et triste, ressemble à un misanthrope grec.

M. de Barante est mort ; il est mort dans un de ses châteaux, en Auvergne, et il y a été enterré. C'était un homme de l'ancien régime, qui avait accepté le nouveau, et qui, si je ne me trompe, en prenait assez facilement son parti, un homme entre branche cadette et branche aînée. C'est M. de Broglie qui a prononcé le discours sur sa tombe. La jeune critique est mal placée pour juger ces vieillards : elle ne les a pas connus ; elle n'a jamais mis le pied dans le salon de M<sup>me</sup> Récamier, où la plupart ont pris leurs opinions et fait leur apprentissage. Ce sont des contemporains et des amis de Châteaubriand ; ils s'en vont tous les jours ; le peu qui en reste se cache pour s'éteindre, et s'en va mourir en effet dans des châteaux. On ne sait plus où ils sont, on ne sait plus ce qu'ils sont, et M. Sainte-Beuve est le seul à savoir ce qu'ils ont été. Cependant M. de Barante était encore un des plus vivants parmi ces mourants illustres. On se rappelait, même assez bas dans le peuple, son *Histoire des ducs de Bourgogne*. C'était un de ces livres auxquels les ouvriers souscrivent, et qu'ils ne lisent jamais. D'ailleurs il se rappelait lui-même assez souvent au public lettré par des publications nouvelles, et récemment encore il avait donné la *Vie politique de M. Royer-Collard, ses Discours et ses Ecrits* (1861, 2 vol. in-8° ; 1863, 2<sup>e</sup> édit., 2 vol. in-18). C'est un de ces livres noblement écrits, qui obtiennent immédiatement leur succès dans le monde parlementaire : c'est le catéchisme des anciens doctrinaires, une demi-apothéose de Royer-Collard. Ce dernier nom est celui qui, par le rapprochement, indique le mieux la nuance de M. de Barante. Royer-Collard, Casimir Périer, de Broglie, Guizot ; pour nous, profanes, tous ces hommes se tiennent, et se tiennent d'autant mieux qu'une même disgrâce, depuis tantôt vingt ans, a réuni leurs regrets et confondu leurs opinions. Ils sont d'accord, d'accord *aujourd'hui* sur tous les points. Voilà une nouvelle place vacante à l'Académie. Pour continuer la tradition, il faudrait trouver un second Prévost-Paradol.

M. Victor Chauvin était un bien petit personnage à côté de Gavarni ou de M. de Barante. Cependant sa mort a quelque chose de particulier : elle avertit. Il n'avait que trente-sept ans. Il était mêlé à toutes nos luttes, il y prenait une part active, et même trop active ; une certaine ambition enflammait sa vie : il venait de se présenter à la députation dans le département de l'Orne, et d'éprouver que nul n'est prophète en son pays. Il a succombé tout à coup, au milieu même du combat. Parmi nous, il en tombe un ou deux comme cela tous les jours, sans que nous y prenions

garde, et nous lui passons sur le corps. Serrez les rangs! c'est la bataille de la vie, la mitraille et le boulet font leur trou, *the battle of life*, comme dit ce bon Dickens. Celui-ci dirigeait un petit journal appelé la *Revue de l'instruction publique*, qui nous était cher à tous, car nous y avions tous fait nos premières armes : Rigault, déjà mort, Prevost-Paradol, About, Weiss, Hervé, Henry, quelques autres restés professeurs. Mais alors la *Revue de l'instruction publique* n'était qu'un journal littéraire. Depuis, la politique s'en est mêlée, et Victor Chauvin est mort rédacteur en chef d'un journal politique, ce qui est aujourd'hui la suprême ambition et le dernier vœu d'un homme. Trente-sept ans ! Cet honnête écrivain est mort à l'âge des grands artistes !

Assez de nécrologie ; parlons des vivants pour finir. Voici un recueil de poésies qui a réuni deux fortunes bien rares : il a été couronné par l'Académie, et il en est à sa seconde édition. Ce sont les *Pages intimes* de M. Eugène Manuel. Intimes est bien dit, et la critique doit s'attacher à ce mot si elle veut avoir et donner une juste idée du livre. M. Eugène Manuel est le poète des joies et des douleurs du foyer, par conséquent, un poète humain au premier chef, mais exquis et délicat, avec un petit cachet de bourgeoisie qui ne nous déplaît point. Oui, c'est vrai, l'émotion, chez lui, garde son niveau terrestre et domestique ; elle ne s'élève point, par le ton ni l'expression, au delà de nos sphères ; elle est toujours pure, elle n'est presque jamais idéale. M. Manuel prendra peut-être cet éloge comme une critique, et cependant je lui adresse mon plus sincère compliment. Tous les sentiments, l'amour, la maternité, l'amour filial, conjugal ou fraternel, demeurent chez lui ce qu'ils sont chez nous, et parlent exactement le langage élégant que nous leur faisons parler à Paris, dans le monde régulier, dans le milieu honnête où vit et s'inspire évidemment l'heureux auteur des *Pages intimes*. La préface du recueil est excellente.

#### Au Lecteur

Sous la mousse et sous les roseaux,  
L'avez-vous parfois rencontrée,  
La petite source ignorée,  
Connue à peine des oiseaux ?

De ses invisibles réseaux,  
Nul ne suit la trame azurée ;  
Nul ne s'informe où vont ses eaux,  
Dans la forêt désaltérée.

Longtemps, elle court sans dessein ;  
Un jour, on lui creuse un bassin :  
Lecteur, vous achevez l'histoire !

A travers bois ma source fuit ;  
Elle est humble et fait peu de bruit,  
Mais elle est pure ; on y peut boire.

N'est-ce pas que c'est joli ? C'est même, à notre avis, la plus jolie pièce de tout le recueil. La poésie y garde l'air un peu symbolique et mystérieux qui lui convient. Elle reste image et métaphore. Cependant, d'autres pourront préférer les confidences bien intimes, les aveux directs, les émotions tout à fait ordinaires et personnelles, les vers que les bons pères adressent à leurs enfants, les bons fils à leurs mères, les bons époux à leurs femmes ; enfin, les petits dialogues du chez soi, que les caractères heureux parviennent toujours à poétiser, par exemple, la pièce suivante :

A J.....

L'image de ton père est là, toujours vivante !  
Pour toi seule, en secret, visible et ranimé,  
Mon adoration grave, pure et fervente,  
Te le rendra parfois, ce père bien-aimé !

Le fils que tu rêvas, chère âme impatiente,  
Dans les limbes du Ciel est encore enfermé ;  
Vois ce regard joyeux, sens ma main caressante :  
Je veux être ce fils pour ton cœur affamé !

Tu voulais un ami pour marcher dans la vie :  
Me voici ! l'amitié fut mon ardente envie ;  
Et celle d'une femme entr'ouvre l'infini !

Si tu veux un amant, le suis-je ? Que t'en semble ?  
Père, ami, fils, amant, tout pour moi, tout ensemble,  
Tout, dans un nom sacré que Dieu même a béni !

Evidemment, ce sont des vers d'époux ; c'est pour cela qu'ils sont sincères. L'idée de *mariage légitime* n'a jamais été mieux rendue ; c'est plein de délicatesse, de grâce, de sens, de prud'homme dans le meilleur sens du mot. Il s'y mêle un parfum d'antiquité, et je ne sais pourquoi il me semble qu'à travers ses impressions toutes personnelles, l'auteur a eu comme une réminiscence d'Homère, et du sixième chant de l'*Illiade*, et du beau cri d'Andromaque : « Hector, tu es pour moi père, mère, frères, tu es mon vaillant époux, *thaleros parazoitès*, » dit le Grec dans son énergique simplicité. Je cite nos classiques de mémoire. M. Manuel, qui les connaît certainement beaucoup mieux que moi, me reprendra si je me trompe.



Heureux, heureux, ceux qui ne s'arrachent ainsi parfois aux joies de la famille que pour les célébrer. Heureux ceux qui ont pu mettre sous leurs pieds toutes les ironies, toutes les désillusions, toutes les petites misères de la vie courante ; heureux, disons-le franchement, tous ces maris enchantés, pour qui leur femme reste une déesse, leur enfant un dieu, leur maison un temple, jusqu'à la mort. Rigault en prose, M. Eugène Manuel en vers, c'est tout un, c'est le même homme, c'est le même style, c'est le même esprit, c'est tout une société, ou du moins tout une église ; on voudrait en être ; mais tout le monde n'a pas la foi. Je cite encore ; la meilleure manière de louer les poètes, c'est de les citer :

#### Le Berceau

Quel temple pour son fils elle a rêvé neuf mois !  
Comme elle fêtera l'enfant dont Dieu dispose !  
Il lui faut un berceau tel que les fils de rois  
N'en ont point de pareils, si beaux qu'on les suppose !

Fi de l'osier flexible, ou bien du simple bois !  
L'artiste a dessiné les formes qu'elle impose :  
Elle y veut incruster la nacre au bois de rose ;  
Il serait d'or massif, s'il était à son choix !

Rien ne semble trop cher, dentelle ni guipure,  
Pour encadrer de blanc cette tête si pure,  
Dans le lit qu'on apprête à son calme sommeil.

Il est venu, le fils dont elle était si fière !  
Il est fait, le berceau, — le berceau sans réveil !  
Il est de chêne, hélas ! et ce n'est qu'une bière !

Je veux faire ici une petite observation, éloge ou critique, qui s'applique également à la plupart des pièces du recueil. Si le poète pêche quelquefois, c'est par un excès de précision. Défaut rare dans une époque lamar-tinienne. Ceux qui par hasard y échappent sont des réalistes qui poussent, au contraire, la précision jusqu'à la grossièreté. M. Manuel se tient entre les deux écueils ; le dessin de ses petits tableaux est toujours net, le contour de ses figures toujours arrêté. Ici, ne l'est-il pas un peu trop ? Ne valait-il pas mieux terminer un peu plus vaguement cette pièce gracieuse, moins accentuer le trait final, laisser quelque chose à deviner, et rester par exemple sur un vers comme le suivant :

Il est fait le berceau : c'est un berceau de chêne !

On eût aussi bien compris, et on aurait un peu plus rêvé. Mais, ne l'ou-

blions pas, M. Eugène Manuel est, dans sa modestie, un poète éminemment classique : la clarté avant tout ! peut-on l'en blâmer ? Il laisse à d'autres les grâces vagues, les ombres confuses, les rimes prétentieuses et surabondantes, les ciselures extraordinaires, et tous les effets de la poésie contemporaine. Il a un petit verre à lui, d'un fin cristal, mais sans ornements excessifs, dans lequel il verse un vin discrètement généreux, dont il ne se grise pas et dont il ne grise personne, mais qui réjouit tous ceux qui aiment les parfums doux et les saveurs simples. A. CLAVEAU.

---

## REVUE MUSICALE

La statistique affirme qu'il y a dans Paris quatre-vingt mille Allemands qui ont fait élection de domicile. Je ne les ai pas comptés, mais mon respect pour la science officielle m'impose le devoir de la croire sur parole. Cette population exotique, qui suffirait pour meubler convenablement une bonne ville de Souabe ou de Saxe, n'est pas tout entière composée de musiciens. On compte parmi elle quelques tailleurs, quelques bottiers, quelques marchands de lorgnettes et même quelques banquiers. Il se peut qu'on y trouve des poètes, mais, depuis la mort d'Henri Heine, nul ici n'en sait rien. Poètes ou non, ces braves gens nous intéressent, et nous voulons, aujourd'hui, leur donner un bon conseil : « Honnêtes fils de la blonde Germanie, vous qui avez été bercés aux airs du *Freyschütz* et à la poésie de Goëthe, n'allez pas voir *Mignon*. »

Vous connaissez *Mignon*, cette fille rêveuse et triste, transportée, du « pays où fleurit l'oranger, » sur les places publiques ou dans les carrefours des forêts allemandes ; cette fille-garçon, qui grimpait aux arbres et exécutait la danse des œufs, amoureuse ardente et humble de cet échappé des universités qu'on nomme Wilhelm Meister, le héros du *Roman comique* de l'Allemagne ; cette fille sauvage, qui aspire au ciel et qui rêve la patrie absente, création poétique du grand Goëthe, fleur flétrie et brisée, qui passe à travers le roman comme un parfum pénétrant du midi à travers les bises glacées du nord. Cette *Mignon*, que vous avez tous vue, tous connue, tous aimée, vous ne la retrouverez pas dans l'opéra dont M. Ambroise Thomas vient d'écrire la musique. Tout au plus une artiste de ta-

lent, M<sup>me</sup> Galli-Marié, vous rappellera-t-elle de temps en temps, dans les occasions trop rares que les auteurs lui ont fournies, cette figure mélancolique et résignée qui a bercé vos rêves d'adolescence.

Ce n'est pas que les auteurs du poème (cela s'appelle un poème !) se soient beaucoup écartés de l'épisode original ; ils ont bien, à la fin de leur pièce, marié Mignon avec Wilhelm Meister et mis sa main dans la main de Philine, mais, pour le surplus, ils ont fait taire leur imagination, qui ne demandait pas mieux. Philine, tout le long de la pièce, fait des yeux doux à Wilhelm ; Laerte lui dit ses vérités ; le vieux harpiste chante ses chansons, et les saltimbanques dansent leurs rigodons. De très près, nos librettistes ont suivi le maître ; ils ont de près serré le récit ; mais quoi donc ! ont-ils su faire descendre sur l'œuvre une étincelle de poésie ? Il y eut un moment pourtant où nous crûmes que ce doux spectacle allait nous être donné, c'est lorsque Mignon, interrogée par Wilhelm, qui vient de l'arracher aux coups du maître de la bande, répond :

Les bois ont reverdi, les fleurs se sont fanées,  
Et l'on n'a pas pris soin de compter mes années.

Ces vers, qui ne sont pas mal tournés, sont dits sur une seule note, en façon de mélopée, avec un accompagnement très simple et très bien fait. L'organe mordant de M<sup>me</sup> Galli-Marié leur prête une valeur et une originalité véritables. On crut que tout le rôle allait être dit de cette façon, ce qui l'aurait rendu nécessairement très court pour qu'il ne fût pas monotone. Notre désappointement fut grand lorsque nous entendîmes bientôt Mignon chanter, comme toutes les autres cantatrices, des mélodies vulgaires et des airs connus. Au second acte, elle reprit encore sa mélopée ; notre cœur bondit, nous songeâmes à Goëthe, puis la poésie s'évanouit dans une ariette, et elle ne revint plus. Même quand elle évoqua le pays où l'oranger fleurit, nous ne retrouvâmes plus cet écho de la voix divine, qui nous avait un moment séduit.

Quelle idée singulière d'aller prendre le sujet le moins dramatique de toute l'œuvre de Goëthe pour en faire un drame ! N'était-ce pas assez qu'un peintre, Ary Scheffer, le plus littéraire des peintres modernes, eût évoqué cette simple et touchante figure dans des cadres qui ne passeront certes jamais pour des œuvres de peinture, mais qui avaient du moins donné l'occasion d'en tirer deux jolies gravures fort répandues, à une certaine époque, dans les boudoirs des jolies dames de Paris. Ces dames, qui n'aspiraient jamais au ciel, et qui regrettaient rarement leur patrie, s'étonnaient bien de voir un garçon, Mignon, habillé en fille, et ne connaissant point Goëthe, même de réputation, elles n'avaient aucun sujet de croire que le peintre eût un peu faussé le type original. Elles ne voyaient

là que deux images proprement gravées, joliment encadrées, qui faisaient assez bonne figure dans un lieu d'où les aspirations célestes n'étaient pas absolument bannies, pourvu qu'elles s'adressassent à la divinité du temple. Aujourd'hui, grâce à l'Opéra-Comique, l'éducation de ces dames sera poussée plus loin ; on leur apprendra, avec accompagnement d'orchestre, que ce joli garçon est en réalité une fille aimante et passionnée, qui court les grands chemins et s'attache volontiers en route ; elles connaîtront le nom de son amant, et peut-être, en lisant les petits journaux, apprendront-elles qu'il existait naguère au delà du Rhin un grand et glorieux poète, qui avait ménagé toute cette petite histoire pour qu'elle fût mise en musique et chantée dans la salle Favart. Cela équivaudra pour elles à une conférence de l'Athénée.

Il serait injuste de faire peser sur M. Ambroise Thomas toute la responsabilité d'un échec qu'il était impossible d'éviter. Un sujet mal choisi, mal présenté, mal distribué, sera toujours un écueil pour un compositeur, à moins qu'il ne s'appelle Rossini. Si le *Trovatore* a été sauvé, c'est qu'à travers une trame absurde jaillissent des scènes véritablement dramatiques. On y oublie volontiers le pauvre enchaînement des idées, pour s'attacher à des situations qui se prêtent merveilleusement aux développements des qualités énergiques de Verdi. Ici, les situations sont nulles et les contrastes mêmes qu'on a voulu établir entre la coquette Philine et la mélancolique Mignon manquent tout leur effet par la façon mal habile dont elles sont amenées. Cette scène du second acte, où Mignon, dans le boudoir de Philine, s'empare du pot de rouge pour s'en plaquer le visage, et où elle revêt une robe de la courtisane, offre dans la manière dont elle est développée, peut-être même dont elle est jouée, quelque chose de puéril, de désagréable comme une fausse note. Il était bien difficile de faire sortir de là de hautes et belles inspirations musicales. M. Ambroise Thomas, qui est un compositeur laborieux, soigneux, attentif, a fait une musique claire, aisée, proprette. Il s'est gardé de causer à l'auditeur aucune surprise ; il a brodé son thème avec la conscience d'un honnête membre de l'Institut, et il s'est acquitté de sa tâche en homme sage qui sait son métier. C'est la musique du *Songe d'une nuit d'été* (du nôtre bien entendu, et non pas de celui de Mendelssohn), moins vulgaire que celle du *Caid*, ni plus neuve, ni plus vieille que celle qu'on nous donne tous les jours, délassément paisible, qui ne déconcertera aucun système nerveux et ne troublera le sommeil de personne. Ça et là, de jolies mélodies, toujours soutenues d'un accompagnement ingénieux ; en somme, une musique d'opéra-comique moderne qui permettra des reprises fructueuses du *Pré aux Clercs* et de *Richard Cœur de Lion*. Nous ne doutons par pourtant que, mieux servi par ses collaborateurs, muni d'un poème de *mezzo carattere*, d'allure élégante et de forme gracieuse, M. Ambroise Thomas ne pût y adapter une partition de tous points excellente, et pouvant soutenir le pair avec les

bonnes œuvres de notre opéra français. L'exemple de *Faust* lui a cette fois porté malheur ; son talent n'est pas fait pour ces hautes conceptions du génie philosophique autant que poétique du ministre de Weymar. Espérons qu'il ne viendra à la pensée de personne de nous faire un opéra-comique avec *Werther*.

Si l'opéra de *Mignon* avait pu être sauvé, il l'eût été certainement par le talent original et piquant de M<sup>me</sup> Galli-Marié. Sa voix, qui n'est pas toujours juste, mais qui a toujours du mordant ; sa beauté, qui n'a rien de sévère, mais qui est toujours intéressante, et jusqu'à ses défauts de tenue et de démarche, tout concourait chez elle pour prêter à l'héroïne une physionomie à part ; ce n'est certainement pas la *Mignon* de Goëthe, mais c'est une *Mignon* à elle, et beaucoup d'artistes voudraient qu'on en dît autant des rôles où ils se croient passés maîtres. Les autres artistes, sans en excepter M<sup>me</sup> Marie Cabel, restent dans les limites étroites du supportable. Seul, M. Couderc se détache sur le fond en excellent comédien. Si la Comédie-Française était placée sous une direction éclairée, il y a longtemps que cet excellent acteur ne chanterait plus des fredons.

C'est par un talent consommé de comédienne, autant que par un art parfait de cantatrice, que M<sup>me</sup> Lagrua s'est placée au premier rang parmi les virtuoses de ce temps-ci. Elle pourrait jouer le drame à côté de M<sup>me</sup> Ristori, sans trop avoir à redouter la comparaison. Déjà, dans *Norma* et dans *Otello*, elle avait fait apprécier de notre public délicat ses qualités rares ; tantôt énergique et violente, tantôt mélancolique et tendre, suivant qu'il s'agit d'une Velléda des forêts gauloises ou d'une touchante fille des lagunes. Hier, elle nous apparaissait éloquente et inspirée sous les traits d'une fille de la Grèce. L'héroïne de l'opéra italien de *Saffo* n'a pas avec la fameuse improvisatrice de Lesbos des rapports bien intimes. C'est bien l'histoire d'une femme couronnée pour ses chants aux jeux olympiques ; elle est bien amoureuse d'un Phaon ; elle fait bien le saut de Leucade, ce saut qui devait la guérir de son fol amour et de tous les autres maux ; mais si Phaon a été infidèle, s'il a épousé Climène, c'est par jalousie, par pique d'amour-propre, presque par rivalité de métier. Nous voilà bien loin de l'idée antique, et, au lieu d'être à Mitylène, nous sommes à Florence, à moins que nous n'aimions mieux nous croire à Paris, dans un cercle de gens de lettres.

Le sujet de Sapho a été souvent mis au théâtre dans ces derniers temps, mais il n'a jamais porté bonheur aux auteurs qui s'y sont appliqués. L'opéra dont J. Pacini a écrit la musique a eu pourtant un grand succès en Italie, lorsqu'il y fut donné, en 1840. C'était avant que Verdi ne fût venu secouer la fibre italienne et ouvrir une carrière nouvelle au drame lyrique. L'opéra du maestro Pacini appartient au style rossinien le plus enjoué ; il est tout plein de ces formes vives et gracieuses qui ne ressemblent pas mal, dans leur genre, aux peintures de Boucher et aux vignettes de Mo-

reau : de l'esprit, de l'aisance, une inspiration lâche, mais qui ne s'épuise jamais, une étincelante fusée, qui brille un moment, mais ne produit guère que de la fumée. On peut dire de *Saffo* que c'est de la musique gaie sur un sujet triste. Elle nous a remis en mémoire un petit incident de voyage. Nous traversions à Venise une de ces petites places qu'on appelle des *Campielli*. Tout à coup notre oreille est frappée par des accords brillants, brodés des trilles d'un cornet à piston. Le mouvement était vif, la mélodie sautillante et gaie. Était-ce un concert ; était-ce un bal ? Nous soulevons un rideau ; nous voilà dans une église. Quel *Alleluia* chantaient donc ces voix et cet orchestre ? On célébrait un enterrement. Cette façon de sortir de la vie nous parut tout à fait réjouissante. C'est celle que la Sapho de Pacini paraît avoir choisie, et nous lui en faisons bien nos compliments. Les gens sérieux peuvent néanmoins aller voir M<sup>me</sup> Lagrua dans *Saffo*, au Théâtre-Italien ; elle est bonne à voir et non moins bonne à entendre. Ils écouteront par la même occasion un très beau chœur, un pathétique duo et un finale qui leur rappellera les bonnes heures de Rossini.

MAX BERTHAUD.

---

---

## CHRONIQUE POLITIQUE

---

29 novembre 1866.

Le drame de l'expédition mexicaine semble enfin approcher de son dénouement. Les événements se pressent avec une rapidité et une variété dignes des œuvres les plus compliquées de la scène moderne. Tout à l'heure, demain peut-être, le *Moniteur*, muet jusqu'ici, nous apprendra qu'après quatre ans de luttes et 500 millions dépensés, nous en sommes exactement au point où nous en étions au lendemain de la convention de Soledad. Le spectacle aura peut-être coûté cher, mais ses différentes phases ont été bien remplies. On a pu voir une poignée de soldats français faire tête à une population entière, à trois mille lieues de la mère-patrie, dans un pays malsain, sous un climat brûlant, dans des conditions enfin qui rappellent ces guerres d'aventuriers qui allaient, au seizième siècle, conquérir des Etats et fonder des royaumes. Nous, c'est un empire que nous avons fondé. Avec un art que ne possédaient encore ni Fernand Cortez ni Pizarre, nous avons donné à la nation vaincue l'idée singulière d'appeler pour la gouverner un prince dont elle n'avait jamais entendu parler. L'idée pourtant n'était pas mauvaise en soi. Le prince était jeune, ardent, intelligent, très porté à bien faire. Peut-être n'avait-il jamais songé qu'il pût s'élever pour lui un trône dans ces contrées lointaines, de même que ces contrées lointaines n'avaient jamais songé qu'il pût un jour régner sur elles. Il y a de ces lumières divines qui viennent à certains moments de l'histoire éclairer ainsi les princes et les peuples ! Lequel cette fois du prince ou du peuple avait le plus grand avantage dans cette illumination soudaine de leurs esprits ? Il n'y a pas à en douter ; tout l'avantage dans ce mariage d'inclination était pour la nation mexicaine. En proie à l'anarchie depuis qu'elle a échappé à la griffe espagnole, cette contrée bénie du ciel était constamment occupée à se déchirer les entrailles. Ses gouvernements successifs s'étaient fait mettre, par leur mauvaise foi, au ban des nations civilisées ; il semblait donc que le Mexi-

que eût tout à gagner à reconnaître enfin un pouvoir solide et fort, qui lui aurait ménagé des alliances avec l'Europe, l'aurait mis à l'abri de la cupidité des Etats-Unis et placé définitivement dans les voies de la civilisation.

L'intérêt du prince à aller occuper un trône si lointain et si mal assis paraissait beaucoup moins évident. Un archiduc d'Autriche, le pûné de l'empereur, est certes quelque chose de plus qu'un empereur mexicain, et nous estimons, pour notre part, que le jeune prince fit acte de modestie et de dévouement en quittant les frais ombrages de Miramar pour les sauvages campagnes de Mexico. L'ambition du pouvoir ne l'aveuglait pas, dit-on, au point de lui dissimuler les périls de l'aventure ; l'histoire dira à quelles sollicitations il a obéi, à quelles promesses il a cédé, par quel ascendant il s'est laissé entraîner. La France, à cette époque, était couronnée de la double gloire de Crimée et d'Italie ; son influence était considérable, son prestige irrésistible. Après des hésitations faciles à concevoir, Maximilien a cessé de résister. Il est parti, appelé, disait-on, par le vœu unanime des populations, plein de courage, plein d'espérances, plein d'enthousiasme même pour la noble tâche qu'il acceptait, pour l'œuvre réellement grande qui s'offrait à son ambition. Il emmenait avec lui une jeune princesse, fille, petite-fille et sœur de rois ; une femme aimée, d'un esprit supérieur, d'un courage au-dessus de l'ordinaire. Quelques beaux jours luirent sur ce couple royal ; ce sont ceux qu'il passa dans quelques capitales de l'Europe, avant d'aller prendre possession du trône restauré de Montézuma. Tout semblait lui sourire. La guerre des Etats-Unis facilitait l'entreprise que la France avait conçue et seule exécutée. Deux ans se sont à peine écoulés : le trône restauré s'écroule ; l'empereur Maximilien fuit sa capitale ; les troupes françaises, sans avoir été jamais battues, se retirent, et la noble princesse, qui avait quitté l'Europe pleine de santé, de force et d'espérance, est aujourd'hui mourante et privée de sa raison, dans ce même château de Miramar, où elle avait reçu naguère la députation qui apportait à son époux une couronne impériale.

Que s'est-il donc passé qui ait pu déterminer la France à abandonner l'œuvre qu'elle avait conçue ? Quels événements l'avaient contrainte à perdre en un jour le fruit de sa conquête, de quatre années de labeurs, du sang de ses enfants glorieusement répandu et de millions si généreusement dépensés ? L'expédition du Mexique n'avait jamais eu en France une grande popularité. Nous n'aimons pas les expéditions lointaines ; nous n'en comprenons pas la portée ; nous ne savons pas en calculer les bénéfices. Il y avait une grande pensée dans ce projet de restaurer en Amérique l'influence européenne ; elle se liait à tout un plan de prévisions lointaines, et, parce qu'elle n'a pas réussi, ce n'est pas une raison pour en méconnaître la grandeur et l'utilité. La postérité dira lequel des deux eut raison en cette circonstance, ou de l'opposition, ou de l'Empereur. Nous ne pouvons nous



défendre d'un profond sentiment de tristesse lorsque nous nous rappelons que la France, un moment, a tenu dans la main la clef de l'avenir. Par quelle fatalité l'a-t-elle laissée échapper ? Il était aisé de ne point s'embarquer dans une si vaste entreprise ; mais, une fois résolue, il semble que l'on dût tenter tout au monde pour la faire réussir. Mais dès le début, une hésitation singulière semble peser sur tous les actes du gouvernement français ; des tiraillements en sens divers se manifestent au sein du pouvoir. Il est clair que l'Empereur ne trouve pas pour exécuter sa pensée des auxiliaires capables de la comprendre. Les instruments lui font défaut ; des appréhensions troublent et entravent sa volonté.

Les deux grandes fractions des Etats-Unis, le Sud et le Nord, étaient en guerre, non pour la question d'esclavage, comme on l'a prétendu naïvement de ce côté-ci de l'Atlantique, mais sur la question de savoir si l'Union Américaine était un groupe d'Etats indépendants ou une unité politique formée de provinces soumises à un pouvoir central. Il semble qu'il eût été aisé de dissiper alors les erreurs que les agents du Nord accréditaient ici, et qu'une manifestation motivée du gouvernement français aurait suffi pour rétablir et faire éclater la vérité. Le gouvernement français n'est pas avare de ses actes extra-diplomatiques qui précisent dans les grandes circonstances les vues de sa politique. Les tendances générales de l'opinion étaient ici pour le Sud, les organes de la démocratie et l'opposition en grande partie s'étaient mépris sur le sens véritable de la lutte engagée en Amérique. L'idée de l'esclavage avait passé devant leurs yeux comme un nuage qui leur dissimulait le fond de la question. Il fallait souffler sur ce nuage, et un mot du gouvernement de l'Empereur eût suffi pour le faire évanouir. A l'origine de l'expédition du Mexique, les armées du Sud tenaient encore en échec les armées du Nord ; l'issue du conflit était indécis ; le Nord était loin de considérer la victoire comme assurée. Si un acte de reconnaissance de la république américaine du Sud avait été jeté par la France dans le plateau indécis de la balance, le Sud l'eût emporté, car le Nord était prêt à souscrire l'acte de séparation. C'était à cette condition, mais à cette condition seulement, que l'expédition du Mexique devenait une œuvre sage, et le trône de Maximilien un édifice durable. Pour ne l'avoir point fait, nous voyons aujourd'hui où l'on en est réduit. L'Union américaine rétablie par la force, soutenue par la violence, a mis tout le pouvoir en Amérique aux mains d'un parti ennemi de l'Europe et de notre pays. Bien que divisés entre eux sur les moyens de rétablir l'Union et de détruire les libertés du Sud, le Nord n'a point d'hésitation dès qu'il s'agit de l'extension de sa puissance sur tout le continent nord-américain. Le cabinet de Washington a toujours considéré comme une atteinte portée à ses droits notre expédition du Mexique et la fondation par la France de l'empire Mexicain. Il ne fallait pas être bien profond politique pour prévoir que, la guerre de sécession terminée à

l'avantage du Nord, nous trouverions dans celui-ci un ennemi de notre ouvrage d'autant plus acharné à le détruire, que nous avons montré plus de timidité pour le fonder. Aujourd'hui, le mal est consommé; l'édifice s'écroule et nous n'avons plus qu'une chose à faire, c'est de tâcher de nous en retirer sains et saufs, et sans laisser trop de lambeaux de notre gloire aux mains de l'Amérique.

C'est pour atteindre ce but, à ce qu'il paraît, qu'un homme de confiance, un aide de camp de l'Empereur, le général Castelnau, a été envoyé à Mexico en vue de préparer la solution douloureuse, mais sage, de la question mexicaine. Malgré les bruits contraires qui ont couru, l'abandon de l'empire du Mexique, souvent promis par les déclarations du gouvernement devant le corps législatif, est chose résolue; on concentre les troupes, on arme les transports, et le départ de l'empereur Maximilien pour l'Europe, bien qu'on ne sache encore s'il s'est ou non réalisé, rend tout retour aux idées du passé complètement invraisemblable. Ce qui le rendrait impossible, c'est la volonté nouvellement et péremptoirement accusée par le gouvernement de Washington de ne plus souffrir dans les contrées qu'il convoite un gouvernement d'origine européenne. Un des hommes qui ont le plus brillé à la tête des armées du Nord, et qui ont le plus mérité l'estime, le général Sherman, chargé par le cabinet de Washington d'une mission dont nous ne connaissons pas la portée, mais dont il est aisé d'imaginer l'importance, est parti, accompagné d'un diplomate, M. Campbell, pour aller s'aboucher avec le chef le plus considérable des dissidents, avec ce même Juarez, seul représentant le pouvoir légitime aux yeux des Etats-Unis, qui nous a combattu depuis quatre ans, et avec qui nous avons signé la convention trop fameuse de la Soledad. Ainsi se marque tout naturellement, et par le même nom, le point de départ et le point d'arrivée de notre expédition. On n'a pas été sans remarquer que le général Sherman, aujourd'hui négociateur au Mexique, est venu l'an dernier à Paris: qu'il y a reçu bon accueil, comme il convenait à la fois à un militaire distingué, à un homme sûr et à un gouvernement qui sait estimer les talents et le caractère, jusque dans les hommes qui lui font les plus cruelles blessures. Instrument d'une volonté politique qui n'a cessé de s'affirmer, surtout depuis l'affaiblissement et la chute du Sud, le général Sherman, selon toute apparence, porte avec lui les éléments d'une transaction que nous ne tarderons pas à connaître. Au milieu de ce conflit, où tant d'intérêts divers se trouvent engagés, s'il en est un que la France ne saurait oublier, c'est celui des créanciers de l'empire mexicain. Quant à l'empereur Maximilien, s'il doit se repentir aujourd'hui d'avoir cru trop aisément aux promesses qui lui ont été portées à Miramar, il paye en ce moment bien cher sa confiance et les illusions qu'on lui avait fait concevoir.

Ce n'est pas seulement du côté de l'Amérique que les préoccupations

de la France sont tournées. La question romaine s'impose à notre attention, par l'échéance prochaine de la convention du 15 septembre. Dans quelques jours, les troupes françaises quitteront Rome, et le souverain pontife se trouvera seul face à face avec ses sujets. Une expérience nouvelle de la solidité du pouvoir temporel va être tentée. Mais nous ne croyons pas, quant à nous, qu'elle doive immédiatement produire les effets que les partis extrêmes en attendent. Il est incontestable que la souveraineté pontificale est en désaccord avec la plupart des principes sur lesquels s'appuient les gouvernements modernes. Mais il est à remarquer que l'Eglise catholique, sans altérer ses dogmes, a su toujours, lorsqu'il le fallait, faire des concessions indispensables aux idées contemporaines. Sans remonter plus haut que le commencement de notre siècle, on l'a vue passer un compromis avec la révolution française et admettre des idées qu'elle avait jusque-là repoussées. Une grande étape dans son existence fut marquée par le concordat, et les exigences que l'Italie fait aujourd'hui valoir vis-à-vis de la cour de Rome n'en sont par un côté que le naturel développement. Si l'Italie, en effet, réclame et poursuit son unité politique, si elle répudie l'idée d'une enclave dans son sein gouvernée théocratiquement, elle réclame plus hautement encore cette séparation de la religion et de l'Etat qui semble être le grand mobile et le grand but des aspirations du siècle. Si donc la cour de Rome se résignait encore une fois à embrasser l'idée de progrès au lieu de la combattre, il est permis de croire que la question romaine serait bientôt et facilement résolue.

L'Italie tient à la papauté autant pour le moins que la papauté tient à Rome. C'est une erreur de croire que l'Italie veut la rejeter de son sein ; elle sait tout ce qu'elle aurait à y perdre, et n'ignore pas qu'elle n'y gagnerait rien. Rome surtout en serait la première victime, et, bien que les intérêts de ce monde semblent devoir prendre moins de place en cette question qu'en toute autre, il n'est pas douteux que les Romains, si leur ville venait à perdre le titre, aussi lucratif que glorieux, de capitale de la catholicité, ne tarderaient pas à maudire le pouvoir qui le leur aurait enlevé. Nous ne prétendons pas que le patriotisme italien soit moins énergique à Rome que dans les autres lieux de la péninsule ; mais il n'est pas démontré sur les rives du Tibre que ce patriotisme ne puisse s'allier fort bien avec la papauté régnant au Vatican. Les Romains ne se croient pas moins Italiens que les Florentins, et, s'ils désirent leur union au royaume d'Italie, c'est beaucoup moins pour échapper à un gouvernement qui leur est au fond doux et paternel, que pour former avec leurs compatriotes ce faisceau politique qui doit, par sa cohésion, donner désormais à l'Italie la force de résistance et l'éclat d'une grande nation. Introduire les populations romaines dans le royaume d'Italie sans les faire sortir de la sujétion pontificale, tel est le problème, et il faut avouer qu'il n'est pas très facile à résoudre. Un pas fait en avant par la cour de Rome, il en se-

rait fait deux, suivant toute apparence, par le gouvernement italien. Et s'il devenait bien évident que celui-ci n'attentera jamais au pouvoir spirituel du Saint Père, si ce pouvoir obtenait des garanties telles, qu'il fût impossible d'en soupçonner la virtualité, on ne voit pas comment la cour de Rome pourrait se refuser à entrer en arrangement. Ces garanties, et ce n'est pas d'aujourd'hui que nous le disons, nous ont toujours paru résider dans la religion elle-même, dans la force morale qu'elle exerce sur les âmes, dans l'irrésistible puissance que lui donnent ses dogmes, dans la supériorité éternelle de son essence vis-à-vis du pouvoir politique, variable et infirme de sa nature. Nous le disions naguère dans un travail qui n'a peut-être pas été tout à fait oublié ; si les deux pouvoirs spirituel et temporel existaient à Rome entre des mains différentes, c'est le pouvoir temporel qui serait soumis à l'autre, c'est le pouvoir spirituel qui serait le vrai maître, et qui pourrait toujours, en dominant les âmes, conduire aussi les volontés. C'est là, il n'en faut pas douter, une raison d'incompatibilité qui n'échappe pas plus au gouvernement de Victor-Emmanuel qu'à celui du Vatican, et nous y puisons pour notre part la conviction que les hommes éclairés d'Italie verraient avec regret qu'il fût donné suite à cette imprudente idée de Rome capitale. Elle fut comme un levier pour l'unité italienne ; mais aujourd'hui que cette unité est complète, elle doit être abandonnée. Nous ne savons ce que l'avenir réserve à la papauté, mais ce qui nous semble hors de question, c'est que les hommes politiques de l'Italie n'ambitionnent nullement de réaliser le vote fameux de 1860. Tant que l'esprit politique leur restera, ils exécuteront avec scrupule, avec le plus grand soin, la convention du 15 septembre ; ils interdiront l'accès des frontières pontificales aux bandes armées et déjoueront les complots qui pourraient être tramés. L'intérêt de l'Italie, autant que l'honneur du gouvernement leur en fait une loi. C'est donc uniquement avec ses propres sujets que la cour de Rome peut se trouver aux prises. L'aristocratie est avec elle, le peuple est pour elle, les classes moyennes seules peuvent-elles élever un conflit ? Nous n'avons pas dans les mains assez d'éléments pour répondre avec quelque certitude à cette question. Les révolutions ont d'ailleurs de ces éclats inattendus qui surprennent même parfois ceux qui les font.

Ce que la cour de Rome nous semble avoir le plus à craindre en ce moment, c'est le zèle trop ardent de ses amis. Quand on sent sous ses pieds le navire sombrer, il est assez naturel de chercher autour de soi une planche de salut, et c'est quelquefois une tactique, dans les cas désespérés, de pousser le mal à l'extrême pour en avoir raison. Toutefois, le navire sombre-t-il et le mal ne peut-il plus être conjuré ? Les esprits absolus de la cour pontificale le prétendent, et ils voudraient entraîner la papauté à un de ces actes courageux qui sauvent ou qui tuent. Ils voudraient qu'au lendemain du jour où les troupes françaises quitteront le

sol italien, le pape, de son côté, allât chercher ailleurs un abri pour sa tête vénérable et pour le saint pouvoir qu'il exerce. On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, des offres qui auraient été faites par le gouvernement anglais de mettre Malte à la disposition du Saint-Père, et il faut avouer que la présence à Rome de M. Gladstone et les fréquentes visites de M. Oddo Russel au Vatican pouvaient donner créance à ces bruits. Nous pensons pourtant que si des ouvertures ont été faites, c'est de la part de la cour de Rome, et non du cabinet de Saint-James. Ce qui nous porterait à le croire, c'est que des démarches pareilles auraient été tentées auprès du cabinet de Berlin.

On a fait quelque bruit, dans ces derniers temps, de la participation de la politique prussienne dans la question de Rome. Nos correspondances particulières nous mettent à même de donner sur ce sujet quelques renseignements précis et que nous avons lieu de croire puisés aux meilleures sources. Pas plus sans doute que le gouvernement anglais, le gouvernement prussien n'a pris aucune initiative dans cette affaire, et il ne devait pas en prendre, car il laisse à tous les cultes reconnus en Prusse la plus parfaite liberté. La Prusse, cependant, compte dans son sein plus de huit millions de catholiques et doit nécessairement s'occuper de l'intérêt religieux de cette partie importante de sa population. Lorsqu'après l'échec de l'Autriche et à la veille de l'échéance de notre convention avec l'Italie, la cour de Rome a cherché autour d'elle des appuis nouveaux et des sympathies efficaces, il était impossible que la Prusse, dont la force venait de s'affirmer si hautement, et qui contient d'ailleurs dans son sein un élément catholique si considérable, ne devint pas l'objet de quelques sollicitations du Vatican. Il est évident qu'elle ne pouvait se refuser d'écouter avec déférence les communications qui lui étaient faites, et qu'elle devait y prêter l'attention que méritent la gravité des circonstances et l'importance de cette affaire. Rome, évidemment, n'a pas encore de parti arrêté; on voudrait résister aux exigences nationales de l'Italie et, néanmoins, garder le pied sur un sol qu'on craint de voir échapper au trône pontifical. Il est probable que le cabinet de Berlin a répondu à ces ouvertures avec tout le respect qu'on doit à une puissance qui se croit menacée d'une grande catastrophe. Mais il n'est guère possible de supposer que la Prusse ait pu prendre, vis-à-vis de la cour de Rome, aucun engagement. Si la Prusse n'a pas enchaîné sa liberté d'action du côté de la Russie, en dépit des alarmes qu'on a semées à ce sujet, elle ne s'est pas davantage avancée du côté du Vatican. Son système d'alliances le lui interdisait également. C'est vers la France et l'Italie que la Prusse, libérale et forte, penche désormais, et elle ne peut songer à relâcher des liens qui lui ont été, jusqu'à présent, si profitables. Les déclarations faites par ces deux puissances sont d'ailleurs si nettes et si formelles, et le gouvernement prussien a en elles une si parfaite confiance que, par cela même, il ne pouvait avoir

aucune raison d'entrer dans une combinaison de nature à engager l'avenir de sa politique et à compromettre ses bonnes relations avec l'Italie. L'Espagne, de son côté, est entrée incontestablement en négociations sur le même sujet avec le Vatican. On a parlé de l'île de Majorque, offerte comme résidence au Saint-Père. Pour nous, il nous semblera toujours que la cour de Rome commettrait la plus grande faute en quittant une ville où les armes françaises l'ont ramenée et où les armes italiennes la ramèneraient encore s'il en était besoin.

La Prusse, au surplus, aussi bien que l'Espagne, a assez de ses affaires chez elle pour n'avoir point le besoin de chercher ailleurs des occupations. La grande mission qu'elle remplit a de quoi absorber toute son activité. Sous son hégémonie, l'Allemagne du Nord s'organise lentement, mais sûrement. La Chambre des députés prussiens, qui a repris ses séances le 10 de ce mois, semble vouloir prêter au gouvernement un concours intelligent et sincère. Le conflit qui a paru s'élever entre le Cabinet et la Chambre au sujet des dotations à donner à titre de récompense nationale aux généraux dont les talents et le caractère ont le plus brillé dans la dernière guerre, sera sans doute aplani avant que ces lignes ne voient le jour. Le projet de budget que le gouvernement vient de soumettre aux représentants de la nation est une preuve si éclatante de l'excellente administration dont la Prusse est pourvue, qu'il est impossible que la Chambre ait sérieusement voulu soulever un nouveau conflit financier avec le gouvernement. Celui-ci demande qu'un million et demi de thalers, somme bien modeste pour d'aussi grands travaux accomplis, soit mise à la disposition du roi pour récompenser les généraux suivant leurs mérites. Si une divergence d'opinions s'est manifestée entre la Chambre et le Cabinet, elle ne portait nullement sur l'importance du chiffre qui lui était demandé, mais simplement sur une question de prérogative. Dans des pays qui jouissent pleinement d'une représentation nationale, il est arrivé souvent que le souverain a décrété de son autorité privée la dotation des généraux qui l'avaient servi dans une guerre heureuse, sauf à faire ratifier plus tard cette dotation par la Chambre. Le roi Guillaume n'a pas usé en cette circonstance des droits inhérents à l'autorité souveraine; il a voulu que les représentants de la nation fussent les premiers à reconnaître les services qui ont été rendus à la cause nationale. Pourquoi les représentants de la Prusse, convaincus de l'ordre parfait avec lequel le gouvernement gère les finances de l'Etat, ne laisseraient-ils pas au souverain, chef de l'armée, la libre répartition d'une somme, après tout bien minime, si on la compare aux résultats obtenus, si surtout on la rapproche du chiffre des dotations, dont, en d'autres pays on a honoré souvent les généraux victorieux, somme dont la totalité ne pouvait être employée qu'avec le consentement de la Chambre. C'est un simple sentiment de délicatesse, que tout le monde chez nous apprê-

ciera, qui a fait désirer au roi Guillaume que le mérite personnel de ses généraux ne fût pas discuté en séance publique à l'occasion d'une récompense à donner. Le gouvernement prussien ne s'est pas refusé à fournir à la commission de la Chambre les renseignements nécessaires quant aux hommes qu'il s'agit de récompenser, et à la valeur de cette récompense. La Chambre a, du reste, donné au ministère une preuve irrécusable de sa haute confiance, en votant tel qu'il lui était présenté, et presque sans discussion, le budget des affaires étrangères. A la vérité, il eût été difficile de soulever des objections sérieuses contre le discours si concis et si lucide du conseiller de légation de Keudell, un des jeunes hommes d'Etat les plus éminents de la Prusse, qui était chargé en cette occasion de soutenir le projet du gouvernement.

Dans ces derniers jours, les Etats qui doivent faire partie de Confédération du Nord ont été conviés à envoyer à Berlin des représentants pour arrêter les bases des élections pour le Parlement allemand. Ce parlement devrait être réuni à Berlin le premier février prochain. Pendant ce temps-là, l'agitation continue au sujet de la rétrocession à faire au Danemark de la partie nord du Slesvig. Quoiqu'en aient pu dire ici des journaux mal informés, le gouvernement prussien n'a pas songé un seul instant à éluder cette stipulation du traité de Prague en ce qui concerne le Slesvig; il s'est purement et simplement réservé de choisir le moment favorable pour opérer cette rétrocession. Les passions politiques dans les Duchés, et notamment dans le Slesvig, sont encore trop en émoi, l'ancien parti de l'Eider se remue trop vivement à Copenhague pour que le gouvernement prussien ne dût pas craindre les effets de la propagande danoise au delà des limites des véritables districts danois. Ces districts, il n'a aucun droit ni aucun désir de les conserver, parce que, plus que personne, il tient à l'homogénéité des populations de la Prusse. Mais à l'heure qu'il est, serait-il réellement facile ou même possible de fixer la limite au delà de laquelle on devrait faire voter, et ne convient-il pas plutôt de tracer ultérieurement cette limite, d'après les manifestations pacifiques que les populations feraient en faveur de l'une ou de l'autre nationalité?

Des difficultés autrement graves préoccupent en ce moment le gouvernement autrichien. Il n'a pas cette heureuse fortune d'avoir à rétrocéder des territoires conquis, et tout porte à penser que, si le vœu des populations de l'empire était consulté, il perdrait, d'un vote unanime, quelque chose de plus considérable que le Slesvig tout entier. La Hongrie, cette force et cette pierre d'achoppement tout à la fois de l'empire des Habsbourg, n'a pas encore vu aplanir le différend qui la sépare depuis dix-huit ans de la couronne, ou qui du moins entretient entre elles une situation fautive, que l'état précaire de l'empire oblige à faire cesser. En abandonnant la politique centraliste de M. de Schmerling, le gouvernement au-

trichien a écarté le plus grand obstacle à une réconciliation. Si l'on en croit les journaux qui passent pour recevoir les confidences du cabinet de Vienne, le nouveau ministre appelé à « régénérer l'empire, » M. de Beust, serait porté à faire des concessions à l'esprit particulariste qui anime les Hongrois aussi bien que les autres provinces de cet échiquier qui forme les domaines héréditaires de la maison de Lorraine. On ne concevrait pas qu'il en fût autrement. M. de Beust était, on le sait, le principal représentant de l'idée particulariste en Allemagne, et, pour être devenu tout à coup le ministre d'un grand empire, il n'a pas pour cela abdiqué ses principes. Il permettra donc, s'il est logique, l'expression et la réalisation des idées d'autonomie en Autriche, et déjà nous voyons seize diètes réunies pour former dans l'Etat seize autres petits Etats, ainsi qu'on le voyait en Allemagne sous l'empire de la très noble et très défunte Confédération germanique. Ici, il est vrai, les Etats ne relèvent que d'une seule et même couronne, mais dans des conditions et à des titres si divers, qu'on ne saurait dire parfois si le roi de Hongrie est l'empereur d'Autriche et si le roi de Bohême est le grand-duc de Transylvanie. Jusqu'ici, c'est la Hongrie qui élève les plus grandes prétentions, et, il faut bien l'avouer, elles sont justifiées par ses droits. Après des luttes qui n'ont pas toujours été pacifiques, elle se trouve en position de faire entendre sa voix et prévaloir sa volonté. Cependant, les hommes modérés du pays, qui forment la majorité, voudraient un accommodement qui, tout en sauvegardant les intérêts de la couronne de Saint-Etienne, permet à l'empereur François-Joseph de ne pas s'humilier devant des exigences trop rigoureuses. La diète de Hongrie est réunie comme toutes les autres. Le parti radical voudrait qu'avant de voter l'Adresse, il eût été nommé un ministère hongrois responsable promis à la nation. Le parti modéré; conduit par M. Deak, plus confiant, voudrait que la diète votât son adresse sans attendre que la promesse fût effectuée. Il est probable que c'est ce dernier qui l'emportera; mais il ne faudrait pas croire pour cela que toute difficulté soit aplanie et que M. de Beust n'ait plus qu'à s'étendre sur un lit de roses. Si le parti modéré parvient à l'emporter et à faire voter l'adresse, ce ne sera qu'après y avoir introduit des modifications qui rendront bien difficile, sinon impossible, une entente complète avec le cabinet de Vienne. D'autre part, on sait déjà quelles difficultés ont surgi du côté de la Russie, par suite de la nomination du comte Goluchowski comme gouverneur général de la Gallicie. L'autonomie relative accordée à la Hongrie ne sera, il faut le craindre, qu'un acheminement vers des scissions plus profondes et une décomposition trop prévue de tout l'Empire. Telle est pourtant la vitalité de la monarchie autrichienne, tel est le prestige qu'exerce encore dans ces contrées l'autorité souveraine, qu'il pourra se passer bien des années avant que se produise la catastrophe. L'Europe néanmoins doit s'y préparer, et l'occasion lui est offerte de poser là une pierre d'at-



tente dont elle puisse faire, à un moment donné, la base d'un nouveau et solide édifice. Le jeune prince que les Roumains viennent d'appeler à les gouverner semble destiné à jouer un rôle important dans les combinaisons de l'avenir. Nous en avons parlé ailleurs, nous n'y reviendrons pas ici.

L'Empire Ottoman n'est pas non plus sorti des peines que lui a suscitées l'insurrection candiote. Les troubles dont l'île de Crète est le théâtre depuis le mois de juin dernier étaient, disait-on il y a un mois déjà, complètement étouffés ; et cependant il arrive tous les jours des télégrammes qui prétendent le contraire. Nous n'ajoutons pas une foi entière à ces nouvelles, répandues trop évidemment par des mains intéressées ; acceptons-les toutefois comme des indices qui doivent engager l'Occident à se tenir sur ses gardes.

L'Angleterre, fort occupée elle-même chez elle par des soins qui ne sont pas de nature à paralyser ses mouvements, mais qui peuvent un moment détourner son attention, n'a plus, pour ces questions d'Orient, cette ardeur inquiète qu'on lui voyait autrefois. La question de réforme électorale d'un côté, les fenians de l'autre, offrent en ce moment une pâture suffisante aux hommes politiques du Royaume-Uni. La ligue pour la réforme, organisée sur le modèle de la fameuse ligue contre la loi des céréales, dont Richard Cobden fut le chef, a convoqué un grand meeting à Londres, pour le 3 décembre. On ne sait encore où se tiendra cette assemblée, qui promet aux amateurs de ce genre de spectacle une réunion de plus de cent mille hommes ; mais la police n'est pas sans inquiétude, puisqu'elle augmente le nombre de ses constables. Comme toujours il arrive en Angleterre, la ligue finira par triompher. Puis les choses reprendront leur cours ordinaire, jusqu'à ce qu'une autre question fasse surgir une autre ligue, et sans qu'au fond la tranquillité du pays soit troublée. Il n'en est peut-être pas de même du fenianisme. Les mesures exceptionnelles que le gouvernement de la reine a cru devoir prendre en Irlande, et qu'il développe chaque jour davantage, loin d'en diminuer les effets, font bien voir que là il y a un danger sérieux, un péril véritable. Stephens, le chef de la secte, parait avoir touché le sol du Royaume-Uni ; sa tête est mise à prix ; chaque jour, des arrestations sont faites, et des jugements rigoureux sont rendus. L'Irlande est travaillée jusque dans ses profondeurs par un mal qui lui revient d'Amérique, après s'y être développé et fortifié par une émigration incessante. Mais l'île des Saints n'est pas seule menacée par l'invasion des fenians. Ils préparent en Amérique une expédition contre la dernière possession des Anglais sur cette partie du continent, contre le Canada, et il n'est pas bien sûr que les Etats-Unis ne couvrent l'entreprise d'une tolérance bienveillante. Ce qui est incontestable, c'est que le président Johnson, devant l'opposition qui s'est manifestée contre lui dans le Nord, doit employer tous les moyens possibles de

se refaire une popularité. Il faut chercher dans ce besoin l'explication de l'attitude que la Maison Blanche a prise dans l'affaire du Mexique ; il faut y voir aussi la raison des ménagements dont elle couvre les entreprises des fenians. Nul n'ignore que la race irlandaise constitue un élément considérable dans la population des comtés du Nord, et il ne faut pas oublier que l'annexion du Canada ne serait pas un petit appoint dans les chances d'une élection présidentielle. Il se pourrait néanmoins que l'événement tournât d'une façon tout autre que les partisans du pouvoir central en Amérique paraîtraient le désirer. Ce que les vieilles populations de la Nouvelle Angleterre, unies aux anciens éléments français du Sud, n'ont pu faire, il ne serait pas impossible que l'élément irlandais, uni à d'autres populations françaises du Canada, parvint à l'effectuer. L'Union américaine, qui n'a pu être partagée par la dernière guerre, pourrait bien l'être un jour dans un conflit des populations du Nord.

L'Amérique semble vouée, depuis quelques années, à des guerres interminables. Après la guerre de sécession, qui n'a pas duré moins de trois ans, voici qu'à l'autre extrémité du continent une lutte, qui paraissait devoir être finie en quelques mois, dure déjà depuis plus d'une année, sans qu'il soit possible encore de lui assigner un terme. Nous ne parlons pas, bien entendu, de cette guerre entre le Chili et l'Espagne, qui semble suspendue d'un commun accord et qui attend d'ailleurs sa solution d'un arbitrage remis aux mains de l'Angleterre et de la France. Nous parlons de cette guerre entreprise par le Brésil, de concert avec les républiques de la Plata, contre cette autre république, si peu républicaine, qu'on appelle le Paraguay. Après leurs premières victoires, les alliés ne sont point parvenus à entamer le territoire de leur adversaire, et un échec subi à Curupaïti a contraint l'armée brésilienne à se tenir dans un état de défensive qui n'est pas sans danger pour elle. S'il veut triompher d'une résistance qu'on n'avait pas cru devoir être si énergique, le Brésil devra augmenter ses forces et s'imposer des sacrifices qui lui seront sensibles. Ce ne serait rien encore si tout à coup il ne s'était montré, à l'extrémité des frontières argentines, un auxiliaire du Paraguay, résolu à entrer dans la lice ; les dernières nouvelles arrivées de ces parages annoncent que la Bolivie réunit une armée pour s'opposer à l'invasion du territoire paraguayen. Naturellement, dans ces contrées immenses, les mouvements de troupes ne s'opèrent pas avec la même facilité qu'en Allemagne, et il pourra se passer bien des mois avant que les secours de la Bolivie ne soient arrivés sur le champ de bataille. Nous avons le temps, d'ici lors, de ramener nos regards sur notre propre pays et de voir se renouveler les luttes parlementaires promises à notre attention par les événements récemment accomplis ou en voie de s'accomplir.

La presse quotidienne s'est beaucoup occupée dans ces derniers temps de la question de savoir si la discussion de l'Adresse serait maintenue

dans nos chambres, et si le droit d'interpellation lui serait substitué. Il est incontestable que la discussion de l'Adresse prend souvent chez nous des proportions exagérées; un temps précieux, dit-on, est perdu en beaux discours, qui commaniquent une émotion regrettable au pays tout entier. Nous ne voyons pas ce que le pays aurait à gagner à ce que cette émotion lui fût épargnée. Il n'est pas précisément malsain d'être ému quelquefois, et le pays qui ne sentirait plus battre son cœur aux grandes discussions de ses intérêts nous semblerait bien plus près de l'atrophie que des conditions régulières de l'existence. Ce n'est pas à un souverain issu du suffrage universel, c'est-à-dire des pulsations les plus fortes qu'une nation puisse éprouver, qu'on persuadera jamais que l'émotion du peuple puisse être un danger pour sa couronne. Le temps perdu n'est pas une meilleure raison à donner contre la discussion de l'Adresse. Il n'y a pas de temps perdu là où les grands intérêts de la nation sont évoqués et discutés. Lorsque des orateurs viennent, au sein de la Chambre ou du Sénat, apporter le fruit de leurs réflexions sur les affaires du pays, et qu'ils provoquent, s'ils se trompent, les explications du gouvernement, le temps est bien employé, car on a mis la nation en mesure de mieux apprécier ce que le gouvernement a fait de bien, et le gouvernement lui-même, de mieux connaître le bien qu'il doit faire.

Nous n'avons pas pour le système parlementaire un amour plus violent qu'il ne convient; nous avons vu ses fautes et n'avons pas toujours admiré ses bienfaits. Nous estimons qu'il faut en France une autorité souveraine assez forte pour résister aux entraînements faciles de l'opinion, mais nous croyons que le pouvoir a surtout besoin d'énergie pour faire obstacle aux ambitions qui assiègent le trône, et si par malheur ces ambitions sont parvenues à capter à leur profit une part trop large de la souveraineté, c'est dans les représentants de la nation que le prince puisera la force pour les ramener aux conditions normales. Il ne paraît donc pas que l'Empereur veuille se priver d'un secours qui ne lui a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui, en reprenant au Corps législatif le droit qu'il lui a donné de l'avertir. Il était possible de ne pas lui accorder cette liberté de discussion, qui est la conséquence du vote de l'Adresse; il nous paraît difficile de la lui enlever, fût-ce même pour lui substituer ce droit d'interpellation auquel se réduit le Parlement anglais. Il faudrait s'assurer d'ailleurs si ce droit d'interpellation ne serait pas entouré de telles restrictions que l'exercice en devint pour ainsi dire illusoire. On verrait alors toute la discussion des affaires générales du pays se concentrer sur le budget. Ce serait retourner au point de départ, et, puisqu'on en a reconnu les inconvénients, on se gardera bien de les faire renaitre. Jusqu'à preuve du contraire, tenons donc pour invraisemblables et mal fondés tous les bruits qui ont couru sur les modifications dont le règlement des deux chambres serait l'objet. N'oublions pas d'ailleurs que

l'année 1867 a convié toutes les nations à un grand meeting dans Paris ; ce serait un spectacle singulier à leur offrir que de leur montrer, au milieu de l'épanouissement de toutes les forces nationales, la diminution d'une des forces morales les plus goûtées des générations modernes. Au milieu des édifices préparés aux produits du génie humain, quelle figure singulière ferait le palais qui abrite les représentants de la France, si l'on pouvait écrire sur ses murailles : Privés de la parole ?

Ce n'est pas une très saine manière de gouverner que d'empêcher les gens de parler : ce qu'ils ne peuvent pas dire, ils le chantent, et ce qui ne peut être chanté, ils le dansent. Voyez M. Prévost-Paradol, on lui a supprimé le *Courrier du Dimanche*, où il avait coutume, chaque quinzaine, de publier des petites lettres piquantes à l'adresse de mille à quinze cents personnes spirituelles. Est-il resté muet ? Il est allé aiguïser son dard dans les jardins où fleurissent les confidences d'Etat, abritant son aiguillon de leur ombre, et s'y nourrissant de leur miel, qu'il excelle à distiller en venin ; il est allé écrire rue Vivienne<sup>1</sup> une préface où le dard se change en épieu et le venin en sublimé-corrosif. La belle avance ! Il ne cause plus, il chante, mais c'est comme Juvénal.

ALPHONSE DE CALONNE.

<sup>1</sup> Michel Lévy. *Quelques pages d'histoire contemporaine*, 4<sup>e</sup> série, 1 vol. in-18.

---

ALPHONSE DE CALONNE.

---

Paris. — Imprimerie de Dubulsson et Co, rue Coq-Héron, 5.

# VOLTAIRE

## AU CHATEAU DE SULLY

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

---

Le château de Sully, où Voltaire fut deux fois exilé dans sa jeunesse, est situé au bord de la Loire, à cinq lieues de Gien. Avant d'être démantelé, en 1793, par l'un de ses derniers possesseurs, qui crut faire preuve de patriotisme et donner un gage à la Révolution en tirant le canon sur ses propres tours, ce château avait déjà subi plusieurs fois le contre-coup de nos guerres civiles. Ce qu'il en subsiste aujourd'hui n'est pas antérieur au XV<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment d'habitation, détruit en 1411 par les Bourguignons, fut reconstruit par Georges de La Trémouille, ministre de Charles VII ; mais le donjon, vaste parallélogramme flanqué de tours et dominant la Loire, dénote, dans ses parties principales, une construction d'époque plus récente, et est probablement l'œuvre de Louis II de La Trémouille, l'un des héros de Pavie.

Si beaucoup des grandes demeures historiques qui couvrent les rives de la Loire l'emportent sur celle-là par leur importance et leur mérite architectural, il en est peu, en revanche, qui puissent s'enorgueillir d'annales plus curieuses, de souvenirs plus riches et plus nombreux. Ancienne baronnie mouvant en plein fief de l'évêché d'Orléans, successivement possédée par trois illustres familles, la maison de Sully, celle de Blois-Champagne et celle de La Trémouille, acquise, en 1602, par Maximilien de Béthune, en faveur duquel Henri IV l'érigea en duché-pairie, cette noble résidence a

reçu une foule d'hôtes célèbres à divers titres. Charles VII victorieux, Louis XIV fuyant devant la Fronde, y trouvèrent un asile. Condé l'assiégea, Sully y imprima ses Mémoires. Jeanne d'Arc, Anne d'Autriche, Mazarin, M<sup>me</sup> Guyon, Chapelle, Chaulieu, Voltaire, Lafayette ont passé dans ses murs. Son histoire est, pendant trois siècles, intimement liée à l'histoire politique et littéraire de notre pays.

## I

Lorsque Voltaire y fut exilé, le château de Sully appartenait à un arrière-petit-fils du ministre de Henri IV, Maximilien-Henri de Béthune, né en 1669. Ce grand seigneur avait, contre le vœu de sa famille, épousé une fille de M<sup>me</sup> Guyon, veuve en premières noces du fils aîné du malheureux Fouquet.

Saint-Simon a tracé le portrait des deux époux : « M<sup>me</sup> de Sully avait beaucoup d'esprit, beaucoup de monde, de la lecture et de l'ornement, une beauté romaine, de beaux traits, un beau teint et la conversation très aimable, avec beaucoup d'amis, et assez choisis, en hommes et en femmes. Sa réputation fut toujours sans reproche ; elle n'eut jamais d'autre attachement que celui qui fut couronné par la persévérance, et, depuis même que le mariage secret leur avait tout permis, les bienséances et les dehors furent exactement observés. Le commerce de l'un et de l'autre avec leurs amis était honnête et sûr : le duc de Sully en avait beaucoup et avait toujours été fort au goût du monde, mais jamais de celui du roi. Quoique gros, c'était le meilleur danseur de son temps ; son visage et sa figure étaient agréables, avec beaucoup de grâce et de douceur. Toujours pauvre, toujours rangé et se soutenant de peu avec honneur, peu d'esprit, mais sage, il avait servi toute sa vie avec beaucoup de valeur, mais peu de fortune. »

Tel était le couple qui, deux fois en trois ans, offrit l'hospitalité à Voltaire. Il y a quelques traits à reprendre dans le portrait qu'on vient de lire. L'auteur de la *Henriade*, qui, en fait d'esprit, était pour le moins aussi bon juge que Saint-Simon, faisait grand cas de celui du duc de Sully. De plus, ce grand seigneur ne vivait pas tout à fait d'une façon aussi modeste que Saint-Simon veut bien le dire. Il escomptait un peu la succession de la duchesse du Lude, sa tante, qui la lui fit attendre assez longtemps. Jusqu'à l'époque de son mariage, qui eut lieu le 14 février 1719, il vécut dans la familiarité des roués les plus célèbres de la régence. L'hiver, dans son hôtel du

faubourg Saint-Antoine, l'été et l'automne dans sa terre de Sully, il réunissait tout un cénacle de beaux esprits et de grands seigneurs amis des lettres, tous également incrédules et épicuriens. On voyait habituellement à sa table ou dans son salon le prince de Conti, le prince de Vendôme, le grand prieur, frère de ce dernier, le chevalier de Rohan-Chabot, celui qui, dans la suite, eut un démêlé si fâcheux avec Voltaire, le marquis de La Fare, l'abbé de Bussy, l'abbé Servien, oncle du maître de la maison, l'abbé de Chaulieu, l'un des commensaux les plus assidus du château de Sully, et enfin l'abbé Courtin, dont nous parlerons tout à l'heure. Si l'on excepte ce dernier, tous ces abbés, riches commendataires pour la plupart, n'étaient que des séculiers tonsurés, et n'avaient d'un abbé que le titre.

Voltaire avait été introduit dans cette libre et spirituelle société par Château-neuf, son parrain, et ce parrain, ami de Ninon de Lenclos, était encore un abbé. La causticité du jeune poète, son esprit si souple et si caressant quand l'orgueil n'était pas en jeu, la verve ironique avec laquelle il maniait le ridicule, toutes ces qualités et tous ces défauts séduisirent les habitués de l'hôtel de Sully. Le duc surtout fut sous le charme. Quoi qu'ait dit Saint-Simon de son peu d'esprit, il aimait les vers, et même sacrifiait aux muses, comme on disait alors. Voltaire écrivait de lui, à l'abbé Servien :

Il est connu chez le dieu du Permesse,  
Grand sans flerté, simple et doux sans bassesse,  
Peu courtisan, partant homme de foi,  
Et digne enfin d'un oncle tel que toi.

Ce fut en 1716, au mois de mai, que le jeune Aronét vint, pour la première fois, chercher un asile dans le château de ce grand seigneur. Il avait alors vingt-deux ans. La voix publique, qui se trompe assez souvent, lui imputait la paternité de deux petites pièces satiriques, l'une contre le régent, l'autre contre sa fille. Voltaire les a toujours répudiées, et, bien qu'elles figurent dans les meilleures éditions de ses œuvres, on ne sait encore à quoi s'en tenir sur ce point. Mais on ne prête qu'aux riches, et le jeune poète avait déjà sur la conscience plus d'une peccadille de ce genre. Il fut envoyé à Tulle, puis, sur la demande de son père, à Sully-sur-Loire, où, grâce à l'amitié qui le liait aux familiers du duc de Béthune, il espérait trouver une hospitalité agréable. Il passa à Sully l'été et l'automne de 1716.

« Il y a peut-être quelques gens qui s'imaginent que je suis exilé, écrivait-il à un de ses amis ; mais la vérité est que M. le Régent m'a ordonné d'aller passer quelques mois dans une campagne délicieuse,

où l'automne amène beaucoup de personnes d'esprit, et, ce qui vaut mieux, des gens d'un commerce aimable, grands chasseurs pour la plupart, et qui passent ici les beaux jours à assassiner les perdrix :

Pour moi, chétif, on me condamne  
A rester au sacré vallon ;  
Je suis fort bien près d'Apollon,  
Mais assez mal avec Diane. »

Dans une autre lettre adressée à la marquise de Mimeure, lettre mélangée de prose et de vers, comme il excellait à les faire, il insiste sur cette vie aimable et facile qu'il coule à Sully :

Je vous écris de ces rivages  
Qu'habitèrent plus de deux ans  
Les plus aimables personnages  
Que la France ait vus de longtems :  
Les Chapelles, les Manicamps,  
Ces voluptueux et ces sages,  
Qui, rimants, chassants, disputants  
Sur les bords heureux de la Loire,  
Passaient l'automne et le printemps  
Moins à philosopher qu'à boire.

» Il serait délicieux pour moi de rester à Sully, s'il m'était permis d'en sortir. M. le duc de Sully est le plus aimable des hommes, et celui à qui j'ai le plus d'obligation. (Il revint bien dans la suite de cette opinion et de cette reconnaissance.) Son château est dans la plus belle situation du monde ; il y a un bois magnifique, dont tous les arbres sont découpés par des polissons ou des amants, qui se sont amusés à écrire leurs noms sur l'écorce :

A voir tant de chiffres tracés,  
Et tant de noms entrelacés,  
Il n'est pas malaisé de croire  
Qu'autrefois le beau Céladon  
A quitté les bords du Lignon  
Pour aller à Sully-sur-Loire.

» Il est bien juste qu'on m'ait donné un exil agréable, puisque j'étais absolument innocent des indignes chansons qu'on m'imputait. Vous seriez peut-être bien étonnée si je vous disais que, dans ce beau bois dont je viens de vous parler nous avons des *nuits blanches* comme à Sceaux. M<sup>me</sup> de La Vrillière (c'était la châtelaine de Châteauneuf-sur-Loire, domaine princier, à cinq lieues de Sully), qui vint ici faire tapage avec M<sup>me</sup> de Listenai, fut bien surprise d'être dans une grande salle d'ormes, éclairée d'une infinité de lampions, et d'y voir une magnifique collation servie au son des instruments et suivie d'un bal où parurent plus de cent masques



habillés de guénillons superbes. Les deux sœurs trouvèrent des vers sur leurs assiettes ; on assure qu'ils sont de l'abbé Courtin. Je vous les envoie ; vous verrez de qui ils sont. »

Les vers étaient assez médiocres. On peut les lire dans les poésies mêlées de Voltaire, où ils portent le titre de *Nuits blanches de Sully*. Quant à l'abbé Courtin, qu'on en supposait l'auteur, c'était, comme l'abbé Servien, son ami, un aimable épicurien, homme de plaisir en tout temps et homme d'église à ses moments perdus<sup>1</sup>. Il était fils d'un conseiller d'Etat, et de plus familier du prince de Vendôme, grand prieur de France. Bien choyé, bien nourri, ami de la littérature facile et des petits vers galants, l'abbé Courtin était le poète de Sully. Il tenait l'emploi en chef, et l'auteur d'*Œdipe* ne venait qu'après lui, tout en lui prêtant quelquefois sa plume. Il n'est resté de l'abbé Courtin que cinq épîtres imprimées ou plutôt perdues dans les œuvres de Chaulieu ; mais il paraît qu'il brillait surtout dans ces œuvres faciles, moitié vers, moitié prose, que le voyage de Chapelle et de Bachaumont avait mises à la mode. Le paresseux abbé se réservait la prose à faire et abandonnait à son jeune confrère :

L'emploi flatteur et dangereux  
De rimer quelques vers heureux<sup>2</sup>.

« Je travaille ici quelquefois, écrit Voltaire au comte de Bussi, au nom de M. l'abbé Courtin, qui me laisse le soin de faire en vers les honneurs de son teint fleuri et de sa croupe rebondie. »

Cet aveu et plusieurs autres passages de la correspondance du jeune poète à cette époque éclairent sa position à Sully et le pied sur lequel il y vivait. Malgré les droits que l'esprit a eus de tout temps en France, malgré les licences et les empiètements qu'on lui permettait à cette aurore de la Régence, il était bien difficile que le fils de l'ancien notaire au Châtelet ne se trouvât pas un peu dépaycé au milieu des grands seigneurs qui formaient l'entourage habituel du duc de Sully. Cette aristocratie ennuyée voulait avant tout être distraite ; elle riait volontiers à ses propres dépens et permettait bien des irrévérences à qui savait l'amuser. Mais quand elle était coudoyée de trop près, elle savait fort bien reprendre le pas et remettre les usurpateurs à leur place. Voltaire, à cette date de 1716, était loin encore d'avoir acquis cet art, que depuis il poussa si loin, d'être avec les grands familier sans insolence, et libre sans effronterie. Un jour, qu'à la table du duc de Sully, le prince de Conti ve-

<sup>1</sup> Il était, en effet, engagé dans les ordres : c'est ce qui résulte de l'épître de Voltaire à M<sup>me</sup> de Gondrin, sur le péril qu'elle avait couru en traversant la Loire.

<sup>2</sup> Lettre de Voltaire au prince de Vendôme. 1716.

nait de lire d'assez mauvais vers de sa façon, que, vu la qualité de l'auteur, les connaisseurs hésitaient à critiquer, Voltaire ouvrit le feu : « Voyons, dit-il, sommes-nous ici tous princes ou tous poètes ? » Le prince était trop grand seigneur pour relever cette judicieuse impertinence ; mais on sait qu'à quelque temps de là, le chevalier de Rohan se montra moins accommodant.

Rien d'étonnant donc que le jeune Arouet, exilé à Sully, ait cherché à se créer un guide et un appui dans ce monde si différent de celui où il était né, une sorte de parrain intellectuel destiné à répondre de ses péchés et à les endosser au besoin. Il n'était pas fâché aussi de se rendre utile, de payer, autrement que par des saillies et de la belle humeur, cette large hospitalité dont il profitait. Il se faisait donc le secrétaire de ce bon abbé devenu, par une longue possession, le commensal nécessaire du château, et pour qui le duc de Sully nourrissait un attachement presque filial. L'abbé, en effet, avait été l'ami du dernier duc. Dans ce château si hospitalier aux poètes, il avait vu défiler Chapelle et Bachaumont, Desbarreaux, Chaulieu et même Voiture, quoiqu'il prétendit n'être pas assez vieux pour avoir connu ce dernier <sup>1</sup>. A la longue, il avait fini par être de la maison, et c'était sur lui que le duc de Sully se reposait du soin de recevoir les écrivains, et de continuer à leur égard les libérales traditions de sa famille.

L'abbé Courtin passait l'année presque entière à Sully. Voltaire, prévoyant que, malgré les démarches de ses puissants amis, il lui faudrait sans doute rester dans ce château après le départ du maître, s'arrangeait pour passer gaiement l'hiver en tête-à-tête avec ce vieillard aimable et indulgent. L'abbé, quoique grisonnant, n'était nullement rigoriste :

Sur son front respecté du temps,  
Une fraîcheur toujours nouvelle,  
Au bon doyen de nos galants,  
Donne une jeunesse éternelle,

disait de lui son jeune collaborateur. C'était, de tous points, un bon compagnon qui avait beaucoup vu, beaucoup étudié, qui parlait d'or et donnait d'aussi bons conseils sur la poésie que sur l'amour, deux matières dont il traitait *ex professo*. Il présidait aux corrections d'*OEdipe* ; il discutait le plan des premiers chants de la *Héniade*, et il recueillait les confidences amoureuses du jeune écrivain.

Voltaire, en effet, tout en cherchant des rimés sous les ombrages de Sully, avait rencontré quelque chose qu'il ne cherchait pas, et

<sup>1</sup> Lettre de Voltaire au prince de Vendôme ;

qu'on n'est jamais fâché de rencontrer à son âge, une passion qu'il crut sérieuse et qui fut partagée.

Ce curieux épisode de la jeunesse si agitée du poète est resté à peu près inconnu de ses nombreux biographes. Le marquis de Luchet, qui n'a pas consacré moins de six volumes à la vie de l'écrivain illustre dont il fut l'ami, paraît avoir absolument ignoré cette histoire; les autres biographes de Voltaire n'en parlent que sommairement et sans même connaître le vrai nom de l'héroïne; le dernier d'entre eux, et non l'un des moins méritants, M. G. Desnoires-terres, trompé par ce nom patronymique, auquel était joint un nom de terre, voit deux personnages là où il n'y en a qu'un, et, par suite, prête à ces deux personnages, dont l'un est de pure invention, des actions identiques, et dont la ressemblance aurait dû l'éclairer. Des documents authentiques existant chez un notaire de Sully, et que son amicale complaisance a mis à notre disposition, jettent quelque jour sur le fond même de l'aventure et permettent de préciser la position sociale, la famille et la destinée de celle qui y joua le principal rôle. Ces révélations ont aujourd'hui d'autant moins d'inconvénients qu'elle est morte depuis plus de quatre-vingts ans et sans laisser de postérité.

## II

M<sup>lle</sup> Suzanne-Catherine Gravel de Corsebleu de Livry était, à quelques mois près, du même âge que Voltaire. Fillé d'un conseiller secrétaire du roi au bureau finances, elle résidait à Paris; mais elle venait ordinairement passer le temps des vacances chez son oncle, M. Joseph de Corsebleu, que ses fonctions mettaient en rapports journaliers avec les maîtres du château de Sully. M. de Corsebleu était, en effet, président de la chambre souveraine de la principauté d'Henrichemont, avocat et procureur général fiscal du duché de Sully, et maire héréditaire de la petite ville de ce nom. Il était, de plus, ami des lettres, dont la culture devint une tradition dans sa famille<sup>1</sup>. A tous ces titres, il était fort choyé du duc de Sully et de l'abbé Courtin; ainsi s'explique comment Voltaire fit sa connaissance et celle de sa nièce; ainsi s'explique aussi comment cette dernière contracta de bonne heure le goût des arts.

C'était la mode, à cette époque, de jouer la comédie à la cam-

<sup>1</sup> C'est à cette famille, en effet, qu'appartient le poète Desmahis de Corsebleu, né à Sully, en 1722, et dont Voltaire favorisa les débuts. Il est resté de lui une jolie comédie en vers : *l'Impertinent ou le Billet perdu*.

pagne. Toute maison seigneuriale avait son théâtre. Celui de Sully occupait le premier étage du donjon, grand bâtiment flanqué de quatre tours et qui a vue sur la Loire : il subsiste encore quelques débris de ce théâtre, et un crayon intelligent reconstituerait, sans trop d'efforts, les panneaux dorés et les grisailles qui couvraient les murs de la salle. Les acteurs étaient assez nombreux et choisis parmi les beaux esprits qui affluaient au château, mais le personnel féminin était plus difficile à recruter. M<sup>lle</sup> de Livry, qui avait ou qui croyait avoir une vocation innée pour le théâtre, remplissait, dans cette troupe aristocratique, l'emploi de jeune première. Voltaire l'aidait de ses conseils, lui faisait répéter ses rôles, la formait au grand art de dire et de s'identifier avec l'esprit de l'auteur. Cela nécessitait de nombreuses entrevues, et il paraît que, dans ces tête-à-tête, il fut souvent parlé d'autre chose que des œuvres de Destouches et de Régnard. Toujours est-il qu'il existait encore, il y a moins de trente ans, dans le parc de Sully, une allée qui avait retenu, de ces dramatiques entretiens, le nom d'allée des Soupirs. Jeunes tous deux, doués tous deux d'un cœur tendre et facilement inflammable, le maître et l'élève semblaient si bien faits l'un pour l'autre que, dans ce château hospitalier, où l'on professait les principes d'une morale facile et très indulgente en matière d'amour, leur passion mutuelle n'étonna personne.

La postérité, qui tend à simplifier les choses et à ne pas trop charger sa mémoire, n'accepte ordinairement, d'un homme célèbre, qu'un portrait unique, type populaire et connu de tous, sans doute parce qu'il est celui qui se rapproche le plus du caractère général de sa vie et de ses œuvres. Voltaire, pour le commun des hommes, est ce vieillard cacochyme, affublé d'une douillette, d'une perruque à marteau, d'une canne à bec de corbin, dont le nez flasque couvre une bouche démeublée, et qui laisse, sur ses lèvres minces, errer le sourire railleur qui résume sa vie. C'est le Voltaire du Théâtre-Français.

Tel n'était pas assurément le Voltaire de Sully et de l'allée des Soupirs. Il existe, du Voltaire de cette époque, un beau portrait de Largillière, dont une copie a été placée à Versailles, dans la salle des Académiciens. L'original avait été peint pour M<sup>lle</sup> de Livry, qui, sur la fin de ses jours, le donna à M<sup>me</sup> Denys<sup>1</sup>. L'auteur de *la Henriade* nous y apparaît, non pas

Maigre, long, sec et décharné,

<sup>1</sup> Paillet de Warcy, t. II, note sur l'épître *les vous et les tu*. Nous donnons plus loin quelques détails sur ce portrait.

comme lui-même se peignait en 1716<sup>1</sup>, pour mieux faire ressortir, par l'effet du contraste, le portrait de l'abbé Courtin

Gras, rond, gros, court et séjourné,

mais dans la fraîcheur légèrement effacée et déjà virile de ses vingt-quatre ans, le front large et pur, l'œil pétillant et baigné de lumière, le nez fort mais bien attaché, la bouche rieuse et expressive, tel enfin qu'il était à Sully quand il toucha le cœur de M<sup>lle</sup> de Livry.

Il n'est pas aussi facile de se faire une juste idée de cette dernière, car nous ne considérons pas comme suffisamment authentique un portrait conservé dans une maison de Sully et qu'on donne pour le sien. Pour la connaître ou plutôt pour la deviner, le mieux est encore de recourir à Voltaire lui-même. Malheureusement, la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle ne se piquait pas d'exactitude dans ses peintures. Elle voyait la nature à travers la mythologie, et empruntait à ses divers règnes toutes sortes de comparaisons impossibles. En disant d'une femme qu'elle avait un front d'albâtre, des dents d'ivoire, un cou de cygne et un teint de rose, elle croyait la faire suffisamment connaître, bien différente en cela de l'école réaliste de nos jours, qui pousse jusqu'à la crudité l'abus du terme technique, et dont les peintures pourraient, au besoin, servir de signalment à la police. Voltaire, peignant, dix ans après les débuts de sa liaison avec elle, cette femme regrettée malgré ses trahisons et ses dédains, Voltaire se borne à ces traits sommaires :

Le ciel ne te donnait alors,  
Pour tout rang et pour tous trésors,  
Que les agréments de ton âge,  
Un cœur tendre, un esprit volage,  
Un front d'albâtre et de beaux yeux.  
Avec tant d'attraits précieux,  
Hélas! qui n'eût été friponne?  
Tu le fus, objet gracieux!  
Et, que l'Amour me le pardonne!  
Tu sais que je t'en aimais mieux.

Si ces vers, qui pourraient s'appliquer à tant d'autres, n'apprennent pas grand'chose sur la physionomie de celle qui les inspira, ils éclairent au moins son naturel. Nous dirons tout à l'heure l'acte de perfidie auquel ils font allusion; revenons, pour le moment, aux débuts de M<sup>lle</sup> de Livry dans le grand art des Champmeslé et des Clairon. Il est probable qu'elle se payait un peu d'illusions aussi bien que son amant, sur la portée de son talent, et qu'elle prenait pour une vocation sérieuse ce qui n'était qu'un ardent désir de

<sup>1</sup> *Lettre au prince de Vendôme.*

briller. Il paraît, toutefois, qu'elle était douée d'une intelligence assez fine et qu'elle jouait avec esprit le rôle de la Lisette des *Folies amoureuses*. Les succès qu'elle obtint devant le public indulgent et poli du château de Sully lui enflèrent le cœur, et elle rêva de débiter devant un public moins choisi et, par cela même, plus difficile. Voltaire, nous l'avons dit, s'occupait alors de son *Œdipe* ; il en avait lu des fragments qui avaient singulièrement frappé les connaisseurs. Il voulut associer sa jeune amie à ses succès futurs, et il lui promit que, s'il conquerrait jamais une position autorisée au théâtre, il en profiterait pour l'y faire entrer.

L'hiver dispersa les hôtes de Sully : M<sup>lle</sup> de Livry retourna à Paris. Voltaire, que deux passions impérieuses appelaient dans cette ville, l'amour et la soif du bruit, Voltaire mit tout en œuvre pour obtenir sa grâce du régent. Les puissants amis qu'il s'était créés s'employèrent en sa faveur. Les rancunes de Philippe d'Orléans n'étaient jamais bien longues : sept ou huit vers licencieux, dans lesquels le jeune poète jetait la plus infâme accusation aux hommes honorables qui avaient fait son éducation, furent le prétexte du pardon : le régent sourit et fut désarmé. Voltaire put donc retourner à Paris, et revoir celle qu'il aimait ; mais un nouvel orage ne tarda pas à fondre sur lui et à l'en séparer.

Accusé d'être l'auteur d'une satire indécente intitulée *les J'ai vu*, qu'on sut depuis être de Lebrun, il fut arrêté le 17 mai 1717 et jeté à la Bastille, où il resta onze mois. Il fut ensuite interné à Châtenay, lieu de sa naissance. On faisait alors grand bruit d'*Œdipe*, qui allait, disait-on, opérer une révolution dans l'art dramatique, et que la Comédie française s'était résolue à monter. L'auteur obtint plusieurs permissions pour venir de temps à autre surveiller les répétitions de sa pièce<sup>1</sup>. Elle fut représentée le 18 novembre 1718 ; le succès éclatant qui l'accueillit valut au poète sa grâce entière, et lui rendit les bonnes grâces du régent ; il en profita pour remplir la promesse faite à M<sup>lle</sup> de Livry, et pour lui obtenir une permission de début à la Comédie française. Comment une jeune fille de cette condition arriva-t-elle ainsi à monter sur les planches ? Ce ne fut pas probablement sans une sérieuse opposition de sa famille ; mais aucun renseignement ne nous est parvenu sur ce point, et nous ne pouvons que conjecturer les luttes que cette détermination dut entraîner. Toujours est-il que M<sup>lle</sup> de Livry débuta à la Comédie

<sup>1</sup> On lit dans la collection des ordres du roi, conservée aux archives de la préfecture de police : 11 avril 1718. Le sieur Arrouet, prisonnier à la Bastille, sera rendu libre et rélégué au village de Châtenay, près Secaux. — 10 mai 1718. Permission de revenir à Paris, pour vingt-quatre heures. — 1<sup>er</sup> juillet 1718. Permission de revenir à Paris, pendant huit jours. — 8 août 1718. Permission de rester encore à Paris, pendant un mois.

française le 24 avril 1719, dans le rôle de Jocaste, que son amant lui avait bien des fois fait répéter, et qui était le plus important des rôles féminins de la nouvelle tragédie. M<sup>lle</sup> Desmares, qui l'avait créé, venait de tomber malade et songeait à prendre sa retraite. Les comédiens n'auraient pas été fâchés de rencontrer une artiste en état de la suppléer. Malheureusement le talent de la débutante ne répondit point à leur attente ; le rôle de Jocaste avait trop d'ampleur pour elle, et dépassait notablement ses forces. Elle ne le joua que deux fois, et dut se rabattre sur la comédie. L'accent légèrement berrichon qu'elle avait contracté aux lieux où s'étaient écoulées ses premières années (car le Berry commence à Sully-sur-Loire) prêta à rire à ses nouveaux camarades, et en particulier à l'acteur Poisson, qui s'en égaya ouvertement<sup>1</sup>. Voltaire prit fait et cause pour sa maîtresse, et s'emporta contre Poisson ; mais, plus hardi en paroles qu'en actions, il refusa d'échanger un coup d'épée avec lui, et préféra porter plainte au lieutenant de police, lequel termina l'affaire à sa satisfaction, en envoyant le comédien au For-l'Évêque.

Six semaines après cette aventure, Voltaire recevait de nouveau l'ordre de quitter Paris, et, cette fois encore, il était victime d'une accusation imméritée : on lui attribuait *les Philippiques*, le plus odieux pamphlet d'une époque qui en a produit de si abominables. Telle est du moins la version de presque tous les biographes de Voltaire. Mais il est difficile de croire que le gouvernement, si bien au fait de toutes les intrigues de la petite cour de Sceaux, qui avait inspiré, et qui propageait ces odes venimeuses, ait pu se tromper sur leur auteur ; et il est moins croyable encore, s'il avait cru y reconnaître la main de Voltaire, qu'il se fût borné à une répression si clémente. Lagrange-Chancel, le véritable auteur de ces vers infâmes, qui arrachèrent des larmes au régent<sup>2</sup>, fut en effet, aussitôt après leur apparition, dénoncé par l'indignation publique, ouvertement accusé par le duc de La Force, son ennemi, confident intime du régent, poursuivi et traqué par les exempts du duc de Berwick, qui commandait en Guyenne, et enfin livré par trahison et enfermé aux îles Sainte-Marguerite, où il resta deux ans. Selon

<sup>1</sup> Ces détails sont empruntés à une lettre de Caumartin de Boissy, à la marquise de La Cour de Balleroy, en date du 3 mai 1719, conservée à la bibliothèque Mazarine, et publiée par M. Gustave Desnoiresterres, dans une série d'articles intitulés *les Etapes de Voltaire* (*Revue des Provinces* du 15 avril 1865, p. 81). C'est dans ces articles que M. Desnoiresterres a commis, au sujet de M<sup>lle</sup> de Livry, la singulière méprise que nous relevons plus haut, et dont nous sommes heureux de lui faciliter la rectification. Très explicable en présence d'une vie aussi remplie que le fut celle dont il retrace les agitations, cette erreur ne prouve rien contre l'exactitude de consciencieuses recherches, auxquelles nous prédisons un succès mérité. Le premier volume paraîtra incessamment chez Didier, sous ce titre : *La Jeunesse de Voltaire*.

<sup>2</sup> Saint-Simon, t. XVII, p. 297, édition Sautetlet.

toute vraisemblance, le doux exil infligé à Voltaire fut dû aux relations qu'il entretenait avec ce pamphlétaire qui, vers cette époque, lui adressa une épître sur le succès d'*Œdipe*.

La répression d'un tort si léger ne pouvait être que bénigne. Assujéti seulement à quitter Paris, libre de porter sa tente partout où il lui plairait de la fixer, Arouet se décida pour Sully, où il était sûr de retrouver M<sup>lle</sup> de Livry, qui, en effet, ne tarda pas à l'y suivre. Le mauvais accueil qu'elle avait reçu du public et de quelques-uns de ses camarades de la Comédie française ne l'avait point dégoûtée du théâtre; elle poursuivait, au contraire, avec ardeur, l'idée de s'y faire une place et un nom. Que ce fût plutôt entêtement que vocation réelle, peu importe. Elle avait une revanche à prendre, et son amant pouvait la lui procurer. A son instigation, il employa ses loisirs de Sully à écrire un rôle moins accablant que celui de Jocaste, et mieux approprié à la nature du talent de sa jeune amie. Le sujet choisi, il y travailla avec l'ardeur qu'il mettait à toutes choses; il voulait qu'*Artémire* (c'était le nom de la nouvelle tragédie), pût être, vers la fin de l'automne, essayée sur le théâtre de Sully avant d'être soumise au goût difficile de messieurs de la Comédie française.

La passion des deux amants n'était plus alors un secret pour personne; elle avait acquis cette notoriété que le théâtre inflige à tous ceux qui l'approchent. En perdant de son mystère, elle avait aussi perdu de sa tranquillité, et plus d'un orage en avait déjà troublé l'azur. Une autre passion, éclose au bruit des applaudissements, s'était en quelque sorte imposée à l'auteur d'*Œdipe*, qui n'avait pu résister au vaniteux plaisir de se voir remarqué par la femme d'un héros et l'objet de ses attentions<sup>1</sup>. M<sup>lle</sup> de Livry avait donc, là aussi, une revanche à prendre, et, s'il faut en croire Voltaire lui-même, elle avait le cœur trop tendre et l'esprit trop volage pour se piquer d'être plus fidèle envers son amant qu'il ne l'était envers elle. Nous avons cité plus haut les vers où le poète fait allusion à cette mésaventure. Il nous reste à dire quel fut l'homme qui mit ainsi à l'épreuve la philosophie du futur auteur de la *Henriade*.

<sup>1</sup> Allusion à la passion de la maréchale de Villars pour Voltaire. Une note de Clongenson fait connaître que le poète avait connu cette dame dans la seconde quinzaine de novembre 1718, après l'une des premières représentations d'*Œdipe*. Pendant son exil de 1719, il partagea son temps entre Sully, Le Bruel, terre du duc de La Feuillade et Vaux-Villars, l'ancien château de Fouquet, devenu la propriété du maréchal de Villars. Il écrivait à cette époque à la marquise de Mimeure : « M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Sully vont à Villars, et me voilà, malgré moi, dans la nécessité de les y aller trouver. On a su me déterrer dans mon ermitage pour me prier d'aller à Villars, mais on ne m'y fera point perdre mon repos. Je porte à présent un manteau de philosophe dont je ne me déferai pour rien au monde. »



## III

Comme cela arrive presque toujours, c'était un de ses meilleurs amis. M. de La Faluère de Génonville avait débuté avec Thiriot et Voltaire dans cette étude du procureur Alain, où se griffonnaient plus de madrigaux que de requêtes. On a de lui quelques poésies qui sont loin de justifier l'estime que Voltaire professait pour elles dans sa jeunesse <sup>1</sup>. M. de Génonville arriva à Sully pendant l'été de 1719. C'était Arouet lui-même qui l'y avait appelé, avec cet esprit d'aveuglement dont les poètes comiques ne dotent ordinairement que les maris :

Avec l'abbé Courtin je vis ici tranquille.....  
 Venez nous voir un beau matin,  
 Venez, aimable Génonville ;  
 Apollon, dans ces climats,  
 Vous prépare un riant asile :  
 Voyez comme il vous tend les bras  
 Et vous rit d'un air facile.

Ce n'était pas seulement le dieu de la poésie qui s'appêtait à fêter l'arrivée du jeune conseiller. Voltaire, tout aveuglé qu'il était, finit pourtant par ouvrir les yeux ; mais il résolut d'agir comme s'il fût resté aveugle. La Noue n'avait pas encore écrit ces jolis vers :

Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot ;  
 L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit mot.

Voltaire trompé ne se conduisit ni en fat, ni en sot, ni même en honnête homme. Dès cette époque, la vanité l'emportait chez lui sur tout autre sentiment, sur le soin même de sa dignité. Le cœur de M<sup>lle</sup> de Livry lui importait bien moins que le succès d'*Artémire*.

L'intrusion de Génonville à Sully ne nuisit donc en rien à l'achèvement de la tragédie. *Artémire* fut jouée sur le théâtre du château et obtint un succès qu'elle était loin de mériter. Il s'agissait d'une femme vertueuse persécutée par un mari qu'elle n'aimait pas, sujet trop banal pour être bien intéressant. Il n'en reste aujourd'hui que quelques fragments et un beau vers sur les lieutenants d'Alexandre :

Sujets sous Alexandro et rois après sa mort.

Mais les hôtes de Sully étaient trop favorablement disposés et surtout de trop bonne compagnie pour se montrer des appréciateurs

<sup>1</sup> Voir l'épître aux mânes de M. de Génonville.

bien sévères. Les compliments polis par lesquels ils accueillirent la pièce et l'actrice donnèrent aisément le change à l'auteur, très disposé à se faire illusion sur le mérite de l'une et de l'autre. Il eut donc recours à ses protecteurs ordinaires pour obtenir du régent la permission de revenir à Paris, et l'on apprit bientôt qu'Artémire allait paraître sur les planches de la Comédie française sous les traits de M<sup>lle</sup> de Livry.

La première représentation eut lieu le 15 février 1720. La pièce et sa principale interprète furent accueillies par des sifflets. On murmurait dès la fin de l'exposition ; on siffla à la fin du premier acte, et une véritable tempête accueillit le second. Indigné de cet outrage, qui lui était doublement sensible, l'auteur-amant saute de sa loge sur le théâtre et essaye de haranguer les spectateurs. Dans le premier moment, le bruit augmente, les sifflets redoublent ; on se demande quel est cet intrus qui se permet de protester ainsi contre l'arrêt du public. Mais bientôt on reconnaît l'auteur d'*OEdipe*, on se laisse gagner à ses raisons, et l'on finit par écouter la pièce et l'actrice, et même par leur accorder quelques bravos. Le coup toutefois avait porté ; dès le lendemain, Voltaire se remettait à l'œuvre et corrigeait sa tragédie, qui reparut huit jours après, le 23 février, considérablement modifiée ; mais il ne pouvait en même temps corriger les vices de diction de M<sup>lle</sup> de Livry : ce fut M<sup>lle</sup> Lecouvreur qui prit le rôle d'Artémire.

Comment la jeune actrice supporta-t-elle cette blessure faite à son amour-propre ? Nous manquons de renseignements sur ce point ; mais nous supposons que la liaison des deux amants, déjà fort affaiblie par de mutuelles infidélités, reçut de cette blessure un coup mortel. Quelques mois après l'échec d'*Artémire*, Voltaire, répondant par une épître en vers au duc de Sully qui l'engageait à venir, selon son ordinaire, passer la fin de l'été aux bords de la Loire en compagnie de Gémonville, Voltaire parlait de la trahison dont il avait été l'objet avec un détachement et une légèreté qui prouvent suffisamment que cette perfidie avait laissé peu de ressentiment dans son âme. Peut-être aussi n'était-il pas fâché de montrer que, s'il avait été victime, du moins n'avait-il pas été dupe :

J'irai chez vous, duc adorable,  
 Vous dont le goût, la vérité,  
 L'esprit, la candeur, la bonté  
 Et la douceur inaltérable  
 Font respecter la volupté,  
 Et rendent la sagesse aimable.....  
 Pour notre petit Gémonville,  
 Il me paraît très empressé  
 D'abandonner pour vous la ville.....  
 Il a toujours le même style,

Et toujours la même gaieté.  
 Je sais que, par déloyauté,  
 Le fripon naguère a tâté  
 De la maîtresse tant jolie  
 Dont j'étais si fort entêté,  
 Il rit de cette perfidie,  
 Et j'aurais pu m'en courroucer,  
 Mais je sais qu'il faut se passer  
 Des *bagatelles* dans la vie <sup>1</sup>.

Ainsi, pour l'auteur de ces vers faciles, la perte de M<sup>lle</sup> de Livry n'était qu'une bagatelle. Il va plus loin : dans une autre épître adressée à Génomville lui-même, il donne à entendre qu'on pouvait s'épargner la peine de le tromper, et qu'il eût volontiers prêté ce qu'on s'était cru obligé de lui ravir :

Toi, dont la délicatesse,  
 Par un sentiment fort humain,  
 Aima mieux ravir ma maîtresse  
*Que de la tenir de ma main ;*  
 Tu me vis sans scrupule en proie à la tristesse ;  
 Mais je t'aimai toujours tout ingrat et vaurien :  
 Je te pardonnai tout avec un cœur chrétien,  
 Et ma facilité fit grâce à ta faiblesse.

Cette facilité alla plus loin encore que ces vers ne l'indiquent : loin d'être blessée de l'injurieuse complaisance de son premier amant, M<sup>lle</sup> de Livry lui conserva dans son cœur une place qu'il ne répudia point, et il put écrire dix ans après :

Nous nous aimions tous trois. Que nous étions heureux !

La mort de M. de Génomville, arrivée à la suite de ce voyage auquel le duc de Sully le conviait, resserra des liens plutôt relâchés que rompus. On en trouve la preuve dans l'épître que Voltaire adressait en 1723 à M. de Gervasi, célèbre médecin qui l'avait guéri de la petite vérole <sup>2</sup>. Cette liaison, si légère à la fois et si tenace, se prolongea jusqu'à son départ pour l'Angleterre, qui eut lieu à la suite de l'insulte qu'il reçut du chevalier de Rohan.

S'il fallait en croire une tradition précieusement conservée dans la ville de Sully et confirmée par une biographie de Voltaire, ce serait dans le château même de Sully qu'aurait eu lieu l'indigne vengeance de ce grand seigneur. Mais des témoignages nombreux ne

<sup>1</sup> Il est question dans cette épître de la mort imminente de Chaulieu, auquel on venait d'administrer les derniers sacrements. Ce poète mourut le 27 juin 1730, ce qui établit la date approximative de cette pièce de vers.

<sup>2</sup> Les éditeurs de Kehl pensent que c'est de M<sup>lle</sup> de Livry qu'il est question dans les derniers vers de cette épître. (Voir la remarque sur l'épître connue sous le nom des *Vous et des Tu.*)

permettent pas d'adopter cette version. L'abbé du Vernet, qui tenait de Thieriot et de Voltaire lui-même des renseignements précis sur la vie de ce dernier, établit que ce fut à Paris, à la porte de l'hôtel de Béthune, où il dînait ce jour-là, qu'il reçut le sanglant outrage par lequel le chevalier de Rohan justifiait, loin de l'effacer, le mot cruel qu'il voulait venger : « Je suis le premier de mon nom et vous le dernier du vôtre. » On sait que Voltaire, demandé à la porte pour une bonne œuvre, fut saisi par un valet, qui le maintint pendant qu'un autre lui appliquait des coups de canne. A quelques pas de là, le chevalier observait le spectacle de sa voiture.

« Voltaire, dit du Vernet, rentre dans l'hôtel et demande au duc de Sully de regarder cet outrage, fait à un de ses convives, comme fait à lui-même. Il le sollicite de se joindre à lui pour poursuivre la vengeance et de venir chez le commissaire en certifier la déposition ; le duc de Sully se refuse à tout. Cette indifférence de la part d'un homme qui, depuis dix ans, le traitait en ami, l'irrite encore davantage ; il sort et, depuis ce moment, il ne voulut plus entendre parler du duc. » Ainsi finirent, en effet, les relations de Voltaire avec le duc de Sully. Il reste à dire comment se termina sa liaison avec M<sup>lle</sup> de Livry.

A la suite de l'inutile provocation qu'il adressa au chevalier de Rohan, l'auteur d'*OEdipe* fut jeté à la Bastille et ensuite contraint de s'exiler. M<sup>lle</sup> de Livry le suivit-elle à Londres, ou bien faut-il croire qu'elle l'y avait précédé, conduite en Angleterre par une troupe comique où elle se serait engagée ? Cette version, que nous n'accueillons que sous toutes réserves, a été mise au jour, dans une œuvre légère, par un homme que sa position officielle au Théâtre-Français a dû bien instruire des choses qui touchent les anciens acteurs de ce théâtre, même ceux qui, comme M<sup>lle</sup> de Livry, n'y ont pas fait un long séjour<sup>1</sup>. D'après cette version, l'actrice aurait habité à Londres un hôtel où résidait un Français de distinction, le marquis de Gouvernet, qui fut un moment notre ambassadeur en Angleterre. Ce diplomate, devenu sérieusement épris de l'actrice, aurait demandé sa main. Un des nombreux biographes de Voltaire confirme cette version et ajoute même que le contrat de mariage du marquis et de M<sup>lle</sup> de Livry fut passé à Paris, dans la maison même de Voltaire.

Il y a certainement erreur, au moins sur ce dernier point. Voltaire, comme on peut s'en assurer par sa correspondance, ne revit Paris qu'à la fin de 1728. Or, le contrat de mariage de M<sup>lle</sup> de Livry avec messire Charles-Frédéric de La Tour du Pin de Bourlon, mar-

<sup>1</sup> M. Arsène Houssaye, *Philosophes et Comédiennes*, t. I. p. 30.

quis de Gouvernet, ce contrat, dont nous avons tenu la copie entre les mains, est du 24 janvier 1727. Un des témoins du marquis fut Armand Arouet, trésorier de la chambre des comptes, celui que Voltaire appelait son janséniste de frère. C'est peut-être la présence de ce dernier au contrat qui a causé l'erreur que nous rectifions ici.

A son retour d'Angleterre, un des premiers soins de Voltaire fut de se présenter à l'hôtel de Gouvernet. Le Suisse de la nouvelle marquise lui refusa la porte. Le poète, que M<sup>lle</sup> de Livry n'avait point habitué à un tel accueil, lui envoya aussitôt l'épître connue sous le nom des *Vous* et des *Tu*, qui se termine par ces jolis vers :

Non, madame, tous ces tapis  
Qu'a tissus la Savonnerie,  
Ceux que les Persans ont ourdis,  
Et toute votre orfèvrerie,  
Et ces plats si chers que Germain  
A gravés de sa main divine,  
Et ces cabinets où Martin  
A surpassé l'art de la Chine ;  
Vos vases japonais et blancs,  
Toutes ces fragiles merveilles,  
Ces deux lustres de diamants  
Qui pendent à vos deux oreilles ;  
Ces riches carcans, ces colliers,  
Et cette pompe enchanteresse,  
Ne valent pas un des baisers  
Que tu donnais dans ta jeunesse.

Il fut reçu pourtant : son exclusion était une erreur du Suisse ; mais, dès les premiers mots, il dut comprendre que M<sup>me</sup> de Gouvernet était bien décidée à enterrer M<sup>lle</sup> de Livry. Il fit briller pour elle toutes les facettes de son merveilleux esprit ; il lui parla de Sully, de leur pauvreté, de leur douce imprévoyance d'autrefois, du mauvais fiacre où il la promenait à Paris,

Sans laquais, sans ajustements,  
De ses grâces seules ornée,

et des maigres soupers « qu'elle changeait en ambrosie. » Il parla même de cet ami commun, mort depuis longtemps déjà. Elle s'attendrit à ces souvenirs. Ils relurent ensemble quelques vers que Génonville avait autrefois adressés à l'un et à l'autre, et la marquise, redevenue pour un moment M<sup>lle</sup> de Livry, baigna le papier de ses larmes. C'est en sortant de cet entretien que Voltaire écrivit l'épître aux mânes de M. de Génonville, morceau qu'il n'eût jamais publié si, chez lui, la vanité ne l'avait emporté même sur la délicatesse. L'équivoque situation d'autrefois y était résumée dans les deux hémistiches que nous citons tout à l'heure.

Nous nous aimions tous trois..... que nous étions heureux !

Une amitié si compromettante et à ce point indiscreète n'était pas le fait de madame de Gouvernet. En devenant riche, elle était devenue sage. Voltaire fut doucement éconduit. Il ne la revit plus qu'à un demi-siècle de là, en 1776, dans le voyage triomphal qu'il fit à Paris pour y mourir. Madame de Gouvernet était veuve alors, âgée comme Voltaire de plus de quatre-vingts ans ; mais, bien différente de son ancien séducteur, elle fuyait le bruit, et vivait dans la retraite, les bonnes œuvres et la dévotion. Le beau portrait dont nous avons parlé était pourtant demeuré dans sa chambre comme un dernier lien entre cette vie d'austérités et les tendres entraînements de sa jeunesse. Voltaire, pour elle, était resté tel que l'avait peint Largillière, et peut-être, à force de regarder cette fraîche et mâle physionomie, était-elle arrivée à croire qu'elle aussi n'avait pas vieilli. Elle fut sans doute cruellement désillusionnée, et dut faire un triste retour sur elle-même quand elle vit devant elle ce vieillard podagre dont le corps flottait dans une vaste pelisse, cette tête perdue dans une perruque de laine surmontée d'un bonnet fourré, et où rien ne paraissait vivant, qu'un œil pétillant encore de malice. Le lendemain, la peinture de Largillière était chez madame Denys<sup>1</sup>. Pour Voltaire, il avait dit en revenant de cette visite : « Ah ! mes amis, je viens de passer d'un bord du Cocyte à l'autre. » Il mourut quelques semaines après cette entrevue, et M<sup>me</sup> de Gouvernet ne lui survécut que de cinq mois<sup>2</sup>.

JULES LOISELEUR.

<sup>1</sup> Note du Voltaire de l'édition de Kehl et Paillet de Warcy, t. II, note de l'épître *les Vous et les Tu*. Le portrait dont il est ici question fut donné par M<sup>me</sup> Denys à la marquise de Villette. D'autres prétendent que c'était Voltaire lui-même qui l'avait offert à cette dernière. Au mois de novembre 1865, lors d'une vente mobilière qui fut faite après le décès du dernier marquis de Villette, et dans son château, ce portrait fut adjugé, moyennant 6,200 fr. Voltaire y est représenté en habit bleu, le chapeau sous le bras, la main gauche passée dans le gilet.

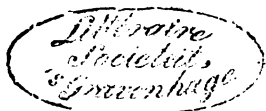
<sup>2</sup> Elle mourut le 28 octobre 1778, dans sa quatre-vingt-quatrième année, après avoir, par son testament, reçu par Dulion, notaire à Paris, le 12 octobre 1777, institué pour son légataire universel son cousin M. Joseph-Jacques de Corsembleu de Livry, avocat en parlement.

---

---

# LA JEUNESSE

DE



# BERTRAND DU GUESCLIN

---

*Bertrand du Guesclin et son époque*, par D.-F. JAMISON, traduit de l'anglais, par ordre de Son Exc. le maréchal comte Randon, ministre de la guerre, par J. BAISSAC. Paris, J. Rothschild. — *Bertrand du Guesclin*, par E. DE BONNECHOSE. Paris, Hachette.

Notre histoire intéresse l'humanité entière; tout homme civilisé porte en lui quelque chose de français. Cette année même, nous avons à signaler un nouvel hommage rendu, de l'autre côté de l'Atlantique, à la suzeraineté morale de notre pays. Pendant les intermittences de la dernière guerre d'Amérique, un officier de l'armée confédérée, M. Jamison, avait trouvé un délassement, ou plutôt des consolations, dans l'étude de nos annales. Il y recherchait de préférence, comme devant offrir à ses compatriotes des motifs spéciaux d'encouragement, les époques les plus difficiles et les plus sombres, celles où l'on voit la nationalité française se former, se maintenir pendant les plus terribles épreuves qu'aucun peuple ait jamais essayées sans périr. Après avoir suivi, dans Froissard et les autres contemporains, le récit des désastres de la France au XIV<sup>e</sup> siècle, il s'arrêta, avec autant de bonheur que s'il eût été notre compatriote, au règne consolant de Charles V. Il s'éprit d'une affection singulière pour l'énergique figure de du Guesclin, ce héros né Breton, mais devenu Français, et dont Charles *le Sage* sut tirer un si grand parti

pour rendre à son royaume, humilié et malheureux, la gloire et la sécurité.

Achevée à Charleston, au commencement de 1863, cette étude sur du Guesclin a eu, comme lui, bien des aventures. Dans la situation où se trouvaient alors les Etats du Sud, M. Jamison n'avait pas même la possibilité matérielle de se faire imprimer, et dut recourir, pour son livre, à l'hospitalité anglaise. Cet ouvrage se présente aujourd'hui au public français sous les auspices de Son Exc. le ministre de la guerre, et justifie pleinement ce haut patronage, au moins par l'impartialité des appréciations militaires et politiques. M. Jamison a décrit les caractères et les événements aussi exactement qu'il était possible de le faire d'aussi loin et avec les matériaux dont il disposait. Des circonstances impérieuses lui interdisaient le précieux supplément d'indications qu'il aurait pu trouver dans des recherches plus complètes, possibles seulement en France, et surtout dans les impressions locales. Il n'a pu respirer la poussière du passé qu'il évoquait, explorer la Guyenne, la Castille et surtout la Bretagne, comme ont fait Prescott pour le Mexique, et M. Thiers pour les champs de bataille de l'Empire. C'est surtout à propos des commencements militaires de son héros, que ce défaut de renseignements complémentaires se fait sentir dans le travail de M. Jamison, comme dans les autres histoires de du Guesclin, sans en excepter la biographie, d'ailleurs intéressante et judicieuse, récemment publiée par M. de Bonnechose. La carrière du vainqueur de Cocherel se divise, en effet, en deux périodes nettement tranchées. Dans la première, à peine éclairée, çà et là, de quelques lueurs confuses, il n'est encore que l'aventurier breton, l'homme de Charles de Blois ; dans la seconde, il conquiert l'immortalité en devenant l'homme de la France. Mais, comme l'a si bien dit un poète, la plus belle vie ne se compose que des grandes pensées de la jeunesse réalisées dans l'âge mûr. Bertrand du Guesclin n'est déjà plus un jeune homme quand il apparaît, armé de pied en cap, dans l'histoire de France. Suivant l'estimation la plus vraisemblable, il avait près de quarante ans à l'époque de la fameuse escarmouche de Melun, où le prince, qui fut depuis Charles V, le voyant combattre, s'informa de son nom et s'écria : « Je me souviendrai de lui ! » Dès ce temps-là, sa réputation était déjà faite parmi ses compatriotes bretons, qui se connaissaient en courage. Par quels efforts avait-il conquis cette renommée ? Comment cet homme, de noblesse presque équivoque, et si « pauvrement renté, » comme dit son plus ancien biographe, était-il arrivé à marcher de pair avec les plus nobles et les plus vaillants de Bretagne et de France ? Voilà ce qu'il nous a paru curieux de rechercher en recourant à des documents peu connus, aux ressources



des traditions locales, de l'induction historique, pour recueillir et grouper ce qu'on peut savoir de positif et conjecturer de plus vraisemblable sur la jeunesse de du Guesclin.

## I

Ce fut seulement vers l'an 1366, à l'époque où du Guesclin débarqua la France du fléau des Compagnies, que son nom devint tout à fait populaire, et que l'on commença à s'enquérir curieusement de son origine, des particularités de son enfance et de sa jeunesse. Il n'était déjà plus facile, même de son vivant, d'obtenir, à cet égard, des renseignements bien exacts. Du Guesclin ne sut jamais « lire, écrire ne compter. » Dans ses dernières années, il parvenait à tracer son nom au bas de quelques actes, mais la prise d'un castel lui eût coûté moins d'efforts. Homme d'action jusqu'à son dernier soupir, il n'eut jamais le temps ni la pensée de dicter des mémoires, et, parmi les aventures de sa jeunesse, il y en avait plusieurs, et des plus curieuses, dont il n'aimait pas à parler, ni même à se souvenir. Il est vrai que ce qu'il se plaisait à raconter lui-même, ou ce que racontaient ses anciens compagnons, a pu arriver plus ou moins immédiatement au poète Cuveliers, qui, aussitôt après la mort du héros, mit ses « bons faits en beaux vers. » Il a fait usage aussi, comme nous le verrons, de chansons populaires bretonnes ou françaises sur les exploits qui avaient eu le plus de retentissement. Cette œuvre fut la dernière des « chansons de Gestes, » et, comme l'a observé avec raison le savant éditeur de Cuveliers (M. Charrière), la forme poétique était déjà un anachronisme à cette époque. Aussi cette rédaction primitive fut bientôt délaissée pour l'imitation en prose qui en fut faite six ans après, et qui a servi de type à la plupart des nombreuses histoires de du Guesclin. Mais c'est dans le poème qu'il faut chercher l'impression la plus immédiate et la plus naïve des faits, en les dégageant, autant que possible, des altérations traditionnelles, des amplifications poétiques du chroniqueur et des réminiscences empruntées par lui aux anciennes chansons de Gestes.

Cuveliers reconnaît de fort bonne grâce l'origine obscure de son héros :

Tant qu'il fut jeunes homs, c'est bien la véritez,  
Povres chevaliers fut, et povrement rentez.

Il fait preuve en ceci d'un rare bon sens, car du vivant même de Bertrand, dès qu'il eut fait fortune, on s'ingéniait à lui fabriquer des

généalogies. Le connétable lui-même accueillait complaisamment une légende qui altérait son nom de Guesclin, pour le faire descendre « d'un païen nommé Aquin, » dont il était question dans une chanson de Gestes, composée une centaine d'années auparavant par quelque jongleur gallot, et que Bertrand avait dû entendre chanter dans sa jeunesse. D'après cette chanson, un chef sarrazin du nom d'Aquin s'était emparé d'une grande partie de la Bretagne. Il en fut expulsé par Charlemagne, et abandonna dans sa fuite un enfant en bas âge, qui fut recueilli et baptisé par les vainqueurs. Dans ce récit bizarre, ne faudrait-il pas voir une réminiscence confuse des incursions faites en Bretagne, vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, par les lieutenants du grand Karle, Guy (Wido), Andulphe, et le fameux Ruothland (Roland), lequel fut, comme on sait, « préfet des Marches de Bretagne? »

L'anarchie qui, depuis plus d'un siècle, désolait l'Armorique et fut le motif ou le prétexte de ces invasions, était à la fois civile et religieuse. Les « païens » auxquels les Franks firent une guerre d'extermination, étaient les derniers et opiniâtres sectateurs du druidisme, que les vagues traditions des âges suivants confondirent avec les mahométans. Dans ces poursuites acharnées, dont plus d'une grève hérissée de noirs écueils, plus d'une lande jonchée de dolmens gardent le secret, bien des enfants abandonnés par ces « païens » fugitifs, furent sans doute soustraits à la mort et à l'idolâtrie. Il y a parfois d'étranges points de rencontre entre la poésie et l'histoire. Le guerrier illustre qui fut un des sauveurs de la France au XIV<sup>e</sup> siècle pouvait bien en effet descendre du dernier rejeton de quelque ancienne famille de chefs celtiques, providentiellement sauvé par l'un des héros du cycle carlovingien, qui sait? par celui-là même dans le souvenir duquel s'incarna, dès le X<sup>e</sup> siècle, l'idée de la nationalité française. La famille de Bertrand était incontestablement originaire des environs de Dinan. Cette contrée limitrophe de la Neustrie, des « Marches de Bretagne, » était, vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, la plus exposée au rude apostolat des guerriers franks. En longeant les sinuosités du promontoire escarpé qui sépare l'embouchure de la Rance de la baie de Cancale, on remarque un rocher isolé, connu de temps immémorial sous le nom de Guarptic ou Goëscin (noms synonymes dans deux dialectes bretons). Sur cette pointe de granit qui n'est accessible qu'à marée basse et à gué du côté de la terre, on voit encore les débris du fort construit au siècle dernier sur les fondements d'une tour qu'habitaient jadis, suivant une ancienne tradition, les ancêtres du connétable. On rencontre souvent sur le littoral breton, des ruines de ces farouches demeures, moitié refuges, moitié écueils, qui semblent implorer la protection des fureurs de l'Océan contre celles des hommes. C'est sur ce rocher, repaire de pirates ou der-

nier asile de proscrits, que la tradition plaçait la scène de l'enfant « païen » recueilli par les Franks. Cette légende, qui faisait intervenir Charlemagne à l'origine de sa famille, souriait à l'amour-propre du connétable. Pendant son séjour en Espagne, il parlait souvent à ses compagnons (et l'un d'eux le redit depuis à Froissart) de pousser jusqu'en Afrique, pour reconquérir le royaume de Bougie, patrimoine de ses premiers aïeux. L'idée que l'un d'eux avait dû au grand empereur des Franks le salut de l'âme et du corps a bien pu, dans quelques circonstances décisives, exercer une certaine influence sur les résolutions de Bertrand, et par contre-coup sur les destinées de la France<sup>1</sup>.

Cette tradition, apocryphe ou non, semble expliquer les nombreuses variantes de prononciation et d'orthographe du nom de notre héros : Glayaquin, Guéaquin, Glesquin, Claiquin, etc., dans lesquelles on reconnaît toujours la même tendance à faire intervenir en tout ou partie la désinence Aquin. Il est vrai que, dans les dernières années de sa vie, le connétable dictait souvent *Guesclin* aux tabelions, et c'est ainsi que son nom fut inscrit dans son testament et dans l'épithaphe de Saint-Denis. Mais ce que nous nommerions volontiers la prononciation légendaire de ce nom célèbre persista longtemps en Bretagne. Dans son livre « du bon duc Jehan, » Guillaume de Saint-André, secrétaire du duc Jean IV, Breton et contemporain de notre héros, le nomme invariablement Gléquin. On retrouve des dénominations analogues dans plusieurs manuscrits du poème de Cuveliers, bien que celui de la Bibliothèque impériale, qui passe pour le plus ancien, porte toujours Guesclin<sup>2</sup>. On parle aussi d'un testament de la mère du connétable, dans lequel elle s'intitulait femme de Glaquin. Nous ne savons si cette pièce est bien authentique, mais ce qui paraît plus sérieux, c'est que Bertrand est également nommé de Glaquin dans les lettres patentes par lesquelles Henri de Transtamare attribua à notre héros le comté de Molines pour prix de ses services, lettres dont l'original sur parchemin est à la bibliothèque de Rennes. Les savants éditeurs de la nouvelle édition du dictionnaire historique de la Bretagne par Ogée (excellent

<sup>1</sup> Un fait véritablement curieux, c'est que le seul manuscrit, ou fragment de manuscrit de la « Conquête de la Bretagne, » qui soit venu jusqu'à nous, fut découvert en 1693, parmi les ruines du monastère de l'île de Cézembre, situé dans la rade de Saint-Malo, et par conséquent fort près de ce fameux *Guarplic* ou *Gué-Aquin*. Les Anglais avaient incendié ce monastère lors de la tentative infructueuse qu'ils firent contre Saint-Malo, au moyen d'une machine infernale, qui heureusement toucha sur un écueil, fit explosion hors de portée, et n'extermina que les vitres de la plupart des maisons, plus « un chat sur une gouttière. »

<sup>2</sup> Celui de l' Arsenal notamment, qui semble être une révision du travail primitif, faite par l'auteur lui-même, avec des augmentations considérables, porte habituellement *Claiquin*.

ouvrage qui a bien fait défaut à M. Jamison), assurent (v° Broons) que, dans les anciens titres de cette paroisse, il était fait mention d'une famille *Aquin*, antérieurement à l'époque où Bertrand a vécu. Enfin, sur la pierre tumulaire qui recouvre son cœur dans l'église de Dinan, on lit encore cette inscription contemporaine en caractères gothiques : « Bertran du Guéaquin. »

L'étymologie bretonne du nom qui a prévalu dans l'histoire n'a rien de poétique ni même d'aristocratique. *Guarplic* ou *Goez-clin*, d'après ceux qui pensent s'y connaître, ont la même signification dans deux dialectes assez divergents, comme on voit. Tous deux veulent dire : *pli* ou sinuosité de ruisseau. Ce serait donc là un de ces surnoms ou sobriquets commémoratifs de l'emplacement d'une habitation, dont l'usage ne s'établit, dit-on, en Bretagne que vers le douzième siècle : quelque chose d'analogue à nos surnoms de du Val, de la Haie, de la Mare. On a dit, mais sans aucune preuve, qu'un Bertrand et un Olivier du Guesclin avaient figuré dans les croisades. Ce qui paraît plus positif, c'est que, pendant la guerre qui éclata entre Philippe-Auguste et Jean sans Terre, après la mort mystérieuse et tragique du jeune Arthur, les Anglais avaient occupé le poste de Guarplic, dont ils se servaient pour leurs débarquements, et qu'ils en furent expulsés en 1209. Ce fut, selon toute apparence, une expédition assez importante, car elle est mentionnée par Guillaume de Nangis. Il semble donc que les châtelains de Guarplic auraient embrassé, dans ce conflit, le parti des Anglais (comme firent du reste beaucoup d'autres Bretons, principalement des Bretons *bretonnants*), et qu'ils en auraient été punis par la confiscation de leurs domaines. On ne trouve en effet personne de ce nom dans une liste des principales familles bretonnes, rédigée du temps de Philippe-Auguste, et qui existe aux Archives. Il est également certain que Robert, aïeul de notre héros, ne possédait ni la fameuse tour de Guarplic ni les autres domaines qu'on a prétendu depuis avoir appartenu à la famille sur le littoral voisin de ce donjon, « en Saint-Coulomb et Saint-Méloir, » quand il devint, du chef de sa femme, propriétaire de l'antique, mais modeste manoir de la Motte Broons<sup>1</sup>. Ce Robert eut une famille nombreuse. Son fils Regnault, héritier du castel par droit de naissance, épousa Jeanne de Malemains, belle et

<sup>1</sup> Suivant une tradition, qui remonte au XII<sup>e</sup> siècle, il s'éleva un conflit entre deux frères jumeaux de la famille des anciens seigneurs de La Motte-Broons. Chacun prétendait au droit d'aînesse, et, par conséquent, au manoir, et ils se préparaient à vider leur querelle par la voie des armes, quand Conan, duc de Bretagne, intervint pour faire entre eux un partage amiable. Il divisa les terres en deux portions strictement égales, et, pour rendre impossible toute jalousie, fit construire, au centre du deuxième lot, un castel exactement de la même forme et de la même grandeur que l'autre. Ce castel fut appelé le Nouveau-Broons, et depuis, par corruption, *Brondineuf*.

assez riche héritière du pays de Fougères, et en eut dix enfants, tant garçons que filles, dont notre Bertrand était l'ainé. On n'est pas d'accord, à dix ans près, sur l'époque de sa naissance ; l'an 1320 paraît la date la plus probable.

C'était seulement en laideur qu'était « richement renté » cet enfant prédestiné à la fortune aussi bien qu'à la gloire. Il avait le visage basané, le nez camus, les yeux-verts, l'encolure robuste et disgracieuse d'un vilain. Le caractère du jeune Bertrand était assorti à son physique. On lui voyait toujours en main un *pen-bas* (bâton), dont il menaçait ceux qui voulaient l'instruire ou le réprimander. Aussi faisait-il le désespoir de ses parents, qui plus d'une fois désirèrent en leur cœur le voir « mort ou noyé en eau courante. » Il sentait profondément cette aversion, et n'en était que plus « malotru et nuisant. » Suivant le récit bien connu de Cuveliers, Bertrand commença à s'amender et à être mieux traité à la suite de la prédiction d'une juive convertie, qui se mêlait de chiromancie. Il peut y avoir quelque chose de vrai dans cette anecdote, mais on retrouve de semblables horoscopes au début de plus d'une chanson de Gestes. On pouvait, sans divination, discerner les bonnes qualités qui germaient sous cette rude écorce, et pronostiquer que cet enfant sensible à l'aversion de ses parents, toujours prêt à batailler avec conquête, « si grand fût-il, » lui déplaisait et semblait le mépriser, deviendrait homme d'entendement subtil et de fier courage.

On sait qu'un de ses passe-temps favoris, dès l'âge de neuf ans, était de rassembler les enfants des tenanciers de son père jusqu'au nombre de quarante et plus, et de les organiser en deux bandes pour les faire battre, comme dans les « mêlées » des grands tournois. Déjà ses aptitudes belliqueuses se révélaient dans la sagesse des dispositions préliminaires de ces combats d'enfants, dans le soin qu'il mettait à répartir de chaque côté les plus robustes champions. Il se tenait habituellement en réserve au début de l'action ; mais quand un des deux partis commençait à faiblir, il intervenait vigoureusement à la rescousse, en lançant d'une voix déjà formidable son cri de guerre : *Guesclin !* qu'il devait rendre plus tard si fameux. Il rétablissait ainsi l'équilibre entre les belligérants :

Et fesoit la bataille durer si longuement,  
Qu'on ne savoit lequel avoit amendement.

D'autres fois, on jouait à la chasse ; Bertrand alors prenait toujours le rôle du loup, et faisait tête vaillamment à la meute entière. Il revenait de ces belles expéditions couvert de sang et ses habits en lambeaux, ce qui lui valait de rudes semonces au logis ; mais le lendemain il « faisait pis la moitié. » Dans la suite, il perfectionna

ses imitations d'exercices chevaleresques, en établissant des barrières et dressant des « quintaines. » Les champions chargeaient à tour de rôle, avec le bâton ou l'épieu faisant office de lance, le *quint* ou mannequin qui servait de but. Ce mannequin, orné lui-même d'une gaule, était monté sur un pivot mobile, agencé de telle sorte que l'assaillant maladroit, qui avait frappé autrement qu'en pleine poitrine, mettait le quint en mouvement, et en recevait un rude coup au passage. Dans ces parties de plaisir, Bertrand se montrait déjà bon enfant et prodigue, comme sont volontiers les Bretons, libéral du bien de ses parents, en attendant qu'il pût l'être du sien. Souvent il offrait, pour le prix de ces exercices juvéniles, quelque hanap dérobé au dressoir paternel ou le produit de la vente subreptice de quelque cheval de labour. On vit même plus d'une fois, dans les *pardons*, ce batailleur infatigable prendre part aux divertissements du menu peuple, aux jeux de la « soule » et de la lutte, encore en usage aujourd'hui, aussi bien que les quintaines, dans quelques cantons écartés. Bertrand ne croyait pas déroger en se mêlant à ces jeux de vilains, dont il sortait presque toujours victorieux. Messire Regnault n'était nullement de cet avis ; à quatre reprises différentes, il séquestra son fils pour châtier ou prévenir ses déportements. Mais la dernière fois, Bertrand avait dix-sept ans ; il n'était plus aisé de tenir en cage un pareil oiseau. Un beau jour, il arracha la clef à la chambrière, qui lui apportait à manger, l'enferma à sa place, et s'enfuit à Rennes, chez un de ses oncles. Il y continua plusieurs mois le même genre de vie, jusqu'à ce qu'enfin, s'étant fait grand mal au genou dans une lutte, où toutefois il avait eu le dessus, il promit formellement de renoncer à ces joûtes plébéiennes, et de ne rechercher à l'avenir que des passe-temps plus dignes d'un gentilhomme. Mais ces familiarités avec les vilains, dont ses parents lui faisaient honte, étaient, comme on le verra bientôt, de ces fautes qu'on peut nommer heureuses, et contribuèrent à sa fortune.

Bertrand parut bien certainement avec honneur dans le grand tournoi donné à Rennes en 1338, à l'occasion du mariage de Jeanne la Boiteuse, nièce du duc régnant, avec Charles de Blois, neveu du roi de France. Cuveliers s'étend longuement sur les prouesses du jeune écuyer dans cette occasion mémorable ; mais sa narration offre une ressemblance suspecte avec des incidents qu'on retrouve dans des poèmes antérieurs, notamment l'affectation à demeurer inconnu en entrant en lice, la reconnaissance avec le père, etc. Le jeune du Guesclin n'était pas d'humeur à se contenter longtemps de ces exercices pacifiques. S'il était né seulement vingt ans plus tôt, on l'aurait vu sans doute figurer au premier rang à Mons en Puelle, à Cassel, dans ces rudes et riches guerres de Flandre, où courait la

noblesse bretonne, avide de gloire et de butin. Mais, au moment où Bertrand atteignait l'âge viril, « la Flandre s'éteignait et la Bretagne à son tour prenait feu. » (Michelet.) La guerre de succession entre Montfort et Blois, qui éclata en 1341, ne donnait que trop d'occasions aux aventuriers bretons de combattre et de *gaaigner* dans leur propre pays.

## II

Cette guerre, dont la mélancolique Bretagne semble encore porter le deuil, confondu avec bien d'autres, se prolongea pendant un quart de siècle. Nous croyons inutile d'en rappeler les motifs officiels, exposés dans les livres d'histoire les plus élémentaires. Mais le débat entre les prétendants à l'héritage et à la suzeraineté de la Bretagne ne suffit pas pour expliquer la longueur et l'animosité de la lutte. Il faut surtout y voir l'éruption d'une véritable guerre sociale, qui depuis bien des siècles se poursuivait en quelque sorte dans les entrailles du pays, entre le passé et l'avenir, entre les éléments kimirique pur et gallo-français. Ce dernier, renforcé au XII<sup>e</sup> siècle par l'établissement d'une dynastie de ducs d'origine capétienne, prévalait sensiblement, deux cents ans plus tard, dans la zone contiguë à la France ou « Bretagne-Gallot; » tandis que les « Breiz, » habitants de la Basse-Bretagne, ou « Bretagne bretonnant, » répugnaient encore à l'assimilation étrangère. Dans la première, déjà presque française de mœurs et de langage, le candidat de la France eut toujours « de sept les cinq; » dans la seconde, au contraire, la masse de la population sédentaire inclinait sensiblement vers son rival. Dans les moments les plus désespérés, le pauvre peuple « bretonnant » demeura fidèle aux Montfort, et crut obstinément à leur succès final, comme en fait foi l'ancien proverbe : *Lac'h man, Jan, sac'h lui duc e Breiz !* (Tiens ferme, Jean, tu seras duc en Bretagne !)

Le sens intime, organique de ce conflit, à peine indiqué dans les ouvrages français, ne pouvait être deviné d'aussi loin par le nouvel historien de du Guesclin. Pour s'en faire une idée juste, il faut connaître, non-seulement ce qui a été écrit sur la Bretagne, mais la Bretagne elle-même, et surtout les cantons qui retiennent quelque chose du caractère primitif. Dans nombre de communes du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, on trouvait encore, il y a vingt-cinq ans, des villages dont les habitants ne parlaient que le « breton, » et manifestaient à notre aspect une surprise souvent peu bienveillante. La ténacité de ces dernières répugnances laissait de-

viner quelque chose de la violence, de l'opiniâtreté farouche des luttes anciennes<sup>1</sup>.

Il ne faudrait pourtant pas, sur la foi d'un historien moderne (M. H. Martin), assimiler cette collision à des guerres d'un autre genre, et se figurer que, dans toute l'étendue de la Bretagne, les populations inoffensives et désarmées fussent indifféremment foulées par les troupes auxiliaires des deux partis, « sans distinction aucune d'amis ni d'ennemis parmi les bourgeois et les paysans. » Les indications des contemporains prouvent au contraire que toutes les classes de la population se mêlaient de part et d'autre à la lutte, et que, sauf les méprises plus ou moins involontaires des maraudeurs dans les cantons limitrophes des deux Bretagnes, les dévastations des partisans de Montfort s'exerçaient dans le pays « gallot, » où ses adversaires étaient en majorité, et réciproquement. Les immunités ecclésiastiques, souvent respectées par les deux partis, sauvegardaient de nombreuses fractions du territoire, et même ailleurs qu'en terre d'église ou d'abbaye, la puissance et l'homogénéité des croyances religieuses tempéraient encore les rigueurs de la guerre.

Froissart cite du Guesclin parmi les « bons écuyers de Bretagne » qui défendirent Rennes avec succès contre les Anglais auxiliaires de Montfort, dès l'an 1343. Cette mention nous autorise à croire que le jeune écuyer, avide autant que pas un de renom et de gain, n'avait pas été des derniers à courir aux armes. Ses anciennes habitudes de familiarité avec les vilains, qu'on lui avait tant reprochées, lui furent d'un merveilleux secours pour former ses premiers rassemblements dans les environs du manoir paternel. Les compagnons des rudes jeux de son adolescence, ceux que, d'après une tradition contemporaine, il nommait ses *gars*, le suivirent avec empressement dans des combats non simulés. Il fut donc, dans l'origine, un vrai chef de partisans, armés suivant l'usage du temps, d'arcs, de *coustilles*, de haches ou maillets de plomb. Ces bandes d'aventuriers, à l'affût dans les bois et les genetaies du *border* breton, ressemblaient beaucoup, sauf l'armure, aux chouans, que nous retrouvons cinq siècles plus tard, guerroyant dans les mêmes parages. Parmi les « gars » de Bertrand, plus d'un avait sans doute des injures personnelles à venger, car, dès le commencement de la guerre, les Anglais et les Bas-Bretons de Montfort avaient exercé dans les environs de Rennes de terribles déprédations, emportant toute chose, dit Froissart, « s'il n'était trop chaud ou trop pesant. »

<sup>1</sup> Toutefois, dès 1845, les enfants des villages les plus « bretonnants » commencent à parler français, et les rares voyageurs qui s'aventurent dans ces cantons reculés ne risquent plus d'être salués d'injures et même de pierres celtiques, comme cela nous était arrivé quelques années auparavant dans les environs de Carnac.



N'oublions pas toutefois un trait de caractère qui met tout d'abord notre héros fort au-dessus des maraudeurs ordinaires. Au début de la guerre, les largesses de Montfort avaient entraîné dans son parti presque toute la pauvre noblesse bretonne. Bertrand préféra combattre obscurément, à ses risques et périls, au profit du candidat de la France. Dans de telles conditions, il était bien difficile que ses gens, sinon lui-même, ne dépassassent pas quelquefois la limite assez vague qui séparait le maraudage du brigandage complet. En 1356, il disait au duc de Lancastre, que jusque-là « il n'avait encore trouvé ni comte ni prince qui lui donnât du sien la valeur d'un denier ; » pendant ces quatre années, il avait bien fallu vivre. Mais parmi les prouesses un peu équivoques de ses premiers temps, Bertrand n'aimait naturellement à citer que celles qu'il avait faites aux dépens des Anglais.

Le plus ancien de ses exploits connus est la rencontre avec un chevalier anglais anonyme, racontée fort au long par Cuveliers. Les *gars* de Bertrand sont embusqués dans un bois voisin du château de Fougeray, situé en pays gallot, mais occupé par quatre-cents hommes du parti de Montfort. On est en pleine morte-saison d'aventures ; les poches et les estomacs sont vides ; les sentiers déserts, les champs dépouillés ; nul moyen de se procurer des vivres, sinon dans des localités trop manifestement amies, où il faudrait payer comptant. Déjà l'on parle de se disperser, quand Bertrand, parti tout seul depuis deux jours, reparait avec une escarcelle bien garnie, qu'il distribue généreusement à ses compagnons. Ce butin vient de La Motte-Broons ; pour faire vivre ses gars et les retenir auprès de lui, Bertrand a croché sans façon le bahut maternel, mais en jurant « que pour chaque denier pris en tel lieu, il en rendra cent ! »

Peu de jours après, nous retrouvons Bertrand à l'affût dans les halliers qui bordent le chemin de Fougeray. Il n'est encore que simple écuyer, car ses armes sont la hache et l'épieu, et il chevauche sur une lourde jument, monture peu chevaleresque, empruntée de gré ou de force à quelque métayer du voisinage. En ce moment, Bertrand n'a près de lui qu'un de ses gars, nommé Orriz, tout essoufflé de l'avoir suivi à pied pendant une longue traite. « Seigneur, dit Orriz, j'en ai bientôt assez, si je n'ai jument ou mulet,

De vous me partirai assez légèrement.

— « Paix ! répond Bertrand, qui, dans le sentier a vu reluire au loin quelque chose à travers la feuillée. D'ici à peu, si je ne suis pas mort, tu seras bien monté, je te jure. » L'objet luisant est un chevalier armé de toutes pièces, monté sur un destrier de superbe en-

colure, et suivi de deux hommes bien armés et montés, un écuyer et un valet portant le bagage à l'arçon de sa selle. La partie est inégale, mais la valise semble si bien garnie, que « le bon Bertrand » n'hésite pas. En quatre coups de hache, il brise la lance du chevalier, l'épieu de l'écuyer et les renverse tout étourdis. Il les dépêche ensuite avec son épieu, enfourche d'un bond le destrier du chevalier abattu, rattrape et expédie le valet qui s'enfuyait sous bois avec la précieuse valise. Vérification faite du butin, Bertrand se trouve largement en mesure d'accomplir son serment filial. Son premier soin est toutefois (circonstance bien digne de remarque, et que personne n'a notée que je sache) de remettre la jument qui lui a servi en cette rencontre « au lieu où il l'avait prise<sup>1</sup>. » Il court ensuite chez sa mère, lui demande pardon à genoux, et lui rend

Pour un denier XX sols de ce qu'il emprunta.

Cette anecdote caractéristique est racontée fort au long (probablement d'après quelque chant populaire primitif) dans le plus ancien manuscrit du poème de Cuveliers. Elle fut supprimée ensuite par d'autres copistes, peut-être par le poète lui-même, comme peu digne d'un futur connétable. Ainsi, elle ne figure pas dans le manuscrit de l'Arsenal, postérieur de quelques années à celui de la Bibliothèque impériale, et qui contient des variantes et additions nombreuses, dont la plupart semblent avoir été faites par Cuveliers en personne, d'après des informations ultérieures. Cependant, dans la transcription en prose de 1387, la déconfiture du chevalier anglais reparait, mais travestie en une escarmouche où du Guesclin, avec quatre hommes, enlève un convoi escorté par huit Anglais. On voit par cet exemple que les traditions relatives aux débuts militaires du connétable étaient déjà singulièrement altérées, ou, si l'on veut, idéalisées, bien peu de temps après sa mort.

MM. Jamison et de Bonnechose ont bien fait de rejeter comme apocryphe l'histoire d'un combat que du Guesclin aurait soutenu, lui vingtième, pendant toute une nuit, contre plusieurs milliers d'Anglais, lors du siège de Vannes par Charles de Blois, en 1342. A cette époque, il n'y avait pas encore d'Anglais en Bretagne, et la garnison de Vannes, découragée par la mésaventure du comte de Montfort, qui venait d'être fait prisonnier, n'opposa à son rival qu'une résistance insignifiante. Ce fut l'année suivante que les deux partis se disputèrent avec acharnement cette place, et le jeune Bertrand était alors à Rennes. Mais on ne saurait inférer raisonnable-

<sup>1</sup> S'emmenant la jument, et nous dist li escripts,  
Que Bertran la remise au lieu où il la prist.

ment du silence de Cuveliers qu'après le premier siège de Rennes, où Bertrand se distingua indubitablement, il soit resté onze ans dans une inaction presque absolue. Bien plus tard, et jusque dans les dernières années de du Guesclin, on voit que son poète, par suite d'insuffisance de renseignements ou d'autres considérations, omet des faits incontestables et d'une haute importance. Pour nous, il nous paraît impossible que Bertrand n'ait pas assisté à plusieurs des engagements considérables qui eurent lieu dans cet intervalle, notamment à celui de Mauron, livré entre Ploërmel et Dinan, c'est-à-dire au centre des cantonnements ordinaires de notre héros (14 août 1352). Il est vrai que le seul écrivain qui parle de cette affaire avec quelque détail (Guillaume de Saint-André) ne cite pas du Guesclin; mais celui-ci n'était encore que simple écuyer, et le chroniqueur, partisan de Montfort, a bien assez à faire de nommer les chevaliers « de grand estat et de belle taille, » qui périrent dans cette journée désastreuse pour le parti de Blois, notamment Rohan, Nesle, La Marche, Tinténiac. Ce fut un de ces engagements où, de même qu'à Crécy, à Poitiers, à Auray, les Français se vainquirent eux-mêmes en quelque sorte par témérité chevaleresque, en prenant l'offensive précipitamment et en désordre, sur un terrain défavorable pour des cavaliers trop pesamment armés. Mauron, au surplus, n'est pas une victoire exclusivement anglaise. La troupe qui combattait pour Montfort était, en grande partie, composée de « Bretons bretonnant, » et comptait, parmi ses chefs, un Tanneguy du Châtel, un Cadoudal, un Tréguiddy qui, plus tard, servit sous du Guesclin.

Il doit y avoir aussi quelque chose de vrai dans ce que raconte le vieil historien du Chastelet, des nombreuses escarmouches soutenues par du Guesclin, avant 1353, contre des batteurs d'estrade des garnisons anglo-bretonnes de Bécherel et de Ploërmel. Du Chastelet, qui publia son livre en 1666, a le tort de ne jamais citer ses autorités, mais il a visiblement connu des pièces et surtout des traditions locales perdues aujourd'hui. Fougeray, Ploërmel et Bécherel étaient comme les sentinelles avancées de Montfort dans le pays gallot. Le noyau permanent de ces trois garnisons était formé d'aventuriers anglais qui, maraudant incessamment dans les environs de Dinan et de Rennes, devaient se trouver souvent aux prises avec les coureurs du parti opposé. C'est sans doute à cette période de la vie de Bertrand qu'il faut rattacher ce qu'on raconte d'un échec qu'il essuya dans la forêt de Juigné, devenue célèbre depuis, au temps de la chouannerie<sup>1</sup>. Ces parages étaient en dehors des cantonnements ordinaires de Bertrand; il y avait été appelé par un

<sup>1</sup> Juigné-lès-Moutier, sur la frontière du Maine et de la Bretagne.

capitaine français dont l'ennemi ravageait les domaines, Guillaume de Craon, surnommé *le Grand* dans sa généalogie, sans qu'on sache trop pourquoi<sup>1</sup>. Bertrand fut exact au rendez-vous; mais, au lieu de Guillaume *le Grand*, mis en fuite dans l'intervalle, il trouva les Anglais, fut cerné et contraint de se rendre à leur chef, Hugh Calverly, sur lequel nous le verrons bientôt prendre sa revanche. Deux autres rencontres, celles de Saint-Méen et d'Evran, ont dû avoir lieu de 1351 à 1353. Dans la première, Bertrand, surpris, auprès de l'abbaye de ce nom, par un détachement de la garnison de Ploërmel, se retrancha dans le cloître, et, après une lutte obstinée et sanglante, mit en déroute les assaillants et s'empara de leur chef<sup>2</sup>. Dans l'autre, ce fut au contraire lui qui demeura prisonnier d'un Anglais que du Chastelet nomme Rolin Adas. C'est évidemment le même qui figure, dans le poème des Trente, parmi les gens d'armes du côté de Bembro, sous le nom de Robin Adès, et dont le vrai nom était Robin Adar, héros d'une ballade écossaise qui a été conservée. Du Chastelet cite le nom altéré de ce vainqueur de du Guesclin, d'après une tradition locale qui se maintint jusqu'à la Révolution. A l'époque où Ogée publia son *Dictionnaire historique de Bretagne* (1776), il y avait encore, dans la paroisse d'Evran, un emplacement que les habitants ne voulaient pas labourer, à cause du grand nombre de gens qui avaient été inhumés en ce lieu lors de la rencontre où du Guesclin fut fait prisonnier. C'était peut-être exagérer, aux dépens des vivants, le respect dû aux morts. On est trop bien guéri aujourd'hui, même en Bretagne, de ces préjugés d'un autre âge.

Les exploits de notre héros n'acquiescent une date certaine qu'après la rupture de la « souffrance » (trêve) de 1353, la seule qui eût été scrupuleusement observée en Bretagne depuis le commencement de la guerre. Telle était l'animosité des deux partis, que, lors des différentes suspensions d'armes convenues dans cet intervalle entre les rois de France et d'Angleterre, on avait dû stipuler

<sup>1</sup> Ce Guillaume eut pour fils Pierre de Craon, tristement célèbre au commencement du règne de Charles VI, par sa tentative de meurtre sur le connétable de Clisson.

<sup>2</sup> Cette rencontre a dû avoir lieu postérieurement au combat des Trente, c'est-à-dire au 27 mars 1351; car d'Argentré et du Chastelet, d'après la tradition locale, désignent le commandant anglais de Ploërmel, pris par du Guesclin, sous le nom (probablement altéré) de *Grevacqué*. Ce chef aurait donc été le successeur de Brenborough ou Bembro, tué dans la terrible mêlée de la Mi-Voie. Il semble aussi que, dès cette époque, Bertrand aurait eu sous ses ordres, au moins accidentellement, des écuyers et même des chevaliers, qui formèrent ensuite le noyau d'une compagnie permanente. Dans une liste de ses compagnons, antérieure à 1354, on remarque les noms de ses neveux, de Mauny, de son beau-frère Fraslin-Husson, d'Yves Charruel, de Montboucher, Gabriac, Coetquen, etc., que l'on retrouve encore auprès de lui dans sa dernière campagne, devant Châteauneuf-Randon (1380). Cette première liste doit être fort ancienne, car plusieurs de ceux qui y figurent sont cités comme ayant péri dans le combat d'Evran (1352).

que les actes d'hostilités commis dans « le duché » ne seraient pas considérés comme une infraction aux trêves entre les principaux belligérants. La guerre civile bretonne recommença dès le printemps de 1354, ce qui semble bien prouver que la majeure partie du pays était moins épuisée qu'on ne pense. Depuis la défaite et la capture de Charles de Blois à la Roche-Derrien (1347), la plupart des places de la Bretagne « bretonnant, » sauf Quimper, avaient été reprises par les partisans de Montfort. Ils occupaient même, en pays gallot, des positions importantes, comme Fougeray et Bécherel, et en profitaient pour faire des incursions fréquentes dans la vallée de la Rance et sur toute la haute Vilaine, jusque dans les alentours immédiats de Rennes. C'est principalement à cette région, désolée sans relâche par les coureurs des deux partis, que se rapportent les sombres descriptions des contemporains.

Depuis le commencement de la guerre, les environs de Fougeray étaient, on s'en souvient, fréquemment parcourus par du Guesclin. Mais, pendant bien des années, son ambition s'était bornée à surprendre de faibles détachements de maraudeurs. Ses *gars* étaient bien en trop petit nombre pour qu'il eût seulement la pensée d'assaillir de haute lutte ou par surprise un tel château, constamment gardé par des forces supérieures.

La paroisse ou commune de Fougeray est une des plus vastes de Bretagne et même de France, sa superficie est de onze mille sept cents hectares, et l'on y compte aujourd'hui quarante-deux villages ou hameaux. Au XIV<sup>e</sup> siècle, une grande partie de ce terrain était couverte d'une épaisse forêt, qui enveloppait tout un côté du castel. C'était là que Bertrand se trouvait un matin avec sa troupe composée de soixante gars éprouvés, quand un de ses éclaireurs lui annonça que le gouverneur anglais et la plus grande partie de ses hommes venaient de partir en expédition. « Amis, nous souperons ce soir en ce maître donjon, » s'écria Bertrand en montrant de loin à ses hommes la grosse tour qui subsiste encore. Et il leur expliqua le stratagème qui « lui était venu la nuit précédente en dormant. » Il se présenta devant le château, à la tête de trente gars des plus déterminés, déguisés en bûcherons, portant force fagots et bourrées, comme pour faire richement flamber la cuisine de la garnison, dont la provision de bois tirait à sa fin. Le reste de la bande, disséminé par petits groupes, se tenait caché sur la lisière du bois, prêt à secourir au premier signal. Cette ruse, si grossière qu'elle semble, avait quelque chance de réussite avec des gens de guerre anglais, toujours fort préoccupés de ravitaillement. Bertrand et ses compagnons jouèrent si bien leur rôle qu'on se décida à leur ouvrir. Pour aider à la surprise, plusieurs avaient eu l'idée de s'affubler de lon-

gues blouses blanches, qui, vues du rempart, leur donnaient une encolure féminine tout à fait rassurante. L'une de ces prétendues bûcheronnes était notre héros, qui marchait le premier, dissimulant de son mieux ses traits peu féminins sous un énorme fagot. Dès qu'il fut sur le seuil de la porte, il jeta son bois en travers, et commença à frapper furieusement d'estoc et de taille en jetant son cri de guerre. Le succès fut d'abord plus que douteux; les ennemis étaient encore au moins deux contre un, et se défendaient « durement » avec tout ce qui leur tombait sous la main. Tout à côté de Bertrand, un de ses meilleurs gars reçut sur l'oreille un coup de cognée qui l'abattit sur le pont-levis, « tellement endormi qu'il ne se leva plus jamais, quelque chose qu'on pût lui dire. » Bertrand passa son épée au travers du corps de l'écuyer anglais qui venait de faire ce coup, et, s'emparant de la cognée, s'élança, tête baissée, en criant : « Guesclin! la journée est gagnée! » Il s'en fallait pourtant qu'elle le fût. Bertrand seul avait pénétré jusque dans la première cour. En pourchassant quelques fuyards, il se fourvoya dans une étable sans issue, et y fut aussitôt vigoureusement pressé par toute la valetaille armée d'ustensiles de cuisine et d'écurie. Il restait ainsi séparé de ses gars, qui n'avaient pu dépasser la grande porte, et l'affaire menaçait de tourner au plus mal pour les assaillants, quand ils entendirent derrière eux un grand bruit de chevaux. La poussière empêchait de distinguer ces nouveaux arrivants, mais il y avait à parier que c'était le gouverneur et sa troupe, et que tout était perdu sans remède..... Néanmoins les gens de Bertrand tinrent bon, et se mirent à crier avec une présence d'esprit admirable : « Si vous n'êtes pas pour Charles de Blois, sauvez-vous, car, fussiez-vous encore autant vous seriez tous morts ! Bertrand, le *ber* (chef) de Glaquin, est là avec cinq cents Français, confessant les Anglais ! — Eh ! par la vierge Marie, répondit-on, nous sommes des vôtres ! » C'était en effet une troupe française, attirée par le bruit du combat. Bientôt l'entrée du château fut forcée, et l'on parvint jusqu'à Bertrand qui se débattait comme un sanglier aux abois. Sa cognée s'était brisée dans cette lutte ; il en était réduit à se défendre à coups de poings. Blessé à la tête, et aveuglé par le sang qui lui coulait dans les yeux, il ne se connaissait plus, frappait sans ménagements sur ceux qui venaient le dégager, les prenant pour de nouveaux ennemis :

Il ne voloît souffrir le bien c'en lui faisoit.

Les vainqueurs avaient à peine commencé à goûter au bon vin du château, qu'on leur annonça que le gouverneur revenait en toute hâte, suivi de près par une nouvelle troupe du parti de Blois. Ber-

trand et les autres s'élançèrent à cheval et coururent au-devant des Anglais, qui furent enveloppés et périrent jusqu'au dernier. Cet audacieux coup de main, dans lequel Bertrand avait vu de si près la mort, et une mort assez peu chevaleresque, fut le véritable commencement de sa réputation et de sa fortune.

Nous avons cru devoir raconter avec quelque détail ce premier exploit, non-seulement à cause de sa grande importance, mais parce qu'aucun des historiens de du Guesclin, sans en excepter les deux derniers, n'en a parlé d'une manière suffisamment exacte. Tous ont négligé plus ou moins le texte du poème original pour des versions dérivées de l'imitation en prose, qui modifiait sans scrupule les faits, afin de donner un caractère prématurément chevaleresque à la physionomie de notre héros. Ainsi, suivant M. Jamison, « la victoire penchait déjà du côté de Bertrand » quand le secours parut. Cuveliers dit nettement, au contraire, que, sans l'arrivée de cette chevauchée, Bertrand et ses compagnons

Là fussent mal venus et de corps et de vie. (V. 966.)

La plupart des historiens ont également dénaturé ou supprimé tout à fait, comme trop peu héroïque, le furieux démêlé de Bertrand avec les « boutilliers, panetiers et palefreniers de Fougeray. » Ils ont craint de compromettre le futur connétable devant la postérité en le montrant, comme il avait été réellement, tout prêt de succomber sous l'effort de cette populace infime. De tels ménagements ne sont plus de mise aujourd'hui; du Guesclin n'en a que plus de mérite d'avoir affronté des dangers de tout genre, et d'être parti de plus bas pour s'élever si haut. C'est encore faute d'attention suffisante au texte original, qu'on a presque toujours indiqué la surprise de Fougeray comme postérieure au combat de Montmuran, à l'occasion duquel du Guesclin fut fait chevalier. Cuveliers répète plus de vingt fois qu'à Fougeray son héros n'était encore qu'écuier, et tous les détails du combat confirment cette assertion. Mais

Oncque tel écuyer ne fut au monde en vie.

De ce fait d'armes mémorable, il reste encore un digne monument : c'est la grande tour de Fougeray, ce « maître donjon, » que Bertrand montrait à ses gars à travers la feuillée, il y a cinq siècles. L'aspect de cette tour, qui semble menacer encore toute la contrée, en dit plus qu'aucune histoire sur l'audace de ce coup de main exécuté par une poignée d'hommes, et sur l'importance du service que Bertrand rendit à ses compatriotes du pays gallot, en s'emparant d'un tel repaire de maraudeurs.

Il semble, en effet, que jusque-là Bertrand, dépourvu des moyens d'entretenir ce qu'on nommait alors une « compagnie, » avec installation et solde fixes, avait constamment vécu au jour le jour. Ses premières entreprises, pareilles à celles des Vendéens de 1793, consistaient à former des rassemblements temporaires en vue d'un coup de main, comme la surprise d'un parti anglo-breton, ou une incursion sur le territoire ennemi; après quoi l'on se séparait jusqu'à une prochaine occasion. Aussi l'anecdote de l'emprunt forcé fait par Bertrand à sa mère, et de la déconfiture du chevalier anglais dans les environs de Fougeray, que nous avons racontée fort au long d'après Cuveliers, nous paraît se rapporter à une époque relativement assez avancée de cette première période, alors que Bertrand cherchait déjà à former parmi ses compagnons habituels d'aventures un premier noyau de gens soudoyés régulièrement, de *soldats* permanents. C'était pour lui, en effet, l'unique moyen d'arriver à une position militaire de quelque importance. Rien ne pouvait mieux servir un tel dessein que l'occupation de Fougeray, qui lui assurait en quelque sorte une base solide d'opérations. Aussi le bruit ne tarda pas à s'en répandre au loin; on jugea que celui qui avait su s'emparer d'un tel poste saurait bien le garder, et les aventuriers bretons vinrent de plus loin, et en plus grand nombre, se rallier à sa fortune. A partir de cet exploit, Bertrand du Guesclin compta parmi les chefs franco-bretons.

Peu de temps après, il y eut « assemblée, » c'est-à-dire grande partie de chasse au château de Montmuran, chez la veuve du sire de Tinténiac, et le nouveau gouverneur de Fougeray fut du nombre des invités<sup>1</sup>. La garnison anglo-bretonne de Bécherel avait alors pour chef Hugh Calverly, que nous rencontrerons encore plus d'une fois sur la route de du Guesclin. C'était « un homme fort des dents et des mains, mangeant comme quatre et se battant comme six. » Calverly fut informé à point de cette fête, à laquelle devaient assister tous les nobles des environs, tous les chefs importants du parti de Blois, et l'idée lui vint de se mettre en chasse de son côté. Ce coup de main qu'il méditait avait des chances de réussite, en raison même de sa témérité. Trois lieues à peine séparent Bécherel de Montmuran;

<sup>1</sup> Malgré le malheur des temps, la chasse était toujours la distraction favorite de la noblesse française, à laquelle son roi donnait l'exemple d'une passion presque frénétique pour ce divertissement. Quelques années plus tard, Jean, prisonnier en Angleterre, s'y faisait composer par son chapelain, Gacé de la Vigne, un poème sur le grand débat entre la fauconnerie et la vénerie. Telles étaient les préoccupations de ce prince, tandis que la guerre civile et la guerre étrangère mettaient la France aux abois. C'est ainsi que le grand Frédéric se consola, dit-on, d'une défaite, en s'enfermant pour composer un morceau de flûte, tandis qu'on le croyait désespéré. Mais celui-là, du moins, prit bientôt une revanche éclatante sur d'autres champs de bataille.



le pays est couvert, et l'était bien davantage encore à cette époque. Grâce à sa parfaite connaissance des localités, Calverly espérait enlever impunément une partie des invités de la dame de Tinténiac, elle-même peut-être, et en tirer de grosses rançons. Heureusement, du Guesclin, qui probablement aurait eu la même idée à sa place, avait envoyé dans la direction de Bécherel des éclaireurs qui éventrèrent l'ennemi. Dans cette circonstance, le commandement fut tout d'une voix déferé à Bertrand, qui connaissait mieux qu'aucun des chefs présents le terrain accidenté et boisé sur lequel on avait à combattre. Il prit si bien ses mesures, que l'Anglais, qui venait pour surprendre, fut surpris, enveloppé et forcé de se rendre, quoique sa troupe fût, dit-on, la plus nombreuse<sup>1</sup>.

C'était la première fois que notre héros se trouvait investi d'un commandement si important, non pas tant par le nombre, que par la qualité de ceux qui s'accordaient pour lui obéir. Il avait donc fallu lui conférer préalablement l'ordre de chevalerie, car, parmi les gens d'armes rassemblés à Montmuran, on comptait des chevaliers, plusieurs même du rang le plus élevé, et qui, d'après la loi de l'ordre, ne pouvaient être soumis qu'à un des leurs. La chevalerie, qu'on a définie avec raison « la robe virile de la noblesse, » conservait encore à cette époque une partie de son ancien prestige. Elle n'était plus guère, il est vrai, qu'un titre de pure forme pour les suzerains, les princes du sang et les grands vassaux ; mais il n'en était pas de même pour les nobles d'un rang inférieur. Il fallait à ceux-là beaucoup de mérite et de bonheur pour obtenir une distinction qui, sous plus d'un rapport, les assimilait à la plus haute noblesse, notamment pour le droit de commander en chef.

Ce nouveau fait d'armes de du Guesclin avait cette fois un caractère essentiellement chevaleresque, car il venait de préserver de la captivité plus d'une noble dame. Le château de Montmuran existe encore : deux tours, dont l'une au moins est contemporaine du combat, couronnent majestueusement la crête d'un rocher à pic, qui, comme l'indique le nom de Montmuran, semble *murer* l'extrémité d'un vallon creusé en forme de cirque, dans la chaîne de hauteurs nommée *Kein or Breiz* (l'échine bretonne), qui, partant de Hédé, s'élève par une série graduée d'ondulations jusques à Bécherel. Dans la plus ancienne des tours, on montre encore la chambre qui, suivant une tradition fort autorisée, fut souvent habitée

<sup>1</sup> Cette histoire a été narrée fort inexactement par la plupart des historiens modernes. Ils ont cru qu'il s'agissait là d'un coup de main contre le château lui-même, tandis que l'ennemi n'avait d'autre but que de surprendre les chasseurs et chasseresses, soit à l'*assemblée*, c'est-à-dire, en terme de vénerie, au rendez-vous général du matin, soit pendant la chasse elle-même.

par notre héros. Il devint, en effet, le commensal intime de la noble famille à laquelle il avait rendu un si grand service, et, vingt ans après, il épousa en secondes noces dans ce château, témoin de son premier exploit de chevalier, la petite fille de cette même dame de Tinténiaç.

Ce combat eut encore, à un autre point de vue, une influence non moins grave et plus immédiate sur la destinée de notre héros. Parmi les chevaliers de renom qui se placèrent volontairement sous ses ordres ce jour-là, se trouvait un des grands officiers du roi de France, Arnoul d'Audeneham, gouverneur de la Normandie. Le nom d'Audeneham dénote une origine flamande; il était, en effet, du comté de Ponthieu, devenu Anglais par suite de l'alliance fatale dont naquit Edouard III. Quand la guerre éclata entre les deux pays; d'Audeneham abandonna ses biens patrimoniaux pour suivre la fortune de nos rois, et leur resta fidèle dans les plus mauvais jours. Souvent malheureux à la guerre, il passait néanmoins pour un des meilleurs capitaines de son temps. Frappé des qualités militaires que le combat de Montmuran lui révélait chez du Guesclin, il ne le perdit guère de vue depuis cette époque, et, quelques années plus tard, il le fit connaître et le donna en quelque sorte à la France.

On s'étonnera sans doute du silence absolu que garde sur cette rencontre Cuveliers, si prolixe à propos de faits moins importants. Suivant nous, cette omission tient à un parti pris de dissimuler tout ce qui se rapportait directement ou indirectement au second mariage de du Guesclin. C'était pour les Français que rimait Cuveliers; il offrit des copies de son poème aux principaux chefs de la noblesse française, notamment aux frères du défunt roi Charles V<sup>1</sup>, dans l'intimité desquels le connétable avait vécu. Il aurait risqué de déplaire à ces princes en évoquant le souvenir de cette alliance trop bretonne, qui avait mis pendant un certain temps le connétable dans la position la plus fautive, au point de faire injustement soupçonner sa fidélité, quand Charles V tenta prématurément l'annexion de la Bretagne à la France. A cette époque (1375-79), on voit Cuveliers passer absolument sous silence, évidemment pour le même motif, des faits encore plus considérables, et jusqu'à des années entières de la vie de son héros.

Les affaires de Fougeray et de Montmuran avaient valu à Bertrand

Un tel renom, que chacun en parloit,

<sup>1</sup> Dans l'inventaire de la bibliothèque du duc de Bourgogne, publié il y a quelques années, on remarque un volume du poème de du Guesclin, avec une reliure à fermoirs, fatiguée par un long usage.

et le bruit en vint aux oreilles de Charles de Blois, alors captif à Londres.

On sait que ce prince, pris au combat de la Roche-Derrien, en 1347, mis en liberté trois ans après, sauf rançon, était retourné loyalement se constituer prisonnier, n'ayant pu réunir la somme promise. Il voulut se donner la satisfaction de voir et d'entretenir le vainqueur de Fougeray et de Montmuran. Aussi, le nouveau chevalier fut du nombre des commissaires franco-bretons qui passèrent en Angleterre avec des sauf-conduits, au mois de novembre 1354. Ils venaient traiter de la rançon définitive de leur prince, et d'une nouvelle suspension d'armes. Pendant qu'on en discutait les conditions, le roi d'Angleterre 'exprima, dit-on, un doute injurieux pour la loyauté des partisans de Charles de Blois. « Nous observerons la trêve, dit brusquement Bertrand, comme vous l'observerez vous-mêmes. » Il paraît qu'Edouard fut tenté de faire arrêter ce rude diplomate, et qu'il en fut détourné par l'un des compagnons et anciens amis de du Guesclin, Yves Charruel, qui fit accroire au monarque anglais que Bertrand était « un fol plaisant et léger de cerveau ». Edouard ne se doutait guère que ce prétendu bouffon lui arracherait un jour la France abattue et conquise plus qu'à demi.

## 111

Tandis que la France recevait, à moins de dix ans d'intervalle, les deux blessures presque mortelles de Crécy et de Poitiers, l'homme prédestiné pour réparer et venger en détail ces désastres faisait ainsi son éducation militaire parmi les landes et les bois, débris de la forêt enchantée de Brocéliande. L'énergique individualité du futur connétable se formait sous ces ombrages, s'enracinait en quelque sorte dans ce sol légendaire. Pendant cette période d'obs-curs combats, Bertrand développait graduellement les facultés guerrières qui devaient enfin éclater au grand jour, rayonner d'un éclat impérissable dans notre histoire : promptitude et justesse de coup d'œil dans les dispositions préliminaires, tenacité toute bretonne dans l'action, ardeur infatigable dans la poursuite, énergie indomptable dans les revers. La promotion dans l'ordre de chevalerie, rêve constant de sa jeunesse, ne pouvait manquer d'exercer une salutaire

\* Yves Charruel avait été, avec du Guesclin, au premier siège de Rennes. Les circonstances l'avaient d'abord mieux servi que son ami; car il était déjà chevalier à l'époque du combat des Trente (1351), dont il emporta d'ineffaçables balafres (Froissard). C'est lui, suivant toute apparence, qui, ayant deviné Bertrand l'un des premiers, l'aura mis en rapport avec des chefs importants.

influence sur le caractère d'un homme qui prenait au sérieux les obligations aussi bien que les privilèges de ce nouvel état. Elle adoucit ses mœurs farouches, profita à son discernement politique aussi bien qu'à son expérience militaire. Elle fit en peu d'années, du hardi maraudeur breton, le premier des capitaines français.

Le siège de Rennes par le duc de Lancastre (octobre 1356) donna à du Guesclin l'occasion de déployer les qualités d'un partisan habile, jointes à la courtoisie d'un vrai chevalier. L'investissement de la place avait été si brusque et si complet, que du Guesclin n'avait pas eu le temps de s'y jeter. Il s'en dédommagea, pendant la première partie du siège, en donnant de fréquentes et chaudes alertes dans les quartiers ennemis. Mais déjà cette guerre de surprises et d'embuscades lui semblait par trop « chétive ; » il aspirait à des rencontres plus chevaleresques. Enfin, au moment où Rennes allait succomber faute de vivres, un stratagème habilement concerté entre le gouverneur Penhoët et Bertrand, permit à ce dernier de pénétrer dans la place et de la ravitailler amplement aux dépens des Anglais. Ceux-ci, dupes d'un faux avis, avaient envoyé une portion importante de leurs forces dans la direction d'un convoi de secours imaginaire. Cette ruse de guerre et les autres circonstances du siège sont rapportées par Cuveliers avec des détails plus pittoresques qu'authentiques. Toutefois, on ne saurait raisonnablement révoquer en doute les traits principaux de son récit ; l'entrevue courtoise de Bertrand avec le duc et ses principaux chevaliers ; son heureux duel avec l'un d'eux, frère de l'ex-commandant de Fougeray, les offres avantageuses faites à Bertrand pour changer de parti, et son généreux refus, qui lui valut un surcroît d'estime de la part du duc et de ses principaux officiers, notamment de Jean Chandos, bon juge en fait de loyauté et de courage.

Suivant Cuveliers, le duc de Lancastre, découragé par plusieurs assauts infructueux, croyant d'ailleurs, grâce à une nouvelle ruse de Bertrand, la place bien mieux approvisionnée qu'elle n'était, se déterminait à la retraite, après s'être donné la puérole satisfaction d'entrer à l'amiable dans la ville avec une faible escorte, et de planter sur une des portes son étendard, qu'on abattit dès qu'il eut repassé le pont-levis. A cette époque, et encore bien des années après, il pouvait être utile de présenter ainsi les choses, pour diminuer la terreur qu'inspiraient les Anglais. Mais, aujourd'hui, il n'y a nul inconvénient à reconnaître que ce récit donne trop exclusivement le beau rôle aux assiégés. Il paraît certain : 1° que le duc de Lancastre (ou plutôt Chandos, qui exerçait en réalité le commandement) ne se retira que pour obéir à l'injonction formelle du roi d'Angleterre, qui tenait à faire observer en tout lieu la trêve conclue

à Bordeaux avec le roi de France, prisonnier ; 2° qu'il eut néanmoins l'habileté, en exécutant cet ordre, d'obtenir des assiégés une forte contribution de guerre à titre de rachat du pillage de la ville, promis aux troupes anglo-bretonnes. Le paiement de cette rançon est constaté par des actes authentiques, et il fallait évidemment que la place fût serrée de bien près, pour qu'un homme aussi brave et résolu que Penhoët ait jugé indispensable de déférer à une semblable exigence. Mais, d'un autre côté, il importe d'observer que Rennes résistait depuis neuf mois passés (octobre 1356 — juillet 1357) à une armée composée en grande partie de troupes d'élite, et qu'elle eût sans doute été forcée par assaut ou réduite par famine bien avant la conclusion de la trêve et l'arrivée des ordres royaux, sans l'énergie et l'habileté de Penhoët et de du Guesclin. En définitive, la levée du siège fit grand honneur à ces deux capitaines, même chez l'ennemi, et fut regardée en France comme un commencement de revanche sur les vainqueurs de Poitiers. On ne peut douter, au surplus, de l'importance historique du rôle de du Guesclin dans cette défense, quand on voit Charles de Blois le récompenser, peu de temps après, par l'octroi d'une seigneurie aussi importante que celle de la Roche-Derrien, qui lui donna rang de chevalier banneret<sup>1</sup>.

Le siège de Dinan (1359) semble calqué sur celui de Rennes. Nous y revoyons les mêmes assaillants (Lancastre, Chandos) ; les mêmes défenseurs (Penhoët, du Guesclin) ; un dénouement à peu près pareil à l'avantage des Franco-Bretons. Enfin, pour que la similitude soit plus parfaite, nous rencontrons là un nouveau duel, dont Bertrand sort également victorieux. Mais à quelle époque tout cela s'est-il passé ? Cuveliers avoue ingénûment qu'il n'en a aucune idée. Suivant les historiens modernes de du Guesclin, le siège de Dinan commença lorsque les Etats de 1359 eurent rejeté le traité ignominieux qu'Edouard III avait imposé au roi Jean prisonnier. Mais on sait aujourd'hui que ce traité ne fut rejeté que le 25 mai 1359, et au mois de juin de la même année, nous voyons du Guesclin, qui bien certainement n'avait quitté Dinan qu'après la levée du siège, combattant pour la première fois en France, à Melun, sous les yeux du Dauphin. Nous croyons avoir trouvé une solution vraisemblable de cette difficulté chronologique. Un acte du 18 mars 1359, publié

<sup>1</sup> C'était devant cette forteresse que Charles de Blois lui-même avait été vaincu et fait prisonnier en 1347 ; mais elle était retombée depuis au pouvoir de ses partisans. Ceux qui avaient occupé ce poste pour Montfort, pendant plusieurs années, avaient commis de telles déprédations dans la Bretagne gallot, qu'ils furent massacrés par les paysans, notwithstanding la capitulation. Les remparts de cette ville et son château, réputé l'un des plus forts de la Bretagne, furent rasés dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et l'emplacement n'en est plus marqué que par un calvaire, emblème de réconciliation et de paix qui réhabilite ce lieu si souvent ensanglanté par des luttes fratricides.

par Rymer, prouve que la trêve de Bordeaux, conclue en juillet 1357, avait été prorogée jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste de l'année 1359. Mais il paraît plus que probable que cette prorogation ne s'étendit pas à la Bretagne, en admettant même que la trêve y eût été respectée jusque-là. De plus, par l'une des principales clauses du traité signé à Londres le 24 mars de cette même année, le roi de France abandonnait la cause de Charles de Blois. De tous les articles, c'était celui-là qui semblait devoir souffrir le moins de difficulté dans l'état auquel était alors réduit le royaume. La violente colère qu'éprouva Edouard en apprenant le rejet pur et simple du traité, prouve qu'il s'attendait tout au plus à des objections de détail sur quelques-unes des clauses les plus exorbitantes, comme la cession de la Normandie. Il paraît donc très-vraisemblable qu'Edouard, aussitôt après la signature du traité, aura prescrit par anticipation les mesures nécessaires à son exécution du côté de la Bretagne, c'est-à-dire à la réduction des derniers partisans de Charles de Blois, qui, délaissés par la France, n'auraient pu résister longtemps. Les opérations pouvaient commencer de suite, car le roi d'Angleterre n'avait pas à expédier des troupes en Bretagne, comme le disent par distraction tous les historiens. Il dut envoyer simplement à Montfort et aux chefs du contingent auxiliaire l'ordre de reprendre l'offensive, car ce contingent n'avait pas quitté le duché pendant la trêve, et se tenait prêt à marcher en avant au premier signal.

Avec cette interprétation, toute difficulté de temps disparaît, et chaque chose vient à son heure. Du texte même de Cuveliers, il résulte clairement que Dinan fut brusquement investi par des forces supérieures, munies d'un équipage de siège formidable, et que la place était mal approvisionnée. Dans cette situation, le gouverneur Penhoët demanda et obtint une suspension d'armes de quarante jours, promettant de capituler s'il n'était secouru dans l'intervalle. Ce fut pendant cette suspension d'armes qu'eut lieu le fameux duel de du Guesclin avec Thomas de Cantorbéry. Mais, de même que le siège de Rennes avait été interrompu deux ans auparavant par la trêve de Bordeaux, celui de Dinan le fut par les préparatifs d'Edouard pour une nouvelle et décisive campagne en France. Dès qu'il eut la certitude que le Dauphin ne voulait pas du traité fait avec son père, et avant que la formalité du rejet par les Etats fût accomplie, Edouard envoya à Lancastré et à Chandos l'ordre pressant de laisser là le siège de Dinan pour se rendre à Calais avec toutes leurs forces, qui devaient former l'avant-garde d'une nouvelle et formidable expédition contre le royaume de France. Cet ordre arriva, selon toute apparence, après l'heureux duel de Bertrand, et avant l'expiration du délai accordé à Penhoët.

Ainsi, en moins de deux ans, cette armée anglo-bretonne, où figuraient le propre frère du roi d'Angleterre et l'élite de ses chevaliers (Chandos, Knolles, etc.) avait successivement assiégé Rennes et Dinan sans les prendre. Bien que plus apparent que réel, ce double échec de guerriers qui, depuis Poitiers, passaient pour invincibles, eut du retentissement bien au delà des frontières bretonnes, et contribua singulièrement à relever le courage des Français. La défaite de Thomas de Cantorbéry concourut à cette impression salutaire, parce qu'elle précéda de quelques jours la retraite de l'ennemi. Aussi cette rencontre fut aussitôt célébrée par une chanson populaire, à laquelle Cuveliers a fait de nombreux emprunts.

Les premiers exploits de du Guesclin, et surtout ses duels heureux avec le frère du défunt gouverneur de Fougeray, et avec un autre chevalier nommé Troussel<sup>1</sup> avaient singulièrement irrité les aventuriers anglais. Ils voyaient avec dépit leurs plus valeureux champions ainsi « grevés » par un homme de noblesse médiocre et d'encolure peu chevaleresque. La capture injuste du jeune Olivier du Guesclin, se promenant sur les bords de la Rance pendant la suspension d'armes, était donc une provocation toute personnelle à l'adresse de son aîné. « C'est le diable, dit Thomas, qui fait que ton frère est monté si haut. — S'il s'est un peu avancé en richesse et en honneur, répond Olivier, vous ne devez l'en blâmer. » Le duc de Lancastre lui-même improuva cette provocation brutale, sans pouvoir néanmoins y faire autre chose que d'autoriser le duel à mort, vivement réclamé par Bertrand : telle était la discipline des armées dans ce temps-là. « Suivant la chanson, » Chandos, aussi loyal que brave, ne dissimulait pas sa sympathie pour Bertrand, et lui prêta en cette occasion son meilleur destrier. Il fallut promptement fixer l'heure et le lieu, car Bertrand avait fait vœu de ne manger que « trois croûtes trempées dans du vin, » et son adversaire de ne pas coucher dans un lit, que leur querelle ne fût vidée. Thomas passait pour un rude champion, et les gens de Dinan n'étaient pas sans inquiétude sur l'issue du duel, mais ils furent rassurés par une prédiction de la belle Epiphanie ou Tiphaine Ragueneil, fille d'un de leurs compatriotes qui avait honorablement figuré au combat des Trente, et « la plus sage et la mieux doctrinée qui fut en tout le pays. » Craignant néanmoins quelque violence des Anglais contre Bertrand vainqueur, ils obtinrent que la rencontre aurait lieu dans l'enceinte même de la ville, sur la place du Marché, aujourd'hui décorée d'une statue assez médiocre du héros breton.

<sup>1</sup> Ce second duel, non cité par Cuveliers, paraît avoir eu lieu pendant la trêve, entre les sièges de Rennes et de Dinan.

Le bon droit de du Guesclin était si manifeste dans cette circonstance, que deux des plus braves aventuriers anglais, Knolles et Grandisson, vinrent lui proposer un accommodement amiable. Son adversaire consentait à restituer le captif sans rançon, à la condition que Bertrand déclarerait se tenir pour satisfait de cette concession, et retirer son défi. Bertrand répliqua que ce n'était pas assez, qu'une délivrance pure et simple ne suffisait pas pour réparer l'outrage d'une captivité injuste. Il exigeait en plus, que son adversaire se mît publiquement à sa merci, en lui présentant l'épée du côté de la poignée, comme s'avouant vaincu d'avance. Il savait qu'une telle condition ne serait pas acceptée, et c'était bien pour cela qu'il la proposait.

Ce duel fut bien autrement sérieux et disputé que celui de Rennes. Là, l'adversaire de Bertrand avait été désarçonné du premier choc, tandis qu'à Dinan, ni l'un ni l'autre ne « clina. » Ils s'abordèrent ensuite à l'épée, se prirent corps à corps, sans mettre pied à terre, jusqu'à ce qu'enfin l'Anglais laissa échapper son arme. Bertrand aussitôt se dégage, saute de cheval, ramasse cette épée, la jette hors du champ, comme c'était son droit. Thomas n'avait plus d'autre arme que sa dague; mais, étant resté à cheval, il pouvait à son gré se maintenir hors de la portée de son adversaire, gêné par sa lourde armure, et choisir le moment favorable pour l'assaillir. Bertrand sentit le péril, et se hâta de défaire les jambières d'acier qui entravaient ses mouvements. Il attendit alors la charge de son ennemi, l'évita par un bond de côté, et en même temps atteignit le destrier anglais d'un si rude coup, qu'il s'en cabra et renversa son cavalier. Aussitôt Bertrand se jette à corps perdu sur l'Anglais, et le frappe avec fureur à la tête, comme s'il eût voulu la lui broyer sous la visière impénétrable. Thomas, meurtri, aveuglé par le sang, « ne voyait plus son adversaire, mais le sentait assez. » Ce n'était pas là, comme on pourrait le croire, une violence inutile et barbare contre un ennemi abattu. Ces duels en champ clos offraient d'étranges péripéties; l'apparente immobilité du champion, d'abord terrassé, pouvait n'être qu'un piège, et la solidité plus ou moins grande de l'armure était pour beaucoup dans le résultat final du combat<sup>1</sup>. Bertrand ne l'ignorait pas; aussi s'acharnait-il si fort, que Penhoët, son supérieur militaire, put seul lui arracher son ennemi, véritablement à demi mort.

<sup>1</sup> On trouve dans le récit de l'assassinat du comte de Flandre, opuscule du XII<sup>e</sup> siècle, le détail d'un duel tout à fait semblable à celui de Dinan, sauf qu'au dernier moment celui des champions qui avait eu l'avantage jusque-là fut tout à coup mis hors de combat par un mouvement violent et imprévu de l'adversaire qu'il tenait sous lui et frappait à coups redoublés. Bertrand avait d'autant plus lieu d'appréhender une pareille surprise, qu'il avait quitté une partie de son armure.



Cette rencontre fait époque, non-seulement dans la vie de Bertrand, mais dans notre histoire. Elle continuait la revanche française commencée à Fougeray, à Montmuran, à Rennes. Bertrand s'était trouvé un moment dans une situation semblable à celle de tant d'hommes d'armes qu'on avait vu succomber misérablement à Courtrai, à Crécy, à Poitiers, démontés et réduits à l'état de masses inertes par la pesanteur de leur armure défensive. Dans cette extrémité, l'ancien coureur breton eut une inspiration, non pas chevaleresque, mais vraiment militaire. En se désarmant à demi, il recouvra l'agilité plébéienne de ses mouvements, et démolit son adversaire bardé de fer, comme les gens des communes de Flandre et d'Angleterre avaient démolé notre chevalerie féodale dans les journées de Courtrai, de Crécy et de Poitiers.

Suivant Cuveliers, qui, dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, attribue à son héros un langage assez irrévérencieux à l'égard du beau sexe, Bertrand s'était moqué, avant le combat, de l'importance que les gens de Dinan attachaient à l'horoscope de Tiphaine Ragueneil, et affirmait « qu'il n'y avait pas dans une femme plus de sens qu'en une brebis. » Ces paroles malséantes sont en flagrante opposition avec la conduite du héros breton ; car il fut question d'un mariage entre la belle devineresse et lui aussitôt après le duel. Leur union fut différée par suite du départ précipité de Bertrand pour la France, mais il revint à Dinan se marier dès qu'il en eut le temps. Ce mariage eut lieu, selon toute apparence, l'année suivante, après la conclusion du traité de Brétigny (mai 1360), pendant un de ces moments de tranquillité relative qui demeurent, pour ainsi dire, cachés dans les replis de l'histoire de ces temps malheureux. Malgré son bon sens naturel, Bertrand ne pouvait être tout à fait inaccessible aux préjugés de son temps. Il vivait dans un siècle où les personnages les plus considérables, à commencer par le roi de France, entretenaient à grands frais des astrologues, qu'ils consultaient dans leurs plus importantes entreprises<sup>1</sup>. Du Guesclin jugea donc qu'il ferait, sous tous les rapports, une excellente affaire en épousant une personne riche et belle, et de plus fort experte dans cette science, que l'on considérait alors comme indispensable. Elle lui avait fait, suivant l'usage du temps, un thème astrologique, sur lequel étaient indiqués les jours heureux et malheureux, et quand du Guesclin fut fait prisonnier à Aurai, il parut peu surpris de cette mésaventure, parce que le jour de cette bataille

<sup>1</sup> Cette vogue de l'astrologie judiciaire s'est prolongée bien au delà du moyen âge. C'était en qualité d'astrologue que le célèbre Kepler était attaché à Wallenstein, qui se croyait volé, parce que son astrologue se perdait en calculs interminables sur les mouvements célestes, au lieu de lui tirer des horoscopes.

correspondait à l'une des dates néfastes portées sur ce calendrier. Mais, indépendamment de son talent pour lire dans les astres, Tiphaine avait des qualités terrestres qui la rendaient très digne de l'affection de son mari, et celui-ci, de même que Rubens, Napoléon et d'autres grands hommes, aurait bien fait de s'en tenir à sa première femme. Son second mariage avec l'une des plus riches et des plus nobles héritières de Bretagne le mit plus tard dans une position des plus pénibles, par la difficulté de concilier son devoir originaire vis-à-vis de la petite patrie bretonne, et ses nouveaux engagements avec la grande patrie française.

Après la levée du siège de Dinan, le départ précipité du contingent auxiliaire anglais força le jeune Montfort à conclure immédiatement une nouvelle trêve avec son rival. Celui-ci en profita pour envoyer un certain nombre de ses meilleurs chevaliers, et parmi eux du Guesclin, au secours du dauphin. La France se trouvait alors réduite à un pire état qu'à la Bretagne elle-même par le désastre de Poitiers, l'essai révolutionnaire au moins intempestif d'Etienne Marcel, les désastres de la Jacquerie, et les trahisons incessantes du Navarrais, qui se vengeait de n'avoir pu usurper le royaume en contribuant à sa destruction. « Le dauphin, dit Cuveliers, ne savait plus dans quel lieu aller paisiblement. Ce jardin, le plus beau qui soit au monde, et que Dieu préfère entre tous (la France), était encombré de ronces, d'épines et d'orties comme il n'avait jamais été. Mais Bertrand aida vaillamment à les trancher et extirper. »

A partir de cette époque (juin 1359), nous passons en quelque sorte d'un obscur sentier de traverse au grand chemin et au grand jour. Les documents sur du Guesclin se multiplient, les dates deviennent plus concordantes, plus précises; l'histoire de ses vingt dernières années se confond avec celle de la France. Cette partie de sa vie a été en général suffisamment élucidée par ses précédents historiens, et notamment par les deux derniers. Nous avons essayé de compléter leur œuvre, de montrer le héros tout entier, en rappelant les premiers événements de sa vie, événements que ses contemporains et lui-même avaient presque oubliés, et qui pourtant ont exercé une influence décisive sur sa destinée, sur celle de la France. La jeunesse de du Guesclin ressemble à ces belles matinées de son pays natal, auxquelles la brume qui les voile ajoute tant de grandeur et de poésie.

B<sup>o</sup> ERNOUF.

---

---

LA

## SITUATION INTÉRIEURE DE L'AUTRICHE

EN 1866

---

Le voyageur qui aurait visité Vienne au mois d'août ou de septembre dernier, aurait pu certainement s'étonner d'y rencontrer si peu de traces et, en quelque sorte, si peu de souvenir du désastre que l'Autriche venait d'essuyer ; la vieille capitale avait déjà repris cette physionomie heureuse et riante et cet air de fête qui en font un des plus agréables séjours de l'Europe ; et ses gais et insoucians habitants, à peine délivrés de la crainte d'un siège, étaient retournés avec empressement à leurs plaisirs accoutumés et à leurs distractions favorites. Cependant, le découragement et l'inquiétude régnaient, disait-on, dans les hautes régions politiques et administratives, c'est-à-dire parmi ceux qui voyaient de près les maux du pays et qui devaient songer à leur porter remède. Des généraux vaincus avaient déposé leur commandement ; des ministres avaient remis leur portefeuille à des mains plus habiles ou plus heureuses ; mais c'était un changement de système et non un changement de personnes que l'opinion publique réclamait, et le gouvernement lui-même comprenait que, si la défaite de Sadowa avait été déterminée par la puissance d'un fusil nouveau et par les fautes d'un feld-maréchal, elle avait été préparée de longue main et surtout rendue irréparable par des causes moins accidentelles et plus profondes. L'empereur enfin a pris une sage et libérale résolution, celle de demander conseil à son peuple ; et, au moment où nous écrivons, toutes les diètes de l'empire, assemblées depuis le 19 novembre,

recherchent, dans des délibérations que les circonstances rendent solennelles, par quelles réformes on pourra régénérer l'Autriche et la préserver de nouvelles catastrophes.

Peut-on espérer que, éclairé par les populations intéressées et guidé par une expérience déjà longue, le gouvernement impérial trouvera, cette fois, la solution du difficile problème qu'il cherche en vain depuis six ans? Quel programme doit-il se tracer et quels principes doivent le diriger s'il veut éviter les écueils où se sont brisées ses précédentes tentatives? Ferait-il sagement de se rapprocher du diplôme d'octobre et de prendre le fédéralisme pour base de la constitution nouvelle? Ferait-il mieux de remettre en vigueur la patente de février et d'essayer la réhabilitation du centralisme, depuis un an si décrié? Ou bien est-ce le dualisme, aujourd'hui si prôné, qui sauvera la dynastie et l'empire? Ce sont là des questions trop graves et trop importantes pour que nous nous flattions d'y répondre; nous voulons seulement rappeler quelques-uns des faits et poser quelques-uns des principes qui peuvent aider à les résoudre.

## I

La principale difficulté que les hommes d'Etat autrichiens aient à vaincre, l'obstacle où ils se brisent chaque fois qu'ils veulent constituer l'Autriche sur le modèle des autres monarchies européennes et imposer à toutes les provinces de l'empire des institutions semblables, c'est, comme on sait, le grand nombre et l'extrême diversité des nationalités, qu'une habile et heureuse politique a réunies successivement sous le sceptre des Habsbourgs. C'est en effet une cause puissante d'harmonie et de concorde pour les citoyens d'un pays que la communauté d'origine et la conformité de mœurs, de caractère et de langage qui en est la conséquence ordinaire. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement que, partout où cet utile élément d'homogénéité et de cohésion fait défaut, on ne puisse concevoir que des agglomérations sans consistance, et qu'il ne puisse y avoir d'édifices politiques vraiment solides que ceux qui n'abritent qu'une seule nationalité; car, alors, ce ne serait pas seulement l'Autriche qui serait condamnée sans remède à une dissolution prochaine, et toutes les puissances de l'Europe recéléraient dans leur sein quelques germes de décomposition et de ruine. Heureusement l'unité de race n'est pas le seul fondement d'une société durable, et, en l'absence de ce motif naturel d'attraction, il est d'autres mobiles qui peuvent rapprocher des populations d'origine différente et cimenter entre

elles une indissoluble union. Cet instinct de la conservation personnelle, cette crainte de l'isolement, tout ce qui nous fait préférer en un mot les chaînes quelquefois lourdes de la vie sociale à la périlleuse indépendance de l'état de nature agit sur les peuples comme sur les individus, et leur fait sacrifier au besoin de s'allier avec d'autres peuples une partie de leur autonomie nationale ; et quand, dans cette association, ils ont trouvé, outre la protection qu'ils cherchaient, la satisfaction de toutes leurs aspirations matérielles et morales, le développement de leurs facultés, l'accroissement de leur bien-être, de bonnes institutions enfin, et de bonnes lois, que sont d'abstraites considérations d'origine et de race en comparaison de ces grands intérêts ? que sont les vagues et aveugles sympathies ou antipathies que peuvent produire la similitude ou la diversité du langage en comparaison de la sécurité et de la liberté, de la richesse, de la puissance et de la gloire ? C'est grâce à la double attraction de la prospérité matérielle et de la liberté politique et civile que, en dépit de tout ce qui semblait les diviser ; les nombreuses colonies anglaises, allemandes, françaises et espagnoles du Nouveau Monde ont contracté une étroite alliance et fondé cette grande république américaine, qui, après avoir été ébranlée par une secousse terrible, essaye en ce moment de se reconstituer sur une base nouvelle. L'amour de la liberté a été assez fort pour rapprocher les populations helvétiques, malgré toutes les différences de langue, de religion et de mœurs qui auraient pu les séparer, et pour former avec trois nationalités distinctes une confédération aussi une et aussi indissoluble que les monarchies les plus compactes. La gloire enfin, l'honneur d'appartenir à un illustre empire et de porter un nom respecté dans le monde entier a eu assez de puissance pour faire oublier aux Allemands de l'Alsace et de la Lorraine leurs affinités naturelles avec les Allemands d'outre-Rhin, et pour les rendre si profondément Français d'âme et de cœur qu'aucune de nos frontières n'est mieux que celle de l'est gardée par le patriotisme de ses habitants.

Et maintenant, quel est de tous ces précieux éléments de cohésion celui que les hommes d'Etat autrichiens ont mis en œuvre avec un peu d'habileté et de persévérance pour cimenter les diverses parties de l'empire ? Quel est de tous ces grands intérêts qui suppléent si efficacement à l'unité de race celui que le gouvernement impérial a toujours largement satisfait, et qu'il peut invoquer aujourd'hui pour retenir les populations prêtes à l'abandonner ? Leur a-t-il donné la prospérité, la liberté, la gloire ? La gloire, hélas ! semble avoir irrévocablement déserté les bannières autrichiennes, et depuis les longues luttes de la République et de l'Empire jusqu'aux batailles de Magenta et de Solférino, depuis la guerre de sept ans

jusqu'à la courte campagne de 1866, les nations associées à la fortune des Hapsbourgs n'ont guère eu à partager avec eux que des humiliations et des revers. L'Autriche a connu, il est vrai, des jours plus heureux, et les défaites des Würmser et des Benedek ne doivent pas nous faire oublier les exploits du prince Eugène; mais si l'on veut remonter ainsi dans le passé et fouiller les vieilles annales, il n'est pas un des peuples de la monarchie qui ne se souvienne avec orgueil des beaux temps de son indépendance et des hauts faits qu'il a alors accomplis, et l'on ne saurait demander aux compatriotes de Hunyade et de Sobieski d'échanger avec enthousiasme leur nom de Polonais ou de Hongrois contre celui d'Autrichiens.

La liberté a-t-elle été plus que la gloire le partage des sujets de l'Autriche? Nous ne voulons pas répéter ici les accusations qu'on n'a que trop souvent élevées contre « le despotisme traditionnel des Hapsbourgs », contre le système « absolutiste » de leurs ministres, contre les procédés « violents et tyranniques » qu'ont employés, pour réduire les provinces insoumises, le prince de Metternich d'abord, et plus tard le prince de Schwarzenberg et le baron de Bach. Nous croyons, au contraire, que l'esprit de parti a beaucoup exagéré les torts de ces hommes d'État, et nous ne trouvons, quant à nous, rien d'extraordinaire ni même d'odieux à ce que des esprits rigoureux, des caractères raides et inflexibles aient cru devoir, pour sauver leur patrie d'une dissolution imminente, courber sous un même joug toutes les populations de l'empire, et employer au besoin la force pour briser les résistances qu'ils rencontraient. Où serait aujourd'hui cette belle unité française, dont nous ne sommes peut-être que trop fiers, si le despotisme de Richelieu n'eût frappé sans pitié les grands seigneurs ambitieux et les gouverneurs qui voulaient se rendre indépendants; si l'administration absolutiste de Louis XIV n'eût aboli tous les privilèges, toutes les immunités locales qui faisaient ombre au pouvoir royal; si la tyrannie de la Convention n'eût balayé jusqu'aux derniers vestiges de l'organisation féodale et étouffé dans le sang les velléités fédéralistes de certaines provinces? Les ministres autrichiens, pour qui l'on est si sévère, ne se sont assurément montrés ni aussi jaloux de leur autorité que le grand roi, ni aussi impitoyables que le cardinal, ni aussi violents que les conventionnels; leur plus grande faute a été de mal comprendre leur époque et de prendre encore le despotisme pour base de leur système, dans un temps où l'on ne pouvait déjà plus rien fonder que sur la liberté. Ils ont cru pouvoir s'appuyer sur le droit divin quand le droit populaire était seul debout; ils n'ont vu en Autriche que des sujets, quand il n'y avait en Europe que des citoyens; ils ont voulu imposer sans discussion ni contrôle, non-seulement leur

propre bon plaisir, mais les caprices d'une bureaucratie inintelligente et tracassière, quand, dans tous les États voisins, les rois soumettaient leurs volontés aux représentants de la nation. Prétention d'autant plus inopportune et d'autant plus funeste, que la plupart des peuples auxquels elle s'adressait avaient conservé la mémoire de leur ancienne autonomie, et que l'un d'eux même — le plus illustre et le plus considérable — avait, à force de courage et de persévérance, gardé vivantes à travers les siècles ses vieilles lois et sa vieille constitution. Aussi ces imprudents ministres n'ont-ils réussi qu'à faire regarder leur gouvernement par tous les hommes libéraux comme l'incarnation du plus incorrigible despotisme, et à rendre injustement suspects tous les efforts que leurs successeurs ont ensuite tentés pour rentrer enfin dans une voie plus conforme aux principes et aux aspirations des sociétés modernes.

La richesse et le bien-être consolent de la liberté absente ; et si le gouvernement autrichien avait compris plus tôt cette vérité — bien connue aujourd'hui de tous les gouvernements absolus — s'il s'était davantage attaché à rendre heureuses et prospères les populations qu'il ne voulait pas, ou ne pouvait pas, rendre libres, il serait sans doute parvenu à leur faire aimer son administration et souhaiter de ne jamais rompre une association politique si féconde en avantages matériels. Mais l'essor de la fortune nationale a été paralysé tour à tour par l'esprit de routine et par la mauvaise gestion des finances publiques. Le pays a été appauvri par les moyens qu'on a employés pour combler les déficits du budget, et qui seraient condamnables s'ils n'avaient en général, pour excuse, la plus impérieuse nécessité. Le recouvrement des impôts, grossis outre mesure, ne s'opère qu'avec une extrême difficulté, comme le prouvent les sommes énormes qui, en dépit de toutes les mesures coercitives, restent dues, à la fin de chaque exercice, par des contribuables retardataires. L'agio qu'ont produit sur les espèces de trop fréquentes émissions de papier-monnaie, a dépassé 20 et 25 p. 0/0, et, au grand détriment du commerce, le numéraire est devenu si rare, qu'on séjourne en Autriche plusieurs semaines sans toucher d'autres pièces d'or ou d'argent que celles qu'on a soi-même apportées. Les capitaux, qui sont si cruellement défaut à l'industrie, ont été attirés, par des emprunts à gros intérêt, dans les caisses de l'État, qui, pour comble de malheur, a été presque toujours forcé de les consacrer à des dépenses improductives. Aussi, l'Autriche est-elle un des pays de l'Europe où le réseau ferré est le plus incomplet, où les moyens

\* En 1864, 26 millions 1/3 de florins ; en 1865, 18 millions pour la Hongrie seulement ; en 1866, pour tout l'empire, mais pour un seul semestre, 18 millions de florins.

de transport en général sont le plus coûteux et le plus rares. Cette pénurie est surtout sensible aux Hongrois et aux Galliciens, qui, en leur qualité d'agriculteurs, auraient, plus que les autres peuples, besoin de bonnes routes pour exporter leurs lourdes et encombrantes denrées, et qui se trouvent précisément confinés dans cette partie de l'empire où les voies de communication sont le plus imparfaites et le plus insuffisantes. Ajoutons que, à leur grand préjudice, le gouvernement s'est toujours montré, jusqu'à ces derniers jours, très peu enclin au libre-échange et aux traités de commerce, sans songer que, si le régime protecteur convenait aux populations industrielles de la haute et basse Autriche, de la Moravie et de la Bohême, il ne pouvait que nuire aux provinces orientales, qui n'ont guère de manufactures et ne produisent que des matières premières, du vin et du blé. Faut-il, après cela, s'étonner si, au seul point de vue économique et, toute considération ou passion politique mise à part, les Hongrois éprouvent tant de répugnance à confondre leurs intérêts avec ceux du reste de la monarchie, et s'ils craignent par-dessus tout d'en abandonner la direction aux hommes d'État et aux administrateurs viennois ?

D'honorables publicistes ont entrepris de prouver aux Slaves et aux Magyars que leur existence nationale était intimement liée à l'existence de l'Autriche et que, ne fût-ce que dans l'intérêt de leur propre conservation, ils devraient soigneusement se garder d'ébranler les fondements de l'empire ; ils leur ont montré, comme un épouvantail, le colosse russe prêt à les dévorer, et leur ont prêté qu'ils deviendraient inévitablement sa proie s'ils se dérobaient un instant à la protection de l'aigle autrichienne. Nous rendons justice aux bonnes intentions de ces écrivains, et, sans partager toutes leurs terreurs ni concevoir une aussi haute idée de la puissance et de l'ambition moscovite, nous leur accordons volontiers que la destruction de la vieille monarchie des Habsbourg pourrait être aussi funeste aux peuples qui en font partie qu'à l'équilibre européen et à la paix du monde. Mais, ni leurs sages conseils ni leurs menaçantes prédictions ne semblent avoir, jusqu'ici, produit beaucoup d'effet sur ceux à qui ils s'adressent. Les Slaves du Sud, inférieurs en civilisation et en maturité politique aux autres races de l'empire, n'ont qu'une médiocre aversion pour la domination russe ; les Ruthènes l'appellent hautement de tous leurs vœux. Les Slaves du Nord, ceux de la Bohême et de la Moravie, caressent encore parfois l'orgueilleux rêve du panslavisme ; la cour de Saint-Pétersbourg les a entretenus dans ce sentiment en comblant de décorations les plus bruyants meneurs du parti tchèque, et ceux-ci, à leur tour, ont fait voir, dans une occasion assez récente, qu'ils ne sont point ingrats. Les Polonais, sauf



peut-être la haute noblesse, désarmée par les dernières concessions du gouvernement autrichien et quelques hommes plus prudents ou plus résignés que la plupart de leurs compatriotes et qui préfèrent la sécurité d'un présent tolérable aux incertitudes d'un avenir plus gros de menaces que de promesses, les Polonais, disons-nous, accueilleraient en général avec enthousiasme tout bouleversement, toute révolution, toute guerre d'où pourrait sortir, au moyen d'un remaniement de la carte européenne, la réalisation de leur plus chère espérance, la résurrection de leur malheureuse patrie. Quant aux Hongrois, ils sont pleins de confiance dans leur force et dans leur avenir; ils prétendent que c'est uniquement grâce à leur concours que l'Autriche a joué pendant des siècles un si grand rôle; ils rappellent avec orgueil qu'ils ont sauvé l'empire en 1740 et en 1809, et que, en 1849, ils ont glorieusement tenu tête aux armées russes et autrichiennes; ils affirment enfin, avec une assurance un peu présomptueuse, qu'ils ne craignent point la lutte que, après la dissolution de la monarchie, ils auraient à soutenir contre le panslavisme, et que, s'ils étaient une fois délivrés du joug des Habsbourgs, ils sauraient non-seulement défendre leur indépendance, mais encore étendre leur domination des Karpathes à l'Adriatique. Les Allemands seuls s'étaient crus jusqu'ici sérieusement intéressés à l'existence de la monarchie autrichienne; mais les événements de 1866 ont exercé sur leurs dispositions une funeste influence; un certain nombre d'entre eux commencent à se lasser de leur association forcée avec les Slaves et les Magyars, et nous avons constaté nous-même, pendant un voyage que nous venons de faire à Vienne, que, si le gouvernement s'épuisait encore pendant quelques années dans de vains efforts pour triompher des difficultés qui l'entourent, et que, durant ce temps, l'Allemagne régénérée parvint à se constituer en un tout compacte et homogène, le voisinage du nouvel empire germanique exercerait sur les Etats héréditaires des Habsbourgs une puissante et redoutable attraction.

C'est ainsi que, par la force des circonstances autant que par la faute des hommes, l'Autriche est restée jusqu'aujourd'hui, bien moins une nation, qu'une collection de nationalités distinctes, incapable de lutter, à une époque de centralisation comme la nôtre, contre aucune des grandes puissances européennes, et destinée, selon toute apparence, à se dissoudre au premier choc, si les hommes d'Etat qui président en ce moment à ses destinées ne réussissent pas bientôt à lui donner la cohésion matérielle, et surtout l'unité morale qui lui manquent.

## II

L'empereur François-Joseph n'a pas attendu les désastres de 1866 pour comprendre la triste situation de l'empire, et, depuis plus de six ans il essaye presque sans relâche de conjurer les dangers qu'il prévoit. Nous n'avons pas besoin de retracer ici l'histoire de ces tentatives plus honorables qu'habiles, plus louables que fructueuses. Les lecteurs de la *Revue* savent dans quelles circonstances furent octroyés le diplôme du 20 octobre 1860 et la patente du 26 février 1861 ; ils connaissent les principales dispositions de ces deux projets de constitution, l'accueil qu'ils reçurent des populations intéressées, et les obstacles qui les empêchèrent d'être définitivement appliqués. Nous rappellerons seulement quels applaudissements éclatèrent dans toute l'Europe quand on vit l'héritier des Charles-Quint et des Ferdinand II renoncer volontairement au pouvoir absolu, et se dépouiller au profit de ses peuples d'une partie de ses prérogatives impériales, quelle admiration, quel enthousiasme on éprouva pour ce jeune prince quand on l'entendit déclarer spontanément, librement, et sans y être contraint, comme d'autres souverains, par quelque révolution victorieuse, qu'il voulait associer ses sujets à la puissance législative, et partager avec eux le droit de fixer les impôts et de régler les dépenses publiques. On ne s'informa pas si le contrôle, ainsi laissé aux députés serait sérieux ou illusoire ; on ne se demanda pas si les membres du Reichsrath représenteraient réellement le pays, s'ils auraient une véritable autorité ou s'ils ne seraient entre les mains des ministres que des jouets ou des instruments ; François-Joseph avait promis un parlement : c'était assez pour qu'on s'imaginât qu'une ère nouvelle allait commencer pour la vieille monarchie des Hapsbourgs, et que l'Autriche, devenue constitutionnelle, allait donner au monde l'exemple de toutes les prospérités comme de toutes les libertés.

On s'étonnera peut-être aujourd'hui que les écrivains d'outre-Rhin, moins légers, moins passionnés, moins ignorants surtout que les autres publicistes des affaires intérieures de l'Autriche, aient non-seulement partagé cet engouement, mais encore contribué de tout leur pouvoir à l'exciter et à le répandre. La Constitution de Février avait, aux yeux des Allemands, le grand mérite de consacrer la prépondérance de leur nationalité sur les nationalités slave, roumaine et magyare, et de faire dominer la race germanique jusqu'aux frontières orientales du vaste empire de l'Est ; elle flattait trop leur

amour-propre pour qu'ils la jugeassent avec impartialité. Ajoutons que, au moment où l'empereur d'Autriche rendait un si éclatant hommage aux principes parlementaires, le roi de Prusse semblait leur faire une guerre acharnée. La conduite de François-Joseph, qui appelait autour de lui les représentants du pays, qui les consultait avec déférence et promettait de suivre leurs avis, offrait avec celle de Guillaume I<sup>er</sup>, qui les faisait railler par ses ministres ou poursuivre par ses procureurs-généraux, un contraste trop piquant pour que toute la presse libérale de l'Allemagne ne s'empressât point de le faire ressortir, de l'exploiter, et naturellement de l'exagérer. Les Habsbourgs eurent bientôt gagné toute la popularité que les Hohenzollern avaient perdue, et, par un singulier renversement, le gouvernement autrichien fut considéré pendant quelque temps comme le défenseur des idées modernes et le champion du progrès, tandis que le gouvernement prussien passait pour le type de l'absolutisme et le représentant du droit divin. Ce fut alors que MM. de Schmerling et de Rechberg concurent la pensée de faire servir au profit de l'Autriche ce revirement de l'opinion, et de lui assurer la suprématie en Allemagne, en prenant l'initiative de la réforme fédérale.

Nous nous souvenons, pour en avoir été témoin, de l'accueil que l'empereur reçut à Francfort, le 16 août 1863. Quand il fit son entrée dans la ville au son des cloches et au bruit du canon, quand il passa sous l'arc de triomphe qui avait été dressé en son honneur, au bout de la *Zeil*, et qu'il se dirigea vers le *Rœmer*, escorté de trente souverains et acclamé par une foule accourue de tous les points de l'Allemagne, on aurait cru que le Saint-Empire romain venait de renaitre, et que François-Joseph allait, avec le consentement des princes et des peuples, poser sur son front la couronne de Charlemagne. Il nous semble encore voir toute cette multitude joyeuse, tous ces carrosses dorés, tous ces brillants états-major, où étincelaient tous les uniformes de l'Allemagne — excepté l'uniforme prussien — toutes ces rues enguirlandées et pavoisées, où flottaient toutes les bannières de la Confédération — excepté la bannière prussienne — et, à l'autre extrémité de la ville, morne et silencieuse, tapissée de haut en bas de drapeaux noirs et blancs, qui la faisaient ressembler à un grand catafalque, la caserne où s'étaient cachés, pour ne point assister à la fête, les soldats de S. M. Guillaume I<sup>er</sup>. Nous avons revu Francfort trois ans après, presque jour pour jour, au mois d'août 1866, et nous n'avons pas besoin de dire combien nous l'avons trouvé changé. Plus de gaieté, plus de mouvement, plus de bruit : des promenades désertes, des hôtels abandonnés, des magasins fermés ; plus de bannière rouge, noir et or sur le palais de

la rue d'Eschenheim, plus d'élégants officiers hongrois ou polonais, avec leurs blancs uniformes et leur mine guerrière; rien que des soldats prussiens, des fusils prussiens, des canons prussiens, la ville entière, l'une des plus populeuses et des plus commerçantes de l'Allemagne, transformée en un camp prussien. Quelle terrible revanche le roi de Prusse et son ministre ont prise sur la ville de Francfort et sur l'empereur François-Joseph!

Le mois d'août 1863 a été l'apogée de l'influence autrichienne, et le moment où l'empereur a pu se croire le plus près de mériter à la fois les deux titres de régénérateur de son propre pays et de réformateur de la Confédération germanique. Mais si, à cette époque, l'Europe se faisait encore assez illusion sur la constitution de février pour que François-Joseph osât la proposer en modèle aux princes réunis à Francfort, il y avait déjà longtemps que la plupart des peuples de l'Autriche n'espéraient plus rien de cette trop fameuse patente. Les Hongrois et les Croates avaient refusé de venir siéger au Reichsrath; les Italiens de la Vénétie n'y avaient point été appelés; les Polonais et les Tchèques n'y avaient paru qu'avec répugnance, et plus d'une fois, pendant les premières sessions, ils quittèrent leurs sièges pour ne point assister à des discussions qui dépassaient, selon eux, leur compétence. Quant aux populations allemandes, elles avaient, comme on sait, accueilli la patente de février avec une satisfaction sincère et presque sans mélange. Mais quand elles eurent attendu en vain pendant des mois, pendant des années, ces réformes, qu'on leur avait si solennellement promises, et qui devaient à la fois consolider la monarchie et restaurer les finances publiques et privées, quand elles virent que, bien loin de pouvoir tirer de la nouvelle Constitution tous les fruits qu'elle était censée recéler, le gouvernement ne savait pas même la faire accepter de la majeure partie de ses peuples, que non-seulement il fallait renoncer à réunir jamais le Reichsrath plénier, mais que le Reichsrath restreint était lui-même toujours incomplet, et que, au lieu de deux cent cinquante membres, il n'en comptait le plus souvent qu'une centaine, quand enfin elles s'aperçurent que ce *parlement-croupion* lui-même, ce *Rumpf-Parlament*, comme disaient les badauds de Vienne, n'était qu'une assemblée sans énergie, sans autorité, sans indépendance, et que M. de Schmerling gouvernait en maître absolu, les populations allemandes, jusqu'alors si dévouées, s'abandonnèrent à un découragement d'autant plus profond que leurs espérances avaient été plus vives, et se mirent à accuser tour à tour l'empereur et ses ministres, la constitution et le Reichsrath.

La Chambre des députés à son tour, soit qu'elle comprit les dangers de la situation, soit qu'elle fût seulement effrayée de son impo-

pularité, commença à se repentir de son extrême complaisance, et M. de Schmerling vit se tourner contre lui peu à peu cette majorité qui lui avait été jusqu'alors si dévouée. Ce fut vers la fin de l'année 1864, lors de la discussion de l'Adresse, que l'opposition nouvelle se révéla tout d'un coup au monde politique étonné. Dans la séance du 3 décembre, l'assemblée adopta, malgré la vive résistance des ministres, le paragraphe 13, qui, en invitant le gouvernement à fournir des explications sur la mise en état de siège de la Gallicie, le blâmait implicitement d'avoir pris cette mesure sans l'assentiment de la Chambre. Le 5 décembre, plusieurs députés vinrent tour à tour exposer la triste situation financière de l'empire ; l'un d'eux, M. Herbst, prouva que le déficit, pour l'année 1865, était de 78 millions de florins, et non de 12 comme le prétendait le ministre des finances, et reprocha à l'administration de chercher à tromper le pays dans ses projets de budget, en atténuant à dessein le chiffre des dépenses et en exagérant le chiffre des recettes. Le 6 enfin, M. Berger dressa le bilan du ministère dans un discours plein de verve et d'*humour*, qui est resté célèbre : « Depuis quatre ans, dit-il, nous répétons à satiété : je suis constitutionnel, tu es constitutionnel, il est constitutionnel ; mais toute cette conjugaison ne nous a pas rendus constitutionnels en réalité. Que de lois fondamentales en suspens ! Culte et instruction publique, droit de réunion et d'association, institution du jury, loi électorale, loi sur l'état de siège, loi sur la responsabilité ministérielle, que d'importantes, que d'urgentes questions n'avons-nous pas encore à régler ! Notre administration est toujours la même qu'avant le statut de février, et l'on pourrait dire avec vérité que, sous une nouvelle raison sociale, la nouvelle Autriche ne fait que continuer les affaires de l'ancienne. Où nous ont conduits ces quatre années d'illusions, de tâtonnements et d'efforts ? A remplacer le déficit absolutiste par le déficit constitutionnel. »

Le ministère répondait à ces vives et justes attaques en rejetant sur ses adversaires la responsabilité et la complicité de ses fautes. « Les mesures financières qui nous ont conduits où nous sommes, disait M. de Plener, de ce ton froid et sarcastique qui lui était habituel, vous nous les avez vous-mêmes conseillées ; les emprunts que vous blâmez, vous les avez approuvés ; les dépenses que vous nous reprochez, vous les avez votées. » « Quant aux réformes qui avaient été promises, continuait M. de Schmerling, et qui n'ont pas été accomplies ; quant aux lois que le pays attendait et qu'il n'a pas obtenues, à qui faut-il s'en prendre, si ce n'est aux législateurs ? Si vous n'aviez point gardé aussi longtemps dans vos cartons les projets que le gouvernement a déposés sur votre bureau, si vous les aviez étudiés plus

consciencieusement dans vos commissions ; si vous les aviez discutés plus sérieusement dans les séances publiques ; si vous étiez parvenus enfin à vous mettre d'accord, et que, au lieu de vous borner à de stériles critiques, vous eussiez proposé des amendements utiles et vraiment pratiques, l'Autriche aurait aujourd'hui tout ce que nous sommes encore réduits à lui souhaiter. » Tels sont les reproches et les récriminations qu'échangèrent pendant toute la session de 1865 les membres de la majorité et les ministres, sans autre résultat que de se faire de mutuelles blessures, sans autre profit que de satisfaire quelques rancunes personnelles. De temps en temps, l'opposition parvenait, à force de talent et d'éloquence, à remporter une petite victoire, à faire rayer, par exemple, du budget de la guerre ou de la marine un million ou deux de florins. Mais ces brillantes joutes parlementaires, qui jetaient tant d'éclat sur les orateurs, ne servaient qu'à distraire l'attention publique et à la détourner des graves problèmes d'où dépendait le salut de l'Etat. Un jour pourtant, le 3 avril 1865, un député styrien, M. Kaisersfeld, fit trêve tout à coup à cette petite guerre de personnalités et d'épigrammes, et aborda résolûment une des grandes questions que, depuis quelque temps, on oubliait trop : il demanda où en étaient les négociations du gouvernement avec la Hongrie ; il démontra que, tant qu'on n'aurait pas fait droit aux légitimes griefs de ce pays, tout ce qu'on essaierait de ce côté de la Leitha pour reconstituer et régénérer la monarchie demeurerait nécessairement stérile et illusoire ; il supplia le ministère et la Chambre de témoigner enfin aux Hongrois des dispositions plus conciliantes, et les applaudissements qui accueillirent ses paroles dans ce même Reichsrath, qui, en 1861, traitait les **Magyars** de si haut, fit voir combien l'opinion s'était modifiée durant les quatre dernières années. Malheureusement, M. Kaisersfeld n'avait fait que prouver ce dont tous ses auditeurs étaient désormais persuadés, ce dont M. de Schmerling lui-même commençait à se douter, c'est-à-dire la nécessité d'une prompte réconciliation avec la Hongrie ; mais il n'avait rien dit des bases sur lesquelles cette réconciliation pouvait s'opérer, et son beau discours, tant applaudi, avait ajouté aux embarras du gouvernement, sans rendre un vrai service au pays.

L'empereur François-Joseph se lassa enfin. Quels fruits en effet avait-il retirés de tous ses sacrifices ? Comment avait-il été récompensé pour avoir si généreusement partagé avec ses sujets la puissance qu'il avait reçue de ses pères entière et absolue ? On lui avait promis que, s'il voulait associer ses peuples à la gestion de ses finances et soumettre ses budgets au contrôle d'une chambre, le crédit public se relèverait comme par enchantement, et le crédit

public ne s'était point relevé. On l'avait assuré que, s'il introduisait en Autriche le régime parlementaire, il rallierait aussitôt au gouvernement tous les esprits ; que, s'il promulgait la patente de février, elle satisferait toutes les aspirations, aussi bien que tous les besoins, et non-seulement les Polonais et les Tchèques ne la subissaient qu'avec répugnance, non-seulement les Hongrois la repoussaient énergiquement depuis quatre ans, mais voilà que, aujourd'hui, les peuples mêmes qui l'avaient accueillie avec le plus d'enthousiasme commençaient à la critiquer, et n'usaient des droits qu'elle leur avait conférés que pour faire au pouvoir, par l'organe de leurs représentants, une opposition gênante. François-Joseph n'hésita plus. Le 29 juillet 1865, il se sépara de l'homme d'Etat qui lui avait inspiré cette funeste constitution, et, sept semaines après, il annonça solennellement à ses peuples qu'elle cessait, jusqu'à nouvel ordre, d'être la loi fondamentale de l'empire.

L'Europe entière applaudit à la nouvelle détermination de l'empereur d'Autriche. Eclairé par une expérience de quatre ans, et désormais convaincu de l'inefficacité des moyens qui avaient été employés depuis 1861 pour concilier les intérêts des diverses nationalités, François-Joseph avait pris le parti de consulter ses sujets sur les modifications qui pourraient être apportées au statut de février, et de convoquer dans ce but toutes les diètes provinciales de l'empire. Quoi de plus libéral, au moins en apparence, quoi de plus conforme au droit nouveau et aux principes modernes ? — Mais en Autriche, le manifeste du 20 septembre fut apprécié plus diversement. Tandis qu'on se félicitait hautement à Pesth et à Prague de la chute d'un régime qu'on avait énergiquement combattu, on s'inquiétait à Vienne et dans les provinces allemandes, et l'on regrettait une constitution, qu'on avait quelquefois critiquée, mais dont, maintenant qu'elle n'existait plus, on ne voyait plus les défauts. La mesure qu'avait prise le gouvernement était-elle bien nécessaire ? Les pays qui avaient accepté la patente de février ne pouvaient-ils continuer à jouir de cette patente pendant qu'on négociait avec la Hongrie, et croyait-on bien sérieusement que c'eût été pour l'Europe un spectacle nouveau que de voir mettre en discussion à Pesth un statut reconnu à Vienne comme loi de l'Etat ? Ces négociations seraient certainement très longues ; et, si elles n'aboutissaient pas, si les Hongrois, encouragés par les concessions qu'on leur faisait, s'obstinaient à poser des conditions incompatibles avec l'intégrité de l'empire, que ferait l'empereur ? Rétablirait-il purement et simplement la Constitution de février pour les provinces qui s'en étaient déclarées satisfaites ? Alors, mieux aurait valu ne point la

suspendre? Octroierait-il à tout l'empire une nouvelle charte, qu'il faudrait probablement déchirer à son tour au bout de quelques mois? Ou bien, après avoir repris l'habitude du pouvoir absolu, n'aimerait-il pas mieux le garder entre ses mains, sauf à promettre à ses peuples de leur donner une constitution le jour où ils seraient d'accord pour en réclamer tous une pareille?

Les journaux officieux, les organes du ministère Belcredi-Mailath s'attachaient à dissiper ces alarmes; ils cherchaient à prouver que le rescrit du 20 septembre n'avait pas, comme on le prétendait, « livré le pays à l'arbitraire du pouvoir, » et faisaient remarquer que, si les effets de la patente de février étaient provisoirement suspendus, les lois antérieures à cette patente, les statuts nationaux, provinciaux, communaux, qu'elle n'avait fait en certaines circonstances que confirmer, n'en demeuraient pas moins en vigueur, et que Sa Majesté Apostolique avait promis en tête de son manifeste de les respecter fidèlement. Mais ces statuts, débris d'un autre âge, étaient-ils une digue bien puissante contre les empiétements de l'autorité impériale? et les sujets de François-Joseph pouvaient-ils oublier qu'aussi longtemps que ce vénérable amas d'usages et de règlements surannés n'avaient pas eu la sanction de la Constitution de février, les empereurs d'Autriche avaient été rangés à bon droit parmi les souverains absolus? Le rescrit du 20 septembre était d'ailleurs fort explicite. Il y était déclaré catégoriquement que, « en attendant que les représentants légaux du pays pussent être de nouveau rassemblés, le gouvernement se réservait de prendre, sous sa propre responsabilité, toutes les mesures qui lui sembleraient urgentes, et spécialement toutes celles qui lui paraîtraient impérieusement réclamées par les intérêts économiques et financiers de l'Etat; » et, ce qui prouvait que, dans la pensée de l'empereur, cette réserve n'était pas une simple précaution théorique pour des éventualités imprévues, c'est que, le lendemain du jour où la constitution de février était déclarée suspendue, un journal officieux annonçait que le nouveau ministre des finances était en train de négocier avec la maison Rothschild un emprunt de 50 millions de florins. Il est vrai qu'on apprenait en même temps que la commission chargée par le défunt Reichsrath du contrôle de la dette publique fonctionnait toujours, et qu'elle entretenait même de fréquentes relations avec le ministère. Mais quelle autorité pouvait-elle conserver après que l'assemblée, de qui elle tenait son mandat, avait cessé d'exister? Pouvait-elle être autre chose qu'un comité purement consultatif, et n'était-il pas trop aisé de deviner le cas qu'on ferait, à l'occasion, de ses remontrances, quand on voyait l'*Ost-deutsche-Post* déferé à



la justice pour avoir soutenu, en termes fort modérés, que le gouvernement n'avait point le droit de contracter un emprunt sans l'assentiment de la représentation nationale ?

Depuis le 20 septembre 1865, l'Autriche n'a point été heureuse, et les partisans de M. de Schmerling, les *fébruaristes*, comme on les appelle, en profitent pour attribuer à la suspension de la constitution tous les malheurs publics. Nous ne croyons pas, quant à nous, que, si le gouvernement eût laissé la patente de février en vigueur, l'Autriche fût aujourd'hui beaucoup plus riche et plus prospère; nous n'oserions même pas affirmer que, s'il eût substitué à cette patente une constitution vraiment libérale et de véritables institutions parlementaires, il eût sans peine fermé toutes les blessures, relevé le crédit, réconcilié la Hongrie avec le reste de l'empire, évité ou conduit avec succès la guerre qui vient de finir. Mais, ce dont nous sommes convaincu, c'est que, si François-Joseph se fût entouré d'une vraie représentation nationale, ou qu'il eût seulement gardé près de lui ce fantôme de parlement qu'on appelait le *Reichsrath*, les populations, au lieu de voir en lui l'unique cause de tous leurs maux, en auraient attribué au moins une partie au ministère et à la chambre, de sorte que, en supprimant la constitution, l'empereur n'aurait nui à personne autant qu'à lui-même. La municipalité de Vienne, il est vrai, n'a accusé que les ministres quand elle est allée trouver le malheureux monarque après Kœniggrätz pour le supplier de choisir des conseillers plus habiles; mais le peuple a montré plus de logique et moins de ménagements. Il a témoigné hautement qu'il faisait retomber toute la responsabilité sur celui qui avait eu l'imprudence de l'assumer toute; et plus d'une fois, dans les jours qui suivirent la défaite, le jeune souverain, en allant visiter les hôpitaux, entendit répéter autour de sa voiture ce conseil humiliant : *Abdanken! abdanken! (abdiquez! abdiquez!)*

### III

On peut juger diversement les motifs qui ont inspiré à l'empereur François-Joseph l'acte du 20 septembre; on peut supposer, comme l'a fait une opposition malveillante, que, en prenant cette détermination, ce prince a moins songé à satisfaire les nationalités mécontentes qu'à se délivrer d'un contrôle trop importun au moment où il voulait contracter des emprunts et se préparer à une guerre funeste. On pourrait encore soutenir que le gouvernement aurait dû maintenir le statut de février jusqu'à ce qu'il fût en mesure de lui subs-

tituer une constitution acceptée par tous les peuples de l'empire, et que, en le suspendant prématurément, l'empereur a fait tort, non-seulement à ses propres intérêts, mais aux intérêts des provinces qui avaient agréé ce statut ; mais ce qu'on ne saurait prétendre, pour peu qu'on connaisse l'histoire intérieure de l'Autriche, c'est qu'une constitution formellement repoussée par les Hongrois — comme l'a été celle de février — puisse jamais rester la constitution définitive de la monarchie autrichienne. La Hongrie, en effet, a donné, durant ces quatre dernières années, un éclatant témoignage de sa force. Toute l'obstination du gouvernement autrichien, qui a employé tour à tour les promesses et les menaces, les rigueurs de ses généraux et les caresses de ses hommes d'Etat, toute l'habileté de M. de Schmerling, secondé dans le Reichsrath par d'éloquents orateurs, soutenu dans la presse par de savants publicistes, encouragé — au moins pendant un temps — par l'appui moral des deux tiers de la monarchie, ont échoué contre l'opiniâtre inertie de 5 millions de Magyars, ou pour mieux dire, contre la patiente fermeté d'un homme en qui la nation s'est personnifiée. Cet homme, qui est aussi populaire en Hongrie qu'O'Connell l'était en Irlande, et que Garibaldi l'est en Italie, cet homme, dont le village natal est devenu un lieu de pèlerinage, et dont on trouve le portrait dans les plus humbles chaumières, aussi bien que dans les plus brillants magasins de Pesth, cet homme, dont l'Europe écoute attentivement les paroles, et dont la France elle-même, si dédaigneuse pour les gloires étrangères, commence à savoir le nom, c'est M. Déak.

M. Déak — on nous l'a montré à Vienne, où il vient souvent — est un beau vieillard à la haute stature, aux larges épaules, aux traits accentués, portant droite sa grosse tête ornée d'une énorme paire de moustaches qui commencent à grisonner, et d'épais sourcils noirs sous lesquels brillent deux grands yeux d'une douceur singulière. Caractère égal et bienveillant, esprit vif et enjoué, causeur brillant, conteur charmant, il serait recherché pour ces aimables qualités, lors même qu'on ne se presserait point autour de lui avidement pour recueillir comme des oracles ses jugements politiques. Orateur de premier ordre, son éloquence s'adresse moins aux passions de ses auditeurs qu'à leur raison. Ses discours nerveux et serrés, plus persuasifs qu'entraînants, plus riches d'arguments et de pensées que de mouvements et d'images, répandent plus de lumière que de chaleur ; sa diction est élégante sans recherche, simple sans vulgarité ; son expression toujours précise et toujours claire ; son geste sobre, sa voix sonore. Homme politique, sa conduite en diverses circonstances a fait dire qu'il « était moins courageux que sage ; » il n'a point en effet cette bouillante audace qui se précipite

de gaieté de cœur au-devant des périls, qui se complait dans les troubles et les orages, et se mêle résolument aux flots d'un peuple soulevé, afin de les maîtriser et de les diriger ; mais il possède au plus haut degré cette constance imperturbable qu'aucun danger ne saurait faire dévier de la route une fois choisie, cette intrépidité stoïcienne qui, « si le monde venait à s'écrouler, resterait inébranlable sous les ruines du monde, » et c'est là, selon nous, encore du courage. Si, dans les jours de révolution, il demeure volontiers à l'écart, c'est bien moins par timidité que parce que les procédés révolutionnaires et les moyens violents lui répugnent, même quand on les emploie pour faire triompher ses principes. Il est avant tout l'homme de la légalité et du droit ; mais, comme son amour du droit est essentiellement intelligent, comme son respect de la légalité ne dégénère jamais en un stérile formalisme, et que, pour gagner le point essentiel, il est toujours prêt à céder sur les points secondaires, il est aussi l'homme de la conciliation. Voilà pourquoi, depuis que le gouvernement autrichien a compris la nécessité d'un compromis avec la Hongrie, nous voyons grandir chaque jour son rôle déjà si considérable dans le passé.

Né à Kihida, dans le comitat de Zala, le 13 octobre 1803, François de Déak commença de bonne heure sa carrière politique ; député à vingt-deux ans, les Diètes de 1825, de 1832 et de 1840, qui contribuèrent si puissamment à la régénération nationale de la Hongrie, révélèrent sa capacité et son éloquence ; les élections de 1843 donnèrent la mesure de son caractère. Son zèle pour l'abolition des privilèges et la juste répartition des charges publiques ne pouvait plaire aux petits propriétaires nobles, qui jusque-là avaient été exempts d'impôts, et, pour la première fois, son siège à la Chambre lui fut sérieusement disputé. Ses partisans eurent alors recours à la violence et à la corruption ; l'or fut prodigué ; le sang coula, et François de Déak fut élu ; mais, sourd aux exhortations de ses amis qui lui représentaient combien de députés étaient entrés à la Chambre par des moyens semblables, inexorable à leurs prières, insensible à leurs reproches et à leurs menaces, il refusa obstinément d'accepter un mandat entaché d'illégalité ; rare et noble exemple qui rendit au pays l'immense service de réformer et d'épurer les mœurs électorales, et qui, en même temps, mit le sceau à la popularité de l'homme qui l'avait donné. La Diète, pour lui faire honneur, décida à l'unanimité que les électeurs du comitat de Zala ne seraient point convoqués de nouveau. Pendant plusieurs années, le fauteuil qu'il aurait dû occuper dans la salle des séances resta vide, et en 1848, quand le comte Louis Batthyányi voulut former un ministère hongrois, son premier soin fut d'aller chercher Fran-

çois Déak dans sa retraite pour lui confier le portefeuille de la justice. Quelques mois après, comme on sait, le prince Windischgrätz rentra dans Petch en vainqueur ; mais, tandis que presque tous les membres du gouvernement national étaient impitoyablement traqués, jetés dans les cachots ou fusillés, Déak seul ne fut obligé ni de se cacher ni de fuir ; sa réputation d'honnêteté, de loyauté et de modération avait eu le rare privilège de désarmer un Haynau.

Cette rapide esquisse était peut-être nécessaire pour faire comprendre comment un homme de peu de fortune et de peu de noblesse, comment un simple citoyen sans caractère officiel et sans mandat peut exercer aujourd'hui une influence prépondérante sur les destinées d'un grand empire, parler avec autorité au nom de toute une nation, et traiter de puissance à puissance avec les ministres de Sa Majesté Apostolique. C'est du mois de décembre 1860 que datent les premières négociations du gouvernement autrichien avec François Déak. Effrayé du mauvais accueil qu'avait reçu le diplôme d'octobre au delà de la Leitha, et convaincu désormais que les anciens conservateurs hongrois qui avaient collaboré à ce programme avaient perdu tout crédit sur leurs compatriotes, l'empereur appela à Vienne le chef du parti libéral, ainsi que son ami, le baron Joseph Eötvös, et eut avec eux un long entretien, qui, très probablement, demeura sans résultat ; car on ne s'aperçut pas que, à partir de cette époque, M. Déak eût rien rabattu des prétentions qu'il avait jusqu'alors élevées dans l'intérêt de son pays, et, quant à la modération dont il n'a cessé de faire preuve pendant toute la durée du conflit, elle était trop dans son caractère pour qu'on pût l'attribuer à ses relations personnelles avec son souverain. Ce fut lui, en effet, qui calma l'agitation qu'avait produite la réorganisation des comitats et qui l'empêcha de dégénérer en désordre ; ce fut lui aussi qui, nommé député par les électeurs de la capitale, conseilla à ses collègues de céder, quand le gouvernement, au lieu de les convoquer à Petch, comme ils le désiraient, exigea que l'ouverture de la session eût lieu à Bude ; ce fut lui enfin qui, au mois de mai 1861, quand les radicaux voulaient qu'on ne répondit au discours du trône que par une « résolution » insérée dans les journaux, fit adopter à la Diète un projet d'adresse conçu dans les termes les plus soumis et les plus respectueux.

Si courtoise pourtant et si conciliante qu'elle fût dans la forme, cette adresse posait au fond, de la manière la plus nette et la plus

<sup>2</sup> C'est à cette occasion que les radicaux reçurent le nom de « Parti de la résolution » (*Beschlusspartei*), qu'ils échangèrent plus tard contre celui de « Parti du Hon » (*Honpartei*), quand ils eurent pour principal organe le journal *le Hon* (la Patrie), dirigé par les députés Koloman Gliczy et Jokai.

péremptoire, les conditions auxquelles la Hongrie pourrait consentir à traiter avec le gouvernement autrichien. Il y était dit fort catégoriquement que l'empereur ne serait considéré par les Magyars comme leur souverain légitime que lorsqu'il serait venu recevoir à Pesth la couronne de Saint-Etienne; or, comme aucun roi de Hongrie ne pouvait être couronné avant d'avoir prêté serment à la Constitution du pays, il fallait que François-Joseph commençât par jurer d'observer les lois fondamentales du royaume, — sans excepter celles de 1848, qui, ayant été régulièrement promulguées et n'ayant point été abrogées par les représentants de la nation, n'avaient *légalement* jamais cessé d'être en vigueur. L'Adresse, comme on voit, prenait pour base de son argumentation ce que les Allemands ont appelé la « continuité du droit, » c'est-à-dire la permanence virtuelle du droit pendant toutes les révolutions ou bouleversements qui pouvaient en empêcher temporairement l'application. Le gouvernement autrichien répondit à cette théorie de la *Rechts-continuität* par celle de la *Rechts-verwirkung*, c'est-à-dire en prétendant que les Hongrois avaient, par leur révolte et principalement par la déclaration insurrectionnelle de Debreczin (14 avril 1849), encouru la déchéance de tous leurs droits. Quand M. de Schmerling exposa cette doctrine, le 30 août 1861, le Reichsrath, qui lui était alors si dévoué, applaudit sans se demander combien de peuples auraient encore aujourd'hui vis-à-vis de leurs souverains quelques droits, s'il suffisait d'une « forfaiture » pour livrer sans réserve à l'arbitraire du pouvoir, non-seulement la génération rebelle, mais toutes les générations suivantes; et les applaudissements redoublèrent quand le ministre d'Etat, après avoir ainsi mis les Hongrois en demeure de venir faire leur soumission, ajouta en s'asseyant : « Nous pouvons attendre. » Mot regrettable, parce qu'il fut compris par toute une nation fière et opiniâtre, comme une espèce de défi, mot plus regrettable encore, parce qu'il n'était pas vrai.

Non, quoi qu'en ait dit M. de Schmerling, ni le Reichsrath, ni le gouvernement, ni l'Autriche elle-même ne pouvaient attendre. La Hongrie a, par sa seule résistance passive et, sans tirer un coup de fusil ni répandre une goutte de sang, plus épuisé l'empire que les deux malheureuses campagnes de Sadowa et de Solférino. Il suffisait, après les preuves de valeur et d'énergie que ce pays avait données en 1848, que l'Europe sût la Hongrie mécontente pour qu'elle s'attendît à chaque instant à voir la monarchie en feu et un nouveau Gœrgei marchant en vainqueur sur la capitale, pour que les ennemis des Hapsbourgs, enhardis par l'espérance de trouver sur les bords de la Leitha un allié puissant, prissent vis-à-vis du cabinet de

Vienne un ton hautain; pour que, sur tous les marchés du monde, les banquiers, effrayés par la perspective d'une catastrophe prochaine, refusassent leurs capitaux aux ministres des finances autrichiennes ou ne les leur vendissent qu'à des conditions ruineuses. Les Hongrois, de leur côté, souffraient de leur constitution suspendue, de leur vie politique arrêtée, de leurs franchises municipales supprimées, de leurs libertés civiles mises en péril par les tribunaux exceptionnels et par les conseils de guerre; mais leur orgueil national les soutenait et les consolait. Ils étaient atteints aussi dans leurs intérêts matériels, et le malaise financier qui minait le reste de l'empire étendait sa contagion jusqu'à eux; mais, adonnés pour la plupart à l'agriculture, et tirant de leurs champs le nécessaire, moins accoutumés d'ailleurs aux jouissances de la civilisation et du luxe, la rareté de l'argent, la stagnation des affaires, la ruine même du crédit public les affectait moins que les populations industrielles et commerçantes des Etats héréditaires, de sorte que, précisément parce qu'ils étaient plus pauvres et qu'ils semblaient plus faibles, ils se trouvèrent mieux faits pour cette triste lutte d'opiniâtreté, à laquelle un ministre avait l'imprudence de les convier. Ce fut donc, contre les prévisions de M. de Schmerling, le gouvernement qui s'avoua vaincu, et l'Autriche qui, la première, se lassa d'attendre.

## IV

Le manifeste du 20 septembre, nous l'avons rappelé, fut favorablement accueilli par les Hongrois. C'était un commencement de réalisation pour les espérances qu'ils avaient conçues dès le mois de juin, en recevant la visite de l'empereur, et que la chute de M. de Schmerling avait confirmées si manifestement quelques semaines plus tard. Mais la joie même que leur inspirait le revirement survenu dans la politique impériale prouvait qu'ils comprenaient toute l'importance de leur triomphe, et, en les entendant s'applaudir si bruyamment des promesses que François-Joseph leur faisait, il n'était pas permis de douter qu'ils ne voulussent les interpréter dans le sens le plus étendu. Déjà, presque toute la presse hongroise déclarait que, non-seulement le gouvernement ne devait compter sur aucune concession nouvelle, mais qu'il devrait s'estimer heureux si la Hongrie se bornait à maintenir le programme de 1861, sans exiger plus après la victoire qu'elle n'avait demandé avant le combat. Les Hongrois, en un mot, se croyaient entièrement maîtres de la situation, et il n'était pas étonnant qu'ils s'exagérassent leur puis-

sance quand ils entendaient toute la presse centraliste de Vienne s'écrier dans son dépit, que « désormais c'était Pesth qui était la vraie capitale de l'empire, et que les Magyars n'avaient qu'à vouloir pour s'assujettir toutes les autres nationalités de la monarchie. »

Les Hongrois furent bientôt détrompés, et le discours du trône du 14 décembre 1865 leur prouva que, si le ministère Mailath-Belcredi reconnaissait la nécessité de leur accorder quelque satisfaction, il n'était pas pour cela disposé à leur sacrifier l'unité et l'intégrité de l'empire. Dans ce message, qui marque une nouvelle phase dans ce grave conflit et forme le point de départ des négociations encore aujourd'hui pendantes, l'empereur François-Joseph, après avoir protesté de ses intentions bienveillantes et de son désir que tous les malentendus réciproques des quatre dernières années fussent désormais oubliés, signalait comme base des relations à établir entre la Hongrie et le reste de l'Autriche la pragmatique-sanction du 6 décembre 1724. Ce contrat, solennellement et librement consenti par la nation hongroise, aussi bien que par l'empereur Charles VI, avait formellement consacré l'indépendance de la Hongrie; mais il avait en même temps stipulé qu'elle devait rester éternellement et indissolublement unie aux autres Etats de la monarchie autrichienne; or, cette union supposait nécessairement des intérêts communs, et, par suite, des affaires communes et destinées à être traitées en commun. Les intérêts communs, c'était la sécurité et la prospérité générale; les affaires communes, c'étaient celles qui avaient pour but de garantir cette sécurité et cette prospérité, c'est-à-dire, comme le diplôme d'octobre l'avait déjà établi, le commerce, les finances et la guerre. Quant au mode dont ces affaires devaient être traitées, la patente de février en avait proposé un qui avait été repoussé par une partie des populations; et ce serait la principale tâche de la présente Diète d'en rechercher un autre qui conciliât mieux l'autonomie de la Hongrie et l'unité de l'empire. L'empereur ajoutait qu'il ne souhaitait pas moins que les Hongrois de voir leur vieille monarchie maintenue dans toute son intégrité, et qu'il avait invité, dans ce but, les diètes de Transylvanie, de Croatie et de Slavonie à envoyer leurs représentants à la Diète de Pesth. « Je ne puis, continuait-il en faisant allusion à la répugnance des Croates pour la suprématie magyare, je ne puis effacer de l'histoire les événements qui ont eu lieu dans ces vingt dernières années; mais j'espère que tous les pays qui dépendaient autrefois de la couronne de Saint-Etienne, réconciliés par mes efforts et désarmés par des concessions mutuelles, oublieront tous leurs récents griefs pour ne se souvenir que de leur ancienne alliance. Quant aux lois de 1848, disait François-Joseph en terminant, je n'en conteste point la validité; mais

elles doivent être révisées dans l'intérêt de l'unité de la monarchie, dont elles n'ont point assez tenu compte; et dès que cette révision aura été faite, je m'empresserai de prêter serment à la constitution ainsi amendée, et de me faire couronner à Pesth, selon l'antique usage. »

Le projet d'adresse qui fut rédigé en réponse à ce discours, sous l'inspiration de M. Déak, et peut-être par M. Déak lui-même, est un vrai chef-d'œuvre de modération, de tact et d'habileté politique. Les Hongrois remerciaient l'empereur de ses intentions bienveillantes, et acceptaient avec reconnaissance, comme base d'une entente, la pragmatique-sanction de 1727. Ils ne contestaient point qu'il n'y eût entre leur pays et le reste de l'empire une certaine communauté d'intérêts; mais le diplôme d'octobre avait donné aux « affaires communes » une extension incompatible avec l'indépendance politique et administrative de la Hongrie; la patente de février avait encore aggravé la situation en confiant le règlement de ces mêmes affaires à une assemblée où les Hongrois devaient se trouver en minorité; voilà pourquoi ils avaient été obligés de repousser et la patente et le diplôme. Ils promettaient d'examiner avec soin en quoi consistaient précisément ces affaires communes, et comment elles pourraient être traitées sans préjudice pour leur autonomie, — non moins formellement garantie dans la pragmatique-sanction que l'unité de l'empire. — Quant aux lois de 1848, ils étaient bien aises que l'empereur en eût reconnu la validité et rendu ainsi hommage à la « continuité du droit. » Ils étaient prêts cependant à les amender; mais ils faisaient remarquer très respectueusement à Sa Majesté que ces lois avaient été promulguées avec toutes les formes constitutionnelles, qu'elles étaient l'œuvre du pouvoir législatif tout entier, c'est-à-dire du roi — du roi couronné — et du peuple, qu'elles ne pouvaient par conséquent être abolies ou même seulement révisées que si la constitution était au préalable remise en vigueur, et le pouvoir législatif, qui ne se composait en ce moment que d'un seul facteur, rétabli dans son intégrité par le couronnement du roi. Ils suppliaient donc humblement l'empereur de daigner leur rendre leurs vieilles institutions et leurs vieilles libertés, et de vouloir bien, en se faisant couronner et en s'entourant d'un ministère responsable envers la nation hongroise, substituer au régime absolu que la Hongrie subit depuis quinze ans un vrai gouvernement constitutionnel. Alors seulement, le parlement se sentirait assez d'autorité pour réformer la législation qui paraissait à l'empereur incompatible avec les plus graves intérêts de l'empire.

Ce projet d'adresse, qui eut la bonne fortune d'être approuvé dans la Chambre haute, par le chef du parti conservateur, le comte



d'Apponyi, souleva en revanche, dans la seconde Chambre, d'assez vifs débats ; il fut d'abord énergiquement repoussé, au nom du parti radical, par M. Ghiczy, qui ne voulait pas admettre, même en principe, qu'il pût y avoir des « affaires communes » à la Hongrie et à l'Autriche, et qui réduisait tous les rapports entre Pesth et Vienne à des relations internationales. Cependant, après un éloquent discours de M. Déak, le projet fut adopté à l'unanimité. Mais le gouvernement n'était pas disposé à céder ; et, dans le rescrit qui fut lu aux deux Chambres hongroises, dans la séance du 3 mars 1866, l'empereur, non content de maintenir toutes ses prétentions et d'exiger toujours, comme condition préalable du couronnement, la révision des lois de 1848, repoussa la plupart des demandes de la Diète et garda sur les autres un silence absolu. Le mécontentement fut grand en Hongrie, et M. Déak, qui avait récemment déclaré que « si le cabinet de Vienne refusait les propositions de l'adresse, c'est qu'il ne voulait point d'arrangement ou qu'il ne voulait qu'un arrangement incompatible avec les intérêts du pays » (séance du 20 février), et que « si l'empereur n'accordait pas aux Hongrois un ministère responsable, il ferait mieux de dissoudre la Diète » (séance du 2 mars), dut se sentir lui-même assez profondément blessé. Il s'appliqua cependant à calmer l'irritation publique. Par ses conseils, la Chambre s'occupa de rédiger une seconde adresse, non moins modérée, mais non moins ferme que la première, et dans laquelle, reprenant un à un tous ses précédents arguments, elle insistait principalement sur ce point que, « les lois de 1848 ayant été votées et sanctionnées constitutionnellement, elles ne pouvaient être révisées que constitutionnellement, et que, pour qu'il fût procédé à cette révision, il ne suffisait pas que la continuité du droit fût reconnue en principe, il fallait que la Constitution fût rétablie de fait. »

Cette nouvelle adresse fut, comme la première, combattue par les radicaux ; mais, cette fois encore, la sage et conciliante influence de M. Déak l'emporta sur les conseils impolitiques de la gauche. Communiqué à la Chambre des députés le 14 mars, le projet fut adopté le 17, et la Chambre des magnats y adhéra à son tour le 18 avril, quoique à une faible majorité (106 voix contre 102). Tant d'obstination inquiéta enfin le gouvernement autrichien, et l'on délibéra sérieusement, dans le sein du cabinet, s'il ne conviendrait pas de dissoudre la Diète. Le comte Belcredi et le comte Esterhazy inclinaient, dit-on, vers ce parti ; M. Mailath, au contraire, regardait cette mesure comme imprudente, et assurait à ses collègues qu'elle ne servirait qu'à renforcer les rangs de la gauche. L'attitude de la presse ajoutait aux embarras du ministère : une sorte d'alliance

s'était établie entre les centralistes allemands et les Hongrois ; les anciens organes de M. de Schmerling consentaient, pour la première fois, à reconnaître la continuité du droit au delà de la Leitha, pourvu qu'elle fût également admise en deçà, et demandaient le rétablissement simultané des lois de 1848 pour la Hongrie et de la patente de février pour le reste de l'empire ; de son côté, le journal de M. Déak, le *Pesti-Naplo*, ouvrait une campagne en faveur des Etats héréditaires, et réclamait pour eux les libertés constitutionnelles que le manifeste du 20 septembre leur avait ravies. Le conflit s'envenimait, la situation intérieure s'aggravait, précisément au moment où les affaires extérieures prenaient une tournure de plus en plus menaçante et où la plus vulgaire prudence commandait à l'empereur de ne point s'aliéner l'affection de ses peuples. On crut que le gouvernement allait céder : on se figurait que François-Joseph était personnellement favorable aux prétentions des Magyars et que le comte Belcredi, seul, leur était hostile ; le bruit courut un instant, à Pesth et même à Vienne, que ce ministre allait se retirer, que M. Déak avait été mandé par l'empereur et qu'il était chargé de composer un ministère spécial pour la Hongrie. Mais, toutes ces espérances et toutes ces rumeurs essuyèrent bientôt un éclatant démenti. En recevant l'adresse des mains du comte Andrassy et du baron Sennyéy, François-Joseph déclara qu'il ne pouvait rien accorder aux Hongrois, ni prendre envers eux aucun engagement, avant que la commission, chargée par la Diète de l'examen des « affaires communes, » n'eût terminé ses travaux et fait connaître ses propositions au gouvernement.

Quelques jours après, la guerre éclatait, et la prorogation de la Diète, en réduisant les Hongrois au silence, mettait provisoirement fin à cet aride et interminable débat. Il serait peut-être intéressant d'examiner quelle fut, pendant cette campagne, l'attitude des diverses nationalités de l'empire, et jusqu'à quel point les populations de la Hongrie, de la Gallicie et de la Bohême s'associèrent aux démonstrations belliqueuses de quelques grands seigneurs. Nous nous rappelons l'appel du comte Starzenski à ses compatriotes, et pendant plusieurs jours les journaux de Lemberg ne nous ont entretenus que de l'enthousiasme avec lequel la noblesse gallicienne offrait à l'empereur de l'argent et des armes, des chevaux et des hommes ; mais nous n'avons pas entendu dire que la légion polonaise se soit complétée avec une grande promptitude, ni qu'elle ait rendu à l'Autriche d'importants services. Il en fut un peu de même en Hongrie. De riches magnats, comme Georges Apponyi, Jean Cziraky, Jules Szechenyi, entreprirent d'équiper à leurs frais un corps de cavalerie ; mais les volontaires n'accoururent pas en nombre suffisant

pour suppléer au recrutement, qui ne s'opérait qu'avec d'extrêmes difficultés. Le primat de Hongrie fonda un hôpital de deux cents lits pour les blessés. La municipalité de Pesth fit supplier l'impératrice et la famille impériale de venir chercher un asile parmi ses fidèles Hongrois. L'impératrice vint en effet, mais bientôt elle se trouva mal à l'aise au milieu de cette fière aristocratie et de cette bourgeoisie libérale et frondeuse, et exprima tout haut le regret de ne s'être pas de préférence réfugiée à Inspruck. Tous les journaux, depuis le *Pesti-Hirnæk*, organe des conservateurs, jusqu'au *Pesti-Naplo* de M. Déak, et au *Hon* de M. Ghiczzy, avaient été unanimes à combattre la politique de M. de Bismark, mais plus, peut-être, par haine pour la Prusse que par attachement pour l'Autriche. Quand l'armée autrichienne fut anéantie, quand l'empereur, dans sa détresse, et ne sachant encore si les négociations entamées n'aboutiraient pas à une dernière et terrible lutte, se tourna vers la Hongrie, comme, en 1742, Marie-Thérèse, toute la presse de Pesth, le *Lloyd*, le *Hon*, le *Naplo* lui-même, dans un article qui fut délibéré chez M. Kéményi, en présence de M. Déak, mirent pour condition à l'appui de la nation le rétablissement de la constitution. « La Hongrie pourrait sauver l'Autriche, écrit l'organe du parti modéré, mais elle a les mains liées, et il n'y a qu'un gouvernement parlementaire qui puisse les délier. » (*Pesti-Naplo* du 17 juillet.)

Pendant le comité des *quinze* (c'est-à-dire la sous-commission que la commission des *soixante-sept* avait choisie dans son sein pour l'examen des « affaires communes ») avait terminé et publié son travail. Ce programme, qu'on appelle du nom de son principal auteur, le programme de M. Déak, reconnaît comme affaires communes à la Hongrie et au reste de la monarchie les relations extérieures, les finances, « en tant qu'il s'agit de couvrir les dépenses générales de l'Etat, » le commerce, pour tout ce qui a trait aux douanes et aux institutions de crédit ; mais elle réserve à la compétence exclusive de la Diète de Pesth tout ce qui concerne l'armée, la fixation du contingent annuel, la durée du service, la répartition et l'entretien des troupes, le système d'armement, la condition civile du soldat. En outre, il stipule que les affaires communes et les lois qui y sont relatives devront être traitées et votées par deux délégations en nombre égal, et nommées pour un an, l'une par la Diète de Pesth, l'autre par le Reichsrath de Vienne ; les décisions de ces deux délégations, quand elles auront été ratifiées par les parlements respectifs, seront également souveraines. Tel est, en résumé, le programme que le gouvernement impérial a accepté, dans son rescrit du 19 novembre 1866, « comme pouvant servir de base à un accommodement, » promettant que, aussitôt que l'entente serait réellement

établie, il accorderait aux Hongrois le ministère responsable et l'autonomie qu'ils réclament. Mais comme le discours du trône a évité de se prononcer sur certains points, que sur d'autres, notamment en ce qui concerne l'armée, il a demandé des concessions importantes, et que, d'un autre côté, il faut considérer les conditions du chef du parti modéré comme un minimum d'exigences, au niveau duquel l'assemblée hongroise ne voudra peut-être point rester, au-dessous duquel elle ne descendra certainement pas, nous doutons que la réconciliation de la Hongrie et de l'Autriche soit aussi prochaine qu'on le dit.

## V

Quand on se borne, comme nous venons de le faire, à résumer d'une manière rapide et par cela même superficielle les principales phases du conflit austro-hongrois, on court risque d'en donner une idée inexacte et d'amoinrir dans l'esprit de ses lecteurs, non-seulement les causes et les conséquences de ce long débat, mais les intérêts qui y sont engagés, et jusqu'aux peuples et aux hommes d'Etat qui y jouent un rôle. On croirait en effet, au bruit que font dans ce différend les mots de constitutionnalité, de légalité et de priorité, que le gouvernement autrichien et la nation hongroise, d'accord sur le fond, ne sont plus divisés que sur de vaines formalités, et l'on accuserait volontiers l'un et l'autre adversaire de sacrifier un grand empire à la puérile et vulgaire question de savoir qui cédera le premier. C'est principalement aux Hongrois qu'on a adressé ce reproche, et ils ont été blâmés de leur indomptable constance, non-seulement par des publicistes allemands, qui leur sont naturellement hostiles, mais même par des écrivains français et anglais, qui devraient leur être plus favorables; on a prétendu qu'ils immolaient les plus chers intérêts de leur pays à de stériles formes juridiques, à de vieilles chartes oubliées, à de vieux droits tombés en désuétude; et, s'armant contre eux du goût inné qu'ils ont en effet assez généralement pour la jurisprudence, on a été jusqu'à dire « que la patrie de Jean Hunyade ne produisait plus que des légistes et des avocats. »

Malheureusement, les causes de ce conflit sont plus sérieuses et plus profondes qu'on ne le suppose, et l'obstination des Hongrois se justifie, aussi bien que celle du gouvernement impérial, par des considérations de la plus haute importance. Les prétentions des Hongrois — du moins leurs prétentions légitimes — se réduisent en

réalité à une seule : c'est de vouloir se gouverner eux-mêmes et de ne pas souffrir qu'un pouvoir non-hongrois s'immisce avec une autorité souveraine dans les affaires de la Hongrie. Voilà pourquoi, comme ils l'ont franchement déclaré en 1866 dans leur première adresse, ils ont repoussé la Constitution de février, qui, en instituant un Reichsrath où ils ne possédaient que quatre-vingts sièges sur trois cent quarante, livrait leurs plus graves intérêts à la discrétion d'une assemblée où ils se trouvaient en minorité. Voilà pourquoi ils réclament avec une telle insistance un ministère responsable spécial et les lois de 1848 ; voilà pourquoi, enfin, ils soumettent, quand ils poussent leur doctrine à ses dernières conséquences, que la Hongrie et l'Autriche doivent subsister à côté l'une de l'autre comme deux Etats indépendants, et qu'il ne saurait exister entre elles de relations plus intimes qu'entre deux nations alliées que le hasard a réunies temporairement sous le sceptre d'un même souverain. De son côté, François-Joseph ne peut consentir à ce déchirement, à cette division de la monarchie en deux moitiés, dont l'une serait presque toujours en antagonisme, quelquefois même en hostilité avec l'autre ; il ne peut souscrire à cette séparation complète de l'Autriche et de la Hongrie, indépendantes toutes deux et toutes deux pourvues d'un parlement distinct et d'un ministère spécial ; car, outre les embarras personnels que cette séparation causerait nécessairement à l'empereur, elle aurait encore pour effet de compromettre l'existence de l'empire en le mettant dans l'impossibilité de réunir rapidement, en un jour de danger, toutes ses ressources et toutes ses forces.

Le dualisme absolu, tel que le proposent les radicaux, est ici hors de cause ; d'abord, parce que le gouvernement autrichien le repoussera toujours énergiquement, et que, plutôt que de s'y soumettre, il recourrait, s'il le fallait, aux moyens qui ont déjà une fois couvert la Hongrie de sang et de ruines. Quant au dualisme mitigé, qui reconnaît entre la Hongrie et l'Autriche des « affaires communes, » susceptibles d'être traitées, sinon en commun, du moins de concert, quant au dualisme qu'a imaginé M. Déak, et que le nouveau ministère de S. M. François-Joseph veut bien discuter, il a, selon nous, deux graves défauts : le premier, c'est qu'il repose sur une injustice et qu'il accorde à 12 millions de Hongrois autant d'influence dans le règlement des affaires communes qu'aux 22 millions de Slaves, d'Allemands et de Roumains qui habitent le reste de l'empire ; le second, c'est qu'en stipulant que, « en cas de désaccord entre le parlement hongrois et le parlement non hongrois, l'empereur prononcera, » il ouvre une large porte à l'arbitraire et fournit au pouvoir un facile moyen de paralyser les deux chambres l'une par l'autre et

de gouverner seul. Mitigé, du reste, ou absolu, le dualisme se fonde sur une grosse erreur politique et géographique. Il suppose, en effet, que les deux groupes de peuples, situés à l'est et à l'ouest de la Leitha, forment, chacun de leur côté un tout compact et homogène; il suppose, par exemple, que les Polonais et les Ruthènes de la Gallicie ont plus d'affinité que les Magyars avec les Allemands de l'archiduché; que les Tchèques de la Bohême et de la Moravie éprouvent beaucoup de sympathies pour les Tyroliens; que, par cela seul, en un mot, que ces diverses nationalités habitent en deçà d'un fleuve que les Hongrois considèrent comme leur frontière, elles sont fort disposées à se sacrifier mutuellement leur autonomie pour associer leurs destinées. Mais peu importe aux Magyars, et ils se soucieraient sans doute médiocrement des embarras qu'ils créeraient au gouvernement impérial, pourvu qu'il leur fût permis de se constituer séparément et de jouir d'une vie politique distincte. Malheureusement, les populations qu'ils se flattent de dominer et de représenter repoussent encore plus énergiquement leur suprématie que les Bohêmes ou les Galliciens celle du gouvernement de Vienne. Le mauvais succès des négociations qui ont duré presque tout l'été dernier entre une commission de la Diète hongroise et une députation de la Diète d'Agram, a dû prouver aux Magyars que, malgré les sentiments plus équitables qu'ils ont depuis quelque temps témoignés, et bien qu'ils aient promis, dans leurs dernières adresses, une complète égalité de droits à tous les peuples de la Hongrie, la Croatie est toujours aussi jalouse de son indépendance qu'en 1848, et aussi peu résignée à l'absorption de sa nationalité dans une nationalité plus puissante. Quels moyens emploieront-ils pour vaincre une résistance non moins énergique et non moins légitime que celle qu'ils opposent eux-mêmes au gouvernement autrichien? Recourront-ils à la force et croient-ils que l'empereur fera passer la Leitha à ses armées pour obliger les Croates à envoyer des représentants au parlement hongrois? On pourrait le penser en voyant avec quelle insistance ils invitent François-Joseph, dans toutes leurs adresses, à faire respecter l'intégrité de la monarchie de Saint-Etienne. Ou bien se font-ils illusion sur leurs propres ressources, et s'imaginent-ils, avec leur petit nombre, réduire sans secours étranger 7 ou 8 millions de Roumains et de Slaves? Comme il serait beau d'ailleurs de voir un peuple qui s'est attiré l'admiration de l'Europe par l'héroïsme avec lequel il a combattu pour sa propre liberté, se faire oppresseur à son tour et prendre lui-même les armes pour étouffer la liberté d'autrui!

De même que le centralisme tenté par M. de Schmerling a échoué contre l'opposition des Hongrois, de même le dualisme que sou-

haitent les Magyars, et même, à ce qu'il semble aujourd'hui, un certain nombre d'Allemands, se briserait infailliblement contre la résistance des autres nationalités de l'empire. Mais, en supposant que ce système pût être pendant quelque temps essayé, en supposant que le gouvernement impérial voulût l'imposer, et que la majorité des populations consentit à le subir, il n'aboutirait évidemment qu'à mettre les deux moitiés de l'empire ainsi partagé aux prises, chacune de son côté, avec les difficultés que, réunies, elles n'ont jusqu'ici pas pu vaincre. Il en serait de même assurément si, comme le proposent certains publicistes, on divisait les peuples de la monarchie, d'après leur nationalité, en quatre ou cinq groupes principaux, ayant chacun son ministère et sa chambre élective. Ce dernier système serait peut-être praticable si chacune des grandes nationalités dont on parle occupait un territoire aisé à délimiter et habité par elle seule; mais comme elles sont au contraire si irrégulièrement disséminées sur la surface du sol, que souvent un village peuplé de Slaves se trouve entouré de communes allemandes et un district roumain enclavé dans un comitat magyar, les quatre ou cinq gouvernements qu'on aurait ainsi formés d'une manière aussi artificielle qu'arbitraire n'auraient rien d'homogène, et offriraient encore une image réduite, mais fidèle, des conflits qui mettent aujourd'hui en péril l'empire entier.

Le fédéralisme, pourtant, nous semble, comme à bien d'autres, le seul système politique qui puisse être rationnellement appliqué à la monarchie autrichienne. Mais c'est à la condition que, au lieu de la partager de sa propre autorité en quatre ou cinq grands Etats, le gouvernement laissera les populations se grouper librement selon leurs affinités naturelles, sans prendre lui-même d'autre soin que de constater leurs vœux et d'empêcher que les nationalités plus faibles ne soient opprimées par les nationalités plus puissantes. Les divisions territoriales qui naîtront de ce groupement spontané seront certainement très irrégulières et très inégales, mais c'est là, selon nous, un léger inconvénient; elles seront probablement aussi assez nombreuses, mais plus leur nombre sera grand, moins chacune d'elles pourra élever des prétentions embarrassantes et entraver l'action du pouvoir central; l'empire sera d'autant plus uni qu'il paraîtra plus morcelé. Le gouvernement doit d'ailleurs employer tous les moyens légitimes pour empêcher chacun de ces groupes d'acquiescer une cohésion nuisible à la cohésion de la monarchie; or, le plus légitime de tous ces moyens, parce qu'il sera toujours conforme aux intérêts et aux désirs des populations, c'est de constituer fortement les communes et de leur accorder une puissante autonomie. La commune est, dans tous les pays, la base de l'édifice so-

cial ; mais là où, comme en Autriche, des nationalités diverses sont répandues en quelque sorte pêle-mêle sur le sol, la commune est, de plus, la seule collection d'individus qui puisse être composée d'éléments assez homogènes pour former une véritable unité. Il serait donc aussi rationnel que politique de fortifier autant que possible la commune aux dépens du groupe ; et, chaque fois qu'on enlèverait aux représentants de la province quelques attributions pour les donner aux représentants du municpe, on se rapprocherait d'une organisation équitable et naturelle, en même temps que l'on contribuerait à consolider la monarchie. Il serait enfin de la plus haute importance que les membres du Parlement central fussent nommés directement par le peuple, au lieu d'être choisis dans les assemblées provinciales par ces assemblées elles-mêmes, comme l'avait établi la Constitution de février : disposition injuste pour certaines nationalités, parce que toutes celles d'entre elles qui n'étaient point en majorité dans leurs diètes respectives se trouvaient, par cela même, privées du droit d'envoyer des délégués au Reichsrath ; disposition dangereuse pour le gouvernement — surtout pour un gouvernement centralisateur — parce que les députés ainsi désignés se considéraient plutôt comme les représentants de l'assemblée qui les avait élus, ou, pour mieux dire, de la nation qui dominait dans cette assemblée, que comme les représentants de l'empire.

Nous n'avons pas la prétention de résoudre en quelques lignes le difficile problème de la réorganisation de l'Autriche ; nous avons voulu seulement exprimer notre conviction qu'un programme fédéraliste, conçu à peu près dans le sens que nous venons d'indiquer, aurait plus de chances que tout autre d'être favorablement accueilli par la majorité des populations. Les Hongrois seuls peut-être le repousseraient ; mais c'est parce que, à la prétention bien juste de n'être gouvernés arbitrairement par personne, ils joignent la prétention fort injuste de gouverner arbitrairement autrui ; c'est parce qu'ils s'obstinent à se considérer comme les mandataires et les tuteurs de deux ou trois peuples qui sont aujourd'hui majeurs, et veulent diriger leurs affaires eux-mêmes. Heureusement les Magyars ont trop d'intelligence et de sens politique pour persévérer dans une pareille erreur ; lorsqu'ils seront bien convaincus que la couronne de Saint-Etienne est irrévocablement brisée, et que, ni par force ni par adresse, ils n'en peuvent ressouder les débris, ils cesseront de revendiquer les droits de la couronne de Saint-Etienne ; quand ils s'apercevront que les Slaves de la Croatie et de la Slavonie, que les Roumains et les Saxons de la Transilvanie se sont définitivement séparés d'eux ; quand ils verront qu'ils ne comptent désormais



dans l'empire que pour 5 millions d'hommes, et non, comme autrefois, pour 12 millions, ils ne croiront plus valoir à eux seuls autant que tout le reste de la monarchie. Et, en supposant même qu'ils s'opiniâtrent encore quelque temps dans des exigences aussi injustes qu'irréalisables, leur mécontentement serait-il bien redoutable le jour où toutes les autres nations de l'Autriche seraient satisfaites ? Ce qui a fait jusqu'ici la force des Magyars, ce qui leur a permis de tenir le gouvernement en échec pendant près de six ans, c'est que, parmi quelques griefs mal fondés, ils en formulaient de sérieux, et qui leur étaient communs avec la plupart des populations de l'empire ; c'est que, quand ils soutenaient que leurs lois de 1848 étaient plus justes et plus libérales que celles qu'on voulait leur imposer, quand ils protestaient, par exemple, contre un système qui ne leur accordait qu'un député sur 121,000 âmes, tandis que les Tyroliens avaient un représentant pour 72,000 habitants, quand, en un mot, ils faisaient ressortir les vices et les iniquités de la patente de février, ils combattaient pour le bien général autant que pour leurs propres intérêts ; mais que le gouvernement impérial contente enfin leurs vœux légitimes, en même temps que ceux des Slaves, des Roumains et des Allemands, et l'opinion publique, qui leur a été longtemps si sympathique, se tournera contre eux dès que, après avoir obtenu toutes les libertés auxquelles ils avaient droit, ils ne réclameront plus que la liberté d'opprimer autrui.

C'est à satisfaire chaque peuple, sans léser les autres peuples, que le gouvernement impérial doit avant tout s'appliquer ; et nous aurions mauvaise grâce à douter qu'il comprenne ainsi sa tâche, quand François-Joseph a reconnu lui-même, dans son manifeste du 20 septembre, qu'il n'y aurait pour l'Autriche d'institutions durables et même d'institutions légales, que celles qui seraient librement consenties par toutes les nationalités de la monarchie, « sans distinction de puissance matérielle ni de force numérique. » Il ne suffit pas cependant, pour constituer solidement l'empire, que le souverain octroie à ses sujets une charte quelconque, acceptée provisoirement ou plutôt subie de guerre lasse ; il faut qu'il leur donne une organisation politique si conforme à leurs besoins et à leurs desirs qu'ils la considèrent comme un bienfait, et que, pour la conserver, ils souhaitent la conservation de l'Etat ; il faut que non-seulement, par les avantages d'une bonne constitution, mais encore par les mérites d'une habile administration, il fasse naître en eux la conviction qu'ils auraient tout à perdre à la dissolution de l'Autriche, et que, si une pareille catastrophe arrivait, — soit qu'ils recouvrassent leur indépendance, soit qu'ils associassent leurs des-

tinées à celles de quelque autre Etat voisin, — ils ne goûteraient plus de longtemps ni autant de sécurité, ni autant de liberté, ni autant de prospérité qu'aujourd'hui; il faut, en un mot, que le gouvernement impérial s'efforce de créer entre les diverses nationalités ces liens moraux dont nous avons parlé au commencement de cette étude, et qui peuvent seuls suppléer à la communauté d'origine et de race. Si l'empereur entrait résolûment dans cette voie, il verrait, nous en sommes sûr, se simplifier comme par enchantement tous ces insolubles problèmes constitutionnels qui ont lassé la patience de ses plus habiles hommes d'Etat; il verrait tous les peuples qui se montrent encore aujourd'hui si jaloux de leur autonomie devenir tout d'un coup plus conciliants, et sacrifier avec empressement leurs vieilles prérogatives nationales aux intérêts d'un empire qui les rendrait puissants, heureux et libres.

François-Joseph a prouvé, dans ces derniers temps, qu'il sentait cette nécessité, et essayé, par de sages mesures, à satisfaire quelques-uns des grands intérêts que ses prédécesseurs avaient trop négligés. Nous avons signalé, comme une cause importante de mécontentement et de désaffection, le triste état des finances, la stagnation du commerce et de l'industrie. François-Joseph a commencé par donner à ses ministres l'exemple de l'économie, en renonçant spontanément à une partie de sa liste civile; puis il a cherché à accélérer le développement de la fortune publique: il a encouragé la fondation de plusieurs sociétés utiles; il a ordonné la construction de plusieurs chemins de fer; il a enfin noué des négociations avec la France pour abaisser ou renverser la plupart des barrières dont le système prohibitif avait entouré l'Autriche. L'administration de la justice donnait lieu à des plaintes nombreuses; il y a introduit plusieurs améliorations et fait mettre à l'étude, entre autres utiles réformes, un projet de loi sur les justices de paix. L'instruction publique est en souffrance; il a autorisé, malgré quelques résistances, la création d'une école normale à Vienne, et fondé plusieurs lycées, notamment à Prague, à Brunn et à Olmütz. Il a enfin montré pour tous les besoins matériels, intellectuels et moraux des populations, une sollicitude dont peu de souverains autrichiens avaient, avant lui, donné l'exemple. Pourquoi faut-il que, au moment où il témoignait des dispositions si sages, au moment où il paraissait comprendre que la politique de l'Autriche devait être désormais aussi libérale qu'elle avait été rétrograde, aussi prudente et aussi pacifique qu'elle avait été aventureuse et guerrière, l'empereur ait cru en pouvoir livrer la direction à un ministre dont le nom seul alarmait les amis de la liberté et de la paix? Nous contestons moins que personne les éminentes qualités de M. de Beust; nous rendons

volontiers hommage — malgré les rudes échecs qu'il vient de subir — à son habileté et à ses talents ; mais était-ce bien l'homme d'Etat qui s'était signalé en Saxe pendant plus de quinze ans par sa haine de la démocratie et son mépris du droit populaire, qu'il convenait de choisir pour inaugurer en Autriche une ère de progrès et de justice envers les peuples ? Était-ce au ministre qui s'était rendu odieux à toute la nation hongroise en livrant le comte Téleti à la police autrichienne, qu'il fallait confier la tâche difficile de réconcilier les Magyars avec le gouvernement impérial ? Était-ce surtout au diplomate qui venait de terminer cette malheureuse campagne contre l'hégémonie prussienne et pour le maintien de la Confédération germanique, qu'on pouvait sagement remettre le portefeuille des affaires étrangères, quand l'Autriche ne peut se sauver qu'en se réconciliant sincèrement avec la Prusse et en renonçant définitivement à toute restauration du vieil édifice fédéral ? Nous espérons que, instruit par ses revers, M. de Beust conseillera son nouveau souverain avec plus de modération et de sagacité qu'il n'a conseillé le roi Jean ; mais si nous nous trompions, si, comme quelques-uns l'ont prétendu, il n'avait accepté le pouvoir qu'afin de poursuivre contre le cabinet de Berlin une stérile et chimérique revanche, nous n'hésiterions pas à prédire — non-seulement à la dynastie des Hapsbourgs, mais à la monarchie autrichienne tout entière — une terrible et dernière catastrophe.

ALEXANDRE PEÿ.

---

---

LES

# DÉLUGES HISTORIQUES

FAITS ET THÉORIE DE CES GRANDS CATACLYSMES

---

*Notice sur l'état thermométrique du Globe terrestre*, par F. ARAGO (*Annuaire du Bureau des Longitudes*. 1834). — *Les Révolutions de la Mer*, par M. ADJÉMAR. Paris, Carillan-Gocoury et Dalmont. 1843. — *Ancienneté de l'Homme*, par sir Charles Lyell, traduction de MM. CHAPER. Paris, J.-B. Baillière et fils. 1853. — *Idem*, Appendice, *idem*, *idem*. 1864.

PREMIÈRE PARTIE

Trois siècles à peine nous séparent de l'époque où dominait une science prétendue orthodoxe, affirmant que la terre est le centre d'un édifice construit pour l'homme, circonscrit par des voûtes sur lesquelles rouleraient, suivant certaines lois fort compliquées, le soleil, les planètes et les étoiles. L'univers ainsi limité, Dieu l'avait, disait-on, créé en sept jours, à une date si peu éloignée que toutes les évolutions de l'esprit humain jusqu'à nous avaient dû s'accomplir en six mille ans!... en huit mille ans, peut-être, osaient dire les plus audacieux interprètes de la chronologie biblique. Et même, cette durée si minime était raccourcie d'un tiers, par le fait d'un déluge universel qui, anéantissant les premières sociétés humaines, n'aurait laissé subsister qu'une famille pour repeupler la terre. Cette genèse légendaire s'imposait comme un dogme aux astronomes, et ceux qui osèrent les premiers en saper les fondements furent certes de bien courageux amis de la vérité. Aujourd'hui, personne n'ignore,

moyennant la plus sommaire instruction, que la terre n'est, par rapport à ce que nous connaissons déjà de l'espace, qu'un grain de poussière astreint à circuler, suivant des lois d'une admirable simplicité, en compagnie d'autres poussières que nous nommons les planètes, autour d'un petit globule nommé le soleil. Celui-ci se meut, d'après les mêmes lois, avec les étoiles, soleils comme lui, dans l'immensité de l'espace. Et, si le volume de la terre n'est qu'un atôme relativement à l'ensemble de l'univers, la durée de sa course, de sa révolution autour du soleil, ce que nous appelons l'année, n'est qu'un petit instant quand on la compare à la durée entrevue des révolutions des étoiles autour des centres de leur mouvement.

L'homme n'a pas été écrasé par ces révélations de la science expérimentale qu'il lui était donné de créer. Elle lui révélait à la fois le néant de sa chétive entité et la puissance d'irradiation de son intelligence. Mise en présence de l'espace infini, du temps sans bornes, l'âme humaine émue, mais non effrayée, a contemplé avec ravissement, a joyeusement salué le domaine auquel elle aspire, comme un exilé qui aperçoit de loin les champs de sa patrie. Raffermissée par le majestueux spectacle de l'harmonie des mondes, heureuse de le comprendre et se repliant sur elle-même, elle a senti sa force cachée sous une apparente faiblesse; elle a pris foi en la légitimité du désir de connaître que Dieu lui imprime si profondément, puis elle a mieux senti qu'avant de croire il est bon d'examiner. Ainsi fondée par Copernic, Galilée et Képler, la science moderne n'a pas cessé, depuis eux, d'attaquer sur tous les points et de ruiner les préjugés du dogmatisme.

De tous ces préjugés, le plus tenace, le seul qui essaye encore quelque résistance, c'est la foi en l'authenticité de la chronologie juive. Ses adhérents n'oseraient peut-être plus le défendre par des arguments; mais ils y sont rattachés par des sentiments, par des intérêts si divers, ils sont tellement nombreux et tellement puissants qu'ils réussissent encore à le protéger, rien qu'en voilant de leur silence les faits définitivement concluants recueillis, dans ces dernières années surtout, par leurs contradicteurs. S'ils se sentent vaincus, ils tiennent, du moins, à faire une habile et lente conversion, et à s'épargner l'aveu d'une défaite qui n'en est pas moins consommée.

Quoi qu'ils fassent, toute étude sérieuse sur l'histoire ancienne doit désormais s'appuyer sur trois bases inébranlables. Plaçons au premier rang la *Géologie*: Ses recherches les plus récentes ont démontré que l'homme existait dès les premiers temps, tout au moins, de l'époque quaternaire, à quelques dizaines de milliers

d'années avant nous <sup>1</sup>. Les données que fournit cette science concordent admirablement avec l'*Histoire profane* telle que l'admettaient les anciens philosophes : les traditions et fragments d'écrits qui ont échappé au temps et aux destructions passionnées pour l'Égypte, pour l'Inde, pour l'Iran, pour la Chaldée, suffisent encore au rétablissement de chronologies dignes, chacune à part, de toute confiance, et qui d'ailleurs se contrôlent et se justifient mutuellement par de nombreux synchronismes <sup>2</sup>. Parmi les dates qui ressortent directement de ces documents, la plus ancienne remonte avec vraisemblance à l'an 21,778 avant l'ère chrétienne. D'autres un peu plus récentes, ont une authenticité et une précision démontrées. C'est l'*astronomie* qui les confirme avec une rigueur mathématique, car quelques-unes d'entre elles sont accompagnées d'indices qui les signalent comme des ères astronomiques, et diverses circonstances permettent quelquefois de les vérifier par des calculs très simples et très sûrs. C'est par ces vérifications astronomiques qu'on constate l'exactitude très approximative, et souvent la rigoureuse précision d'une quinzaine de dates fournies par la chronologie : 19,337 avant l'ère chrétienne dans l'histoire des Indous ; 17,932 dans l'histoire des Égyptiens ; 14,611 dans la même histoire ; 13,901 dans celle des Indous, etc. <sup>3</sup>. Il est d'ailleurs fort remarquable que toutes ces ères ont une solidarité évidente, qu'elles procèdent les unes des autres par une filiation toute naturelle, qui révèle indéniablement les rapports qu'eurent entre elles les civilisations primitives.

C'est à ces trois principales sources des antiques vérités historiques que nous allons puiser des renseignements concordants, qui démontrent ces faits très-dignes d'attention, que des *cataclysmes partiels et périodiques* ont été assez puissants pour détruire à plusieurs reprises, non pas l'espèce humaine tout entière, mais du moins de grandes sociétés étendues sur de vastes territoires. Prenant pour point de départ le bel ouvrage de M. Adhémar sur *les révolutions de la mer*, nous allons rappeler qu'il est inattaquable, comme il est resté inattaqué, en ses bases *astronomiques* ; que les phénomènes *physiques* qu'il affirme sont bien réels. Mais son auteur, faute de données suffisantes et rigoureuses, a été entraîné à s'en exagérer les effets. La géologie et l'histoire surtout confirment cette belle théorie, tout en la limitant, et en précisant des dates que M. Adhémar ne pouvait énoncer qu'avec une approximation nécessairement imparfaite.

<sup>1</sup> Voyez-en le résumé : *Ancienneté de l'Homme*, par Lyell.

<sup>2</sup> Voyez-en le résumé : *Antiquité des Races humaines*, par G. Rodier. Paris, Amyot.

<sup>3</sup> *Idem, Idem.*

Hâtons-nous d'écarter l'objection qu'on est porté à tirer d'une notice de M. Arago sur l'état *thermométrique du globe terrestre*. En y regardant de près, on voit bien vite que les deux théories ne portent pas sur un même point de la science. Les données mathématiques de l'étude de M. Arago tendent simplement à démontrer que les mouvements séculaires de la terre dans son orbite (en sous-entendant le peu d'excentricité de cette courbe) ne peuvent faire varier sensiblement la quantité annuelle de chaleur que le soleil envoie à la terre. Cette démonstration n'infirme nullement les calculs de M. Adhémar, qui démontre, lui, que cette chaleur totale se répartit inégalement entre les hémisphères austral et boréal, et que cette répartition varie de siècle en siècle. Les deux savants laissent de côté la question, d'ailleurs insoluble, en l'état actuel de la science : de savoir si la force émissive du soleil est constante ou non ; ou du moins M. Arago essaye tout au plus de démontrer qu'il n'y a pas de variation sensible dans notre hémisphère depuis environ deux mille ans ; or cette partie de son étude ne s'appuie que sur des observations purement physiques, auxquelles on peut opposer des faits plus concluants. La théorie de M. Adhémar repose sur les principes astronomiques suivants, qui sont incontestables.

Rappelons d'abord que la terre se meut dans une courbe elliptique, dont le soleil occupe un des foyers ; il en résulte que le mouvement de translation n'est pas uniforme ; il est plus rapide au voisinage du périhélie (plus courte distance de la terre au soleil) ; il est plus lent à l'aphélie (plus longue distance). Remarquons ensuite qu'en la présente année 1866, le passage au périhélie a lieu neuf jours, en nombre rond, après le solstice d'hiver, et c'est pour cela que les six mois d'hiver, de l'équinoxe d'automne à l'équinoxe du printemps, sont plus courts de sept jours deux tiers que les six mois d'été. Il n'en a pas toujours été ainsi, en raison combinée de deux phénomènes : l'un, que l'on appelle précession des équinoxes, fait mouvoir la ligne équinoxiale en une période de vingt-cinq mille ans en nombre rond ; de telle sorte qu'elle se dirige successivement vers chacun des trois cent soixante degrés de l'écliptique ; l'autre phénomène, c'est le mouvement du grand axe de l'orbite terrestre se dirigeant aussi successivement vers chacun des trois cent soixante degrés de l'écliptique en une période d'environ cent huit mille ans, mais en sens contraire du mouvement de la ligne des équinoxes ; de telle sorte qu'en une période de vingt et un mille ans, que nous pouvons encore nous contenter d'exprimer ici en nombre rond, l'angle formé par la ligne équinoxiale et par le grand axe de l'orbite terrestre prend toutes les valeurs, de zéro à trois cent soixante degrés. Cet angle est aujourd'hui de quatre-vingt-dix-neuf degrés et demi ;

il était de quatre-vingt-dix degrés, exactement droit, en l'an 1250 de l'ère chrétienne ; en d'autres termes, le passage de la terre au périhélie, qui est aujourd'hui postérieur d'environ neuf jours au solstice d'hiver, correspondait alors au solstice. Si bien qu'en l'an 1250, les six mois d'hiver compaient cent soixante-dix-huit jours trois quarts, et les six mois d'été, cent quatre-vingt-six jours et demi. Différence : sept jours trois quarts.

Si nous nous reportons à dix mille cinq cents ans (demi de vingt et un mille) avant la date 1250, c'est-à-dire à l'an 9250 avant l'ère chrétienne, l'inverse avait lieu : le passage au périhélie coïncidait avec le solstice d'été ; les six mois d'hiver mesuraient cent quatre-vingt-six jours et demi, les six mois d'été cent soixante-dix-huit jours trois quarts. — En remontant encore de dix mille cinq cents ans, nous trouverons, en l'an 19750 avant notre ère, les positions et leurs conséquences identiques à celles de l'an 1250 après cette ère. — En l'an 30250, les positions de l'an 9250. — En l'an 40750, les positions des dates 19750 et 1250. — Nous n'avons pas à remonter plus loin, car nous sommes là bien en avant des dates historiques ; nous ne dépassons pas encore, il est vrai, la géologie et les inductions historiques nous l'affirment, l'origine du temps qui appartient à la race humaine ; mais nous commençons peut-être à nous rapprocher de l'époque géologique, dite *glaciaire*.

Celle-ci avait formé la transition entre l'époque dite tertiaire et l'époque quaternaire ou actuelle ; elle avait correspondu au temps où la chaleur centrale n'ayant plus le pouvoir de réchauffer suffisamment *tous* les points de la surface de l'écorce terrestre, laissa en quelques points élevés assez refroidis pour qu'ils pussent recevoir, sans les fondre, un flocon de neige, une aiguille de glace. Alors l'ancien équilibre de l'atmosphère dut tendre à se rompre. L'induction et l'analogie entraînent vers cette pensée, que les vapeurs d'eau, incomparablement plus abondantes dans l'air qu'aujourd'hui, se précipitèrent vers les points refroidis, et leur chute en neige et verglas, leur fusion à la température zéro étendirent rapidement les surfaces glacées. Les échanges de température entre la terre et son atmosphère, entre cette atmosphère et l'espace interplanétaire s'étaient jusqu'alors faits avec régularité et avec lenteur, à travers des couches concentriques d'air d'une chaleur décroissante peu à peu ; elles s'accéléchèrent alors tumultueusement, à l'aide des pointes glacées qui perçaient les enveloppes concentriques, si rapidement, qu'elles durent dépasser les conditions de l'équilibre actuel, et celui-ci ne put être établi qu'après une série d'oscillations, une suite d'alternatives de refroidissements et de réchauffements désordonnés, jusqu'au moment où l'influence de la chaleur centrale se



trouva à peu près toute épuisée à la surface terrestre, jusqu'au moment où la chaleur solaire devint l'unique régulateur de nos climats et de la quantité moyenne de vapeurs d'eau saturant l'atmosphère. Cette explication des phénomènes de l'époque glaciaire, quelque hardie qu'elle puisse d'abord paraître, n'est, on le voit à un second coup d'œil, qu'un simple corollaire d'un théorème général de mécanique : dans un système de corps, si l'équilibre est rompu, un nouvel équilibre ne s'établit jamais qu'après une série d'oscillations plus ou moins sensibles au *dela* et en *deça* du nouveau centre d'équilibre, et ces oscillations ont d'autant plus d'amplitude et de durée que les corps sont plus élastiques, et qu'il y a une plus grande différence entre les deux systèmes d'équilibre. Ici, les différences se mesurent principalement sur les quantités de vapeurs d'eau que contenait l'atmosphère à l'époque où la chaleur centrale concourait puissamment avec la chaleur solaire, et à l'époque actuelle, où cette chaleur centrale n'influe guère plus que pour un trentième de degré sur nos températures moyennes. Quelles qu'aient pu être d'ailleurs les causes des phénomènes de l'époque glaciaire, nous n'avons pas à insister sur celles que nous croyons apercevoir, et que nous venons d'indiquer tout à fait incidemment. La seule chose qui importe pour l'étude que nous ébauchons, c'est de bien rappeler qu'il y a eu très réellement une époque glaciaire, qu'elle a été courte relativement à la durée des périodes antérieures, et que les effets *actuels* de nos températures ne doivent être étudiés que depuis le moment où ces températures obéissent aux lois *actuelles*, bien différentes des anciennes. En résumé, nous devons laisser en dehors de nos calculs les dates où l'on peut supposer que durait encore la lutte entre les causes du régime ancien et celles du régime nouveau de nos températures et de nos climats ; nous négligerons, en outre, les influences qu'exercent, sur certaines régions circonscrites, les configurations des mers, des continents, des montagnes, des forêts, la direction des courants marins et des vents, etc. Dans nos vues d'ensemble, ne tenant compte que de l'influence directe de la chaleur solaire, qui, depuis de longs siècles est vraiment très prépondérante, nous ferons abstraction, par exemple, de l'effet que produit le Gulf-Stream sur les températures des rivages qu'il côtoie, nous regarderons comme un phénomène purement local le libre accès que des déboisements ont ouvert aux vents du midi sur les Alpes Dauphinoises ; en un mot, considérant chaque hémisphère comme un tout, nous n'examinerons pas les anomalies partielles et locales qui peuvent résulter, en variant d'un siècle à l'autre, des faibles plissements de l'écorce terrestre et des travaux de l'homme.

Partant des données qui viennent d'être établies, nous pouvons

maintenant examiner comment doit se répartir, entre nos deux hémisphères, la somme annuelle de chaleur que le soleil nous envoie, et, pour procéder plus régulièrement, nous allons nous supposer en l'an 1250 de l'ère chrétienne. Alors, les circonstances ne différaient pas notablement de celles d'aujourd'hui. Recherchons d'abord ce qui se passait en deux points seulement, en *deux points opposés* de la terre, au pôle sud et au pôle nord. A celui-ci, la nuit semestrielle était de sept jours trois quarts plus courte que la nuit semestrielle de l'autre; d'autre part, la nuit du pôle nord avait lieu au moment de la plus courte distance au soleil, et l'inverse avait lieu au pôle sud; si bien qu'en l'absence du soleil, en la saison où le sol ne reçoit pas la chaleur directe de l'astre, les couches supérieures de l'atmosphère étaient plus fortement échauffées par les rayons réfractés, et la déperdition de calorique par rayonnement nocturne était notablement plus faible pour un côté que pour l'autre; en un mot, il glaçait moins au pôle nord qu'au pôle sud. Il est bien vrai qu'une autre cause tendait à contrebalancer cet avantage: le jour semestriel correspondait à la plus grande distance du soleil, et, pour cette phase de l'année, les rayons solaires affaiblis fondaient moins de glace; mais, d'autre part, ce jour semestriel ou été était plus long de sept jours trois quarts; la durée de l'influence calorifique du soleil en compensait donc l'affaiblissement. De l'examen que nous venons de faire, on doit conclure qu'en l'an 1250 le pôle nord perdait annuellement moins de chaleur que le pôle sud et en recevait autant. Que se passait-il aux autres points de nos deux hémisphères? Recherchons-le sommairement. Il est certain qu'à l'équateur, les jours étant toujours de douze heures et les nuits de douze heures aussi, les variations que nous venons d'étudier y sont toujours nulles. Et pour deux points quelconques, pris symétriquement dans les deux hémisphères, nous pourrions faire des raisonnements analogues à ceux qui se sont appliqués aux points polaires; nous trouverons pour les deux points symétriques des différences de chaleur annuelle d'autant plus fortes, que nous les aurons pris plus rapprochés des pôles. Résumant enfin ces trois parties de notre examen, nous pourrions dire qu'il est incontestable qu'en l'an 1250, l'hémisphère nord recevait et conservait directement ou indirectement plus de la moitié de la chaleur solaire; il y glaçait moins en hiver, il y dégelait autant en été. Souvenons-nous bien, toutefois, que la part totale faite ainsi à notre hémisphère se répartit inégalement entre les diverses régions, sous l'influence des causes secondaires<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour simplifier le raisonnement, nous avons fait abstraction de diverses données qui modifieraient notablement le résultat. De ce que nous venons de dire, il semble résulter que le maximum du froid se trouve au pôle même; en réalité, ce maximum doit se

Depuis l'an 1250, la longueur de nos hivers s'accroît peu à peu ; ils deviendront, très lentement, de plus en plus rudes (sauf les circonstances locales dont nous avons signalé l'existence) jusqu'en l'an 14750, où les masses glaciaires auront, de notre côté, atteint leur maximum, et de l'autre côté seront descendues au minimum.

Jusqu'ici, nous n'avons pris pour guides que des principes d'astronomie et de physique générale, et il serait bon de les appuyer sur l'observation de faits matériels. Malheureusement, l'intervalle qui nous sépare de l'an 1250 est si petit relativement à la longueur de ce que nous pouvons désormais appeler la *grande année de vingt et un mille ans*, les causes dont nous avons démontré l'existence ont eu si peu de temps pour agir, que leurs résultats ne peuvent encore se séparer bien nettement de ceux dus à des circonstances locales. Toutefois, prises en masse, les observations actuelles, auxquelles nous allons bientôt ajouter le souvenir d'observations anciennes, tendent à la confirmation générale de la théorie de M. Adhémar. Par exemple, c'est un fait incontestable que les glaces arctiques n'offrent aujourd'hui qu'une masse insignifiante, comparativement aux glaces antarctiques, et la différence semble, de jour en jour, tendre à s'effacer. Dans les temps tout voisins de l'an 1250, l'Islande, le Groenland, etc., jouissaient d'un climat assez tempéré et recevaient des colonies scandinaves. Aujourd'hui, le Groenland est à peu près inhabitable et l'Islande paraît devoir l'être bientôt. Dans les Alpes, un grand nombre de cols offraient, il y a quelques siècles, des passages que les neiges perpétuelles ferment aujourd'hui aux voyageurs les plus téméraires. Ne parlons pas de faits moins concluants qu'on pourrait à toute force expliquer par des circonstances exceptionnelles et momentanées, par exemple de la vigne qui donnait, il y a quelques siècles, du vin en Angleterre, en Normandie, et de l'olivier, dont les produits deviennent de plus en plus précaires dans le midi de la France, etc. Mais inversement, nous devons remarquer, comme un fait notable, que nous ne connaissons que depuis moins d'un siècle l'immense coupole des neiges australes, et que, pourtant, nous savons que cette calotte se réduit rapidement ; les navigateurs trouvent aujourd'hui des îles, des terres, des baies à des points où Cook n'avait rencontré que des escarpements de glace.

La théorie, confirmée déjà par quelques faits sensibles, nous apprend donc que, depuis l'an 1250, la glace tend à s'accumuler de plus en plus sur les rivages et dans les golfes de la mer Arctique ;

trouver à quelques degrés de ce point. Cette incorrection ne vicie pas la thèse générale que nous développons.

qu'elle fond de jour en jour dans la mer Antarctique. C'est à ce point de la discussion que nous nous écartons des opinions de M. Adhémar. S'appuyant sur ce fait historique, partiellement erroné, qu'un déluge universel eut lieu vers l'an 2400 avant notre ère, il s'est laissé entraîner, pour expliquer un cataclysme exagéré, à en exagérer les causes; et, comme ces causes dérivent, ainsi que nous allons le voir, de la rupture d'une de ces protubérances glacées, qui se forment alternativement à chaque pôle, il a supposé que ces massifs pouvaient acquérir une épaisseur de plusieurs lieues. Nous n'avons aucun moyen de déterminer cette dimension pour la glacière australe qui, depuis six cents ans, commence à se réduire; nous nous contenterons d'admettre que son volume peut être assez puissant pour l'immerger jusqu'au contact de l'écorce minérale polaire; pour affaisser un peu, par son poids, cette clef de la voûte hémisphérique australe, qui s'appuie sur l'équateur, tout en renflant d'une quantité quelconque les parties les plus élastiques des reins de cette voûte; pour attirer et retenir, sur le périmètre de la glacière, une lame d'eau, un ménisque liquide d'une certaine épaisseur; en un mot, nous croyons, comme M. Adhémar, parce que c'est mathématiquement vrai, entre des limites quelconques, que l'existence de la glacière australe implique d'abord un petit déplacement du centre de gravité de notre globe, ensuite ces faibles déformations des surfaces solide et liquide que nous venons de signaler; nous admettons encore qu'il doit résulter, de l'accumulation des eaux vers le pôle sud, un abaissement des eaux dans l'hémisphère opposé; mais, pour expliquer les déluges périodiques tels que l'histoire les constate, il nous semble tout à fait inutile d'évaluer, et surtout d'évaluer bien haut, ces modifications de la surface du sphéroïde terrestre. Pour d'énormes effets supposés, M. Adhémar devait chercher d'énormes causes; pour des effets relativement très faibles, mais bien constatés, il nous suffit de trouver des causes peu puissantes.

Si les glaces du pôle sud fondaient tranquillement, sans se briser, dans la durée de la *grande saison*, c'est-à-dire dans l'intervalle de dix mille cinq cents ans qui s'écouleront entre l'extrême hiver de ce pôle, en l'an 1250, et l'extrême été en 11750, elles restitueraient insensiblement à la masse des mers, et les eaux qu'elles retiennent à l'état solide et le ménisque liquide que l'attraction attache à leurs flancs; l'écorce minérale de la calotte australe qu'elles affaissent, en ce moment, d'une quantité quelconque sous leur poids, remonterait peut-être peu à peu et sans fracture à son niveau normal; les parties élastiques des reins de la voûte hémisphérique méridionale perdraient, sans secousse, le renflement que nous avons théoriquement entrevu; des courants calmes reporteraient lentement vers l'hémis-

père nord une partie des eaux amoncelées aujourd'hui de l'autre côté du globe; quelques hauts fonds émergeraient à la longue du sein de l'Océan Antarctique; quelques plaines basses s'immergeraient dans les mers arctiques. Il est possible que tout cela se passe ainsi, que le dégel n'entraîne aucun changement brusque et notable, mais c'est bien peu probable. Il est démontré que les eaux, à la température de quatre degrés au-dessus de zéro, c'est-à-dire à leur maximum de densité, tendant toujours à gagner le fond des mers, travaillent incessamment à fondre la glacière par sa base, à ronger ses points d'appui sur le fond des mers, à la rendre flottante; d'un autre côté, la prépondérance, de plus en plus marquée, du dégel sur le gel tend à rendre la glacière poreuse et friable, à rompre ses attaches au rivage. Que de médiocres bancs se détachent de temps à autre<sup>1</sup>, ils seront longtemps impuissants à rompre sensiblement l'équilibre; mais qu'un seul jour la rupture sépare un très notable champ de glace, elle ébranlera et fracturera certainement de grandes masses voisines, qui transmettront de proche en proche une secousse décisive à toute la glacière; il se produira ce phénomène qu'on nomme *débâcle*, et d'énormes îles d'eau congelée, plongeant d'abord, surnageant ensuite, se mettront toutes à la fois en mouvement, avec l'excès de liquide qui les supporte, du pôle vers l'équateur; tous les phénomènes consécutifs de dégel que nous avons dépeints comme successifs éclateront brusquement. Avec quelle violence? Nous ne chercherons pas à le prédire. A quelle date? Nous ne saurions précisément l'établir: dans le grand calendrier des longs cycles astronomiques, cette heure redoutable ne trouve pas une place fixe, pas plus qu'on n'en saurait assigner rigoureusement une, dans le calendrier russe, au jour de la débâcle annuelle des glaces de la Neva et des autres fleuves septentrionaux. Tout ce qu'on peut raisonnablement prévoir, c'est que la grande débâcle sera plus rapprochée du point de l'extrême été cyclique que du point de l'extrême hiver, plus voisin de l'an 11750 que de l'an 1250. En la plaçant, avec une grossière approximation, vers les deux tiers de l'intervalle, on satisfait à l'analogie, et nous allons bientôt voir qu'on satisfait aussi à des données historiques. Pour la *grande saison*, limitée astronomiquement par les dates 1250 et 11750, plaçons donc la future débâcle vers l'an 8150. Pour la grande saison comprise entre les dates 9250

<sup>1</sup> M. Dumont d'Urville a rencontré, dans un des courants que la fusion de la glacière par sa base dirige du pôle vers l'équateur, un glaçon long de 20 kilomètres (5 lieues), s'élevant de 30 mètres au-dessus de l'eau; des masses de 2 à 5 kilomètres de longueur, ayant de 30 à 70 mètres d'élévation hors de l'eau, se rencontrent assez fréquemment, ce qui implique, pour l'épaisseur *totale* des masses, 200 à 500 mètres. Si telles sont les hauteurs des fragments détachés des franges de la calotte glacée, quelles doivent-elles être plus près de la partie centrale?

avant l'ère chrétienne et 1250 après cette ère, une débâcle *boréale* a dû avoir lieu vers l'an 2250. L'histoire nous donne avec plus de précision la date de 2350, que nous allons bientôt discuter. Entre les dates 19750 et 9250, nous soupçonnons une débâcle *australe* vers l'an 12750. L'histoire semble nous dire qu'elle a eu lieu à quelques années de distance de l'ère indoue, qui correspond très précisément à la date 13901 av. J.-C. Entre les dates 30250 et 19750, une débâcle *boréale* se placerait vers l'an 23,350. Des indices historiques paraissent confirmer la réalité du phénomène, et, avec une large indétermination, on peut dire qu'ils justifient la date.

Que la réalité des trois cataclysmes s'établisse sur de simples vraisemblances pour le plus ancien, sur des probabilités pour le deuxième, sur des preuves à peu près indéniables pour le plus récent, cette gradation de motifs de croyance ne surprendra certainement personne : examinons donc tels qu'ils sont, et pour ce qu'ils peuvent valoir, les souvenirs et indices que nous avons pu recueillir.

C'est aux temps antéchronologiques que remonte la plus vieille débâcle ayant laissé des souvenirs ; elle avait été précédée et suivie par des événements dont nous ne pouvons guère apprécier que la succession et l'importance. Dans un pays vraisemblablement placé entre la mer Caspienne et les monts Altaï vivait, à une époque indéterminée mais bien ancienne, il y a trente mille ans, et plus peut-être, une race d'hommes qu'on peut appeler Proto-Scythes ou plus simplement Scythes, tourmentés du besoin de l'expansion, dont les essais répandirent, en une durée que nous ne saurions mesurer, sur l'Asie septentrionale, méridionale et occidentale, sur le nord de l'Afrique, sur diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, les premiers bienfaits d'une civilisation rudimentaire, présentant des caractères bien tranchés ; le principal, c'est l'usage d'idiômes qui sont devenus très variés, tout en conservant de nombreux rapports de premier ordre, par exemple, l'emploi de syllabes qu'on peut appeler postpositions, et qui y jouent le rôle de nos prépositions, etc. C'est encore entre la mer Caspienne et les montagnes de l'Asie centrale que nous pouvons plus tard, mais cette fois plus affirmativement, placer le berceau de la race que les philologues nomment indo-européenne, indo-germanique, japétique ou arienne, soit qu'elle vécut à côté de la précédente, soit plus probablement que, sortie de son sein, elle s'en détacha comme un rameau perfectionné. Plus civilisées, plus unies et mieux armées, ses colonies s'épanchèrent d'abord vers l'Occident, et parvinrent, en un espace de temps indéfini, jusqu'aux limites de l'Europe, refoulant, détruisant ou absorbant les populations qu'elles rencontrèrent en chemin. Les tribus qui restèrent les dernières dans leur patrie ont conservé

plus spécialement l'ethnique d'Arias. Elles vivaient heureuses dans cette Eriène (Ariane, Arie, Iran), qui jouissait d'un agréable climat, lorsqu'en punition de leurs fautes, Dieu les en chassa par un froid subit et intolérable. Elles se dirigèrent au Midi vers des régions où l'histoire nous les montre plus tard subdivisées en deux groupes : Iraniens et Arias-Indous. C'est aux toutes primitives traditions sans date des Iraniens que nous empruntons la vague légende que nous venons de rappeler ; les Indous ne l'ont pas conservée ; lorsqu'en l'an 19337, date fournie par la chronologie et vérifiée par l'astronomie, ils acceptèrent les institutions civiles, religieuses et astronomiques de leur premier Manou ou législateur Soua-Yambouva, ils avaient déjà perdu à peu près tout souvenir de leur exode de l'Eriène. La date, par ce seul fait, doit s'en reporter bien antérieurement à l'an 19337, et, avec une satisfaisante vraisemblance, vers l'an 24000. Le froid subit qui alors envahit l'Eriène, nous ignorons s'il fut très-durable ou momentané, mais nous pouvons l'attribuer à la *débâcle* de la glacière boréale, qu'un calcul approximatif place dans ces temps. Au premier coup d'œil, il semblera étrange de rechercher la cause du refroidissement d'une contrée de l'hémisphère septentrional dans le phénomène qui délivrait le pôle nord de ses glaces. Ce serait vraiment absurde, s'il ne s'agissait ici d'un effet qui a pu être très limité en espace et en temps, et qui conséquemment se subordonne à ces circonstances locales dont l'influence peut devenir localement prépondérante. Evidemment, la débâcle de l'an 24000 a dû avoir pour résultat général le réchauffement de l'ensemble de l'hémisphère boréal ; mais on peut très bien admettre que ses secousses ont partiellement détérioré le climat de l'Eriène ; elles ont pu changer l'altitude et l'inclinaison ou exposition de certains lieux ; abaisser des abris qui préservaient le berceau des Arias des vents du nord ; élever des obstacles au souffle des vents du midi ; supprimer ou détourner quelque bienfaisant courant tiède d'eau de mer, analogue à celui que nous appelons aujourd'hui le Gulf-Stream ; la débâcle a pu lancer vers le voisinage de l'Eriène, par les plages basses où coulent aujourd'hui l'Oby et ses affluents, des eaux chargées d'amas de glaçons dont la fusion aurait exigé plusieurs années, et maintenu, pendant un temps suffisamment long, ce refroidissement subit de l'atmosphère, que ne purent endurer, que ne surent expliquer les Arias. Toutes ces hypothèses sont plausibles, car la géologie affirme qu'en des temps bien postérieurs à l'époque glaciaire, les configurations des terres et des mers, les altitudes des lieux ont différé très-notablement de celles que nous connaissons aujourd'hui au nord et à l'ouest de la contrée où nous plaçons l'Eriène. Les mers Britannique, Baltique et Blanche ont été plus

vastes, plus profondes, et ont communiqué bien plus librement ; les mers Noire et Caspienne n'ont formé qu'une seule nappe d'eau recouvrant de grands espaces aujourd'hui émergés ; la mer Caspienne a communiqué avec la mer Arctique par un détroit qui occupait les plaines de l'Oby et de ses affluents, et il paraît même prouvé, par des traditions diverses et concordantes, que cette communication ne s'est effacée qu'en des temps nettement historiques ; les altitudes de plusieurs régions, par exemple celles des montagnes et rivages de la Scandinavie, ont varié très notablement, et si de telles modifications de la topographie appartiennent à l'époque quaternaire, on peut même affirmer que quelques-unes, fort importantes, ne sont que des conséquences plus ou moins immédiates des trois cataclysmes que nous examinons.

Le premier n'a laissé, on vient de le voir, que des souvenirs vagues, à peine suffisants pour attester avec vraisemblance sa réalité ; le deuxième a laissé des traces moins contestables. En l'an 13901, se place chronologiquement et astronomiquement la date des institutions du second Manou, ou législateur des Indous, Satiurata. Celui-ci coordonna la collection des livres sacrés ou Védas, peu de temps après un déluge qui affligea son règne, et dont le souvenir est défiguré, dans les légendes, par ces monstrueuses amplifications et par ces allégories, sous lesquelles les brahmanes se plaisent à ensevelir les vérités historiques. La date de ce déluge est du moins authentique et précise, et, quant à la réalité de l'inondation, elle est attestée par cette couche d'un limon fertile qu'elle déposa dans les basses vallées de l'Inde, et que les géologues anglais nomment *regur*. Le flot boueux qui l'apporta venait certainement du sud ; on ne peut guère douter qu'il fut poussé par cette débâcle de la glacière australe, que nos discussions ont placée vers ce temps-là ; tout d'ailleurs semble prouver que les eaux n'arrivèrent pas bien fougueuses dans les plaines de l'Inde, et que le reflux fut aussi paisible que le flux. C'est à la même cause qu'on peut synchroniquement attribuer le déluge des Sémites, dont le souvenir est conservé dans les livres des Chaldéens et dans ceux des Hébreux. En dépouillant les récits qu'ils nous ont transmis de ce voile du merveilleux dont l'homme prend plaisir à revêtir le passé, il reste acquis à l'histoire ce fait, qu'une terrible inondation dépeupla les vallées du Tigre et de l'Euphrate, et que la race sémite se reforma des descendants de ceux qui avaient trouvé un refuge dans les montagnes de l'Arménie, vers les sources des deux fleuves. Les débris de l'histoire chaldéenne de Berosé ne nous suffisent plus pour fixer chronologiquement la date du cataclysme, mais elle est certainement antérieure, bien antérieure à la première date fixe de cette histoire, laquelle se rattache



très précisément à la conquête de la Chaldée par le roi iranien Feridoun, en l'an 6688. Il est donc tout à fait probable que la même grande marée polaire qui, vers l'an 13901, poussa jusque dans les vallées du Gange et de l'Indus les flots de la mer australe, les lança aussi, et avec plus d'impétuosité peut-être, par le golfe Persique, sur les plaines de la Mésopotamie. Les récits juifs sont identiques jusqu'en de puérils détails à ceux des Chaldéens ; les deux traditions dérivent évidemment d'une même antique source, et si la Bible assigne à l'événement une date bien postérieure à celle que nous venons de fixer, on ne doit voir, dans cette discordance, que le résultat d'une méprise très naturelle. La Genèse juive, telle que nous l'avons du moins, a été écrite bien longtemps après le déluge sémite, d'après les traditions confuses d'un tout petit peuple, qui, pendant de longs siècles, avait obscurément vécu nomade, à cet état d'imparfaite civilisation que comporte la vie pastorale ; quel qu'il soit, l'auteur de ce livre aura confondu avec le souvenir du cataclysme dont ses ancêtres avaient été victimes, celui d'un événement de même nature, beaucoup plus récent, et dont les prêtres égyptiens pouvaient affirmer la date précise ; en un mot, dans la Genèse des Hébreux, le déluge du roi chaldéen Xisuthrus ou du patriarche Noé paraît avoir emprunté la date d'une inondation dont nous allons bientôt parler, et qui dépeupla la Grèce et d'autres parties de l'Europe vers 2350. De cette dernière, les Egyptiens, nous aurons à le constater, avaient conservé un souvenir très net ; mais nous ignorons si leurs annales notaient aussi le déluge de l'an 13901, qui eut lieu pendant cette période de leur histoire dont nous ne savons plus rien, sinon qu'une série de rois memphites commença en l'an 14606, et finit en 12816. Si, dans ces temps-là, la mer Rouge était, comme aujourd'hui, ouverte sur le grand Océan, il faut croire que des obstacles quelconques y brisèrent l'impétuosité du flot parti du pôle austral, et que l'Egypte fut garantie de ses effets les plus désastreux. C'est une conséquence qu'on pourrait tirer très légitimement et directement du silence absolu que gardent sur ce terrible événement les fragments d'histoire égyptienne, quelque peu nombreux qu'ils soient. Plus explicitement, les faits que nous venons d'exposer trouvent une confirmation dans cet argument, qu'employaient les Egyptiens pour affirmer l'antiquité de leur race : leur pays avait toujours échappé aux cataclysmes qui ruinèrent d'autres peuples.

De la débâcle de la glacière boréale, vers l'an 23350, nous n'avons pu retrouver qu'une preuve fort incertaine, corroborée d'indices vagues. Nous en avons recueilli de plus positives et de plus précises pour la débâcle de la glacière australe vers l'an 13901. La débâcle de la glacière boréale, vers 2350, a, elle, laissé

des traces bien plus nombreuses, plus variées et des souvenirs bien plus affirmatifs. Rappelons d'abord que les Hébreux lui ont emprunté la date de leur déluge. A ce commencement de preuve, l'histoire ajoute des indications précises. — Les Chinois affirment que les provinces septentrionales de leur empire furent ravagées, vers l'an 2350, par une inondation que produisit la rupture du rivage oriental d'une grande mer intérieure qui couvrait ces plaines de l'Asie centrale que nous appelons aujourd'hui désert de Coby. — L'histoire de la Grèce mentionne trois déluges séparés par un petit nombre de siècles; mais les deux plus récents (celui d'Ogygès et celui de Deucalion) n'ont été que des inondations peu importantes, dont les souvenirs n'ont grandi dans l'imagination des poètes et ensuite du peuple qu'en se confondant avec ceux du premier, du grand, du terrible déluge, de celui qui détruisit presque entièrement la race des Grecs primitifs. Platon, sur la foi des traditions égyptiennes, nous en fait connaître la cause et les effets, et le Romain Varron (d'après quelques-uns de ces nombreux livres grecs que nous avons perdus) nous en a conservé approximativement la date, qu'il place, en nombres ronds, à 400 ans avant Inachus, à 1,600 ans avant la première olympiade, c'est-à-dire vers 2330 ou vers 2370, et en moyenne vers 2350. C'est alors que la mer Noire rompit les terres qui la séparaient de la Méditerranée, et vomit, par le détroit des Cyanées (de Constantinople), qu'elle venait d'ouvrir, une épaisse lame liquide dont le flot, s'élançant vers l'ouest, ravagea la Grèce, ne laissant subsister que quelques familles de pères qui habitaient les plus hautes montagnes. — Les habitants de l'île de Samothrace, dont les ancêtres aussi avaient été victimes de cet énorme flux, en conservaient un souvenir très net. — On le retrouvait encore chez les insulaires de Rhodes et chez les Phrygiens, ce qui prouve que les rivages de l'Asie occidentale n'avaient pas été épargnés. — La lame, en s'étalant de plus en plus sur de vastes et lointaines surfaces, perdit sans doute beaucoup de sa force, car les Egyptiens ne se plaignaient pas de ses ravages, quoiqu'ils eussent mentionné le cataclysme dans leurs annales, comme l'atteste Platon. Les fragments de l'historien Manethon n'en parlent pas, et cela n'a rien d'étonnant, car la date correspond à ce temps où l'Egypte était courbée sous le joug des farouches Hycsos, et duquel on ne nous a conservé que des chiffres chronologiques sommaires. — Dans un pays loin de la Grèce, bien loin de la Chine, en Irlande, l'histoire nationale mentionne et place vers l'an 2350 un déluge qui détruisit l'ancienne population; mais ici encore la race ne fut pas complètement anéantie, car les légendes irlandaises remontent au delà de l'inondation. Si nous osons accueillir une si vieille date

pour un fait de cette histoire d'un peuple celtique qu'on s'est habitué à regarder comme fabuleuse, c'est que nous nous sommes assurés qu'aucune raison valable n'en justifie la négation. Là comme ailleurs, l'incrédulité est née de ce préjugé, soigneusement cultivé dans nos écoles, que l'humanité et la civilisation sont très jeunes.

Puisque les débris des annales des anciens peuples s'accordent, chez huit d'entre eux, à mentionner un cataclysme vers l'an 2350 avant l'ère chrétienne, on peut en conclure très légitimement que le grand déluge de la Grèce et des pays voisins, le déluge irlandais et le déluge chinois sont rigoureusement synchroniques, qu'ils ont eu une cause unique, et cette cause, nous la trouvons dans la débâcle de la glacière boréale. Il est même fort probable que, si nous possédions des renseignements plus circonstanciés, nous aurions à rattacher au même phénomène ces déluges dont le vague souvenir se conserve dans les traditions de plusieurs peuples d'Amérique, puis en Scandinavie, dans le pays de Galles, etc. On peut surtout très plausiblement lier au même cataclysme la submersion d'un grand continent ou d'un groupe de grandes îles nommées Atlantides, qui existait autrefois en face du détroit de Gibraltar. Ses habitants, les Atlantes, avaient, suivant Platon, qui s'appuie sur des traditions égyptiennes, étendu, dans les temps primitifs, leur domination sur une partie de l'Europe et de l'Afrique. Vers l'an 8000, ils avaient tenté de conquérir l'Égypte, et avaient été repoussés par les Égyptiens alliés aux Proto-Grecs. Plus tard, ils périrent tous en un moment, engloutis, avec leur pays, dans les profondeurs de la mer qui conserve encore aujourd'hui le nom d'Océan Atlantique. On entrevoit, dans les récits de Platon, une certaine connexion entre les cataclysmes grec et atlante, et d'ailleurs, puisque celui-ci ne peut être que postérieur à l'an 8000, par conséquent bien postérieur à la débâcle australe de l'an 13901, il est naturel de le placer en 2350, en coïncidence avec le phénomène boréal. En tout cas, l'ancienne existence d'un continent ou d'un groupe de grandes îles, aujourd'hui submergé entre l'Europe et l'Amérique, satisfait à bien des indices épars, historiques, ethnographiques, géologiques et géographiques. Par exemple, ces terres disparues dont Madère, les Açores, etc., semblent les derniers vestiges et les points culminants, auraient servi de pont à ces essaims de peuples que nous avons appelés précédemment Scythes, à idiômes agglutinatifs ou postpositifs, et qui certainement, dans les siècles antéhistoriques, ont passé d'Afrique et d'Europe en Amérique. Sans cette supposition, comment pourrait-on expliquer ce fait, qui paraît d'abord si étrange et qu'ont remarqué les philologues? Le basque, reste des vieux dialectes de l'Espagne antique, se rattache d'une part aux

langues du Caucase et des monts Ourals, d'autre part à celles de l'Amérique ; c'est comme un anneau de cette longue chaîne d'idiômes de la même famille, parlés aujourd'hui par des peuples que séparent plus de 180° de latitude moyenne.

Recherchons maintenant, partout où nous pouvons les trouver, les vestiges des divers phénomènes de la dernière débâcle boréale. Le déluge qui dépeupla l'Irlande put n'être simplement que l'invasion du flot lancé du pôle, et qui dut aussi recouvrir momentanément les plaines basses de l'Allemagne, de la Russie, de la Belgique, de la France, de l'Angleterre ouvertes au nord. Tout semble prouver qu'il ne fut pas bien fougueux : ses eaux n'atteignirent pas le sommet des monts de l'Irlande, puisqu'elles épargnèrent un certain nombre d'habitants. La géologie saura probablement bientôt en retrouver les traces et les limites dans l'Europe septentrionale et centrale ; mais, en attendant, il est déjà permis de lui attribuer le dépôt d'une couche de limon semblable à celui que les Allemands nomment loëss et qui recouvre en Belgique et en France les plateaux d'une médiocre hauteur, et certaines vallées où l'on peut supposer que durent échouer les masses de glaçons boueux, débris de la glacière. Ce qui prouverait encore que le flux et le reflux furent relativement paisibles, c'est qu'ils laissèrent en place des tourbières dont les couches inférieures sont assez généralement regardées comme plus vieilles. Que se passa-t-il sur les côtes de France et sur celles d'Espagne, riveraines de cette mer dans laquelle s'abîmait l'Atlantide ? Nous l'ignorons ; mais à une petite distance, dans l'intérieur des terres d'Espagne, dans le Bétique, nous savons du moins que les Turditains continuèrent le cours d'une civilisation déjà bien antique, puisqu'au temps du géographe Strabon, vers l'ère chrétienne, ils se vantaient d'avoir des poèmes et des lois vieilles de six mille ans. Abrisée par de hautes montagnes, la Grèce eût, sans doute, complètement échappé à l'inondation ; mais elle fut atteinte par contre-coup, victime de la secousse imprimée à cette partie de l'écorce terrestre, qui s'appuie comme une voûte sur l'équateur et qui a pour sommet le pôle nord. Le poids qui pesait sur la clef ne pût disparaître tout à coup sans compromettre la stabilité des reins ; sur certains points, ils durent se gonfler ; sur d'autres, et plus généralement, s'affaisser. La série de lézardes qui s'ouvrirent alors vers le moyen parallèle n'est pas encore bien ressoudée ; la zone un peu onduleuse qui suit à peu près le quarantième degré de latitude offre, on l'a reconnu depuis le commencement de notre siècle, la plus longue ligne volcanique du globe, du Japon aux Açores, en passant par les volcans de l'Asie centrale, Bakou, les îles volcaniques de la Grèce, les deux volcans de l'Italie et Lisbonne.

Vers cette latitude, une mer intérieure, qui couvrait la vaste surface que nous appelons aujourd'hui le désert de Cobi, rompit, comme nous l'avons déjà dit, une de ses barrières, et versa subitement ses eaux sur le nord de la Chine. A l'autre bout de la ligne d'ébranlement, l'Atlantide s'éfendra ; bien d'autres pays, on doit le présumer, placés sur cette ligne, souffrirent directement de la commotion ; mais nous n'avons pas de données suffisantes pour l'affirmer. Le doute n'est du moins plus permis sur la réalité, sur la cause et sur la violence des ravages en ce qui concerne la Grèce et les côtes occidentales de l'Asie Mineure ; l'état actuel des rives de la mer Noire atteste qu'avant d'avoir un écoulement dans la Méditerranée, elle avait son plan d'eau bien plus élevé qu'aujourd'hui (trente mètres) ; on peut juger de l'impétuosité et de l'énorme puissance du courant, qui, s'échappant par la fissure que nous nommons aujourd'hui détroit de Constantinople, déversa vers la Grèce ses eaux surabondantes, et le géologue ne s'étonne plus de trouver, dans les vallées et replis des montagnes de ce pays, ces épaisses couches de diluvium, débris des terrains corrodés par le flot ; elles sont si remplies de poteries et autres vestiges de l'industrie des hommes, que M. Puillon-Boblaie, leur premier explorateur, proposait de les nommer *formation céramique*. Aux ravages des eaux se joignirent, sans aucun doute, ceux produits par les tremblements de terre et autres phénomènes volcaniques. Les vibrations de la secousse ont peu à peu perdu leur amplitude, mais elles ne sont pas encore aujourd'hui éteintes ; l'équilibre n'est pas rétabli.

Nous nous étions promis de confirmer par le témoignage de l'histoire et de la géologie et de renfermer dans les limites fournies par l'expérience l'ingénieuse théorie de M. Adhémar sur les révolutions de la mer et sur la périodicité des déluges. Nous croyons avoir atteint notre but ; il nous semble suffisamment démontré que certaines variations séculaires du mouvement de la terre autour du soleil, mathématiquement reconnues, doivent produire, et qu'en effet elles produisent, de dix mille cinq cents ans en dix mille cinq cents ans à peu près, des déluges partant alternativement du pôle nord et du pôle sud. La réalité de ces cataclysmes périodiques est bien établie ; mais l'expérience a prouvé qu'ils n'ont pas la violence que leur supposait M. Adhémar, qu'ils sont loin d'être universels, qu'ils n'ont encore ravagé et qu'ils ne ravageront jamais que des régions limitées.

Les beaux calculs de notre savant compatriote se heurtèrent d'abord contre un travers déplorable de notre caractère national. Des idées si neuves ne furent accueillies en France, en 1843, que par l'ironie et l'indifférence ; c'est en Allemagne et en Angleterre

qu'elles rencontrèrent des savants disposés à les examiner. Un peu plus tard, un géologue belge expérimenté réveilla, le premier, je crois, en France, l'attention du public; M. Lehon prit les données que nous dédaignons pour bases d'un intéressant travail sur la *Périodicité des Déluges*<sup>1</sup>. Bientôt, en 1859, la *Revue Contemporaine*, toujours libéralement ouverte aux discussions sérieusement établies, quelque entachées qu'elles puissent paraître de l'esprit d'innovation, publiait le troisième article d'une remarquable série d'études sur les courants de l'atmosphère et des mers, et l'auteur, M. Félix Julien, officier de marine très distingué, ne craignait pas de la terminer en rendant justice à la rigueur des démonstrations mathématiques de M. Adhémar<sup>2</sup>. Un peu plus tard, M. Jouvencel vulgarisait à son tour cette thèse dans un livre qui eut beaucoup de succès<sup>3</sup>. Grâce à ces adhésions publiques, huit éditions françaises de l'ouvrage de M. Adhémar constatent enfin que ses travaux lui ont acquis, après sa mort, le respect qui lui est dû. Restreindre, comme nous l'avons fait, les limites de ses recherches, ôter à ses conclusions ce qui paraissait excessif, c'est détruire la seule objection sérieuse qu'on ait jamais pu leur adresser.

Ici, nous pourrions donc arrêter notre étude. Toutefois, il peut être utile d'examiner certaines conséquences du dernier cataclysme de l'an 2350. Cet examen nous fournira d'intéressantes preuves complémentaires, et, comme toute vérité nouvelle ouvre accès vers d'autres vérités, nous en ferons ressortir quelques aperçus qui intéressent l'étude des anciens géographes.

G. RODIER.

(La 2<sup>e</sup> partie à la prochaine livraison.)

<sup>1</sup> *Périodicité des Déluges*, par M. Lehon.

<sup>2</sup> *Le Golfstrim et les Révolutions de la Mer*, par M. F. Julien. (*Revue Contemporaine* 2<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 692, livr. du 30 avril 1859.)

<sup>3</sup> *Génèse selon la science : les Déluges*, par M. Jouvencel. Paris, Garnier. 1862.

---

---

# L'ARISTOCRATIE ANGLAISE

ET LA

# RÉFORME ÉLECTORALE

---

PREMIÈRE PARTIE

## I

Depuis six mois, la question de la réforme électorale en Angleterre a pris un caractère fort bruyant. Du Parlement et des cercles politiques elle est descendue dans la rue. Des démonstrations publiques en faveur d'une réforme, sur la nature et l'étendue de laquelle les promoteurs mêmes de ces manifestations ne sont pas d'accord, ont lieu, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Londres a donné le signal d'une façon assez retentissante, comme on sait, et Birmingham, Manchester, Leeds, Aberdeen, Glasgow et d'autres villes, ont suivi. Il ne se passe pas de jour qui ne soit témoin d'un ou de plusieurs *meetings*. Londres vient d'essayer une nouvelle démonstration, et avant que le Parlement se rassemble, toutes les villes d'Angleterre, sans parler de l'Ecosse et de l'Irlande, auront eu la leur.

La représentation de ces manifestations populaires s'opère en deux actes. La promenade, ou *procession*, suivant le terme anglais, avec drapeaux, musique, etc., à travers les rues, et la réunion, ou *meeting*, avec harangues, sur la place publique. Nous avons été

familiarisés en France avec ces sortes de scènes. On y voit des drapeaux rouges, des hampes surmontées de bonnets phrygiens et des bannières décorées des emblèmes ou inscriptions les plus démocratiques. Nous ne parlons pas des cris qui sont proférés dans ces rassemblements tumultueux. On a pu entendre à Londres, dans Trafalgar square, une partie de la populace crier : Vive la république ! Vive Cromwell ! *Commonwealth for ever !* et les tories qualifiés ni plus ni moins de monstres altérés de sang, *blood thirsty*. Ces scènes séditiieuses, pour ne pas dire révolutionnaires, avaient eu un prélude peut-être encore plus grave, quelques mois auparavant, aux parvis de Westminster-Hall. Là, tandis que le projet de réforme se débattait dans le palais de la Législature, des rassemblements applaudissaient ou sifflaient les membres marquants du Parlement à leur entrée ou à leur sortie. M. Gladstone était accueilli par des acclamations et M. Disraeli par des huées. En tout autre pays que l'Angleterre, ces violences n'eussent pas manqué d'avoir les suites les plus regrettables.

Il faut féliciter nos voisins de ce que les démonstrations politiques en faveur de la réforme électorale n'ont pas, dans toutes les villes d'Angleterre, la même expression qu'à Londres. A la promenade réformiste de Glasgow, en octobre dernier, on a vu tous les corps de métiers défilier dans un ordre parfait, portant des produits de leur art. On y a vu reparaître aussi des bannières qui avaient figuré dans les agitations réformistes de 1832. Ces bannières avaient, il est vrai, subi l'atteinte des vers et des mites ; mais ce n'en étaient pas moins des bannières conservées depuis trente-quatre ans, circonstance qui fait l'éloge de l'esprit *conservateur* d'une portion au moins des radicaux anglais.

Exception faite de ces manifestations publiques qui, en quelques points, sont une image des démonstrations dont chacun a pu être témoin en France, de nos jours, la question de la réforme parlementaire, en Angleterre, est une question *sui generis*, infiniment compliquée, et, pour nous, d'une intelligence difficile. L'ignorance et l'esprit de parti l'obscurcissent et tendent à faire croire à un état de choses fort différent de ce qu'il est réellement. Entre la question de réforme telle qu'elle se pose chez nos voisins, et telle que, jugeant d'après notre état social, nos institutions ; nos habitudes et nos idées, nous nous la figurons, il y a un abîme. Sur cette première erreur, on échafaude d'autres erreurs. Certains organes de la presse française nous annoncent tous les matins le bouleversement de l'Angleterre, écoutez-les : « Après l'émancipation des noirs et des catholiques arrive aujourd'hui l'heure de l'émancipation populaire. — L'Angleterre touche à un moment décisif de son histoire. — La



constitution anglaise est battue en brèche par le dogme de la souveraineté populaire et du suffrage universel, etc. » Autant de désastres, que l'on nous annonce comme autant de résultats dont il faudrait s'applaudir. Rien, heureusement, rien n'est moins vrai, n'est moins exact.

Il est raisonnable de penser qu'en Angleterre on est mieux placé qu'ici pour savoir à quoi s'en tenir en tout ce qui touche à la réforme électorale. On sait aussi ce qu'il est raisonnable de souhaiter, et ce que veulent ceux qui souhaitent différemment dans un sens ou dans un autre ; les journaux de parti n'ont pas si beau jeu pour donner le change au public. Tandis que certains organes de la presse française voient poindre l'aurore du suffrage universel sur toute la circonférence de l'horizon, comme un bienfait inévitable qui s'impose bon gré mal gré à tous les peuples, quelques bons esprits se demandent ce que devient la liberté avec cette forme de la souveraineté populaire. Là est la question en effet. S'il se prononce tant de discours, s'il s'écrit tant d'articles de journaux, s'il se compose tant de livres, c'est pour savoir de quelle manière il faut s'y prendre pour corriger les défauts de la législation électorale en vigueur, sans courir le risque d'éteindre du même coup le flambeau de la liberté.

Pour nous, si nous prenons tant d'intérêt à ce débat, ce n'est point, on le comprend bien, parce que la grandeur politique et la fortune de l'Angleterre s'y trouvent engagées, c'est parce que la liberté, la vraie liberté y est en jeu. Or, en matière de liberté, les frontières s'effacent, parce que la ruine de la liberté dans un pays est un malheur universel. Nous ne sommes pas épris de l'Angleterre au point d'oublier qu'elle traverse assez souvent nos projets et nos développements politiques ; nous ne pouvons lui savoir gré d'avoir contrecarré nos intentions à Suez, en Syrie, à l'égard de la Pologne, à Tunis même. Ne parlons pas de son attitude dans l'expédition du Mexique. On ne saurait de ce chef la blâmer beaucoup. Elle a répondu par une fin de non-recevoir assez aigre à la proposition d'un congrès faite par l'Empereur ; elle a travaillé de tout son pouvoir à la formation du royaume d'Italie, et n'a pas manqué de se réjouir des agrandissements de la Prusse, quand elle a cru qu'ils portaient ombrage à notre gouvernement. Elle s'est complue à de mauvais procédés envers nous lorsque nous venions de mêler nos armes aux siennes dans la campagne de Crimée ; après l'expédition de Chine, dans laquelle la France n'avait aucun intérêt, après que la France lui avait ouvert son marché, en vertu d'un traité qu'il n'a pas dépendu de l'Angleterre de voir se transformer en un traité de Methuen. Nous n'oublions rien de tout cela, mais nous n'oublions pas davantage que l'Angleterre est encore au-

jourd'hui le boulevard de la liberté, et les reproches que nous adressons à sa politique étrangère ne nous font pas fermer les yeux aux bienfaits de son régime intérieur. Si nous sommes tout disposés à lui refuser le titre d'alliée, auquel elle prétend, le ressentiment qu'excite son égoïsme ne nous aveugle pas au point de ne pas apercevoir le lien de solidarité qui existe entre elle et nous en matière de liberté.

Les Anglais veulent bien que l'on réforme la législation électorale, mais ils craignent encore plus que, dans les efforts que l'on fera pour atteindre ce but, on ne brise les barrières de la démocratie. Plutôt que de courir ce risque, ils aimeraient mieux qu'on ne touchât à rien et que l'Angleterre continuât de vivre constituée comme elle est, avec ses imperfections et ses difformités. Telle qu'elle est, la Grande-Bretagne présente le tableau d'un pays unique au monde : c'est à la fois une contrée d'aristocratie et de démocratie, et, de même que l'aristocratie est de toutes la plus démocratique, la démocratie est la plus aristocratique de toutes les démocraties. Ennemis du nivellement, les Anglais redoutent les procédés niveleurs. M. de Persigny, après sa sortie du ministère, déclarait, dans un discours fameux « qu'en dehors de la puissante hiérarchie des fonctionnaires, il n'y a plus en France que des grains de sable <sup>1</sup>. » C'est là justement ce que les Anglais ne veulent point pour leur pays ; c'est justement ce qu'ils ont peur que la réforme électorale — celle-ci ou une autre — leur amène tôt ou tard. Ils veulent qu'en dehors de la puissante hiérarchie *sociale*, il continue à n'y avoir en Angleterre que des grains de sable. Ils entendent que les fonctionnaires restent ce qu'ils sont, les serviteurs du public, et ne veulent pas être placés dans leur dépendance sous le nom d'administrés. On voit qu'en cette matière, Français et Anglais sont moins près de s'entendre que sur la question tant débattue, et à la fin vidée, du libre échange.

Sur cette question de la réforme électorale, l'Angleterre se divise en trois partis : les tories ou conservateurs, les whigs ou libéraux, les radicaux ou démocrates. Les tories ne voudraient rien changer à l'état actuel des choses, ou bien les changements auxquels ils consentiraient de bon cœur seraient si insignifiants que cela reviendrait à rien. Les whigs reconnaissent que, depuis trente ans, la richesse de la nation a fait de grands progrès, et que le commerce et l'industrie ne sont point représentés au parlement suivant leur importance ; que les classes ouvrières se distinguent des générations précédentes par une plus grande somme d'instruction et d'intelligence, et qu'il serait

<sup>1</sup> Discours de M. de Persigny au Congrès de Saint-Étienne, août 1868.

de toute justice que ces classes eussent une participation dans les affaires publiques ; qu'il existe dans les campagnes de graves abus au détriment des fermiers, et qu'il conviendrait de corriger ces abus. Ils demandent donc un plus grand nombre de députés pour le commerce et l'industrie, le droit d'élire, pour certaines catégories d'ouvriers, des députés qui les représenteraient directement dans le Parlement, et défendraient les intérêts du travail manuel, comme les députés des universités défendent ceux du savoir et de l'intelligence. Le parti whig voudrait voir s'accomplir cette œuvre de réparation et de justice envers industriels et commerçants, fermiers et ouvriers, en touchant le moins possible à l'ordre de choses existant. Les radicaux, eux, voudraient, s'ils le pouvaient, faire table rase du passé ; changer non-seulement la constitution politique de l'Angleterre, mais sa constitution sociale ; introniser d'un seul coup la démocratie, et à l'aide du suffrage universel, rebâtir la société dans le style américain, français ou prussien.

J'oubliais de noter un quatrième parti, aussi considérable par le nombre, à lui seul, que les trois autres ensemble : les indifférents. Certainement la grande majorité du peuple anglais — des couches supérieures de la classe moyenne, jusqu'aux couches contiguës à la classe des artisans — ne prête qu'une attention fort distraite à tout ce qui se passe, et ne s'y intéresse que médiocrement. Tout ce que ce grand parti désire, c'est que l'on réprime la corruption électorale, afin de n'avoir plus à entendre les récriminations incessantes auxquelles elle donne lieu. Mais ce parti de l'indifférence en matière de suffrage ne se soucie nullement d'en être investi, et il considérerait l'application du suffrage universel comme un désastre pour l'Angleterre. Il n'envie pas le pouvoir aux classes supérieures ; il trouve que ces classes n'en disposent pas mal et souhaite qu'elles continuent de le posséder. Il croit qu'on ne pourrait que perdre à un changement, quel qu'il fût. Ces sentiments, si différents de ceux auxquels nous sommes habitués sur le continent, peuvent paraître étranges ; mais rappelons-nous que la démocratie anglaise est de nature essentiellement aristocratique, et nous ne serons pas étonnés de cette absence complète de jalousie inhérente partout ailleurs à la démocratie. Il lui importe fort peu, à ce parti des indifférents, que le pouvoir soit aux mains des whigs ou des tories ; mais il se lèverait si les radicaux devenaient inquiétants. Pour ce parti, M. Bright et ses collègues, si fondés qu'ils puissent être dans leurs arguments, ne sont *pratiquement* qu'une réunion de fous.

Le parti radical le cède en importance au parti whig ; mais comme c'est lui qui a organisé les manifestations publiques, comme c'est lui qui tient le plus violent langage, comme c'est lui qu'au de-

hors, on prend, par ignorance ou par calcul; pour le représentant de l'opinion publique en Angleterre, nous lui accorderons forcément, dans le cours de cet écrit, plus de place et d'attention qu'il ne lui en revient en réalité.

## II

S'il s'agissait purement et simplement de réforme électorale, le sujet que nous entreprenons de traiter serait bien moins complexe; mais, pour le parti radical, ce qui est engagé, c'est une campagne contre l'aristocratie anglaise. Il n'est pas possible d'en douter; il n'y a, pour s'en assurer, qu'à lire certains journaux britanniques; il n'y a qu'à écouter M. Bright, « le célèbre tribun, » comme l'appellent ses amis.

M. Bright ne se borne pas à attaquer l'aristocratie sur le terrain politique; il lui reproche ses possessions territoriales; il met en question ses richesses. Il associe, — avec quel bonheur pour un réformateur politique, c'est ce dont tout le monde peut juger, — l'idée d'une extension du suffrage avec celle d'une attaque aux droits de la propriété, l'idée du suffrage universel, qu'il réclame maintenant avec celle d'une loi agraire! Jusqu'à présent, on avait reproché à l'aristocratie anglaise ses *privileges*; M. Bright va plus loin; il lui dispute le droit de posséder ses grands biens; il fait entendre que c'est le devoir de la législature d'adopter des moyens pour arrêter la concentration des terres en un petit nombre de mains, et de prendre des mesures pour augmenter le nombre des propriétaires fonciers. La Chambre des communes a déjà promulgué plusieurs lois pour corriger les vices résultant du principe du majorat; mais ce n'est rien, comparé à ce que M. Bright demande.

Soulever une question qui échappe à l'action du parlement, parler de modifier un état de choses qui ne pourrait être combattu que par des moyens qui auraient une saveur prononcée de socialisme, ce n'est pas seulement une maladresse de la part d'un homme politique comme M. Bright, c'est une preuve de l'ardeur avec laquelle on s'en prend, dans son parti, à l'élément aristocratique de la société anglaise. La campagne est ouverte, et rien n'est moins surprenant. L'aristocratie anglaise a été de tout temps le boulevard de la liberté du peuple. La première chose à faire pour doter ce peuple des bienfaits de l'égalité sans la liberté, c'est naturellement d'abaisser tout ce qui est trop élevé dans la société.

Toutes les fois qu'il est question de l'aristocratie anglaise dans ses

rapports avec la nation, il faudrait ne jamais oublier quel contraste elle présente avec celle de France, pendant toute la féodalité, et jusqu'à 1789, c'est-à-dire aussi longtemps qu'ont existé les deux termes de la comparaison. L'aristocratie d'Angleterre n'a point cessé d'être libérale, amie et protectrice du peuple, soucieuse de ses intérêts et de sa liberté. A partir de la conquête normande, à laquelle il faut remonter sans cesse, comme le fait d'ailleurs M. Bright lui-même, à partir de cette époque, qui pour nous appartient aux temps fabuleux, mais dont les Anglais ont une conception plus nette, comme si pour eux elle était d'une date plus récente, — depuis cette époque, le pouvoir monarchique étant absolu, la noblesse fit, de gré ou de force, cause commune avec le peuple, afin de résister aux empiétements de la royauté, et elle n'a jamais déchiré le contrat. En France, au contraire, la noblesse féodale fut très puissante, et essaya d'asservir la royauté et le peuple, d'où il résulta que le roi et le peuple furent obligés de se liguier contre l'aristocratie, leur ennemi commun. Il s'en est suivi qu'en Angleterre, la cause de la noblesse a été pendant des siècles la cause de la liberté, tandis qu'en France, l'accroissement du pouvoir royal a été pendant des siècles synonyme de progrès politique. Lorsque Richelieu eut achevé l'œuvre commencée par Louis le Gros et Philippe-Auguste, et continuée par Louis IX, Louis XI et Henri IV, les grands nobles devinrent des tyranneaux à idées étroites, à vue courte, à esprit mesquin et tracassier, — qualités qui, pour s'être déplacées avec le temps, sont aussi vivaces que jamais ; — ils finirent par devenir intolérables, et furent renversés.

L'aristocratie anglaise, au contraire, se présente à nous à toutes les époques, aujourd'hui inclusivement, comme la protectrice du droit populaire. Il est bien entendu que d'égalité il n'en faut pas parler. Mais qu'est-ce que l'égalité, telle que nous la comprenons, telle que nous l'avons faite, l'égalité dont nous sommes saturés et à laquelle nous avons tout sacrifié?... A toutes les époques, depuis la conquête normande, les grandes familles ont fait cause commune avec le peuple, repoussé les empiétements de la royauté aussi bien que les invasions étrangères ; risqué leurs biens immenses et la tête de leurs chefs pour les libertés publiques. Ces familles existent encore, pour la plupart, aujourd'hui, aussi puissantes, aussi riches, aussi aimées que par le passé. Mêlées à quelques familles nouvelles, elles constituent un petit groupe dont l'histoire est racontée à tous les foyers, dont les noms sont autant de mots familiers, domestiques, *household words*. Qu'on ne s'imagine pas que nous fassions ici de l'érudition mal à propos, une érudition aussi facile que vaine. On demande, sur la place publique, l'abolition de l'aristocratie par

l'émiettement des terres — ce qui n'empêche pas le pétitionnaire d'être sûr, en allant se coucher, qu'il pourra recommencer le lendemain — il faut bien que nous disions quel est, ailleurs qu'à la rue, le sentiment de la nation à l'égard de cette aristocratie; s'il approuve ou rejette la demande. Et si nous remontons jusqu'à la conquête normande, c'est parce que tout le monde, en parlant réformé, remonte jusque-là.

Rien de plus populaire que les noms historiques des Percy, Talbot, Russell, Grosvenor, Grenville, Spencer, Villiers, Seymour, tous noms français, reconnaissables encore sous le vêtement orthographique dont quelques-uns sont affublés<sup>1</sup>; que les noms de Fitzwilliam, Somerset, Lennox, portés aussi par des familles d'origine française; que ceux de Howard et de Berkeley, de Fitzroy et d'Osborne, de Montague et de Stanley; que ceux de ces autres familles, de Cecil, Herbert, Grey, Manners, Paget, Lowther, Fane, Cavendish et Clinton, qui ont traversé glorieusement huit siècles. Ajoutez à ces maisons, toutes plus ou moins famées dans l'histoire, quelques familles nouvelles, les Leveson-Gower, les Bentinck, les Baring, ces deux dernières d'origine hollandaise, et vous avez l'élite de l'aristocratie d'Angleterre, ce qu'on appelle les familles gouvernantes<sup>2</sup>. Il y a eu juste huit siècles cette année-ci, ces familles, ou la plupart d'entre elles, dépossédèrent les Anglo-Saxons de leurs terres — M. Bright le rappellerait si on ne le savait pas — mais si l'Angleterre a eu ses aventuriers, c'était dans un temps où la force régnait à la place du droit. S'ils prirent les terres, ils laissèrent du moins la liberté aux descendants de ceux qu'ils avaient dépouillés. Personne n'a donné de plus grands exemples de patriotisme. Sept fois, les Percy ont repoussé les flots de l'invasion étrangère, et, entreprise plus difficile, pendant huit siècles, ils ont, au premier rang, résisté à la tyrannie monarchique. Un Russell est mort sur l'échafaud pour les libertés publiques, un second a risqué ses domaines dans son opposition à un despote, un troisième a aidé matériellement la révolution qui mit fin au règne du bon plaisir du souverain, un quatrième passa sa vie à empêcher la maison de Brunswick de relever la puissance du trône; un cinquième, le comte Russell, a transféré le pouvoir électoral de la classe de la noblesse, qui en avait le monopole, à la classe moyenne. Après les Percy, aucune maison n'a plus souvent défendu l'Angleterre contre l'invasion.

<sup>1</sup> Dans le principe, *Talbot, Rozel, Grosvenor, Ledespenser, Saint-Maur.*

<sup>2</sup> Quelques grandes familles d'aujourd'hui se prétendent d'origine anglo-saxonne; mais c'est à peine si une ou deux de ces familles se sont placées au premier rang. (Voir, à ce sujet, l'intéressant ouvrage de MM. Sanford et Townsend : *The Great Governing families of England*. Londres, 1863.)

Rien ne serait plus facile que de fournir d'autres preuves du dévouement constant de l'aristocratie anglaise aux intérêts de la nation. Ainsi s'explique sa popularité, ainsi s'explique son maintien séculaire à la tête de la société. Familles d'épée ou de robe, quelques-unes descendant des barons qui imposèrent la grande chartre au roi Jean, elles furent féodales dans le passé, allèrent aux croisades, perdirent de leurs membres dans les guerres des Deux-Roses, s'enrichirent lors de la grande confiscation, et ont donné à l'Angleterre la plupart de ses généraux, de ses amiraux, de ses hommes d'Etat, de ses premiers magistrats.

Si, sortant des pénombres de l'histoire, nous revenons au grand jour du temps présent, il nous faudra bien reconnaître que ces familles d'élite ont été constamment occupées à accroître et développer la force, la richesse et la gloire du pays. On les voit préparer, accomplir et consolider, en même temps que les libertés, toutes les conquêtes, tous les grands établissements qui assurent à la nation un empire de 260 millions d'âmes, en font le foyer de cinquante colonies, et déploient son drapeau sur tous les points du globe de quelque importance commerciale ou militaire. L'Hindoustan, Malacca, Singapour, Labouan, le Cap, Ceylan, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la Guyane, la Jamaïque, Terre-Neuve, la Gambie, Sierra-Leone, voilà ses comptoirs et ses colonies. Héli-goland, Gibraltar, Malte, Aden, Périm, Maurice, Hong-Kong, voilà ses postes stratégiques. Tels sont les titres de l'aristocratie anglaise au gouvernement des îles Britanniques, et il ne faut pas trop s'étonner que la grande majorité de la nation, ce qui constitue sa force morale et intellectuelle, se soucie peu de voir affaiblir le pouvoir entre les mains de ces familles qui en ont su faire jusqu'ici un si bon usage.

Ces résultats n'ont pu être atteints que par une classe de la société solidement établie, n'ayant rien fait pour pousser aux bouleversements, et que les révolutions ont épargnée. Lente comme toutes les oligarchies, tenace dans ses idées une fois qu'elle les a conçues, hardie dans leur mise à exécution dès qu'elle leur semble nécessaire, elle a donné à la politique de l'Angleterre cette fermeté, cet esprit de suite que nous admirons, et par-dessus tout cette faculté dont toute démocratie est par son essence même infailliblement privée : une patience indomptable. Mais en même temps qu'elle accomplissait des merveilles au dehors, elle contenait son orgueil au dedans. Elle mettait à s'effacer le soin que d'autres aristocraties moins heureuses mettaient à se faire sentir, à offenser les susceptibilités de toutes les autres classes, et elle a été si fidèle à cette sage politique, qu'aujourd'hui le principal argument de ses

partisans est qu'on ne sent point le frottement de cette aristocratie, qu'on pourrait même douter de son existence. Il y a peut-être un peu d'exagération dans cette affirmation, et nous verrons plus loin que certains membres de l'aristocratie font au contraire peser assez lourdement leur pouvoir sur une classe particulière de leurs concitoyens; mais ces abus sont commis dans la maison, en quelque sorte, et ne sont à ses yeux que l'effet naturel du droit de propriété. Ce qui est incontestable, c'est que l'aristocratie anglaise veille avec un soin jaloux à préserver la nation des gros abus administratifs qui affligent tant d'autres peuples. Les fonctionnaires, les employés de toutes les administrations sont pour la plupart ses créatures. Pourtant, elle ne les couvre point de sa protection, et le premier Anglais venu peut faire citer devant les tribunaux et faire condamner des fonctionnaires publics, sans que pour cela il ait besoin d'obtenir une autorisation préalable. Aussi les abus d'autorité et les mesures arbitraires sont-ils rares en Angleterre, et ce n'est pas dans le Royaume-Uni qu'on pourrait voir d'honnêtes gens saisis, jetés en prison, leur domicile violé, leurs papiers fouillés, sans raison, presque sans prétexte, sur une dénonciation en l'air, par suite d'une erreur ou, qui pis est, pour satisfaire une animosité personnelle ou des intérêts trop éveillés.

C'est contre cette tutélaire aristocratie, contre ces familles qui occupent le rang suprême, que sont dirigées les attaques d'un parti sans valeur morale et qui compte puiser sa force dans l'égarement des masses. C'est cette aristocratie, si attachée à ses devoirs, que la démocratie continentale, mal renseignée, voudrait qu'on ruinât par un moyen quelconque, et par le suffrage universel de préférence à tout autre. L'une et l'autre crient qu'il faut abolir ses privilèges; que ces privilèges, restes de la servitude du peuple, ne sont plus de notre temps; qu'ils sont une insulte à l'esprit moderne.....

Avant de renverser l'aristocratie en haine de ses privilèges, il faudrait commencer par prendre la peine de savoir en quoi ces privilèges consistent. Il y a à Londres, sur la place de Charing-Cross, une statue équestre de Charles I<sup>er</sup>, à laquelle se trouve attachée une curieuse légende. Si l'on en croit la tradition populaire, l'auteur de cette statue s'aperçut, son œuvre terminée, qu'il avait oublié la sangle de la selle, et se donna la mort dans un accès de rage contre lui-même. On lit dans nombre d'écrits le récit, minutieusement détaillé, de ce fait, et, de nos jours, Leigh Hunt l'a appuyé de son autorité de critique. Eh bien, l'omission de la sangle et le suicide du sculpteur, tout cela n'est qu'un conte. Un jour, un *essayist* anglais, ayant à parler du monument en question, eut l'idée de s'approcher



du cheval qui porte « le roi martyr, » et découvrit, se dessinant nettement sur ses flancs de bronze, la sangle si universellement considérée comme oubliée. Imitons cet *essayist* et voyons ce qu'il faut penser des privilèges de l'aristocratie anglaise.

### III

Ce dont l'aristocratie anglaise est en possession, ce n'est pas de privilèges, ainsi que les radicaux le prétendent, c'est d'avantages immenses, mais naturels chez un peuple qui, dans son estime, place la fortune au-dessus de toutes choses. L'aristocratie est bien en possession d'un privilège réel, exorbitant à nos yeux, et pourtant il est omis le plus souvent dans la nomenclature des privilèges prétendus qu'on lui reproche de posséder. Nous dirons bientôt quel est ce privilège.

L'aristocratie anglaise paye les impôts sur le même pied que le reste des citoyens. Non-seulement elle contribue aux charges de l'Etat en proportion de ses biens ; mais elle s'impose exceptionnellement. Elle s'est infligé des taxes que les classes riches ont réussi à rejeter dans des pays qui se vantent d'être démocratiques ; telles que l'impôt sur les chevaux et les voitures, l'impôt sur les domestiques, l'impôt sur les objets de luxe et de parure : bagues armoriées, etc. Elle est justiciable des mêmes tribunaux et passible des mêmes peines que les autres citoyens, et si parfois elle échappe à certaines de ces peines à prix d'argent, il faut moins en accuser l'aristocratie que l'esprit de la nation, aux yeux de laquelle l'*amende* rachète tous les délits et tous les crimes, le meurtre excepté.

La vénalité des commissions dans l'armée est chez nous un sujet favori de déclamation contre l'aristocratie anglaise. Les Anglais n'y trouvent pas à redire. Cette divergence d'opinion vient de la diversité des points de vue. En France, nous regardons l'armée comme une des branches du service public qui fournit des *emplois*, et nous savons si nous sommes ou non friands des emplois publics. En Angleterre, on entre dans l'armée uniquement pour *marquer* sa *position* sociale et non pour s'en faire une. Si, concurremment avec la vénalité des grades et une certaine naissance comme conditions indispensables pour porter l'épaulette, existait la conscription, on aurait raison de crier au privilège, car le privilège serait révoltant, puisqu'on subirait des inconvénients sans espoir d'une compensation, l'avancement étant à peu près nul pour le simple soldat. Mais personne, absolument personne, n'est obligé, en Angleterre,

de se faire soldat. L'armée anglaise ne se compose que de volontaires. Ceux donc que le système en vigueur offusque et blesse n'ont qu'à rester chez eux. Il y a abus de pouvoir aristocratique, au pis aller ; il n'y a pas de privilège proprement dit. Il est à remarquer que dans l'armée anglaise, *on paye pour être officier* ; tandis que dans les armées du Continent *on paye pour n'être pas soldat* ; ce qui implique chez le premier la volonté d'entrer dans l'armée et de se faire tuer au besoin ; chez le second, le désir d'échapper à l'une et à l'autre éventualité. En y réfléchissant, on reconnaîtrait aisément lequel de ces deux systèmes est le plus rationnel, le plus libéral, le plus juste. Mais la démocratie, entendue comme elle l'est de ce côté-ci du détroit, ne part jamais de ce point, qu'il faut laisser à chacun la liberté de ses mouvements ; ce qu'elle veut, c'est faire passer tout le monde sous un même niveau. La liberté personnelle est pour elle un privilège ; elle l'importune et lui enlève le sommeil. Sait-on où réside le privilège, si privilège il y a, ou plutôt l'abus?... Il réside dans l'exclusion dont est frappé quiconque, remplissant les conditions d'argent et de mérite requises, ne compte pas quelque quartier ou n'appartient pas à une famille ayant un rang distingué. Ce n'est donc pas de privilèges qu'il faudrait parler, c'est de préjugés, et à ces préjugés, qui existent dans le corps des officiers de l'armée anglaise, nous reconnaissons sans difficulté que le souffle de 89 n'a pas encore passé sur leur pays.

Un avantage énorme, presque un privilège, pour l'aristocratie, c'est la partialité avec laquelle la propriété foncière est traitée en matière de succession. En Angleterre, l'Etat prélève 10 p. 0/0 de la valeur de tout héritage légué à un étranger à la famille du testateur. Mais lorsque cet héritage se compose de biens fonciers, le droit d'enregistrement est près de cinq fois moindre. C'est un abus, et l'on reconnaît bien là l'influence d'un Parlement recruté principalement parmi les défenseurs des intérêts immobiliers. Mais a-t-on jamais vu d'assemblée délibérante faisant des lois contraires aux intérêts de la majorité de ses membres?... Il n'y a pas de doute que tôt ou tard, si l'on parvient à effectuer une réforme de la législation électorale, on remédiera à cet abus.

Un privilège réel, inouï, le privilège auquel nous avons fait allusion, appartient, il est vrai, à l'aristocratie anglaise : elle est investie du droit de nommer à la moitié des charges de l'Eglise. La religion anglicane n'est pas seulement une religion d'Etat, elle est une religion de château. La moitié des curés anglais dépend autant des membres de l'aristocratie qu'un serviteur quelconque de leurs maisons. Ils sont les créatures, et par conséquent les très humbles valets de leurs maîtres. Mais aussi, qu'est-il arrivé?... Le peuple, qui

accepte la direction *politique* de l'aristocratie, qui reconnaît son influence *sociale*, a repoussé sa direction *religieuse*, et la moitié, principalement composée de la population des campagnes, s'est séparée de l'Eglise en se divisant en un nombre incalculable de sectes.

Ceci dit, il ne faut plus parler que d'avantages et non de privilèges. Ces avantages, tout le monde peut y prétendre ; le champ est ouvert ; le difficile est d'y atteindre. Ils consistent dans la grandeur des possessions territoriales. La moitié des terres de l'Angleterre proprement dite est partagée entre moins de cent cinquante individus. Le reste est divisé entre 350,000. La moitié des terres de l'Ecosse appartient à dix, à douze landlords. Plusieurs des familles gouvernantes ont des propriétés territoriales d'une seule pièce, d'une étendue telle qu'on n'en peut faire le tour à cheval en un jour. On cite neuf membres de la Chambre des lords qui possèdent à eux seuls plus de biens que quatre-vingt-dix membres des Communes pris au hasard. Or, si l'on se rappelle qu'aujourd'hui, pour être député aux Communes, il faut pouvoir disposer de cent mille francs pour son élection, qu'on imagine ce que doit être la fortune de ces neuf Crésus, qui sont le duc de Bedford, le duc de Portland, les marquis d'Exeter, de Salisbury, de Northampton, de Westminster, de Camden, le comte de Craven, le baron Portman. A lui seul, le duc de Buccleuch possède plus de résidences seigneuriales que qui que ce soit, la reine comprise. La reine a cinq résidences ; le duc de Buccleuch possède et habite tour à tour : Montagu-House, à Londres ; Richmond (Surrey), Boughton (Northampton), Dalkeith, Drumlanrig et Bowhill, en Ecosse ; en tout, six.

Il y avait plus riche en palais et châteaux que le duc de Buccleuch, avant 1858 ; c'était lord W. Cavendish, duc de Devon, dont les biens ont été divisés à sa mort. Ce dernier possédait sept résidences, Devonshire-House, à Londres, Chiswick villa (Middlesex), Chatsworth (Derbyshire), Hardwick-Hall (Hardwick), Bolton-Abbey, Londesboroug (Yorkshire), et Lismore-Castle (Irlande). Le duc de Sutherland, non compris dans cette nomenclature précitée, mais dont il sera plus d'une fois fait mention dans cette étude, possède : Stafford-House, à Londres, Lilleshall (Shropshire), Trentham-Hall (Staffordshire), Dunrobin-Castle (Sutherlandshire)<sup>1</sup>. Le marquis de Westminster possède tout le magnifique quartier de Londres compris sous le nom de Westminster, et jouit d'un revenu de 450,000 liv. st., soit 12 millions de francs. Lord Overstone (de la famille Baring), a cinq millions sterling de fortune, soit 6,250,000 fr. de revenu. On dit les Grosvenor la famille la plus riche de l'Europe,

<sup>1</sup> *Builder*, 25 mars et 1<sup>er</sup> avril 1865.

et peut-être la plus riche des familles non couronnées de la terre.  
Bornons-nous à ces exemples.

L'aristocratie anglaise est donc bien moins en possession de privilèges que d'avantages incalculables résultant de ses colossales richesses en terres immenses, en maisons innombrables. Voilà ce qui la distingue du reste de la nation, ce qui en fait une classe à part. Les conséquences de cette opulence princière, constatons-le, ne doivent pas être confondues avec des privilèges formels ; elle use du droit commun, et, s'il est presque impossible de prendre place à côté d'elle sur le même pied, du moins la chose est faisable, comme on en a la preuve par les quelques exemples que nous en avons donnés dans une autre étude <sup>1</sup>.

#### IV

Nous ne comprenons pas des déclamations contre ce qui n'existe pas, mais nous comprenons fort bien que la fortune fabuleuse d'un certain nombre de familles soit un sujet d'irritation incessante pour quelques esprits — même en Angleterre. Pourtant, si ces richesses, d'une grandeur démesurée, n'apportaient à leurs maîtres d'autres avantages que ceux qu'on a rappelés plus haut, il n'y aurait pas grand'chose à dire contre elles ; mais elles entraînent des abus, des abus graves, que, dans toute contrée libre, il n'appartient pas à l'Etat de corriger. Avant de dire quels sont ces abus, et afin de les juger sainement, plaçons-nous au point de vue anglais de préférence au point de vue français, et n'oublions pas que rien ne ressemble moins à l'Angleterre que la France. La France est un pays de mobilité, d'instabilité par excellence. Quelle part la tradition a-t-elle dans son existence, quelle influence ? La tradition même existe-t-elle ?.... Il n'y a peut-être pas de loi en vigueur chez nous remontant à plus de quatre-vingts ans. L'Angleterre, au contraire, est un dépositaire fidèle du passé ; ce qui ne l'empêche pas, nous le savons, d'être à la tête du mouvement et du progrès. A elle revient l'honneur des inventions modernes, ou du moins de leur première application. Les chemins de fer sont une création britannique. C'est l'Angleterre — ce n'est ni la France ni l'Espagne — qui relie par un câble sous-marin l'ancien monde au nouveau. Elle est le pionnier le plus actif, le plus avancé de la civilisation, et, en même temps, la gardienne la plus respectueuse de tout ce qui peut humai-

<sup>1</sup> Voir la *Revue*, 2<sup>e</sup> série, t. XXXIV, 1863.

nement survivre à l'action destructive du temps. Il n'est pas nécessaire, pour vous en convaincre, de plonger notre tête dans le recueil poudreux de ses lois séculaires; descendez seulement dans la rue, vous rencontrerez des écoliers vêtus comme l'étaient leurs prédécesseurs de plusieurs siècles, en longues robes de drap bleu, serrées à la taille par un ceinturon de cuir, en pantalons s'arrêtant aux genoux, en bas jaunes et nu-tête. Parcourez la France dans tous les sens, vous ne verrez rien autre chose que l'uniforme académique, datant au plus de quelques années, et destiné à être modifié peut-être pas plus tard que demain.

Cette fixité des institutions en Angleterre, cette immobilité de tout ce qui sert de base à la vie sociale, c'est surtout dans la constitution de la propriété territoriale qu'elle est marquée<sup>1</sup>. Elle est tellement grande, cette stabilité, que la propriété foncière est encore constituée aujourd'hui comme elle le fut au lendemain de la conquête; elle est régie en plein XIX<sup>e</sup> siècle par les lois féodales du XI<sup>e</sup>. C'est aller trop loin, et de là viennent les abus. On sait comment Guillaume procéda à l'égard de ses compagnons d'armes. Eh bien, cet état de choses, qui était d'accord avec l'esprit du temps et une population de 2,500,000 âmes seulement pour l'Angleterre, a empiré en se perpétuant, et empire tous les jours. Au lieu de se diviser et de se subdiviser, les biens fonciers étendent de plus en plus leurs limites. Il en résulte nécessairement ce phénomène économique étrange, qu'à mesure que la population de la Grande-Bretagne augmente, le nombre des propriétaires fonciers diminue. Nous sommes conduits à ces considérations, absolument nécessaires, comme on le verra plus loin, et sans lesquelles l'exposé de la question de réforme électorale serait tronquée ou inintelligible.

Toute l'histoire d'Angleterre s'explique par la constitution séculaire du sol : le bien comme le mal, la prospérité comme les misères. Les familles dominantes ne voulant point se dessaisir des fruits de la conquête, et la population augmentant, il fallut bien aviser, si l'on ne voulait avoir, un jour, à traiter avec la révolte et à composer avec les descendants des vaincus, dépouillés de leurs biens par la force, seul droit connu et reconnu il y a huit cents ans. Le surplus de la population agricole fut donc rejeté vers les villes. Mais il fallut lui trouver de l'occupation, lui donner des moyens de subsistance. De cette nécessité sortit l'industrie, fille de l'Angleterre, et ses colonies. De là encore les guerres entreprises par l'aristocratie, son audace et surtout sa persévérance, car pour la classe entière,

<sup>1</sup> Citons un fait au hasard : le sol de la gare récemment terminée de Cannon-Street, à Londres, a été loué pour mille ans.

c'était une question de vie ou de mort qui se débattait, une question de suprématie sociale ou d'annihilation. Il fallait à tout prix que les générations nouvelles et multiples trouvassent le moyen de se développer sans songer au renversement de l'état des choses tel qu'il était économiquement établi. L'aristocratie fut fort heureusement secondée par l'esprit d'entreprise et les facultés colonisatrices de la nation. Si elle eût eu affaire par exemple à un peuple ayant le tempérament irlandais, elle eût complètement échoué. Le remède que l'aristocratie employa pour assurer sa conservation devint la source de la richesse publique. Il eut pour résultat la création d'une classe moyenne d'une grande opulence, qui, mieux inspirée qu'elle ne l'a été dans d'autres pays, se range du côté de l'aristocratie. Il en résulte naturellement encore cette curieuse obligation pour le plus grand nombre des citoyens riches, de posséder leur fortune en biens mobiliers ; et cet état de choses ne frappe pas seulement de surprise les Français, mais les *colonistes* anglais eux-mêmes qui viennent faire une tournée en Angleterre.

L'aristocratie britannique a beaucoup à apprendre en matière d'économie foncière ; mais en revanche elle peut enseigner beaucoup en matière d'économie industrielle et commerciale. C'est elle qui a pris, pour ne citer qu'un fait, l'initiative de la réforme postale, fait d'une bien plus grande portée qu'on ne le soupçonne au premier abord, surtout pour un pays aussi actif que l'Angleterre. Il est reconnu, et il n'est pas besoin d'être économiste pour s'en douter, que la réduction du port des lettres à un taux insignifiant pour des Anglais a contribué à la multiplicité des relations commerciales à l'intérieur et de l'intérieur avec le dehors ; d'où il est résulté que tel qui a la fortune n'aurait peut-être que l'aisance, que tel qui jouit de l'aisance n'aurait que du pain, que tel qui a du pain n'en aurait pas sans cette réforme. En ceci encore, l'aristocratie anglaise fait la leçon à des démocraties qui s'imaginent être fort intelligentes et fort avancées<sup>1</sup>. Ce que l'aristocratie anglaise a fait depuis trente ans pour le développement de l'industrie et du commerce de l'Angleterre, par suite duquel la richesse nationale a triplé, est quelque chose d'inimaginable. Elle a poussé à la création des chemins de fer, qu'elle eût pu par sa simple volonté rendre impossibles, et l'étendue des lignes sur une superficie bien inférieure à celle de la France est exactement du double de ce qu'elle est dans notre pays. Il faut donc lui rendre cette justice, si elle est la cause d'abus, que ceux

<sup>1</sup> Pour ne nous occuper que de notre pays : le port simple d'une lettre de ville à ville est de 20 cent. au lieu de 1 penny ou 10 cent., c'est-à-dire *absolument* du double de ce qu'il est en Angleterre, et *relativement* de..... Nous laissons aux économistes le soin de déterminer la proportion.

mêmes qui l'attaquent avec le plus de véhémence commettraient de même à sa place, elle déploie une énergie extraordinaire pour en atténuer les effets. Mais revenons directement à la question.

Il n'y a presque plus en Angleterre de petits propriétaires fonciers, et la classe des paysans propriétaires, qui existait encore du vivant de Walter Scott, a presque complètement disparu. D'autre part, le travail d'agglomération ou plutôt d'absorption des grands domaines est incessant. Le duc de Sutherland, comme *laird* d'un clan ou tribu, avait en commun avec son clan certains droits à des terres, qu'avec adresse il a su rendre exclusivement siennes. L'objet du duc de Sutherland, en agissant de la sorte, était, dit-on, de pratiquer le fermage du bétail sur une vaste échelle. Mais, pour arriver entièrement à ses fins, il dut expulser nombre de paysans en possession jusque-là de petits clos (*crofts*), qui leur fournissaient leurs moyens d'existence. Nous choisissons cet exemple entre cent. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le sol de l'Angleterre est encore traité en sol de pays conquis. « Un grand nombre de propriétaires fonciers anglais et écossais ont encore à apprendre les vérités les plus rudimentaires de la science économique, en matière de possession et d'exploitation de la propriété rurale. Ils ont encore à apprendre que, pour que les fermiers cultivent leurs terres avec succès, pour qu'ils en tirent des produits fournissant le loyer qui revient au propriétaire, le salaire des travailleurs et leur propre profit, la première et indispensable condition, c'est la sécurité — et que cette sécurité leur manque. Les lois actuelles, en matière de biens fonciers, sont tellement féodales dans leur essence; les propriétaires usent si souvent du « droit de la terre » d'une manière si contradictoire avec le savoir et les lumières du jour, que la corde trop tendue finira par casser<sup>1</sup>. » Les propriétaires fonciers commencent par prendre des rentes pour la culture de leurs terres, puis, dans leurs passe-temps, ils ravagent les récoltes sur pied, venues au moyen de l'argent de leurs tenanciers. On conviendra que les pachas turcs n'agissaient pas naguère plus cavalièrement à l'égard de leurs raïas.

Les « lois actuelles, » les lois de chasse, *Game laws*, ne diffèrent pas de celles qui existaient au temps de la conquête. On sait que Guillaume, ayant établi le siège de son gouvernement d'abord à Winchester, qui était alors la capitale de l'Angleterre, ne se contenta pas des vastes forêts que les rois saxons, ses prédécesseurs, avaient possédées sur tous les points du pays, et voulut en avoir une en quelque sorte à portée de la main. A cet effet, il convertit

<sup>1</sup> *Economist*, n° 1192, p. 767; n° 1186, p. 589; n° 1188, p. 646.

une étendue de terre de trente milles carrés en une forêt nouvelle, appelée encore de nos jours *New Forest*, chassant les habitants de leurs demeures, et s'emparant de leurs propriétés sans compensation. On ne se croirait pas encore bien loin de ces temps-là quand on voit comment les propriétaires fonciers en usent aujourd'hui. Les *landlords* anglais sont presque tous des Guillaume au petit pied. Voyez le rescrit que l'un d'eux, touché des plaintes de ses fermiers, leur adresse. L'ukase, ainsi le qualifie justement l'*Economist*, journal qui ne passe pas, que nous sachions, pour radical, mais qui veut la justice pour tout le monde, l'ukase est de lord Denbigh, et mérite d'être reproduit textuellement. Il donnera, mieux que les raisonnements les plus développés, une idée juste des rapports existant de nos jours entre maîtres et fermiers anglais : « Comme des plaintes, dit lord Denbigh, m'ont été adressées au sujet des dégâts commis par les lapins dans les parties cultivées de ma propriété, et que je suis désireux de satisfaire les désirs de mes tenanciers, autant qu'il est en mon pouvoir, j'ai arrêté avec mon garde qu'il détruira les lapins sur les terres labourables autant qu'il dépendra de lui, et, pour mieux arriver à cette fin d'une manière satisfaisante, j'ai ordonné que deux rabouilleurs seraient à la disposition des fermiers, à partir du 15 février, quand commence la naissance des jeunes, et cela, de la manière suivante : les fermiers auront liberté entière de fureter toutes les haies bordant les terres arables de leurs terres (excepté les haies couvertes) aussi souvent qu'il leur plaira pendant ladite période, n'employant ni chien, ni fusil ; mais seulement des filets au-dessus des terriers. Tous les lapins pris de cette manière par chaque fermier lui appartiendront, lui payant les journées du rabouilleur aussi longtemps qu'il l'emploiera. Aucun tenancier ne pourra se livrer à la chasse sans être accompagné du rabouilleur. En considération de cette concession, j'espère que mes fermiers auront un soin spécial de mon gibier (*will preserve strictly for me all other game*). Comme on s'est plaint fréquemment de chiens que l'on a vus chassant seuls sur les terres, j'ai ordonné à mes gardes de détruire tous les chiens qu'ils trouveront chassant, et je recommande à tous mes fermiers d'attacher ou d'enfermer leurs chiens, lorsqu'ils ne les mèneront pas avec eux, et de faire tous leurs efforts pour les empêcher de chasser lorsqu'ils s'en font accompagner. » Denbigh, Newnham Paddocks. Avril 1866<sup>1</sup>.

Sans exagération, on dirait ce document de provenance russe, et sorti de la plume, non d'un lord de la libre Angleterre, mais d'un boyard. Voilà pourtant de quelle façon on s'adresse, dans la Grande-

<sup>1</sup> *Economist*, n° 1186, p. 589.



Bretagne, à des hommes qui payent la rente entière de la valeur des terres qu'ils ont pris à charge de cultiver, et dont un grand nombre sont de véritables gentlemen. Si l'aristocratie anglaise se montrait avec ces allures-là hors de ses terres, il y a longtemps qu'elle aurait été emportée par le vent des révolutions !... Heureusement elle n'est despotique que sur ses domaines. « Observez, dit le journal que je viens de citer, — que la concession est soigneusement limitée à l'époque de l'élève des jeunes, et que tout autre gibier doit être religieusement respecté, de sorte que les fermiers n'échappent que très imparfaitement au tort qui leur est infligé par le gibier. Quel fermier ayant un capital un peu considérable ou une grande intelligence, voudrait vivre sous un pareil régime ? Le point vital de savoir s'il disposera des récoltes pour lesquelles il verse de l'argent entre les mains de lord Denbigh, ou si lord Denbigh en disposera à sa guise, au moyen de ses lapins et de son gibier, ce point ne se décidera pas, ne se débattrà pas loyalement entre le propriétaire du sol et lui, mais sera tranché par-dessus ses épaules avec le garde de Sa Seigneurie. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce point ; nous ne nous y serions pas même arrêté s'il n'était en corrélation étroite avec la question de la réforme électorale. Il est fortement lié à elle, ainsi que nous aurons occasion de le voir en temps et lieu. Pour le moment, qu'il nous suffise de dire que les fermiers, tant anglais qu'écossois, ressentent un mécontentement croissant, et qu'ils demandent un changement radical à l'état des choses, en ce qui concerne le gibier. De leur côté, les propriétaires fonciers commencent à s'émouvoir ; ils songent à faire des concessions, à être justes ; mais ces concessions malheureusement ont de nombreux airs de ressemblance avec celle de lord Denbigh. Dernièrement, le comte de Kintore, président du club des fermiers de Fettercain, a fait, pour se servir de ses propres expressions, « l'importante déclaration » que voici : « Il serait heureux, dit-il, d'envoyer, dans le courant de la semaine, une circulaire à tous les fermiers de ses domaines, pour leur octroyer le privilège de chasser le lapin sur ses terres. Les lapins étaient un véritable fléau ; ils étaient un fléau pour le fermier et un fléau pour le propriétaire. » Ainsi, voilà un lord qui permet à ses fermiers de détruire les lapins, qu'il considère justement comme un vrai fléau, et il appelle cela une importante déclaration !

On voit que nous ne faisons pas la part plus belle à l'aristocratie anglaise qu'elle ne mérite ; on voit que nous ne prétendons point ne présenter que ses beaux côtés et la défendre quand même. Tout ce que nous voulons, c'est la montrer telle qu'elle est, avec ses qualités

bonnes et mauvaises. Elle est trop attaquée pour qu'il ne faille faire que son éloge.

Si l'aristocratie n'a pas de privilèges, elle est en jouissance des avantages incalculables de sa richesse, et nous voyons qu'elle est assez humaine, assez imparfaite pour en abuser amplement. De ces abus, nous dirons sommairement qu'il résulte la dépopulation des campagnes, l'agglomération dans les villes, la misère et tous les maux qui l'accompagnent. On en sait long sur ces derniers points. Ce qu'on sait moins, c'est le retour de grands espaces de terrain à l'état sauvage. En Ecosse, dans les hautes terres particulièrement, les habitants, n'ayant plus été nécessaires comme vassaux, ont été remplacés par du bétail, et le bétail, à son tour, a été remplacé par des bêtes fauves. Dans des districts autrefois très peuplés, il n'y a plus que vingt-deux personnes par mille carré. L'extension des forêts de chasse menace de ramener l'Ecosse — pour ne parler que d'elle — à l'état de sauvagerie aborigène. Une partie des terres les plus riches, des pâturages les plus gras, est enlevée à la culture et consacrée exclusivement aux plaisirs de quelques personnes pendant une très courte période de l'année. Le fait est que l'Angleterre souffre, malgré ses colonies qui lui servent d'exutoire, de l'abus de l'agglomération incessante des terres; elle souffre comme la France souffre d'un mal contraire, le morcellement des terres et leur subdivision à l'infini. Les conséquences sont semblables dans la forme et identiques au fond : dépopulation, désertion des campagnes, lan-gueur et misère.

Il ne faut pas s'étonner qu'au nombre de ceux qui demandent le plus ardemment la réforme de la législation électorale, l'on compte les fermiers. Cette classe est tout entière animée du désir de voir abolir les lois anciennes qui régissent la constitution territoriale de l'Angleterre. En vain, le duc de Sutherland, épris de l'amour du bien public à Londres, s'embrigade dans la compagnie des pompiers et court sur le théâtre de tous les incendies; on n'oublie pas qu'il a expulsé nombre de *crofters*, qui vivaient heureux sur leurs petites pièces de terre, et que ces pauvres paysans ont été obligés de se réfugier dans des villages de pêcheurs, au bord de la mer, après avoir vu brûler sous leurs yeux les chaumières où ils étaient nés, et les terres qu'ils avaient cultivées de temps immémorial, de père en fils, livrées à des troupeaux de moutons ou de cerfs.

## V

Ce que l'aristocratie anglaise possède d'une manière incontestable, au lieu de ces prétendus privilèges qui lui sont tant reprochés, c'est une *influence* souveraine. Cette influence est le résultat de ses possessions territoriales et un peu aussi du rôle qu'elle a su prendre dans les affaires sociales du pays. Le mot aristocratie est le synonyme de propriété immobilière, non de privilèges. Il ne veut pas même dire participation aux affaires publiques. Rarement, en Angleterre, les porte-feuilles ont été entre les mains d'hommes sans fortune; mais ces cas-là se présentassent-ils, les élus ne se considéreraient nullement comme compris dans la classe désignée par cette appellation d'aristocratie. Cela est si vrai, qu'une famille historique n'a de l'influence qu'autant qu'elle continue d'être riche en biens fonciers. Si, à l'influence qui découle de grandes propriétés, elle ajoute la considération qui s'attache à une ancienne maison, son autorité ne peut que s'accroître; mais la plus illustre, dénuée de fortune, se trouverait sans valeur. « Personne ne se soucie, politiquement, nous dit-on, de savoir si les Stanley sont des Smith ou non, mais la perte de leurs biens détruirait immédiatement leur pouvoir local. Les Percy ont, depuis la conquête, toujours conservé leur présente position, quoique la famille ait été absorbée par celle des Louvain, puis celle-ci par celle des Seymour, puis, à son tour, celle-ci par celle des Smithson; pourtant, ils ont exercé leur influence héréditaire avec autant de plénitude et de facilité que s'ils fussent descendus, par une ligne non interrompue, du premier homme qui dépouilla le Saxon. Il n'y a pas en Angleterre, et il n'y a que très peu en Europe, d'arbres généalogiques qui puissent se comparer à celui du comte de Devon — lequel, différent de bien d'autres, n'a pas été fabriqué dans les officines héraldiques — mais une addition de cinq mille acres de terre représenterait cinq fois l'influence politique dérivée de cet arbre généalogique<sup>1</sup>. »

Avouons que cette doctrine de la toute-puissance de la propriété, cette déification de la richesse au mépris de la vertu, du talent, de la noblesse, ce culte grossier du veau d'or à quelque chose de choquant, de révoltant même pour notre délicate manière de voir et de juger; et c'est avec raison, croyons-nous, car il est déplorable que

<sup>1</sup> Sanford et Townsend, ouvrage cité.

la considération d'une maison dépend absolument du plus ou moins d'acres de terre qu'elle possède, fût-elle la maison la plus illustre du pays. Cette façon d'être de l'esprit du peuple anglais explique bien des choses, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir dans le cours de cette étude. En attendant, nous sommes heureux que ce soient deux Anglais attachés à leur pays qui nous aient fait cette déclaration, que nous n'eussions pas osé risquer sous notre propre responsabilité, de peur d'encourir le reproche de calomnier nos voisins. Nous ne sommes point partisans à ce point du principe aristocratique, que nous admirions un système qui mesure l'importance des individus dans l'Etat et le gouvernement au plus ou moins grand nombre d'hectares qu'ils possèdent. Et pourtant la constitution anglaise ne reconnaît pas d'élément aristocratique hors de la classe qui possède le sol. Et voilà comment une famille à peine notée dans les annales de la nation, — les Gower, — jouit maintenant par sa fortune d'une influence immense. De grandes propriétés territoriales sont donc la condition primordiale de l'occupation du rang suprême dans la société, et cela est si vrai à la lettre, que la noblesse a été *imposée* à des familles qui n'avaient rien fait pour mériter tant d'honneur. Les Manners, l'une des familles gouvernantes d'aujourd'hui, furent *obligés*, en 1278, d'accepter le titre de chevalier, à cause de l'étendue de leurs domaines<sup>1</sup>.

Mais c'est surtout en matière d'élection parlementaire qu'éclate dans toute sa force l'influence des familles aristocratiques. Nous cédon la parole aux auteurs des *Great Governing families of England* : « Il est difficile, disent-ils, d'exagérer le pouvoir direct des deux ou trois cents principaux propriétaires fonciers de l'Angleterre et du pays de Galles. Ils ne pourraient pas, tout le monde en convient, arrêter une réforme religieuse appuyée par le peuple, refuser de commencer une guerre vivement désirée, entraîner le pays dans une voie politique à laquelle les classes commerciales et ouvrières seraient opposées soit par conviction, soit par intérêt. Ils ne pourraient point, par exemple, envoyer une armée pour soutenir le pape, abolir le jugement par le jury, ou entourer la nation d'un tarif prohibitionniste. Mais il n'y a pas le moindre doute qu'ils pourraient influencer si bien l'opinion de leurs comtés, qu'avec l'aide des classes qui ordinairement obéissent à leur mot d'ordre, ils composeraient à leur guise la majorité des Communes. Ils pourraient, s'ils étaient unis, rendre impossible, pour un temps assez long, l'existence de tout cabinet qui leur déplairait. Ils pourraient im-

<sup>1</sup> Le cabinet actuel compte un membre de cette famille : lord J. Manners, lord *First commissioner of Works*.

poser à chaque ministère, à chaque parti politique, un plan dans lequel le mécanisme entier des forces créées par la Constitution serait obligé de se mouvoir ou de s'arrêter. C'est par des moyens indirects que les grands propriétaires exercent leur pouvoir. Le million d'électeurs qui sont les curateurs légaux du peuple anglais ne manquent jamais, lors d'un grand événement, de se tourner vers le noyau des individus parfaitement instruits de ce qui se passe pour leur demander une ligne de conduite. Ce groupe d'individus, dont on réclame les avis, est à son tour guidé, — naturellement, suivant les Anglais, bien que le fait soit particulier à la Grande-Bretagne — par les hommes dont les biens leur ont fourni les moyens, pendant des générations, de graviter dans les sphères politiques, et qu'ils croient par conséquent mieux informés que qui que ce soit. Pourquoi ils se laissent ainsi diriger, guider, gouverner, il n'est pas facile de l'expliquer. Cette déférence n'existe dans aucun des pays de l'Europe qui reconnaissent encore une classe supérieure. M. Disraëli l'attribue à l'influence exercée par « la splendeur soutenue de leur grand train de vie. » Nous croyons, bien que cette considération ne soit pas en effet sans influence, qu'on doit en chercher la cause dans la conviction où l'on est que les grands propriétaires se soucient avant tout le monde des intérêts et de l'honneur de l'Angleterre, que l'on peut compter sur les grandes familles pour maintenir la liberté : leur propre intérêt le commande ; qu'enfin leur étroite solidarité avec le pays est une réalité. Que ce soit par *flunkeyisme* inné, ainsi que M. Bright l'affirme, que ce soit par leur renom historique, ainsi que le prétendent les compilateurs des almanachs pour la noblesse, que ce soit par l'influence de la propriété fortifiée de ces deux sentiments, toujours est-il que cette influence est certaine. C'est à ces familles qu'appartient en réalité le droit de vote dans un grand nombre de comtés.

Les trente familles gouvernantes fournissent en ce moment, à la Chambre des communes, qui est le plus grand pouvoir de l'Etat, cent dix membres, soit un bon quart du nombre total des députés anglais. Elles ont, en fait, un pouvoir aussi grand que toute l'étendue de l'Irlande, ou deux fois autant que l'Ecosse, ou cinq fois autant que Londres, ou bien encore autant qu'une fois Londres, et les quarante villes les plus peuplées de l'Angleterre. En ajoutant aux *landlords* anglais les grands propriétaires irlandais et écossais, on trouve que soixante familles fournissent, et pendant des générations ont fourni un tiers de la Chambre des communes, un tiers du premier pouvoir de l'Etat, dans un empire comptant 260 millions d'âmes, c'est-à-dire à peu près le quart de l'espèce humaine. Ceci, nous l'avouons en toute sincérité, est loin d'exciter notre admiration ; mais

continuons l'exposé des relations de l'aristocratie avec les classes inférieures, appréciées d'un point de vue optimiste.

Dans le bourg le plus radical du comté le plus radical, les chances du fils aîné d'un grand propriétaire foncier sont plus nombreuses que celles d'aucun rival imaginable, si ce n'est un homme d'Etat éprouvé ou un orateur de premier ordre. Les fils des grands land-lords se présentent ordinairement aux électeurs, et cette pratique, combinée avec leur pouvoir direct, a eu pour conséquence de donner à la Chambre des communes, pendant la session parlementaire de l'année 1864, un marquis, cinq comtes, quinze vicomtes, trente-deux seigneurs ou lords, soixante-douze baronnets, cinquante-huit honorables et cent individus appartenant sans conteste aux familles historiques du pays.

On peut justement reprocher au régime aristocratique poussé à ses dernières conséquences, qu'un homme politique hors ligne n'ayant pas par la naissance un rang élevé ait une double tâche à accomplir : celle d'abord de s'élever au patriciat, secondement, celle de se rendre populaire. Il faut à un homme de talent, de naissance obscure, vingt ans pour obtenir la considération qui entoure les grandes familles dès le berceau, « pour qu'un Jones, à quarante ans, soit à la même hauteur qu'un Cavendish quelconque de vingt ans. » Ceci est vrai non-seulement en ce qui concerne le parlement, mais encore les services publics. Un Wellesley est général à trente ans ; un Havelock ou un Campbell l'est à soixante. La conséquence de ce système est que, à moins que l'Angleterre ne trouve un bon général dans les plus hautes classes, elle doit s'en passer ou bien se contenter de l'homme sorti du sein du peuple, qui aura usé la moitié de ses facultés à s'élever au-dessus de la foule. Si ce n'était que les grandes familles adoptent quelquefois un homme d'une habileté extraordinaire, comme elles adoptèrent Burke, Pitt, Peel en partie, sir Cornwall-Lewis, comme elles adopteront peut-être M. Gladstone, les inconvénients de leur système dépasseraient à la longue les avantages de leur pouvoir.... » Ces abus seront évidemment corrigés peu à peu par le temps, par des mesures, des atténuements successifs. Il fut un temps où les ancêtres du duc de Buccleuch pouvaient entrer en campagne, selon leur bon plaisir, à la tête de quatre mille vassaux. Le duc actuel, malgré toute son opulence, n'aurait pas le droit aujourd'hui de se faire suivre par quatre hommes armés.

On pourrait se demander, et ce n'est pas une question vaine en présence de l'agitation électorale, si l'influence des grandes familles durera, tout en faisant à l'esprit d'un progrès libéral les sacrifices nécessaires. Généralement on pense qu'elle sera peu à peu pulvé-

risée par le travail des idées démocratiques; c'est là, en effet, un résultat probable; mais il ne faut pas oublier que l'Angleterre a donné un exemple bien autrement remarquable d'une exception à la règle générale par le contraste qu'elle a offert au moyen âge d'un pays libre, quand toute l'Europe était courbée sous le despotisme féodal. C'est à cet esprit de liberté que l'Angleterre a été redevable de ses grandes victoires du moyen âge. Il n'y aurait rien donc de surprenant que l'influence des grandes familles vint à se perpétuer pendant une période relativement longue, jugée du point de vue humain. Une opinion que nous trouvons prédominante dans les esprits et qui témoigne de la vigueur de cette influence, c'est que le suffrage universel vint-il à être adopté, et que les membres de l'aristocratie se présentassent-ils au peuple pour subir l'épreuve du *bulletin*, comme ils s'y présentent aujourd'hui pour ne subir que l'épreuve préalable, mais sujette à révision, de la *levée des mains*, ce sont eux encore qui l'emporteraient sur leurs compétiteurs des autres classes; et pourquoi? parce que les Anglais ont dans leur aristocratie une confiance presque sans limites.

L'histoire, nous dit-on encore, est là pour témoigner que la confiance des Anglais dans leur aristocratie n'a pas été mal placée. Une maison, par exemple celle des Percy — ce n'est pas strictement parlant une famille — qui a risqué six fois sa grande position et la tête de ses membres, a bien conquis le droit d'être écoutée quand la fortune publique est en cause. C'est, subjugués par ces antécédents, que les libéraux supportent l'influence aristocratique, qu'ils auraient, autrement, secouée depuis longtemps. La majorité de ceux qui conforment leur opinion sur celle d'une maison telle que les Percy ne connaissent peut-être pas son histoire, mais ils savent que c'est une vieille habitude que de prendre avis d'elle, et ils la pratiquent. Les Anglais ne renoncent pas à une habitude aussi longtemps qu'il ne leur a pas été prouvé qu'elle ne vaut rien. — L'avis donné se répand du château à la grange, de la grange à l'hôtel; de là parmi la société rare, mais puissante, qui vit en rapports étroits avec les grands, et au bout de quelques semaines, trois ou quatre cents individus ont émis les idées sur lesquelles Parlement et cabinet doivent régler leur conduite. La Chambre haute est le réflecteur immédiat de ces idées, et la Chambre des communes, qui est en rapports directs avec les grands propriétaires, subit leur action.

Voilà jusqu'où s'étend l'influence de l'aristocratie anglaise.

Tel est le tableau vrai, avec son ombre et ses lumières, de l'influence de l'aristocratie sur la nation. Mais nous verrons plus loin, au chapitre de la corruption électorale, ce qu'il faut entendre par les « moyens indirects, » d'une part, et la « déférence, » de l'autre.

et si l'aristocratie anglaise est assez détachée des intérêts humains pour user de son influence sans commettre la faute d'en abuser.

## VI

Il peut justement sembler singulier que le pouvoir exorbitant dont l'aristocratie anglaise est investie n'ait pas dégénéré depuis longtemps en despotisme ; que le peuple anglais n'ait pas été réduit à une condition de servitude. Si la nation a échappé à ce malheur, d'où elle n'eût pu se tirer que par la révolution, elle le doit à la division de l'aristocratie en deux parties, les tories et les whigs, et à la nécessité pour chacun de ces partis de s'appuyer sur elle pour se maintenir au pouvoir. La division de l'aristocratie a donc fait son salut autant que le salut de la nation. Cette division est encore un contraste avec l'homogénéité séculaire de la noblesse française. Il n'y a pas la moindre trace chez elle d'un pareil état de choses ; et il n'y a pas sujet de s'en étonner, en se rappelant dans quelles relations elle a vécu à l'égard du peuple et de la royauté. Cette scission de la noblesse anglaise en deux grands partis est — nous ne saurions trop insister sur ce point — ce qui, plus que toute autre cause, a contribué à sa conservation. C'est en quoi l'Angleterre se distingue de toutes les contrées qui ont passé ou qui sont gouvernées encore par un régime aristocratique.

Nous ne nous étendrons pas sur ce point, bien qu'il nous ouvre des perspectives précieuses sur la constitution politique de la société anglaise, s'il ne nous expliquait en même temps la popularité de l'aristocratie. Quelle que soit la question qui s'agite, la nation voit sa noblesse partagée en deux camps, prétendant chacun soutenir la bonne cause, et finissant par laisser voir au peuple de quel côté est réellement le bon droit. Et le peuple décide qui a raison par le renversement ou le maintien du parti qui est au pouvoir. Quelle que soit la question qui s'agite, la nation voit des membres de cette aristocratie prendre la parole ou la plume pour défendre la cause populaire contre la cause des grands. Nous pourrions citer ici les noms de maints personnages considérables de l'aristocratie qui combattent en faveur de la réforme électorale (sans aller, entendons-nous, jusqu'au suffrage universel). En France, on trouverait cette conduite étrange, et l'on n'aurait pas assez de mépris pour ces transfuges, pour ces ambitieux qui « trahissent leur caste et leur parti. » Le peuple anglais trouve, au contraire, tout naturel que son



aristocratie ne sacrifie pas la vérité, la justice, à un esprit de corps mal entendu et qui lui deviendrait fatal. Il trouve naturel cette conduite dont gouvernants et gouvernés ont également profité de temps immémorial.

Si les grands propriétaires fonciers se trouvent investis, par leurs richesses et l'influence qu'ils en tirent, de l'énorme pouvoir de remplir presque entièrement les Communes de leurs créatures, il est fort heureux pour eux-mêmes qu'ils ne puissent pas s'entendre pour n'envoyer que des gens ayant une seule et unique opinion. Il est fort heureux que si les uns ont le pouvoir d'envoyer des conservateurs, les autres aient le pouvoir d'envoyer des libéraux. S'il y a eu coercition sur les tenanciers, résistance d'une part, et congédiement de l'autre—comme c'est souvent le cas—les tenanciers ont la faculté de passer dans le camp contraire, où ils peuvent voter selon leur conscience; on peut affirmer, d'autre part, que si jamais le peuple anglais soupçonnait qu'on l'a, en quoi que ce soit, engagé dans une lutte de castes, il rassemblerait ses forces contre le pouvoir aristocratique. La première mesure qu'il adopterait serait l'abolition de la loi de primogéniture—clef de voûte de la société anglaise, comme elle l'est de toutes les aristocraties solidement établies,—elle ruinerait le pouvoir du propriétaire foncier dans l'Etat; elle le rendrait nul au bout de quelques années. C'est ce qui est arrivé en France depuis 1789; c'est la mesure que les Hollandais, dont les conditions sociales ont tant de points d'identité avec la société anglaise, ont appliquée récemment, et les conséquences s'en font déjà sentir. Partout où l'influence attachée à la grande propriété territoriale disparaît, l'aristocratie ne tarde pas à être comme broyée et convertie en « grains de sable. »

Il est bien connu que l'aristocratie anglaise résiste d'abord au courant des événements et finit par céder, mais elle n'accorde qu'une concession partielle, en même temps que la nation rabat de ses premières exigences, et la bonne harmonie, un moment troublée, est bientôt rétablie. L'aristocratie reprend son influence, dirige et concentre, sans se mettre en évidence plus qu'il ne faut, les forces populaires, qu'elle empêche de s'évanouir en aspirations creuses, en utopies, comme on le voit en certaines contrées du continent. De son côté, le peuple, qui connaît les avantages qu'il tire du gouvernement des classes élevées, n'oppose plus de résistance. Il sait que les grandes familles manient de temps immémorial l'arme de la politique avec une habileté souveraine; qu'elles sont les dépositaires de traditions séculaires, de secrets d'Etat; qu'elles préparent de grands coups de longue main; que, tout en travaillant à la richesse générale de la nation, elles ne s'immiscent jamais dans

les affaires privées des citoyens ; enfin, qu'elles ne recourent jamais à ces subterfuges, à ces confusions de mots d'où naît la confusion dans les idées, à ces spectacles, à ces mises en scène et autres procédés familiers des gouvernements du continent ; il sait tout cela, et il les juge par conséquent d'un œil un peu plus éclairé et avec des sentiments un peu différents de ceux que lui prêtent les réformateurs quand même et à grande vitesse, dont l'Europe est si riche.

Lorsque, par la loi de réforme de 1832, le peuple priva les grandes familles de l'autocratie légale qu'elles possédaient, au moyen de leur majorité dans le Parlement, ces familles firent contre mauvaise fortune bon cœur ; elles se résignèrent, sûres qu'à la longue l'influence de la propriété finirait encore par prédominer. La paix n'ayant plus été troublée depuis lors, de manière à entraver le développement industriel et commercial de l'Angleterre, les biens de l'aristocratie se sont accrus énormément. L'habileté qu'elle a toujours déployée en toutes choses l'a autorisée à prendre la direction de la plupart des entreprises productives. Elle a réformé l'agriculture, ouvert des mines, construit des ports, planté des forêts, creusé des canaux, accepté le système des chemins de fer et tiré le plus de profit possible de ce nouveau moyen de communication et de transit ; enfin, bâti les faubourgs des grandes villes. Capables et audacieuses, regardées encore aujourd'hui avec une curiosité sympathique par le peuple, pleines du sentiment d'individualité, de ce sens personnel qui est la force de l'aristocratie, ces familles se sont jetées de nouveau dans l'arène politique et ont rapidement regagné presque tout le monopole de leur ancien crédit. Ainsi qu'elles l'avaient prévu il y a trente ans, l'influence de la propriété a fini par prédominer entièrement dans l'Etat. On en a une preuve évidente dans l'adoption, il y a une session ou deux, de la nouvelle loi de chasse. Les députés des villes n'avaient aucun intérêt à accroître la sévérité draconienne de ces sortes de lois et ils n'aimaient pas les dispositions nouvelles, les considérant comme injustes, superflues. Les tenanciers sentaient que les innovations proposées étaient une nouvelle atteinte à leurs droits, et les travailleurs agricoles regardaient l'addition du pouvoir accordé par la loi projetée à la police, comme une oppression ouverte. Tout le monde était donc opposé à cette loi. Pourtant elle fut adoptée, et elle le fut, ce qui est pis, par une majorité plus grande qu'aucune qui ait sanctionné les mesures les plus graves proposées par l'administration la plus papulaire. Cet incident fit ouvrir les yeux à la nation, et la nation, qui veut bien être gouvernée par l'aristocratie, qui rend justice à ses mérites et à ses grandes qualités, mais qui se refuse à un joug quelconque, a poussé le cri d'alarme.

C'est pour remettre les choses sur le pied où elles furent placées en 1832 que l'on demande unanimement, en Angleterre, *une réforme* de la loi électorale. Mais, de là aux aspirations au suffrage universel qui se sont fait jour il y a quelques semaines, il existe, dans l'esprit public, un abîme. Bien que l'histoire d'Angleterre ne soit que le récit des intrigues des familles gouvernantes, la nation sait ce que ces familles ont fait pour elle, et leur reste fidèlement attachée par aversion de l'inconnu, en haine des aventures.

Il nous reste à exposer les plans de réforme proposés par les divers partis, et les visées poursuivies par ces partis, au moyen ou sous prétexte de cette réforme.

JUSTIN AMÉRO.

(La 2<sup>e</sup> partie à la prochaine livraison.)

---

---

---

L A

# DERNIÈRE CHANSON

SCÈNES DU MACONNAIS

---

PREMIÈRE PARTIE

I

La salle de danse est le lieu de réunion le plus important des villages mâconnais. Le porche de l'église, les cabarets et, en hiver, les étables, sont aussi des centres de causerie ; mais la sortie de la messe n'assemble sur la place que les cultivateurs occupés du cours des céréales ou de la dernière gelée ; les cabarets ne groupent que de rares joueurs autour de leur unique billard, et les veillées dans les étables disséminent les villageois selon les quartiers ou les hameaux qu'ils habitent. La salle de danse seule a le privilège de réunir, chaque dimanche, la population tout entière.

C'est là que se préparent les mariages ; là que les mères supputent la fortune de celui-ci, les chances que donnent à celui-là sa prestance et son esprit ; là que chaque jeune homme courtise pendant de longues années la jeune fille de son choix. Ce vieux mot, *courtiser*, dont le sens disparaît de jour en jour, est employé dans tout le Mâconnais et peut seul exprimer ce servage amoureux, qui a ses règles, ses formes consacrées par un usage séculaire, et qui jette une poésie agreste sur les romans de cœur de ce pays.

Parmi les villages du Mâconnais qui conservent le goût le plus vif

pour la danse, il faut compter en première ligne Uchizy, une des plus riches communes qui soient de Tournus à Mâcon. S'il en faut croire les savants, c'est une colonie sarrasine, et cette tradition s'est si bien conservée dans les masses populaires, que les habitants de Farge et de Saint-Oyen raillent la pétulance des villageois d'Uchizy en les nommant dédaigneusement : « Ces Sarrasins ! » Les *Sarrasins* acceptent gaiement ce nom et les bénéfices de leur origine orientale. Ils sont plus affinis que leurs voisins, chez lesquels la race bourguignonne pure a conservé l'encolure puissante, la rondeur de manières, la sève robuste, mais peu cultivée, qui la caractérisent. Si le vieil esprit gaulois vit à Uchizy et voltige, sur les lèvres de ses habitants, en reparties colorées par une langue presque identique au français du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est que cette petite tribu s'est assimilé le génie de notre nation en le mêlant à un reste de ses instincts primitifs qui rend original et caractéristique tout ce qui se dit et se fait dans ce village.

Certainement, l'on danse beaucoup à Plottes, à Lugny, à Charonnay, mais pas avec passion comme à Uchizy. On aime aussi dans tous ces villages, blottis dans la verdure comme des nids d'oiseaux, mais pas de la même manière qu'à Uchizy, où l'on aime avec emportement, avec ardeur, avec les douleurs délicates qui atteignent seulement les âmes très cultivées. Aussi nulle part on ne compâtit autant aux chagrins d'amour. Tous, dans ce village, les connaissent pour les avoir éprouvés ; tous, jusqu'aux vieilles gens, soupirent lorsque l'annonce des bans de mariage vient séparer deux cœurs qu'une longue affection unissait. Comme partout, l'intérêt, les amosités de famille à famille se mettent en travers des inclinations, et ces attachements sont profonds dans ce pays, où les mœurs rapprochent sans cesse les jeunes gens. Au seuil des portes, dès leurs premières années, plus tard aux champs, à l'école, au catéchisme, enfin au bal, ils se retrouvent sans cesse, et le préféré aux jeux enfantins se transfigure un beau jour aux yeux de la fillette rêveuse et devient son bien-aimé. Lui aussi perd sa hardiesse indifférente ; il reste troublé devant sa compagne de la veille, et voilà l'amour venu, un amour d'autant plus fort qu'il est tissu dans la vie même de ces adolescents.

On devine l'émotion produite par une de ces décisions paternelles qui bouleversent deux existences. Au bal, les jeunes filles plaignent, consolent ou envient leur amie malheureuse. Au risque de bouderies jalouses, les jeunes gens n'ont de regards que pour les amants séparés. Les mères commentent les causes de cet événement. La danse en serait négligée, s'il était possible à la jeunesse d'Uchizy de délaissier la danse pour quoi que ce soit.

Aucune de ces ruptures ne fit plus vive impression que celle de Marie Montaud et de Pierre Gérard. On était si bien habitué à les voir danser ensemble que, dans les noces, aucun jeune homme n'aurait osé demander pour *chevalière* Marie Montaud. Quoiqu'elle fût riche et jolie, elle était peu recherchée dans les bals, tant l'assiduité de Pierre tenait à distance ceux qu'auraient pu attirer les yeux noirs et la fine taille de Marie. De temps en temps, il est vrai, quelque jaloux disait, en haussant les épaules, que le père Montaud ne donnerait jamais sa fille, ses vignes et sa maison du Pilon à un garçon sans avoir ; mais ces propos n'arrivaient pas jusqu'à Pierre, qui ne songeait ni au père Montaud ni à sa fortune, et qui aimait Marie comme on aime à vingt-trois ans dans les campagnes, avec patience et naïveté, et pour le seul bonheur d'aimer.

Malheureusement, ce bonheur est de ceux qui ne durent guère. Si la mère Montaud, moitié par faiblesse, moitié par affection pour sa fille unique, laissa ignorer pendant quatre ans à son mari cette inclination, il vint un moment où ceux qui pouvaient prétendre à une alliance avec la famille Montaud critiquèrent par malice et par envie l'assiduité de Pierre à la maison du Pilon. Il y passait toutes les veillées d'hiver ; comme il était aussi délié d'esprit qu'adroit de ses mains, il savait aussi bien amuser toute la compagnie par ses récits, que greffer au printemps les arbres du verger, tailler les rosiers du parterre, aider à décharger un charroi de foin ou prendre dans les bois des Lies et de Farge des couvées de linots et de pinsons, qu'il élevait pour en faire présent à Marie. Quand on se fut accordé pour lui nuire, on y parvint vite, car il n'y avait pas à Uchizy d'homme plus fier que Jacques Montaud. C'était un vrai *Sarrasin*, à tête vive, à parole prompte. Il commença par quereller sa femme, la Reine Jardy \*, tant et si fort qu'elle ne sut que pleurer et trembler, car c'était une personne craintive, qui depuis vingt ans n'avait pas une seule fois tenu tête à son mari, même quand elle était sûre d'avoir le bon droit de son côté. Dans cette occasion, elle sentait bien qu'elle avait eu tort de laisser suivre à sa fille les anciennes coutumes, et elle ne chercha même pas à s'excuser. Les larmes de la Reine Jardy firent réfléchir son mari. Malgré sa promptitude, c'était un finaud que le père Jacques. Il pensa que défendre à Marie de danser avec Pierre serait l'exciter à la désobéissance, et il recommanda à sa femme de ne pas parler à sa fille de cette discussion ; puis, à l'aide de deux parents, il s'arrangea de manière à faire savoir au jeune homme que la famille Montaud se moquait de la hardiesse d'un pauvre garçon capable de faire la cour par cupidité à une fille

\* A Uchizy, les femmes mariées continuent à porter leur nom de famille.

riche. Il sut aussi insinuer que Marie était presque engagée avec un propriétaire de la Bresse, et, pour donner couleur à ce mensonge, il l'emmena à Lyon pour lui montrer la ville, mais il eut soin de faire entendre qu'il allait visiter les parents de son futur gendre.

Quand Marie revint, tout Uchizy se préparait pour la Saint-Pierre, qui tombe le premier dimanche d'août. C'est la plus belle fête du pays. Chaque fille avait beau combiner sa toilette, Marie était sûre d'être la mieux parée, car elle avait rapporté de Lyon une robe de soie bleu pâle et de fines dentelles pour sa coiffe et son rabat. Mais la pauvre petite ne jouit pas de son triomphe, et elle eût donné sans regret ses beaux atours pour la robe d'indienne d'une fille de ferme que Pierre fit danser toute la soirée sans daigner jeter les yeux sur son ancienne bonne amie. De dépit, Marie quitta le bal à dix heures et elle alla pleurer au fond du verger, pour ne pas entendre le bruit que faisaient les invités de son père, qui fêtaient la Saint-Pierre le verre à la main et la chanson sur les lèvres.

Ce fut en vain qu'elle voulut faire la fière, la résolue les dimanches suivants ; elle ne put réussir ni à cacher sa tristesse ni à abandonner son inclination. Comme Pierre ne venait plus au Pilon, elle alla plus souvent chez son amie Claudine, nouvellement mariée au tisserand Rousseau, chez lequel il travaillait ; elle ne put rien savoir des causes de ce changement, car Pierre était trop discret pour faire des confidences à la Claudine, et dès que Marie arrivait, il trouvait toujours un prétexte pour quitter son métier, après lui avoir dit honnêtement bonjour, et elle restait seule avec Claudine, qui défaisait des trames en causant gaiement. Lorsqu'enfin Pierre était obligé de lui adresser quelques paroles, c'était d'un ton si tranquille, qu'elle finit par croire à ce qu'on dit de la légèreté des hommes et de leurs vilains caprices.

Malgré sa douceur habituelle, Marie était bien la fille de Jacques Montaud, et elle pouvait, par moments, se montrer très brève et très décidée. Lorsque son père, la voyant soupirer et languir, lui annonça que Joseph Bléré de Pont de Vaux-la-demandait en mariage, elle répondit qu'elle consentait à l'épouser avant même d'avoir regardé ce jeune homme, qui n'était point mal, quoiqu'il eût ce gros air endormi particulier aux Bressans. Jacques Montaud se donna garde de laisser réfléchir sa fille. Le beau-père et le gendre étaient bien d'accord, car c'était le mariage de leurs sacs d'écus qu'ils faisaient ; aussi Joseph Bléré seconda l'empressement du père Montaud ; il vint trois fois par semaine dans son joli cabriolet de marchand de blé ; il s'occupa des bans et du contrat bien plus que de plaire à Marie, qui, sans y songer, se trouva fiancée un mois après son consentement à ce mariage.

Le jour des fiançailles était un samedi, et le lendemain, en pensant qu'elle était obligée d'offrir au bal des dragées à tout le monde, Marie eut l'idée de rester à la maison ; mais Joseph Bléré tenait à se faire honneur de sa jolie fiancée ; il la pria beaucoup d'aller danser avec lui, et l'orgueil poussa Marie à braver Pierre à son tour. Elle partit, cruellement satisfaite de se venger de son dédain, de son silence et de son abandon.

## II

La salle de bal d'Uchizy n'est ni très vaste, ni très belle. Les musiciens, un cornet à piston et un violon, ont peut-être plus de bonne volonté que de talent ; mais leurs valsees sont entraînantes, leurs polkas bien rythmées ; c'est là tout ce que demande la jeunesse d'Uchizy, pour laquelle la danse, même accompagnée de vieux airs, est un plaisir toujours attrayant, toujours nouveau.

Entre chaque quadrille, les jeunes filles s'alignent en une espèce de front de bataille. Instinctivement, les plus jolies et les plus qualifiées prennent le premier rang, et laissent derrière elles la foule des beautés médiocres ou timides. Cependant quelques coquettes raffinées se cachent dans un coin obscur, pour avoir la gloire d'être recherchées par les danseurs, qui rompent vivement les rangs pressés des jeunes filles pour venir les inviter.

De leur côté, les jeunes gens se groupent sur l'escalier de quelques marches qui conduit au café dépendant de la salle de bal. Il n'est pas besoin de dire qu'il se fait entre les deux camps un échange d'oeillades, de sourires, de mines boudeuses ou mutines. C'est le moment des observations malignes ou enjouées, des bonheurs furtifs, car telle fille à qui sa mère défend de danser avec tel jeune homme peut alors le regarder à son aise, et l'on apprend à lire et à dire bien des choses dans un regard, lorsque tout autre langage est interdit.

Le bal était très animé vers huit heures, lorsque Marie y arriva avec sa mère et Joseph Bléré. La Reine Jardy quitta sa fille et alla se placer sur un de ces bancs où les vieilles mères côtoient les jeunes femmes que le mariage prive des plaisirs de la danse, exclusivement réservé aux jeunes filles qui n'ont ni le souci ni les devoirs d'un ménage. Joseph Bléré alla donner des poignées de main aux fils des riches propriétaires d'Uchizy. Comme il connaissait Pierre Gérard pour lui avoir souvent vendu du chanvre et du blé à Pont-de-Vaux, il lui tapa sur l'épaule avec un air de protection, et lui donna un



bonsoir un peu fier. Le fiancé savait que Pierre avait été le danseur de Marie ; mais il crut se montrer très comme il faut en ne boudant pas ce pauvre garçon au moment où il était si dédaigné.

Au lieu de prendre au premier rang des jeunes filles la place qu'elle y occupait toujours, Marie se réfugia près du banc sur lequel son amie Claudine était assise.

« Ce pauvre Pierre ! dit Claudine tandis que Marie l'invitait à faire, le lendemain, une promenade jusqu'à la Saône.

— Tu ne me réponds pas, repartit Marie. Viendras-tu ? Nous dînerons sur l'herbe. Ce sera une bonne journée pour moi si tu nous accompagnes.

— Je ne connais pas votre M. Bléré, et je sais que les fiancés aiment à être seuls, dit Claudine en examinant son amie, qui détourna les yeux. Ah ! continua-t-elle avec étonnement, les voilà qui causent ensemble. »

Bien que Marie se fût assise de manière à ne pas voir le groupe des jeunes gens, elle garda un silence, une immobilité qui piquèrent Claudine.

« Comme tu es changée ! continua-t-elle. Si tu te ranges aux volontés de ton père, ce n'est pas bien de refuser à Pierre un petit sentiment de pitié. Tu as tort de ne pas lui donner cette consolation.

— Pierre est tout consolé d'avance, dit Marie avec dépit ; il se moquerait de toi, il se fâcherait peut-être s'il t'entendait le plaindre de ce qui ne lui cause aucun chagrin. »

Les jeunes filles, qui avaient respecté un instant l'entretien des deux amies, les entourèrent en réclamant *les fiançailles*. Marie prit un sac de bonbons des mains de sa mère et parcourut les rangs de ses compagnes, qui y puisèrent tour à tour. Les jeunes gens s'approchèrent. Chacun d'eux donna un petit compliment à Marie en échange des dragées qu'elle leur offrit. Pierre se tenait en dehors du groupe empressé qui entourait la fiancée ; mais, se voyant observé par de malignes commères, il s'avança à son tour et plongea la main dans le sac à moitié vidé, en levant sur Marie un regard qu'il s'efforçait de rendre indifférent. Une clameur s'éleva. Tous les jeunes gens parlèrent à la fois confusément :

« Pierre, prends donc le sac entier.

— Tu l'as gagné en faisant danser Marie.

— Pierre, c'est ton droit. Tu connais la coutume.

— C'est ton payement.

— Alors, nous sommes donc quittes ? » dit Pierre, dont on prit la réponse pour une plaisanterie.

Mais la fiancée ne se méprit pas au sens de cette exclamation, car

elle sentit trembler la main du jeune homme pendant qu'il s'emparait du sac de dragées.

« Sans doute, nous sommes quittes et toujours bons amis, » ajouta lourdement Joseph Bléré.

Dans ce moment, des plaisants présentèrent à Pierre un bouquet de romarin mêlé de brins de cyprès et un verre plein de vin blanc. Cette cérémonie railleuse engage l'amant délaissé à boire avec ses camarades et à noyer dans l'oubli de l'ivresse les chagrins de l'amour.

En venant au bal, Pierre s'était résigné d'avance à tout ce qui l'y attendait. Il n'avait pas cru payer trop cher, par ces épreuves, le plaisir de danser encore une fois avec Marie. Il avait beau la trouver ingrate et injuste, son ressentiment contre elle n'avait pu lui arracher le désir de retrouver pour quelques minutes l'innocent bonheur du passé. Il voulait sentir encore une fois sa petite main sur son épaule, et sur son bras, le poids léger de sa taille souple, près de ses yeux, ces yeux menteurs, mais charmants, qui lui avaient promis l'amour par leurs regards troublés. Mais, pour avoir droit à ce triste et dernier plaisir, il fallait supporter les commentaires satiriques, les sourires de commisération, la pitié, plus blessante encore que la moquerie, mille supplices enfin, dont la fierté de Pierre s'était d'avance indignée. Aucun de ces tourments prévus n'avait pu vaincre son désir, et il était arrivé au bal un des premiers, après s'être promis de ne laisser deviner sa douleur à personne.

Lorsqu'on lui apporta le bouquet et le verre de vin, Pierre plaça les fleurs à sa boutonnière ; mais, le bouquet se trouvant trop gros, il en arracha le cyprès en disant : « A petit chagrin, point de deuil. » Puis il but le vin et invita tous ses amis à monter au café après le quadrille, dont les premières mesures se faisaient entendre, car les musiciens, qui suivaient de l'œil, du haut de l'estrade, cette petite cérémonie, en avaient attendu la fin pour donner le signal de la danse.

Les jeunes gens se dispersèrent pour aller engager leurs danseuses. Joseph Bléré prit sans façon la main de Marie, qui s'était rassise toute pensive auprès de Claudine Rousseau.

« Doucement, monsieur Bléré, dit Pierre au fiancé, c'est à moi à danser avec la Marie Montaud.

— Elle vous a promis ce quadrille ? demanda Joseph en écarquillant ses gros yeux.

— Point du tout, répondit Pierre froidement, et je n'ai pas même besoin de lui demander si elle m'accepte pour danseur ; elle sait que ce quadrille m'appartient.

— Bah ! et de quel droit ? demanda Joseph ébahi.

— Du droit que me donne ce petit bouquet, repartit Pierre en montrant le romarin. Du reste, monsieur Bléré, toutes les autres danses seront à vous ; celle-ci est la dernière pour moi.

— Ah ! je comprends. Que les gens d'Uchizy sont drôles avec leurs vieilles coutumes. Dansez avec Marie, mon garçon, non-seulement ce quadrille, mais encore jusqu'à la noce si vous voulez.

— Votre fiancé est bien aimable, » dit Pierre à Marie en la conduisant au milieu de la salle.

Marie leva la tête à cette manière de parler inaccoutumée, car à Uchizy, les jeunes gens riches ou pauvres étant élevés ensemble, se tutoient toujours ; elle n'avait pas le courage de répondre, mais son regard venant à rencontrer cette jolie fille de ferme que Pierre faisait danser depuis la Saint-Pierre, elle trouva la force de lui dire :

« Il est très bien.

— Et avec cela, riche et.... Bressan. Il a tous les avantages possibles.

— Vous voulez vous moquer, dit Marie très blessée. C'est la manie des gens de ce côté de la Saône de rire des Bressans. Il y en a qui valent mieux que des Chiserots.

— Ce que j'en dis n'est pas pour vous offenser.

— Si ce n'est pas pour me fâcher, pourquoi dis-tu..... »

Ce *tu* échappé à Marie fit tressaillir Pierre ; elle ne finit pas sa phrase, et pâlit sous le regard que le jeune homme laissa tomber sur elle. Le quadrille commença à enlacer, à croiser les groupes des danseurs. La musique, bien connue, ramenait à chacun de ses motifs mille souvenirs dans l'âme des jeunes amants. Cette mélodie naïve leur rappelait des émotions bien douces. C'était à cette ritournelle que Pierre avait serré pour la première fois la main de Marie. Un soir de fête, au rond de cette pastourelle, le flot des danseurs avait été si envahissant que Marie serait tombée si Pierre ne l'avait saisie et retenue avec force, et cette étreinte leur avait fait sentir que les battements de leurs cœurs étaient à l'unisson dans le même rythme d'amour.

Quand le quadrille finit, les deux amants crurent s'éveiller d'un rêve, car ils avaient savouré quelques instants ce bonheur exquis qu'on arrache à la cruauté des séparations.

« Adieu, dit sourdement Pierre, adieu à toi, à la danse, au plaisir, à Uchizy.

— Non ! répondit-elle avec feu. On joue une valse ; les musiciens ne s'arrêtent pas. Valsons encore. »

Ils valsèrent, mais Pierre sentit s'élever dans son cœur un tel orage de colère, d'amour, de fierté et de regrets, qu'il eut envie d'étouffer, en la serrant contre lui, cette fille incompréhensible dans

sa pitié et dans son dédain. Puis tout à coup, il se trouva si abattu, qu'il fut obligé de s'arrêter. Heureusement, ils étaient seuls près de la porte du bal.

« Qu'as-tu ? lui demanda-t-elle avec inquiétude.

— Rien. J'ai chaud..... Je veux dire j'ai froid ; c'est tout. Allez-vous-en vers votre fiancé.

— Tu veux donc encore me faire de la peine ?

— C'est à moi que vous dites cela ? répondit Pierre d'un ton amer en détournant la tête pour qu'elle n'y vit pas les deux larmes que ses efforts contenaient mal.

— Je n'ai pas les premiers torts ! s'écria-t-elle.

— Vous avez raison, dit Pierre avec plus de courage. Voilà la valse finie, je vais vous reconduire. »

Un quart d'heure après, tous les jeunes gens étaient montés au café. Quelques rares danseurs animaient seuls le bal ; encore allaient-ils souvent à la buvette, d'où ils revenaient gais et ravis. « Ce Pierre Gérard était très amusant : il faisait là-haut des contes à mourir de rire ; il chantait à merveille. » Voilà le résumé de tout ce qu'ils contaient aux jeunes filles avides de connaître l'intérêt qui leur faisait désertier la danse. Mais on entendit bientôt un cliquetis de verre brisé, un bruit de voix, de pas, et au bout de quelques minutes, Pierre descendit les marches de l'escalier, traversa la salle et sortit. Il était très pâle et cachait une de ses mains dans son gilet. Quelques-uns de ses amis le suivaient, mais il leur fit un signe si impératif, qu'ils le laissèrent partir seul. Il n'est pas besoin de dire que ces jeunes gens furent entourés et questionnés. Ce qui était arrivé n'était qu'un simple accident. Pierre, après avoir trinqué avec M. Bléré, avait cassé son verre en le posant trop fort sur la table. Les éclats du verre l'avaient blessé à la main, mais les coupures n'étaient pas graves, et il ne s'était esquivé qu'afin de n'occuper personne d'un mal si léger.

« Adieu, dit Claudine Rousseau à Marie. Je vais le trouver, ce pauvre garçon. Je ne veux pas le laisser seul. Dans l'état où il est, je ne sais pas de quoi il est capable.

— Mais ceci n'est qu'un accident ? demanda Marie avec trouble.

— Sans doute. Il a le cœur trop grand pour se donner en spectacle ; mais il a une forte peine, puisqu'il veut quitter Uchizy demain. Ah ! tu as été bien trompeuse envers lui. Tu lui as laissé croire trop longtemps qu'il te plaisait. Il ne se consolera pas.

— Il part demain..... Je ne veux pas qu'il parte.

— Il faut qu'il reste, n'est-ce pas, pour danser à ta noce ?

— Claudine, tu es méchante. Ecoute, je veux le voir. Dis-lui de se trouver dans une heure à la haie de notre verger. »

Le bal étant tout à fait désorganisé, les musiciens se préparaient à descendre de l'estrade. Alors l'un d'eux, frappant ses mains l'une contre l'autre pour attirer l'attention, dit à haute voix :

« On est prévenu qu'il y aura samedi prochain une *dernière chanson*. »

### III

Claudine avait accepté avec plaisir, presque avec orgueil, la commission de Marie. Il entra dans sa joie beaucoup de pitié pour les peines de Pierre et un peu de colère contre ce Bressan qui prétendait épouser la fille la plus jolie d'Uchizy. Il n'y a pas longtemps que tout mariage hors de la commune était rendu impossible par une tradition fort tenace. Il a fallu que le chemin de fer, cette voie prompte des idées, vint mettre Uchizy à la porte de Mâcon et de Lyon, pour que des alliances fussent possibles entre les *Sarrasins* et leurs voisins les plus proches. Encore maintenant, c'est un chagrin public lorsqu'une jeune fille va enrichir un étranger de sa beauté et de sa fortune. Aussi Claudine courut à sa maison pour engager Pierre à se rendre au verger du Pilon.

Elle le trouva au coin de la cheminée, la tête dans ses deux mains, dans l'attitude d'un homme brisé par la peine. Comme elle était adroite et fine, elle ne le déranga pas brusquement de ses réflexions ; mais, allant prendre dans son berceau son petit enfant qui s'était réveillé en entendant rentrer sa mère, elle le berça en chantant pour le rendormir. Pierre, honteux de s'être laissé surprendre, tâcha de s'esquiver sans bruit par la porte de l'escalier.

« Eh bien, Pierre, dit Claudine qui le guettait, où t'en vas-tu si sournoisement ?

— Dormir, si vous n'avez pas besoin de moi, madame Rousseau.

— C'est une manière de parler, Pierre, car je gage que tu n'as point sommeil.

— Et pourquoi donc pas ? Ce petit mal que je me suis fait n'est rien ; j'ai mis ma main sous la pompe du donjon, car j'ai pris un peu l'air en sortant du bal, et mes coupures ne saignent plus.

— Attends, je vais l'envelopper d'un morceau de toile. Mais ce n'est pas du mal que tu as à la main que je parle, c'est du mal que tu as au cœur.

— Vous voulez rire. Pourquoi aurais-je de la peine ?

— Si tu n'en avais pas, tu ne nous quitterais pas si vite. Nous te regrettons ; tu es un fin ouvrier, et l'on nous fait des compliments

des pièces de toile qui sortent de ton métier. S'il s'agissait seulement d'une augmentation de gage, quoique de jeunes mariés ne soient jamais trop économes, Rousseau ferait un sacrifice pour te garder.

— Vous êtes bien honnête, je vous remercie. Mais mon père se fait vieux et ne peut pas contenter toutes ses pratiques ; maintenant qu'il a fini de payer sa maison, il a renvoyé ses locataires et mon métier peut tenir à côté du sien. En étant près de lui, je lui ôterai le plus lourd de sa besogne.

— Je sais que tu es un bon fils ; mais ce que j'ai à te reprocher, Pierre, c'est que tu n'es pas un ami confiant.

— Je n'ai point de secrets, dit tristement le jeune homme.

— Pour te punir, j'en ai un à te dire que j'ai envie de garder pour moi.

— Faites selon votre idée, madame Rousseau, répondit Pierre avec tranquillité, comme un homme auquel tout est indifférent, puis il monta quelques marches de l'escalier qui conduisait à sa chambre.

— Mais voyez donc ce garçon, qu'il faut prier pour qu'il écoute des nouvelles agréables ! s'écria Claudine. Redescends, Pierre, j'ai quelque chose à te commander. »

Il redescendit en silence.

« Tu vas aller, continua-t-elle, au verger du Pilon. Tu passeras par le trou de la haie. On t'attend.

— Qu'avez-vous à envoyer ou à faire dire ?

— Moi ! rien.

— Je croyais que vous aviez une commission à me donner.

— Tu ne devines pas que Marie veut te voir ?

— Ah ! si c'est cela, bonsoir, madame Rousseau. Je m'en vais de ce pas dormir.

— Pierre, tu es ingrat envers Marie.

— Non, mais je suis un honnête garçon. Vous voulez que j'aille voir en cachette la fiancée de Joseph Bléré. Si je me rendais à votre conseil, je mériterais toutes les critiques qu'on a faites de ma conduite. Elle s'est promise de son plein gré à ce Bressan. C'est son égal, son pareil ; moi, j'ai été bon seulement à la faire danser quatre ans. Je ne me plains pas, je ne réclame rien ; mais elle non plus ne doit rien avoir à me dire.

— Tu es un singulier amoureux. Si Rousseau avait été aussi fier que toi, nous ne serions pas mariés. Tu sais que son père était en procès avec le mien ; ils nous défendaient de nous parler. Ah ! bien, ils auraient plutôt fait retourner la Saône à Chalons. Il n'était pas d'heure du matin ou du soir où Rousseau ne trouvât moyen de venir

me dire quelques mots d'amitié, et voilà comment se font les mariages qu'on veut empêcher.

— Ce ne serait pas mon goût de me marier malgré tout le monde. Vous avez eu raison, vous et M. Rousseau, puisque vous étiez cousins, que vous vous aimiez et que vous avez réconcilié vos parents. Mais, ici, ce n'est pas la même chose. Marie ne m'aime point.

— Tu parles bien, mon garçon, » dit la voix chevrotante de l'aïeule de Claudine, réveillée par cette conversation. Puis, entr'ouvrant les rideaux de serge, passémentés de rubans de fil blancs, de son lit à colonnes, la vieille dit à sa petite-fille :

« Tu as tort, Claudine, d'inciter Pierre à aller voir Marie Montaud. L'amour passe et le devoir reste. Ce pauvre garçon a pu aimer cette fille riche sans reproche tant qu'il ne connaissait pas l'idée de Jacques Montaud ; mais ores que le père s'est décidé, il n'irait quérir là-bas que des regrets. Il faut te résoudre, Pierre, contre ton propre cœur. Agis aussi bien que tu parles.

— Ma grand', dit Claudine avec cette vivacité caressante, mais peu respectueuse, familière aux jeunes Mâconnaises, vous êtes trop âgée pour vous mêler d'intérêts d'amour. Dormez, dormez et laissez-moi dire à Pierre qu'il a plus de fierté que de cœur. La Marie tient à le voir, sans doute, pour lui demander pardon de l'obéissance qu'elle doit aux ordres de son père. Faut-il lui laisser croire qu'il la méprise à cause de sa soumission ? C'est bien assez des ennuis que lui causera ce gros Bressan, qui tient plus de vin qu'une futaille et qui fait plus de bruit qu'un sonneur de cloches. Pierre, n'ajoute pas à ses peines celle de voir si mal finir son amour de jeunesse. Va lui donner bravement une poignée de main, et le poids que tu as sur le cœur sera moins lourd.

— J'y vais, répondit Pierre avec émotion, parce que je vois bien que vous me traiteriez d'orgueilleux et parce que je n'ai jamais rien refusé à Marie. Mais j'ai peur que, tout en voulant notre bien, vous ne nous conseilliez bien mal.

— Ah ! jeunesse ! jeunesse ! » soupira l'aïeule en laissant retomber la pente des rideaux ; puis elle médita un sermon contre l'imprudence de sa petite-fille.

#### IV

Pendant que Pierre traversait le quartier du Château pour aller au Pilon, il lui vint une mauvaise pensée qui le fit retourner sur ses

Diminutif employé dans le Mâconnais.

pas ; il se figura que Marie voulait s'assurer par elle-même des regrets de son ancien amoureux, afin d'en tirer vanité. Il avait été si peu maître de lui-même au bal, qu'il craignit une nouvelle faiblesse ; il longea donc les murs du cimetière et se prit à courir comme un fou du côté des Ecuyers jusqu'à la chapelle abandonnée de Saint-Humi. Là, il s'assit sur les degrés de pierre tout ébranlés et se mit à songer tristement, la tête appuyée contre la vieille porte de bois sous laquelle passait en gémissant un vent doux qui faisait voltiger les feuilles jaunies des noyers et plier les hautes herbes.

Des jeunes gens de Chardonnay passèrent sur la route en chantant. Cette gaieté secoua Pierre de ses pensées. Il se dit qu'à vingt-quatre ans, la vie d'un homme n'est pas perdue pour un amour trompé ; il se rappela ce que disent les vieux : *Les feux qui jettent le plus de flamme sont les plus prompts à s'éteindre*. Pour braver sa peine, il voulut entonner le couplet qui lui arrivait de loin à travers les vignes, car il savait tous les airs connus dans les campagnes, étant beau chanteur comme tous les tisserands ; mais il ne put jamais aller jusqu'au refrain ; sa voix tremblait, son gosier était serré ; plus il s'efforçait, plus il se sentait suffoqué, et son pauvre cœur éclata dans un sanglot ; et les larmes lui partirent des yeux.

Mais les larmes que le chagrin arrache à un homme jeune et fort ne le soulagent point. Lorsque Pierre se sentit incapable de cacher sa faiblesse, il résolut de partir à l'instant pour Tournus sans voir Marie, sans même prévenir Rousseau. La nuit était belle et tiède, bien qu'on fût en octobre. La lune se levait dans son plein sur les hauteurs de Marna, entre deux bouquets de chênes verts ; il ne fallait que deux heures de marche pour arriver à la maison paternelle. Pierre se leva du seuil de la chapelle en ruines et dit adieu du regard à cette campagne, dont le calme rendait plus cruel le désordre de son cœur. Il sourit amèrement en voyant se dessiner au-dessous des Carrières-Rouges la Croix des Glaçons, auprès de laquelle ils s'étaient arrêtés si souvent. Là, en revenant de cueillir du buis pour le beau jour de Pâques-fleuries, elle lui avait juré de l'aimer toujours et de se garder à lui. Dans ces prairies, que le brouillard couvrait d'une gaze blanche, ils avaient causé maintes fois au pied des saules gris, près du ruisseau clapotant dans son lit pierreux, bordé de menthe et de renoncules ; dans ces vignes, au milieu des gais propos de la vendange, ils avaient passé de bonnes heures, à genoux dans la même range, devant le même cep ; là, leurs mains s'étaient parfois rencontrées autour des mêmes grappes dorées ; leurs yeux s'étaient souri de près, et plus d'une fois, il l'avait embrassée sans que cette liberté offensât personne, dans ces jours où



les fumées du vin doux rendent les amoureux hardis et les pères indulgents.

A chaque pièce de terre, à chaque buisson du chemin, de doux souvenirs se dressaient devant le jeune homme et lui déchiraient le cœur. Aussi marchait-il à grands pas dans les fossés de l'ancien château. Il rase le village en se cachant dans l'ombre des maisons, afin d'éviter les rares passants attardés, et il se dirigea vers le chemin de Farge, qui mène à Tournus. Il était obligé de passer devant le Pilori ; mais il ne s'en avisa qu'au moment où il aperçut la maison Montaud. Retourner sur ses pas pour rejoindre la grand'route par la Vie des Fourches eût été bien long, et il se flatta de s'esquiver rapidement sans être aperçu. Comme il était resté une heure au moins à Saint-Humi, il pensa même que Marie s'était fatiguée d'une si longue attente ; mais comme il franchissait presque en courant le coin du verger, une main le saisit à l'épaule, et Marie, qui avait traversé la haie en l'entendant venir, lui dit :

« Où vas-tu donc, Pierre ? Tu me rends inquiète. Voilà bien longtemps que je t'attends.

## V

— Où je vais, Marie ? Je vais à Tournus, répondit Pierre d'un ton décidé, pour se cacher à lui-même combien il était touché d'avoir été attendu avec une telle persistance.

— Tu as de mauvaises nouvelles?... ton père est malade ?

— Point du tout, mais.... je quitte Uchizy.

— Au milieu de la nuit, quand tu sais que j'ai à te parler !

— C'est pour me dire adieu, n'est-ce pas ? Eh bien, je passe, je vous dis adieu, Marie, et vous souhaite bien du bonheur.

— Du bonheur, à moi ! C'est toi, Pierre, qui me souhaites du bonheur !

— Vous avez raison, c'est bien lâche de ne pas vous garder rancune ; mais quand je vous vois, j'oublie que ce qui vous plaît fait ma peine.

— Pierre, ce n'est pas bien de me donner des torts que je n'ai pas. Tu es franc ; il doit t'en coûter d'être injuste. Viens dans le verger m'expliquer les causes de ton changement, afin que nous ne nous quittions pas avec colère.

— Non, Marie, je n'irai pas de nuit chez vous, et je vous engage à rentrer ; votre mère peut vous chercher.

— Elle dort : tout le monde est retiré depuis longtemps.

— Rentrez, Marie, vous vous exposez à mécontenter Jacques Montaudo et surtout M. Bléré; vous me faites paraître peu délicat et mal intentionné. Ne restez pas ainsi dans le chemin, et laissez-moi partir. Il peut passer du monde. Que dirait-on de nous! Je vous pardonne le mal que vous m'avez fait. Il est naturel qu'une fille riche dédaigne un pauvre garçon. Je ne vous en veux plus, je vous le répète, mais ne me forcez pas à rester davantage. » Le jeune homme, prononçant machinalement la formule usitée, répéta deux fois : « A vous revoir ! » puis il se reprit et dit sourdement : « Non, adieu ! adieu !

— On vient enfin ! s'écria Marie. Pierre, si tu refuses de venir un instant au verger, je reste au milieu de la route, et je me montre à ceux qui vont passer.

— Vous ne feriez pas cette folie ! dit-il, tout effrayé et presque suppliant.

— Tiens ! je vais courir à leur rencontre ! dit l'impétueuse jeune fille, qui s'élança vers le côté d'où s'entendait le bruit. » Mais Pierre la suivit, la prit vivement par la taille, lui fit sauter le fossé et la barrière d'épines, et tous les deux restèrent baissés à l'ombre de la haie, tandis que passait un cultivateur du Quart-Maréchal, qui s'était sans doute attardé au cabaret.

« Marie, dit Pierre quand le passant eut tourné l'angle du chemin, je ne comprends pas votre insistance.

— Tu vas en savoir la cause. Assieds-toi sur ce banc, là, et dis-moi, mais sans mentir, pourquoi tu ne m'aimes plus.

— C'est bien mal de rire de moi.

— Tu crois que j'ai le cœur à rire?... Je ne te demande pas depuis quand j'ai cessé de te plaire; cela, je le sais, c'est depuis la Saint-Pierre. Mais je suis donc bien plus laide que la fille de ferme de Bausset; je danse donc plus mal qu'elle, ou bien un homme a peut-être le droit de changer après quatre ans d'amour?

— Si je vous ai montré l'exemple, vous avez été plus loin que moi; je n'épouse pas la Geneviève.

— Mais tu l'aimes?

— Pas autant que vous aimez Joseph Bléré; je ne me suis pas engagé avec elle.

— Si tu l'aimes, pourquoi m'as-tu parlé ce soir au bal comme tu l'as fait? Pourquoi pars-tu? Si tu ne l'aimes pas, pourquoi m'as-tu laissée? Nous nous voyons pour la dernière fois, dis-moi, je t'en prie, la vérité tout entière. »

La défiance de Pierre fut vaincue par cet humble amour, qui dépouillait la jeune fille de toute fierté, qui la suspendait, tremblante, à l'arrêt de son amant, et il lui répondit : « Oui, je te dirai

tout, j'en veux pas qu'il te reste de moi une idée fausse. Tu penseras plus tard : « Je n'ai pas pu ou je n'ai pas voulu l'épouser, mais » c'était un brave garçon. » Lorsque tu es partie pour aller faire connaissance avec ton fiancé.....

— Moi ! quand donc ? interrompit Marie surprise.

— Quinze jours avant la Saint-Pierre.

— Tu ne sais ce que tu dis ; j'étais à Lyon, avec mon père et ma tante.

— Je te répète ce que ta mère m'a dit lorsque je suis allé la voir pendant ton absence ; de plus, dans ce temps-là, tes oncles se sont moqués de moi parce que je te courtais, et ils m'ont annoncé ton mariage. Depuis ton retour jusqu'à la fête, je ne t'ai pas même aperçue.

— Eh ! l'on m'a promenée chez ma marraine à Montbellet, chez ma cousine à Saint-Oyen.

— De sorte qu'à la mode d'ici j'ai voulu te contrarier à mon tour, et j'ai fait danser à la Saint-Pierre la première venue.

— Oh !

— Mon Dieu ! oui, elle aurait été laide que je l'aurais gardée après la première contredanse. Je ne pouvais pas songer à venir au Pilon, car ton père m'avait cherché querelle au sujet du pont de la Saône, un prétexte pour m'interdire sa maison. C'est là-dessus que ton mariage s'est décidé, et je me suis préparé à partir.

— Mais quand j'allais chez la Claudine ?

— Joseph Bléré venait à Uchizy trois fois par semaine. Puisque tu consentais à le recevoir, tu ne devais rien avoir à me dire. »

Marie comprit enfin la tactique de son père et le piège dans lequel elle était tombée. Elle crut s'éveiller d'un rêve : les visites de Joseph, son consentement précipité, la scène du bal, tous ces événements, qui avaient changé sa vie, lui parurent causés par un de ces cauchemars affreux sous l'oppression desquels on se débat en vain. Quand la réflexion l'eut convaincue de la triste réalité, elle se trouva coupable et seule coupable devant l'homme qu'elle avait trahi pour trop l'aimer. Elle laissa tomber sa tête sur l'appui du banc, et s'accusa dans son cœur d'avoir méconnu la loyauté et l'amour de Pierre ; elle vit son malheur accompli par ses propres soins, sans pouvoir s'en prendre à personne, car ses parents avaient agi selon leurs sentiments en lui procurant une union conforme à leurs intérêts ; elle seule avait manqué à son devoir par colère et par jalousie. Ces réflexions étaient si déchirantes, que Marie accueillit un dernier doute comme une poignante espérance. Elle releva la tête, et, regardant Pierre sous le rayon de lune qui filtrait à travers le feuillage des pommiers, elle lui dit :

« Est-ce bien vrai, tout ce que tu me dis là ? »

— A quoi bon mentir ! » répondit-il avec cet air ouvert qui lui était familier. D'ailleurs ses traits assombris, auxquels il ne pouvait commander le calme, étaient agités par des tressaillements involontaires ; ses yeux, flétris par de tristes insomnies, se détournèrent pour cacher leur trouble ; son front se creusait entre ses deux sourcils contractés, et deux plis amers se dessinaient aux coins de sa bouche. Le changement opéré par la douleur dans la figure du jeune homme attestait bien la vérité de ses paroles.

« Ainsi, lui dit Marie, tu m'as toujours aimée, même le jour de la Saint-Pierre ? »

— Oh ! surtout ce jour-là, et pourtant j'étais bien triste. Que tu étais jolie dans ta robe bleue, avec cet air un peu fâché qui faisait briller tes yeux !... Ne me parle plus de tout cela, c'est passé, c'est fini. Si tu m'y faisais penser encore, je crois bien que je me mettrais à pleurer comme un enfant. Tais-toi, je t'en prie. »

Cette prière si résignée donna du ressort à l'accablement de la jeune fille ; elle prit la main de Pierre, et, la pressant, elle répondit :

« Pardonne-moi, j'ai été trompée aussi, mais ta fierté m'a fait persister dans mon erreur. Maintenant, tout est rompu entre Joseph et moi. Je n'aurai pas d'autre mari que toi. »

— C'est impossible, murmura Pierre découragé.

— Il le faudra bien. Si mon père tient à ses idées, je tiendrai encore plus fort aux miennes. Je suis fille unique ; il ne voudra pas mon malheur.

— Mais il refusera absolument ; tu es trop engagée et je suis trop pauvre pour être son gendre.

— Dans ce cas, je partirai avec toi pour Tournus. Après ce scandale, il sera forcé de donner son consentement, dit-elle de ce ton bref qui rappelait la manière de parler de Jacques Montaud.

— Marie, répondit Pierre gravement, tu ne songes point à ce que tu dis. Je sais que, depuis quelque temps, les filles contrariées dans leurs amours se sont avisées de s'enfuir avec leurs galants, afin de contraindre leurs parents à les marier ; mais elles sont blâmables. et leurs amoureux sont méprisés de tous les honnêtes gens. Si pareille folie m'arrivait, je n'oserais lever la tête devant personne ; je craindrais que tout le monde me reprochât ma lâcheté.

— Il n'y a point de lâcheté.

— Si ; on peut toujours refuser les autres partis et attendre. C'est la seule manière juste de garder sa volonté en respectant celle de ses parents. Mais entrer de force dans une famille qui ne veut pas de vous, c'est s'exposer à bien des rancunes, à bien des soup-

çons. Je ne veux pas qu'on croie que je t'ai aimée pour ta fortune, car je te jure que je n'ai jamais pensé à toi sans me dire : « Quel malheur que Marie ne soit pas la fille d'un cultivateur ou d'un ouvrier ! »

— Tu es plus sage que moi et d'un meilleur cœur. Commande-moi donc ce que je dois faire.

— Dis à ton père que Joseph Bléré ne te convient plus, mais surtout, ma mie, ne l'irrite pas en lui parlant de moi. Laisse faire le temps. Si je suis sûr de toi, j'aurai de la patience, car je ne veux pas te brouiller avec ta famille. Tu as été toute ta vie si fêtée, si caressée, que tout te manquerait s'il te fallait quitter cette maison.

— Oh ! Pierre, avec toi, je ne regretterais rien. Tu me tiendrais lieu de tout. »

A cette preuve de dévouement, Pierre ne put contenir davantage son émotion, et il l'exprima avec une tendresse dont Marie n'avait jamais cru capable ce jeune homme, qui se montrait toujours très réservé, ainsi que toutes les personnes fières. Ce fut à elle à reprendre à son tour la contenance timide que Pierre avait observée au commencement de cette entrevue. Comme elle commençait à se sentir un peu troublée par l'expansion reconnaissante de son amant, ses yeux tombèrent sur la branche de romarin que Pierre avait oubliée à sa bouttonnière. Ce fut une diversion qui lui plut. Elle prit le bouquet, le jeta sur l'herbe, et dit presque gaiement :

« C'est à Joseph Bléré que je le donnerai. Maintenant, dis-moi adieu, Pierre. Il est bien tard, car le froid commence à tomber, la lune pâlit et les chardonnerets s'éveillent sur les pommiers. Va-t'en chez Rousseau, et envoie-moi la Claudine dans la journée. Mais si elle n'apporte pas une bonne réponse, ne quitte pas Uchizy pour cela. J'ai besoin de te savoir près de moi. Adieu, souviens-toi que je t'aime et compte sur ma parole. »

Mais Pierre ne pouvait partir; il ne savait pas s'arracher à un bonheur aussi inespéré. Marie lui répéta cent fois son serment de fidélité; elle baisa sa main blessée, et elle eut autant de peine à lui faire quitter le verger qu'elle en avait eu pour le décider à venir causer avec elle; mais ces charmants débats furent attristés par l'angoisse où les jetait l'incertitude de l'avenir.

## VI

La surprise du père Montaud fut grande lorsque Marie lui déclara que ses intentions étaient changées et qu'elle n'épouserait pas Jo-

séph Bléré. Confiant dans ses calculs, heureux jusqu'alors, il ne s'alarma pas tout d'abord ; il crut à un caprice provoqué par quelque discussion entre les fiancés. Il prit donc la chose en riant et jura qu'il laverait la tête à Joseph pour le punir de fâcher sa femme avant le jour des noces, contre l'usage, qui exige qu'on soit soumis jusqu'à ce jour-là, sauf à prendre sa revanche après. Cette assurance ne déconcerta pas la jeune fille. Elle répondit que les mérites de M. Bléré ne la touchaient pas, parce qu'elle aimait un autre que lui. Alors, le père Jacques comprit que Pierre et Marie s'étaient expliqués ; mais il ne commit pas la faute de questionner sa fille à ce sujet, afin de n'avoir pas à combattre son inclination. Il lui dit brusquement qu'elle s'était engagée de plein gré avec Joseph Bléré, et qu'il ne lui laisserait pas fausser sa promesse. Marie eut beau prier, la Reine Jardy eut beau pleurer et sanglotter, ces lamentations ne servirent qu'à irriter Jacques Montaud, qui cria, en frappant des deux poings sur la table, que les choses décidées s'accompliraient en dépit de tous les sots caprices.

Ce fut dans ce moment qu'entra Claudine Rousseau. Elle n'eut pas besoin de s'informer auprès de Marie, car le père Montaud, rouge de colère, continua à jurer, à dire qu'il était le maître et qu'il le prouverait bien.

Lorsque Pierre apprit de Claudine l'effet produit par la démarche de Marie, il jugea que tout était perdu et qu'il serait bien à lui de partir, afin de ne pas accroître par sa présence les tourments de la jeune fille. Il quitta Uchizy après avoir prié Claudine de rendre à Marie la parole qu'elle lui avait donnée de rompre avec Joseph Bléré. Marie reçut ce message avec un sourire bizarre, et, comme Claudine ajoutait qu'en agissant ainsi, Pierre se montrait délicat, elle répondit seulement : « Toujours trop fier, toujours trop délicat ! S'il prend pour lui toutes les vertus qui devraient m'appartenir, il me condamne à avoir la hardiesse qui lui manque. » Mais elle ne répondit que d'une manière évasive aux questions de Claudine, en personne décidée sur le but, mais indécise sur les moyens.

Cependant, les préparatifs des noces se continuaient en dépit des protestations journalières de Marie. Quatre couturières complétaient le trousseau ; on disposait la plus grande grange pour le repas, on y plaçait des fûts pleins de vins vieux ; on prenait les dimensions des tables autour desquelles devaient se réunir les parents et les amis des deux familles, en tout deux cents personnes. Chaque soir, trois vieilles femmes venaient chanter, d'une voix tremblante et cassée, ces chansons naïves par lesquelles la fiancée est avertie que le temps des plaisirs passe et que celui des devoirs approche. Cette cérémonie devait se finir le samedi par la *dernière chanson*. Mais là

jeune fille ne voulait pas subir jusque-là le supplice de se voir fêtée, complimentée, car c'étaient là autant d'engagements pour elle. Elle se disait malade et ne sortait de sa chambre que pour offrir aux vieilles chanteuses la collation traditionnelle.

Le mercredi, Joseph Bléré se plaignant de ne plus voir sa fiancée, le père Montaud alla chez sa fille et lui dit avec dureté d'avoir à cesser ses caprices, et, suivant l'expression usitée à Uchizy, « de ne plus regimber contre son devoir. » Puis, sans lui laisser le temps de répliquer, il lui ordonna de descendre et de se montrer aimable avec son fiancé. Une espérance traversa l'esprit de Marie ; elle descendit, salua Joseph avec grâce et lui proposa d'aller avec elle cueillir des poires dans le verger. Joseph fut enchanté de la voir lui proposer un tête-à-tête, et il la suivit en se chargeant de la corbeille destinée à contenir les fruits.

Jacques Montaud les accompagna, car il se défiait d'un changement si brusque ; mais, au bout d'une demi-heure, il les vit dépouiller d'un si bon accord les espaliers jaunis et rire si joliment pour un fruit entamé par les oiseaux, pour un lézard s'enfuyant dans les fissures du vieux mur, qu'il jugea à propos de les laisser seuls, car il se flatta d'avoir brisé, par sa tenacité, l'opposition de Marie. Pour la première fois, depuis quelques jours, il respira à l'aise et s'en alla, tout content, faire un tour chez le charpentier, qui assemblait les planches de la table du festin.

Marie pensa bien que sa mère ne viendrait pas déranger le tête-à-tête qu'elle s'était ménagé avec Joseph Bléré ; aussi, elle s'empara de ce moment, unique peut-être, pour s'expliquer avec lui, puisque son père la forçait à cette extrémité.

« Monsieur Bléré, lui dit-elle, vous plairait-il de causer un instant avec moi ? La corbeille est bientôt pleine.

— Mais que faisons-nous donc, si ce n'est causer de notre futur bonheur ? » répondit le jeune homme, qui était occupé, sans qu'elle y prit garde, à lui énumérer le nombre de ses quartiers de vignes, de ses coupées de foin et de ses pièces de blé.

Cette assurance déconcerta Marie. En vraie fille d'Uchizy, elle ne concevait pas que le mariage pût être une affaire de pure convenance ou de simple intérêt. Jusque-là, elle avait donné si peu d'attention aux propos de son fiancé, qu'elle n'avait pas cherché à juger ses sentiments ; mais elle était persuadée qu'il était amoureux d'elle. Quel autre motif aurait poussé ce jeune homme riche à la rechercher ? Aussi, avait-elle cru le froisser et même le décourager en refusant de le voir pendant trois jours. L'insistance de Joseph près du père Montaud lui avait semblé inspirée par l'amour, et elle n'était venue que pour confirmer les craintes que son indifférence avait dû

faire naître dans le cœur de son fiancé. Elle resta donc muette devant cette confiance du jeune homme; puis elle le regarda au visage plus attentivement qu'elle ne l'avait jamais fait et elle le vit si certain de son triomphe, qu'elle frémit d'avoir à lutter contre un obstacle plus tenace qu'une tendresse véritable. Elle sentit que tout point de contact manquait entre elle et ce Bressan à face colorée, dont le sourire jovial était démenti par l'étroitesse d'un front serré aux tempes et par des yeux noirs à regard dur et calculateur. Elle l'étudia comme on observe un ennemi avant de l'attaquer, et, ne sachant comment le vaincre sans le blesser trop violemment, elle lui dit avec douceur :

« C'est de votre bonheur que je veux vous parler. Il ne s'agit point du mien. Je ne puis être heureuse.

— Comment ! comment ! c'est, alors, que vous ne le voudrez pas ou que vous êtes trop difficile. Vingt mille francs de dot, deux fois autant en espérance, un mari aussi riche que vous et qui est maire de son pays, ce qui est toujours un honneur, et vous n'êtes pas contente ! Voyons, que vous manque-t-il ? Ah ! j'y suis. Ils ne sont pas encore prêts, mais vous les aurez samedi.

— Qui donc ? quoi donc ?

— Les bijoux. La montre est à votre chiffre, c'est ce qu'on fait de plus nouveau; le médaillon du bracelet se démonte et fait une broche. Il y a aussi une épingle en brillants, puisque vous voulez garder votre costume mâconnais. Ce sera pour votre coiffe, et quant aux colliers, jamais on en aura vu de si beaux à Uchizy. Les émailleurs de Bourg m'en ont promis merveilles. Vous allez être bien belle dans la robe de velours bleu qu'on vous prépare, et, ma foi, je ne regrette plus que vous refusiez de vous marier en blanc, comme une *demoiselle*. Ce corsage brodé et cette jupe avec son tablier de dentelle sont plus riches que les chiffons de mousseline dont on fait cas en ville. Quant à votre chapeau, je ne pouvais pas d'abord m'habituer à ces espèces d'éventails ronds que les filles d'Uchizy portent sur leurs têtes, mais je les trouve très jolis maintenant. On dirait une double couronne sur le front, et tenez, sous ces tuyaux de dentelle noire, deux beaux yeux sont encore plus beaux. Ainsi, les vôtres..... Mais vous pleurez !

— Oui..... j'ai beaucoup de chagrin.

— Bon, dit Joseph d'un air important, toutes les jeunes filles pleurent avant la noce; mais cela passe vite.

— Non, monsieur Bléré, cela ne passera qu'avec moi. »

Le fiancé regarda à son tour Marie, et, la voyant très pâle, il devina à peu près la cause de son agitation. Il réfléchit un instant à ce qu'il devait faire dans cette occurrence délicate, et comme, en fin



de compte, il ne manquait pas de perspicacité, il sentit qu'une explication nette le mettrait dans une fausse position ; aussi continua-t-il à entretenir Marie d'un ton demi-plaisant, demi-affectueux ; il s'appliqua également à repousser toute confiance, tout en paraissant rechercher sa confiance. La jeune fille fut d'abord paralysée par cette manœuvre et par une secrète pudeur ; elle dut secouer enfin ses scrupules, pressée qu'elle était par l'impérieuse nécessité. Elle essuya donc ses larmes, et, comme ils erraient au hasard dans les allées gazonnées du verger, elle le conduisit au banc de verdure, lui fit signe de s'y asseoir à côté d'elle, puis elle lui dit avec assez de fermeté :

« Je vais vous causer de la peine. Pardonnez-moi. » Elle s'arrêta, espérant qu'une réponse de Joseph Bléré lui rendrait plus facile l'aveu qu'elle avait à lui faire ; mais le Bressan se donnait garde de l'aider. « Lorsque je me suis fiancée, continua-t-elle, je me croyais libre..... et je ne l'étais pas. Je ne puis pas être votre femme ; mais j'ai un service à vous demander. Dites à mon père que vous avez changé de sentiment. Vous m'éviterez bien des gronderies et je vous serai redevable.

— Je ne puis pas mentir, dit Joseph avec une vivacité qu'il s'efforça de rendre franche. Je désire beaucoup vous épouser. Tout est si avancé que ce serait faire une grave insulte à Jacques Montaud de reprendre ma parole. D'ailleurs il ne croirait pas mes raisons, il comprendrait que, sachant vivre, je ne m'inquiète pas d'une petite amourette. Marie, ne prenez pas cet air fâché. Je me doutais des causes de votre bouderie. Pierre Gérard a su si bien jouer son rôle dimanche, que je m'attendais à vous trouver changée cette semaine. Mais j'espérais qu'après un moment de regret, vous verriez la vie comme elle doit être vue. Je vous croyais surtout trop fière pour aimer à être courtisée par intérêt.

— Pierre est incapable d'avoir songé à ma fortune, s'écria Marie avec hauteur.

— Croyez-vous que de tels calculs soient bien rares ? Moi aussi, j'ai été aussi confiant que vous. Autant vous parler de ceci maintenant, car vous entendrez certainement parler de Rose en Bresse. J'ai courtisé longtemps une fille aussi jolie qu'honnête, mais très pauvre. Son père est granger, sa mère est infirme ; elle a cinq frères et sœurs, au total, la misère même. Vous concevez qu'elle ne faisait pas un vilain rêve en cherchant à me plaire, et je dois avouer qu'il y a des moments où j'ai pensé à l'épouser. Elle a refusé pour moi des cultivateurs qui travaillaient sur leurs biens. Mais je ne me suis pas laissé prendre à ces amorces, et, malgré mon inclination, je ne me suis pas appauvri par un sot mariage. Elle en a été pour

ses espérances, car la voilà vieille fille, et moi, j'en ai été pour quelques soupirs ; mais au résumé je suis content de n'avoir pas perdu mon avenir pour un caprice qui m'aurait donné seulement quelques mois de plaisir ; car l'amour n'a qu'un temps bien court, Marie, surtout quand on lui sacrifie sa position.

— Mais quel sacrifice auriez-vous donc fait à cette pauvre fille ? s'écria Marie. C'est elle au contraire qui s'est oubliée pour vous, puisqu'elle a refusé des partis qui lui auraient permis de secourir ses parents. Vous n'êtes gêné par personne, puisque vous êtes orphelin, et si le père de cette Rose est honnête homme, il n'y avait point de déshonneur pour vous à devenir son gendre. Vous ne parlez pas en homme de cœur. Je suis peut-être trop franche, mais j'espère que vous exagérez.

— C'est vous, Marie, qui n'êtes pas raisonnable. Vous jugez ceci comme une jeune fille dont le cœur est trop bon pour soupçonner le calcul et la malice des pauvres. Ces gens-là sont jaloux de nous et cherchent à nous dominer. Le monde est plein de ces filles sans le sou, de ces garçons affamés qui exploitent les sentiments des riches. Ils prennent des airs fiers qui nous trompent, puis, quand ils sont arrivés à leurs fins, ils ne se gênent pas pour rire de nous et nous ruiner. Ne vous impatientez pas. Je vous accorde que Pierre ne calcule rien et vous aime véritablement. Qu'arriverait-il si vous l'épousiez ? Votre père souffrirait de ne plus vous voir à votre rang. Malgré vous, vous garderiez rancune à votre mari du blâme des personnes riches. Pierre, qui ne se serait jamais trouvé à pareille fête, ferait le seigneur avec votre argent. Les biens partiraient d'un côté, l'amour de l'autre et vous vous trouveriez malheureuse pour avoir voulu chercher le bonheur où il n'est pas.

— Où est-il donc à votre avis, monsieur Bléré ? dit Marie d'un air bien moqueur.

— Pour les pauvres gens, il est peut-être dans une misère égayée par l'amour, et je ne leur envie pas ce bonheur, je vous jure. Mais la satisfaction des ménages riches est dans les jouissances que donne la fortune et dans le bon accord qui vient de l'estime.

— Vous ne prévoyez pas le cas où l'estime serait impossible ? demanda Marie, très sérieusement cette fois.

— Allons ! allons ! dit Joseph d'un ton câlin, vous êtes méchante aujourd'hui. Mais je vous rendrai heureuse malgré vous, et dans deux ans vous me remercirez.

— Encore une fois, monsieur Bléré, je ne veux pas me marier.

— Finissez donc cette plaisanterie. Vous avez consenti lorsque vous me connaissiez à peine. Je n'ai rien fait pour vous déplaire ;

c'est un caprice qui passera. Vous voyez que je n'ai point de rancune et que je serai un mari aimable.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Jacques Montaud, qui revenait et qui avait saisi du premier coup d'œil l'attitude contrainte des deux jeunes gens.

— Rien de plus qu'une querelle d'amoureux, répondit gaiement Joseph Bléré. Vous savez, beau-père, qu'ils ne s'aiment jamais autant que lorsqu'ils ne sont pas d'accord. »

## VII

Marie ne put reprendre l'entretien interrompu par son père. Le fiancé lui opposa une nouvelle tactique. S'étant aperçu que la jeune fille méprisait sa manière d'entendre le mariage, le Bressan joua, selon son expression, d'une autre musette. Il devint plus affectueux, presque tendre. Il affecta une sensibilité ombrageuse et supplia Marie de ne pas le faire souffrir en lui parlant toujours de Pierre Gérard. Mais la jalousie de Joseph Bléré ne dépassa jamais les bornes d'une plainte douce, et ce fut par la pitié qu'il chercha à vaincre les répugnances de la jeune fille.

Cette manœuvre n'était qu'à moitié hypocrite. Certainement Joseph avait été franc dans l'exposition de ses principes, qui sont du reste ceux de tous les campagnards aisés ; mais s'il avait vu d'abord une bonne affaire dans son alliance avec la famille Montaud, les yeux noirs de Marie lui semblaient accompagner très agréablement sa dot. Quant aux démonstrations d'amour dont il fut prodigue, il ne les employait que pour flatter les goûts de sa fiancée ; comme il eût affecté l'avarice si elle eût été intéressée, ainsi que beaucoup de Bourguignonnes ; comme il eût tâché de paraître aussi élégant qu'un citadin si elle eût été vaniteuse. Tout prétendant est menteur ; mais cette fois, la fiancée ne rendait pas dissimulation pour mensonge, et, chose bizarre, le fiancé se désolait de trop savoir la vérité.

Joseph Bléré était trop avisé pour mettre Jacques Montaud dans sa confiance ; il ne voulait pas donner des griefs à Marie contre lui, ni jouer le sot rôle d'un mari imposé. Il espérait que la timidité paralyserait l'opposition de la jeune fille. Du reste, Joseph se promettait d'être un mari exemplaire, et il était doué de cette vertu qui consiste à pratiquer l'oubli du passé. Aussi Marie, devenue sa femme, n'aurait eu à subir aucun reproche de la confiance qui lui aurait valu d'amers soupçons de la part d'un homme plus susceptible. Cette insouciance des amours de jeunesse chez les époux villageois.

rend possibles et dignes des unions qui, sans elle, seraient souvent troublées.

Si l'aveu de la jeune fille avait surpris Joseph, la manière dont celui-ci l'avait reçu laissa Marie stupéfaite. L'étonnement fut mutuel. Jusque-là, les deux fiancés ne s'étaient pas compris; ils sentirent alors combien ils différaient de sentiments. Mais la nature fine et nerveuse de Marie devait rendre ses appréciations plus parfaites et plus profondes que celles de Joseph Bléré. Celui-ci vit seulement en elle une fille capricieuse comme tous les enfants uniques. Marie scruta mieux le cœur de son fiancé. Sous son âpreté de formes et derrière ses mesquines règles de conduite, elle découvrit la blessure secrète de son âme, cet amour pour Rose qui le poussait peut-être au mariage comme à une barrière contre un entraînement invincible. N'eût-elle pas aimé Pierre, après cet aveu, Marie eût refusé d'épouser un homme dont le cœur était pris; mais, loin de provoquer chez elle du dédain, la résolution de Joseph le lui fit plaindre et presque estimer. Elle sentait en lui beaucoup d'égoïsme; mais enfin un sentiment vrai luttait dans son âme contre ses habitudes et ses préjugés, et Marie voyait autour d'elle tant d'hommes morts à tout autre intérêt qu'à celui de leur fortune, qu'elle savait gré à Joseph d'avoir hésité entre son amour et ces calculs avides qui sont la religion des riverains de la Saône. A la vérité, la sécheresse de son cerveau l'avait emporté sur les émotions de son cœur, mais la jeune fille plaignit en lui son frère en souffrances, et se promit de ne pas imiter sa lâcheté. Elle éprouvait un singulier plaisir à lui parler de Rose, et le tressaillement que Joseph laissait échapper chaque fois que ce nom était prononcé prouvait qu'il ne l'avait pas oubliée. Peu à peu cependant, l'intérêt de la lutte lui rendit ce souvenir moins sensible; les refus de Marie aiguillonnèrent ses désirs, et ce fut avec passion qu'il pressa les préparatifs du mariage.

Marie dut enfin reconnaître qu'elle n'obtiendrait de son fiancé aucune résolution généreuse. Quoiqu'elle connût la faiblesse de sa mère, elle s'adressa à elle avec larmes et lui confia sa douleur; mais la Reine Jardy fut plus effrayée que touchée des prières de sa fille. L'idée seule d'avoir à combattre la volonté de Jacques Montaud lui donna la fièvre, et Marie fut obligée de ne compter que sur elle-même.

C'est dans de telles circonstances que se manifeste la force ou la faiblesse d'un caractère. Etre obligé de lutter seul contre cent obstacles, se trouver engagé dans une situation inextricable sans aide pour en sortir, c'est une épreuve à laquelle on succombe en y abandonnant toutes ses énergies, ou dont on triomphe après de terribles combats contre tous et contre soi-même. La seule vue des périls à

courir brise les âmes faibles ; elle surexcite au contraire les âmes mieux trempées ; mais cet élan est de courte durée, et il se refroidit dès les premières difficultés de l'action, à moins qu'un sentiment fort n'exalte et n'exagère le jeu de toutes les facultés.

Ces deux échecs n'affaiblirent donc pas le courage de Marie. Elle avait pour elle l'assentiment muet de sa mère et l'éloquence persuasive des personnes émues. Elle alla se jeter dans les bras de Jacques Montaud ; elle le combla de ces caresses qui remuent les pères les plus insensibles. Sous son enveloppe inculte, Jacques aimait passionnément sa fille ; il l'écouta donc avec bonté tant qu'elle ne formula pas une résistance ouverte ; mais à ses premières paroles de refus, le père indulgent et facile fit place au maître courroucé.

Aux éclats de cette voix grondante, l'esprit de révolte s'empara de Marie. Emportée par cette vivacité qui était chez elle un héritage du sang paternel, elle jura de renvoyer Joseph Bléré. Jacques Montaud jura à son tour qu'il empêcherait cet affront ; puis, comme c'était le jour désigné pour *la dernière chanson*, il commanda à sa fille de s'habiller pour la cérémonie. Au lieu d'obéir, elle prit sur son lit sa toilette, que sa mère y avait disposée, et elle la foula aux pieds en criant qu'elle regrettait de ne pouvoir faire subir le même traitement à cet homme, assez lâche pour vouloir l'épouser malgré elle.

Cette violence appela une violence tout aussi déplorable, et quand dix minutes plus tard Jacques Montaud quitta la chambre de sa fille, la Reine Jardy entra éplorée chez Marie, qu'elle trouva riant et pleurant tout ensemble, et saisie d'un tremblement nerveux. Quant à Jacques Montaud, il s'était enfui, honteux de s'être emporté au point de frapper sa fille.

Par une contradiction remarquable, son cœur de père saignait à l'idée des douleurs de Marie et de l'humiliation qu'il venait de lui faire subir ; mais sa volonté restait inébranlable. Il aimait sa fille, mais il aimait aussi ses biens, et il eût préféré mourir plutôt que de les voir passer dans les mains d'un artisan pauvre. Il ne pensait pas que Marie dût souffrir en sacrifiant son amour autant qu'elle eût souffert en sacrifiant ses intérêts. Il avait la conviction de travailler au bonheur de sa fille, et, s'il se reprochait sa colère, il ne s'accusa pas un instant de torturer son cœur et de briser sa vie. Le monde est plein de ces gens à bonnes intentions qui causent la perte de ceux qu'ils affectionnent pour trop vouloir leur bien, ou plutôt pour le vouloir à leur manière.

## VIII

Après une longue promenade à travers champs, Jacques Montaud rentra au Piloni; il était sept heures du soir, et *la dernière chanson* commençait.

On appelle de ce nom dans le Mâconnais, la dernière fête à laquelle une jeune fille prend part avant son mariage; elle réunit les compagnons, les amies de son adolescence, et leur offre une collation suivie d'un bal pour clore la série des jours heureux pendant lesquels elle a joui de toutes les libertés de la jeunesse. La poésie populaire, qui met son sceau puissant à toutes les cérémonies qu'elle invente, a donné à cette fête le nom caractéristique de *dernière chanson*. C'est véritablement le dernier chant de l'oiseau libre et sans souci avant sa captivité dans l'étroite prison du mariage; car le mariage n'est pas pour les Mâconnaises un affranchissement, mais un seravage austère. Adieu la danse, adieu les fraîches toilettes, adieu cette vive gaieté entourée d'hommages. Du jour au lendemain, la femme devra se montrer aussi sérieuse que la jeune fille a été brillante. Du jour au lendemain, la dignité d'épouse devra rendre grave ce sourire épanoui, ôter à ces yeux leur flamme rayonnante, à cette démarche sa légèreté étourdie. Cette métamorphose est indiquée et commentée dans la mélodie traînante, chantée chaque soir à la fiancée par de vieilles femmes, qui, sur un mode antique, lui prescrivent ses nouveaux devoirs.

Lorsque Jacques Montaud rentra, il y avait foule dans la grange autour des tables chargées de verres, de gâteaux, de fruits, de *mâte-faim*<sup>1</sup> et de gaufres dorées; les parents, les grangers et les domestiques circulaient en versant à grands traits des brocs de vin vieux, qu'ils allaient ensuite remplir à deux pièces mises en perce pour la circonstance. On riait, on mangeait, on buvait surtout, et les lampes qui éclairaient la grange jetaient des clartés coupées d'ombre qui accusaient vivement quelques groupes, et en laissaient d'autres dans une demi-teinte favorable aux tête-à-tête amoureux. Ce n'était pas de ces côtés enténébrés qu'était le bruit, mais du côté des francs buveurs, qui portaient des santés intarissables aux fiancés et à leurs parents. La Reine Jardy, diligente comme toutes les femmes riches, allait et venait, encore pâle de ses émotions de la journée. Enfin Marie, que son père chercha des yeux, était assise

<sup>1</sup> Nom que l'on donne aux crêpes dans le Mâconnais.

entre deux de ses amies, en face de Joseph Bléré. Jacques Montaud vit avec plaisir qu'elle s'était parée de sa toilette peu endommagée par sa colère du matin, et son orgueil paternel se réjouit de la trouver plus belle que toutes ses compagnes.

Loin d'imiter la sottise vanité qui fait quitter aux Mâconnaises leur gracieux costume, Marie l'avait religieusement conservé, sauf les cas fort rares où elle allait à la ville. Elle portait ce soir-là une robe de soie gris de perle, assez courte pour qu'on vit ses jolis pieds chaussés de souliers découverts; un tablier de soie rose, dont la bavette rehaussait la teinte pâle de la jupe peu bouffante, dessinait son corsage aux formes déjà pleines; ses épaules sortaient d'un rabat de dentelle gaufrée dont la teinte neigeuse se confondait presque avec la carnation mate de son cou et de sa poitrine. Sa tête, qu'elle tenait droite et ferme, était surmontée de ce haut chapeau qu'accompagne la cornette, derrière laquelle il s'attache par des flots de rubans moirés qui ondulent et voltigent au moindre mouvement. Sous l'ombre de la dentelle noire, le regard de Marie brillait d'un éclat singulier; sa bouche frémissait par instants et découvrait jusqu'aux gencives roses ses courtes dents perlées, dont le jeu des lumières faisait luire l'émail bleuâtre; ses bras, qui sortaient nus d'étroites manches de dentelle, avaient aussi des tressaillements involontaires jusqu'au bout de ses doigts, qui froissaient machinalement la soie cassante du tablier. Mais ces signes d'émotion étaient invisibles pour les convives, que le vin et la gaieté rendaient peu propres à l'observation.

Un silence s'établit pourtant dans cette bruyante assemblée lorsque deux femmes octogénaires, appuyées sur leurs bâtons blancs, s'en vinrent d'une voix tremblottante donner à la mariée leurs derniers avertissements. Leur chant naïf fut écouté avec respect. Au milieu des jeunes gens qui les entouraient, ces spectres presque centenaires, avec leurs rides profondes, leur taille voûtée, leur costume à plis rigides, apparurent comme la personnification du devoir surgissant à côté de la folie du plaisir. Loin d'éveiller les sourires, leurs admonestations sévères appelèrent des larmes aux yeux de toutes les mères et firent songer les jeunes filles. Les hommes eux-mêmes devinrent sérieux, et l'on fut plus d'une demi-heure avant de secouer le charme solennel qu'elles avaient laissé tomber du haut de la majesté trois fois vénérée de leur âge, de leur expérience, de leurs bénédictions. Enfin cette impression se dissipa; le vin circula de nouveau, et, pendant que les vieillards s'attablaient, les jeunes gens s'écrièrent : « Au bal ! au bal ! » et la bande joyeuse s'envola en appelant à grands cris les fiancés.

Les fiancés s'étaient rapprochés de Jacques Montaud, qui regardait partir les danseurs du haut du perron.

« Père, dit Marie, je voudrais te parler.

— Beau-père, dit Joseph d'un air agréable, j'ai un petit conseil à vous demander.

— Chacun à son tour, » répondit Jacques Montaud, enchanté de voir sa fille calme et comme résignée.

Marie prit les mains de son père, et, les serrant dans les siennes, elle lui dit tout bas :

« Je ne te prie plus, ne te mets donc pas en colère, mais je viens simplement te demander si ta volonté est toujours la même ?

— Toujours, toujours, toujours ! répéta-t-il avec impatience et en frappant du pied la dalle de pierre.

— Malgré la pensée que je serai malheureuse ?

— Surtout parce que je suis certain de faire ton bonheur.

— Vous le voulez absolument ? dit-elle encore une fois.

— Quel air tu as ! comme tu me regardes ! Oui, je le veux, et embrasse-moi pour me prouver que ces querelles sont finies.

— Oh ! je t'embrasserai ! s'écria-t-elle en se jetant dans les bras de son père, dont elle baisa plusieurs fois le front et les yeux avec une sorte d'angoisse.

— Et maintenant, dit Jacques, à vous, mon gendre. »

Après un colloque de quelques minutes, les deux hommes revinrent vers Marie, et le père Montaud dit à sa fille : « On ne peut pas empêcher un fou de faire des folies ; il veut me rendre complice des siennes en me chargeant de t'offrir cette broche, ces pendants, cette chaîne. Il paraît qu'il y a encore d'autres bijoux pour la noce, et qu'il faut que tu mettes ceux-ci ce soir. »

Marie prit les bijoux sans les regarder ni remercier Joseph, puis elle passa l'écrin à sa mère ; mais ce n'était pas le compte du fiancé, qui exigea qu'elle fit honneur à son présent en s'en parant tout de suite ; puis ils partirent pour le bal, où on les attendait.

## IX

Il y a loin de la coupe à la lèvres, de la pensée à l'action, dit un proverbe fort sage. Cet axiome est vrai au point de vue des obstacles extérieurs qui font barrière entre tout désir et sa réalisation ; il est juste aussi, quand il s'agit des luttes intérieures que suscite tout projet important au bonheur moral ; mais cette sentence, échappée



au bon sens rassis de la philosophie populaire, est souvent démentie par la passion.

C'est que la passion réveille toutes les énergies de l'âme, exalte ses efforts et la fait courir à son but en dépit de toutes les impossibilités. Loin d'être affaiblie par la contradiction, elle y puise une nouvelle ardeur, et même des excuses à ses actions les plus étranges.

C'est ainsi que Marie savait presque gré à Jacques Montaud de sa violence. Après le premier moment d'humiliation, elle s'était dit : « Lui aussi veut que je parte ! » Et la cruelle enfant s'autorisait de cette rigueur inaccoutumée pour s'affermir dans son projet de fuite. Dans son entrevue avec Pierre au verger, elle avait vaguement parlé de s'enfuir, mais sans penser que les circonstances la pousseraient à cette extrémité. A mesure que tout espoir lui échappa, elle revint à ce projet, d'abord considéré avec terreur, puis caressé comme une chimère, embrassé enfin avec désespoir. Ce désespoir ne venait pas de la conscience de l'honneur perdu : bien des villageoises, et des plus fières, recourent à ce moyen bizarre pour forcer leurs parents à les marier à leur gré ; le prompt consentement des familles répare cette faute, le plus souvent innocente, car les fugitives vont se mettre sous la tutelle des parents de leurs amoureux, et beaucoup de femmes d'Uchizy, fort honorées et irréprochables, ont dû leur mariage à cette tactique singulière. Ce n'était donc pas la crainte du blâme qui affligeait Marie, mais la conviction que son père ne lui pardonnerait jamais. Elle connaissait ce cœur excellent, uni à ce caractère opiniâtre ; elle avait vu ce *Sarrasin* rancuneux rompre avec son beau-frère pour une discussion d'intérêt, et, malgré des excuses, des maladies et d'autres causes de rapprochement, ne pas lui adresser la parole depuis dix ans. Il s'agissait donc pour elle de choisir entre sa famille et son amour. Pour comble d'incertitude et de souffrance, elle avait à craindre que Pierre acceptât son sacrifice avec regret. Placée entre la colère de son père et le blâme de celui qu'elle aimait, Marie éprouva de telles angoisses qu'elle se regarda naïvement plusieurs fois dans sa glace pour voir si ses cheveux ne blanchissaient point.

L'obstination de Jacques Montaud, les obsessions de Joseph Bléré levèrent ses derniers scrupules. Ses irrésolutions l'avaient brisée ; avec la volonté de partir, tout son courage lui revint. Elle assista comme en rêve à la *dernière chanson* et se trouva au bal sans savoir comment elle y était venue. Elle dansa, cette jeune fille qui se disait à chaque instant : « Dans deux heures, je serai sur la route de Tournus. Dans deux heures, tous ceux qui rient pleureront, et moi qui suis fêtée et entourée, je me sauverai dans la nuit noire comme une mendiante ou une voleuse. » On la félicita,

et elle se montra presque enjouée sans aucune dissimulation, car elle se sentait le cœur léger ; il lui semblait qu'elle ne pesait pas plus que ces fils de la Vierge que le moindre vent soulève et qu'elle n'aurait même pas besoin de marcher pour s'enfuir. A chaque instant, de nouveaux danseurs arrivaient au bal ; la jeunesse entière du pays, convoquée le dimanche précédent par les musiciens, accourait se joindre aux invités à *la dernière chanson*. A neuf heures, la foule était si grande qu'on avait peine à former les quadrilles. Ce fut alors que Joseph Bléré descendit du café où il était allé continuer les libations commencées au Pilori. Il s'avança vers sa fiancée pour l'inviter à danser ; mais la face rouge du Bressan, le mouvement de ses épaules, son regard émerillonné, inspirèrent une telle horreur à Marie, qu'elle se glissa près de sa mère à travers la triple haie de jeunes filles, et qu'elle lui dit :

« Je vais respirer un peu dehors. On étouffe ici.

— Je t'accompagne, dit la Reine Jardy. Mais, il m'est avis que tu ferais mieux de danser cette fois avec Joseph.

— Tout à l'heure, dit la jeune fille. Reste pour lui dire que je reviens. Tu as trop chaud pour sortir, et elle passa ses deux mains sur la figure de sa mère en se désolant de ne pouvoir l'embrasser au milieu de cette foule. Reste, je t'en prie, et n'aie pas trop de chagrin à cause de moi. Pense que je t'aime. »

Puis Marie s'échappa en glissant entre les groupes serrés qui circulaient dans la salle de bal, et elle courut au Pilori. Se reprochant déjà la douleur de sa mère, elle baisa convulsivement ses deux mains, qui s'étaient appuyées sur le front et les joues de la Reine Jardy.

De la porte de la cour, Marie aperçut de nombreux buveurs attablés dans la grange du Pilori. Jacques Montaud tenait tête à ces vieux Bourguignons, que le vin égayait sans les troubler, et il chantait un refrain à boire. Marie s'approcha dans l'ombre du grand portail, puis le long du bûcher de la grande cour, évitant la zone lumineuse que les lampes de la grange dessinaient sur la terre battue ; elle écouta ces chants dont elle allait faire des cris de colère, et, pour la seconde fois, sa volonté faiblit. Mais on porta la santé des deux fiancés ; on parla de la fortune de Joseph, puis de la triste mine des amants déconfits ; à ce dernier propos, tenu pour le flatter, Jacques Montaud cligna de l'œil, poussa du coude, en ricanant, son voisin et lui versa un rouge-bord. Marie se dit alors : « On se moque de Pierre, et lui se désole sans doute et ne croit plus en moi ! » Cette idée la fit bondir du coin obscur où elle s'était blottie, et ce fut avec une sorte d'amère satisfaction qu'elle entra dans la maison paternelle, afin de la revoir une dernière fois.

Elle ne rencontra personne, car les deux chamballères<sup>1</sup> étaient occupées dans la grange. Elle traversa d'un œil sec la chambre de son père et la salle, mais elle se troubla en venant s'agenouiller devant le lit à colonnes de la Reine Jardy; elle crut voir, derrière les rideaux de drap vert, la figure flétrie de sa mère, et se releva promptement après avoir baisé la courte-pointe passementée de rouge; elle toucha le rouet chargé de fil, la quenouille et le livre de messe qui étaient à côté de l'armoire de noyer sculpté, puis au moment de franchir le seuil, elle se laissa tomber sur le fauteuil de paille placé au coin du foyer. Là, ses yeux errèrent sur quelques-unes de ces reliques gardées par les mères idolâtres de leurs enfants : ses couronnes conquises au couvent de Mâcon, où elle avait passé deux ans, sa dernière poupée, son premier ouvrage de tapisserie et des écrans de moire brodés, qui contrastaient par leur luxe avec le rustique ameublement; aussi la Reine Jardy les avait-elle fait encadrer de peur de ternir leur fraîcheur. Marie comprit par cet examen involontaire que tout ce qui venait d'elle était l'objet d'un culte, et elle apprécia le vide que son départ allait faire dans cette maison dont elle était la joie. Mais le rossignol familial s'agita dans sa cage et se mit à chanter sa douce plainte; ce rossignol donné par Pierre et chantant tristement, faiblement, ses amours éloignées rappela à Marie celui qui souffrait loin d'elle. Elle se leva et s'élança vers la porte. Une pression violente sur son cou la fit reculer et frémir; elle se retourna et se sentit arrêtée de tous côtés, et cependant elle était bien seule. Toute tremblante, elle cherchait sans le trouver, de ses mains moites et incertaines, l'obstacle qui comprimait ses mouvements. Enfin un effort la dégagea, et la chaîne de sa montre qui s'était prise dans le bouton de la porte retomba sur ses mains en deux morceaux.

« C'est juste, se dit-elle, c'est mon fiancé qui me retient, et il me faut tout briser pour partir, depuis mon cœur jusqu'à ses présents. » Elle arracha ses bijoux, les jeta au hasard et s'enfuit inaperçue sur la route de Tournus, par une nuit étoilée, mais sombre, glissant sur les cailloux sans les sentir, près des buissons noirs sans frayeur, mais déjà saisie de remords, qu'elle n'étouffait qu'en se répétant : « C'est pour lui ! »

S. BLANDY.

(La suite à la prochaine livraison.)

<sup>1</sup> Nom des servantes à Uchizy.

---

---

# REVUE CRITIQUE

---

*Essai sur les OEuvres et la Doctrine de Machiavel, avec la traduction littérale du Prince, par Paul DELTUF, in-8°. Paris, C. Reinwald. 1866.*

Le moment est favorable pour une étude sur Machiavel. Le bien que cet esprit fin et vaillant a voulu à son pays s'est accompli de nos jours, et d'une manière qui ne lui aurait pas déplu, car l'adresse n'y a pas eu moins de part que la force. Le vœu qui éclate avec une si rude éloquence à la dernière page du *Prince* a cessé d'être une vaine espérance. Pour la première fois depuis des siècles, l'Italie s'appartient. Il est juste que Machiavel soit de cette fête, et, ne pouvant y assister de sa personne, qu'il y vienne du moins en esprit, représenté par le souvenir de sa vie et par ses immortels ouvrages. En racontant sa vie, en analysant ses ouvrages, M. P. Deltuf a donc saisi l'à-propos ; mais il a fait mieux qu'une œuvre de circonstance.

A le lire, on s'aperçoit vite qu'il éprouve pour le vieux Florentin une sympathie sincère. Cette gaillarde et robuste figure, qui n'a pas le moindre rapport avec le masque pincé d'un hypocrite, l'attire évidemment. Il comprend Machiavel, il l'explique, il l'aime. Au fait, ce Machiavel, dont on a dit tant de mal, fut un des meilleurs hommes de son temps. Sa vie politique est à peu près irréprochable, et sa vie privée semblera très régulière à ceux qui savent quelles étaient les mœurs italiennes au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. M. Deltuf n'a peut-être pas assez insisté sur cet état social de l'Italie, ou, pour tout dire, de l'Europe, qui excuse les trois quarts de ce que les écrits de Machiavel renferment de répréhensible. Je trouve aussi la biographie de son héros un peu courte, un peu sèche. Il y avait, je crois, plus et mieux à dire, et sur l'époque, et sur l'homme. M. Deltuf, ne voyant rien de nouveau à raconter, n'a pas voulu répéter au long ce qu'on avait dit avant lui ; il a couru rapidement sur la biographie déjà connue pour arriver aux ouvrages peu lus en France ou tout à fait ignorés.

Les œuvres d'imagination l'ont d'abord arrêté. Comme poète, Machiavel manque d'invention ; mais il a de l'esprit, de la verve, l'humeur caustique, la langue mordante ; c'est assez pour qu'on le lise avec plaisir après plus de trois siècles. M. Deltuf a bien parlé des poésies. Sur les comédies, il

me paraît un peu froid. La *Mandragora*, si l'on fait la part de l'indécente absurdité du sujet, est une comédie excellente; on ne saurait rien imaginer de plus plaisant que la magistrale sottise de Nicias.

Au-dessus des poésies et même des comédies, je place une sorte d'ouvrages que Machiavel écrivit sans le moindre souci littéraire; ce sont ses rapports adressés aux autorités de Florence pendant ses missions à l'étranger. Il y a tel de ces rapports ou de ces tableaux, celui de la France par exemple, qui vaut des volumes et mieux que des volumes. M. Deltuf en a beaucoup donné, je voudrais qu'il n'en eût rien omis; c'est de l'observation la plus fine, la plus pénétrante, la plus dénuée d'illusion, la plus exempte de rhétorique. La tragédie s'y rencontre, à l'occasion, nue et terrible. Je ne connais pas dans l'histoire beaucoup de pages comparables au rapport sur ce splendide guet-apens de Sinigaglia, où César Borgia punit par un crine les crimes de ses complices. M. Deltuf l'a traduit en entier; il ne fait qu'analyser un peu succinctement l'*Histoire de Florence*, qui ne compte pas, il est vrai, parmi les meilleurs ouvrages de Machiavel; elle contient trop de rhétorique, mais cette rhétorique même est sérieuse et mérite d'être méditée.

Le livre du *Prince*, dont M. Deltuf donne la traduction littérale, reste l'œuvre la plus caractéristique de l'auteur et de son époque. Machiavel prétend enseigner comment le principat se fonde et se maintient; quelle quantité exacte de parjures, de trahisons, d'assassinats, doit être employée par l'ambitieux qui veut établir sa domination, et comment, pour produire un effet salutaire et durable, ces violents ingrédients doivent être tempérés à juste dose par la modération et la bonté. On se demande si l'écrivain est bien sérieux, en nous détaillant avec une aisance incomparable sa pharmacopée politique, s'il ne cache pas sous son dogmatisme quelque sanglante ironie, lorsqu'il dit : « On voit par l'expérience de notre temps que les princes qui ont fait de grandes choses sont ceux qui ont tenu peu de compte de leur parole..... Un prince doit choisir pour modèle le renard et le lion. Ceux qui ne s'attachent qu'à imiter le lion ne s'y entendent point. Un prince prudent ne peut donc ni ne doit observer sa foi, quand cette observance tourne contre lui et que les raisons qui l'ont fait promettre n'existent plus. Les hommes sont si simples et obéissent si bien aux nécessités du présent, que le trompeur trouve toujours qui se laisse tromper. » Tout le livre va de ce pas délibéré, sans se heurter jamais à un scrupule incommode. Si nous lisons de pareilles choses chez Swift, nous n'hésiterions pas, nous dirions que c'est de la satire, la plus âcre, la plus amèrement gaie; mais Machiavel n'y entend pas malice, du moins à la manière de Swift; c'est avec une sérénité parfaite et un fier sourire de contentement qu'il enseigne à Julien de Médicis cette ingénieuse façon d'être un prince accompli.

La moralité ou l'immoralité politique, condensée dans ce petit livre, se retrouve à l'état diffus dans tous les écrits de Machiavel, et leur donne une saveur piquante qui les fera toujours lire avec intérêt. Le secrétaire florentin n'est jamais ennuyeux, pas même lorsqu'il commente Tite-Live. M. Deltuf, tout en faisant ses réserves, entre dans l'esprit de son auteur,

expose ses principes et ses actes avec une agréable clarté. Parfois aussi, il prend à partie le rude jecteur, et, s'il n'a pas l'avantage de la victoire, il a du moins l'honneur d'avoir entrepris la lutte. En somme, son étude, consciencieuse et intéressante, mérite de rester. On peut désirer mieux, mais jusqu'à présent, en France, nous n'avons sur Machiavel rien de mieux, ni même d'aussi bien.

L. J.

*Vie des Savants illustres du moyen âge*, par M. Louis FIGUIER, 1 vol. in-8°, avec portraits et planches gravés. Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Co. — *Les Insectes*, par le même. Paris, Hachette.

M. Louis Figuiet a déjà enrichi notre librairie d'un nombre considérable de livres utiles, propres à divulguer la science et à en répandre le goût dans les familles. Le livre nouveau que nous annonçons, sans faire oublier ses devanciers, est pourtant de nature à plaire encore plus généralement. Les biographies de savants ont cela de précieux, qu'elles intéressent à la fois aux découvertes de la science et à la vie humaine, au développement de l'intelligence et des forces morales. Une lacune existait pourtant dans l'histoire des sciences. Nous possédons les biographies des grands capitaines, celles des navigateurs célèbres, des peintres, des musiciens, etc., mais on n'avait pas encore réuni en un corps de volume la vie des savants célèbres. M. Louis Figuiet a fait paraître l'an dernier la *Vie des Savants illustres de l'antiquité*. Il nous donne, cette année, la *Vie des Savants du moyen âge*.

L'ouvrage débute par un intéressant *Tableau de l'état des sciences chez les Arabes au moyen âge*. A une époque où l'Europe était encore en proie à une barbarie grossière, la civilisation était à son apogée en Orient. Conquistadors de l'Espagne, les Maures firent de cette contrée un foyer de lumières dont les brillantes clartés auraient fini par s'étendre sur toute l'Europe occidentale, si les chrétiens, moins civilisés à cette époque que les sectateurs de Mahomet, n'avaient retardé, en expulsant ces derniers, le développement de la civilisation. Parmi les connaissances positives, les Arabes cultivèrent avec succès les mathématiques, l'astronomie, la chimie et les sciences naturelles. Nous leur devons un grand nombre de découvertes scientifiques, et si leur civilisation n'a eu qu'un jour, il a du moins brillé d'une vive lumière.

Après ce *Tableau de l'état des sciences chez les Arabes*, M. Louis Figuiet trace les biographies de Geber, Mesué, Rhasès, Avicenne, Averroès et Abulcasis. Vient ensuite un *Tableau de l'état des sciences en Europe au moyen âge*. L'Europe, à cette époque, est plongée dans les ténèbres de l'ignorance. Les ruines s'amoncellent sous les coups destructeurs des barbares du Nord. Ce n'est, pendant plusieurs siècles, qu'un immense chaos. Le puissant génie de Charlemagne cherche, durant son long règne, à relever le vieux monde écroulé. Il s'attache à lui infuser un sang nouveau en dirigeant tous les esprits vers les sources de l'étude, sous l'influence du christianisme. Partout, il organise des écoles, mettant à leur tête des hommes instruits, qu'il va chercher dans les pays lointains, et qui, sous la

protection du grand empereur, enseignent les langues, la grammaire générale, la rhétorique, la dialectique, la philosophie, et la théologie. Certains se livrent même à l'étude des sciences mathématiques, physiques et astronomiques. Mais, après la mort de Charlemagne, le goût de l'instruction se perd, les écoles sont désertées. Il existe même une sorte de réprobation générale contre l'étude. En Angleterre, les efforts d'Alfred le Grand pour encourager dans ses Etats la culture des lettres et des sciences sont paralysés par les incursions des Danois. Les ordres monastiques seuls dépeussent, dans leurs cloîtres, une certaine activité intellectuelle. C'est dans les couvents que se conservent les textes des auteurs de l'antiquité et que le flambeau des sciences est encore entretenu.

Dès le X<sup>e</sup> siècle, des hommes remarquables commencent à se produire en France. Gerbert, le moine d'Aurillac, en montant sur le trône pontifical, sous le nom de Sylvestre II, réhabilite les études; il propage en Occident l'usage des chiffres arabes. Les premières universités apparaissent; l'université de Salerne d'abord, qui florissait au XI<sup>e</sup> siècle, puis celle de Montpellier, fondée au XII<sup>e</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'enseignement et les études scientifiques se raniment sous l'influence féconde d'Albert le Grand, l'éloquent dominicain; de Thomas d'Aquin, son ami, le docteur angélique, le savant théologien; de Roger Bacon, le moine méconnu et persécuté, la plus grande figure scientifique du moyen âge; de l'encyclopédiste Vincent de Beauvais et de cent autres. Arnauld de Villeneuve, le célèbre médecin, chimiste de la Faculté de Médecine de Montpellier; Raymond Lulle, le grand voyageur de la foi; Guy de Chauliac, le père de la chirurgie française, continuent l'œuvre de leurs illustres devanciers.

Enfin, le XV<sup>e</sup> siècle voit éclore les deux grandes révolutions qui ont changé la face du monde; l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique.

M. Louis Figuier prend une à une les figures des savants les plus célèbres de cette période historique. On a lu ici même les pages qu'il a consacrées à l'un des inventeurs de l'imprimerie, à Jean Gutenberg. Ces biographies, écrites d'après des documents judicieusement choisis, ont une allure vive, animée, facile; elles sont remplies de détails curieux, qui doivent intéresser tous les lecteurs, même ceux qui sont déjà versés dans l'histoire des sciences. Il n'est personne qui ne puisse les lire avec fruit, personne qui ne puisse y prendre des notions utiles et d'utiles pensées.

M. L. Figuier a publié, cette année, un autre livre non moins intéressant. Après avoir lu *l'Insecte* de M. Michelet, il faut lire *les Insectes* de M. Figuier. Il n'est peut-être pas de sujet plus attrayant dans l'histoire de la nature. C'est le monde des féeries et des métamorphoses. De bonnes gravures, fort exactes, des détails scientifiques répandus dans cent ouvrages, et qui se trouvent ici condensés en un volume, complètent un de ces livres qui ont remplacé avec tant d'avantage les méchants bouquins dont on fatiguait notre enfance. Si la génération qui s'élève ne devient pas savante, ce ne sera pas la faute de celle qui s'en va.

MAX BERTHAUD.

*Mémoires d'une Enfant*, par M<sup>me</sup> J. MICHELET. Paris, Hachette et Co.

Tout le monde se souvient d'avoir lu, au début du livre de *l'Oiseau*, quelques pages trop courtes, dans lesquelles la femme de M. Michelet racontait des épisodes de son enfance et de la vie de son père. Le charme était grand, le style coloré, les sentiments exquis. Aujourd'hui, pour céder à un désir de son mari, M<sup>me</sup> Michelet revient sur son premier récit. *L'Oiseau*, dit-elle dans sa dédicace, n'avait pris que les sourires de son enfance; elle nous promet tout : aspirations, rêves et tristesses, et elle tient parole. M. Mialaret, c'était le nom du père de M<sup>me</sup> Michelet, après bien des aventures romanesques, se retire aux environs de Montauban dans une habitation appelée « le Ramier. » C'est là qu'il élève ses enfants. Au bout de quatre ans passés en nourrice, la petite fille qui deviendra M<sup>me</sup> Michelet revient au logis nerveuse, craintive et impressionnable. Ses frères sont tapageurs, sa mère un peu froide, sa sœur trop disproportionnée d'âge. Un seul lui tend les bras, lui ouvre son cœur à la dérobée; celui-là, c'est son père. Aussi comme elle l'aime! Alors se déroule l'histoire la plus simple, la plus naïve, la plus touchante, contée avec un art incomparable. Tout vit sous nos yeux, depuis les dix-sept chats de la maison jusqu'à la poupée Margarido, jusqu'au bonhomme de paille, protecteur des moissons. La première robe, l'entrée en pension, les visites du père, l'histoire d'une malle, relique vénérable qui renferme aujourd'hui les manuscrits du mari; tout cela est gravé et ne s'oublie pas.

M<sup>me</sup> Michelet à ses grandes qualités ajoute un don particulier. Elle a su conserver ou retrouver ses impressions de la jeunesse, de l'enfance même; si bien que le livre semble avoir été pensé par une petite fille et écrit par une femme. Quels risques elle courait! Combien n'avons-nous pas reçu de ces confidences indiscretes qui font fermer un livre avec la confusion d'un homme pris à écouter aux portes! Un voile couvre tout, et ce voile, c'est l'innocence du conteur.

Je voudrais citer quelques fragments, mais au moment de les détacher, je n'ose. Il faut tout lire d'un bout à l'autre. Consacrez une journée à cette douce occupation; après vous être enfermé, enivrez-vous de grand air, de soleil, de parfums, de sourires et de larmes. Charmé, vaincu, vous vivrez dans ce petit coin du Midi au milieu des enfants et des bestiaux, et, à travers les barrières, vous verrez la longue file des pauvres qui viennent chercher l'aumône qu'on ne refuse jamais au Ramier. Comme vous aimerez M. Mialaret, cet homme de bien au cœur tendre!

Prenez garde, ce livre-ci est une pierre de touche. Il faut, pour le goûter, adorer la nature, jeter sur la vie un regard un peu mélancolique. Dites-moi si vous l'aimez, je vous dirai qui vous êtes. M<sup>me</sup> Michelet est d'une école nouvelle, et ses lecteurs forment une confrérie assez nombreuse pour créer un public, assez restreinte pour devenir une élite; les femmes représentent la majorité, aussi les impressions y sont-elles plus fortes que les jugements. Sur les rayons de cette bibliothèque impopu-



laire, il faut placer, entre les livres d'histoire naturelle de M. Michelet, celui de sa femme. Plus loin, nous mettrons les journaux d'Eugénie et de Maurice de Guérin, tous les horizons de M<sup>me</sup> de Gasparin, et peut-être les *Récits d'une sœur* de M<sup>me</sup> Craven. C'est réunir des personnes bien diverses, des croyances bien opposées; mais, si l'on y regarde bien, au fond, tous ces auteurs de choix, distingués, raffinés, exquis, ont un trait commun, qui est une originalité dans notre temps. Ils croient que l'homme a une âme.

Ai-je dit assez toute l'admiration que m'inspire ce noble livre? ai-je essayé de rendre vivante cette charmante figure d'enfant? Non, je le répète, lisez le livre; et si, comme moi, vous admirez M. Michelet, vous éprouverez un mouvement de joie véritable en pensant qu'un pareil homme a rencontré en ce monde la femme qu'il méritait d'avoir.

ARTHUR BAINÈRES.

*Les Poètes lyriques de l'Allemagne contemporaine*, par M. Arthur LEVYSOHN.

M<sup>me</sup> de Staël a eu raison de le dire : « Les Allemands sont, de tous les peuples du monde, le mieux doués pour la poésie lyrique. » Au moment où la France en était encore réduite à s'enorgueillir des odes de J.-B. Rousseau et de Lefranc de Pompignan, l'Allemagne pouvait déjà opposer à ces secs et froids émules de Pindare toute une glorieuse pléiade de génies divins; et aujourd'hui encore, quand, dans presque toute l'Europe, le brillant mouvement littéraire qui a marqué le commencement de ce siècle se ralentit ou s'arrête, quand partout l'enthousiasme sacré semble irrévocablement tari, la patrie de Klopstock et de Goëthe est encore féconde en poètes inspirés. Ce sont ces aimables chanteurs de l'Allemagne contemporaine que l'auteur de notre brochure a entrepris de nous faire connaître, en les peignant à grands traits et en réunissant leurs portraits dans un cadre étroit et modeste, mais habilement et agréablement rempli. M. Arthur Levysohn n'est pas un de ces critiques chagrins qui mettent tous leurs soins et toute leur joie à découvrir et à signaler les défaillances du génie, qui n'ont de verve que pour blâmer et d'esprit que pour médire : c'est au contraire une âme ardente et sympathique, qui s'éprend pour les écrivains dont il s'est fait l'historien d'une admiration vive, — quelquefois même un peu trop vive; — qui s'attache surtout à nous montrer les côtés heureux de leur talent, en laissant, autant que possible, leurs défauts dans l'ombre; qui se passionne enfin pour leurs beautés, et nous les décrit dans un style ému, dans une langue pleine de couleur et d'images; c'est un artiste, — disons mieux, — c'est un poète qui juge des poètes.

A. P.

---

---

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

---

*Les Odeurs de Paris*, par M. Louis VEUILLOT. 2<sup>e</sup> édition.

C'est en présence de pareils livres que nous sommes véritablement heureux de nous sentir exempt de toute passion et de jouir de notre liberté dans toute sa plénitude. Bien juger, nul n'en peut répondre ; juger tranquillement, voilà notre prétention. Nous ne sommes point ému, nous n'avons point de parti pris. Nous ne voyons devant nos yeux qu'un artiste, et nous sentons que, par ce seul mot, nous encourons son mépris, sans que cette redoutable perspective ait le pouvoir de nous faire sortir un seul instant de notre calme.

On a dit : c'est un pamphlet ! et l'on essaye par là de déconsidérer le livre. On y eût réussi peut-être avec un homme moins considéré que M. Louis Veillot, et c'eût été un malheur. Le mot de pamphlet n'a en lui-même rien de déshonorant. Il y a peu de grands écrivains, surtout de grands écrivains religieux, qui n'aient été de grands pamphlétaires. Pascal est un pamphlétaire, Bossuet, Châteaubriand sont des pamphlétaires. Dans l'autre camp, le pamphlet est la moitié de Voltaire et tout Paul-Louis Courier. Aujourd'hui, on incline à médire de cette forme hardie, puissante, vengeresse, qui n'est autre que la satire en prose : signe de décadence, amollissement des mœurs, petit esprit et petit amour-propre, tous en tiennent ; on fait des procès en diffamation. Il n'y a pas jusqu'à M. Louis Veillot lui-même qui ne proteste contre le pamphlet. O pamphlétaire à besace !

Le fait est que les *Odeurs de Paris* sont plusieurs pamphlets à la suite les uns des autres. Nulle composition, et même nul enchaînement ; le livre n'a pas été écrit d'une haleine. Le cadre factice dans lequel on a essayé de faire rentrer après coup les divers chapitres qui le composent, se rompt en maint endroit. Ce sont des articles réunis en volume, sans autre lien que l'idée première et génératrice, à savoir l'idée religieuse, la malediction de l'apôtre méconnu, la menace du prophète outragé, l'éternelle lamentation d'un Jérémie parisien. Rien de chrétien, si la charité est la première des vertus chrétiennes, une absence complète de pitié et de pardon, un déni continu de justice, une passion, une fureur toujours

bouillonnante, une âpreté presque toujours aveugle, un ressentiment indomptable, une haine farouche contre le siècle, une admirable éloquence ! Voilà l'unité du livre : « J'ai parlé comme j'ai senti, s'écrie M. Louis Veillot. Je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume de mon langage. Encore que je n'aime guère le temps où je vis, je reconnais en moi plus d'un trait de son caractère, et notamment celui que je condamne le plus : je méprise. La haine n'est point entrée dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir. Il est cramponné et vissé là, il est vainqueur quoi que je fasse, il augmente quand je m'étudie à l'étouffer; il désole mon âme en lui montrant, comme un effet de la perversité humaine, cette universelle conspiration contre le Christ, où l'ignorance a plus de part peut-être que la perversité. Ma raison, non moins révoltée que ma foi, accable ce que je voudrais conserver d'espérance, et me dicte des paroles acérées qu'il me semble que je ne voudrais pas écrire. J'en viens à croire que c'est ma fonction de faire entendre aux persécuteurs de la vérité quelque chose de cet indomptable mépris par lequel se vengent la conscience et l'intelligence qu'ils écrasent, et de leur montrer dans un avenir prochain l'inexorable fouet qui tombera sur eux. Je suis cet homme qu'une force supérieure à sa volonté faisait courir sur les remparts de Jérusalem investie, mais encore orgueilleuse, criant : « Malheur ! malheur ! malheur à la » ville et au temple ! » Et le troisième jour, il ajouta : « Malheur à moi ! » Et il tomba mort atteint d'un trait de l'ennemi. »

C'est bien cela, M. Louis Veillot s'est parfaitement rendu justice. On comprendra ce qu'une situation si exceptionnelle, une humeur si animée, une telle surexcitation d'esprit doivent apporter de trouble dans les jugements et d'aveuglement dans l'âme. Qu'un homme ainsi poussé (son délire fût-il divin), par une force démoniaque, commette quelques injustices à l'égard de ses contemporains, il n'y a certainement pas sujet de s'étonner. Et, suivant nous, M. Louis Veillot en a moins commis qu'il n'était naturel de s'y attendre. On eût pu lui en passer une par page, et il n'y en a guère qu'une vingtaine de tout à fait criantes. Nous allons en parler tout d'abord, pour faire la part du feu, avec une complète sincérité. C'est surtout dans la critique des œuvres d'art et de littérature que le jugement de M. Louis Veillot est en défaut. On dirait que ce grand artiste n'entend absolument rien aux œuvres d'autrui. Son idée lui bouche les yeux, et il ne les ouvrirait pas pour un empire ; il juge Théophile Gautier et Henri Heine du haut d'une chaire catholique ; mauvais système. Il nous souvient de l'avoir vu pratiquer autrefois par un vénérable prêtre, qui en arrivait à conclure que M. Reboul (de Nîmes) et un certain M. Turquety étaient les deux plus grands poètes de la France. Tout enfant, cela nous révoltait.

Oui, certes, appliquée aux choses de la politique et de l'histoire, à ces empires qui se succèdent et tombent les uns sur les autres, à l'éternelle instabilité, à l'évidente incertitude des destinées humaines, l'idée religieuse a sa grandeur. Ce divin fatalisme, même renouvelé de Bossuet, étonne, épouvante, et peut convertir. Dieu, seul grand, seul vivant, sur les ruines du monde : c'est de quoi faire réfléchir même des philosophes. Mais appliquer ce système aux œuvres de l'esprit, mais peser les créations

éternelles du génie dans la même balance que les créations éphémères de l'ambition, mais juger un livre comme un empire, halte-là ! Ici, la lumière vous éblouit, la vérité vous arrête. La Grèce a péri, Rome a péri ; mais leurs poètes et leurs orateurs ont survécu et n'ont pas eu besoin pour survivre d'avoir été inspirés par le Dieu catholique de M. Veillot. La Vénus de Milo a précédé les martyres chrétiennes, et c'est peut-être une de ses sœurs qui a donné le jour aux vierges de Raphaël. Assez sur ce point, il nous paraît de mauvais goût de rebattre ce thème banal. Tout ce qu'il faut noter, c'est qu'en se plaçant sur un terrain aussi étroit pour juger la littérature et les arts, M. Louis Veillot se condamne du même coup à supprimer, à ignorer tout ce qui a précédé l'inspiration chrétienne, c'est-à-dire la plus belle part de l'histoire du génie, à méconnaître ces œuvres admirables que la foi catholique n'a égalées qu'en les imitant. Cela ne se soutient pas ; la fausseté du point de vue saute aux yeux, la thèse n'est pas discutable, et le détail des arguments en trahit bien vite toute la faiblesse. Que M. Veillot fasse de Raphaël et de Mozart deux purs catholiques, cela passe ; mais qu'il mette les *Chansons des rues et des bois* au-dessus des *Châtiments*, cela surpasse. Il est le seul. Est-ce une vengeance ? Homme irrité, mauvais critique. « Les *Chansons*, sœurs très ressemblantes des *Châtiments*, et filles, comme eux, de l'âme grossière et violente, sont cependant singulièrement mieux tournées. L'auteur n'a pas donné de pièces de métier où paraissent autant la force et la dextérité de sa main. Cela est plein, sonore, d'une sûreté, d'une netteté, d'un relief admirable. Peu de coton, peu de chevilles. C'est de la chair vivante et ferme, qui bondit de la seule vigueur des muscles et palpite de la seule chaleur du sang. Je voudrais oser dire que ce recueil est le plus bel animal qui existe en langue française. » Un homme qui a écrit cela ne sera jamais un critique !

Et, s'il vous plaît, qu'on ne s'y trompe pas. Il nous est parfaitement égal que M. Louis Veillot ait attaqué M. Victor Hugo. L'autre est de force à se défendre, et s'est déjà, parbleu, bien défendu. A notre avis

Le plus meurtri des deux n'est pas celui qu'on pense.

L'auteur des *Odeurs de Paris* est donc parfaitement libre de continuer son vieux duel avec l'auteur des *Châtiments* ; mais, cette fois, la botte est mauvaise et porte à faux. Les pages sur Alfred de Musset valent mieux, bien qu'il semble un peu excessif et même tout à fait exorbitant de compter le chansonnier de *l'Andalouse* parmi les Havinites, ni plus ni moins que le chansonnier de Lisette. L'article sur M. Théophile Gautier est absolument injuste et, pour ainsi dire, mesquin, avec un air de pédantisme qui n'est point propre à M. Louis Veillot. La critique porte, et presque toujours à tort, sur des vétilles de mots, sur la lourdeur d'un participe, sur la répétition d'une épithète, sur un pléonasme, sur un adverbe trop long ; c'est misérable et, répétons-le, c'est faux. Les lourdeurs que M. Veillot reproche à M. Théophile Gautier sont aériennes en présence de certaines phrases, ornées de toutes leurs conjonctions, que M. Veillot admire chez Bossuet et qui s'y rencontrent très fréquemment. Admirables, en effet,

dans leur solide charpente et dans leur puissant mécanisme ; on supprime trop aujourd'hui les joints des phrases, les emboitements, les ressorts. La langue sautille, sautille ; c'est Voltaire qui nous a valu cela. Depuis, et dans ces derniers temps surtout, la prose de M. Victor Hugo saute aussi, hâletante. M. Veuillot a raison d'admirer la belle ordonnance, le nombre harmonieux de notre phrase classique ; il a tort quand il raille chez M. Théophile Gautier ce qu'il vanterait chez Racine. « Les amis de Heine, dit M. Théophile Gautier, devraient se réjouir de ce que cette atroce torture soit terminée enfin et que le bourreau invisible ait donné le coup de grâce au pauvre supplicié ! » Cette phrase est-elle donc absolument choquante, antigrammaticale, antifrançaise ? M. Veuillot la rejette comme une médecine barbare. Dans d'autres endroits, et avec d'autres adversaires, il s'amuse à rassembler des queues de phrases peu musicales, des consonnances désagréables, des cacophonies, *qui-fit-qu'à-tra, sique-qui-si-quelque*, extraites des phrases suivantes : « La santé de son âme *fit qu'd* travers les mille orages de l'existence..... Une *musique, qui, si quelque* chose pouvait l'égaliser..... » Prenez garde, monsieur Veuillot, vous copiez Voltaire !

L'article sur Scribe est tout entier de cette force, et souvent de ce ton. En général, tous les articles littéraires sont manqués. Ce n'est point là, encore une fois, qu'il faut chercher l'éloquent pamphlétaire des *Odeurs de Paris*. Il y est trop dans son tort, l'injustice trop évidente de ses traits en émousse la pointe. En outre, il ne connaît que médiocrement ce dont il parle, à peine l'objet lui-même, ni les alentours, ni les aboutissants, ni les origines. Il n'est point fait pour comprendre les artistes ni, par conséquent, pour les juger. Il y faut une largeur de vues dont il n'est pas capable, ou bien encore une hauteur de mépris qui, chez lui, ne serait pas assez justifiée. Il est trop artiste lui-même pour afficher ce dédain à l'égard de ses pareils. A chaque instant, il se déclare blessé dans ses goûts littéraires, dans ses préférences, dans son sens le plus délicat de connaisseur et d'amateur. Donc il est dittebant, donc il fait cas de nos petits travaux, donc il n'a pas le droit de dédaigner. Et, d'ailleurs, il ne dédaigne pas non plus. Au contraire, il recherche, il travaille, il imite, il façonne, très précieux et coquet ouvrier, croyez-le bien, et pas danubien le moins du monde sous ses apparences hirsutes. En vérité, on est un peu tenté de sourire, lorsqu'on le voit le prendre de si haut avec nos plus renommés, lui qui est tout plein de raffinements parfaitement volontaires, lui qui laisse surprendre dans le tour, dans le jet et jusque dans le dessin de sa phrase, toutes sortes de jolies affectations, des gentillesse de mots, des caresses de style et jusqu'à des archaïsmes horriblement prémédités et inusités, celui ci entre autres : « Heine et Voltaire *ont volontairement exilé*, par crainte des ennemis de tout genre que leur a faits leur talent. » Oui, j'entends bien, je ne suis pas un âne, *exsulare* ; mais c'est latin, et un peu prétentieux, ce n'est véritablement pas français le moins du monde.

Pardon de ces détails. Nous y sommes entrés pour montrer jusqu'à quel point M. Louis Veuillot pêche dans la critique littéraire ; qu'il aurait mieux fait, pour le succès même des *Odeurs*, de laisser nos pauvres poètes

tranquilles, et qu'enfin, c'est vraiment la partie clochante du livre, encore toute sillonnée, il faut le dire, d'éclairs splendides ; mais la vraie lumière, le spectacle grandiose, la bataille terrible, l'écrivain hors ligue, le victorieux est ailleurs, il est dans le pamphlet politique ; il y est tout entier, avec toute sa force, avec sa bravoure, avec ses cris épiques, avec ses armes divines. C'est le Veuillot des anciens jours, c'est le luteur catholique, c'est le gladiateur chrétien brandissant sa formidable épée contre les lions de l'arène, Jusque sous la tribune de César ; c'est le belluaire de la foi. Il est de la race des puissants, qui vont droit devant eux dans le sang et dans la poussière, l'œil fixé en haut ou en bas sur une seule face des choses, sur un seul point de la vérité, les Caton, les Calvin, les de Maistre, les Lamennais, les Proudhon, oui, les Proudhon, quoi qu'il en dise, les *purs* de tous les pays et de tous les partis, les intraitables, grands dans leur rudesse même, éblouissants dans leur aveuglement relatif, borgnes géants, cyclopes divins. Il leur manque à tous, dans leur force et dans leur bonne volonté herculéenne, une petite qualité : l'intelligence !

Le chapitre intitulé *la Grosse Presse* est, peu s'en faut, excellent d'un bout à l'autre. Bien rugi, lion ! « Sans amour, sans doctrine, sans fierté, orgueilleux et incapables, investis du pouvoir d'écrire sans autre vocation que la brutalité de l'envie, sans autre force que la brutalité de l'ignorance, par tous les chemins, ils devaient arriver où ils sont venus ; tout les appelait, tout les poussait au servage. C'est là cette belle égalité démocratique, le rêve des temps nouveaux. Il faut que tout serve ou soit asservi. L'égalité, l'égalité ! Tous les fronts sous le niveau qu'ont pris les leurs, et plus de liberté qui puisse passer au delà ni de rayon qui puisse descendre dans cette ombre ! Ils auraient, la plupart, été monarchistes, aristocrates, n'importe quoi. Plusieurs ont fait l'essai d'être catholiques, et le vent, qui parut un moment tourner de ce côté, les a trouvés dociles. Mais ils sont ce qu'il leur convient d'être : révolutionnaires et appointés, égalitaires et décorés, libres de se lâcher sur les supériorités sociales sans s'attirer d'affaires, libres d'attaquer et d'outrager la religion, *libres de frapper des adversaires qui ne peuvent plus se défendre.....* et du pain assuré pour leurs vieux jours ! »

Oui, c'est bien vrai, voici l'unique différence entre les temps anciens et les temps nouveaux, entre la féodalité et la démocratie : autrefois, la qualité opprimait la quantité ; aujourd'hui, la quantité opprime la qualité. Nous n'avons fait que changer de tyrannie, c'est l'histoire du monde.

Nous ne croyons pas qu'il soit aisé de citer tout ce chapitre sans s'attirer d'affaires. L'indignation y franchit quelquefois des bornes que ne peut franchir la citation. La seule faiblesse qu'on y remarque, c'est une espèce d'apologie où M. Louis Veuillot donne à entendre qu'on lui adresse des reproches injustes, qu'il n'a jamais été l'ennemi de la liberté, qu'il n'a jamais frappé d'adversaires désarmés, et qu'enfin, sa haine de la servitude ne date pas du jour où il a été asservi comme ses victimes. En cela, nous devons confesser, avec la plus grande sincérité du monde, qu'il se fait illusion à lui-même. Il ressemble à un inquisiteur brûlé à son tour, et qui réclamerait contre les auto-da-fés. Ce qui nous étonne, ce n'est pas la

réclamation, c'est ce qu'elle a de trop naïvement personnel. Avec la meilleure volonté du monde, nous n'avons pas compris les explications qu'il donne ou qu'il essaye de donner sur ce point. S'il croit posséder la vérité à lui tout seul, et, par conséquent, mériter seul la liberté, c'est une prétention césarienne que nous ne saurions admettre. Mais passons; un pamphlet est toujours violent et injuste; nous l'avons assez dit pour que nos réserves soient bien établies; maintenant, nous sommes tout à l'admiration, nous n'entendons plus que les cris éloquentes du satirique. Presque tous les portraits politiques sont des portraits de maître. Galvaudin est un chef-d'œuvre; Trivois et Fouilloux, des caricatures magistrales. Quelques autres sont touchés, gravés d'un seul coup, pour toujours. Tout le bataillon des Havinites passera ainsi à la postérité. Ils sont immortels de par M. Louis Veuilot. Les types de la petite presse convenaient moins, selon nous, au talent vigoureux du peintre; il les a un peu chargés: trop de colère. *Pomponatre, Urticole, Pachionnard* (d'Auvergne) se sont, dit-on, reconnus; ils y ont mis de la bonne volonté. Beaucoup d'honnêtes gens demandent encore la *clef* de tous ces boulevardiers. Qui est Lupus? Qui Passe-partout? On le sait à Paris; mais, certainement, la province l'ignore.

Le chapitre des divertissements a été pillé de préférence par les faiseurs d'extraits, que M. Sardou appelle des déflores, lorsqu'il s'est agi de donner au public un avant-goût du livre. En cela, les faiseurs d'extraits se montraient gens sensés, flateurs habiles et bons juges. On ne voudrait presque rien retrancher de ce chapitre. Ce n'est pas très exactement observé, très nettement vu; c'est mieux que cela: deviné. Le peintre n'a guère regardé son modèle; il l'a peint d'instinct, avec une sorte d'inspiration furieuse, et c'est ressemblant. Le détail est faux, l'ensemble est vivant. *Bataclan, Thérèse, Tigruche*, l'ami des artistes, ont déjà fait leur tour de France.

Mais le morceau achevé, le morceau incomparable, absolument au-dessus du reste par le ton, par l'accent moral, par la haute tristesse qui y règne, par la beauté de la mise en scène, par la grandeur du style, n'a pas été cité une seule fois, que nous sachions, dans les journaux. Cela se comprend: on n'y rencontre ni une personnalité ni une injure. Le mépris y monte jusqu'aux proportions de l'idéal; la satire y atteint une élévation presque chrétienne. Une sorte de majestueuse pudeur enveloppe tout ce tableau. Il y a là sept pages supérieures certainement, non-seulement à toutes celles qui précèdent ou qui suivent, mais aux plus belles qui aient jamais été écrites sur les comédiens. Nous ne pouvons pas tout citer, mais il suffira de quelques extraits pour appeler l'attention de nos lecteurs (p. 179-185):

« Ecoute cette histoire; j'ai besoin de la raconter une fois: — Je bâclai une bacchanale effrontée, même pour le théâtre de bacchanales auquel je la destinai. Mon collaborateur, vieux et roué en ces sortes d'audaces, en eut d'abord de l'épouvante. Il y mit son art d'eunuque émérite; il fit des coupures, disait-il, des échancrures plutôt, et je fus à mon tour épouvanté. Quand il fallut lire cela aux comédiens, en vérité je n'osais pas. Le principal rôle de femme consistait d'un bout à l'autre à dire au public:

« Je suis une prostituée ! » La femme chargée de ce rôle fut la seule artiste que ma pièce n'inquiéta point. Les censeurs furent plus hardis. Ce qui avait effarouché les coulisses fit rire la censure. Pour moi, j'avais honte..... »

La pièce, elle fut jouée, elle réussit, elle attire la foule, elle rapporte cent mille francs à chacun de ses auteurs..... « J'abhorrais ce spectacle, et je ne sais quelle force me contraignait d'en rechercher l'amertume inouïe. Un reste de foi me criait que c'était la vengeance de Dieu qui me traînait dans ce coin, d'où je pouvais voir mes contemporains, mon œuvre et moi-même. J'avais la rougeur sur le front, la terreur dans l'âme. J'ai vu là combien le bruit des applaudissements peut déchirer les oreilles ; j'ai connu la vile et inénarrable tristesse des histrions ; j'ai craint, j'ai senti le glaive de la justice divine. Il me venait des envies d'aller me confesser et ensuite de fuir. J'avais déjà mes enfants ; je me disais qu'un jour, peut-être, par repréailles de Dieu, ou mon fils ou ma fille tomberaient dans cette fange du théâtre et joueraient devant cette foule immonde des rôles semblables à ceux-là..... »

» J'aimais avec un respect profond ma femme, belle, timide, fière, chrétienne..... Un soir, je la vis, sur le devant d'une loge, entourée de quelques-uns de nos amis, de braves gens, de ces honnêtes imbéciles, comme j'en avais tant remarqué. Elle était pâle, froide, avec une expression de dégoût que je ne lui connaissais pas, et sur laquelle je ne me trompai pas..... La représentation était avancée. Je repassai en esprit tout ce qui avait déjà frappé les yeux et les oreilles de cette femme indignée, tout ce qui allait la révolter encore. Elle voyait ces choses ; elle les jugeait, et j'en étais l'auteur !..... Quand j'osai relever les yeux, la toile descendait, la salle se vidait lentement. Ma pauvre femme était toujours là, dans la même attitude, pâle, muette, avec la même expression de stupeur irritée. J'étais mort pour elle derrière cette toile qu'elle regardait d'un œil fixe ; mort dans cette fange, dans ce charnier de corruption, et j'eusse été moins mort sous la pierre du tombeau. Entre nous il y avait désormais une séparation, un abîme..... »

L'histoire, le roman ne finit pas là ; nous avons supprimé vingt traits égaux en beauté morale, en délicatesse, en grandeur, aux pensées admirables qui se succèdent coup sur coup dans cette merveilleuse étude. La suite est navrante, le dénouement est terrible. A notre avis, c'est vraiment le chef-d'œuvre du maître. Puisse-t-il avoir autant de réputation que d'éclat ; être mis dans la lumière qu'il mérite, et sortir dans tout son jour au milieu de vingt tableaux remarquables, qui pourtant ne le valent pas. Là, nous ne saurions trop le répéter, ni fiel, ni haine, ni passion, ni violence, le pamphlétaire disparaît, le prophète s'éclipse ; au contraire, le moraliste et le chrétien se montrent. C'est charmant et fort tout à la fois, et sans analogie dans toute la littérature religieuse. On dirait un rêve de Fénelon raconté par Pascal. Restons sur ce morceau unique, et résumons ainsi nos idées sur les *Odeurs de Paris* : c'est un pamphlet injuste et violent comme tous les pamphlets, admirable comme toutes les satires sin-  
cères. Le temps, et même les lecteurs contemporains, feront la part des



vérités qu'il contient et des témérités qu'il propage. Quant à nous, peu nous importe. Ce qui nous touche, c'est qu'un livre de cette hardiesse, de cette verdeur, de cette autorité et de ce style, est très rare par le temps qui court, et que nous devons l'accueillir avec la reconnaissance due aux traits de bravoure et aux œuvres de talent. Admirons-le donc comme il convient, et toutefois ne tombons pas dans l'excès contraire à l'indifférence. Ne le surfaisons point par une trop grande prétention à le comprendre, par une trop grande émulation à l'admirer. Il y a bien à dire ; les pages faibles, les morceaux ordinaires, les critiques vieillies sont en grand nombre. Faisons nos réserves ; ne soyons pas veuillotistes par ton, ni antiveuillotistes par rancune. Ne voyons que le livre, curieux, assez durable, partout et toujours éloquent.

A. CLAVEAU.

---

## REVUE MUSICALE

Le Théâtre-Lyrique a pris la louable habitude de faire entendre au public parisien les bonnes partitions classiques de l'Allemagne, et, chose étonnante, le public parisien lui en sait gré et l'inonde de ses faveurs. C'est ainsi qu'on a pu entendre tour à tour *Obéron*, *Euryanthe*, la *Flûte enchantée*, sans parler de *Don Juan*, qui est un opéra italien, ni du *Mariage de Figaro*, qui en est un autre. Il vient maintenant de faire un retour vers Weber en donnant le *Freyschütz*, son meilleur opéra. Je crains toutefois que cette musique hautaine et récalcitrante ne convienne qu'à demi à nos « bons Parisiens. » Nos critiques ne manqueront pas d'en faire tomber la faute sur le poème, ne voulant pas avouer que les artistes chargés de l'exécution ne sont pas de force à rendre cette partition, ni l'auditoire de taille à la comprendre.

Le sujet de *Freyschütz* n'est pourtant pas aussi plaisant qu'il en a l'air. Avec un peu de réflexion, il ne serait pas malaisé de lui découvrir des côtés sérieux, et d'en tirer, pour l'enseignement du peuple, des leçons profitables. De quoi s'agit-il au fond ? Du gouvernement d'une forêt et de la possession d'une belle princesse. Pour le garde forestier Max, Agathe, en effet, est une princesse. Le pouvoir dans la forêt ne s'obtient pas par d'autres procédés que dans les républiques, par la ruse ou par la violence. Gaspar, n'osant pas recourir à la violence, fait appel à la ruse. Il se lie d'étroite amitié avec le Diable. Dans les Etats aussi, les princes ont parfois des liaisons avec le Diable, et, lorsqu'il est parvenu à saisir le pouvoir, il est rare qu'on puisse ensuite s'en débarrasser. Le Diable étant immortel de sa nature, il renait constamment de ses cendres ; le prince a beau le mettre à la porte, il revient par la fenêtre ; ses traits

ont changé, mais au fond c'est toujours le Diable, et il est facile de le reconnaître à la façon dont il traite les affaires et remplit les fonctions de son ministère. Quand le bon Dieu permet que le conseiller du prince soit un bon Diable, le peuple respire; mais si par malheur c'est un méchant Diable qu'il envoie, alors il n'y a plus de repos ni de trêve; la bonne foi disparaît, les calamités publiques se déchaînent et l'heure des catastrophes ne tarde pas à sonner. Le méchant Diable qui les a préparés pousse son rire strident que vous connaissez pour l'avoir entendu à l'Opéra et ailleurs, et, à la fin de la pièce, il vient réclamer l'âme de sa victime qu'il entraîne aux enfers. C'est exactement l'histoire de ce pauvre Gaspar; pour conquérir le prix qui doit lui assurer la main d'Agathe et le gouvernement de la forêt, il a vendu son âme au Diable contre quelques balles enchantées. Même dans ces balles enchantées ne voyez-vous pas la haute pensée philosophique du poète? Que veulent dire ces balles enchantées, sinon la toute-puissance, l'autorité absolue, qui ne connaît pas d'obstacle, qui aspire la richesse et trouve les trésors cachés, qui fait la guerre et frappe sur les champs de bataille; rien ne leur échappe, ni l'aigle qui plane dans les nues, ni l'humble roitelet qui se dérobe dans les buissons, jusqu'au jour où la dernière balle lancée contre la colombe blanche retombe sur la poitrine du chasseur. Telle est la funeste aventure qui arrive à Gaspar; il est bien puni d'avoir mis sa confiance en Samiel.

Il n'y avait qu'un journaliste pour glisser tant de politique dans un opéra, et donner, à propos de musique, une si grande leçon de morale publique aux rois et aux nations. On pourrait utilement développer le thème que nous n'avons fait ici que poser, et dégager de l'œuvre de Kind des applications lumineuses aux événements contemporains. Nous laissons ce soin à nos savants confrères de l'Allemagne; ils ont des licences qui dépassent de beaucoup les nôtres, et si leur sol ne voit pas fleurir l'orange, il voit mûrir beaucoup de fruits auxquels il est bon de mettre les dents. De chez eux est venu ce grand acte de fière indépendance dont la musique de *Freyschütz* est l'expression.

C'était en 1822; la musique italienne avait envahi le monde, et les formules rossiniennes tenaient tous les compositeurs dans la servitude. Loin d'en être blasé, comme il le fut plus tard, le public y trouvait un charme infini, et il n'était nullement aisé de lui persuader d'y renoncer ou seulement d'admettre un style moins fleuri et plus expressif. Weber le tenta cependant et y réussit. Du premier coup, il marqua son éclatante rupture et prit position jusque dans le camp ennemi. Ce ne fut pas seulement en Allemagne, mais en Angleterre et en France que l'œuvre du maître s'imposa au goût, je dirai presque à la mode; Paris, qui se berçait aux mélodies du *Comte Ory* et du *Barbier*, voulut entendre *Freyschütz*, et M<sup>me</sup> Schreider-Devrient vint (1828) le lui chanter. Les premiers moments d'étonnement passés, on s'arrêta avec admiration devant ce monument solide, fait de granit et de marbre, rehaussé des métaux les plus colorés. L'école romantique l'adopta et les classiques le revendiquèrent; l'œuvre étant belle en elle-même, sans concession à aucune école, elle a eu le rare privilège de demeurer au-dessus des atteintes du temps; elle est

aujourd'hui ce qu'elle était il y a quarante ans. Ceux qui n'en saisissaient pas les beautés autrefois ne les saisiraient pas davantage aujourd'hui. Nous avons connu des gens qui ne comprenaient pas qu'on pût admirer les figures mutilées du Parthénon et qui mettaient les peintures de M. Dubuffe bien au-dessus de celles du Corrège. Il y a aussi des sourds-muets et des aveugles-nés ; on a fondé pour eux des hospices : la charité publique ne s'est pas encore étendue à ces infirmités morales, bien autrement dignes de compassion que les infirmités physiques.

Dans son ouverture, Weber a voulu peindre la lutte du bien et du mal, peinture qui a été souvent reproduite depuis lors, par Meyerbeer dans *Robert-le-Diable* et dans l'ouverture du *Pardon* ; par Hérold, dans celle de *Zampa* ; par R. Wagner, dans celle du *Tannhauser*. Bien que toutes ces tentatives aient de la grandeur et de la beauté, aucune n'a atteint à la hauteur où s'est élevé l'auteur de *Freyschütz*, et le modèle est resté inimitable. Il nous est impossible d'admettre que l'orchestre du Théâtre-Lyrique l'exécute dans la perfection. Il a des mouvements à lui et des cors peu sûrs de leurs intonations. Tout le monde connaît la partition de *Freyschütz* ; nous ne perdrons donc pas notre temps à l'analyser ; nous nous bornerons à rappeler les morceaux les plus saillants. Au premier acte, le trio avec chœur engage l'action et détermine la position des principaux personnages, Gaspar sombre et perfide, Max inquiet, avec cette teinte de mélancolie qui est toujours bien placée chez un amoureux et en Allemagne. L'air de Max, tout plein de tendresse au début, s'achève par un appel passionné à l'enfer, qui est prêt à lui répondre. Les couplets de Gaspar sont célèbres ; ils ont un caractère de gaieté satanique, dont plus d'un grand compositeur se sont depuis inspirés. On se rappelle les couplets de *Zampa* ; ils sont beaux, mais ils n'atteignent pas à l'expression de ceux de Weber. L'orchestre, ici, sans beaucoup de recherche, produit un effet bien autrement infernal que les cornets à bouquin de *Robert-le-Diable*. M. Troy, qui joue au Théâtre-Lyrique le rôle scabreux de Gaspar, chante parfaitement ces couplets, et rend l'auditoire difficile envers lui.

Le second acte est le plus beau, mais aussi le moins abordable à nos chanteurs français, et, quel que soit le talent exquis de M<sup>me</sup> Miolan-Carvalho, on ne peut se défendre de regretter qu'elle ait songé à prendre ce rôle d'Agathe, qui est si en dehors de ses moyens. Le talent de M<sup>me</sup> Carvalho n'a pas son égal aujourd'hui ; mais il est formé tout entier de nuance et de finesse ; cette grande musique, passionnée et déchaînée comme une tempête, réclame une voix forte, puissante, une fougue qui ne se rencontrent chez une artiste qu'à la condition qu'elle n'aura précisément aucune de ces grâces délicates dont nous faisons nos délices quand M<sup>me</sup> Carvalho chante Zerline. Elle a pourtant des moments heureux, dans la prière par exemple. Au près d'elle, dans le rôle d'Annette, une nouvelle venue qui ne manque ni d'aplomb, ni de gaieté, ni même de voix, M<sup>lle</sup> Daram se fait justement applaudir, et elle tient fort bien sa place dans le trio qui suit et qui nous prépare à la scène fameuse de la fonte des balles. Nous n'avons qu'un goût médiocre en France pour cette scène fantastique, qui est pour-

tant, avec celle de *l'Orphée* de Gluck, la plus belle du genre. L'usage était jusqu'ici de la sacrifier, aussi était-elle peu comprise. Malgré les efforts qu'a faits le Théâtre-Lyrique pour lui rendre l'importance qu'elle mérite et qu'on lui donne toujours en Allemagne; je doute que la réconciliation entre elle et le public parisien soit parfaite. On a fait de grands frais de mise en scène; on a fait couler au fond de la Gorge-aux-Loups une cascade d'eau véritable; on a mis dans le ciel une lune qui se voile de nuages à volonté, on a fait tomber sur la tête de Gaspar des rayons de lumière électrique, voltiger des chauves-souris énormes et des squelettes hideux, allumé partout des feux du Bengale; mais tous ces appareils du fantastique ne sont pas à l'abri de tout reproche, et le public sérieux a le droit de leur trouver quelques côtés puérils. Il aimerait mieux moins d'efforts et des effets moins éclatants. En Allemagne, sur les plus grands théâtres, on se contente de quelques spectres dans l'obscurité et de quelques ombres chinoises sur la toile de fond. On laisse à la musique le soin de compléter le tableau; il y prend un aspect plus sinistre et un effet plus saisissant. Ici, l'attention est distraite, et la musique passe inaperçue.

Sans s'élever aux mêmes hauteurs que le précédent, le troisième acte, si les péripéties finales étaient moins longues, plairait ici davantage. Il est tout émaillé d'airs charmants, de gracieuses et fines mélodies: la romance d'Agathe en *la bémol*, qui contraste si bien avec les horreurs du sabbat auquel on vient d'assister, le fameux chœur des chasseurs, les jolis complets chantés tour à tour par les jeunes filles qui fleurissent la mariée, le chant de triomphe, d'un caractère si entraînant et si grandiose, mais que le public n'écoute plus que d'une oreille, enfin la strette finale, qui reproduit l'air d'Agathe et de l'ouverture. Une variété extrême règne sur toute la partition; chacun des personnages y prend un caractère bien tranché, et les situations se détachent les unes des autres avec une intensité que Meyerbeer a souvent cherchée, sans l'atteindre au même degré.

L'exécution, nous l'avons déjà dit, n'est point parfaite; mais il n'en faut accuser personne. Nous ne connaissons pas en France d'artistes qui puissent chanter le chef-d'œuvre de Weber d'une façon tout à fait satisfaisante. M<sup>me</sup> Carvalho, qui excelle dans les parties gracieuses du rôle très difficile d'Agathe, échoue en certaines autres; il en est de même de M. Troy; quant à M. Michot, qui joue Max; il semble aussi dépaycé dans cette musique que s'il avait affaire à du chinois. Le fameux chœur des chasseurs paraît avoir été l'objet de soins particuliers, trop particuliers; on en a fait quelque chose de maniéré, de précieux, par l'exagération des contrastes entre les pianos et les forte. Ce n'est pas dans ces recherches puériles que consiste le bien chanté d'un chœur, mais dans la justesse des intonations, dans la précision de l'ensemble et dans l'équilibre des différents timbres. Les efforts qui ont été faits pour exagérer les nuances, n'ont servi qu'à éloigner du vrai but qu'il fallait atteindre. Il n'y a pas un petit théâtre en Allemagne où ce chœur ne soit mieux chanté, et d'une façon plus naturelle. Nous savons que nos observations vont contre le courant; le mauvais goût a voulu que, depuis quelque temps, on s'appliquât ainsi à chanter les chœurs par soubresauts; cette manière est mauvaise,

et l'engouement du public pour ces effets factices ne doit pas nous empêcher de proclamer la vérité.

Par une de ces contradictions dont la foule donne trop souvent l'exemple, pendant qu'elle applaudit les effets de mauvais goût, elle manifeste un véritable enthousiasme pour le jeu sobre et sévère du violoniste Joachim. Cet éclectisme nous montre un public beaucoup plus impressionnable que connaisseur. Le jeune virtuose allemand est l'artiste le plus accompli qu'il y ait aujourd'hui ; il appartient à la grande école, et n'a rien de commun avec les acrobates du violon. Son style est pur, élevé, complètement dépourvu de manière, et plein pourtant de force et de chaleur. La justesse si rare et si précieuse sur cet instrument, est irréprochable chez M. Joachim, et il semble que la nature l'ait doué de facultés d'ouïe incomparables. Dans le concerto de Viotti, que nous lui avons entendu jouer aux Concerts populaires, il fait un point d'orgue qui est bien le tour de force d'oreille le plus extraordinaire qu'on puisse concevoir, un écheveau de modulations qu'il embrouille et débrouille sans hésitation. M. Joachim obtient en France un succès égal à celui qui lui est familier en Allemagne, et, comme le charlatanisme n'y est pour rien, il nous est permis de le constater. Les Concerts populaires, qui commençaient à baisser, ont trouvé en lui un ressort nouveau. Malheureusement ce ressort va leur manquer, et il sera difficile de le remplacer. C'est l'écueil de ce genre de concerts ; dès qu'on y introduit l'élément solo, il faut l'y maintenir sous peine de déchoir. Une exécution plus soignée, plus correcte des œuvres symphoniques des grands maîtres suppléera, nous l'espérons, à cet appas qui va leur faire défaut. Il existe beaucoup de chefs-d'œuvre de musique instrumentale tout à fait inconnus en France ; M. Padeloup, qui les connaît bien, ferait sagement de les introduire peu à peu dans ses programmes. Il le fait quelquefois, mais trop rarement.

MAX BERTHAUD.

---

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

14 décembre 1866.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le drapeau de la France ne flotte déjà plus sur le fort Saint-Ange, et l'armée d'occupation repasse la mer. L'heure de la grande échéance a sonné. La papauté temporelle, qui depuis longtemps ne pouvait plus se passer de protecteurs étrangers, est seule désormais livrée à elle-même avec un simulacre d'armée et quelques gendarmes pour la défendre contre les emportements du patriotisme italien et contre le flot des idées modernes. Le moment est solennel, et le spectacle de la petite barque de Pierre ballottée en plein Océan, aux prises avec tout le XIX<sup>e</sup> siècle, est un spectacle plein d'émotions et de grandeur. C'est l'heure d'une révolution complète et radicale; ce n'est point un naufrage, mais une existence nouvelle qui commence pour la papauté. Le courant qui l'emporte est un courant salutaire. Elle entré, à partir de ce jour, à travers tous ces orages et tous ces récifs, en pleine vie moderne. Elle n'y entre pas de plein gré : elle y entre poussée par les lentes combinaisons de la politique française. Ce fut l'idée de présider à cette grande œuvre qui s'accomplit aujourd'hui, et de la diriger patiemment, qui inspira l'intervention de 1849. Envisagée au point de vue où les esprits politiques se trouvaient alors placés, l'expédition de Rome était blâmable; aucune raison plausible ne pouvait excuser un gouvernement républicain d'aller renverser un gouvernement républicain éclos au souffle des idées que la France venait de répandre sur l'Europe et fondé sur les principes qu'elle venait de mettre en pratique chez elle. Mais déjà à cette époque, la république et tout son cortège comptait pour peu de chose dans les décisions officielles; on s'était vite habitué à envisager l'avenir sans elle, et c'eût été vouloir être tristement dupe des mots que de sacrifier au titre éphémère du gouvernement le fond des idées et des intérêts français. Une occasion, la seule que l'on pût espérer, se présentait de substituer en Italie l'influence française à l'influence autrichienne, de prendre sous notre patronage une institution vénérable qui touchait à un moment de crise suprême et qui allait perdre inévitablement cet apanage temporel que les

souverains français du moyen âge lui avaient constitué. C'eût été une faute irréparable et une défection, si, pour la platonique et naïve satisfaction de respecter à Rome une république qui s'annonçait à son berceau plus malingre encore que la république de Paris, nous n'étions point accourus au secours du chef de l'Eglise, si nous n'avions point ramené sur son siège le pontife fugitif, et si nous ne nous étions point installés à sa porte pour en défendre l'accès, non pas tant aux républicains, qui ne furent jamais bien redoutables, qu'aux Autrichiens, qui aimaient à étendre leur protection sur toutes les souverainetés italiennes, et particulièrement sur celle-là.

Donc nous sommes venus à Rome en 1849 pour réintégrer le pape dans ses Etats, et nous en sortons aujourd'hui seulement, après dix-huit ans de séjour pendant lesquels notre présence a été aussi souvent importune à ceux qu'elle faisait vivre, que souvent maudite de ceux qui eussent mieux aimé pour le pape une autre protection que la nôtre. Mais qu'importaient ces doléances et ces récriminations? Nous n'étions là ni pour le plaisir des cardinaux, ni pour le nôtre. Nous étions là pour remplir un devoir et pour ne point livrer aux périls d'une réaction aveugle ou aux emportements d'une démocratie athée le sort d'une institution qui ne devait point périr. Qu'avons-nous fait pendant ces dix-huit ans? — Si on adresse cette question aux ultramontains farouches qui proclament l'éternité du pouvoir temporel, ils répondent que nous avons aidé à sa destruction, et que nous n'avons protégé que les complots attentatoires à l'intégrité du patrimoine divin; si on interroge les démocrates italiens, ils répondent, — et ceux-ci ont donné à leur opinion une formule énergique que l'histoire n'oubliera pas, — ils répondent que nous avons aidé pendant dix-huit ans à opprimer les Romains en leur imposant un gouvernement dont ils ne voulaient pas; si on interroge la politique de Turin, qui a décidé que Rome était le centre indispensable de l'unité italienne, elle répond que nous avons violenté le mouvement national, et retardé par notre présence l'entière émancipation de l'Italie. En France même, où l'on devrait être à l'abri des passions qui grondent de l'autre côté des monts, l'occupation de Rome a trouvé beaucoup plus de détracteurs que de partisans; les uns la blâmaient parce qu'elle n'opprimait pas assez le sentiment national, et les autres parce qu'elle l'opprimait à l'excès, les uns parce qu'elle menaçait de trop se prolonger, les autres parce qu'elle allait bientôt finir. Les animosités acerbes que le sentiment religieux allume dans les âmes ont été surexcitées par l'attitude de la France dans la question romaine et se sont laissé emporter jusqu'aux plus signalés excès toutes les fois qu'une tentative était faite pour préparer le dénouement d'une situation qui ne pouvait être éternelle. On peut bien dire que cette question romaine est celle qui a créé le plus d'embarras au gouvernement impérial, qui lui a suscité le plus de haines; on peut même ajouter, sans sortir de la donnée historique, qui a le plus menacé son existence. Il fallait à une mission de cette importance des périls de cette gravité; il fallait mécontenter un peu tout le monde parce qu'il fallait ménager tout le monde. La question n'était pas, pour la France, de se

faire des amis ici ou là ; elle était de réaliser une grande idée et d'épargner à la religion un grand péril.

L'histoire dira que, s'il n'a point atteint complètement ce but, le cabinet des Tuileries s'y est du moins courageusement dévoué. Sans doute, pendant que notre protection couvrait le pape à Rome, le pape a perdu des provinces, et son autorité temporelle s'en est allée en lambeaux ; nous aurions certainement pu, même sans tirer l'épée, éviter à Pie IX ce douloureux revers, sur lequel ses encycliques ont gémi si longtemps. Mais étions-nous là pour obliger les Romagnols ou les honnêtes citoyens de la Cattolica à préférer le gouvernement de Pie IX à celui de Victor-Emmanuel ? Notre protection, trop de gens l'ont oublié, avait un caractère tout personnel, et ne pouvait se faire excuser aux yeux des Italiens et aux yeux de l'Europe libérale qu'en conservant ce caractère. Nous protégeions le pape, le chef de l'Eglise, l'homme que les républicains de 1848 avaient chassé de chez lui, et non pas ce pouvoir temporel auquel nous avions publiquement reproché ses défauts, et que nous aurions eu mauvaise grâce à vouloir imposer par la force après l'avoir si ouvertement désapprouvé. C'était déjà beaucoup, aux yeux de quelques-uns, c'était trop que de rester à Rome et de nous y mettre en travers de toutes les espérances et de tous les vœux de l'Italie, de soustraire cette ville au débordement unitaire, et d'attendre, pour l'abandonner, que les Italiens eussent fait choix d'une autre capitale. Il fallait, pour déplaire un peu moins à ceux-ci, déplaire légèrement à ceux-là, contenir les uns et les autres, et, pendant que nos hommes d'Etat réalisaient à grand-peine ces prodiges d'équilibre, persévérer obstinément auprès du Saint-Père pour l'engager à se créer lui-même dans ses Etats, par de sages réformes, une popularité qui fût sa meilleure garantie. Au lieu d'entrer dans cet ordre d'idées, qui se présentait à lui sous toutes les formes, dans des dépêches officielles, dans des conseils murmurés discrètement à l'oreille du pontife et dans des brochures restées célèbres, Pie IX se laissait persuader qu'il fallait organiser une armée, et une coterie lui envoyait un ancien sous-lieutenant belge pour ministre des armes. On sait ce que fut ce ministre et ce que fut cette armée. Il est très heureux pour la dignité de notre drapeau que le gouvernement français ait voulu rester complètement étranger à ces tentatives, et n'ait encouragé en aucune manière ces tristes illusions. Ceux qui lui reprochent sa conduite et essayent de faire retomber sur lui le sang de Castelfidardo auraient été les premiers à faire honte au gouvernement de l'Empereur d'avoir si vite oublié à Rome les principes qu'il avait fait triompher à Solférino. Devant les héroïques témérités qui trouvèrent, en ce temps-là, des apologistes dans toutes les chaires chrétiennes, devant ce champ de bataille, le premier où Lamoricière ne sut pas être vainqueur, et qui donna à l'Eglise de nobles martyrs et de vulgaires aventuriers, l'attitude qui convenait aux soldats français était celle qu'ils ont observée ; ils sont restés à leur poste, silencieux, l'arme au bras, se privant d'un triomphe facile, qui eût donné à la France plus d'embarras que de gloire, et qui n'eût pas servi le Saint-Siège. Après Castelfidardo, notre influence reprit un peu le dessus à Rome ; nous eûmes raison des petits abbés, des monsignori et de toutes



les méchantes langues que le brave et honnête général de Goyon dut maintes fois, à ce que l'on raconte, rappeler au respect des convenances. Lorsque le pape eut fait la malencontreuse expérience de la guerre, et qu'il vit à quoi pouvaient le mener les tentatives belliqueuses de M. de Mérode, notre diplomatie crut devoir profiter de la phase de découragement qui suivit Castelfidardo pour faire entendre à Rome de nouveaux conseils. Ils ne furent pas hélas ! mieux écoutés que les premiers. C'était un parti pris au Vatican, un parti pris se traduisant toujours par un mot qui est devenu la devise de l'obstination immuable, et qui restera comme l'énergique protestation, le dernier cri de ce pouvoir expirant. A toutes les prières, à tous les conseils, à toutes les menaces respectueusement formulées, Pie IX répondait : *non possumus*, et cette parole, que l'on pourra graver sur sa pierre tumulaire, a été le dernier argument de sa résistance. Elle semble exprimer à la fois une inflexible volonté et un regret; Pie IX voudrait peut-être émanciper les Romains et les laisser tremper leurs lèvres brûlantes à cette coupe de liberté où s'abreuvent tous les Italiens ; mais il y a au Vatican une tradition, un serment peut-être, que les papes se transmettent l'un à l'autre ; une étrange et malheureuse confusion d'idées lie le devoir politique au dogme religieux, et impose au premier l'immobilité du second. Combien de fois Pie IX, faisant un retour sur lui-même et retrouvant au fond de son âme de pontife les aspirations libérales de sa jeunesse, n'a-t-il pas senti son cœur se briser ! Qui nous dit que les larmes qui ont coulé de ses yeux, les plaintes amères qui ont retenti dans ses allocutions et jusqu'aux anathèmes de ses encycliques ne sont pas provoqués par cette terrible impossibilité où il est de seconder les vœux de son peuple ? Le monde n'a peut-être rien compris à ce martyr dont l'éternel secret restera entre le pontife et Dieu. Mais quelque chose est plus fort que tous les serments et que toutes les volontés, ce sont les progrès que les peuples réalisent et les événements que Dieu conduit. Cédant, à Rome, devant une résistance qu'elle combattait sans trop espérer la vaincre, la France dont la calme attitude impliquait aussi une de ces résolutions que rien ne décourage, attendait son heure ; elle attendait que l'Italie fût entièrement libre, et qu'il n'y eût plus, des Alpes à Messine, que trois forces en présence : l'Italie, la France et la papauté. Ce jour-là, pensait-elle, le cas de force majeure devant lequel tout plie et devant lequel se sont inclinés souvent — l'histoire est là qui l'atteste — les pontifes romains, s'imposera à la papauté. Cette fière autorité, qui ne cède ni aux conseils, ni aux vœux des peuples, ni aux menaces, ni à aucune influence humaine, cédera à l'implacable nécessité. L'Autriche vaincue et partie sans espoir de retour, la France retire tout à coup sa protection à la papauté et la met seule en face de l'Italie, en face de Victor-Emmanuel et de tout ce qu'il représente. Voilà l'œuvre de la politique française ; lorsqu'au mois de septembre 1864, la France prit l'engagement d'évacuer Rome dans le délai de deux ans, il dût être entendu qu'avant l'expiration de ce délai, Venise serait délivrée des Autrichiens. La convention du 15 septembre n'aurait pas eu de raison d'être sans ce tacite engagement, à l'exécution duquel la Prusse a bien voulu prêter son concours ; et, si l'on veut

aller au fond des choses, c'est à Kæniggraetz que la question romaine a trouvé sa plus efficace solution.

Quoi qu'il arrive, cette solution est un fait accompli. Que Pie IX reste à Rome ou qu'il prenne le chemin de l'exil, le vieil édifice est miné, il faut qu'il se relève sur de nouveaux fondements. Si acharné que l'on soit au Vatican et ailleurs à vouloir conserver au pape sa puissance temporelle, on ne poussera sans doute pas le dépit de la perdre jusqu'à ruiner aussi sa puissance spirituelle. Que le pape soit à Rome, à Malte ou à l'Escurial, il n'aura jamais le droit d'abdiquer sa mission divine. Il serait étrange, qu'ayant déployé une si grande énergie à défendre l'intégrité de ses Etats, il ne montrât que de l'indifférence ou du découragement pour la défense de cette chaire apostolique aux dangers de laquelle on nous a tant intéressés. Personne ne peut savoir quelle va être la conduite de Pie IX ; le pontife nous paraît avoir en ce moment plus de conseillers que de confidents. Il nous est donc impossible de prévoir s'il va sortir de Rome sur les talons du dernier soldat français, ou s'il a résolu de ne pas s'éloigner de la Ville éternelle. L'incertitude qui règne encore sur ses décisions jette un trouble profond dans les consciences catholiques, et entretenait dans les esprits exaltés un reste d'ardeur batailleuse. Les uns veulent qu'il s'éloigne, les autres pensent qu'il doit rester. Les évêques, qui ne s'inspirent que des véritables intérêts de l'Eglise, et de ce nombre nous devons compter l'archevêque de Paris, sont très modérés dans leurs avis et se bornent à ordonner des prières pour que le ciel inspire les résolutions que va prendre Pie IX. On comprend qu'ils hésitent à donner des conseils à leur chef suprême, qui ne leur en demande pas, et qu'ils ne s'aventurent point à exprimer hautement un vœu qui peut se trouver en contradiction avec des résolutions déjà prises. Mais, sous la forme contenue de leur langage, perce la crainte de voir le Souverain Pontife s'arrêter à un parti désespéré. Telle est du moins l'impression que nous a causée la lecture attentive du mandement que M<sup>gr</sup> Darboy vient de publier à l'occasion de l'Avent. Il se dégage de ce document comme un parfum de sagesse et de vérité, un esprit de conciliation qui, jusqu'à présent, ne s'était guère fait remarquer dans les documents épiscopaux. C'est le même souffle qui a traversé l'âme du patriarche de Venise le jour où ce prélat fit au roi d'Italie une si belle allocution sur les marches de Saint-Marc : mais ce n'est point le souffle irrité qui gémit dans les mandements de l'évêque de Nîmes, dans ceux de l'évêque de Poitiers et de Carcassonne, et dont les échos discordants sifflent encore dans la prose des journalistes ultramontains. M<sup>gr</sup> Darboy, si le respect n'enchaînait sa langue, ne trouverait pas d'accents assez convaincus pour détourner le pape de l'exil volontaire que lui conseillent de dangereux amis. Nous pensons, comme le catholique prélat, que la question des intérêts spirituels dont le Pontife reste chargé, et que personne ne songe à lui ôter, s'accommoderait mal des accidents d'une vie errante et que, dans tous les cas, il importe à l'unité de l'Eglise que le centre de la chrétienté ne soit point déplacé. Aux yeux des simples croyants, qui ont l'habitude de vénérer à Rome, près du tombeau des apôtres, le vicaire de Jésus-Christ, et qui, dans leur

foi naïve, ne s'imaginent pas que la capitale de la catholicité puisse être ailleurs que dans l'ancienne capitale du monde, il semble que la papauté perdrait une partie de son prestige. On ne se fera jamais à l'idée d'un pape résidant dans une forteresse anglaise, et, s'il devient pour son malheur l'hôte de l'Espagne, il n'y sera pas longtemps à l'abri de cet esprit révolutionnaire qui le chasse de l'Italie. La révolution, ou du moins ce qu'à Rome on appelle ainsi, Pie IX la trouvera partout sur son chemin ; il n'y aura bientôt plus un coin du monde où les idées qu'il condamne n'aient fait irruption. Plus il changera d'horizon, plus il sera convaincu de l'universalité et de la toute-puissance de ces idées, plus il sentira la nécessité de compter avec elles. S'il commet la faute d'aller mourir loin de l'Italie, par la seule raison que l'Italie a été assez heureuse pour devenir libre, l'image de cette liberté le suivra partout à travers le monde, et ramènera un jour à Rome un pape convaincu, désarmé, presque repentant. Pour fêter ce retour, le peuple italien tuera le veau gras, et la réconciliation qui aurait pu se faire aujourd'hui aura subi un long retard. Dans cet intervalle, quelles pénibles angoisses pour le monde catholique ! quels dangers pour l'Eglise, qui verra peut-être reparaitre dans son sein les deux papautés rivales d'où sortit le grand schisme d'Occident ! Et quel affligeant tableau que celui de ce vieillard sans asile, de tous ces cardinaux, de toute cette cour bariolée perdant son lustre et sa fraîcheur dans les frottements divers du voyage, et n'ayant plus pour relever l'éclat des mitres et des dalmatiques, la mise en scène du Vatican et les ombres majestueuses de la Basilique de Saint-Pierre ! On répond à cela que le dénuement et le malheur ont aussi leur prestige, et que l'exil met des auréoles au front de ceux qui le subissent. Nous nous inclinons volontiers devant l'auréole de Pie IX. Ce front, quel que soit le soleil qui l'éclaire, aura toujours de grandioses reflets ; mais les auréoles des monsignori, qui ne manqueraient pas d'importuner les fleuves de Babylone du souvenir de Sion ; mais les auréoles des prélats romains, regrettant leur somptueux logis, leur carrosse, la promenade du Pincio, le soir, quand le soleil descend sur la campagne, leur famille et le doux confortable de leur pieuse vie, toutes ces auréoles manqueront peut-être un peu de prestige, surtout lorsque les peuples, en voyant défilér le lamentable cortège, se diront que tous ces exilés ont une patrie qui leur tend les bras, qui les appelle et qui est plus malheureuse de leur fuite qu'ils ne sont malheureux eux-mêmes de leur vie errante.

On ne néglige rien à Florence pour éloigner de l'esprit de Pie IX la funeste résolution d'un départ. Et d'abord, on se prépare à exécuter scrupuleusement, dans son texte et dans son esprit, la convention du 15 septembre. Il ne sera fait aucune tentative par le gouvernement italien pour troubler la paix de Rome, et il n'encouragera pas secrètement des manifestations qui pourraient jeter l'alarme dans l'esprit du Souverain Pontife. Nous croyons même que si les Romains, sans y être excités, venaient à inquiéter le pape, le cabinet de Florence en serait fort contrarié. Il vient d'avoir l'idée heureuse et très opportune de reprendre les négociations commencées l'année dernière par M. Vegezzi et qui roulaient, si l'on s'en souvient,

sur la question de l'exequatur à donner aux évêques éloignés de leur siège, sur la délimitation des diocèses et sur la délicate question du serment. C'est précisément sur ce dernier point que la cour de Rome ne put se mettre d'accord avec le négociateur italien. Les pourparlers vont s'engager sur de nouvelles bases avec M. Tonello, un juriste fort distingué, un professeur de droit qui en sait long sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, et qui plus d'une fois s'est trouvé chargé de régler des différends de cette nature. De plus, M. Tonello, homme estimé de tous les partis et d'une orthodoxie parfaitement avérée, est, comme M. Vegezzi, un Piémontais de vieille roche, un de ces esprits sûrs et profonds, chez lesquels l'ambition d'être utile ne laisse aucune place à l'ambition de briller. Il est parti accompagné de M. Maurizio, qui avait assisté M. Vegezzi en 1865 et qui est déjà très au courant des questions qui vont être soulevées et probablement résolues. On se demande cependant à Florence, avec quelque anxiété, pourquoi M. Vegezzi, que l'on voulait d'abord envoyer auprès de Pie IX, a décliné la mission qu'il avait acceptée il y a un an. L'excuse que cet honorable personnage a fait valoir et qui s'appuyait sur des raisons de santé, n'a point été prise au sérieux, et l'on a supposé, non sans raison, que, dans les instructions que lui donnait le baron Ricasoli, quelques points ne lui agréaient pas, ou tout au moins ne lui semblaient pas de nature à amener une entente avec la cour de Rome. Ces réflexions ont fait naître dans quelques esprits des doutes sur le succès de la mission confiée au conseiller Tonello; mais il faut considérer aussi que les circonstances ne sont plus absolument les mêmes que l'année dernière, et que les récents événements ont changé du tout au tout les conditions des deux parties entre lesquelles les négociations sont engagées. De son côté, la cour de Florence peut se montrer plus accommodante, et la cour de Rome a toutes sortes de raisons pour n'être pas aussi inflexible. Le gouvernement italien n'a plus trop le droit de tenir rigoureusement au serment des évêques; il pourrait au besoin ne plus l'exiger, aujourd'hui surtout qu'il connaît les sentiments de l'épiscopat vénitien et qu'il a entendu les paroles de paix de l'archevêque de Naples et de la plupart des autres prélats qu'une mesure récente a autorisés à rentrer dans leurs diocèses. Il est certain, si l'on veut un instant fermer l'oreille aux excitations de la presse ultramontaine, pour n'envisager que les rapports nouvellement établis entre le clergé italien et le cabinet de Florence, qu'une voie assez large est ouverte à la conciliation, et que l'on peut tout espérer de la mission de M. Tonello. On dit que cette mission doit rester étrangère aux questions politiques; mais le jour où Rome et Florence se seront mises d'accord sur les questions religieuses, les bases d'un concordat seront jetées, les deux pouvoirs se seront reconnus; ce qui s'est fait dans d'autres pays, en France, sous Napoléon I<sup>er</sup>, en Autriche, dans ces derniers temps, pourra se faire en Italie, et tout le problème sera résolu. Au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans l'examen de la situation présente, la clarté se fait, les choses changent d'aspect et se réduisent à des proportions vraies; ce qui semblait hier une invraisemblance se transforme aujourd'hui en réalité. On sent l'approche d'un grand événement qui va dé-

jouer tous les calculs et dérouter les petits intérêts humains. Comme le disait ces jours derniers un écrivain dont nous partageons toutes les espérances, autant que nous apprécions son talent : « On voit reparaître dans la pratique la maxime de Cavour, qui semblait utopique et théorique, tant qu'on n'était pas dans la nécessité pressante de découvrir des moyens efficaces. » — Cette maxime, on la connaît : l'Eglise libre dans l'Etat libre. Pour la conquérir, l'Italie ne fera pas un trop grand sacrifice en laissant à la papauté la pleine possession et la paisible jouissance de ses Etats. D'ailleurs, le sacrifice de Rome capitale est fait depuis longtemps. Ce rêve, né des premiers enthousiasmes de l'émancipation, s'est dissipé lentement, au fur et à mesure que le sens politique venait aux Italiens ; la convention de septembre et la prise de possession de Venise en ont effacé les derniers vestiges. L'ordre du jour du Parlement qui proclamait Rome capitale de l'Italie est déjà bien loin ; s'il était autre chose que la simple expression d'un vœu ; s'il avait un caractère législatif ; si seulement le Sénat était intervenu pour consacrer cette manifestation de la Chambre des députés, cet ordre du jour serait retiré aujourd'hui par le Parlement italien. Mais le vote de 1860, exprimant l'opinion d'une fraction parlementaire, n'engage personne et n'a nullement besoin d'être infirmé par un vote nouveau. M. Tonello pourra donner au pape cette assurance et calmer les inquiétudes que le souvenir de l'incident parlementaire dont nous parlons pourrait faire naître dans son esprit. La conversation suivant sa pente naturelle, Pie IX et le négociateur italien seront probablement amenés à parler un peu de l'avenir et à formuler quelques conjectures. Ils ne se diront rien d'officiel, c'est bien entendu ; mais les paroles du Pontife, tombant dans l'oreille attentive de son interlocuteur, seront recueillies avec soin et apportées à Florence, où elles pourront servir de base à quelque grand projet de conciliation.

Ce ne sont pas les projets qui manquent ; une brochure récente parlait de rétablir la municipalité romaine. M. d'Azeglio lui-même, que l'on aime à citer dans ce grand débat, comptait beaucoup sur le fonctionnement du municipio et sur le remplacement du pouvoir ecclésiastique par un système de suzeraineté. Il n'y a pas un coin de l'Europe, si éloigné qu'il soit des centres ordinaires où s'élaborent les plans de réforme, où quelque esprit solitaire ne s'attache à la recherche d'une solution équitable et pratique. On nous envoie de bien loin, du fond de la Silésie, un fragment d'une brochure qui va bientôt paraître, et qui traite « de la question du patrimoine de saint Pierre et de la réconciliation des parties intéressées. » L'auteur de cet écrit, qui nous semble consciencieusement étudié, pense que le meilleur dénoûment serait dans le consentement du successeur de Pie IX à donner l'investiture du patrimoine de saint Pierre au roi d'Italie, se réservant la propriété des frontières actuelles, la couronne suzeraine et les revenus, à l'exception du budget de l'Etat. C'est, à peu de chose près, l'idée de M. Massimo d'Azeglio. Mais quel que soit le système qui ait chance de prévaloir, il nous semble indispensable qu'il réunisse l'adhésion des puissances catholiques, et que son application soit placée sous leur garantie. Quant à la France, elle a perdu depuis hier le rôle prépondérant

dans cette question. Pendant les dix-huit ans qu'elle a tenu dans sa main le sort de la papauté, elle concentrait sur elle l'attention du monde catholique, et elle aurait pu, en prolongeant cette situation, jouir longtemps de l'influence considérable qu'elle lui donnait. La France abdiqua généreusement, et, par le sacrifice qu'elle vient de faire en rappelant ses troupes, elle rend au droit national le plus bel hommage qu'elle lui ait jamais rendu. Nous ne savons même pas si la papauté et si les consciences catholiques sauront apprécier la sollicitude que, pendant dix-huit ans, le gouvernement impérial a vouée à l'Eglise ; il est à craindre que ses services ne soient entièrement méconnus. On répète dans les journaux des paroles attribuées à Pie IX, et que le pontife aurait adressées au corps d'officiers français qui était venu lui faire ses adieux. Il n'y a pas un mot de gratitude pour le gouvernement dans cette allocution, pas un remerciement pour les dix-huit années de protection dont la France a entouré le Saint-Siège ; mais on y remarque des allusions malicieuses et une certaine tendance à vouloir faire correspondre avec le départ des troupes un état de choses dont la rumeur publique avait exagéré la gravité, et qui, grâce au ciel, ne donne plus aucune inquiétude et ne favorise plus aucune espérance. Cette allocution, dont le *Journal de Rome* n'a pas affirmé l'authenticité, doit être apocryphe ; dans un pareil moment, Pie IX a dû trouver dans son cœur de plus généreuses et de plus dignes inspirations. Les yeux du monde sont tournés vers lui ; ils contemplent anxieusement cette grande figure, dont un mouvement d'ingratitude dégraderait la touchante expression. Ce n'est pas le moment qu'il choisirait pour se laisser envahir par des sentiments dont son divin modèle, plus persécuté que lui, ne lui a pas transmis l'exemple.

A côté des spectacles tragiques dont on voit se dérouler sur le continent les péripéties émouvantes, il y a des faits épisodiques qui occupent agréablement les entr'actes et dont l'Angleterre veut bien faire les frais. Il fut un temps où cette nation se trouvait mêlée à toutes les affaires des autres ; elle avait la main partout. Aujourd'hui, il n'en est plus tout à fait de même. L'Allemagne se défait et se refait sans elle ; l'Italie prend Venise sans la consulter ; la papauté se transforme sans qu'elle ait rien à y voir. Albion a d'autres soucis. Elle a des peines de cœur et des ennuis de ménage qui lui prennent tout son temps. Ce royaume de la liberté se divise contre lui-même et se trouve à l'heure qu'il est profondément troublé par les fenians, qui viennent à la rescousse, et par les réformistes, qui continuent leur violente campagne. Il est très curieux et très instructif de regarder ce qui se passe présentement en Angleterre, et dans quel état se trouve ce beau pays. Ce n'est pas tout que de parler de liberté, d'en faire la théorie dans les journaux et dans les pamphlets ; il faut, pour la bien juger, la voir à l'épreuve. La liberté est semblable à ces jolies petites armes dont quelques amateurs, qui ne s'en serviront jamais, aiment à faire collection. Elles figurent bien dans une panoplie où leur éclat métallique flatte l'œil agréablement ; on les prend quelquefois dans la main et l'on fait claquer les ressorts pour se divertir. L'instrument joue à merveille ; l'on dit qu'il est parfait et l'on en voudrait bien posséder un

pareil. C'est fort bien, et rien n'est plus louable que cette admiration et ce désir. Cependant, on ne peut juger bien exactement une arme qu'à l'usage; il faut mettre la cartouche dans le canon, viser un but et faire feu. Voilà précisément ce que fait aujourd'hui le peuple anglais; il décroche de ses vieilles panoplies ces libertés que tant de Français aimaient à voir et dont ils nous parlaient sans cesse, et il en joue sérieusement dans un but bien précis et parfaitement honorable. Il faut voir comment tout cela va se passer. Laissons de côté les fenians; il est convenu que ce sont des rebelles, des gens de sac et de corde, qui en veulent à l'autorité de la reine, et pour lesquels on a bien fait, il y a un an, de suspendre indéfiniment une des plus sérieuses garanties de la liberté individuelle, l'*habeas corpus*, et de ne point la rétablir depuis. Les fenians veulent émanciper l'Irlande, comme si, sous la domination de la libre Angleterre, l'Irlande avait besoin d'être émancipée. Persécutée dans sa religion, dans ses traditions, opprimée dans sa nationalité, l'Irlande souffre; son peuple est misérable, sa terre est épuisée; mais qu'importe cela! Lord Palmerston l'a dit: « Ce peuple a l'habitude de mourir de faim, » et, plutôt que de le laisser perdre cette bonne habitude, il faut déclarer le pays en état de siège; le couvrir d'espions et de policemen; l'obérer et le pressurer de toute manière; arrêter tout le monde arbitrairement; faire évacuer les villages pour faire place aux soldats; il faut promettre 25,000 fr. à celui qui livrera le chef des fenians, et encourager, par cette prime superbe, la délation et la trahison. En Irlande, le gouvernement de la reine est dans le cas de légitime défense, c'est convenu; il a le droit d'en abuser, et ce ne sont point les libéraux français qui lui en feront un crime. Ils sont bien trop occupés à contempler le beau spectacle de la grande procession réformatrice du 3 décembre. Cette journée du 3 décembre fut une grande journée, ont dit nos anglophiles; ces Anglais défilant, sous la pluie, six par six; allant par les rues avec des bannières qui pendaient tristement au sommet de longs bâtons, et ces riches curieux, regardant passer le cortège, le visage collé derrière les vitres de leur confortable appartement, très satisfaits de voir tomber la pluie, qui refroidit l'ardeur réformatrice et diminue visiblement l'importance de la manifestation, le tout se terminant par quelques cris perdus dans l'air et dans le bruit, cris sans écho et qui ont besoin, pour être entendus, de devenir plus terribles et plus nombreux; voilà ce que l'on peut véritablement appeler une grande journée. La manifestation devait avoir 200,000 hommes, et le *Times*, qui s'est amusé à compter ceux qui en faisaient partie, en a trouvé environ 25,000; chiffre mesquin et décourageant. C'est donc une manifestation avortée et dont l'effet est complètement perdu. Pour comble de malheur, le lendemain soir, M. Bright a eu le déplaisir de voir l'enceinte de Saint-James-Hall, où il devait parler, très incomplètement remplie; il n'a point prêché au désert, mais peu s'en faut. C'est là que l'ardent agitateur a prononcé ces paroles remarquables, qui présentent, sous une forme serrée, tous les termes du problème de la réforme: « Vous êtes trop nombreux pour qu'on puisse avec sécurité vous introduire dans le corps électoral, et vous êtes aussi trop nombreux pour qu'on puisse avec sécurité vous

laisser dehors. » Après avoir entendu ces paroles, on se demande où va M. Bright et où vont toutes ces masses qui le suivent. On se demande aussi où va l'Angleterre, tirée en sens contraires par les réformistes, qui veulent le suffrage universel, par les fenians, qui veulent la république en Irlande, par les classes aristocratiques, qui ne veulent ni la réforme ni la république, et qui résisteront à tout avec leur énergie habituelle, en usant des moyens que la constitution sociale de l'Angleterre met entre leurs mains. Le peuple fera des processions et des meetings; la liberté anglaise permet cela. Mais le peuple sera-t-il plus avancé lorsqu'il se sera longtemps promené et qu'il aura écouté parler un très grand nombre d'orateurs? Ne faudra-t-il pas en venir aux extrémités brutales que, chez les peuples moins privilégiés sous le rapport de la liberté, ont marqué le dénouement des grandes crises politiques? Ces questions sont étudiées avec trop de soin et de trop près dans la *Revue* en ce moment même pour que nous ayons besoin d'y répondre ici. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que l'aristocratie terrienne en Angleterre est en possession d'une influence considérable sur le peuple, et que, si celui-ci est en passe d'obtenir la réforme de quelques abus, il n'est nullement disposé, comme on le croit trop aisément de ce côté-ci du détroit, à faire une révolution démocratique et sociale. Peut-être la liberté n'est-elle pas étrangère à cette situation; mais peut-être aussi cette liberté n'est-elle que l'effet d'une cause que le nivellement des classes anéantirait.

En France, ce n'est point d'une réforme électorale qu'il s'agit; il y a longtemps que nous ne faisons plus de processions et de meetings pour la conquête de ce progrès; quelques-uns d'entre nous seraient plutôt tentés de s'agiter pour ramener le suffrage universel à de moins vastes proportions. Ce n'est pas que nous soyons arrivés si loin dans la voie libérale que nous ne puissions plus faire un mouvement sans reculer de quelques pas en arrière; tous les jours, le gouvernement est en butte aux sollicitations des esprits avancés; les uns lui demandent des réformes dans le droit de réunion, les autres lui en demandent dans le droit d'écrire, d'autres encore dans le droit de parler. C'est pourquoi, en ces derniers temps, le gouvernement s'est avisé de réformer l'armée, ce que nous avions de meilleur. L'on connaît maintenant de quelle nature sont les réformes que l'initiative du pouvoir se propose d'introduire dans notre organisation militaire. La commission nommée à cet effet a terminé son travail. Ce n'est point seulement une loi qu'elle a préparée pour être soumise à l'élaboration du conseil d'Etat et à la sanction du Corps législatif, c'est une institution nouvelle qu'elle prétend fonder dans le pays. Il doit suffire, pour bien juger cette question et pour bien mesurer la portée de ce qui va être fait, de connaître les principales dispositions du projet. Il décide en principe que, pour conserver son rang en Europe, la France doit pouvoir mettre sur pied une armée de 800,000 hommes. En conséquence, il porte le chiffre de l'armée active, la seule qui, pendant bien longtemps, sera réellement en état de marcher à l'ennemi, à 417,483 soldats. Il est vrai qu'il y aura, à côté de l'armée active, sous le titre d'armée de réserve, un ban et un arrière-ban de jeunes conscrits, le ban se com-



posant de 212,373 et l'arrière-ban de 212,373 soldats, total, 424,746 soldats. Ce n'est pas tout encore. On se propose d'organiser aussi, sous le nom de garde nationale mobile, un corps de 300,000 hommes, qui, nous aimons à le croire, n'aura rien de commun avec le corps organisé, sous ce nom, en 1848 et qui différera aussi de l'aimable et inutile institution qui affuble les paisibles citadins d'un travestissement militaire. L'armée active se composera des hommes appelés sous les drapeaux par la loi annuelle du contingent et des engagés volontaires. La réserve se composera des jeunes gens que le sort n'a pas désignés pour faire partie du contingent annuel ; les premiers numéros sortants seront immatriculés dans le premier ban, et les autres, jusqu'à concurrence du total exigé, feront partie du deuxième ban. Dans la garde nationale mobile seront placés les hommes qui auront terminé leur congé dans l'armée active ou dans la réserve et les exonérés. Les congés ne sont plus que de six ans au lieu de sept ans. Le mariage est permis dans la réserve après quatre ans service ; il continue à être interdit dans l'armée active, mais il sera probablement très encouragé chez les membres chevronnés de la garde nationale mobile qui, du reste, n'étant soumis, en fait de corvée militaire qu'au service des places fortes et à la garde des frontières en temps de guerre, auront tout le loisir nécessaire pour surveiller leur ménage et le développer. Les permutations d'une portion de l'armée dans une autre, les substitutions de numéros seront permises, et l'exonération est maintenue, à la condition que le nombre des exonérations que peuvent obtenir chaque année les jeunes gens compris dans le contingent ne dépassera pas la totalité des rengagements et des engagements après libération de l'année précédente.

Le journal officiel, auquel nous empruntons ces chiffres et ces aperçus, de même que les autres journaux qui procèdent de la même inspiration, ne trouvent rien de plus admirable que ce plan de réforme militaire. Il se peut qu'il remplisse toutes les conditions qu'on a voulu lui faire réunir ; mais la question est de savoir s'il était bien opportun et bien utile à notre sécurité et à notre gloire d'opérer chez nous un si grand bouleversement de mœurs. C'est là-dessus qu'il va falloir s'expliquer bientôt, et c'est au Corps législatif qu'il appartiendra d'apprécier le projet du gouvernement, de l'adopter ou de le rejeter, selon qu'il le jugera conforme aux vœux et aux intérêts du pays. Cette question sera, sans contredit, une des plus importantes de la session législative ; déjà, elle excite parmi les populations une émotion d'autant plus légitime, qu'elle était plus inattendue. La France se croyait en possession d'une fort belle armée ; elle trouvait assez lourdes les charges que cette armée lui imposait ; mais dans les satisfactions de toute sorte qu'elle causait à son patriotisme, la France trouvait une ample compensation à ses sacrifices. Les habitants de nos villes et de nos campagnes vont tomber de haut lorsqu'ils apprendront que le pays est mal défendu par l'armée actuelle, qu'il faut en élever le contingent à 1,232,215 soldats et dépenser 100 millions de plus par an. Ils se demanderont aussi peut-être où est le péril qui rend nécessaires des précautions

aussi dispendieuses, et il se pourrait qu'ils fissent remarquer à leurs représentants que le pouvoir pêche, dans cette circonstance, par un excès de prudence, et que, sans se donner tant de mal et sans dépenser tant d'argent, il trouvera toujours, en France, assez de soldats pour faire face à tous les périls et repousser toutes les agressions.

L'incertitude la plus poignante continue de dérober à nos regards les derniers incidents du drame mexicain. On a le pressentiment d'un dénouement sinistre et dont les péripéties se déroulent derrière l'épais rideau des réticences officielles. L'empereur Maximilien, parti pour Orizaba, avait envoyé ses bagages à la Vera-Cruz ; on le croyait embarqué. Mais, au moment où il était attendu en Europe, la nouvelle arrive qu'il est retourné d'Orizaba à Mexico. Hier, une dépêche portant la double signature du maréchal Bazaine et du général Castelnau, nous arrive par le télégraphe transatlantique ; ce pompeux télégramme ne nous apprend rien de plus que ce que nous savions déjà ; il dit qu'à la date du 3 décembre, « la décision de Maximilien n'était pas encore prise ; » ce qui implique qu'elle était sur le point de l'être et qu'elle était attendue, désirée peut-être, par les agents du gouvernement français. Le même télégramme, après avoir réclamé l'envoi des transports pour l'évacuation, qui doit avoir lieu en mars, constate, avec une visible satisfaction, le départ de la mission Campbell et Shermann, qui s'éloigne « animée, dit la dépêche, des intentions les plus conciliantes. » Il ne faut pas être bien clairvoyant pour comprendre que notre politique se rapproche, d'une manière très ostensible, des Etats-Unis, et que c'est dans une entente avec le cabinet de Washington qu'elle va chercher désormais, pour n'avoir pas complètement manqué son but, le point d'appui que n'a pu lui donner le gouvernement de Maximilien. Il convient, toutefois, avant de se prononcer, d'attendre que la suprême résolution de l'infortuné empereur ait complètement dessiné notre nouvelle attitude.

Si nous portons nos regards vers l'Allemagne, nous voyons toujours les mêmes dissentiments entre l'empereur d'Autriche et les Hongrois ; la diète de Pesth n'est nullement satisfaite du rescrit impérial, qui ne donne pas, dit le projet d'adresse qui va lui être soumis, les satisfactions nécessaires pour rendre une entente possible. La Prusse offre un spectacle plus consolant. Depuis que M. de Bismark est remonté au timon des affaires, une activité nouvelle est imprimée au rouage gouvernemental, et tout irait à merveille dans cet heureux Etat, si quelques fractions de la Chambre pouvaient abandonner de vieilles habitudes que les événements ont si énergiquement condamnées. S'il fut un pays assez riche pour payer sa gloire, c'est la Prusse, et il n'y a pas une nation en Europe où les questions d'argent obtiennent une solution plus difficile. Les députés prussiens pourraient, sous ce rapport, venir s'instruire chez nous. Dans la situation financière où est la Prusse, les représentants du pays devraient montrer moins de parcimonie et surtout plus de confiance dans un gouvernement à qui on ne peut reprocher d'avoir fait un mauvais usage des deniers publics. Cette observation doit s'appliquer surtout aux membres libéraux de

la Chambre, qui ont reconnu la nécessité de se rallier à M. de Bismark et de seconder sa politique ; l'opposition financière vient surtout de leur côté ; elle est inconciliable avec les déclarations et les protestations récentes de la plupart d'entre eux, avec le langage de leurs journaux et surtout avec les sentiments exprimés dans la remarquable brochure de M. Louis Bamberger<sup>1</sup>, qui, par ses relations et par ses antécédents, tient au parti radical le plus avancé. M. Bamberger accepte la situation nouvelle créée par la politique de M. de Bismark ; il croit qu'elle peut profiter au développement des libertés intérieures et réaliser le programme politique du parti démocratique-unitaire. Il n'est pas pour l'isolement, il pousse ses amis à entrer dans la vie active, et lui-même en donnera l'exemple, nous l'espérons, en acceptant le mandat qui lui sera, sans doute, offert par ses compatriotes, le jour où la partie de la Hesse grand-ducale à laquelle il appartient entrera, comme c'est probable, dans le nouveau giron de la patrie allemande.

Il serait étrange au surplus que les libéraux de l'Allemagne ne fussent pas satisfaits de l'avenir qui se prépare pour leur pays. La promulgation de la loi électorale du 15 octobre 1866, qui a eu lieu le 14 novembre dernier, leur assure plus de droits qu'ils n'auraient jamais osé en souhaiter. Nulle part, le suffrage universel n'a trouvé une plus large application. En vertu de cette loi, tout Prussien âgé de vingt-cinq ans, sauf les incapacités légales, est électeur, et chaque électeur est éligible. Il y aura un député par cent mille âmes. Le suffrage est direct et secret. Les élections se font sous les auspices de fonctionnaires municipaux, et non pas de fonctionnaires de l'Etat. Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi à cause des opinions manifestées dans ses discours parlementaires. Le gouvernement prussien a mis le comble à sa libéralité en autorisant, par l'article 6 de la même loi, les fonctionnaires publics à entrer au Parlement sans qu'ils aient besoin de demander un congé. Ajoutons qu'il ne s'agit pas ici d'un décret, mais d'une loi régulièrement votée par les deux chambres du Parlement prussien. Ainsi que le dit l'article 1<sup>er</sup> de la loi électorale, la convocation du Parlement allemand a lieu dans le but de voter la constitution de l'Allemagne du Nord. Or si la représentation s'inspire des besoins réels de l'Allemagne ; si, unissant la fermeté à la modération, elle trace les lignes entre lesquelles le noyau puissant, représenté par elle, doit se mouvoir ; si le gouvernement prussien, sans provoquer l'amointrissement de la puissance des princes, que le mouvement national a déjà contraints à sacrifier une partie de leur souveraineté à l'intérêt de la commune patrie, sait tenir pourtant d'une main solide tous les liens de l'unité, l'explosion des vœux de l'Allemagne du Sud est certain, et nous verrons alors se produire de l'autre côté du Rhin un mouvement plus général et plus puissant que celui qui s'est manifesté jusqu'à présent. La Prusse a donné des preuves irrécusables qu'elle entend laisser les Etats du Sud libres de former une association politique entre eux. Rien n'indique qu'elle ait abandonné cette ligne politique que lui imposait la

<sup>1</sup> *Les vieux partis et la nouvelle situation.*

nécessité d'employer tous ses soins à l'organisation de l'Allemagne du Nord. Cependant la logique des faits est souvent plus puissante que la volonté des hommes d'Etat, et ce ne serait pas la première fois que le comte de Bismark se trouverait obligé de modérer l'ardeur des partis et la fougue des sentiments nationaux.

Ainsi qu'on le constatait ici même il y a quinze jours, la sagesse du gouvernement de Berlin vient d'être mise à l'épreuve à l'occasion de cette grande et universelle question de Rome. Trois puissances ont senti la nécessité de s'entendre avec ce pouvoir qui paraît désormais appelé à jouer un rôle de plus en plus considérable dans les questions européennes. Le pape a tout d'abord voulu que la Prusse lui vint en aide, et la courtoisie avec laquelle ces ouvertures ont dû être accueillies par une puissance qui compte huit millions de sujets catholiques, a fait espérer au parti clérical à Rome que la Prusse, imitant les Etats-Unis, l'Autriche et le Portugal, enverrait un navire de guerre à Civita-Vecchia. L'Italie a dû employer son influence diplomatique à tenir la Prusse éloignée de toute démonstration de ce genre, mais nous croyons qu'elle n'a pas eu grand-peine à obtenir ce résultat, car la Prusse désire sincèrement la réconciliation de la papauté avec le royaume d'Italie. Elle voudrait que le pape pût librement exercer son pouvoir dans la Ville éternelle, et il ne peut pas entrer dans sa ligne de conduite d'encourager les menées de ceux qui conseillent au pape de quitter Rome, afin de porter le trouble dans toute la catholicité. Sur ce point capital, la politique de la Prusse est entièrement conforme à la politique française, et lorsque récemment le cabinet des Tuileries a réclamé le concours de Berlin pour arriver à une solution équitable de la question romaine, la Prusse s'est déclarée prête à donner au pape et à l'Italie les conseils de la sagesse et de la modération. Ce n'est pas le moindre indice de l'effacement de plus en plus marqué de l'Autriche que de la voir au second rang dans une question où elle avait autrefois la prétention de jouer le premier rôle.

LÉONCE DUPONT.

---

ALPHONSE DE CALONNE.

---

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Co, rue Coq-Héron, 5.

---

---

# SAINT-ÉVREMOND'

---

*Littéraire  
Société,  
s. Gravenhage.*

Non vultus, non color unus.....

(VIRGILE.)

Dans un de ces salons d'autrefois dont les traditions élégantes seraient depuis longtemps perdues, à ce qu'on nous assure, après souper, se trouvent réunis des hommes bien divers de condition, d'esprit, de caractère. Ils ne s'entendent pas toujours sur toutes les questions ; mais l'attrait d'un même goût les retient auprès de la femme qui les reçoit, une de ces femmes comme il y en avait jadis, lettrées, ou, tout au moins, curieuses des lettres, pas trop scrupuleuses sur les idées et sur les propos, prêtes à tout entendre, quelquefois même à tout dire. Elle préside aux divers groupes, mais de loin, sans rien diriger ou gêner, en sorte que les assistants en prennent à leur aise, et traitent avec une égale liberté des sujets les plus graves aussi bien que des plus frivoles. Un d'entre eux raconte dans un coin, à mi-voix, mais sans trop craindre d'être écouté d'ailleurs, sa dernière aventure galante ; un autre apporte la primeur du scandale le plus récent à la cour, tandis que son voisin raisonne à perte de vue, et sans trouver de contradicteurs, sur les mœurs de la Chine. Dans un moment de silence général, celui-ci débite une satire violente, une sorte de philippique contre la favorite ou contre le roi lui-même ; celui-là s'échauffe sur les questions religieuses du moment, et, après lui, un dernier récite une amou-

<sup>1</sup> L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 20 décembre 1866, a décerné le prix d'éloquence à cette étude, inscrite sous le n° 13, et à l'étude inscrite sous le n° 11, dont l'auteur est M. Gidel, docteur es lettres, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, à Paris.

reuse élégie, à la façon de Properce, ou plutôt d'Ovide. Enfin, près de la cheminée, devant et derrière le fauteuil de la maîtresse de la maison, se tient un goupe plus nombreux, cependant plus intime et plus attentif, au milieu duquel un homme parle, qui paraît dominer tout le cercle et le tenir sous le charme.

Ne sommes-nous pas à Paris, sous la régence de Philippe d'Orléans, ou sous Louis XV, dans un de ces salons de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, où mêmes personnages pouvaient se rencontrer et mêmes questions se débattre? Non; nous sommes en Angleterre, à Londres, entre 1675 et 1682, sous le règne de Charles II, chez Hortense Mancini, duchesse de Mazarin; les interlocuteurs sont, entre autres, Buckingham, Saint-Albans, Isaac Vossius, Rochester, Justel, Waller, et l'oracle du lieu, c'est Charles de Saint-Denys de Marquetel, sieur de Saint-Evremond.

Ce n'est pas sans dessein que je l'ai montré tout d'abord dans un salon : c'est que là est pour moi son centre, comme pour lui sa place de prédilection. Il a vécu quatre-vingt-treize ans<sup>1</sup>, et l'on peut dire que cette longue existence s'est passée presque tout entière, soit en France, soit en Angleterre, dans les maisons les plus célèbres du XVII<sup>e</sup> siècle : celles de Ninon de l'Enclos, de Marion Delorme elle-même, de M<sup>me</sup> de Rambouillet, de M<sup>me</sup> de Sablé et de la belle Hortense de Mazarin. La période active de sa vie a été courte; il a servi, non sans distinction et sans honneur, dans le camp du roi; mais, à l'armée même, on faisait cercle autour de lui; on l'écoutait, et les admirateurs de ce vif et infatigable esprit n'étaient rien moins que le grand Condé, Turenne, et les maréchaux de Gramont, de Clérembaut, d'Albret, d'Hocquincourt et de Crequi. En effet, Saint-Evremond est l'homme de société par excellence; aussi bien que Voiture, mais avec plus d'aisance et moins d'apprêt, il est le premier modèle de ces écrivains qui causent encore alors même qu'ils écrivent, et il n'est pas besoin de regarder au titre de ses plus célèbres ouvrages pour voir que la plupart ne sont, en réalité, que des *Conversations* rédigées. A cet égard, on peut le comparer à ces hommes, si nombreux au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui se dépensaient surtout en paroles; il les précède et demeure leur maître à tous, ou presque à tous; car, s'il n'a pas la flamme de Diderot, il a moins de rudesse que Duclos, moins d'âcreté que Chamfort, et plus de consistance que Rivarol. Saint-Evremond est, en même temps, le premier modèle des écrivains *amateurs* (qu'on me pardonne ce mot, nécessaire en un pareil sujet), car il n'écrit qu'à

<sup>1</sup> Il est né en 1610, non en 1613. Ce point a été récemment établi par M. Ch. Giraud, de l'Institut de France, dans une complète et définitive *Histoire de la vie et des œuvres de Saint-Evremond*.

son jour, à son heure, selon l'humeur présente, et ce n'est pas au public, mais à telles ou telles personnes, souvent même à un seul correspondant qu'il s'adresse. Malgré les instances des libraires, il dédaigne de faire imprimer ses feuilles volantes, quelque beau prix qu'on lui en promette; il lui suffit qu'elles passent entre quelques mains choisies, qui se chargeront de les répandre; enfin, plusieurs chapitres se perdent de son principal ouvrage (*Réflexions sur les divers génies du peuple romain*), il ne prend pas la peine de les refaire sur les canevas qui lui restent. Cependant, il a beau ne pas le croire ou s'en défendre, il est homme de lettres, dans le sens où nous prenons ce mot. Sans sortir du XVII<sup>e</sup> siècle, de plus grands seigneurs que lui, pour ne citer que le duc de La Rochefoucauld et le cardinal de Retz, ont daigné donner ou destiner leur prose au public; mais ce n'était pas pour le simple plaisir d'écrire: dans leurs livres, ils combattent encore, car ils attaquent ou se défendent, quelquefois même ils se vengent. Qu'est-ce que les Mémoires de Retz et de La Rochefoucauld, sinon une attaque contre les autres ou une apologie pour eux-mêmes? Qu'est-ce que le fameux livre des *Maximes*, sinon la revanche de trop nombreux mécomptes? Ni l'un ni l'autre de ces deux grands esprits n'a songé à faire de tragédies, de comédies, d'élégies, d'idylles, etc., toutes choses qui se rencontrent pêle-mêle dans le recueil de Saint-Evremond. Par le fait, il appartient à cette classe d'esprits, dont Voltaire est l'expression la plus complète et la plus éclatante, qui ne peuvent tenir en place et qui courent, avec une infatigable inconstance, sur tous les objets de la connaissance humaine. On conçoit que les hommes de cette sorte soient difficiles à définir, et que, par leur agilité même, ils échappent à toute prise. Comment les arrêter dans leur mouvement perpétuel? Comment les tenir sous le regard, pour saisir et fixer nettement sur la toile les traits de leur mobile physionomie? Si j'osais, je dirais qu'ils remuent trop pendant la pose.

Car, au fond, qu'est-ce que Saint-Evremond? avide de tout savoir pour parler de tout, il a eu la curiosité de toute science, de tout art, même de la musique, qu'il a non-seulement étudiée, qu'il a pratiquée; mais est-ce un philosophe, un moraliste, un poète, un historien, un auteur dramatique, un savant, un satirique, un critique, un humoriste? On ne saurait au juste le dire, et c'est pour cela sans doute que sa grande renommée s'est si vite éteinte. En effet, sa réputation est de celles que tout le monde accepte, mais que personne ne prend plus la peine de vérifier; à part quelques gens d'étude qui entendent le fin des choses, ou quelques gourmets littéraires qui le savourent encore, à petites doses, on peut dire qu'il n'a plus de lecteurs; et, s'il faut croire, comme

il le prétend lui-même, qu'il ne s'est jamais inquiété de la postérité, il faut avouer aussi que la postérité le lui rend bien.

Oui, Saint-Evremond a dit vrai; il n'a jamais eu visées si grandes; il n'a jamais songé qu'à *se divertir en divertissant les autres*. Aussi, je m'étonne qu'on en fasse encore parfois un précurseur du XVIII<sup>e</sup> siècle; en tout cas, le fût-il, ce serait à son insu, car il est aussi près, plus près même de Montaigne que de Voltaire. Sans doute, comme Montaigne, il veut raisonner librement sur toutes choses; mais c'est moins pour ruiner les principes établis que pour s'en rendre compte, et ce n'est pas lui qui a jamais eu la prétention de rien *écraser*. Bien des gens l'ont dépassé, même au XVII<sup>e</sup> siècle, son ami Bayle, par exemple, ce bénédictin du scepticisme; et ce qui lui manquera toujours pour ressembler à un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est la passion. Il faut donc dire, si l'on ne veut pas enfler les choses, qu'il n'a fait que traduire dans de vifs et semillants écrits les idées courantes de son temps, qu'il n'a rien détruit, ou, du moins, voulu détruire, et que ses plus grandes témérités n'étaient au fond, pour la plupart, que jeux d'esprit ou badinages.

Toutefois, les écrivains mettent toujours dans leurs œuvres plus qu'ils ne le pensent, et leurs idées portent souvent plus loin qu'ils ne le veulent. On étonnerait Saint-Evremond lui-même en lui montrant les suites de plus d'un de ses plus légers propos. — Quoi! de si grandes conséquences à telle bagatelle, jetée sur le papier pour divertir Hortense ennuyée, ou pour dérider Créqui mécontent de la Cour! — Oui, il en est ainsi: dans l'histoire des lettres, il n'y a rien en soi d'indifférent ou d'innoffensif, et telle pensée, telle parole, une fois écrites par un homme de quelque talent, ne peuvent plus se reprendre. Recueillies, amplifiées par les contemporains ou par les générations qui suivent, elles aboutissent à des fins imprévues, et ce trait, innocent en apparence, décoché comme au hasard, Voltaire est là pour le ramasser et en faire une arme redoutable. Il y a donc des œuvres dont il faut traiter plus sérieusement qu'elles n'ont été faites, et des écrivains dont il faut parler gravement, si peu graves qu'ils aient voulu paraître, et qu'ils soient en effet.

L'homme le plus divers obéit toujours en somme, qu'il le sache ou non, à quelque principe, au moins à quelque instinct, qui est plus persistant que les autres, et comme le pivot de ses idées et de sa conduite. Or, pour Saint-Evremond, le pivot, c'est la doctrine d'Epicure, car c'est celle qu'il a professée, et surtout pratiquée avec le plus de goût et de constance. Certes, je ne prétends pas dire qu'il ne soit rien de plus qu'un épicurien, mais je dis qu'il est surtout épicurien, et je voudrais montrer ce qu'il y a perdu, comme écrivain et comme homme, en appréciant tour à tour ses principaux



ouvrages et son caractère. Cette vue générale me donnera d'ailleurs, je l'espère, l'unité de mon sujet, cette unité qui est si désirable dans tout travail, si modeste qu'il soit, et que je serais heureux de mettre dans celui-ci.

Pour suivre l'ordre des matières selon leur importance, il conviendrait de parler tout d'abord de la religion de Saint-Evremond ; mais on ne saurait la distinguer de sa philosophie, qui n'est, nous l'avons vu, et, avec un homme de son humeur, ne pouvait être que celle d'Epicure. S'il est au monde une philosophie commode, c'est assurément celle-là, car elle se prête aux définitions et aux commentaires les plus contradictoires, et chacun peut n'en prendre que ce qu'il veut. Il ne s'agit pas ici de débattre à nouveau le procès toujours pendant entre les apologistes et les adversaires d'une morale qui, pour les uns, est la plus sévère, et, pour les autres, la plus énervante de l'antiquité. Peu importe que le maître ait vécu d'une façon exemplaire, et qu'il ait ainsi donné le plus heureux démenti aux préceptes qu'on lui attribue ; peu importe qu'il soit impossible de déterminer au juste ce qu'il entendait par le *plaisir* ; il suffit de savoir comment Saint-Evremond a interprété le mot et pratiqué la chose. Or, il a pris soin de nous en instruire dans un petit traité à l'adresse de Ninon de l'Enclos, la *moderne Léontium*, comme il l'appelle, sans doute parce qu'il se regardait lui-même comme le moderne Epicure. Il n'hésite pas sur le mot de *volupté*, il le prend au sens matériel ; il n'admet pas qu'un philosophe qui niait l'immortalité de l'âme pût avoir sujet de se *mortifier*, et il refuse absolument de croire à la prétendue *sobriété* du maître. Lorsqu'il rencontre quelque précepte trop rigoureux ou trop gênant pour un voluptueux tel que lui, il ne s'en inquiète guère ; il en appelle alors d'Epicure malade à Epicure en bonne santé, et, à l'un ou à l'autre de ces deux états, il attribue le goût que, selon lui, le philosophe témoignait tantôt pour l'abstinence, tantôt pour le plaisir, et il ajoute *qu'il y a en effet temps d'être sobre et d'être sensuel*. Voyez aussi avec quelle complaisance il rapporte l'étrange axiome de Bernier, cet autre épicurien, plus avancé que lui dans la doctrine : *L'abstinence des plaisirs est un grand péché!* Devenir sensuel par scrupule de conscience ! Sans doute, c'était trop fort, même pour Saint-Evremond, et il n'ose aller jusque-là ; mais il n'en soutient pas moins que la philosophie de la volupté est la seule qui convienne à ce qu'il appelle les *honnêtes gens*, c'est-à-dire à ce que nous appelons aujourd'hui les *gens bien élevés*. En vérité, n'est-ce pas les mettre trop à leur aise, et ont-ils d'ailleurs si grand besoin qu'on les y mette ?

Toutefois, il est juste d'en convenir, si la volupté, telle que l'enten-

dait Saint-Evremond, ne consiste pas, comme le voulait, dit-on, Epicure, dans la *jouissance inhérente à la pratique de la vertu*, elle n'a rien de commun avec les plaisirs trop grossiers ou trop vulgaires. Il s'en explique dans une lettre adressée au comte d'Olonne, qui était bien fait pour s'entendre avec lui, de tout point, en pareille matière. Une phrase résume cette lettre : *Il faut jouir des plaisirs présents, sans intéresser les plaisirs à venir*, c'est-à-dire qu'il faut se ménager et faire des économies sur la somme de ses passions. Il exige de plus que l'esprit se mette de la partie, et qu'il intervienne comme assaisonnement du plaisir. Enfin, sa modération relative, son *assiette morale*, comme il le dit, ont été définies par lui dans ces vers qu'il adresse à Ninon, et qui sont du petit nombre de ceux que l'on peut citer sans faire trop de tort à sa gloire :

Je vis éloigné de la France,  
 Sans besoin et sans abondance,  
 Content d'un vulgaire destin :  
 J'aime la vertu sans rudesse,  
 J'aime le plaisir sans mollesse,  
 J'aime la vie et n'en crains pas la fin.

J'ai suivi jusqu'au bout le développement de cette morale ; mais, il est temps de le dire, si atténuée qu'elle soit dans les termes, et quelque charme quelle puisse répandre sur les faciles relations du monde, elle n'en est pas moins dissolvante, et aucune société n'y saurait tenir ; on l'a vu de reste en Angleterre au temps de Charles II, en France au temps de la Régence et de Louis XV. Il est possible de fonder un code moral sur les bases d'une philosophie trop rigoureuse, et l'on a vu des sociétés stoïciennes prospérer ou se soutenir ; mais à quelle autorité peut prétendre la molle et flottante théorie du plaisir, même mitigé ou contenu par la raison, et qui se réduit dès lors à l'intérêt bien entendu dans le désordre ? Quel moyen de régler des instincts et des appétits qui varient d'individu à individu, et ne reconnaissent d'autre mesure que celle de leur puissance ? On ne s'étonne plus, après cela, que le Parlement anglais se soit ému de ces doctrines, préconisées en prose par Saint-Evremond, chantées en vers par Waller, et mises trop complètement en pratique par les Buckingham, les Rochester et les Gramont. On sait que la Chambre des communes demanda que le salon de la duchesse de Mazarin fût fermé, et que, sans l'intervention directe du roi, la belle Hortense était chassée d'Angleterre. Il faut en convenir, d'autres même que des Puritains pouvaient se scandaliser à moins.

On voit assez maintenant quelle pouvait être la religion de Saint-Evremond : c'est celle de bien des gens du monde, surtout des gens de plaisir, qui ne contestent pas le dogme, mais que la sévérité de

la pratique arrête. En effet, et c'est en cela qu'il se distingue encore, quoi qu'on en puisse dire, des incrédules du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'attaque pas les principes essentiels de la religion, mais il suffit que les préceptes en soient trop rigoureux pour qu'il renonce à les suivre. Il ne s'en prend d'ordinaire qu'aux questions extérieures et de simple discipline, à la vie de communauté, par exemple, à l'ascétisme et au renoncement, exagérés selon lui, que cette vie impose. Qu'on lui laisse seulement au couvent un coin de salon où l'on puisse tenir une *honnête conversation*, et notre homme, déjà vieux il est vrai, n'est pas loin de se faire ermite. Mais il a laissé sur ce point des témoignages plus sérieux et plus décisifs, car, dans une longue lettre au maréchal de Crequi, où il fait lui-même le compte de ses opinions et de ses croyances, il établit nettement la supériorité de la religion chrétienne sur les cultes de l'antiquité, et du catholicisme sur les autres communions chrétiennes. On sait d'ailleurs que personne de son temps, si ce n'est Bossuet, n'a dit aux protestants de vérités plus sévères, n'a mieux marqué surtout leurs fautes politiques depuis l'explosion de la Réforme. Je n'ignore pas qu'on relèverait aisément dans ses œuvres nombre de passages moins orthodoxes ou moins respectueux ; il est clair, par exemple, que la fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt* est une attaque directe à toute autorité, comme à toute discipline religieuse ; mais, outre que Saint-Evremond ne se donne, dans ce cas, que comme un simple rapporteur, il était bien difficile qu'avec le tour plaisant de son esprit, il ne cédât pas à la tentation de reproduire une scène à ses yeux si plaisante ; il est de ceux qui ne résistent pas à l'attrait d'un bon mot à dire, ou d'un joli conte à faire. Je sais bien aussi qu'il prêche la tolérance en matière religieuse, mais c'est encore sur le ton de Montaigne, plutôt que sur celui de Voltaire ; il s'adresse aux protestants aussi bien qu'aux catholiques, sans y mettre d'ailleurs ni passion ni colère, et, si l'on veut absolument qu'il ressemble à quelqu'un du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est à Fontenelle. Moins timide, mais aussi indifférent, il se tient sur ces questions dans une réserve presque aussi prudente, et, comme lui, *la main pleine de certaines vérités, il ne l'eût pas ouverte*. En tous cas, l'impiété déclarée lui paraissait de mauvais goût, et le plus simple pour lui était encore de s'en tenir, au moins extérieurement et par bienséance, à la foi de son pays et de ses pères. Il écrit au protestant Justel : *Ne vaut-il pas mieux recevoir la religion des lois de son pays que de la liberté de sa fantaisie, ou de l'animosité des factions où l'on se trouve ?* Et plus loin : *Je ne trouve rien de plus injuste que de persécuter un homme pour sa créance ; mais je ne vois rien de plus fou que de s'attirer la persécution*. Ainsi, il ne va pas plus loin que Montaigne,

*jusqu'au bûcher, exclusivement.* Décidément, Saint-Evremond n'est pas un bien fervent apôtre d'idées nouvelles, car, loin d'y engager sa vie, il n'y veut rien risquer de son repos. Certes, je le répète, il n'était pas timide, mais il n'en demeure pas moins dans la classe de ces tièdes incrédules qui n'ont pas même foi à leur incrédulité.

Le plus fâcheux effet de ses doctrines, c'est qu'elles ont porté atteinte aux facultés les plus solides de son esprit, comme aux qualités les plus délicates de son caractère. Que lui a-t-il manqué, par exemple, pour devenir un de nos grands historiens et pour fonder, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ce que nous appelons aujourd'hui *la philosophie de l'histoire*, sinon quelque grand principe moral qu'Epicure ne lui pouvait donner? Qu'on me permette ici d'insister, car il s'agit des *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, c'est-à-dire d'un livre étonnant pour l'époque, le plus considérable qu'il nous ait laissé, et qui montre le mieux combien il eût été capable d'une œuvre grande et définitive, s'il avait eu dans l'esprit l'*assiette* qu'il pensait avoir dans le caractère. Ce livre était sans modèle, il eut bientôt d'illustres imitateurs. Il ne paraît pas que notre historien doive rien aux *Décades* de Machiavel, tandis qu'il a prêté à Bossuet, à Voltaire lui-même, à Montesquieu surtout, bien que ce grand homme, par un étrange oubli, ne le mentionne pas une seule fois dans ses œuvres<sup>1</sup>. Personne n'a eu le sens historique plus perspicace et plus délié que Saint-Evremond, et personne n'a mieux saisi la cause de la supériorité des historiens de l'antiquité sur les historiens modernes jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, et même au delà. Ainsi qu'il le fait observer, dans les sociétés grecque et romaine, un système d'éducation plus varié, et la participation, plus ou moins directe, de tous à la vie publique, permettaient aux aptitudes les plus diverses de se développer concurremment, et c'est à l'expérience acquise dans le maniement ou la surveillance des affaires qu'il faut attribuer cette science des hommes et des choses qui donne aux historiens de l'antiquité tant de solidité et de profondeur. Sans doute, cette remarque n'aurait plus d'objet de nos jours, où nous avons vu nos grands historiens passer par la vie publique; de même, elle paraîtrait aujourd'hui banale; mais, comme tant d'autres de Saint-Evremond, elle était neuve alors. Lui-même, d'ailleurs, n'était étranger à aucune de ces notions générales qui lui semblaient nécessaires à l'historien; car, tour à tour, il avait été homme de guerre, homme de cour, homme

<sup>1</sup> Montesquieu ne fait allusion à son devancier que dans une phrase assez dédaigneuse, qui va également à l'adresse de Bossuet; c'est à propos du séjour d'Annibal à Capoue. *Il y a des choses que tout le monde dit, parce qu'elles ont été dites une fois (Grandeur et Décadence des Romains, chap. IV).*

de cabinet, chargé de quelques négociations difficiles et bien conduites, enfin mêlé, par sa condition et par sa vie, aux personnages et aux affaires les plus considérables de son temps. Je ne craindrai même pas de le dire, si la partie politique proprement dite, par exemple l'étude de la constitution romaine, est plus approfondie et plus forte dans Montesquieu, Saint-Evremond ne lui cède en rien, ou même l'emporte sur lui, dans la partie militaire aussi bien que dans la partie morale, si l'on ne veut entendre par là que l'étude des caractères. On voit qu'il avait fait la guerre et qu'il était moraliste, c'est-à-dire observateur par nature, car nul n'a mieux distingué le fort et le faible dans les armées romaines, ni mieux dessiné les grandes figures historiques, celles, entre autres, de Pyrrhus, d'Annibal, de Scipion, de Jules-César et de Tibère. Aussi indépendant que Montesquieu, il n'admet sans contrôle aucune idée reçue, ni aucun témoignage, si accrédité qu'il puisse paraître. Il serait facile d'en citer de nombreux exemples et de montrer avec quelle liberté et quelle sûreté d'esprit il casse des jugements que personne n'avait songé à reviser avant lui. Malheureusement, dans l'historien même, nous allons revoir le sceptique et l'épicurien : en effet, lorsqu'il s'agit de ces actes difficiles à apprécier, et, heureusement, exceptionnels, que l'histoire propose à l'admiration ou à l'étonnement des siècles, on peut être assuré qu'il ira toujours à l'explication la moins faite pour en honorer les auteurs. Quand le premier Brutus fait mourir ses enfants, *qui sait s'il eut d'autre soin que celui de sa propre sûreté*? De même, il lui en coûte autant d'admirer la frugalité antique que l'ascétisme chrétien. En vérité, lorsqu'on le surprend ainsi à ne pas croire ou à ne plus croire à un mouvement désintéressé ; lorsqu'il réduit à de secrets et honteux calculs, non-seulement les actions douteuses, mais celles aussi qui font le plus d'honneur à la nature humaine, comment ne pas le plaindre d'avoir étouffé en lui ces généreuses ardeurs, qui, fussent-elles naïves, du moins élèvent et soutiennent l'âme de l'historien, et, en se communiquant à ses lecteurs, donnent plus d'autorité à ses jugements, plus de persuasion à sa parole, et plus d'encouragement à suivre de nobles exemples?

Incapable de grands enthousiasmes, Saint-Evremond ne pouvait ressentir de grandes colères : aussi cet homme, si sévère aux vieux Romains, devient-il d'une soudaine indulgence pour les attentats heureux auxquels la philosophie du bien-être n'a jamais refusé ni approbateurs ni complices. La modération trop tardive d'Auguste et son despotisme trop réel, si déguisé qu'il fût, n'ont rien qui lui répugne, pourvu que les particuliers aient à peu près l'assurance de vaquer paisiblement à leurs affaires ou à leurs plaisirs ; il lui semble

que rien n'eût été plus doux que de vivre sous les empereurs, si les maximes d'Auguste eussent été suivies; mais de cette restriction qu'il fait lui-même, il ne voit pas les suites, et, lorsqu'un moment après, dans un de ces mouvements de chaleur et d'éloquence qui chez lui sont rares, car il est froid d'habitude, il nous décrit, avec la vigueur indignée de Tacite, les sombres horreurs du règne de Tibère, il ne s'aperçoit pas que ces horreurs n'eussent pas été possibles si le despotisme d'Auguste ne les eût préparées, en abaissant d'avance les cœurs et les âmes.

Montesquieu, si modéré qu'il fût, l'a pris plus fièrement et de plus haut ! c'est qu'il avait ce qui manque à Saint-Evremond, l'intelligence et le souci de la dignité humaine. Pour qu'un règne lui semble glorieux, il ne lui suffit pas que le prince ait donné du repos et de la sécurité, il lui faut, de plus, quelques satisfactions morales dont Saint-Evremond n'a jamais eu l'idée ou l'inquiétude. Montesquieu prononce, et avec quel accent et quelle force ! *Auguste établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable, car, dans un Etat libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul, et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets.* Montesquieu se méfie du calme apparent, de la tranquillité purement extérieure; un peu d'agitation même ne l'effraye pas, parce qu'après tout, c'est le mouvement, et que le mouvement est le signe et la condition de la vie des nations, comme de celle des individus. *Pour règle générale, ajoute-t-il, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un Etat qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas..... Si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres* <sup>1</sup>. Nous sommes ici dans une sphère plus haute, où l'air est plus généreux et plus pur; nous avons dépassé la région moyenne de Saint-Evremond: il faut pourtant y redescendre, il faut reprendre terre.

Dans la critique purement littéraire, on doit à Saint-Evremond des idées fines et des opinions originales, alors même qu'elles paraissent hasardées. Avec ce sens modéré qu'il se piquait de mettre en toutes choses, il s'est préservé des engouements ou des dénigrements passionnés qui, de son temps et après lui, partagèrent en deux camps la république des lettres. Bien que son nom soit cité parmi ceux des combattants dans la longue querelle des anciens et des modernes, il n'est pas aisé de dire de quel côté se portent ses

Montesquieu, *Grandeur et Décadence des Romains*, chap. IX et XIII.

préférences, ou plutôt, on est amené à reconnaître que, sans avoir égard aux temps, il admire le beau partout où il le rencontre, avec une impartialité rare à cette époque. Il admet d'ailleurs, avec Desmarests, ce qui était encore de son temps une idée neuve, que l'art n'est pas immuable en soi, et qu'il a ses évolutions nécessaires. Il veut que l'on soit de son siècle, mais que l'on comprenne tous les siècles, et, à l'entendre, c'est faute de rien voir au delà du leur que les adversaires de l'antiquité s'étonnent de *l'air farouche et sauvage* des héros d'Homère. Il est vrai que, par contre, Saint-Evremond est trop sévère pour le héros de Virgile, et que, de nos jours, on l'a repris à bon droit sur ce point<sup>1</sup>; mais il n'en professe pas moins pour le génie de Virgile une admiration dont Segrais lui-même profite; car il déclare qu'il *serait fort extraordinaire qu'on pût rendre une traduction égale à un si excellent original*.

Le caractère d'héroïsme soutenu qu'il regrette de ne pas trouver dans Enée, il l'exigeait impérieusement au théâtre, dans la tragédie; aussi n'hésite-t-il pas à mettre Corneille bien au-dessus de Racine, qui trop souvent, selon lui, eut le tort d'amoindrir les plus grands caractères, en leur donnant les faiblesses des autres hommes. Ce n'est pas cependant qu'il entende *rejeter l'amour de nos tragédies*; il va même plus loin que personne, lorsqu'il soutient qu'au théâtre la tendresse de l'amante est la seule passion qui convienne aux femmes; il bannissait ainsi de la scène les mères, les épouses, les veuves, dans un passage qui est trop significatif pour n'être pas cité: *Introduisez une mère qui se réjouit du bonheur de son cher fils, ou s'afflige de l'infortune de sa pauvre fille, sa satisfaction ou sa peine fera peu d'impression sur l'âme des spectateurs. Pour être touchés des larmes et des plaintes de ce sexe, voyons une amante qui pleure la mort d'un amant, non pas une femme qui se désole de la perte d'un mari. La douleur des maîtresses, tendre et précieuse, nous touche bien plus que la douleur d'une veuve* (Andromaque, sans doute), *qui nous donne toujours une idée noire des enterrements et de leurs cérémonies lugubres*.

Ici encore, je retrouve l'épicurien, qui aime mieux penser à la vie qu'à la mort; l'idée noire l'épouvante. Une terreur qui ne consterne pas trop, une pitié qui ne fasse pas couler trop de larmes, c'est autant qu'il en faut pour remuer une âme comme la sienne, plus raffinée que tendre, et plus curieuse que passionnée. Il convient que l'*OEdipe* est le chef-d'œuvre des anciens, mais il affirme en même temps qu'un honnête homme n'en saurait supporter, il ne dit pas la représentation, mais la traduction, tant le sujet paraîtrait *barbare*. En vérité,

<sup>1</sup> M. Sainte-Beuve, *Études sur Virgile*.

n'est-ce pas un étrange procédé de critique que de donner la sensibilité de l'homme du monde comme la mesure du goût ? Encore, s'il ne s'agissait que d'*OEdipe* ! On conçoit que ces yeux arrachés et que ce visage sanglant puissent offrir un spectacle trop terrible pour les nerfs d'un homme de cour ; mais Racine, que Saint-Evremond lui-même accusait de mollesse et de fadeur, Racine pouvait-il s'attendre aux sentiments d'horreur que son *Britannicus* inspire à notre ingénieux critique, devenu tout à coup si sensible ? *L'idée de Narcisse, d'Agrippine et de Néron*, écrit-il au comte d'Olonne, *l'idée si noire* (encore le mot !) *que l'on se fait de leurs crimes, ne saurait s'effacer de la mémoire du spectateur, et l'horreur qu'il s'en forme détruit en quelque manière la pièce.* Saint-Evremond nous a peu parlé de l'Angleterre, bien qu'il y ait vécu pendant plus de quarante ans ; il nous a laissé pourtant, sur le théâtre anglais, une dissertation où il parle avec éloge de Shadwell et de Ben-Johnson ; mais, dès que Racine lui semble trop hardi, faut-il s'étonner qu'il paraisse ignorer jusqu'au nom de Shakespeare ?

Sa critique est mieux inspirée lorsqu'il met comme conditions à l'art d'écrire le bon sens et la vérité dans les idées, la justesse et la mesure dans l'expression. Ajoutons qu'il n'a pas seulement donné le précepte, mais qu'il a donné l'exemple, car ces qualités se retrouvent en lui, à côté d'autres dont il ne parle pas, mais qu'il possédait à un égal degré, la finesse et l'élégance. On peut dire qu'il est, avec La Rochefoucauld, l'écrivain de bonne compagnie, l'écrivain de *qualité* par excellence, car tous les deux ont fait passer de la conversation dans leurs livres ces belles et nobles manières de dire qui donnent à leur style un si grand air. Saint-Evremond a moins de force sans doute, mais plus de souplesse ; moins de concision et de rigueur, mais plus d'abandon et de grâce. Toutefois, dans l'un et dans l'autre, il ne serait pas difficile de retrouver les façons raffinées de l'Hôtel de Rambouillet, dans Saint-Evremond surtout, bien que personne, avant Molière, ne se soit divertì plus agréablement aux dépens des Précieuses. Par un singulier mélange, à la recherche coquette de l'homme du monde, il joint la contention laborieuse de l'homme de cabinet ; car, au fond, sous de certaines apparences d'heureuse facilité ou d'aimable négligence, son style est très étudié, très savant, tout rempli de petits secrets, de ruses même, et c'est par là surtout qu'il plaît encore et mérite de plaire aux connaisseurs. Aussi bien que Malherbe, qu'il admire particulièrement à cet égard, il a le soin *du mot mis en sa place*, et, si l'on veut savoir quel prix il attachait à l'exactitude en cette matière, il n'y a qu'à lire sa longue dissertation sur l'emploi du mot *Vaste*. Sans doute, dans ce morceau, l'appareil de la discussion peut paraître dispro-



portionné avec l'objet; sans doute, on y voit bien quelque subtilité, comme dans maint autre écrit de Saint-Evremond; mais il ne faut pas oublier que les questions de grammaire les plus menues étaient, de son temps, fort à la mode, et qu'on se querellait sur un mot avec presque autant d'aigreur et de passion que sur les Anciens et les Modernes, ou sur le Jansénisme et le Molinisme. Toujours est-il qu'une thèse de ce genre, soutenue avec cette surprenante profusion d'arguments, témoigne d'une connaissance bien profonde des lois du langage et des convenances du style.

Ce bon sens et cette vérité, qu'il exige dans toute œuvre, lui semblaient inconciliables avec la poésie, et sa poésie en est une preuve qu'il ne songeait guère à donner; car, hélas! ce n'est pas à tort que Lémontey l'a rangé parmi *ces gens de cour et gens d'esprit qui daignent faire des vers détestables*. En effet, les tentatives poétiques de Saint-Evremond ont été aussi malheureuses que persistantes, et sa faiblesse est surtout sensible dans ses pièces mélangées de prose et de vers, où le prosateur écrase le poète. Beaumarchais, lui aussi, a laissé d'assez méchants vers; mais il prenait du moins la précaution de les faire chanter, et la spirituelle excuse qu'il s'est donnée, dans une saillie devenue proverbe, devait, par avance, désarmer la critique. Une autre singularité non moins remarquable, c'est que Saint-Evremond, qui, dans sa prose, s'écarte rarement des règles du bon goût et de la bienséance, devient volontiers, faut-il le dire? brutal et grossier dans ses vers. Evidemment, dans quelques pièces dont on ne pourrait pas même citer décentement le titre, il y a plus que l'épicurien, il y a l'admirateur passionné et le lecteur trop assidu de Pétrone et de Rabelais.

Ce n'est pas qu'il se fit toujours illusion à lui-même; il lui arrive parfois de faire, tout le premier, bon marché de sa poésie, car il cite ce proverbe espagnol : *Il faut être sot pour ne pas faire deux vers, il faut être fou pour en faire quatre*; cependant, tout en souhaitant, pour sa gloire, qu'il eût moins souvent cédé au démon qui le possédait sans l'inspirer, il faudrait regretter qu'il n'eût pas écrit ces quatre vers, en faveur desquels la postérité a bien voulu oublier tous les autres :

L'indulgente et sage nature  
A formé l'âme de Ninon  
De la volupté d'Epicure  
Et de la vertu de Caton.

Quatre vers! C'est deux ou trois de plus qu'il n'en reste de tel ou tel poète.

Après la poésie, s'il est un genre qui demande une vocation par-

ticulière, c'est assurément celui du théâtre ; or, il ne semble pas que Saint-Evremond ait jamais eu la conscience de son inaptitude à cet art difficile. Il ne faut pas parler de la tragédie ; il y a renoncé de bonne heure, et par force, car il lui manquait la première qualité de l'écrivain dramatique, l'invention. Lui-même nous l'apprend, il n'arrivait qu'à donner son propre caractère à tous ses personnages, si divers qu'ils dussent être. La muse comique l'a retenu plus longtemps, mais sans plus de bonheur. Il est vrai que ses comédies ne sont, en réalité, que des exercices de cabinet, et que, n'ayant jamais songé à les faire représenter au théâtre, il s'y inquiète peu des conditions du genre ; mais l'art dramatique n'en a pas moins des règles qui lui sont propres, et dont aucun ouvrage, écrit ou non en vue de la scène, ne saurait impunément s'affranchir. Qu'est-ce qu'une comédie qui n'a ni plan, ni situations, ni caractères ? Or, ce n'est rien moins que tout cela qui manque à celles de Saint-Evremond. La seule qui soutienne encore la lecture, c'est la première qu'il ait composée, *les Académistes*<sup>1</sup>, au temps de sa jeunesse, en 1638. Là, du moins, il paraît en possession de son sujet ; il a vu et entendu les écrivains qu'il met en scène, et, comme les ridicules qu'il relève sont des ridicules littéraires, dont il était bon juge, il rencontre souvent des traits d'un comique réel et pris sur le vif. A la vérité, ces peintures amusantes dans le détail, ou plutôt cette suite de portraits, ressemblent moins à une comédie qu'à une satire ; mais c'est là que Molière a *retrové* la scène de Vadius et de Trissotin ; c'est là que Boileau, qui ne convenait pas de ses emprunts aussi aisément que Molière, a pris l'idée de ridiculiser en vers imitatifs l'*dpre et rude verve* de Chapelain. On le voit, il y avait beaucoup à prendre dans Saint-Evremond : après Molière et Boileau, viennent, nous l'avons dit, Bossuet, Montesquieu et Voltaire, pour ne citer que les plus grands. Voltaire même, La Harpe nous l'apprend, a mis en vers, afin de mieux déguiser l'origine, plus d'une heureuse pensée de Saint-Evremond. *On ne prête qu'aux riches*, dit le proverbe ; ne serait-ce pas plutôt le cas de dire *qu'on n'emprunte qu'aux riches* ?

Que Saint-Evremond n'ait pas eu le génie comique, dans le vrai sens du mot, il est un genre voisin où il est *passé maître*, lui-même le dit et répète avec une complaisance justifiée, celui de l'ironie légère, fine, et d'autant plus fine, qu'elle est un peu couverte. La *Lettre au comte d'Olonne*, au sujet de la querelle de Bautru avec le commandeur de Jars, et surtout la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye*, sont assurément ses deux ren-

<sup>1</sup> Ou les *Académiciens*, car la pièce a porté successivement ces deux titres, dont le dernier est le plus juste. Elle ne fut imprimée qu'en 1643 ; mais, dès 1638, elle courait les salons et lesuelles ; la correspondance de Chapelain en fait ~~foi~~.

contres les plus heureuses : les deux opuscules n'ont chacun que quelques pages, mais ils pourraient suffire à la gloire littéraire de leur auteur. Le dernier surtout est, dans l'exécution, une œuvre vraiment capitale, et rien ne manque à ce morceau, d'un comique tempéré, mais réellement exquis, ni la justesse de l'observation, ni la grâce du tour, ni la malice de l'expression, ni la vivacité du récit et du dialogue. Hamilton, le premier des conteurs, après M<sup>me</sup> de Sévigné et après Voltaire, n'aurait pu conter avec plus de mouvement et de prestesse, et, quant à Voltaire lui-même, il y eût mis plus de passion et plus de mordant sans doute, mais non plus de finesse et d'élégant persiflage. Puis, entre les deux seuls personnages de la scène, quelle variété, quel contraste dans les sentiments, dans les opinions, dans les caractères ! Si jamais Saint-Evremond a fait une comédie, c'est celle-là, car les personnages y parlent et s'y meuvent avec toute la vérité de la vie ; je les vois, je les entends : *Voyez-vous, s'écrie le maréchal, en prenant un couteau dont il serrait le manche ; voyez-vous, si elle m'avait commandé de vous tuer, je vous aurais enfoncé ce couteau dans le cœur !* Quel homme ! et comme l'on comprend bien cet imperceptible et comique mouvement de corps du bon père, pour se mettre à distance d'un si terrible interlocuteur ! Quant à moi, je tremblerais avec lui et pour lui, si l'on pouvait trembler lorsqu'on a si grande envie de rire.

On l'a dit, ce morceau est une *Provinciale* de plus, et il a précédé de deux ans les *Provinciales*<sup>1</sup>. N'eût-on à en relever que la fameuse exclamation du père Canaye : *Point de raison !* ce n'en serait pas moins un de ces mots qui restent, et qui font proverbe. Toutefois, si l'on voulait une nouvelle preuve de l'indifférence de Saint-Evremond sur toutes les questions, même les plus graves, on la pourrait trouver dans cette pièce, surtout en la rapprochant de la *Conversation de M. d'Aubigny* : comme entre Mazarins et Frondeurs, comme entre Anciens et Modernes, il garde la neutralité, ou plutôt, ne cherchant en toute chose que matière à rire ou à faire rire agréablement, il n'épargne guère plus Jansénistes que Molinistes, et il s'évertue avec une dédaigneuse impartialité sur les uns comme sur les autres.

Malheureusement pour Saint-Evremond, la pente de son esprit l'entraîna ; il ne craignit pas de se risquer sur le terrain plus dangereux, alors comme toujours, de la satire politique, et cette imprudence causa sa perte. Déjà, il s'était essayé dans le pamphlet, si célèbre au temps de la Fronde, intitulé la *Retraite de M. de Longueville* : ce pamphlet est collectif, comme la Satire Ménippée, dont

<sup>1</sup> Bien qu'il n'ait été imprimé que plus tard.

il s'inspire évidemment, et dont il rappelle, sans trop de désavantage, le tour vif, le bon sens aiguë et la gaité narquoise ; plusieurs gens d'esprit y avaient mis la main, mais c'est à Saint-Evremond qu'en revient la plus grande part. Ce premier succès l'enhardit, mais l'engagea trop avant dans la moquerie à outrance, car il en arriva bientôt à ne plus ménager personne, ennemi ou ami ; il perdit à ce jeu les plus précieux patronages, celui du grand Condé, par exemple, et s'exposa en même temps aux inimitiés les plus redoutables. Mis à la Bastille au sujet de quelques propos tenus contre Mazarin, il voulut s'en venger plus tard, et, pour complaire en même temps au maréchal de Crequi, il écrivit cette malencontreuse lettre, chef-d'œuvre d'ironie, en même temps que d'injustice, où il attribue à de vils motifs l'empressement du cardinal à conclure le traité des Pyrénées, et, par conséquent, le mariage du roi. Louis XIV ne la lui pardonna jamais, ou sembla ne l'oublier que bien tard. C'est qu'il y a des grands hommes, Louis XIV et Napoléon, par exemple, qui, par la nature même de leur esprit, ne savent, ne peuvent comprendre ni souffrir les génies ironiques : ils ne craignent pas la lutte ouverte et corps à corps ; mais la guerre à petits coups et à petites blessures les exaspère, comme le Lion de la fable. Il est à remarquer d'ailleurs que le grand Roi fut toujours plus sévère pour les écarts de ses partisans que pour ceux de ses adversaires : les fauteurs les plus obstinés de la guerre civile rentrèrent successivement en grâce ; mais c'est en vain que Saint-Evremond, comme Bussy-Rabutin, était demeuré invariablement fidèle au parti de la cour : c'est à l'un et à l'autre que Louis XIV tint le plus longtemps rigueur, pardonnant moins aux Frondeurs en paroles, à ces *idéologues* du temps, qu'aux Frondeurs en action. Ordre fut donné de remettre Saint-Evremond à la Bastille : il redoutait moins l'exil que la prison, et, averti à temps par Gourville, il gagna la Hollande, puis l'Angleterre, pour n'en plus sortir.

Ce n'était pourtant pas faute de connaître les écueils de la cour qu'il s'était exposé à cette disgrâce, car, ainsi qu'Horace, il a écrit son Epître à Lollius, et son Lollius, c'est le duc de Candale, fils du duc d'Epéron. Dès 1650, c'est-à-dire plus de dix ans avant son exil, dans une *Conversation* que, selon sa coutume, il mit bientôt par écrit, il adressait à ce jeune seigneur les conseils qu'il jugeait les plus propres à le bien mettre en cour. Ce morceau pourrait s'intituler à bon droit le *Manuel du courtisan*, et Saint-Evremond nous y livre une fois de plus le secret de la morale vraiment trop accommodante qu'il s'était faite. Sans doute, il n'impose à son disciple aucune bassesse trop inacceptable, aucun sacrifice trop apparent de dignité ; il l'encourage même, avec quelque fierté, à ne jamais se

relâcher, fût-ce au prix d'une disgrâce, sur les prérogatives de sa naissance et de son rang ; mais toujours est-il que les complaisances dont il lui fait une loi envers les gens en place ne sauraient être mises en pratique sans porter atteinte au caractère d'un honnête homme et sans assouplir, jusqu'à les briser, les ressorts de son âme.

Cependant, j'ai hâte de le reconnaître, lorsque Saint-Evremond traite de haut quelque question morale, sans vue d'application particulière à un personnage ou à une circonstance, il lui arrive de tomber dans les plus généreuses contradictions. Son caractère, comme il arrive souvent, par bonheur, valait mieux que ses idées, et on le jugerait mal si l'on ne séparait en lui l'homme de la réflexion solitaire et l'homme d'une société où, à toute force, il voulait plaire et briller. Si l'on ne suivait jamais que le mouvement de son propre esprit, par lui-même, il ferait faire ou dire peu de sottises ; mais on ne peut chercher à dominer soit un siècle, soit une coterie, ce qui est souvent même chose, sans se mettre à leur suite et se prêter à leur humeur. Lorsque Saint-Evremond n'obéit qu'à son naturel, sa morale est relativement pure, presque irréprochable ; je n'en citerai comme preuves que sa *Dissertation sur les ingrats* et ses *Observations sur la maxime qu'il faut mépriser la fortune et ne pas se soucier de la cour* ; un stoïcien même n'aurait presque rien à y reprendre.

J'aurais bien peu réussi dans ce qui précède, si je n'avais donné par avance une idée du caractère de Saint-Evremond, de ses habitudes et de sa manière d'être au milieu de ce monde dont il a tant recherché l'approbation. Il ne faut pas le prendre au mot, lorsqu'il déclare au maréchal de Crequi qu'il n'est pas *ennemi du vice* ; c'est pure vantardise, car ses grandes débauches étaient surtout des débauches d'esprit, et, s'il n'a pas pratiqué les grandes vertus, du moins a-t-il été le modèle à peu près accompli de ce qu'on appelle un *galant homme*. Indulgent aux autres, admirateur de tous les beaux esprits ses émules, on n'aperçoit en lui aucun signe de jalousie ou de dénigrement. Si l'on peut relever, nous l'avons vu, dans ses conseils au duc de Candale, quelques maximes où il accorde trop à l'ambition d'un jeune courtisan, on doit ajouter que jamais il n'a recouru pour son propre compte aux moyens qu'il préconise. Quand il écrit à Louis XIV pour demander son rappel, on voit bien que c'est uniquement pour déférer à l'affectueuse importunité de quelques amis ; il demande comme un homme qui n'accepterait pas à tout prix, et il n'y a qu'à comparer ses recours en grâce avec ceux de Bussy-Rabutin, ou même du cardinal de Retz, pour voir de quel côté se retrouvait, au besoin, la dignité du gentilhomme. Au fond, c'est lui qui n'a pas

pardonné à Louis XIV, car il refusa de rentrer en France lorsqu'il y fut rappelé par une trop tardive clémence. Je le dirai cependant, quelque honneur qu'on lui ait fait de sa fermeté, ou plutôt de son indifférence dans l'exil, je souffre pour lui qu'il en ait si peu souffert. Il est de grands cœurs qui supportent cette épreuve sans se plaindre, et qui, frappés à mort par elle, s'enveloppent dans leur manteau, comme César ; d'autres restent debout, malgré leurs blessures, se défendent jusqu'à la fin avec une fureur hautaine, et se soutiennent contre le désespoir avec l'amère consolation de la haine et de la vengeance. A ces exilés superbes, l'univers entier, hors la patrie, ne saurait suffire, et, dans l'immense espace qui leur reste, ils se tourmentent et se démènent, comme un prisonnier dans sa geôle. Quant à Saint-Evremond, écoutez-le : *Pour ce qui regarde mes malheurs, écrit-il au comte d'Olonne, disgrâcié comme lui, si je vous y ai paru plus triste que je ne parais aujourd'hui, ce n'est pas que je le fusse en effet.... Sachez que, sous de tristes dehors et une contenance mortifiée, je me suis donné toute la satisfaction que j'ai su trouver en moi-même, et tout le plaisir que j'ai pu prendre dans le commerce de mes amis.* Il a trouvé de plus, et recommande à son ami une consolation souveraine, le régime du vin de Champagne; qu'il y joigne, après cela, l'étude des philosophes, je suis peu touché du correctif, et je ne saurais lui pardonner ce trop facile courage, ou cette résignation trop molle. C'est qu'il est de ceux qui, malgré le mot d'un révolutionnaire célèbre, emportent leur patrie à la semelle de leurs souliers ou de leurs talons rouges; pour ceux-là, la patrie n'est pas la mère toujours aimée, toujours regrettée, *alma mater*; la patrie, elle est partout où l'on se divertit, où l'on disserte, où l'on brille; la patrie, c'est un cercle, c'est un salon!

Ainsi, le moindre plaisir le consolait du plus grand malheur; et c'est ici l'occasion de rappeler, car c'est un chapitre qui revient souvent dans ses œuvres, qu'à l'exemple de beaucoup de gens d'esprit, il avait un grand goût pour la bonne chère. Ce n'est pas qu'il faille absolument le ranger dans le grossier troupeau de ceux dont parle Juvénal,

Quibus in solo vivendi causa palato est;

mais, quand on voit les transports presque lyriques qu'excite en lui le souvenir, ou plutôt l'arrière-goût de certaine *longe de veau*, dont la divine Hortense lui avait donné le régal; quand on lit, à propos de l'ordonnance d'un repas, le recueil de savants préceptes, on dirait presque le formulaire, qu'il adresse au comte d'Olonne, on comprend la haute réputation qu'il s'était faite parmi les gourmets,

et la place qu'il avait, à bon droit, conquise dans le fameux triumvirat des *Coteaux*.

Pourtant, ses passions ne le dominaient pas : il se plait à nous en avertir, il veut nous en convaincre, et nous n'avons aucune raison d'en douter. Indépendant par caractère, par égoïsme peut-être, il craignait les longues attaches, même celles du plaisir, *et désirer sans ardeur, espérer sans inquiétude, posséder sans transport*, c'est ainsi qu'il résume au maréchal de Crequi ses principes à ce sujet. Ses affections les plus vives se tournaient d'elles-mêmes, ou se résignaient sans trop de peine à l'amitié, comme il lui arriva avec Ninon de l'Enclos, au temps de sa jeunesse, et avec Hortense Mazarin, vers la fin de sa longue carrière. Il faut bien le dire, entre ces deux femmes, le meilleur rôle revient encore à Ninon. Elle quitta vite Saint-Evremond, comme tant d'autres, et la liaison passa du cœur à l'esprit plus tôt qu'il ne l'eût voulu sans doute ; mais elle lui conserva, du moins, une inaltérable amitié, tandis que la belle Hortense paraît avoir joué cruellement avec le cœur d'un soupirant trop âgé peut-être, mais qui n'en était pas moins le plus illustre, aussi bien que le plus dévoué de ses amis. Quel fut au juste le degré de cette affection ? On serait bien embarrassé de le dire, et j'ajoute qu'il ne vaut guère la peine de le rechercher ; l'histoire n'a rien à faire, même de preuves, en pareille matière. A supposer que Saint-Evremond fût épris plus qu'il ne convenait à son âge, ce ne serait qu'un exemple de plus de ces jeunesse folles et dissipées qui aboutissent, pour leur châtement, à ces passions trop tard venues, assez vives pour que le patient en souffre, assez ridicules pour qu'il n'ose les avouer. Sans sortir de l'histoire littéraire,

Il est plus d'un grand nom que l'on pourrait citer,

et, malgré le sobriquet de Don Quichotte, que Saint-Evremond s'appliquait volontiers à lui-même, ce n'est pas encore lui qui ferait, dans ce cas, la plus *triste figure* <sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, la fin de cette liaison est lamentable et serre le cœur. Il est clair, d'un côté, qu'après vingt-cinq ans de petits soins, il avait fini par ennuyer Hortense, ou que, du moins, il ne l'amusait plus ; d'un autre côté, on sait avec quelle tyrannie s'imposent aux vieillards qui n'ont point de famille les habitudes depuis longtemps prises, et ce qu'ajoute à la persistance de leurs affections l'impossibilité de les remplacer. Sans parler des circonstances particulières à Saint-Evre-

<sup>1</sup> Saint-Evremond, surtout vers la fin de sa correspondance avec M<sup>me</sup> de Mazarin, signait bon nombre de ses lettres : *Le Chevalier de la Triste Figure*.

mond, de sa *loupe*, par exemple, qu'il n'osait plus *promener* ailleurs, cette crainte toujours présente de voir se rompre les derniers liens qui rattachent au monde, cette appréhension, de jour en jour plus vive et plus justifiée, de l'isolement et de l'abandon, peuvent porter à des concessions et à des complaisances bien étranges. Il ne lui fut pas donné d'échapper à la loi commune, et c'est une peine de voir cet homme de quatre-vingt-huit ans, d'un brillant esprit et d'un cœur bien placé après tout, descendre à des plaintes de ce genre, où, sous des vers trop faibles, et sous un faux-semblant de badinage, on soupçonne une amertume trop vraie :

Belle Hortense, si je vous quitte.  
 Vous connaîtrez mon mérite :  
 La charge de tout endurer  
 Sans qu'on entende murmurer,  
 Fâcheuse, difficile à faire,  
 Et, chez vous, assez nécessaire,  
 Cette charge, si je la rends,  
 Ne se remplira de longtemps.

Qui ferait tant de personnages ?  
 Qui serait bon à tant d'usages ?  
 Qui porterait le petit chien ?  
 .....

Il a beau s'appuyer, après cela, sur une citation de Lucien, et s'autoriser de je ne sais plus quel philosophe qui, dans l'antiquité, portait déjà le *petit chien*, on voit bien que lui-même a la conscience de son abaissement.

Il faut aller au fond, bien que ce qui reste soit presque douloureux à dire : qui ne croirait qu'après ces témoignages d'un dévouement que n'avait pu décourager aucune humiliation ni même aucun mépris, Saint-Evremond va mourir de saisissement, de langueur tout au moins, après avoir perdu son idole ? Il n'en est rien, hélas ! et il était en train de transporter son vieux fonds d'hommages à M<sup>me</sup> de La Perrine, lorsque la mort vint le prendre à son tour. Il pensait avoir payé sa dette à la *divine Hortense* en rimant à sa mémoire quelques élégies si pauvres, qu'elles s'appelleraient à plus juste titre des *complaintes*. Puis, son devoir de poète une fois accompli, de temps à autre, il se souvient encore et parle de M<sup>me</sup> de Mazarin, mais de quelle façon et en quels termes ! *Il n'y a pas un mot de votre lettre*, écrit-il à milord Montaigu, *qui ne m'ait donné du plaisir, excepté ceux qui m'assurent que vous mangez des truffes tous les jours. Je n'ai pu m'empêcher de pleurer quand j'ai pensé que j'en mangeais avec M<sup>me</sup> de Mazarin.* — *Si la pauvre M<sup>me</sup> de Mazarin vivait encore*, mande-t-il à un autre correspondant, *elle aurait des pêches, dont elle n'aurait pas manqué de me faire part ;*



*elle aurait des truffes, que j'aurais mangées avec elle!...* Déjà, depuis quelque temps, sa correspondance avec Ninon de l'Enclos ne roulait plus guère, de part et d'autre, que sur leur digestion respective ; enfin, le dernier en date de ses écrits, c'est une lettre *sur les Vins*, adressée à milord Galloway. Décidément, le foyer des nobles pensées était éteint, et, pour certains hommes, il n'est pas bon de mourir trop vieux.

J'aurais voulu finir par une conclusion purement littéraire ; mais ici la conclusion morale ne s'impose-t-elle pas d'elle-même ? Comment ne pas constater, par exemple, à quoi peuvent aboutir, au terme d'une vie séculaire, l'indifférence morale et l'emploi mal réglé de facultés qui furent des plus brillantes, presque du premier ordre ? car enfin que penser et que dire de cette longue, trop longue existence de Saint-Evremond, si répandue au dehors, et au dedans si vide ; de ces débuts si vifs, si éclatants, et de cette fin si languissante et si triste, sinon que la conduite de la vie, réduite à la théorie et à la pratique du plaisir, ne saurait mener ni bien loin ni bien haut ? Des diverses qualités qui peuvent faire un grand homme, une seule a manqué à Saint-Evremond, mais c'est celle, il est vrai, qui les prépare et qui les achève toutes, je veux dire l'élévation. Il n'a pas eu, à coup sûr, la véritable élévation de l'esprit, et peut-être n'a-t-il pas eu la véritable élévation du cœur.

D.-L. GILBERT.

---

---

---

LES

# DÉLUGES HISTORIQUES

FAITS ET THÉORIE DE CES GRANDS CATACLYSMES

---

*Notice sur l'état thermométrique du Globe terrestre*, par F. ARAGO (*Annuaire du Bureau des Longitudes*. 1834). — *Les Révolutions de la Mer*, par M. ADHÉMAR. Paris, Carillan-Gœury et Dalmont. 1843. — *Ancienneté de l'Homme*, par sir Charles Lyell, traduction de MM. CHAPER. Paris, J.-B. Baillière et fils. 1863. — *Idem*, Appendice, *idem*. 1864.

DEUXIÈME PARTIE<sup>1</sup>

De tout ce que nous avons exposé résulte, non pas la complète certitude, nous n'oserions le dire, mais du moins la très haute probabilité de l'ancienne existence des îles Atlandides et de leur disparition vers l'an 2350. En l'état actuel des sciences, nous ne pouvons y ajouter qu'une faible somme d'autres probabilités découlant de la discussion des phénomènes consécutifs de la submersion présumée; mais tout d'abord, nous devons faire remarquer que, si cette submersion a réellement eu lieu, elle paraît s'être opérée suivant un pli de l'écorce terrestre, qui termine à l'ouest, à peu près normalement, cette zone volcanique dirigée suivant le quarantième parallèle et que nous avons signalée comme le spécimen le mieux conservé des effets de l'ébranlement produit par la dernière grande débâcle de la glacière boréale. La ligne de submersion des Atlantides se dirige donc d'abord du nord au sud, et s'infléchit ensuite très peu

<sup>1</sup> Voir 2<sup>e</sup> série, t. LIV, p. 464 (livr. du 15 décembre 1866).

vers l'ouest ; elle part d'un point pris à la hauteur de l'Irlande, sur le méridien du volcan Hécla de l'Islande, et longe d'assez près, d'un côté, les volcans des îles Açores, d'autre côté les volcans des îles Canaries et ceux des îles du Cap-Vert ; ce pli forme, de nos jours, le principal thalweg de l'océan Atlantique, et la mer y atteint des profondeurs de quatre à cinq mille mètres. Ce serait la charnière sur laquelle sembleraient jouer actuellement les principaux mouvements lents des versants de l'Europe occidentale. Tout semble indiquer, et nous chercherons à le constater, que, du cataclysme à l'heure présente, le thalweg, s'affaissant désormais avec lenteur, a entraîné une submersion lente des côtes de la France, de l'Espagne et de l'Afrique ; abstraction faite de petits mouvements secondaires et transversaux, qui paraissent agir par oscillation, ici par soulèvement, là par abaissement.

Avant d'aborder l'examen des diverses déformations du sol depuis la dernière grande secousse, nous nous permettrons de rechercher *à priori* quelles conséquences elles durent nécessairement avoir sur la marche des études géographiques que nous ont laissées les Grecs et les Romains. Nous pouvons démontrer, et nous ne tarderons peut-être pas à le faire, que, du XIX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les Grecs eurent des relations fort étendues avec le reste de l'Europe, avec l'Asie et l'Afrique. A partir de l'invasion Doriennne, dirigée par des chefs de la famille d'Hercule, ces relations furent interrompues pendant longtemps ; une civilisation qui avait été fort développée fit place à une demi-barbarie, dont la Grèce sortait à peine au temps d'Homère, de Thalès, de Pythagore, et qui ne fut même dissipée, sous bien des rapports, qu'après les guerres médiques et les excitations salutaires de la démocratie. On peut alors remarquer que, si les connaissances d'Hérodote (vers l'an 450) en histoire et en géographie, sont restreintes, elles sont du moins acquises par des voies toujours directes ; ce qu'il dit dépeint fidèlement les choses de son âge autant qu'il pouvait les connaître. En dehors de la Grèce, des peuples, dont la civilisation était très ancienne et à peu près continue, les Indous, les Iraniens, les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, avaient, eux, sur toutes les sciences, des traités que nous avons perdus, mais dont l'existence est positivement attestée. Pour ne parler ici que de la géographie, leurs plus anciens livres, et chez tous les peuples ce sont les plus respectés, devaient, pour les temps antiques, offrir des descriptions de la terre notablement différentes de ce qu'elles pouvaient être lorsque les Grecs devinrent dominateurs de l'Asie et de l'Égypte. Aux connaissances directes qu'avaient Hérodote et les Grecs ses contemporains, s'ajoutèrent donc, tout à coup, sous les successeurs

d'Alexandre, les connaissances que les Grecs purent emprunter aux vieux livres des nations qu'ils appelaient barbares. Admettons, et c'est la plus vraisemblable des suppositions, qu'ils firent ces emprunts sans pouvoir discerner le passé du présent, qu'ils accordèrent leur confiance la plus entière aux livres les plus anciens, parce qu'ils les voyaient, dans les bibliothèques, rangés aux places d'honneur, nous ne serons plus étonnés de voir des géographes grecs postérieurs à Hérodote décrire, bien moins fidèlement que lui, les formes des terres et des mers pour le temps où ils vivaient, et nous n'éprouverons plus aucune répugnance à constater qu'ils ont dessiné, sans le savoir, des formes antérieures. Les simples réflexions que nous venons de faire, corollaires naturels de la certitude que nous avons acquise de l'antiquité de la civilisation chez quelques peuples, jettent un jour tout nouveau sur les études de géographie ancienne et fournissent de très rationnelles explications de discordances entre géographes qu'on jugeait inconciliables et dont on ne savait se débarrasser qu'en taxant, sans plus ample examen, d'ignorance ou de mauvaise foi tel ou tel voyageur, tel ou tel compilateur de voyages.

Commençons par reconnaître qu'Hérodote avait des notions actuelles bien plus précises que les Alexandrins sur la Caspienne et sur l'océan Méridional. Il décrit la Caspienne comme une mer fermée de toutes parts ; il est vrai qu'il lui donne, vers l'est, des dimensions qui reporteraient son rivage oriental sur les terrains qui bordent aujourd'hui le lac Aral ; mais il est certain qu'elle s'est autrefois étendue jusque-là ; il est très probable qu'elle s'y étendait encore au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ; elle avait même de ce côté, il y a fort peu de temps, si l'on en croit les habitants du pays, une extension qui diminue de jour en jour. Or, la topographie et la géologie nous apprennent qu'en des temps antérieurs à Hérodote, la Caspienne a été en communication avec la mer Arctique ; les Chinois notamment, et aussi d'autres Asiatiques, conservent de cet ancien état de choses un souvenir que perpétuent quelques livres, quelques cartes dont un exemplaire était entre les mains de notre géographe Gosselin. Eh bien, c'est à cette antique tradition que les Alexandrins donnent toute leur confiance ; chez eux, la Caspienne *redevient* une mer ouverte vers le nord ; telle la dépeignent Eratosthène, Hipparque et Strabon. Ptolémée ne fit retour à la vérité actuelle que vers l'an 140 de notre ère.

En ce qui concerne l'Afrique, Hérodote connaissait des voyages de circumnavigation qu'il raconte avec des détails d'autant plus convaincants pour nous qu'il les donne comme inconcevables pour lui : les Phéniciens, envoyés en découverte par un roi d'Égypte,

avaient, dit-il, navigué *ayant le soleil à leur droite*, pendant un certain temps (après avoir dépassé la zone torride)! Chez les Alexandrins, le souvenir de ce périple est perdu; pour eux, les rivages de l'Afrique, à partir du cap Prasum, au delà du débouché de la mer Rouge, s'inclinent vers le levant et se prolongent dans cette direction jusqu'à un pays qui correspond à notre presque île de Malacca. Y a-t-il là simplement une erreur provenant du hasard? N'est-il pas plus naturel de voir, dans cette description, la copie de quelques très vieux livres écrits à l'époque où un grand continent austral, ou tout au moins une chaîne d'îles très rapprochées, reliait le midi de l'Afrique à la Malaisie et à l'Australie? Aucune pièce historique ne justifie cette seconde supposition; mais elle s'appuie fortement sur l'induction, car elle explique de la manière la plus naturelle, d'une part la dissémination de cette race nègre, qu'on trouve, quoiqu'elle soit inhabile à la navigation, en des points du globe séparés par de vastes mers, en Afrique, en Australie, dans les îles Mélanésiennes, dans l'intérieur des grandes îles de la Malaisie, et qui se conserve encore dans les parties les plus inaccessibles des montagnes de l'Indo-Chine et même de l'Inde; d'autre part, la supposition d'un grand continent austral disparu explique comment des migrations de la race jaune auraient pu, comme on le conjecture, par un mélange avec des nègres, former le type hottentot; elle fait aussi cesser l'étonnement qu'on éprouve en retrouvant à Madagascar et dans l'Afrique continentale, jusqu'à l'embouchure du Sénégal, une traînée de peuplades distinctes des nègres et apparentées aux peuples de race malai-polynésienne. Si le grand continent austral a autrefois existé, l'analogie ne porterait-elle pas à présumer, simplement à présumer, que la race polynésienne et peut-être d'autres (austro-américaines), évidemment supérieures à la race torride ou nègre, ont pu remplir jadis, dans la zone tempérée de l'hémisphère austral, cette mission de progrès successifs qui a été dévolue, dans l'hémisphère boréal, aux races jaune, proto-scythe, khusite, sémite et aria. Résumant cette longue digression en ce qu'elle a de plus intéressant, nous dirons donc qu'il nous paraît très probable que c'est à de vieux livres que les Grecs Alexandrins ont emprunté ces notions, vraies pour les temps antiques, fausses pour leur âge, de la Caspienne ouverte au nord et d'un grand continent austral.

Nous avons encore à signaler de pareils malentendus en examinant les *mouvements consécutifs* du dernier grand cataclysme, en ce qui concerne les rivages occidentaux de l'Europe. Avant d'y arriver, notons ceux qui nous sont connus vers l'Orient. En général ils tendent tous à consacrer ce fait bien naturel, que les terrains disloqués par la grande secousse de l'an 2350 ont été longtemps à se raf-

fermir, qu'ils ne le sont pas encore, que leurs oscillations se continuent de nos jours, quoique bien affaiblies :

*Mer Caspienne.* — Répétons que, de temps immémorial, les terrains à l'est de la mer Caspienne accroissent leur surface aux dépens de celle de la mer, soit que le lit de celle-ci s'affaisse, soit que les terrains adjacents se renflent. Il n'est guère possible d'attribuer ce phénomène, comme on a voulu le faire, à une rapide évaporation, qui enlèverait annuellement à la Caspienne plus d'eau que ne lui en versent les pluies et les fleuves; en ce cas, la salure des eaux augmenterait par la concentration; or la Caspienne est moins salée que les mers avec lesquelles elle a certainement été, à une époque indéterminée, en communication.

*Palus Méotis ou mer d'Azof.* — La mer d'Azof perd tous les jours de sa profondeur et de son étendue, ce qu'on attribue généralement aux apports abondants du limon qu'y dépose le Don. A cette cause, il faut très probablement joindre un lent soulèvement de cette région, pour expliquer le phénomène dont la marche est, ou du moins a été beaucoup plus rapide qu'on ne le pense, si on s'en rapporte à Hérodote. De son temps, cette mer était si vaste, qu'il n'en juge pas l'étendue fort inférieure à celle de la mer Noire. Sans doute on peut, on doit croire à une erreur d'appréciation, mais il n'est guère permis d'admettre que l'historien grec, si bien instruit de la géographie de la Scythie (*Russie méridionale*), ait erré sur ce point-ci jusqu'à l'absurde. Un autre renseignement qu'il nous fournit achève de démontrer que le Palus-Méotis occupait alors une très grande partie des vastes plaines qui bordent aujourd'hui le Don inférieur et ses affluents. L'historien énumère avec une précision telle qu'on ne peut la méconnaître, huit fleuves ou rivières principales arrosant la Scythie : 1° l'Ister (*Danube*) ; 2° le Tyras (*Dniester*) ; 3° l'Hypanis (*Bug*) ; 4° le Borysthène (*Dnieper*) ; 5° le Panticape (*Vorskla*) affluent du Borysthène ; 6° l'Hypaciris (*Donec*) ; 7° le Gerrhus (*Oskol*) affluent de l'Hypaciris ; 8° le Tanaïs (*Don*). Or, du temps d'Hérodote, l'Hypaciris débouchait dans la mer même, près d'une ville nommée Carcinitis, et aujourd'hui il débouche dans le Tanaïs ou Don. Entre les deux époques, la mer a donc abandonné, tout au moins, l'espace compris entre l'embouchure actuelle du Don et le confluent de ce fleuve et du Donec ou Hypaciris. Soixante lieues, peut-être le double !

*Russie méridionale.* — La géologie nous apprend que, depuis le commencement de l'époque quaternaire, une grande partie de la Russie, peut-être la Russie tout entière s'est élevée au-dessus des eaux. Hérodote nous dit implicitement que, de son temps, le centre de la Russie n'avait pas encore acquis son altitude actuelle; pres-

que tous les fleuves qu'il décrit prenaient alors origine dans de grands lacs dont le soulèvement a fini par épancher les eaux et dont on ne retrouve quelques derniers vestiges que dans des marais. (*Marais de Pinsk*, etc.)

*Grèce, Italie, Asie-Mineure.* — Ces trois contrées souffrent encore des vibrations ultimes de la grande secousse de l'an 2350 ; mais les phénomènes semblent de plus en plus perdre de leur fréquence et de leur intensité. L'histoire nous a laissé tant de souvenirs de leur ancienne énergie qu'il serait bien long de les rappeler tous. Contentons-nous d'une brève mention des principaux. — 1° Les roches Cyanées, en amont du passage (déroit de Constantinople) qui s'était ouvert aux eaux de la mer Noire, furent pendant des siècles si violemment et si continuellement agitées par les feux souterrains qu'on les nomma primitivement Syplégades (*s'entrechoquant*). Vers l'an 1292, lors de l'expédition des Argonautes, leur agitation s'affaiblissait, mais les navigateurs ne les approchaient encore qu'en tremblant. — 2° L'histoire et la poésie rappellent aussi les antiques terreurs de la navigation dans le détroit de Messine. Charybde et Scylla se rattachent évidemment à la primitive énergie des volcans voisins. — 3° Alors étaient actifs les volcans de la Toscane, s'il est vrai qu'on ait découvert, il y a quelques années, comme je crois me le rappeler, un cimetière Etrusque sous une couche de lave. — 4° L'Etna et les volcans du même groupe ont été vraisemblablement ouverts ou du moins activés par le dernier grand cataclysme et c'est à leurs plus anciennes secousses qu'on peut attribuer tout ou partie de cet exhaussement des rivages de la Sicile qui a fini par porter, sur quelques points, à 600 mètres d'altitude, des bancs de coquilles identiques à celles qu'on trouve vivantes dans les mers adjacentes. — 5° Le déluge d'Ogygès, vers 1796, et la rupture du barrage qui empêchait le fleuve Penée de se décharger dans la mer, en d'autres termes, la création du lac Copaïs en Béotie et le dessèchement du lac qui couvrait la Thessalie sont à peu près du même âge ; ils paraissent avoir eu pour cause un même tremblement de terre ou deux secousses fort rapprochées. — 6° L'inondation qui désola le Lycorie, sous le règne de Deucalion, en 1529, est synchronique aux ravages des eaux à Lesbos. On peut expliquer les deux événements par un même tremblement de terre qui aurait rompu les digues et versé les eaux de quelques lacs des hautes vallées du Parnasse et qui n'aurait pu, sans de violents ressacs de la mer, détacher l'île de Lesbos de la chaîne de l'Ida, à laquelle elle tenait anciennement, comme la tradition l'affirme. — 7° Un peu plus tard, vers l'an 1350, l'île de Lesbos eut sans doute encore à souffrir d'un autre ébranlement, qui dévasta les contrées voisines de

l'Asie-Mineure, où régnaient Ilus et Tantale ; des bourgs y furent engloutis, le mont Sipyle bouleversé, des plaines transformées en lacs et la principale ville de la Dardanie submergée par la mer. C'est à la suite de ces désastres qu'Ilus, n'osant rebâtir sa capitale sur le rivage, fonda, sur une colline, à l'intérieur des terres, une cité qu'il nomma Ilion et que son neveu et successeur Tros agrandit en lui imposant le nom si célèbre de Troie. — Dans les siècles suivants, nous aurions à mentionner bien d'autres bouleversements, mais ils sont devenus, nous le répétons encore, de plus en plus rares, et leurs effets moins désastreux.

Des traditions fort confuses, mais très variées, s'accordent pour attester que cette partie des rivages occidentaux de l'Europe qui forme le golfe de Gascogne et les côtes d'Espagne s'est lentement affaissée dans les temps postérieurs au cataclysme de l'an 2350, en s'inclinant vers la ligne de submersion présumée de l'Atlantide, vers ce thalweg de l'Océan Atlantique que nous avons décrit et qui se dirige du nord au sud, en suivant à peu près le vingtième méridien à l'ouest de Paris. Cet affaissement progressif explique parfaitement certaines descriptions d'anciens géographes, qu'on rejetait comme absurdes. Pour mieux les comprendre, commençons par décrire l'état actuel des lieux. La ligne des sondages de 100 brasses (180 mètres), abstraction faite de deux saillies que nous signalerons, suit, dans la mer, une courbe assez régulière qu'il est facile de tracer sur une carte, en l'assujettissant à passer par un petit nombre de points ainsi fixés ; points pris en moyenne à 18 kilomètres des principaux caps de l'Espagne ; point pris à 50 kilomètres au nord-ouest de Saint-Jean-de-Luz, où la courbe s'infléchit brusquement ; point pris à 100 kilomètres à l'ouest du rivage d'Arcachon ; autre point à 200 kilomètres à l'ouest de l'île d'Oleron ; un autre à 165 kilomètres à l'ouest de l'île-Dieu ; un autre à 140 kilomètres à l'ouest de Noirmoutiers ; un autre à 230 kilomètres à l'ouest de l'île centrale du petit groupe nommé les Scilly ou Sorlingues, en avant de la pointe occidentale de l'Angleterre. Cette ligne étant tracée, menez une droite, du centre des Sorlingues vers le sud-ouest ; ce sera la direction moyenne d'une série de hauts fonds dont le principal se nomme la petite Solle, et ils déborderont, en forme de presqu'île, la ligne courbe précédemment décrite puisque, dans cette direction, on ne trouve le sondage de 100 brasses qu'à 310 kilomètres des Sorlingues. Une autre ligne droite menée du centre des Sorlingues à la pointe Saint-Adrien, près la Corogne, en Espagne, est l'axe d'une seconde presqu'île sous-marine ; sur cette ligne on ne rencontre le sondage de 100 brasses qu'à 270 kilomètres des Sorlingues. Le promontoire s'en termine là par



une pente assez rapide pour qu'au 280<sup>e</sup> kilomètre on ne rencontre le fond qu'à plus de 200 brasses, et ce fond se relève rapidement, car au 290<sup>e</sup> kilomètre on se trouve au sommet étroit d'une petite montagne sous-marine n'offrant à la sonde qu'une profondeur de 90 brasses et dont tous les plans s'inclinent rapidement vers des profondeurs de plus de 200 brasses. Ce dernier haut-fond, dit banc de la Chapelle, tend de jour en jour à s'enfoncer, puisque, depuis quelques siècles, les marins, de père en fils, le signalaient comme dangereux, et qu'aujourd'hui il ne l'est plus du tout. Les hydrographes chargés de la nouvelle carte des atterages de la France, dont l'attention était éveillée par les traditions des marins, ont eu bien de la peine à le retrouver, vers la position qu'on indiquait approximativement, et en dehors de la courbe des sondages de 100 brasses qu'ils prenaient pour limite de leurs opérations. Des descriptions que nous venons de faire ressort plausiblement cette conséquence que la ligne de hauts-fonds qui, des îles Sorlingues, se dirige vers l'extrémité nord-ouest de l'Espagne est le faite d'une chaîne de montagnes ou collines maintenant sous-marines, lequel peut se prolonger beaucoup plus loin que nous ne l'avons suivi; s'il était utile de rechercher péniblement et minutieusement quels sont les sondages dans cette direction, on trouverait probablement qu'une série de hauts-fonds se continue jusqu'à une assez petite distance de ces côtes d'Espagne où viennent expirer les derniers rameaux des Pyrénées de la Galice. Si donc nous supposons que, sur cette ligne, (et l'immersion lente qui se continue de nos jours pour le banc de la Chapelle autorise déjà cette supposition), le terrain ait été autrefois relevé de 150 brasses seulement au-dessus de sa position actuelle, nous verrons qu'alors la pointe occidentale de l'Angleterre se serait prolongée jusqu'à une petite distance de ce cap Espagnol qu'on nommait autrefois promontoire *Œstrimnum* ou *Nerium* (aujourd'hui pointe Saint-Adrien? ou cap Villano?) On peut très plausiblement admettre que tel pouvait être l'état des lieux vers le quinzième siècle avant l'ère chrétienne, quand les Phéniciens pénétrèrent dans l'océan Atlantique, et que tel il était décrit dans leurs plus anciennes relations de voyages. Ils trouvaient là, la tradition l'atteste, pour leur commerce, une région précieuse par ses mines de plomb et surtout d'étain, dont les filons semblent avoir couru dans toute la longueur de la presqu'île, ainsi qu'il résulte de ce que nous allons bientôt rappeler. Aujourd'hui même un filon d'étain parallèle, mais en grande partie submergé aussi, s'exploite encore à ses deux extrémités et court moyennement du sud au nord, suivant une ligne fort peu courbe, de l'Espagne à l'Angleterre, en passant dans notre pro-

vince de Bretagne près des bourgs de Piriac, de Penestin (Pen Stan, *Cap d'Étain*) et du Roc-Saint-André.

Plus tard, lorsque les Phéniciens, assujettis par les Assyriens, virent décliner leur commerce, leurs fils, les Carthaginois, héritèrent de leur science nautique et de leur puissance. Ils envoyèrent des flottes reconnaître les établissements lointains que les malheurs de la guerre avaient fait négliger. On ne peut commettre d'erreur notable en plaçant vers l'an 600 avant notre ère la mission qui fut donnée à Himilcon de visiter les côtes occidentales de l'Europe. Il les parcourut pendant quatre mois, et il nous reste de la relation de son voyage quelques détails conservés dans un poème latin d'Aviénus, qui écrivait vers l'an 400 après J.-C. Quelque informe que doive être une reproduction faite dans de telles conditions, elle est pleine d'intérêt et conserve des détails qui affirment sa véracité : la longue presque île que nous avons supposée prolongeant l'Angleterre jusqu'auprès de l'Espagne s'était un peu affaissée et n'était plus représentée que par une chaîne d'îles. Himilcon les nomme *Œstrimnides*, du nom du cap vis-à-vis-lequel elles se terminaient au sud. Les auteurs grecs et latins leur ont donné plus habituellement le nom d'îles Cassiterides (îles de *l'Étain*).

Ici s'élève, dit Aviénus, la tête du promontoire appelé anciennement *Œstrimnum*, et, à ses pieds, les îles et le golfe du même nom<sup>1</sup>. Elles s'étendent bien loin et sont riches en métaux d'*étain* et de plomb. Un peuple nombreux s'agite là, ayant l'esprit fier et une grande activité. Tous sont livrés exclusivement aux soins du commerce ; ils traversent la mer dans des canots qui ne sont pas construits en bois de pin ou de sapin, mais fabriqués en peaux et en cuir. On met deux jours pour aller de là<sup>2</sup> en bateau jusqu'à l'île Sacrée, comme on l'appelait jadis, qui occupe un grand espace dans la mer et qui sert de demeure au peuple des Hiberniens. L'île des Albions se trouve à côté. Les expéditions du commerce des Tartesiens<sup>3</sup> allaient jadis jusqu'aux *Œstrimnides*. Le peuple de Carthage et celui de ses colonies, autour des colonnes d'Hercule, naviguaient sur cette mer, qu'Himilcon visita jadis en quatre mois, car aucun vent ne poussait ici le vaisseau : les flots de la mer y sont *impassibles et paresseux*, et sa surface est couverte de *fucus* qui retiennent le cours du navire, qu'entourent des monstres marins.... Au delà des colonnes, sur les côtes d'Europe, les citoyens de Carthage possédaient jadis beaucoup de villes et de bourgs. Ils avaient l'habitude de construire des canots à fond plat pour

<sup>1</sup> Le golfe de Gascogne portait, chez les anciens, le nom de golfe *Œstrimnique*.

<sup>2</sup> De l'extrémité septentrionale des *Œstrimnides*, aujourd'hui îles Sorlingues, jusqu'à Erin, Hiérne, Hibernie ou l'Irlande, il y a effectivement deux jours de navigation en bateau.

<sup>3</sup> Tarsis, Tartis, Tartesus, première colonie des Phéniciens, sur l'océan Atlantique.

qu'ils pussent glisser plus facilement par-dessus les hauts fonds<sup>1</sup>; cependant, vers le *couchant*, comme le dit Himilcon, il y a *pleine mer*; aucun bâtiment ne s'est encore hasardé sur cet océan, où *ne se fait jamais sentir le souffle des vents et où des brouillards épais couvrent les eaux*. C'est le vaste Océan, cette mer infinie dont le mugissement vient frapper au loin les terres. Voilà ce que le Carthaginois Himilcon a vu de ses propres yeux, et je le raconte d'*après les Annales antiques* de Carthage.

Si ces récits n'étaient qu'un mensonge poétique, comment le narrateur aurait-il pu deviner, pour y conformer ses fables, les conséquences naturelles du fait qu'il supposait, de l'existence des îles Œstrimnides? A l'époque où nous admettons qu'elles s'élevaient encore au-dessus de la mer, le golfe Œstrimnique (de *Gascogne*) avait certainement son fond bien plus relevé qu'aujourd'hui; les îles, les côtes de France, et aussi celles d'Espagne, étaient en conséquence bordées de hauts fonds; le pays d'Albion était déjà une île, Himilcon le dit; mais les détroits qui séparent cette île du continent et de l'Irlande, n'ayant qu'une très-faible profondeur, ne pouvaient livrer passage à d'aussi volumineux courants qu'aujourd'hui. La mer entre les Œstrimnides et la terre ferme ressemblait ainsi à un grand lac abrité, calme et sans profondeur. Tous les faits que signale le voyageur concordent avec ces données et rappellent, avec la plus frappante analogie, les amas d'algues et de corps flottants qui recouvrent la surface de l'immobile mer actuelle des Sargasses et les brouillards du banc de Terre-Neuve et d'autres vastes hauts fonds.

Les îles Œstrimnides ou Cassiterides existaient encore, au moins en partie, longtemps après Himilcon, de 219 à 202, à l'époque où Rome et Carthage se disputaient l'Espagne; c'est la date qu'affirme implicitement Strabon dans un passage que nous copions :

Les îles Cassiterides, au nombre de dix, sont situées les unes près des autres, *en avant dans la mer, au nord du port des Artabres*. Il y en a une qui est déserte. Ceux qui habitent les autres portent des manteaux noirs de laine, qui leur descendent aux talons; ils ont une ceinture autour de la poitrine et se promènent avec des bâtons, en sorte qu'ils ressemblent aux furies qu'on voit dans les tragédies. La plupart vivent de bétail, à la façon des nomades; ils troquent *l'étain et le plomb qu'ils tirent de leurs mines*, ainsi que les cuirs que leur fournissent leurs bestiaux, contre de la poterie, du sel et des ustensiles de cuivre, qu'ils reçoivent des marchands étrangers. Autrefois, c'étaient les Phéniciens qui leur apportaient ces marchandises, ayant soin de cacher à tout le monde cette navigation. Les Romains

<sup>1</sup> Divers auteurs grecs, notamment Platon, affirment aussi que la navigation le long des côtes d'Espagne était autrefois pénible à cause des hauts fonds et des plages plates.

voulurent suivre un de leurs navires, afin d'en apprendre le chemin; mais le maître du navire, par jalousie, s'échoua volontairement sur *des bancs de sable* et entraîna dans son naufrage ceux qui le suivaient. Pour lui, s'étant sauvé sur des débris, la valeur de ses marchandises lui fut payée des *deniers publics*. Malgré cela, les Romains, à force de tentatives, sont venus à bout d'apprendre la route des Cassiterides; et, enfin, Pollien Crassus s'y étant transporté lui-même et ayant reconnu que *leurs mines étaient peu profondes* et que les habitants étaient des hommes paisibles, montra à ceux qui le voulaient, sans exception, le moyen de faire ce commerce maritime, quoiqu'il y ait plus de mer à traverser pour se rendre dans les îles<sup>1</sup> qu'il n'y en a pour passer dans la Bretagne. Voilà ce que nous avions à dire sur l'Ibérie (Espagne) et sur *les îles qui en sont voisines*.

Vers l'an 450, le Grec Hérodote ne connaissait que de nom le lointain pays des Cassiterides. Diodore avait des notions plus précises. « Les plus riches mines d'étain, dit-il, sont dans les *îles de l'Océan, en face de l'Ibérie* et au-dessus de la Lusitanie, et nommées, pour cette raison, Cassiterides. On fait *aussi* passer beaucoup d'étain de l'île Britannique dans la Gaule. Diodore, probablement vers l'an 60 av. J.-C., et, très certainement, Strabon<sup>2</sup>, au commencement de l'ère chrétienne, ne parlaient des Cassiterides que sur la foi d'écrivains antérieurs de plusieurs siècles. Le dernier même se trouve évidemment très embarrassé pour concilier les notions *actuelles* très précises qu'il avait sur la longueur de la limite entre la Gaule et l'Espagne, les notions qu'il avait probablement puisées dans les plus vieux écrits tyriens sur l'ancienne forme des îles Britanniques, et celles qu'il possédait sur les Cassiterides (d'après les écrits carthaginois ou romains du temps des guerres puniques). Dans la géographie tyrienne, avant l'immersion de la presque île occidentale et méridionale de l'Angleterre, avant l'immersion d'une large bande des côtes de France et d'Espagne, les Pyrénées n'atteignaient l'Océan qu'au cap Nerium, après avoir traversé la province que nous nommons la Galice, et c'est à peu de distance de ce cap qu'aboutissait l'Angleterre, nous l'avons du moins présumé, et qu'aboutit, un peu plus tard, la chaîne des îles Cassiterides. Aujourd'hui, et déjà du temps de Strabon, on peut dire que les Pyrénées atteignent, une première fois, l'Océan près Saint-Jean-de-Luz, après un parcours que Strabon évalue à 3,000 stades au plus, à 2,000 stades au moins, et cette approximation est ici suffisante pour prévenir tout malentendu. Suivant telle ou telle considération, Strabon avait donc, dans les Py-

<sup>1</sup> C'est-à-dire des côtes d'Espagne à l'île la plus voisine, il y a plus de distance que de la Gaule à la Bretagne (au pas de Calais).

<sup>2</sup> Strabon semble blâmer Polybe d'avoir négligé de discuter les *anciens géographes* qu'avaient consultés, dit-il, Dikearque et Eratosthène.

rénées, deux points qu'il pouvait nommer *extrémité sur la mer* ; or, c'est évidemment cette équivoque qui lui a fourni le moyen de placer sur la carte, en deux positions distinctes, un seul et même terrain jadis presque île, plus tard chaîne d'îles, et partout indiqué, dans les documents divers, comme se terminant à une petite distance de l'*extrémité des Pyrénées*. Il ne trouvait pas d'autre conciliation entre les témoignages des Tyriens et ceux des Carthaginois. « A partir du pays des Artabres, dit-il (*angle nord-ouest de l'Espagne*), la route des navigateurs se dirige vers le levant, jusqu'au point où les *Pyrénées aboutissent à la mer*. Au nord et en face de ce point<sup>1</sup>, est située l'extrémité occidentale de la Bretagne, comme au nord et en face des Artabres<sup>2</sup>, se trouvent les îles Cassiterides, placées *assez loin* en haute mer, mais à peu près sous le même climat que la Bretagne<sup>3</sup>. » On voit que les Cassiterides, sur lesquelles les notions étaient plus récentes et plus précises, sont placées, dans cette description, à leur vraie place. Quant à l'ancienne extrémité de l'Angleterre, les notions devaient être moins certaines, plus confuses ; Strabon lui trouve, du mieux qu'il peut, une position satisfaisant aux données vagues qu'il possédait.

Au temps où Strabon copiait de vieux documents, il est probable que les îles avaient disparu, en tout ou partie, sous les eaux, ou du moins les marchands ibères, gaulois et bretons avaient à peu près cessé, avec elles, un commerce devenu précaire ; ils s'approvisionnaient aux mines de la Cornouaille anglaise, qui commençaient, nous l'avons vu dans Diodore, à être connues et exploitées. Un peu plus tard, cependant, Ptolémée (en 140) continue à placer les principales Cassiterides près du cap des Artabres, mais c'est sans doute par tradition, car, du temps de Pline, toutes relations avec ces îles avaient si complètement cessé, que cet auteur (vers l'an 50) les regardait comme fabuleuses. Les écrivains postérieurs puis les modernes n'ont pas adopté ce scepticisme ; mais, ne pouvant les retrouver en leurs positions décrites, ils ont pris le parti de les identifier au tout petit groupe d'îlots Scilly ou Sorlingues, lequel n'est que l'extrémité nord de la longue chaîne primitive et ne fournit pas d'étain. N'y trouvant pas de mines on a cru bien faire d'y feindre au moins l'entrepôt des mines de la Cornouaille, supposition toute gratuite et fort peu naturelle.

Ne terminons pas ces tentatives de recherches sur les plus an-

<sup>1</sup> Nous sommes ici évidemment à Saint-Jean-de-Luz, et les orientations de Strabon ne sont jamais rigoureuses. On y trouve fréquemment, comme chez tous les anciens, des erreurs de quarante-cinq degrés, quelques fois plus.

<sup>2</sup> Voici l'extrémité véritable de la chaîne des Pyrénées.

<sup>3</sup> Sous le même climat que cette partie de la Bretagne qui s'avancait jusque près de l'Espagne.

ciennes formes des rivages de la France et de l'Espagne, sans faire une dernière remarque tendant à confirmer la réalité des faits que nous avons entrevus. Straton, cité par Strabon, accueillait la tradition fort plausible, que la Méditerranée était autrefois sans communication avec l'Océan, et, suivant lui, il y aurait eu synchronisme dans les secousses qui ont ouvert nos deux détroits de Constantinople et de Gibraltar; en preuve de la rupture des terres entre l'Afrique et l'Europe, il alléguait l'existence, entre les deux colonnes d'Hercule, d'un barrage recouvert, de son temps (300 ans av. J.-C.), d'une eau peu profonde. Si Straton ne s'est pas trompé, la disparition du barrage qu'il signalait témoigne, à elle seule, d'un affaissement postérieur des rivages voisins de l'Espagne et de l'Afrique, affaissement conforme d'ailleurs à tous les faits que nous avons déjà exposés et à ceux que nous allons recueillir. Le barrage existe encore, mais à 200 mètres de profondeur.

Vers le temps où Himilcon visitait les côtes occidentales d'Europe, son compatriote Hannon, à la tête d'une flotte, reconnaissait celles d'Afrique. La relation de son voyage telle qu'elle nous est parvenue, offre assez de détails pour constater que ces rivages ne ressemblaient pas alors à ce qu'ils sont aujourd'hui; Bougainville, Gosselin, Rennel, Malte-Brun et autres géographes ont multiplié des efforts réellement vains pour identifier les lieux décrits par les Phéniciens avec ceux que nous connaissons aujourd'hui. La complète discordance, les intolérables lacunes des commentaires prouvent ou que le texte de la relation est faux ou qu'il s'applique à une hydrographie que le temps aurait largement modifiée; et cependant il présente, nous allons le rappeler, des traits évidemment calqués sur la nature. Eh bien, supposons que du temps d'Hannon, les îles Canaries et les petites îles Salvages fissent corps avec l'Afrique, reportons-nous, par la pensée, au temps où le fond des canaux qui les séparent aujourd'hui s'élevait au-dessus des eaux, et cette supposition que nous n'avons pas discutée assez minutieusement pour lui accorder une entière confiance, mais qui, du moins, ne paraît, à priori, nullement absurde, qui n'est d'ailleurs qu'un corollaire tout naturel des faits précédemment examinés, cette supposition va, à elle seule, expliquer toutes les difficultés que présentent aux commentateurs la relation d'Hannon; par cela même elle va acquérir un remarquable degré de vraisemblance. Dans l'hypothèse que nous posons, les rivages d'Afrique, à partir du détroit de Gibraltar, ou d'un point peu éloigné pris sur la côte actuelle du Maroc, se dirigeaient, non pas au midi, comme ils le font aujourd'hui, non pas à l'ouest, comme le dit Hannon, mais du moins au sud-ouest, peut-être même à l'ouest-sud ouest, et cette direction ne contrarie plus

le texte, surtout si l'on considère qu'il a été traduit du phénicien par quelque Grec qui, comme tous ses compatriotes, aura pu ne pas viser à une exactitude rigoureuse dans l'expression des orientements. Sur la ligne au crayon dont vous aurez enveloppé les deux groupes d'îles Salvages et Canaries, sur ce tracé approximatif de l'ancien rivage d'Afrique, prenez, comme le veut Hannon, un point distant du détroit autant que celui-ci l'est de Carthage, vous le trouverez en tournant un peu à l'est, comme le dit encore Hannon, au fond d'un golfe dont la position se dessinera nettement si vous astreignez votre ligne hypothétique à ne point trop s'écarter des îles de Palma, de Gomère et de Fer. Ce point fixera l'emplacement d'une très petite île que les Phéniciens nommèrent Cerné (plate et aujourd'hui submergée), à l'embouchure d'un très grand fleuve qu'ils explorèrent et dont la description ne peut s'appliquer à aucun des cours d'eau de l'Afrique actuelle. Il devait occuper la ligne de plus grande dépression des terrains que la mer recouvre entre les Salvages et les Canaries; les petits cours d'eau qui tombent aujourd'hui dans la province de Taroudant, des derniers rameaux de l'Atlas, représentent vraisemblablement ses sources. Avant d'atteindre Cerné, Hannon avait fondé des villes en des emplacements aujourd'hui disparus, sur des rivages engloutis, dont quelques-uns sont dépeints comme plats ou bordant des lagunes, ou comme déserts sur d'assez grandes longueurs. Il avait pris à son bord, comme interprètes, quelques riverains d'un grand fleuve nommé Lixus qui, chez les géographes des temps postérieurs, ne paraît plus représenté que par la partie supérieure de son cours correspondant à une quelconque des faibles rivières du Maroc. Au delà du golfe de Cerné, l'ancien rivage courait au sud, en rasant l'île de Fer; c'est la direction qu'indiqua Hannon et qu'il commença à suivre lorsqu'il reprit son voyage. Le voisinage de terrains très montueux devait produire dans le rivage de grandes coupures, dessiner des golfes profonds; aussi notre voyageur, outre celui de Cerné, en signale successivement trois autres principaux; l'un, très grand, paraît avoir pénétré dans les terres jusqu'entre les îles actuelles de Gomère et de Ténériffe; l'autre entre Ténériffe et Canarie; le troisième soit entre Canarie et Fortaventure, soit plutôt entre Fortaventure et le continent actuel. En cotoyant les deux premiers golfes, Hannon, tout semble le prouver, assista, sans s'en douter, à une éruption du volcan de Ténériffe. Les sifflements, les mugissements lointains du cratère, les laves qu'il vomissait expliquent, de la manière la plus naturelle, tous ces bruits, tous ces torrents de feu se précipitant dans la mer, qui effrayèrent tant les Phéniciens. A l'entrée du premier et à celle du troisième golfe, l'explorateur décrit, sans en connaître la nature,

deux îles évidemment volcano-madréporiques, toutes les deux annulaires, renfermant un lac qui lui-même circonscrivait une petite île. Elles sont assez nombreuses dans certaines régions inconnues des Phéniciens ; il n'en existe plus aujourd'hui dans les contrées où les récits d'Hannon nous transportent. C'est à la sortie du troisième golfe qu'il rencontra avec étonnement une troupe farouche d'hommes sauvages et velus que ses interprètes nommaient Gorilles ; ce nom a été conservé à cette famille de grands singes africains qui ressemblent si étrangement et si disgracieusement à l'homme, que la méprise du navigateur ne surprendra personne. Il arrêta là son expédition (à la rencontre du grand désert de Sahara ?) forcé de rebrousser chemin par le manque de provisions. En dehors du document que nous examinons, on trouve quelques indices d'une seconde expédition qu'il aurait pu pousser beaucoup plus loin, au delà même de la pointe méridionale du continent.

Les observations préliminaires que nous venons de présenter rendent parfaitement intelligible le court fragment qui nous reste de la description des rivages africains au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ; que nos lecteurs en jugent :

Les Carthaginois résolurent qu'Hannon naviguerait au delà des colonnes et qu'il fonderait des colonies avec les Liby-Phéniciens. Il partit avec une flotte de soixante vaisseaux, une quantité d'hommes et de femmes, au nombre de trente mille, des provisions et toutes les choses nécessaires.

Après nous être embarqués, et après avoir passé le détroit, nous navigâmes durant deux jours et fondâmes ensuite une ville nommée Thy-miatherium. Il y avait à côté d'elle une grande plaine. De là, nous fîmes voile à l'ouest, vers le cap lybien de Soloës, garni de toutes parts d'arbres. Après y avoir élevé un temple à Neptune, nous nous dirigeâmes pendant une demi-journée de nouveau vers l'ouest, jusqu'au moment de toucher à un lac voisin de la mer et rempli de joncs. Il s'y trouvait des éléphants et beaucoup d'autres animaux herbivores. Nous longeâmes le lac pendant une journée, et nous construisîmes des villes sur la mer, que nous appelâmes Karikum-Teichos, Gytte, Acra, Melite et Arambe.

En partant de ces lieux, nous arrivâmes au *grand fleuve* Lixus, qui descend de la Lybie. Le long de ses rivages demeure un peuple nomade, les Lixites, qui faisaient paître leurs troupeaux ; nous y fîmes quelque séjour, en contractant avec eux alliance. Mais au-dessus d'eux vivaient des Ethiopiens sauvages, occupant un pays montagneux et riche en animaux, où le Lixus prend naissance. Les montagnes étaient habitées par des hommes d'une figure étrange, des Troglodytes, que les Lixites dépeignaient comme plus agiles à la course que des chevaux.

Nous primes des interprètes parmi les Lixites, et nous passâmes près du désert durant deux jours. Nous nous portâmes de là à une journée vers l'est ; ici, nous rencontrâmes au fond d'un golfe une petite île ayant



cinq stades de circuit ; nous y établîmes des colons, en lui donnant le nom de *Cerné*. Selon notre calcul, il nous semblait qu'elle devait être à une distance égale de Carthage ; car on mit autant de temps<sup>1</sup> pour le trajet de là aux colonnes, que de celles-ci à Cerné. Nous arrivâmes à un lac, *en remontant un grand fleuve* nommé Chretes. Ce lac renfermait trois îles plus grandes que Cerné. A partir de ces îles, il nous fallut une journée pour atteindre *la fin du lac*. Au-dessus de ce lac, on voyait s'élever de hautes montagnes couvertes d'hommes féroces, revêtus de peaux d'animaux, qui nous lancèrent des pierres et nous empêchèrent d'aborder. En continuant notre route, nous parvînmes à un grand fleuve rempli de crocodiles et d'hippopotames. Nous *rebroussâmes chemin* et nous allâmes *rejoindre Cerné*.

De cet endroit, nous nous embarquâmes *vers le sud* et nous longeâmes les côtes pendant douze jours. Toute la contrée était habitée par des Ethiopiens, qui, en nous voyant arriver, prirent la fuite. Ils parlaient un langage inintelligible, même pour les Lixites qui nous accompagnaient. Le dernier jour, nous abordâmes près de quelques montagnes élevées et garnies de différentes espèces d'arbres odoriférants. Nous naviguâmes deux journées plus loin et nous mouillâmes près d'un grand golfe, ayant des deux côtés un terrain plat, sur lequel nous vîmes brûler partout, la nuit, *des feux à une certaine distance et à une élévation plus ou moins grande*. Nous y fîmes de l'eau et nous cotoyâmes les rives *pendant cinq jours* ; au bout de ce temps, nous vîmes devant nous un grand golfe, auquel nos interprètes donnèrent le nom de Corne d'Ouest. Il y avait dans ce golfe une grande île dans laquelle se trouvait un lac, qui, à son tour, renfermait une île plus petite. Nous abordâmes en ce lieu, où nous ne vîmes, le jour, que des forêts, mais la nuit beaucoup de feux ; et nous entendîmes le son de flûtes, de cymbales, de timbales et un bruit effroyable. La terreur s'empara de nous, et nos devins nous ordonnèrent de quitter l'île. Nous mîmes aussitôt à la voile, et nous passâmes près d'une contrée brûlante, nommée Thymiamata. Elle était pleine de torrents de feu qui se jetaient dans la mer. Mais cette terre était inaccessible à cause de sa grande chaleur. La crainte nous fit encore promptement quitter ces parages.

Pendant quatre jours, en mer, nous aperçûmes, la nuit, les côtes couvertes de feux. Nous vîmes au milieu de ce pays un feu énorme, qui semblait toucher aux étoiles. Le jour, nous y distinguâmes une montagne très élevée que l'on appelait le Char des dieux. Durant trois jours, nous passâmes près des torrents de feu et nous approchâmes d'un golfe appelé la Corne du Sud. Dans l'angle de ce golfe, il y avait une île pareille à l'autre dont nous avons parlé, laquelle contenait un lac ; celui-ci renfermait à son tour une autre île habitée par des hommes sauvages ; mais la plupart d'entre eux étaient des femmes aux corps velus, que nos interprètes appelaient Gorilles. Nous ne pûmes pas attraper les hommes : ils s'enfuirent dans les montagnes et se défendirent avec des pierres. Quant aux femmes, nous en primes trois qui mordirent et égratignèrent leurs conducteurs, et ne vou-

<sup>1</sup> Abstraction faite des séjours sur divers points.

lurent pas les suivre. Nous les tuâmes et nous leur ôtâmes la peau, que nous apportâmes à Carthage, car nous ne pûmes pas aller plus loin, *faute de provisions*.

Rappelons incidemment, avant d'abandonner ce que nous avions à dire sur l'ancien état des Canaries, que la philologie et l'ethnographie s'accordent pour rattacher à la race berbère ou kabyle les aborigènes de ces îles, ces Guanches que les colonies européennes ont détruits ou absorbés. Les quelques variations dans leur conformation, dans leurs idiomes, dans leurs mœurs, s'expliquent facilement par des croisements avec de petites tribus nègres, et surtout par leur inhabileté complète à la navigation, laquelle, maintenant leur isolement du continent, les a aussi isolés d'île à île.

Pour les temps voisins d'Himilcon et d'Hannon, la description de Madère a été recueillie par Diodore, et on doit en conclure que cette île charmante, qu'on trouva déserte lorsqu'on la reconnut de nouveau il y a quelques siècles, a été autrefois bien plus vaste qu'aujourd'hui, et qu'elle était alors peuplée par une race fort civilisée (derniers restes des Atlantes?); ces insulaires auraient donc été détruits par les tremblements de terre, par les vagues de la mer, lorsqu'à une date que nous ne saurions fixer, s'abîmèrent sous les flots les parties basses de l'île encore considérable, et arrosée de grands fleuves, que décrit Diodore, et dont nous ne retrouvons plus que deux petits lambeaux, Madère et Porto-Santo.

En dehors des colonnes d'Hercule, du côté de la Libye, on trouve une île d'une *étendue considérable* et située dans l'Océan. Elle est éloignée de la Libye de *plusieurs journées de navigation* et située à l'occident. Son sol est fertile, montagneux, peu plat et d'une grande beauté. Cette île est arrosée par des *fleuves navigables*. On y voit de nombreux jardins plantés de toutes sortes d'arbres et des vergers traversés par des sources d'eau douce. On y trouve des maisons de campagne somptueusement construites et dont les parterres sont ornés de berceaux couverts de fleurs. C'est là que les habitants passent la saison de l'été, jouissent voluptueusement des biens que la campagne fournit en abondance. La région montagneuse est couverte de bois épais et d'arbres fruitiers de toute espèce; le séjour dans les montagnes est embelli par des vallons et de nombreuses sources. En un mot, toute l'île est bien arrosée d'eaux douces, qui contribuent non-seulement au plaisir des habitants, mais encore à leur santé et à leur force. La chasse leur fournit nombre d'animaux divers et leur procure des repas succulents et somptueux. La mer qui baigne cette île renferme une multitude de poissons; car l'Océan est naturellement très poissonneux. Enfin, l'air y est si tempéré, que les fruits des arbres et d'autres produits y croissent en abondance pendant la plus grande partie de l'année. En un mot, cette île est si belle, qu'elle paraît plutôt le séjour heureux de quelques dieux que celui des hommes.

Jadis cette île était inconnue, à cause de son grand éloignement du continent, et voici comme elle fut découverte : Les Phéniciens exerçaient de toute antiquité un commerce maritime fort étendu ; ils établirent un grand nombre de colonies dans la Libye et dans les pays occidentaux de l'Europe. Leurs entreprises leur réussissaient à souhait ; et, ayant acquis de grandes richesses, ils tentèrent de naviguer au delà des colonnes d'Hercule, sur la mer qu'on nomme Océan. Ils fondèrent d'abord sur le continent, près des colonnes d'Hercule, dans une presqu'île de l'Europe, une ville qu'ils nommèrent Gadira (*Cadix*). . . . Les Phéniciens avaient donc mis à la voile pour explorer, comme nous l'avons dit, le littoral situé en dehors des colonnes d'Hercule ; et, pendant qu'ils longeaient la côte de la Libye, ils furent jetés, par des vents violents, *fort loin dans l'Océan*. Battus par la tempête pendant *beaucoup de jours*, ils abordèrent enfin dans l'île dont nous avons parlé. Ayant pris connaissance de la richesse du sol, ils communiquèrent leur découverte à tout le monde. C'est pourquoi les Tyrrhéniens (*Etrusques*), *puissants sur mer*, voulaient aussi y envoyer une colonie ; mais ils en furent empêchés par les Carthaginois. Ces derniers craignaient d'un côté qu'un trop grand nombre de leurs concitoyens, attirés par la beauté de cette île, ne désertassent leur patrie ; d'un autre côté, ils la regardaient comme un asile où ils pourraient se retirer dans le cas où il arriverait quelque malheur à Carthage. Car ils espéraient qu'étant maîtres de la mer, ils pourraient se transporter, avec toutes leurs familles, dans cette île, qui serait ignorée de leurs vainqueurs <sup>1</sup>.

Sur les côtes de France, nous pourrions constater que, même depuis l'ère chrétienne, les configurations de nos rivages ont éprouvé de notables changements par suite d'affaissements des terres, et nous aurions aussi à faire remarquer que, sur quelques points plus rares, les mouvements de bascule ont relévé des plages ; mais nous ajournons ces discussions, qui nous entraîneraient ici trop loin et que nous ne pourrions d'ailleurs aborder aujourd'hui qu'à l'aide de documents incomplets.

Quelque intéressante que nous jugions, aux divers points de vue de plusieurs sciences modernes, cette recherche de faits qui nous apparaissent comme des conséquences toutes naturelles de la grande débâcle de l'an 2350 avant notre ère, ne cédon pas au désir de la pousser plus loin. A une époque où tant d'utiles travaux de pure analyse jouissent d'une vogue très méritée mais trop exclusive, nous devons craindre que bien des personnes ne se sentent portées à nous blâmer d'avoir déjà tenté d'embrasser un si grand nombre de faits en une seule synthèse. Tenons-nous prêt à la modifier et même à l'abandonner en tout ou partie, dès que nous connaissons contre elle

<sup>1</sup> Traduction de M. Ferd. Hoëfer.

quelque objection sérieuse. En attendant, nous l'offrons à la critique telle qu'elle s'impose à notre jugement; si nous nous trompons en la croyant vraie, elle aura eu du moins, nous osons l'espérer, le mérite de bien d'autres théories aujourd'hui partiellement écartées, qui ont cependant fait progresser les sciences; elle sauvegarde de l'oubli et d'un injuste dédain, elle signale à l'attention des studieux, elle fortifie, en les liant en faisceau, bon nombre de données éparses dont l'isolement infirmait la véracité et l'importance.

Si notre synthèse est vraie, si seulement elle approche de la vérité, elle fournit déjà des bases provisoires pour mesurer utilement l'énergie de ces phénomènes qui menacent nos arrière-neveux, et qui dérivent mathématiquement des mouvements à longue période de la terre. Tout concourt à la preuve qu'ils ont été très désastreux pour nos ancêtres, et cependant nous espérons fermement qu'ils le seront bien moins pour nos descendants. Dès ses premiers ans, l'individu ne doit-il pas apprendre à se précautionner contre toutes les révolutions à courte période qui se lient aux positions annuellement variées de notre équateur par rapport au soleil? Eh bien, l'humanité doit apprendre à lutter contre des révolutions de même nature, mais d'un ordre plus élevé; ses saisons à elle ne sont pas de six mois, elles se mesurent par dix mille cinq cents ans, et déjà, comptant son âge par quatre de ces grandes saisons tout au moins, elle a pu, malgré son inexpérience, en supporter, sans périr, toutes les vicissitudes. Retardée tant de fois par des cataclysmes, par des épidémies, par des famines, par le despotisme, par l'anarchie, par ces guerres absurdemement agressives qu'enfantent les passions dévoyées, la civilisation a pourtant agrandi lentement le champ de ses travaux et de ses études; elle a pris pied, de nos jours, sur tous les coins du globe et ne peut plus périr que le jour où l'humanité périra tout entière. Et qui donc, aujourd'hui, après avoir sérieusement étudié le passé, oserait dire que l'humanité est caduque, qu'elle a accompli la mystérieuse mission qui lui est dévolue, qu'elle a atteint cette limite inconnue que Dieu assigne au développement de sa moralité, de son intelligence, de sa puissance et de son bonheur ici-bas?

G. RODIER.

---

---

---

# L'ARISTOCRATIE ANGLAISE

ET LA

# RÉFORME ÉLECTORALE

---

## DEUXIÈME PARTIE<sup>1</sup>

### I

Si, dans l'étude précédente, nous avons réussi à exposer la nature véritable, le caractère exact de l'aristocratie anglaise, il doit être évident que, tout en étant la gardienne active et soucieuse des libertés populaires, par suite, nous l'avons vu, de son heureuse scission en deux partis, elle tire de ses richesses territoriales une influence souveraine, qui la rend entièrement maîtresse du gouvernement de la nation. C'est un levier à l'aide duquel elle la fait mouvoir dans le sens qui convient à ses intérêts.

Nous nous sommes arrêté assez longtemps à examiner en détail la constitution domestique de cette vaillante aristocratie, pour voir quelle prise elle peut donner aux attaques dirigées contre elle par le parti radical, ennemi déclaré de son influence, et quelle résistance elle est en état de lui opposer. Le moment est venu maintenant de nous livrer à l'examen de la législation électorale en vigueur, de placer sous les yeux le précis des tentatives opérées par le parti whig pour doter l'Angleterre d'un système représentatif qui

<sup>1</sup> Voir 2<sup>e</sup> série, t. LIV, p. 483 (livr. du 15 décembre 1866).

fasse disparaître les vices dont cette législation est entachée, enfin, d'exposer les divers plans de réforme en compétition, et les visées plus ou moins avouées de leurs patrons respectifs.

Malgré son culte du passé, malgré son attachement à la tradition, l'Angleterre n'échappe point à la loi universelle du mouvement, qui se traduit à la longue par le progrès ou la décadence, et aboutit, pour les Etats comme pour les individus, à la prospérité ou à la misère. Malgré son essence fortement aristocratique, imprégnée ici et là, encore aujourd'hui, de féodalité, il est incontestable que l'Angleterre se rapproche lentement, bien lentement, mais enfin se rapproche du niveau démocratique : les monticules s'abaissent et les vallons perdent de leur profondeur. Mais, contrairement à ce qui se passe ou s'est passé ailleurs dans des conditions analogues, non-seulement les hauts sommets restent tels qu'ils sont, mais ils tendent à s'élever de plus en plus. Les grands monts élargissent leur base, étendent leur périphérie et absorbent peu à peu tous les monticules qui les entourent, si bien que le travail de transformation étant poussé à ses dernières limites, l'Angleterre présenterait économiquement une surface unie, sur laquelle se dresserait un nombre relativement fort restreint de « Monts-Blancs. » C'est là un phénomène certainement fâcheux, contre lequel l'Etat est à peu près impuissant, malgré quelques efforts partiels accompagnés d'un certain succès, et à l'égard duquel il est à souhaiter qu'il continue de se sentir insuffisant, attendu qu'il ne pourrait être le contraire qu'au détriment de la liberté que chacun a d'accroître sa fortune à sa guise.

Pour le parti radical, la réforme électorale est une machine qu'il entend lancer contre ces hauteurs orgueilleuses, espérant qu'il parviendra à les décapiter. Déjà, la Chambre des communes, bien que constituée principalement par l'influence de la propriété foncière, a promulgué plusieurs lois qui sont comme un aveu des vices attachés au principe des majorats, et marquent la présente époque comme un temps de transition du système féodal à des notions plus raisonnables en matière de propriété territoriale. Ces modifications ont été provoquées par les quelques députés indépendants envoyés par les grandes villes. Les réformes qu'ils proposèrent étaient tellement en harmonie avec les lumières du jour et le sentiment d'équité de notre époque, que leur bonne cause entraîna la majorité des représentants des Communes sous leurs drapeaux sagement réformateurs. Mais le parti radical est loin de se tenir pour satisfait. Il l'est d'autant moins, que les réformes opérées avec une extrême circonspection par le Parlement n'ont point entravé le travail incessant d'agglomération de la grande propriété; aussi, ce parti, M. Bright en

tête, pousse-t-il le cri de guerre contre les seigneurs terriens, et a-t-il inscrit sur sa bannière la division des grands domaines. Les whigs, les tories mêmes, s'il faut les en croire, veulent bien une réforme électorale d'où résulte une représentation plus effective, plus sincère de la nation, et qui du même coup cicatrise la plaie honteuse de la vénalité des votes. Mais à ce programme, qui est aussi le sien, le parti radical ajoute le *veto* contre l'agrandissement indéfini des domaines seigneuriaux. Whigs et tories ont chacun leur plan de réforme, passablement obscur et embrouillé, comme nous le verrons ; ces plans, bien que différents, sont d'accord pour réclamer une certaine extension du droit de suffrage. Les radicaux, il y a quelques mois, ne demandaient guère eux-mêmes qu'une extension de ce droit ; mais depuis que les agitateurs de Londres sont allés déployer, dans le nord de l'Angleterre, le drapeau du suffrage universel, les radicaux se sont ralliés à ce dernier programme, pour ne pas perdre le peu de popularité dont ils jouissent.

Examinons maintenant les idées que les divers partis mettent en avant pour la réforme électorale ; mais, afin de ne point partir de l'inconnu, disons d'abord en deux mots en quoi consiste le système électoral aujourd'hui en vigueur.

Les traits principaux de ce système sont : le droit de vote basé, non sur l'*impôt*, mais sur le *revenu de la propriété*, revenu variant naturellement suivant la classe à laquelle appartient l'électeur, qu'il soit manufacturier, commerçant, fermier ou toute autre chose ; — le caractère de restriction du droit de suffrage ; — l'inégale distribution du pouvoir électoral dans les diverses circonscriptions, par rapport les unes aux autres ; — enfin, la corruption ou intimidation comme moyen d'influence sur les électeurs.

Le principe de l'inégalité du cens électoral est bien autrement libéral, on le conçoit, que celui de l'uniformité qui a existé en France avant l'année 1848, et en vertu duquel quiconque ne payant point l'*impôt* de 250 fr. était privé du droit de suffrage, de sorte que ce droit n'appartenait qu'à une classe de citoyens et constituait par conséquent une classe privilégiée. Les Anglais, qui n'entendent pas s'astreindre à l'uniformité pour le plaisir de la ligne droite ou du niveau, ne trouvent rien à redire au principe du droit électoral basé sur le revenu de la propriété ; mais un grand sujet de plaintes, un sujet de plaintes commun aux whigs et aux radicaux, c'est le caractère de restriction du droit de suffrage, et, par-dessus tout, l'inégale distribution du pouvoir électoral.

La population du Royaume-Uni est de près de 30 millions d'habitants ; le nombre des électeurs est de 706,000 ; il s'ensuit qu'il n'y a qu'un électeur sur dix hommes adultes, ou plus exactement,

si l'on désire, 84 p. 100 des hommes adultes sont privés, en Angleterre, du droit de suffrage par la législation actuelle.

Sur le point de l'inégalité du pouvoir électoral entre les divers collèges, il y a unanimité de récriminations. Tout le monde, *noblemen* et *commoners*, tient le même langage. Chacun se présente ses statistiques à la main. Les bourgs, avec une population de 7 millions d'âmes, envoient au Parlement 338 députés, tandis que les comtés, avec le chiffre supérieur à 10 millions d'habitants, n'en envoient que 162; d'où il résulte que l'on compte un député de bourg pour 21,000 habitants, et un député de comté pour 60,000.

Comme on le pense bien, M. Bright ne pouvait manquer de fournir aussi ses chiffres, et il l'a fait dans les termes suivants dans ses harangues de Glasgow : « Si les électeurs étaient partagés entre tous les membres des Communes, il y aurait 2,000 électeurs pour chaque député. Au lieu de cela, que voyons-nous? Un tiers de la Chambre des communes, 220 membres, est nommé par 70,000 votants, c'est-à-dire que ces 220 membres le sont chacun par 320 électeurs seulement. Si nous faisons un autre calcul, nous trouvons que la moitié des Communes, soit 330 membres, est nommée par 180,000 électeurs, ce qui nous donne 600 électeurs pour chaque membre. » Mais il y a encore mieux que les chiffres fournis par M. Bright. Écoutons lord Hobart<sup>1</sup>. 11,000 électeurs, formés des collèges électoraux de 30 bourgs, nomment, à eux seuls, 58 membres du Parlement. Cela revient à dire que chacun de ces 58 membres est le député de 180 électeurs. Ces 58 membres se trouvent élus par moins que la six centième partie de la population adulte du royaume et par moins que la centième partie du corps électoral tout entier. Comme le remarque justement lord Hobart, une représentation parlementaire si restreinte donne un démenti à l'assertion journalière que l'Angleterre jouit du *self-government*. En réalité, elle ne se gouverne pas, elle est gouvernée par une infime minorité.

Quant à la corruption électorale, force nous sera de nous y arrêter un moment. Il serait puéril de la mettre en doute, ainsi qu'il a été fait dans une étude d'ailleurs excellente sur la question, et d'en parler comme n'existant que « sur la foi de récits surannés » Elle existe bien réellement, elle est incontestable, comme en convient d'ailleurs le même écrivain<sup>2</sup>. C'est fort peu, si un mandat de député ne revient qu'à une centaine de mille francs de notre monnaie. Bien souvent, il en a coûté 1 million, et l'on cite des cas où il a été dé-

<sup>1</sup> *Bribery at Elections*, par lord Hobart, *Macmillan's Magazine*. Novembre 1866.

<sup>2</sup> Lefèvre-Pontalis, *les Lois et les Mœurs électorales en France et en Angleterre*. p. 160. 1864.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 257. 301.



pensé, par les candidats heureux ou malheureux, 4, 5 et jusqu'à 6 millions de francs, et plutôt plus que moins. Cela dit, il est superflu d'ajouter qu'il est des électeurs toujours prêts à vendre leur vote au plus offrant.

## II

Pour être considérée comme satisfaisante, et durable, la nouvelle loi électorale attendue de la nation doit être telle qu'elle sauvegarde les intérêts négligés ou méconnus de l'industrie, du commerce, du fermage et du travail en général. Elle doit, en même temps, ne point blesser les intérêts territoriaux et mettre un terme à la vénalité des votes ; tâche doublement difficile, attendu que les intérêts territoriaux sont le principal agent de la corruption électorale, et que, si la nouvelle loi n'atteint pas directement les intérêts de la grande propriété, elle les atteindra d'une manière indirecte en frappant un grand coup sur la corruption, ce à quoi on doit se préparer.

Quelles raisons font valoir les manufacturiers, commerçants, fermiers et ouvriers, pour avoir une plus large part dans l'élection des députés au Parlement ? Si nous nous reportons à un état de la composition de la Chambre des communes, nous trouvons que l'industrie et le commerce y sont représentés par 57 députés seulement, dont 22 manufacturiers ou industriels et 45 commerçants ou négociants. — Il est évident qu'il y a insuffisance de l'élément commercial et manufacturier, et que la pénurie d'hommes d'affaires peut se faire sentir d'une façon regrettable lorsque des questions qu'eux seuls sont à même de traiter à fond se présentent devant la Chambre. Cette anomalie, qui a existé probablement de tout temps, s'est aggravée de siècle en siècle par les changements survenus dans les conditions économiques de l'Angleterre. A l'époque reculée où furent tracées les circonscriptions électorales, que l'on voit aujourd'hui à peu près telles que dans le principe, les villes auxquelles échet la mission d'envoyer des représentants aux Communes comptaient parmi les principales d'Angleterre ; la plupart se trouvaient dans le Midi, et presque tous les ports furent du nombre. Les siècles passèrent, et ces villes et ces ports continuèrent d'être maintenus en possession du droit de suffrage. Mais, à mesure que le temps s'écoulait, l'industrie prenait naissance, les courants commerciaux changeaient de direction, la population du pays augmentait, et telle de ces villes jadis relativement puissantes et prospères

non-seulement ne faisait pas de progrès, non-seulement ne suivait pas le mouvement, mais languissait et tombait en décadence ; du rang de grande ville qu'elle avait occupé jadis, elle descendait à celui de bourg, et de bourg misérable. Tandis que le temps, par les changements radicaux qui s'opéraient dans l'état général de l'Angleterre, était si cruel pour ces villes autrefois favorisées du pouvoir, de pauvres villages, jadis méprisés, se transformaient en villes considérables, voyaient leur population centupler et devenaient autant de foyers de richesses incalculables. Cette révolution économique — le déplacement de la fortune publique — explique l'anomalie, en apparence sans raison, que présente la division du pouvoir électoral : le droit — disons le vrai mot, le privilège — possédé par des bourgs insignifiants, de se faire représenter au Parlement, tandis que la ville manufacturière voisine, dont le nom a pénétré dans le monde entier, en est privé. Ce n'est qu'en 1832 que cette anomalie, si choquante à nos yeux surtout, a cessé pour Manchester, Birmingham, Liverpool. Ce fut un triomphe du droit, mais un triomphe qui coûta tant, qu'on fut heureux de l'avoir obtenu, et qu'on n'essaya pas d'en tirer toutes les conséquences. On s'en remit à l'action du temps pour la victoire définitive du principe de justice qu'il proclamait, et, à part quelques exceptions dont profitèrent les plus grandes villes, les choses furent laissées dans l'état où elles étaient. C'est cette œuvre de justice qu'il s'agit maintenant de reprendre ; et si les raisons que l'on avança en 1832 en faveur d'une répartition plus équitable du pouvoir électoral étaient bonnes, combien ne sont-elles pas plus fondées aujourd'hui, que, depuis trente ans, les développements extraordinaires de l'industrie et du commerce de l'Angleterre ont triplé ses richesses !

Les réclamations des fermiers, il n'est pas besoin de le dire, s'appuient sur des considérations d'une nature absolument différente. Les intérêts de la *terre* sont bien représentés aux Communes (ils ne le sont que trop bien), mais ce sont les intérêts des grands propriétaires fonciers ; ce ne sont point les intérêts agricoles.

Il semble peut-être à nos lecteurs que nous accordons au point traité en ce moment une importance démesurée. S'il en est ainsi, la faute n'en est ni à eux ni à nous, mais à la manière dont, en France, on nous a habitués à considérer cette question de réforme électorale chez nos voisins. Nous nous efforçons de présenter aussi exactement que possible l'état des choses : s'il s'agit constamment d'intérêts particuliers, si nous répétons à tout instant ce mot de *classe*, qui blesse chez nous tant de susceptibilités, aussi sincères que chatouilleuses, ce n'est pas à nous qu'il faut s'en prendre, c'est à l'Angleterre, qui ne s'est pas encore faite à l'image de la France.

Mais on peut se former une idée de l'importance des intérêts agricoles, dans cette question de réforme électorale, par la place que M. Bright — pour prendre un exemple — lui donne dans ses discours. Profitons de cette digression pour dire que ces fermiers ne sont pas tels que nous nous les représentons généralement, mais des hommes que nous classerions en France dans la bourgeoisie, et qu'il pourrait même nous arriver d'appeler des gentilshommes campagnards.

Pour que les fermiers obtiennent la protection qui est due à leurs intérêts, il faut que l'on abroge les lois de chasse actuellement en vigueur. Ces lois se sont multipliées d'une manière incroyable depuis 1820, et chaque loi nouvelle a renchéri en sévérité sur la précédente. Tandis que les peines contre les braconniers et tous les délinquants en général s'aggravent périodiquement en quelque sorte, les abus de la propriété prennent des proportions plus considérables, et la dernière loi votée a mis le comble au mécontentement des habitants des campagnes, fermiers et ouvriers agricoles. En vertu de ces lois, les terres affermées sont traitées en pays conquis. Le propriétaire peut passer avec ses chevaux et ses meutes à travers les récoltes sur pied, sans que le fermier ait droit non-seulement à une indemnité, mais même sans qu'il ait raison de se plaindre. Le gibier, étant exclusivement réservé au propriétaire, dévaste les récoltes sans être le moins du monde inquiété. Une législation qui sanctionne les abus révoltants de la conservation expressé du gibier pour les propriétaires terriens ne peut être tolérée dans un état civilisé. « Pourquoy, dit un journal <sup>1</sup>, n'assimilerait-on pas la conservation privilégiée du gibier au jeu, à la loterie et autres coutumes contraires à la morale? » Il faut donc que l'on remplace les lois de chasse actuelles par des lois nouvelles, ou, pour mieux dire, que l'on abroge purement et simplement les lois existantes. On a essayé à plusieurs reprises de les amender, mais chaque fois sans résultat satisfaisant. Ainsi, en 1832, dans l'ardeur de la rénovation électorale, on parvint à faire passer une loi en vertu de laquelle les propriétaires fonciers, s'ils voulaient se réserver le gibier vivant sur leurs terres, devaient le déclarer expressément dans leurs contrats, faute de quoi les fermiers pouvaient disposer de ce gibier suivant leur convenance. Qu'arriva-t-il? On le devine : tous les *landlords* prirent la précaution de stipuler cette réserve, et les fermiers ne furent pas plus avancés que devant. Il n'y a donc qu'un moyen d'en finir avec les abus qui désolent les terres de la Grande-Bretagne au détriment de ceux qui les font valoir, et surtout au dé-

<sup>1</sup> *The Economist*, n° 1193, p. 768.

triment du public, c'est d'obtenir l'abrogation des lois de chasse. Et, pour obtenir l'abrogation de ces lois qui sont si bien appuyées par le Parlement, que la dernière a été votée comme par acclamation, il faut qu'on envoie aux Communes des députés qui provoqueront cette abrogation. La Chambre basse n'y consentira jamais d'elle-même, aussi longtemps qu'elle sera composée comme elle l'est. Certes, l'entreprise n'est d'une exécution ni facile ni prompte, mais, comme il faut un commencement à tout, et que le peuple anglais ne se rebute pas aisément, les fermiers sont entrés en campagne avec cette fin en vue. Aux dernières élections générales, il y a eu trois ou quatre membres élus par les fermiers anglais et deux par les fermiers écossais. Cinq ou six voix sur 658, c'est peu certainement, mais ce résultat, mince en apparence, est très significatif. Il atteste un revirement d'opinion et montre la voie qu'il faut suivre. Plus récemment (en mai dernier), les électeurs du comté d'Aberdeen ont élu un des leurs, de préférence à son rival sir James Elphinstone. A la même époque, lord Elcho rencontrait un compétiteur dans l'East-Lothian, lequel, porté par les fermiers, avait inscrit simplement sur son drapeau « abrogation des lois de chasse ; » et ce compétiteur plébéen l'emporta. Ce dernier fait est d'autant plus remarquable que lord Elcho est le promoteur de l'organisation des volontaires. Il a fait plus que qui que ce soit pour activer leur armement. Autrefois, ce rôle initiateur et patriotique, conforme aux traditions de l'aristocratie, lui eût mérité un mandat par acclamation. Il n'eût eu qu'à paraître sur les *hustings* et le *show of hands* ou levée des mains l'eût proclamé député aux Communes. Mais les temps sont évidemment changés. Aujourd'hui, on est moins enthousiaste, et l'on exige autant de justice, lorsqu'il s'agit de politique intérieure, que de patriotisme en face de l'étranger. Les fermiers, tant anglais qu'écossais, commencent donc à désertir le parti conservateur, auquel ils ont été attachés de temps immémorial, et à voter pour les candidats libéraux. Dans ce changement de front, on remarque que les Ecossais déploient une activité encore plus grande que leurs confrères du sud de la Tweed. M. Bright, comme on le pense bien, ne manque pas d'applaudir aux efforts heureux de cette classe de citoyens<sup>1</sup>.

Il peut sembler justement étrange qu'ayant l'instrument de leur délivrance entre leurs mains, les fermiers n'aient pas pensé plus tôt à en faire usage. Rien, en effet, ne les empêche d'élire le premier venu, si tel est leur bon plaisir, attendu que si l'électorat est soumis à de certaines conditions, l'éligibilité ne l'est à aucune : il suffit

<sup>1</sup> Discours de Glasgow, en octobre 1863.

d'être citoyen anglais et majeur. Les fermiers n'ont tiré aucun parti, jusque dans ces derniers temps, d'une faculté qui leur fournit les moyens de mettre un terme à leurs justes griefs. Arrêtons-nous un instant, pour notre profit particulier, à cette disposition de la législation anglaise.

Nous avons déjà pu remarquer que la législation électorale d'Angleterre est plus libérale que ne l'était la législation française avant 1848, et que les « capacités », représentées par les bacheliers ès lettres des universités, participent à la composition du Parlement par des députés directs. Avec un peu de réflexion, nous nous apercevrons que cette législation anglaise est aussi plus sage que ne l'était la nôtre avant 1848. En effet, que l'on demande sous diverses formes des garanties d'ordre aux électeurs, cela se comprend; mais que l'on désigne à ces électeurs des individus pour les représenter, c'est ce qui ne se conçoit pas facilement. Plus on y pense, moins on le conçoit en effet. De deux choses l'une, ou bien on n'a pas de confiance dans le jugement des électeurs, et c'est une injure gratuite qu'on adresse à leur intelligence, ou bien ce qu'on veut, c'est créer une classe privilégiée. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'institution d'une classe, d'où doivent être tirés les députés est, selon la législation anglaise, une institution inutile. En France, nous sommes assez enclins à parler des privilèges de l'aristocratie anglaise, et à croire qu'en matière de libéralisme nous primons l'Angleterre. Eh bien, il n'y a pas dans la législation anglaise de clause instituant, au profit d'une classe quelconque d'individus, un avantage comparable à celui qui résultait avant 1848 du cens électoral de 500 francs. C'est là qu'était le privilège.

Voilà la seconde fois que nous trouvons la législation électorale d'Angleterre supérieure à celle de France, avant 1848, non pas seulement en libéralisme, mais en sagesse, ce qui est autrement grave. Il est certain que si, aujourd'hui, la loi française est plus *libérale* que la loi anglaise, cette dernière ne cesse pas pour cela d'être plus *intelligente* — ce qui ne nous empêche pas de nous vanter tous les matins du contraire.

Nous n'essayerions pas d'expliquer cette docilité expirante des fermiers, cette *subserviency* que leur reproche M. Bright. (Le fameux quaker a même employé le mot de *slavery*.) Cette soumission leur est commune avec le reste du peuple anglais, et elle est, jusqu'à un certain point, un mystère pour les Anglais eux-mêmes. Nous avons parlé de ce phénomène dans notre première étude; nous n'avons pas besoin d'y revenir. Mais aujourd'hui, il semble que le charme soit rompu. Le but que les fermiers poursuivent sera atteint, d'abord parce qu'ils ne réclament qu'une dette de justice, en second

lieu parce qu'ils ont l'intelligence que n'ont pas les masses. Leurs réclamations, pour être moins bruyantes que celles de certaines classes de la société, sont mieux appuyées par l'opinion. Les fermiers ont formé des chambres d'agriculture qui sont autant de centres d'informations en même temps que des foyers d'indépendance et de résistance <sup>1</sup>. Les lords lieutenants des comtés, les *noblemen* ont eu l'adresse habituelle de se faire décerner la présidence de ces clubs, mais toute leur habileté échoue contre le mouvement des esprits. Les fermiers veulent en finir avec un régime de conquête, de vainqueur à vaincu. Ils ont la prétention d'être et de demeurer, aux conditions débattues et arrêtées d'avance entre les *landlords* et eux, les maîtres de tout ce qui pousse ou vient vivre sur les terres dont ils ont, à bons deniers comptant, entrepris la culture : que ce soit du blé ou du gazon, du gibier à plume ou du gibier à poil. Ils demandent que personne ne viole leurs droits d'occupants, ni *landlords*, ni intendants, ni garde-chasse, les actes habituels des gens du manoir étant injurieux et tyranniques. Les fermiers étaient déjà électeurs : ils veulent maintenant être électeurs indépendants, et avoir au Parlement des représentants *directs* pour y défendre leurs intérêts.

Tel est aussi le but que poursuivent les ouvriers ; on demande pour eux un certain nombre de représentants *directs*. Pour le moment, nous n'avons qu'à énoncer ce desideratum.

Nous venons de voir quelles sont les plaintes de la ferme et de quelle manière elle entend protéger ses intérêts. Retournons la médaille. Ce côté-ci nous représente le château avec des prétentions au lieu de plaintes et la continuation de l'état de choses existant comme sauvegarde de ses intérêts. Les grands propriétaires terriens se cramponnent aux lois de chasse, comme si la possession de leurs terres en dépendait ; ils considèrent tous les efforts que l'on fait pour amener leur abrogation comme autant d'atteintes aux intérêts de la propriété foncière. Ils entendent ne rien changer au régime actuel. Leur prétention au droit, suivant eux incontestable, de jouer sur leurs terres le rôle suranné de Guillaume le Conquérant, et leur crainte de perdre, par la répression de la vénalité électorale, l'influence directe qu'ils exercent sur les électeurs et par suite la puissance politique, cette prétention et cette crainte sont les deux mobiles de la résistance que l'aristocratie oppose au mouvement de réforme. On en pourra juger par l'aveu aussi étrange que hardi fait par lord Cranborne en plein Parlement, en mars 1866. « Le véritable

<sup>1</sup> Des articles fort curieux ont été publiés, à ce sujet, par l'*Economist*, et nous regrettons que les proportions de cet écrit nous empêchent d'en donner la substance.

danger de la réforme, disait-il, c'est le danger que courent les intérêts fonciers ». Lord Cranborne a, en conséquence, demandé que l'on augmentât le nombre des représentants de ces intérêts. On a vu pourtant s'ils sont largement représentés.

### III

On comprend, par l'exposé qui précède, à quelles difficultés ont eu affaire les hommes d'Etat anglais à qui est incombé ou qui ont assumé la tâche de rédiger la nouvelle loi électorale. Ils ont eu à prendre en considération les réclamations et les plaintes de l'industrie, du commerce, de la ferme et de l'atelier, avec l'obligation pour eux de satisfaire ces intérêts si divers. En même temps, ils ont dû se montrer attentifs aux réclamations de l'aristocratie foncière, qui ne veut aucun changement. Mieux que personne, ces hommes d'Etat connaissent les sentiments de cette classe, à laquelle ils appartiennent ; mieux que personne, ils savent aussi que la réforme est d'autant plus ardemment désirée que depuis 1832, époque où le pouvoir en quelque sorte souverain des grandes familles fut écourté, ce pouvoir a été reconquis en son entier par leur habileté. Ils savent que, pour le bien public, une réforme destinée à reprendre en sous-œuvre l'édifice de 1832 est d'urgente nécessité.

Depuis environ quinze ans, diverses propositions ont été soumises à cet effet au Parlement, tantôt par le parti libéral, tantôt par le parti conservateur. — A force de passer des tories aux whigs et des whigs aux tories, le projet de loi de réforme est échu en ces derniers temps au cabinet Russell-Gladstone. Mais ce n'était pas la première fois que lord Russell présentait ce projet de loi aux Communes. Lord Russell, désireux de reprendre et de compléter l'œuvre de réforme dont il s'était fait le promoteur dans sa jeunesse, soumettait un nouveau *bill* au Parlement lorsqu'eut lieu le vote relatif aux réfugiés politiques (1858), vote qui entraîna la retraite de son cabinet. M. Disraeli présenta alors un plan dont le résultat devait être d'ajouter 300,000 électeurs nouveaux aux anciens. Mais ce projet de loi fut repoussé, le Parlement dissous, et, sur ces entrefaites, la guerre d'Italie ramena au pouvoir le comte Russell. La nouvelle Chambre ne se montra nullement disposée à s'occuper de réforme électorale. Les succès de l'armée française avaient tourné les esprits d'un autre côté, et le parti conservateur poussa partout dans le pays à l'armement des volontaires, excellente diversion au projet de réforme électorale du parti libéral. Ce projet resta donc dans les cartons jusqu'à

la fin de l'année 1865, et nous l'avons vu, au mois de juin dernier, échouer devant le mauvais vouloir des Communes.

Le projet de loi Russell-Gladstone avait un seul objet : la simple réduction du cens électoral établi sur le revenu de la propriété ou le montant du loyer, à 10 liv. (250 fr.) dans les comtés, et à 6 liv. (150 fr.) dans les bourgs. Au lieu de préparer la mesure qui lui semblait la plus sage et la plus avantageuse, le cabinet du comte Russell s'était efforcé de rédiger un projet de loi qui, tout en assurant un résultat considérable, offrit aussi peu de points susceptibles d'opposition que possible de la part du Parlement. Il voulait plaire à tout le monde, tâche plus que difficile.

Les conditions économiques de l'Angleterre étant devenues absolument différentes de ce qu'elles étaient lorsque fut, dans le principe, arrêtée la distribution des collèges électoraux, il devait être procédé avant toutes choses à une révision complète et à un remaniement de ces collèges ; mais comme, par la création de nouveaux collèges, les représentants des bourgs menacés d'être dépouillés du droit de suffrage n'auraient pas manqué de résister, le *bill* Russell-Gladstone ne privait aucun bourg de son antique droit, remontant jusqu'à Guillaume. Autre précaution. Il existe une disproportion très marquée entre le nombre des représentants envoyés par les grandes villes et celui des députés envoyés par les bourgs, et il conviendrait de faire disparaître cette anomalie. Mais comme les intérêts ruraux sont en lutte ouverte avec les intérêts des villes, aucune grande ville, suivant le *bill* Russell-Gladstone, ne devait élire un nombre supplémentaire de représentants. Autre précaution. Il s'agissait de sortir de l'ornière par l'adoption d'un projet original et plus rationnel que la loi électorale en vigueur ; mais comme le plus grand nombre des membres du Parlement sont contraires à toute mesure réellement neuve, on ne touchait à rien d'essentiel dans la charpente vermoulue du vieil édifice électoral. Enfin, il fallait se concilier à la fois les députés radicaux et les députés modérés. On espérait arriver à ces deux fins, à l'égard des premiers, en réduisant considérablement le chiffre du cens, à l'égard des seconds en faisant que cette réduction ne fût pas assez considérable pour que la question fût réglée pour plus d'une génération. Afin de s'attacher les modérés, le projet de loi proposait, comme nous l'avons dit plus haut, le cens de 10 liv. pour les comtés (ce cens avait été mis en avant dans le projet de loi Derby-Disraeli), et, pour plaire aux radicaux, le projet Russell-Gladstone imaginait un cens de 6 liv. dans les bourgs. — Ainsi conçu, le *bill* était destiné à ne satisfaire complètement personne. Une mesure de simple réduction de cens ne pouvait concilier les Tories, vexait les modérés plus qu'aucune autre mesure, et n'excitait



certainement pas l'enthousiasme des libéraux. L'opinion publique était que ce *bill* ne pouvait être accepté par les whigs, mais qu'il était d'une nature à ne plaire qu'aux libéraux, c'est-à-dire qu'il n'était pas vu de bon œil par la nation. Les Anglais sont très modérés en politique domestique, et ils n'entendent pas plus être gouvernés par M. Bright que par M. Newdegate. Chose singulière, ce *bill*, qui avait le don de ne plaire qu'aux radicaux, et qui s'offrait sous des semblants si démocratiques, était pourtant bien favorable à la corruption !

Mais il ne faut pas que la loi électorale satisfasse seulement aux conditions que nous avons énumérées plus haut et fasse la part de l'industrie et du commerce, de la ferme et de l'atelier, il faut encore qu'elle maintienne la suprématie de l'intelligence sur le nombre, d'abord, puis qu'elle étouffe la corruption. Or, le projet de loi Russell-Gladstone ne faisait rien pour les ouvriers des grandes villes, où l'addition d'un certain nombre d'entre eux eût rendu la corruption électorale impossible, et il augmentait dans les bourgs la classe soumise à la corruption. Dans tel bourg comptant 400 électeurs, il n'y en a pas 100, s'il faut en croire les autorités anglaises les plus dignes de foi, qui ne votent par quelque considération personnelle. Le projet de loi Russell-Gladstone avait pour effet de faire entrer dans le collège électoral de ces bourgs de cinquante à soixante votants ; et, comme il importe peu à un candidat qui a 100,000 fr. à consacrer à son élection d'en ajouter dix ou vingt mille de plus, il s'ensuivait que le *bill* Russell-Gladstone ne faisait qu'élargir la base du mal que réprouve tous les jours plus vivement la conscience publique. En somme, le projet de loi en question proposait de s'appuyer de plus en plus sur la portion vénale des pires bourgs, les petits bourgs. Il proposait d'augmenter la portion corruptible comme un contre-poids à la force naturelle de la meilleure partie de la population ; il proposait d'écraser l'intelligent ouvrier par le paysan ignare et vénal. M. Goschen faisait remarquer que, sur 108,000 ouvriers possédant le cens nécessaire pour voter, 44,000 se trouvaient dans les districts métropolitains, c'est-à-dire à Londres même et dans ses environs, tandis que les 64,000 restant étaient disséminés par toute l'Angleterre. Il ajoutait ce détail curieux, que les localités où les classes ouvrières font le petit effort nécessaire pour obtenir le cens électoral sont principalement les ports de mer. Ce ne sont pas des villes telles que Rochdale qui voient beaucoup de suffrages entre les mains des ouvriers, mais des villes comme Bristol et Brighton. Dans tout le Lancashire, à l'exception de Liverpool et de Manchester, il n'y a que 4,198 ouvriers investis du droit de suffrage, tandis que le port de Bristol en

compte 3,500 à lui seul. Dans tout le West-Riding du Yorkshire, il n'y en a que 3,900, tandis que leur nombre s'élève, dans la ville de Brighton, à la moitié de ce chiffre. M. Goschen soutenait, pendant le débat parlementaire, que le cens de 10 liv. proposé pour les comtés ne s'étendrait pas aux ouvriers; que les ouvriers ne pourraient en profiter, et que le projet de loi, par conséquent, n'assurerait nullement une juste part de représentation aux classes ouvrières. Ceci allait directement contre les intentions des auteurs du projet de loi, ainsi qu'en témoigne une autre de ses dispositions.

Afin de faire la part des droits du travail ou de l'atelier et de l'économie, le projet de loi du ministère whig proposait aussi d'adopter comme cens un certain dépôt dans les caisses d'épargne des villes et des villages. Le dépôt, pour donner droit de vote, aurait dû être de 50 liv. sterl. et dater de deux ans. Mais cette disposition favorisait aussi la vénalité. On reconnaissait qu'il était impossible, dans les villes, d'acheter un grand nombre d'électeurs par ce moyen, mais on était sûr que les candidats des bourgs consacraient volontiers deux à trois mille livres sterling pour s'assurer une quarantaine de votes<sup>1</sup>. Parcourez les larges avenues, les chemins brisés, les allées droites et les sentiers tortueux du champ électoral, vous finissez toujours par aboutir à la corruption.

Le projet de loi Russell-Gladstone, dressé pour satisfaire des intérêts nouveaux et combattre la corruption et l'égoïsme opposés à tout changement considérable, a failli, comme il arrive toutes les fois que de grands intérêts sont en jeu, malgré les bonnes intentions qui avaient présidé à sa rédaction. Au lieu de s'épuiser en expédients plus ou moins ingénieux pour vaincre la corruption et obtenir des élections sincères, ne conviendrait-il pas de s'en prendre directement et sans détour au fléau lui-même, et, au lieu de le combattre dans ses conséquences multiples, de l'attaquer à sa source même?

#### IV

Les Anglais ont fait de belles phrases contre la corruption et ses conséquences. Ils ont dit qu'elle ne protège pas les riches contre les changements politiques, parce qu'elle perd justement de son influence au moment où on en aurait le plus besoin; par exemple,

<sup>1</sup> On offre souvent des places de 200 liv. st. (5,000 fr.) par an, à un électeur, ou pour un des siens, simplement pour qu'il s'abstienne de voter.

qu'elle serait inefficace contre le sentiment populaire si la nation avait résolu de nommer un Parlement chargé d'abolir les lois de primogéniture ou de concentrer toutes les taxes sur la propriété, et autres mesures semblables. Tous ces beaux discours n'ont converti personne. L'inutilité de ces prédications, de ces appels à la morale et à l'honnêteté, vient de ce que la corruption a trouvé un milieu favorable à son développement. Elle y a poussé de si profondes racines qu'on ne saurait aisément l'en arracher. Dire que l'Angleterre est le pays par excellence des pots-de-vin serait une exagération injuste ; mais qu'en certaines matières on y rencontre une certaine élasticité de conscience, c'est dire seulement la vérité. L'Anglais est trafiquant de sa nature, et ne consent pas volontiers à se déranger pour rien. Tout droit, toute peine a, suivant lui, un équivalent solide et palpable ; tout service rendu mérite un salaire. Partant de là, l'électeur anglais regarde son droit de suffrage comme un bien dont il est fondé à tirer le plus d'avantages possible. « Il ne peut comprendre qu'un vote est un mandat purement moral, et qu'il n'a pas plus le droit d'en trafiquer qu'un fonctionnaire n'a le droit de vendre sa protection ou un père de famille d'aliéner l'autorité qu'il a sur ses enfants, ou bien encore qu'un magistrat n'a la faculté de vendre ses décisions. Il a, sur le droit de vote, la même idée qu'il attache aux droits résultant d'une propriété quelconque, dont il lui serait par conséquent loisible de disposer à son gré<sup>1</sup>. » On ajoute à la décharge des électeurs que leur manière de voir est développée par les difficultés dont la vie est entourée en Angleterre, par l'excessive importance de petites sommes pour les gens de labeur, par les influences nombreuses de l'exemple et du milieu, et l'on se demande si, en toute justice, on peut se montrer bien sévère. Tel est du moins le sentiment public, et l'opinion en Angleterre est plus indulgente pour la corruption électorale qu'elle ne le serait ailleurs.

Cet esprit de tolérance est commun aux électeurs (c'est-à-dire aux petits propriétaires des bourgs et aux paysans) et à la majorité des membres du Parlement. Tout en déplorant la corruption électorale, ceux-ci répugnent à l'idée d'y mettre un terme, par deux raisons qui ne sont peut être pas très avouables : Ils doutent que ceux qui ont la grande propriété à défendre le puissent autrement que par l'influence de l'argent ; ils doutent que la corruption, flattant les instincts de lucre, puisse jamais être abolie. La corruption occupe une si grande place dans l'esprit du gouvernement, que ses décisions en sont elles-mêmes influencées. Si la Chambre des communes n'a pas été dissoute en juin dernier par le ministère Russell, mesure qui lui

<sup>1</sup> *Economist*, n° 1188

était tout naturellement indiquée par les circonstances, et si ce ministère a préféré se retirer, c'est uniquement par considération des dépenses qu'une réélection générale, si rapprochée de la précédente, aurait imposées aux députés sortants ! Un pareil état de choses n'est peut-être pas fait pour donner une bien haute opinion du gouvernement anglais et du Parlement ; aussi est-il plus juste de les juger dans leur ensemble que par les détails.

On a peine à comprendre, de ce côté-ci du détroit surtout, comment, sous l'empire de telles conditions, le Parlement n'est pas pire que ses ennemis le représentent, comment il peut remplir les conditions d'un bon gouvernement. Les partisans radicaux de la réforme, M. Bright en tête, expliquent cet heureux phénomène en disant que, nonobstant sa composition, la Chambre des communes subit la pression de cette force qui lui est envoyée par les collèges électoraux indépendants, les collèges les plus considérables de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire les députés des grandes villes. Ces derniers, bien que ne formant qu'une modeste minorité, seraient la source génératrice de tout ce qui se fait de bon à la Chambre. Ils seraient l'élément purificateur du corps entier de la députation. Nous avons indiqué dans la première partie de ce travail une autre cause, qui nous paraît moins hypothétique, savoir : la perpétuité des traditions politiques dans les familles aristocratiques.

Onze mille électeurs, suivant lord Hobart, se sont accoutumés à vendre leurs voix au plus offrant, ou du moins à considérer une certaine somme d'argent comme condition de leur vote. La question se réduit donc à ces termes : Une somme de pouvoir politique assez grande pour influencer d'une manière importante le bien-être présent et futur du pays est confiée à un nombre extrêmement limité de personnes, dont pas une n'est supposée avoir un droit spécial à sa possession ; les individus qui sont députés au Parlement avec le sort de la nation entre leurs mains viennent là uniquement parce qu'ils ont de l'argent à dépenser, et qu'il leur a plu de le dépenser. « Il est difficile, dit à ce sujet lord Hobart, de concevoir une *distortion*, un renversement plus désastreux de tout le mécanisme parlementaire. Les institutions représentatives, distinguées des autres systèmes politiques, ont deux objets en vue : une assemblée législative composée d'hommes dont le caractère et le mérite sont une garantie de bon gouvernement, et le bien-être et la moralité des électeurs. Le résultat des arrangements actuels, en ce qui concerne au moins les votants des bourgs, est une communauté électorale dégradée et une législature plutocratique<sup>1</sup>. » Si cette corruption était com-

<sup>1</sup> Ouvrage cité.

primée, on aurait donc fait un grand pas dans la voie de la réforme.

Des hommes d'Etat, des membres du Parlement, des *politicians*, des journalistes, tout le monde enfin, se prétend l'inventeur d'un remède infailible contre la vénalité électorale. Le grand prix institué pour le traitement des malades atteints du choléra n'a pas plus de compétiteurs. On propose l'amende, la prison, la privation du droit de suffrage, le scrutin secret, l'extension du suffrage, et probablement encore d'autres remèdes que la renommée n'a pas daigné nous faire connaître. Il est inutile d'ajouter que ceux qui conviennent d'employer, par exemple, l'amende ou la prison ne tombent pas d'accord sur le chiffre de cette amende ou la durée de l'emprisonnement. Il s'ensuit qu'il y a à peu près autant de remèdes proposés qu'il se trouve d'inventeurs, et l'on comprend qu'avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible — à la grande satisfaction sans doute de nos lecteurs — de les faire connaître en détail. Nous nous bornerons donc à rapporter ceux qui semblent avoir été le plus goûtés, ou, en d'autres termes, puisqu'il s'agit d'une question de votes, qui semblent avoir réuni le plus de suffrages, et à dire de quelle manière on voudrait les mettre en pratique.

Les réformateurs qui conseillent l'amende n'entendent frapper de cette peine que l'électeur coupable. Pour le candidat ou ses agents, contre lesquels l'amende, à moins d'être exorbitante, serait sans efficacité, ils proposent d'autres pénalités. Ajoutons exceptionnellement qu'on a parlé d'égaliser l'amende au montant du pot-de-vin. L'idée ne manque pas d'une certaine originalité, bien qu'elle semble s'inspirer de la loi mosaïque. Il est question aussi de punir l'électeur corrompu par une combinaison de l'amende et de la prison. Quant aux agents corrupteurs, la prison est une punition en grande faveur. La peine serait de six mois. Suivant quelques autres réformateurs, on devrait priver les délinquants du droit de suffrage pour la vie, les uns disent avec, les autres sans l'amende. Il en est qui voudraient simplement étendre la privation des droits électoraux au vote municipal et à celui de la fabrique paroissiale, de sorte que les électeurs corruptibles, effrayés d'être signalés comme des gens à qui on ne peut confier l'exercice d'aucun pouvoir politique, seraient obligés de marcher dans le droit chemin. Ces appareils préventifs semblent d'autant plus efficaces que les élections municipales et celles des *vestries* ou fabriques ont lieu tous les ans. En ce qui concerne le candidat, lorsqu'il serait *personnellement* coupable de corruption, il perdrait tous droits à l'éligibilité, et, s'il était serviteur de l'Etat, serait privé de tout service. Rien ne serait plus facile pour le candidat que de ne point encourir de peine personnellement. Il n'aurait qu'à accrottre, un peu, par mesure de sûreté personnelle,

les précautions que lui dicte actuellement le soin de sa dignité. Comme conséquence naturelle de cette législation pénale, on ajoute que les cas de corruption devraient être soumis à un tribunal formé de juges réguliers et de commissaires royaux. Voilà les moyens directs que l'on propose contre la corruption électorale. A ces prétendus moyens préventifs, il faut ajouter le *scrutin secret* et l'*extension du droit de suffrage*.

Lord Hobart, que nous avons déjà cité dans cet écrit, fait justice, avec beaucoup de raison, de tout cet empirisme, ainsi que nous allons le voir, et estime, d'accord avec quelques réformateurs, que la corruption électorale ne peut être efficacement combattue que par les deux moyens qu'il propose. Il fait ressortir, à propos de la prison — et ce qu'il dit de la prison s'applique également à l'amende, — que les châtimens ne sont pas effectifs en proportion de leur sévérité, et qu'il existe des délits du caractère le plus grave qu'il est impossible de punir légalement de quelque manière que ce soit. Des punitions légères ne comprimeraient pas la corruption, et des punitions sévères révolteraient l'opinion publique. De manière ou d'autre, la loi deviendrait lettre morte. Il se demande ensuite si une punition quelconque serait juste. L'électeur qui a été placé par la législation actuelle en face de la tentation est il bien réellement coupable s'il y succombe? Est-il moralement pire que le ministre qui distribue ses faveurs non pas en vue de l'intérêt public, mais au profit de ses parents et de ses amis, qui se crée par ce moyen des partisans et des défenseurs? L'est-il plus que le commerçant qui vote, parce que, s'il ne vote pas, il perdra un bon client? L'est-il plus que le tenancier qui vote, parce qu'en allant au scrutin, il espère ne pas perdre sa ferme, ou compte en avoir une meilleure?

Relativement à la privation du droit de suffrage, il rappelle qu'on a essayé de cet expédient et qu'il a échoué à cause de la répugnance qu'on a toujours eue à l'employer. Mais lors même qu'il agirait, serait-il juste? Il est évident qu'il est absurde, autant que repréhensible, d'investir des individus du droit de voter en les plaçant en même temps dans des conditions à se laisser corrompre, puis de les priver de leur vote parce qu'ils auront cédé à la tentation. Ce qu'il faut, ce n'est pas, ainsi que le dit lord Hobart, retirer un jour le privilège accordé un autre jour, mais faire disparaître les anomalies qui mènent à l'abus de ce privilège. Et il applique cette remarque au *disfranchisement*, suivant l'expression anglaise, des collèges électoraux aussi bien que des électeurs en particulier. S'il y a injustice à priver des électeurs de leur droit de suffrage pour délit personnel, que dire de ce châtiment frappant des électeurs honnêtes, en même temps que des électeurs corrompus?

Quant au scrutin secret, lord Hobart reproduit le raisonnement des partisans de ce préventif supposé : « S'il devient impossible de savoir comment vote tel électeur que l'on voudrait acheter, on ne l'achètera pas, et cet électeur, n'ayant aucun motif de profit particulier, votera d'une façon désintéressée. » Lord Hobart objecte que c'est tout le contraire qui arriverait et que les capitulations de conscience seraient encore plus nombreuses qu'aujourd'hui. S'il est une chose, dit-il, qui, plus qu'une autre, empêche un homme de faire passer son intérêt privé avant l'intérêt public, c'est la crainte de l'opinion. Le scrutin secret, loin de gêner l'électeur corruptible, le servirait donc. Des électeurs à cette heure indépendants, parce qu'en étant tels ils y gagnent l'estime de leurs concitoyens, n'auraient plus de raison pour conserver leur indépendance. Lord Hobart fait observer quelle déduction flatteuse pour les électeurs en général ressort du plus vigoureux argument des partisans du scrutin secret, « l'impossibilité de pouvoir s'assurer si l'électeur acheté a tenu sa promesse ! » Cela revient à dire, ajoute-t-il, qu'on ne tenterait plus l'électeur parce qu'on ne se fierait pas à sa parole. « Les partisans du scrutin secret ont donc si bonne opinion de leurs concitoyens qu'ils les considèrent comme des fripons ? »

Arrivons au quatrième remède : l'extension du droit de suffrage. L'insignifiance numérique de la plupart des collèges électoraux étant une des causes de la vénalité des votes, on dit généralement qu'en élargissant le cercle de ces collèges on porterait un coup décisif à cette vénalité. Lord Hobart fait observer, avec raison, que cette extension numérique des électeurs dans les petits collèges où la corruption domine serait sans efficacité ; et si quelque chose doit surprendre dans cette proposition (si elle est faite de bonne foi par ses auteurs), c'est qu'elle soit d'origine britannique. On comprendrait que des étrangers proposassent ce moyen, mais, encore une fois, on ne le comprend pas de la part de citoyens anglais.

On oublie, ou l'on feint d'oublier que les candidats qui emploient la corruption comme moyen électoral l'emploieront aussi bien lors même qu'ils auront affaire à des électeurs deux ou trois fois plus nombreux. Leur fortune le leur permet. Mais l'effort ou le sacrifice si l'on préfère ce mot, ne serait pas aussi grand qu'on le croit, d'abord, parce que le prix des voix, qui est pour les uns de quelques livres, pour les autres de quelques shillings<sup>1</sup>, s'abaisserait nécessairement en raison de leur importance<sup>2</sup>. Les candidats corrupteurs

<sup>1</sup> L'auteur de ces pages a été témoin, dans un village de l'ouest de l'Angleterre, d'une lutte électorale, et a vu de ses yeux les *shillings* passer de la main des agents dans celle des électeurs.

<sup>2</sup> On a vu, en France, acheter des suffrages avec des diners, des verres de vin et même avec des bons de barbe.

auraient la voie d'autant plus libre devant eux que les nouveaux individus investis du droit de suffrage étant d'une classe inférieure à celle des anciens électeurs, seraient d'un embauchage encore plus facile. Ainsi l'extension accroîtrait au lieu de la diminuer la plaie de la corruption.

Mais le suffrage universel? dira-t-on peut-être. La fortune corruptrice des candidats ne serait-elle pas obligée de renoncer à toute entreprise sous le régime du suffrage universel? A cette question, nous répondrons plus loin.

Tous les remèdes proposés sont donc sans efficacité. Selon lord Hobart, la corruption électorale est, en Angleterre, la conséquence d'une législation en plusieurs points défectueuse, et ce qu'il y a à faire, c'est de corriger les deux vices qui lui donnent naissance. L'un consiste dans la distribution inégale du pouvoir politique, l'autre, dans l'indifférence des électeurs pour le député qu'ils ont à élire. Il est difficile de comprendre que, sur tel ou tel point de l'Angleterre, il se trouve 200 électeurs investis du privilège d'envoyer au Parlement autant de membres que tels ou tels autres collèges électoraux qui comptent cent fois plus de votants. Quant à l'indifférence, elle provient de ce que les candidats ne sont pas choisis librement par les électeurs, mais leur sont imposés. Ces candidats se présentent sous le patronage de grands seigneurs (nous voilà revenus sur le terrain des grands propriétaires fonciers), et comme personne n'ose se mettre en avant sans ces hautes protections, il s'ensuit que les électeurs n'ont d'autre choix à faire qu'entre le candidat tory et le candidat whig. A moins d'exception assez rare, l'électeur s'intéresse médiocrement au personnage qu'il n'a pas choisi pour le représenter. Indifférent pour l'homme, se voyant en possession d'un instrument inutile, pourquoi ne ferait-il pas tourner cet instrument à son profit? Pourquoi, imposant silence à ces timides scrupules, ne ferait-il pas argent du droit de vote dont il se trouve investi? Il faut que l'électeur se sache en possession de la liberté de voter pour un député de son propre choix. Ce résultat sera ou la cause ou l'effet d'une restriction de l'influence *effective* de l'aristocratie terrienne. Quand il sera atteint, les grands propriétaires fonciers ne se trouveront pas pour cela privés de toute influence morale, mais ils n'auront plus le pouvoir de faire dépendre l'issue des luttes électorales de l'apport des bourses les mieux garnies. Jusqu'à ce moment, la corruption ne cessera de croître au préjudice des libertés publiques, du caractère national et des institutions parlementaires. Ce qu'il convient de faire, ce n'est point de s'en prendre au mal dans ses effets, mais de l'attaquer à la racine même, et cela sans tomber dans le torrent stérilisant du suffrage universel. Or, de tous les remèdes



proposés, un seul, celui que préconise lord Hobart et quiconque étudie le problème d'une manière désintéressée — l'extension et la péréquation du droit de suffrage — semble le plus propre, sinon à détruire complètement, du moins à atténuer considérablement la corruption électorale.

Le moment est venu de parler de la classe ouvrière.

## V

Si la question de la réforme électorale est d'une solution si difficile, si elle donne lieu à tant de débats et de tiraillements, c'est parce qu'en même temps que l'on s'accorde à reconnaître aux ouvriers le droit d'avoir des représentants directs aux Communes, il y a schisme entre les partisans de la réforme dès que l'on met en avant les moyens que l'on croit les meilleurs pour arriver à cette fin. C'est principalement, en ce qui concerne les ouvriers, une question de nombre qui s'agite, sinon pour le présent, du moins pour l'avenir. Jusqu'au mois de juillet ou d'août dernier, le différend entre les divers réformistes consistait dans le degré d'extension du droit de suffrage, sans que l'on allât jamais jusqu'au suffrage universel. Une partie des réformistes voulait que tout moyen bon en apparence fût accepté sans hésitation; les autres entendaient prendre leurs précautions pour empêcher que la classe ouvrière n'acquît, tôt ou tard, la prépondérance sur les autres. Ils pensaient qu'un grand nombre des moyens proposés pour l'extension du suffrage au profit d'une portion de cette classe étaient de nature à amener, avec le temps, le triomphe du nombre sur l'intelligence, et entraîneraient, entre autres résultats fatals, la ruine de la liberté par la main même du peuple. Ils redoutaient, comme ils redoutent encore, qu'en transférant le pouvoir suprême des classes instruites aux classes ignorantes, on ne préparât un triste avenir au pays.

Les réformistes de toutes les nuances étaient d'accord sur ce point, qu'il est impossible de concilier les principes de la constitution avec ce fait, que 84 p. 100 des hommes dans le Royaume-Uni sont absolument tenus à l'écart des affaires publiques; qu'en présence de ce fait, il était difficile d'entretenir l'agréable et flatteuse croyance que le peuple anglais était non-seulement un peuple bien gouverné, mais bien gouverné par lui-même, *self-governed*. Ils s'accordaient pour dire que cet état de choses était en contradiction flagrante avec toutes les traditions constitutionnelles de l'Angleterre, avec toutes les notions que les Anglais se forment des rapports qui doivent

exister entre les citoyens et le gouvernement. Ils étaient d'accord pour reconnaître que les classes ouvrières augmentent d'année en année; qu'elles prennent intérêt à la politique et qu'elles désirent avoir leur part d'influence dans le gouvernement du pays; par conséquent, que nier le droit des classes ouvrières à la représentation était aussi insensé que de nier — ainsi qu'on le faisait en 1832 — à des villes telles que Liverpool et Birmingham, le droit d'envoyer des représentants au Parlement. En dehors de ces deux points, et dès qu'il s'agissait de déterminer les limites de l'extension des suffrages, ou les moyens qu'on mettrait en usage pour étendre ce droit, l'entente cessait entre les promoteurs de la réforme. Les réformistes les plus ardents étaient en faveur de l'abaissement du cens, en faveur d'un cens unique, et admiraient finalement les résultats électoraux donnés par quelques collèges où les ouvriers sont en majorité. Les partisans modérés de la réforme voyaient au contraire de nombreux dangers dans l'abaissement du cens, dans le cens unique, et cette puissance électorale qui causait des extases aux optimistes était loin de leur paraître rassurante pour l'avenir. Les pessimistes faisaient remarquer que, si l'on abaissait le cens, il arriverait que, dans quelques années, une classe d'ouvriers aussi intelligente, aussi instruite que la classe admise au vote en 1806 (on parlait dans l'hypothèse de l'adoption du projet de loi), demanderait à y être admise aussi. « Elle nous dira, en 1876 : faites pour nous ce que vous fîtes, en 1866, pour des gens qui ne valaient pas mieux que nous. » Tous les dix ans, vous aurez une nouvelle couche d'électeurs, fournie par les classes ouvrières. Tous les dix ans, l'importance des classes supérieures sera diminuée par cette adjonction. La révolution dans le caractère des institutions politiques de l'Angleterre sera graduelle, mais certaine. L'idée d'un cens uniforme inspirait aux pessimistes les mêmes objections, avec plus de force encore. A leurs yeux, c'était l'élément le plus dangereux que l'on pût introduire dans la constitution politique. C'était, dans un avenir prochain, la ruine certaine des droits civiques de l'intelligence au profit du nombre. Que l'on établisse, disaient-ils, un cens unique pour toutes les classes, pour toutes les fortunes, il en résultera inévitablement le suffrage universel. Supposons ce cens fixé à 10 liv. st., voici, disaient-ils, le raisonnement que l'on tiendra : Ce que l'on a fait pour un homme ayant un revenu de 10 liv., pourquoi ne pas le faire également pour un homme ayant un revenu de 9 liv. ? La concession obtenue, on dira de même : ce que l'on a fait pour un homme ayant un revenu de 9 liv., pourquoi ne pas le faire pour un homme ayant un revenu de 8 ? puis pour un homme ayant un revenu de 7 liv., de 6, de 5, et finalement pour un homme sans aucun revenu ? Chaque concession

faite rapprochera de la concession à faire, et on arrivera infailliblement au suffrage universel.

Ces réformistes regardaient donc et regardent encore l'ancienne diversité des droits électoraux comme la meilleure garantie d'un gouvernement national et la plus forte digue contre la submersion de l'intelligence par le nombre, c'est-à-dire par l'ignorance. Avec cette diversité, ne cessent-ils de dire, vous avez une digue bâtie à chaux et à sable; — avec les mesures élastiques ou le nivellement, vous élevez un barrage de sable qui ne résistera pas aux infiltrations, et, un beau jour, il sera emporté tout entier par le courant. Voilà pourquoi ils acceptaient à peu près telles qu'elles, ou seulement avec des modifications de détail, les dispositions du projet de loi Russell-Gladstone : par pur amour de la diversité et en haine du niveau. Antérieurement, lord John Russell avait proposé d'admettre, à titre de cens électoral, un salaire de 100 liv. sterl. payé trimestriellement ou deux fois par an, une rente de 10 liv. sur les fonds publics; le paiement de 40 shill. de contributions ou la possession de 50 liv. sterl. à la caisse d'épargne. A leur grand regret, cette disposition seule avait été conservée dans le dernier projet de loi, et il a été reconnu qu'elle n'était pas efficace contre la corruption. Déjà à Londres, on peut voir, dans certains districts, les effets de l'abaissement du cens. Les électeurs de la classe des artisans sont si nombreux dans le Marylebone, le Finsbury et les Tower-Hamlets, que les députés de ces districts représentent bien plus la classe ouvrière que toutes les classes de votants de ces quartiers de la capitale. « Voyez donc quels excellents députés les ouvriers envoient au Parlement ! disent les optimistes. Ils élisent M. Hughes, M. Fawcet, M. J. Stuart Mill. » Et les pessimistes de répondre : « Ce qui fait votre joie fait notre crainte. » Nous n'avons pas ce mécanisme de centralisation au moyen duquel, dans certaines contrées, on dirige, on guide le vote populaire, et qui nous assure qu'en Angleterre les artisans seront toujours et partout aussi bien inspirés ? S'ils peuvent députer sans conteste, c'est un grand danger que vous nous signalez vous-mêmes ! Résumant et condensant leurs arguments, les pessimistes du parti libéral disaient enfin : « Il faut empêcher que les ouvriers soient partout les plus nombreux ; sinon on aurait en Angleterre un état de choses pire qu'aux Etats-Unis, le peuple anglais étant aussi brutal et moins intelligent. — Pour admettre les classes ouvrières au pouvoir sans le leur donner tout entier, il faut transférer un grand nombre de députés des bourgs insignifiants aux grands centres industriels, et là, là seulement, abaisser le cens pour admettre les ouvriers. — Les classes ouvrières auront, de cette façon, des représentants directs aux Communes ; elles n'éliront pas les

Communes; elles ne gouverneront pas le pays. — Et le dernier mot des pessimistes était : « Il faut choisir entre *anomalie* et *démocratie*. »

Le projet de loi Russell-Gladstone ayant été rejeté au mois de juin, des démonstrations politiques, dont le souvenir est trop frais pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter, ont eu lieu, et avec ces démonstrations a surgi inopinément, au grand jour de la place publique, la question du suffrage universel. Les deux sections du parti libéral, les libéraux modérés et les libéraux avancés, que nous avons appelés pessimistes et optimistes par abréviation, se sont trouvés débordés par les clameurs d'une minorité moins respectable que turbulente, ayant à sa tête tour à tour les deux tribuns rivaux, M. Beales, avocat contrôleur des listes électorales à Londres, et M. Potter, membre du Parlement, professant tous les deux les opinions les plus avancées. On se rappelle les scènes regrettables auxquelles ont donné lieu ces manifestations révolutionnaires, scènes qui inspirèrent à toutes les classes de la société anglaise la plus profonde antipathie pour les agitateurs, sans que ceux-ci, pourtant, aient été un seul instant l'objet de la moindre poursuite de la part du gouvernement<sup>1</sup>. Après avoir troublé la paix publique à Londres, les deux tribuns allèrent la troubler dans les centres manufacturiers; mais là, ces deux météores d'une lueur douteuse s'éclipsèrent prudemment devant l'éclat d'un astre autrement resplendissant. La cause que MM. Beales et Potter personnifiaient allait périr, lorsque M. Bright vint à son secours et lui prêta l'appui de son talent d'orateur. Jusqu'alors, M. Bright s'était fait l'avocat d'une large extension du suffrage. Passer de cette extension, si large qu'elle fût, au suffrage universel, ne pouvait se faire sans transition. Il commença par faire entendre, dans une de ses harangues populaires, qu'il n'avait « pas peur du suffrage universel. » A la harangue suivante, il se trouva parfaitement converti. Evidemment, dans l'intervalle des deux harangues, M. Bright avait reçu la visite de l'esprit spécialement connu des quakers. Il était inspiré, et il se mit à « prophétiser. » Les quakers ne parlent pas; ils prophétisent.

M. Bright prétend prouver qu'en Angleterre tout n'est pas comme dans le meilleur des mondes possible, et ses démonstrations ne manquent pas d'exactitude. On en convient assez généralement, mais tout le monde se sépare de lui, excepté ceux que l'on sait et ceux

<sup>1</sup> Les avocats contrôleurs des listes électorales sont nommés tous les ans par le lord *chief justice*, au mois d'août. M. Beales s'est vu retirer simplement ce mandat. — Sous quel gouvernement, en France, — impérial, royaliste ou républicain, — en eût-il été quitte à si bon marché ?

que nous allons faire connaître, lorsqu'il excite les classes ouvrières contre l'aristocratie; lorsqu'il leur dit que l'aristocratie les hait et les méprise; lorsqu'il met en question les richesses de cette aristocratie et qu'il lui reproche son origine normande; lorsqu'il dit qu'il faut balayer cette aristocratie, faire complètement table rase et reconstruire la société sur des fondements nouveaux. De pacifique réformateur qu'il était, M. Bright est devenu révolutionnaire, dans le pire sens du mot : révolutionnaire dans un pays de liberté illimitée.

M. Bright s'élève, et avec raison, contre la disproportion qui existe entre la population de la Grande-Bretagne et le nombre des électeurs. Il demande, avec non moins de raison — quoique la chose soit difficile, à cause du respect que l'on professe en Angleterre pour le droit acquis — un remaniement des circonscriptions; mais ce que l'on comprend moins, c'est qu'il réclame le scrutin secret. En France, le scrutin secret a sa raison d'être, parce que le peuple, soumis à une hiérarchie administrative, qui touche à tous les intérêts, et à une centralisation excessive, dont l'œil embrasse les faits et gestes de tous les citoyens, trouve seulement dans le secret de son vote la sécurité pour son indépendance; mais on ne conçoit pas qu'on s'impose ce secret dans un pays tel que l'Angleterre, où les libertés, où l'immunité du citoyen est telle que l'on peut, à l'exemple de M. Beales, exciter une émeute, troubler toute une ville, et, cela fait, aller tranquillement se coucher chez soi, au lieu d'être jeté en prison.

Donc, en Angleterre, où chacun peut inscrire son opinion sur son chapeau, M. Bright demande que l'on substitue à la mâle franchise du vote le scrutin secret, c'est-à-dire le vote craintif, le vote pusillanime. Et c'est le parti radical, le parti populaire, c'est-à-dire celui qui a le moins à redouter du système actuel de vote public, qui, par la bouche de M. Bright, réclame cette substitution; n'est-ce pas là un trait caractéristique du parti? Mais, est-ce bien pour les ouvriers que M. Bright et ses partisans demandent tantôt l'extension du suffrage, tantôt le suffrage universel, et en même temps le scrutin secret? Est-ce bien, est-ce réellement pour l'avantage de la démocratie et du populaire que M. Bright et les siens dénoncent, tonnent et fulminent? Personne n'a-t-il un intérêt secret à l'agitation dont nous sommes témoins? Ces masses s'agitent-elles d'elles-mêmes ou sont-elles remuées par des mains cachées? M. Bright et ses lieutenants suivent-ils leur propre inspiration, ou sont-ils des complaisants? Les ouvriers, en cette affaire, et MM. Bright, Potter et autres, sont-ils les vrais acteurs du drame, ou plus simplement les instruments dociles d'un groupe d'ambitieux? Jusqu'à présent, ceux-ci se sont tenus dans l'ombre, se contentant de faire jouer les ressorts; ils pensent

maintenant que les temps sont mûrs et qu'ils peuvent se montrer sans danger de se compromettre. De la coulisse, ils commencent à passer sur la scène. Quels sont donc ces inspireurs cachés de la comédie ?

L'industrie et le commerce ont des proportions telles en Angleterre, que tous les ans il s'ajoute quatre ou cinq millionnaires — non en *francs*, mais en *livres sterling* — à la liste déjà si longue, dans ce pays, des possesseurs de fortunes colossales. Ils sont assez nombreux pour former dans la société anglaise une classe distincte, la classe de l'aristocratie de fortune. Elle possède des domaines immenses. Peu à peu, toutes les terres du Lancashire, une grande partie de l'Ouest-Riding du Yorkshire et d'autres provinces sont passées entre ses mains<sup>1</sup>, et ces hommes, issus la plupart des classes les plus humbles de la population, habitent les résidences seigneuriales d'antiques familles qui s'étaient enrichies par la guerre, procédé ordinaire des temps passés, et qui ont disparu du sol conquis par elles, sous l'inondation de ces nouveaux favoris de la fortune.

Mais cette classe de lords-marchands ou de lords-manufacturiers, comme on les appelle, qui n'est qu'une aristocratie d'argent, brûle d'être quelque chose de plus. Elle n'a qu'une ambition, devenue son idée fixe, celle de se mêler aux anciennes familles du pays et de partager avec elles le pouvoir politique. L'exemple de maisons telles que celle des Peel, fondée par un simple ouvrier, au lieu de lui inspirer la patience, semble plutôt la lui faire oublier. Ne jouissant, malgré son opulence, que d'une influence limitée à son entourage immédiat, cette classe, formée de gens qui ont été, en peu d'années, les artisans de leur fortune et qui sont habitués à surmonter tous les obstacles, ne peut se résoudre à laisser au temps le soin de la fondre peu à peu par des alliances de famille avec la classe gouvernante. Partis de bas — ce qui n'ôte rien à leur mérite — ceux qui la composent s'offensent d'autant plus de l'exclusion dont ils sont l'objet. Ils oublient qu'ils partagent cette espèce d'ostracisme avec des familles historiques, et des plus riches, qui n'ont pas non plus leur part directe dans les affaires publiques, dont la conduite est réellement entre les mains d'une trentaine de familles, se partageant en whigs et en tories, « la clique » dénoncée par M. Bright. Au lieu de laisser au temps, le grand maître, le soin de les faire entrer insensiblement dans le sein de la vieille aristocratie, résultat infail- lible avec le talisman qu'ils ont entre leurs mains, les nouveaux riches s'impatientent, prennent ombrage, se croient dédaignés et

<sup>1</sup> Voir dans la *Revue* l'article intitulé *les grandes Familles d'Angleterre, etc.*, t. XXXIV. (Août 1863.)

cherchent le moyen de pénétrer de vive force dans le gouvernement du pays. Ils oublient, les ingrats, que les richesses premières dont ils sont les maîtres, eux pour la plupart fils de simples artisans, elles leur ont été préparées par l'habileté consommée de l'aristocratie — de cette aristocratie qu'ils veulent renverser ! — Toutes armes leur paraissent bonnes ; et maintenant que l'agitation électorale pour l'extension du suffrage ne semble point amener le résultat désiré, ils mettent en avant le suffrage universel ! Si les tories se montrent si peu disposés à accorder aux grands centres manufacturiers et commerciaux le supplément de députés qu'ils réclament, c'est parce qu'ils savent parfaitement qu'on ne cherche point à obtenir une mesure de justice, mais une arme de guerre. Voilà à quoi se réduit l'agitation pour le suffrage universel ; tel est le secret de la comédie. Les promenades révolutionnaires, les *meetings* en plein air ou à couvert sont soudoyés par les nouveaux millionnaires, et ils commencent à ne s'en plus cacher. Vers le milieu de novembre, la classe opulente des libéraux de Manchester a tenu une conférence à l'effet d'arrêter les mesures nécessaires pour amener la retraite du cabinet tory ; une liste de souscription pour un fonds de 50,000 liv. (1,250,000 fr.) a été ouverte, et des maîtres d'établissements, aussi libéraux de fait qu'ils le sont d'opinion, ont souscrit chacun pour 1,000 liv. st. (25,000 fr.). Les journaux du parti radical donnent leurs noms.

La question de réforme électorale, comme nous l'avons dit dès le début, n'est donc, pour le parti radical, qu'un prétexte ; ce dont il s'agit pour lui, au fond, c'est d'une campagne contre l'aristocratie anglaise. Nous l'avons dit aussi, malgré tous les abus, tous les torts de l'aristocratie, la masse de la nation se sépare de M. Bright. Ses amis politiques eux-mêmes lui reprochent de ne point rendre justice au gouvernement de son pays avant 1832 et d'être ingrat envers lui pour tout ce qu'il a fait depuis lors. La nation repousse non-seulement tout projet de suffrage universel, mais toute mesure qui serait de nature à y conduire. Ce que veulent les Anglais qui s'occupent de la réforme électorale — et leur nombre est bien moins grand qu'on ne l'imagine chez nous — c'est la répression de la vénalité, une plus équitable répartition des circonscriptions, une représentation plus effective pour les intérêts commerciaux et industriels, pour ceux de la ferme et de l'atelier. Ils pensent que cela suffirait pour amener la réforme des abus que nous avons signalés, mais ils sont opposés à toutes les mesures qui auraient pour effet de transférer la prédominance politique aux classes ouvrières.

## VI

La loi électorale que les réformistes attendent, le cabinet actuel est-il moralement en position de la leur donner? C'est une question à laquelle on peut répondre diversement. « Un *bill* de réforme conservateur, dit un journal modéré, serait une monstruosité, quelque chose comme un albinos né de parents nègres. Tout le monde le regarderait avec surprise et soupçon. » La raison de cette méfiance est bien simple. La réforme électorale est un changement organique, et les tories sont les adversaires nés de tout changement organique. — Malgré ce qu'a d'anormal la présentation d'un projet de réforme électorale par les conservateurs, il est hors de doute pourtant qu'ils se préparent à cette mesure. Mais de quelle nature sera le projet de loi? Lord Derby peut certainement soumettre aux Communes et faire adopter par son parti un projet de loi moins libéral que le *bill* Russell-Gladstone; mais à quoi aboutirait ce résultat? Pas même à une trêve. D'autre part, peut-il présenter un bon projet de réforme, c'est-à-dire un projet réellement libéral, un projet qui augmente le nombre des électeurs se mouvant en dehors de l'influence aristocratique? Il n'est pas dans l'habitude des partis de signer leur déchéance, et l'on serait mal fondé à espérer que lord Derby déroge à cette habitude. La situation des conservateurs n'est donc pas sans difficulté. Elle l'est d'autant moins que si, contrairement à toute attente, ils parvenaient à présenter un plan dans des conditions satisfaisantes, ce plan ne laisserait pas que d'exciter la méfiance. Les tories sont donc placés dans une position assez scabreuse; mais la faute en est bien moins à eux-mêmes qu'à l'inconséquence des whigs.

Dans une séance des Communes du mois de janvier dernier, lord J. Russell déclarait qu'il suivrait la fortune de son projet de loi et se retirerait du cabinet s'il venait à être rejeté. La conjecture s'est réalisée en tous points; mais le chef du cabinet whig a-t-il tenu en cette occasion une conduite politique sage et irréprochable? Ne convenait-il pas mieux de dissoudre les Communes et d'en appeler aux électeurs? Cette ligne lui semblait toute tracée d'avance, et le public s'attendait non à la retraite du cabinet, mais à une dissolution du Parlement. Si lord Russell n'a point adopté ce parti, c'est ou bien en prévision que les électeurs lui renverraient les mêmes députés et que la lutte serait à recommencer, ou bien par considération des dépenses que des élections générales infligeraient aux candidats.



M. Bright a prétendu que telle était la raison véritable qui avait fait reculer le cabinet whig devant l'adoption de cette mesure. On ne saurait trop regretter que lord Russell se soit laissé influencer par de telles considérations : la plupart des députés qui ont voté contre son projet avaient promis solennellement sur les *hustings* d'appuyer la réforme électorale, et c'eût été le moins que, pour avoir manqué à leur parole, ils eussent eu à payer la peine de leur faute. Mais se seraient-ils vu renouveler leur mandat? Dans un cas comme dans l'autre, il est permis de regarder comme une erreur politique la conduite que les wighs ont tenue, et il ne faudrait pas trop s'étonner si les Tories, fidèles à leur habile tactique, finissaient par se donner l'honneur de faire passer un projet de loi de réforme acceptable par toutes les nuances modérées. Les ministres auront probablement grand'peine à décider leurs partisans ordinaires à admettre des concessions suffisantes; mais il'est encore plus probable que le plaisir de priver les libéraux du succès qu'ils s'étaient promis aura raison de ces résistances. Il n'y aurait rien de surprenant que les Tories essayassent de se rendre populaires par un coup d'audace. Cette tactique leur est habituelle et conforme aux traditions politiques du parti. Avec le moins de bonnes chances en apparence, ils ont presque toujours réussi à faire adopter les mesures qui semblaient dirigées contre eux. Pendant dix-neuf ans, les libéraux se sont efforcés de faire accepter le projet de loi d'émancipation des catholiques, et ce sont les Tories, leurs opposants obstinés, qui ont eu l'honneur de son adoption. Ils ont eu l'honneur, sir Robert Peel à leur tête, de faire adopter la législation concernant les céréales, législation dirigée contre leurs intérêts les plus chers; et ils auraient eu pareillement l'honneur de faire passer, en 1832, le projet de loi de réforme, sans l'entêtement irréfléchi d'un petit groupe de leur parti. Il n'est donc pas sûr qu'ils ne veuillent point obtenir une revanche de l'échec que leur habile tactique éprouva à cette époque, par un coup de maître en 1867.

L'éventualité de ce succès cause dès à présent une assez vive irritation dans le camp radical. On y qualifie cette manière d'agir de souverainement malhonnête; on y proclame qu'un parti qui déteste et craint la démocratie ne peut rien faire pour elle, si ce n'est par crainte, et que toutes ses concessions doivent être tenues pour suspectes. Les Tories présenteront un fruit d'une belle apparence, mais dans ce fruit ils auront introduit le ver rongeur. On comprend un Coriolan qui abandonne son pays plutôt que de faire cause commune avec la démocratie; mais on ne comprend pas un Derby qui, après l'avoir combattue, prétend tout à coup reconnaître ses droits et lui abandonner une partie du pouvoir.

Le chef des tories n'ira certainement pas jusque-là, les radicaux peuvent en être assurés ; mais ce qu'ils craignent, ce ne sont pas des concessions, aussi « honteuses, » — selon leur dire, — pour ceux qui les recevraient que pour celui qui les ferait, c'est une alliance des conservateurs libéraux et des libéraux conservateurs avec les tories purs et l'adoption d'un projet de loi qui, satisfaisant les aspirations les plus raisonnables du peuple anglais, mettrait virtuellement un terme aux agitations de la rue. La portion restreinte du peuple anglais qui s'intéresse à la réforme électorale est d'opinion très modérée en matière de politique intérieure, et ne se préoccupe de cette réforme que comme d'un moyen d'améliorer l'administration. Ce qu'elle désire, c'est une participation plus large de la nation à la direction de ses affaires, une représentation plus vraie, plus réelle, qui, dégagée des liens trop étroits qu'elle a avec un passé éloigné, soit plus d'accord avec la situation économique de l'Angleterre actuelle. Ce qu'elle désire aussi, c'est qu'on mette fin aux abus, restes d'un ordre de choses suranné, que l'on peut reprocher à l'aristocratie foncière bien plus justement que ses prétendus privilèges. Mais cette partie de la nation ne demande point le renversement de l'aristocratie. Elle connaît ses vertus et ses vices, ses bonnes et ses mauvaises qualités, et c'est parce qu'elle les connaît bien qu'elle entend la conserver. Elle veut rester fidèle à ce groupe, qui, pendant des siècles, lui a donné des preuves répétées d'intelligence et d'esprit politique, qui a su l'enrichir et la rendre puissante sans jamais attenter à sa liberté, qui, en toutes circonstances, a tenu plus qu'il n'a promis, qui depuis trente ans a su, par son habileté, tripler la fortune du pays. La nation sait que, quelle que soit la fraction de ce groupe qui arrive au pouvoir, whig ou tory, elle y arrive accompagnée de la liberté et d'un sens profond des affaires. Telle est la pensée de la partie éclairée du peuple anglais qui se préoccupe de la réforme électorale. C'est ainsi qu'elle entend le progrès et prétend faire la part à l'élément démocratique. Rien ne répugne plus à son esprit que les procédés violents et révolutionnaires.

A côté de cette portion du peuple anglais, la minorité bruyante des radicaux pousse le cri de guerre contre l'aristocratie, qu'elle accuse d'oppression et voudrait annihiler. Promettant le redressement de tous les griefs, le règne de la justice, l'âge d'or aux pauvres, elle vise à faire des masses crédules un levier pour transporter le monopole du pouvoir des mains qui ont fait leurs preuves pendant des siècles à des mains entièrement novices. Le premier parti se contente de quelques modifications à la législation électorale ; le second réclame aujourd'hui le suffrage universel. La nation, spectatrice passive du débat, n'est point de cœur avec ce parti. Elle ne veut point

de mesures radicales. Encore moins veut-elle du suffrage universel. Sur ce point, il y a unanimité. L'aristocratie, la grande et la petite bourgeoisie, la banque, le commerce, la boutique, l'atelier, tout le monde est d'accord pour repousser le suffrage universel. On n'a pas assez de sarcasmes pour cette prétendue panacée, aux mérites de laquelle on n'est pas précisément converti par le spectacle qu'il donne ailleurs. Les ouvriers mêmes, grâce à leur gros bon sens, l'estiment à sa juste valeur, et le prennent beaucoup moins au sérieux qu'on ne paraît le croire sur le continent.

Pourquoi, disent les Anglais, dans quel but le suffrage universel ? Nous donnerait-il plus de liberté, plus d'opulence, plus de marchés extérieurs, plus de colonies ? En fait de liberté, n'en avons-nous pas assez, et est-il possible même d'en avoir davantage ? Nous avons la liberté de la presse la plus étendue, la liberté d'exprimer notre opinion sur toutes choses, sous toutes les formes, la liberté de réunion, et en nombre illimité, la liberté de nommer nos maires et nos conseils municipaux, la liberté de citer nos fonctionnaires par devant les tribunaux, aussi facilement que le premier venu ; nous avons la liberté de faire, dans la limite du droit humain, tout ce qui peut nous être utile ou agréable, sans avoir la moindre formalité à remplir, sans autorisation préalable, et sans être soumis à la moindre surveillance. La politique étant du domaine commun, la liberté du citoyen anglais est si grande, qu'il peut, sur un programme dressé en vue du bien public, promener ou rassembler 100,000 hommes autour de lui dans les rues et sur les places d'une ville, sans avoir à craindre d'être emprisonné pendant le jour, ni arraché de son lit au milieu de la nuit. Que peut-on souhaiter de plus ? disent-ils. A quoi donc peut nous servir le suffrage universel que réclame maintenant M. Bright ? Avec le suffrage universel, aurions-nous encore tout cela ? C'est douteux ; en revanche, au lieu d'une aristocratie, qui, sans compromettre sa dignité, sait descendre jusqu'aux plus humbles d'entre nous, au lieu d'employés qui se considèrent comme les serviteurs du public, nous aurions un corps, une hiérarchie de fonctionnaires à la façon de ceux du continent, hautains, maussades, cassants, et qui, en toutes circonstances s'envelopperaient de cette solennité creuse, de cette importance ridicule qu'on rencontre quelquefois ailleurs qu'en Angleterre. Nous n'aimons pas les grands airs ni les grandes phrases ; s'il faut qu'un peuple ait des maîtres, nous préférons ceux que nous avons. Avec le suffrage universel s'accomplirait bientôt ce travail de *pulvérisation* dont nous avons entendu parler, et nous nous soucions médiocrement d'être broyés et convertis en grains de sable, d'échanger contre un droit de suffrage inutile nos libertés nécessaires, notre initiative individuelle,

tout ce qui constitue notre force et notre supériorité. Tel est le langage que tiennent les gens de toutes les conditions, riches et pauvres, conservateurs et libéraux. La pensée de vivre sous un régime démocratique leur inspire une horreur invincible. Pour le peuple anglais, « démocratie » signifie révolutions incessantes, guerre civile, changement de constitutions tous les vingt ans, gouvernement militaire, règne de l'ignorance et de la mauvaise foi. Nous ne prétendons pas que les Anglais aient raison en tous points : nous ne faisons ici que reproduire leurs sentiments sans prendre à tâche de les juger. Nous ferions de vains efforts pour persuader à nos voisins qu'ils se trompent. Rien ne leur ôtera de l'esprit que l'état démocratique tel qu'il existe en quelques pays engendre une corruption bien plus grande et bien plus dangereuse que celle dont ils se plaignent aujourd'hui.

Voilà quinze ans qu'il s'agit, en Angleterre, d'une nouvelle législation électorale, et tous les partis, suffisamment éclairés par les débats nombreux auxquels a donné lieu cette question, sont d'accord maintenant pour y mettre fin. Ils entendent la régler si bien qu'on ne puisse même prévoir l'époque où, par suite de l'accroissement de la richesse et de la population ainsi que du progrès des masses, elle reviendra de nouveau sur le tapis.

Dans quelques mois, le cabinet Derby-Disraeli présentera un projet de loi qui se rapprochera fort du *bill* si inconsidérément rejeté en juin dernier, et probablement ce bill sera accepté sans difficulté. Ainsi se trouvera résolue cette question laborieuse, dont le caractère compliqué aura mis à l'épreuve la patience des hommes d'Etat anglais les plus habiles, mais qui n'eut jamais pour la nation, la couleur ni la portée révolutionnaire que plusieurs de nos publicistes, jugeant de l'Angleterre par la France, se sont complu à lui prêter. Nombre de gens qui, chez nous, s'intéressent à cette question, et qui, dans leur passion pour le progrès comme ils l'entendent, comptaient sur l'introduction du suffrage universel chez nos voisins, seront donc déçus dans leurs prévisions. Rien de plus dissemblable, comme esprit politique, que l'Anglais et le Français. En France, on ne recule pas devant une révolution pour faire triompher un point de logique ; en Angleterre, on ajuste tous les différends par des compromis.

JUSTIN AMÉRO.

---

---

L A

# DERNIÈRE CHANSON

SCÈNES DU MACONNAIS

---

DEUXIÈME PARTIE<sup>1</sup>

X

De toutes les douleurs, les plus profondes sont celles qui vivent de silence. Pierre avait une de ces âmes fières qui gardent le secret de leurs émotions. Bien qu'il aimât son père, il ne lui confia pas ce qui avait motivé son retour auprès de lui. Claude Gérard savait tout d'ailleurs. Les femmes d'Uchizy, qui vont au marché à Tournus tous les samedis, lui avaient conté les mésaventures amoureuses de son fils ; aussi avait-il occupé fortement Pierre, afin de le distraire de ses chagrins. Claude Gérard les comprenait d'autant mieux qu'il en avait éprouvé de semblables ; car, trente ans auparavant, il avait dû quitter Uchizy, après s'être marié contre le gré de sa famille. Devenu veuf de bonne heure, il n'était pas retourné dans son pays, de peur de réveiller des animosités assoupies ; mais il tenait tellement au sol natal, qu'il avait voulu que Pierre y passât sa jeunesse et s'y choisît une femme. Par une fatalité singulière, son fils s'était heurté à un obstacle plus invincible que celui

<sup>1</sup> Voir 2<sup>e</sup> série, t. LIV, p. 512 (livr. du 15 décembre 1866).

qu'il avait brisé lui-même autrefois ; car la mère de Pierre était pauvre, tandis que Marie Montaud était séparée par sa fortune de celui qu'elle aimait. Claude Gérard espéra que le mariage de la jeune fille rendrait peu à peu la raison à son fils, et il traita celui-ci, non pas en malade qu'on dorlote, mais en homme qu'on estime et sur le bon sens duquel on compte.

Pierre fut sensible à cet éloge muet, et il chercha à le mériter. Il monta son métier et se rompit de travail et de fatigues sans parvenir à épuiser l'énergie de sa douleur. Des nuits sans repos succédaient à ses journées laborieuses. Le samedi, les commères d'Uchizy, qui vinrent apporter du fil chez Claude Gérard, eurent peine à reconnaître le beau Pierre, le gai tisserand. Une des plus jeunes, qu'il n'avait jamais invitée au bal et qui lui en gardait rancune, dit à ses compagnes de se hâter, afin d'aller faire des achats de toilette avec elle pour *la dernière chanson* du soir, et elle eut le malin plaisir de voir s'altérer la figure de Pierre.

Dès que le soir fut venu, Pierre suivit de la pensée tous les incidents de la fête qui se célébrait à Uchizy. Il en devinait tous les détails : la joie orgueilleuse des parents, la morgue du fiancé, la résignation de Marie. Il ne l'accusait pas, cette fille courageuse qui s'était promise à lui dans un élan généreux ; il avait une trop grande idée du devoir pour blâmer son obéissance. Il ne maudissait ni Jacques Montaud ni le sort, et il ne se révoltait pas contre un événement auquel il avait contribué en rendant à Marie la parole engagée ; mais il sentait avec déchirement la solitude de sa vie, et il souffrait encore plus des douleurs de la jeune fille sacrifiée que des siennes propres.

Claude Gérard comprit que son fils était dans un de ces moments où les malheureux ont besoin de solitude. Il se retira de bonne heure, ainsi que sa vieille sœur. De sa chambre, il l'entendit se promener dans la salle basse, puis s'arrêter de temps en temps, puis encore compter tout haut les heures que la vieille horloge sonnait après l'horloge de l'Abbaye. Enfin, le sommeil gagna Claude Gérard, et Pierre continua sa triste veillée.

Malgré sa droiture d'intentions, il était trop jeune pour ne pas avoir des mouvements de regret ; mais il en rougissait bientôt, et s'applaudissait d'avoir préféré son malheur à celui de Marie. Etouffant dans cet atelier fermé, il voulut respirer le grand air et marcher un peu pour calmer la fièvre qui battait ses tempes brûlantes : il ouvrit doucement les volets de la porte ; mais comme il sortait de l'arcade sombre qui surplombait le rez-de-chaussée de la maison, une forme légère passa près de lui, le frôla, tressaillit et se jeta dans ses bras. Il ne put retenir un cri : c'était Marie !

Pierre saisit la jeune fille par une étreinte aussi étroite qu'est celle d'un noyé s'attachant à son sauveur ; il l'emporta par un mouvement sauvage dans sa rapidité instinctive, courut la déposer dans la salle et referma les volets avec hâte ; puis il vint se jeter aux pieds de Marie, éperdue de frayeur, de honte et de fatigue. Pour la première fois, tout son cœur déborda en paroles ravies, entrecoupées par les spasmes du saisissement et par des larmes délicieuses. Elle ne répondait rien à cette effusion qui la payait de ses sacrifices, mais elle en jouissait dans une sorte d'angoisse voluptueuse, et, s'exaltant peu à peu au souffle ému de cette passion, elle ne comprit plus ses incertitudes passées, ni ces remords qui l'avaient jetée à miroute sur un revers de fossé, où elle était restée presque évanouie une grande heure. Elle se sentait tout amour, et ses joues pâlies se teintaient de rose ; une flamme chaste, mais ardente, montait à ses yeux, et ce fut avec abandon qu'elle dit à Pierre comment elle s'était engagée à lui pour toujours.

Au lieu de la remercier avec transport, comme elle s'y attendait, le jeune homme baissa la tête et abandonna sa main. Jusqu'alors, il avait seulement compris qu'elle était près de lui, sans chercher dans sa surprise la cause de ce miracle heureux. Le récit de la jeune fille le rappela à la réalité, et la réalité était cruelle et même terrible dans sa douceur. Inquiète de ce silence, Marie lui demanda si elle avait trop compté sur son amour et si elle était importune.

« Je n'ai pas le droit de te répéter que je t'aime, lui dit-il avec effort, avant que mon père ne me l'ait permis.

— Pierre, murmura Marie en cachant sa figure sur l'épaule de son amant, j'ai peur de lui.... et de toi. Ne prends pas cet air sévère. Ce n'est pas ainsi que tu dois parler à une pauvre fille qui n'a plus que toi au monde.

— Aller chercher mon père pour qu'il vienne juger notre position, c'est t'aimer plus que tu ne crois, » répondit Pierre, qui quitta la jeune fille après lui avoir dit encore quelques paroles tendres, mais contraintes.

Livrée à elle-même, Marie sentit renaître ses appréhensions. Elle ne douta pas de l'amour de Pierre, mais elle craignit les remontrances de Claude Gérard ; aussi, dès que la porte se rouvrit, elle cacha sa figure dans ses deux mains et s'inclina comme une coupable devant son juge. Claude Gérard, attendri par cette timidité, se baissa, donna à ces deux mains tremblantes un baiser paternel, et le voile qui cachait le visage de Marie tomba de lui-même à cette caresse inattendue.

« Tu es la bien reçue ici, ma brave fille, lui dit le vieillard, et je te remercie d'avoir une si vaillante amitié pour mon Pierre. Tu es

une intrépide, comme on dit à Uchizy. En retour de mon affection pour toi, veux-tu me donner un peu de confiance ?

— Je me fie à vous tout à fait, vous le voyez bien, répondit Marie, qui s' alarma de trouver Pierre très pâle depuis son retour avec son père.

— Eh bien, reprit celui-ci, tu ne m'en voudras pas si je t'affirme que tu as agi à la légère en désobéissant à ton père. Vois-tu, mon enfant, je ne dis pas cela parce que j'ai à soutenir mes droits et ma cause ; mais on ne peut pas plus être heureux en se séparant de sa famille qu'on ne peut faire reverdir le chanvre arraché. Ce n'est pas possible. Je veux donc te réconcilier avec tes parents. Ne pense pas que la fierté nous pousse, mon fils et moi, à refuser les sacrifices que tu nous fais d'un si grand cœur. Si tu avais un père dénaturé et malin comme il y en a trop malheureusement, je te commanderais de rester ici, quand même je devrais être accusé d'avarice et d'ambition.

— Vous me chassez ! Il faut donc que je me jette dans la Saône ! s'écria Marie.

— Te chasser, pauvreté chère enfant, Dieu m'en garde ! Je voudrais avoir un château pour te bien recevoir, car les filles riches sont délicates ; mais, telle qu'elle est, ma maison est toute à ton service. Je veux seulement faire ta soumission à Jacques Montaud, et obtenir de bonne grâce, si je le peux, ce que tu as voulu arracher par force. Je veux enfin tâcher que tout ceci soit réparé avant d'être connu des méchantes langues.

— Et si mon père ne consent à rien ?

— Alors, ma fille, tout sera à toi ici, nos cœurs, nos bras, notre maison, notre petit avoir.

— Et s'il veut reprendre Marie, est-ce qu'on la lui rendra ? demanda Pierre d'une voix sourde, presque menaçante.

— Dans ce cas, dit Claude Gérard avec autorité, elle devra rentrer chez son père.

— Jamais, dit-elle, ne crains rien, Pierre, jamais je ne te quitterai.

— Ma fille, dit Claude Gérard, tu juges selon ta rancune, et toi, Pierre, tu ne penses qu'à ton bonheur. Vous êtes tous les deux mes enfants et vous me rendez l'obéissance que vous me devez. Fils, tu vas partir à l'instant pour Uchizy. Tu arriveras au petit jour chez les Rousseau. Ce sont nos parents et ils nous obligeront volontiers. Prie Rousseau de dire sans affectation que tu es arrivé hier samedi chez lui pour traiter d'un travail pressé qu'il veut te faire faire. Enfin tâche que tout le monde puisse croire que tu étais à Uchizy pendant *la dernière chanson*, et que, par conséquent, ce n'est pas



avec toi que Marie a pu partir. Je me rendrai, de mon côté, à Uchizy, par les sentiers des vignes, pour ne rencontrer personne, et je serai de bonne heure chez le père Montaud. Quant à toi, Marie, ma sœur te prépare un lit. Tu vas te reposer en comptant sur notre amitié.

## XI

Tout en marchant vers le Pilon, vers six heures du matin, Claude Gérard songeait à la démarche difficile qu'il allait tenter. Pour ce caractère rigide comme une ligne droite, voir la conduite à suivre et l'embrasser sans retour, c'était tout un. Le monde est plein de ces natures que le travail manuel sauve des incertitudes de la rêverie ; engourdies dans leurs occupations journalières, elles retrouvent dans les circonstances critiques l'intégrité d'un bon sens que rien n'a faussé. La tâche que Claude Gérard avait entreprise était difficile et de plus habiles que lui auraient craint de se mesurer avec Jacques Montaud, mais il puisait de l'assurance dans son désintéressement. Il se sentait l'âme satisfaite d'aller porter une joie fort inattendue dans cette maison désolée et ce fut sans hésitation qu'il entra dans la maison du Pilon. N'apercevant personne dans la cour, il la traversa, monta les quatre degrés de pierre rose, ouvrit la porte d'entrée et cria en frappant de son bâton contre les dalles :

« Y a-t-il quelqu'un ? »

Les deux chamballères accoururent éfarées, chacune de son côté, poussèrent une exclamation en le voyant et disparurent sans lui adresser la parole. Claude Gérard, peu déconcerté, ôta son chapeau, et entra dans la cuisine, où il trouva la Reine Jardy entourée des chamballères qui lui annonçaient avec un copieux verbiage la visite du père Gérard. La Reine Jardy, dont les yeux étaient rouges et gonflés, resta un moment sans rien dire, tant elle fut saisie de la hardiesse du bonhomme, puis, comme il la regardait d'un air qui semblait compatir à sa peine, elle se leva et lui dit en mots entrecoupés :

« Ah ! c'est vous, c'est vous, père Gérard ! » puis elle recommença à pleurer.

Claude Gérard, la voyant si troublée, renvoya les chamballères qui ouvraient déjà des yeux trop curieux, puis il dit à la Reine Jardy qu'il venait tout réparer ; mais elle secoua la tête et lui conseilla de s'en retourner sans attendre Jacques, qui, dès le point du

jour, avait fait atteler et s'en était allé à Lugny et à Saint-Oyen, où il croyait Marie réfugiée chez des parents.

« Pour moi, ajouta la mère affligée, j'ai deviné tout de suite où Marie était allée, mais je n'ai rien dit à Jacques, parce qu'il aurait pu la tuer dans le premier moment. Ainsi, sauvez-vous, donnez-vous garde de l'attendre; il a déjà fait un bruit, un ravage terribles; il croirait que vous venez le braver et toute sa malice se tournerait sur vous.

— Je ne partirai pas, madame Montaud, répondit Claude. Si je me cachais, il pourrait croire que ce coup a été monté par mon fils et par moi. Un homme a beau être en colère, il ne peut regimber contre de bonnes raisons et les honnêtes gens finissent toujours par s'entendre.

— Il ne vous laissera seulement pas parler. Songez donc au tort que nous a fait cette fille ingrate. Joseph Bléré est parti dans la nuit, en jurant qu'il n'oublierait jamais cet affront. Il nous veut mal de mort.

— Mais, dans le pays, sait-on quelque chose?

— Pas encore. Jacques a eu l'esprit de dire que Marie s'était sentie tout à coup malade au bal, mais alors il croyait qu'elle était chez sa marraine ou chez son oncle. Quand il saura que.... Ah! mon Dieu! le voilà, j'entends le char-à-bancs. Sauvez-vous par le jardin, père Gérard, sauvez-vous!

— Calmez-vous donc, ma pauvre dame Montaud, » dit le vieillard, qui au lieu de perdre courage, alla sur le perron à la rencontre de Jacques Montaud.

Jacques arrivait au grand trot de son cheval, qui hennissait sous les coups de fouet pleuvant sur sa croupe en sueur. Forcé à la contrainte dans les visites qu'il venait de faire, il s'était vengé de l'insuccès de ses démarches en brutalités sur la malheureuse bête, que ce traitement irritait, car, d'habitude, elle était traitée avec la douceur que les propriétaires campagnards observent envers leurs chevaux. Jacques avait les yeux injectés, la figure d'un rouge brun, les lèvres violacées par la fraîcheur du matin. Par une maladresse étonnante, quand la voiture entra dans la cour, il tira si fort les rênes que le cheval coupant trop en biais près de la grange, fit heurter les roues contre une énorme pierre, et le char-à-bancs fit un bond avec grand bruit. Effrayé, le cheval se cabra, mais d'une main sèche, Jacques lui coupa la bouche en tirant sur le mors et lui cingla les flancs d'une volée de coups de fouet qui sillonna son pelage de marques sanglantes. Puis, comme ce traitement affola le cheval qui se leva presque droit sur ses pieds de derrière, Jacques sauta par terre. Le cheval s'enfuit égaré de peur à travers la cour en enlevant

comme une plume le char-à-bancs, qui se heurtait de tous côtés. Jacques s'élançait à sa poursuite, au risque de se faire blesser ou tuer, lorsque Claude Gérard l'arrêta par le bras. A la vue du vieillard, la face rouge de Jacques devint blême ; la sueur de son front se glaça, puis d'une voix rauque, il somma Claude Gérard de sortir à l'instant de sa maison, sous peine d'être châtié aussi cruellement que le cheval.

« On ne traite pas les chrétiens comme les bêtes, dit le vieillard, et on ne renvoie pas les gens qui viennent rendre des services.

— Ah ! je te l'... s'écria Jacques, qui laissa tomber de ses lèvres un flot d'injures et d'insultes. Claude Gérard écouta ces menaces sans en paraître ému, puis il profita d'un moment où Jacques perdait haleine, suffoqué par la rage, et il lui dit tranquillement :

— Prenez donc la peine de m'éconter, Jacques Montaud. Si je ne viens pas chez vous pour vous braver, je n'y viens pas non plus pour supporter vos malices, mais pour vous aider de mon pouvoir à arranger cette malheureuse affaire.

— Ah ! dit Jacques en croisant ses bras sur sa poitrine, maintenant que vous avez la fille, vous venez chercher la dot. Je ne vous dispute pas ce que vous m'avez volé de mon bien, gardez-le, je ne suis point curieux de le reprendre, mais vous n'aurez jamais un sou de moi. J'ai des neveux, j'ai trois filleuls.

— Nous ne nous soucions pas du tout de votre argent, Jacques Montaud. Je viens vous dire que, si vous me promettez d'être doux avec votre fille, je vous la ramènerai ce soir. Personne ne sait qu'elle est à Tournus, mon fils est revenu cette nuit, par mon ordre, chez Rousseau, et tout Uchizy le verra aujourd'hui à la messe et au bal. J'ai recommandé à Marie de ne pas se montrer ; on ne soupçonnera donc rien, puisque vous la ramènerez, si vous le voulez, dans votre voiture à la nuit tombée. Quant au secret, vous pouvez vous fier à deux hommes qui n'ont pas voulu garder votre fille contre votre volonté. »

Jacques Montaud cria encore longtemps qu'il ne voulait pas recevoir cette fille hardie, insolente, sans honneur ; mais, au fond, il sentait tomber sa colère devant la bonne foi de Claude Gérard. Ce n'est pas qu'il lui sût gré de sa démarche ; elle ne lui paraissait inspirée que par la crainte de se faire de grands ennemis ; mais à la pensée que tout pouvait se réparer, sa fureur se calma et se réduisit peu à peu à une brusquerie hautaine. Il congédia Claude Gérard, en

\* *Quos ego*, familier aux gens d'Uchizy et qui, selon la manière dont il est prononcé exprime la plus violente colère ou la gronderie inoffensive, ou même une plaisanterie voilée sous une menace.

lui promettant d'être à Tournus à minuit et de ménager un peu les reproches à sa fille.

Le bonhomme alla chez Rousseau, où Pierre l'attendait, et ce fut seulement alors que sa force d'âme fut mise à l'épreuve. Le désespoir de Pierre fit ce que n'avait pu faire la colère de Jacques Montaud. Le vieux père pleura à la vue du désespoir de son fils. Ce n'était plus la sombre résignation de la veille, mais une angoisse déchirante, causée par les cruelles alternatives d'un bonheur aussitôt arraché qu'entrevu. Pierre sentait que Marie l'accuserait de froideur et peut-être même de calcul. L'idée de son mépris le dévorait. Le jour passa bien lentement au gré de ces deux hommes, dont la famille Rousseau respecta la douleur. Retirés dans un coin du jardin, ils s'accusaient, Pierre, de sa trop grande déférence aux conseils de son père, et le père, de sa trop grande droiture, car le malheur apporte le doute dans les âmes les plus vertueuses.

A six heures du soir, comme les Gérard allaient prendre congé des Rousseau, un cousin de Jacques Montaud entra d'un air arrogant et tendit au bonhomme les papiers nécessaires au mariage de Marie : son acte de naissance, le consentement de ses parents. Rien n'y manquait. Comme Claude Gérard, surpris de ce changement si brusque, en demandait l'explication, le cousin lui dit qu'il n'avait pas de compte à lui rendre, mais un ordre à lui donner. Cet ordre était de faire célébrer le mariage dans le plus bref délai légal et de porter à Marie la défense de revenir jamais à Uchizy voir une famille qui la reniait. Pierre, tremblant à la fois de colère et de joie, éprouvait en même temps le désir contraire d'embrasser ce porteur de bonnes nouvelles et de le châtier pour son manque de respect envers Claude Gérard ; mais, sa commission faite, l'envoyé de Jacques Montaud sortit comme il était entré, en frappant les portes, en ouragan.

Le chemin d'Uchizy à Tournus parut très long à Pierre, et toutes les conjectures de Claude Gérard ne purent lui faire comprendre la conduite de Jacques Montaud. Il en devina presque le motif en trouvant assises, devant la porte de sa maison, sa vieille sœur et la jeune fille. Comme il grondait celle-ci de s'être montrée en public malgré sa défense, elle lui dit, après l'avoir embrassé :

« C'était le seul moyen de rester avec vous, malgré vous. Joseph Bléré a passé trois fois ce matin, vers neuf heures ; je l'ai regardé d'un tel air, qu'il n'a pas osé m'aborder, comme il en avait bonne envie. Je pense qu'il se sera dépêché de retourner à Uchizy y annoncer à mon père où je suis. Vous avez fait ce que vous deviez en allant présenter ma soumission à mes parents ; de mon côté, j'ai tenu

mes promesses à Pierre. Avant de me gronder, regardez donc votre fils. »

Pierre rayonnait de joie. Marie souriait du succès de son coup de tête. Seul, le vieillard resta pensif, mais les deux amoureux, enivrés d'espérance, bercèrent ses soucis de mille rêves de bonheur.

## XII

Les jours suivants, la réflexion vint modifier les airs de triomphe que Marie avait laissé éclater. En véritable enfant, elle n'avait rien ménagé pour vaincre et n'avait, par conséquent, pas calculé ce que lui coûterait sa victoire. Quelque pitié qu'eût Claude Gérard pour son fragile bonheur, il dut cependant lui apprendre à quelles dures conditions était achetée sa liberté. L'orgueil froissé fut le premier sentiment que les défenses de Jacques Montaud inspirèrent à sa fille. En cela, elle se montrait de son sang, et sa fermeté fut telle, que le bonhomme craignit un instant que sa belle-fille n'eût plus de passion que de cœur, plus d'emportement que d'affection. Il se trompait en cela, et les nuits agitées que passait la jeune fille payaient le calme des journées qu'elle employait à s'initier aux détails du ménage et à apprendre les différentes opérations par lesquelles les femmes des tisserands se rendent utiles au métier de leur mari. Claude Gérard eut beau lui dire que sa vieille sœur suffirait, comme par le passé, à ces travaux et que d'ailleurs, sans être riches, ils avaient assez d'aisance pour que la femme de Pierre ne fit que tenir le ménage, Marie voulut absolument mettre la main au travail.

Afin d'éloigner Pierre pendant les onze jours nécessaires aux publications de mariage, Claude Gérard l'envoya à Lyon pour acheter un trousseau à sa fiancée; mais, trois jours avant le mariage, un granger du Piloni apporta sur sa carriole toute la garde-robe de Marie, que sa mère lui envoyait, afin, avait-elle dit, de ne conserver aucun souvenir d'une fille perverse. Par une fierté que beaucoup de personnes trouvèrent exagérée, Pierre reconnut à sa femme, dans le contrat de mariage, la moitié des biens qu'il apportait, c'est-à-dire six mille francs, car le père Gérard donna tout ce qu'il possédait à son fils, en lui laissant désormais le gouvernement de la maison. Le mariage, auquel assistèrent Rousseau et sa femme, se fit à l'église de la Madeleine. Comme l'histoire des amours de Pierre et de Marie s'était répandue dans Tournus, il y eut foule dans la vieille église et sous le porche. Malgré l'assurance que lui donnaient son amour et la fermeté de son caractère, Marie crut que tous ces étrangers étaient

venus par curiosité, pour voir cette mariée répudiée par sa famille. Elle ne songea, pendant la messe, qu'à ce qu'on devait penser d'elle, et comme le prêtre qui officiait n'adressa pas la moindre allocution aux épousés, elle se dit que son mariage serait fatalement malheureux, étant béni par le Ciel comme à regret, étant signalé dans le monde comme une monstruosité. Son orgueil lui fit refouler les larmes qui s'échappaient malgré elle de ses yeux, et si elle tint sa tête droite au sortir de l'église, ce fut par un grand effort sur elle-même. La vieille sœur de Claude Gérard s'occupant des soins du repas, elle dut en faire les honneurs aux quelques invités qui prirent place à ce modeste festin de noces ; elle remplit son rôle de maîtresse de maison avec simplicité, de manière à satisfaire tout le monde ; mais lorsque tous ces étrangers furent partis et qu'elle dut s'acheminer toute seule vers cette chambre nuptiale que Pierre avait disposée avec tant d'amour, tout ce faux courage tomba. Entre ces deux hommes, elle eut peur de sa solitude, et si elle n'eût pas été surveillée par l'œil attendri de son mari, elle eût peut-être été tentée de s'enfuir à Uchizy et de se réfugier dans les bras de la Reine Jardy. Elle sentit, à cette heure délicate, cette répulsion secrète que les jeunes filles éprouvent pour cette initiation aux mystères de l'intimité. Elle ne vit plus, dans son mari, que son maître, et il lui sembla que l'absence seule de sa mère causait l'instinctive frayeur qu'elle éprouvait. Aussi, lorsque Pierre l'eut conduite et laissée seule dans la chambre bleue et blanche du premier étage, au lieu de défaire sa toilette ou de commencer, comme le font tant de jeunes mariées, une prière interminable, Marie se laissa tomber sur une chaise et pleura amèrement. Lorsque, après une heure d'attente discrète, Pierre se décida à entrer dans la chambre, il trouva, à la place de sa belle Marie, dont l'amour dévoué lui promettait tant d'ardeur, une pauvre enfant presque pâmée de douleur et de sanglots. Le nouvel époux se fit frère et soigna Marie avec sollicitude. Il devina la cause de ses appréhensions dans le frisson qu'elle ne put réprimer lorsqu'il la prit dans ses bras pour la prier d'avouer le motif d'un si vif chagrin ; alors, il la rassura doucement et il sut lui inspirer assez de confiance pour qu'elle essayât de dormir sous ses yeux. Lorsqu'elle se fut assoupie, Pierre chercha à s'expliquer pourquoi cette émotion avait suivi de si près le calme dont elle avait fait preuve dans la journée. Ne pouvant comprendre toutes les délicatesses des âmes féminines, il attribua cet accès de larmes à un regret pour le passé, et lui aussi, il but sa goutte de fiel. Ce jour, qui aurait dû commencer et finir si heureusement entre ces deux êtres qui s'adoraient, fut semé, pour eux, de tristesses d'autant plus amères qu'elles ne pouvaient s'épancher.

Si Claude Gérard saisit le lendemain une nuance de gêne entre les nouveaux mariés, au bout de quelques jours, la maison retentissait de rires, de charmantes querelles appelant le baiser, enfin des sublimes enfantillages de l'amour heureux. Pierre était fou de joie ; quant à Marie, elle se montrait plus discrète, mais il entraînait une secrète reconnaissance dans les soins qu'elle prodiguait à son beau-père.

L'hiver passa rapidement. Les longues veillées dans l'atelier étaient charmées par les chansons de Pierre, par les contes que faisait son père en montant sa pièce de toile, tandis que Marie défaisait des trames ou cousait à côté de la vieille tante. Active comme toutes les filles riches, Marie ne perdait pas un instant, et il n'était bruit dans Tournus que de la beauté, de la modestie, des vertus de la jeune *Sarrasine*. Cependant, vers le mois d'avril, Marie était pâle et un peu souffrante. Habitée à vivre en plein air, elle commençait à éprouver ces étouffements, ces palpitations de cœur qui avaient forcé son père à lui faire quitter bien vite le couvent de Mâcon, où il voulait la laisser assez longtemps pour faire d'elle une *demoiselle*. Les personnes qui sont accoutumées à la vie des villages ne peuvent se faire à l'existence sédentaire des villes. Il leur semble que ces murs étroits pèsent sur leur poitrine, et qu'elles sont au fond d'un puits, au-dessus duquel le ciel montre un petit coin bleu, comme pour accroître leurs regrets. Claude Gérard fut le premier à comprendre le malaise contre lequel Marie luttait à grand'peine. Comme il s'absentait souvent dans la belle saison pour cultiver un coin de terre qu'il avait au Villars, il proposa à Marie de l'accompagner. Pierre se récria. Huit jours passés loin de sa femme devaient être un siècle pour lui ; il fallut que son père lui fit entendre qu'il y allait de la santé de la jeune femme. Au lieu de se refuser à quitter Tournus de temps en temps, comme Pierre pensait qu'elle allait le faire, Marie accepta la proposition de son beau-père. Elle partit à pied avec lui, et, le lendemain, au lieu de rester dans la petite maison de Villars pour y mettre tout en ordre, comme son beau-père l'y engageait, elle le suivit dans les champs et piocha la vigne à côté de lui avec autant d'adresse que si elle eût été une journalière gagée. Claude Gérard avait beau la prier de ménager ses forces, elle allait, venait et ne s'épargnait pas. Après la première journée, elle rentra au Villars toute rose, toute fraîche, chantant comme l'alouette qui monte au-dessus d'un champ de blé. Elle prit plaisir aux louanges que son beau-père lui fit sur son habileté ; mais elle lui rappela avec quelque tristesse que Jacques Montaud haïssait la fainéantise et aimait autrefois à faire travailler sa fille quelques heures dans les champs pour donner le bon exemple aux grangères..

« Mais tu n'as jamais pioché? C'était un ouvrage trop dur pour une fille riche comme toi.

— Jamais, mais j'ai souvent fané et relevé la vigne; puis je m'amusais à bêcher mon jardin.

— Bon, ma fille, mais ce cou blanc et ces petites mains de demoiselle, tu n'avais donc point crainte de les gâter?

— Je mettais une capeline. Vous savez bien que c'est aux riches à donner l'exemple du travail, et je regrette que vous n'avez point de pièce de blé; vous verriez comme j'avance à le ramasser.

— C'est vrai que c'est un joli ouvrage, et quoiqu'il fasse grand soleil en temps de moisson, il court toujours de la brise dans les champs; on y a moins chaud que dans les maisons.

— Oui, on étouffe quand on est toujours renfermé, s'écria la jeune femme en soupirant involontairement. »

Lorsqu'après une semaine de travaux, le beau-père et la belle-fille revinrent à Tournus, Marie était brunie, mais elle avait repris un peu d'embonpoint et de fraîcheur. Malheureusement ces quelques jours passés aux champs lui firent trouver plus pénible le séjour de Tournus; elle avait aspiré un air aux émanations douces et parfumées; elle avait joui de nouveau de cette liberté entière qu'on ne trouve qu'aux champs; enfin, elle s'était rapprochée d'Uchizy et avait entendu beaucoup parler de sa famille. Autant de causes de regrets. Elle apprenait ainsi peu à peu que le bonheur intime le plus grand ne se suffit pas à lui-même. Ce n'était pas sa pauvreté qui lui pesait : tous ses désirs étaient prévenus, Pierre travaillait du matin au soir avec une énergie sans cesse renouvelée par le désir d'accroître l'aisance du ménage, afin que Marie ne sentît pas trop la différence de sa fortune passée et de son nouvel état. Mais heureuse par le cœur, Marie souffrait cependant de ses liens brisés avec sa famille qui la repoussait, de la rupture de toutes ses habitudes et de sa solitude loin de toute amitié. La sœur de Claude Gérard, la tante Pierrette, était trop vieille pour que Marie pût se familiariser avec elle; d'ailleurs elle était sourde et fort silencieuse. Lorsque de jeunes voisines essayèrent de se lier avec elle, Marie découragea leurs avances par un accueil glacé. Il n'y avait rien de commun entre elle et ces femmes coquettes, vaines, légères, pour ne rien dire de plus, qui forment la majorité des artisanes et des petites bourgeoises de Tournus. Leurs manières hardies, leurs coiffures prétentieuses, leur démarche affectée déplaisaient à Marie, et la vue de la dépravation de cette petite ville la froissa dans sa candeur d'âme. Elle avait observé à Uchizy bien des amours permis et quelques amours illicites; mais ces attachements gardaient du moins pour excuse la passion qui les inspirait, tandis que la vénalité de la



plupart des femmes de la ville la dégoûtait. Il lui manqua donc une amie de son âge, à qui elle pût confier ses pensées. La Claudine Rousseau, retenue par la nourriture de son premier enfant, et plus tard par une seconde grossesse, ne faisait que de rares voyages à Tournus. Enfin Claude Gérard, pour lequel Marie avait une très grande estime, lui manqua bientôt. Comme il revenait avec elle du Villars par une chaude journée d'août, ils furent surpris par un orage qui les trempa, car ils n'osèrent s'abriter sous un noyer, de crainte de la foudre. La jeune femme en fut quitte pour un gros rhume, mais le vieux père y gagna une fluxion de poitrine, dont il mourut au bout de neuf jours. Ce fut le premier grand chagrin de Pierre.

Tous les dimanches, le but de promenade des deux jeunes mariés fut le cimetière; ils firent placer sur la tombe du vieux tisserand une croix de pierre rose tirée de la carrière d'Uchizy. Marie planta à la tête de cette croix un rosier de tous les mois déjà grand et vivace. C'était la fleur que le bonhomme préférait, et sa belle-fille soignait dans la petite cour de sa maison les deux rosiers qui montaient jusqu'à sa fenêtre, et qu'elle appelait son jardin en songeant quelquefois au grand parterre du Piloni et plus encore à sa mère, qui aimait à y travailler quand l'ombre y arrivait, vers deux heures.

Ces promenades au cimetière eurent bientôt un double but, car la vieille tante Pierrette mourut au mois d'octobre, et Marie, en revenant de cet enterrement, disait à son mari :

« Qu'ils sont mal là-bas tous les deux, auprès de tant d'étrangers ! Ce cimetière est presque aussi laid que la ville. Pourquoi ne les as-tu pas fait porter à Uchizy ? Cela aurait peut-être coûté bien cher, mais qu'importe ! D'abord, je t'en prie, quand je mourrai, ne me fais pas mettre ici. Porte-moi là-bas.... » Puis elle ajouta plus faiblement : « Ils permettront peut-être que j'y revienne alors ! »

Pierre fut navré de ces paroles, mais, comme toujours, il ne laissa pas voir la profondeur de l'impression qu'elles firent sur son cœur; il consola Marie, lui promit tout ce qu'elle voulut sans se plaindre de la douleur que cette demande lui causait, et depuis ce moment où il se vit seul chargé du bonheur de sa jeune femme, il en fit son unique pensée.

### XIII

Seuls désormais, les deux époux vécurent cœur à cœur, et leur union eût réalisé ce rare bonheur dont on parle tant sans le con-

naitre, si Marie avait eu la paix de l'âme. Mais on ne renonce pas aussi complètement qu'on le voudrait aux affections de famille. Rien ne les remplace; elles sont aussi impérissables que sacrées, et ce n'est pas blasphémer l'amour que d'affirmer son impuissance à les faire oublier.

Les visites des amis d'Uchizy contribuaient à faire comprendre à Marie l'étendue, la gravité de sa faute; ils lui disaient que la Reine Jardy ne passait pas un jour sans pleurer, et que Jacques Montaud se montrait de plus en plus bourru, emporté, insociable. Lui aussi avait changé et maigri, et, lorsqu'il passait dans le quartier du Château, les commères, assises à l'ombre au seuil des portes, assuraient qu'il était toujours sous le coup de l'affront que sa fille lui avait fait. Il avait une telle renommée de malice et on avait de tels égards pour sa fortune, que personne n'aurait jamais osé prononcer devant lui le nom de Marie; mais un jour qu'un père se plaignait de son fils, un assez méchant garnement, Jacques avait dit de son ton bref :

« Si la loi n'était pas injuste, elle donnerait aux pères le pouvoir de tuer leurs enfants lorsqu'ils ne marchent pas droit. »

Ce propos fut répété à Marie, pour la dissuader de son projet de faire sa soumission à ses parents. Elle se hasarda pourtant à charger la Claudine Rousseau d'une lettre pour sa mère, mais Jacques Montaud tenait sa femme sous le coup de si grandes menaces, que la Reine Jardy refusa de lire ces excuses suppliantes écrites par Marie et couvertes de larmes. Cette femme, d'un caractère si mou, était comme une cire dans les mains de Jacques, et si bien dressée depuis vingt ans à lui obéir dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, qu'elle n'avait pas même l'idée de se révolter contre lui dans l'intérêt de son unique enfant. Elle gémissait cependant de cette rigueur. Jacques voyait bien le chagrin de la Reine, et lui-même ressentait une peine plus violente, sinon aussi profonde; mais il faisait à mauvaise chance bon visage, et c'était toujours le même homme, travailleur et colère, se levant le premier après s'être couché le dernier, grondant, courant, commandant sans cesse. En s'enfuyant, Marie avait emporté toute la gaieté, mais non pas tout l'intérêt de son existence. Il s'occupait de ses biens avec plus d'attention peut-être qu'autrefois; il les arrondissait sur ses économies et on l'accusait de devenir avare, passion qui n'avait point de sens, puisqu'il prétendait n'avoir plus d'enfant et qu'il s'éloignait de ses neveux, devenus les héritiers de son choix.

A l'automne suivant, Marie eut un espoir. Son père, amené à Tournus par quelque affaire, l'avait rencontrée sur la place du marché, et avait pâli en la regardant. Il n'avait pourtant pas répondu au salut de sa fille, mais, au bout d'un instant, il s'était

retourné pour la revoir encore. Marie, travaillée par le même désir, s'étant tournée en même temps, ils s'étaient surpris l'un l'autre dans cette furtive contemplation. Jacques Montaud, honteux d'être remarqué dans son premier mouvement de faiblesse, s'était bien mis à marcher vite en faisant taper son bâton contre le pavé; mais sa fille avait eu le temps de comprendre que, malgré sa rancune, son père avait senti sauter son cœur en revoyant une enfant tant aimée autrefois.

« Il ne peut pas me pardonner encore, disait-elle à son mari en lui racontant cette rencontre, mais je crois qu'il ne faudrait qu'une occasion pour lui faire oublier le chagrin que je lui ai causé. L'occasion, nous l'avons maintenant, et si, à toute force, mon père ne se résout pas à me recevoir chez lui, il ne peut pas détester à l'avance l'enfant que nous attendons. Il faut lui demander d'en être le parrain ou bien ma mère la marraine. C'est un honneur que nous leur devons. Il vaut mieux s'exposer à leur refus que de leur laisser dire que nous avons fait mépris d'eux encore une fois. »

Pierre approuva l'idée de sa femme. Il resta à décider à quel moment et de quelle manière on ferait cette démarche auprès de la famille Montaud. En suivant la coutume d'Uchizy, on devait attendre la naissance de l'enfant; mais la jeune femme était bien impatiente, et, dans la possibilité d'un refus, il fallait être en mesure auprès d'un autre parrain ou d'une autre marraine. Ce projet les occupa deux mois, et ils n'avaient encore rien décidé à ce sujet, tant l'entreprise était embarrassante, lorsque Marie fut saisie d'un de ces ennuis nerveux particuliers aux femmes grosses. Elle en souffrit longtemps sans oser en parler à Pierre, qui attribuait à sa position sa langueur et sa tristesse; mais une nuit, son désir fut plus fort que son courage, et elle avoua, en pleurant, à son mari, qu'elle mourrait si elle ne revoyait Uchizy.

« Je sais ce que tu vas me dire, mon bon Pierre, lui dit-elle; rien ne devrait me manquer, puisque je t'aime plus que tout au monde, et que, si j'étais encore au soir de *la dernière chanson*, je partirais pour me donner à toi; mais c'est comme une maladie. Je ne pense qu'à Uchizy, à la maison du Pilori, à l'église, aux Ecuyers, aux barrières, à nos prés, à nos vignes; tout cela ne vit pas dans mon cœur; mon cœur est tout à toi, à toi seul; c'est comme une soif que j'aurais de revoir tout cela. Et je ne le puis pas; mon père me l'a défendu. Que faire! je suis bien folle, n'est-ce pas? bien exigeante, mais revoir Uchizy, quand ce ne serait qu'une minute, cela me redonnerait du calme, je crois, car, il faut que je te le dise, voilà quinze nuits que je n'en dors pas. »

Pierre voulait partir dès le petit jour pour aller supplier Jacques

Montaud de lever sa défense. Marie n'y consentit pas ; elle craignit que son père ne raillât son mari de n'avoir pas su faire oublier Uchizy à une femme qui avait abandonné pour lui pays et famille ; elle se refusa obstinément à cette démarche qui pouvait humilier Pierre. A bout d'expédients, celui-ci finit par lui dire :

« Je ne veux rien faire qui te contrarie. Pourtant je ne puis pas te voir souffrir. Tu me crois peut-être insensible parce que je ne te parle pas de ce qui te tourmente ; mais je partage toutes tes peines, et si je ne te dis pas grand'chose pour t'en consoler, c'est que je ne sais pas t'expliquer tout ce qui me passe d'idées dans la tête à ce sujet. S'il ne fallait que te donner ma vie pour te rendre heureuse, j'en ferais le sacrifice de bon cœur. Ecoute, je vois un moyen de te contenter, peut-être. Tu dis que tu voudrais revoir Uchizy un seul instant. Puisque tu refuses d'y passer de nuit, dans une voiture que je louerais, puisque tu ne veux pas désobéir en cela au commandement de ton père, accompagne-moi demain à Pont-de-Vaux. C'est la foire, et j'y trouverai du fil à acheter. Tu verras Uchizy du chemin de fer, en allant et en revenant. Cela te suffira peut-être ; mais si, après l'avoir revu, tu te sens toujours aussi inquiète, il faudra bien te décider à parler à Jacques. Il a beau t'en vouloir, il ne souhaite pas ta mort, et d'ailleurs, ton envie seule lui prouvera que tu l'aimes toujours. Veux-tu venir à Pont-de-Vaux ? »

Marie y consentit avec empressement, et le lendemain matin, la jeune femme, attachée à la portière du wagon, regardait filer à sa droite le coteau du Villars et ses maisons curieuses qui se penchent sur la Saône en dominant la Bresse, puis les vignes coupées de champs de sarrasin semé après la récolte de blé. Enfin, le train ralentit sa marche comme pour satisfaire son désir. Voilà le bois de Farge, voilà la colline des Glaçons, surmontée des carrières qui entr'ouvrent le flanc du rocher d'une entaille rouge, comme si la plaie béante saignait encore ; voilà les maisons grises d'Uchizy groupées autour du vieux clocher carré, coiffé de tuiles brunes ; à droite, les constructions blanches du Pilon, les ombrages touffus ; à gauche, les prés, les saulaies coupées de frais ruisseaux d'eau minérale ; puis Marna et le coteau surmonté par l'aiguille de la chapelle des Chapuis-Montlaville ; plus près, le château des Ecuyers, noble demeure habitée par des cultivateurs ; enfin, partout la verdure mélancolique de l'automne, et sur la Vie-des-Fourches, le grand troupeau des blanches vaches charollaises attendant le départ du train pour aller traverser la Saône à la nage, afin de gagner les gras pâturages de l'autre rive.

Marie aspira ce tableau avec une telle avidité, que ses yeux fixes laissaient tomber des larmes sans que ses paupières s'abaissent

un seul instant. Puis, quand la locomotive eut fait entendre le sifflement aigu du départ, et que le paysage eut fui, elle se jeta dans les bras de Pierre, car ils étaient seuls dans le wagon, et elle lui dit :

« Merci, merci ! je suis guérie. Maintenant, je porte Uchizy dans mes yeux, mais toi, toi seul dans mon cœur ! »

#### XIV

Pierre ne voulut pas laisser sa femme chez Galhuet, à l'auberge duquel tous les Châserots se réunissent. Il craignit que des gens maladroits ne fissent du mal à Marie par des paroles inconsidérées ; il la confia donc à une de ses parentes qui tenait un magasin de rouenneries dans la Grande-Rue. Marie fut reçue à merveille par cette excellente femme, qui tâcha de lui rendre court le temps que Pierre était forcé de passer à la foire pour ses acquisitions. A l'heure du dîner, vers midi et demi, Pierre revint ; mais au lieu d'accepter l'invitation de sa parente, il la remercia cordialement et prit Marie à part :

« Je viens de faire une rencontre bien singulière, lui dit-il. Comme je passais près de la statue de Joubert, j'ai été salué par Joseph Bléré. Je lui ai rendu sa politesse, pensant qu'il s'en tiendrait là ; mais je n'en ai pas été quitte à si bon compte. Pendant que je faisais ma foire, je le voyais tourner autour de moi, comme quelqu'un qui se promène. Cela m'intriguait. Lorsque je suis entré chez le marchand Gatraud, il est resté dans la rue en face de la maison, comme s'il avait eu peur de me perdre. Pour le coup, j'ai été impatienté, et, en sortant de chez Gatraud, je lui ai dit : « Vous avez donc fini vos affaires ? » pour lui montrer que je voyais bien son manège. Alors — tu ne vas pas me croire — voilà un homme tout content, tout heureux, qui me remercie de lui avoir parlé et qui m'invite à dîner. Je refuse, bien entendu, et il insiste tellement que je ne savais pas me débarrasser de lui. Après lui avoir dit bien des mensonges pour m'excuser, j'ai été forcé de lui avouer la vérité, à savoir que je n'étais pas venu seul. Quand il a su que tu étais avec moi, ça été des : « Pierre, je vous en prie, engagez M<sup>me</sup> Gérard à dîner avec nous. » Puis : « Elle ne sait pas le plaisir qu'elle me ferait. » Et encore : « J'ai à lui demander pardon et à vous aussi. Je croirai que vous me gardez rancune, si vous continuez à refuser. » Que veux-tu, Marie ! cet homme parlait de tout cœur ; c'était bien dur de lui faire de la peine, et sans vouloir rien promettre avant

d'avoir pris ton avis, je lui ai dit que, si cela se pouvait, nous irions le rejoindre à l'hôtel de la Grande-Place.

— Nous n'irons pas, si tu le veux bien, répondit Marie; cela me ferait trop de mal de le revoir. Cependant, moi aussi, je lui ai causé du désagrément, et, si je veux qu'on me pardonne, il faut que je donne l'exemple. Va lui dire que j'ai dîné, mais que je lui souhaite le bonjour avec beaucoup d'amitié. »

Un quart d'heure après, Pierre revint tout sérieux.

« Je ne puis pas te dire, Marie, le mal que ton refus a fait à Joseph Bléré. Il faut que cet homme ait quelque peine, car je n'avais pas remarqué d'abord qu'il est tout changé. Il m'a dit que tu lui gardais rancune, puisque tu ne voulais pas le voir, et que c'était malheureux pour lui de n'avoir pas au moins l'estime d'une personne qu'il regrettait d'avoir chagrinée. Il m'a chargé de te dire qu'il n'a pas écouté les avis que tu lui as donnés autrefois; qu'il se repent de ne pas les avoir suivis, et qu'il aurait bien désiré te demander encore des conseils comme à une personne qu'il sait sage et sensée.

— Si je puis lui être de quelque utilité, c'est différent, répondit Marie. Je craignais, tel que je le connais, qu'il ne nous contrariât par des critiques cachées sous des compliments. Puisque je me suis trompée, allons le trouver.

— Quel brave cœur tu as, Marie, et que je t'aime! » dit Pierre, heureux de voir que la fierté naturelle de sa femme pouvait toujours être vaincue par l'émotion.

Joseph Bléré les vit venir, car il se tenait à la porte de l'hôtel, et il courut à leur rencontre. On les fit entrer dans une pièce attenante à la grande salle à manger, afin qu'ils fussent seuls, selon les instructions de Joseph, qui avait donné ses ordres, malgré la réponse décourageante que Pierre lui avait portée. Le dîner se passa à causer de choses indifférentes. Marie remarqua que Joseph Bléré mangeait peu et ne buvait presque pas. Elle ne lui trouva plus l'air satisfait de lui-même, ni cette morgue qui semblait dire à tous : « Je suis riche. » Il était très aimable avec Pierre, et, s'il s'occupait moins de Marie, c'était par une timidité si visible, qu'elle fut la première à lui dire, quand on eut servi le café :

« Je ne pensais pas, monsieur Bléré, que notre première rencontre serait si amicale, et je me félicite de m'être trompée.

— Voilà une parole qui me fait bien plaisir! s'écria le Bressan en tendant par-dessus la table sa grande main, dans laquelle Marie laissa tomber la sienne. Pour le plaisir qu'elle me donne, je souhaite que tout le monde se réconcilie, et je vous promets d'y faire mes efforts.

— Vous n'êtes donc point brouillé avec la famille Montaud ? lui demanda Pierre.

— Je n'ai pas été fâché plus de huit jours avec Jacques, et pourtant, depuis plus d'un an, je suis le seul qui ose lui dire que toute rigueur doit prendre fin. Il me répond bien en jurant ou en donnant des coups de pied à son chien Fidèle, s'il le trouve à sa portée ; mais Jacques est un trop ancien ami de mon père pour m'en vouloir de ma franchise. »

Encouragés par ces paroles, les deux jeunes mariés contèrent leur projet. Le Bressan, devenu perspicace, devina les douleurs cachées de Marie, et cependant il ne les attribua pas à quelqu'une de ces déceptions qui ne suivent que trop souvent les mariages d'inclination. Rien qu'à voir Pierre et Marie, on devinait leur amour mutuel. Il s'offrit à être leur médiateur, et leur promit d'aller à Uchizy le lendemain présenter leur proposition et leurs excuses à Jacques Montaud. Comprenant l'impatience de Marie, il ajouta qu'il irait le surlendemain à Tournus lui porter la réponse de son père.

« Après-demain, dit Pierre, je ne serai pas à Tournus. J'ai deux pièces de toile à rendre à La Turchère. Venez tout de même, Marie vous recevra.

— J'attendrais votre retour pour une visite ordinaire, répondit Joseph Bléré ; mais M<sup>me</sup> Gérard serait tourmentée si elle ne savait pas bien vite ce que m'aura répondu son père. Enfin, dit-il en voulant égayer la fin du dîner, fût-ce à ses dépens, si vous devez être jaloux de quelqu'un, ce n'est pas de moi. D'ailleurs, conclut-il avec un soupir, moi aussi, je suis marié.

— Et vous n'en disiez rien ! s'écria Marie, qui n'osa pas parler de Rose, bien qu'elle fût curieuse de savoir si le Bressan regrettait d'avoir sacrifié ses intérêts à son amour, ou si son amour le faisait souffrir encore au milieu des satisfactions de son avarice, de son ambition.

— Je vous en parlerai après-demain, répondit Joseph Bléré, et même je vous demanderai quelques conseils, à vous qui êtes une femme raisonnable, une femme de cœur. Mais là, entre nous, j'aime Pierre Gérard, parce que c'est un honnête homme qui fait votre bonheur, et pourtant je serai aise de vous trouver seule pour vous conter mes sottises. »

Joseph Bléré ne voulut pas consentir à laisser partir les jeunes mariés par l'omnibus du chemin de fer ; il assura que M<sup>me</sup> Gérard serait mal à côté des marchands de bœufs qui s'y entassent les jours de foire, et il les conduisit dans son cabriolet le long de cette belle jetée bordée de peupliers qui relie Pont-de-Vaux à la gare de Fleurville. Ces démonstrations amicales furent faites avec une telle ron-

deur, une telle sincérité, que Pierre et Marie en furent touchés. A part le moment où Marie regarda Uchizy de nouveau, elle ne fit que parler de Joseph à son mari ; et, cette fois, les larmes ne lui vinrent pas aux yeux lorsqu'elle revit le village embrasé par le soleil couchant.

Le soir même, à demi endormie, elle disait à son mari :

« Ce serait bizarre si Joseph, qui m'a chassée de là-bas, m'y faisait retourner. »

Pierre s'associa des lèvres à cette joie, qu'il ne partageait point, mais il se plut à la laisser se bercer d'espoir.

## XV

Joseph Bléré, qui habitait un village situé à une lieue de Pont-de-Vaux, partit le lendemain de grand matin afin de remplir sa promesse ; mais, chemin faisant, comme il combinait son plan d'attaque contre la rancune obstinée du père Montaud, il songea que ce serait maladroit d'aller le surprendre au milieu des travaux de la journée. Il savait par expérience que tout cultivateur, riche ou pauvre, se donne corps et âme au labeur quotidien tant que le soleil est levé. Le Bressan jugea que si le regret hantait le maître du Pilon, ce devait être surtout pendant les veillées, qui commençaient à être longues et qui étaient sûrement tristes dans cette grande maison, habitée par de vieilles gens pleins de soucis et par des domestiques craintifs. Il s'arrêta donc à Saint-Oyen, où il déjeuna, à Montbellet, où il dîna chez des amis, et il n'arriva au Pilon qu'au moment où le vacher refermait la barrière de la cour derrière les bestiaux. Il y avait de la lumière dans la salle. Jacques accourut au perron en entendant le bruit du cabriolet, et il accueillit Joseph avec empressement, tout en paraissant intrigué de cette visite nocturne. La discrétion, particulière aux Mâconnais et qui constitue même le fonds de leur code de politesse, retint toute question sur ses lèvres. Néanmoins, le Bressan comprit que son arrivée faisait événement. Il fut enchanté de produire autant d'effet, et il tâcha même d'augmenter cette impression par l'air préoccupé qu'il se donna durant le souper. A vrai dire, cet air n'était feint qu'à demi, car il était au-si imprudent de contrarier Jacques que de prendre par les cornes un de ces taureaux noirs à l'œil sanglant et farouche, dont les bergers d'Uchizy redoutent les fougueuses colères.

Lorsque la chamballère eut posé sur la table des fromages de chèvre mi-secs et des pommes du verger, Jacques se leva en disant



qu'il allait chercher du vin blanc de la Tarière pour égayer un peu son convive. Lorsque ce vin léger et pétillant, qui mûrit sur le revers des Carrières-Rouges, eut rempli les verres, Jacques Montaud trinqua avec son visiteur et lui dit :

« A votre santé, à votre contentement. Ce vin, qui fait jaser les plus secrets comme des pies vous déliera la langue peut-être. Où avez-vous acheté cet air de notaire lisant un testament ? Revendez-le au plus vite, au prix que vous en trouverez ; le marché sera toujours bon pour vous. »

Sans répondre à cette attaque assez directe, Joseph se tourna vers la Reine Jardy, dont le verre était resté plein, et lui dit :

« Si vous vouliez trinquer avec moi, madame Montaud, cela m'engagerait à vous dire ce qui m'amène dans ce pays-ci. C'est un service que je veux vous demander. »

La Reine Jardy, obligeante de sa nature, choqua son verre contre celui du Bressan, mais ne fit que tremper ses lèvres dans le vin blanc qu'elle n'osait boire, car elle craignait une insomnie, que ses chagrins lui eussent rendue pénible, puis elle répondit :

« Je suis bien à votre service, monsieur Bléré, » et elle regarda son mari, comme pour attendre son assentiment à cette vague promesse.

« Mais je vais devenir jaloux ! s'écria Jacques, que cette visite secouait de ses habitudes taciturnes. Comptez donc sur vos amis ! Ont-ils besoin de votre obligeance, à votre nez, à votre barbe, c'est à d'autres que vous qu'ils s'adressent.

— Ah ! si je vous prenais au mot, vous ! s'écria Joseph.

— Je ne bouderais pas contre ma parole, car on peut se fier à vous. Vous avez bon renom et bon crédit. Je connais le commerce, je sais que les gens les plus à leur aise ont leurs moments de gêne, et il ne faut pas tant de mots pour vous apprendre que ma bourse est à vous si vous en avez besoin.

— Merci bien, Jacques ; il s'agit d'affaires plus gaies que des affaires d'intérêt. Et puisque vous voilà en si bonnes dispositions, je m'en vais vous dire tout droit ce que c'est. Vous trouverez peut-être que je suis bien jeune pour être le compère de la Reine Jardy, mais on m'a prié d'être parrain ; et c'est elle que j'ai choisie pour com-mère. Je n'en veux point d'autre. Serez-vous du baptême ? »

La figure de Jacques changea. De colorée qu'elle était, elle blanchit légèrement ; les narines de son nez court, qui s'ouvraient avec volupté pour humer le fumet du vin blanc se serrèrent, ses sourcils touffus se dressèrent presque droits, et il coula un regard oblique comme un regard de chèvre en colère sur le Bressan, qui ne broncha pas cependant, et qui sut conserver le même sourire sur ses lèvres.

Quant à la Reine Jardy, elle tremblait déjà, et elle tirait à petits coups sous la table l'habit de son convive, afin de l'engager à se taire. Jacques, ne pouvant répondre tant il était suffoqué par ce qu'il craignait d'avoir compris, Joseph poursuivit du même ton aimable :

« Eh bien ! il n'en coûtera pas un liard à la Reine Jardy d'être marraine. Est-ce qu'il vous déplaît davantage de prêter son nom à un enfant, que votre bourse à vos amis ? Qu'en dites-vous, Jacques Montaud ?

— Et ce baptême, dit enfin Jacques d'une voix étranglée ; c'est sans doute en Bresse qu'il se fait ?

— Voyons, dit nettement Joseph, si vous avez posé votre verre et reculé votre assiette, si vous me regardez de travers, si la Reine Jardy s'essuie les yeux avec le coin de son tablier en se tournant vers la cheminée, de peur que vous voyiez qu'elle a du cœur, c'est que vous avez compris de quoi il s'agit, n'est-ce pas ? D'ailleurs pour-quoi.....

— Tais-toi, tais-toi, Joseph Bléré ! s'écria Jacques, qui, n'osant s'en prendre à son convive, saisit une chaise et la fit éclater en morceaux, en la jetant par terre après l'avoir soulevée à la hauteur de sa tête.

— C'est un coup d'adresse bien exécuté pour un homme qui n'en fait pas son métier..... L'hiver approche, on a besoin de fagots, dit froidement le Bressan. »

Jacques ne l'entendit même pas, car il jurait et criait comme un sourd, pensant mettre fin, par sa colère si redoutée, à la malencontreuse intervention de son ami. Mais la nature tenace de Joseph ne lui permettait pas de se décourager. Un projet entré dans le cerveau d'un Bressan n'en sort pas facilement, et quand Jacques eut épuisé contre sa fille et son gendre les épithètes les plus injurieuses et les plus révoltantes, il trouva en face de lui Joseph Bléré fort paisible et même narquois, qui lui dit, en homme qui reprend un marché interrompu :

« Des injures ne sont pas des raisons. Acceptez-vous ou refusez-vous ?

— Ecoute, Joseph Bléré, s'écria Jacques en frappant de ses deux larges mains sur le bord de la table, qu'elles étreignirent convulsivement, j'ai été l'ami de ton père et je suis le tien. Si tu veux que cette amitié dure et que je te reçoive chez moi avec plaisir, tu ne me parleras plus de ces gens-là.

— Vous voulez dire par là que si je continue à parler d'eux, vous m'interdirez votre maison ?.... Ho ! chamballères, attalez mon cheval promptement. Je sortirai d'ici ! pardieu ! bien de moi-même, monsieur Montaud, mais ce ne sera pas sans vous avoir dit vos vé-

rités, puisque personne n'a le courage de le faire. Sauf le respect que je dois à votre âge, vous êtes trop entêté dans votre orgueil, et si vous entendiez ce que disent derrière vous les gens qui vous approuvent en face, vous sauriez qu'on vous traite d'homme sans cœur. Votre fille a eu tort de vous désobéir, sans doute, mais vous, Jacques, étiez-vous excusable de lui faire épouser un homme qu'elle n'aimait point? Et moi, étais-je dans mon droit de la vouloir malgré elle, cette pauvre fille qui me suppliait de la refuser de moi-même afin de détourner d'elle votre colère? Votre fille est une femme bien estimable, bien douce; elle vous aime et prie Dieu chaque jour pour que vous lui pardonniez. Votre gendre.... Oh! vous avez beau faire : « Fi ! » et détourner la tête, c'est votre gendre, un brave garçon dont vous devriez être fier, un rude travailleur, un homme instruit, qui se donne tout au bonheur de Marie. En continuant de faire le méchant, vous détruisez tout l'effet de sa bonne conduite. Votre fille est malade; elle a toujours été un peu délicate, la Marie. On sait le mal que font les chagrins aux femmes qui sont dans son état. Mais, s'il lui arrivait malheur par votre faute, aussi vrai que je m'appelle Joseph Bléré, je crierais à vingt lieues à la ronde que Jacques Montaüd est un homme sans cœur, qui a torturé sa fille et sa femme. Elle vous laisse faire, elle vous obéit toujours, la Reine Jardy, mais elle souffre, puisque la voilà toute pâmée de chagrin. N'allez point vers elle. Ceux qui font du mal aux gens n'ont pas le droit de les secourir. Revenez, la mère, et bon courage.... Adieu, Jacques Montaüd, bien du bonheur je vous souhaite. Vous êtes riche, vous vous faites vieux, vous allez mener la vie d'un loup. Voilà à quoi sert d'être si féroce. Adieu, rappelez-vous que si je me mêle de vos affaires, c'est que j'en ai le droit et le devoir, et non pas pour le plaisir de reprendre un homme de votre âge. Si, par hasard, vous vous amendez, vous savez où je demeure; si vous ne changez point d'idée, encore adieu à toute la compagnie. »

Joseph Bléré passait le seuil de la salle lorsqu'il fut arrêté par Jacques, qui le tira doucement par le bras.

« Est-ce la mode que les jeunes gens fassent de la morale aux vieux? lui dit-il d'un ton péniblement plaisant. Tu t'emportes, Joseph, tu t'emportes.... »

— Après vous.

— Voyons! n'en ai-je pas le droit, dit Jacques, qui entama une longue plainte, dans laquelle il mêla, à ses griefs contre sa fille, des imprécations contre son gendre, des lamentations sur sa solitude, des regrets pour la rupture du mariage de Marie et de Joseph, avec la diffusion d'un villageois qui veut embrouiller une question pour

l'empêcher d'être résolue. Puis, il versa de nouveau du vin dans les verres et somma Joseph de venir trinquer avec lui.

— Votre vin, lui dit celui-ci, me servirait de poison si je le buvais sans savoir si je vous suis ami ou ennemi. Acceptez-vous ma proposition? Faut-il que je reste ou faut-il que je vous montre pour la dernière fois mes talons? »

Les caractères comme celui de Jacques Montaud ont besoin d'être forcés aux choses mêmes qu'ils souhaitent secrètement. Si la désolation visible de sa femme l'avait ébranlé, si la diatribe de Joseph l'avait fait rentrer en lui-même, pour se décider, il avait besoin d'être en face d'une alternative sèchement posée. Ne pouvant ployer la volonté de son adversaire, la sentant mieux tendue que la sienne, comme il sentait plus fixes, plus résolus que les siens les yeux de Joseph Bléré, il finit par répondre de très mauvaise grâce :

« Je ne veux point me brouiller avec toi. D'ailleurs, ma femme se fait plus de chagrin que tout cela n'en mérite. Elle sera marraine, mais je tiens à ma parole, elle ne verra point sa fille. Marie nous a quittés, qu'elle reste avec ceux qu'elle a préférés à nous. Et maintenant, ne m'importune plus en me parlant de ces citadins-là, et trinquons. »

Joseph Bléré sentit qu'il n'obtiendrait rien de plus ce soir-là; mais cette première concession lui parut de bon augure pour l'avenir, et il eut confiance dans l'amour ingénieux des mères pour éluder une défense qu'il jugeait inspirée par un reste d'amour-propre et de respect humain.

## XVI

Joseph ne put partir du Pileri qu'après le dîner du lendemain. Les réflexions de la nuit lui ayant laissé le loisir de peser le résultat de sa démarche, il s'étonna d'en avoir été satisfait la veille, et il fit payer à Jacques Montaud le médiocre succès de cette ambassade en continuant à critiquer sa rigueur à tout propos et même sans à-propos. Jacques fut sourdement irrité de voir que le Bressan n'admirait les améliorations faites au Pileri et à ses dépendances qu'en ajoutant à ses éloges cette réserve qui les rendait amers :

« Mais à quoi bon tout cela? Pour qui vous donner la peine de faire ces réparations? »

Aussi, lorsque Joseph, dont la chamballère avait tourné le cabriolet vers le chemin de la Vie-des-Fourches qui mène à Pont-de-

Vaux, eut fait revenir la tête du cheval vers la route de Tournus et out dit au maître du Piloni, en manière d'engagement :

« Voyons! prenez un peu de cœur et venez avec moi. »

Jacques répondit en fronçant ses sourcils rudes et grisâtres :

« Ce que j'ai dit est dit. Me prenez-vous pour une girouette? »

Puis il ajouta plus doucement, mais avec la même fermeté :

« Ne me pousse pas à bout, José; n'en demande pas trop. Un homme ne peut faire que ce qu'il peut. Ne m'oblige pas à regretter ma promesse d'hier au soir. Je reconnais l'enfant, mais eux, je ne les connais point. A te revoir, et bon voyage. »

Puis le vieux cultivateur partit du côté de la grange, sans même attendre que le cabriolet eût dépassé la barrière à claire-voie de la cour.

Il était trois heures lorsque Joseph Bléré entra dans la petite maison de la rue du Pont, après avoir laissé cheval et voiture à l'hôtel du Sauvage. Marie l'attendait au pas de la porte depuis longtemps déjà, mais elle n'osa point lui adresser de question; elle n'eut même pas la force de lui dire bonjour, et elle le fit entrer dans la salle basse, en le regardant toujours dans les yeux d'un air un peu égaré, tant elle était émue.

« Bonnes nouvelles, madame Gérard, lui dit le Bressan d'un air qui n'était pourtant pas très satisfait. Ne tremblez donc plus tant, mais ne vous réjouissez pas trop. Votre mère sera marraine; votre père refuse encore de vous voir. Je préfère vous dire cela tout de suite que de vous faire languir par de longues explications. Jacques a de la rancune; nous ne pouvions espérer de tout lui arracher du premier coup. L'enfant venu et élevé, vous le lui enverrez de temps en temps: il s'y attachera. Quand vous l'aurez repris chez vous, les jours seront longs pour le grand-papa, qui se sera habitué à voir jaser et rire ce petit homme, car ce sera un garçon, je le parie. Pour revoir l'enfant, Jacques se décidera tout doucement à revoir la mère. Le premier pas est fait; c'est l'important.

— Il refuse d'être parrain! Ce fut la seule réponse de Marie.

— Ecoutez, dit le Bressan un peu embarrassé, après avoir jeté sur la table son chapeau qu'il tortillait dans ses mains, je ne veux vous induire en erreur d'aucune façon. Après avoir fait causer des amis et vos parents à Saint-Oyen et à Montbellel, tout bien considéré aussi de mon côté, j'ai dû prendre un détour pour faire ma proposition. J'ai dit que j'étais le parrain demandé et que j'étais chargé de choisir ma commère. Si j'avais vu jour à mieux faire ou si votre père avait bien pris la chose, vous comprenez que je lui aurais cédé ma place, mais il aurait certainement refusé, et si je ne vous déplais pas trop pour parrain de votre enfant, madame Gérard, les choses sont pour

le mieux. Nous montrons par là à tout le monde que nous sommes réconciliés, que vous m'estimez et que je vous honore. Enfin, j'aurai le droit de batailler au Pilori dans l'intérêt de mon filleul, et je ne m'y épargnerai point. Pardonnez-moi si je me suis donné de moi-même un titre que vous ne m'aviez point offert.

— Je n'ai pas à vous excuser, mais à vous remercier, Joseph, lui dit Marie avec reconnaissance. Vous êtes un ami excellent et plein d'esprit. »

La jeune femme se fit conter longuement tout ce qui s'était passé au Pilori, mais Joseph glissa sur l'emportement de Jacques Montaud, de peur d'affliger sa fille, qui comprit ces réticences et qui s'accusa de nouveau d'avoir mérité toute cette rigueur ; elle pleura lorsqu'il lui eut laissé deviner la douleur de sa mère, mais elle secoua la tête d'un air de doute lorsque le Bressan lui affirma que la Reine Jardy trouverait moyen d'é luder les défenses de son mari pour venir l'embrasser.

« Ce qu'elle n'a pu faire pendant deux ans, faute d'un prétexte pour quitter Uchizy, elle le fera le jour du baptême, dit Joseph. Quand je devrais la porter de l'église dans votre chambre, je vous la ferai voir, madame Gérard. »

— Il ne faut rien faire par force. Vous voyez ce qu'il m'en coûte d'avoir agi contre la volonté de tout le monde, s'écria Marie. »

Pour distraire la jeune femme, Joseph loua l'ordre qui régnait dans cette petite maison et qui la rendait agréable à voir. Il voulut visiter l'atelier, dont le second métier était occupé par un ouvrier aux gages de Pierre, car le travail ne manquait pas. Au lieu d'être tapissé, comme tant d'autres ateliers de tisserands, de toiles d'araignées et de gravures vulgaires, il était propre et même coquet. Les murs gris étaient nets ; des poutres brunes du plafond pendaient de gros paquets de fil roux ; les rouets, les fuseaux étaient rangés avec soin, et la fenêtre qui donnait sur la cour était encadrée de capucines rouges et de clématites, alors mûries, formant des marabouts fauves, qui rappelaient à Marie les buissons d'Uchizy, qui en sont pleins. Cette verdure un peu jaunie donna à Joseph l'illusion d'un jardin, et il demanda à le visiter. Marie le conduisit dans la petite cour dallée de larges pierres roses, et lui montra en souriant comment Pierre avait su tirer parti du peu d'espace qui restait entre les dalles et les quatre murs assez resserrés. Toutes les variétés de plantes grimpantes rampaient le long de fils de fer disposés pour recevoir leur étreinte ; des pots vernissés, de couleur verte et brune, contenaient un double rang d'arbustes et de plantes grasses ; le puits, dont le toit de briques était couvert de sedum et de pariétaires, était enlacé par un lierre touffu, dont les feuilles luisantes et

les fruits noirs formaient un rustique chapiteau aux deux pièces de bois qui soutenaient le toit ; un escalier extérieur conduisait à la chambre de Marie, et des vases de fleurs s'étagaient sur la rampe de pierre, dont la disposition produisait une suite de gradins. Le grand rosier de tous les mois, planté au pied de l'escalier, lançait ses branches, couvertes encore de roses, jusqu'au niveau de la fenêtre ouverte. Après avoir tout regardé, le Bressan, tenant à réparer ce que son erreur pouvait avoir de blessant pour Marie, s'empessa de lui dire :

« Je croyais voir un jardin de là-bas, et je trouve mieux que ce que je me figurais. Pierre a su faire de cette cour un si joli réduit, que je vais trouver bien laid mon grand jardin, plein d'orties et de mauves. Si vous le voulez, madame Gérard, nous nous assiérons ici ; on est tout à fait bien pour causer, et vous savez que j'ai à vous parler de moi. »

Marie lui montra une des chaises rustiques faites par Pierre avec des branches noueuses de chêne et de l'osier vert pendant les journées inoccupées du dimanche, et elle se disposa à l'écouter ; mais Joseph, qui avait amené la conversation sur lui, afin de distraire un instant la jeune femme du chagrin qu'elle avait peine à dissimuler, devint tout à coup rêveur, embarrassé ; il recommença à louer l'agencement plein de goût de la cour, vanta l'industrie de Pierre Gérard, demanda des boutures, s'enquit de l'endroit où l'on conservait pendant l'hiver ces arbustes si vigoureux, et retarda enfin sous mille prétextes la confession dont il avait si bien affirmé le besoin. Il fallut que Marie lui demandât nettement s'il était marié avec Rose, pour que le Bressan se décidât à lui dire avec force soupirs :

« Vous voyez bien à mes façons que je recule devant l'aveu de mes sottises. C'est dur pour un homme de conter ses erreurs ; mais je suis si bien embourbé dans toutes sortes d'embarras, que je ne pourrai pas m'en dépêtrer si vous ne m'assistez pas d'un bon avis. J'ai épousé une femme que je n'aimais point et que je déteste maintenant, et j'aime plus que jamais Rose, qui ne m'aime plus. Au lieu de prendre une fille de campagne, j'ai eu l'orgueil de choisir une demoiselle de la ville ; elle avait une dot plus petite que celle que j'attendais, à voir le train que mène son père, qui est médecin à Mâcon, et elle a des goûts à dépenser non-seulement sa dot, mais encore ma fortune. Elle me dédaigne, parce que je suis campagnard ; elle s'ennuie au village ; elle pousse des cris de canne effarouchée quand les bestiaux traversent la cour pour aller à l'étable ; ces belles vaches blanches, que ma mère appelait chacune par son nom, mes grands bœufs charolais qui labourent si droit et si profond, elle fait semblant d'en avoir peur et parle de faire percer une autre porte

pour ne pas avoir à passer du côté des écuries et près des grangers. Elle a fait déraciner tous les arbres du verger pour planter un jardin anglais, comme elle dit. Pour moi, ce genre anglais me coûte cher, puisque j'y perds tous mes fruits, et ces tapotages continuels de piano, ces longues robes qu'elle promène sur les cultures nouvelles me déplaisent beaucoup. Je n'ai point pris une femme pour qu'elle mette des gants de grand matin et qu'elle bâille lorsque je reçois mes amis. Croiriez-vous qu'elle m'intimide au point que je ne me figure point du tout être son mari ! Elle se plaint à la journée de sa vie malheureuse ; elle se dit malade ; puis, je parle trop fort, je marche trop vite ; tout ce que je fais est rustaud. Elle ne se porte bien qu'à la ville et loin de moi. Je la laisse faire quelques séjours à Mâcon pour respirer à mon tour un peu, et voilà justement où commence ma peine la plus grande, ma chère madame Gérard. Rose est dans le pays. Sa mère une fois morte, moi marié, elle s'est décidée à épouser un des deux cultivateurs qui lui faisaient la cour depuis longtemps, comme je vous l'ai dit autrefois. En bonne fille qu'elle est, elle l'a pris pour venir en aide à sa famille, et elle le rend très heureux, en retour du bien qu'il fait à ses frères et sœurs. Ils demeurent à trois portées de fusil de ma maison, et je ne puis pas sortir de chez moi sans voir la jolie figure de Rose et sa mine alerte. Elle trotte menu comme une caille, toujours occupée, toujours contente. Il faut la voir soigner ses poules, qui viennent manger en caquetant dans son tablier, pendant que ses pigeons se posent sur ses épaules, ou bien encore, flattant ses bœufs, qui, en bonnes bêtes, au sortir du labour, viennent par mignardise lui demander la poignée d'herbe fraîche qu'elle leur tend toujours. C'est un charme de la regarder, et je ne peux pas la rencontrer une seule fois sans que mon cœur ne saute et sans me dire que je pouvais avoir le bonheur que j'ai laissé comme un sot à Jean-Marie Boullud. Cette ménagère prompte, cette jolie femme, toujours gracieuse et avenante, pouvait être la mienne. Elle doit bien voir mes regrets, mais elle ne fait pas mine de s'en douter. Quelquefois, je crains qu'elle ne me raille ; d'autres fois, j'espère qu'elle me plaint ; je voudrais bien savoir ce qu'elle pense au vrai, et je tâche de me trouver souvent sur son passage pour essayer de deviner ce qu'il y a au fond de son cœur pour moi. Cela me donnerait un peu de paix, et j'en ai besoin, je vous assure, ma chère Marie.

— Ce n'est pas le moyen de trouver la paix que de poursuivre cette jeune femme, répondit Marie. Puisqu'elle est si sage, si attachée à son devoir, je vais vous dire ce qu'elle pense. Elle se dit que vous devriez avoir la même conduite qu'elle et vous conformer à votre nouvelle position. Elle doit vous blâmer de ne pas savoir mieux



vous faire aimer de votre femme, et elle doit souhaiter que vous parveniez à faire meilleur ménage. Il est bien inutile de chercher à ce qu'elle vous dise tout cela. Vous avez tort de l'exposer à être blâmée par son mari à cause de vos tours et détours auprès de sa maison, et il serait bien à vous de vous en défendre autant que possible. Quant à votre femme, mon bon José, pourquoi vous êtes-vous allié à une famille de la ville? Vous voyez comme j'ai peine à vivre ici; ne vous étonnez donc pas si M<sup>me</sup> Bléré souffre d'être à la campagne. On ne change pas en quelques mois des habitudes de vingt ans. La différence entre Pierre et vous, c'est que Pierre fait son possible pour m'adoucir cette nouveauté, tandis que vous vous serez rebuté dès les premières difficultés. Faites bien votre examen de conscience. Vos pensées pour Rose ne vous ont-elles pas rendu injuste envers votre femme? Si vous aviez aimé de grand cœur M<sup>me</sup> Bléré, le bonheur de votre affection lui aurait vite fait accepter les petits ennuis de la vie de campagne. Le tort est tout vôtre, mon cher José. Vous étiez libre; il fallait passer par-dessus la pauvreté de Rose et l'épouser. Moi, qui dépendais de mes parents, j'ai eu le tort contraire en passant par-dessus leur volonté. Ceci nous prouve qu'il faut contenter honnêtement son cœur lorsque personne ne s'y oppose, mais qu'on n'a pas raison de le satisfaire quand on est obligé de causer du dépit à toute une famille.»

## XVII

Dans le courant de l'hiver, Joseph Bléré vint souvent visiter ses amis. Il trouvait de grandes consolations dans les conseils de Marie. Les femmes seules ont la main assez légère pour panser les blessures du cœur. Il accepta d'elle bien des gronderies amicales et une sorte de règle de conduite dont il tira tant de profit, qu'il parvint peu à peu à mieux apprécier sa femme et à se faire estimer d'elle. Si M<sup>me</sup> Bléré fit d'abord une moue dédaigneuse lorsque son mari lui confia son intimité avec Pierre le tisserand, elle avait lu trop de romans pour ne pas être désireuse de connaître Marie quand elle eut appris sa touchante histoire, et elle vint de sa personne lui faire une première visite. Si la curiosité fut le principal mobile de cette démarche, ce sentiment fit bientôt place à un véritable intérêt. Il était impossible de ne pas éprouver de la sympathie pour cette jeune femme mélancolique au sein du bonheur intime le plus parfait. D'ailleurs, M<sup>me</sup> Bléré ne manquait point d'esprit. Après les premiers mois de désappointement que lui avait fait ressentir sa déchéance

du rôle de châtelaine qu'elle avait rêvé, elle s'était réveillée de sa bouderie, tout effrayée de se sentir si peu aimée par son mari. La vue de la respectueuse amitié que Joseph témoignait à M<sup>me</sup> Gérard l'engagea à demander à celle-ci le secret de faire bon ménage, et Marie ne lui épargna point ces avis que les jeunes femmes accueillent volontiers lorsqu'on les déguise sous ces aimables flatteries qui font accepter la raison aux cervelles inexpérimentées. Le bénéfice de cette nouvelle connaissance fut tout pour M<sup>me</sup> Bléré, car Marie ne tira pas grand soulagement de ses causeries avec cette jeune femme au cœur sec, qui s'étonnait du chagrin constant de M<sup>me</sup> Gérard, et qui se disait tout bas que Marie gagnait, à l'éloignement de sa famille, de pouvoir agir en toutes choses selon sa fantaisie, sans craindre d'être morigénée.

M<sup>me</sup> Bléré avait trois frères et deux sœurs dont la turbulence et les jeux mêlés de cris et de querelles lui avaient fait haïr les enfants. N'en souhaitant pas pour elle-même, elle ne pouvait s'associer aux espérances de Marie ; celle-ci le sentait si bien, qu'elle réservait pour les rares visites de Claudine Rousseau ces interminables causeries que les mères vraiment mères échangent entre elles. C'est malheureusement des femmes dont la fécondité s'allie à une indifférence antinaturelle pour leurs enfants. La nature produit des monstres moraux aussi bien que des monstres physiques. Il en est d'autres, au contraire, qui sont nées avec les instincts de protection caressante, de dévouement spontané, qui sont les plus gracieux attributs de la maternité. Celles-là peuvent n'avoir point d'enfants, elles sont ce qu'on peut appeler des femmes-mères, et il faut convenir que le nombre en est bien grand.

Par la tendresse de son cœur, que ses douleurs rendaient encore plus délicate, Marie était disposée à ressentir profondément l'amour maternel. Les inquiétudes, les malaises de son état ne l'empêchaient point de songer à l'avance à ce nouveau venu, qu'elle se figurait déjà beau et souriant. Le fils d'un mari tant aimé ne devait-il pas être ainsi ! Elle lui avait préparé une layette bien simple, mais toute festonnée, et si elle se réjouit un seul jour d'être à la ville, ce fut lorsqu'elle aperçut chez un marchand de fer une berce-lonnette qu'elle trouva plus élégante que les berceaux de bois en usage à Uchizy. Elle l'acheta avec l'assentiment de Pierre, qui ne trouvait rien trop beau pour son enfant, et elle la garnit de mousseline blanche, en se faisant une fête de l'admiration que sa mère éprouverait pour cette coquetterie, inconnue au village. Mais le souvenir de la réponse apportée par Joseph Bléré tranchait au vif dans ses espérances ; elle se demandait si sa mère aurait la force de transgresser les ordres de Jacques Montaud, et, dans ces moments

douloureux, ces mousselines légères lui semblaient être des crêpes de deuil. Les insomnies dont elle avait souffert au commencement de sa grossesse lui revinrent plus fréquentes et plus pénibles; elle eut beau ne pas s'en plaindre et en subir les tortures en silence, Pierre s'éveillait dès qu'il n'entendait plus sa respiration égale et douce; il se soulevait alors et trouvait Marie assise, l'œil fixe et creusé, la lèvre brûlée par l'insomnie, avec des moiteurs dans les mains, qui se séchaient tout à coup sous les ardeurs de l'impatience nerveuse qu'amène le besoin de sommeil inassouvi. Alors Pierre, cachant son inquiétude, paraissait s'éveiller par hasard et parlait doucement à Marie, qu'il consolait de son mieux, sans se plaindre qu'un autre amour la troublât jusque dans ses bras. Ces heures remplies par l'expansion des plus chastes tendresses donnaient de secrets remords à la jeune femme; elle se reprochait de n'avoir pas pour Pierre cet amour exclusif qu'il méritait si bien. Moins il lui faisait une faute de ce partage, et plus elle se trouvait coupable, sans pouvoir toutefois maîtriser les mouvements de son cœur vers la famille dont elle était bannie.

Cédant aux invitations pressées de M<sup>me</sup> Bléré, Pierre conduisit Marie à Pont-de-Vaux, dans les premiers jours de juin, afin qu'elle passât l'avant-dernier mois de sa grossesse à la campagne. Il pensait que l'air vif la stimulerait à prendre de l'exercice, car elle restait depuis longtemps languissante dans son fauteuil, sans pouvoir trouver, si ce n'est par élans forcés et très courts, son activité d'autrefois. Ce séjour dans les plaines de la Bresse aurait eu un résultat favorable pour la santé de la jeune femme, sans un incident qui en détruisit les bienfaits.

S. BLANDY.

*(La 3<sup>e</sup> partie à la prochaine livraison.)*

---

---

---

LE RÉGIME

DE LA

PRESSE EN FRANCE

ET

LA SOCIÉTÉ MODERNE

---

Tout le prix des choses est dans leur opportunité. Les grands talents, comme les beaux dévouements, ont besoin de se produire à propos. Un homme, aujourd'hui, qui se dévouerait aux dieux infernaux et qui se précipiterait, avec ou sans armes, dans le *jour* d'un égout, passerait pour fou. La même chose serait arrivée, au temps de Curtius, à un publiciste qui se serait vanté d'avoir une ou plusieurs idées par jour. Le temps des idées n'est pas celui des dévouements. Il en est de même des lois, qui souvent ne sont bonnes que pour l'époque où elles ont été faites. La Convention rendit un décret qui prescrivait à chacun de faire des fouilles dans sa cave, et d'y recueillir tout le salpêtre qui pouvait s'y trouver. Le décret était bon, car on avait un pressant besoin de salpêtre, et l'on n'avait pas d'autres moyens de s'en procurer. Maintenant il n'aurait plus de sens. C'est à peu près le cas du décret organique sur la presse. A l'époque où il fut rendu, il répondait à des nécessités qui aujourd'hui n'existent plus. En 1852, on était au lendemain d'une révolution et à la veille d'une restauration. Les esprits étaient agités et

irrités. Le devoir du législateur était de les calmer et de les réfréner. Il suffit de parcourir le journal officiel du temps pour voir que, continuellement, « la malveillance répandait des bruits mensongers sur le gouvernement, » des bruits qui n'avaient pas « de fondement ; » enfin des médisances ou des calomnies qu'il fallait démentir. Dans la rue, il y avait encore des troubles, et il n'était pas rare de voir annoncer l'arrestation d'hommes « qui avaient cherché à détourner les soldats de leurs devoirs. » Le jour même où le décret sur la presse parut au *Moniteur*, la partie *non officielle* contenait, en guise d'exposé des motifs et comme une explication donnée à la postérité, un virulent communiqué, où il était dit : « que l'esprit de parti et l'ignorance continuaient à conspirer. » — « On a inventé les plus absurdes suppositions, les plus audacieux mensonges.... On sème de fausses alarmes, on répand des fables grossières. » On peut juger de la force des attaques par le ton des répliques. C'est dans cette disposition d'esprit que le législateur rendit son décret. Il traita la presse comme une ennemie qui ne savait que calomnier et diffamer ; de là sa rigueur. Pour mettre un terme aux récriminations et aux accusations, il prit un parti radical et efficace. Il se réserva le droit de donner ou de refuser l'autorisation de faire un journal. Pouvoir refuser à certains une autorisation, c'est en même temps faire une grâce à ceux à qui on l'accorde. Toute grâce mérite reconnaissance. De cette façon, on se ménageait une opposition mitigée. Cependant au cas où la faveur aurait été mal comprise ou accordée à des bourrus malfaisants, on avait pris la précaution du cautionnement. Un homme qui a cinquante mille francs à déposer au trésor ne saurait être un sycophante. Ainsi, les deux dispositions principales du décret, celles qui ont soulevé la tempête dans tous les encriers patriotiques, n'ont qu'un seul but, et bien clairement indiqué par le législateur, c'est de prévenir les attaques injustes, d'ôter tout aliment aux mauvaises passions, d'étouffer les colères et les rancunes qui pouvaient discréditer le gouvernement et arrêter sa marche. C'était un décret de sûreté particulière, parfaitement justifié et parfaitement opportun. Se voyant en danger, le gouvernement voulut se sauver à tout prix, il sacrifia la presse, comme un navire en détresse qui se débarrasse de tout, vivres et cargaison. Mais ce sont là des mesures extrêmes, dont l'effet doit cesser avec la crise qui les a motivées. Le calme revenu, tout rentre dans l'ordre, et chacun dans l'équipage a droit à sa ration ordinaire. Il en est ainsi des lois d'exception qui, comme le décret de 1852, répondent à des circonstances particulières. Il pouvait alors être de l'intérêt général que certains hommes aliénassent pour un temps leur droit de discussion. On pouvait craindre

que la passion n'altérât leur sincérité. De bon gré ou de mauvaise grâce, le sacrifice eut lieu et le silence se fit. On avait atteint son but : faire taire les mécontents. En se plaçant à ce point de vue, on envisage le décret de 1852 sous son véritable aspect de loi préventive, prohibitive, bien plus qu'organique, comme il s'intitule à tort. Il s'oppose à tout et n'organise rien. Il se renferme dans la stricte négation de toute liberté, et ne daigne donner aucune explication. C'est une sentinelle intraitable et muette à la porte d'une formidable bastille flanquée de tours et de tourelles, au sommet desquelles flottent les bannières redoutées du ministre de l'intérieur, du ministre des finances, du directeur des postes et des agents fiscaux. Au dedans gémit la liberté de la presse, prisonnière étroitement gardée que des générations de paladins n'ont pu délivrer. Chacun donne son assaut, chacun a son procédé d'attaque, depuis le tacticien circonspect et profond comme un général autrichien, jusqu'à l'audacieux auteur d'un coup de main. Néanmoins, la place tient bon et le siège dure depuis près de quinze ans. Quel Ulysse rusé parviendra à y introduire le cheval de bois? quelle machine à aiguille ou quel autre perfectionnement de balistique en aura raison. A quel Bonaparte futur l'honneur de dicter la capitulation appartiendra-t-il? On n'en peut rien préjuger. Nous nous bornerons, quant à nous, à rappeler, avec tous ceux qui le savent si bien et qui l'ont maintefois si bien dit, que le décret n'a plus de raison d'être, et nous exposerons brièvement quelques-unes des excellentes raisons qu'il aurait de ne plus être. Il prévient des dangers devenus imaginaires: il réglemente des cas qui ne se présentent plus; par là, il est inutile: il met obstacle à un courant nouveau d'idées fécondes, dont il n'avait pu prévoir la naissance; par là, il est nuisible. Dans son influence active, comme dans son influence passive, il entrave à son tour la marche de l'Etat qu'il était destiné naguère à protéger. Solidaire de ses propres institutions, le gouvernement est entraîné dans le sens nouveau où celles-ci se développent; par sa rigueur et son obscurité draconiennes, le décret s'oppose à ce mouvement progressif et proportionnel que doivent suivre de concert les lois et la société modernes. La société a marché, la loi est restée en arrière. C'est là un manque d'harmonie auquel nous ne sommes plus habitués. On a jeté en bas une ville de 4,500,000 habitants, pour des raisons beaucoup moins sérieuses, et certainement Paris était moins suranné que le décret organique de 1852.

## I

On a recours généralement, pour traiter la question de la presse, aux considérations les plus élevées ; on s'en réfère aux droits de l'homme, que l'on a soin de qualifier d'imprescriptibles et d'inattaquables, ce qui n'a d'autre effet que de rappeler à toutes les mémoires qu'ils étaient attaqués et prescrits dès le lendemain même de la déclaration qui les proclamait. La question ne fera pas un pas tant qu'on se bornera à la discuter spéculativement et philosophiquement. Jamais les abstractions n'ont eu d'utilité. Toute leur valeur est dans la difficulté de leur conception. Les métaphysiciens ont pu élever et étendre les sphères où se meuvent la pensée et l'imagination, mais l'humanité ne marche réellement, malgré quelques dénégations obstinées, que depuis le jour où la philosophie scolastique a abdiqué. Alors, on a éventré les théories et les systèmes, et on a converti en monnaie courante tout ce qu'elles contenaient d'utile et de praticable. Que m'importe que vous me répétiez sans cesse, et même que vous me prouviez sans réplique que j'ai le droit, de par Dieu, d'exprimer ma pensée, si je sais que de tout temps, de par l'homme, ce droit n'a jamais pu être exercé, et qu'il est impossible qu'il le soit jamais ? Votre démonstration part d'un bon naturel, mais elle m'est inutile, aussi inutile que la preuve que vous pourriez me faire de mes droits à une fortune de 200,000 liv. de rente, dans un moment où je vous demanderais 5 fr. pour dîner. Ce n'est pas l'affirmation de mon droit que je réclame, c'est le moyen de l'exercer.

Hé ! mon ami, tire-moi du danger,  
Tu feras après ta harangue.

Notre intention n'est pas de faire de harangue, c'est-à-dire de revendiquer le plus noble attribut de l'homme, dont on le prive si méchamment. Il en est de la liberté de la presse comme de l'immortalité de l'âme ; c'est un idéal qui n'aura jamais de solution et que l'on poursuivra toujours. Prenant les choses de moins haut, nous proportionnerons nos conclusions aux aspirations réelles de notre époque. Pour bien des gens, le principe est peu de chose et le résultat est tout. Nous laisserons donc de côté la question de principe en cette matière. La loi est mauvaise, mais c'est moins parce qu'elle porte atteinte à une vérité fondamentale, que parce qu'elle s'oppose à la connaissance de mille autres vérités secondaires, moins

élevées, mais plus utiles. La meilleure critique qu'on puisse en faire, est de rappeler les circonstances qui l'ont vue naître, en les rapprochant de l'état actuel de choses qu'elle régit encore. C'est un contraste expressif.

Que s'est-il passé, en effet, depuis quinze ans? Dans quel sens l'esprit public s'est-il développé? A-t-il manifesté des tendances anarchiques ou subversives? Nullement. A peine quelques pamphlets plus imprudents que dangereux, quelques journaux plus jeunes que bien inspirés, quelques circulaires clandestines, deux ou trois réunions secrètes, où l'on chuchotait plus qu'on n'agissait, et c'est tout. Jamais, à aucune époque, les idées politiques n'ont été plus calmes. Les partis lassés se sont désagrégés et dispersés; ils ont déserté leurs bannières inactives pour marcher sous le drapeau du vainqueur. Nulle part, il n'y a de ces volontés fermes qui font les révolutions. On ne veut rien. Quelques-uns seulement résistent, la majorité s'abstient, et le gouvernement n'a plus devant lui que quelques adversaires passifs, quelques hommes plus soucieux de leur passé que préoccupés de leur avenir politique. Pour la première fois depuis près d'un siècle, il n'y a plus de républicains, et l'on n'a plus rien à redouter de cette opinion corrosive, qui, sans cesse, rongeaient intérieurement la Restauration et le gouvernement de Juillet. Est-ce à dire que les esprits ne sont plus tournés vers la politique? Bien loin de là, la politique domine, elle est la préoccupation constante de chacun; mais ce n'est plus la politique que le décret de 1832 avait en vue, la politique de polémique et de personnalité. Non. C'est la vraie politique, celle des intérêts publics et privés de tous les peuples, la science de l'économie sociale. Telle est la tendance véritable du progrès depuis quinze ans. L'instruction qui se répand chaque jour n'a pas de bases plus solides. Les mesures administratives, les combinaisons financières n'ont pas d'autre but. Par les entreprises de crédit, par les emprunts, les intérêts des individus sont liés intimement à ceux des Etats. La vie politique est ainsi imposée à chacun. De telles réformes, de telles innovations ont transformé l'économie sociale qu'une loi faite il y a quinze ans ne peut plus la concerner, surtout quand on songe à ce que cette loi prétendait régir sous ce nom, dont la signification a si profondément changé. Là-dessus, les arrêts de la cour de cassation peuvent nous éclairer, et ils viennent confirmer ce que nous avons déjà dit de l'esprit du décret, en rappelant, d'après le *Moniteur*, les circonstances au milieu desquelles il avait été rendu. Politique et économie sociale y sont entendues dans un sens étroit et tout à fait particulier. Sont réputées matières politiques et d'économie sociale « toute discussion ou *critique* des actes émanés de l'ad-



ministration publique, même ceux de l'administration locale. » Et, comme exemple, un arrêt cite la discussion qu'entreprendrait un journal sur le choix fait par l'administration d'un directeur de théâtre. C'est bien là de l'économie sociale de 1832 ! Dans tous les arrêts qui ont fixé la jurisprudence sur la matière, on voit percer cette préoccupation d'éviter aux gouvernants le désagrément d'attaques malveillantes auxquelles n'importe quelle question pouvait servir de prétexte. Étaient encore prohibées toutes les discussions « relatives aux richesses nationales, à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce, en les considérant dans leurs rapports avec les intérêts généraux ou collectifs et avec l'*action gouvernementale et administrative*. » L'égoïsme du décret est bien évident ; il ressort de son esprit général et de ses applications particulières. Or, il arrive que ces interprétations intéressées sont devenues aujourd'hui aussi fausses qu'insuffisantes, et que, cependant, elles continuent à faire autorité. Il arrive encore que le gouvernement, victime d'une précaution trop bien prise, se prive du secours d'un auxiliaire puissant qui lui est né, sous le prétexte de combattre un ennemi terrassé depuis longtemps.

Il désignait naguère sous le nom d'économie sociale tout ce qui devait lui nuire ; aujourd'hui, l'économie sociale n'est plus autre chose que l'application des maximes et des principes sans cesse suivis par ce même gouvernement, c'est-à-dire tout ce qui peut le servir. Elle explique sa marche, son but, et même sa nécessité. Elle le montre promoteur et soutien de cette science moderne, qui résume toutes les autres. Philosophie, religion, morale, politique, art, science, agriculture, littérature, tout est confondu et rangé sous cette unique appellation d'économie sociale ou politique, l'économie, c'est-à-dire l'ordre à la maison, l'ordre chez soi, la connaissance exacte pour chacun de ses propres intérêts, et leur union intime avec tout ce qui jusqu'alors en avait paru détaché et indépendant. Voilà la tendance des hauts et des bas instincts et la préoccupation de toutes les intelligences. C'est un souffle impétueux, contre lequel on ne peut réagir, mais que l'on doit diriger et modérer. Il faut l'épurer de ce qu'il a de trop personnel et de trop pratique, car seul maintenant il fait flotter le drapeau qui doit rallier les sociétés modernes. Puisque l'homme n'a plus le culte de Dieu et qu'il ne lui reste plus que celui de l'homme, qu'il tâche au moins d'élever cette religion nouvelle à la hauteur de l'ancienne, en sanctifiant la morale et en glorifiant le travail. Pour cela, il n'y a pas de meilleure prédication que l'instruction, et nul ne l'a mieux compris que le gouvernement actuel. Mais cette intelligence même des besoins modernes, dont il a donné des preuves par ses actes de politique intérieure et

extérieure, ne fait que mieux ressortir la contradiction qu'il y a dans ses moyens d'y satisfaire. Il donne d'une main et reprend de l'autre; il ne souscrit pas franchement à ses déclarations; il fonde des écoles où l'on apprend à lire, et donne ainsi l'instrument, mais il en défend l'usage, en s'opposant par ses lois au bienfait même de la lecture; il proclame bien haut la liberté des transactions et des exploitations, il abolit les privilèges, les droits protecteurs; en toutes choses il rend la main à l'initiative individuelle, et tant de si belles doctrines viennent échouer sur un écueil que tout le monde voit, que tout le monde signale, que seul le gouvernement se refuse à reconnaître. Tout le fruit en est perdu, parce que l'industrie des idées, sans laquelle toutes les autres ne sont rien, est en souffrance, ou parce qu'elle ne produit que des futilités qui énervent les esprits et des conceptions qui dégradent les intelligences. La législation de 1852, qui n'avait pas prévu tout le bien qu'elle pourrait un jour étouffer, est, par la même raison, sans force contre un mal qu'elle est impuissante à arrêter. Le bien dont on nous prive, pas plus que le mal dont on ne peut nous défendre, n'existaient alors. C'est le résultat des quinze années écoulées dont on a le tort de ne pas tenir compte.

## II

Il n'est guère de question un peu importante et offrant quelque intérêt qui ne puisse être ramenée sous la vaste rubrique d'*économie sociale*, il est donc à peu près impossible, dans l'état actuel de la législation, qu'une question sérieuse soit sérieusement traitée. Ceux qui auraient qualité pour le faire n'en ont pas le droit, et ceux qui en ont le droit n'y sont pas propres (question de talent réservée, les incapacités viennent d'une autre source). Y eût-il des exceptions, le but serait encore manqué, car les intéressés ne pourraient savoir ce qu'on a fait pour eux. Le prix forcé auquel doivent être maintenues les publications qui éclaireraient la masse du public en écarte malheureusement les lecteurs qui en auraient le plus besoin. Et cependant, chaque année, la statistique constate une augmentation dans le nombre des individus qui savent lire, et, chaque année aussi, le ministre trouve là une occasion de renforcer son rapport d'une tirade sur la diffusion des lumières. Y a-t-il lieu pourtant de se féliciter? On lit, on lit beaucoup. C'est vrai. On lit en travaillant, on lit au lieu de travailler, on lit en marchant, on lit en courant; mais que lit-on? Le journal le meilleur marché naturellement. Quel est-il?

Celui qui, ne traitant ni de politique ni d'économie sociale n'a à supporter aucune des terribles charges du décret de 1852, et qui, jouissant des bénéfices de l'industrie moderne, peut livrer au prix normal la feuille imprimée. Ce journal est, aux termes de la loi, « exclusivement relatif aux lettres, aux sciences, aux arts et à l'agriculture. » Tel est le dérivatif offert par le législateur à l'activité et à la curiosité intellectuelle des citoyens. Cela paraît être un beau dédommagement, et il est certain que, malgré l'importance de l'économie sociale, il est encore des lecteurs qui se contenteraient de ce pain de l'esprit ainsi préparé. Ce n'est malheureusement qu'une apparence, et il est notoire que le journal à bon marché, s'il est « exclusivement relatif » à quelque matière, ce n'est assurément ni aux lettres, ni aux sciences, ni aux arts. On ne s'y moque pas des préfets, mais c'est bien tout. En cette circonstance, les intentions de la loi ont été trompées et ses espérances déçues. Elle voulait, fermant une issue, en ouvrir une autre, et renouveler probablement le beau temps des Médicis. De là ses immunités et ses bienfaits réservés « exclusivement » aux arts et à la littérature. Il paraît pourtant que l'ombre des décrets est mortelle à ces plantes, car jamais elles n'ont été plus rares dans les journaux où l'on prétendait les faire vivre. Le seul effet de cette protection éclairée a été de développer à l'excès la culture du fait-divers, et de mettre en lumière les exploits de Rocambole, dont l'histoire a commencé à peu près vers cette époque, et n'est, Dieu merci ! pas encore terminée. Les journaux « exclusivement relatifs » à Rocambole ne manquent pas, il faut le reconnaître. L'état des lettres sous ce rapport est donc satisfaisant. Seuls, les arts et les sciences, malgré la protection qui les a également couverts, semblent être restés ou tombés dans un marasme fâcheux. Il s'en faut, en effet, que les journaux artistiques ou scientifiques tirent à 300,000 exemplaires, c'est qu'il est plus facile de créer un petit journal, fût-ce un petit moniteur, que de faire, à l'usage d'une clientèle docile, de la *petite* science ou des *petits* arts, car il ne faut jamais confondre la vulgarisation qui répand des connaissances utiles avec la fatale complaisance des littérateurs, qui, pour se mettre à la portée de tout le monde, prennent, pour niveau moyen de leur talent, la plus basse intelligence de lecteur à laquelle ils puissent descendre. Les arts et les sciences ne se plient pas à ces exigences industrielles. La littérature plus souple est une meilleure complice, et il n'y a rien qu'on ne lui ait fait faire dans ces derniers temps. Comme notre plan n'est pas de lancer une satire, nous n'en dirons pas plus, et nous livrerons chacun à ses propres impressions et à ses propres souvenirs. Mais tout le monde accorde que la situation littéraire des journaux n'est guère moins déplorable que leur situation politique.

Cela tient à bien des causes, dont il faut encore rapporter la principale au décret organique sur la presse.

Par un esprit d'équité dont il faut d'ailleurs le louer, le législateur qui avait mis à un si haut prix le droit de publier des nouvelles politiques et de discuter modérément le choix par le ministère d'un directeur de théâtre, se fit par réciprocité le défenseur rigoureux du précieux privilège qu'il ne conférait qu'à bon escient et argent comptant. On fit bonne garde autour de cette chasse réservée, et tout braconnage fut impitoyablement réprimé. On peut même dire que force pièges furent placés aux alentours, sans qu'on prévînt. D'aucuns y furent pris, et s'y prennent encore, tant est grande la tentation du fruit défendu. Naturellement, les privilégiés, les adeptes qui ont subi les rudes épreuves de l'autorisation et du cautionnement, et qui ont répondu d'une façon satisfaisante aux énigmes proposées par les sphynx qui veillent à la porte du timbre et de la poste, ceux-là, dis-je, se réjouissent de la catastrophe des profanes; ils sont dans leur droit, exactement comme les autres avaient cessé d'y être. Cela n'aide guère à la confraternité entre gens de lettres. Ceux qui sont dedans disent à ceux qui sont dehors : « Vous êtes de la petite presse. C'est-à-dire qu'il vous est défendu à jamais de vous servir de votre raison et de votre bon sens, et de votre savoir si vous en avez. Votre journal est comme une cage à écureuil, où vous êtes condamnés à tourner sans cesse, plus ou moins vivement, plus ou moins gracieusement, plus ou moins spirituellement; mais, quoi que vous fassiez, il faut tourner. Rongez des anas in-folio pour ne pas mourir de faim, buvez du vin de Champagne pour vous désaltérer, engraissez, faites bombance, ayez le poil luisant, vous n'en avez pas moins le cou pelé par votre collier de servitude. Nous sommes, nous, de la grande presse, nous sommes un peu maigres, un peu efflanqués, un peu creux peut-être, mais nous avons le droit d'aller partout, y compris dans les déserts de la politique et de l'économie sociale. » A cela ceux qui sont dehors répondent : « Votre distinction est vraie mais injuste. Vous êtes de trop bonnes gens pour vouloir qu'elle soit injurieuse. Il est clair cependant que notre succès vous aigrit, et il y a vraiment de quoi. Vous achetez quelquefois, moyennant 50,000 fr., l'autorisation de publier un journal qui n'est lu de personne, parce qu'il coûte trop cher d'abord, et qu'il est mal rédigé ensuite; nous, au contraire, nous gagnons 50,000 fr. avec un journal que tout le monde lit et que personne n'autorise. Il est vrai qu'il nous faut repousser certaines idées que, par tempérament, certains de nous aimeraient à caresser, mais nous avons le mot de la fin, qui est irrésistible. Nous n'apprenons rien au lecteur, mais nous l'amusons,

tandis que vous, vous ne lui apprenez rien et vous l'ennuyez. Ce droit d'aller partout, dont vous vous vantez, et dont, entre nous, vous jouissez si peu, ne s'étend pas pourtant jusqu'à pénétrer dans toutes les classes de la société, en haut comme en bas ; c'est là un privilège qui nous est réservé, et, depuis le ministre jusqu'au cocher, tout le monde, pour nous, est égal sous le firmament littéraire où brillent notre soleil, notre lune et nos étoiles. Notre prix démocratique est au fond de toutes les bourses. » Cet antagonisme entre la grande et la petite presse est regrettable ; il encourage la malignité d'une part et le pédantisme de l'autre ; d'une question d'argent et d'antichambre au ministère, il fait une question de proportion et de talent. C'est un tort, mais le public ramène les choses à leur valeur, et envisage le débat à son vrai point de vue. Le lecteur sait parfaitement ce qu'il doit penser d'un homme d'esprit empêtré dans une législation dont il ignore les détails et dont il craint la sévérité, et il proportionne son estime pour l'écrivain aux difficultés de sa tâche. S'il admire le *Constitutionnel*, il ne dédaigne pas pour cela certaines fantaisies moralistes, qui n'ont d'autres cautionnement que l'esprit, le bon sens, l'observation fine et la hardiesse bienséante d'un homme qui pense par lui-même. Mais ce qui ressort de plus grave du conflit des deux presses, ce n'est pas la confusion des espèces, qui ne peut guère se produire que dans la tête hiérarchique des bureaucrates, mais c'est la certitude que l'on y prend du succès de l'une et de la décadence de l'autre.

Il en résulte nécessairement que l'unique but d'un journal étant le succès, tous concourent à l'atteindre et luttent à l'envi pour l'obtenir. La grande presse peut se faire petite, mais elle ne peut pas se faire à bon marché. Elle est donc réduite à abdiquer des droits qu'elle a achetés si cher, et à tenter une lutte pour laquelle elle n'est pas préparée. Elle abandonne peu à peu la politique et se voue à la culture du mot avec toute l'infériorité de son outillage et la supériorité de ses prix de revient. Chassée de son propre terrain, elle vient encore se faire battre sur celui des autres. Ainsi, vous avez d'un côté la petite presse, qui ne peut, sous peine de mort, aborder aucune question sérieuse, de l'autre la grande presse, qui doit, pour soutenir son existence, s'abstenir de toute discussion utile. Ainsi toutes les grandes questions demeurent dans l'ombre ; vos bulletins administratifs, vos circulaires, vos projets, vos plans restent stériles, car il n'y a ni école primaire, ni association philotechnique ou polytechnique, ni philharmonique qui vaille le journal. Par lui, une seule voix se fait entendre à 200,000 auditeurs comme à 10 millions ; par lui la vérité jaillit et éclaire à la fois tout un pays, et cette unité dans la diffusion de la lumière est une condition de la

grandeur d'une nation qui veut connaître ses forces et sa valeur. Et voilà la chaire que vous avez fermée dans un jour de crainte et de sévérité. Vous en avez chassé vos ennemis, qui en avaient fait une tribune séditieuse, et vous avez agi dans votre intérêt. Aujourd'hui encore, c'est votre intérêt qui parle. Il est de la dignité de vos institutions d'y rappeler le noble enseignement. Non qu'il s'agisse de revenir sur les exemptions que vous avez accordées à ce que vous appeliez les journaux non politiques ; mais il faut en étendre le bénéfice à tous les autres. Considérez combien le sens des mots a changé depuis 1852, combien les conditions de la vie sociale se sont modifiées, et surtout quelle révolution s'est faite dans les choses du journalisme.

Le décret du 28 mars 1852 proclame la liberté, ou plutôt la franchise des publications exclusivement relatives aux lettres, aux sciences et aux arts. Il est probable que si le fisc et la poste avaient prévenu l'avenir brillant qui était réservé à cette industrie du journalisme exclusif, ils auraient fait quelque chose pour avoir un jour leur part dans les bénéfices. Mais, en 1852, cette presse, que l'on désigne maintenant sous le nom de *petite*, depuis qu'elle est devenue si grosse, était réellement un maigre morceau, peu digne de personnages comme compère le Timbre et comme commère la Poste. Tous deux pouvaient sans scrupule abandonner généreusement leurs droits. Les *Bulletins des francs-maçons*, les *Annales de sociétés métallurgiques*, les *Conseillers des dames*, les *Echos littéraires* et autres publications d'une même nature toute spéciale, étaient à peu près les seuls représentants de la presse non politique. Ces honorables recueils, d'une publicité réservée, d'une périodicité discrète, vivaient seulement dans l'intimité de quelques abonnés collectionneurs d'archives, et n'avaient, on peut le dire, aucune influence morale ou sociale. Quelques journaux satiriques, en petit nombre, quelques-unes de « ces feuilles légères destinées à amuser nos loisirs, » comme les avait définies naguère (mars 1819) M. de Serres dans une discussion parlementaire sur la liberté de la presse, avaient vite complété et clos la liste des amnistiés. On ne voyait poindre alors aucun danger ; on était bien fixé sur le sort des *Observateurs* et des *Propagateurs*, des *Petits Courriers*, *Petits Messagers* et autres éphémères de naissance. Ceux-là ne portaient d'autres timbres que le sceau de la mort, nettement imprimé au frontispice du premier numéro ; on pouvait leur passer tout, comme à des malades irrévocablement condamnés. La poste les eût transportés pour rien, qu'elle aurait souvent saisi l'unique occasion de leur être agréable ici-bas. Dans leur courte et pâle existence, ils n'avaient pu faire ni le bien ni le mal. Ils mouraient comme ils avaient vécu, en état de

grâce, ayant eu le temps d'être baptisés : on les appelait feuilles de choux. Que les temps sont changés ! La locution familière dont on désignait ces journaux sans portée, sans conséquence, a vieilli et ne s'emploie plus ; le dédain n'est plus de mise avec des productions que le sol parisien laissait s'étioler naguère, et dont il donne aujourd'hui des spécimens *monstres*. Eh bien, aviez-vous prévu les résultats de cette culture que votre loi encourageait ? Aviez-vous songé qu'un jour se lèverait où le journal non politique deviendrait le fond même de l'alimentation intellectuelle d'un « grand peuple ! » Pouviez-vous savoir que votre décret du 28 mars serait un jour une entrave de plus à la marche déjà si pénible de la malheureuse presse politique, et qu'arrivât-elle à vaincre toutes les autres difficultés de sa position, parvint-elle à se soutenir à grand renfort d'annonces, il lui faudrait toujours finir par succomber dans cette lutte inégale, que votre système de législation lui réservait pour la tuer tout à fait ? Non, le législateur de 1852 ignorait tout cela, et cette phase de l'esprit public que nous traversons en ce moment ne pouvait entrer dans ses calculs. Il ne savait pas qu'à une époque où le prix de chaque chose est si considérablement surélevé, le succès d'un bon marché, quel qu'il fût, serait assuré ; qu'à une époque où le sou ou le décime ne représenterait plus comme valeur d'échange qu'un journal, ils n'auraient plus d'autre destination que l'achat d'un journal. Ne doit-il pas maintenant profiter de ce courant de l'habitude qui met le journal dans toutes les mains, pour parfaire presque du premier coup l'œuvre de moralisation et d'instruction dont il expose partout la théorie ? Ne doit-il pas se confier à ce mouvement pour entrer dans la voie de la pratique ? Dix ans de journal feront plus qu'un siècle de circulaires. Levez donc l'*embargo* qui pèse sur les idées sérieuses ; ne grevez plus d'un impôt écrasant les vérités utiles dont la circulation vous importe le plus ; en un mot, débarrassez la presse politique des surcharges fiscales qui l'empêchent, elle aussi, de prendre son essor ; laissez-la, au nom des intérêts les plus sacrés de la société, profiter du bon marché et se répandre librement où son devoir l'appelle. Étendez jusqu'à ces matières votre système de libertés, et si la liberté de la presse est une utopie, qu'il vous appartienne au moins d'avoir montré que la liberté du journalisme est un bienfait. Que la loi soit la même pour tous, et qu'au siècle où nous sommes, une gaudriole ne fasse pas prime au détriment d'un bon conseil. Cessez de vous renfermer dans ce dilemme injurieux pour tous : Où vous écrivez quelque chose qui mérite d'être lu, et alors tout conspire à en arrêter la propagation, ou vous imprimez la moindre des futilités, et toutes les mains se tendent pour la colporter à toutes les extrémités et sous toutes les latitudes.

tudes. Laissez donc parler ceux qui ont quelque chose à dire, et qu'une voix autorisée domine enfin ce chaos de bavardages et de commérages qui va toujours *crescendo*, et dont le bruit confus étouffe tous les élans sincères de conviction politique ou de dévouement national. Que d'hommes éminents vous avez écartés ! Que de talents étouffés ! Hé quoi, d'un simple trait de plume, par la simple apposition de votre signature au bas d'une loi politique précipitamment faite (voir *Daloz*), comme tout acte provisoire d'un gouvernement qui s'installe, vous fermez à jamais la plus noble carrière qu'un esprit distingué puisse embrasser, et dont puisse s'honorer une nation éclairée. De votre propre autorité, vous supprimez les publicistes, et vous déclarez qu'il n'y aura plus en France ni Pascal, ni Voltaire, ni Rousseau, ni Courier, ni Benjamin Constant. Vous brisez le moule où peut-être la main de Dieu allait former un homme de génie. Où voulez-vous que le talent se développe, si ce n'est dans la discussion élevée, dans l'étude libre de la vérité ? On a dit de Diderot (M. Damiro) : « Il avait l'âme aux idées ; il les aimait pour lui, il les aimait pour les autres ; après la passion de les acquérir, il n'en avait pas de plus vive que celle de les répandre et de les communiquer. » C'est un feu sacré qui échauffe encore d'autres âmes, et que la contrainte même ne fait qu'attiser et entretenir. Laissez les hommes acquérir des idées, et permettez à ceux qui les ont acquises de les répandre. Le temps est venu où ceux qui ont les mains pleines de vérités doivent les ouvrir, et c'est de vous qu'on attend le signal et « l'autorisation. »

### III

Nous avons apprécié plutôt, comme on l'a vu, l'esprit d'ensemble des décrets de 1852, que nous n'en avons discuté les mesures de détail ; il y a cependant, à côté de ces grandes anomalies, qui résultent de la marche du temps et du courant nouveau des idées, certains défauts de logique, certaines contradictions d'intention qui éclatent trop clairement dans le détail même de la législation, pour que nous n'en disions pas quelque chose. Si nos observations générales provoquent franchement la révision de deux décrets qui nous paraissent surannés, et n'ont par cela même que des chances médiocres d'être entendues, certaines considérations plus particulières et plus précises sur une autre partie de la législation, sur une loi plus récente, achèveront d'éclairer notre discussion en l'appuyant de quelques exemples tirés des faits de chaque jour. Nous voulons parler



de la loi sur la poste du 25 juin 1856, qui n'est que la continuation du système suivi par les décrets de février-mars 1852. Elle perpétue, en en aggravant encore les conséquences, la distinction arbitraire entre les journaux politiques et les journaux non politiques, favorisant ceux-ci, sévissant contre ceux-là. Aux charges déjà si lourdes du cautionnement et du timbre, elle vient adjoindre son impôt plus lourd encore, et surtout plus injustifiable. Proportionnant le tarif postal aux rigueurs du décret organique, elle traite la presse politique en disgraciée.

Pourtant, à mesure qu'on avance et qu'on s'éloigne des temps tumultueux de la République, les sévérités deviennent de moins en moins compréhensibles. Pourquoi, à une époque où déjà l'on pouvait espérer de les voir adoucir, pourquoi cette sanction et cette recrudescence ? La question fut posée au Corps législatif par quelques députés, par M. de Montalembert entre autres, qui voyait dans ce système d'étouffement de la presse politique, un péril dont toute l'étendue, cependant, ne s'était pas révélée à lui ; il craignait « qu'il n'y eût plus au dedans un aliment suffisant pour l'intelligence et l'imagination, pour toutes les émotions et toutes les passions ; » mais il ne pouvait prévoir que la spéculation découvrirait un aliment pire que la privation même qu'il redoutait. Il terminait en disant qu'il ne voterait point la loi. « Vous aurez tort, lui répondait l'honorable M. Vuitry, qui, lui, la trouvait excellente. D'abord, cette loi ne concerne pas seulement les journaux, elle s'adresse aussi à tous les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires ; et comme, dans cette partie de sa réglementation, elle est excellente, ce que vous-mêmes ne contestez pas, vous vous privez, en la repoussant, de toute la partie utile, sous prétexte que vous désapprouvez le reste. »

M. Vuitry voulait écarter la presse du débat, ou du moins ne lui accordait, dans la loi nouvelle, qu'une importance secondaire. Aussi, quand on lui parlait presse, il répondait imprimés et échantillons. « M. le commissaire du gouvernement, dit le compte rendu analytique, *s'abstient d'expliquer en ce moment* pourquoi cette *aggravation est nécessaire* au point de vue de la rémunération du service postal. » Cette abstention, qui ne devait être que momentanée dans l'idée de l'honorable commissaire du gouvernement, dure encore, et certainement une réponse, mûrie par dix années de méditations et de réflexions, serait aujourd'hui aussi satisfaisante que bien accueillie. « M. Vuitry fait seulement observer, continuait le compte rendu, que le poids des journaux politiques est de 30 à 40 grammes, que dès lors la disposition de l'art. 2, qui concerne les écrits non politiques et fixe la taxe à 2 cent. pour 20 grammes de

poids, fût-elle applicable aux journaux politiques, la taxe resterait, à l'égard de ceux-ci, absolument la même. » Cette observation, que se bornait à faire M. Vuitry, est vraie comme interprétation de la loi qu'il présentait; mais si on la considère comme réponse aux objections qu'on lui opposait, elle ne résiste pas au moins scrupuleux des examens. C'était répondre par la question elle-même; c'était une pétition de principe. Que demande-t-on, en effet? Que la loi de la poste ne vienne pas ajouter ses rigueurs particulières aux prescriptions générales, si dures déjà, des décrets sur le cautionnement et le timbre. On trouve mauvais, injuste, dangereux, que la poste demande 4 cent. pour transporter un journal politique, tandis qu'elle n'en prend que deux pour expédier au bout de la France un journal non politique. On demande humblement qu'il en soit autrement, et que les droits soient égaux pour les deux journalismes. A cela, on nous répond par la loi du timbre. A des gens qui cherchent à prévenir un abus naissant, on oppose l'autorité d'un abus vieilli. La loi du timbre, nous dit-on, empêche que nous rendions une loi postale équitable. Car c'est à cette conclusion qu'aboutit la réponse de M. Vuitry. Et voici comment : le timbre, en effet, me demande 6 cent. pour une feuille politique de 72 décim. carrés et *au-dessous*. Vous attendez bien que je profiterai de la latitude que m'accorde la loi, et que, s'il faut payer 6 cent. au timbre pour pouvoir faire mon journal, je le ferai naturellement aussi grand que mon droit me le permet. Il y aura peu d'exceptions, à Paris du moins. (Nous ne raisonnerons pas ici au point de vue de la province, ce qui nous entraînerait trop loin.) Dès lors, si mon journal a la taille permise, son poids est nécessairement proportionnel, et si j'ai exercé mon droit dans toute son étendue, votre loi de la poste est là qui va me faire expier ma légitime jouissance. Le timbre me frappe dans ma capacité; vous, vous m'atteignez dans mon poids. Rien n'échappe, et l'équilibre est parfait. 72 décimètres carrés d'étendue équivalent forcément à 30 ou 40 grammes de poids. Or, vous avez fixé le transport de 40 grammes politiques et au-dessous à 4 cent., il est clair que je n'aurais jamais pu bénéficier de l'art. 2, quand même vous auriez consenti à me l'appliquer; car, pesant toujours plus de 20 grammes, grâce au timbre, je devrais toujours à la poste autant qu'un journal non politique du même poids. Et vous me montrez triomphalement votre tarif, qui, en effet, demande 4 cent. indistinctement à tout journal d'un poids de plus de 20 grammes. M. Vuitry paraît donc fondé à nous dire : Les journaux non politiques ne payent à la poste que 2 cent.; c'est vrai, mais songez qu'ils ne pèsent pas plus de 20 grammes. A quoi vous servirait-il, à vous journal politique, que l'on

vous fit le partage du poids, et que l'on ne vous demandât également que 2 cent. pour 20 grammes? Ce ne serait là qu'une égalité apparente, dont vous ne pourriez jamais profiter, puisque votre poids serait toujours supérieur à 20 grammes. M. Vuitry a raison en fait, mais son raisonnement n'a rien d'essentiel ni de juridique. Presque tous les journaux politiques, il est vrai, pour le motif que l'on sait, jouissent, si ce terme leur convient, des 72 décimètres carrés, dans lesquels ils peuvent légalement s'étendre, et arrivent en conséquence, par l'effet de leur poids, à ne payer à la poste que le *minimum* absolu du tarif de transport. Mais ne voit-on pas que le défaut de la loi est d'établir une corrélation, un rapport direct entre deux quantités absolument différentes et contraires? Les deux journaux, traités de même, en apparence, ne peuvent arriver, vis-à-vis de la poste, qu'à une égalité fictive et par des moyens entièrement opposés. L'usage, qui est une nécessité pour l'un, n'est au contraire pour l'autre qu'une faculté dont il usera rarement. Toujours un journal politique pèsera 40 grammes, et très rarement un journal non politique dépassera les 20 grammes qui lui permettent de circuler moyennant 2 cent. C'est-à-dire que le journal politique payera toujours 4 cent., et ce ne sera que par exception qu'un journal non politique payera plus de 2 cent. Donc il y a inégalité absolue et non pas relative, comme cherchait à le laisser entendre M. le commissaire du gouvernement, inégalité préméditée et inévitable. La politique, sous quelque format qu'elle se présente et quelque poids qu'elle affecte (au-dessous bien entendu du maximum de 40 grammes), sera grevée par la poste d'un impôt de 4 cent. invariable, tandis que la feuille littéraire, assez sage pour se maintenir dans les conditions de format les plus avantageuses à son succès, n'aura à payer que 2 cent. Pour arriver toutes deux à l'unité de poids pour laquelle il y a unité de prix, les deux feuilles sont bien loin de parcourir la même route. L'une y est amenée par le simple exercice d'un droit, et l'autre ne peut y être entraînée que par l'abus d'un privilège. C'est que le point de départ du législateur dans les deux espèces a été tout différent. Il a persévéré, je le répète, dans les errements de 1852, et c'est alors qu'il a trouvé l'ingénieuse combinaison que nous venons d'exposer, combinaison qui soumet la loi de la poste à celle du timbre et qui les rend solidaires l'une de l'autre. Ce sont les deux cylindres d'un terrible laminoir où s'aplatit chaque jour de plus en plus la presse politique. Voilà la machine qu'il faut désorganiser d'abord, quitte à la reconstruire, si cela est nécessaire, dans des proportions moins formidables et dans tous les cas plus logiques. Il est certain, par exemple, que, si, au lieu d'assigner un format au

journal politique on lui permettait de se mesurer à la taille qui lui plaît, si par exemple le timbre consentait à fonctionner pour 3 cent. sur une modeste feuille de 36 décimètres carrés, l'économie de la poste viendrait d'elle-même et l'intérêt paraîtrait alors évident, pour ces feuilles réduites, à user du *minimum* postal de 2 cent., qu'elles consentiraient volontiers à ne pas excéder. Elles seraient ainsi sur le même pied que les feuilles littéraires, et pourraient se vouer à cette utile et bientôt indispensable concurrence dont nous réclamons le libre exercice. Si les tolérances et les immunités des décrets organiques ont eu pour conséquence de développer outre mesure une presse au moins oiseuse et une littérature certainement malfaisante, la responsabilité de la loi de 1836 sur la taxe postale est encore plus grave au point de vue du goût et de la morale. Ici, en effet, la faveur tourne presque à la complicité, et les favoris deviennent des mignons. Dispensés du timbre impérial et soumis seulement à l'inoffensive estampille de la poste, bien des écrits qui seraient demeurés dans les arrière-boutiques et qui n'avaient d'autre mérite, parmi mille autres vices, que la clandestinité, se sont mis en route, profitant du prix réduit, et se sont répandus partout comme une bande de mauvais sujets un jour d'amnistie. Les innocentes boîtes des facteurs se trouvent ainsi métamorphosées en boîtes de Pandore, au fond desquelles il ne reste même plus l'espérance.

La démoralisation et l'abaissement du niveau intellectuel, érigés en principe, et devenus la réalisation d'un plan infernal, ce serait certainement une conception monstrueuse, qui n'a même jamais germé dans le cerveau du plus épouvantable tyran dont on puisse évoquer le souvenir. Mais enfin s'il était possible qu'une telle entreprise pût être jamais tentée, une partie des moyens à employer serait déjà fournie par notre législation actuelle de la presse. L'esprit y est, on n'aurait plus qu'à insister un peu sur la lettre, à ordonner franchement ce qu'on tolère, et à défendre absolument ce qu'on ne fait que supporter avec peine. Hors de là, la voie est indiquée : Peser de toutes ses forces sur la pensée, au point de l'accabler et de l'annuler, et d'autre part favoriser les plus misérables élucubrations des plus pauvres imaginations, au point de procurer richesses et gloire à leurs auteurs. Proclamer ouvertement un tel régime vous révolterait, et vous seriez épouvanté d'en entrevoir seulement les résultats. Et pourtant nos lois semblent nous pousser vers ce sombre avenir. Songez que la corruption gagne du terrain à mesure que l'ignorance en perd, et qu'il ne suffit pas d'instruire, mais qu'il faut moraliser. Voulez-vous donc que les premières lignes qu'épellerait l'enfant de vos provinces soient souillées de l'argot des tavernes, et que les premières idées qu'il tirera de sa lecture soient tout d'abord

obscurcies par des refrains de cabaret ? Voulez-vous en faire un homme qui pense et qui vous serve, ou un sot dépravé qui vous ruine ? Voulez-vous assurer noblement l'avenir du pays ou préparer lentement sa perte ? A de telles questions vous êtes en droit de vous indigner, et, pourtant, considérez encore votre législation, et voyez où elle vous mène. Si j'imprime un *A B C* du travailleur (je prends à dessein un titre de ce genre pour rappeler que vos préoccupations d'aujourd'hui sont en désaccord avec vos décisions d'autrefois) d'un format facile, court et lucide, d'une influence certaine, et dont la bienfaisante utilité est assurée, soudain vous vous dressez devant moi, malveillant, menaçant, et vous me rançonnez sans pitié. Il semble que vous ayez pris à tâche de m'accabler dans le présent, et de me décourager pour l'avenir, vous me traitez en ennemi public, et vous me soumettez à toutes les vexations et à toutes les surveillances. Vous frappez mon œuvre d'une somme d'impôts telle, qu'il me faut renoncer à l'honneur de l'avoir faite, comme à l'espoir de la répandre. Si, au contraire, fauteur de scandale, flatteur intéressé des mauvais instincts, courtisan du vice et du mauvais goût, je me lance dans le tourbillon des frivolités, si je publie quelque manuel galant, quelque abécédaire de coulisses ou de cabinets particuliers, quelque biographie contagieuse ; oh ! alors, vous changez de note à mon égard ; vous aplanissez tous les obstacles, vous écartez toutes les barrières devant moi, et, bientôt, le diable aidant, il n'y a plus en France de commune, de village, de case de bûcheron où mon nom et mes œuvres « essentiellement parisiennes, » comme on dit, ne soient connus et appréciés. Hé bien, ici encore, on vous demande l'égalité ; ne me punissez pas trop sévèrement de me vouer à un travail honnête, et consentez seulement à me traiter comme tout le monde. Laissez-moi les chances d'une publicité égale à celle de vos favoris. Je ne demande pas leur disgrâce, mais je demande ma grâce. Rendez-moi propices les dieux contraires, qui m'éloignent depuis si longtemps de tout rivage hospitalier, et faites que je connaisse aussi à mon tour le sourire du directeur des postes. Jamais, je le crois, prière plus légitime ne mérita mieux d'être exaucée.

Le propre des mauvaises lois, comme des mauvais ouvrages, est de ne pouvoir être examinées un seul instant sans que les irrégularités, les contradictions n'éclatent nombreuses, frappantes et comme s'enchaînant l'une à l'autre par une sorte de fausse logique, qui est d'ailleurs le seul lien qu'on y aperçoive. C'est ainsi que les injustices de la poste et les rigueurs du timbre nous amènent à examiner les inconséquences du cautionnement, pas toutes bien entendu, mais seulement certaines des plus évidentes. Comme notre discussion ne porte pas le moins du monde sur ce que l'on entend généralement

par liberté de la presse, c'est-à-dire sur les questions de principes, nous nous bornerons, comme nous l'avons fait pour le timbre et la poste, à observer le mécanisme du cautionnement, sans nous demander s'il est juste qu'il existe. Le but qu'on lui reconnaît généralement est « d'assurer l'effet des condamnations qui peuvent être prononcées contre le journal. » Il peut s'appuyer encore sur des considérations d'un autre ordre ; mais ce n'est pas davantage notre affaire. En droit, le cautionnement des journaux a les mêmes effets que toutes les autres cautions civiles. Or, l'élément principal et distinctif de toute caution est la proportion avec la chose garantie. En cela, le cautionnement se sépare de la caution ordinaire ; il est en disproportion avec les intérêts qu'il est chargé de garantir ; mais la disproportion ne vient pas de son insuffisance.

Le défaut capital des lois et décrets que nous critiquons est de manquer de fixité et de précision, de n'être ni clairs ni limités et de s'étendre à volonté pour atteindre ce qui leur déplaît et embrasser ce qu'elles n'avaient pas prévu. On ne sait pas encore aujourd'hui, et l'on ne saura jamais, ce qu'elles entendent au juste par matières politiques et d'économie sociale. La querelle qu'on leur a faite sous ce rapport est épuisée, non qu'on ait obtenu la moindre satisfaction, mais c'est que, tout ayant été dit et redit, il ne reste plus rien à dire. Le cautionnement, quoique les cas soient plus rares, se présente également sous des espèces variées, dont l'imprévu dérouté le législateur, mais dont l'étrangeté et quelquefois l'absurde (demandons au hasard, qui a fait les choses, la permission de nous exprimer ainsi sur son compte) ne lui font cependant rien retrancher de sa sévérité. Les lois en question ont toutefois ceci d'excellent, c'est qu'en délimitant très rigoureusement les bornes positives du droit de chacun, elles laissent au contraire toute latitude aux gens sobres et réservés, qui se sentiraient disposés à ne jouir que de la plus faible part des privilèges qu'ils ont achetés. Ainsi, moyennant un cautionnement de 30,000 fr., vous avez droit de faire paraître un journal trois fois par semaine et même moins, pourrait-on dire, s'il était permis de plaisanter en un sujet aussi grave, car si votre journal ne paraissait que tous les trois mois et même encore « à des intervalles plus éloignés, » le cautionnement que vous auriez à fournir n'en serait pas allégé d'un centime. Trois fois par semaine ou trois fois par an, c'est tout un vis-à-vis du cautionnement. Le Trésor, comme un grand artiste, fait son prix d'avance, et il ne se dérange pas *à moins* de ce qu'il a fixé. De cette façon, se trouve simplifiée la comptabilité de la presse. Tout à 30,000 fr. ! De cette façon aussi, l'on écarte les petites gens, qui, n'ayant, je suppose, et cela peut être, que 10 ou 15,000 fr., formeraient l'humble désir de

s'en servir pour se cautionner proportionnellement à la périodicité restreinte qu'ils donneraient à leur journal. Point de ces petits politiques, qui n'ont pas 30,000 fr. dans leur portefeuille ou qui ne jouissent pas d'assez de crédit pour se les procurer. C'est toujours la continuation du système trop protecteur qui a placé l'industrie de la presse à des hauteurs inaccessibles. Le cautionnement, comme le timbre et les droits de poste, se fait, lui aussi, plus lourd qu'il n'est besoin, dans le seul but d'écartier les tentatives et d'écraser les présomptueux qui, malgré tout, oseraient essayer de soulever de tels fardeaux. « Dans les conditions faites à la presse, disait un député lors de la discussion de la loi de 1836, M. Paul Dupont, une feuille ne pourrait vivre si elle n'était soutenue par les annonces et par les sacrifices de l'intérêt privé. » Cela n'est que trop vrai ; mais ces sacrifices de l'intérêt privé (qui, entre parenthèse sont fort lucratifs quand on sait choisir ses idoles), subvenant à l'entretien des journaux et les soutenant à propos, forment à eux seuls tout une vaste question à part, qu'il serait bon de traiter avec des développements. Pour en revenir à l'excessive enflure de certains cautionnements, il est clair que, dans tous les cas, « l'effet des condamnations » est largement assuré, qu'en des circonstances particulières il l'est même trop, et que l'on paraît n'avoir pas assez tenu compte de la fréquence de la périodicité, pour supputer les probabilités de délits et contraventions. Un journal par exemple, comme feu le *Courrier du Dimanche*, de célèbre mémoire, dont la carrière fut si aventureuse et si accidentée, et qui n'avait, pour ainsi dire, qu'à paraître pour être frappé, devait bien, ce nous semble, compter dans l'équilibre de son existence la question de sa périodicité. Il pouvait arriver que chaque numéro d'une telle feuille échançrât son cautionnement et que, à la fin, l'éclipse en devint totale. En présence d'une marche aussi turbulente, le Trésor pouvait prendre des mesures et proportionner ses garanties à la fréquence des attaques qu'il avait à redouter. Mais les chances d'attaque et, par conséquent, de condamnation (en admettant qu'on l'ait poursuivi judiciairement au lieu de procéder contre lui ministériellement), étant subordonnées aux époques plus ou moins rapprochées de l'apparition de chaque numéro, auraient dû, à leur tour, exercer une influence sur les précautions à prendre et sur le cautionnement à exiger, si l'on avait tenu à se conformer aux bons principes de l'équité et de la réciprocité. Il n'en était rien, et le *Courrier du Dimanche*, dont la périodicité était loin d'être indifférente, n'aurait payé ni plus ni moins, soit qu'il eût doublé ou réduit de moitié le nombre de ses campagnes dominicales. Le cautionnement paraît donc uniforme et invariable dans son opulence. Il est cependant des cas, il en est un tout au

moins où ce terrible personnage se départit de son absolutisme inflexible. C'est un cas tout exceptionnel, où le cautionnement daigne consentir à s'arrondir encore et même à doubler son poids et son volume, sans que, pour cela et en échange, il ajoute la moindre des choses à la liste de ses faveurs. Ce cas, qui n'est pas une peccadille puisqu'il est prémédité et motivé, ne résulte pas directement de la loi elle-même, mais il n'en est que plus grave, puisqu'il montre ce qu'une interprétation mal entendue peut ouvrir d'abîmes nouveaux sous les pas de l'homme même le plus expérimenté en ces matières périlleuses.

Frappé du spectacle pénible qu'offre en ce moment la littérature ou plutôt la librairie contemporaine, pénétré du vrai rôle de la presse, jaloux d'exercer noblement un ministère si difficile à conquérir, un écrivain politique ayant satisfait depuis longtemps à toutes les conditions onéreuses de la loi, en pleine jouissance, par conséquent, du précieux privilège, a pu songer un jour à en rendre les effets plus efficaces, en les dirigeant immédiatement sur les esprits et les intelligences de ceux que leurs moyens pécuniaires semblent devoir priver à jamais d'une lecture substantielle, morale et instructive. Supposons qu'un fait pareil se soit présenté. Par une combinaison aussi habile qu'honorable, cet homme, qui a souci de sa mission et qui en connaît toute la portée, est parvenu à annuler les mauvais effets de la loi, tout en respectant son ombrageuse pusillanimité. Il est parvenu, par une heureuse exploitation de sa situation légale, à se débarrasser de toutes les entraves qui arrêtent la presse utile et ses entreprises généreuses.

Il est arrivé (ce que lui seul pouvait faire) à abriter un recueil populaire, c'est-à-dire à bon marché, sous les garanties déjà fournies pour une publication plus dispendieuse. En quelques mois, il démontre que le bon sens public n'est pas encore entièrement perverti, que son goût n'est pas altéré sans retour; il prouve que le seul obstacle qu'il y ait aux bonnes lectures ne vient que du prix élevé qu'il faut leur imposer, et que, du jour où la politique et l'économie sociale pourront se produire sans ce désavantage radical, elles pourront aussi lutter utilement avec les indignes rivales qu'on leur oppose. En un mot, il résout le problème des nécessités intellectuelles. Et pour cela, il n'a employé d'autres moyens qu'un bon raisonnement et une louable initiative: il s'est dit qu'ayant versé 30,000 fr. au trésor, qu'ayant obtenu l'autorisation du ministre, étant en règle avec le timbre et la poste, et usant depuis quinze ans de ces relations fiscales avec les puissances, pour diriger une publication politique et littéraire, dont l'importance est avouée et l'utilité reconnue, il pouvait, aujourd'hui qu'un grand mouvement de spé-



culution se produisait sur les écrits périodiques, que le bon marché était devenu la seule condition de la lecture, que les mauvaises choses appellent les mauvaises choses, et l'offre satisfaisant à peine à la demande, qu'on lisait n'importe quoi, il était peut-être temps de risquer une œuvre utile.

Le public étant assez indifférent sur le choix de sa pâture intellectuelle, il n'y a aucune raison, se dit-il encore, pour que l'ère des « drames émouvants, des actualités saisissantes, des immenses succès des affiches inouïes, des postillons, des thugs, et autres attractions puissantes, » ne dure pas éternellement. Tant qu'il y aura à Paris un pan de mur encore debout, il y aura un industriel pour y apposer une affiche, et un badaud pour la lire. Ce sera là, au cataclysme final, la dernière scène du monde. Il n'y a pas de Luther ni de Calvin qui puisse réformer cela. Pierre l'Ermite lui-même, dont l'éloquence était si entraînant, n'entraînerait plus personne aujourd'hui à la délivrance du bon sens, dont le tombeau est si bien gardé par la plus dangereuse espèce d'infidèles qui ait jamais été, renégats qui ont apostasié jusqu'à la langue de leurs pères. Il ne s'agit donc pas de se mettre une croix sur la poitrine et de se jeter dans la mêlée; on y resterait à coup sûr. Il y a mieux à faire. Soyons missionnaire, et lançons doucement quelques vérités au milieu de ces populations doublement idolâtres. N'attaquons pas de front leurs usages barbares, leurs rites sauvages, leurs romans cannibales, leurs sacrifices grammaticaux; laissons subsister leurs autels et leurs prêtres, mais tâchons de les ramener à la civilisation et de les convertir à la littérature par des prédications successives, dont la supériorité morale et l'utilité pratique arrivent à les pénétrer peu à peu, au point qu'elles en viennent à brûler d'elles-mêmes ce qu'elles adoraient. Rien ne prouve que leur conversion ne leur soit fort agréable, lorsqu'ils en connaîtront les avantages. Elles n'ont pu encore faire la comparaison des deux états; elles ne connaissent encore que le pire, le seul où la loi leur permette de vivre. Tous ces esprits ne sont dans les ténèbres que parce qu'on leur refuse la lumière. C'est, dit-on, leur goût; ils aiment la frivolité. Soit, mais sait-on s'ils en sont épris exclusivement? leur a-t-on jamais permis de goûter un aliment moins creux? a-t-on jamais mis à leur disposition un recueil varié, fourni de renseignements intéressants, d'idées distinguées, de discussions scientifiques, morales et politiques, qui leur explique des faits dont ils ignorent jusqu'à l'énoncé, qui leur donne les notions sur la situation de leur pays et sur l'état de ceux qui les entourent? Vous appartient-il d'isoler l'homme de toute idée extérieure et étrangère au fond même de sa nature, et de le renfermer à jamais dans le cercle, toujours trop étroit, de ses propres pen-

sées? Dans aucun individu la réflexion ne se trouve à l'état natif; elle a besoin d'être implantée dans les cervelles par l'instruction, et cultivée par le raisonnement. Elle n'est jamais spontanée et individuelle; elle est subite, immédiate comme l'étincelle, soit; mais encore faut-il qu'elle naisse d'un choc. Sera-ce à l'annonce d'un bal travesti, au récit d'un duel, ou de la banqueroute d'un coquin, de l'évasion d'un filou, du procès d'une fille, de la martingale d'un grec, sera-ce en arrivant au mot de la fin, au fameux mot de la fin, qu'on souligne pour faire croire qu'il est spirituel; sera-ce au contact de toute cette friperie déteinte, décolorée par l'usage, délabrée, raccommodée, retournée, qui sert depuis quinze ans, livrée banale, au service du public, dont chacun s'affuble à son heure, mais qui dégoûte bientôt les délicats, et dont tous déplorent la piteuse apparence; sera-ce en voyant se dérouler devant lui les interminables anneaux de cette danse macabre d'anecdotes décharnées, de saillies ossifiées, que le lecteur, frappé dans sa conscience, fera un retour sur lui-même, et se prendra à réfléchir? Quelle trace féconde une pareille lecture laissera-t-elle dans son esprit? quel germe déposera-t-elle dans son intelligence? de quelle émotion remuera-t-elle son cœur! Il n'aura rien éprouvé ni rien appris; il n'aura été ni ému, ni instruit, ni même, ce qu'il y a de plus grave, ni même amusé. Le mal de notre temps, le plus saillant entre tous les autres, c'est l'ennui, l'ennui qui augmente chaque jour par les diversions mêmes qu'on cherche à y apporter: comme la maladie s'aggrave par les drogues d'un médecin, le remède tue les malades. On traite l'ennui par l'ennui, et de cette homœopathie résulte une débilitation morale, une prostration intellectuelle, qu'un régime fortifiant et sain pourrait seul guérir. Hé bien, supposez que l'homme intelligent qui vient de se faire à lui-même un raisonnement semblable à celui-ci, au moins pour le fond, soit précisément en mesure d'appliquer immédiatement les principes de sa théorie curative; supposez qu'il puisse rendre accessible à tous cette lecture respectable et fructueuse, si impérieusement réclamée par l'état de souffrance de notre malheureuse société; supposez qu'il soit parvenu, malgré tout, à faire entendre sa voix au milieu du charivari des orchestres forains de ses concurrents, et à conquérir une place sur le marché même du bon marché. Supposez tout cela, que croyez-vous qu'il arrivera? On lui saura gré, sans doute, de l'usage qu'il a su faire de son privilège, on le traitera comme un bienfaiteur, et on l'encouragera.

Il avait pensé que l'autorisation, le cautionnement et le reste pouvaient être considérés comme le poinçon légal qui donnait titre et droit de circulation aux productions qui les avaient subis, et que

c'était là un passe-port définitif, qu'un louis bien frappé, pourvu qu'on ne le rogne pas, vaut toujours un louis, quelle que soit la couleur de la bourse qui le renferme, que de même, la monnaie qu'on en tire ne doit rien pour le change, et qu'ainsi, chacun a la libre et sûre disposition de son argent. Fatal rapprochement, funeste erreur. La loi, en ces matières littéraires, pousse la sollicitude jusqu'à désigner aux articles les plus recommandables et les mieux cautionnés un écrin de sa façon, dont ils ne devront jamais sortir. Elle en fait les diamants de sa couronne, et les veut toujours voir à la même place. Le moindre changement l'inquiète, la moindre modification dans la disposition de la parure redouble ses alarmes; elle s'immisce jusque dans les plus petits détails de l'exercice du droit qu'elle vous confère, et de tout, fait un cas de discipline. Elle s'attache à la lettre, sans aucun souci de l'esprit. On ne peut pas plus raisonner avec elle qu'avec le code militaire. Pas plus que lui, elle n'admet un compromis entre la grande et la petite tenue, fût-il utile, fût-il indispensable. Un grenadier qui paraîtrait à une certaine heure de la journée en petite veste et en bonnet à poil, ne serait pas reconnu de son colonel. Il se déroberait, par cette infraction disciplinaire, à toute classification normale en usage au régiment, selon la loi militaire. Mais le rôle d'une loi civile doit-il être le même? ne doit-elle pas comporter un peu d'appréciation? ne doit-elle pas rétablir par un raisonnement équitable la forme vraie d'une chose qu'un point de vue différent peut lui dérober un instant? Est-elle fondée à dire à un recueil qu'elle ne le reconnaît pas, parce qu'il a changé de couverture? La couverture paraissant en effet contribuer plus que tout le reste à la fatale méprise, car la sévérité ne va jamais jusqu'à dénier aux journaux du matin le droit d'affecter impunément deux formes différentes, de publier chaque jour deux éditions. L'aspect extérieur et purement matériel, hâtons-nous de le dire, du journal, n'est pas identiquement le même à Montauban, que celui sous lequel il nous est donné de l'adorer le matin à Paris. On sert aux abonnés de la capitale certains entrefilets délicats et certaines dépêches authentiques, que la distance tient forcément plus longtemps éloignées des lèvres et des yeux avides des fidèles des départements. Il faut qu'il y ait ici une lacune dans la loi, car on ne sait véritablement si, dans ce cas particulier, on a négligé d'étendre son bénéfice jusqu'à une entreprise utile et généreuse, ou si les journaux du matin sont seuls à jouir, en vertu de cette même loi, d'une faveur qu'elle est maîtresse de distribuer à son gré. En cette circonstance, elle aurait usé de son pouvoir trop strictement; mais l'on s'expliquerait l'immixtion renouvelée, *bis in idem* du Trésor, dans l'économie intérieure d'un recueil à bon marché, destiné à contre-

balancer tant de funestes influences ; mais, dans ce cas aussi, la concision de la lettre serait ouvertement en contradiction avec l'esprit de toute bonne loi, qui ne peut vouloir empêcher les manifestations honnêtes de l'intelligence et de la politique.

On vit donc dans le recueil en question, qui n'était populaire que par son prix modeste, et qui n'avait abaissé en rien la portée de son esprit général, puisqu'il reproduisait fidèlement, en intervertissant seulement et en condensant leur ordre successif, les meilleurs travaux d'hommes spéciaux en toute matière, on y voulut, dis-je, voir une nouvelle publication ou plutôt on n'y voulut pas reconnaître l'ancienne, et cela pour des raisons dont la solidité est un peu ébranlée par la situation même qui est consentie aux journaux du matin. La loi est à l'abri des rancunes particulières et des vengeances privées, mais heureusement elle n'évite pas toujours les châtimens qu'elle s'inflige elle-même sans le vouloir. Ici, elle a trouvé l'occasion de se fustiger de ses propres mains plus vertement qu'elle n'eût pu l'être par la plus amère critique de ses dispositions aveugles. Il n'y a pas de légiste, pas de docteur, qui, ayant fourbi ses meilleurs arguments et décoché ses textes les plus subtils, ait réussi à lui faire une plus profonde et plus douloureuse blessure. Elle a usé contre elle-même d'une arme acérée et infailible, connue en géométrie sous le nom de démonstration par l'absurde. En faisant ressortir l'absurdité d'une proposition, on n'arrive qu'à mieux éclairer l'évidence de la proposition contraire. Ainsi a fait la loi : pour mettre son principe sous son vrai jour et le bien faire comprendre aux intéressés, elle s'est bornée à se faire voir dans une de ses conséquences. Ce témoignage indirect n'est pas dépourvu d'une certaine force. Brid'Oison n'a eu qu'à parler pour tuer la magistrature de son temps.

Écoutons la loi, ou plutôt la jurisprudence qui lui fait cortège. Un arrêt de la cour de cassation (13 avril 1852) dit ceci : « On ne peut pas considérer comme deuxième édition d'un journal une publication qui, par son mode de périodicité et le prix de son abonnement, n'est pas évidemment la reproduction de la première édition. » Nous avons déjà discuté cet « évidemment » et son allure disciplinaire, nous n'y reviendrons pas. Il est entendu que la loi, dans sa défiance, ne laisse passer que les évidences identiques. Nous n'aurions qu'à nous incliner et à attendre, n'étaient les conséquences du rigorisme de la consigne. Vous ne voulez pas me reconnaître, sous prétexte que l'aspect général de mon costume n'est plus identiquement le même ; vous m'imposez une tenue à laquelle je n'ai pas le droit de changer le moindre détail. Pour la commodité du service, j'avais introduit une modification d'une utilité incontestable, cela est cer-

tain, mais il n'est pas moins certain non plus que je ne puis, dans aucun cas, être plus intelligent que mes supérieurs. Cela est de droit divin, et je n'y veux plus contredire.

Vous me demandez un nouveau cautionnement pour des articles de politique, de littérature et d'économie sociale déjà parus et pour lesquels j'ai déjà payé; c'est, dites-vous, parce qu'ils ne sont pas reproduits dans le même ordre, et que le prix de l'abonnement, qui les met à la portée de tout le monde, n'est plus que le cinquième de ce qu'il devrait être d'après la moyenne forcée que vous m'avez imposée. Tout cela est fort bien; je n'ai pas besoin de vous faire observer qu'en me demandant un deuxième cautionnement pour la même publication, vous rétablissez les choses dans leur état ordinaire et que vous me mettez, dès lors, dans l'impossibilité de poursuivre mon œuvre de vulgarisation. Vous savez cela mieux que moi. Mais je passe condamnation sur cette manière d'entendre les vrais intérêts publics, et je consens, quoique je n'aie plus aucun motif pour cela, à verser ce deuxième cautionnement. Le résultat de cette opération gracieuse de ma part est vraiment édifiant. Ces seconds 30,000 fr., joints aux premiers, portent le chiffre total de mes consignations au Trésor à la somme fantastique et extra-légale de 60,000 fr., le *maximum* en cette matière étant fixé à 50,000 fr. Ainsi, la loi elle-même est débordée par le zèle de ses interprètes; elle ne fait plus autorité et ses intentions sont notoirement outrepassées. Ici, ce n'est pas seulement l'esprit qui est méconnu, mais c'est la lettre même qui n'est plus respectée. On me grève arbitrairement d'un impôt supplémentaire de 10,000 fr., on me crée, dans la presse, cette position tout à fait à part d'un homme qui, pour exercer une portion d'un privilège vénal, se voit taxé à un prix bien plus élevé que pour l'exercice du privilège entier. On me fait la partie plus grande que le tout. Pour avoir adjoint à ma périodicité normale l'annexe d'un numéro supplémentaire, ayant le tort unique, aux yeux de la loi, de résumer mensuellement les matières de deux numéros parfaitement en règle et notifiés à qui de droit, je me vois contraint à fournir un cautionnement supérieur à tous les cautionnements connus, même pour la presse quotidienne. Il suffit de mentionner ce résultat bizarre pour arriver à la pleine démonstration que j'annonçais plus haut. Ainsi, la disproportion du cautionnement n'est pas seulement un manque de logique, elle peut devenir encore, dans certains cas, la cause d'injustices flagrantes et, ce qui est pire, ridicules.

A la suite de ces observations, notre conclusion vient d'elle-même. A quelque point de vue qu'on se place, de quelque côté que l'on envisage l'ensemble de la législation sur la presse, les défauts en ap-

paraissent saillants et les lacunes profondes. Son esprit général est contraire à toutes les aspirations et à tous les besoins modernes, puisqu'il a pour but d'arrêter la circulation des idées utiles et des connaissances pratiques; ses dispositions particulières heurtent de front les principes les plus élémentaires de la morale, puisque toutes concourent à favoriser l'éclosion et la propagande des écrits frivoles et licencieux. Conçue et promulguée dans un temps de trouble et d'agitation politiques dont le souvenir même n'existe plus, elle ne trouve plus d'applications à une époque aussi radicalement transformée que la nôtre. La signification même des termes dont elle se sert a changé. L'économie sociale dont elle restreignait la portée à quelques attaques passionnées contre les vues de l'administration est devenue la science même de la vie. Retirer à la presse cet aliment, qui contient la substance de tous les autres, c'est annuler du même coup tous ses bons effets et la livrer sans force aux plus pernicieuses influences. Que le législateur réfléchisse à nouveau sur l'état social tel qu'il se présente aujourd'hui, qu'il s'attache à diriger la curiosité publique vers des sujets dignes d'elle, qu'il s'abandonne au courant, mais qu'en même temps il fasse tout pour l'épurer. La voie est toute tracée; les libertés commerciales et industrielles octroyées depuis dix ans ne doivent être que des jalons qui nous conduisent jusqu'à la plus importante de toutes, jusqu'à la liberté du journalisme. Que parler politique cesse d'être un privilège, au contraire, que cela devienne un devoir. Qu'il y ait plus d'honneur à éclairer ses concitoyens qu'à les distraire, et plus de mérite à avoir du bon sens qu'à montrer de l'esprit. Que d'ailleurs les sujets soient accessibles à tous, et que cette délimitation arbitraire entre les matières politiques et les matières non politiques cesse de troubler les vocations, de fourvoyer les esprits, de donner de la vanité aux sots et d'éveiller la juste susceptibilité d'une foule d'hommes de talent, victimes d'une loi dont tous souhaitent et réclament une prompté révision. En un mot, que l'on fasse disparaître de nos usages ces anomalies odieuses, ces étranges contradictions, ces singulières inconsistencies que nous avons tenté de signaler à l'attention de chacun, et qui ressortent si crûment de l'examen de ce mécanisme légal, si fatalement combiné des décrets de février et mars 1852, et de la loi sur la poste du 25 juin 1856.

LOUIS LIÉVIN.

---

---

---

**TROIS MOIS**

DE

**CAPTIVITÉ CHEZ LES INDIENS**

**DE L'AMÉRIQUE DU SUD**

---

TROISIÈME PARTIE<sup>1</sup>

V

Nous marchions toujours, allant vers l'inconnu, chaque heure qui s'écoulait m'ôtant l'espoir du retour. La grande mer d'herbes roulait ses vagues au soleil, à droite, à gauche, à l'horizon, l'herbe, toujours l'herbe comme un tapis vert par places, jaune à d'autres, piqué de fleurs rouges, et à de longues distances coupé par la silhouette noire d'un lucuma ou d'un boldu, dont le tronc mince se détachait sur l'azur du ciel. De temps en temps, au milieu de l'étrange immobilité de la pampa, dans le silence morne qui pèse sur la savane, un troupeau de buffles passait rapide à la ligne bleue de l'horizon ; on apercevait une colonne noire et houleuse qui courait comme la lave, le sol résonnait sous nos pas, répercutant les trépidations du troupeau, une légère poussière s'élevait au loin, masquant le ciel, puis tout disparaissait, et il ne restait rien, rien

<sup>1</sup> Voir 2<sup>e</sup> série, t. LIII, p. 617 (livr. du 31 octobre 1866); t. LIV, p. 104 (liv. du 15 novembre).

que le calme effrayant du désert ; parfois aussi, de grandes rafales d'un vent chaud nous frappaient avec une violence inouïe, les cheveux s'arrêtaient, et, pointant les oreilles, renflaient pour aspirer l'air ; les Indiens ramenaient alors leurs longs cheveux sur leur visage et restaient droits sur leurs montures, tranquilles au milieu du « pamperos. » La vapeur brûlante arrivait par sautes brusques et tourbillonnait en spirales, arrachant les herbes et les faisant voler pareilles à des trombes vertes qui nous frappaient la face, puis la tourmente s'éloignait, la pampa retombait dans son immobilité et dans ce ciel sans nuages, le soleil versait ses rayons brûlants, et nous marchions de nouveau, nous marchions encore.

« Le grand astre avait baisé cinq fois la terre, » comme disait le chef dans son langage imagé, notre cavalcade filait au galop, droit devant elle, et, malgré l'horreur de ma position, j'admirais l'instinct de ces hommes, qui, sans boussoles, sans repères, se dirigeaient dans cette immensité ; la nuit était venue, une de ces nuits claires, sidérales, d'une lumineuse transparence. Tout à coup, dans ce silence, que troublait seul le galop sourd de la cavalcade, au milieu de ce calme grandiose, retentit une sorte de sanglot lugubre, une plainte effroyable à entendre. Terrifiés, tous les chevaux s'arrêtèrent, tremblants sur leurs membres, tendant les naseaux, les yeux agrandis par l'effroi. Au même instant, un second cri, aussi déchirant que le premier, s'éleva tout près de nous, et les deux voix, se répondant l'une à l'autre, commencèrent un dialogue dont je ne puis rendre l'épouvante. C'étaient des miaulements, des hoquets rauques, des abois saccadés, auxquels succédait un rugissement qui roulait comme le tonnerre. Puis le silence se faisait, silence plein d'anxiété et d'angoisse.

« *Holoch!* fit Pan-Koch<sup>1</sup>, le chef, qui se tenait à mes côtés, *Holoch*, c'est le puma ! Vois, Pancho, ajouta-t-il, le dieu rouge<sup>2</sup> !

Je regardai : la lune pâle répandait ses rayons d'argent sur la pampa fleurie, et les herbes, froissées dans deux directions contraires, s'inclinaient, laissant voir le corps brun des animaux. Ils s'approchaient par bonds saccadés, le corps replié sur le train de derrière ; d'un jet ils s'élevaient à cinq pieds du sol, et leur robe rougeâtre, mouchetée de taches noires, s'éclairait de blanches lueurs. Arrivés à vingt pas de nous, les deux pumas s'arrêtèrent et s'accrou-

<sup>1</sup> Tout au contraire des Indiens de l'Amérique septentrionale, et même de ceux des autres peuplades du Sud, les Kitchois et les Aymarras portent des noms patronymiques et ne se servent pas d'appellations tirées de leurs aptitudes diverses, telles que *l'OEil d'Aigle*, *le Faucon*, etc.; ils gardent le nom de leur père, et cet usage est peut-être le seul qui ait survécu à l'abandon de l'antique législation des Incas.

<sup>2</sup> C'est ainsi que certaines tribus nomment le puma, qu'on suppose être en rapport avec les esprits du mal.



pirent ; la tête entre les pattes, le corps allongé, le mufle à terre, ils restèrent là, immobiles, reniflant sourdement, et leur forte queue, frappant sur le sol durci, imprimait une ondulation rapide aux grandes herbes. Les fauves devaient être altérés, leur langue baveuse pendait ; je distinguais les crocs blancs dans la gueule rouge, dont les lèvres, piquées de poils, se plissaient avec rage. C'était quelque chose d'étrange et de saisissant que ce tableau. Dans la savane verte, vaguement éclairée, aux grandes fleurs frémissant sous la brise, cette troupe d'indiens droits et silencieux sur leurs chevaux épouvantés, et, devant eux, les deux belles bêtes, hurlant, furieuses et terrifiées à la fois. Ce temps de repos dura deux minutes : tout à coup, Pan-Koch poussa un cri, pressa sa monture des genoux et s'avança au galop ; à cinq pas des fauves, il enleva le mustang. Le puma s'élança, je vis passer comme un éclair son corps brun, j'entendis le lazzo siffler ; puis un rugissement étouffé, et l'animal étranglé roula sur le sol. Mais l'autre bête s'est rapprochée par sauts immenses ; d'un bond, elle se jette sur l'Indien ; dans l'air son corps se distend, et par une contraction des muscles, elle décrit un crochet aussi rapide qu'un coup de fouet ; Pan-Koch a vu le danger : de nouveau, il fait cabrer l'étalon, et le fauve, plus prompt que la foudre tombe sur le poitrail du cheval. C'est alors une lutte terrible et grandiose ; sans un cri, sans une plainte, l'Indien, dont la jambe est déchirée par les griffes du puma, se renverse de côté et cherche son couteau ; par deux fois il plonge la lame dans l'épaule de la bête furieuse, qui, cramponnée au cou du mustang, le mord et résiste aux secousses de l'animal affolé ; le sang coule et teint le sol ; l'étalon galope en demi-cercle, hennit faiblement, et ce groupe effrayant du chef, du puma et de la monture passe en tournoyant près de nous. Je ne puis résister à ce spectacle, j'épaule et vais faire feu ; un Indien placé près de moi pose la main sur mon arme et m'arrête. — C'est une insulte d'aider un guerrier dans le combat. — Au même instant, le chef plonge de nouveau l'arme rougie dans le ventre de la bête, qui, dans une dernière crispation mord le cheval ; il s'abat, le groupe roule pêle-mêle, et Pan-Koch, se redressant, pousse un cri de victoire et vient à nous. Tous les Indiens se sont penchés pour le saluer ; il s'avance vers moi en boitant, et laisse une longue irace de sang derrière lui.

« Holoch ! fait-il avec orgueil, je suis chef et fils du Soleil ! » Puis, épuisé, il s'affaisse sur lui-même.

Deux des guerriers descendent de cheval, et, bandant les plaies, placent sur la morsure des herbes tirées de leur sac à médecine ; on verse quelques gouttes de mescal dans la gorge du chef, qui revient à lui, et, honteux de sa faiblesse, remonte seul à cheval.

En quelques minutes, les deux pumas furent dépecés et leurs peaux placées sur la croupe d'un mustang, qui, frémissant sous l'impression du sang coulant sur sa robe, hennissait aux âcres émanations du cuir écorché.

## VI

Nous nous remîmes en route, et, à mesure que nous marchions, la savane changeait d'aspect. Le sol était coupé de grands marais et de tourbières couverts de roseaux, de bambous et de plantes aquatiques, d'où se dégageaient des miasmes putrides qui rappellent la mal'aria de la campagne de Rome; d'étroites bandes de terrain traversent cette fange profonde, et nous marchions un à un sur la chaussée, suffoqués, presque asphyxiés par les émanations délétères qu'aspire un soleil torride; à droite, à gauche, était la mort, une mort hideuse, car cette vase, pareille aux landes bretonnes, engloutit inévitablement le malheureux qui pose le pied sur elle. Les Indiens avaient abandonné les chevaux à leur instinct, et les vaillantes bêtes marchaient l'amble, baissant le col pour flairer la terre, et plaçaient leurs sabots avec précaution sans hésiter, sans broncher jamais.

Ces marais, qui s'étendent sur une longueur de plusieurs centaines de lieues entre Matto-Grosso et Santa-Cruz de la Sierra, sont formés par les eaux du Rio-Verde, l'un des mille affluents de l'Amazonie, qui, après un parcours immense à travers le Brésil, vient se jeter dans le fleuve roi. Cette rivière, qui n'est pas même notée sur nos cartes, forme, à de certains points, un cours d'une largeur prodigieuse, puis, suivant les couches de terrain qu'elle traverse, s'infiltré dans le sol, se trace un chemin souterrain ou couvre une énorme étendue de pays d'une nappe d'eau croupissante, où les alligators nagent indolents, en chauffant leurs écailles jaunes au soleil.

Depuis deux jours, je remarquais chez les Indiens une sorte de tristesse; leurs figures étaient devenues plus sombres, et, de temps à autre, ils interrogeaient l'horizon avec anxiété et leurs fronts se plissaient comme sous le poids d'amères pensées.

« Ecoute, me dit un soir Pan-Koch en se rapprochant, tu vas voir ce que les blancs ont fait de notre race. Reste auprès de moi, mes guerriers ont « l'odeur du sang, » et ils pourraient te punir du crime de tes frères. Nous approchons de Yu-ki-pac-ki.

— Qu'est-ce ? demandai-je.

— C'est l'une des « villes mortes<sup>1</sup> » laissées dans le pays du Soleil par les *conquistadores* espagnols, tu vas la voir. »

La nature du sol avait de nouveau changé, et de grandes collines vertes se succédaient sans interruption, formant une suite de vallées et de petits monts fleuris qui rompaient l'uniformité du paysage. Nous venions de gravir l'une de ces dunes, et je poussai un cri de stupéfaction. Tous les guerriers s'étaient arrêtés et entonnèrent un chant plaintif et monotone en l'honneur de leurs ancêtres et de la tribu glorieuse des Aymarras. Voici ce qu'ils disaient dans cet idiome sonore et doux de la race indienne :

Salut au soleil-roi, dieu puissant qui éclaire les Aymarras et chauffe la race patiente et brave de ses fils rouges.

Inca a fondé un grand empire ; mais des hommes *fins* et lâches sont venus ; ils ont tué les enfants d'Inca ; ils ont brûlé sa hutte, et, maintenant, son âme erre, ne sachant où se reposer ; mort aux ennemis blancs de notre père.

Salut au soleil-roi, Dieu puissant qui éclaire les Aymarras et chauffe la race patiente et brave de ses fils rouges.

Sous Capac Yupanki, le cinquième Inca, des vieillards sages ont arraché leurs barbes blanches et annoncé aux Aymarras l'arrivée des fils maudits de Kamo<sup>2</sup>. Mort aux ennemis blancs, qui ont violé notre territoire de chasse ! mort aux faces pâlies qui viennent du grand lac<sup>3</sup> !

Salut au soleil-roi, dieu puissant qui éclaire les Aymarras et chauffe la race patiente et brave de ses fils rouges.

Ils sont venus sur de grands canots avec l'arme qui lance l'éclair ; ils ont tué, ils ont volé ; plus lâches que les lâches Kitchois, ils ont assassiné les femmes et les enfants. Mort aux pillards de nos trésors ! mort aux destructeurs de notre race !

Salut au soleil-roi, dieu puissant qui éclaire les Aymarras et chauffe la race patiente et brave de ses fils rouges.

Nos guerriers ont combattu ; leurs femmes et leurs filles ont abandonné les huttes et les villages pour s'enfuir dans la pampa, mais les jeunes hommes sont morts la face contre l'ennemi. Vengeons-les ! vengeons-les ! Mort aux blancs maudits !

Salut au soleil-roi, dieu puissant qui éclaire les Aymarras et chauffe la race patiente et brave de ses fils rouges.

Voilà Yu-Ki-Pac-Ki, la troisième ville de l'empire d'Inca ; elle est triste et déserte maintenant, le hibou chante sur ses ruines, et, seul, le cri du crapaud trouble son silence ; mais un jour viendra où les Aymarras seront

\*

<sup>1</sup> L'une des plus connues, *la Ciudad muerta*, car elle n'a pas d'autre nom, est située à deux journées de Cusco.

<sup>2</sup> Voir la première partie ; Kamo, suivant une légende, est le premier homme, et il eut quatre fils, qui formèrent les quatre races humaines.

<sup>3</sup> La mer.

matres, et la « cité morte » reverra ses enfants. Mort à ceux qui ont détruit la troisième ville des Incas !

Salut au soleil-roi, dieu puissant qui éclaire les Aymarras et chauffe la race patiente et brave de ses fils rouges.

Non, notre race n'est pas détruite ; bien loin, là où le soleil se lève, nous avons encore Ata-Ki-Huel, le temple du grand astre, le symbole de la patrie des fils d'Inca, et les dieux bons et forts veillent sur lui. Mort aux blancs, qui veulent violer le temple de nos pères !

Salut au soleil-roi, dieu puissant qui éclaire les Aymarras et chauffe la race patiente et brave de ses fils rouges \*.

Je ne puis dire ce qu'il y avait de poésie sauvage et de charme dans ce chant mélancolique ; ces guerriers pleurant la déchéance de leur race, criant vengeance contre leurs oppresseurs, ces souvenirs de richesses détruites, de libertés perdues, ces hommes fiers et nobles dans leur tristesse, et pour cadre, l'infini du ciel bleu, tout cela saisissait l'âme et une étrange émotion m'envahissait moi-même.

Je vais tâcher d'esquisser le tableau qui se présentait à moi, en demandant pardon d'avance de l'insuffisance de ma plume ; il faudrait le pinceau de Claude Lorrain pour en donner une idée approximative.

Une quadruple rangée de collines ceintes de palmiers, émaillées par une flore luxuriante, allait s'abaissant en pente douce vers une vallée, couverte elle-même d'une admirable végétation. Cet Eden était circonscrit entre quatre murailles de verdure, perdu parmi les fleurs, le feuillage et les beaux arbres ; puis, au milieu, partagé par une rivière dont les eaux bleues scintillaient aux rayons du jour, une ville entière s'allongeait capricieusement, suivant le ruisseau dans ses méandres et pareille à un mirage délicieux ; vue de loin elle semblait la cité d'Armide, ou quelque « urbs » antique reconstruite par une évocation magique. Au milieu des massifs de palmiers, à demi cachée sous les touffes des cèdres nains et des lasocas, elle étincelait comme un songe radieux ; j'apercevais de blanches murailles, des

\* C'est le fameux *Templo del Sol*, situé, à ce que l'on croit, sur l'un des affluents de l'Amazone, mais dont nul Indien n'a voulu, jusqu'à ce jour, désigner l'emplacement. Ce temple, construit sans doute par les Incas, doit contenir des richesses fabuleuses, car les Indiens sabéistes viennent chaque année y verser des sacs de poudre d'or, comme offrande à l'astre roi. A plusieurs reprises, l'on a tenté de le découvrir ; deux compagnies de soldats péruviens sont parties à cet effet, et revenues décimées, sans avoir pu l'approcher ; enfin, sous la présidence du maréchal Castillo, le baron de Grandmaison, un Français, a tenté une expédition restée de même sans résultat.

\* La traduction de ce *lied* primitif me fut faite plus tard en espagnol par le chef lui-même ; c'est donc une seconde traduction que je donne ici, et bien décolorée sans doute, mais n'est-il pas curieux de rapprocher cette poésie indienne des chants scandinaves, et n'a-t-elle pas toute la couleur de la légende des Eddas, recueillie par les bardes ?

façades argentées par le soleil, enveloppées et fleuries de lianes, de passiflores, de pamplemousses, toutes les plantes saxatiles.

Nous y descendîmes au pas ; les Indiens, graves, silencieux, scandaient sourdement leur mélodie ; le chef, les bras croisés sur sa poitrine, fixait un regard douloureux sur la cité déserte ; moi-même j'étais ému par le silence funèbre qui enveloppait comme un linceul cette terre fleurie et couverte de tombeaux. C'était bien une nécropole. Nous cheminions à travers des rues droites et larges, pavées de grandes pierres plates, laissant croître l'herbe dans leurs interstices, bordées de cases blanches minées par le temps, quelques-unes tombant en ruines, d'autres debout, paraissant faites de ciment romain et construites avec la solidité des habitations pélasgiques. Pas un être humain dans ces larges voies ; seuls quelques chats-huants, des chauve-souris, de grands vampires nocturnes fuyaient lourdement à notre approche, effrayés de ce bruit qui troublait leur solitude de sept siècles<sup>1</sup>. Le long de la rue, le ruisseau stagnant, couvert de plantes aquatiques, de valisnères, où dormaient d'énormes crapauds et sur lesquelles voltigeaient les nécroptères orangés, les chrysis pourpres et les vulcains de velours noir. Ce silence de mort, cette immobilité du sépulcre étaient écrasants, la vie courait sur la tombe et ces demeures désolées n'avaient plus que de hideux habitants ; ces toits sans maîtres, ces places désertes semblaient les restes de quelque châtement inconnu, et cette Pompéï surgissant au milieu de la nature tropicale, paraissait attendre un signal pour se réveiller de son sommeil de mort.

Pan-Koch entra dans une de ces maisons basses dont la porte crevassée gardait encore au cintre quelques grossières sculptures et des inscriptions mystérieuses ; des degrés démantelés donnaient passage et servaient d'asile à d'énormes lézards vert-sombre qui se chauffaient au soleil. Cette case semblait une réduction des sépultures égyptiennes, tout y était froid et morne ; des bancs en pierre posés contre la paroi nue, une sorte de table de granit non taillée, semblable aux menhirs druidiques, le plancher pavé de mosaïques grossièrement serties et la voûte supportée par des arches de cailloux cimentés, tel était l'intérieur de ce triste lieu. Pas une poutre, pas une pièce de bois ; on se sentait chez un peuple libre et sauvage qui voulait dans ses demeures la force qu'il gardait en lui.

Stupéfait de tout ce que je voyais, je cherchais en vain à comprendre comment ces pierres énormes, ces blocs monstrueux avaient pu être transportés dans cette vallée située au centre même des

<sup>1</sup> C'est vers l'an 1200, c'est-à-dire plus de deux siècles avant la conquête, que l'on suppose que les tribus indiennes, averties par leurs prêtres de la venue des Espagnols, émigrèrent dans l'intérieur, laissant leurs cités désertes.

pampas et éloignée de plusieurs centaines de lieues de toute couche calcaire ; encore maintenant, je ne puis donner d'explications à ce fait et quelques prêtres érudits que je vis plus tard à Lima ne surent rien m'apprendre à ce sujet ; les uns pensent que la nature du sol a dû être changée quelque temps avant la conquête (chose difficile à croire) ; les autres, que les Incas avaient des moyens de locomotion à nous inconnus ; ce qui paraît probable, c'est que, sous la croûte terreuse de la savane, il existe des bancs de granit. Mais comment les Indiens, sans poudre, sans engins d'aucune sorte, ont-ils pu exploiter ces couches, c'est ce qu'il est impossible de savoir.

A ce moment, un guerrier entra dans la case et, s'approchant du chef, il lui présenta un étrange objet, que celui-ci baisa à deux reprises ; je regardai avec étonnement : c'était une tête humaine embaumée et rétrécie, à laquelle pendait une abondante chevelure ; la face tout entière était grosse comme le poing, creusée, plissée, les orbites sans yeux ; elle pliait sous la pression des doigts de Pan-Koch et dégageait une odeur aromatique ; au cou, des bandelettes étaient fixées cachant la place où les glandes carotides et l'œsophage avaient été tranchés. En me penchant avec curiosité, je vis qu'on avait enlevé le crâne, retiré les cartilages, les dents et les os maxillaires, puis recousu la peau sur le front, aux narines et sur les lèvres ; quelques herbes séchées sortaient au point de jonction des coutures ; le tissu était bistré encore et gardait cette teinte huileuse qui est le propre de la race indienne.

Je ne pus me défendre d'un mouvement de répulsion que remarqua le chef.

— Qu'est-ce donc ? lui demandai-je.

— La tête d'un sage, dit-il : vois Pancho, le crâne a deux raies rouges sur le front, c'était un grand guerrier ; incline-toi devant la dépouille de mon père ?

» Les Aymarras, reprit-il avec orgueil, sont meilleurs fils que les blancs : ils gardent leurs morts et ne les laissent pas dévorer par les chacals immondes ; viens, je te montrerai ce que le respect enseigne aux fils du soleil. »

Et le chef, me poussant devant lui, se dirigea vers une tombe entr'ouverte, d'où deux « Indios » retiraient les pierres qui l'obstruaient.

« C'est le sépulcre d'un guerrier tué sur le sentier de la mort, dit Pan-Koch en s'inclinant, vois plutôt. »

En effet, j'aperçus un squelette décapité, à demi-rongé, et tenant à la main le lazzo, l'arc, le couteau, et à côté — toute pareille à celle que l'Indien gardait encore — une autre tête posée sur le ventre d'un second spectre entouré de linges sanguinolents ; ce

hideux corps tenait dans ses bras un cadavre d'enfant, et celui-ci avait entre ses dents serrées trois pièces carrées, d'or, d'argent et de cuivre.

« C'est pour le père, la mère et l'enfant, me dit l'Indien ; ils offrent leur offrande au soleil-dieu, pour qu'il les réchauffe dans la nuit de la mort. »

## VII

Après une halte de quelques heures, la cavalcade reprit sa marche, et, de nouveau, je galopai côte à côte des guerriers rouges. Il y avait quarante-huit heures que nous avions quitté Yu-Ki-Pac-Ki ; à la fin du second jour, la troupe prit un aspect plus animé ; les hommes riaient entre eux, ils parlaient avec gaieté, de temps à autre, entonnaient un chant cadencé en montrant un point de la main, et je compris que nous approchions du village de la tribu. En effet, au sommet d'un monticule boisé, dans une sorte de clairière, dont l'un des côtés s'ouvrait sur la savane, et qui de l'autre était bordée par une forêt immense, j'aperçus quelques filets de fumée, et, au détour d'un morne, la bourgade apparut. Qu'on se figure une trentaine de huttes misérables et sales, faites de troncs d'arbres, espacées çà et là sur l'herbe jaunie ; à l'extrémité, une case plus grande — celle des chefs — surmontée d'un bouquet de feuilles de palmiers, sorte de pennon ; un ruisseau gazouillant près de là, et l'on aura la description fidèle du triste lieu où j'allais vivre.

Notre arrivée était annoncée, sans doute, car une bande de femmes, de vieillards et de chiens venait à nous, chantant et hurlant. Cette foule était étrange : d'affreuses mégères, vêtues de peaux et couvertes de vermine, des vieillards hideux de malpropreté, la barbe terreuse, s'appuyant sur des bâtons, des enfants nus, se roulant dans les herbes, et tout ce monde rouge, brun, gesticulait avec de grands cris, des postures indécentes, des rires et des chants ; çà et là, des jeunes filles assez jolies avec de grands cheveux noirs, mais le visage huilé et répandant d'abominables odeurs. — Comme Balzac avait raison en classant les femmes par catégories.

Les guerriers furent bientôt entourés avec de grandes démonstrations de joie ; mais dès que l'on m'eut aperçu, ce furent des hurlements, des huées, un bruit assourdissant ; tous questionnaient à la fois : les femmes venaient me toucher, considérer mes vêtements, et m'adressaient une foule de paroles auxquelles je ne pouvais répondre ; tout à coup, une d'elles, que j'avais aperçue

traversant les groupes et interrogeant les Indiens, fendit la foule, s'approcha de moi l'œil en feu ; pareille à une Ménade, elle me menaça du poing, et, saisissant un bâton, commença à me frapper en criant ; les coups pleuvaient sur mes épaules, et je ne savais comment me défendre. Lassée bientôt, la hideuse vieille (car c'était une vieille) me saisit la jambe et m'arracha du cheval ; je roulai à terre ; alors elle se jeta sur moi, me gourma de coups de poing, m'égratigna et m'accabla d'injures avec une inexprimable rage.

*Klik capak hatam* <sup>1</sup>, hurlait-elle avec fureur. Bientôt l'exemple gagna ses compagnes ; toutes me frappèrent, me mordirent ; et, assailli de vingt côtés à la fois par les chiens et par les femmes, je roulai sur le sol, sans oser me défendre, recevant la grêle de bourrades et les morsures, au grand contentement des guerriers. Enfin, le chef m'aperçut et poussa un *hoch* retentissant ; tout s'arrêta, et je me relevai meurtri, sanglant.

« Pourquoi cette fureur, demandai-je à l'Indien, et qu'ai-je fait à cette femme ?

— Tu as tué son mari, répondit-il ; elle se venge et demande ta mort ; mais, sois sans crainte, je t'ai promis la vie, je tiendrai ma parole..... »

Arrivé à cet endroit de mon récit, je recule, car mes souvenirs m'oppressent, et la plume ne peut les raconter. Ces trois mois d'amertumes, de douleurs sont encore présents à ma mémoire, et tout ce passé me crie ses tristesses et ses tortures ; puis, du reste, que dire, une pareille captivité ne se conte pas ; elle se vit, si je puis m'exprimer ainsi, et ces souffrances de toute heure, de chaque jour, se sentent, mais ne peuvent être décrites.

Les mœurs des Indiens du centre ne présentent, d'ailleurs rien de curieux. Ils habitent de misérables cases, passent leur vie à chasser, font de temps à autre des descentes sur les rivages européens qui bordent leur territoire, pillent et tuent. Leurs dogmes se résument en une adoration du soleil, et ce sabéisme n'est pas même conscient chez eux. Les guerriers, de retour de leurs excursions, passent leur temps à jouer avec des pierres en guise de dés, et à boire la chicha ou l'aguardiente ; les femmes sont sales, méchantes, et je n'ai pas eu, pendant ces trois mois de souffrances, un mot de compassion d'une seule ; au contraire, elles prenaient plaisir à mes tortures et me chargeaient des travaux les plus repoussants.

La douleur brise et la force morale se perd sous une souffrance continue ; j'en étais arrivé à un point de prostration inouï, je ne pensais plus, et, laissant couler mon existence, c'est à peine si je son-

<sup>1</sup> Il a tué mon mari.



geais qu'au delà des grandes pampas, il existait des hommes comme moi, une vie civilisée ; parfois, cependant, j'avais des moments de réveil, des révoltes contre ma lâcheté ; j'aurais voulu la mort plutôt que cette déchéance ; je la cherchais, puis bientôt, retombant dans mon atonie, j'allais sans forces, sans volonté, plein d'humiliation et de honte. Une fois, je voulus mourir, et, comme on ne me laissait pas mes armes à ma disposition, je pris un lazzo et cherchai à me pendre comme un Anglais. Un Indien aperçut mes préparatifs ; humainement il attendit que je fusse suspendu à la corde pour la couper ; puis, me poussant devant lui, il vint conter la chose au chef. Dieu sait le nombre de coups de couteau et de bâton que je reçus pour cette tentative avortée, et il m'était réservé de donner l'exemple d'un homme à demi assassiné pour avoir voulu se tuer.

Depuis cinq semaines environ, j'habitais la hutte du chef, et la présence de Pan-Koch, qui m'avait pris en amitié, suffisait pour éloigner les guerriers qui me haïssaient, les femmes qui eussent voulu me voir souffrir, et les enfants, dont la cruelle curiosité m'importunait dès que je mettais le pied hors de la case. Quoiqu'en butte aux outrages de tous, j'avais fini par prendre stoïquement mon parti de cette situation horrible, et je remplissais auprès de Pan-Koch les fonctions d'un domestique, recevant les coups et acceptant les injures sans murmurer. Un soir que, demi-nu — l'on m'avait dépouillé de mes vêtements — j'étais assis sur une des têtes de bœuf qui servent de sièges dans les cabanes, je vis entrer une vingtaine d'hommes, la plupart âgés, à longues barbes et chevelures blanches, soutenus par des guerriers vêtus du costume de combat. Tous ces Indiens s'approchèrent du chef en murmurant des paroles que je ne comprenais pas ; chacun s'accroupit à terre dans la posture des Orientaux, et un silence profond régna dans la case. Pan-Koch détacha alors de sa ceinture la « cachimba » (sorte de longue pipe à deux fourneaux), et, après l'avoir remplie de tabac blond et fin, en aspira quelques bouffées et la fit passer de mains en mains. Le conseil commençait. Dire les questions qui s'agitèrent dans ce conclave me serait assez difficile ; de temps à autre, j'entendais, au milieu du flux de paroles, la voix brève de Pan-Koch imposant silence d'un mot, ou les exclamations laudatives, les *holoch, holoch* qui interrompaient les discours des orateurs. Les vieillards, quelques-uns au moins centenaires, parlaient avec une fébrile précipitation, et, emportés malgré leur sénilité dans une ardeur juvénile, criaient tous à la fois, montrant l'ouest de la main et frappaient la terre battue de leurs bâtons, comme pour écraser des ennemis imaginaires. Toute cette scène n'avait aucun rapport, je l'assure, avec les descriptions stéréotypées des conseils graves et silencieux des Indiens de l'Amérique septentrionale.

Enfin, la discussion se termina sur un dernier mot de Pan-Koch ; tous les jeunes guerriers se levèrent à la fois, et, comme piqués de tarentules, commencèrent un pas prodigieux, accompagné d'un chant monotone et chevrotant, entonné par les vieillards. Puis tout s'arrêta ; un à un, les Indiens défilèrent devant le chef en le saluant la main sur la poitrine et disparurent. Le couteau de guerre était déterré, comme ils disent dans leur pittoresque langage, et, dès le lendemain les guerriers devaient partir pour une expédition de pillage et de meurtre. Nous restâmes seuls, le chef et moi, et il m'attira à lui d'un signe. « Pancho, dit-il, mes jeunes hommes vont marcher sur le chemin de la mort, toi, tu resteras prisonnier au village et tu obéiras à nos femmes, Kuel-à-Pah la veuve, celle dont tu as tué le mari, te prend pour serviteur. Va et tais-toi, continua-t-il, au moment où j'allais répondre. » Je m'inclinai désespéré, car je n'ignorais pas l'épouvantable avenir que cet ordre m'imposait, et, Pan-Koch, s'enveloppant de sa peau de puma, sortit de la case.

J'étais à la merci de Kuel-à-Pah, et, le même soir, j'entraï à son service. Le lendemain matin, je fus brusquement réveillé par des coups de fouet ; deux hommes, penchés vers moi, le lazzo levé, cinglaient mon torse avec la lanière, et la vieille, postée derrière eux, un sourire méchant sur ses lèvres crispées, les excitait de la voix et du geste. Je n'étais pourtant pas destiné à être flagellé, et, pendant que je cherchais à me roidir contre le mal en me rappelant le sang-froid des marins, qui reçoivent, sans une plainte, les coups de garcette, les deux guerriers m'enlevèrent de terre et, l'un par les pieds, l'autre par la tête, m'emportèrent hors de la hutte. Toute la population était assemblée dans la rue<sup>1</sup>, attendant avec une joyeuse impatience la petite fête de mon supplice ; cette foule — trois ou quatre cents personnes au moins — grouillait, courait, chantait, riait tour à tour ; quelques guerriers restaient droits, les bras croisés, l'œil fixe, avec ce calme triste qui est le propre de la race ; les femmes au nez busqué, sales et huilées, les cheveux flottants ou tressés en cordelettes, parlaient avec animation. Quelques-unes portaient un enfant suspendu sur le dos, dans un sac de cuir ; toutes étaient à moitié nues ou couvertes de peaux de vigogne ou de chinchilla, suivant le rang de leurs maris. Quelques vieillards, des prêtres à grande barbe blanche, le front tatoué de

<sup>1</sup> Un village indien se compose, en général, d'une seule voie bordée de cases. Dans le centre est une sorte de place où se trouvent les maisons des principaux chefs, et c'est dans cet espace que se tiennent les fêtes publiques, les sacrifices au soleil, les danses ou les réunions des guerriers. Au milieu est un poteau posé là comme un pilori, où l'on attache les prisonniers pour les torturer. La foule circule tout autour, et cela rappelle, à part les dimensions, notre ancienne place de Grève.

raies rouges, accroupis sur des crânes de bœuf ou de cheval, fumaient la « cachimba » avec la conviction d'un fakir qui se pend à la queue de la vache sainte ; des chiens à demi sauvages couraient en hurlant, mordant çà et là les enfants, qui se roulaient tout nus dans l'herbe, et, au-dessus de cette multitude, il s'élevait un tumulte inouï de cris, de chants, d'abois et de rires. Quand je parus, la foule entière poussa un long hurlement, et chacun se précipita vers mes porteurs ; ce ne fut qu'à grand'peine qu'ils purent se frayer passage, et, bourré de coups, mordu par les chiens, couvert de blessures, saignant, j'arrivai au centre de la place. Là, se dressait le poteau de torture, auquel, après avoir arraché les haillons qui me couvraient, on m'attacha sanglant et nu. Je crus ma dernière heure arrivée.

La vieille Indienne vint à moi, me frappa, me cracha au visage, puis, prenant des mains d'une femme un paquet enveloppé de larges feuilles, elle tira trois œufs qu'elle plaça près de moi, sur la terre. C'étaient trois œufs énormes, des œufs tachetés comme ceux du faisán, mais appartenant à je ne sais quelle espèce ornithologique. A cette vue, un souvenir me traversa l'esprit. J'avais lu, dans mon enfance, l'histoire apocryphe d'un pauvre voyageur que des sauvages obligent à couvrir des œufs à la chaleur de sa poitrine. Pareil sort ridicule m'était-il réservé ? Mais j'étais nu, étroitement lié au poteau ; on me préparait évidemment un supplice plus terrible. Je ne me trompais pas : l'horrible vieille, après avoir brisé ces œufs, m'enduisit le corps de leur jaune, avec des précautions infinies ; rien ne fut épargné, ni les oreilles, ni les yeux, ni les lèvres. Alors commença une ronde échevelée, une danse obscène et vertigineuse, qui me rappela quelque peu celles de nos bals publics ; ils tournaient autour de moi, frappant leurs mains, braillant, hurlant, le corps tordu dans des postures lascives, et les femmes tourbillonnaient avec rage, les cheveux épars, leurs seins flasques roulant sur la poitrine, l'écume aux lèvres, horribles à voir. Cela dura près d'une heure, avec de rares moments de repos, où la tribu tout entière buvait à longs traits du mescal contenu dans des couës de terre ; peu à peu, le vertige me prit, ma vue se troubla, je sentis ma tête se perdre ; tout sembla courir devant moi dans des voltes folles, et, sans force, sans voix, je laissai tomber ma tête sur ma poitrine.

Quand je me réveillai, il faisait nuit ; le village était plein d'ombre, silencieux, et je n'apercevais dans la ligne noire des cases qu'un feu de tourbe qui s'éteignait peu à peu ; j'étais toujours attaché au poteau et mes liens me meurtrissaient les chairs ; cette douleur était intolérable, le sang comprimé ne circulait plus et je souffrais le martyre. La lune s'était levée éclairant d'une lumière douce les herbes de

la vallée, et ce tapis de verdure s'étendait jusqu'à la forêt qui formait comme une muraille sombre, vaguement agitée par la brise, et d'où s'échappait un bruissement de feuillage ; parfois, dans l'imposant silence de la nuit, retentissait l'affreux cri du singe hurleur, le gloussement des coqs sauvages, la plainte sourde de l'hyène ou le glapissement du chacal, puis tout retombait dans le calme ; des milliers de lucioles traversaient l'air, laissant derrière elles une longue ligne lumineuse ; des coléoptères cuivrés rasaient le sol et, dans cette immobilité grandiose, j'entendais le frémissement de l'herbe qui ondulait aux souffles du soir. Tout à coup, je me sentis pincé comme avec des tenailles, une douleur atroce me comprima le cœur et je poussai un cri faible ; une seconde morsure suivit la première, puis une troisième, et bientôt mon corps tout entier ne fut qu'une plaie, plaie saignante, fouillée par des milliers d'animalcules : c'étaient les fourmis rouges ! Ah ! les Indiens avaient bien choisi leur torture<sup>1</sup> ; par milliers elles montaient, grimpaient, s'enroulaient autour de mon corps, formant de vivantes grappes, et leurs piqûres semblaient des dards de feu qui pénétraient dans ma chair. Affolé par ce supplice épouvantable, je me tordais, tendant mes liens, mordant les cordes avec rage, et poussant des cris inarticulés.

Ce supplice dura toute la nuit, et quand vint le jour, mon corps n'avait plus forme humaine, enflé par l'acuité des morsures, ensanglanté, tuméfié de toutes parts, je devais être hideux ; enfin l'on vint me détacher, et, comme une chose inerte, on me jeta dans les grandes herbes ; alors, malgré mes blessures, saignant à chaque pas, je me traînai sur les genoux et les mains vers le ruisseau, et, plongeant ma tête dans l'eau claire, je lavai mes plaies et apaisai ma soif ardente. Pendant ce temps, les Indiens s'étaient de nouveau réunis sur la place près du poteau de torture, et je fus alors témoin d'une chose curieuse : les premiers arrivés cueillaient des brasses d'herbes sèches et de bois mort qu'ils déposaient autour du pilori, à l'endroit où les milliards de fourmis étaient réunies ; une femme mit le feu à ce foyer de branches, et une épaisse fumée s'éleva suffoquante ; les flammes s'enroulaient autour du poteau, brûlaient les animalcules, et des langues de feu, s'échappant horizontalement léchaient le sol ; le bois grésillait, flambait, crépitait, et la

<sup>1</sup> Les fourmis rouges, de la longueur d'un pouce, sont un des plus terribles fléaux de l'Amérique équatoriale ; elles attaquent tout, les arbres, les plantes, l'homme et les animaux ; leur principale nourriture sont les charognes des bêtes qui meurent dans la savane et les œufs d'oiseaux : c'est par ce dernier appât que les Indiens en détruisent d'énormes quantités. — La morsure de ces animalcules n'est pas venimeuse, et produit seulement une douleur très vive et un boursoufflement de la chair qui se calme avec de l'eau fraîche.

fumée noire, piquée d'étincelles rousses, masquait le ciel; peu à peu, le feu s'apaisa, les guerriers l'éteignirent en écartant la cendre, et l'un d'eux, se baissant, ramassa une énorme pelote gluante, noire, pareille à de la poix chauffée. C'était ce qui restait des fourmis rouges<sup>1</sup>.

Aussitôt, on découpa la boule par tranches, on offrit les plus calcinées aux vieillards; et hommes et femmes semblèrent manger avec délices ce mets de nouvelle espèce; par je ne sais quel sentiment de pitié, l'un des Indiens m'en jeta un morceau: mourant de faim, je le pris et l'avalai, et faut-il le dire? l'acide formique donnait à cette pâte grillée un goût vinaigré qui, à l'aide d'un appétit féroce, me la fit trouver excellente.

### VIII

Pan-Koch et les guerriers étaient partis depuis six semaines, et j'aspirais après le retour du chef, qui, seul de toute la tribu, m'avait témoigné quelque commisération. J'étais toujours au service de Kuel-à-Pah, et par moments, désespéré de mes souffrances, je voulais fuir; honteux de ma lâcheté, je formais des projets d'évasion, tous insensés. Comment partir en effet, j'étais gardé à vue, la plupart du temps attaché par des cordes à la porte d'une case, et je ne sortais que surveillé par deux Indiens. L'expédition revint enfin; sur cent hommes partis dans le sentier de la guerre, une vingtaine manquaient au retour, mais en échange, les guerriers rapportaient du pillage de San-Xavier<sup>2</sup> de l'eau de feu, de la poudre et des armes.

« Vois, Pancho, me dit le chef quand il m'aperçut, voici « les flèches de foudre; » tu apprendras à nos jeunes hommes à s'en servir. »

Ainsi donc, tout espoir de liberté m'était ôté; j'étais condamné à vivre parmi cette horde immonde, de cette épouvantable existence, à endurer de nouveau les mêmes souffrances. Je ne sais, à cette pensée, quelle réaction se fit en moi, mais le courage me revint, et je jurai de m'échapper. A tout prendre, mieux valait encore mourir libre. L'occasion se présenta le soir même du retour des Aymar-ras. De leur expédition, ils avaient rapporté, je l'ai dit, une quantité considérable d'alcool, mescal, chicha et aguardiente; chez ce peu-

<sup>1</sup> Les fourmis, quand on les attaque par le feu, loin de se disperser, se réunissent et forment une boule qui se calcine sous les flammes. L'on peut se convaincre de ce fait même en Europe, en brûlant une fourmilière.

<sup>2</sup> Une des petites bourgades qui s'étendent sur la frontière de la Bolivie.

ple, tout le monde boit : hommes, femmes, enfants, vieillards, et, la nuit qui suivit l'arrivée des Indiens, la tribu entière était ivre.

Il pouvait être dix heures du soir; par mesure de précaution, l'on m'avait attaché les jambes et les bras, et de la place où j'étais couché, je pouvais voir la peuplade réunie autour du feu, riant, criant et buvant; peu à peu, les bruits cessèrent; brisés par la fatigue et l'ivresse, les guerriers s'endormirent près du foyer, et les femmes titubantes se couchèrent pèle mêle avec les hommes. Les sentinelles étaient ivres aussi et ronflaient appuyées contre un arbre. Doucement, attentif au moindre bruit, retenant mon haleine, je me roulai sur moi-même vers l'Indien le plus près de moi; alors, haletant, plein d'angoisse, je saisis son couteau avec mes dents et le tirai de sa ceinture. Je mis deux minutes à cela, mais ces minutes furent des heures, et je n'en souhaite à personne de pareilles. A peine en possession du machete, je le serrai contre mes genoux et frottai la corde; en quelques secondes, elle fut sciée; je coupai alors celle qui retenait mes pieds et je me vis libre, libre et armé. Ma poitrine se gonfla; j'aspirai une large bouffée de l'air balsamique de la nuit et repris ma tâche. Rampant sur les genoux et les mains, je m'éloignai peu à peu du foyer, et, à peine caché par un bouquet d'arbres, je courus vers le pacage où paissaient les mustangs. Les belles bêtes me connaissaient, et, malgré leur sauvagerie, vinrent à moi. J'en choisis une, m'élançai sur elle et la poussai en avant; où? je l'ignorais; j'allais tout droit devant moi, n'ayant qu'une pensée, qu'un désir, qu'un espoir : fuir. Je pressais le vaillant animal, galopant dans la nuit, couchant sous ma course les hautes herbes et sentant les pleurs de la rosée tomber sur mon visage comme une pluie; parfois, le cheval ralentissait sa marche, je prenais alors le couteau serré entre mes dents, et je frappais la pauvre bête; c'était une course folle, vertigineuse, et j'étais seul dans la pampa, sous la blanche clarté des étoiles, libre enfin, libre, oui, mais de mourir de faim! Toute la nuit, je courus ainsi, et quand vint le jour, j'avais mis un espace énorme entre mes ennemis et moi. L'étalon avait cessé de galoper pour passer au trot, puis du trot avait pris le pas; son corps était marbré d'écume, il reniflait, secouait sa tête fine et tendait les naseaux vers l'herbe fleurie; mais j'étais fou, il me semblait entendre derrière moi les pas des Indiens lancés à ma poursuite, et je pressais le mustang, le labourant de coups de couteau, frappant, frappant toujours; il buttait à chaque pas, renâclait; enfin, surmené, fourbu, il s'abattit, et je restai là, muet de douleur, ivre de désespoir en face de ma dernière espérance déçue.

Ce que je fis alors, je n'en eus pas conscience; la tête perdue, brûlé par la fièvre, le corps léché par les morsures d'un soleil de feu, je

courus tout autour de l'animal, hagard, insensé, m'arrachant les cheveux, labourant ma poitrine des ongles, fou, fou furieux. Enfin je tombai anéanti.....

Je rouvris les yeux sous une impression de délicieuse fraîcheur, deux hommes, deux Indiens, me versaient de l'eau sur le visage.

« Je suis perdu ! murmurai-je avec angoisse.

— Vous êtes avec des amis, me dit une voix en espagnol, señor, nous sommes des Indiens Kitchois. »

Dieu puissant, c'était donc vrai, j'étais sauvé ! Ah ! les Kitchois, ces sauvages alliés des blancs, ces ennemis des Aymarras, je les connaissais, j'avais vécu au milieu d'eux ! — Mon cœur se dilata dans une joie infinie, ce qui se passa en moi, je ne puis le dire, mais je joignis les mains, et mon âme s'éleva à Dieu dans un élan de gratitude ; puis, plein d'ivresse, les yeux remplis de larmes, je me jetai aux genoux des Indiens, criant, chantant, pleurant tout à la fois.

Les « Indios » me regardaient étonnés et souriants ; je dus conter ma captivité, ma fuite, et, pendant mon récit, je les entendis pousser à plusieurs reprises des exclamations de colère et de mépris. Quand j'eus fini, tous s'empressèrent autour de moi, un d'eux détacha son *puncho* pour me couvrir, d'autres appliquèrent sur ma peau brûlée du soleil des herbes rafraîchissantes, et une jeune Indienne alla vers le troupeau de llamas, qui suivait la tribu, prit une des jolies bêtes pour la traire, et m'apporta du lait chaud dans un *couï* de terre.

Le soir même, je les suivais à pied<sup>1</sup>, soutenu par deux d'entre eux, et, huit jours après, j'entrais à Santa-Cruz de la Sierra, où je fus reçu avec l'hospitalité espagnole par don Manuel Vicente. Cet haciendero la pratiqua à tel point, qu'il voulut me faire épouser sa fille. C'était tomber de Charybde en Scylla.

FRANCIS MAGNIN.

---

Nous venons de relire les épreuves du récit qui précède, et nous avons été frappé de la description que l'auteur fait d'une « ville

<sup>1</sup> Au contraire des Aymarras, qui passent leur vie à cheval, les Kitchois font à pied leurs longues courses et parcourent des centaines de lieues sans fatigue.

morte » dans l'Amérique du Sud, lorsque nous arriva le dernier numéro de la *Revue de l'Architecture*, un recueil sérieux que dirige le savant architecte, M. César Daly. Nous y trouvâmes également une description d'une autre « ville morte, » située, celle-ci, dans l'Indo-Chine, à l'extrême frontière du Cambodge, vers le Thibet, et d'une étendue telle, si le narrateur n'a pas été la dupe d'un mirage, qu'il n'en aurait jamais existé de pareille, et que Rome, Londres et Paris ne seraient, auprès d'elle, que d'humbles bourgades. C'est un officier français en ce moment au service du roi de Siam, mandarin de troisième classe et général commandant ses armées de terre, qui a visité ces ruines immenses et essayé de nous en donner une idée. A des questions qui lui avaient été adressées touchant l'existence de monuments religieux dans la péninsule, il répond :

Il y a ici des pierres sacrées. Les unes sont tout simplement des rochers assez tendres sans doute à une certaine époque pour avoir conservé des empreintes bien nettes de pieds d'hommes et d'animaux. La plus vénérée en ce genre est celle du monastère bouddhiste de Phrà-bat. Il s'y rend annuellement un nombre immense de pèlerins. J'en parlerai ultérieurement. Les autres sont des monolithes énormes dressés sur des socles naturels grossièrement équarris. Il n'y a pas ou il n'y a plus d'inscriptions. Il y a aussi des portails ou arcs de triomphe construits en pierres énormes superposées.

Quels sont les géants ou les machines qui ont dressé ces blocs immenses ? Aux alentours de ces pierres, on ne voit vestige de rien. Quelquefois, on ne trouverait que bien loin des carrières de pierre. J'ai trouvé deux de ces monuments chez les Stiengs, quand j'ai fait une expédition militaire contre eux. Ils sont placés dans des forêts marécageuses et presque impraticables. Certainement aucun Européen ne les avait encore vus.

Des Laotiens m'avaient parlé de l'existence de ces monuments. J'ai failli ne pas aller les voir à cause des difficultés épouvantables qu'on rencontre pour y parvenir et je ne les croyais pas aussi importants. Je les ai examinés très-soigneusement avec une bonne jumelle. Il ne paraît pas y avoir d'inscription. La végétation envahissante des tropiques n'a pu les entamer. Quelles racines pourraient disjoindre ces pierres mises l'une sur l'autre sans ciment et soulever un pareil poids ? Je suppose que les deux maîtresses pierres-supports devaient être aussi hautes que la pierre du faite est longue. Le terrain s'est évidemment exhaussé sous une végétation aussi puissante que celle de ces forêts. Ces monuments doivent reposer sans doute sur des socles monolithes ou sur le rocher, ou sur des fondations gigantesques, car le sol aux abords est mou et humide, au point d'y enfoncer sans peine une canne jusqu'à la pomme.

« Qui a fait cela ? » demandai-je à l'escorte. Dix voix me répondirent : « les Gaï. »

Qu'est-ce que les Gaï ? Des peuples barbares blancs, venus du pays des neiges, grands comme trois hommes siamois et dont les doigts des



pieds et des mains, quoique articulés, n'étaient pas séparés entre eux. Ils avaient de grands chevaux doubles des nôtres et dont on trouve encore les ossements. C'étaient des hommes impies, qui faisaient la chasse aux éléphants et se nourrissaient de leur chair. Le grand Maha-Verma (un guerrier fabuleux) réunit les éléphants, livra bataille aux Gaï et les rejeta dans le Thibet. Les Gaï offraient à leurs dieux des sacrifices de sang.

Voilà en substance ce que l'on m'a appris, mais ça ne suffit pas. Je vais mettre à contribution tous les savants du pays pour éclaircir, si je peux, cette question. Des négociants chinois m'ont affirmé que des monuments de ce genre existent en Chine, dans le nord et dans l'ouest de l'empire. Les Chinois les nomment : pierres des géants. Les Siamois leur ont donné le nom de « *dia Gaï* » (pierres des Gaï). Les Laotiens, *hon diâ Gaï*, les Annamites *dâ Gaï*, mots qui ont la même signification. Mais *Gaï* est-ce bien le nom du peuple auquel on attribue ces monuments ? Le mot *Gaï* (prononcez comme dans Sinaï) ou *Gay* (prononcez comme le mot grec *Xai*), dans les langues de l'Indo-Chine signifie littéralement : celui ou ceux qui excitent à la guerre ??? C'est donc plutôt le surnom de ce peuple ! *That is the question.*

Le général n'avait encore vu que des monuments isolés. Plus tard, son service lui donna l'occasion de visiter les ruines d'une ville qui est nommée, dans le pays, Ancor-Viat, et dont, jusqu'ici, aucun voyageur ni écrivain européen n'avaient fait mention. Dans une seconde lettre adressée à son correspondant, notre compatriote entre dans quelques détails qui nous paraîtraient fabuleux s'ils n'étaient attestés avec une simplicité et une netteté qui laissent difficilement prise au doute.

J'ai dû retourner aux ruines d'Ancor-Viat (dorénavant, j'écrirai les mots géographiques comme les indigènes les prononcent). Parmi les tributs en nature que le roi de Fou-Kio paye annuellement à son suzerain le roi de Siam, le salpêtre figure pour une part considérable. On fait, à cause des feux d'artifice, une consommation énorme de poudre dans l'Indo-Chine, et les ruines d'Ancor-Viat sont une mine inépuisable de matières à fabriquer le salpêtre. On y recueille en quantités considérables la fiente ammoniacale des chauves-souris et des oiseaux nocturnes ou autres qui habitent ces palais et ces temples gigantesques. On laisse ces matières se dissoudre dans de l'eau et des cendres. Au bout de quelques jours on passe cette eau à travers des tamis doubles très-serrés et garnis de coton, puis on la soumet à l'action d'un grand feu, dans une grande chaudière; elle s'y réduit jusqu'à évaporation complète, laissant dans le fond des cristaux de salpêtre.

Lors de mon premier voyage aux ruines d'Ancor-Viat, je n'avais rien vu; cette fois-ci, je n'ai pas suivi le même itinéraire: j'ai longé les ruines dans la partie nord où se trouvent les ateliers de condamnés qui ramassent de la fiente. Pendant six journées de marche d'éléphant, j'ai suivi ces

ruines, n'y pénétrant que par les rares intervalles que les exploiters ont ouverts. Ce que j'ai vu de monuments, de temples, de palais, de colonnes, d'escaliers, de tas de marbre, ne peut se narrer. On ne me croirait pas. Les gens du pays disent que ces ruines couvrent un cercle de terrain de dix lieues et même douze de diamètre.

Quelle ville y avait-il donc là ? De quel empire était-elle la capitale ?

J'ai vu des temples en bon état de conservation (sauf la végétation qui les envahit), qui ne mesuraient pas moins d'une lieue de tour. Des forêts de colonnes de marbre : tout est en marbre. Bien qu'une partie des degrés ait disparu sous le sol, ce qui reste est à cent piques au-dessus de ce que nous voyons à Versailles et ailleurs. C'est aussi solide en certains endroits que si c'eût été fait hier. Sans la végétation et la foudre, ces monuments, à qui les habitants du pays donnent quatre ou cinq mille ans, seraient aujourd'hui intacts. Que n'avais-je avec moi un appareil photographique ! Je vous assure, croyez-moi ou non, que les monuments les plus célèbres des anciens et des modernes sont des baraques auprès de ceux que j'ai vus ici : nos palais, nos basiliques, le Vatican, le Colisée, etc., des niches à chiens, pas autre chose.

J'ai voulu monter à un temple qui paraissait bien conservé. Il y avait onze escaliers à je ne sais combien de marches chaque, pour arriver seulement au premier des cinq péristyles !... J'avais commencé à gravir, dès six heures et demie du matin : à sept heures et demie, à peine avais-je pu visiter quelques salles du bas. Craignant d'être obligé de redescendre ces degrés au fort de la chaleur, j'ai abrégé ma visite. Toutes les murailles sont sculptées et ornementées. Le premier effet que ces monuments m'ont produit, c'est la stupéfaction. Cependant je ne suis pas un amateur à pousser des cris d'enthousiasme pour la moindre des choses. Je suis monté le lendemain dans l'escalier à vis d'une immense tour placée sur une hauteur : arrivé au faite, j'ai joui de la vue des ruines.

Il y a dans les fonds, dans les endroits où on ne peut pas pénétrer, des palais d'une hauteur et d'une grandeur colossales. J'étais armé d'une bonne jumelle, j'ai pu examiner les détails. C'est inouï de richesse architecturale, et ça se prolonge jusque sur le territoire du Cambodge, à dix ou douze lieues de là !...

Peasez-vous à ce que sera Paris en ruines ? Des tas de moellons sur une étendue de deux ou trois lieues de diamètre, pas davantage. Ici, il y a sur le sol, et surtout sous le sol, du marbre tout taillé de quoi rebâtir, à la façon des géants, toutes les villes de l'univers.

J'ai vu la jambe d'une statue dont l'orteil mesure en longueur onze fois mon fusil de chasse. C'est en marbre comme *le restant* ; il n'y a pas ici d'autre pierre de construction, sauf des pierres de couleur employées comme bordure ou pour faire les yeux des statues.

Il y a des piédestaux à degrés, veufs de leurs statues, qui sont plus hauts et plus grands que Saint-Germain-l'Auxerrois. Imaginez-vous des pyramides octogonales tronquées à mi-hauteur, toujours en marbre, bien entendu.

Qui diable a fait tout cela ? Si c'est quelque illustre dynastie, elle doit

être peu satisfaite de l'oubli dans lequel elle est tombée malgré ses somptueux monuments.

Que sont les ruines de Palenque, ou même celles de Thèbes aux cent portes, et de Babylone, auprès de cette cité inconnue, sans nom et sans histoire ?

Nous espérons bien que M. Perrin ne s'en tiendra pas à ces indications sommaires et qu'il entreprendra un nouveau voyage aux ruines d'Ancon-Viat, cette fois, accompagné d'un bon appareil photographique. Si les épreuves qu'il en obtiendra répondent à l'idée que ses lettres nous donnent de cette ville énorme, notre compatriote aura rendu à l'archéologie un service bien signalé et préparé la solution de questions historiques de la plus haute importance. Certaines théories sur l'âge du monde, tenues jusqu'à ce jour pour suspectes, pourraient bien passer dès lors dans le domaine de la réalité. Mais attendons les photographies.

*(Note de la Direction.)*

---

---

---

# POÉSIES

---

## VESPER

### HEURE MYSTIQUE

La lumière qui fuit vers l'horizon plus pur,  
Comme une ronce folle aux plis traïnants d'un voile,  
Se pend au bord des cieux flottants, — et chaque étoile  
Semble une épine d'or qui déchire l'azur.

Les feuillages aigus que sa robe balaie  
Montent au front du Dieu dans l'éther emporté;  
Puis la lune à son flanc ouvre une large plaie  
Où la terre, en rêvant, vient boire la clarté.

Car la splendeur des nuits est faite de blessures ;  
Leur silence est douleur et non sérénité :  
— Un Christ inconnu saigne en leur obscurité.

Sur tous, l'ombre et l'amour enlacent des morsures ;  
Et chaque souvenir, renaissant et vainqueur,  
Semble une épine d'or qui déchire le cœur !

### LE SUPPLICE DU SOLEIL

Luisante à l'horizon comme une lame nue,  
Sur le soleil tombé, la mer, en se fermant,  
De son sang lumineux éclabousse la nue,  
Où des gouttes de feu perlent confusément

Comme la foule émue après un châtement,  
 Sous l'oblique rayon des étoiles sacrées,  
 Une procession d'ombres démesurées  
 Derrière les troupeaux chemine lentement.

On dirait qu'un vieil orgue aux graves harmonies  
 Récite sous le flot de saintes litanies,  
 Et qu'un *Miserere* par le vent est chanté.

Et la lune apparaît, qui, dans la nuit obscure,  
 Semble, avec son front mort et sa pâle figure,  
 La tête sans cheveux du grand décapité.

## PARFUMS

Des souffles attiédés, sous les cieus taciturnes,  
 Roulait le fleuve errant des puissantes odeurs,  
 Lointain enchantement des floraisons nocturnes,  
 Du monde des parfums invisibles splendeurs !

— J'en oubliai l'effroi de ces ombres moroses  
 Que l'heure à nos cerveaux, comme aux monts, vient asseoir,  
 Et j'admيرai comment l'air pénétrant du soir  
 Fait, jusque sous nos fronts, monter l'âme des roses.

J'avais maudit l'azur et ses déceptions ;  
 — Mais sentant, réveillé des sombres visions,  
 Respirer sous mes pas l'argile maternelle ,

Le désir me surprit de me mettre à genoux  
 Et d'adorer, perdu dans la nuit solennelle,  
 Cette grande pitié de la Terre pour nous !

## LE VEILLEUR

Derrière les grands joncs, rôdeur mélancolique,  
 Le crapaud fait tinter sa langue de cristal,  
 Et rythme, comme un bruit mécanique et fatal,  
 L'innombrable retour de son chant bucolique.

La couleuvre aux yeux verts pailletés de métal  
 Soudain jette au chanteur sa stridente réplique,  
 Et glisse jusqu'à lui sa course famélique,  
 Avec un sifflement ironique et brutal.

— Tout se tait, et l'horreur de l'ombre en est accrue —  
 Et puis, le regret vient de la voix disparue :  
 — Quand le soleil lassé clôt le cycle vermeil

Où l'aiguille de feu, tout le jour, se balance,  
 Le nocturne veilleur comptait l'heure au silence,  
 Et mesurait aux bois la douceur du sommeil.

#### BRISE NOCTURNE

Le vent frais a doublé les ailes de la nue  
 Dont le soleil tombé, comme un Parthe qui fuit,  
 Ensanglante le vol d'une flèche inconnue :  
 L'herbe tremble au toucher des pieds froids de la nuit.

Vénus, qui de sa mère enfin s'est souvenue,  
 Sur le flot éploré penche son front qui luit :  
 L'innombrable baiser de l'onde la poursuit  
 Dans son lit d'algue verte à peine revenue!

— Tout se hâte d'accord vers un commun retour ;  
 Et, rempli des senteurs qu'exhalent les pelouses,  
 Sous les toits citadins où brûle encor le jour

Une à une soufflant les lumières jalouses,  
 Vers les lits parfumés des nouvelles épouses  
 Le vent frais a doublé les ailes de l'Amour.

#### MES MORTS

##### I

J'ai songé quelquefois que tous les trépassés,  
 Dont la tombe est déserte et sous l'oubli se creuse,

Venaient pleurer en moi d'être ainsi délaissés ;  
Tant mon cœur s'emplissait d'une tristesse affreuse !

Tant la pitié me prend de vos maux insensés,  
O spectres descendus dans l'ombre aventureuse,  
Quand la procession de mes bonheurs passés  
Serpente sous mon front, dolente et ténébreuse.

Ames sans corps, parfums sans fleurs, souffles errants,  
Voix sans lèvres, aux mots subtils et pénétrants,  
O souvenirs, un chœur fraternel vous convie !

Car un peuple de morts habite mon cerveau,  
Et je ne puis chasser du secret de ma vie  
Une mélancolie immense du tombeau !

## II

S'il est vrai que les morts vont vite,  
D'où viennent-ils, où s'en vont-ils,  
Ces souffles errants et subtils  
Qu'une âme vagabonde habite ?

— Puisque vous vivez sans remords,  
Votre douleur fut éphémère,  
Vous qui laissez errer vos morts,  
Ainsi que des enfants sans mère !

— Les miens ! — J'ai su les retenir  
Dans mon cœur, jalouse demeure,  
Et chaque matin je les pleure  
Pour les empêcher de partir !

## III

Pour les empêcher de partir,  
Je leur parle avec vigilance ;  
Je les écoute, et leur silence  
Ne lasse pas mon souvenir ;

Car l'oubli seul donne des ailes  
 Aux morts que nous avons pleurés,  
 Et, si vous êtes immortelles,  
 Ames, mes sœurs, vous m'attendrez !

— La même fange nous rassemble —  
 Le même azur, Dieu nous le doit :  
 — Quand le nid devient trop étroit,  
 Tous les oiseaux partent ensemble !

## L'IMMATÉRIEL

Rimes circulaires

Cherchant plus haut que moi l'espoir de ma pensée,  
 J'ai trouvé la douleur dont je voulais mourir ;  
 Puisque je porte au cœur ta blessure insensée,  
 O volupté sans nom de l'amour sans désir !

— J'ai trouvé la douleur dont je voulais mourir. —  
 Si tu vis sous les cieus, ma chaste fiancée,  
 Je ne veux de pitié que dans ton souvenir,  
 Blanche apparition dont mon âme est blessée !

Puisque je porte au cœur ta blessure insensée,  
 Je ne veux de pitié que dans ton souvenir !  
 — Si tu vis sous les cieus, ma chaste fiancée,  
 Je te dirai le mal qu'il est doux de souffrir !

— O volupté sans nom de l'amour sans désir !  
 Blanche apparition dont mon âme est blessée !  
 Je te dirai le mal qu'il est doux de souffrir,  
 Cherchant plus haut que soi l'espoir de sa pensée !

ARMAND SILVESTRE.



---

---

TRAVAUX  
DES  
ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

---

SCIENCES MÉDICALES

---

*Etudes graphiques sur la nature de la Contraction musculaire*, par M. MAREY. — *L'Elettricità nella cura dell' idrofobia; Osservazioni e Speranze*, del PLINIO SCHI-VARDI. — *De l'emploi du Protoxyde d'azote pour pratiquer les opérations chirurgicales et extraire les dents sans souffrance*, par M. A. PRETERRE. — Vacances à la Faculté de médecine de Paris, et projets de réorganisation de l'enseignement médical.

Poursuivant les études graphiques auxquelles nous devons ses beaux travaux sur la circulation, M. Marey a fait de la *contraction musculaire* l'objet de nouvelles recherches dont nous avons aujourd'hui les conclusions. Des appareils enregistreurs avaient déjà été employés par Helmholtz pour obtenir un tracé qui donnât une représentation graphique du phénomène; mais le physicien allemand n'avait pas triomphé de toutes les difficultés que présente la construction de semblables instruments; et l'on pouvait se demander si certaines oscillations de ses tracés répondaient à la physiologie du phénomène à l'étude, ou si elles dépendaient d'un vice de construction des organes employés. La pince myographique de M. Marey écartant très heureusement les causes d'erreur dépendant de l'appareil instrumental, on doit accepter comme l'expression exacte des faits la solution qu'il donne des questions suivantes : quels sont les caractères d'une secousse musculaire, et quelles influences peuvent la modifier? — Comment les secousses s'ajoutent-elles entre elles pour produire la contraction? — Quelle est l'influence du nombre des secousses sur l'intensité de la contraction musculaire?

Voici les conclusions de M. Marey :

La contraction des muscles volontaires est un phénomène complexe ; elle résulte de la fusion d'une série de secousses successives. Une secousse musculaire est le mouvement qu'on observe sous l'influence d'une seule excitation électrique ou traumatique portée sur un nerf ou sur un muscle. Il est indispensable de distinguer ce phénomène de la contraction, dont il

n'est qu'un des éléments. — Les caractères d'une secousse musculaire sont déterminables graphiquement, même sur l'homme. Ces caractères varient sous l'influence de la fatigue du muscle exploré. Les effets de cette fatigue sont l'augmentation de la durée et la diminution de l'intensité de la secousse. — Des défauts dans la construction des myographes employés ont fait croire à l'existence d'ondulations multiples dans chacune des secousses musculaires; telle n'est pas la forme véritable de ces mouvements. — Quand les secousses se succèdent à intervalles très rapprochés, elles s'ajoutent les unes aux autres et produisent un raccourcissement du muscle beaucoup plus prononcé que ne l'eût fait chacune d'elles prise isolément. — Plus les secousses se succèdent rapidement, moins elles sont distinctes; à un certain degré de fréquence, elles ne sont plus perceptibles à la vue ni aux appareils enregistreurs. Le muscle est alors en contraction; il semble être immobile dans le raccourcissement. — Lorsque la contraction est obtenue, l'accroissement de la fréquence des excitations se borne à augmenter l'intensité de la contraction. — Il semble que les contractions volontaires soient constituées aussi par des secousses d'autant plus fréquentes que la contraction est plus énergique. — Helmholtz avait admis qu'il fallait trente-deux secousses par seconde pour produire la tétanisation d'un muscle, c'est-à-dire sa contraction proprement dite. M. Marey a montré qu'il n'est pas possible de fixer, à cet égard, un chiffre absolu. — En effet, un muscle fatigué se contracte sous l'influence de secousses moins nombreuses; de plus, chez les différents animaux, le nombre des secousses nécessaires pour la contraction varie beaucoup. — Les muscles volontaires, étudiés sur diverses espèces animales, montrent tantôt des secousses très lentes, comme chez la tortue et les crustacés, tantôt des secousses très rapides, comme chez l'oiseau. — La contraction s'obtenant avec d'autant moins de secousses que celles-ci sont plus longues, il s'ensuit que la patte d'une tortue est presque contractée avec trois ou quatre secousses par seconde, tandis que les pectoraux d'un oiseau ne le sont pas encore avec soixante-quinze secousses dans le même temps. — Les muscles volontaires d'un même animal semblent différer entre eux au point de vue de leurs fonctions, mais les muscles de la vie organique se distinguent tout particulièrement en ce qu'ils ne paraissent pas susceptibles de se *contracter*, c'est-à-dire de produire des secousses multiples qui se fusionnent entre elles. — Pour le cœur, chacune des systoles correspond à une secousse unique, seulement cette secousse a une durée considérable.

*De l'Electricité dans le traitement de l'hydrophobic; Observations et Espérances.* Tel est le titre d'un mémoire dans lequel M. Plinio Schivardi rapporte les tentatives et observations d'une commission instituée près le grand hôpital de Milan, pour étudier la rage. Avant de rappeler les faits observés, on nous permettra de rechercher dans quelle mesure il est permis de fonder sur eux des espérances. Sans avoir la prétention de résoudre cette question, nous essayerons du moins de la poser dans des termes qui tiennent compte du rôle thérapeutique possible des moyens

employés. Il existe nécessairement, entre les conditions pathologiques et les faits thérapeutiques, un lien rationnel qu'il faut déterminer : alors même que nous sommes condamnés à faire la plus large part à l'empirisme, nous ne devons pas renoncer à établir où commence et où cesse l'intervention du raisonnement dans l'institution d'un traitement quelconque.

Dans une de nos précédentes revues, nous avons insisté sur ce fait, que toutes les tentatives thérapeutiques devaient être considérées comme s'adressant à la cause ou aux symptômes de la maladie. En présence de la rage, quelles peuvent être les prétentions du traitement de la cause ? quelles peuvent être celles du traitement des symptômes ? — Ces questions nous laissent en présence de celle, si controversée et si obscure, de la nature de l'affection.

Sous l'influence de conditions de milieu qui ne doivent pas nous arrêter ici, on peut voir se développer spontanément chez certains animaux des maladies transmissibles dans des conditions variées, soit aux animaux de la même espèce, soit à des animaux d'espèces différentes, à l'homme notamment. Il en est ainsi de la morve ; il en est ainsi de la rage. La possibilité de transmettre ces maladies par voie d'inoculation a fait admettre quelles dépendaient de l'existence, dans certains liquides organiques, d'un principe toxique auquel on a donné le nom de *virus*, principe capable de se régénérer et de se multiplier quand il se trouve semé dans un terrain convenable.

Mais, lorsqu'on passe en revue les maladies virulentes, parmi lesquelles nous n'envisagerons ici que celles transmissibles par inoculation, on les voit se manifester par les accidents les plus variés et présenter des évolutions tout à fait différentes. Il semble que, dans quelques-unes, la cause morbide s'épuise ou que le terrain devienne rapidement réfractaire : après avoir assisté aux phénomènes caractéristiques d'une intoxication déterminée et à diverses réactions de l'organisme, on voit, à moins d'accident, tout s'apaiser et l'ordre se rétablir. Telles sont, par exemple, la variole et la vaccine. Les diverses médications essayées contre ces maladies, si l'on voulait leur trouver une signification, ne traduiraient que la préoccupation d'éviter les complications ; la base du traitement est l'expectation. Les choses ne se passent déjà plus de même pour la syphilis. Cette autre maladie inoculable détermine, elle aussi, un cortège déterminé de phénomènes morbides ; mais elle ne s'épuise pas d'ordinaire comme la variole. En revanche, il est contre elle une médication efficace. Est-ce de la cause qu'a raison le traitement mercuriel ? Est-ce des symptômes ? — Nous ne sommes pas encore en mesure de répondre à ces questions. Le cas de la morve inoculée à l'homme se rapproche beaucoup de celui de la syphilis, avec cette différence, capitale au point de vue pratique, insignifiante au point de vue doctrinal, qu'un traitement de cette affection n'a pas encore été trouvé, que peut-être il n'existe pas.

Le cas de la rage doit-il être rapproché des précédents ? — Oui et non. Comme la variole, comme la morve, comme la syphilis, la rage est inoculable et se manifeste par un ensemble déterminé de symptômes, au bout

d'un certain temps d'incubation. Contrairement à ce qui a lieu dans ces affections, la rage ne se traduit pas par une explosion de lésions anatomiques facilement observables. C'est sur des éléments plus délicats, moins en évidence, que portent les altérations encore inconnues qu'elle détermine nécessairement. Par ce dernier caractère et par sa physiologie symptomatique, la rage se rapproche d'une autre maladie qu'on n'a pas jusqu'ici considérée comme virulente, et avec laquelle on ne peut cependant s'empêcher de la comparer : le tétanos. Je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici essayé d'inoculer le tétanos; une pareille tentative offrirait sans doute de grandes difficultés, exigerait bien des tâtonnements; mais elle mériterait d'être faite, et l'on ne saurait se fonder sur l'absence de résultats de cet ordre pour repousser tout parallèle entre la rage et le tétanos. Si ces deux affections diffèrent beaucoup par les conditions accidentelles de leur apparition, on doit reconnaître qu'il n'y a rien là qui implique une différence fondamentale dans leur nature; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que la grande analogie observée entre les phénomènes par lesquels elles se traduisent extérieurement ait conduit à essayer contre elles des moyens thérapeutiques semblables.

Lorsqu'on a eu en vue de neutraliser l'effet des causes, on s'est adressé avec plus ou moins de bonheur aux causes accidentelles, déterminantes, extérieures. La cautérisation au fer rouge, immédiate et profonde, a eu souvent raison de l'inoculation rabique. La section des nerfs primitivement lésés a moins réussi dans le tétanos. Quant aux autres moyens empiriquement essayés dans le but d'enrayer ces affections, nous n'avons pas à en tenir compte. La médication des symptômes paraît avoir réussi plus souvent dans le tétanos : la sidération chloroformique, l'application prolongée de la chaleur agissant comme anesthésique périphérique, enfin les injections de curare, qui, sans atteindre le système nerveux sensitif, supprimaient les convulsions en paralysant le système nerveux moteur, comptent des succès. Bien qu'il soit difficile de faire la part d'efficacité de moyens qui échouent souvent dans une affection qu'on a vue quelquefois guérir seule, la guérison a, dans un certain nombre de cas, paru liée à l'amendement des symptômes; aussi a-t-on cru pouvoir reconnaître aux moyens que nous venons de rappeler une utilité relative, et admettre que, dans le tétanos, la médication du symptôme peut être mieux qu'un palliatif, et qu'elle peut permettre la guérison. Or, les applications du courant voltaïque continu supprimant certains phénomènes convulsifs, il y avait lieu de les essayer contre le tétanos. C'est ce que firent, en 1838, MM. Matteucci et Farina : il s'agissait d'un tétanos traumatique; un courant continu, dirigé du sacrum à la nuque, fit cesser les convulsions; cependant le malade mourut. Le moyen ne fut plus employé, ou, s'il le fut, les résultats n'ont pas été publiés.

Dans le courant de l'année 1863, une note insérée dans la plupart des journaux politiques annonça la guérison d'un cas de rage confirmée obtenue, en Amérique, par une application prolongée de courants d'induction dirigés des pieds à la nuque. Le fait était-il controvérsé? — C'est infiniment probable. Toujours est-il qu'il fit quelque sensation, et qu'il

provoqua les expérimentations de la commission instituée en 1854, à Milan, pour étudier la rage. Ici toutefois se montre l'influence des idées sur lesquelles nous venons d'insister : ce n'est pas aux courants d'induction qu'on résolut de recourir, mais au courant continu. On voit que la préoccupation fut moins de vérifier l'exactitude d'un fait avancé que d'instituer une série d'épreuves jusqu'à un certain point systématiques.

Le fait dont M. Schivardi nous donne une relation détaillée avait été précédé de tentatives malheureuses. Deux cas d'hydrophobie, cas dont la relation est d'ailleurs obscure, quant au procédé opératoire adopté, avaient été traités par l'électricité à Lemberg. Trois autres applications avaient été tentées en Italie, sans suite et avec des appareils insuffisants. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'une jeune fille de neuf ans, qui fut apportée à l'hôpital deux jours après le début des symptômes rabiques, trente-cinq jours après avoir été mordue. Le courant d'une pile de vingt-deux couples de Daniell, de dimension moyenne, fut dirigé de la plante des pieds au front, dans une direction centripète par conséquent ; c'est par erreur que cette direction lui fut donnée ; mais le voyant bien supporté, constatant, en outre, que, sous son influence, le pouls était tombé de cent vingt à quatre-vingt-douze, on lui laissa son orientation ; pendant près de trois jours, l'application en fut à peine interrompue. Les phénomènes rabiques ayant cédé complètement, on cessa l'application du galvanisme ; trois jours plus tard, c'est-à-dire huit jours après le début des accidents, la petite malade s'éteignait tranquillement dans le coma de l'urémie.

On ne connaissait à la rage confirmée qu'une terminaison, constamment fatale, pendant la phase convulsive. L'urémie nous montre-t-elle ce que deviendrait la maladie si le sujet pouvait n'y pas succomber durant la première période? Représente-t-elle un phénomène normal, une terminaison physiologique de l'hydrophobie, devenue observable grâce au traitement, ou bien constitue-t-elle une déviation de l'évolution naturelle des phénomènes, imputable à ce traitement? — M. Schivardi adopte cette dernière manière de voir, et croit que le but thérapeutique a été dépassé ; mais son appréciation ne nous paraît pouvoir être considérée que comme une affaire de sentiment. Quoi qu'il en soit, la tentative de la commission italienne, tentative qui a permis de poser ces questions, représente, bien qu'elle n'ait pu encore en donner la solution, un fait scientifique considérable.

C'est vers le commencement de ce siècle qu'Humphry Davy constata les propriétés anesthésiques du protoxyde d'azote, et indiqua qu'elles pourraient être utilisées en vue de supprimer la douleur dans les opérations chirurgicales. Mais il ne suffit pas de formuler une idée féconde pour appeler sur elle l'attention, et c'est surtout en médecine que le succès immédiat est réservé aux pratiques hasardeuses : on se laisse séduire par une apologie adroite, tandis qu'un fait dont la preuve est facile, nette, à la portée de tous, ne cause aucune sensation, n'éveille aucune curiosité. Quand Davy découvrit le pouvoir anesthésique du gaz nitreux, on ne vit

là qu'une singularité physiologique. Horace Wells, dentiste américain, ne fut guère plus heureux en 1844, bien qu'il eût fait passer la spéculation de Davy dans le domaine des faits ; il réussit fort bien, par les inhalations de protoxyde d'azote, à supprimer la douleur dans l'avulsion des dents ; mais ses succès restèrent inaperçus, et sa tentative fut mal accueillie. Ce n'est que deux ans plus tard qu'un de ses compatriotes, dentiste aussi, Morton, voulant reprendre les essais de Wells, s'adressa au chimiste Jackson pour avoir du gaz nitreux. Jackson, connaissant par les travaux de Faraday l'analogie des effets produits par le gaz nitreux et l'éther, conseilla à Morton de donner la préférence à l'éther, *plus facile à obtenir*. On sait quelle fut la fortune de l'éther ; est-elle due à ce qu'il arriva au bon moment, ou à ce qu'il fut bien lancé ?

Les droits du protoxyde d'azote à la faveur des chirurgiens demeureraient cependant intacts ; il s'était montré parfaitement efficace entre les mains de celui qui l'avait expérimenté. Depuis deux ans, son emploi a été repris aux Etats-Unis, dans la pratique dentaire ; et c'est un dentiste américain, M. A. Préterre, qui vient de le naturaliser décidément en France.

Nous ne nous étendrons pas ici sur la symptomatologie de l'anesthésie par le protoxyde d'azote. Davy en a décrit les effets et vanté les charmes avec trop de complaisance peut-être. D'après les opérations dont M. Préterre nous a rendu témoin, nous avons pu constater que l'insensibilité est obtenue rapidement, et est de courte durée. L'analyse des faits est délicate chez les malades qui redoutent beaucoup soit l'opération, soit l'anesthésie, et il est difficile, chez ceux-ci, de constater autre chose que le phénomène complexe de la suppression en masse de la douleur. Il n'en a pas été de même chez une des opérées de M. Préterre, qui, n'ayant jamais eu de dent arrachée, ne craignait pas du tout l'opération et ne désirait pas être endormie. Cette patiente, jeune fille de dix-neuf ans fort intelligente, avait trois molaires à sacrifier, et elle a pu nous rendre fort bien compte de ses sensations. Après une minute et demie d'inspirations, le sujet fit, pour écarter l'embouchure de l'appareil à inhalation, un geste que nous crûmes d'abord de nature réflexe, mais que nous sûmes plus tard avoir été volontaire et parfaitement conscient. La main soulevée retomba aussitôt ; M. Préterre jugea l'anesthésie suffisante et procéda aux extractions. Aussitôt après l'avulsion de la dernière dent, la patiente se releva en souriant. Il n'y avait pas eu sommeil ; l'opérée avait entendu et vu tout ce qui s'était passé autour d'elle ; à un moment donné, elle avait eu brusquement un sentiment d'oppression, avec constriction thoracique ; c'est alors qu'elle avait essayé d'éloigner de sa bouche le pavillon de l'appareil inhalateur ; le sentiment d'oppression avait été très passager ; la patiente avait ensuite assisté à l'opération, senti l'application des instruments et la sortie des dents. Si ce récit est fidèle, et l'on va voir que nous avons de bonnes raisons de n'en pas suspecter la sincérité, il faudrait admettre qu'il y a eu non-seulement conservation de la conscience, mais encore de la sensibilité tactile. Ce qui maintenant nous porte à croire à la vérité des assertions de la malade, c'est l'opinion qu'elle a gardée de cette pratique : elle ne croit pas à l'anesthésie, mais demeure con-

vaincue que l'extraction des dents n'est pas une opération douloureuse.

Pendant les loisirs que faisaient les vacances à la production scientifique, les questions professionnelles ont fort occupé la presse médicale. Projets de réorganisation de la Faculté, vacances nombreuses dans son sein, apparition du nouveau *Codex*, tout venait fournir des prétextes à une agitation qui remettait en présence les *protectionnistes*, dont les vues et les prétentions se formulaient dans l'*Union médicale*, et les *libres-échangistes* représentés par la *France médicale*. Nous pouvons ajourner sans inconvénient les conclusions générales qui nous paraissent devoir être tirées de ce débat ; mais il nous paraît opportun de rechercher jusqu'à quel point on est en droit de proclamer la déchéance de la Faculté, et dans quelles limites la réorganisation de l'enseignement officiel peut remédier à la situation dont on se plaint.

Au commencement du siècle, le perfectionnement des moyens d'observation donna aux études descriptives une importance considérable, trop considérable même, puisqu'elle fit perdre de vue aux représentants de ce qu'on a appelé l'école de Paris qu'il y avait quelque chose au delà. Quoi qu'il en soit, cette tendance fit naître des travaux remarquables et surgir quelques maîtres, dont l'entrée à la Faculté jeta de l'éclat sur l'école. Tant que ceux-ci disparurent un à un, on les remplaça par leurs élèves sans croire que l'institution fût compromise ; et de fait, on peut, sans que l'enseignement en souffre, remplacer les maîtres par des professeurs.

La retraite en masse des derniers représentants d'une époque qui eut sa grandeur vient-elle changer quelque chose à une situation de laquelle on semblait prendre son parti ? — Nous ne le pensons pas et croyons que l'inquiétude causée par ces retraites répond à l'intuition confuse d'un ordre de choses dont on n'a pas tenu compte dans les doléances qui ont éveillé la sollicitude de M. le ministre de l'instruction publique.

Les méthodes descriptives ont aujourd'hui prouvé et leur utilité et leur insuffisance. Les progrès de la physiologie et la constitution de l'histologie ont préparé l'avènement des études analytiques. Une révolution se fait donc dans les sciences médicales, révolution que la masse des médecins pressent vaguement, mais dont on ne soupçonne pas l'imminence à la Faculté, bien que tout soit prêt pour son accomplissement. Or, la constante sécurité des uns et l'insuffisance des griefs des autres nous paraissent procéder des malentendus qui règnent sur une question dont nous nous sommes déjà occupé ici : celle du concours. Beaucoup pensent que l'abolition du concours pour le professorat en tient éloignés les plus capables ; les autres ne conçoivent pas qu'il puisse exister quelque chose au delà des traditions qu'on leur a transmises, et qui, grâce aux concours de l'agrégation, se conservent intactes ; personne ne songe à accuser ce concours lui-même d'avoir préparé de longue main le malaise actuel. Il en est cependant l'unique cause : nous n'en voulons pour preuve que l'embarras où l'on se trouve et la disette que l'on accuse en présence d'un encombrement de professeurs. Car nous ne sommes pas aussi pauvres qu'on veut bien le dire. Cinq chaires de médecine étaient vacantes il y a quelques

jours; en attendant la décision ministérielle, chacun y faisait quelques nominations; tout le monde était d'accord pour attribuer la première à un pathologiste distingué, formé en dehors de l'école; on disposait bien encore de la seconde; quelques-uns trouvaient à remplir la troisième; mais on n'osait aller plus loin, et on criait misère. Sans doute, si l'on prétend élever et maintenir l'enseignement de la Faculté au niveau du mouvement scientifique national et étranger, on doit être fort en peine; mais à y bien regarder, c'est de l'embarras du choix, et non de la pénurie, qu'on est gêné; car, du moment qu'on trouvait à pourvoir à plus d'une vacance, on eût trouvé aisément en dix minutes des titulaires, non pas seulement pour les quatre autres chaires, mais pour cinquante. Les bons élèves abondent, et les bons élèves font des professeurs. A ceux qui derrière ce luxe devinent l'indigence et objectent que les bons élèves de notre Faculté n'ont à enseigner que la science d'il y a vingt ans, nous répondrons que c'est au concours qu'il faut s'en prendre : le concurrent doit entrer dans les idées de ses juges, de ses anciens; si quelques nouveautés viennent enrichir son bagage, ce sont de préférence celles qui, en raison de leur insignifiance et de leur incertitude, offrent matière à une dissertation élégante et anodine. Sans croire que le mouvement scientifique puisse recevoir une impulsion efficace de la Faculté, sénat conservateur des mauvaises comme des bonnes traditions, nous admettons donc que les préoccupations du ministre ne sont pas sans objet. Aussi, sans prétendre lui faire accepter que le professorat est une fonction d'ordre relativement inférieur, dont les attributions ne devraient pas être confondues avec celles de la production scientifique, croyons-nous pouvoir lui signaler le tort qu'on a fait à l'enseignement en l'immobilisant administrativement par l'institution de concours dont les exigences inutiles, souvent ridicules, arrivent fatalement à n'avoir qu'un but : écarter assez de candidats pour n'avoir pas plus de cinq ou six prétendants à chaque place.

L'abolition du concours pour le professorat a témoigné de la sollicitude de l'administration à l'endroit de la Faculté; on a cru ajouter à l'autorité de celle-ci en supprimant les entraves qui étaient de nature à en éloigner les hommes dont le passé scientifique ne devait pas être compromis dans des épreuves sans valeur; le gouvernement témoignait en même temps de l'intérêt qu'il prend aux sciences, en réservant aux savants les plus hautes positions dont il puisse disposer. Mais les chaires de l'école sont trop nombreuses pour qu'on doive espérer pouvoir trouver toujours des grands hommes pour les remplir. Si donc on veut augmenter le prestige de l'enseignement officiel et honorer dignement les hommes éminents qu'on appellera à le diriger, il importe de réduire le nombre des professeurs titulaires. Il nous reste à montrer comment, loin d'y perdre, l'enseignement n'aurait qu'à y gagner.

Les diverses spécialités de notre enseignement médical peuvent être réparties dans cinq sections principales : sciences physiques, sciences naturelles, médecine, chirurgie, pharmacie. Les études ressortant de chacune de ces sections pourraient être placées sous la haute direction d'un professeur titulaire, sous l'impulsion duquel fonctionneraient des agrégés



en nombre suffisant. La section des *sciences naturelles*, par exemple, comprendrait les chaires actuelles d'anatomie normale, d'anatomie pathologique, de physiologie, d'histologie, de zoologie; celle de *médecine*, les chaires de pathologie et de thérapeutique générales, de pathologie et de clinique médicales, de médecine comparée. Le professeur titulaire, restant libre de faire ou de ne pas faire de cours, choisirait son sujet, s'il voulait professer. Il y a trente ans, le directeur des études des sciences naturelles eût enseigné l'anatomie descriptive; il y a vingt ans, l'anatomie pathologique; il choisirait aujourd'hui la physiologie ou l'histologie. Quant au professeur de médecine, au lieu de discourir sur la pathologie descriptive, il se mettrait en mesure de faire un cours de médecine comparée ou de thérapeutique générale. On pourrait enfin, comme cela a lieu au collège de France, ouvrir les portes de la Faculté aux récentes conquêtes de la médecine, en laissant au professeur titulaire la liberté de se faire, sous sa responsabilité, suppléer au besoin, pendant une année, par un savant qu'il choisirait en dehors de l'école. Les chaires les plus importantes pourraient être ainsi occupées avec éclat, les autres avec utilité; tandis qu'aujourd'hui, à part une ou deux exceptions, les cours ne répondent ni aux exigences légitimes des curieux d'un haut enseignement, ni aux besoins des étudiants.

Reste une question délicate, celle du recrutement d'agrégés, dont les chances d'arriver à la haute position du professorat seraient très amoindries. Ce recrutement demeurerait très facile en retranchant des exigences auxquelles ils sont aujourd'hui soumis toutes celles, et elles sont fort lourdes, qui leur sont préjudiciables sans profiter à personne. Dès les bancs de l'école, dès le stage dans les hôpitaux, dès le concours de l'internat, on sait très bien quels sont ceux des élèves qui sont destinés à devenir agrégés. Pourquoi, leurs études terminées, leur faire perdre plusieurs années à recommencer un travail déjà fait et ordinairement bien fait? Pourquoi ne pas limiter leurs épreuves au temps des études scolaires? L'élève qui, tout en faisant ses études, aurait conquis, avant vingt-six ou vingt-huit ans, son titre d'agrégé et auquel on laisserait trois ou quatre ans de loisir pour se préparer, libre de toute inquiétude d'avenir, à entrer en exercice, fournirait, à cette époque, un excellent enseignement.

L'organisation dont nous venons d'esquisser le plan aurait-elle la vertu d'apporter un remède immédiat à la situation dont on commence à s'inquiéter? — Telle n'est pas notre prétention: ce n'est pas avant quinze ou vingt ans qu'on peut espérer voir renaître une *Ecole de Paris*; mais, ne pouvant faire table rase et décréter la régénération de la Faculté de médecine comme on décrète le percement d'un boulevard, il importerait de ne pas se presser d'adopter quelque'une de ces mesures qui, sous le prétexte de fonder quelque chose et d'affirmer un progrès, ont le tort immense de compromettre l'avenir. La science marche, les savants passent; c'est de cette mobilité des hommes et des choses qu'il faut, avant tout, tenir compte.

A. TRIPIER.

---

---

---

# REVUE CRITIQUE

---

*L'Annuaire Encyclopédique*, 6 vol. grand in-8° à double colonne, avec gravures dans le texte.

Dans notre société intelligente et instruite, l'ignorance est un péché dont il faut à tout prix se laver. Quelle confiance inspirerait un homme étranger à tout ce qui se passe autour de nous? Quelle aptitude aurait-il aux affaires? Quelles relations agréables ou utiles pourrait-il se créer? Il est donc nécessaire, il est indispensable de s'instruire et de se tenir au courant des choses contemporaines. Celui qui s'immobiliserait quand tout marche abdiquerait, par ce fait même, ses intérêts, sa dignité et la considération à laquelle nous devons tous prétendre.

C'est pour répondre à ce besoin d'instruction, si général aujourd'hui, qu'on a fait, depuis vingt ans, tant de publications encyclopédiques, tant de résumés, de manuels et d'annuaires dont regorgent les boutiques de nos libraires. Mais, quoique mille travailleurs eussent mis la main à l'œuvre, on n'avait obtenu, jusqu'à ces dernières années, que de minces résultats. Les annuaires ne s'adressaient qu'à des catégories spéciales de lecteurs; les dictionnaires et les autres publications encyclopédiques ne reflétaient que d'une manière insuffisante la marche progressive de l'humanité, jusqu'au jour où leur dernière page était imprimée, laissant ainsi, pour toujours, leurs lecteurs sur une date bientôt vieillie.

Il fallait au public un livre autrement conçu, un recueil qui, marchant avec le temps, sans jamais s'arrêter, embrassât chaque année, dans un vaste cadre, le mouvement universel de l'activité humaine, et exposât, en les appréciant sans passion, sans parti pris, tous les faits, tous les événements, toutes les révolutions, toutes les découvertes qui se produisent à la surface du globe, dans le domaine de l'histoire et de la politique, de la science et de l'industrie. De vaines tentatives avaient été faites. On avait imaginé une paraphrase des articles politiques déjà publiés dans un recueil périodique. Mais cette lourde et indigeste compilation, tout empreinte d'esprit de parti délayé dans une prose anodine, alla échouer contre l'indifférence du public. Un autre recueil, à notre avis, a complètement résolu le problème, toute réserve faite des améliorations qu'on y peut introduire encore. Ce recueil, on le connaît, on l'apprécie, on le recherche partout, à l'étranger comme en France, c'est l'*Annuaire Encyclopédique*.

Cet *Annuaire* ne se contente pas de consacrer des articles suffisamment étendus à tous les Etats de l'ancien et du nouveau monde, aux colonies, aux différentes branches des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie ; il traite les principales questions à l'ordre du jour et retrace la biographie des personnages marquants qui sont morts dans l'année. Il importait de donner à ce recueil une utilité pratique aussi grande que possible, et tout a été combiné dans ce but. C'est pour cette même raison qu'on a disposé les matières d'après l'ordre alphabétique, afin de rendre les recherches plus faciles et de permettre au lecteur de retrouver sans effort la notion qu'il désire acquérir.

Mais il ne suffit pas qu'un livre soit bien conçu, bien agencé, bien disposé ; il faut que les lecteurs y trouvent des renseignements exacts, des jugements sains, des appréciations irréprochables et, en un mot, toutes les qualités qui appellent et commandent l'estime et la confiance. Il n'y avait qu'une voie à suivre pour obtenir ce résultat essentiel. Dans un livre qui expose la masse énorme des connaissances humaines, chaque question devait être traitée par un homme spécial, qui en a fait l'étude dominante de sa vie. Tel est le procédé adopté par les directeurs de l'*Annuaire Encyclopédique*. Chaque article porte donc avec lui sa garantie. Les sujets scientifiques, historiques, géographiques, économiques, littéraires, industriels, artistiques, etc., sont traités par des savants, des historiens, des géographes, des ingénieurs, des publicistes, des économistes, des littérateurs, des agronomes. Il n'est pas inutile d'ajouter que quinze membres de l'Institut concourent à la rédaction de l'*Annuaire* ; que les questions d'art naval sont traitées par des amiraux, et celles qui se rapportent à l'armée, par des spécialistes militaires. Il est peu de livres mieux faits pour satisfaire aux besoins intellectuels des classes éclairées ; il en est peu qui aient autant contribué à la diffusion des lumières et à la vulgarisation des connaissances utiles. C'est un conseiller qu'on a toujours sous la main et qui répond avec précision à toutes les questions, dissipe les doutes, fixe les souvenirs et élargit le cercle des connaissances acquises. Il remplace, en les résumant, les recueils spéciaux, les documents officiels, les mémoires, les rapports, les comptes rendus académiques, scientifiques, économiques, administratifs, industriels et financiers ; il est nécessaire à quiconque veut lire un journal avec fruit, parce qu'il expose l'origine et les phases de toutes les questions à l'ordre du jour ; il est, enfin, le complément obligé de nos grandes revues, de ces grands recueils encyclopédiques aussi, mais traitant les questions de haut, avec une pensée suivie et un but plus étendu en perspective.

La collection de l'*Annuaire Encyclopédique*, composée aujourd'hui de six volumes in-8° à double colonne, renfermant la matière de plus de soixante in-8° ordinaires, est l'encyclopédie contemporaine la plus utile de ce genre qui ait jamais été faite. Elle présente le tableau fidèle de tout ce qui s'est accompli dans le monde depuis 1838 jusqu'au milieu de 1866 ; elle raconte l'histoire de la petite république de Saint-Marin, comme celle de la grande république des Etats-Unis ; elle suit les armées sur les bords de La Plata comme sur les bords du Pô, sur ceux du Sir-Daria et de la mer

d'Aral comme sur les rives du Danube et du Mein ; elle expose avec un soin égal les conquêtes des armées et les conquêtes de la science.

En raison même de son caractère d'universalité, elle répond à tous les besoins et s'adresse, par conséquent, à toutes les classes de la société ; sa place est marquée dans les bibliothèques publiques et privées ; elle est appelée à rendre des services exceptionnels dans les bibliothèques communales, dans les cercles, dans les administrations et dans les cabinets de lecture.

M. B.

*La Presse périodique de 1789 à 1867*, par M. Fernand GIRAUDEAU, 1 vol. in-8°. Paris, Dentu.

Ce livre est un trésor. Il constitue l'építome le plus riche et le plus instructif que nous ayons sur la presse. Je dirais volontiers même qu'il est le plus éloquent, car, par un procédé à la fois loyal et irrésistible, il cite les gens qu'il invoque ou réfute, et rien n'est éloquent comme une contradiction. M. Giraudeau met constamment ses adversaires en contradiction avec eux-mêmes ou avec le bon sens public.

Dans ce livre, qui aura certainement plusieurs éditions et qui ne sera pas moins utile à nos administrateurs qu'à nos administrés, l'auteur s'est surtout attaché à rappeler les excès de la presse sous les gouvernements antérieurs, et l'inefficacité des lois anciennes, des tribunaux et du jury. Ce tableau est plein d'intérêt ; il est remis en lumière fort à propos pour montrer jusqu'où s'étendait alors la liberté de la presse ; mais M. Giraudeau fait peut-être, à celle-ci, une trop large part dans les révolutions. On peut supposer qu'il y avait d'autres causes bien plus sérieuses et que les fautes de ces gouvernements y ont été pour quelque chose. En examinant l'état de la presse aujourd'hui et de la législation qui la régit, on est naturellement amené à reconnaître que la première a beaucoup moins d'acrimonie qu'autrefois et que la seconde a beaucoup mieux réussi à lui imposer silence ; mais on est conduit en même temps à faire cette réflexion, que, si autrefois l'attaque était vive, la riposte ne se faisait jamais attendre, si l'opposition attaquait avec vigueur, les organes du gouvernement savaient répondre avec véhémence, si l'une avait des plumes habiles, celui-ci comptait dans ses rangs des écrivains de grand talent. Rien de semblable aujourd'hui ; presque tout le talent est dans l'opposition, et s'il n'y a plus de vivacité ni de véhémence d'aucun côté, il reste beaucoup d'habileté, mais ce n'est pas toujours du côté des publicistes qui défendent le gouvernement ni chez ceux qui les inspirent. Il doit y avoir une cause à cette situation singulière ; M. Giraudeau ne la cherchant pas, nous la chercherons un de ces jours pour lui ; ce qui nous fournira l'occasion de revenir sur son excellent livre et d'en combler quelques lacunes, qui ne sont peut-être pas involontaires.

A. DE CALONNE.

*Histoire populaire de la Pologne*, par Adam et Ladislas MICKIEWICZ. Paris, Hetzel.

Cet ouvrage posthume de l'illustre poète a été terminé par son fils. Le

titre qu'ils ont adopté indique suffisamment leur but ; ils ont voulu populariser en France les vertus, les malheurs, les exploits héroïques de la Pologne, si imparfaitement connue de ses ennemis et même de ses amis. Il est aussi beaucoup question de la Russie dans ce livre, et cela ne pouvait être autrement ; l'histoire de ces deux peuples n'est, à proprement parler, qu'une Thébaïde séculaire. Plusieurs caractères de souverains polonais et de tzars sont tracés de main de maître, notamment ceux d'Etienne Batori, de Sobieski, d'Iwan le Terrible, de Pierre le Grand. Le portrait de ce dernier n'est rien moins que flatté, mais contient des traits d'une vérité frappante. La comparaison entre son despotisme et celui de la Convention nationale, entre la Terreur française et la Terreur moscovite est ingénieuse et exprimée avec énergie. Nous croyons que la forme de cet ouvrage intéressant pourrait être utilement améliorée. Les éclaircissements et les notes gagneraient à être refondus dans le texte. Il nous a paru aussi que certaines parties de ce travail avaient reçu de trop grands développements par rapport à d'autres. Ainsi, dans la dernière partie de l'ouvrage, l'historien passe trop vite sur le seul essai sérieux qui ait été fait depuis le dernier partage, pour reconstituer, au moins partiellement, le royaume de Pologne, l'organisation du grand-duché de Varsovie. M. L. Mickiewicz reproche à Napoléon de n'avoir pas tiré un parti suffisant de l'élan national des Polonais en 1812. Ce reproche est fondé, du moins en partie, mais l'auteur a tort de s'en rapporter exclusivement sur ce point à M. de Pradt, le trop fameux « aumônier du dieu Mars. » Les *Mémoires* du baron Bignon, publiés naguère dans cette *Revue*, et que M. L. Mickiewicz ne paraît pas connaître, lui auraient fourni la preuve irréfutable que l'ambassadeur extraordinaire de Napoléon à Varsovie avait agi absolument au rebours de ses instructions, par timidité ou aberration d'esprit. Les pages consacrées aux insurrections de 1831, de 1848 et de 1863, à ces répressions impitoyables et toujours inutiles, offrent un intérêt poignant, et nous regrettons que l'auteur, si bien renseigné sur ces événements de date récente, n'ait pas jugé à propos d'en faire l'objet d'un volume séparé. Malgré des imperfections peut-être inévitables, on lira d'un bout à l'autre avec intérêt ce plaidoyer chaleureux et convaincu contre l'imprescriptible iniquité du partage. On voit se reproduire ici l'effet ordinaire des martyres ! Le sentiment de cette nationalité tant de fois proscrite se ravive par le sang et les pleurs ; et la Russie, trahissant sa propre cause, incessamment rétablit et consacre par ses persécutions les limites du territoire polonais.

B. E.

*La Vie souterraine ou les Mines et les Mineurs*, par L. SIMONIN. Paris, Hachette.

Parmi les nombreux livres illustrés que décembre chaque année voit éclore, celui-ci tiendra une place particulière, comme le livre qu'un savant, trop tôt ravi à la docte Compagnie dont il était l'orgueil, avait intitulé le *Monde de la mer* et signé FrédoL. *La Vie souterraine* est un beau livre, tout enrichi de dessins, de gravures, de lithochromies, de cartes ; mais c'est

surtout un livre utile, qui, sous une forme vive, animée, quelquefois spirituelle, quelquefois éloquente, est propre à initier les gens du monde, les hommes de loisir et les femmes elles-mêmes, à une foule de notions spéciales qu'il est bon de posséder, et intéressant d'avoir apprises. M. L. Simonin, qui est un homme du métier, un savant, un ingénieur des mines, a vu à peu près tout ce qu'il décrit, les mines de houille dont il montre l'exploitation, après avoir enseigné la formation du minéral, les mines d'étain, de plomb, d'argent, de pierres précieuses, les mines de cuivre et de platine, les placers de la Californie et de l'Australie, les graphites de Sibérie, les diamants du Brésil. Il a vécu de la vie de l'ouvrier; il a pratiqué des sondages, creusé des puits, percé des galeries, lavé des sables, cassé des roches, brisé des gangues, fondu des métaux et brûlé quantité de houille. Les dangers le connaissent et l'ont respecté; les mineurs l'ont pratiqué et l'aiment, et lui aime aussi ceux qu'il nomme si justement les soldats de l'abîme. On sent son cœur battre quand il parle de ces hardis travailleurs qui fécondent les entrailles de la terre et lui arrachent les trésors que l'homme là-haut gaspille; car ce n'est pas une des petites terreurs de M. L. Simonin, les minéraux s'épuisent, et parmi eux le plus précieux de tous, la houille. Il prévoit le jour où la terre manquera de ce combustible, et il ne voit d'autre moyen de conjurer un si grand malheur que de mettre le soleil en bouteilles; ne riez pas, le procédé est ingénieux, et plus pratique que vous ne pourriez le penser.

Quel que soit l'intérêt qu'on puisse prendre aux parties du livre qui traitent du « pain de l'industrie, » il ne conviendrait pas d'oublier celles qui s'occupent des métaux ordinaires ou précieux. On est parvenu avec la chromo-lithographie à reproduire des échantillons de minerais aussi parfaitement que le ferait le plus habile aquarelliste, et l'on peut ainsi se donner le luxe d'une collection minéralogique, qu'une bonne reliure suffit à contenir. Les savants eux-mêmes finiront par n'en plus vouloir d'autre, pour peu que le prix des loyers augmente à proportion que la surface louée diminue.

Beaucoup de science sous une forme attrayante, tel est le résumé de notre pensée sur ce livre.

A. C.

*Les Fables de La Fontaine*, illustrées par Gustave Doré, in-fo. Paris, Hachette et Co.

C'est toujours une bonne fortune pour les gens de goût qu'une édition nouvelle de La Fontaine. De tous les écrivains du grand siècle, La Fontaine est celui qui est resté le plus jeune parce qu'il emprunte sa force au fond même de la nature humaine et qu'il est par là de tous les temps et de tous les pays. Comme Molière, comme Shakespeare, il s'appuie sur la connaissance intime et profonde des passions et des travers de l'humanité.

Exécuter des dessins d'après un tel écrivain est une tâche fort difficile; elle peut être pour l'artiste ou l'occasion d'un grand triomphe ou l'accident d'une chute profonde. Nous possédons déjà un grand nombre

d'illustrations des fables de La Fontaine ; les plus connues et les plus dignes de l'être sont celles d'Oudry, au siècle dernier, et de Grandville, dans le nôtre. Oudry s'était exclusivement renfermé dans le sujet même ; Grandville y avait joint des allégories et des applications. Cette fois, c'est M. Gustave Doré qui a pris à tâche de reproduire par le dessin les chefs-d'œuvre du grand fabuliste. Il a suivi à la fois les précédents d'Oudry et de Grandville, mais il ne s'est astreint à aucun parti pris. La publication est loin d'être achevée et il est impossible encore de dire ce qu'elle sera. Tout au plus pouvons-nous signaler quelques compositions réussies de premier jet. Ainsi, dès la première fable, il a su donner au visage de la matrone laborieuse qui personnifie la fourmi une certaine sévérité placide qui a racheté les défauts de dessin qu'on peut observer dans la chanteuse des rues qui représente la cigale. La fable du lièvre et des grenouilles nous montre le peureux quadrupède apparaissant au bord d'une mare comme un foudre de guerre. L'idée même d'en faire une sorte d'animal monstrueux ne manque pas d'originalité. Les grenouilles se jettent dans la mare avec des mouvements de terreur assez bien imaginés, mais, comme trop souvent, médiocrement rendus. L'une d'elles s'élance de face comme ce fuyard philistin du fameux dessin de Decamps, représentant la mort de Samson. Serait-ce une épigramme que M. Gustave Doré aurait voulu faire ? Un dessin mieux réussi que les autres est celui du Bûcheron succombant sous son fardeau et appelant la Mort, qui apparaît au loin dans une clairière de la forêt. C'est encore dans le dessin du paysage que le talent de M. Gustave Doré rencontre le moins de défaillances. Là, son imagination peut se donner carrière, et l'insuffisance de son savoir, comme dessinateur, est moins sensible que lorsqu'il s'attaque à la figure humaine. On composerait une forêt hercynienne avec ses innombrables futaies, ses troncs élancés, ses racines monstrueuses ; on formerait une brigade de ses cavaliers courant çà et là d'un galop fantastique, ou se précipitant comme un torrent du haut des rochers ; mais, dès que ses cavaliers sont à terre, ils prennent des attitudes plastiques, qui, pour n'avoir rien d'académique, n'en sont pas moins froides et compassées. Moins heureux que Grandville, dans l'expression des figures d'animaux, il le dépasse dans la peinture du cadre où il les place. Mais l'édition nouvelle, bien que fort soignée, ne fera pas oublier celle qu'a illustrée Oudry et qui, du reste, est introuvable. E. DE V.

*Voyage de Russie*, par M. Th. GAUTIER, 2 vol. Paris, Charpentier.

Dans cet ouvrage, M. Gautier dépeint avec sa vigueur de touche et sa richesse de tons ordinaires la sinistre beauté des hivers de la « sainte Russie », et cette sensation intime, pénétrante, qu'il nomme la volupté du froid. Cette antithèse nous a rappelé la bizarre définition de Charlotte Corday, par M. de Lamartine ; « l'Ange de l'assassinat. »

M. Gautier a reçu l'accueil le plus distingué, le plus cordial à Saint-Pétersbourg, où sa réputation d'écrivain l'avait depuis longtemps précédé.

Cette réception flatteuse a naturellement réagi sur ses impressions. Elle lui a fait voir tout en beau, la société, les monuments, les paysages et même le climat. Avec un soin trop jaloux peut-être, il a écarté tout ce qui pourrait faire ombre au tableau, sauf en une seule circonstance, quand, visitant le Kremlin, il se trouve inopinément face à face avec l'effigie marmoréenne de Napoléon. Les lecteurs français de ce voyage aimeraient à voir le poète faire une part aux réminiscences de 1812, à la Pologne, dont le nom n'est pas même prononcé dans ces deux volumes. Nous regrettons, pour notre compte, que M. Gautier ait craint de souiller l'immense « tapis d'hermine » des neiges russes en y faisant figurer le cortège lugubre des revenants de la grande armée française, et les convois d'insurgés polonais traînés en Sibérie. De telles évocations auraient dû tenter la vigoureuse et brillante imagination du poète.

Nonobstant cette lacune, le *Voyage de Russie* se fait lire d'un bout à l'autre avec intérêt. On remarquera surtout les pages consacrées à la visite du Kremlin ; à celle du fameux monastère de Saint-Serge, qu'un brouillard miraculeux préserva, dit-on, de l'invasion française, et dont le style byzantin archaïque inspire à M. Gautier, sous la forme pittoresque qui lui est familière, des idées fort judicieuses. Nous citerons encore la description de la cathédrale de Saint-Petersbourg ; M. Gautier a déployé patriotiquement les plus riches couleurs de sa palette en faveur de cette œuvre d'un architecte français. Le meilleur chapitre nous paraît être celui du « retour en France. » Le poète a tant vu de « clochers bulbeux » et d'iconostases bosselées d'or et de diamants, tant de colonnes de granit « prâlinées » de givre, tant de neiges, de chasse-neiges et d'aurores boréales, d'archimandrites, de moujiks, de tchinovniks et d'isvoschtchiks, qu'il n'a plus qu'un désir, celui de revenir bien vite à Paris, raconter combien tout cela est beau. Dans son empressement, il force le blocus de l'hiver, et accomplit vaillamment sa retraite de Russie au milieu des horreurs d'un de ces faux dégels pires que les belles gelées. La scène se passe en 1858, époque où il n'existait encore qu'une section minime de chemin de fer entre Pétersbourg et Kœnigsberg. Aussi notre poète est obligé de faire la plus grande partie du trajet sur un de ces véhicules primitifs nommés « télégas », les seuls dont on puisse se servir pendant les dégels. Auprès de ces machines, véritables tremplins sur lesquels rebondit incessamment la victime, nos vieilles pataches du Midi, de disloquante mémoire, auraient semblé des calèches à huit ressorts !

Vétéran du pittoresque et de la couleur locale, M. Gautier a visité la Russie à temps ; il a pu saisir encore quelques traits de l'ancienne physionomie moscovite, qui va se perdant, s'effaçant chaque jour davantage dans l'uniformité prosaïque de la civilisation. Bientôt il n'y aura plus de Russes, comme il n'y a déjà plus de Turcs.

B<sup>on</sup> ERNOU F.



---

---

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

---

Séance publique annuelle de l'Académie française.

LIVRES D'ÉTRENNES : *L'Oiseau*, par M. J. MICHELET, illustré par M. H. GIACOMELLI. —  
*Histoire de la Bûche*, par M. J.-H. FABRE.

La séance publique annuelle de l'Académie française a eu lieu jeudi dernier, quatre mois plus tard qu'à l'ordinaire. C'est une cruelle maladie de M. Villemain qui en est cause. On espérait toujours que le rétablissement de l'illustre secrétaire perpétuel serait assez complet pour lui permettre d'assister à la séance. Mais, pour la première fois, croyons-nous, depuis plus de quarante ans, M. Villemain était absent. On n'a eu que son rapport sur les prix académiques. C'est, comme toujours, un morceau achevé et qui ne porte point la trace des souffrances au milieu desquelles il a été écrit. M. Patin en a donné lecture. Le premier des ouvrages couronnés est le livre de M. Gaston Boissier sur Cicéron. Il est intitulé *la Société romaine au temps de César*. M. Villemain n'adresse à ce travail qu'un léger reproche, bien naturel dans sa bouche : il trouve que César y est trop loué aux dépens des parlementaires du temps. Les anciens élèves de l'Ecole Normale n'ont pourtant pas l'habitude de surfaire César au détriment de Cicéron, voire au détriment de Brutus ; et M. Gaston Boissier est un ancien élève de l'Ecole Normale. Un des plus mûrs parmi les jeunes ; c'est ce qui explique sans doute son admiration pour le héros qui confisqua la liberté romaine. Voici comment s'est exprimé M. Villemain :

« Les changements du monde, les instabilités politiques de l'Europe n'ont pas, on peut le croire, affaibli cet intérêt ; et le savoir exact, l'érudition piquante, la diction facile et pure, le bon sens impartial et libre d'un jeune écrivain en ont renouvelé le caractère original. C'est après avoir approfondi dans un *Cours* public la correspondance de Cicéron, que M. Gaston Boissier a résumé la vie publique et privée du grand citoyen, du philosophe et de l'immortel orateur. De là son étude sur *la Société romaine au temps de César*.

» On a pu regretter qu'un tel travail sur de tels souvenirs se soit formé de fragments successifs publiés dans *les revues*. On a pu s'étonner que l'habile et nouvel historien ait été souvent moins admirateur de Cicéron que Fénelon, Racine et Voltaire. Mais que de nobles sentiments, que de pensées ingénieuses, que de curieux détails ont compensé ce reste

d'éblouissement pour le génie de César ! et en même temps que le peinture vraie de la vie romaine dans les grands et dans le peuple, au Sénat et au Forum, dans ces amis de Cicéron, noble élite du patriciat romain, juriconsultes, généraux, orateurs, depuis l'éloquent Sulpicius jusqu'au hardi et spirituel Célius ! Jamais plus d'éminents esprits ne se pressèrent autour d'un homme de génie dont la vie fut utile et grande et la mort héroïque. »

Parmi les autres livres couronnés, nous citerons, pour mémoire, le recueil de vers de M. Eugène Manuel, que nous avons apprécié dans une de nos précédentes chroniques; la *Divine Odyssée* de M. Pecontal, travail original et courageux, sur lequel nous avons dit aussi notre sentiment; enfin, des *Poésies* de M. Albert Merat. Pour ces dernières, nous avions devancé, si nos lecteurs s'en souviennent, le jugement de l'Académie. Nous sommes très fier de nous être ainsi rencontré avec elle, car nous ne sommes pas de ceux qui dédaignent ses suffrages, et nous les regardons au contraire, même quand elle y met un peu de camaraderie, comme la plus précieuse et la plus durable consécration du vrai talent.

Le grand prix Gobert a été accordé cette année à l'*Histoire de la Restauration*, par M. de Vieil-Castel, et M. Villemain a motivé en ces termes la décision de l'Académie :

« De la Révolution de 1789, M. de Vieil-Castel n'a décrit que la dernière époque et la fin apparente; mais là même, il retrouvait le contre-coup des événements antérieurs, les grandeurs et les débris d'un passé tout récent, les passions et les hommes qui avaient occupé le monde depuis un demi-siècle, la reprise de ces passions, le retour de ces hommes. L'honneur de l'historien est d'avoir été judicieux et calme dans ce chaos de souvenirs; toujours ami de la modération, toujours fidèle aux intérêts durables du pays, sans ardeur de faux zèle et sans complaisance pour la force. Son mérite, exercé par l'étude des affaires dans un assidu travail, sans responsabilité inquiétante, est d'avoir bien connu les intérêts et les mouvements de l'Europe. Son avantage, d'avoir joint au savoir attentif le coup d'œil rapide, l'intelligence affable qui obtient la confiance ou la supplée, pénètre les caractères et devine ce qu'elle ne sait pas.

» C'est avec de tels secours, dont les principaux sont en lui-même, que M. de Vieil-Castel venait d'achever huit volumes de l'*Histoire de la Restauration*. Écrit comme il a été composé, avec vérité, d'un style naturel, attachant, cet ouvrage, sans être achevé, a fixé le choix de l'Académie. Elle est certaine que, sur un sujet si contentieux par lui-même, débattu par des témoins si opposés, envenimé parfois de passions si vives, et surchargé de tant de paradoxes, l'œuvre de M. de Vieil-Castel demeurera toujours estimée et justifiera le prix qu'elle obtient aujourd'hui. »

Parmi les autres ouvrages couronnés, nous distinguerons le beau travail qui a obtenu le prix Bordin, les *Monastères bénédictins d'Italie*, par M. Dantier. M. Dantier est un de nos collaborateurs; mais, fût-il pour nous le plus inconnu des hommes, nous devrions louer encore son érudition, à la fois délicate et sûre, et le don exceptionnel qui lui est échu de tout rendre intéressant. Reste le prix d'éloquence : il a été partagé entre

deux lauréats, MM. Gidel et Gilbert. La *Revue Contemporaine* publie aujourd'hui même le mémoire de M. Gilbert. Aussi éviterions-nous d'en parler s'il était permis de passer sous silence le remarquable jugement de M. Villemain. On sait que le sujet du concours était une *Etude sur Saint-Evremond* :

« L'attention de l'Académie s'est partagée, et le prix a été quelque temps débattu entre le discours n° 11, portant pour épigraphe : « Je pense sur toutes sortes de sujets, je ne médite sur aucun ; » et le discours n° 13 : *Non vultus, non color unus*.

» Le premier est un Mémoire étendu, tour à tour anecdotique, érudit et paradoxal. Le second est un discours précis et fin, abrégant ce que l'auteur sait bien, mêlant des tons divers et préludant à l'esprit du dix-huitième siècle, sans cesser d'être monarchique et conservateur. On peut blâmer quelques assertions des deux auteurs ; on s'étonne que l'un d'eux ait accusé de jalousie le silence de Montesquieu sur l'ouvrage de Saint-Evremond relatif aux Romains ; on est choqué aussi de voir, même dans un panégyrique, l'esprit de Saint-Evremond préféré au génie de Montaigne, et son scepticisme célébré ; mais les deux ouvrages n'en sont pas moins d'un ordre élevé. L'Académie couronne dans le premier M. Gidel, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, et elle décerne l'autre moitié du prix au talent, à la justesse heureuse, à la forme oratoire, à la vivacité piquante de M. Gilbert, déjà distingué par elle, et de mieux en mieux préparé pour d'autres succès. »

Sans vouloir faire tort à l'ouvrage de M. Gidel, ne pouvons-nous pas dire que M. Gilbert a été, de la part de M. Villemain, l'objet d'une préférence marquée ? Le discours de M. Gilbert a eu encore une autre fortune : il a été lu par M. Prévost-Paradol. Je ne sais qui a dit que M. Prévost-Paradol lisait comme il écrit ; c'est l'exacte vérité. M. Gilbert n'a donc pas à se plaindre de son lecteur. Il est vrai que M. Gidel n'a pas lieu non plus d'être mécontent. Son mémoire a été lu par M. Camille Doucet. Les nouveaux élus ont payé de leur personne, et le public a applaudi.

L'Académie a choisi pour sujet du prochain concours de poésie l'*Eloge du président Lincoln*. Quant aux prix de vertu, nous les estimons à leur valeur, c'est-à-dire que nous en faisons le plus grand cas ; mais nous n'avons point à nous en occuper. Il n'y a pas d'écrivain parmi les lauréats. Les quinze premiers ont été décernés à des femmes, ainsi que l'a fait observer avec malice M. Dufaure.

Maintenant parlons un peu des livres du jour de l'an. Il n'y a pas de bonne année sans étrennes, et nous en avons de bien jolies à vous offrir. Que ne vous dirais-je pas des *Mémoires d'une Enfant*, par M<sup>me</sup> J. Michelet, si M. Arthur Bauguères n'avait pris les devants l'autre quinzaine, et jugé ces souvenirs exquis avec la délicatesse qu'il apporte en toutes choses. Un mot surtout m'a frappé dans la charmante page qu'il a consacrée à ce charmant livre : « Dites-moi si vous l'aimez, je vous dirai qui vous êtes ! » C'est parfaitement vrai : des confidences aussi intimes sont une pierre de touche. Si vous les recueillez avec un bon esprit et un cœur jeune, vous vous révélez, vous vous dévoilez par là même ; vous trahissez qu'il reste

en vous assez de l'enfant pour que vous soyez un homme complet ; vous vous montrez supérieur à toutes les ironies, ce qui est le souverain bien. La perfection consiste à franchir successivement les différents âges de la vie, en en gardant le suc et la fleur.

Comme accompagnement naturel à ces *Mémoires d'une enfant*, la librairie Hachette vient de publier une édition illustrée de *l'Oiseau*. Sera-t-il permis à un très-humble amateur de confesser qu'il admire sans restriction les vignettes de M. H. Giacomelli? Il y en a deux cent dix, et toutes sont d'un travail achevé, un véritable chef-d'œuvre d'art. Les gens qui considèrent la perfection comme une infirmité, et qui s'enorgueillissent d'en être exempts, les trouveront peut-être trop parfaites, trop finies : mais c'est ce fini même qui nous ravit. Nous n'y sommes pas habitués, et les artistes les plus populaires ne nous gâtent pas trop sur ce point. Ils tiennent à honneur de faire vite, d'être incorrects, de tout sacrifier à l'effet ; ils sont contents s'ils ont mis un premier plan bien noir sur un fond lumineux, ou un premier plan éblouissant de blancheur sur un fond sombre. Le procédé est commode, il frappe, l'impression est instantanée ; mais à la réflexion, l'œuvre perd. Quant au dessin, il ne faut pas toujours l'examiner de trop près ; l'artiste n'y tient point, et vous considère apparemment comme un petit esprit, si vous y tenez trop ; qu'importe le dessin ! l'effet y est, comme ils disent. Heureux hommes ! à la condition toutefois qu'ils soient bien gravés, bien interprétés, bien tirés ; un graveur médiocre, un imprimeur maladroit les tuerait. Plaise au ciel qu'ils aient toujours à leur disposition des Pannemaker et des Pisan !

Qui a gravé les vignettes de M. H. Giacomelli? C'est un homme de grand talent, à coup sûr, mais il laisse intact le mérite du dessinateur. Le dessin ici prime la gravure ; il est d'une netteté qui ne laisse point place à la traduction. Vous souvient-il des jolis culs-de-lampe de la grande *Bible* de Gustave Doré ? Ils se faisaient admirer même à côté, et en quelques endroits, au-dessus des planches du dessinateur. On y sentait un artiste délicat, curieux, spirituel, passionné de perfection, un homme de dernière main, un ciseleur consciencieux dans les moindres parties de son travail. C'était le même, M. H. Giacomelli, qui vient d'illustrer *l'Oiseau*. Et lui aussi est un maître ! Je ne puis pas vous mettre ses dessins sous les yeux. Je ne risquerai pas d'alourdir, par une description minutieuse, tant de grâce, tant de finesse et de charme. Ces guirlandes de fleurs, ces arabesques légères, ces nids dans les feuilles, ces petits paysages tout imbibés de fraîcheur, ces mille oiseaux qui semblent communiquer à chaque page et à chaque vignette un peu de leur délicatesse aérienne, ce sont choses à voir et qu'il ne faut point déflorer en y touchant. Les illustrations sont dignes du livre, c'est tout dire, dignes d'un livre qui sera toujours jeune, toujours nouveau, toujours enchanté, et qu'elles rajeunissent et enchantent encore, si c'est possible. M. Michelet, pour son propre compte, n'y a guère ajouté qu'une dédicace, un bijou : vous me reprocheriez de ne point vous la donner ; ce n'est point un dessin, une citation en dira plus qu'un éloge ! « A madame Michelet. — Je te dédie ce qui est tien, trois livres du foyer, de nos doux entretiens du soir : *l'Oiseau*, *l'Insecte*,

*la Mer*. Toi seule les inspiras. Sans toi, j'aurais suivi, toujours sur mon sillon, la rude voie de l'histoire humaine. — Toi seule les préparas. Je raçus de la main la riche moisson de la nature, et tu les couronnas, y mettant sur la faite la fleur sacrée qui les bénit. »

Bouquet charmant, en effet, buis des Rameaux, primevère unique, poétique prémice d'un livre printanier. J'ai relu cet *Oiseau* d'un bout à l'autre, avec les aimables stations des dessins, et c'est un plaisir délicieux, croyez-moi, que de lire et de regarder en même temps. Passer de la joie de l'esprit à la joie des yeux, voir ce que l'on rêve, deux images d'un seul coup luttant de relief et de grâce, le poète rival du peintre, ce peintre fidèle interprète du poète et donnant corps à sa pensée, deux artistes fondus pour ainsi dire en un seul et se pénétrant à chaque instant l'un l'autre, le crayon conspirant avec la plume pour rendre le tableau encore plus vivant et sensible : n'y a-t-il pas là un spectacle plein d'intérêt et de réflexions ? Il me jetait en mille perplexités, je me posais en moi-même la question de suprématie, question oiseuse, mais tyrannique ; j'élevais le débat, j'écartais les personnes. Lequel est supérieur, me disais-je, du dessinateur ou de l'écrivain ? A mérite égal, n'y en a-t-il pas toujours un qui prime l'autre ? Supposez que la Mignon de Scheffer soit parfaite ; vaudra-t-elle jamais la Mignon de Gœthe ? Et Delacroix lui-même ! son Romeo, son don Juan peuvent-ils se comparer au Romeo de Shakspeare ou au don Juan de Byron ? Les peintres diront oui, mais la plume réclame et dit non. Avec un peu d'encre, faire ce qu'ils font : créer, donner la vie, souffler la passion, la saisir, la poursuivre, la continuer, vaincre le temps et l'espace, dont un point seulement appartient aux peintres, faire en deux lignes ce que tout leur génie ne fera pas en deux tableaux, soulever d'un mot un monde d'idées et même un monde de couleurs, abaisser leur arc-en-ciel décuplé de toutes ses nuances et de tous ses reflets devant quelques grimoires noirâtres et presque illisibles, décrocher comme eux le soleil et ses rayons, atteindre plus loin, jusqu'à ce soleil de l'âme qui éclaire la vie intérieure... Ah ! c'est plus beau, c'est plus grand encore, c'est plus idéal. Les grands poètes, avec moins de ressources, embrassent et étireignent encore plus que les grands peintres. Pauvre petite plume, tu triomphes même du pinceau : il te faut moins de matière !

Je redescends bien vite vers mon sujet, c'est-à-dire aux livres d'étrennes. Je viens de louer un poète, il m'est doux d'avoir à louer un savant. *L'Histoire de la bûche*, par M. J.-H. Fabre, docteur ès sciences, suffira, je l'espère, à établir la réputation de son auteur. Elle deviendra aussi populaire que la fameuse *Histoire d'une bouchée de pain*. C'est un livre du même genre, instructif et sérieux, sous une forme attrayante. Il regarde un même côté de la science, mais il répond à des pourquoi plus nombreux. Il ne se renferme pas dans l'étude du brin d'herbe sacré qui fait le pain, et des transformations que subit le grain de blé avant d'arriver à la bouche de l'homme ; ce sont des récits sur la vie générale des plantes, et les enfants qui les liront en sauront beaucoup plus que n'en savent la plupart des pères. On ne peut s'empêcher d'aimer ces bons livres qui,

sans couper les ailes à l'imagination enfantine, déposent dans les jeunes esprits une semence légère qui lèvera quand il sera temps. Ce petit grain solide devient parfois le lest merveilleux de toute une existence. M. H. Fabre a dédié l'*Histoire de la bûche* à ses propres enfants : « Joie de mon foyer, têtes blondes et espiègles, aréopage d'étourdis qui jugez si bien d'une histoire amusante et d'une histoire ennuyeuse, c'est à vous que je dédie ce livre. Telle que je vous l'ai racontée pour vous initier par degrés et sans fatigue à la science austère qui ne viendra que trop tôt, l'*Histoire de la bûche* a obtenu vos suffrages, les meilleurs de tous, car ils sont l'expression de la sainte candeur de votre âge ; d'autres, aussi blonds et aussi espiègles que vous, pourront donc à leur tour y trouver quelque intérêt. Souhaitez au livre, qui part pour Paris, le succès qu'il a eu auprès de vous, et embrassez-moi. » Ce vœu de bonne année s'accomplira certainement, et les enfants parisiens feront au livre un accueil amical. Pour donner une idée du ton qui y règne et de la façon ingénieuse dont M. Fabre sait mettre la science la plus exacte à la portée des intelligences les plus enfantines, je ne crois pouvoir mieux faire que de citer un des passages les plus rigoureusement scientifiques du volume. On verra que l'effort de réflexion qu'il demande n'est pas au-dessus d'un esprit ordinaire ; c'est à peine si quelques mots auraient besoin d'une légère explication, qui, le cas échéant, n'excéderait point, espérons-le, les facultés des parents. Le chapitre en question est intitulé l'*Age des arbres*.

« Un arbre se compose d'une suite d'étuis ligneux emboîtés l'un dans l'autre. Les branches en comprennent un nombre plus ou moins grand, suivant leur âge ; la tige les comprend tous. Chacun est le produit d'une génération de bourgeons, dont il représente l'ensemble des racines fondues en un tout commun. L'étui ligneux de la génération présente occupe l'extérieur de la tige, immédiatement sous l'écorce ; ceux des générations passées en occupent l'intérieur, et sont d'autant plus reculés vers le centre, qu'ils sont de plus vieille date. Les bourgeons futurs produiront d'année en année leurs couches de bois respectives, qui viendront se superposer une à une à leurs aînées, et la couche superficielle actuelle se trouvera à son tour enclavée dans l'épaisseur du tronc. De tous ces étuis ligneux, d'âge inégal, le plus nécessaire aujourd'hui est évidemment celui de la superficie, puisqu'il met en communication avec la terre les habitants actuels, les bourgeons de l'arbre. La destruction de cette couche amènerait la mort de la communauté entière. En leur temps, les couches de l'intérieur ont tour à tour, quand elles occupaient la surface, rempli le même rôle à l'égard des rameaux contemporains ; mais aujourd'hui que ces rameaux, devenus branches, sont mis à la retraite et remplacés par d'autres, les couches profondes n'ont que des fonctions secondaires, ou même ne font absolument plus rien. Les plus voisines de la superficie conservent encore quelque aptitude au travail ; elles viennent en aide à la couche de l'année pour amener aux rameaux les sucs de la terre ; enfin, elles se rendent utiles du mieux qu'elles peuvent. Quant aux plus centrales, ce sont de vieilles encroûtées, d'où l'activité s'est pour jamais retirée. Dans leur jeune âge, leur beau jeune âge, alors qu'elles étaient blanches, tendres,

juteuses, elles ne s'épargnaient guère pour mener à bien leurs nourrissons ; maintenant, elles ont bruni, leurs sucres se sont desséchés, leur bois s'est durci, encroûté, minéralisé pour ainsi dire. Dans leur décrépitude, elles ne se mêlent de rien. Tout au plus, par l'appui de leur bois tenace, donnent-elles de la solidité à l'édifice général. L'activité de l'arbre décroît donc de la superficie au centre. A la surface, c'est la jeunesse, la vigueur, le travail ; au centre, la vieillesse, la décrépitude, l'inertie..... »

Cette citation suffit certainement pour montrer la manière de l'auteur. On remarquera combien, sans aucun pédantisme, sans hyperbole, sans comparaisons excessives, il sait faire vivre sa science, et l'adresser directement à l'imagination autant qu'à la raison des enfants. On pourrait même dire qu'il y a ici un essai de leçon morale, adroitement dissimulé sous l'enseignement scientifique. Le choix des termes est tel qu'on arrive aisément à se figurer les fonctions physiques de l'arbre comme autant de fonctions sociales qu'il accomplit dans la grande société dont il fait partie, c'est-à-dire dans la nature. Le rapprochement va de soi. L'esprit de l'enfant s'arrête immédiatement à cette activité nourricière, qu'il connaît par expérience ; il entrevoit déjà la diversité des rôles réservés à chaque âge de l'homme, à travers cette description si nette des différentes fonctions assignées, suivant leur âge, à chacune des couches de l'arbre. Les plus vieilles se reposent, les plus jeunes travaillent. Celles-ci sont la vie de l'édifice ; les premières en sont le soutien. Dans leur décrépitude, elles sont encore dignes de respect..... Je ne voudrais pas pousser cela trop loin ; peut-être irais-je contre la pensée de l'auteur lui-même, qui indique l'analogie, sans la forcer. Il est certain que l'enfant doit la saisir ou la pressentir.

Maintenant, nous avons, là aussi, des dessins qui sont le commentaire animé de chaque leçon. Ces dessins, de qui sont-ils ? d'Yan d'Argent ; c'est tout dire, et le succès leur est acquis. Après la lecture, après les dessins, si quelques points pouvaient rester obscurs, comme il en reste parfois dans la science la plus ingénieusement vulgarisée, la moindre explication, la moindre expérience achèverait l'œuvre du savant et de l'artiste. L'enfant serait édifié en une promenade. Armé d'un couteau, il pratiquerait, il se convaincrerait lui-même, et, sans couteau même, sur l'arbre gisant, il observerait spontanément ces zones concentriques dont M. Fabre lui a si bien décrit la formation successive..... D'ailleurs, que veut-on ? Eveiller l'esprit de l'enfant, le préparer à la science, lui ôter quelques idées fausses, bien plutôt que le munir d'un bagage prématuré. Des livres comme *l'Histoire de la Bûche* sont excellents. Il faut un savant pour les faire ; il faut mieux qu'un savant, il faut un esprit sympathique à l'enfance, au courant de ses goûts, de ses habitudes, de ses besoins ; il faut un instituteur, dans le grand sens du mot. M. Fabre est cet homme-là, et MM. Garnier ont fait preuve de leur intelligence ordinaire en s'adressant à lui.

A. CLAVEAU.

## REVUE MUSICALE

Les croyances deviennent rares à Paris; mais les superstitions y prospèrent. Nous y voyons fleurir le fétichisme de la petite presse, le fétichisme du bric-à-brac, le fétichisme de l'autorité, le fétichisme du boulevard et des perruques blondes. Les uns ont pour fétiche des recueils d'anas quotidiens, les autres de laides faïences fêlées; quelques-uns prennent leur fétiche plus haut, dans la lune; on les appelle des poètes, et, parfois, ils deviennent fétiches à leur tour; d'autres le cherchent dans les arts et la littérature contemporaine, et, ce qui est extraordinaire, ils l'y trouvent. Tel recueil épais qui s'égare en critique, divague en philosophie et trébuche en politique, fétiche; tel opéra, œuvre de patiente marqueterie, fétiche; telle prose boursoufflée et vide, fétiche; telle comédie sans esprit, telle comédienne sans talent, telle chanteuse avinée, fétiches. Si vous vous heurtez à ces idoles, vous soulevez des tempêtes, vous excitez des rages, des fureurs, vous êtes perdu. Pour en avoir jeté quelques-unes dans le ruisseau, voyez le sort que l'on fait à M. Veuillot! On va jusqu'à déchaîner sur lui les rimailleurs. Leur pauvre langue s'usera sur l'acier de cette lime.

Ce n'est pas moi qui me froterais à ces divinités de carton, dont le siècle est épris; je sais trop ce que je dois de respect aux simulacres de mon temps. D'ailleurs, je l'avouerai tout bas, j'ai aussi mon fétiche. Mon fétiche, à moi, c'est la Société des Concerts du Conservatoire. D'autres jurent par leur créateur, ou à défaut par leur créature; moi, je ne jure jamais que par la Société des Concerts; d'autres inclinent leur front adorateur dans la poussière administrative; moi, je courbe le mien dans les ondes sonores de la rue Bergère; ils font antichambre, je fais queue. Je sais bien que mon fétiche, comme tous les fétiches du monde, est un peu sourd à mes prières; quand je lui dis d'aller doucement, il court, quand je lui demande de s'animer, il s'endort. On prétend qu'il est fait de pierre ou de bois, qu'il affecte des mouvements mécaniques. et n'a rien du tout de ce qui constitue une divinité; erreur: il est infaillible, et, n'ayant rien d'humain, il faut bien qu'il soit divin. Que serait-il donc s'il ne l'était pas? Je veux bien que l'orchestre du Conservatoire ait quelque analogie avec un régiment prussien: tous les coups partent à la fois, si bien que l'accord des instruments ressemble à un bel exercice de fusils à aiguille, le feu de peloton, selon une expression de troupiier, n'y déchire jamais la toile; mais n'admirez-vous pas cette précision dans l'attaque, cette assurance et cette rapidité dans la façon de toucher le but? Quelle machine bien montée ferait mieux, quel automate produirait de plus beaux résultats? Ecoutez la symphonie en *sol* d'Haydn, que l'on donnait l'autre jour, et dites si la trame ingénieuse et fine du maître ne s'y déroule pas comme sur un métier réglé par un insensible pendule; écoutez la symphonie en



si *bémol* de Beethoven, et dites si c'est l'âme humaine qui bouillonne, ou si ce n'est pas plutôt une opération sublime de mathématique qui se déduit. Les musiciens de la Société des Concerts sont de grands mathématiciens ; ils ont introduit le compas dans la fantaisie, et placé un régulateur dans le cœur humain : on devrait créer pour eux une classe nouvelle à l'Institut. La musique est un art, mais leur musique est une science, une science qui tient à la fois de Barème et de l'horlogerie. Aussi, je tombe dans une admiration profonde toutes les fois que je vais au Conservatoire ; je m'incline et j'adore le fétiche. Il ferait beau voir que je ne l'adrasse pas ! Je sais des gaillards qui me diraient : « Monsieur, c'est une institution ; cela ne se discute pas. Jamais, entendez-vous, on ne vit de musiciens aussi parfaitement d'accord entre eux et avec leur chef d'orchestre, et si vous n'êtes pas de cet avis, c'est que vous n'avez pas l'esprit d'ordre ni le respect de l'autorité. L'orchestre du Conservatoire, monsieur, c'est une pyramide sur sa base, c'est l'image d'une société politique bien réglée et bien assise, à l'abri des faiblesses et des passions de l'humanité. S'attaquer à l'orchestre du Conservatoire, Monsieur, c'est s'en prendre aux fondements mêmes de l'édifice social. » Il est probable que ce discours serait accompagné de gros mots, que je m'épargne et que je n'ai pas mérités ; zélé de l'immobile divinité, je proteste de toutes mes forces contre les gens frivoles qui voudraient altérer le calme impassible de mon fétiche, qui voudraient voir en lui vibrer une âme et tressaillir une chair passionnée. Qu'est-ce à dire ? une âme, de la passion ! ces choses-là sont faites pour gens vulgaires qui n'ont pas encore franchi le seuil de l'olympie musical. Dans les chœurs seulement, la Société du Conservatoire consent à se relâcher de sa rigidité mécanique et à pactiser avec les misères de l'humanité. La nature y prend même parfois des revanches cruelles sur les instruments de précision dont l'orchestre est composé.

Les Concerts populaires, eux, n'ont pas de chœurs, et personne ne songe à s'en plaindre. Les chœurs, à Paris, sont généralement médiocres, et les moins mauvais ne valent rien. Ils sont, dans les concerts comme au théâtre, un désagrément qu'il faut éviter. Et pourtant, de combien de belles œuvres nous sommes privés faute de pouvoir réunir, dans une salle convenable, un groupe de voix passables, justes, un peu musiciennes, et disciplinées comme les violons de M. Hainl. Les *Saisons* de Haydn, le *Credo* et la *Passion* de Bach ; les oratorios de Hændel, de Mendelssohn, de F. Hiller ; les chœurs de Mozart et de Weber ; les *Stabat* de l'école italienne ; les *Messes* de la France et de l'Italie, que de belles œuvres dont les accords n'ont jamais atteint les oreilles parisiennes ! Ç'aurait été une pensée utile que de combler cette large lacune dans notre petit domaine musical, une pensée digne d'un homme intelligent, animé d'une véritable flamme, mu par un désir sincère de servir l'art, et non poussé par une secrète et mesquine ambition ou, pis encore, par un espoir de lucre à échéance prévue. Un moment, on put croire que ce rêve allait s'accomplir. Les journaux, qui prêtent volontiers pour rien leurs colonnes aux riches, parlèrent d'un opulent banquier, homme d'esprit et de goût, disait-on, qui avait résolu de doter sa ville d'adoption d'une de ces bonnes salles de

concerts comme il s'en trouve à Londres, à Cologne et dans presque toutes les villes d'Allemagne. On chanta un *hosannah* en l'honneur de ce généreux protecteur des arts, et l'hymne se prolongea pendant deux ans avec des alternatives de *piano* et de *fortissimo* savamment combinés. Hélas ! c'est à peu près toute la musique qui en est sortie. C'était bien un rêve, à ce qu'il parait, car la salle, les chœurs et le reste se sont évanouis pour faire place à je ne sais quel nouveau Caveau des Aveugles, où il faut être un peu sourd pour risquer ses oreilles. Les chœurs..... Au moins, les Concerts populaires n'ont pas de chœurs et ils s'en trouvent bien.

C'est un spectacle qui ne manque pas d'intérêt que celui de ces concerts, donnés dans un cirque bâti pour des chevaux, qui sent l'écurie, où l'on est mal assis, où l'on entend mal ; mais où cinq mille personnes, qui ne descendent pas toutes de voiture, s'entassent pour écouter des œuvres que Paris dédaignait d'aller entendre il y a vingt-cinq ans dans la salle Valentino. Le changement n'a pas été rapide, mais il est profond. Nous avons dans Paris une foule qui comprend et goûte la grande musique de symphonie, c'est-à-dire la musique par excellence, dégagée des prestiges du théâtre et du charlatanisme de la mise en scène ; et cette foule, si elle n'applaudit pas toujours au bon endroit — non plus que le public gourmé du Conservatoire, — si elle fait répéter les airs de danse plus souvent qu'il ne faudrait, ne laisse pas toutefois que de se former peu à peu, au point de devenir difficile et de réclamer tout haut la mesure quand les musiciens paraissent la manquer.

L'orchestre du Conservatoire a la précision d'une machine ; c'est un reproche qu'on ne saurait adresser à celui de M. Pasdeloup. Les accros à la note n'y sont pas rares, et l'entente n'est pas toujours parfaite entre les violons et les altos. Je sais un alto, à gauche, qui traîne souvent la jambe, et nous avons à droite quelques seconds violons qui ne sont nullement des mécaniques. Ils ont trop d'âme et le font bien connaître. Pour les instruments à vent, je ne les entends jamais que lorsqu'ils devraient se taire ; c'est à donner le frisson, et quand les cors se dressent, j'ai des peurs diaboliques. Le cornet à pistons a des hésitations d'écolier ; mais ce n'est pas à l'instrumentiste qu'il faut s'en prendre, c'est à l'instrument. Depuis que, dans les orchestres symphoniques, on l'a substitué à la vieille trompette, on a altéré dans une proportion sensible l'œuvre des maîtres. L'antique trompette avait des accents mordants, auxquels les coulées du piston ne peuvent pas suppléer ; c'était le filet de vinaigre qui donnait du relief au goût. Il serait digne de M. Pasdeloup de réintégrer dans ses droits la trompette dépossédée ; mais il faudrait trouver un instrumentiste sûr de lui et qui n'effarouchât pas la note d'attaque comme il arrive parfois à l'Opéra. Il serait également désirable que M. Pasdeloup, qui a le plus ardent désir de bien faire, ne se laissât pas entraîner par ses musiciens. La Société des Concerts a pris l'habitude de mener la musique de Beethoven, de Mozart et même celle d'Haydn tambour battant, et il n'est pas surprenant que l'orchestre du Cirque suive ce mauvais exemple, qu'il croit bon. C'est au chef de le retenir sur cette pente fâcheuse, où la contredanse s'égaye et le galop fleurit.

M. Pasdeloup s'efforce de varier ses programmes. Ainsi, il a déjà donné cette année un *Soir en mer*, de M. Abert, qui n'a, il est vrai, obtenu aucun succès; il a donné le prélude de *Lohengrin* et l'ouverture du *Tannhauser*, de R. Wagner, qui ont reçu un accueil varié; il a donné une symphonie de Robert Schumann, dont deux morceaux seulement ont pu être exécutés, l'ouverture et le scherzo, et comment l'ont-ils été? Les musiciens paraissaient n'y rien comprendre. Nous avons entendu bien des fois jouer ce scherzo par des orchestres forains en Allemagne; nous ne l'avons pas reconnu dans l'exécution de l'autre jour. Sans conteste, il n'est pas un des musiciens qui composent l'orchestre de M. Pasdeloup qui ne soit, comme virtuose, infiniment supérieur à ces artistes des brasseries de Vienne ou de Berlin, et néanmoins l'ensemble des uns et l'ensemble des autres, c'est la nuit et le jour. Le jour est pour les brasseries, la nuit pour l'orchestre du Cirque. Ce scherzo charmant, vif, serré, original, commande une exécution nette, précise légère, une attaque détachée et spirituelle, ce que les musiciens traduisent incomplètement par le mot *staccato*. On nous a donné à la place une exécution molle, inexacte, plus fébrile que vive, plus bruyante que sonore, un véritable bousillage: c'est un devoir pour les musiciens de M. Pasdeloup de réparer prochainement le tort qu'ils ont fait ici au renom de Schumann, et cette fois, nous espérons bien qu'ils tenteront un effort pour comprendre aussi le finale.

Il est naturel que les œuvres capitales reviennent périodiquement dans les programmes; ainsi il faut s'attendre à rencontrer souvent la symphonie en *mi bémol* de Mozart, dont on répète toujours le fameux menuet, que l'Opéra a ajusté en façon de ballet pour *Don Juan*; la symphonie en *ut mineur*, ou la symphonie héroïque de Beethoven; la symphonie de la Reine, d'Haydn, et même la symphonie en *la mineur* de Mendelssohn. Il semble que l'éducation du public soit faite sur ces chefs-d'œuvre de la musique instrumentale, et que celle de l'orchestre soit bien près d'être terminée; nous voudrions en pouvoir dire autant de l'éducation des biographes.

En ouvrant, l'autre jour, un recueil sérieux, à la rédaction duquel président des académiciens, quelle n'a pas été notre surprise de retrouver imprimée pompeusement une anecdote apocryphe sur la symphonie héroïque qui a été, ici même, il y a aujourd'hui deux ans, l'objet d'une réfutation péremptoire. Tout le monde sait ce conte, rapporté par Schindler et reproduit par quelques autres biographes, d'après lequel la symphonie héroïque, commencée pour exalter le génie de Napoléon aurait été tout à coup détournée de sa destination par l'auteur, lorsqu'il apprit la proclamation de l'empire en France. *Le Correspondant* — c'est le savant recueil en question, — raconte que la symphonie achevée allait être remise à Bernadotte, ministre de Napoléon à Vienne, pour être transmise au grand homme, quand la fatale nouvelle étant arrivée, Beethoven déchira la dédicace et fit subir à son œuvre une autre altération. « La fin triomphale fut remplacée par une marche funèbre qui, en interrompant brusquement les chants de victoire, sembla indiquer la mort du héros qu'il s'était agi d'abord de glorifier. » Evidemment, le rédacteur, les directeurs et les correcteurs du recueil ne savent ni l'histoire de l'Empire, ni celle de

Beethoven, et, pour comble de disgrâce, ils n'ont jamais entendu la symphonie héroïque. S'ils savaient l'histoire, ils sauraient que Bernadotte n'a été ambassadeur à Vienne qu'avant le Consulat, en 1799, et n'y est jamais retourné depuis à ce titre ; or, la symphonie héroïque est de 1804. S'ils savaient la biographie de Beethoven, ils sauraient que le conte édité par Schindler n'est rien moins que vraisemblable et que le courroux de Beethoven ne dut pas être de longue durée, puisqu'il fut au moment, en 1809, d'accepter la position de maître de chapelle du roi de Westphalie, frère de Bonaparte ; enfin, s'ils avaient entendu exécuter, ou seulement suivi sur la partition, la symphonie héroïque, ils sauraient que la marche funèbre n'a pas remplacé le finale triomphant, puisque ce finale existe, précédé d'un scherzo non moins triomphant, et que la marche funèbre vient immédiatement après l'allegro qui ouvre la symphonie, à la place qu'elle a toujours occupée, après le combat, pour peindre les funérailles des guerriers morts sur le champ de bataille. Puisque l'auteur était en train de nous conter des fables, pourquoi n'a-t-il pas répété cette autre naïveté de Schindler qui veut que la marche funèbre, exécutée en 1805, ait été écrite pour faire allusion aux événements de 1814 ? Mais *le Correspondant* n'a pas besoin de Schindler pour arranger l'histoire à sa fantaisie ; il nous montre, dans le même article, les Autrichiens vainqueurs à Hanau. Ses connaissances en histoire militaire ne sont évidemment pas plus étendues que son érudition musicale. Il est bon parfois de mêler à l'art un peu de politique, et d'expliquer le génie des poètes par les lumières que donne l'histoire, mais il faut être instruit des choses dont on parle et ne pas tirer des conséquences de faits imaginaires. C'est un péril que notre aimable confrère fera bien d'éviter à l'avenir.

Le Théâtre-Italien ne fait plus beaucoup parler de lui ; par une bonne raison, c'est qu'il vit largement et copieusement sur son répertoire. En ramenant périodiquement M<sup>lle</sup> Patti sur la scène, il ramène périodiquement la foule dans la salle, foule choisie et charmée, avide d'entendre sans cesse ce qu'elle a entendu souvent, parce que nulle part elle ne pourrait écouter rien de plus naturel ni de plus exquis. M<sup>lle</sup> Patti a repris l'autre jour le rôle d'Adina de l'*Elisir d'amore*, qu'elle n'avait pas chanté l'an dernier et qui est un de ceux où elle brille le plus. Sa bonne humeur y éclate par moments comme une fusée et sa voix éblouit comme un feu d'artifice. L'opéra est lestement mené par M. Zucchini ; et M. Nicolini, dont on peut suivre les progrès, nous fera bientôt oublier ses prédécesseurs. Il a du goût, une jolie voix, un talent en voie de formation ; nous voudrions maintenant qu'il osât être lui-même.

MAX BERTHAUD.

---

---

## CHRONIQUE POLITIQUE

---

30 décembre 1866.

Si intéressants que soient les événements qui, sur divers points de l'Europe et même plus loin, marchent à leur dénouement, il est une situation qui a le privilège de captiver notre attention, et qui éveille en nous, à elle seule, plus d'émotions que toutes les autres ensemble. Depuis quinze jours que nous avons cessé de tenir garnison à Rome, nos regards ne peuvent se détacher du Vatican, où s'offre à nos yeux le spectacle nouveau du chef de l'Eglise dépourvu de toute protection étrangère. Il se fait là une expérience décisive, dont le succès peut changer la face du monde chrétien, et pousser la religion dans la voie que lui ouvrent les idées modernes; une expérience qui promet d'affermir à tout jamais l'indépendance de l'Italie et de donner, en peu de temps, un singulier développement à sa puissance. Comme chrétien, comme Français, comme ami de l'Italie, ce qui s'accomplit à Rome nous intéresse et nous touche au suprême degré. On n'était pas sans appréhension sur les conséquences de l'évacuation; on pouvait craindre, en n'écoulant que les sombres désespoirs des uns et les funestes espérances des autres, que les choses, à Rome, prissent mauvaise tournure. Les intérêts que la papauté représente y couraient deux dangers: le danger que pouvait faire naître un exil volontaire du pape et le danger qui serait résulté nécessairement d'un coup de main révolutionnaire, exploitant, pour réussir, le patriotisme du peuple romain. Voilà quinze jours écoulés, Pie IX n'a pas fait la moindre tentative de départ, et ses sujets sont aussi calmes que si aucun changement ne s'était opéré à Rome. On dirait, à voir leur attitude, que les soldats français sont toujours là. Il y a comme un effet d'étonnement profond dans tout le monde chrétien. Ceux qui, sur la foi des prophéties de quelques membres exaltés de l'épiscopat, ont cru à des catastrophes inévitables ne savent plus trop où ils en sont lorsque, au lieu de tous les malheurs et de tous les scandales qu'on leur annonçait, ils voient Pie IX conférant

tranquillement avec un émissaire du cabinet de Florence ; le peuple romain, immobile, attendant paisiblement qu'il soit statué sur son sort, et les comités dont on redoutait la terrible influence faire afficher partout des proclamations invitant le peuple à la modération et au respect de la légalité. Voilà ce qui succède, à Rome, au départ de nos troupes, et voilà ce qui nous semble le fait le plus important et le plus consolant de l'heure présente.

On n'a encore que bien peu de renseignements sur les entretiens du pape avec M. Tonello. Les correspondants des journaux, dont les indications ne sont pas tout à fait d'accord avec celles des agences télégraphiques, ont raconté que le pontife avait fait un accueil assez bienveillant à M. Tonello, que les premières paroles échangées étaient de bon augure. Ils ajoutaient, il est vrai que les entrevues de l'envoyé italien avec le cardinal Antonelli avaient été d'abord un peu froides, mais que peu à peu la glace s'était rompue et que les pourparlers avaient chance d'aboutir à une heureuse entente. Il va sans dire que, jusqu'à présent, la question politique n'a point été abordée, du moins par M. Tonello, qui paraît avoir un programme rigoureusement limité aux questions religieuses ; mais on sait qu'un autre personnage, moins officiellement accrédité et fort bien vu nonobstant par le pape et ses plus hauts conseillers, a déjà tenté d'aborder avec Pie IX un sujet plus délicat. M. Ponza di San Martino est allé, lui aussi, à Rome. M. Ponza di San Martino est un homme considérable ; ses fréquentes visites au pape et au cardinal Antonelli ont été remarquées, et il paraît avoir noué de fort bonnes relations avec le premier ministre. Dans une lettre qu'il a adressée à la *Gazette* de Turin, M. Ponza di San Martino expose ses idées personnelles sur la possibilité d'une entente avec la cour de Rome ; il est bien évident que la démarche qu'il a faite au Vatican n'engage pas le gouvernement italien, qui, jusqu'à présent, ne semble nullement professer les idées de M. de San Martino sur les rapports à établir avec le Saint-Siège. Ce personnage, d'ailleurs, n'est pas le premier qui vient de lui-même flâner l'air du Vatican et habituer peu à peu Pie IX à des sujets d'entretien qui, après n'avoir été longtemps qu'officieux, pourront un jour plus facilement devenir officiels. Quoi qu'il en soit de ces démarches, d'un caractère plus ou moins avoué, tout Rome en ce moment parle de conciliation ; on y respire une atmosphère tranquille et douce ; le peuple, dominé par la noble sérénité de Pie IX, n'a pas besoin des ordres du comité national pour observer une bonne attitude. Il voit la confiance que le pontife lui témoigne en n'écoutant point les conseils de ceux qui veulent l'éloigner de Rome, et, devant ce vieillard désarmé, en qui s'opèrent les douloureuses transformations d'une institution vénérable, il n'éprouve que du respect. Combien le spectacle qu'il donne serait différent si, à la place de Pie IX, il voyait assis sur le trône pontifical un pape violent, ne pouvant exercer autour de lui le prestige de la vertu, ni dominer par son caractère la situation la plus périlleuse et la plus tendue qui fut jamais ! Le dénouement auquel il nous ferait assister serait tout autre que celui qui se prépare et aboutirait probablement, sinon à un irréparable renversement de

la papauté, du moins à une nouvelle intervention en Italie de quelque autre puissance étrangère. Et tout serait à recommencer ; cette question si compliquée qui a coûté dix-huit années de patience, de luttes, d'efforts surhumains, qu'il a fallu prendre par tous les bouts et de très loin, et qui, en définitive, n'a pu toucher à son dénouement que par l'affranchissement général des peuples d'Italie et le choc des plus grandes puissances militaires de l'Europe ; cette question romaine renaîtrait plus inextricable qu'elle ne l'était en 1849, lorsque la France s'en empara de haute lutte pour en diriger la solution.

C'est évidemment sous l'empire de ces pensées et d'une respectueuse sympathie pour le caractère de Pie IX qu'était né le projet pieux et hardi, qui paraît abandonné maintenant après avoir été, il y a peu de jours, sur le point de se réaliser. L'Impératrice des Français voulait aller à Rome et se présenter au chef de l'Eglise, le jour même du départ de nos troupes. Elle pensait, sans doute, pouvoir combler à elle seule le vide qui allait se faire au Vatican et protester, par cette marque solennelle de déférence et de respect, des sentiments catholiques de la famille impériale. L'Empereur avait lui-même, nous dit-on, encouragé l'Impératrice à entreprendre ce pèlerinage, voulant ainsi faire succéder à l'accomplissement du devoir politique l'accomplissement du devoir religieux, et nourrissant peut-être aussi l'espoir que l'inflexible Pie IX se laisserait plus facilement entraîner par les prières d'une souveraine que par les raisonnements des diplomates, aux concessions que l'on attend de lui. C'était là précisément le côté délicat de la démarche que l'Impératrice allait tenter ; il fallait qu'elle revint de ce voyage autrement que n'en sont revenus tous les profanes émissaires que Paris et Florence ont envoyés à Rome dans ces derniers temps ; il fallait qu'elle emportât du Vatican quelque chose de plus que la froide bénédiction du Pontife. Bon gré, mal gré, la politique se mettait de la partie ; il n'était pas possible à la chrétienne de s'isoler de la souveraine qui, à deux reprises différentes, a exercé la régence et qui depuis n'est restée étrangère à aucun des actes importants du gouvernement impérial. Il nous a suffi, lorsque nous avons vu le voyage de l'Impératrice annoncé dans les journaux, de nous arrêter à ces considérations pour concevoir des doutes sérieux sur sa réalisation, et pour nous imposer la plus grande réserve, alors que les organes confidentiels se montraient le plus affirmatifs. Nous savions aussi, par oui dire, que tous les conseillers de l'Empereur n'étaient point partisans du voyage de Rome et que plusieurs d'entre eux s'efforçaient de n'en faire ressortir que les inconvénients ; encore que, malgré tout, leur influence n'ait pu prévaloir, il était à présumer qu'un incident surviendrait au dernier moment, qui remettrait tout en question. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver ; au lieu d'un inci lent, on en a montré deux. Le premier, c'est le mouvement subit qui se serait produit dans le monde religieux, chez tous les partisans du pouvoir temporel, chez tous les adversaires de la politique de l'Empereur en Italie, en faveur de l'Impératrice. L'opposition ultramontaine lui préparait, dit-on, des ovations significatives ; elle avait même choisi déjà des délégués pour l'acclamer aux principales étapes de

son voyage, et par cette adroite manœuvre, montrer aux populations, dans les plus hautes régions du pouvoir, au sein même de la famille impériale, les apparences d'un antagonisme qui, au fond, n'aurait eu rien de réel. Le récit habilement présenté de ce petit complot avait déjà jeté de l'hésitation dans l'âme de l'Impératrice lorsque est arrivé de Rome le général de Montebello. Il faut croire que le général n'a pas apporté des assurances bien positives sur les intentions de Pie IX ; il l'avait laissé fort triste et encore sous l'impression des sentiments amers qui se sont manifestés dans ses adieux au corps d'officiers de l'armée d'occupation. Il y avait là plus de raisons qu'il n'en fallait pour faire abandonner un projet de voyage qui, au moment de s'effectuer, ne se présentait plus qu'avec ses inconvénients. Ceux qui n'en étaient point partisans ne manquaient pas de répéter que l'Impératrice, en l'entreprenant dans de pareilles conditions, allait trop à l'inconnu, et c'est ainsi que leur froide raison a fini par étouffer le généreux élan qui poussait l'Impératrice à une démonstration touchante et peut-être à une démarche féconde. C'est avec un douloureux regret, sans doute, que la chrétienne a dû céder le pas à la souveraine, subordonner son devoir religieux à ce qu'on lui a présenté comme son devoir politique. Ces mécomptes sont inséparables de l'organisation d'un pouvoir qui conserve toujours l'empreinte du vieil esprit français. Le gouvernement obéit, chez nous, à une impulsion virile ; il a les allures et les procédés du sexe qui le tient, mais son influence deviendrait sérieusement redoutable s'il devait avoir les deux sexes, se livrant tantôt aux froides conceptions de la logique et du droit, tantôt cédant aux inspirations du sentiment et sacrifiant tout au hasard d'une tentative hardie. Il faut de l'unité, de la suite dans le gouvernement d'un grand pays, et, sans vouloir nous révolter contre la douce influence que, dans d'autres circonstances de la vie, chaque homme est heureux de subir, il nous paraît que, sous l'empire de la loi salique, les femmes doivent, autant qu'il est en elles, dissimuler leur domination.

Nous sommes d'ailleurs convaincus que ce qui convient le mieux en ce moment, c'est de ne point troubler les premiers instants du tête-à-tête qui vient de s'établir entre Pie IX et ses sujets. Ce qui plaît surtout à ces derniers et ce qui les désarme, c'est de n'avoir plus d'autre étranger chez eux que les soldats de la légion d'Antibes. D'un bout de la péninsule à l'autre, le peuple italien respire comme jamais il n'avait respiré ; il ne sent plus peser sur lui, nulle part, ce poids de la domination qui gênait l'essor de ses destinées et qui lui signalait un ennemi à vaincre dans quiconque donnait prétexte à cette domination. Le Parlement de Turin aurait-il jamais eu l'idée de jeter son dévolu sur Rome sans égard pour la papauté qui l'occupait, si Rome n'avait été le centre attractif de toutes les invasions étrangères ? Voyez comme l'esprit national s'est relâché dans ses exigeantes ambitions et comme il semble dédaigner ce premier objet de son ardeur depuis que la délivrance de Venise a chassé de l'Italie le dernier Autrichien, et rendu tout à fait inutile la présence des Français. Les charmes odorants de Florence ont triomphé des parfums de Rome, et si l'on veut prêter l'oreille aux entretiens politiques qui se



tiennent chaque jour autour du portique d'Orcagna, près de ce palais de la Seigneurie, où siègent les représentants de la nation, on sera bien vite convaincu que l'esprit des Italiens a tourné. S'ils parlent encore de Rome, ce n'est plus que pour exprimer le désir de voir le Saint-Père ne pas s'en éloigner. Ils en sont venus à ce degré de sagesse, qu'ils mettent au premier rang de leurs espérances le succès de la mission de M. Tonello; on n'est pas plus réservé. Rome unie à l'Italie par la réconciliation du Pape et de Victor-Emmanuel, voilà le rêve nouveau de ce peuple qui s'exaltait, il y a trois ans, au lugubre refrain de Garibaldi : « Rome ou la mort. » — Dans le Parlement, on ne perd plus le temps en divagations; on s'y occupe de choses sérieuses. Les premiers votes ont donné la mesure des changements profonds que les récents événements ont opérés dans l'esprit politique du pays. Les partis extrêmes perdent leur raison d'être; leur programme n'est-il pas ou réalisé ou complètement abandonné? Dans la mémorable période que l'Italie vient de traverser, la division des partis se fonde sur les diverses manières de comprendre et de pratiquer la délivrance du pays. Les plus pressés, les hommes qui voulaient recourir aux moyens trop expéditifs, formaient la gauche du Parlement; les partisans de certains ménagements à garder étaient au centre, et la droite était composée de tous les députés qui auraient ajourné volontiers l'exécution d'une partie du programme national ou qui même, secrètement, auraient souhaité qu'il ne se réalisât pas dans toute son étendue. C'étaient, comme on le voit, des groupes faiblement nuancés et qu'un avenir prochain devait finir par fondre les uns dans les autres. Voilà précisément ce qui vient d'arriver et ce qu'a rendu parfaitement évident le résultat de l'élection présidentielle. Il y avait deux candidats en présence, M. Mari, patronné par le ministère, et l'homme de l'extrême gauche, M. Crispi. Il n'a fallu, — chose rare dans ce Parlement, — qu'un seul tour de scrutin pour accuser fortement la majorité en faveur de M. Mari, qui a été élu par 156 voix sur 253, pendant que son concurrent n'obtenait que 68 voix. Dans la précédente session, après trois tours de scrutin, M. Mari n'était nommé qu'à une majorité de 41 voix sur M. Mordini, candidat de la gauche. La différence d'une année à l'autre est notable. Tout un parti a disparu, ou, pour mieux dire, il a fait sa jonction avec la droite, qu'il a absorbée; c'est le parti libéral modéré, qu'à Florence on appelle encore le tiers parti. Nous lui avons prêté ici-même, il y a un an, qu'il parviendrait à dominer dans le Parlement et dans le pays, et qu'à lui devait échoir bientôt l'honneur de former, au sein de la Représentation nationale, cette majorité homogène et solide qui s'est si péniblement et si vainement cherchée elle-même dans les précédentes sessions. Par une coïncidence logique et qui montre, une fois de plus, l'esprit politique du peuple italien, l'œuvre de l'émancipation est à peine achevée que le Parlement prend une assiette et s'organise de manière à fonctionner régulièrement et activement.

C'est maintenant que sa tâche commence; le règne du législateur succède au règne du soldat; le sabre s'incline devant la toge. Tout le travail d'organisation administrative et financière lui échoit, et ce n'est point une mince besogne dans un pays aussi complètement négligé que l'a été

l'Italie par tous les maîtres qui la possédaient. Du côté des finances surtout, il y a de grosses difficultés, des nécessités urgentes et fondamentales. Le taux de la rente est devenu presque une question sociale, une question d'existence. Quel essor peut-on espérer donner au commerce, à l'industrie, à l'agriculture avec la rente à 50 fr. ? Deux portes s'offrent aux Italiens pour sortir d'embarras, une bonne et une mauvaise ; comme il ne saurait être question de faire banqueroute, c'est la première qu'ils choisiraient s'ils la trouvent. Ils la cherchent de très bonne foi ; de tous côtés, dans les journaux de nuances opposées, l'effort est visible et les intentions honnêtes s'accusent énergiquement. L'honorable ministre des finances, M. Scialoja, dont l'intelligence est très ouverte aux combinaisons ardues de l'économie financière, et qui se trouve, cette année, comme les années précédentes, en face de l'inexorable déficit de près de 200 millions, va bientôt présenter aux Chambres divers projets de loi destinés à résoudre l'éternel problème de la réduction des dépenses et de l'augmentation des recettes. Il en est un que l'opposition libérale elle-même a mis en avant dans le *Diritto*, son organe avoué, et auquel M. Scialoja paraît assez porté à recourir, c'est le rachat par l'Etat des chemins de fer ; combinaison quelque peu hardie, sujette à quelques inconvénients, mais qui a certainement un double avantage, celui de procurer à l'Etat des économies en supprimant des subventions énormes, et celui de mettre fin aux embarras des compagnies. En attendant qu'il soit saisi de ces questions vitales, ce qui ne peut beaucoup tarder puisque déjà le projet de budget lui a été présenté, le Parlement va s'occuper de beaucoup de projets de loi relatifs à l'administration intérieure. Le baron Ricasoli et M. Cordova en avaient plein leur portefeuille ; les mesures d'ordre secondaire qu'ils proposent ne tendent à rien moins qu'à transformer l'Italie. Voilà beaucoup de matière à broyer pour la machine parlementaire ; il n'y a pas une heure à perdre, et c'est un bon souhait à faire aux députés de l'Italie, la veille de la nouvelle année, que de leur désirer l'activité, l'esprit de décision et la sobriété de paroles. Ils ont tout le reste.

Les députés d'Italie peuvent prendre modèle sur les députés prussiens, qui ont une besogne en bien des points semblable à la leur, et qui, certes, ne perdent pas leur temps. Ce qui se passe dans les Chambres de Berlin est d'ailleurs instructif pour tout le monde, et nous voudrions, à certains jours, y envoyer les fortes têtes de chez nous ; elles y entendraient parler raison et apprécier, comme il convient, des faits sur lesquels on s'est livré, dans notre pays, aux plus étranges divagations. Les gens de toute opposition, qui ont cru la France amoindrie et menacée par le succès de la Prusse ont dû éprouver quelque étonnement et une légère déception à la lecture du remarquable discours de M. de Bismark dans la séance du 20 décembre. Ils s'attendaient sans doute à ne trouver dans la bouche de ce ministre que de dédaigneuses paroles à l'adresse de la France, qu'il a jouée par-dessous jambe, disent-ils d'un air profond, en montrant, de ce prétendu déboire, une confusion hypocrite. M. de Bismark leur répond sans le vouloir ; il éclaire une politique à laquelle la plupart des journaux français se sont obstinés à ne rien comprendre et donne raison au petit

nombre de ceux qui n'ont voulu rien voir de dangereux ou d'inquiétant pour notre pays dans les événements de cet été. M. de Bismark a parlé, dans cette circonstance, pour être entendu de tout le monde et pour que ses paroles soient recueillies ; il ne faut donc pas les laisser perdre. Il sera bon d'ailleurs de les rappeler toutes les fois que se renouvelleront les tentatives au moyen desquelles on essaye d'effrayer notre patriotisme. N'est-il pas flatteur et presque glorieux d'ailleurs d'entendre l'homme en qui se personnifie aujourd'hui la politique prussienne avouer à la face de l'Europe que la constitution politique de l'Europe en 1815 était tout entière dirigée contre nous et que maintenant, cet état de choses n'ayant plus de raison d'être, la Sainte-Alliance a reçu le coup de grâce ? Depuis qu'elle a été rompue par la guerre d'Orient, depuis surtout que l'Autriche a montré, dans cette circonstance, à la Russie, qu'il ne fallait plus compter sur elle la Prusse se trouvait dans une fausse position ; « un prétendu besoin d'assistance devenait en quelque sorte la base d'où l'on spéculait sur notre condescendance et sur notre abnégation. » Ainsi parle M. de Bismark, et il nous livre ainsi tout le secret de ses récentes tentatives, le vrai mobile et le but d'une politique heureusement couronnée de succès. Cette politique, la chose est claire, ne tend ni vers la Russie, ni vers l'Autriche ; elle s'éloigne au contraire de tous les intérêts et de toutes les idées que ces deux puissances représentent, puisqu'elle vise à affranchir la Prusse de la Russie et a tellement affaibli l'Autriche que le cabinet de Saint-Petersbourg ne pourra de longtemps s'appuyer sur elle. Ces considérations nous rappellent des idées exprimées dans la célèbre circulaire signée de M. de Lavalette, et il y a dans cette conformité de vues, qui n'est point fortuite, un signe certain de la bonne entente des deux gouvernements. S'il fallait une autre preuve, M. de Bismark lui-même nous la fournirait ; n'est-il pas d'avis, non-seulement que les intérêts de la Prusse ne comportent rien qui s'oppose à ce que cette puissance recherche des rapports de paix et d'amitié avec la France, mais encore que la Prusse n'aurait rien à gagner à une guerre avec nous, cette guerre fût-elle heureuse ? Il dit nettement que l'empereur Napoléon est dans ces idées, et il s'en félicite. « Ce n'est pas à moi, ajoute-t-il, d'apprécier jusqu'à quel point le peuple français partage cette conviction ; en politique, je n'ai à compter qu'avec le gouvernement français.

Cependant, à l'attention qu'il prend pour faire ressortir les intérêts véritables de la France en Allemagne, on voit bien que l'opinion du peuple français ne lui est point aussi indifférente qu'il veut bien le dire. Il parle beaucoup plus à l'auditoire français, qui l'écoute de l'autre bord du Rhin, qu'à ces députés prussiens qui sont aussi convaincus qu'on peut l'être de tout ce que leur dit M. de Bismark. C'est pour nous, et non pour eux, qu'il essaye d'établir combien nous sommes mieux avoisinés par la Prusse, telle qu'elle est aujourd'hui, que nous ne l'aurions été par l'Autriche confinant au Rhin avec 75 millions d'habitants, et n'ayant, pour compléter le danger de ce voisinage, que des intérêts contraires aux nôtres en Orient et en Italie. Il est clair que le ministre du roi Guillaume tient à se faire comprendre de l'opinion publique,

jusqu'à présent, il faut le dire, assez rebelle chez nous aux idées prussiennes. Sans nous inquiéter de savoir si un simple discours lui suffira pour atteindre ce but, la tentative donne beaucoup à réfléchir et doit apporter dans les esprits un commencement de conviction. On voit bien que le gouvernement prussien recherche plus qu'une entente passagère avec le cabinet des Tuileries, et qu'il lui fait avec la France une de ces alliances solides qui ont leur base dans les entrailles mêmes du pays. Il n'ignore pas, d'ailleurs, que l'Empire n'est pas un de ces pouvoirs chez qui l'intérêt dynastique est le seul mobile, et peut fort bien s'isoler de l'intérêt national. On ne peut être l'allié de l'Empereur sans être en même temps l'allié de la France. Du commencement à la fin, tout le discours de M. de Bismark répond à cette conviction; il nous prend, avec art et finesse, par nos côtés sensibles, rendant hommage dans une large mesure au principe des nationalités; déclarant qu'une population qui aurait la volonté vraie, indubitable, persistante, de n'être ni prussienne, ni allemande, ne saurait constituer pour la Prusse un élément de force, et, finalement, promettant aux populations du Sleswig, non comprises dans la ligne de sûreté militaire, qu'il est impossible de sacrifier, de tenir compte de la loyale manifestation de leurs vœux. On sait, d'ailleurs, qu'une clause insérée dans le traité de Prague est relative à la rétrocession des cantons nord du Sleswig au Danemark; c'est à cette concession que fait allusion le discours ministériel. Ce qui en rehausse le prix, c'est qu'elle a été faite spontanément, et non pas, comme pourrait l'imaginer notre vanité française, sous l'influence d'une menace. La Prusse savait combien, par cet hommage rendu au droit national, elle nous serait agréable; elle a voulu montrer par là quel était son désir de vivre en bonne intelligence avec nous. Il y a des gens qui auraient mieux aimé que le roi de Prusse nous cédât les places fortes de la rive gauche du Rhin et qui pensent que le principe des nationalités s'en serait mieux trouvé. C'est une manière de voir fort contestable, et l'on pourrait trouver de fort bons arguments pour démontrer que nous avons fait une meilleure conquête en affranchissant le nord du Sleswig, avec lequel nous n'avons rien de commun, que nous n'en aurions fait une en prenant sur les bords du Rhin des territoires français tout peuplés d'Allemands; ce sera là pour le ministre d'Etat le sujet d'un beau discours au Corps législatif, si, dans cette assemblée, l'opinion que nous avons été trop désintéressés ou trop sacrifiés vient à se produire. Les paroles de M. de Bismark et ses arguments seront dans ce débat de quelque secours à M. Rouher qui, sans doute, en a déjà enrichi son dossier. Il n'en est pas moins regrettable qu'il faille s'appuyer du témoignage d'un ministre étranger pour éclairer une question qui nous touche de si près, et pour nous convaincre que, dans tout ce qui s'est fait, notre dignité et notre patriotisme n'ont rien à regretter.

Il était impossible à M. de Bismark de ne point faire figurer dans son exposé un petit paragraphe concernant l'Italie. Le roi d'Italie, dans le discours qu'il a prononcé le 15 décembre, à l'ouverture du Parlement italien, a cru devoir se dispenser de faire mention de la Prusse; cette lacune, qui a été très remarquée, avait mis le public sur la trace de légers froisse-

ments sur lesquels M. de Bismark s'est empressé de jeter un voile transparent. L'éveil est donné, et voilà le livre vert qui nous apporte le mot de l'énigme, en nous faisant tout au long l'histoire des négociations qui ont existé entre la Prusse et l'Italie, depuis les préliminaires de l'alliance jusqu'à la cession de la Vénétie. Nous n'avons pas eu à notre disposition les documents du *livre vert*, qui, du reste, n'est point composé pour le public français, et nous n'en connaissons que les pièces reproduites dans les journaux italiens. C'est dans l'une de ces pièces que nous avons vu avec quelle insistance le cabinet de Florence réclamait le Trentin et ambitionnait même l'Illyrie. Les retards qu'a subis la signature du traité de paix n'étaient sans doute occasionnés que par l'obstination que mettait l'Italie à ne point vouloir démordre de ses prétentions, et l'on pense peut-être à Florence que, si la Prusse et la France l'avaient bien voulu, l'Autriche aurait cédé la frontière vénitienne, de l'Isonzo et du lac de Garde. Il est certain que M. de Bismark ne s'est point montré bien chaud partisan des prétentions italiennes, et qu'il a signé les préliminaires de Nikolsbourg sans trop s'en préoccuper, mettant ainsi son alliée dans la nécessité de se contenter de la Vénétie, dont l'acquisition lui était doublement garantie. Ce procédé a jeté du froid entre les vainqueurs de Sadowa et les vaincus de Custozza; les premiers ayant paru, dans cette circonstance, vouloir faire sentir aux seconds une supériorité que le sort des armes n'avait que trop accusée. Telle fut du moins l'impression ressentie à Florence. M. de Bismark, qui ne l'ignorait pas, a voulu faire disparaître les dernières traces d'un souvenir qui s'est déjà beaucoup atténué, mais qui pouvait encore avoir quelque chose de cuisant. Il a rendu un hommage éclatant à la fidélité du gouvernement italien, qui a résisté noblement à la tentation du cadeau que l'ennemi commun jetait dans l'alliance italo-prussienne pour la rompre. L'incident de la frontière du Trentin est mentionné ensuite sous une forme délicate : « Notre conviction a été, dit-il, que nous ne devions pas essayer de *trop tendre l'arc*, que ce n'était pas prudent de remettre en question l'ensemble de nos conquêtes et de susciter peut-être de nouvelles complications européennes. »

Pendant que le gouvernement prussien fait de fructueux efforts pour resserrer les liens de ses alliances et qu'il travaille, avec cet esprit de décision que M. de Bismark sait apporter dans toutes ses entreprises, à l'organisation de la Confédération du Nord, que fait l'Autriche? Plus embarrassée avec les nationalités dont elle est formée que ne l'est la Prusse avec les Etats dont sa bonne fortune vient de l'enrichir, l'Autriche ne semble plus avoir assez de force pour étouffer en elle le principe de dissolution que ses récents ébranlements ont si dangereusement développé. L'empereur François-Joseph, aux prises avec la Hongrie, s'est décidé à envoyer à Pesth M. de Beust, qui, dans trois jours, prétend avoir étudié et compris les vœux et les besoins des Hongrois. Homme vraiment supérieur, ce M. de Beust, qui accomplit de pareils miracles! Toujours est-il que l'on attend encore les merveilles qui devaient s'opérer en Autriche sous l'influence de ce personnage saxon, et que déjà l'on commence à se dire à Vienne qu'un homme d'Etat peut être fort supérieur dans un

petit pays et un peu au-dessous de sa position sur un plus grand théâtre. Le fait est qu'à Vienne, la position de M. de Beust n'est en rien semblable à celle qu'il occupait à Dresde ; c'est un autre milieu, d'autres obstacles, un autre but. Il avait à peine paru au milieu de cette aristocratie revêché qui, à Vienne, tient le gouvernement sous sa main, qu'il s'est vu entouré d'ennemis ; des intrigues se sont nouées contre lui ; on l'a pris sur sa qualité d'étranger et surtout sur sa religion. On n'aime pas un protestant à la tête des affaires. L'infortuné ministre ne savait plus où donner de la tête ; il a dépensé tout son génie à se défendre, et le voilà déjà fatigué et dégoûté avant d'avoir rien pu entreprendre d'utile. L'empereur, cependant, ne veut point en avoir le démenti ; il paraît disposé à laisser à M. de Beust une influence prédominante et à tout lui sacrifier, pour donner au pouvoir cette unité de direction qui, jusqu'à présent, lui a fait défaut. L'Europe assiste avec anxiété à toutes ces expériences ; mais elle désire plus qu'elle n'espère les voir couronner de succès.

On se demande, en voyant la Prusse et l'Autriche absorbées tout entières dans ce travail de réorganisation, d'où pourraient surgir contre la France les dangers que l'on paraît redouter, et contre lesquels on prend de si grandes précautions. M. de Bismark vient d'apporter un argument qui n'est pas sans valeur à ceux qui ne se montrent point partisans d'une réorganisation radicale de l'armée ; le fantôme de la Prusse évanoui, il ne nous reste guère en perspective que la permanente menace que l'Orient tient suspendue sur nos têtes, et que les Crétois, si on ne les arrêtait bientôt, ne manqueraient pas de faire éclater. Nous avons tort de dire les Crétois ; il s'agit bien des Crétois vraiment. Il y a longtemps que le calme serait rétabli dans l'île de Candie si l'insurrection ne s'était renforcée de quelques milliers d'aventuriers que la solution de la question italienne a laissés sans emploi. Athènes et Syra envoient des munitions en Crète, et ce sont les vaisseaux grecs qui apportent les étrangers italiens ou grecs dont on veut faire de vaillants patriotes. Le gouvernement turc est victime de son tempérament débonnaire ; il est temps qu'il fasse les gros yeux au jeune roi de Grèce et qu'il en finisse une bonne fois avec la dangereuse et trop longue comédie qui se joue en Crète. S'il est vrai, comme on nous le fait dire de Constantinople, que des troupes grecques ont été débarquées dans l'île de Candie, la Porte Ottomane ne peut plus hésiter, et nous ne sommes pas surpris qu'elle se soit enfin décidée à rendre le gouvernement hellénique responsable des faits dont il se fait ouvertement le complice. L'intérêt de l'Europe, autant que l'intérêt de la Turquie, et en particulier l'intérêt de la France, commandent au sultan une attitude très énergique ; il lui suffira de l'accuser fortement pour que tout rentre dans l'ordre, et pour que, même de ce côté, nous n'ayons à redouter aucun danger immédiat. Avec le Mexique, nous paraissions en avoir fini, et ce n'est point dans les dépêches dont le congrès des Etats-Unis a reçu communication que nous voyons apparaître le germe d'un nouveau conflit. Nous avons lu, comme tout le monde, ces curieux documents, et cette lecture nous a parfaitement tranquillisés, non-seulement sur les intentions plus que pacifiques des Etats-Unis envers nous, mais même sur l'avenir du Mexique.

Vis-à-vis de ces républicains criards, le gouvernement français n'a pas fait encore trop mauvaise figure; il évacue à son heure, et de la manière qui lui convient le mieux, le territoire mexicain, et de plus, il paraît s'établir entre les Tuileries et la Maison-Blanche une sorte d'entente et un désir de concorde dont les paroles échangées, dimanche dernier, dans la salle du trône, nous semblent être un témoignage non équivoque. L'empereur Napoléon, répondant au général Dix, qui lui présentait ses lettres de créance, n'a point employé ces formules banales qui s'appliquent indistinctement à tous les ambassadeurs; il a eu des mots et des tournures qui accusent l'intention évidente de convaincre les Etats-Unis de la sincérité de ses sentiments amicaux.

Sur le sort de l'Empire mexicain, nous n'avons toujours que les sombres rumeurs dont les feuilles américaines attristent nos esprits. Il n'y a pas d'événement sinistre qui n'ait eu son jour de créance. Nous observons avec angoisse toutes les voiles blanches qui se montrent sur l'Océan; peut-être, au moment où nous traçons ces lignes, y a-t-il un navire en vue qui porte le César mexicain et sa triste fortune.

Dans la réforme militaire dont il a pris l'initiative, le gouvernement ne paraît pas, du moins tous ses organes le déclarent, s'être préoccupé de dangers immédiats; il ne songe qu'à maintenir à la France sa supériorité militaire, en réparant les défauts dont les guerres de Crimée et d'Italie ont révélé l'existence, et en profitant des progrès réalisés chez les autres peuples. La polémique sur ces matières graves nous paraît s'être engagée un peu étourdiment entre des journaux et des publicistes qui ne peuvent avoir eu le temps de bien étudier une question nouvelle pour eux. Chacun a raisonné là-dessus selon son impression du moment et selon les idées admises dans le milieu où il vit. On a d'abord pensé que l'occasion était bonne pour créer un antagonisme entre le gouvernement et l'armée, et quelques bons patriotes se sont mis de tout cœur à cette besogne. On a montré ensuite, non sans raison, que les charges des citoyens allaient être presque doublées, que les bras, qui manquent déjà à l'agriculture deviendraient encore plus rares, que la population, loin de s'accroître, allait diminuer. Enfin, la politique s'est jetée sur le projet et en a déjà fait un instrument électoral. Une élection a eu lieu dans le Pas-de-Calais où le candidat de l'opposition a promis, s'il était nommé, de voter contre la réforme militaire. Les électeurs de la circonscription lui ont pourtant préféré M. Sens, candidat protégé, qui a dû, il est vrai, pour n'être pas trop en reste avec son concurrent, promettre de ne pas voter les yeux fermés le projet du gouvernement. Cet incident électoral fait pressentir une opposition assez vive au sein du corps électoral, et, par-tant, une lutte parlementaire assez vive sur ce sujet.

Pour nous tenir en éveil jusqu'au jour de l'ouverture des Chambres, qui n'est point encore fixée, nous avons le rapport financier de M. Fould. Ce document n'a pas complètement réalisé l'espoir du public, qui était très impatient de le connaître et qui comptait y trouver la solution de certaines questions financières dont l'opinion est à bon droit préoccupée. Comment procédera-t-on à la liquidation de l'expédition du Mexique? A

quel chiffre s'élèveront les dépenses du nouvel armement? Quelle charge imposera à nos budgets la réorganisation de l'armée? Sur ces différents points, le rapport de M. Fould ne s'explique point, ou ne s'explique qu'avec une extrême réserve. Les créanciers de l'établissement politique fondé au Mexique à l'aide de nos armes avaient espéré que le gouvernement Français prendrait à sa charge tout ou partie de la dette mexicaine. Il paraissait admis que si la France n'avait pas donné aux emprunts du Mexique une garantie effective, elle leur avait accordé une sorte de garantie morale. De plus, l'or qui provenait de ces emprunts était entré en grande partie dans les caisses de l'Etat. On avait pensé que le ministre des finances songeait à sauvegarder les intérêts des preneurs d'obligations mexicaines et à leur donner une compensation, en retour de leurs revenus singulièrement compromis. Le rapport se tait sur cela, et il n'est pas probable, dès lors, que les obligataires aient rien à espérer. Si, par hasard, la question vient à être soulevée, le gouvernement fera valoir sans doute cette considération, qu'il n'a pas été plus heureux que les obligataires, que les titres des emprunts mexicains sur lesquels il avait compté pour aligner ses dépenses sont restés dans son portefeuille sans qu'il puisse entrevoir le moment où il pourra en tirer parti, et que le gouvernement mexicain, bien loin de remplir ses engagements, à son égard, lui a imposé des charges nouvelles. Ainsi, l'exercice de 1864 et 1865 présentera un mécompte de plus de 28 millions dans ses recettes, provenant d'obligations mexicaines qui n'ont pu être négociées. L'annuité de 7,500,000 fr. due par le gouvernement mexicain, et figurant comme ressource au budget de 1866 n'a point été payée; de plus, une somme de près de 15 millions a dû être imposée à un exercice pour subvenir aux dépenses non prévues de l'expédition mexicaine. Quand le gouvernement impérial est forcé de faire appel aux ressources qu'il peut avoir en réserve pour combler le vide que le Mexique fait dans ses budgets, quel moyen aurait-il de venir en aide aux malheureux créanciers de Maximilien?

On arrivera aussi à connaître le chiffre des dépenses qu'entraînera la transformation de l'armement de nos soldats. Certaines imaginations, que le chiffre échauffe trop vite, ont élevé la dépense à un taux fabuleux. Il est bon, d'ailleurs, que chacun sache quelle charge nouvelle impose au budget de la guerre la substitution du fusil à aiguille au fusil à percussion. Nous voyons bien, d'une part, figurer au budget rectificatif de 1867 une somme de 47 millions, et, d'autre part, une somme de 15 millions au budget extraordinaire de 1868, dont la plus grande partie sera appliquée aux dépenses du nouvel armement; mais il est impossible, d'après ces données vagues, de se rendre un compte, même approximatif, de la dépense totale. Ce chiffre sera, sans doute, donné dans les développements qui accompagneront les budgets; mais quel inconvénient y avait-il à le faire connaître tout de suite? Ce n'eût pas été le détail le moins intéressant de l'exposé financier. Nous avons les mêmes observations à présenter au sujet de la réorganisation de l'armée. M. le ministre des finances a été au-devant de l'objection qui lui serait faite à cet égard: « Il serait bien difficile, dit-



il, d'apprécier les charges qui doivent en résulter pour nos finances ; » mais cette réserve, bien loin de satisfaire l'opinion, contribuera à la rendre encore plus inquiète et plus incertaine. En effet, outre les conséquences politiques que doit entraîner l'augmentation de notre effectif militaire, il aura sur l'ensemble de notre situation financière une influence considérable. M. le ministre des finances, dans son rapport à l'Empereur, fait espérer pour 1869 une réduction des charges qui pèsent sur les contribuables, une augmentation des ressources consacrées à l'instruction publique et une impulsion plus énergique imprimée aux travaux d'utilité générale. Ce programme est complet et d'un incontestable mérite ; mais il serait utile d'apprendre tout de suite par quels moyens financiers on espère le réaliser, et comment on compte concilier l'accroissement de nos dépenses militaires avec des améliorations qui suppriment la disponibilité de ressources importantes. Les dépenses de la guerre sont depuis bien des années l'obstacle à ce que certains services reçoivent des dotations en rapport avec leur importance politique et sociale. Il eût été fort utile qu'on sût comment, à l'avenir, cet obstacle serait abaissé.

La dépense que coûtera la nouvelle organisation de l'armée permet seule d'ailleurs de dire si les calculs auxquels se livre M. le ministre des finances ne sont pas exposés à recevoir des faits un prochain démenti. Malgré des mécomptes de toute sorte et des calamités multipliées, le budget de 1865 et de 1866 se soldait en équilibre. La dette flottante ne s'est pas accrue, et les budgets de 1867 et 1868 sont dotés de toutes les ressources dont ils ont besoin, sans qu'aucun appel soit fait à l'impôt ou au crédit. C'est fort bien, et nous n'avons pas la moindre idée de révoquer en doute la réalité des recettes que M. le ministre met en ligne. Nous ne ferons même pas de réserve sur cette plus-value des recettes indirectes qu'il porte au très gros chiffre de 90 millions ; mais il n'en reste pas moins un fait qui a frappé tout le monde : à savoir que tous ces chiffres ne sauraient avoir un caractère définitif, tant qu'on ne connaîtra pas le chiffre des dépenses nouvelles qu'entraîneront et le renouvellement de l'armement et la réorganisation de l'armée. Ce sont des évaluations provisoires ; rien de plus. On se méprendrait étrangement si on croyait que nous soupçonnons l'honorable M. Fould d'avoir cherché à déguiser la véritable situation sous des calculs de fantaisie. Loin de nous cette pensée que rien d'ailleurs ne justifierait. La situation, avec les éléments que M. Fould fait entrer dans ses calculs, est fort nette, et il l'a sincèrement décrite dans son lumineux exposé. Elle se présenterait sous un tout autre aspect s'il avait basé ses raisonnements sur les faits nouveaux que doit nécessairement introduire dans nos finances le remaniement de notre régime militaire. Mais le léger artifice dont a usé M. Fould est tellement visible à l'œil nu, chacun peut si bien l'apercevoir et faire lui-même, dans les évaluations du rapport à l'Empereur, les corrections nécessaires, qu'il est fort excusable. Espérons que le Conseil d'Etat comblera les lacunes de l'exposé du ministre des finances, et que la situation financière sera présentée aux Chambres avec tous les éléments qui permettront de l'apprécier d'une façon complète.

Si nous n'avions eu pour tâche de noter ici les événements au fur et à mesure qu'ils se produisaient, le devoir nous incomberait aujourd'hui de les récapituler et de donner en raccourci la physionomie de l'année qui finit. Elle n'a pas d'ailleurs une physionomie spéciale; elle n'a qu'une ressemblance, un air de famille, avec toutes les années qui se succèdent depuis la période impériale. Elle n'a rien commencé, elle n'a rien fini; mais elle a vigoureusement poussé au but vers lequel marche l'Europe nouvelle. Elle a refait l'Allemagne; elle a complété l'organisation territoriale de l'Italie; elle a porté un coup mortel à l'Autriche et donné des espérances nouvelles aux peuples asservis; elle a poussé jusqu'à ses derniers termes le problème de la papauté moderne et rendu fatale une prochaine solution vers laquelle la dernière circulaire de M. Ricasoli, dont nous aurons à nous occuper plus tard, a peut-être ouvert un horizon propice. Mais elle a laissé à une année plus heureuse le soin de couronner l'édifice de notre constitution.

LÉONCE DUPOST.

---

ALPHONSE DE CALONNE.

## TABLE DES MATIÈRES DU CINQUANTE-QUATRIÈME VOLUME

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1866. (15<sup>e</sup> année. — 2<sup>e</sup> série.)

DANS LES DUNES, roman (2 <sup>e</sup> partie), par M. VALREG . . . . .	1
JEAN GUTENEERG, D'APRÈS LES DERNIERS DOCUMENTS, par M. LOUIS FIGUIER . . . . .	48
LES CONSÉQUENCES DU POUVOIR ABSOLU : UNE PAGE DE L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE, par M. EUGÈNE ASSE . . . . .	87
TROIS MOIS DE CAPTIVITÉ CHEZ LES INDIENS DE L'AMÉRIQUE DU SUD (2 <sup>e</sup> partie), par M. FRANCIS MAGNIN . . . . .	104
L'ÉCONOMIE POLITIQUE EN ALLEMAGNE : LIST, SA VIE, SES ŒUVRES ET SON INFLUENCE, par M. E. LINANGE . . . . .	121
L'ALLIANCE PRUSSIENNE, par M. ALPHONSE DE CALONNE . . . . .	154
REVUE CRITIQUE : <i>Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> , de M. Jules BARNY. — <i>Nécessité de refondre l'ensemble de nos Codes, etc.</i> , de M. Emile ACOILLAS. — <i>Le Travail</i> , de M. Jules SIMON, par M. MAURICE CRISTAL. — <i>Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine</i> , de L. DE BEAUFORT, par M. CHALVET. — <i>Manuel de l'Amateur des Jardins</i> , <i>Traité général d'Horticulture</i> , de MM. DECAISNE et NAUDIN, par M. B. E. . . . .	168
CHRONIQUE LITTÉRAIRE : <i>la Conjuration d'Amboise</i> , — <i>la Vie Parisienne</i> , par M. ANATOLE CLAVEAU . . . . .	169
REVUE MUSICALE, par M. MAX BERTHAUD . . . . .	176
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. LÉONCE DUPONT . . . . .	180
LA PRÉDICATION CHRÉTIENNE DANS L'ÉGLISE ORTHODOXE, MONSIEUR PHILARÈTE, MÉTROPOLITE DE MOSCOU, par M. PAUL ROUSSELOT . . . . .	191
LA DERNIÈRE PASSION D'UN HOMME À BONNES FORTUNES, nouvelle, par M. PAUL DELTUF . . . . .	224
L'UNION AMÉRICAINE APRÈS LA GUERRE, par M. CAMILLE DE POLIGNAC . . . . .	264
LES PRÉCURSEURS DE LA CRITIQUE MODERNE : LESSING, par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ . . . . .	299
LA ROUMANIE SOUS LE PRINCE CHARLES I <sup>er</sup> , par M. ALPHONSE DE CALONNE . . . . .	338
REVUE CRITIQUE : <i>le Roland furieux</i> de l'Arioste, traduit en vers par M. DSSERTHEAUX, par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ. — <i>De la Réunion des diverses parties de la Chrétienté</i> , de Mgr MANNING, archevêque de Westminster, par M. B. E. — <i>Zyryla</i> , légende lithuanienne, de M. Adam Mickiewicz, par M. B. E. — <i>Biographies nationales</i> . — <i>Jean Bart</i> , de A. BADIN, par M. E. DE V. . . . .	354

CHRONIQUE LITTÉRAIRE : <i>Théâtres, Livres de prose et de poésie</i> , par M. ANATOLE CLAVEAU . . . . .	358
+ REVUE MUSICALE, par M. MAX BERTHAUD . . . . .	366
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALPHONSE DE CALONNE . . . . .	378
VOLTAIRE AU CHATEAU DE SULLY, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, par M. JULES LOISELEUR . . . . .	385
+ LA JEUNESSE DE BERTRAND DU GUESCLIN, par M. le baron ERNOUF . . . . .	403
LA SITUATION INTÉRIEURE DE L'AUTRICHE EN 1860, par M. ALEXANDRE PEY . . . . .	431
LES DÉLUGES HISTORIQUES, FAITS ET THÉORIE DE CES GRANDS CATACLYSMES (1 <sup>re</sup> partie), par M. C. RODIER . . . . .	464
L'ARISTOCRATIE ANGLAISE ET LA RÉFORME ÉLECTORALE (1 <sup>re</sup> partie), par M. JUSTIN AMÉRO . . . . .	483
LA DERNIÈRE CHANSON, SCÈNES DU MACONNAIS (1 <sup>re</sup> partie), par M. S. BLANDY . . . . .	512
REVUE CRITIQUE : <i>Essai sur les OEuvres et la Doctrine de Machiavel, avec la traduction littérale du Prince</i> , de Paul DELTUF, par M. L. J. — <i>Vie des Savants illustres du moyen âge</i> ; — <i>Les Insectes</i> , de M. Louis FIGUIER, par M. MAX BERTHAUD. — <i>Mémoires d'une Enfant</i> , de Mme J. MICHELET, par M. ARTHUR BAIGNÈRES. — <i>Les Poètes lyriques de l'Allemagne contemporaine</i> , de M. Arthur LEVYSONN, par M. A. P. . . . .	544
CHRONIQUE LITTÉRAIRE : <i>les Odeurs de Paris</i> , de M. Louis VUILLLOT, par M. A. CLAVEAU . . . . .	550
+ REVUE MUSICALE, par M. MAX BERTHAUD . . . . .	557
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. LÉONCE DUPONT . . . . .	568
SAINT-EVREMOND, par M. D.-L. GILBERT . . . . .	578
LES DÉLUGES HISTORIQUES, FAITS ET THÉORIE DE CES GRANDS CATACLYSMES (2 <sup>e</sup> partie), par M. C. RODIER . . . . .	598
L'ARISTOCRATIE ANGLAISE ET LA RÉFORME ÉLECTORALE (2 <sup>e</sup> partie), par M. JUSTIN AMÉRO . . . . .	617
+ LA DERNIÈRE CHANSON, SCÈNES DU MACONNAIS (2 <sup>e</sup> partie), par M. S. BLANDY . . . . .	649
LE RÉGIME DE LA PRESSE EN FRANCE ET LA SOCIÉTÉ MODERNE, par M. LOUIS LIÉVIN . . . . .	680
+ TROIS MOIS DE CAPTIVITÉ CHEZ LES INDIENS DE L'AMÉRIQUE DU SUD (3 <sup>e</sup> partie), par M. Fr. MAGNIN . . . . .	707
POÉSIES : <i>Vesper</i> , — <i>Mes Morts</i> , — <i>L'Immatériel</i> , par M. ARMAND SYLVESTRE . . . . .	738
+ TRAVAUX DES ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES : SCIENCES MÉDICALES, par M. le docteur A. TRIPIER . . . . .	738
REVUE CRITIQUE : <i>L'Annuaire Encyclopédique</i> , par M. M. B. — <i>La Presse périodique de 1789 à 1867</i> , de M. Fernand GIRAUDEAU, par M. A. DE CALONNE. — <i>Histoire populaire de la Pologne</i> , de MM. Adam et Ladislas MICKIEWICZ, par M. B. E. — <i>La Vie souterraine ou les Mines et les Mineurs</i> , de M. L. SIMONIN, par M. A. C. — <i>Les Fables de La Fontaine</i> , par M. E. DE V. — <i>Voyage de Russie</i> , de M. Th. GAUTIER, par M. le baron ERNOUF . . . . .	742
CHRONIQUE LITTÉRAIRE : par M. ANATOLE CLAVEAU . . . . .	749
+ REVUE MUSICALE, par M. MAX BERTHAUD . . . . .	756
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. LÉONCE DUPONT . . . . .	764

---

---

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUS

## DANS LES TOMES XLIX, L, LI, LII, LIII ET LIV

DE LA DEUXIÈME SÉRIE

(TOMES LXXXIV, LXXXV, LXXXVI, LXXXVII, LXXXVIII ET LXXXIX DE LA COLLECTION)

Du 15 janvier au 31 décembre 1866

Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes indiquent la page.

### Agriculture et Economie rurale.

L'Enquête agricole, par M. F. Ducuing, L, 460.

### Archéologie et Beaux-Arts.

L'Esthétique professée à l'école des Beaux-Arts, par M. Emile Zola, XLIX, 668.

L'Exposition des Beaux-Arts de 1866 à Bruxelles, par M. Alph. de Calonne, LIII, 516.

Hændel et la Musique en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Maurice Cristal, LIII, 382.

Journal du salon de 1866, par M. Arthur Baignières, LI, 336.

Le peintre Vien, d'après de nouveaux documents, par M. Louis Tremblay, LIII, 253.

M<sup>me</sup> Szarvady et les frères Muller, par M. A. de Gasperini, XLIX, 370.

Les Transformations de Paris, par M. Alphonse de Calonne. Rues nouvelles et Maisons neuves, L, 134. Jardins et Jardineis, LI, 735.

Revue musicale, par M. Wilhelm, XLIX, 745; LI, 374, 327. — par M. Max Berthaud, LIV, 178, 368, 557, 756

### Bibliographie et Revue critique.

Account of the musical performance in Westminster abbey to commemoration of Hæn-

del, de Burney, LIII, 582. — Ad Benedict de Spinoza opera quae supersunt omnia supplementum, edidit J. van Vloten, XLIX, 48, 193. — Affaire Clémenceau, de M. Alex. Dumas fils, LII, 556. — L'agriculture en 1865, de M. Léonce de Lavergne, L, 460. — Ancienneté de l'homme, de sir Charles Lyell, traduction de M. Chaper, LIV, 464. — Annales des mines, 1859 à 1865, L, 37. — Die Annexionen und Norddeutsche Bund, par M. Alex. Pey, LIII, 509. — Annuaire encyclopédique, par M. M. B., LIV, 742. — Annuaire scientifique, de M. P. P. Dehérain, par M. le baron Ernouf, L, 552. — Anthropologie suivie de divers fragments, d'Emm. Kant, traduction de M. J. Tissot, par M. Emile Combes, I, 549. — Antiquité des races humaines, de M. G. Rodier, LIII, 41. — Les Apôtres, de M. Ernest Renan, I, 744. — L'Architecture privée au XIX<sup>e</sup> siècle, de M. César Daly, L, 134. — Des armes se chargeant par la culasse, de M. Challeton de Brughat, LIII, 514.

Beaumont et Fletcher, traduction de M. Ernest Lafond, XLIX, 385. — Ben Johnson, traduction de M. Ernest Lafond, XLIX, 385. — Bertrand du Guesclin et son époque, de D. F. Jamison, LIV, 403. — Bertrand du Guesclin, de M. E. de Bonnechose, LIV, 403. — Bhotan and the story of the Doogar war, by Surgeon Rennie, LI, 310. — Bibliothèque universelle de Dio-

- dore de Sicile, traduction de M. Ferd. Hoefler, par M. Léo Joubert, XLIX, 574. — Biographies nationales, Jean Bart, de M. Bardin, par M. E. de V., LIV, 356. — Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, L, 61.
- Catalogue de la bibliothèque Radziwill, par M. Ernouf, XLIX, 192. — Championnet, de M. A. R. C. de Saint-Aubin, LIII, 669. — Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême, de M. Louis Léger, par M. L. Joubert, LII, 744. — Les Chimères, de M. Albert Mérat, LI, 368. — La Comédie de La Bruyère, de M. Edouard Fournier, par M. L. Joubert, LIII, 511. — Les Contemporains de Molière, de M. Victor Fournel, LII, 108. — Contemporains et successeurs de Shakespeare, de M. Alfred Mézières, XLIX, 385. — Correspondance inédite de Herder, LII, 48. — Le Crédit agricole, de M. d'Esterno, L, 460. — Le Crédit foncier, de M. Loreau, L, 460. — Le Croisement peut former des Races, de M. J.-H. Magne, L, 61.
- Danton, de M. Alf. Bougeart, L, 522. — Les Deux Paganismes, de M. Eug. Loudun, par M. Elie Sorin, XLIX, 727. — Dictionnaire comparé des langues, de M. E.-A. Drouin, par M. Louis Liévin, LIII, 506. — Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'Histoire romaine, de M. L. de Beaufort, LIV, 167. — La Divine Odyssée, de M. S. Pécontal, XLIX, 737. — Les Divinités égyptiennes, leur origine, leur culte, de M. Ollivier Beaugregard, LIII, 41. — Souvenirs du comte de Neuilly, LII, 368. — Donaniel, de M. Léon Grandet, XLIX, 737. — Le Duc de Persigny et les Doctrines de l'Empire, XLIX, 157.
- Les Encyclopédistes, de M. Pascal Duprat, L, 522. — Essai sur les Œuvres et la doctrine de Machiavel, avec la traduction littéraire du Prince, de M. Paul Deltuf, par M. L. J., LIV, 544. — Etude historique et littéraire sur saint Basile, suivie de l'Hexaméron, de M. Eug. Fialon, par M. A. Chassang, LI, 565. — Etude sur la dramaturgie de Lessing, de M. H. Schmidt, LIV, 299. — Examen des affaires de Crète, de M. Nogués, LIII, 845. — Expédition et pèlerinage des Scandinaves en Terre-Sainte, au temps des croisades, de M. le comte Paul Biant, par M. E. Beauvois, L, 357.
- La Guerre, de Erckmann-Chatrian, par M. Ernouf, LIII, 512. — Grammaire comparée des langues indo-européennes, de F. Bopp, par A. Chassang, LII, 970. — Les grandes époques de la France, de MM. Hubault et Marguerin, par M. L. Wiesener, LI, 735.
- Fables de La Fontaine, illustrées par Gust. Doré, par M. E. de V., LIV, 746. — Formation par métissage des races fixes d'animaux domestiques, de M. Huzard, L, 61.
- G.-F. Hændel, de Chrysander, LIII, 582. — Histoire d'Elisabeth d'Angleterre, de M. J. Dargaud, par M. C. Lebrun, L, 741. — Histoire de Flécher, évêque de Nîmes, de l'abbé Delacroix, LI, 120. — Histoire de France au XVIII<sup>e</sup> siècle; Louis XV, de M. Michelet, LIII, 309. — Histoire de la Littérature anglaise, de M. H. Taine, XLIX, 385. — Histoire de Robespierre, de M. Ernest Hamel, L, 522. — Histoire des Idées morales et politiques en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, de M. Jules Barni, par M. Maurice Cristal, LIV, 162. — Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française, de M. de Bourgoing, LIII, 309, par M. Ernouf, LIII, 351. — Histoire poétique de Charlemagne, de M. Gaston Paris, par M. Ernouf, LI, 753. — Histoire populaire de la Pologne, d'Adam et de Ladislas Mickiewicz, par M. E. R., LIV, 741. — L'Hôtel de Beauvais (rue Saint-Antoine) et l'Hôtel de Beauvais (rue de Grenelle-Saint-Germain); de M. Jules Cousin, L, 735.
- Les Illustres Voyageurs, de M. R. Cortambert, par M. Alf. de Tanouarn, LI, 760. — Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle, réunies et annotées, par M. Ed. Le Blant, LIII, 99. — Les Insectes, de M. Louis Figueur, par M. Max Berthaud, LIV, 546. — Les Institutions ouvrières de Mulhouse par M. Maurice Cristal, LIII, 503.
- Jean Holker, de M. U. Fages, XLIX, 5. — Jean-Paul, roman biographique, de Hérbert-Rau, LII, 48. — Journaux et Journalistes, de M. Alfred Sirven, LII, 575.
- Laocon, traduction de M. A. Courtin, LIV, 299. — Laurette de Malboissière, Lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV, par M. C. Lebrun, LII, 369. — Lessing considéré comme théologien, de M. Schwartz, LIV, 299. — Lessing et Goëtz, de M. Aug. Boden, LIV, 299. — Lessing et le Goût français en Allemagne, de M. L. Crouslé, LIV, 299. — Lessing philosophe, de M. le docteur Jacoby, LIV, 299. — Lessing, sa Vie et ses Œuvres, de M. Danzel, LIV, 300. — La Liberté dans l'ordre intellectuel et moral, de M. Emile Beaussart, par M. Paul Rousselot, LIII, 702. — Libraries and founders of Libraries, XLIX, 623. — The life of George Frederic Handel, LIII, 582. — The life of Hændel, de M. V. Schoelcher, LIII, 582.
- Malheur aux Vaincus, XLIX, 169. — Manuel de l'Amateur de Jardins, de MM. Decaisne et Naudin, par M. B. E., LIV, 168. — Massinger, traduction de M. Ernest Lafond, XLIX, 385. — Mélanges de logique, d'Emm. Kant, traduction de M. J. Tissot, par M. Emile Combes, L, 549. — Mémoires d'un Enfant, de M<sup>me</sup> J. Michelet, par M. Arthur Baignères, LIV, 548. — Mémoires du Peuple français depuis son origine, de M. Augustin Challamel, par M. Eug. Assé, LI, 757. — Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, de M. Guizot, LI, 3. — Mémoires secrets de J. M.

- Augeard, secrétaire des commandements de Marie-Antoinette, LIV, 87. — Mémoires of Libraries, de M. Edwards, XLIX, 623. — Mémoires of the life of the late, G. F. Hændel, LIII, 582. — De la Méthode d'observation dans son application aux Sciences morales et politiques, de M. P. A. Dufau, LII, 135. — La Moldo-Valachie et la Suzeraineté de la Porte Ottomane, I, 766. — La Morale de l'Eglise et la Morale par M. Saillard, LII, 745.
- Nécessité de refondre l'ensemble de nos Codes, de M. Emile Acolas, par M. Maurice Cristal, LIV, 162. — Notice des principaux monuments du Musée de Boulaq, de M. Aug. Mariette, LIII, 41. — Notice sur l'état thermométrique du Globe terrestre, de F. Arago, LIV, 464. — Nouveaux Lundis, t. VI, de M. Sainte-Beuve, LIII, 332. — Nouvelles recherches sur l'hybridité des végétaux, de M. Ch. Naudin, I, 61.
- Les Odeurs de Paris, de M. Veuillot, LIV, 358, 550. — Œuvres complètes de W. Shakespeare : Les Apocryphes, traduction de M. Fr.-V. Hugo, par M. Alex. Gresse, LI, 562. — Œuvres de Danton, édition A. Vermorel, I, 522. — Œuvres de Malherbe, t. III et IV, édition L. Lalanne, XLIX, 217. — Œuvres de Robespierre, édition Vermorel, I, 522. — Œuvres dramatiques de Schiller, traduction de M. de Barante, par M. Eug. Assé, XLIX, 730. — Les Ouvriers d'aujourd'hui, de M. Audiganne, par M. A. Vermorel, XLIX, 735.
- Pages intimes, poésies de M. Eugène Manuel, par M. A. Philibert-Soupé, LII, 746. — Pages intimes, poésies, de M. Eugène Manuel, LIV, 358. — Philosophie de l'histoire de France, de M. Ed. Quinet, I, 522. — Philosophie de la Raison pure, de M. Schœchel, par M. L. Derôme, I, 355. — Physiologie de la Voix et de la Parole, de M. le docteur Ed. Fournié, par M. M. Cristal, LII, 363. — Du Plaisir et de la Douleur, de M. Fr. Bouillier, par M. A. Philibert-Soupé, LII, 389. — De la Pluralité des Races humaines, de M. Georges Pouchet, I, 61. — Les Poètes lyriques de l'Allemagne contemporaine, de M. Arthur Levysohn, par M. Alex. Pey, LIV, 519. — Précis de la Mythologie Scandinave, de M. S. Ricard, par M. E. Beauvois, I, 743. — Prédecesseurs et Contemporains de Shakespeare, de M. Alfred Mézières, XLIX, 385. — La Presse périodique de M. F. Giraudan, par M. A. de Calonne, LIV, 744. — Prolégomènes à toute métaphysique future, de Emu. Kant, par M. Emile Combes, I, 519.
- Quelques pages d'histoire contemporaine, de M. Provost-Paradol, LIV, 191, 384.
- Le Rāmāyana de Yālmiki, traduction de M. Lipp. Faucher, LI, 393, 611. — Recherches sur l'hybridité animale, de M. P. Broca, I, 61. — Les Récits d'un vieux gentilhomme polonais, traduction de Ladislas Mickiewicz, par M. Ernouf, LI, 183. — La Régence de Tunis au XIX<sup>e</sup> siècle, de M. A. de Flaux, par M. E. Rina, LI, 568. — De la Réunion des diverses parties de la chrétienté, de Mr Manning, par M. le baron Ernouf, LIV, 355. — La Révolution, de M. Edg. Quinet, I, 522. — La Révolution et le Livre de M. Quinet, de M. A. Peyrat, LI, 522. — Les Révolutions de la Mer, de Adhém. L., LIV, 464. — Rimes de Pétrarque, traduction de M. J. Poulenc, par M. E. Delaplace, LIII, 513. — Rimes neuves et vieilles de M. Armand Silvestre, LI, 368. — The Rise of the Dutch republic, by Motley, LIII, 434. — Le Roland furieux de l'Arioste, traduction de M. F. Desserteaux, par M. A. Philibert-Soupé, LIV, 354.
- Saint Simon considéré comme historien de Louis XIV, de M. Cheruel, par M. E. Levasseur, XLIX, 733. — La Saïre en France au XVI<sup>e</sup> siècle, de M. C. Lenient, par M. Elie Sorin, LII, 181. — De la Science et de la Nature, de M. F. Magy, par M. J. Tissot, LII, 178. — Shakespeare, ses Œuvres et ses Critiques, de M. Alfred Mézières, XLIX, 385. — Situation de l'Industrie houillère (1861 et 1865), de M. A. Burat, I, 37. — Supplées, Prisons et Grâce en France, de M. Desmazé, par M. Henri Ameline, LIII, 498.
- Traité de la Propriété des mines, de M. Edouard Dalloz, I, 37. — Traité élémentaire des chemins de fer, de M. Aug. Perdonnet, LII, 277. — Le Travail, de M. Jules Simon, par M. Maurice Cristal, LIV, 162. — Les Travailleurs de la Mer, de M. Victor Hugo, I, 554.
- Vie de Lessing, de M. A. Stahr, LIV, 299. — Vie de Richard Lenoir, de M. J. Travers, XLIX, 5. — Vie des Savants illustres du moyen âge, de M. L. Figuier, par M. Max Berthaud, LIV, 516. — Vie et Lettres de M<sup>lle</sup> Rosa Ferrucci, par M. Jules Evrard, LII, 719. — La Vie souterraine de M. L. Simolin, LIV, 745. — Les Vieux partis et la Nouvelle situation, LIV, 575. — Voyage en Russie, de M. Gautier, LIV, 747.
- Webster et Ford, traduction de M. Ernest Lafond, XLIX, 385. — William Shakespeare, de M. Victor Hugo, XLIX, 385.
- Zywiła, légende, d'Adam Mickiewicz, par M. B. E., LIV, 356.

## Biographies et Portraits.

- Arnauld de Brescia, par M. Paul Rousselot, LI, 585.
- Henri Barth, ses Voyages en Afrique et Asie, par M. Henri Duveyrier, XLIX, 686.
- Championnet, par M. Ernouf, LIII, 667.
- Un évêque bel esprit au XVII<sup>e</sup> siècle : Fléchi, par M. E. Delaplace, LI, 120.
- Jean Grolhier, trésorier de France et bibliophile, par M. Le Roux de Lincy, XLIX, 490.
- Jean Gutenberg, par M. L. Figuier, LIV, 48.
- Hændel et la Musique en Angleterre au

- XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Maurice Cristal, LIII, 582.
- Herder et Jean-Paul-F. Richter, par M. Alex. Buchner, LII, 48.
- Jean Holker et Richard Lenoir, par M. le baron Ernouf, XLIX, 5.
- La Jeunesse de Bertrand du Guesclin, par M. le baron Ernouf, LIV, 403.
- Kléber, par M. Ernouf, XLIX, 596; L, 5.
- Lessing, par M. Philibert-Soupé, LIV, 299.
- List, sa Vie, ses Œuvres et son influence, par M. E. Linange, LIV, 121.
- Puget de La Serre, sa Vie et ses Œuvres, par M. le baron Ernouf, LI, 681.
- Saint-Evremond, par M. Gilbert, LIV, 578.
- Spinoza, sa Vie, ses Doctrines et leur Fortune, d'après de nouveaux documents, par M. Nourrisson, XLIX, 48, 193.
- Le peintre Vien, par M. Louis Tremblay, LIII, 253.
- Voltaire au château de Sully, par M. Jules Loiseleur, LIV, 385.

#### Critique.

- La Comédie dans le Vaudeville, par M. Jules Guillemot, LI, 713.
- Les Contemporains de Shakespeare, par M. Anat. Claveau, XLIX, 385.
- Chroniques littéraires, par M. Anat. Claveau, XLIX: 169, 363, 550, 737; L, 170, 359, 554, 744; LI, 368, LII, 556, 737, LIII, 157, 332, 520, 707, LIV, 169, 358, 550, 749.
- Les derniers Poèmes d'Alfred Tennyson: Enoch Arden, Aylmer's Field, sea dreams, etc., par M. Armand Renaud, XLIX, 265.
- Une Encyclopédie des Chemins de fer, par M. Emile Level, LII, 277.
- Le Gouvernement représentatif dans les *Mémoires* de M. Guizot, par M. Léo Joubert, LI, 5.
- Les Poètes de l'Inde ancienne: IV. *Le Rāmāyana*, par M. A. Philibert-Soupé, LI, 393, 611.
- Les Précurseurs de la Critique moderne, par M. A. Philibert-Soupé: Lessing, LIV, 299.
- Le Réalisme dans la Poésie antique: Théocrite, par M. V. Courdaveaux, L, 333.
- Le Théâtre contemporain, par M. Guillemot: Le Réalisme au théâtre, XLIX, 135.
- D'une Théorie nouvelle sur la Révolution française, par M. Alexandre Gresse, L, 522.
- Voyez aussi **Bibliographie et Théâtres.**

#### Economie politique et sociale, Finances, Législation.

- L'Aristocratie anglaise et la Réforme électorale, par M. Justin Améro, LIV, 483, 617.
- La Banque d'Angleterre: son Origine, sa Constitution actuelle, par M. J.-E. Horn, LI, 284.
- Les Chemins de fer d'intérêt local et la loi du 12 juillet 1865, par M. Emile Level, XLIX, 508, 509.

- Chronique financière, LII, 763.
- La Convention monétaire du 23 décembre 1865, par M. J.-E. Horn, LI, 77.
- L'Economie politique en Allemagne: List, sa vie, ses œuvres et son influence, par M. E. Linange, LIV, 121.
- Etat financier de l'Europe: les Travaux productifs, par M. Bordet, XLIX, 246.
- La Législation d'Annam, par M. E. Harmand, L, 306, LII, 484.
- Mettray: Colonie pénitentiaire. Maison paternelle, par M. Louis Bonnevillle de Marsangy, XLIX, 74.
- Une Nouvelle forme du Socialisme: le Congrès ouvrier de Genève, de M. J. E. Alaux, LIII, 353.
- La Presse et la législation en France, par M. Edouard Hervé, XLIX, 577.
- La Question des Forêts, par M. Eugène Tisserand, L, 577.
- L'Union monétaire de la France, de l'Italie, de la Belgique et de la Suisse: le Münzverein latin, par M. E. de Parieu, LIII, 617.

#### Géographie politique, Mœurs, Institutions.

- Le Japon et sa politique dans les derniers événements, par M. Magnin, LII, 716.
- De la Situation actuelle des principautés danubiennes: Serbes et Roumains, par M. S. Bouillon, LII, 682.

#### Industrie.

- Les Houillères de France, par M. Lefèvre, L, 37.
- La Liberté de l'Industrie maritime, par M. J. de Crisenoy, L, 193.
- Les Origines de l'Industrie cotonnière en France: Jean Holker, Richard Lenoir, par M. le baron Ernouf, XLIX, 5.

#### Histoire.

- Les Conséquences du pouvoir absolu: Une page de l'Histoire parlementaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Eugène Assé, LIV, 87.
- Le Gouvernement représentatif dans les *Mémoires* de M. Guizot, par M. Léo Joubert, LI, 5.
- Mazarin a-t-il épousé Anne d'Autriche? par M. J. Loiseleur, LIII, 71, 161, 383.
- Mazarin et le duc de Guise: La Politique de la France dans la révolution de Naples de 1647, d'après des documents inédits, par M. Jules Loiseleur, LI, 185, 445.
- Le Mécomptes de l'alliance autrichienne, par M. le baron Ernouf, LIII, 309.
- Naissance d'une République au XVII<sup>e</sup> siècle, par M. Alexis Muston, LIII, 434.
- Portraits militaires de la République et de l'Empire, par M. le baron Ernouf; Kléber, XLIX, 596; L, 5.—Championnet, LIII, 669.
- La quatrième Coalition, par M. Ed. Lefeb-



vre de Béhaine. I. L'Entrevue d'Erfurt et l'Allemagne en 1808, LI, 475. — II. La Bataille d'Essling, LI, 631. — III. La Paix de Vienne, 14 octobre 1809, LII, 385.

Les Réfugiés égyptiens à Marseille, par M. Léon Gozlan, XLIX, 31.

Souvenirs de la guerre de Crimée, par M. Ch. Fay. I. Varna. La Bataille de l'Alma, LII, 5. — II. Balaklava. Inkermann, LII, 293. — III. Siège de Malakof. Ouvrages blancs, LII, 614. — IV. Enlèvement du Mamelon-Vert. Assaut du 18 juin, LIII, 5. — V. Bataille de Traktir. Prise de Sébastopol. La Paix, LIII, 195.

### Histoire littéraire.

La Comédie dans le Vaudeville, par M. Jules Guillemot. I. Le Théâtre italien, LI, 92. — II. Le Théâtre de la foire et le Vaudeville moderne, LI, 713.

La Correspondance de Malherbe, par M. Louis Liévin, XLIX, 217.

Pasquin, les Pasquilles et les Pasquinades, par M. Alph. de Calonne, L, 159.

### Littérature française.

Les Amours d'un Fumeur d'opium, par M. Henri de Lacretele, L, 98, 250.

Le Bruderschaft, nouvelle russe, par M. S. Blandy, XLIX, 97.

Dans les Dunes, roman, par M. Valreg, LIII, 545, LIV, 5.

La Dernière Chanson, scènes du Mâconnais, par M. S. Blandy, LIV, 512, 619.

La Dernière Passion d'un homme à bonnes fortunes, par M. Paul Beltuf, LIV, 224.

La Fuite de Fausta, nouvelle, par M. Ernest Boyssé, XLIX, 338.

Iana la Rôme, par M. S. Blandy, L, 418, 648; LI, 31, 218.

La Loubatière, nouvelle, par M. \*\*\* , XLIX, 457.

Le Pacte du Docteur, nouvelle, par M. Octave Féré, LIII, 277, 415.

Prométée, par M. Honoré Sclafer, LII, 77, 193.

Sept pour Un, nouvelle, par M. S. Blandy, LII, 250, 458.

Le Sujet du Docteur Pipercorn, par M. A. de Tanouarn, LI, 415.

### Littérature étrangère.

La Légende des Vilas, traditions de la Serbie, par M. S. Bouillon, LIII, 637.

Lessing, par M. Philibert-Soupé, LIV, 299.

Voir aussi Critique.

### Marine.

La Liberté de l'Industrie maritime et la puissance navale de la France, par M. J. de Crisenoy, L, 193.

### Mélanges.

Académie française. Séance annuelle, LIV, 749.

Le Ballet de cour et les Mœurs sous Louis XIV, par M. Louis Liévin, LII, 108.

La Bibliothèque de la reine Victoria au château de Windsor, par M. M.-C. Hocédé, XLIX, 623.

Le Canal de la Baltique à la mer du Nord, par M. Alex. Pey, XLIX, 190.

Ce qu'on pense de nous à l'étranger, réponse à la *Gazette de Cologne*, par M. Alphonse de Calonne, XLIX, 716.

Le Conseil municipal de Bouzy-le-Têt, Lettre à M. A. Claveau, par M. Edm. Villelard, LIII, 707.

Correspondance : Lettre de M. Raspail, LI, 363. La Direction du Grand-Opéra, L, 306.

Un Hôtel du vieux Paris, par M. Le Roux de Lincy, L, 735.

Nos Bons Villageois, lettre à M. E. Villetard, par M. Anat. Claveau, LIII, 711.

Réception de M. Camille Doucet à l'Académie française, XLIX, 737.

Réception de M. Prévost-Paradol à l'Académie française, L, 170.

### Philosophie, Religion et Education.

Confession d'un Spiritualiste, par M. Paul Rousselot, L, 224.

Les Mythes religieux de l'Égypte, d'après les Anciens monuments, par M. Henri Thiers, LIII, 41.

Les Origines du christianisme en Gaule, par M. Huillard-Bréholle, LIII, 99.

Le Pontificat Tibétain, par M. Léon Fecer, XLIX, 285.

Le Positivisme Scientifique, par M. J.-E. Alaux, LII, 135.

La Prédication chrétienne dans l'Église orthodoxe : M<sup>sr</sup> Philartète, métropolitain de Moscou, par M. Paul Rousselot, LIV, 193.

De la Publicité dans ses Rapports généraux avec les Mœurs, par M. L. Derome, L, 480, 689, LII, 577.

Les Religions de l'Extrême Orient, par M. Jules David, LII, 337, 430.

Spinoza, sa vie, ses doctrines et leur fortune, d'après de nouveaux documents, par M. Nourrisson, XLIX, 48, 193.

### Poésie.

Les Deux autoannes; — à Léona-Augusta, par M. Henri Cantel, XLIX, 711.

Vesper; — Mes Morts; — l'Immatériel, par M. Armand Sylvestre, LIV, 728.

### Politique, Histoire contemporaine.

L'Alliance prussienne, par M. Alphonse de Calonne, LIV, 154.

L'Autorité souveraine et le Ministre, par M. Alphonse de Calonne, L, 296.

La Chasse aux Portefeuilles, par M. Alph. de Calonne, L, 512.

Chroniques politiques, par M. Léonce Dupont, XLIX, 178, 371, 557, 753; L, 178, 370, 563, 752; LI, 171, 380, 571, 762; LII, 183, 372, 564, 750; LIII, 145, 339, 531, 718; LIV, 180, 371, 562, 761.

Les Conditions de la paix en Italie et en Allemagne, par M. Alex. Pey, LII, 162.

La Confusion des Langues en matière de politique étrangère, par M. Alph. de Calonne, LI, 553.

Les deux Doctrines, à propos du discours de M. de Persigny, par M. Clément Duvernois, XLIX, 722.

La Doctrine de l'Empire, d'après M. de Persigny, par M. Alex. Gresse, XLIX, 157.

Le Droit de pétition au Sénat, par M. Alexandre Gresse, L, 725.

L'Insurrection Candiote et le Réveil de la question d'Orient, par M. Alphonse de Calonne, LIII, 479.

Le Japon et sa Politique dans les derniers événements, par M. Fr. Magnin, LII, 716.

Lettre de Vienne (5 octobre), par M. Alex. Pey, LIII, 543.

La Liberté, par M. A. Petetin, XLIX, 118.

Le Manifeste du gouvernement Impérial, par M. Alphonse de Calonne, LIII, 298.

Les Mécomptes de l'Alliance autrichienne, par M. le baron Ernouf, LIII, 309.

La Politique de la France dans les affaires d'Allemagne et d'Italie, par M. Alph. de Calonne, LIII, 127.

La Presse et la Législation en France, par M. Edouard Hervé, XLIX, 577.

Les Progrès de la Puissance anglaise en Asie : la Guerre du Boutan, par M. Léon Feer, LI, 310.

Les Raisons de la Guerre en Allemagne et en Italie, par M. Alph. de Calonne, LI, 139.

Le Régime de la presse en France et les idées modernes, par M. L. Liévin, LIV, 080.

Du rôle de la Prusse et de l'Allemagne du Nord dans l'Equilibre européen, par M. A. de Calonne, LII, 531.

La Roumanie sous le prince Charles Ier, par M. Alphonse de Calonne, LIV, 338.

De la Situation actuelle des Principautés Danubiennes : Serbes et Roumains, par M. S. Bouillon, LII, 682.

La Situation intérieure de l'Autriche en 1866, par M. Alex. Pey, LIV, 431.

L'Union Américaine après la Guerre, par M. Camille de Polignac, LIV, 264.

#### Sciences.

Les Déluges Historiques, faits et théories

de ces grands cataclysmes, par M. G. Rodier, LIV, 464.

La dernière Eruption de l'Etna, souvenir d'une mission scientifique en Sicile, par M. Fouquet, L, 385, 607.

L'Espèce et la Race dans la science, l'histoire et la politique, par M. André Sausson, L, 61.

Les Houillères de France, par M. Lefèvre, L, 37.

Les Inondations de 1866, par M. le baron Ernouf, LIII, 731.

Travaux des Académies et des Sociétés savantes : Sciences physiques et naturelles, par M. Henri Montucci, LI, 158. — LI, 542.

Sciences médicales, par M. le docteur A. Tripier, XLIX, 542. — LI, 172. — LIV, 733.

#### Théâtres.

Cadet la Perle, LIV, 358. — La Conjuración d'Amboise, LIV, 169. — La Consigne est de ronfler, XLIX, 550. — La Contagion, L, 359. — Fantasio, LII, 737. — La Foire aux grotesques, XLIX, 550. — Héloïse Paranguet, XLIX, 550. — Le Lion amoureux, XLIX, 361. — Le Maître de la maison, LIII, 157. — Nos bons Villageois, LIII, 520. — Les Thugs, LIV, 358. — La Vie parisienne, LIV, 169.

*Théâtres lyriques* : Alceste, LIII, 527. — Barbe-Bleue, XLIX, 550. — Reprise de Crispino e la Comare, LIV, 176. — Don Juan, LI, 374. — Fior d'Aliza, XLIX, 745. — Freyschütz, LIV, 557. — Mignon, LIV, 366. — Saffo, LIV, 366. — La Sonnambula, LIII, 527. — La Source, ballet, LIV, 176. — Le Voyage en Chine, XLIX, 745.

#### Voyages.

Henri Barth, ses Voyages en Afrique et en Asie, par M. Henri Duveyrier, XLIX, 086.

L'Ecosse et les Highlands, par M. Amédée Marteau, LII, 218, 650; LIII, 230.

D'Oran à Alger par Gibraltar, Seville et Cordoue, par M. A. Fillemmin, XLIX, 430, 639.

Les Pyrénées et le valon d'Aulus, par M. Adolphe d'Assier, LI, 530.

Trois mois de captivité chez les Indiens de l'Amérique du Sud, par M. Francis Magnin, LIII, 647; LIV, 104, 707.

### TABLE DES NOMS D'AUTEURS

\*\*\*. La Loubatière, nouvelle, XLIX, 457.

ALAUZ. (J.-E.). Le Positivisme scientifique, LII, 135. — Une Nouvelle forme du Socialisme : Le Congrès de Genève, LIII, 353.

AMELINE (Henri). Revue critique, LIII, 498.

AMÉRO (Justin). L'Aristocratie anglaise et la Réforme électorale, LIV, 483, 617.

ARNAULD. Revue critique, LIII, 514.

ASSE (Eugène). Les Conséquences du pouvoir absolu : Une Page de l'histoire parlementaire du XVIII<sup>e</sup> siècle, LIV, 87. — Revue critique, XLIX, 730; LI, 757.

ASSIER (Adolphe d'). Les Pyrénées et le Valon d'Aulus, LI, 530.

B. (M.). Revue Critique, LIV, 712.

BAIGNIÈRES (Arthur). Journal du Salon de

- 1866, LI, 336. — Revue critique, LIV, 548.
- BEAUVOIS (E.)**. Revue critique, L, 337, 743.
- BERTHAUD (Max)**. Revues musicales, LIV, 176, 366, 357, 756. — Revue critique, LIV, 546.
- BLANDY (S.)**. Le Bruderschaft, nouvelle russe, XLIX, 97. — La Dernière Chanson, scènes du Mâconnais, LIV, 513, 649. — Iana la Rôme, L, 418, 618; LI, 31, 218. — Sept pour Un, nouvelle, LII, 250, 456.
- BONNEVILLE DE MARSANGY (L.)**. Mettray : Colonie pénitentiaire; Maison paternelle, XLIX, 74.
- BORDET**. Etat financier de l'Europe : les Travaux productifs, XLIX, 246.
- BOULLON (S.)**. La Légende des Vilas, traditions de la Serbie, LIII, 637. — De la Situation actuelle des Principautés danubiennes, LII, 692.
- BOYSSE (Ernest)**. La Fuite de Fausta, nouvelle, XLIX, 338.
- BUCHNER (Alex.)**. Herder et Jean-Paul-F. Richter, LII, 48.
- CALONNE (Alphonse de)**. L'Alliance prussienne, LIV, 154. — L'Autorité souveraine et le Ministre, L, 296. — Ce qu'on pense de vous à l'étranger, réponse à la *Gazette de Cologne*, XLIX, 716. — La Chasse aux Portefeuilles, L, 512. — La Confusion des langues en matière de politique étrangère, LI, 53. — L'Exposition des Beaux-Arts de 1866 à Bruxelles, LIII, 516. — L'Insurrection candiotte et le Réveil de la Question d'Orient, LIII, 479. — Le Manifeste du Gouvernement impérial, LIII, 298. — Pasquin, les Pasquilles et les Pasquinades, L, 159. — La Politique de la France dans les affaires d'Allemagne et d'Italie, LIII, 127. — Les Raisons de la guerre en Allemagne et en Italie, LI, 139. — Le Rôle de la Prusse et de l'Allemagne du Nord dans l'Équilibre européen, LII, 521. — La Roumanie sous le prince Charles I<sup>er</sup>, LIV, 338. — Les Transformations de Paris : Rues nouvelles et maisons neuves, L, 134; Jardins et Jardinets, LI, 735. — Revue critique, LIV, 744. — Chr. pol. LIV, 378.
- CANTEL (Henri)**. Poésies, XLIX, 711.
- CHALVET (L.)**. Chronique financière, LII, 763. — Revue critique, LIV, 167.
- CHASSANG (A.)**. Revue critique, LI, 565; LII, 370.
- COMBES (Emile)**. Revue critique, L, 549.
- CLAVEAU (Anatole)**. Les Contemporains de Shakespeare, XLIX, 385. — Chroniques littéraires, XLIX, 169, 363, 550, 737; L, 170, 359, 554, 744; LI, 368; LII, 556, 737; LIII, 137, 332, 520, 707; LIV, 169, 358, 550, 749.
- COURDAVEAUX (V.)**. Le Réalisme dans la poésie antique : Théocrite, L, 333.
- CRISENOY (J. de)**. La Liberté de l'industrie maritime et la Puissance navale de la France, L, 193.
- CRISTAL (Maurice)**. Hændel et la Musique en Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle, LIII, 582. — Revue critique, LII, 363; LIII, 503; LIV, 162.
- DAVID (Jules)**. Les Religions de l'extrême Orient, LII, 337, 430.
- DELAPLACE (E.)**. Un Evêque bel esprit au XVII<sup>e</sup> siècle, LI, 120. — Revue critique, LIII, 513.
- DELTEUF (Paul)**. La Dernière passion d'un homme à bonnes fortunes, LIV, 224.
- DÉRÔME (L.)**. De la Publicité dans ses rapports généraux avec les mœurs, L, 480, 689; LII, 577. — Revue critique, L, 355.
- DECURNG (Fr.)**. L'Enquête agricole, L, 460.
- DEPONT (Léonce)**. Chroniques politiques, XLIX, 178, 371, 557, 753; L, 178, 370, 563, 752; LI, 471, 380, 571, 762; LII, 183, 372, 564, 750; LIII, 145, 339, 531, 718; LIV, 180, 562, 761.
- DEVERNOIS (Clément)**. Les deux Doctrines, à propos du discours de M. de Persigny, XLIX, 722.
- DUVEYRIER (Henri)**. Henri Barth, ses Voyages en Afrique et en Asie, XLIX, 696.
- E. (B.)**. Revue critique, LIV, 168, 744.
- ERNOUF (le baron)**. Les Inondations de 1866, LIII, 731. — La Jeunesse de Bertrand du Guesclin, LIV, 403. — Les Mécomptes de l'alliance autrichienne, LIII, 309. — Les Origines de l'industrie cotonnière en France : Jean Holker, Richard Lenoir, XLIX, 5. — Portraits militaires de la République et de l'Empire : Championnet, LIII, 659; Kleber, XLIX, 598; L, 5. — Puget de la Serre, LI, 681. — Revue critique, XLIX, 192; L, 552; LI, 753; LII, 368; LIII, 512; LIV, 355, 356, 747.
- EVRARD (Jules)**. Revue Critique, LII, 749.
- FAY (le commandant Ch.)**. Souvenirs de la guerre de Crimée. — I, Varna, la bataille de l'Alma, LII, 5. — II, Balacava, Inkermann, LII, 293. — III, Siège de Malakof, Ouvrages Blancs, LII, 614. — IV, Enlèvement du Mamelon-Vert, Assaut du 18 juin, LIII, 5. — V. Bataille de Traktir, Prise de Sébastopol, la Paix, LIII, 195.
- FEER (Léon)**. Le Pontificat Tibétain, XLIX, 285. — Les Progrès de la Puissance anglaise en Asie, II, 310.
- FÉRÉ (Octave)**. Le Pacte du Docteur, nouvelle, LIII, 277, 415.
- FIGUIER (Louis)**. Jean Gutenberg, d'après les derniers documents, LIV, 48.
- FILLEMIN (A.)**. D'Oran à Alger, par Gibraltar, Séville et Cordoue, XLIX, 420, 639.
- FOUQUET**. La Dernière éruption de l'Etna. Souvenir d'une Mission scientifique en Sicile, L, 385, 607.
- GILBERT**. Saint-Evremond, LIV, 578.
- GOZLAN (Léon)**. Les Réfugiés égyptiens à Marseille, XLIX, 31.
- GRESSE (Alex.)**. La Doctrine de l'Empire, d'après M. de Persigny, XLIX, 157. — Le Droit de Pétition au Sénat, L, 725. — D'une Théorie Nouvelle sur la Révolution, L, 522. — Revue critique, LI, 562.
- GUILLEMOT (Jules)**. La Comédie dans le Vaudeville. — I. Le Théâtre italien, LI, 92. — II. Le Théâtre de la foire et le Vaudeville moderne, LI, 713. — Le Théâtre contem-

- porain; le Réalisme au Théâtre, XLIX, 135.
- HARMAND (E.). La Législation d'Annam, I, 308, LII, 484.
- HERVÉ (Edouard). La Presse et la Législation en France, XLIX, 577.
- HOCÉDE (M.-C.). La Bibliothèque de la reine Victoria au château de Windsor, XLIX, 623.
- HORN (J.-E.). La Banque d'Angleterre, son origine, sa constitution actuelle, LI, 284. — La Convention monétaire du 23 décembre 1865, LI, 77.
- HUILLARD-BRÉHOLLE. Les Origines du Christianisme en Gaule, LIII, 99.
- JOUBERT (Léo). Le Gouvernement représentatif dans les *Mémoires* de M. Guizot, LI, 5; — Revue Critique, LIII, 511; LIV, 544.
- LACRETELLE (Henri de). Les Amours d'un fumeur d'opium, L, 98, 250.
- LEBRUN (C.). Revue critique, L, 741. LII, 369.
- LEFEVRE DE BÉHAINE (Ed.). La Quatrième coalition. — I. L'Entrevue d'Erfurt et l'Allemagne en 1808, LI, 475. — II. La Bataille d'Essling, LI, 634. — III. La Paix de Vienne, 14 octobre 1809, LII, 385.
- LEFÈVRE. Les Houillères de France, L, 37.
- LE ROUX DE LINCY. Un Hôtel du vieux Paris, L, 735. — Jean Grolhier, trésorier de France et bibliophile, XLIX, 490.
- LEVASSEUR (E.). Revue critique, XLIX, 733.
- LEVEL (Emile). Les Chemins de fer d'intérêt local et la Loi du 12 juillet 1865, XLIX, 308, 509. — Une Encyclopédie des Chemins de fer, LII, 277.
- LIÉVIN (Louis). Le Ballet de cour et les Modes sous Louis XIV, LII, 108. — La Correspondance de Malherbe, XLIX, 217. — Le Régime de la Presse en France et les idées modernes, LIV, 680. — Revue critique, LIII, 506.
- LINANGE (E.). L'Economie politique en Allemagne : List, sa vie, ses œuvres et son influence, LIV, 121.
- LOISELUR (Jules). Mazarin a-t-il épousé Anne d'Autriche? LIII, 71, 161, 383. — Mazarin et le duc de Guise : la Politique de la France dans la Révolution de Naples de 1647, LI, 185, 443. — Voltaire au château de Sully, LIV, 385.
- NOURRISSON. Spinoza : sa vie, ses doctrines et leur fortune, XLIX, 48, 193.
- MAGNIN (Francis). Le Japon et sa Politique dans les derniers événements, LII, 716. — Trois mois de Captivité chez les Indiens de l'Amérique du Sud, LIII, 647; LIV, 104, 707.
- MARTEAU (Amédée). L'Ecosse et les Highlands, LII, 218, 650; LIII, 230.
- MONTUCCI (Benri). Travaux des Académies et Sociétés savantes : Sciences physiques et naturelles, LI, 158, LII, 54.
- MUSTON (Alexis). Naissance d'une République au XVII<sup>e</sup> siècle, LIII, 434.
- PARIEU (E. de). L'Union monétaire de la France, de l'Italie, de la Belgique et de la Suisse, LIII, 617.
- PEY (Alex.). Le Canal de la Baltique à la mer du Nord, XLIX, 190. — Les Conditions de la paix en Italie et en Allemagne, LII, 162. — La Situation intérieure de l'Autriche en 1866, LIV, 431. — Revue critique, LIII, 509; LIV, 549. — Lettre de Vienne, 5 octobre, LIII, 543.
- PETETIN (Anselme). La Liberté, XLIX, 118.
- PHILIBERT-SOUFÉ (A.). Les Poètes de l'Inde ancienne. IV. Le Rāmāyana, LI, 393, 611. — Les Précurseurs de la critique moderne : Lessing, LIV, 299. — Revue critique, LII, 180, 747; LIV, 334.
- POLIGNAC (Camille de). L'Union américaine après la guerre, LIV, 261.
- RENAUD (Armand). Les Derniers poèmes d'Alfred Tennyson : Enoch Arden, Avlymer's field, Sea Dreams, etc., XLIX, 265.
- RINN (E.). Revue critique, LI, 568.
- RODIER (G.). Les Déluges historiques, Faits et Théories de ces grands cataclysmes, LIV, 461, 508.
- ROUSSELOT (Paul). Arnauld de Brescia, LI, 585. — Confession d'un spiritiste, L, 221. — La Prédication chrétienne dans l'Eglise orthodoxe : M<sup>rs</sup> Philarete, métropolitaine de Moscou, LIV, 193. — Revue critique, LIII, 702.
- SAILLARD. Revue critique, LII, 745.
- SANSON (Andre). L'Espèce et la Race dans la science, l'histoire et la politique, L, 61.
- SCLAVER (Honoré). Prométhée, LII, 77, 193.
- SORIN (Emile). Revue critique, XLIX, 727; LII, 181.
- SYLVESTRE (Armand). Poésies, LIV, 718.
- TANOUARN (A. de). Le Sujet du docteur Percopin, Fantaisie dramatique, LI, 415. — Revue critique, LI, 760.
- THIERS (Henri). Les Mythes religieux de l'Egypte d'après les anciens monuments, LIII, 41.
- TISSERAND (Eugène). La Question des forêts, L, 577.
- TISSOT (J.). Revue critique, LII, 178.
- TREMBLAY (Louis). Le Peintre Vien, d'après de nouveaux documents, LIII, 253.
- TRIEPIER (le docteur A.). Travaux des Académies et des Sociétés savantes : Sciences médicales, II, XLIX, 542; LII, 172; LIV, 733.
- V. (E. de). Revue critique, LIV, 356, 746.
- VALREG. Dans les Dunes, roman, LIII, 545; LIV, 5.
- VERMOREL (A.). Revue critique, XLIX, 735.
- VILLETARD (Edmond). Le Conseil municipal de Bouzy-le-Têt, lettre à M. A. Claveau, LIII, 707.
- WIESENER (L.). Revue critique, LI, 755.
- WILHELM. Revue musicale, XLIX 745; LI, 374, 527.
- ZOLA (Emile). L'Esthétique, professée à l'Ecole des Beaux-Arts, XLIX, 668.











